

UNIVERSAL
LIBRARY

OU_220588

UNIVERSAL
LIBRARY

OSMANIA UNIVERSITY LIBRARY

Call No.

Accession No.

Author

Title

This book should be returned on or before the date last marked below.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IV^E SIÈCLU A NOS JOURS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Histoire générale du IV^e siècle à nos jours, publiée sous la direction
de ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMHAUD :

- TOME I. **Les Origines** (595-1095).
TOME II. **L' Europe féodale; les Croisades** (109,-1270).
TOME III. **Formation des grands États** (1270-1492).
TOME IV. **Renaissance et Réforme ; les Nouveaux Mondes** (1492-1559)-
TOME V. **Les Guerres de Religion** (1559-1648).
TOME VI. **Louis XIV** (1645-1715).
TOME VII. **Le XVIII^e Siècle** (1715-1788).
TOME VIII. **La Revolution française** (1789-1799).
TOME IX. **Napoléon** (1800-1815).
TOME X. **Les Monarchies constitutionnelles** (1815-1847).
TOME XI. **Révolutions et Guerres nationales** (1848-1870).
TOME XII. **Le Monde contemporain** (1870-1900).

Cluque volume in-8° raisin, broché 16 tr.
Relié demi-chagrin, tête dorée 20 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IV^E SIÈCLE A NOS JOURS

publié sous la direction de

Ernest LAVISE
de l'Académie française
Professeur à l'université de Paris

Alfred RABAUD
Membre de l'Institut
Professeur à l'Université de Paris

TOME VII

Le XVIII^e siècle

1715-1788

DEUXIÈME ÉDITION (1910)



Librairie Armand Colin

103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

1917

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays

PREMIER TIRAGE, 1896. — DEUXIÈME TIRAGE, 1901.
TROISIÈME TIRAGE, 1906. — QUATRIÈME TIRAGE, 1909.
CIXQUIÈM TIRAGE, 1910. — SIXIÈME TIRAGE, 1917.

LE XVIII^E SIÈCLE

1715-1788

CHAPITRE I

PREMIÈRES ANNIÉES DE LOUIS XV

La Régence, Bourbon, Fleury : gouvernement intérieur
(1715-1731)

Le testament de Louis XIV est cassé. — Le jour même de la mort de Louis XIV, le 1^{er} septembre, les courtisans se rendirent au Palais-Royal chez le due d'Orléans et le saluerent du titre de Régent. Saint-Simon le pressait de convoquer les États généraux; mais le due jugea plus simple et plus prudent de s'adresser au Parlement, où, le premier président excepté, il ne comptait que des partisans.

L'ouverture du testament eut lieu le 2 septembre. Le due d'Orleans rappela les entretiens que, dans ses derniers instants, le feu roi avait eus avec lui : « Il m'appela et me dit : Mon neveu, « j'ai fait un testament ou je vous ai conservé tous les droits que « vous donne votre naissance... J'ai fait les dispositions que j'ai « crues plus sages... S'il ya quelquechose qui ne soit pasbien, « on le changera. » Il déclara ensuite que la régence entière lui appartenait; mais il tenait à obtenir les suffrages et l'approbation du Parlement; aussi désirait-il qu'on deliberat d'abord sur les droits de sa naissance et après sur ceux que le testament y pourrait ajouter. Il mériterait le pouvoir, assurait-il en terminant, surtout s'il était aidé des conseils et des sages remon-

trances de la compagnie; il les demandait même par avance. Ce langage eut l'effet attendu : le choix du Conseil lui fut attribué avec toute l'autorité de la régence. Il remontra alors qu'il ne pourrait gouverner s'il n'avait le commandement de la maison du roi. Là-dessus un débat fort vif s'engagea entre lui et le duc du Maine, et les deux princes durent un moment se retirer à l'écart. Le Régent remit à l'après-midi l'examen du codicille, non sans avoir habilement promis aux magistrats la liberté des remontrances. Quand la séance fut reprise, il annonça qu'il n'avait pu s'entendre avec son interlocuteur et fit de nouveau appel aux lumières de l'assemblée. Le duc du Maine fit de lui-même le sacrifice de la garde du roi, ne conservant que la surintendance de l'éducation. Il était « totalement tondu ».

Le duc d'Orléans. — Philippe d'Orléans avait quarante-deux ans. Il avait toujours été, dit Duclos, en sujétion à la cour et en tutelle aux armées. Dès dix-huit ans, il combattit, aux Pays-Bas, sous Luxembourg. Très brave de sa personne, il se distingua en mainte affaire. Pas de plus beaux états de service, pour un prince, que les siens : il s'était signalé devant Mons et Namur, fut blessé à Steinkerque (1692), mérita les éloges de Louis XIV pour sa conduite à Nerwinde (1693), fut blessé devant Turin (1106). Pendant la guerre d'Espagne, subordonné à Berwick, à Vendôme et à Philippe V, il se montra actif, intelligent, impatient de commander. Les dénonciations de Philippe V, qui l'accusait de conspirer, le rejetèrent dans la disgrâce. Tombé presque au rang de simple particulier, confiné dans l'oisiveté, il s'abandonna, avec sa fougue naturelle, à ses habitudes de débauche. Pour tromper son ennui, il s'occupa, en amateur, d'art, de chimie, de sciences occultes. Accusé de crimes contre la famille royale, frappé d' « excommunication civile », ce premier prince du sang avait tout contre lui : la jalousie des légitimés, les préventions de la cour, la volonté de Louis XIV. Saint-Simon, resté fidèle, lui ramena les mécontents et organisa en sa faveur la secrète conspiration qui, le roi mort, assura son triomphe.

Cet épicurien dilettante avait de quoi plaire et séduire : des manières accueillantes, nobles et familières à la fois, une intel-

ligence vive et ouverte, une parole facile et éloquente, servie par une heureuse mémoire. Il lui manquait ce qui s'acquiert* par l'application et par l'effort. La mollesse de son caractère, la facilité de son humeur, autant que la libéralité de ses principes, le rendaient indulgent et débonnaire. Il vantait à Saint-Simon le gouvernement de l'Angleterre, où il n'y avait point de lettres de cachet. Ennemi de la contrainte et de l'étiquette, tenant à distance la vieille cour ou Y « antiquaille », il n'aimait que les gens « francs du collier », se reposait des affaires dans l'orgie et continuait à se divertir avec ses « roués ». Par les mœurs, il rappelait Vendôme, ce bâtard de Henri IV, et le roi vert-galant était l'ancêtre auquel il se piquait de ressembler. Les Jansénistes furent tirés de prison, tandis que le P. Tellier s'éloignait de la cour. La réaction allait commencer.

La réaction nobiliaire : les Conseils. — A la séance du Parlement, le 2 septembre 1715, le Régent avait pris l'engagement de remplacer les secrétaires d'État par des conseils : dès le 15 septembre, le nouveau gouvernement fut institué. Étaient établis six *Conseils* : guerre, marine, finances, commerce, affaires étrangères, affaires du dedans. Ils étaient composés chacun d'un président et de plusieurs conseillers et secrétaires. Les décisions étaient rapportées au Conseil de régence, qui statuait seul sur les questions importantes. Des anciens secrétaires d'État, La Vrillière seul demeura en charge. Le Régent voulait que « les bons sujets de toute condition et surtout ceux de la plus haute naissance donnent l'exemple de travailler continuellement pour le bien de la patrie ». Désireux de rallier à lui les notabilités du dernier règne, il laissa le Conseil de régence tel que Louis XIV l'avait composé. Outre les princes du sang, il comprenait dix membres ayant droit de voter. Les présidents des *Conseils* étaient le duc d'Antin (intérieur), Villars (guerre), le comte de Toulouse et d'Estrées (marine), d'Huxelles (affaires étrangères), Villeroy et Noailles (finances). La plupart des conseillers et secrétaires étaient des gens de robe, comme Saint-Contest et Le Blanc à la guerre, Rouillé du Coudray et d'Ormesson aux finances. La composition des Conseils n'était donc ni aussi homogène ni aussi aristocra-

tique que l'eût souhaité Saint-Simon : il avait surtout à cœur de replacer les seigneurs à leur rang, au sommet de la hiérarchie nobiliaire, au-dessus des gentilshommes et des nobles. Les ducs et pairs prétendaient que le premier président du Parlement leur ôtât son bonnet en prenant leurs avis, et qu'il leur fût permis d'opiner avant les présidents à mortier. Cette « affaire du bonnet » les mit aux prises avec le Parlement. Le Régent se montrait favorable aux ducs; mais, devant les clameurs du Palais, il renvoya la décision du procès à la majorité du roi. La querelle recommença bientôt. Le 16 août 1716, les princes de Condé demandèrent au Régent qu'on enlevât aux légitimés les droits des princes du sang. Les ducs et pairs se joignirent à eux, pendant que les gentilshommes suivaient le duc et la duchesse du Maine. Des deux côtés, on en appela à la nation. Le Régent défendit à la noblesse de tenir des assemblées et de publier des manifestes. Trente-neuf gentilshommes s'étant réunis, il en envoya six à la Bastille. Saint-Simon le dissuadait à présent de consulter les États, qui, disait-il, n'apporteraient que confusion. Le Régent trancha lui-même la question par l'édit du 8 juillet 1717, qui reconnaissait que si le trône devenait vacant, faute d'héritier légitime, « ce serait à la nation entière qu'il appartiendrait de réparer ce malheur par la sagesse de son choix ».

Le Parlement. — Rappelé à la vie politique, le Parlement faisait revivre ses prétentions. Il allait jusqu'à disputer le pas au Régent dans les cérémonies publiques. La publication des *Mémoires* de Retz, en 1717, vint à propos encourager ses velléités d'opposition. Il combattit le système de Law, engagea la lutte contre le Conseil de régence et invita les autres cours supérieures à se joindre à lui. Les parlements de province s'agitèrent aussi. Celui de Rennes appuyait les États de Bretagne, qui refusaient de voter le don gratuit. Enfin, dans les Conseils, d'Huxelles, Torcy, toute la vieille cour, désapprouvaient l'alliance anglaise et les menées secrètes de Dubois. Le Régent, prêt à entreprendre la guerre contre l'Espagne, se résolut à un acte d'autorité. Dans la matinée du 26 août 1718, il fit adopter par le Conseil de régence une série de mesures : lettres patentes qui

cassaient les derniers arrêts du Parlement et le ramenaient au régime restrictif de 1667 ; les princes légitimés remis à leur rang de promotion dans la pairie ; le duc du Maine destitué de ses fonctions comme surintendant de l'éducation du roi et remplacé par le duc de Bourbon. Dans cette même matinée, les rues de Paris se remplirent de troupes ; les magistrats furent mandés aux Tuileries pour un lit de justice. Le Parlement fut averti que tout enregistrement refusé serait réputé accompli, dès que le roi enverrait des lettres de jussion. Comme les magistrats s'assemblaient pour protester, le Régent fit arrêter un président et deux conseillers, d'ailleurs bientôt relâchés. Le Parlement se soumit, mais la duchesse du Maine se jeta dans la rébellion ouverte. La découverte de la conspiration de Cellamare coupa court à cette nouvelle Fronde (décembre 1718).

La suppression des Conseils suivit de près l'humiliation du Parlement (24 septembre 1718) ¹. Les conseillers étaient inexpérimentés et incapables. Faute de direction, les discussions se prolongeaient sans aboutir. Les Conseils étaient autant de « cours du roi Pétaud ». Du reste, les affaires importantes se décidaient en dehors d'eux. L'administration financière était passée aux mains de Law. Dubois s'était « fourré dans le Conseil des affaires étrangères comme ces plantes qui s'introduisent dans les murailles et qui enfin les renversent ». Après le 24 septembre, il fut nommé secrétaire d'État, en même temps que le comte de Maurcpas à la marine et Le Blanc à la guerre (en remplacement de Villars). La Vrillière eut le clergé. Le Conseil de régence subsista. Le nombre des membres avait été porté à seize. Ce n'était plus qu'un « vieux sérail » où l'on s'entretenait de bagatelles pour tuer le temps. L'essai de réaction aristocratique avait avorté. L'apologie en avait été faite quelques mois auparavant par l'abbé de Saint-Pierre dans son *Discours sur la Polysynodie*. La monarchie rentrait dans les anciennes voies. Par Ja politique et par les finances, le Régent était devenu maître absolu.

1. Un premier coup avait été porté à leur influence quand, en janvier 1718, Nouilles donna sa démission de président du Conseil des finances parce que le chancelier d'Aguesseau venait d'être révoqué.

État des finances : les frères Paris. — A la mort de Louis XIV, le déficit montait à 2 milliards et demi. La dette immédiatement exigible était de 1 milliard 200 millions, seize fois le produit net des revenus publics. L'État ne trouvait plus à emprunter. Le numéraire, très rare, se dérobaît; le commerce restait languissant. On proposa la banqueroute. C'était l'avis de Saint-Simon, qui refusait de se charger de ce « paquet » devant Dieu et les hommes, mais en eût volontiers rejeté la responsabilité sur les États généraux. Le Conseil des finances recula devant cette injustice et chercha des expédients. Beaucoup d'effets royaux de toute sorte étaient en circulation. Une déclaration du 7 décembre 1715 ordonna de les présenter devant une commission chargée de les vérifier. On confia cette opération du *visa* aux quatre frères Paris, qui s'étaient enrichis par la fourniture des vivres et avaient une grande expérience des finances. 600 millions d'effets divers furent rapportés et convertis en 190 millions de billets d'État produisant 4 p. 0/0 d'intérêts. Les embarras du Trésor avaient fait la fortune d'une foule de spéculateurs, traitants et munitionnaires. Un édit de mars 1716 dénonça « cette espèce de gens auparavant inconnus » et, institua une Chambre de justice pour les rechercher et les punir. Les justiciables étaient contraints, sous peine des galères, de faire une déclaration exacte de leurs biens. On encouragea la délation; les domestiques furent autorisés à déposer contre leurs maîtres. Des arrestations eurent lieu. Un trésorier de l'extraordinaire des guerres fut condamné à mort. Certains moururent de frayeur, d'autres se tuèrent. Les plus avisés, comme Samuel Bernard et Crozat, se rachetèrent de toute poursuite. La Chambre de justice retint environ 1500 coupables, qui furent taxés à près de 200 millions. L'État n'en recouvra guère que la moitié. Les traitants avaient obtenu, à prix d'or, la protection des courtisans. On n'échappa à une banqueroute totale qu'en faisant une faillite partielle : on réduisit les rentes, les gages, augmentations de gages et charges publiques. On réforma les monnaies. Noailles introduisit l'ordre dans l'administration financière, en répandant l'usage des écritures en partie double. Mais les impôts reontraient mal et, les dépenses augmentant toujours, le déficit

s'élevait, à la fin de 1716, à 93 millions. Après avoir exposé la situation dans un rapport du 47 juin 1717, Noailles prêcha l'économie, proposa de revenir aux emprunts, aux anticipations et aliénations du domaine, enfin de faire une loterie pour retirer les billets d'État. Mais déjà le Régent avait mis sa confiance dans le « système ».

Le système de Law : la Banque, les Compagnies. — Fils d'un banquier d'Édimbourg, Law¹, grand joueur et spéculateur, avait beaucoup étudié la Banque d'Amsterdam (fondée en 1609) et la Banque de Londres (fondée en 1694), dont les billets, acceptés du public, avaient multiplié en Angleterre et en Hollande les transactions commerciales. Law pensait que les billets pouvaient non seulement représenter les métaux, mais les remplacer. Or l'abondance des espèces étant, suivant lui, la source de toutes les richesses, accroître le numéraire, c'était produire le travail, le commerce, la prospérité publique. Les banques avaient bien trouvé le moyen de créer des espèces, mais elles étaient exposées, comme celle d'Édimbourg, à faire banqueroute. Ce danger serait évité, pensait Law, si l'État s'associait à elles. Il croyait en effet que l'or et l'argent ne sont des instruments d'échange que par leur valeur légale. Cette valeur, *fixée* par l'État, pouvait être abaissée par lui, tandis qu'il donnerait cours forcé aux billets. Le principe de Law était donc que le crédit dépend de la seule volonté du gouvernement. Venu à Paris en 1708, il avait tenté de convaincre Chamillart et Desmarets et avait été introduit auprès du duc d'Orléans, mais ses idées avaient été écartées. Lorsque le duc fut devenu Régent, Law accourut à Paris et exposa le plan d'une banque royale qui paierait en billets la dette publique.

Dès le 24 octobre 1715, le Régent prit l'avis de plusieurs banquiers et négociants réunis au Conseil des finances. L'avis fut défavorable. Law, ajournant son projet, offrit de fonder à ses risques et périls une banque privée. Le 2 mai 1716, il fut autorisé

I. Prononciation usuelle, *Lass*. Il est probable que cette prononciation, qui existait aussi en Angleterre du vivant même de Law, se rattache à une orthographe écossaise *Laws* (cf. les formes Adams et Adam; Edwards et Edward). V. Beljame, dans *Etudes romanes dédiées à G. Paris* (Paris, 1891).

à établir pour vingt ans une *Banque générale*, au capital de 6 millions divisé en 1200 actions, payables un quart en numéraire et le reste en billets d'État. Elle escomptait à 5 p. 0/0 les effets de commerce et émettait, en proportion convenable, des billets payables au porteur, remboursables en écus d'un titre invariable. Le succès fut très grand. Les billets firent bientôt prime. On donna 7 p. 0/0 de dividende pour le second trimestre de 1717. Une déclaration du 40 avril avait fait savoir que les billets seraient reçus dans les caisses publiques. Les bureaux de recettes devinrent ainsi des succursales de la Banque.

Law avait une autre idée beaucoup plus féconde, pensait-il. Le financier Crozat ayant renoncé à la concession à lui faite de la Louisiane, Law prit sa place. Au mois d'août 1717, il créa la *Compagnie d'Occident*, qui avait, pour vingt-cinq ans, le monopole du commerce dans l'Amérique du Nord, la traite des castors au Canada, avec la propriété des terres et les droits de souveraineté. Le fond social était de 100 millions, répartis en 200000 actions payables les 3/4 en billets d'État. Law retirait ainsi de la circulation 75 millions de billets, que le Trésor n'avait plus à rembourser; le capital de 100 millions, converti en rentes 4 p. 0/0, donnait un revenu de 4 millions que la Compagnie devait distribuer intégralement aux actionnaires. Elle ne pouvait disposer, pour ses frais de premier établissement, que des arrérages de la première année. Ses ressources étant ainsi limitées, Law eut recours à la Banque. Les billets d'État, qui formaient les trois quarts de son capital, furent convertis en 9000 actions de la Compagnie. Enfin, pour donner plus de faveur aux billets, le gouvernement entreprit une refonte générale des monnaies (mai 1718).

Cependant le déficit allait croissant, et le gouvernement, près de faire la guerre à l'Espagne, avait besoin d'argent. Law, jugeant le moment propice, se chargea d'en trouver si on lui remettait l'administration financière. Le chancelier d'Aguesseau, qui soutenait le Parlement, fut disgracié (28 janvier 1718). Noailles donna sa démission. L'un et l'autre furent remplacés par le lieutenant de police d'Argenson. Le Régent, affranchi de toute entrave par la soumission du Parlement et la suppression

des *Conseils*, tint de nuit, au Palais-Royal, un conseil secret et, le 4 décembre 1718, la Banque fut érigée en *Banque royale*.

Malgré les avantages merveilleux que promettait une active réclame, les actions de la Compagnie restaient au-dessous du pair. Law imagina de les racheter à prime. Au mois de septembre 1718, il se rendit adjudicataire de la ferme des tabacs de la Louisiane et obtint le monopole de la vente. Les autres Compagnies de commerce étaient en décadence. Celle du Sénégal vendit son privilège et son matériel à la Compagnie d'Occident, qui absorba celles des Indes Orientales et de la Chine. La nouvelle société prit le nom de *Compagnie perpétuelle des Indes* (mai 1719). Elle émit 50 000 actions à 550 livres, argent comptant, dont Tachât fut réservé aux possesseurs des actions anciennes de la Compagnie d'Occident à raison de 1 action nouvelle par 4 anciennes. La moitié du nouveau capital devait servir à rembourser les dettes de la Compagnie des Indes Orientales. La Banque fit en outre à la Compagnie une avance de 25 millions.

Law voulait étendre de plus en plus le champ d'action de la Compagnie. Le 25 juillet, elle obtenait, moyennant 50 millions, la concession de la fabrication des monnaies. Elle se procura ces 50 millions par une troisième émission d'actions. Mais un groupe de banquiers, parmi lesquels les Paris, concessionnaires de la ferme générale, avaient créé une Compagnie sur le modèle de celle d'Occident (*l'Antisystème*). Law offrit une surenchère et se fit adjuger le bail de la ferme. Peu de temps après, il racheta les offices des receveurs généraux, et recueillit ainsi dans ses caisses tous les revenus de l'État. L'extension de la Compagnie avait fait monter ses actions, qui atteignirent 5000 livres. La concession de la ferme fut, dit Forbonnais, « l'espèce d'enchantement qui enivra en quelque sorte toute la nation ». — Law saisit l'occasion pour émettre, en plusieurs fois, 300 000 actions à 5000 livres. Les 1500 millions ainsi obtenus devaient servir à payer la dette de l'État, moyennant un intérêt de 45 millions que le Trésor verserait annuellement à la Compagnie.

L'agiotage. — A la fin de novembre 1719, le prix des actions était monté jusqu'à 15000, à 18000 livres. Ce fut l'époque la plus brillante du système. L'agiotage était la passion universelle. Law était assiégé chez lui par les souscripteurs. La Banque s'était établie rue Quincampoix. Là s'engouffrait la foule bruyante et frénétique des « mississippiens ». Un poste de douze hommes veillait sans cesse à la sécurité des négociants. La nuit, la rue était fermée aux deux extrémités par des grilles. Toutes les maisons et appartements y avaient été convertis en bureaux. Un savetier gagna 200 livres par jour en transformant ainsi son échoppe. On prêtait des fonds à l'heure et à un intérêt inouï. On vit des gens gagner un million en un jour.

Law méditait d'importantes réformes pour le bien public. Il fit commencer de grands travaux, réduisit les droits sur les denrées à l'entrée de Paris, racheta des offices inutiles. Il voulait substituer aux impôts une taxe unique sur le capital et rembourser aux officiers le prix de leurs charges. Le 5 janvier 1720, le Régent le nomma contrôleur général, après qu'il eut été converti au catholicisme par l'abbé de Tencin.

Débâcle du système. — Cette prospérité était factice. Le 30 décembre 1719, l'assemblée des actionnaires de la Compagnie régla le dividende des actions à 40 p. 4)/0 sur le prix primitif; c'était 2 p. 0/0 à peine pour ceux qui les avaient payées 10000 livres. Aussitôt la baisse commença. Les clairvoyants s'empressèrent de « réaliser ». Law crut pouvoir maintenir le cours par voie de contrainte. Il déprécia la monnaie par d'incessantes variations. Le cours des espèces changea quatorze fois en 1720. Il fut défendu de garder plus de 500 livres en numéraire et de payer autrement qu'en papier les sommes supérieures à 100 livres. Chaque émission d'actions avait nécessité la production de valeurs d'échange, c'est-à-dire de billets. Law commit la faute d'en fabriquer en nombre excessif. Au 1^{er} mai 1720, leur circulation atteignait 2 milliards et demi. Une autre erreur fut de confondre billets et actions et de vouloir donner à celles-ci une valeur (*ix*e, au lieu de les laisser descendre à leur prix véritable. Le 23 février 1720, le roi avait remis à la Compagnie l'administration de la Banque. Le public fut admis à convertir, au prix de

9000 livres, les actions en billets et réciproquement. Les actions se maintinrent, mais les billets baissèrent de moitié. L'inquiétude se répandit. Le 22 mars, un meurtre ayant été commis rue Quincampoix par le comte de Horn qui assassina un courtier pour le voler, Law fit fermer les grilles et interdit l'agio-tage. Mais rien ne put rassurer les « réalisateurs ». Le Régent se résolut à proclamer la faillite. Les actions et les billets devaient être réduits progressivement jusqu'au 1^{er} décembre : alors celles-là ne vaudraient plus que 5000 livres, ceux-ci la moitié de leur valeur présente (arrêté du 21 mai 1720). « Le vacarme, dit Saint-Simon, fut épouvantable. » Des placards annonçaient une nouvelle Saint-Barthélémy. Le gouvernement consentit alors à rapporter l'édit concernant les billets. Law quitta le contrôle général, mais il garda l'administration de la Banque et de la Compagnie. Les bureaux de la Banque, fermés après le 21 mai, rouvrirent le 1^{er} juin pour quelques jours, puis, le 17 juillet, se fermèrent définitivement. Ce jour-là, dès trois heures du matin, une multitude énorme envahit la rue Vivienne; seize personnes périrent étouffées. Il y eut un commencement d'émeute. Le Parlement complotait de faire enlever le roi et de le déclarer majeur. Il fut exilé à Pontoise (21 juillet 1720). Un arrêt du 10 octobre supprima le cours forcé des billets. Il en avait été fabriqué à cette date pour plus de 3 milliards. Les comptes en banque furent réduits avec trois quarts de perte. Le nombre des actions de la Compagnie avait été fixé à 250 000. Les conditions onéreuses et vexatoires imposées aux actionnaires poussèrent les détenteurs à vendre à tout prix. Les actions tombèrent à 2000 livres en billets et 200 en espèces. Le crédit n'existait plus. Le Régent se résigna enfin à sacrifier l'auteur du système. Le 12 décembre, Le Pelletier de La Houssaye fut nommé contrôleur général. Le 14, Law partait pour Bruxelles. De là, il se rendit à Venise, où il mourut en 1729. Il ne lui était presque rien resté de la richesse acquise; après son départ, les terres achetées par lui en France avaient été confisquées.

La liquidation. — Les frères Pâris, un moment exilés, furent chargés d'un nouveau *visa*. Les arrêts du 26 janvier 1721 prescrivirent un recensement général de toutes les fortunes de

France. Les notaires reçurent l'ordre de produire des extraits de tous les actes relatifs aux mutations de propriétés du 1^{er} juillet au 31 décembre 1719. La somme totale des effets présentés s'éleva à 2 milliards 222 millions, qui furent réduits à 1 milliard 676, dont l'intérêt fut réglé à 2 1/2 p. 0/0; mais tout ce qui avait été échangé contre des actions était définitivement perdu. Ainsi la dette publique de 1715 était diminuée, en capital, de 356 millions; en intérêts, de près de moitié. L'État ne fut plus chargé que d'environ 40 millions par an, plus 3 millions de revenus abandonnés à la Compagnie des Indes. Enfin un arrêt du 29 juillet 1721 mit une imposition forcée sur ceux qui avaient fait des fortunes excessives. Le Conseil dressa une liste de 180 personnes, qui furent taxées en bloc à 108 millions. C'était comme une nouvelle Chambre de justice. La Compagnie fut réorganisée en 1723. En 1725, elle fut déchargée de toute opération de banque et réduite à un rôle purement commercial.

Conséquences du système; les mœurs de la Régence.

— Law avait révélé à la France la puissance du crédit, qui stimula la vie industrielle et commerciale. Mais la débâcle finale compromit l'idée pratique du système et retarda la fondation d'une banque d'État. Cette crise n'atteignit guère la richesse publique, ni, en définitive, la valeur des métaux précieux, ni le prix de la vie. Mais elle déplaça les fortunes privées, se bornant, dit Saint-Simon, « à mettre le bien de Pierre dans la poche de Jean ». La noblesse recherche l'alliance des parvenus, qui l'associent à leurs opérations financières. Des gentilshommes ruinés se sont libérés avec du papier. Beaucoup, comme Condé, Conti, Bourbon, ont réalisé des gains considérables. Il en est qui se firent accapareurs de marchandises. Des partisans et des nobles la contagion se communiqua au gros public. La lutte pour l'argent devint l'unique souci; on négligea le travail pour le *jeu*. Duclos a résumé ainsi les résultats de cette révolution économique, la plus grande, selon Michelet, que nous ayons eue avant 1789 : « Le Système enrichit seuls les fripons grands et petits, ruina la classe moyenne en confondant les conditions, corrompt les mœurs et altéra enfin le caractère national. »

La corruption morale et l'irréligion, déjà visibles à la fin du dernier règne, s'étalèrent au grand jour sous la Régence. D'ailleurs l'exemple venait du Régent lui-même. Le cynisme devint un moyen de parvenir, l'effronterie tint lieu de mérite. Le libertinage et la fraude furent érigés en profession reconnue. Des dames de qualité tenaient tripot, adoptaient le négligé dans l'habillement, s'affichaient aux bals de l'Opéra récemment établis. Avec sa population étrangère attirée par le système, Paris, habité par près d'un million de personnes, était, quand Pierre le Grand la visita, la ville la plus vivante de l'Europe. Ses théâtres regorgeaient de spectateurs. L'opinion publique commençait à se former dans les cafés et les salons. L'abbé Alary et Bolingbroke fondaient, place Vendôme, le club de l'Entresol. Les *Philippiques* de Lagrange-Chancel stigmatisaient les vices du Régent et de sa fille, la duchesse de Berry. « Tout se tournait en gaieté et en plaisanterie, dit Voltaire; c'était le même esprit que du temps de la Fronde, à la guerre civile près. »

La peste de Marseille. — La Provence fut désolée en 1720 par un épouvantable fléau. La peste, venue d'Orient, éclata le 8 juillet à Marseille. Privée de communications avec le dehors, la ville fut, en outre, menacée de la famine. Il fallut retenir de force les boulangers et les bouchers. Le maire et les échevins, établis en permanence à l'hôtel de ville, veillèrent aux approvisionnements. Les échevins Estelle et Moustier, le chevalier Rose et de simples particuliers se dévouèrent avec un courage admirable. L'évêque Belzunce, assisté par les Oratoriens, organisa des quêtes et secourut les malades. Le fléau ne disparut qu'au bout de cinq mois, après avoir fait 40 000 victimes. Il frappa Aix et Arles, pénétra dans le Comtat et jusqu'en Languedoc. Le parlement et le commandant d'Aix émigrèrent, mais le premier consul, le père de Vauvenargues, resta à son poste, ce qui lui valut le marquisat. A l'épidémie succéda la disette. Les fermiers généraux donnèrent 3 millions pour venir en aide aux malheureux.

Majorité du roi : le duc d'Orléans premier ministre. — La majorité de Louis XV fut proclamée le 49 février 1723:

il avait été sacré à Reims le 25 octobre précédent et ramené de Paris à Versailles. Dubois, comblé de titres et d'honneurs, archevêque de Cambrai, cardinal, membre de l'Académie française, président de l'assemblée du clergé, s'était fait nommer premier ministre le 22 août 1722. Il mourut juste un an après (23 août 1723). Le duc d'Orléans ne dédaigna pas de lui succéder, mais sa santé était déjà très ébranlée. Trois mois après, le 2 décembre, il fut frappé d'apoplexie. Le précepteur de Louis XV, l'abbé Fleury, ambitionnait le pouvoir, mais il crut bon d'attendre et de s'effacer alors devant un prince du sang. Se réservant seulement la feuille des bénéfices, il désigna le duc de Bourbon, espérant bien le dominer.

Le duc de Bourbon et M^{me} de Prie. — Le duc de Bourbon, arrière-petit-fils du grand Condé, avait été chef du Conseil de Régence, lieutenant général des armées du roi et surintendant de l'éducation de Louis XV après la disgrâce des légitimés. Agé alors de trente et un ans, il avait le visage dur et déplaisant, l'esprit borné, le caractère obstiné et orgueilleux. S'occupant fort peu de politique, il avait pris une part très active aux spéculations financières. Il fut conquis par les charmes de la belle marquise de Prie, qui exerça sur lui un empire absolu. Fille d'un traitant qui avait eu maille à partir avec la Chambre de justice, elle avait épousé l'ambassadeur de France à Turin, où elle prit le ton et les manières du grand monde. Séparée de son mari en 1719, devenue la maîtresse du duc de Bourbon, elle participa aux bénéfices puis à la fortune politique de son amant. Elle eut sa cour, ses favoris, son conseil intime composé de ses protégés, les frères Paris. Le plus jeune, Duverney, dirigea les finances.

Affaires financières. — Le « don de joyeux avènement » fut rétabli, après le mariage de Louis XV. Le duc de Bourbon créa l'impôt du *cinquantième*, qui devait être levé en nature, pendant douze ans, sur les produits agricoles et industriels, sans exemption de privilège. L'assemblée du clergé refusa de le payer. Un autre édit, rapporté plus tard, privait du droit de vote tous les conseillers n'ayant pas dix ans d'exercice. Ces édits furent imposés d'autorité dans un lit de justice, le 8 juin 1725. La

famine se faisait alors sentir. On accusait le premier ministre et sa maîtresse de spéculer sur les grains. Il y eut des émeutes dans plusieurs villes. Le 14 juillet 1725, dans le faubourg Saint-Antoine, les boutiques des boulangers furent pillées. Le gouvernement ouvrit des ateliers et des asiles, proscrivit la mendicité, défendit de bâtir de nouvelles maisons dans la ville et les faubourgs.

Persécution religieuse¹. — Les ordonnances de Louis XIV contre les protestants subsistaient toujours, mais on avait cessé de les appliquer régulièrement. Plusieurs prélats, surtout le fougueux archevêque de Rouen, Lavergne de Tressan, qui convoitait le chapeau de cardinal, déterminèrent le duc de Bourbon et Fleury à les remettre en vigueur. La déclaration du 14 mai 1724 interdit à nouveau les assemblées, ordonna de faire baptiser les enfants, exclut les calvinistes de toute fonction, rétablit les anciennes peines, défendit la sortie du royaume. L'émigration, qu'on voulait empêcher, recommença. La Suède offrit asile aux réfugiés. Le gouvernement dut accorder la liberté du culte aux Alsaciens et aux étrangers établis à Paris et à Lyon-

Louis XV : éducation et caractère. — Au moment de son mariage (1725), Louis XV avait seize ans. « Il était réputé, dit le duc de Richelieu, le plus bel adolescent de son royaume. » On admirait sa noblesse et sa grâce. Il avait été longtemps frêle et maladif avec un air pâle et mélancolique. On craignit plusieurs fois pour sa vie; aussi redoutait-on de le fatiguer par l'étude, qu'il avait en aversion. Au contraire, il montrait des dispositions pour tous les exercices du corps et excellait dans la danse. Renfermé et silencieux, il rappelait Louis XIII, avec ses manières sauvages et farouches, se livrait envers les personnes de son entourage à des plaisanteries méchantes et cruelles. Sa gouvernante, M^m⁰ de Ventadour, cultiva son orgueil. Le duc de Villeroy, par ses flatteries de vieux courtisan, ne développa que son égoïsme et ne lui enseigna que la science de l'étiquette. Fleury l'enchaîna par la crainte de Dieu et de l'enfer à la pratique étroite de ses devoirs religieux. Personne ne lui enseigna le

1. Voir ci-dessous, p. 842.

« métier de roi ». L'expérience lui manqua pour l'acquérir. A l'âge où Louis XIV entendait gronder la Fronde ou revenait assiéger la capitale, son successeur se voyait l'idole des Parisiens. Gâté par la fortune, il se contenta de subir sa royale destinée, sans manifester comme son aïeul l'ambition et la volonté de gouverner. La chasse était son unique passion. Le reste l'ennuyait. Il ne s'attachait à rien ni à personne. Son précepteur Fleury était le seul à qui il s'ouvrit.

Disgrâce du duc de Bourbon. — Le duc de Bourbon, jaloux, voulut communiquer librement avec Louis XV et réussit à le voir chez la reine, qui s'était prêtée à ses desseins. Un jour que le roi et le ministre étaient ensemble, Fleury attendit deux heures sans être introduit. Il quitta la cour et se retira dans sa campagne d'Issy. Louis XV, très contrarié, rappela son précepteur (décembre 1725). Celui-ci exigea l'éloignement de M^{mo} de Prie et de Duverney. N'ayant pu l'obtenir du duc de Bourbon, le roi usa d'autorité. Le 11 juin 1726, le duc reçut l'ordre de se retirer à Chantilly. La marquise fut exilée dans sa terre de Courbépine en Normandie, où elle mourut en 1727.

Fleury : ses antécédents; son caractère. — Une déclaration publique annonça que le roi n'aurait plus de premier ministre. Fleury se contenta du chapeau de cardinal. En réalité, il fut le chef du gouvernement. Ce vieillard de soixante-douze ans était parvenu lentement à cette haute fortune, par son habileté, son tact, ses manières insinuantes et « patelines ». Aumônier de la reine, puis de Louis XIV, qui le goûtait peu, il avait obtenu en 1698 l'évêché de Fréjus. En 1715, le duc et la duchesse du Maine le firent nommer précepteur de Louis XV. Dès lors il se rendit le confident écouté et nécessaire, évitant de se compromettre et affectant de se tenir à l'écart, ayant su, dit Duclos, « apprivoiser l'envie ». Esprit froid et calme, il n'aimait pas les faiseurs de systèmes : « Quand donc, aurait-il dit, nous donnera-t-on du bon sens, en échange de bel esprit? » Arrivé au pouvoir, il sut faire prévaloir sa volonté. Il affranchit les biens ecclésiastiques de l'impôt du *cinquantième*, qui fut supprimé complètement au mois de juillet 1724. Secondé, aux finances, par le contrôleur général Orry, il rendit la monnaie invariable, mais annula 27 millions d'arriérés, retrancha des

rentes viagères, supprima les petites rentes perpétuelles (novembre 1726). Plus tard, en 1728, il rétablit les rentes inférieures à 300 livres et celles qui appartenaient aux créanciers les plus pauvres. Il avait pour but Tordre et la paix; la paix fut troublée à l'intérieur par les querelles religieuses.

BIBLIOGRAPHIE

Document». — **Isambert**, *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XXI. — *Remontrances du Parlement de Paris au XVII^e siècle*, publ. par Flammermont et Tourneux, 1888-98, 3 vol. (Doc. inéd.). — Pour les *Mémoires de Saint-Simon* et de **Madame**, duchesse d'Orléans, voir t. VI, p. 220-221. — **Buvat**, *Journal de la Régence (1715 à 1722)*, 1865, 2 vol. — **Mathieu Marais**, *Mémoires (1715 à 1737 — les années 1718 et 1719 manquent)*, Paris, 1863-68, 4 vol. — *Journal de Paris*, 1721-27 (dans la *Revue rétrospective*, t. XII-XV). — *Mémoires attribués au chevalier de Piossens*, Amsterdam, 1739; 2^e édit., 1749, 5 vol. — **Barbier**, *Journal historique et anecdotique du règne de Louit XV (1718 à 1763)*, édit. de 1857 (Charpentier), 8 vol. — **D'Argenson**, *Journal et Mémoires (pér. 1730-1767)*, édit. Rathery, Paris, 1859-67, 9 vol. in-8 (Soc. Hist. Fr.). — **Noailles**, *Mémoires rédigés par l'abbé Millot* (coll. Petitot et Michaud). — **ViUars**, *Mémoires*, édit. de la Soc. Hist. Fr., par Vogüé. Paris, 1885-87, 2 vol. in-8. — **Duclos**, *Mémoires secrets* (coll. Michaud et Pouj., 2^e sér., t. X). — **Staal-Delaunay**, *Mémoires*, 1835, 4 vol. — **Hénault** (le Président), *Mémoires*, 1854. — **Soulavie**, *Mémoires*, Londres et Paris, 1790-93, 9 vol. — *Boulainvilliers. Mémoires présentés au duc d'Orléans*, La Haye et Amsterdam, 1727, 3 vol. in-fol., 1752, 8 vol. in-12. — **Boisguilbert**, *Le Détail de la France*, éd. Daire, 1843. — **La Grange-Chancel**, *Philippiques*, éd. de Labessade, Paris, 1876.

Livres* — **Du Haut champ**, *Histoire générale et particulière du Visa*, La Haye, 1743, 4 vol.; *Histoire du système des Finances pendant les années 4119 et 1120*, la Haye, 1739, 6 vol. — **Forbonnais**, *Recherches et considérations sur les finances de la France*, Bâle, 1758, 2 vol. in-4. — **Lacretelle**, *Histoire de France pendant le XVIII^e siècle*, 1830, 6 vol. — **Lémontey**, *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV*, 1832, 2 vol. — **Jobex**, *la France sous Louis XV*, 1864-73, 6 vol. — **Michelet**, *Hist. de France*, t. XIV. — **Rocquain**, *VEsprit révolutionnaire avant la Révolution*, Paris, 1878. — **Aubertin**, *l'Esprit public au XVI^e siècle*, 1872. — **Thiers**, *Histoire de Law*, 1858. — **Levasseur**, *Recherches historiques sur le système de Lato*, 1854. — **Winston-Glynn**, *J. Law of Lauriston*, Londres, 1907. — **A. Dubois**, *Précis d'hist. des doctrines économiques*, t. I, 1903. — **Clamageran**, *Hist. de l'impôt en France*, 1866-75, 3 vol. — **Stourm**, *les Finances de l'ancien régime*, 1885, 2 vol. — **Vührer**, *Histoire de la dette publique en France*, 1886, 2 vol. — **A. Vuitry**, *Le Désordre des finances et les excès de la spéculation au commencement du règne de Louis XV*, 1885. — **Fournier de Flaix**, *La réforme de l'impôt en France*, 1885. — **Druon**, *Hist. de l'éducation des princes de la maison des Bourbons de France*, 1897, 2 vol.

CHAPITRE IV

L'EUROPE

Au lendemain des traités d'Utrecht
(1715-1731)

I. — *L'Établissement des Bourbons en Espagne.*

Philippe V et Marie-Louise de Savoie. — On a vu * que, dès que la cour de Versailles eut accepté le testament de Charles II (16 novembre 1700), le duc d'Anjou avait été proclamé roi sans difficulté dans toute l'Espagne. Le 10 avril 1701, il était couronné à Madrid, et la Junte chargée de l'intérim du gouvernement lui remettait ses pouvoirs. Le nouveau souverain avait dix-sept ans et il arrivait au trône sans y avoir été préparé. De tempérament sanguin, comme le Grand Dauphin son père, il subissait d'une façon extraordinaire l'empire de ses sens. La continence prolongée lui donnait des vapeurs comme à une petite-maîtresse et le plongeait dans une noire mélancolie. Alors, la tête vide, le cœur défaillant, persuadé qu'il allait mourir, il se renfermait dans un silence obstiné. Il avait des vertus : la

t. Chapitre rédigé par M. A. Rimbaud, sauf la première section (*Vétablissement des Bourbons en Espagne*), qui est de M. P. Bissonnade.

2. Voir ci-dessus, t. VI, p. 740. Nous n'indiquerons ici que le contre-coup, sur le développement intérieur de l'Espagne, des événements qui ont été exposés dans le chapitre intitulé *In Guerre de la succession d'Espagne*.

générosité, l'affabilité, la bravoure, qui lui valut le surnom de **Vaillant** (*el Animoso*); il aimait la vérité et la justice. **Mais** il lui manquait les talents nécessaires pour régner. Élevé dans une dépendance aveugle du duc de Bourgogne, son aîné, il était fait pour obéir, non pour commander. D'un caractère timide, presque sauvage, d'un esprit lent et irrésolu, d'une élocution désagréable et pénible, il éprouvait pour les affaires une répulsion invincible. Dès qu'il fut marié, il négligea tout, ne se levant qu'à onze heures, allant à son Conseil « comme un écolier à son thème » (Louville), distrait à ce point qu'à l'issue il avait tout oublié, muet et emprunté aux réceptions, toujours ennuyé et ennuyeux, hors de sa chambre à coucher ou de son oratoire. Au fond, il n'eut que deux passions : la peur de l'enfer et l'amour du sexe. « Avec un prie-Dieu et une femme », disait le cynique Alberoni, il oubliait l'existence du monde extérieur. Aussi devait-il être toute sa vie ce qu'il fut à ses débuts : un enfant paresseux, sensuel et dévot. Une caricature spirituelle le représenta dès lors sous les traits qu'il garda toujours, ceux d'un marmot tenu à la lisière par ses ministres, qui lui disent : « Va, petit, va! puisqu'on te l'ordonne. » Il subit surtout l'ascendant de la reine, Marie-Louise de Savoie, qu'il avait épousée à la fin de 1701. Elle avait à peine quatorze ans, mais beaucoup de beauté, de vivacité et d'esprit, et une précocité d'intelligence étonnante. Elle n'aimait rien en dehors de la politique, « intrépide poupée qui dissertait » comme un homme d'État; elle gouverna son mari au point de le réduire à une sorte d'esclavage. Au moindre mot, emportée, « s'échappant en propos salés, et en un torrent d'éloquence et de passion » (Michelet), elle mata ses rares échappées d'indépendance, tombant sur lui au besoin à poings fermés, ou le jetant, quand il résistait, au bas de son lit, et l'envoyant grelotter la nuit dans un fauteuil. D'ailleurs passionnée, active, capable d'héroïsme, elle excita parmi les Espagnols des dévouements chevaleresques et acquit autant de popularité que son époux en avait peu.

Le gouvernement français en Espagne. — L'un et l'autre, inexpérimentés et sentant leur insuffisance, sollicitèrent et acceptèrent la direction d'une volonté supérieure, celle

du « grand roi ». Louis XIV se crut de taille à relever et à gouverner en même temps sa monarchie et celle de son petit-fils. Son orgueil ne jugeait pas la tâche impossible. Tout le poussait à l'assumer : la soumission enfantine de Philippe V, qui se déclarait « prêt à lui obéir en tout », les flatteries des grands d'Espagne, qui rassuraient « que le bonheur de leur pays dépendait de lui », les conseils de ses ministres, qui le croyaient seul capable de régénérer l'empire espagnol décrépiti. Aussi pendant neuf ans gouverna-t-il l'Espagne, réglant jusque dans les plus minces détails les affaires de ce pays, agissant directement sur son petit-fils par une correspondance journalière, et indirectement par les suggestions des agents français qu'il plaça auprès de lui. Il conseillait, il commandait, il agissait, et sa décision était regardée comme un ordre absolu.

La principale dépositaire de ses plans fut la princesse des Ursins, que l'on appela le « lieutenant » de M^{mo} de Maintenon. Fille du duc de La Trémoille, veuve en premières noces du prince de Chalais, mariée ensuite à Flavio Orsini, duc de Bracciano (prince romain et grand d'Espagne), elle avait eu occasion de seconder à Rome l'action de la politique française dans l'affaire de la Succession. C'est ce qui lui valut, en 1701, le poste de *camarera-mayor* de la reine d'Espagne. Elle avait alors près de soixante ans, un extérieur séduisant et majestueux, « des yeux bleus qui disaient tout, une taille parfaite, une belle gorge, et un visage qui sans beauté était pourtant charmant » (Saint-Simon). Elle possédait l'expérience d'une grande dame qui avait beaucoup vu, beaucoup intrigué, et beaucoup vécu. Sa coquetterie fieffée, qui lui faisait marier la parure avec les cheveux blancs et qui la livrait à la domination d'un écuyer de petite naissance, d'Aubigny, qu'elle osa loger au palais avec elle, passait inaperçue, dissimulée sous des qualités supérieures. D'une finesse extrême d'esprit, d'une fécondité intarissable d'invention, d'une énergie et d'un sang-froid rares, peu embarrassée par les scrupules, elle mit au service de la politique française et de sa propre ambition les ressources d'un talent que ses contemporains prirent pour du génie. Le charme de sa conversation, la discrétion de ses manières, lui donnèrent, plus encore que son

intelligence, un crédit sans bornes auprès du couple royal, dont elle fut le Mentor. Elle était partout présente et indispensable : le jour, aux audiences et au Conseil, où elle assistait avec la reine; le soir, dans l'appartement du roi, où elle apportait (c'est elle-même qui le raconte) « l'épée de Sa Majesté d'une main, le pot de chambre et la lampe de l'autre » ; le matin, où elle venait tirer les rideaux du lit conjugal et offrir aux deux époux leurs pantoufles. Cette familiarité, voulue, recherchée, favorisait la domination qu'elle exerça, et qui, pendant quatorze ans, fut souveraine.

En confiant à la princesse la principale autorité, Louis XIV avait commis la faute de lui donner des auxiliaires qui se firent les surveillants de la favorite. Les ambassadeurs, Marsin, le cardinal et l'abbé d'Estrées, le duc de Gramont, la plupart admis au Conseil secret, les généraux tels que le raide et sec Berwick, les simples confidents, comme le spirituel marquis de Louville, ami d'enfance de Philippe V, tentèrent de ruiner la puissance de la *camarera-mayor*, et troublèrent le palais de leurs divisions pendant quatre ans. Louis XIV dut les rappeler tour à tour et finit par ordonner à la princesse des Ursins de revenir en France (1704).

L'anarchie : impopularité et détresse du gouvernement. — Ce système de gouvernement perpétua l'anarchie qui existait déjà à la mort de Charles II. Il rendit les Français impopulaires, et le jeune roi avec eux. Les grands se plainquirent de la dépendance où l'on tenait leur prince et les Espagnols eux-mêmes. Le cardinal Porto-Carrero, vieillard opiniâtre et d'esprit médiocre, qui s'était imaginé pouvoir jouer le rôle d'un premier ministre, avec son confident, don Manuel Arias, archevêque de Séville et président de Castille, se vit avec dépit relégué au second plan. Tous deux se retirèrent le cœur ulcéré (1703-1704). On n'admit au *Despacho* que le secrétaire d'État Ubilla, à cause de son expérience, et deux grands d'Espagne, le duc de Médina-Sidonia et le comte de San-Esteban, à cause de leur docilité. Les hautes classes redoutaient la réforme des abus dont elles vivaient et reprochaient à leur roi de distribuer aux étrangers les emplois supérieurs. Les agents français, qui envahissaient tout,

se faisaient détester en traitant l'Espagne avec le sans-gêne de conquérants. Ils montraient à l'égard des Espagnols une hauteur insultante, raillant l'ignorance, « l'ignoble paresse », la bassesse des grands et du peuple. Ils semblaient prendre plaisir à étaler les plaies de la monarchie, à signaler bruyamment les abus, à détruire ou à insulter les coutumes les plus chères au cœur de la nation. Des bandes d'aventuriers et d'aventurières, de financiers et de trafiquants véreux, d'espions et d'espionnes, s'étaient abattues sur l'Espagne, cherchaient à l'exploiter, et contribuaient à l'impopularité croissante du nom français. Rendus impuissants par leurs divisions, les agents de la cour de Versailles hasardaient quelques réformes hâtives pour les retirer aussitôt, et laissaient le désordre s'aggraver. La réduction des pensions et des grâces, la suppression d'une partie des charges du palais irritaient la noblesse, orgueilleuse et pauvre. Les villes et les corporations se plaignaient de l'accroissement des impôts. Le gaspillage continuait; en 1703, on accusa le cardinal d'Estrées d'avoir dissipé l'argent de la flotte. Le Trésor était vide : le roi et la reine paraissaient en public avec les livrées et toute la défroque usée de l'ancienne cour; ils devaient réduire jusqu'à leur lable; leurs domestiques et leurs gardes mendiaient dans les rues comme au temps de Charles 11. H n'y avait ni vaisseaux ni troupes; à peine put-on réunir 2000 hommes en 1702 pour l'expédition d'Italie. Les forteresses à demi démantelées n'avaient que des garnisons ridicules : ainsi on devait perdre Gibraltar. Les soldats sans argent, sans armes, sans vêtement, désertaient à l'envi, et la France devait défendre avec ses flottes et ses armées l'immense étendue de l'empire espagnol. Aussi les désastres commençaient-ils : descente de l'ennemi en Andalousie et perte des galions de Vigo (1702); défection du duc de Savoie et du roi de Portugal (1703); prise de Gibraltar par les Anglais(1704)¹. Les circonstances ne furent jamais plus favorables au tendant autrichien qu'à ce moment. Partout, même dans les Castilles, il avait des partisans parmi les grands et le clergé régulier.

1. Voir ci-dessus t. VI, p. 740 et suiv.

Une partie de l'aristocratie, attachée aux Habsbourg par tradition de famille ou par ambition, mécontente d'être éloignée de ses emplois, attendait avec impatience l'arrivée de l'archiduc. La reine douairière, exilée à Tolède, l'*almirante* de Gastille, le comte d'Oropesa, tous deux anciens ministres, le marquis de Leganès, héritier des grands biens des Guzman, le comte de Galve, frère du duc de l'Infanlado et gendre du duc d'Albe, le grand-inquisiteur Mendoza, étaient à la tête de la faction autrichienne. De leur côté, les moines, jusque-là en possession des hautes dignités ecclésiastiques et redoutant d'en être dépossédés au profit du clergé séculier, imbus des maximes théocratiques et craignant l'application des théories gallicanes, travaillaient sourdement d'abord, puis ouvertement, contre les Français, qu'ils représentaient comme des hérétiques et qu'ils poursuivaient de leurs pamphlets, allant jusqu'à refuser l'absolution aux partisans de Philippe V. Plus dangereuses encore étaient les dispositions des provinces de la couronne d'Aragon : Aragon, Catalogne, Valence, Baléares. Elles appréhendaient, avec un prince pénétré des idées absolutistes et unitaires de la cour de France, la suppression de leur autonomie politique et administrative et surtout de leurs privilèges financiers. La plus grande partie de la noblesse, le haut clergé et le bas clergé castillan, la masse du peuple des Castilles, constituaient le seul appui solide qui restât à la dynastie française. Aussi en 1705 les alliés portèrent-ils tout leur effort du côté des provinces de l'Est, où l'agitation en leur faveur était si grande que, dès 1704, le vice-roi de Catalogne, Velasco, écrivait : « Sans un secours visible du ciel, tout est perdu. » En effet, dès l'apparition de la flotte anglaise, qui débarqua près de Barcelone 8000 hommes avec l'archiduc, les montagnards catalans se soulevaient sous la conduite des moines. En deux mois, toute la Catalogne acclamait « Charles III » ; Barcelone é&t enlevée (août-octobre 1705). Le mouvement d'insurrection se propageait aussitôt avec une extrême rapidité. Une partie de l'Aragon, presque tout le royaume de Valence, Murcie, les Baléares se prononçaient en faveur de l'archiduc. En Castille même un Minime essayait de soulever Grenade, et à Madrid un com-

plot, dont le chef était Leganès, se formait pour enlever Philippe V. Le retour en Espagne de la princesse des Ursins, investie de la direction absolue du pouvoir, les efforts d'Orry et d'Amelot, ses lieutenants, les secours qu'envoya Louis XIV, tout fut d'abord impuissant à arrêter les progrès du prétendant. Philippe s'était mis à la tête de son armée, résolu, suivant le conseil de son aïeul, « à perdre la vie plutôt que d'abandonner sa couronne ». Il échouait au siège de Barcelone et se voyait forcé de se réfugier en France (avril-mai 1706), tandis que les Anglo-Portugais prenaient Alcantara et Salamanque, puis entraient à Madrid, où ils proclamaient Charles III (juin).

Mouvement national en Castille en faveur de Philippe V. — La situation semblait désespérée. On délibéra à Versailles pour savoir s'il ne conviendrait pas d'envoyer Philippe V régner en Amérique. La fermeté du roi d'Espagne et de son entourage et surtout le dévouement des Castillans sauvèrent la couronne des Bourbons menacée. Philippe lui-même, soutenu parja chaude vaillance de sa femme Marie-Louise et par la froide résolution de la princesse des Ursins, revint en toute hâte à Burgos et écrivit à son aïeul ces belles paroles : « Votre petit-fils sait ce qu'il doit à votre sang et à lui-même, et il répandra jusqu'à la dernière goutte de son sang devant que d'abandonner le trône où, après Dieu, vous l'avez placé. » La ferme résolution du roi fut secondée par l'héroïque attachement, de son peuple. La plupart des grands, jugeant la cause de leur prince compromise, s'étaient ralliés à l'archiduc ou se retiraient dans leurs terres pour y attendre les événements. Le, salut vint d où on l'attendait le moins : de la petite noblesse, du clergé, du peuple surtout, qui soutint la couronne de Philippe V par orgueil national, par haine des Aragonais et des Catalans, pour maintenir l'honneur et la suprématie des Castilles. Secouant leur inertie fataliste, hidalgos, prêtres, artisans, paysans, se soulevèrent contre le roi que voulaient leur imposer les provinces du Nord, le mauvais voisin de Portugal et les Anglais hérétiques. A Madrid, la foule cria : « Vive Philippe ! » quand on proclama l'archiduc, et assomma quelques Val en riens qui avaient acclamé Charles III. La nuit, les soldats ennemis étaient poignardés dans

les rues. Les courtisanes infectaient le camp anglo-portugais de terribles maladies, contribuant ainsi, raconte le crédule marquis de Saint-Philippe, à la défense nationale. Les villes voisines, Tolède, Ségovie, Valladolid, chassaient ou massiacraient leurs garnisons. Dans les campagnes, la guerrilla s'organisait. les paysans arrêtaient les grands seigneurs traîtres à leur roi, interceptaient les convois, égorgaient les fourriers. Dans la Manche, les habitants envoyaient à Burgos les blés que les alliés leur avaient achetés et l'argent qu'on leur avait donné. Partout les milices prenaient les armes. Les vivres, les vêtements, les dons en espèces ou en nature affluaient au camp français : en quelques jours, la reine recevait 200000 écus; un curé de village apportait 120 pistoles, autant qu'il y avait de maisons dans sa paroisse. L'élan fut prodigieux. Le froid Amelot s'écriait : « Je n'aurais jamais cru ce que je vois des peuples de Castille! » Et la reine ajoutait : « Après Dieu, c'est à nos peuples que nous devons notre couronne. » En effet, les alliés, isolés et affamés dans un pays hostile, évacuèrent Madrid et se retirèrent dans le royaume de Valence. De grands succès, tel que celui d'Almanza (25 avril 1707), suivirent cette crise.

L'ère des difficultés était loin cependant d'être close. La diplomatie allait menacer la couronne que les armes semblaient assurer à Philippe V. Le roi de France succombait à la tâche. Pour sauver son royaume menacé, il se voyait contraint d'abandonner celui de son petit-fils. D'ailleurs, l'Espagne perdait à ce moment même ses possessions extérieures : Italie, Pays-Bas, Sardaigne, Minorque. Louis XIV, en 1708 et 1709, offrit d'abandonner à l'archiduc la monarchie espagnole, réservant seulement à son petit-fils une compensation en Italie. Mais il espérait encore obtenir de la coalition une solution moins défavorable, et lui faire accepter la candidature du duc de Savoie ou même celle du duc d'Orléans, qui avait contribué à la reconquête de l'Aragon et du royaume de Valence. Celui-ci, de l'aveu secret du roi de France, tentait d'attirer dans son parti les grands, les généraux, l'Anglais Stanhope, commandant de l'armée alliée en Catalogne. Ces négociations et ces intrigues, les unes publiques, les autres soupçonnées, causaient à Madrid une irritation

profonde. Philippe, à son tour, essaya de négocier directement avec les Hollandais. Il invitait, après une scène violente, le duc d'Orléans à se retirer en France et arrêtait ses agents, Flotte et de Régnault, qui restèrent dans les cachots de Ségovie jusqu'en 1715. Il annonçait hautement « qu'il mourrait à la tête de ses troupes en défendant ses États plutôt que de les abandonner lâchement ». Il excitait l'enthousiasme des Castillans en chassant les Français. Les exigences des alliés à Gertruydenberg (mars 1710) amenèrent seules un rapprochement entre les deux rois. Déjà, les Castilies, emportées par leur zèle chevaleresque, renouelaient leur élan de 1706, avec plus d'unanimité. La noblesse, le clergé, les villes, les campagnes luttaient de générosité. Philippe V avait pu mettre sur pied 50 à 60000 hommes de troupes espagnoles. Mais elles manquaient de solidité. Après les défaites d'Almenara (27 juillet) et de Saragosse (19 août), le roi d'Espagne vit, pour la seconde fois, les alliés entrer à Madrid et « Charles III » y triompher en personne, parmi les manifestations hostiles des habitants (l'archiduc, s'étant retiré à trois lieues de Madrid, au Prado, manqua d'y être enlevé). Louis XIV conseillait à son petit-fils d'abdiquer, en échange d'une compensation. Philippe V refusa d'abandonner le peuple qui s'était dévoué pour lui et qui se soulevait de nouveau en sa faveur. C'est alors que les alliés furent battus à Brihuega (10 décembre) et à Villaviciosa (11 décembre). Sauf une partie de la Catalogne, toute la Péninsule reconnut le roi victorieux.

Déclin de l'influence française : les Italiens à la tête du gouvernement. — La situation extérieure se modifiait aussi par le rapprochement entre l'Angleterre et la France (1711). La paix ne pouvait être conclue qu'à deux conditions : la renonciation de Philippe V à la couronne de France, et le démembrement de l'empire espagnol. Philippe opposa à ces demandes une résistance désespérée : son ambition souffrait, et l'orgueil national saignait de voir détruire l'édifice élevé par Charles-Quint et Philippe II. Mais il avait besoin des secours de son aïeul pour réduire la Catalogne et les Baléares. Il dut céder à contre-cœur, d'abord en renonçant à ses droits à la couronne

de France (juin-novembre 1712), puis en sacrifiant, aux traités d'Utrecht (1713), l'Italie et les Pays-Bas. Il put alors obtenir le retrait des troupes autrichiennes et anglaises, et achever, avec l'aide de l'armée française, la soumission de la Catalogne. Les Catalans comptaient sur les secours de l'Empereur, qui avait promis de ne pas les abandonner. Ils s'organisèrent en république, refusèrent l'amnistie personnelle qu'on leur offrait, osèrent déclarer la guerre au « duc d'Anjou » (juillet 1713). Quoique abandonnés par Charles VI au traité de Rastadt, ils opposèrent à l'armée de Berwick une résistance acharnée. Il fallut plus de deux mois d'un siège meurtrier, couronné par un assaut de deux jours, où périrent 6000 assiégés, parmi lesquels 543 prêtres, pour forcer Barcelone à se soumettre (12 septembre 1714). Moins d'un an après, d'Asfeld occupait les Baléares (juillet 1715), et toute l'Espagne reconnaissait Philippe V.

La France, qui avait aidé ce prince à conserver sa couronne, ne devait pas recueillir le fruit de ses sacrifices. L'influence française, depuis 1711, ne cessa de décliner. Philippe V ne pardonnait pas à son aïeul la renonciation qu'il lui avait imposée et le démembrement de la monarchie. « Semblable à un plaideur qui a perdu son procès et qui s'en prend à ses juges », disait le diplomate Bonnac, il ne pouvait déguiser sa méfiance à l'égard de la France et parlait de se jeter dans les bras des Anglais. La princesse des Ursins, jusque-là fidèle à la cause française, l'abandonnait, mécontente de ce que le roi de France avait voulu donner pour ministre à son petit-fils un cardinal italien qui eût consenti aux sacrifices exigés par les alliés, et surtout furieuse de n'avoir pu obtenir pour elle-même, avec l'appui de Louis XIV, le Luxembourg ou le Limbourg. Elle essaya de gouverner avec une *camarilla* composée de quelques Français dévoués à sa personne et surtout de Flamands et de Napolitains. Le roi d'Espagne, toujours faible, subissait sa domination. La mort de la reine Marie-Louise (14 février 1714) livrait toute l'autorité à la favorite. Celle-ci accaparait le souverain dans son palais, entraînait à toute heure dans son appartement, affectait de l'accompagner partout. Les uns l'accusaient

de songer à se **faire** épouser, les autres de vouloir donner une maîtresse au roi, pour mieux le gouverner par elle. Sa dictature la rendit impopulaire; ses réformes déchaînèrent contre elle des haines implacables. Louis **XIV** essaya de **lui** opposer le cardinal del Giudice, grand-inquisiteur. Elle le fit exiler.

La disgrâce de la favorite vint de la nouvelle reine, Élisabeth Farnèse. Elle comptait trouver en elle une créature docile. Mais la reine, d'un caractère hautain et emporté, avertie que la *catinarera* se disposait « à lui rogner les ongles », congédia la princesse des Ursins après une scène violente à Jadraque près de Guadalajura (25 décembre 1714) et la fit conduire à la frontière. Philippe montra la plus noire ingratitude envers une femme qui avait contribué à sauver sa couronne et qu'il laissa mourir à Rome dans l'abandon (1722). Il livra le pouvoir aux mains d'une coterie d'Italiens que la reine dirigeait, et dont le cardinal del Giudice, gouverneur des infants, et l'abbé Alberoni étaient les membres principaux.

Les réformes : leurs auteurs; leur caractère. — Malgré la guerre et l'incapacité du prince, quelques réformes signalèrent cette période de quinze ans. Elles sont d'importation française. L'initiative en revient à la cour de Versailles, l'exécution à deux Français de talent, Amelot et Orry, placés sous la direction supérieure de M^{me} des Ursins. Amelot de Gournay, diplomate et administrateur aussi instruit qu'habile, légiste froid et énergique sous des dehors courtois et modestes, exerça, sous le titre d'ambassadeur de France, de 1704 à 1709, les fonctions d'un premier ministre. Le temps et les circonstances seules lui manquèrent peut-être pour devenir « le Colbert de l'Espagne ». Son collaborateur Orry, qui dirigea les finances pendant quatorze ans, avait conservé de son origine et de ses débuts l'esprit d'intrigue et de ruse, l'absence de scrupules, la brutalité et la grossièreté. D'abord « rat de cave », ce paysan normand était devenu intendant de la duchesse de Portsmouth, maîtresse de Charles II d'Angleterre, puis s'était poussé dans le monde des « **partisans** » parisiens. Il apportait aux affaires une fécondité inépuisable de combinaisons, une expérience indiscutable, servies par une volonté de fer. Les réformes que ces deux

hommes entreprirent eurent d'ailleurs un caractère technique ; elles ne portèrent guère que sur les institutions administratives, financières et militaires. Ni le gouvernement, ni la société, ni l'état moral et économique de l'Espagne ne se modifièrent sous leur action. Enfin, leur œuvre apparaît, non par leur faute, mais par celle du souverain irrésolu qui gouvernait l'Espagne, empreinte de contradictions et d'incohérence.

Réformes politiques : le despotisme accru. — Dès le début du règne, le programme des ministres français comprenait l'abolition des privilèges politiques des royaumes de la couronne d'Aragon, privilèges qui faisaient obstacle au despotisme, à la centralisation, à l'unité. Ces provinces crurent détourner en se révoltant le coup qui les menaçait. Mais la victoire d'Almanza permit à Amelot de porter la première atteinte à leurs privilèges. Les Pragmatiques du 29 juin et du 29 juillet 1707 abolirent les *fuerçs* des royaumes d'Aragon et de Valence. Ils perdirent leur autonomie politique et judiciaire par la suppression du Conseil d'Aragon, des Cortès, du tribunal du Justicia, et par la création des deux Audiencias royales de Saragosse et de Valence, dont les membres étaient nommés par le roi. Les corregidors, comme en Castille, gouvernèrent les villes et les bourgs. Les impôts castillans furent introduits dans les deux royaumes ; on confia la direction financière à un administrateur général et à une Junte du Trésor, dont la nomination appartenait au souverain. A leur tour, en 1714, la Catalogne et les Baléares furent privées de leur indépendance. Les Pragmatiques du 29 novembre 1715 et du 16 janvier 1716 abolirent leurs Corlès, leur Députation, le Conseil des Cent à Barcelone, les conseils de jurats dans les autres villes, les viguiers, bayles et sous-bayles. Le vice-roi et les Audiencias royales de Barcelone et de Majorque reçurent l'administration politique et judiciaire. Une corporation de 24 regidors dans la métropole catalane, de 8 dans les autres cîlés, et les corregidors, tous délégués du prince ou de l'Audience, eurent les attributions municipales, mais ne purent rien décider sans une autorisation supérieure. Le port d'armes fut interdit, les impôts castillans étendus à la principauté et aux îles, et un intendant

des finances investi de la juridiction financière. L'unité nationale, le pouvoir royal y gagnèrent. Mais l'esprit de particularisme (régionalisme) survécut et survit encore. Les *fueros* des Provinces Basques et de la Navarre restèrent seuls intacts.

En dépit des maximes françaises, le pouvoir des hautes classes, c'est-à-dire de la grandesse et de l'Église, ne fut nullement diminué. La politique de la nouvelle dynastie à leur égard varia constamment de l'énergie à la faiblesse, sans aboutir à rien. On s'efforça seulement de diviser et de gagner les grands. Amelot cherchait à les éloigner des charges les plus importantes; quelques réductions furent opérées dans les services de la cour. On leur enleva une partie des grâces et des droits royaux aliénés. Mais, à partir de 1709 surtout, les grands recouvrèrent leur ascendant et leurs cabales. La vieille étiquette s'est maintenue avec quelques légers changements; la cour reprend ses anciennes habitudes. La grandesse continue à détenir les charges du palais, les vice-royautés, les grands commandements, les ambassades, obligée seulement de partager son autorité avec les fonctionnaires issus de la moyenne noblesse ou avec les aventuriers étrangers. La puissance formidable de l'Église fut encore moins atteinte, malgré les tendances gallicanes des ministres français. Elle conserva toutes ses immunités. En 1705, on n'osa traduire devant les juges séculiers un moine séditieux qui avait tenté de soulever Grenade. Le clergé garda le droit de se taxer lui-même, malgré les tentatives d'Amelot. En 1706, il fallut obtenir l'assentiment des évêques pour contracter sur les biens de l'Église un emprunt de 4 millions, et l'année suivante, les menaces du ministre français, le rappel de l'ambassadeur espagnol auprès du pape, ne purent faire admettre au clergé que le roi eût le droit de lever sur lui un don volontaire sans l'autorisation pontificale. De même, lorsqu'en 1709 M^{me} des Ursins fit supprimer le tribunal de la nonciature, établi à Madrid pour juger sur place un grand nombre de causes ecclésiastiques, et qui recevait le produit des taxes prélevées par la cour de Rome, le gouvernement royal fut impuissant à maintenir ses prétentions. Elles tendaient à réprimer les empiétements de cette juridiction sur la justice civile, à attribuer au roi l'exercice intégral

du droit de *patronat* ou de présentation aux bénéfices, ainsi qu'à interdire les appels directs au pape ou au nonce sans l'autorisation de l'ordinaire. Après six ans d'un conflit aigu, il fallut encore céder. L'autorité de l'Inquisition resta généralement intacte. On dut se borner à exiler le grand-inquisiteur Mendoza (1705) à cause de son attachement au parti autrichien. Philippe V n'avait garde de se priver du concours précieux de ce redoutable tribunal. Son attente ne fut pas déçue. En 1707, un édit des inquisiteurs obligea, sous peine de péché mortel et d'excommunication réservée, tous les Espagnols à rester fidèles au roi et à dénoncer les partisans de l'archiduc. Si l'Inquisition fut un moment menacée en 1714, ce fut uniquement, du moins à l'origine du débat, par suite d'une intrigue politique. M^{mo} des Ursins cherchait à ruiner le crédit du cardinal del Giudice, grand-inquisiteur. Elle appuya le mémoire qu'un légiste castillan audacieux, Macanaz, présenta au Conseil de Castille contre les abus de l'Inquisition et les usurpations de l'Église. Les inquisiteurs condamnèrent le mémoire; ils furent exilés, et dans l'ardeur de la querelle, la princesse fit préparer un décret pour supprimer le Saint-Office. Mais sa disgrâce fut suivie du rappel des inquisiteurs : on annula la procédure dirigée contre eux (mars 1715) et Macanaz paya d'un exil de trente ans le crime d'avoir attaqué une institution aussi puissante.

Réformes administratives, militaires, financières.

— Les réformateurs eurent plus de succès dans leurs tentatives pour réorganiser l'administration, les finances et l'armée. La centralisation fut accrue, grâce à la réforme des Conseils et à l'organisation des ministères. De la secrétairerie du *despacho* jusque-là unique et encombrée, on forma en 1705 trois secrétaireries d'État : celle de l'intérieur et des affaires étrangères, celle de la guerre, et enfin celle des finances. Cette dernière prit plus tard le nom de *surintendance*. On créa en 1714 la secrétairerie de la marine et des Indes qui fut ensuite réunie à celle de la guerre, puis celle de la justice et des affaires ecclésiastiques. On eut ainsi les grands ministères qui existaient en

France; on les confia à des hommes nouveaux, d'autant plus dépendants et dociles. L'organisation des Conseils fut simplifiée, leur hiérarchie fixée. On en supprima trois devenus inutiles : ceux d'Aragon, d'Italie et de Flandre. On subordonna tous les autres au Conseil supérieur de gouvernement (*Despacho*), présidé par le roi et composé d'un petit nombre de favoris ou de minisires. L'autorité du Conseil d'État fut amoindrie : on n'y rapporta plus toutes les affaires; on cessa de demander toujours son avis. Il tendit à se confondre avec le Conseil de Castille, dont les pouvoirs s'étendirent à toute l'Espagne. Celui-ci, en 1713, fut réformé à son tour : on y supprima la charge unique de président, qui conférait au titulaire trop de puissance, et on fixa les attributions de chacune de ses cinq sections (*salas*), en interdisant leurs délibérations communes. Mais la subordination rigoureuse des Conseils au *Despacho* se relâcha rapidement : les lenteurs et la routine administratives se maintinrent en dépit des règlements. Le nombre excessif des conseillers et de leurs commis avait été un moment réduit par Amelot (1706); mais, en 1714, pour satisfaire les appétits des hautes classes, on créa de nouvelles charges. Le gouvernement central fut peut-être mieux hiérarchisé; il ne devint ni plus expéditif, ni moins coûteux, ni plus probe.

Le roi eut du moins, grâce à l'activité de ses agents, plus de ressources et une armée. Orry, qui fut le minisire des finances de la monarchie espagnole, ne se préoccupa guère de réformer l'assiette et la répartition des impôts. Mais il sut trouver de l'argent. Il recourut aux expédients dont on usait alors partout : ventes d'offices et de biens domaniaux, banqueroutes déguisées, etc. Il accrut les taxes, notamment le prix du sel et celui du papier tinrbré; il institua le monopole des alcools, il créa des impôts extraordinaires pour l'entretien des troupes. Il reprit les droits aliénés, diminua les pensions. La mesure qui profita le plus au Trésor fut la suppression des privilèges financiers de la couronne d'Aragon. Les royaumes du Nord furent astreints à payer les impôts indirects établis en Castille, et de plus une contribution foncière ou personnelle qui s'appela *taille*, *répartition*, *équivalent*. Les recettes s'élevèrent ainsi de 30 millions

en 1700 à 50 en 1715. On améliora l'administration financière en confiant à des régies spéciales les tabacs, le monnayage, la demi-annale, les postes et les salines, en réduisant le nombre des fermes de 195 à 16, en diminuant les frais de recouvrement, en supprimant les caisses provinciales et en créant une caisse centrale unique pour les versements des fermiers. Mais les dépenses de cour, le déficit chronique, ne s'arrêtèrent pas. Le désordre diminua, sans disparaître.

Ayant plus d'argent, le roi put avoir une armée et une marine. En 1713, Philippe Veut sous les armes 120 bataillons d'infanterie, 130 escadrons de cavalerie. Il organisa un corps d'élite semblable à la maison militaire du roi de France, composé de 12 bataillons de gardes espagnoles et wallonnes et de 4 compagnies de gardes du corps. L'effectif total s'éleva à 70 ou 80 000 hommes. L'artillerie, le génie furent organisés; l'intendance créée, avec des ordonnateurs, des trésoriers, des commissaires des guerres; la solde, mieux payée. Des hôpitaux, des magasins, des arsenaux se formèrent. La hiérarchie des grades fut réglée à l'exemple de la France. On organisa une réserve avec les milices provinciales : elle s'élevait à 8000 hommes. L'esprit militaire reparut. Avec les vaisseaux achetés à la France et à Gènes, on forma une marine qui, en 1713, comptait 21 navires outre les galères, avec 6000 officiers et marins et 5 bataillons d'infanterie. La puissance militaire de l'Espagne cessa d'être une quantité négligeable.

Déclin économique et intellectuel. — En revanche, l'état matériel de la monarchie ne s'améliora guère. Douze ans de guerre avaient entravé tout réveil de l'agriculture. Quelques essais pour créer des manufactures d'étoffes de luxe, de cristaux et de glaces échouèrent. Le commerce passa tout entier d'abord aux Français, qui se firent donner le monopole de la traite des nègres¹ et qui gagnèrent en quinze ans 200 millions sur le trafic des Indes, puis à partir de 1713, aux Anglais.

Depuis le milieu du xvii^e siècle, toute culture intellectuelle a disparu. Les Universités sont désertes. Les études théologiques

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 732, note.

absorbent ce qui reste d'activité. C'est un prêtre aragonais, Molinos, qui développe une doctrine, digne d'une société décrépite, celle du *quiétisme* ou de l'anéantissement de la volonté humaine en Dieu¹. L'érudition ne présente que deux grands noms isolés : ceux du bibliographe Nicolas Antonio et du cardinal d'Aguirre, l'auteur de la collection des conciles espagnols. La littérature nationale agonise. L'art dramatique, avec Diamante, Candamo, Zamora, Canizares, vit de l'imitation servile de Lope et de Calderon. A peine peut-on citer deux poètes qui eurent quelque originalité : Juan de la Hoz et Matos Fregoso. La prose est infectée par le *cultisme*². Un novelliste, Santos (+ 1700), et surtout l'historien Antonio de Solis, dans son *Historia de la conquista de Mejico* (4684), qui a mérité de rester classique par la beauté du style plus que par l'originalité du fond, sont les derniers représentants de la grande époque. Sous le règne de Philippe V la stérilité arrive à ses dernières limites. On ne peut, pendant les quinze premières années de son règne, mentionner que deux institutions utiles : la création de la Bibliothèque Royale et du Cabinet des médailles à Madrid (1712), et celle de l'Académie du langage (1713), due au marquis de Villena et destinée à épurer la langue castillane. 11 faudra encore de longues années à la société espagnole pour se relever de la léthargie matérielle et morale où l'a plongée le lourd despotisme des Habsbourg.

//. — *Traités de La Haye et d'Amsterdam.*

Situation troublée de l'Europe. — Les traités de 1713 et de 1714, tout en pacifiant l'Occident, avaient laissé le Nord en proie à la guerre; et cette guerre du Nord, qui intéressait maintenant non plus seulement la Russie, la Suède, la Pologne, le **Danemark**, la Turquie, mais aussi la Prusse, le Hanovre, presque tout l'Empire germanique, risquait de raviver les hos-

i. Voir ci-dessus, t. VI, p. 268.

2. Voir ci-dessus, t. V, p. 679.

tilités dans l'Europe entière. En outre, même pour les questions d'Occident que ces traités s'étaient proposé de régler, bien des points restaient encore brûlants. Il n'y avait jamais eu de paix, ni à Utrecht, ni ailleurs, entre le nouveau roi d'Espagne et le nouvel empereur allemand : Philippe V et Charles VI ne s'étaient point reconnus dans les qualités et possessions que ces traités leur avaient attribuées ; pour le premier, l'Empereur n'était toujours que l'*archiduc Charles*, pour le second, Philippe V n'était toujours que le *duc d'Anjou*, et lui-même s'intitulait « Charles III, roi d'Espagne ». Le premier ne se résignait pas à la perte des provinces d'Italie; les revendications du second s'étendaient à la totalité de la monarchie espagnole.

De même, pour les jacobites anglais et même pour une partie des tories, en dépit des stipulations d'Utrecht sur la succession protestante, le roi George I^{er} restait simplement l'*Électeur de Hanovre*; le souverain légitime des trois royaumes britanniques était toujours « Jacques III ».

Antagonisme de Philippe V et du duc d'Orléans.

— Enfin, l'avènement du duc d'Orléans à la Régence créa un violent antagonisme entre le cabinet de Versailles et celui de Madrid. Le « grand Roi », en laissant son petit-fils affermi sur le trône d'Espagne et en déléguant à son neveu la régence de France (même avec des pouvoirs restreints et contrôlés), avait-il prévu à quelles extrémités pourrait se porter l'animosité entre ces deux branches de sa maison? Elle remontait assez haut déjà : on a vu la conduite suspecte de Philippe d'Orléans pendant sa mission militaire en Espagne (1709) et les représailles de Philippe d'Anjou contre ses agents. Philippe V, que les intrigues du duc d'Orléans avaient alors menacé dans la possession de son trône ibérique, n'était point résigné à lui laisser alors la paisible possession du pouvoir en France. Malgré la séparation perpétuelle entre les couronnes d'Espagne et de France stipulée ou consacrée par tant d'actes solennels, il avait espéré que le testament de Louis XIV lui attribuerait la régence de France, comme au premier prince du sang; en outre, spéculant sur la faible santé de Louis XV, il portait ses vues même sur la couronne. Dès le début (1715), en

prévision de la mort prochaine de son grand aïeul, il avait demandé à son confesseur intérimaire (entre le P. Rousset, disgracié, et le P. Daubenton, appelé de Paris), le P. Malboan, une consultation en règle : la renonciation à ses droits d'héritier français, imposée par les puissances européennes et par son propre grand-père, était-elle valable? Le jésuite, dans un long mémoire, n'hésita pas à déclarer qu'elle obligeait la conscience de son roi. Suivant lui, Philippe V n'avait pas même le droit, dans le cas où mourrait Louis XV, de prendre pour lui la couronne de France en laissant celle d'Espagne à son fils aîné ; il ne ferait par là, d'après les traités, que substituer à ses droits et à ceux de ses enfants sur l'Espagne les droits de Charles VI ou de la maison de Savoie. Tout au plus pourrait-il, dans l'éventualité prévue, et si les circonstances politiques le permettaient, désigner un de ses fils cadets pour régner sur la France. Le mémoire du jésuite déplut si fort à Philippe V que le P. Malboan dut rédiger une note supplémentaire établissant que la renonciation n'était point valable, puisque la volonté de Philippe V avait été contrainte.

Le roi d'Espagne n'avait même pas attendu cette palinodie : témoin les instructions secrètes données, le 19 mai 1715, au prince de Cellamare, son nouvel ambassadeur auprès de Louis XIV. Cellamare est averti que, sans doute, le roi d'Espagne a rendu ses bonnes grâces au duc d'Orléans, mais que celui-ci doit toujours être regardé comme son rival. D'abord pour la régence : « Il est probable, écrivait Philippe V, que dans son testament le roi (Louis XIV) m'a nommé tuteur... Il n'y a pas lieu de croire qu'il m'ait substitué un prince, mon adversaire, qui désunirait les deux couronnes. » Donc, si l'ambassadeur, par quelque voie que ce fût, apprenait que le testament dût être défavorable aux prétentions de son maître, aussitôt il protesterait, soit du vivant de Louis XIV, soit après l'ouverture de son testament; le texte de la protestation, signée de Philippe V, était joint aux instructions. En tout cas, dès maintenant, l'ambassadeur avait ses précautions à prendre : « Il faut, écrivait Philippe, me former un parti solide à Paris et dans les provinces. » 11 indiquait, comme pouvant former ce

parti dans la capitale, le comte de Toulouse, le duc et la duchesse du Maine, le duc de Bourbon, les autres Condé, les Conti, les Rohan, les ministres Voisin, de Torcy, les maréchaux de Tessé, d'Antin, de Villars, de Villeroy, de Tallard, de Matignon, d'Huxelles. On pourrait gagner aussi le P. Tellier, en faisant valoir auprès de lui le dévouement de Philippe V à son ordre et la substitution des Jésuites aux Dominicains dans la charge de confesseurs de la maison d'Espagne.

On devine quel coup portèrent aux ambitions de Philippe V et l'ouverture du testament royal conférant la régence au duc d'Orléans, et l'arrêt du Parlement supprimant toutes les restrictions ménagées par le testament. Cellamare, ayant appris que l'ambassadeur anglais devait riposter par une contre-protestation, n'osa pas élever la protestation dont son maître l'avait chargé. Toutefois, même après cette déconvenue, il exista vraiment à Paris et dans toute la France un parti « espagnol », ou parti de la « vieille cour », et Philippe V ne s'était pas trompé en indiquant à Cellamare les éléments de ce parti. Les princes légitimés, rejetés au second plan par l'arrêt du Parlement, se sentaient portés à faire œuvre commune avec l'autre victime de cette Journée des Dupes, le roi d'Espagne. Les ministres et les maréchaux qui avaient lutté pour son établissement en Espagne gardaient leurs sympathies au Bourbon exilé sur un trône étranger.

Enfin presque toute la noblesse de France, presque toute l'opinion française, considérant que Philippe V était plus proche parent du jeune roi que le duc d'Orléans, eussent préféré la régence du premier, à la fois par sentiment de loyalisme et par haine de ces traités d'Utrecht qui avaient, pensaient-ils, consacré l'humiliation de la France. En 1715, Saint-Simon, si fort attaché au Régent, lui avouait cependant que si le roi d'Espagne entraît en France en armes pour prendre la régence, il quitterait le duc en pleurant, et irait rejoindre celui qu'il tenait pour le vrai régent.

Alberoni et la reine Élisabeth Parnèse. — Giulio Alberoni était né en 1664¹ dans les États du duc de Parme et

1. Lafuente dit, d'après Poggiali (historien de Plaisance), qu'**Alberoni était né**

Plaisance, qui était un Farnèse. Fils d'un pauvre jardinier, élevé par charité dans un collège de jésuites, il commença, parmi les jeunes nobles qui fréquentaient cette école, à nouer d'utiles relations. Seule l'Église pouvait ouvrir une carrière à cet esprit ambitieux et remuant. Il prit donc le petit collet. D'abord l'abbé Âlberoni devint le précepteur d'un neveu de Georges Barni, évêque de Plaisance; celui-ci l'envoya à Rome avec son élève. L'abbé y apprit le français et les finesses de la diplomatie romaine. Un autre évêque, celui de Borgo-San-Donnino, Alexandre Roncovieri, le prit ensuite pour secrétaire, l'initiant aux secrets diplomatiques de leur commun souverain, le duc de Parme. Roncovieri avait été chargé, en 1702, d'une mission auprès de Vendôme, général de l'armée française, à un moment où la France croyait avoir à se plaindre de la duplicité des Farnèse. Vendôme le reçut assis sur sa chaise percée; l'évêque se sentit atteint dans sa dignité et se retira. Alberoni, moins scrupuleux, réussit où son patron venait d'échouer (voir dans Saint-Simon l'anecdote du *culo di angelo*), amusant le maréchal de saillies grossières ou ingénieuses, ne se rebutant d'aucune complaisance envers ce coureur de filles, le gagnant aussi par une conversation savante et lettrée à laquelle le « soudard » n'était point insensible, par des vues élevées de politique, se rendant utile par des conseils sensés et pratiques. Il prit ainsi sur Vendôme la plus grande influence, et, bon Parmesan, bon Italien, la fit tourner au profit de son souverain et même de l'Italie. Devenu l'inséparable de Vendôme, il fut par lui présenté à Louis XIV (1708) et reçut du grand roi des paroles aimables et une pension de 3000 livres, puis, en Espagne, au roi Philippe V et à sa première femme. La mort de Vendôme (1712) laissa l'abbé sans protecteur et presque sans ressources, le Farnèse étant lui-même très gêné d'argent. Il retrouva d'autres amis, entre autres le marquis bolonais Monti et le duc napolitain Popoli, alors envoyé espagnol à Londres. Chargé par celui-ci de continuer les négociations en Angleterre (1712), Alberoni sut gagner la confiance du ministère tory. Mais il ne signa qu'en

frémissant l'armistice qui suspendait les hostilités en Italie, maudissant d'avance cette paix « à la diable » qui consacra la domination autrichienne sur sa patrie. Puis nous le retrouvons agent de Parme à Madrid (1713).

Au moment où il entrait enfin dans les grandes affaires, il avait cinquante ans. Il était de petite taille, avec les yeux brûlés par les courses à travers les plaines d'Espagne, le corps obèse, les traits déjà empâtés de graisse, « quelques cheveux rares sortis comme par petites touffes du bonnet autour des oreilles, une moustache maigre, une barbe mal venue sur une lèvre qui fait une moue disgracieuse » (E. Bourgeois).

Quant à son portrait moral, c'est alors que Saint-Simon commence à le dessiner : « lie du peuple, bouffon, bas valet, faiseur de potages ». Des potages au fromage de Parme, il en fit toute sa vie, érigeant la cuisine d'Italie en moyen de séduction et en auxiliaire de la diplomatie : c'est ainsi qu'il gagna tour à tour Vendôme, la princesse des Ursins, les deux femmes de Philippe V ; bouffon il l'était, et grand gesticulateur, et grand pérorateur, tour à tour *comedianie* et *tragediante*. Il y avait aussi en lui du « valet », de l'homme à tout faire ; mais, au service de hautes visées politiques, il possédait une énorme puissance de travail et, malgré sa souplesse d'Arlequin, une volonté de fer, en un mot des parties d'homme d'État, et presque d'homme de génie. Pourtant, et même devenu premier ministre de Philippe V, il n'eut pas le patriotisme espagnol, comme Mazarin avait eu le patriotisme français. Il restait un agent des Farnèse ; mais ce qui le relève, c'est qu'il se flattait d'opérer par les Farnèse la régénération de l'Italie, comme Machiavel l'avait espérée par César Borgia. Il fut, à sa manière, un patriote italien, exploitant en faveur de son pays d'origine les ressources de cette Espagne à la tête de laquelle un hasard l'avait placé.

Quand Philippe V eut perdu sa première femme, Marie-Louise de Savoie, tout de suite Alberoni, alors agent de Parme à Madrid, pensa pour la remplacer à une fille de son maître. On devine si Philippe V, après quelques mois de continence (il était trop religieux pour l'enfreindre), avait hâte de se remarier. Alberoni lui présenta un portrait d'Elisabeth Far-

nèse et put écrire à Parme : « La marchandise plaît. » Il courut au-devant de la princesse jusqu'à Pampelune, pour hâter son arrivée, et, en une conférence de quelques heures, la mit au courant de ce qu'elle avait à faire pour devenir la maîtresse du roi et du royaume. Sur les moyens d'action dont elle disposait, l'abbé n'a pas d'hésitation. Apprenant quelle hâte avait le roi de voir sa fiancée, il disait : « Que sera-ce quand elle aura passé deux nuits dans les draps? » Il ne fallut qu'une nuit pour que, devant la nouvelle reine, la toute-puissante favorite, celle-là même qui avait tant contribué à ce mariage, la princesse des Ursins, fût chassée (25 décembre 1714).

Élisabeth sut accaparer entièrement le roi. Il n'y eul p/s même partage entre le confesseur et l'épouse : encore que le roi, à toute heure de la journée et de la nuit, éprouvât le besoin de le consulter, le premier dut se subordonner à la seconde. C'est elle qui fit renvoyer le P. Rousset et appeler le P. Daubenton. A la fin elle ne permit plus que le roi se confessât autrement qu'en sa présence. Ils menaient une existence tellement intime et retirée que les emplois de cour, qui auraient pu gêner celle exclusive intimité, perdirent toute importance.

A son tour, Alberoni n'oublia rien pour s'assurer totalement de la reine. C'était lui qui, le matin, se montrait le premier au chevet des époux royaux. Pour la fille de son maître, il fut le conseiller de tous les instants, l'inventeur de ses amusements, le surintendant de sa table, lui cuisinant de ses propres mains les petits plats de leur pays natal. Il lui disait en badinant qu'il n'était plus « le ministre de Parme, mais sa nourrice ». Sur le même ton elle lui répondait qu'à l'âge qu'avait l'abbé il pourrait plutôt « lui servir en guise de sage-femme ». Il y eût bien consenti, car les maladies ou les couches, celles-ci si fréquentes, de la reine étaient pour Alberoni des périodes d'angoisse. Pour sa propre influence, il redoutait celle des médecins, des sages-femmes. Il eut peur quand la nourrice de la reine, avec le frère de lait de celle-ci, un rustaud épais, arrivèrent de Parme. Il entourait d'une surveillance de toutes les minutes le couple royal et, malgré son âge et sa mauvaise santé, s'épuisait à le suivre à la chasse, écrivant à

son confident de Parme, le comte Rocca : « J'aimerais mieux ramer sur les galères du Grand-Turc. » Et puis, s'il tenait la reine et le roi, il sentait bien quelle haine nourrissait contre lui la noblesse espagnole. Pour se garantir d'une réaction possible, lui, le petit abbé, le « prestolet », qu'un jour un grand d'Espagne frappa de sa canne, il ambitionnait comme une bonne armure la robe rouge et le chapeau de cardinal.

En somme, la reine tenait prisonniers à la fois le roi par l'amour et le ministre par la crainte; et chacun des trois était aux deux autres un geôlier. Dans cette intimité de la chaîne commune, ils pouvaient d'autant mieux combiner leurs visées. Mais les ambitions de ce trio étrange étaient plutôt parallèles qu'identiques : le roi pensait surtout à s'assurer la régence et la couronne de France, sans cependant oublier les provinces qu'avait perdues la couronne d'Espagne; la reine, comprenant que l'Espagne appartiendrait aux fils du premier lit, rêvait de mettre les siens sur les trônes de Parme, de Toscane, des Deux-Sicules; Alberoni avait surtout en vue, par les Farnèse et avec le secours de l'Espagne, d'affranchir l'Italie de la domination autrichienne. Dans leurs ambitions respectives ou communes, le roi apportait la superbe, la raideur et l'entêtement; la reine, un amour furieux de louve pour ses louveteaux; Alberoni, une passion froide et tenace.

Desseins et réformes d'Alberoni. — Il calculait que, pour que ses maîtres et lui pussent arriver à leurs fins, il fallait briser à la fois le Régent, détenteur du pouvoir en France, l'Empereur, usurpateur des provinces italiennes, le roi d'Angleterre, dont l'existence était liée au maintien des traités d'Utrecht. Pour vaincre ou dissoudre une coalition sous laquelle avait succombé la puissance de Louis XIV, il était contraint d'imaginer des combinaisons grandioses et paradoxales, de remuer des machines prodigieuses. Tantôt il essaie de gagner de vitesse le duc d'Orléans dans la recherche de l'alliance britannique et, le 15 décembre 1715, signe avec les Anglais un traité de commerce qui leur livre le trafic de l'Amérique. Tantôt il tente de soulever contre le Régent le « parti espagnol » de France, de soutenir les Turcs contre l'Empereur, de réconcilier contro

George d'Angleterre ces deux ennemis en apparence irréconciliables, Charles XII et Pierre le Grand, et d'en faire les alliés des jacobites. En outre, il fallait que l'Espagne fût prête à donner de ses propres forces dans la bagarre. De là tous les efforts d'Alberoni pour relever la monarchie au point de vue économique et militaire. Dans une bonne partie de ses réformes, surtout militaires, il s'inspira des idées de son second, l'Espagnol Patiño; dans ses mesures financières et économiques, il n'eut qu'à continuer Amelot et Orry; il ne fut en réaction contre leurs traditions qu'au point de vue politique, abandonnant les droits de l'État en face de la cour de Rome, notamment sur la question de la nonciature.

Alberoni écrivait au comte Rocca : « C'est une fatalité que le continent espagnol..., avec les secours abondants de ce monde immense des Indes, demeure abattu par la paresse et l'incurie. La paresse de ces gens-ci est incroyable. » Mais cette paresse, comme il la secouait ! « Mon activité, écrivait-il encore, les fait frémir. Ils disent que, nous autres Italiens, nous sommes seuls capables de faire crever de fatigue le genre humain. » Il revoyait les baux des fermes: il fit dresser un nouveau tarif de douanes pour modérer l'importation étrangère, accorda au contraire la libre exportation des vins indigènes, il surveilla et réprima la contrebande coloniale, créa une imprimerie, la manufacture de drap de Guadalajara, qui reçut aussitôt les commandes pour l'armée, fit « travailler des négociants de toute nation afin de rétablir la bonne foi », appela en Espagne des ouvriers hollandais pour les draps et les toiles fines. Afin de recruter les officiers de marine, il fonda, pour 500 jeunes gens, le collège maritime de Cadix, fit revivre les fonderies d'artillerie et les manufactures d'armes à Barcelone et Malaga, lança quatorze nouveaux vaisseaux et en mit en chantier autant, en fit construire même à La Havane. Il releva le port de Cadix, créa celui du Ferrol, fortifia Barcelone, dont il voulait faire la rivale de notre Toulon et la [dominatrice.de](#) la Méditerranée; du côté des Pyrénées, il rendit Pampelune si fort qu'en 1719 les Français n'osèrent l'assiéger. Orgueilleux de son œuvre, il voulait « prouver que l'Espagne n'est pas cette

monarchie misérable, telle que l'avait faite la nation espagnole, ennemie de son Dieu et de son roi ». On voit ce qu'il entraînait de mépris pour les Espagnols dans sa passion pour leur relèvement. Du reste, si impatient qu'il fût d'atteindre le but, Alberoni sentait que, même après tout ce qu'avaient fait avant lui Amelot et Orry, il lui faudrait compter avec le temps. Il répétait volontiers à Philippe V : « Si Votre Majesté consent à maintenir son royaume en paix pendant cinq ans, je prends sur moi d'en faire la monarchie la plus puissante de l'Europe. »

Le Régent et George I^{er}. — Les intrigues de la cour d'Espagne menaçaient également le duc d'Orléans et le roi George I^{er}. Sans parler de leurs ennemis du dehors, elles tendaient à armer contre l'un le « parti espagnol », contre l'autre, les tories dissidents et la faction jacobite. A mesure qu'elles s'accroissaient, il était fatal que ces deux princes fussent amenés à faire cause commune. D'ailleurs ils étaient cousins issus de germains, la mère du duc étant nièce de Sophie, la mère du roi. Avant même la mort de Louis XIV, ils étaient entrés en relations. En même temps que Cellamare cherchait à deviner la teneur du testament de Louis XIV, un envoyé extraordinaire du roi George, le whig Dalrymple Stair, s'ingéniait, dans un intérêt tout opposé, à pénétrer le même secret; car il importait à la sécurité du roi George que la régence ne pût être dévolue qu'au duc d'Orléans. Stair informa le duc des bonnes intentions du roi, et le duc répondit par une lettre à George I^{er}, où il le remerciait de ses « témoignages d'estime et d'amitié » (2 février 1715). Dès la fin de mai, d'Iberville, notre ambassadeur à Londres, avertissait Torcy de cette « étroite intelligence » entre le roi et le duc, ajoutant qu'elle faisait beaucoup de tort, en Angleterre, au parti de Jacques III. Le 24 juillet, dans une forêt, Stair avait une entrevue avec l'abbé Dubois, agent du duc. On y parla des menées du Prétendant, des difficultés relatives à Dunkerque et Mardick, des mesures à prendre pour assurer au duc, suivant les éventualités, la régence ou même la couronne. C'était alors le roi George qui, effrayé du bruit que Jacques III préparait un débarquement en Grande-Bretagne, se montrait le plus pressant pour conclure l'alliance des deux cousins, Hanovre et Orléans.

Alors aussi c'était le duc qui se montrait tiède et réservé : il rêvait de marier l'une de ses filles au prétendant Stuart.

Louis XIV mort (1^{er} septembre) et le duc proclamé régent, le premier soin de celui-ci fut d'écrire à George pour le remercier de ses « bontés attentives et réitérées ». Mais alors les difficultés commencent entre les deux alliés. La paix d'Utrecht, d'abord célébrée par les illuminations de la Cité de Londres, était devenue en Angleterre un thème de récrimination du parti whig contre les tories, au point que Bolingbroke, d'Ormond et le comte de Stratford, signataires de la paix, menacés d'une mise en accusation, avaient dû passer la mer, tandis que Harley, comte d'Oxford, était enfermé à la Tour (juin 1715). Cette même paix provoquait chez tous les Français le sentiment d'une suprême humiliation. Or c'était sur l'exécution des clauses jugées par ceux-ci les plus humiliantes que Stair était chargé d'insister auprès du Régent : il exigeait que le port militaire de Dunkerque fût effectivement rasé et que les travaux commencés à Mardick par Louis XIV fussent anéantis. D'autre part, Jacques III et les jacobites avaient les sympathies du « parti espagnol », et les instances de Stair pour que la France obtînt du duc de Lorraine l'expulsion de Jacques III étaient gênantes, compromettantes même, pour le Régent. Les Anglais étaient d'autant plus fondés à exiger de ce côté une garantie qu'ils ne pouvaient ignorer les allées et venues de papiers entre les agents de Jacques III (Bolingbroke, d'Ormond, etc.) et le cabinet du Régent; en outre, des armements de vaisseaux suspects, des rassemblements d'officiers» irlandais, leur étaient signalés en divers ports de France, notamment au Havre, à Dieppe, à Boulogne; enfin, en septembre 1715, le comte de Mar soulevait les jacobites d'Écosse. Le Régent flottait incertain entre son intérêt immédiat, qui était l'alliance avec George I^{or}, et son rêve matrimonial, qui le rejetait du côté du Prétendant. Il prodiguait les assurances publiquement à Stair et secrètement aux agents de Jacques III. Il savait si bien fermer les yeux sur les agissements des jacobites et de leurs amis que le Prétendant put quitter Plombières, traverser la Champagne dans une chaise de poste (fournie par Torcy), s'arrêter une nuit à Paris, gagner

Saint-Malo, puis Dunkerque et s'y embarquer pour l'Écosse (décembre 1715).

Les espérances que le Régent avait pu fonder sur les promesses des jacobites furent brutalement déçues : ceux d'Écosse et de l'Angleterre septentrionale furent écrasés à Preston et Sheriffmuir, près de Stirling (novembre); le Prétendant, débarqué à Peterhead près d'Aberdeen (janvier 1716), trouva son parti anéanti et se rembarqua furtivement sur un navire français, qui le ramena à Gravelines. Du coup, la situation du Régent devenait très fausse : le roi George, désormais raffermi, pouvait demander compte de l'étrange façon dont les gouvernants français avaient rempli leurs engagements. Le Régent, qui, tant qu'il espéra le succès des jacobites, avait évité de voir Slair, dut se résigner à le recevoir. Sans récriminer sur le passé, Stair parla encore de l'entente à établir entre le roi et le duc; mais il y mit comme condition *préalable* le renvoi du Prétendant au delà des Alpes. Le duc se refusait à prendre sur lui l'odieux de cette expulsion avant d'être *préalablement* couvert par un traité formel d'alliance. En outre il demandait que la Hollande, qu'il espérait utiliser comme contrepoids à l'Angleterre, fût partie dans ce traité, au contraire, le roi entendait réserver l'accession de la Hollande comme une prime à la docilité du Régent. Ainsi les hésitations et la duplicité du duc d'Orléans avaient modifié la situation dans le sens le plus défavorable pour lui. Suivant un mot de Dubois, il avait « filé des cordes pour en être emmailloté »•

Attitude de la Hollande. — L'alliance de la Hollande était également recherchée par l'Autriche. Celle-ci comptait s'en faire une arme, soit contre l'Espagne, soit contre la France. Si cette triple alliance de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Autriche se réalisait, on pouvait dire que la coalition de 1700 était reformée contre nous, avec cette différence que l'Espagne nous était maintenant ennemie. La chose était d'autant plus possible que le roi George croyait avoir grand besoin de l'amitié impériale, non seulement pour la sécurité de son trône anglais, mais pour celle de son État hanovrien menacé par les Russes, pour celle de ses récentes acquisitions aux dépens de la Suède (Brème et Verden).

Par bonheur, les Provinces-Unies, obérées par les guerres précédentes, ne pensaient plus qu'à l'extension de leur commerce. La désorganisation de leurs forces de terre, la complication de leur système de gouvernement, formé de tant de rouages et tout à fait impropre à l'offensive, les inclinaient encore plus aux vues pacifiques. Entre l'Autriche et la Hollande s'élevaient des conflits. D'abord, Charles VI, en refusant de reconnaître les stipulations d'Utrecht en ce qui concernait le partage de la succession espagnole, avait laissé en suspens l'exécution des clauses relatives à la formation, en Belgique, d'une « barrière » de places fortes destinée à garantir la sécurité des Hollandais. C'était donc à ceux-ci que Louis XIV avait fait la remise de ces places, et ils y entretenaient leurs garnisons par le prélèvement d'un million de florins sur les revenus du pays. L'Empereur s'indignait de l'espèce de servitude qui grevait ses domaines au profit d'autrui, menaçait d'entrer de vive force ou par surprise dans ces places en chassant les garnisons bataves. Ce conflit était, pour l'alliance que rêvait George I^{er}, une pierre d'achoppement : il fit tous ses efforts pour l'écarter. Il finit par amener la conclusion du traité d'Anvers (15 novembre 1715) qui fixait à huit le nombre des places à occuper par les Hollandais et à 500 000 florins (payables sur l'ensemble des revenus belges) la solde de leurs garnisons. Puis, contrairement aux traités, qui lui interdisaient toute aliénation de ses possessions belges, l'Empereur céda le duché de Limbourg à l'Électeur palatin. En troisième lieu, les Hollandais et les Autrichiens n'étaient pas d'accord sur l'étendue de certains territoires austro-belges que les premiers avaient acquis le droit d'inonder pour leur défense. En quatrième lieu, les Hollandais, qui tenaient garnison dans Bonn, se refusaient à évacuer cette place, malgré les sommations de l'Électeur de Cologne, appuyées de celles de l'Empereur. L'Électeur se résolut à employer la force et chassa de Bonn la garnison batave. Tous ces conflits occupèrent largement **trois** années, perdues pour la diplomatie du roi George.

Le marquis de Châteauneuf, ministre de France à La Haye, sut les mettre à profit. Il parvint à rassurer les Hollandais sur

jes intentions pacifiques de la France, et, au contraire, les mit en éveil contre les ambitions de l'Autriche et contre le danger des alliances où prétendait les entraîner l'Angleterre. Il gagna jusqu'aux pensionnaires Buys et Heinsius, si hostiles et si arrogants au temps de Louis XIV. Il fit briller à leurs yeux l'offre d'une neutralité perpétuelle des Pays-Bas autrichiens, garantie par la France et qui ajouterait à la sécurité que leur offrait déjà la « barrière ». A la vérité, c'eût été disposer des Pays-Bas sans le consentement de l'Empereur, mais la proposition séduisit les Hollandais. En outre, une déclaration du Régent (23 janvier 1716), renouvellement d'une déclaration de Louis XIV (1714), interdisant aux Français le commerce et la navigation de l'Atlantique du Sud, y laissant par conséquent le champ libre au commerce des Hollandais et des Anglais, fit une bonne impression sur les premiers. Flattant également leurs sentiments de solidarité protestante, Ghâteauneuf affirma solennellement aux Hollandais que la France n'accorderait aucun secours au Prétendant. Enfin la France se déclarait toute disposée à contracter avec l'Angleterre et la Hollande une alliance de garantie réciproque. Dès lors à quoi pouvait servir aux Hollandais l'alliance avec l'Autriche, puissance convoiteuse et toujours remuante (avril 1716)?

Voyage de George I^{er} en Hanovre. — Horace Walpole, le ministre d'Angleterre à La Haye, n'avait pas réussi à enrayer les succès de Ghâteauneuf. Toutefois le roi George, fier de ses victoires d'Écosse, continuait à tenir au Régent la dragée haute. Le Prétendant s'étant réfugié à Avignon, terre papale, le roi George prétendait que le Régent l'en fît sortir, Avignon n'étant qu'une enclave en territoire français. Il exigeait que les partisans de Jacques III fussent expulsés de France. Il insistait sur la satisfaction relative à Dunkerque et Mardick. Ces trois articles devaient être *préalables* au traité d'alliance. Comme pendant aux notes anglaises arrivait une note de l'Empereur sommant la France d'expulser le rebelle hongrois Rákôczy (avril 1716). Désespérant de vaincre l'inertie hollandaise, le roi d'Angleterre et l'Empereur signaient, à eux deux, un traité défensif (Westminster, 5 juin 1716). A ce coup

de partie, Ghâteauneuf répondit, en Hollande, par un nouveau succès diplomatique : l'attitude des Hollandais devint à ce point favorable à la France que George I^{er}, pour les ramener, consentit en quelque sorte à les prendre pour arbitres et à transférer la négociation chez eux, à La Haye (16 juin).

D'autres soucis, d'autres dangers préoccupaient George I^{er}. En octobre 1715 il avait, comme Électeur de Hanovre, déclaré la guerre à Charles XII : or, en décembre on apprenait que le roi de Suède équipait une flotte destinée à soutenir les jacobites d'Écosse. D'autre part, alarmé des progrès des Russes dans l'Allemagne du Nord, George I^{er} se résolut à passer dans son Électorat de Hanovre. De ses ministres whigs, l'un, Townsend, restait à Londres ; l'autre, Stanhope, accompagnait le roi.

L'obstination des Anglais à remettre sans cesse en avant les mêmes conditions < préalables > avait fini par irriter le Régent. Le 27 juin, il avait fait à Stair cette déclaration : « Il ne pouvait renvoyer le Prétendant... *qu'après* la signature *et avant* la ratification du traité ; telle était sa résolution définitive, à laquelle il ne changerait rien ; si le roi ne voulait pas de traité sur ce pied,... c'était parce qu'il songeait à une guerre avec la France ; dans ce cas, ce serait à lui (le Régent) à faire tous ses efforts pour se défendre de son mieux. » Ainsi les longues tergiversations et les fausses habiletés du duc avaient gâté la situation à ce point qu'on en était à parler de guerre. 11 était temps qu'un esprit plus positif, plus ferme et plus lucide que le sien vint démêler l'écheveau embrouillé par lui.

L'abbé Dubois. — La carrière de l'abbé Dubois ressemble beaucoup à celle d'Alberoni : il sortit également de la plus humble condition pour devenir un premier ministre, et c'est le collet d'abbé qui facilita ses premiers pas. Né en 1656, à Brive-la-Gaillarde, il était fils d'un pharmacien (on disait alors : un apothicaire). C'est ce que Saint-Simon, duc et pair, appelle être « né dans la boue ». Il prit la tonsure à treize ans et commença au collège de Brive de brillantes études, qu'une bourse fondée par la famille de Pompadour au collège Saint-Michel lut permit de poursuivre à Paris. De hautes protections le tirent nommer précepteur du duc de Chartres (le futur

Régent). Sur ses débuts, Saint-Simon et d'autres écrivains ont entassé les accusations infamantes. Elles ne semblent pas pouvoir soutenir la critique¹. Quant au haineux et méprisant portrait qu'a tracé le duc de Saint-Simon*, il faut tenir compte des préjugés et des rancunes d'un grand seigneur contre un « homme de peu » qui était venu supplanter les grands seigneurs dans la conduite des affaires et qui les conduisait dans une voie tout opposée.

On est bien forcé de reconnaître chez Dubois beaucoup d'instruction, de finesse, de bon sens et de sens des affaires. Il eut des vues justes d'intérêt national ; mais au-dessus de celui-ci, s'ils se fussent trouvés en conflit, il eût mis l'intérêt de son patron, le duc d'Orléans, et quelquefois il y a mis le sien. Tandis que Richelieu et même Mazarin furent avant tout des serviteurs de l'État, il le fut avant tout d'une maison princière. Du moins, dans une situation générale de l'Europe si défavorable à notre pays, il sut découvrir et suivre avec ténacité une politique hors de la tradition acceptée, vraiment originale, exactement appropriée aux nécessités du moment, et, en somme, bienfaisante dans les résultats. La grande infériorité de Dubois, c'est qu'il manqua presque toujours de sens moral, de dignité personnelle, de fierté nationale. Certaines de ses paroles sont plus blessantes pour notre patriotisme que ne le furent en général ses actes.

Dubois en Hollande et Hanovre. — Dans les premiers mois de la Régence, Dubois reste simplement l'ancien précep-

1. Il n'est pas vrai que Dubois ait été marié à Brive et qu'il ait ensuite abandonné sa femme : il quitta cette ville à seize ans (1672) et n'y reparut jamais. li »*est pas vrai qu'il ait à plaisir dépravé et démoralisé son élève, qui d'ailleurs n'avait pas besoin de maître en cette matière : les lettres de Madame, mère du Hégent, prouvent la confiance qu'elle avait en Dubois et l'estime qu'elle faisait de lui. Il paraît faux que, plus tard, Dubois ait reçu du roi d'Angleterre une pension : son récent historien, M. Wiesener, n'en a pas trouvé trace dans les papiers britanniques.

2. « Un petit homme maigre, effilé, à mine de fouine; tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie combattaient en lui à qui demeurerait le maître... le bégaiement factice qui lui donnait le temps de pénétrer les autres... une fumée de fausseté lui sortait par tous les pores... Maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs, effronté à faire peur étant pris sur le fait; désirant tout, enviant tout et voulant toutes les dépouilles.... Blasphémateur et fou... un drôle, un sacre, etc. » — Dubois a été encore plus mal traité par d'Argenson, par Torcy, par Sévelinges, sans parler des historiens plus récents : Michelet, Henri Martin, etc.

teur du Régent. Puis on l'emploie à des entrevues secrètes avec Stair, à des missions à Londres auprès de Stanhope, que Dubois avait connu à Paris quand l'Anglais y était prisonnier de guerre. Le 5 juillet, nous le trouvons à La Haye, caché dans une auberge sous le pseudonyme de Saint-Albin, et prenant des rendez-vous avec Stanhope, qui accompagnait George I^{er} dans son voyage de Hanovre. Dans ces entretiens avec le ministre anglais, il parvient à calmer la rancune des affaires d'Ecosse, à dissiper les préventions excessives, à mettre en lumière la solidarité du roi d'Angleterre et du Régent, l'intérêt commun qu'avaient les deux États au maintien des traités et de la paix européenne. Dubois revint à Paris, et, sur le rapport qu'il fit de ces entretiens, le duc d'Orléans résolut de l'envoyer à Hanovre même, pour y voir George I^{er}.

Sans qu'en France on s'en doutât, un brusque revirement venait de s'opérer, sous la pression des circonstances, dans les dispositions du roi George. Il rencontrait de la froideur auprès de l'Autriche, qui ne pouvait guère se passionner pour la « succession protestante ». Arrivé dans son Électorat, quand il put constater de près les progrès des Russes dans l'Allemagne du Nord, il s'en effraya. Ils ne s'étaient décidés à évacuer le Danemark que pour occuper plus solidement le Mecklembourg. On disait que le tsar voulait acheter ce pays au duc son neveu. En attendant, l'Elbe était maintenant la seule barrière de l'Électorat contre les Russes. Et une idée terrifiante vint à la pensée du roi : si la France, rebutée par lui, faisait alliance avec la Russie? Ainsi la crainte du tsar suffisait à mater la superbe hanovrienne et anglaise. Indirectement et sans qu'il s'en doutât, c'était un nouveau service que nous rendait là Pierre le Grand. Cet effet d'intimidation fut un moment combattu chez le roi par la nouvelle de la victoire des Autrichiens sur les Turcs à Peter-Varadin (5 août 1716)¹. Dubois s'aperçut aussitôt de l'impres-

1. Voir ci-dessus, pour les guerres turques de 1715 à 1718, t. VI, p. 853 et suiv.

affaires : il semble que l'air en Allemagne en soit chargé et je puis dire empoisonné. » Toutefois la victoire de Peter-Varadin ne changeait rien au menaçant aspect des affaires russes. Dubois, arrivé à Hanovre le 19 août, toujours sous le nom de Saint-Albin, échangea, par l'intermédiaire de Stanhope, des notes avec le roi George. Il fit accepter l'expédient proposé par le Régent à propos de la date à adopter pour l'expulsion du Prétendant (entre la signature et la ratification) et obtint que les Hollandais fussent compris dans l'alliance. Un plan devait être étudié par une conférence d'ingénieurs pour rendre Dunkerque et Mardick inoffensifs. Maintenant, George I^{er} hâtait la conclusion de l'alliance : si grande était sa terreur des Russes qu'il en était venu à discuter avec ses ministres hanovriens un projet tendant à enlever le tsar dans Copenhague et à faire surprendre et écraser sa flotte par celle d'Angleterre. Enfin il savait que le roi de Suède était en pourparlers avec les jacobites.

Triple alliance de La Haye (1717). — Une première convention fut donc signée à Hanovre (9 octobre 1716), mais seulement entre la France et l'Angleterre • elle serait annulée, lorsque l'accession des Hollandais aurait permis d'établir le traité de triple alliance. La négociation fut alors reportée à La Haye et revint aux mains de Châteauneuf, assisté de Dubois. Là recommencèrent les difficultés, grâce aux lenteurs hollandaises et à l'opposition de l'Autriche, représentée par M. de Prié, qui cherchait à effrayer les Bataves sur les conséquences de leur accession. Il fallut leur adresser une sorte d'ultimatum. Alors les États-Généraux, passant outre aux tergiversations des États provinciaux d'Utrecht, Gueldre et Zélande, se déclarèrent prêts à conclure (27 décembre 1716). Le traité fut enfin signé le lundi 4 janvier 1717. L'abbé Dubois l'annonça aussitôt au Régent : « **J'ai** signé à minuit. Vous voilà hors de page et moi hors de mes frayeurs. »

Le traité de La Haye fut rédigé en latin pour l'Angleterre et la Hollande, en français pour la France¹.

1. Dans le préambule du texte latin, George était nommé le premier avec le titre de roi de Grande-Bretagne, de *France* et d'Irlande, tandis que Louis XV

Il comprenait huit articles. Le premier stipulait une alliance étroite, de défense et de garantie, entre les trois puissances. L'article 2 regardait « la personne qui avait pris le titre de prince de Galles durant la vie de Jacques II » : le roi de France promettait d'engager « la dite personne » à sortir du comtat d'Avignon et à se retirer au delà des Alpes avant la ratification du traité ; de ne pas lui permettre de revenir en France ou en Lorraine ; ce ne lui donner, directement ou indirectement, conseil, secours ni assistance¹. Par l'article 3 chacun des contractants promettait de refuser asile aux sujets déclarés rebelles par les autres parties. L'article 4 prescrivait la ruine des fortifications de Dunkerque et de l'écluse de Mardick² : les travaux de destruction pourraient être surveillés par des commissaires anglais et hollandais. L'article 5 sanctionnait de nouveau, parmi les stipulations d'Utrecht, celles qui avaient trait aux successions de France et d'Angleterre. Si l'un des contractants était attaqué, les autres devaient le secourir dans un délai de deux mois. Un article séparé réduisait la garantie aux possessions purement européennes des trois puissances.

nommé après lui, ne portait que le titre de Roi Très Chrétien; au cours des articles, l'un était désigné simplement comme roi de la Grande-Bretagne, le second comme Roi Très Chrétien. Dans le texte français, Louis XV était nommé le premier, avec le titre de « roy très chrétien de France et de Navarre » ; George portait les titres de « roy de la Grande-Bretagne, duc de Brunswick ».

On a fait un crime au Régent et à Dubois de ce protocole. La vérité est que l'usage était constant; à partir du traité de Bréda (1667), dans tous les traités conclus avec l'Angleterre par Louis XIV, même à l'apogée de sa puissance et quand il dictait la loi à l'Europe coalisée, les souverains britanniques, dans l'instrument réservé à l'Angleterre, ont toujours porté le titre de *rex Franciæ*, dont la raison d'être remonte au couronnement de Henri VI (li22) à Paris. Torcy, l'ennemi de Dubois, fut obligé de convenir que tel avait été le protocole en usage sous le « grand roi ». Le traité de Cockpit (1718), également l'œuvre de Dubois, est le premier où le souverain britannique ait renoncé à ce titre.

1. L'article pouvait paraître dur; cependant Louis XV, à la paix de 1748, après tant d'éclatantes victoires, se soumit à des stipulations analogues. Et l'expulsion de l'héroïque Charles-Édouard s'accomplit dans des conditions autrement brutales que le renvoi, qui eut lieu dans les formes les plus courtoises, de Jacques III au delà des Alpes.

2. Il faut noter ici que le rasement de Dunkerque ne nous avait pas été imposé, en 1743, par un ennemi abusant de sa victoire. En échange de cette obligation, Louis XIV avait obtenu la restitution de Lille. Quant à Mardick, les travaux qu'y avait commencés Louis XIV pour en faire un autre Dunkerque étaient assurément une violation, sinon de la lettre, au moins de l'esprit des traités. — Quant à la clause des commissaires, Louis XIV, en 1696, si puissant alors, l'avait autorisée, en faveur du duc de Savoie, pour la démolition de Pignerol. La versatilité du duc d'Orléans dans les affaires jacobites l'obligeait maintenant à donner cette même garantie au roi d'Angleterre.

En somme, le but principal de ces stipulations avait été d'assurer à George I^{er} la couronne d'Angleterre et à Philippe d'Orléans la régence, et, éventuellement, la couronne de France. Certes ces deux princes y cherchèrent surtout leur intérêt personnel. Mais n'était-ce pas aussi l'intérêt de l'Angleterre, l'intérêt de la France, qui n'eussent rien gagné ni l'une ni l'autre à subir des guerres civiles, rien gagné non plus au renouvellement des guerres européennes? Si les traités d'Utrecht avaient été honorables pour la France, puisqu'après tant de défaites elle n'avait rien perdu de son territoire, avantageux pour la maison de Bourbon, dont une branche obtint l'Espagne et son immense empire colonial, n'était-ce pas d'une bonne politique que d'en assurer le maintien? L'Espagne n'avait même pas le droit de nous le reprocher : n'avait-elle pas essayé de prendre les devants sur nous en signant avec l'Angleterre le traité de commerce du 15 décembre 1715? Seulement il était alors de mode en France de protester contre ces traités, comme il était de mode, il y a cinquante ans, de maudire les traités de 1815. Qu'a donc gagné la France aux violations ou modifications subies par ces derniers? Les traités d'Utrecht et de La Haye, qui brisèrent la grande coalition de 1700 et rétablirent la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre, ont permis à la première de faire la guerre de la succession de Pologne, d'assurer aux Bourbons d'Espagne Parme et les Deux-Siciles. La politique que suivirent le Régent et Dubois n'est pas sans analogie avec la politique réparatrice dont on a fait honneur au duc de Richelieu après les désastres de 1815.

En récompense des services rendus par Dubois, dans le même temps où Stanhope était créé lord et vicomte de Mahon par George I^{er}, il reçut l'abbaye d'Alquier (25 000 livres de revenu) et fut nommé membre du Conseil des affaires étrangères. Avec une autorité nouvelle, il allait pouvoir soutenir la politique nouvelle.

Hostilité de la Russie et de la Suède contre George I^{er}. — Une autre alliance était venue s'offrir à la France. Pierre le Grand n'avait pas opéré la descente projetée en Scanie (1716), parce que le principal ennemi, pour le tsar,

ce n'était plus Charles XII¹. Il avait de sérieux griefs contre ses alliés de la veille, les rois de Danemark, de Prusse, de Pologne, et surtout contre l'Électeur-roi George I^{er}. Pierre le Grand et Charles XII avaient également, pour des raisons diverses, à se plaindre de George I^{er}. C'est pourquoi tous deux prêtaient l'oreille aux sollicitations des partisans de Jacques III. Depuis l'occupation par les Hanovriens des principautés de Brème et Verden, surtout depuis la déclaration de guerre à Charles XII lancée par George I^{er} non comme roi de la Grande-Bretagne, mais comme Électeur de Hanovre (octobre 1715), les Suédois avaient pensé à reporter la guerre chez ce nouvel ennemi, non seulement comme Électeur de Hanovre, mais aussi comme roi de la Grande-Bretagne.

Le baron de Sparre, ambassadeur de Suède à Paris, avait combiné, avec Berwick, fils naturel de Jacques II et maréchal de France, un plan pour transporter en Écosse un corps de 8000 Suédois, campés alors auprès de Goeteborg(Gothenbourg) sur le Cattégat. En quelques jours ils auraient pu être débarqués au pied des Highlands. L'épuisement de la Suède et la défense de Stralsund empêchèrent Charles XII de donner suite à ce projet. Les ambassadeurs suédois, Sparre à Paris, Gøertz à La Haye, Gyllenborg à Londres, continuèrent à former des plans pour le renversement de George 1^{er} au profit de Jacques III, Gøertz, un baron franconien passé au service de Holstein, puis de Suède, était l'âme du complot. Il s'entendait avec Alberoni, qui envoyait à Sparre un million de francs; avec les jacobites d'Angleterre, qui sacrifiaient aussi une grosse somme. Son but, comme celui d'Alberoni, était de réconcilier Charles XII et Pierre le Grand, obtenant du premier la cession au tsar des provinces sud-baltiques moins Riga, lui assurant en échange la Norvège enlevée au Danemark, la Poméranie tout entière, le duché de Mecklembourg; il indemnisait le duc de Mecklembourg aux dépens de la Prusse, et quant au roi de Prusse, « on lui montrerait que ses troupes ne sont composées que de faquins ». Dans le vaste et chimérique plan de Gøertz,

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 816.

l'Espagne et la France n'étaient pas oubliées : à l'une on restituerait l'Italie, à l'autre on donnerait la Belgique. L'Empereur sans doute et le roi George seraient au nombre des mécontents; mais le premier serait occupé chez lui par les Hongrois de Rákóczy et par les Turcs; contre le second on aurait les jacobites, les Russes entrés en Hanovre, les Suédois débarqués en Écosse¹. C'était donc les deux extrémités de l'Europe, le Nord (Russie, Suède) et le Sud (France, Espagne), qui s'unissaient pour faire la loi à l'Angleterre et à l'Europe centrale. Gœrtz acheta des vaisseaux et des armes en Hollande et en Bretagne; il chargea le chevalier de Folard d'embaucher des officiers français et irlandais.

Lord Stanhope, revenu en Angleterre avec George I^{er}, résolut d'avoir le cœur net de toutes ces menées. Il fit arrêter Gyllenborg, sous prétexte que celui-ci, en conspirant contre le gouvernement auprès duquel il était accrédité, avait lui-même violé le droit des gens (9 février 1717). Il fit saisir ses papiers, les imprima, les répandit, en donna communication, avec une circulaire justificative, au corps diplomatique de Londres. En même temps il exigea des Hollandais l'arrestation de Gœrtz. Celui-ci eut le temps de quitter Amsterdam, mais fut arrêté à Arnheim. Ses papiers furent également saisis et publiés. La publication des papiers de Gyllenborg émut à tel point le parlement britannique que peu s'en fallut que la guerre ne fût déclarée à la Suède. Tout au moins, comme on apprit dans ces mêmes papiers qu'elle était réduite à une extrême disette de blé, l'importation des blés anglais en Suède fut interdite. On essaya vainement d'obtenir de la Hollande une mesure analogue \

Charles XII marqua le plus profond dédain pour cette violation du droit des gens en la personne de ses ministres : il se contenta, faisant d'ailleurs une différence entre les deux Puissances maritimes, de retenir prisonnier à Stockholm le ministre anglais Jackson et d'interdire sa cour au ministre hollandais.

1. Tel est, du moins, le plan exposé dans les *Mémoires* de d'Argenson, qui tenait tous ces détails de Hogger, un confident de Charles XII.

2. Elle résista surtout parce que l'Electeur-roi avait établi de forts péages sur ses cours d'eau de Hanovre, et que l'Angleterre appuyait trop mollement les revendications bataves au sujet de la « barrière » belge.

Le Régent se trouvait assez mal traité dans les papiers publiés. Gyllenborg avait écrit : « On va ici jusqu'à parier que le jeune roi de France sera dépêché dans un certain temps pour faire place à son oncle. » Le duc d'Orléans se plaignit à la cour d'Angleterre qu'elle eût autorisé la publication de si outrageantes calomnies. Il nia qu'il eût jamais entretenu de relations suspectes avec Sparre, Gyllenborg ou Gøertz. Il interdit, à l'exemple des Anglais, l'importation des blés pour la Suède. Alors George, pour en finir avec ce conflit suédois, déclara vouloir accepter la médiation de la France : de part et d'autre, les ministres arrêtés furent remis en liberté.

Pour le tsar, les révélations n'étaient pas moins désagréables. On y trouvait des lettres de son médecin Areskine, assurant que « Pierre détestait mortellement le roi d'Angleterre, croyait à la légitimité des droits du Prétendant et n'attendait qu'une occasion pour le rétablir sur le trône d'Angleterre ». Le tsar crut devoir protester contre de tels propos, et les ministres anglais tranquillisèrent son envoyé Vessélovski, en l'assurant qu'ils n'avaient jamais cru à ces calomnies. La vérité est que le tsar lui-même avait reçu et écouté des émissaires jacobites : à Pétersbourg, Jernegan et Hugh Patterson, envoyés du duc d'Ormond; à Uiga, l'Irlandais Loless; à Mittau, le chevalier Harry Sterling et le duc d'Ormond; à Amsterdam, Erskine. A La Haye, il avait eu des entrevues avec Gøertz et, comme Charles XII, l'avait approuvé et encouragé.

Pierre le Grand à Paris (1717). — Pierre trouvait la politique de l'Occident étrangement compliquée. Pour s'en éclaircir, il résolut de visiter en personne cette cour de France qui, depuis les dernières années de Louis XIV, exerçait sur lui une puissante attraction. En ce second voyage d'Occident, il n'était plus le souverain presque asiatique dont le seul exploit avait été la prise d'Azof. Il était maintenant le vainqueur de Poltava, le maître de la Pologne, l'arbitre de l'Allemagne, le fondateur d'une Russie nouvelle et d'une brillante capitale. A son passage en Hollande, il commença par s'aboucher avec notre ambassadeur Châteauneuf. Le Régent autorisa celui-ci à écouler les propositions des plénipotentiaires russes, le chancelier Golovkine,

Chafirof et Boris Kourakine; mais il lui prescrivit d'observer la plus grande réserve en ce qui concernerait les propositions intéressant la politique générale. Après tous les efforts qu'avait faits le Régent pour s'assurer l'alliance de George I^{er}, il ne pouvait songer à la compromettre pour un prince dont la puissance semblait encore médiocre et dont l'hostilité contre celui-ci était notoire. La France ne pouvait traiter sérieusement avec la Russie que sur deux points : 1° un traité de commerce; 2° l'offre de la médiation française pour assurer à la Suède, notre vieille alliée, la paix la moins désastreuse qu'il serait possible (janvier 1717).

Ghâteauneuf ne fut peut-être pas assez habile pour cacher aux Russes l'intention qu'avait sa cour de « tirer la négociation en longueur ». Le tsar s'impatiait de ces vains pourparlers. En décembre 1716, l'agent qu'il entretenait à Paris sans caractère diplomatique, CononZotof, lui fit part d'un propos qu'aurait tenu le duc d'Orléans. Gomme on agissait devant Philippe l'idée d'un mariage entre une de ses filles et le fils du tsar, il aurait dit : « J'en serais si content que je voudrais que cela se fît aujourd'hui. » C'est peut-être ce qui induisit le tsar à penser qu'il pourrait mieux s'arranger avec le Régent lui-même qu'avec son ministre à La Haye. 11 s'embarqua pour Dunkerque et, de là, se rendit à Paris. Le tsar fut reçu avec les plus grands honneurs. 11 étonna la cour et la ville par ce mélange de grandeur, de barbarie et de génie qui avaient surpris les Occidentaux en 1697. Son intelligente curiosité lui fit apprécier tout ce que les monuments et les industries de Paris pouvaient avoir d'intéressant pour lui. Il visita l'Arsenal, les Invalides, les Gobelins, l'Observatoire, le Jardin du Roi, l'Académie des sciences, la Monnaie, les travaux du Pont-Tournant, les châteaux royaux des environs, le tombeau de Richelieu à la Sorbonne, et, à Saint-Cyr, M^{mc} de Maintenon, cette vivante relique du grand règne.

Il séjourna quarante-trois jours à Paris (du 7 mai au 20 juin 1717). Parmi tant d'excursions instructives, tant de fêtes somptueuses, tant de flatteries délicates, parmi l'empressement des « voveuses » de la cour, le tsar ne perdit pas de vue un seul

moment l'objet de sa visite, celui-là même que le duc d'Orléans avait le plus à cœur d'écarter. Les ministres russes, mis en rapport avec le maréchal de Tessé, lui posèrent nettement la question : « La France a perdu ses alliés en Allemagne; la Suède, quasi anéantie, ne peut lui être d'aucun secours; la puissance de l'Empereur s'est infiniment augmentée. Et moi, tsar, je [liens](#) m'offrir à la France pour lui tenir lieu de la Suède... Je veux vous garantir vos traités. Je vous offre mon alliance, avec celle de la Pologne... Je vois dans l'avenir que la puissance formidable de l'Autriche vous doit alarmer; mettez-moi aux lieu et place de la Suède. » En d'autres termes, le tsar demandait que la France lui payât les subsides jusqu'alors payés à la Suède. Il proposait une autre Triple alliance, composée de la France, de la Russie et de la Prusse. Tessé, d'après les instructions du maréchal d'Huxelles, dut s'excuser de ne pouvoir abandonner la Suède, à laquelle nous liait le dernier traité d'alliance et de subsides conclu par le feu roi (Versailles, 3 avril 1715): Il lui fit espérer qu'à l'expiration de ce traité et après la fin de la guerre du Nord « des liens encore plus étroits » pourraient se former entre la France et la Russie; mais il refusait de garantir les conquêtes du tsar sur la Suède, tant qu'elles auraient un caractère éventuel, c'est-à-dire ne seraient pas consacrées par un traité entre la Russie et la Suède. Tessé lui-même a reconnu, dans ses *Mémoires*, que sa cour « n'avait d'autre intention que de faire voltiger et amuser le tsar jusqu'à son départ, sans rien conclure avec lui ».

Le tsar ne l'entendait pas ainsi. Le jour où il prit congé du Régent, il l'entraîna dans la loge du concierge du Palais-Royal et, dans un entretien pressant, lui arracha la promesse que les négociations pour l'alliance seraient continuées à Amsterdam. Saint-Simon, toujours hostile à la politique anglaise du Régent, lui reproche amèrement « l'ensorcellement » où le tinrent « les funestes charmes de l'Angleterre » et « le fol mépris que nous avons fait de la Russie ». Cependant, comme la France n'entendait ni renoncer à l'alliance anglo-hollandaise, ni abandonner la Suède, pas plus que la Turquie ou la Pologne, on ne pouvait rien conclure de très positif avec la Russie.

Traité d'Amsterdam : France, Russie, Prusse (1717).

— Du moins le Régent tint sa promesse. Les négociations furent reprises à Amsterdam, entre Châteauneuf, pour la France; Golovkine, Chafirof, Boris Kourakine, pour la Russie; Knyp-hausen, pour la Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume I^{er}, avec lequel nous étions déjà liés par un traité secret d'amitié et de garantie (Berlin, 14-17 septembre 1716), avait tenu à être en tiers dans l'alliance. Le traité fut signé le 15 août 1717. Il peut se résumer dans les stipulations suivantes : 1° garantie de la paix d'Utrecht et garantie *éventuelle* de la paix du Nord; 2° traité de commerce, assurant à la France le traitement de la nation la plus favorisée; 3° réserve des alliances antérieures, celle d'Angleterre et Hollande étant réservée par la France. Comme articles séparés ou secrets : 1° ligue défensive; 2° médiation de la France admise par la Russie et la Prusse dans la paix du Nord, à l'exclusion cependant de tout moyen coercitif à l'égard de la Suède; 3° promesse française de ne point renouveler, lorsqu'il serait expiré, le traité de subsides avec la Suède.

Le traité d'Amsterdam ne pouvait avoir de résultats immédiatement pratiques. Il a cependant son importance en ce qu'il est le premier qui ait été régulièrement signé entre la France et la Russie. Il eut pour effet d'inaugurer entre les deux pays, par des légations désormais permanentes, quelque suite dans les relations¹. Enfin dans la médiation française stipulée dans ce traité est en germe la paix du Nord.

Pour achever ce tableau de l'Europe ainsi constituée, ajoutons au groupement du Nord (Russie, Danemark, Prusse), au groupement de La Haye (France, Angleterre, Hollande), au groupement d'Amsterdam (France, Russie, Prusse), une quatrième combinaison produite par l'alliance défensive signée en 1716 entre le roi George et l'Empereur. Il ne restait en dehors de ces diverses fédérations que la Suède, l'Espagne, la maison de Savoie. Encore, entre ces trois États, il y avait une entente vague et intermittente.

1. Dès lors se succédèrent, à Paris, le baron Schleinitz (1717-1721), le prince Vassili Delgorouki (1721-1722), les princes Boris (1724-1727) et Alexandre Kourakine (1727-1731); à Pétersbourg, Gampredon (1721-1726) et Magnan (1726-1733).

77/. — *La guerre espagnole.*

Le « plan » de George I^{er}. — Après avoir, par le traité de La Haye, consolidé l'œuvre d'Utrecht, George I^{er} songea, de concert avec ses alliés, à la perfectionner. Elle présentait, en effet, beaucoup de points faibles ou âprement contestés. Ne pouvait-on amener l'Empereur et le roi d'Espagne, par des concessions réciproques, à se résigner à cette paix de 1713 dont le reste de l'Europe appréciait le bienfait? A l'époque où, désespérant de la France, le roi George pensait à se rapprocher de l'Espagne, il avait élaboré ce qu'il appelait son « plan ». Ce plan consistait à obtenir de Charles VI qu'il admît le droit éventuel du Régent à la couronne de France et reconnût Philippe V comme roi d'Espagne et des Indes.

Comme il fallait satisfaire l'orgueil de celui-ci et les maternelles convoitises d'Élisabeth Farnèse, George demanderait à l'Empereur que, des deux fiefs impériaux qui allaient vaquer en Italie par l'extinction des Farnèse et des Médicis, c'est-à-dire le duché de Parme et le grand-duché de Toscane, le premier fût attribué à don Carlos, l'enfant qu'Élisabeth venait de donner à Philippe V. En échange de ses complaisances, l'Empereur obtiendrait sa propre reconnaissance par Philippe V, la libre disposition de la Toscane, le droit d'échanger l'infertile Sardaigne contre-la Sicile, ainsi réunie à son royaume napolitain. Dans ces arrangements, il y avait quelqu'un de lésé : Victor-Amédée II, qui venait de se faire couronner roi à Palerme, et à qui on proposait de renoncer à la Sicile contre l'octroi de la Sardaigne. Des intérêts de Victor-Amédée II personne, à vrai dire, ne prenait souci : il avait toujours trahi tout le monde et continuait à promener ses intrigues d'une cour à l'autre. Par malheur, il n'était pas le seul mécontent. Philippe V s'indignait qu'on lui offrît Parme en échange de ses prétentions sur la moitié de l'Italie; pour Elisabeth, Parme n'était d'ailleurs **qu'un** légitime héritage dans la succession paternelle. D'autre part, l'Empereur n'entendait abandonner ni

Parme, ni ses prétentions à la totalité de la succession espagnole. Il exigeait que Victor-Amédée lui restituât, outre la Sicile, soit le Montferrat, soit les territoires milanais cédés au traité de 1703. De plus le duc devait renoncer aux droits éventuels sur la succession d'Espagne que lui avaient reconnus les traités d'Utrecht. A l'égard de l'Espagne, Charles VI se rabattait à demander le Mexique et le Pérou.

Le roi George avait même à craindre que l'Empereur ne se retournât tout à coup vers Philippe V et Victor-Amédée et, contre la Triple alliance de La Haye, constituât une Triple alliance catholique. Le pape Clément XI y incitait les trois princes, car il en voulait au Régent de son union avec les puissances protestantes et de ses ménagements pour les jansénistes. En somme, Charles VI aurait pu contenter Victor-Amédée en Italie, désintéresser Philippe V de l'Espagne en lui garantissant la régence et la couronne de France. Les trois princes catholiques, disposant alors de la France, auraient pu tourner contre le trône protestant d'Angleterre toutes les forces de l'Occident.

La mort du fils unique de Charles VI, celui qu'il intitulait *infant d'Espagne et prince des Asturies*, vint décourager ses ambitions espagnoles (13 mai 1717). D'autre part, le sourd et permanent antagonisme entre les maisons de Habsbourg et Hohenzollern pour l'hégémonie de l'Allemagne, lui fit craindre que le roi de Prusse ne le supplantât dans la quatrième place que lui offrait l'alliance de La Haye. Il se montra donc plus conciliant envers le roi d'Angleterre, mais exigea que tout fût conclu avec lui avant que le roi de Prusse fût admis dans l'alliance. Pour faire pièce au roi George, il avait d'abord reçu dans les Pays-Bas les jacobites chassés de France, ouvert ses havres de Nieuport et d'Ostende aux corsaires suédois. Les uns et les autres y étaient devenus fort incommodes pour l'Angleterre. Cela décida le roi George, pour triompher de l'humeur fantasque de l'Empereur, à lui offrir une forte somme (130 000 livres sterling) : elle fut acceptée, le traité de l'année précédente confirmé et complété, les jacobites et leurs complices exclus des Pays-Bas et de tous les États autrichiens.

Charles VI consentit également, pour préparer son accession

au système de George 1^{er}, à envoyer à Londres le comte Pentenriedter. Désireux d'exclure la Prusse de l'alliance de La Haye, il s'inquiétait qu'elle eût été admise dans celle d'Amsterdam, ignorant à quel point les stipulations de celle-ci étaient inoffensives. Pour faciliter les négociations à Londres, le Régent y remplaça d'Iberville par Dubois (sept. 1717).

Rupture entre l'Espagne et l'Autriche. — C'est vers ce temps qu'Alberoni, après avoir rendu vacant le poste de premier ministre en obligeant le cardinal del Giudice à s'en démettre (1716), se préparait à l'occuper lui-même (janvier 1717). Les deux hommes d'État « nés dans la boue », les deux parvenus d'Église, Dubois et Alberoni, allaient s'affronter sur le terrain des négociations britanniques : l'abbé français travaillant à affermir l'œuvre de La Haye, l'abbé italien ne cajolant les Anglais (Bubb, le colonel Stanhope) que pour arriver à dissoudre cette même alliance. Alberoni continuait ses armements. Pour avoir des fonds, il avait gagné le pape en envoyant une escadre qui contribua à la levée du siège de Gorfou par les Turcs (août 1716), et, en récompense, il obtint du Saint-Siège la permission de lever sur le clergé d'Espagne et des Indes l'argent de la croisade contre les Infidèles (*cruzada*); pour lui-même, la promesse du chapeau.

Il était évident que l'argent de la *cruzada* ne serait pas employé contre les Turcs. Les rapports étaient plus tendus que jamais entre les cours de Madrid et de Vienne. Toutefois Alberoni espérait encore que son maître lui laisserait les quelques années dont il avait besoin pour achever la réorganisation militaire de l'Espagne. Un acte de brutalité maladroite commis par la cour de Vienne vint déjouer ses prudents calculs. L'ambassadeur d'Espagne auprès du pape, le grand-inquisiteur José Molinès, un vieillard octogénaire, s'étant avisé de passer par le Milanais, fut arrêté, enfermé à Milan, avec saisie de ses papiers, sous prétexte qu'il était un sujet déloyal de « Sa Majesté Charles III, roi d'Espagne ». Il mourut en prison.

Sous le coup de cette insulte, la patience échappa au roi Philippe V, à la reine, à la nation espagnole. Seul, le ministre qui avait préparé si soigneusement la guerre s'épuisa en efforts

pour l'empêcher d'éclater. Le duc Popoli, son ami personnel, ayant insisté auprès des souverains espagnols pour une descente immédiate en Italie, Alberoni l'en réprimanda vertement : Popoli voulait-il donc « faire croire aux gens sages qu'une poignée d'Italiens, follement passionnés pour leur pays, ont poussé les souverains au dernier degré de la ruine et l'Espagne à sa perte totale?... Était-il possible de faire des conquêtes en Italie, sans alliés, sans argent, sans troupes, sans chefs capables de les commander,... avec un peuple dépourvu d'énergie, une noblesse mécontente, et, pour achever, l'absence de toute aide divine et humaine? » Le duc Popoli revint sur les conseils qu'il avait imprudemment donnés aux souverains, mais, à son tour, ne put rien obtenir. Le roi et la reine chargèrent le P. Daubenton de menacer Alberoni lui-même d'une disgrâce immédiate. Cependant le pape, persuadé qu'Alberoni n'avait armé que pour la guerre contre les Infidèles, gagné par les instances de Jacques **III**, qui attendait tout d'Alberoni, venait d'accorder à celui-ci le chapeau tant convoité (12 juillet 1717). Alberoni, n'ayant plus rien à demander au pape, montra dès lors moins de zèle pour la guerre sainte et moins de répugnance pour la guerre italienne. D'ailleurs il était le ministre de souverains absolus : il n'avait, après avoir protesté, qu'à obéir. Forcé de faire la guerre, il s'y donna tout entier.

Invasion des Espagnols en Sardaigne (1717). — Un moment encore il laissa croire que l'armement préparé dans le port de Barcelone, sous le marquis de Ledesma, était destiné aux mers d'Orient. Or, le 22 août, 12 000 Espagnols débarquaient près de Cagliari. Ils opéraient en deux mois la conquête de la Sardaigne. Le pape se plaignit d'avoir été dupé par Alberoni et parut regretter l'octroi du chapeau. L'Empereur accusa Clément XI d'avoir été de mauvaise foi en concédant au roi d'Espagne la *cruzada*, expulsa de Naples le nonce pontifical et saisit les revenus du Saint-Siège dans ce royaume. Le courage de Charles VI fut relevé par l'annonce de la grande victoire remportée à Belgrade sur les Turcs (16 août) : les princes italiens, effrayés de ce succès, se justifiaient à l'envi de toute complicité avec Philippe V ou se dénonçaient mutuellement.

Mais contre les Espagnols, maîtres de la Sardaigne, que pouvait Charles VI? 11 n'avait pas de marine : il devait solliciter le concours de l'Angleterre et de la France; or Alberoni comptait qu'il] serait impossible au Régent d'entraîner la France dans une guerre contre l'Espagne. Le duc d'Orléans lui-même hésitait : il redoutait le cri de l'opinion ; il lui répugnait de sacrifier un roi français à l'insolence de l'Empereur; il trouvait injuste qu'au moment où l'on proposait d'accroître le lot de celui-ci en Italie, Philippe V fût rigoureusement enfermé dans les stipulations de 1713; il n'estimait pas que ce fût d'une bonne politique de livrer l'Italie entière à l'Autriche. Il se mit donc à plaider auprès de ses alliés là cause de Philippe V, proposant une modification « au plan » de George : l'addition du grand-duché de Toscane au duché de Parme. Philippe et Élisabeth se montrèrent aussi entiers et intransigeants que l'Empereur : ils convoitaient toutes les anciennes provinces espagnoles d'Italie.

Tandis qu'on négociait à Londres, on apprit que la santé de Philippe V était en grand péril. S'il mourait, le trône d'Espagne était dévolu à un enfant de dix ans (plus tard Louis I^{er}), avec les Parmesans, Élisabeth et Alberoni, pour régents. Philippe d'Orléans résolut de revendiquer pour lui-même la régence espagnole, comme Philippe V avait revendiqué la régence française. A tout hasard, et sous prétexte de surveiller les protestants du Midi, des troupes furent rassemblées en Guyenne, dont Berwick était gouverneur. D'autre part, Alberoni, effrayé de la maladie de son roi et sentant qu'il lui fallait ménager la France, fit savoir à Saint-Aignan, notre ambassadeur, qu'il s'en remettait au Régent du soin de procurer la paix (septembre 1717). En même temps, il essayait de détacher les Hollandais de la Triple alliance et de s'assurer la Savoie, amusant les premiers d'un projet de partage de la Belgique, promettant à Victor-Amédée la Lombardie. De même il cherchait à endormir les ministres anglais à Madrid. Ce qui l'y aidait beaucoup, c'était l'intraitable orgueil de l'Autriche, enivrée du succès de Belgrade : elle déclarait au représentant britannique que jamais elle ne renoncerait à l'Espagne (fin d'octobre); à Londres, Pentenrieder exigeait que Philippe V donnât

Minorque à l'Empereur pour l'indemniser de l'agression en Sardaigne. Bref, l'Angleterre, comptant peu sur l'appui de la France et de la Hollande, ne se souciait pas d'intervenir, d'autant moins que l'Empereur avait eu les premiers torts.

Le traité de Quadruple alliance (1718). — Le 3 novembre 1717, à Londres, lord Stanhope et Dubois dressaient un plan d'accommodement qu'ils présentaient à Pentenrieder : la couronne d'Espagne garantie à Philippe V; promesse de Parme pour le fils aîné d'Élisabeth Farnèse; la question de Toscane réservée; la Sicile à l'Empereur en échange de la Sardaigne. Si l'Espagne refusait son adhésion, Parme serait attribué à Victor-Amédée en échange de la Sicile.

Le Régent, séduit par un nouveau mirage, la régence espagnole, retombait sous l'influence du « parti de la vieille cour ». Dubois dut l'avertir sérieusement du danger qu'il courait en entrant dans cette voie. Fallait-il donc sacrifier l'intérêt français à celui des Farnèse? ou même à celui de l'Italie? « Ce serait une gloire mal placée que de vouloir être le libérateur de l'Italie aux dépens du repos et des forces du royaume. » Mais alors Alberoni accablait le Régent de cajoleries et de promesses. Dubois, forcé de revenir à la charge, disait à son maître : « Préparez un ton suppliant, car vous aurez bientôt à demander la paix au cardinal Alberoni. » Enfin le duc d'Orléans fit savoir à Londres qu'il donnait sa préférence à l'alliance anglo-autrichienne, pourvu que l'Espagne fût traitée avec ménagement, que l'Empereur renonçât à cette couronne et que la Toscane fût ajoutée à Parme en faveur de don Carlos. Les Anglais trouvèrent ces propositions raisonnables. Même ils firent entrevoir que, pour rétablir la paix, ils restitueraient Gibraltar à l'Espagne.

Un projet de traité rédigé sur ces bases fut soumis à l'acceptation de la cour de Vienne. Elle se récria, puis finit par céder, parce que la guerre turque était loin d'être finie. Et puis la Sicile était pour elle une acquisition immédiate, tandis que la cession de Parme et de la Toscane restait subordonnée à l'extinction des deux dynasties encore régnantes (4 avril 1718).

Il restait à persuader l'Espagne. Or, en Espagne, tout le

monde était maintenant à la guerre, Alberoni comme le couple souverain. Le cardinal annonçait la résolution de « vaincre ou mourir les armes à la main » (février 1718). Quand M. de Nancre, envoyé du Régent, apporta les propositions arrêtées à Vienne, elles furent déclarées « informes, indigestes, scandaleuses ». Même l'allusion à Gibraltar ne produisit aucun effet. Alberoni fit connaître ses contre-propositions : le duché de Parme et la Toscane occupées, de suite, par les troupes espagnoles; la Sardaigne cédée à l'Espagne; la Savoie dédommée au moyen du marquisat de Finale, repris à Gènes. C'est à ce moment qu'il fait parvenir aux Turcs des encouragements, qu'il veut soulever la Hongrie par Rákóczy, qu'il propose à la Savoie le Milanais pour prix d'une alliance contre l'Autriche; et, en même temps, il offre à l'Empereur de l'aider à reprendre sur Victor-Amédée la Sicile, le Montferrat et les cessions milanaïses de 1703. Plus que jamais il est engagé dans la conspiration jacobite: il prête l'oreille au Prétendant qui sollicite un subside de 100 000 livres sterling pour armer Charles XII et le tsar : seulement il l'avertit que *la plem'tudo temporis* n'est pas encore arrivée. L'ambassadeur espagnol à La Haye, Beretti, avait ordre de proposer à son collègue russe Kourakine une alliance formelle : la Russie et la Suède une fois réconciliées, l'Espagne les aiderait de ses subsides, de 30 vaisseaux, de 30 000 hommes ; il y aurait un débarquement de Suédois et d'Espagnols dans la Grande-Bretagne, une invasion russe dans l'Empire (mai 1718). Le même Beretti disait que, dans l'alliance qui se prépare, « les Russes seront les jambes du corps dont les Espagnols seront la tête et les bras » (sept. 1718). Alberoni croyait d'ailleurs les ministres whigs et le Régent complètement paralysés par leurs difficultés intérieures.

Or le ministère whig obtenait alors du parlement anglais des fonds pour augmenter les forces navales et commençait un grand armement à Portsmouth. Alberoni osa lui faire demander des explications par l'ambassadeur Monteleon, déclarant qu'il regarderait l'envoi d'une flotte britannique dans la Méditerranée comme un *casus belli* et qu'il y répondrait par la saisie des marchandises anglaises dans tout le royaume (avril 1718).

La France était moins décidée à l'action. Les hésitations du Régent se compliquaient des perplexités de Dubois. Celui-ci, qui ménageait le pape en vue de la pourpre cardinalice, ne se souciait pas de s'engager trop avant dans les affaires de Parme et de Toscane, pays sur lesquels la suzeraineté papale était en conflit avec celle que revendiquait l'Empire. De cette incertitude dans le pouvoir dirigeant, le « parti de la vieille cour » profitait pour élever de nouvelles difficultés : d'Huxelles, Torcy, Villeroy, s'efforçaient, par des chicanes multipliées, à retarder la conclusion du traité qui transformait la Triple alliance de La Haye en Quadruple alliance (par l'accession de l'Autriche). Il fallut que lord Stanhope vînt à Paris renforcer l'action de Stair. George I^{er}, sachant les difficultés du Régent avec ses parlements, lui faisait offrir des secours en hommes et en argent. Naturellement, ils ne furent pas acceptés (juin).

A. ce moment la situation prenait une gravité nouvelle. Le bruit courait que la paix était faite entre Charles XII et le tsar, que celui-là armait une flotte, que celui-ci avait fait passer l'Oder à ses troupes. Ce qui était certain, c'est qu'à Barcelone une grande Armada espagnole s'organisait. Le 18 juin, elle mit à la voile pour une destination encore inconnue. Alberoni se vantait de tailler, l'hiver suivant, assez de besogne, chez eux-mêmes, au roi d'Angleterre et au régent de France pour qu'ils ne pussent intervenir.

La conclusion du traité de Quadruple alliance continuait à se dérober. D'Huxelles, ne voulant pas se compromettre en le signant, avait fait envoyer les pièces à Dubois, qui se trouvait alors à Londres; pour la même raison, Dubois les renvoyait à Paris. D'Huxelles déclara qu'il « se ferait plutôt couper la main que de signer ». Le Régent, poussé à bout, lui fit savoir qu'il eût à signer dans les vingt-quatre heures ou à quitter son poste (12 juillet). D'Huxelles promit de signer. Puis il éleva de nouvelles difficultés : il consentait bien à signer les articles *patents* de la Quadruple alliance, mais il refusait de signer les articles *secrets* sans l'autorisation du Conseil de régence, car il ne pouvait y avoir de secret pour celui-ci. Alors le Régent, harcelé par les Anglais, fit un coup d'audace : il convoqua le Conseil de

régence et lui soumit toutes les pièces. Le projet ne fut combattu ouvertement que par le duc du Maine; le duc de Bourbon et Villeroy réclamèrent un ajournement; tous les autres, même d'Huxelles, Torcy, Saint-Simon, se déclarèrent consentants (17 juillet). Le lendemain le Régent, assisté de Gheverny, signa le traité avec les lords Stair et Stanhope. Ce traité, accepté enfin par l'Autriche, devint le traité de Cockpit (2 août 1718).

En réalité, il comprend trois actes : 1° un projet de traité entre l'Empereur et le roi d'Espagne ; 2° un projet de traité entre l'Empereur et le duc de Savoie (les deux projets devaient être acceptés, sans modification, par l'Espagne et par la Savoie); 3° un traité entre l'Empereur, la France, l'Angleterre, la Hollande : celui-ci est proprement le traité de la Quadruple alliance. L'Empereur devait échanger la Sardaigne (donnée à la Savoie) contre la Sicile. Les États de Parme et de Toscane, à l'extinction de leurs dynasties, devaient être attribués, comme fiefs impériaux, à l'infant don Carlos, auquel son père remettrait également l'île d'Elbe avec Porto-Longone. Six mille Suisses, à la solde des trois puissances médiatrices (France, Angleterre, Hollande), devaient occuper, dès maintenant, les places de Parme et de Toscane. D'autres clauses concernaient la séparation perpétuelle des couronnes de France et d'Espagne, les reconnaissances et renonciations mutuelles de Charles VI et de Philippe V, la garantie de l'ordre de succession en France et en Angleterre, le refus de tout asile et tout secours au Prétendant, etc. Venaient ensuite douze articles secrets organisant les moyens de coercition, soit contre le souverain de Savoie, soit contre le roi d'Espagne, dans le cas où ils refuseraient d'accepter les projets de traité qui les concernaient. Un délai de trois mois leur était fixé pour déclarer leur acceptation. En cas de refus, la France, l'Angleterre et la Hollande joindraient leurs forces à celles de l'Empereur pour contraindre les récalcitrants. Toutefois le roi de France était autorisé à fournir, au lieu de troupes, des subsides en argent. Si l'un des deux princes (Savoie ou Espagne) donnait son acceptation, il devait joindre ses forces, pour contraindre le récalcitrant, à celles des quatre puissances. En cas de résistance, la Savoie

serait dépouillée du Montferrat et des provinces milanaïses acquises en 1703, la promesse de Parme et de la Toscane à l'infant d'Espagne serait retirée. Le Montferrat, la Toscane, Parme, ne pourraient cependant être réunis à l'Autriche : les quatre puissances s'entendraient sur la manière d'en disposer¹.

Invasion des Espagnols en Sicile (1718). — Pendant que ces négociations s'élaboraient péniblement, le 15 juin la flotte anglaise avait quitté Portsmouth, et le 18 la flotte espagnole avait quitté Barcelone. Sur le rôle qu'allaient jouer l'une et l'autre, une incertitude planait. Alberoni avait su garder le secret sur la destination de son Armada. Celle de la flotte anglaise était subordonnée aux incertitudes de la diplomatie. Le duc d'Orléans avait fini par se familiariser avec l'idée qu'elle serait employée contre les Espagnols. Dubois, beaucoup plus décidé, écrivait à son maître qu'il n'y avait aucune occasion où il ne dût être ravi dans le cœur que les forces maritimes de l'Espagne fussent ruinées, et il déclarait vouloir s'y employer (2 août). Les Anglais s'enhardirent devant ces dispositions de nos gouvernants : les premières instructions de l'amiral Byng l'autorisaient seulement à empêcher le débarquement des Espagnols dans l'Italie continentale; elles furent complétées en ce sens qu'il devrait également s'opposer à un débarquement en Sicile. Bien plus, les lords Stair et Stanhope obtinrent du duc d'Orléans une promesse écrite crue, dans le cas où des hostilités auraient lieu dans ces parages, il ferait cause commune avec les Anglais et déclarerait la guerre à l'Espagne (11 août).

Puis lord Stanhope était parti pour Madrid, afin d'y faire accepter les stipulations de Cockpit. Il ne doutait pas que les gouvernants espagnols ne les acceptassent : ne leur apportait-il pas la reconnaissance de leur royauté par l'Autriche, l'expectative de deux États italiens, et enfin la restitution de Gibraltar²? On va voir comme il fut reçu.

1. Il est à remarquer que, dans celui des textes de ce traité qui était réservé aux Anglais, le roi d'Angleterre ne prend plus (pour la première fois) le titre de roi de France, que Louis XV reprend ce titre et qu'il est nommé avant George I^{er}.

2. Voici ce que le secrétaire Graggs écrivait à Stanhope (Whitehall, 28 juillet 1718) : « J'ai ordre de Sa Majesté de vous faire savoir qu'EUe approuve

Déjà l'amiral Byng, passant avec sa flotte au large du cap Saint-Vincent, avait fait parvenir à l'autre Stanhope, le colonel, ministre à Madrid, la copie de ses premières instructions, afin qu'il en donnât connaissance au cardinal. Celui-ci les lut et répondit : « Les Espagnols ne sont pas gens à se laisser intimider; et je m'en fie tellement à la bravoure de notre flotte que, si votre amiral jugeait à propos de l'attaquer, je ne serais pas en peine du résultat. » Le colonel lui remit alors la liste des vaisseaux de la flotte anglaise, très supérieurs aux vaisseaux espagnols. Le cardinal mit la liste en pièces et trépigna sur les morceaux. Neuf jours après, il rendit au colonel le papier de Byng avec cette annotation : « Sa Majesté Catholique m'a fait l'honneur de me dire que le chevalier Byng est libre d'exécuter les ordres qu'il a reçus de son maître » (18 juillet).

Or, le 23 juin, l'Armada espagnole, forte de 29 vaisseaux et de nombreux transports chargés de 35 000 soldats, étant arrivée à Cagliari (Sardaigne), ses chefs, l'amiral Castañeta et le marquis de Lede, ouvrirent leurs ordres cachetés et y trouvèrent l'injonction de cingler sur la Sicile. Le 1^{er} juillet, les Espagnols débarquaient à la baie de Solanto, un peu à l'est de Païenne. En trois jours ils forçaient à capituler la garnison piémontaise de cette place, et Philippe V était proclamé roi de Sicile. Puis ils conquièrent l'île presque entière, sauf les places de Trapani, Melazzo, Syracuse, Messine. Le vice-roi piémontais, Maffei, s'était enfermé dans Syracuse. Le marquis de Lede se porta sur Messine, entra dans la ville sans coup férir, aux acclamations du sénat et du peuple, et commença aussitôt le siège de la citadelle (31 juillet).

C'est peu de jours après que lord Stanhope arrivait à Madrid (42 août). Le cardinal, qui avait montré tant de hauteur avec le colonel, se montra très doux avec le lord. Il lui protesta qu'il s'était toujours opposé à cette guerre, estimant que l'Espagne

votre proposition relative à Gibraltar; et, en cas que Votre Excellence trouve que ce soit le moyen de tout conclure et de tout terminer, vous êtes autorisé par la présente à faire cette offre quand vous le trouverez convenable. » Au reste, à ce moment, quand les Anglais étaient encore maîtres de Port-Mahon (Minorque), Gibraltar n'avait pas encore l'importance qu'il a prise depuis, et l'on s'effrayait à Londres de ce que coûteraient les travaux destinés à le rendre vraiment redoutable.

serait bien plus forte si elle se concentrait sur son propre sol et se bornait à administrer ses vastes colonies; personnellement, il ne faisait nul cas des provinces italiennes et leur préférerait Oran; mais le roi et la reine tenaient à l'Italie; en cela ils servaient moins leur intérêt que celui de l'équilibre européen. Le lendemain, jour fixé pour l'audience du roi et de la reine, arriva la nouvelle de la prise de Messine. Alberoni conduisit lord Stanhope à l'audience, et ce fut le roi qui signifia au lord anglais le rejet du projet austro-espagnol (18 août). Le soir même de ce jour parvint à Stanhope le texte définitif du traité de Quadruple alliance (du 2 août). Il en donna lecture, le lendemain, au cardinal, insistant sur les voies et moyens prévus par les articles secrets. Le cardinal déplora l'imminente rupture, mais se déclara impuissant à la prévenir. Il laissa entendre qu'il attendait une importante diversion dans le nord de l'Europe. Stanhope dut prendre congé des obstinés souverains, puis du cardinal, qui versa des larmes, peut-être sincères (27 août).

Bataille navale de Syracuse : destruction de la flotte espagnole. — La veille même de ce départ un grand désastre venait d'atteindre la flotte espagnole de Sicile. L'amiral Byng avait reçu de nouvelles instructions : il ne devait attaquer cette flotte qu'autant qu'il serait certain de la détruire. Or les 20 vaisseaux de Byng, montés par l'élite de la marine anglaise, ne pouvaient manquer de vaincre une flotte, un peu plus nombreuse, mais improvisée, et qu'Alberoni n'avait pu encore équiper que de marins novices. D'abord il se rendit à Naples, pour s'entendre avec le vice-roi autrichien, le comte Daim. Ensuite il fit offrir au marquis de Lede la médiation britannique pour accommoder le différend entre l'Espagne et ses adversaires, offre qui fut, naturellement, déclinée. Enfin il se mit à épier la flotte de Castañeta. Il la surprit au moment où, très en désordre, allongée en une immense colonne, encombrée de ses transports, ses gros vaisseaux étant remorqués par des galères, elle se dirigeait de Messine sur le Sud. Le 11 août, à la hauteur de Syracuse et du cap Passero, il l'attaqua brusquement, se jetant à travers les galères, les brûlots, les transports, les prenant, les brûlant, les jetant à la côte; puis il aborda les

vaisseaux de guerre et, en quelques instants, les contraignit à amener le pavillon. Toutefois, craignant d'avoir dépassé ses instructions et engagé son gouvernement plus que celui-ci n'aurait voulu, il s'excusa dans une lettre au marquis de Lede, qualifiant le désastre de simple accident, qui ne pouvait entraîner la rupture entre les deux nations. Il remit en liberté l'amiral Castañeta, les officiers, les équipages, à l'exception des marins d'élite, qui dureiût l'aider à conduire ses prises à Port-Mahon. Il se déclarait prêt à restituer les vaisseaux capturés si les Espagnols consentaient à évacuer la Sicile, offrant même le concours de sa flotte pour hâter cette opération. Le marquis de Lede repoussa toute proposition : il continua le siège de Messine, et, six semaines après, il s'en rendit maître (fin de septembre).

Déclaration de guerre- à l'Espagne. — En Angleterre, on se réjouit de cette catastrophe; en France, l'affliction fut presque générale : seuls, le Régent et Dubois, l'un dans une lettre au roi George, l'autre dans une lettre à Craggs, le premier avec quelque mesure, le second avec l'absence de dignité qui le caractérisait, exprimèrent leur satisfaction. A Madrid, ce fut M. de Nancre qui, les larmes aux yeux, fit part au cardinal des détails du désastre, le conjurant de ne pas refuser la paix. Alberoni montra, sous ce coup accablant, qui était la ruine de ses créations maritimes, une certaine grandeur d'âme. Le colonel Stanhope démêla bien vite que cette défaite ne ferait que confirmer la cour d'Espagne en son obstination : car jusqu'alors elle ne craignait que pour sa flotte, et cette flotte n'existait plus. Les représailles espagnoles sur le commerce britannique ne se firent pas attendre : Alberoni mit le séquestre sur les navires et les marchandises, expulsa les consuls, délivra des lettres de marque aux corsaires. Toutefois il épargna le commerce français et hollandais. Ce qui met en lumière le mélange de stoïcisme et de démonstration théâtrale qui était dans son caractère, c'est qu'il fit publier à son de caisse, dans les rues de Madrid, la défense de parler du désastre sicilien.

Privée de marine, l'Espagne n'avait plus rien à craindre de l'Angleterre, et **rien** de **l'Empereur**, qui **n'avait pas** de vaisseaux. Ramassée **dans sa péninsule, à l'extrémité** sud-est de

l'Europe, on ne pouvait plus l'atteindre que par la main de la France. La situation était la même pour la Quadruple alliance en 1718 qu'elle le fut pour la Sainte-Alliance en 1823. Or les Anglais et les Autrichiens pouvaient-ils compter sur la France dans une guerre contre un petit-fils de Louis XIV?

Toute nouvelle était la situation. Les Anglais comprirent qu'ils ne parviendraient à fixer la volonté incertaine du Régent qu'en assurant en France la situation politique de Dubois. Le maréchal d'Huxelles était toujours président du Conseil des affaires étrangères. Stair écrivait à Craggs : « Pour le débusquer, on aura besoin de l'abbé Dubois au plus tôt. » L'abbé se prêta volontiers aux vues de ses alliés, vues qui tendaient à l'imposer à son maître. Seulement il fallait procéder avec tact et prudence, le duc étant très jaloux de son autorité. Stair se chargea de cette tâche délicate ; mais ce fut seulement après la suppression des Conseils et leur remplacement par les anciens ministères (24 septembre) que les vues britanniques triomphèrent. Dubois fut alors nommé secrétaire d'État des affaires étrangères. On souhaiterait qu'il eût été plus retenu dans l'expression de sa reconnaissance envers les Anglais. Il charge Craggs de remercier le roi George « de la place dont Monseigneur le Régent m'a gratifié ». A lord Stanhope il écrit : « Je vous dois jusqu'à la place que j'occupe » ; il promet d'en faire usage « pour le service de Sa Majesté britannique, dont les intérêts me sont sacrés ».

Le Régent et Dubois, débarrassés de la *Polysynodie* et d'Huxelles, purent donner une direction plus énergique à la politique adoptée. Victor - Amédée, après toute sorte de manèges, s'était soumis. Son adhésion à la Quadruple alliance fut consacrée par le traité du 9 novembre 1718, « le premier auquel la maison de Savoie n'eût rien gagné » (Wiesener). Le délai fatal de trois mois (fixé au 2 novembre) allait se clore pour l'Espagne. Passé ce délai, le Régent et Dubois s'étaient engagés à lui déclarer la guerre, et il était convenu que le 2 novembre Saint-Aignan, Nancre et le colonel Stanhope quitteraient ensemble Madrid. Déjà la noblesse française, malgré ses répugnances à combattre le petit-fils de Louis XIV, se laissait gagner à la séduction d'une guerre : même des opposants,

comme Villeroy et Rohan, sollicitaient pour que **leurs fils fussent** employés. Le maréchal de Berwick avait accepté le commandement. Mais alors des scrupules retenaient Dubois : il songeait à son **futur** chapeau de cardinal; il craignait une révolte trop vive de l'opinion française. Les Anglais s'étonnaient de le trouver si hérissé de difficultés et d'atermoiements. Ils finirent par poser nettement la question : le roi George était décidé à déclarer la guerre le 19 décembre; quand la France voulait-elle la déclarer?

Une imprudence de la cour d'Espagne et des « Espagnols » de France vint à propos tirer d'embarras le gouvernement. L'ambassadeur de Philippe V à Paris, Cellamare, était dès longtemps en rapport avec les mécontents, notamment avec la cour de Sceaux, c'est-à-dire le duc et la duchesse du Maine. On comptait qu'une armée espagnole entrant en France, avec le petit-fils de Louis XIV à sa tête, provoquerait un soulèvement général et la chute du Régent. Dès le 30 juillet 1718, Cellamare croyait pouvoir proposer à son roi, non pas de prendre la régence de France, mais de la confier à un conseil de princes; le 20 août, Alberoni exprimait sa préférence pour une convocation des États généraux. Après la bataille de Syracuse, on résolut d'agir. Les conjurés de France rédigèrent pour Philippe V quatre écrits, dont la publication par la cour de Madrid devait précéder et justifier l'entrée en France de Philippe V. C'étaient : 1° une requête des Français au Roi Catholique demandant la convocation des États généraux ¹; 2° une lettre de ce prince au jeune roi Louis XV; 3° une circulaire à tous les parlements de France; 4° un manifeste ordonnant la convocation des États généraux. Telle était l'imprudence ^{des} conjurés qu'ils chargèrent Buvat, un écrivain de la Bibliothèque Royale, d'en dresser les copies. Effrayé de la complicité où on l'entraînait, **il alla tout** révéler à Dubois. Celui-ci lui enjoignit d'exécuter ses

i. On y disait à Philippe V : « Si vous entriez en France avec 10 000 hommes et que le duc d'Orléans voulût vous en opposer 60 000, vous pouvez être sûr que les troupes dans lesquelles il a mis toute sa confiance seraient très disposées à vous obéir... Choisissez : on vous recevra, ou comme tuteur, ou comme régent, ou comme un prince qui rétablit avec honneur le testament de son auguste grand-père. •

copies. Deux jeunes gens, l'abbé Porto-Carrero et le fils du marquis de Monteleon, furent ensuite chargés de les porter à Madrid. C'était à ce point de la trame que Dubois attendait les conjurés. Il fit suivre les deux émissaires qui, le 5 décembre, à Poitiers, furent arrêtés ; leurs papiers arrivaient, le 8, sous les yeux de Dubois et du Régent ¹. Le prince de Cellamare était arrêté et acheminé (13 décembre) sur la frontière d'Espagne. La duchesse du Maine était enfermée au château de Dijon, le duc du Maine à Doullens, le cardinal de Polignac dans une abbaye de Flandre ; d'autres exilés ou écroués à la Conciergerie, à la Bastille, à Vincennes ². Le gouvernement fit grand éclat du complot, sur lequel il fit rédiger une circulaire au corps diplomatique ; et cette tentative puérile, qui donnait aux conspirateurs un air d'entente avec l'étranger, suscita comme une révolte du sentiment français et donna au gouvernement une popularité de quelques jours.

Au reste, le 13 décembre, c'est-à-dire le jour même où Cellamare était expulsé de Paris, à Madrid le duc et la duchesse de Saint-Aignan, qui étaient restés après le départ de Nancre et de Stanhope, furent enlevés par un détachement de la garde royale et mis en chaise de poste. Alberoni n'avait donc rien à reprocher à Dubois. Le 25, Philippe V publiait un violent manifeste, qui fut répandu à Paris et dans toute la France.

Cependant les appuis sur lesquels Alberoni avait compté se brisaient coup sur coup sous sa main : le 21 juillet, les Turcs signaient la paix à Passarovitz ; le 2 août, la Quadruple alliance était conclue ; le 11, la flotte espagnole était anéantie ; en octobre, le tsar proposait à George I^{er} un traité d'alliance offensive et défensive ; le 8 décembre, s'évanouissait le complot espagnol de France ; le 11, Charles XII était tué sous Frédérikshall ; enfin, le 28, la guerre contre l'Espagne était votée au parlement

1. Le 14 décembre, le maréchal de Berwick saisissait à Bordeaux un message d'Alberoni aux conjurés : « Ne partez pas de Paris avant d'avoir mis le feu à toutes les mines. » Ce papier ne parvint à Paris que lorsque Cellamare l'avait déjà quitté.

2. Ils furent relâchés assez promptement, et il n'y eut pas d'exécution capitale. En revanche, quand éclata le complot des gentilshommes bretons qui devaient ouvrir leur pays à un débarquement espagnol, quatre des plus compromis furent décapités (Conjuration de Pontcallec, 1719).

britannique. Il fallait que la France se décidât. La déclaration de guerre fut résolue au Conseil de régence (3 janvier 1719) et publiée six jours après (9 janvier).

L'exécution contre l'Espagne (1719). — Le 10 mars, le duc d'Ormond sortit du port de Cadix avec six vaisseaux portant 6000 hommes à destination de l'Écosse. Sa petite escadre fut dispersée à la hauteur du cap Finistère : 2 vaisseaux et 300 hommes seulement abordèrent à Kintail. Leur approche fit accourir 2000 Écossais; ils furent enveloppés et capturés. Philippe V quitta Madrid le 25 avril. Son armée était partagée en trois divisions, commandées la première par le roi, la seconde par la reine, la troisième par Alberoni, qui jouait ainsi au Ximénès. Le roi comptait si bien voir l'armée française, à son approche, abandonner ses étendards qu'il avait pris soin de désigner ceux de ses régiments où seraient incorporés les transfuges. Il voulait même s'avancer au-devant des Français avec une petite escorte, comptant la grossir aussitôt de toute leur armée. Alberoni l'en empêcha. Le roi fut trompé, comme furent trompés les constitutionnels espagnols de 1823. Les Français le prévirent. En avril 1719, une de leurs divisions franchit la Bidassoa, enleva les petits forts de la frontière et occupa le port du Passage : il y avait là six vaisseaux de guerre en construction et un immense matériel; tout fut incendié. Le gros de l'armée, 40 000 hommes, sous le maréchal de Berwick, vint mettre le siège sous Fontarabie, qui en deux jours fut réduite à capituler (18 juin), malgré le voisinage des forces espagnoles et du roi Philippe. Celui-ci, qui d'ailleurs n'avait pas plus de 15000 hommes, se replia sur Pampelune, puis revint à Madrid. Berwick attaqua Saint-Sébastien : la ville succomba le 1^{er} avril, et la citadelle le 19. Puis, se croyant hors d'état de prendre Pampelune, et se transportant à l'autre extrémité des Pyrénées, Berwick pénétra dans la Cerdagne espagnole, prit Urgel (12 octobre); mais, une tempête ayant dispersé les tartanes qui apportaient l'artillerie pour le siège de Rosas, il rentra en Roussillon.

Pendant ce temps la flotte anglaise fouillait minutieusement tous les ports de la côte espagnole, Le Vigo, Pontevedra, etc.,

détruisant vaisseaux, chantiers, fortifications, anéantissant **dans** son germe le relèvement de la marine espagnole. A Santoûa, on employa les troupes françaises à détruire trois vaisseaux de ligne et des matériaux pour sept. Berwick écrivait au Régent : « Le gouvernement de l'Angleterre pourra faire voir au parlement prochain que l'on n'a rien négligé pour diminuer la marine d'Espagne. » L'armée espagnole de Sicile, accablée par les forces supérieures que l'Empereur, libre du côté des Turcs, put faire passer dans l'île, fut obligée de se renfermer dans les places fortes. Enfin les Anglais se préparaient à porter la guerre dans les colonies espagnoles d'Amérique.

Chute d'Alberoni et soumission de Philippe V. —

Alberoni joua sa dernière carte en sollicitant, par Beretti, la médiation des Hollandais, et en faisant part de cette démarche à Philippe d'Orléans, par le marquis Scotti, agent de Parme. Le plan qu'il proposait comprenait la cession de Gibraltar et de Minorque à l'Espagne, l'expectative de Parme et de la Toscane pour l'infant don Carlos, la restitution au duché de Parme de Castro et Ronciglione (autrefois enlevés aux Farnèse par le pape), etc. Semblables propositions furent portées à Londres. Il était trop tard : l'Europe coalisée ne voulait plus traiter avec Alberoni. Contre lui, Dubois sut gagner le confesseur Daubenton, qui fit craindre à la reine Élisabeth la perte définitive de Parme et de la Toscane. Scotti fut séduit par un présent de 50 000 écus : il fut renvoyé de Paris à Madrid, avec mission d'en chasser Alberoni. On fit lire aux deux souverains des lettres où Alberoni, avec sa familiarité d'Italien, s'était exprimé sur leur compte avec une liberté excessive. Même les abbés siciliens, Platanina et Caraccioli, même l'ancien renégat Ripperda, même la nourrice de la reine furent lancés contre le cardinal. Trahi par les Parmesans, la reine Élisabeth et Scotti, trahi par cette Farnèse pour laquelle il avait tout fait, Alberoni fut sacrifié par Philippe V au salut de la monarchie. Il fut expulsé d'Espagne (5 décembre 1719), dépouillé de tous ses titres et dignités, de son riche archevêché de Malaga. Quand il eut gagné l'Italie, on chercha même à le dépouiller de la pourpre, et le pape, harcelé par Philippe V et mécontent d'avoir été dupé en 4716 dans

l'affaire de la *cruzada*, fit commencer une procédure à cet effet. Le Farnèse de Parme fut aussi ingrat que la Farnèse de Madrid : il refusa un asile au proscrit. Réfugié à Sestri di Levante, localité du territoire de Gènes, Alberoni apprit que son extradition était demandée à la république : sa liberté fut alors sauvée par le sénateur génois Grimaldi, sa fortune par le marquis Monti¹.

Alberoni chassé, Philippe V et sa femme n'eurent pas honte, devant l'envoyé anglais, de rejeter sur lui toute la faute, répétant les leçons que leur avaient faites les émissaires de Dubois, affirmant que le cardinal leur avait toujours caché la vérité, qu'il avait commis des faux, qu'il était capable de tous les crimes, y compris l'empoisonnement et l'assassinat. Toutefois Philippe V se débattit longtemps contre les conditions qu'on entendait lui imposer, accablant les médiateurs hollandais de prétentions aussi excessives que celles d'Alberoni, les impatientant à tel point qu'ils lui fixèrent un délai, passé lequel ils joindraient leurs forces à celles des coalisés (ils avaient jusqu'alors refusé de déclarer la guerre à l'Espagne et n'avaient pris aucune part aux hostilités). La crainte de perdre les duchés italiens décida enfin la reine, qui décida son mari. Le 26 janvier 1720, Philippe V annonçait son adhésion à la Quadruple alliance. Encore demandait-il qu'outre les avantages en Italie on lui accordât Gibraltar; les Anglais lui répondirent que depuis leurs premières offres les circonstances avaient par trop changé. Le 1^{er} février 1720, son ambassadeur Monteleone signa donc le traité de Cockpit. Nous en connaissons déjà les conditions.

L'orgueil espagnol se consola de ses déconvenues en dirigeant, en l'année 1720, une expédition en Afrique. Les Marocains, qui étaient sur le point de prendre Ceula, furent battus par le marquis de Ledesma, rejetés sur Alger et Tétouan. On célébra

1. Pendant quelque temps il séjourna en Suisse, à Lugano. Rentré en grâce auprès du Saint-Siège en 1721, il vécut à Rome, souvent consulté par les papes Innocent XIII, Benoît XIII, Clément XII, Benoît XIV. En 1727, nous le voyons s'employer, par ordre du pape, à réconcilier Jacques III avec sa femme. De 1735 à 1740, il administra la province de Ravenne; de 1740 à 1743, celle de Bologne: c'est alors qu'il essaya d'imposer à la petite république de Saint-Marin la domination papale. Il vécut jusqu'à l'âge de 88 ans (f 1752), assez longtemps pour avoir vu des infants Farnèse établis sur les trônes de Naples et de Parme et, par eux, l'Italie péninsulaire échappant à la domination autrichienne.

ces victoires à Madrid par des *Te Deum* et par un auto-da-fé de douze juifs ou musulmans, et pour la première fois on vit le roi Philippe assister à cette fête.

En même temps que descendait la fortune d'Alberoni, celle de son émule français ne cessait de monter. Le patron de Dubois, Philippe d'Orléans, eût été fort capable d'oublier ses services. Les Anglais, cette fois encore, intervinrent pour que le promoteur de l'Alliance fût récompensé. C'est le roi d'Angleterre qui demanda pour lui au Régent l'archevêché de Cambrai, et qui l'obtint (juin 1720). C'est encore George I^{er} qui pria le Régent de demander au pape le chapeau de cardinal ; le malin pontife, après s'être beaucoup fait prier, remit une promesse de promotion, mais rédigée de telle façon que c'était le Prétendant qui semblait avoir recommandé Dubois : il était donc impossible à celui-ci d'en faire usage, sans se brouiller avec George. Le pape Clément XI mourut avant d'avoir rectifié. Ce fut son successeur, Innocent XIII, qui enfin s'exécuta (16 juillet 1721). A force de faire passer de l'argent à Rome, Dubois avait fait payer à la France 8 millions son chapeau. Maintenant, successeur de Fénelon sur le siège de Cambrai, successeur des grands « cardinaux d'État », le fils de « l'apothicaire » de Brive était une puissance.

IV. — *La paix du Nord.*

Suite de la guerre du Nord : congrès d'Aland. — La paix était ainsi rétablie en Occident; mais la guerre du Nord durait. Pour le moment, elle se réduisait à des opérations militaires dans la péninsule Scandinave, entre Danois et Suédois, et, dans l'Allemagne du Nord, à une sourde lutte du tsar contre ses alliés de la veille. Il semblait que la Russie et la Suède, sur le plan imaginé par Gøertz, fussent sur le point de se réconcilier. En juillet 1717, à La Haye, le ministre russe Kourakine avait eu une conférence avec le général Poniatowski, un des adhérents polonais de Charles XII ; en avril, il en eut une, à Loo, avec Gøertz. Il fut convenu qu'on ne parlerait de rien au comte

de La Marck, quoiqu'il représentât en Suède la puissance médiatrice (la France, en vertu du traité d'Amsterdam), et qu'un congrès se tiendrait dans les îles d'Aland. Il s'y réunit en effet (janvier 1718) : la Russie y était représentée par Bruce et Ostermann, la Suède par Gøertz et Gyllenborg. On a vu quelles espérances ce congrès avait fait naître chez Alberoni et l'ambassadeur espagnol Beretti, et quelles craintes chez le roi George. Cependant les conditions de la paix y furent âprement débattues. Les Russes demandaient pour eux Viborg en Finlande, la Karélie, l'Ingrie, la Livonie, l'Esthonie; pour le roi Auguste, la reconnaissance de sa royauté polonaise; pour le roi de Prusse, la ville et la province de Stettin. Ils ne stipulaient pour le Danemark et le Hanovre que le droit d'être admis dans le traité à intervenir, mais à charge, l'un de restituer les conquêtes faites sur la Suède, l'autre de ne proposer à celle-ci que des conditions raisonnables. C'était bien un abandon de ces deux soi-disant alliés par les Russes. Pierre le Grand, dans les instructions à ses plénipotentiaires, les autorisait même, quand on aurait obtenu les provinces exigées des Suédois, à faire entendre à ceux-ci qu'on pourrait les indemniser « d'un autre côté * : donc aux dépens du Danemark et du Hanovre. Gøertz exigea d'abord la restitution, au moins, de l'Esthonie et de la Livonie. Puis, dans des conversations particulières, il fit entendre que Revel serait indispensable. Il est vrai qu'il causait beaucoup trop, confiant aux émissaires jacobites que la paix serait bientôt conclue, car Charles XII la voulait à tout prix, même avec la cession de la Livonie et de Revel : ce qui fut naturellement rapporté aux Russes. En juillet, Gøertz partit pour Stockholm et en revint avec une série de vues proposées par Charles XII, mais qui reproduisaient toutes les idées à nous connues de Gøertz. Le roi de Suède ne parlait plus des provinces sud-baltiques, résistait seulement pour Viborg, refusait de rien céder à la Prusse, se préoccupait surtout « d'équivalents » à prendre. Il les voyait dans les pays de Brème et Verden, dans les possessions danoises de la péninsule Scandinave, dans Elbing et la Varmie polonaise, dans le Mecklembourg, dont le duc serait transféré ailleurs. Il comptait sur le

concours armé des Russes pour se mettre en possession de ces territoires. Pour le printemps suivant, il proposait que le tsar fit entrer 60 000 Russes en Pologne et 20 000 dans le Mecklembourg. De ces 20 000 Russes, des troupes mecklembourgeoises, des troupes suédoises, Charles XII formerait une première armée à la tête de laquelle il envahirait le Danemark; une autre armée, de 40000 Suédois, agirait contre la Norvège. Le Danemark contraint à céder, la paix du Nord serait ainsi rétablie et les deux souverains, russe et suédois, deviendraient les arbitres de l'Europe (juillet 1718). On ne voit pas que les Russes aient discuté sérieusement sur ce plan. Bientôt d'autres influences l'emportèrent en Suède sur celle de Gøertz; son fameux plan y était condamné. De nouveau on se reprit à discuter sur Viborg et la frontière en Finlande. En novembre, Gøertz fit encore le voyage de Suède et revint dire que le roi était décidé à faire la paix avec le tsar, si celui-ci consentait à l'aider contre le Danemark. Les Russes refusèrent de s'engager, exigeant que leurs conditions du début fussent d'abord acceptées. Ils déclarèrent que si la paix n'était pas faite en décembre, le congrès serait rompu. En somme, en écartant les plans grandioses et compliqués de Gøertz et Charles XII, en tenant compte de la difficulté pour Viborg, on voit que la paix était sur le point d'aboutir : Charles XII renonçait à presque toutes les provinces suédoises occupées par les Russes; le tsar abandonnait presque entièrement ses alliés; et si Charles XII en voulait surtout au Danemark, les deux princes étaient réunis dans une haine commune contre le roi George.

Mort de Charles XII : réaction oligarchique en Suède. — Durant la campagne de 1718, le général Armfeldt avait passé des montagnes réputées infranchissables et pénétré jusqu'à Dronthem, tandis que Charles XII envahissait la Norvège par le sud. Le roi, ne voulant pas laisser derrière lui une forteresse si importante que Frederikshall, prit la ville et assiégea la citadelle. On ouvrit la tranchée dans un sol que le froid de décembre rendait aussi dur que le roc. Charles donnait l'exemple à tous, dormant la nuit en plein air, par une température qui, chaque nuit, faisait des vides dans le camp suédois. Le

il décembre, il visitait les ouvrages avec l'ingénieur français Mégret, et un autre Français, l'aide de camp Siquier; il s'arrêta dans la tranchée, accoudé sur le parapet, regardant les travailleurs. Soudain un coup de fauconneau fut tiré de la place : une sorte de biseaïen entra dans la tempe droite de Charles '. Ainsi mourut dans sa trente-septième année le héros du Nord.

Dès que la nouvelle fut connue, l'armée suédoise proclama la sœur cadette du roi, Ulrique-Éléonore, femme de Frédéric de Hesse-Cassel. On oublia le fils de sa défunte sœur aînée, Charles-Frédéric, duc de Holstein. Ce choix fut ratifié par les acclamations du peuple et la décision du Sénat : celui-ci préféra Ulrique-Éléonore précisément parce que ses droits étaient plus contestables que ceux du duc. Quand les États se furent assemblés, ils se donnèrent la satisfaction d'élire à nouveau cette princesse; de plus, elle dut reconnaître par écrit qu'elle portait la couronne uniquement en vertu de l'élection. Les États affirmèrent leur intention d'abolir « un pouvoir arbitraire qui avait fait tant de mal au pays ». Tout de suite ils élaborèrent une constitution en 51 articles, républicaine en apparence, oligarchique en réalité, puisque l'ordre de la noblesse achevait de se subordonner les trois ordres royaux et de dépouiller la royauté de toutes ses prérogatives.

La constitution de 1719 inaugura pour la Suède une longue période d'anarchie nobiliaire, très analogue à l'anarchie polonaise, et aboutissant à la même impuissance. Ulrique-Éléonore fut couronnée le 17 mars 1720 et, la même année, céda le pouvoir à son mari, qui l'accepta aux mêmes conditions.

La réaction nobiliaire s'en était prise aussitôt aux hommes considérés comme les agents du despotisme, mais surtout au baron de Gœrtz, le principal confident de Charles XII et d'ailleurs haï comme étranger. Il fut mis en jugement et décapité au pied de la potence (19 mars 1749).

Paix avec le Haaovre, la Prusse, le Danemark. — Il restait à voir comment s'y prendrait le nouveau régime pour

1. On a prétendu que la belle était une balte de pistolet et que Charles XII avait été assassiné. Mais par qui, et au profit de qui? Ce fut uniquement le parti oligarchique de Suède qui tira profit de cette mort.

terminer cette guerre du Nord dont il rendait le despotisme responsable. Prenant le contre-pied des idées de Gœrtz et Charles XII, il se rapprocha du Hanovre, de la Prusse, du Danemark. Il conclut avec le roi George le traité de Stockholm (20 novembre 1719), par lequel on cédaït les principautés de Brème et de Verden, moyennant un million de riksdales. Avec la Prusse, autre traité de Stockholm (21 janvier 1720), par lequel on lui abandonnait Stettin, toute la Poméranie antérieure jusqu'à la Peene, moyennant 2 millions d'écus. Avec le Danemark, troisième traité de Stockholm (9 juin 1720), par lequel cet État consentait à rendre toutes ses conquêtes, moyennant 600 000 écus et l'abandon de la part suédoise dans le péage du Sund. Ainsi on avait renoncé à presque toutes les possessions suédoises en Allemagne, renoncé à tous les « équivalents » rêvés par Charles XII dans le Saint-Empire et en Norvège, et célaït à la reprise des conquêtes russes qu'on prétendait consacrer tout ce qui restait de forces à la nation. La Suède aurait mieux fait d'accepter les propositions russes du congrès d'Aland : elle se serait épargné les concessions en Allemagne et n'aurait pas fait de plus grosses concessions au tsar; elle n'aurait pas subi les désastreuses campagnes de 1719-1720, pour en venir, en somme, à laisser aux Russes tout ce qu'ils avaient d'abord demandé. Sort obstination devait amener la rupture du congrès d'Aland (septembre 1719).

Reprise de la guerre entre Russie et Suède. — Quand le tsar vit l'obstination du nouveau gouvernement à repousser ses offres, il se décida, sans rompre encore les pourparlers, à dompter la Suède par une guerre de dévastation. En juillet 1719, Apraxine aborda sur la côte de l'Upland, incendiant 2 villes, Osthhammer et Oregrund, 135 villages, quantité de châteaux des nobles, détruisant les moulins, les usines, les mines, les forêts, massacrant les hommes et les animaux, pénétrant jusqu'à Kexholma à 7 milles de Stockholm, poussant les Kosaks presque en vue de la capitale. Ostermann, alors à Stockholm, eut à subir les plus violentes sorties des sénateurs suédois, du roi et de la reine. Il répondait avec flegme : « Sigüiez avec moi un traité préliminaire, et les hostilités s'arrê-

teront aussitôt. » A ceux qui lui remontraient que ces ravages ne faisaient que fortifier en Suède le parti de la guerre, il répondait : « Soyez sûrs que si la guerre continue, la forme actuelle de votre gouvernement ne pourra subsister : cela finira par un soulèvement du peuple. » Les Suédois, ayant désintéressé le roi George, comptaient maintenant sur le concours de la flotte anglaise pour empêcher un nouveau débarquement des Russes. Elle parut, en mai 1720, dans la Baltique, sous le commandement de l'amiral Norris, mais elle ne put ou ne voulut pas suivre les chalands moscovites dans les bas-fonds. Les Anglais, ne voulant pas s'engager à fond, proposaient la médiation britannique, essayaient d'intimider le tsar. Mais, pendant ce temps, le brigadier Von Mengden débarquait en Suède, pénétrait à 5 railles dans l'intérieur du pays, brûlait encore 2 villes, 41 villages, un millier de fermes. Le tsar se félicitait surtout que cet exploit « eût été accompli en présence des alliés de la Suède (les Anglais), qui n'ont rien pu empêcher ». Du reste les Russes n'avaient rencontré dans le pays aucune résistance : il semblait qu'il n'y eût plus d'armée suédoise.

Médiation de la France. — L'essai de médiation armée avait donc mal réussi aux Anglais : il fut, dans le parlement britannique, un sujet de risées et d'attaques violentes contre le ministère whig. Où l'Angleterre avait échoué, la France allait réussir. Le traité d'Amsterdam (1717) l'avait constituée médiatrice entre la Russie et la Suède et garante de la paix « éventuelle » du Nord. Si le Régent paraissait oublier le rôle qui lui incombait, le tsar ne négligea rien pour l'en faire se souvenir. Pourtant le rôle suspect de Pierre dans les intrigues jacobites avait amené un certain refroidissement entre les deux cours. En 1718, Dubois faisait des reproches amicaux à Schleinitz, le ministre russe à Paris : « Que veut le tsar? S'affermir sur la mer Baltique et développer son commerce? Pour cela, il peut trouver des moyens plus sûrs que l'alliance espagnole; le Régent est disposé à l'y aider. L'accroissement de la puissance de l'Empereur, son alliance avec l'Angleterre ne plaisent pas à la Russie? Ils ne plaisent pas davantage à la France. Il faut d'abord que l'Espagne s'accommode avec l'Empereur; et alors

elle pourra former une alliance avec la Russie, la Suède, la France, la Prusse. » Après cette leçon de politique, Dubois se jetait sur Schleinitz et l'embrassait. Des rapports de celui-ci, le tsar concluait qu'il y avait lieu de ménager la France, malgré son alliance avec l'Angleterre. Il eut l'idée de demander Louis XV pour parrain d'une fille qui venait de lui naître (Natalie, qui ne vécut pas). Villeroy, gouverneur du jeune roi, approuva l'idée, alla plus loin, regrettant que la princesse fût un peu jeune : sans quoi elle pourrait devenir reine de France. Dubois fit écarter le parrainage, sous prétexte que, d'après les lois de l'Église catholique, ce serait quelque jour un obstacle au mariage. Ainsi germaient cette idée d'alliance matrimoniale qui devait si souvent revenir sur l'eau.

Quant à la médiation française dans le Nord, elle s'exerça d'abord dans un sens fort opposé aux vues de Pierre le Grand. Campredon, notre ministre à Stockholm, s'employa énergiquement à faire la paix entre la Suède et le Hanovre, la Prusse, le Danemark; les sommes payées à la Suède par le Hanovre et la Prusse, jointes aux subsides français, lui permirent de continuer sa lutte contre la Russie. Puis, le tsar, non moins las de la guerre que les autres belligérants, ayant formellement réclamé la médiation de la France (20 mai 1720), des instructions furent envoyées à Campredon. Il lui était permis d'agir « ou comme ministre du roi de France, ou comme ayant commission du roi de Suède ». Il partit de Stockholm le 1^{er} février 1721, porteur des instructions suédoises, et entra le 18 à Pétersbourg. Son arrivée dans cette ville y aurait causé une joie « inexprimable ». Le tsar, après l'avoir invité à une de ses « assemblées », le mit en rapport avec ses plénipotentiaires, Golovkine, Tolstoï, Chafirof. Lorsque le Français leur parla de concessions à faire par les Russes, il rencontra chez eux une résistance obstinée : ils s'en tenaient aux propositions faites dans le congrès d'Aland. Pierre le Grand parut à l'une de ces conférences, en costume de matelot, et Campredon nous dit : « Il me répondit que je pouvais assurer qu'il garderait les cessions pour lui, ajoutant en riant que Dieu le punirait s'il retranchait de son empire, pour faire plaisir à un autre, le fruit de tant de

sang, de peine et d'argent » Le tsar ajoutait : « Je ne veux pas voir de mes fenêtres ta terre de mon ennemi. » Il conclut en disant que si la Suède s'obstinait, il y ferait entrer 5 ou 6000 Kosaks qui mettraient tout à feu et à sang. Campredon essaya encore d'endoctriner les ministres russes, leur citant des exemples de modération célèbres dans l'histoire ; mais « ces messieurs se mirent à rire à gorge déployée et me demandèrent si je parlais sérieusement ». Trouvant les Russes inflexibles, il dut retourner à Stockholm, où il tint une conférence avec le roi de Suède et ses conseillers, et les convainquit de l'impossibilité de faire céder le tsar, comme de continuer la guerre.

Traité de Nystad (1721). — La paix fut donc signée le 40 septembre 1721, à Nystad (Finlande), La Suède cédait au tsar la Livonie, l'Esthonie avec l'île d'Æsel, l'Ingrie, une partie de la Karélie avec Kexholm, un district de la Finlande méridionale avec l'importante place de Viborg. Les habitants des pays cédés conservaient leur religion et tous les droits dont ils avaient joui sous la couronne de Suède et recouvraient les biens qui avaient pu être confisqués. Des avantages commerciaux étaient stipulés de part et d'autre. Ainsi se terminait une guerre de vingt et un ans que la Suède aurait pu arrêter au lendemain de la prise de Stralsund.

Le titre impérial du tsar : sa puissance **dans le Nord.** — A Pétersbourg, la paix fut célébrée par toute une semaine de réjouissances. Pierre le Grand, si économe, brûla pour 12 000 roubles de poudre. Si grande était sa joie d'être enfin débarrassé de cette longue guerre que, monté sur une estrade devant tout le peuple, il but à la santé de ses sujets et que, dans un festin, il dansa sur la table et < chanta des chansons ». « On but beaucoup » : Campredon nous fait confidence de son angoisse quand apparaissait le « calice de douleur », une énorme coupe d'alcool portée sur les épaules de deux soldats. Le Sénat et le Saint-Synode décernèrent au tsar les titres de *Grand*, de *Père de la Patrie* et d'*Empereur de toutes les Russies* (c'est la première fois que le titre de tsar se transforme en celui d'*imperator*). La joie des Russes et de leur empereur se comprenait. La Russie, naguère sans littoral, devenait puissance prépondé-

rante sur la Baltique, avec sa capitale baltique Pétersbourg. Si toutes **les** ambitions de Pierre en Allemagne ne s'étaient pas réalisées, du moins, par les maris de ses nièces et de sa fille aînée, il tenait la Courlande, le Mecklembourg et le Holstein, Sur le trône de Pologne régnait un de ses clients, Auguste II, et ce pays, qui faisait autrefois trembler Moscou, était tombé dans sa vassalité : la constitution anarchique de Varsovie (1717), consacrée par le traité du 31 janvier 1717 (entre le roi et la république de Pologne, mais dont le tsar était garant), devait livrer comme une proie la Pologne à la Russie. Même phénomène en Suède : malgré la clause du traité de Nyslad qui interdisait au tsar toute intervention dans les affaires intérieures de ce pays, les circonstances allaient y justifier son intervention. Dès 1722, son ministre à Stockholm, Michel Bestoujef-Rioumine, écrivait à Pierre le Grand : « Ici, c'est une vraie Pologne ; chacun est son propre maître ; les subordonnés n'obéissent pas à leurs supérieurs ; le désordre est complet. » Il s'était formé un parti du roi et un parti du duc de Holstein. A un moment, la Suède sembla vouloir se dérober à toute influence russe : Bestoujef avertissait qu'on y rêvait de rétablir l'Union de Kalmar entre les trois royaumes Scandinaves ; en réalité, il ne s'agissait que d'une triple alliance entre la Suède, le Danemark et l'Angleterre. En février-mars 1724, Bestoujef réussit à conclure une alliance défensive entre la Russie et la Suède ; comme voies et moyens, la première fournirait à l'alliance 12000 fantassins, 4000 cavaliers, 9 vaisseaux de ligne et 3 frégates ; la seconde, 8000 fantassins, 2000 cavaliers, 6 vaisseaux et 2 frégates. Une des clauses secrètes, c'était la protection du Holstein contre le Danemark ; une autre consacrait l'entente entre la Russie et la Suède pour maintenir « la liberté », c'est-à-dire l'anarchie nobiliaire en Pologne : comme si la Suède elle-même n'était déjà pas « une vraie Pologne », une dépendance de l'empire russe !

Pierre le Grand et la France : projets de mariages et d'alliance. — La France avait rendu un grand service au tsar par sa médiation dans le Nord ; nous verrons qu'elle lui en rendit de semblables par ses médiations à Constantinople. Pierre le Grand aspirait à un rapprochement plus intime avec

elle. En mai 1721, il enjoignit à Yassili Dolgorouki, son ambassadeur à Paris, de négocier le mariage de sa fille Élisabeth avec le roi Louis XV. Il ne se rendait pas compte des objections que, dans les idées de la cour de France, devait rencontrer un tel projet : Élisabeth était une fille de roi barbare ; et de quelle mère ! Dolgorouki n'eut point à toucher ces points délicats : il put se borner à annoncer les prochaines fiançailles de Louis XV avec l'infante d'Espagne. Alors Pierre mit en avant un autre projet : pourquoi donc Élisabeth n'épouserait-elle pas ou le duc de Chartres, fils du Régent, ou le comte de Charolais, fils du duc de Bourbon ? A son mari Pierre assurait la succession de Pologne (car toujours il disposa de ce pays comme d'une province russe). Un tel mariage eût peut-être assuré le salut de la Pologne, en y contrebalançant l'influence russe par l'influence française, en fermant la voie aux ambitions des « copartageants » ; il eût permis à la France, dans les luttes futures, de prendre, par la Pologne, l'Autriche à revers. La proposition méritait au moins d'être examinée : le Régent fit attendre six mois la réponse que lui demandait Campredon. Dans l'automne de 1722 il lui fit parvenir des instructions dont voici la teneur : obtenir que le mariage du duc de Chartres fût précédé par son élection comme roi de Pologne ; comme la Russie et le roi George étaient de nouveau brouillés, obtenir que, dans l'alliance à conclure, l'Angleterre fût admise comme partie contractante ; faire excepter la Turquie de tout *casus fæderis*, etc.. Le tsar était alors occupé par la guerre de Perse. Dès son retour à Moscou, il s'empessa d'appeler Campredon, fit sortir tout le monde, même Ostermann, ne gardant auprès de lui que l'impératrice. Non découragé par les objections que présenta Campredon, tout de suite, par une double voie, il fit reprendre les négociations : à Moscou, Ostermann devait discuter sur l'alliance politique ; à Paris, Dolgorouki, sur l'union matrimoniale. Dolgorouki faisait au Régent ce raisonnement : « Et si le roi de Pologne vit encore quinze ans, faudra-t-il donc qu'Élisabeth, pendant tout ce temps, reste fille ? » Campredon n'était pas moins zélé dans sa correspondance avec sa cour : il faisait un portrait enchanteur d'Élisabeth. Qu'attendait-on pour

conclure? La mort d'Auguste II? Mais « il ne faudrait qu'une maîtresse spirituelle et touchante au roi de Pologne pour rendre l'événement prochain » ! Cependant près de deux années se passèrent; Dubois mourut; le tsar apprit, indirectement, le mariage du duc de Chartres avec une princesse de Bade. Puis le duc de Bourbon ayant succédé à Philippe d'Orléans, le tsar se reprit à espérer : Kourakine reçut de nouveau l'ordre de proposer la main d'Élisabeth pour le roi de France. Il ne devait pas voir la fin de cette négociation, pas plus que celle des négociations pour l'alliance. Pour celle-ci la difficulté consistait en ce que Dubois voulait y comprendre le roi George : ce ne fut que dans les derniers jours de sa vie, sur une démarche pressante de Campredon, que le tsar consentit. Encore mourut-il (28 janvier 1725) avant d'avoir signé le traité.

V. — *Nouveaux conflits en Occident.*

Rapprochement entre la France et l'Espagne. —

Revenons aux événements qui suivirent la soumission de l'Espagne envers la Quadruple alliance (Madrid, 26 janvier 1720). Dubois et le Régent n'avaient pas de raisons pour ménager l'Empereur; d'autre part, Philippe V, gardant ses rancunes à l'égard de Charles VI, gardant ses ambitions italiennes, sentait qu'il ne pouvait, au fond et malgré tout, compter que sur la France; les deux branches de la maison de Bourbon comprenaient enfin que leurs divisions ne pouvaient faire que le jeu de leurs ennemis.

La France et l'Espagne se rapprochèrent par le traité secret de Madrid (27 mars 1721), par lequel elles s'engageaient à s'assister mutuellement, si l'une des deux était attaquée, de 10 000 fantassins et 5000 cavaliers, et à couvrir d'une protection efficace le duché de Parme. L'Angleterre eut vent de ce traité secret et s'en montra inquiète et mécontente. Dubois s'empessa de la rassurer par un autre traité de Madrid (13 juin 1721), qui comprenait trois contractants : la France,

l'Espagne, l'Angleterre¹. L'alliance, également défensive, avait pour but de garantir les traités d'Utrecht, de Bade, de Cockpit, et les décisions éventuelles que prendrait le congrès qui allait se réunir à Cambrai pour régler les questions non résolues dans le traité *. L'alliance avait pour corollaire des avantages que l'Espagne, sous la pression de Dubois, contre la remise des canons et vaisseaux capturés dans la guerre précédente, accordait au commerce britannique, un peu au détriment du commerce français. Toutes les faveurs promises aux Anglais par Alberoni, au traité du 45 décembre 1745 et lorsqu'il voulait les gagner à ses plans, furent confirmées. En outre l'Angleterre obtint d'envoyer tous les ans sur les côtes « d'Amérique un vaisseau dit « de permission », qui, grâce à la fraude des permissionnaires, devint comme un entrepôt flottant, que d'autres vaisseaux britanniques approvisionnaient sans relâche.

L'Angleterre ainsi rassurée, le Régent crut pouvoir négocier les fameux « mariages espagnols » : deux filles du duc d'Orléans, M^{lle}^{11,ef} de Montpensier et de Beaujolais, épouseraient Louis, prince des Asturies, et don Carlos, fils aîné d'Élisabeth Farnèse; enfin une fille de celle-ci, l'infante Anne-Marie-Victoria, fut fiancée au roi Louis XV. Elle n'avait pas quatre ans, et, malgré ses longs corsets et ses paniers, le premier cadeau que lui fit son royal fiancé fut une poupée. L'échange de l'infante et de l'aînée des princesses d'Orléans, qui avait douze ans, s'opéra en grande cérémonie, sur la Bidassoa (9 janvier 1722). Les négociations matrimoniales avec la Russie promettaient de compléter le système familial du Régent : il voyait d'avance ses filles reines en Espagne et en Italie, son fils roi de Pologne et gendre du tsar.

Guerre probable contre l'Autriche. — Toute la politique espagnole et française semblait s'orienter dans une direction hostile à la maison d'Autriche. On revenait, par toutes les voies, à la politique traditionnelle, à la politique de la « vieille cour ».

1. Représentées par le marquis de* Maulevrier, le colonel Stanhope, le marquis de Grimaldo, secrétaire d'État.

2. A ce congrès furent représentées non seulement les trois puissances contractantes, mais le duc de Lorraine et Dresde avec tous les États italiens.

Les grands projets italiens revivaient : Parme, Toscane, mieux encore peut-être. À cette politique, les branches cadettes des maisons de France et d'Espagne, les Orléans et les Farnèse, devaient trouver également leur compte.

Pour la réussite de ces desseins, **il fallait profiter** de la brouille qui s'accroissait entre l'Autriche et les Puissances maritimes. L'empereur Charles VI, voulant relever le trafic de ses États, avait obtenu de la Turquie des avantages commerciaux, créé les Compagnies de Fiume et de Trieste, jeté ses regards sur l'Indoustan. Enfin, en Belgique, comme Anvers et l'Escaut étaient frappés d'interdit par les Hollandais, il créa, le 19 décembre 1722, la Compagnie d'Ostende. L'irritation fut grande à La Haye et à Londres. Pour étouffer cette naissante concurrence, on y parla de recourir aux armes; on réclama l'appui de la France, en vertu des stipulations précédentes; le duc d'Orléans, excité par les Farnèse, n'était que trop enclin à entrer dans le jeu. Une guerre autrichienne était en vue lorsque, coup sur coup, moururent Dubois et le Régent (1723).

Politique du duc de Bourbon : le mariage polonais.

— Rien de plus incohérent que la politique de leur successeur. Pour les mêmes raisons de sécurité personnelle, il avait autant besoin qu'eux des Anglais, et à l'égard de ceux-ci il fut encore plus docile. C'est pour des vues purement personnelles¹ qu'il provoqua la rupture avec l'Espagne. Depuis son arrivée aux affaires il tâchait de rompre en douceur, s'il se pouvait, le mariage espagnol².

Un moment ces menées avaient été suspendues quand Philippe V, en janvier 1724, abdiqua la couronne en faveur de son fils aîné, Louis I^{er}, alors âgé de seize ans : le vieux monarque informa ses peuples de sa résolution, leur déclarant que, « ayant

1. Ajoutons que la marquise de Prie avait été profondément irritée de ce que Philippe V avait refusé à son père le titre de grand d'Espagne, parce que, écrivait au duc de Bourbon le maréchal de Tessé, « le roi Philippe V croit avoir connaissance que cette dame peut faire autre chose avec vous au delà de dire son chapelet ».

2. On a un mémoire du comte de La Marck conseillant de gagner le P. Bermudez, confesseur de Philippe V, afin que celui-ci inquiât la conscience de son pénitent sur les dangers pour Louis XV d'un célibat prolongé et la nécessité de mettre promptement les mœurs du jeune souverain sous la protection du mariage, et qu'il amenât son maître à rappeler lui-même sa fille.

depuis quatre ans considéré les misères de cette vie, causées par les maladies, guerres et troubles dont Dieu a voulu l'affliger dans le cours de son règne de vingt-trois ans, il entendait servir Dieu étant débarrassé de tous les autres soins, penser à la mort et chercher son salut ». L'Espagne rajeunie sous un jeune roi imposait plus de respect au duc de Bourbon que le sénile gouvernement de Philippe V. Par malheur, quelques mois après, le roi de dix-sept ans, qui d'ailleurs abusait de la chasse et de tous les sports violents, fut pris d'une petite vérole. Il mourut le 31 août 1724. Comme le second fils de Philippe V, le prince Ferdinand, n'avait que onze ans, le vieux roi, malgré sa vive répugnance, sortit de sa retraite de Saint-Médard, déclarant à ses peuples qu'il reprenait la couronne « comme souverain naturel et propriétaire », se réservant, si Dieu lui prêtait vie jusque-là, de la céder à don Ferdinand dès que celui-ci serait en âge de régner. Ce second avènement de Philippe V ne fit que confirmer le duc de Bourbon dans ses résolutions.

Depuis longtemps, et en grand secret, il faisait faire une enquête sur toutes les princesses à marier en Europe, et Fleury de Morville, son ministre des affaires étrangères, concentrait les renseignements et les portraits. On avait dressé une liste de 100 princesses, sur lesquelles on en choisit 17 : Elisabeth de Russie était classée la seconde. Un accès de fièvre du roi, en effrayant le duc de Bourbon, fit précipiter, par crainte d'un nouvel accident, le dénouement. Morville disait : « Il faut faire partir l'infante, et par le coche, pour qu'elle aille plus vite » (février 1725). On avait bien négocié pour obtenir une fille du roi George, la princesse Anne, mais comment la maison de Hanovre, dont la raison d'être en Angleterre était son protestantisme, eût-elle pu consentir à ce qu'une de ses filles, même pour devenir reine de France, allât à la messe ? On avait songé aussi à M^{lle} de Vermandois, sœur du duc de Bourbon, mais la marquise de Prie craignit de ne pas la trouver assez docile à son influence, et le duc de Bourbon, prévoyant la rupture avec l'Espagne, eut peur que la responsabilité ne lui en fût imputée par trop directement. Dans la hâte d'en finir, sur les conseils donnés par le financier Paris-Duverney, M^{mc} de Prie et le duc

se décidèrent pour Marie Leczinska, fille du ci-devant roi de Pologne, Stanislas, qui vivait pauvrement à Wissembourg : cette princesse, devant à la maîtresse du duc une fortune si brillante et si imprévue, en serait d'autant plus dévouée à ses intérêts. On brusqua les préliminaires, et Louis XV, qui avait seize ans, épousa le 4 septembre 1725, dans la chapelle de Fontainebleau, la princesse polonaise, plus âgée que lui de six ans.

Ainsi la combinaison espagnole avait été adoptée par le duc d'Orléans, parce qu'elle favorisait les espérances de sa maison en ajournant indéfiniment la paternité du roi ; le duc de Bourbon décida un mariage hâtif précisément pour que les espérances des d'Orléans fussent confondues le plus tôt possible. De là ces combinaisons où la fiancée était ou une enfant de cinq ans ou une femme plus âgée que le roi. Ainsi les intérêts du pays et le bonheur du roi avaient toujours été subordonnés aux intérêts et aux passions de ces princes et de leurs entours. Quant à l'opinion publique, le mariage polonais lui causa d'abord de la surprise, puis du mécontentement. Marais, quelques jours auparavant, écrivait dans son *Journal* : « On est toujours dans l'incertitude : l'un parie pour l'Anglaise, l'autre pour la Piémontaise, l'autre pour la Polonaise, l'autre pour la Lorraine. » Quand la décision fut connue, Marais dit simplement : « Il faudra donc prendre la Polonaise et avoir une reine dont le nom est en «Av. » Puis il fait ces constatations : « La cour a été triste comme si on était venu hier dire que le roi fût tombée en apoplexie... On verra, ajoute-t-il, les suites d'un mariage avec la fille d'un roi qui n'est plus roi. » Les avisés prévoyaient, pour le présent, la rupture avec l'Espagne; pour l'avenir, les complications polonaises et russes.

Rupture avec l'Espagne. — Philippe V et la reine Élisabeth furent profondément irrités de l'affront fait à leur fille (elle avait alors sept ans). La lettre d'explication signée de Louis XV, qui fut portée par l'abbé de Livry, ne fut pas reçue. Par représailles, on renvoya les deux filles du Régent (l'une veuve de Louis I^{er}, l'autre fiancée à don Carlos), sans voir que ce coup frappé sur elles ne pouvait que réjouir l'ennemi de leur famille. L'abbé de Livry et les consuls de

France furent expulsés. Les ministres espagnols furent rappelés de Paris et en partirent avec l'infante (5 août). Le congrès de Cambrai, où d'ailleurs on ne faisait rien depuis quatre ans, se sépara, et la rupture entre les deux branches de la maison de Bourbon devint éclatante.

Nouveau groupement des puissances européennes : les deux Ligues. — Philippe V se jeta dans les bras du Habsbourg, l'ennemi héréditaire des Bourbons. Il fit partir pour Vienne son premier ministre, le baron de Ripperda, sous prétexte d'y traiter directement ce qui devait être négocié au congrès de Cambrai. Le 30 mai et le 1^{er} avril 1725, Ripperda y signa quatre traités, comprenant : 1^o les clauses de renonciations mutuelles; 2^o l'octroi des investitures italiennes; 3^o des stipulations commerciales; 4^o une alliance défensive et offensive : l'Espagne apportait sa garantie pour Ostende; l'Empereur promettait de s'employer, par ses bons offices ou par toutes autres voies, à faire restituer Gibraltar à l'Espagne.

Contre cette alliance paradoxale du Bourbon d'Espagne et du Habsbourg, la France dut se rapprocher de ses alliés de rencontre, opposer à cette ligue une contre-ligue. Ce fut l'objet du traité de Hanovre (3 septembre 1725), entre la France, l'Angleterre, la Prusse, traité auquel la Hollande n'accéda qu'une année après (automne de 1726). Il comprenait en substance les engagements suivants : maintien des traités d'Utrecht et des traités qu'ils avaient complétés; promesse, si l'on était attaqué, de s'assister mutuellement de 8000 fantassins et 4000 cavaliers, etc. L'imprévoyance hautaine de « Monsieur le duc » venait de ménager à la ligue de Vienne le concours d'une nouvelle recrue.

Rupture avec la Russie : le traité austro-russe (1726). — La femme et le successeur de Pierre le Grand, Catherine I^{re}, avait réuni (15 avril 1725) son Conseil privé pour délibérer sur la politique à suivre. Le prince Menchikof, Apraxine, Galitsyne, Tolstoï se déclarèrent pour l'alliance française, lors même qu'elle devrait impliquer l'alliance anglaise; contre elle, le chambellan Golovkine, Vassili Dolgorouki, ci-devant ambassadeur en France, le prince Repnine, Iagoujinski, procureur général auprès du Sénat. Ostermann, président du Collège des

affaires étrangères, le seul Allemand de la réunion, garda la réserve. Ce qui décida Catherine à se prononcer pour la reprise des négociations avec la France, c'est qu'elle avait reçu, « par une voie secrète et sûre », la nouvelle du renvoi de l'infante. Le soir même, la tsarine chargea Campredon d'assurer le roi de France qu'elle préférait son alliance « à celle de toutes les autres puissances du monde ».

Le lendemain, le prince Menchikof informa Campredon que « si le roi ne s'était pas encore déterminé pour une autre princesse et qu'il voulût se marier avec celle de Russie, Sa Majesté pouvait compter sûrement sur toutes les forces et sur tout le pouvoir de la tsarine contre telle puissance qu'il voudrait attaquer; que cette alliance mettrait le roi en état de disposer de la couronne de Pologne et d'exécuter les autres projets qu'elle voudrait former, soit en Italie, soit dans l'Empire ». Il ajoutait que la princesse Élisabeth embrasserait la religion du roi. Deux jours après, Catherine revenait à la charge, proposant que le duc de Bourbon épousât la fille de Leczinski, auquel cas il serait assuré de la couronne polonaise. Bourbon ne voulut pas entendre parler de mariage polonais pour lui, car il restait sous le joug de M^{mc} de Prie, ni de mariage russe pour le roi.

La cour de Vienne sollicitait l'alliance nisse avec une ardeur égale au mépris que semblait en faire le duc de Bourbon. Jusqu'au bout la Russie persistait à espérer un revirement de la France. Aux instances de Iagoujinski en faveur de l'alliance autrichienne elle répondait : « Le roi de France est-il marié? » Elle apprit le mariage de Louis XV par le bruit public avant même qu'une réponse eût été faite à ses propositions d'alliance matrimoniale. Et le mariage polonais était le plus contraire qu'on pût imaginer aux intérêts de la Russie.

Le duc de Bourbon multipliait à l'égard de celle-ci les mauvais procédés. D'abord dans l'affaire holsteinoise : le duc de Holstein, le propre gendre de Catherine, revendiquait le Slesvig contre le Danemark; or, en 1726, la France et l'Angleterre avaient garanti cette province à la cour de Copenhague; Catherine demandait au moins qu'une indemnité fût accordée; la France et l'Angleterre s'entendirent pour la refuser. Puis dans l'affaire

de Mecklembourg : la Russie demandait que le duché fût évacué par les troupes hanovriennes ; nouveau refus. Enfin, en septembre 1725, Bourbon faisait enjoindre à Campredon de cesser toute négociation en vue de l'alliance russe. D'Andrezel, successeur de Bonnac, continuait à employer ses bons offices pour maintenir la paix entre la Russie et la Turquie : il reçut l'ordre de les cesser.

La Russie, ainsi rebutée par la France, ne pouvait que se tourner vers cette autre puissance qui lui prodiguait les marques de déférence et d'amitié. Elle envoya Laczinski à Vienne et ce ministre y conclut le traité du 6 août 1726 : la Russie promettait d'assister, d'un corps de 30 000 hommes, l'Empereur contre tous ses ennemis ; les deux puissances marcheraient d'accord à l'avenir dans toutes les affaires polonaises, etc. Ainsi non seulement l'alliance russe, mais le salut même de la Pologne étaient sacrifiés aux calculs intéressés du duc de Bourbon et de *M^{me}* de Prie. On leur doit cette alliance entre l'Autriche et la Russie qui devait peser pendant quatre-vingts ans sur toute la politique européenne. Dès maintenant la ligue de Vienne était renforcée. Aux *casus belli* nés en Occident s'en ajoutaient de nouveaux : Holstein, Mecklembourg, Pologne.

La guerre générale prête à éclater : avènement de Fleury. — Les deux ligues de Vienne et de Hanovre allaient s'affronter. Les Espagnols avaient saisi les marchandises anglaises et françaises, confisquaient le vaisseau « de permission », faisaient leurs préparatifs pour attaquer Gibraltar, une armée française et une flotte anglaise se disposaient à marcher contre eux ; une autre flotte britannique, sous l'amiral Wager, croisait sur les côtes de l'empire russe, devant Revel. Il était temps que le duc de Bourbon tombât (11 juin 1726). Voici dans quels termes Kourakine, l'ambassadeur russe à Paris, annonçait à sa cour l'avènement de Fleury : « Il ne songe qu'aux intérêts français et ne reçoit pas de pension anglaise. » Le même Kourakine, en signifiant à Versailles la nouvelle alliance austro-russe, renouvelait l'assurance du « désir inaltérable » qu'avait la tsarine de conserver les bons rapports avec la France.

Le gouvernement de Fleury nous repose de celui des princes

du sang, Orléans ou Bourbon. Sa politique est toute nationale : il voudrait « ôter aux Anglais toute occasion de reprendre la balance de l'Europe ». Elle est chrétienne, « européenne » : il croit au droit des gens et à « la société des nations ». Assurément il prenait les précautions nécessaires : traité suédois, 44 mars 1727; traité d'alliance entre la France, l'Angleterre et le Danemark (Copenhague, 16 avril 1727) ; traité de subsides avec la Bavière (12 novembre) ; par contre, la Prusse désertait la ligue de Hanovre et se rapprochait de l'Empereur (42 mai 1727). Tous les efforts de Fleury furent cependant consacrés à empêcher la guerre, à ramener l'Espagne, à dissoudre la coalition formée contre nous. D'une part, malgré le désir qu'avaient les Anglais d'achever l'anéantissement de la marine espagnole, il s'entendait avec les Walpole pour calmer les ardeurs du roi et du parlement britanniques; d'autre part, il pesait sur les États germaniques pour les empêcher de suivre l'Empereur. Il envoyait à Vienne le duc de Richelieu, qui réussissait à empêcher l'entrée en campagne des Autrichiens; enfin il profitait de la chute de Ripperda pour agir sur le roi d'Espagne, en réveillant en lui les convoitises italiennes et en reconnaissant secrètement ses droits à la succession de France. L'échec des Espagnols (février 1727), sous Gibraltar, acheva de les faire réfléchir.

L'Europe pacifiée provisoirement. — L'Empereur, abandonné par les États germaniques, mal muni d'argent et de soldats, craignant pour ses possessions belges, italiennes et rhénanes, céda le premier. Par les préliminaires de Paris (31 mai 1727), signés entre l'Autriche et les Puissances maritimes sous la médiation de la France, il fut arrêté que Charles VI suspendrait pour sept ans la Compagnie d'Ostende; une trêve d'égale durée était conclue; les vaisseaux saisis de part et d'autre seraient rendus et les traités de commerce rétablis sur l'ancien pied; l'Autriche promettait d'agir sur l'Espagne pour qu'elle renoncât à attaquer Gibraltar; un congrès se réunirait à Aix-la-Chapelle pour résoudre les difficultés pendantes.

A son tour, Philippe V consentit à signer les préliminaires (13 juin). Il avait compté sur les troubles qui pourraient s'élever en Angleterre à la mort de George I^{er} (f 22 juin);

mais George II succéda sans difficulté, et le ministère Walpole resta aux affaires. Fleury acheva de gagner le roi d'Espagne en destituant Morville, qui s'était compromis dans le renvoi de l'infante. Enfin une crise dans la santé de Philippe V effraya la reine Élisabeth, qui se hâta de faire signer le traité secret de Madrid (5 mars 1728), conclu avec la France, l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande, touchant l'exécution du traité du 3i mai 1721,

Le congrès qui devait se réunir à Aix-la-Chapelle se tint à Soissons. Toutes les puissances intéressées y furent représentées : même la Russie, par le chancelier Golovkine. Le congrès, à cause des difficultés suscitées par l'Empereur à propos de la Compagnie d'Ostende, dura jusqu'en juillet 1729.

Nouvelle orientation contre l'Autriche. — Devant l'évidente mauvaise volonté de Charles VI, la France, l'Espagne et l'Angleterre se rapprochèrent plus étroitement par le traité de Séville (9 novembre 1729). Une alliance défensive était conclue entre ces trois puissances; l'Espagne retirait les privilèges commerciaux accordés aux sujets de l'Empereur; elle promettait d'appuyer les poursuites des alliés contre la Compagnie d'Ostende; en échange, on l'autorisait à remplacer par 6000 Espagnols, dans les places du Parmesan et de la Toscane, les 6000 Suisses prévus par le traité de Cockpit. L'adhésion de la Hollande à ce traité ne se fit pas attendre (21 novembre).

On s'était donc arrangé aux dépens de l'Autriche. L'Empereur, furieux d'avoir été pris pour dupe, menaça de recourir aux armes. Il renforça ses troupes dans le Milanais afin de s'opposer à l'entrée des Espagnols dans les places du Parmesan et de la Toscane. Mais, ne pouvant compter ni sur le Saint-Empire, à cause de l'action exercée par les agents français, ni sur le roi de Prusse, dont la versatilité lui était connue, ni sur la Russie, où venait de s'opérer un changement de règne (1727), Charles VI n'osa se risquer. De nouveau Fleury fit consentir les parties à des négociations. Une année s'écoula (1730). Tout à coup, le 10 mars 1731, la succession de Parme s'ouvrit par la mort du dernier duc Farnèse. Il fallait se décider. L'Empereur, après avoir tenté de leurrer la France par l'offre du Luxem-

bourg, préféra traiter directement avec l'Angleterre : d'où le traité de Vienne (16 mars 1731), par lequel il renouvelait, à l'égard des Puissances maritimes, ses engagements pour Ostende et désarmait l'Espagne en autorisant l'entrée des 6000 Espagnols dans le Parmesan et la Toscane. En échange, l'Angleterre et l'Espagne, répondant au vœu le plus cher de l'Empereur, reconnaissaient la fameuse *Pragmatique*, c'est-à-dire le droit de sa fille Marie-Thérèse à tout son héritage, mais avec cette clause secrète que l'archiduchesse n'épouserait ni un Bourbon ni aucun autre prince assez puissant pour que le mariage pût compromettre l'équilibre européen. L'Espagne donna, le 6 juin, son adhésion à ce traité ; la Hollande, le 22 juillet ; le grand-duc de Toscane, le 21 septembre. En novembre 1731, une flotte anglaise débarqua en Italie 6000 Espagnols, qui occupèrent Livourne, Porto-Ferraio, Parme, Plaisance, au nom de don Carlos, comme duc de Parme et héritier présomptif du grand-duc de Toscane. La duchesse veuve de Parme mit alors fin à une comédie qu'elle jouait depuis plusieurs mois, sans doute à l'instigation de l'Autriche, et cessa de prétendre qu'elle portait dans son sein un héritier des Farnèse.

Grâce à Fleury, la pacification générale succédait partout à l'imminence de la guerre : l'Espagne avait atteint le but de ses ambitions italiennes au moins les plus modérées ; la France échappait à une guerre fratricide contre les Bourbons de Madrid, puis à une lutte prématurée contre l'Autriche appuyée de la Russie ; l'Angleterre et la Hollande, satisfaites des avantages obtenus pour leur commerce, restaient pacifiques. Il n'y avait de mécontent que l'Empereur : médiocrement rassuré par l'adhésion unanime de l'Europe à sa *Pragmatique*, il resta sur le pied de guerre jusqu'en 1733.

Maurice de Saxe en Courlande. — Dans le nord-est de l'Europe, un brandon de discorde venait d'être étouffé. Maurice de Saxe, le futur maréchal de France et le futur vainqueur de Fontenoy, fils naturel d'Auguste II de Saxe et de la belle Aurore de Kœnigsmark (devenue chanoinesse de Quedlinburg), fut un de ces aventuriers comme en abonda le xvm^e siècle et qui ne rêvaient que guerre et bouleversement. Né en 1696, il fit ses

premières armes contre la France, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, puis contre les Turcs, pendant les campagnes du prince Eugène; enfin il acheta, sur les largesses de son père, un régiment au service de France, celui de Greder (1721). Tout en fréquentant les petits-maîtres, courtisant toutes les belles et jouant un jeu d'enfer, il fit de ce régiment un corps modèle. Il se révélait déjà tel que le chevalier de Folard l'a défini (1725) : « Un des plus beaux génies pour la guerre que j'aie connus. » Avant qu'il eût trouvé le vrai chemin de la gloire dans le service de France, il fit les rêves d'ambition les plus singuliers : duc de Courlande, tsar de Russie, roi en Corse ou à Madagascar, Moïse d'une colonie de Juifs dans le Nouveau-Monde. Il faillit en réaliser quelques-uns.

La Courlande était vassale de la Pologne, mais elle était alors gouvernée par une nièce de Pierre le Grand, Anna Ivanovna, veuve du dernier duc de la maison de Kettler. Pour avoir le duché, il suffisait, semblait-il, d'épouser la duchesse. Or celle-ci, qui s'ennuyait fort dans la maussade cour de Mittau, répondit favorablement aux avances du vaillant bâtard de Saxe. Les États de Courlande eurent la même idée que la duchesse : eux aussi voulaient épouser Maurice. Ils lui envoyèrent une députation (il était alors à Varsovie) pour lui offrir la couronne.

Dans l'intervalle, son ami Lefort avait songé pour lui à la fille même de Pierre le Grand, Élisabeth : qu'il eût réussi à épouser l'une ou l'autre (toutes deux furent impératrices), on voit que Maurice était en passe de devenir quelque jour empereur de Russie. Il se décida pour l'affaire de Courlande, comme lui paraissant plus aventureuse, et de dénouement plus prompt. Il reçut des subsides de toutes parts : à la fois de sa mère la chanoinesse et de la comédienne française Adrienne Lecouvreur. Il comptait sur la connivence de son père, le roi de Pologne, et de ses ministres saxons. Un double obstacle, c'étaient les Polonais, qui ne se souciaient de voir leur roi fortifié grâce à l'intronisation de son fils, et les Russes, qui ne pouvaient tolérer que la Courlande tombât aux mains d'un prince indépendant. A Pétersbourg, les deux adversaires

les plus décidés étaient Menchikof, qui convoitait pour lui-même le duché, et le duc de Holstein.

Maurice, décidé à tout braver, partit pour Mittau, gagna le cœur de la duchesse par sa bonne mine, celui des Courlandais par ses manières affables. Les États, malgré un *inhibitorium* arraché à Auguste II par la clameur des Polonais, élurent à l'unanimité Maurice. Aussitôt accourut Vassili Dolgorouki, sommant les États de casser l'élection et d'élire soit Menchikof, soit le duc de Holstein : sinon, la Courlande serait envahie par l'armée russe. Puis Menchikof arriva lui-même avec 300 cavaliers. Maurice, sans s'émouvoir, lui demanda une entrevue, s'y rendit avec une suite nombreuse et fit au prince cette bizarre proposition : celui des deux qui deviendrait duc paierait à l'autre 100 000 roubles. Menchikof, furieux, convoqua de nouveau les dignitaires courlandais et leur signifia cet ultimatum : si dans dix jours l'élection n'était pas annulée, 20 000 Russes en Courlande, la Sibérie pour eux. Les Courlandais tinrent bon. Ils coururent en foule au palais de Maurice, s'y barricadèrent avec lui : la duchesse lui envoya sa garde. Menchikof décampa.

Tandis que Maurice s'abandonnait à ses rêves de régénération pour la Courlande, la diète polonaise poussait les hauts cris; Auguste II, au moins en public, désavouait son fils; Catherine I^{re}, sollicitée par la duchesse Anna, hésitait à employer la force. Dès qu'elle fut morte (1727), Menchikof, devenu tout-puissant, fit entrer en Courlande Lascy, à la tête de 8000 Russes. Maurice avait peut-être compté sur la cour de Versailles; mais Fleury n'était pas homme à mettre l'Europe en feu pour un colonel étranger au service de France. Du moins, le nouveau duc, faisant appel à sa fidèle noblesse, à tous les aventuriers de France et d'Allemagne, avait espéré mettre sur pied 4000 hommes : au moment du péril il n'en trouva que 247, dont un capitaine français, de la Gascherie; avec eux il passa dans l'île d'Usmaüs, et s'y retrancha. Puis, jugeant la partie perdue, il les autorisa à capituler, ajoutant : « Quant à moi, on ne me prendra ni aujourd'hui ni demain. » Il s'échappa, tantôt à gué, tantôt nageant (19 août 1727), et trouva un refuge dans Windau, d'où il gagna l'Occident. La diète de Courlande dut

annuler son élection, son père le traita de « galopin » ; et le duché, avec sa duchesse, resta sous la dépendance russe.

VI. — *Russie, Turquie, Perse.*

Pierre le Grand et la Turquie : première médiation de Bonnac (1720). — Dans ce tableau de l'Europe pendant les 18 ans qui suivirent la paix d'Utrecht, il ne faut point oublier les événements qui se passaient sur ses confins et qui, si loin qu'ils se produisissent, ne furent pas sans influence sur la politique générale de l'Occident.

Depuis que la paix avait été rétablie, en 1711 et 1713¹, entre la Russie et la Porte, les conflits, entre deux États qui se touchaient par des frontières si étendues et si mal définies, restaient presque quotidiens. Pendant les dernières années de la guerre du Nord, l'Angleterre et surtout l'Autriche, celle-ci inquiète de voir l'occupation russe s'éterniser en Pologne, étaient parvenues à effrayer la Porte de cette puissance nouvelle que le dangereux voisin avait acquise sur la Baltique et sur la Vistule : le traité du Pruth, qui interdisait au tsar toute intervention dans les affaires de Pologne, était violé. De plus il y avait conflit à propos des hordes de Kouban et de Kabardie. Dès 1711 Pierre avait eu l'idée de contenir la première par la seconde, et avait dépêché à celle-ci le prince Alexandre Tcherkasski, avec mission de l'amener à reconnaître le protectorat de la Russie. Tcherkasski trouva la Kabardie déjà travaillée par les émissaires du Grand-Seigneur et du khan de Crimée. Enfin, sur tous les pays du Caucase, la Turquie et la Perse étaient en compétition de suzeraineté. Arterni Volynski, envoyé par le tsar en Perse (1715-1721), après avoir exposé la profonde désorganisation de ce royaume, estimait qu'on ne pourrait ramener les dynasties du Caucase à l'influence russe que par une intervention à main armée dans ce pays et même en Perse. Le sultan Ahmed III, secouant sa torpeur, paraissait disposé, pour la

1. Voir ci-dessus, t VI, p. 806 et suiv., 848 et suiv. A consulter aussi pour toutes les affaires d'Orient qui vont suivre.

Pologne et pour le Caucase, à reprendre les armes contre la Russie. Mais le marquis de Bonnac, de concert avec Gampredon, son collègue à Pétersbourg, fit accepter aux deux parties la médiation de la France. Grâce à Bonnac, l'envoyé russe, Dachkof, obtint le renouvellement du traité du Pruth (Gonstantinople, 16 novembre 1720).

Les révolutions de la Perse : conquête par les Afghans. — Sous les successeurs du roi Abbas le Grand¹, — Çoufi (1628-1641), Abbas II (1641-1666), Soliman (1666-1694), Hussein (1694-1722), — l'empire iranien, un moment reconstitué par lui, s'était de nouveau démembré en khanats presque indépendants. Il y avait à la cour du shah Hussein un prince géorgien, Gourghin-Khan, de la famille royale des Bagration ou Pagratides, nommé gouverneur du Kerman et de la Géorgie, et dont la présence à Ispahan inquiétait le roi, ses ministres et ses eunuques. On l'éloigna en lui confiant le soin de réduire à l'obéissance le Kandahar, toujours rebelle. Avec ses fidèles Géorgiens, il réprima facilement la révolte ; mais ses exactions, ses violences, les excès de ses soldats foulèrent à tel point le pays qu'une insurrection, cette fois générale, s'y prépara. Les tribus afghanes du Kandahar mirent à leur tête un de leurs chefs de tribu, Mir-Vaïs. Il tua Gourghin dans un guet-apens, surprit Kandahar et chassa les Géorgiens. D'abord il s'était ménagé l'approbation de la cour d'Ispahan, lui représentant Gourghin comme un rebelle. Quand la cour se ravisa, il était trop tard : Mir-Vaïs avait assez fortement organisé la défense du pays pour que quatre armées persanes (de Hérat, de Tauris, de Géorgie, etc.) fussent anéanties successivement. Il mourut après avoir presque régné sur le Kandahar pendant cinq ans (1715).

La revanche des Iraniens de l'Est sur les Iraniens de l'Ouest, des Afghans sunnites sur les Persans chiites, ne devait pas s'en tenir là. Mir-Mahmoud, fils du Libérateur, s'arrogea le titre royal. L'état où se trouvait alors l'empire persan justifiait ses ambitions les plus démesurées : ce n'étaient partout qu'invasions étrangères et que révoltes. En 1717, les Abdallas du

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 874.

Hérat se soulevaient sous la conduite d'Ez-Allah, battaient le gouverneur, se rendaient maîtres de la ville et de la province ; puis, ayant appelé 2000 Euzbegs, ils exterminèrent une armée royale. En 1719, les Kurdes, incorrigibles pillards, dévastaient les environs de Hamadan (Ecbatane) et même d'Ispahan ; les Lesghis du Daghestan, quoique de religion sunnite, ravageaient les pays voisins. En Géorgie, sous prétexte de contenir les Lesghis, le prince Yaghtanga V de Kartalie faisait des armements suspects. Enfin les Arabes de Mascate, sous leur imam, s'étaient emparés de l'île de Bahreïn, célèbre par ses pêcheries de perles, et battaient une escadre portugaise venue au secours du shah.

Mîr-Mahmoud crut l'occasion favorable pour tenter une conquête de la Perse. Avec 10 000 hommes, que suivaient des chameaux porteurs d'outrés, il s'engagea dans les déserts du Sedjistan et du Kerman, prit la ville de Kerman, y fit reposer ses troupes et attendit le généralissime du roi, Luft-Ali-Khan. Celui-ci, qui amenait 20 000 hommes, battit les Afghans sous les murs de cette ville et les dispersa (1720). Puis lui-même tomba victime de la jalousie qu'il inspirait aux eunuques d'Ispahan et fut jeté dans les fers.

En 1721, un nouveau souci vint s'ajouter à ceux qui tourmentaient le shah Hussein. Les montagnards lesghis surprirent Chaniaki, massacrèrent 4000 habitants et pillèrent la ville, principal entrepôt du commerce entre la Perse et la Russie (1721). Les marchands russes y firent une perte évaluée à 2 millions de roubles. De là naquit l'occasion de connaître à l'affût de laquelle était Pierre le Grand.

Alors Mîr-Mahmoud traversa de nouveau les déserts avec 15 000 Afghans, prit Kerman pour la seconde fois (janvier 1722). Se trouvant arrêté par la forteresse de Yezd, il continua sa route par les solitudes de sable, et vint camper à Gulnabad, à trois lieues d'Ispahan. La terreur fut grande dans cette capitale : *Vatkema-doulet* (grand-vizir) Mohammed-Kouli-Khan suppliait le shah de ne pas engager d'action décisive ; au contraire, Abdallah, *ouali* ou gouverneur du Khouzistan (Arabie persane), insista pour qu'on procédât aussitôt à l'extermination des rebelles. Ce fut son avis qui l'emporta. Le 8 mars 1722,

l'armée persane, forte de 50 000 hommes, se mit en ordre de bataille, son front couvert par une batterie de 24 gros canons. Mir-Mahmoud n'avait pas un canon, mais seulement quelques pierriers portés à dos de chameau ; sa petite troupe était toute en cavalerie, armée de sabres, de lances, de boucliers. Au début, la cavalerie persane enfonça les Afghans ; mais au lieu de la soutenir, le *ouali* et ses Arabes s'esquivèrent ; alors Mîr-Mahmoud reprit l'avantage, enleva la grande batterie et en pointa les canons sur le centre de l'armée persane, qui se dispersa.

La bataille de Gulnabad devait livrer la capitale de la Perse et le shah lui-même aux mains des Afghans. Mais les habitants souffrirent d'abord toutes les horreurs de la famine, jusqu'à manger de la chair humaine. Ce fut seulement le 21 octobre que le roi fit ouvrir les portes et se rendit, en habit de deuil, au camp de Mîr-Mahmoud. Ainsi finit, après avoir duré 223 ans, en son onzième roi, la dynastie des Çoufis.

Mîr-Mahmoud aurait pu être le fondateur d'une nouvelle dynastie ; mais le problème qui consistait à gouverner la Perse chiite avec un souverain et une armée sunnites était des plus ardues. Bientôt les révoltes locales, les conspirations de la noblesse persane, l'insubordination de ses propres compatriotes, la prise d'armes, à Tauris, de Tahmasp, fils aîné du roi détrôné, firent perdre patience à l'usurpateur. Il réprima sans merci une révolte de la ville de Kazvin, massacra l'élite de la noblesse persane invitée à un festin, étendit le meurtre à leurs familles, fit sabrer, dans un autre banquet, 3000 soldats persans qu'il avait d'abord incorporés dans sa garde, égorgea de sa main, sous les yeux mêmes du vieux roi, cent de ses fils ou petits-fils, A la fin Mir-Mahmoud, soit que sa fureur eût tourné en démence, soit par l'effet de quelque poison, devint entièrement fou, en même temps que son corps était rongé par une affreuse lèpre qire ni les médecins, ni les astrologues, ni les prêtres arméniens, tour à tour appelés, ne purent guérir. Ses Afghans mêmes étaient las de sa tyrannie : ce fut par leurs mains que sa vie, déjà condamnée par la nature, fut abrégée ; Mir-Mahmoud, cette barbare copie du grand Alexandre, périssait à vingt-sept ans (printemps de 1725).

Un de ses neveux, Achref, fut proclamé roi. Achref, pour assurer son trône, fit massacrer les serviteurs et toute la garde de son oncle; pour légitimer son pouvoir aux yeux des Persans, il feignit de vouloir rendre le trône au shah Hussein, de ne le conserver qu'au refus de celui-ci. Du moins il épousa une de ses filles. Il fit rendre les honneurs royaux aux corps des cent princes Çoufis massacrés par son prédécesseur. En somme il ne sévissait que contre les Afghans, dont il sortait, et ménageait les Persans. Peut-être eût-il pu se soutenir s'il n'y avait existé un héritier légitime du trône, le prince Tahmasp, et si le royaume n'eût pas été en proie, outre ses autres maux, à la double invasion russe et ottomane.

Conquêtes russes et ottomanes en Perse. — Pierre le Grand avait deux griefs contre la Perse : le pillage des marchands russes à Chamaki par les Lesghis et le meurtre du prince Tcherkasski, tué par des Eusbegs errants. La Perse allait donc payer pour les méfaits de brigands, prétendus ses vassaux, et dont elle était la première à souffrir. Le tsar avait amusé le shah Hussein de négociations jusqu'au moment où il fut lui-même débarrassé de la guerre du Nord. En juillet 1722, 30 000 soldats réguliers, vétérans des batailles suédoises, et autant d'irréguliers, étaient concentrés autour d'Astrakhan sous les ordres du tsar. Embarqués sur la Caspienne, ils abordèrent le 4 août à l'embouchure du Tórek dans le Daghestan. Après avoir reçu la soumission des Lesghis, le tsar franchit les défilés du Caucase, traversa le Daghestan, reçut la capitulation de Derbent (septembre). Puis il retourna en Moscovie, laissant à ses lieutenants le soin d'achever son œuvre. Ils enlevèrent Bakou, conquirent le Ghilan, le Mazandéran avec Astérad, c'est-à-dire tout le littoral sud de la mer Caspienne. Mais ces pays malsains devinrent un « cimetière des armées russes ».

De son côté, la Porte, débarrassée de la guerre autrichienne par la paix de Passarovitz (1718), cherchant à l'Est quelque dédommagement, avait proclamé la guerre sainte contre les sectateurs d'Ali (1723). Mîr-Mahmoud avait donc hérité de deux guerres dont les causes remontaient au règne précédent. C'est contre lui, sunnite, que les Ottomans sunnites poursuivaient la

guerre sainte. Parallèlement aux conquêtes russes, ils opéraient celle de la Géorgie, avec Tiflis, mais échouaient devant Gendjé. Ils étaient très jaloux des Russes, car ceux-ci occupaient le Daghestan, où la Porte avait investi un khan. Tandis que Pierre le Grand signait un traité d'alliance (Petersbourg, 2 octobre 1723), avec les envoyés du prince Tahmasp \ les Ottomans ne voulaient négocier qu'avec Mir-Mahmoud¹. Cependant, comme ils trouvaient les Russes déjà nantis dans le Nord, ils se tournèrent vers l'Est. En 1724, ils conquièrent le Kurdistan, Khoï, Hamadan, Ériwan; en 1725, Tauris, le Loris-tan, Ardébil, la ville sainte de la dynastie des Çoufis; en 1726 et 1727, le Karabagh, l'Azerbaïdjan, Ourmia, le Moghan. Une défaite infligée par Aschref aux Ottomans, dans la plaine d'Andjedan près de Hamadan, le 6 février 1727, n'eut aucun résultat.

Conflit persan entre la Russie et la Turquie : deuxième médiation de Bonnac (1724). — Cependant dès 1723, devant les progrès rapides des Russes, l'émotion grandit à Stamboul : des pays de l'Islam passaient ainsi aux mains des Infidèles! Le grand-vizir Damad-Ibrahim réunit en conseil les ministres et les chefs religieux : on y résolut que la guerre serait immédiatement déclarée à la Russie, l'étendard du Prophète déployé, l'ambassadeur Néplouïef enfermé aux Sept-Tours. M. de Bonnac, fier du succès obtenu dans sa médiation de 1721, veillait au maintien de la paix. Il envoya le drogman de l'ambassade représenter au grand-vizir et au conseil qu'une rupture entre les deux empires ne profiterait qu'à l'Autriche et proposer la médiation du « Padishah de France ». Elle fut acceptée; des conférences s'ouvrirent, et alors, sans avoir reçu aucune instruction, sans espérer même en recevoir, Bonnac obtint la signature du traité de Constantinople (23 juin 1724) : la Russie aurait le Daghestan, le nord du Chirvan et les provinces du littoral cas-

1. Ce prince cédait aux Russes Derbent, Bakou, le Ghilan, le Mazandéran, et, en «change, le tsar promettait d'envoyer une armée pour l'établir sur le trône en chassant l'usurpateur afghan.

2. Cependant ils répondirent aux envoyés de Tahmasp que, s'il voulait céder à la Porte les régions de Tauris et Ériwan, dont elle avait résolu la conquête, « il pouvait espérer, avec le secours de Dieu, être rétabli dans la possession des autres pays de l'Iran » (octobre 1723).

prien (Ghilan et Mazandéran) ; la Turquie garderait ses acquisitions dans l'ouest de la Perse (sud du Chirvan, Gendjé, Ériwan, Moghan, Karabagh, Azerbaïdjan, Irak). Sur ce qui resterait du royaume, les deux puissances s'accordèrent, si le prince Tahmasp acceptait ce traité, à reconnaître ses droits; s'il refusait, on s'entendrait sur le choix d'un autre prince. En octobre 1727, à Constantinople, les Turcs signèrent un traité par lequel Achref leur reconnaissait toutes leurs conquêtes. La Russie lui fit aussi reconnaître les siennes.

Nadir : la Perse affranchie des Afghans. — Ce qui devait, plus tard, contribuer à faire abandonner par les Russes presque toutes leurs conquêtes et à faire se repentir la Porte d'avoir conservé les siennes, ce fut le relèvement inattendu du vieux royaume de Perse par la main d'un usurpateur de génie.

Le prince Tahmasp, pour soutenir la lutte contre l'usurpation afghane, en était réduit à négocier avec les principicules de Mazandéran, lorsqu'un certain Nadir, d'une tribu (turque ou tatare) des Afshars, immigrée dans l'Azerbaïdjan, se mit à son service. Nadir-Kouli (*Esclave des Merveilles*) était né vers 1688 dans une espèce de château ou campement d'hiver appelé Destergerd-Deregez, en Khorassan. Il menait avec son père, Imam-Kouli, la vie errante du berger. Ayant perdu son père dès l'âge de treize ans, il vécut et fit vivre sa mère et ses frères en ramassant du bois mort, qu'il portait à la ville sur un chameau, son unique héritage. En 1704, à seize ans, il fut capturé par les pillards Euzbegs. En 1712, échappé à la servitude, nous le retrouvons à la tête de quelques brigands. Le khan du Khorassan ayant fait des levées pour repousser les invasions des Euzbegs, Nadir se distingua dans cette guerre contre les envahisseurs (1719). Toutefois, dans les années qui suivent, son existence oscille entre celle d'officier royal et celle de chef de brigands. L'anarchie déchaînée par l'invasion de Mir-Mahmoud favorisa cette double industrie. Contre Achref, Nadir embrassa la cause du prince Tahmasp, obtint le pardon de ses méfaits, prit le nom de Tahmasp-Kouli-Khan, *le Khan esclave de Tahmasp*, tandis qu'en réalité ce fut son maître qui dut servir ses ambitions. Nadir, pour débiter, enleva Nichapour et Mesched aux

Afghans et les chassa du Khorassan. Il devint alors très puissant, jusqu'à oser faire tuer un autre général du prince Tahmasp, autrefois traître à celui-ci, mais pardonné depuis. Comme Tahmasp reprochait à Nadir d'avoir fait périr un tel personnage, couvert par la promesse du pardon royal, l'aventurier répondit : « Je n'avais fait, moi, aucune promesse de ce genre. » Il devint bientôt aussi redoutable à l'usurpateur Achref qu'à son maître légitime. Achref affectait de ne voir en lui qu'un « chef de voleurs »; mais, le 2 octobre 1729, auprès de Damaghan, à 70 lieues de Téhéran, le chef de voleurs mit en déroute l'armée afghane, commandée par Achref. L'usurpateur afghan s'enfuit à Téhéran, puis à Ispahan, et, pour se venger, fit mettre à mort le vieux shah Hussein avec deux de ses fils, épargnés par Mir-Mahmoud. Puis, serré de près par le vainqueur, sentant les habitants de la capitale prêts à se soulever, il l'évacua précipitamment, vingt et un ans après que Mîr-Mahmoud y avait fait son entrée. Nadir en prit possession et y ménagea une entrée solennelle au shah Tahmasp (janvier 1730). Nadir et Tahmasp suivirent Achref sur Chiraz, le battirent près des ruines de Persépolis, et, dans l'ardente poursuite qui suivit, Nadir anéantit si complètement l'armée afghane que l'usurpateur périt ensuite, dans les déserts du Sedjistan, sous le sabre des Béloutchis.

Guerre contre la Turquie : chute du sultan Ahmed m.

— Tahmasp essaya ensuite, par des négociations, de reprendre aux Ottomans les pays conquis par eux. Elles furent interrompues par la révolution qui, à Stamboul, renversa le grand-vizir Damad-Ibrahim et le sultan Ahmed III (1^{er} octobre 1730)¹ et donna pour successeur à celui-ci Mahmoud I^{er}. Nadir, qui s'était opposé à ces négociations, n'avait pas peu contribué à la révolution ottomane en prenant Hamadan, sans déclaration de guerre, en battant les Turcs auprès de Kermanshah, en enle-

<. Cette révolution, suscitée par le mécontentement que soulevait l'administration du grand-vizir et les mauvaises nouvelles de la guerre de Perse, fut conduite surtout par deux janissaires, Moussli et Patrona-Khalil. Le nouveau sultan ayant fait venir celui-ci, auquel il devait réellement le trône, lui demanda : « Que puis-je faire pour toi? — Mon plus ardent désir est accompli, répondit Patrona-Khalil, puisque je vois Ta Majesté assise sur le trône impérial;

vant Tauris et Ardébil. Le nouveau gouvernement qui venait s'installer à Constantinople se vit contraint, par ces mêmes succès de Nadir, à solliciter une trêve, qui lui fut accordée par le shah Tahmasp,

La trêve rompue, Tahmasp, jaloux des victoires de son général, profita de ce qu'il était occupé sous Hérat, pour essayer de s'illustrer dans la guerre en se passant de lui. Il échoua dans une attaque sur Érivan et se fit battre dans sa retraite sur Tauris. Hamadan fut alors assiégé par les Turcs. En voulant sauver cette dernière place, le shah se fit encore battre : ce qui entraîna la reddition non seulement de Hamadan, mais d'Ourmia et de Tauris (1731). L'armée et le peuple persans firent alors entre les talents militaires de Tahmasp et ceux de Nadir une comparaison qui fut très défavorable au premier. Ce qui acheva de les irriter, ce fut le traité, jugé humiliant, qui vint couronner cette désastreuse campagne. Il fut signé auprès de Hamadan, sous la tente d'Ahmed, le séraskier-ottoman, pacha de Bagdad (16 janvier 1732) ; on cédait à la Turquie les places et pays « de Gendjé, Tiflis, Érivan, Chamaki, etc., c'est-à-dire toute la Géorgie et l'Arménie jusqu'à l'Araxe ; Tauris, Kermanschah, Hamadan, le Loristan étaient restitués à la Perse ; en outre, les Ottomans promettaient de joindre leurs armes à celles des Persans pour chasser les Russes des provinces conquises sous Pierre le Grand.

Pendant ce temps, Nadir, retiré comme en disgrâce dans son gouvernement du Khorassan, s'y était fortifié. Il y donnait libre cours à ses critiques sur les campagnes et les négociations de Tahmasp. Le shah ayant eu l'imprudence de lui enjoindre de comparaître devant lui, Nadir se rendit à la sommation, mais avec 50 000 hommes, à la tête desquels il fit son

cependant je sais bien qu'une mort ignominieuse sera mon partage. — Je te jure par mes ancêtres, dit Mahmoud, qu'il ne te sera fait aucun mal ; demande une récompense ; dès à présent je te l'accorde. » Le généreux soldat demanda simplement l'abolition de certains abus dont souffrait le peuple. Il l'obtint. Puis il abusa un peu de son rôle de justicier, tua un des officiers du sultan, se conduisit en chef du peuple, exigea que la guerre fût déclarée à la Russie comme alliée de la Perse, voulut être nommé aga des janissaires, et, lassant la patience du sultan, finit par hâter la réalisation de sa propre prédiction : le grand-vizir Kabakoulak apostata des hommes qui tuèrent Patrona-Ktialil et Ifoussli (25 novembre 1730).

entrée dans Ispahan. Le shah fut déposé et remplacé par son fils Abbas, âgé de six mois (et qui régna en apparence de 1732 à 1736). Comme ce monarque à la mamelle vagissait pendant la cérémonie de son couronnement, Nadir lui dit : « Calme-toi, jeune roi : tes provinces perdues feront bientôt retour à ton sceptre. » En attendant, Nadir mettait la main sur tout l'empire, distribuant les gouvernements à ses fils et à ses frères.

Lies Ottomans chassés de la Perse. — Tout de suite après, Nadir, dans un message d'une insultante ironie, somma la Turquie de restituer toutes les provinces persanes. Le serai de Stamboul fut saisi de terreur. Toutefois Topai-Osman, ancien grand-vizir, le conquérant de la Morée, alors pacha de Trébizonde, fut chargé de concentrer l'armée turque. Pendant qu'il en était aux préparatifs, Nadir prit Hamadan et Kermanshah. Il promettait à ses soldats de les mener à Stamboul. Il assiégeait Bagdad et l'avait déjà réduit à la famine, quand l'armée de Topai-Osman, forte de 400 000 hommes, fut signalée à douze lieues de là. Nadir, au lieu de donner un assaut sous lequel Bagdad eût assurément succombé, crut pouvoir faire face en même temps aux exigences du siège et à la bataille. Laissant sous les murs de la ville un corps de 42 000 hommes, il courut avec le reste, 70 000 hommes, au-devant des Ottomans. La bataille se livra le 49 juillet 1733, acharnée et sanglante, près du village de Douldjeïlik sur le Tigre. L'artillerie de Topai-Osman et la solidité relative de son infanterie lui donnèrent la victoire : 40 000 Persans restèrent sur le carreau¹. Le siège de Bagdad fut levé en désordre. Nadir rallia les débris de son armée autour de Hamadan. Il paraissait encore si redoutable que Topai-Osman, âgé et goutteux, demanda au sultan à être remplacé par un *sérasker* plus jeune : il sollicitait aussi l'envoi de renforts; puis il se retrancha fortement à Mendeli, non loin de Kerkouk. Le 22 octobre, Nadir, étant venu l'attaquer, fut encore battu, avec une perte de 4000 hommes et se retira sur Leïlam. Le 26 octobre, il prit sa revanche, à Kerkouk, anéantissant l'armée

1. Ch. Picault donne les chiffres, assurément exagérés, de 30000 Persans et 30 000 Turcs. Rappelons que l'armée persane était presque toute en cavalerie.

ottomane, lui tua 40 000 hommes, y compris Topai-Osman, en prit 20 000 avec toute l'artillerie. Le vainqueur remit le siège devant Bagdad; mais il fut obligé de le lever et même de faire une trêve avec les Ottomans (19 décembre 1733) à cause de la révolte du Farsistan (Perse propre) et du Mekran. Nadir, par une marche prodigieuse de rapidité, tomba sur les rebelles à l'improviste, anéantit leurs bandes et livra la ville de Chiraz à l'exécution militaire. Ensuite, au lieu de revenir sur Bagdad, il se porta, par Tauris, sur Tiflis. En peu de temps cette place fut prise, la Géorgie, l'Arménie et le Chirvan reconquis. Nadir n'oubliait pas les Russes : il disait, en riant, qu'il prendrait un balai pour les chasser; il avait déjà envoyé réclamer à Pétersbourg les provinces persanes. Ce fut précisément à cette époque que la tsarine Anna en ordonna l'évacuation. Inquiétée alors par l'action diplomatique de la France à Constantinople, elle conclut avec la Perse une alliance contre les Turcs.

La Turquie, menacée d'avoir sur les bras, à la fois, une guerre européenne et la guerre asiatique, résolut d'en finir avec celle-ci. Abdoullah-Kœprilû fut mis à la tête de 100 000 hommes. Nadir, avec 50 000 Persans, après une lutte opiniâtre, les dispersa dans la plaine d'Arpatchaï (14 juin 1735) : les Turcs y perdirent leur sérasker¹, 20 000 hommes et toute leur artillerie. Le résultat de la victoire — Nadir eut soin de notifier aussitôt cette nouvelle à la cour de Pétersbourg — fut la prise de Gendjé, Tiflis et Érivan. La Porte, qui avait presque commencé la guerre contre les Russes, se hâta de demander la paix aux Persans, moyennant la restitution de toutes ses conquêtes ; la possession de Bagdad lui était confirmée (Constantinople, 17 octobre 1736). Ainsi, après de nouvelles exterminations, on en revenait toujours aux limites marquées par Soliman le Grand. Nadir se déroba à l'alliance des Russes juste à l'instant où ceux-ci auraient eu le plus besoin de son concours pour leur guerre contre les Turcs; mais il était trop politique pour ne pas comprendre

1. Abdoullah-Kœprilû était fils de Moustafa, qui périt à la bataille de Stankemen; son fils Abdourrahman, neuf années auparavant, avait été tué à la bataille de Hamadan. Trois générations de martyrs pour « la Foi » !

que l'écrasement des Turcs aurait rendu la Russie trop dangereuse dans les régions caspiennes.

Nadir proclamé roi. — Nadir, en six ans, avait relevé la Perse d'une ruine qui semblait irrémédiable : il en avait chassé les Afghans, les Euzbeks, les Ottomans, éconduit les Russes. Perdue par les Çoufis, elle avait été sauvée, portée à l'apogée par l'heureux aventurier turcoman. N'était-il pas juste qu'exerçant, en réalité, le pouvoir royal, il en prit aussi le titre. Fort à propos le roi-enfant, Abbas **III**, venait de mourir. Les grands du royaume et les chefs de guerre, réunis le 1^{er} février 1736, proclamèrent roi le libérateur de la Perse. Il fut couronné le 11 mars : détail singulier, ce fut un prélat chrétien, le patriarche d'Arménie, qui lui ceignit le sabre.

Nadir, en sa qualité de Turcoman, était un sunnite. Le problème de gouvernement, sur une nation en majorité chiite, présentait pour lui la même difficulté qu'autrefois pour les Afghans. Il fit un édit interdisant aux chiites de blasphémer le nom des trois premiers khalifes, les associant au respect qu'on devait à Ali, quatrième khalife, l'idole des chiites. Le clergé chiite en prit d'autant moins son parti que Nadir fit saisir tous ses biens, sous prétexte que ceux-ci devaient surtout subvenir à la guerre sainte. Montrant ses soldats, il avait dit : « Voici les véritables prêtres du Très-Haut. »

L'unité de l'Iran reconstituée. — Au reste son armée, composée en grande partie d'Afghans, de Tatars et de Turcs, était, par cela même, en majorité sunnite. Cette armée, il acheva de se l'attacher par de brillantes et lucratives expéditions. Vers la fin de 1736, avec 110 000 hommes, il s'avança, par le Khorassan, contre l'Afghanistan, d'où Mir-Mahmoud avait apporté en Perse la conquête et la dévastation. Kandahar, quoique défendu par 30 000 hommes, fut réduit à capituler (août 1737). En 1738, le shah en personne contraignit à la soumission Gour-

1. Au reste, il était plutôt irréligieux que zélé sunnite; à la fin de son règne il fit traduire les Évangiles et se moquait du Koran; il aurait annoncé qu'il voulait donner au monde une religion plus raisonnable que celles de Mohammed et de Jésus-Christ. Peut-être, comme l'empereur allemand Frédéric II ou le Grand-Mogol Akbar, rêvait-il d'une religion impériale. Voir ci-dessus, t. I I, p. 194; t. IV, p. 867.

Bend, Ghazna, Kaboul. Cette dernière ville était une dépendance de l'empire du Grand-Mogol : elle devint le point de départ de la grande expédition dans l'Indoustan (1739) : on en trouvera plus loin le détail^f. Nadir en rapporta un butin évalué à plus de deux milliards, plus la cession en pleine souveraineté des royaumes de Kaboul et Kandahar. L'empire persan s'étendit du Caucase et de la Caspienne à l'océan Indien et de l'Euphrate à l'Indus. Vers le nord-est, ses frontières furent reportées en plein Turkestan, car, après la conquête de Balkh et Samarcande opérée par son fils Riza-Kouli-Mirza (1737), Nadir fit celle de Khiva et de Boukhara (fin de 1739). En 1740, les Lesghis furent domptés, le Chirvan et le Daghestan soumis : la Perse débordait au nord du Caucase. Dans le Sud, les pillages des Arabes furent réprimés, les ports de Bender-Abbas et de Gonbron reconstitués, une grande flotte mise sur pied.

Meurtre de Nadir : ruine de son empire. — Ce conquérant eut à éprouver, dans l'intérieur de son royaume et dans sa propre famille, les mêmes misères que tant d'autres glorieux potentats de l'Orient. Son fils aîné conspira contre lui et tenta de le faire assassiner : comme Abbas le Grand, Nadir dut sévir contre son propre sang; il fit aveugler le fils coupable. D'autre part, Nadir, qui eut sous les armes en 1740 jusqu'à 250 000 hommes, dut, pour entretenir ce prodigieux appareil militaire, écraser de contributions et d'exactions le peuple persan. Les habitants émigraient par milliers en Turquie et jusque dans l'Inde. Des provinces se dépeuplèrent, comme celle d'Is-pahan, où se refit le désert de sel. Des révoltes éclatèrent, notamment dans les pays restitués par la Russie : la répression fut atroce. La défiance de Nadir croissant avec le danger, il devint horriblement cruel : dans les provinces domptées s'élevèrent des pyramides de têtes; à Chiraz toute la population fut passée par les armes; à Mesched, il fit arracher un ou deux yeux à tous les habitants. Même les marchands indous, arméniens, européens ne furent plus à l'abri de ses barbaries.

La guerre recommença en 1743 avec la Turquie. En 1745,

les 8 et 24 août, près de Kars, Nadir, avec 80 000 Persans contre 130 000 Ottomans, écrasa l'armée turque. La Porte fut bientôt réduite à signer la paix au camp de Kerden, entre Kasvin et Téhéran (4 sept. 1746), et la tsarine Élisabeth envoya complimenter le vainqueur.

C'est pourtant au lendemain de tels succès que Nadir-Shah succomba. Exaspéré par les révoltes de deux de ses gouverneurs, Ali-Kouli-Khan dans le Khorassan et Tamara-Khan dans les provinces indoues, sentant si violente la haine que lui portait le peuple de Perse, il avait médité de faire, dans Ispahan, un massacre général. Un colonel de sa garde, Salah-Beg, le prévint : dans la soirée du 24 mai 1747, il pénétra dans la tente du shah, avec quatre hardis compagnons, le tua et lui trancha la tête. Ainsi périt à soixante et un ans, après un règne de plus de onze années, un homme qui mérite de garder sa place dans l'histoire du xvin^e siècle : non seulement il dompta les peuples de l'Asie, mais il hâta la décadence des Ottomans, tint la Russie en crainte et en respect, acheva, en le brisant, de livrer l'empire indou à la conquête européenne.

Après sa mort, comme après celle d'Alexandre le Grand, la monarchie se démembra. Les Afghans reprirent leur indépendance avec Ahmed le Dourani, l'un des généraux de Nadir, séparèrent l'Iran oriental de l'Iran occidental, se répandirent dans les provinces indoues et transoxianes de l'empire. Sur l'Iran occidental régna un moment, en 1748, un neveu de Nadir, Ali-Kouli-Khan, qui prit le nom d'Adel-Shah (*Roi de justice*); dans le Khorassan, Shah-Roukh, fils du fils aîné de Nadir; à Ispahan, un petit-fils, vrai ou supposé, du shah Hussein. En réalité ce fut l'anarchie, chaque gouverneur se rendant indépendant dans sa province et guerroyant contre ses voisins, cependant que les hordes lesghies, turcomanes, euzbègues, afghanes, arabes, dévastaient le pays. L'Iran ne connut un peu de repos que sous le gouvernement du Turcoman Kérim, de la tribu des Kadjars, d'abord comme *vakil* ou régent pour le compte d'Ismail, puis comme roi (1761-1779). Il est le fondateur de la dynastie actuellement régnante.

BIBLIOGRAPHIE

1° **La diplomatie européenne en général.** — **J. Dumont, Flassan, Koch, de Martens**, indiqués ci-dessus, t. VI, p. 142. — La nouvelle collection des *Traités conclus par la Russie*, de **F.-F. Martens**, séries : *Autriche, Allemagne, Angleterre*, voir ci-dessus, t. VI, p. 719 et 819. — *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France* : *Autriche*, par **A. Sorel**, 1884; *Suède*, par **A. Geffroy**, 1881; *Portugal*, par **Caix de Saint-Aymour**, 1886; *Pologne*, par **L. Farges**, 1.1, 1888; *Bavière, Palatinat, Deux-Ponts*, par **A. Lebon**, 1889; *Russie*, par **A. Rambaud**, t. I, 1890; *Saples et Parme*, par **J. Reinach**, 1893; *Espagne*, par **Morel Fatio et Léonardon**, t. 1, 1894. — *Savoie, Sardaigne, A/arUoui*, par **Hoirie de Beaucaire**; *Prusse*, par **A. Waddington**. — Dans la *Collection de la Soc. imp. d'Histoire de Russie*, *Rapports des agents français en Russie* (notamment **Baluze, Campredon, Magnan**); *Rapports des agents britanniques en Russie* (**Saint-John, G. Mackenzie, Ch. Withworth, J. Jefferies**), de 1711 à 1719. — **Rousset**, *Intérêts présents des puissances de TEurope*, 2 vol., La Haye, 1733. — **Droysen**, *Gesch. de?preussischen Politih* (règnes de Frédéric I^{er} et de Frédéric-Guillaume I^{er}) — Sur la politique autrichienne, voir ci-dessus, t. VI, p. 588.

? **Le» Bourbonsons Espagne.** — Peu de documents publiés; les pièces proviennent presque toutes des publications étrangères,

a. **Document» et mémoire» espagnol.** — Un nombre encore restreint de pièces d'ordre militaire et diplomatique, surtout de pamphlets et courts mémoires, se trouvent dans le *Scmanario erudito* de Valladares de Sotomayor, 34 vol. in-4, 1787. — *La Gaceta de Madrid* depuis 1700. — *Felice de la Peña, Anales de Cataluña*, 1709. — *Le P. Belando, Historia civil de España* (1700-1732), Madrid, 1740 — *Relation de l'ambassade du duc de Liria en Moscovie* (1726:1727), et des *Négociations de Vienne* dans *Colec. de Doc. ined.*, t. XCIII — *La Novissima Recopilacion*. — **Comte de Robres**, *Historia de las guerras civiles de España*, 1700-1708, Saragosse, 1882, in-4. — **Marquis de San Felipe**, *Commentarios de la guerra de España y historia de su rey Felipe el Animoso*, Genova, 1726, trad. franc., par **Maudave**, Paris, 1756. — **Alberoni**, *Lettres et mémoires apologétiques*, Sestri, 1720; *Lettres intimes au comte I Rocca*, publiées par **E. Bourgeois**, avec une très intéressante préface, Paris, 1893.

6. **Document» et mémoire» d'origine étrangère.** — *Lettres du maréchal de Tessé* (édit. de **Rambuteau**, 1888). — *Lettres inédites de M^{rao} des Urging* (édit. **Geffroy**, 1858). — *Correspondance de M^{mo} de Maintenon* et de **M^{me} des Ursins**, Paris, 1820. — *M^{ma} des Ursins et la succession d'Espagne; fragments de correspondance*, publ. par le duc de la Trémouille, Nantes, 1902-3, 2 vol. — **A. Geffroy**, *M^{mo} de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, Paris, 1887. — *Correspondance de Louis XIV* avec **Amelot**, édit. **Girardot**, 1864. — *Rapports du chev. de Bourck* (espion de **Chamillart**, édit. **F. Combes** dans *Lectures historiques*, 1884). — *Mémoires de Saint-Simon*, d'**Argenson**, **Torcy**, **Berwick**, **Noailles** (voir ci-dessus, p. 17). — *Mémoires de Tesgé*, édit. **Grimoard**, 1862. — *Mémoires de Louville*, édit. par le comte du Roure, 1826. — **Saint-Simon**, *Correspondance d'Espagne*,

édit. Drumont, Paris, 1880 — De Vayrac, *État présent de l'Espagne*, Amsterdam, 1718-19. — *Histoire secrète de la cour de Madrid* (par Rousset?), Cologne, 1719. — Les *Mémoires* de Duclos et les *Lettres* de Fitz-Moritz, 1718, ne sont que des pamphlets.

c. **Ouvrages généraux et particuliers postérieurs.** — Les histoires générales de Rosseeuw Saint-Hilaire, t. XII (sans valeur), de Lafuente, t. XVIII et XIX (suffisante au point de vue narratif). — Histoires delà civilisation (en esp.) dues à Tapia, 1849, à Moron, 1841, à Altamira, 1900-1906. — **W. Coxe**, *Histoire des rois de la maison de Bourbon* (en anglais), trad. française, Paris, 1827, t. I à III. — Les monographies de Maldonado Macanaz, sur M^{me} des Ursins (*Revista de España*, 1879), Alberoni (*ibid.*, 1884); de F. Combes sur la princesse des Ursins, Paris, 1858; — de Courcy, sur la coalition de 1701, 1886; la renonciation des Bourbons, 1889; l'Espagne après la paix d'Utrecht, 1891. — Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, 1890, 2 vol. — **Landau**, *Geschichte Kaiser Karl V als Kœnig von Spanien*, 1889. — Sanpere, *Fin de la nation Catalana* (1713-1714), Barcelone, 1905. — Les ouvrages militaires de Parnell, 1888; le t. IV d'A. **Legrelle**, *La Diplomatie française et la succession d'Espagne*, Paris, 1892. — Les travaux particuliers de Joret (la conquête de Majorque, 1715, la campagne d'Asfeld, 1709; Cong. soc. sav., 1893-94); Rousset, *Histoire du cardinal Alberoni*, La Haye, 1719; d'A. Professione, *Alberoni*; Vêrone, 1890-97, 2 vol.; de D. Carutti, *Mêm Acad.*, Turin, 1860; de Bersoni, *Storia del cardinale Alberoni*, d'E. **Bourgeois**, *La Diplomatie secrète au XVIII^e siècle*, t. I^{er}: *Le Secret du Régent et la politique de l'abbé Dubois*, Paris, 1909, t. II: *Le Secret des Farnèse: Phil. V et la politique d'Alberoni*, Paris, 1910; de Sanchez Moguel et de Macanaz, *Sur l'abdication de Philippe V* (dise, de réception à l'Acad. d'histoire, 1893). — A. Geffroy, *Sur les prétentions de PhtVippe V à la couronne de France* (*Acad. des se. mor.*, t. CXVII). — Perey, *Une reine de douze ans, M.-L. Gabrielle de Savoie*, 1905. — Articles de **Mazade**, sur l'expédition de Sicile, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} nov. 1860. — E. Arms-trong, *Elisabeth Farnese*, Londres, 1892.

3° **France, Angleterre, Etapasne, Autriche.** — Dubois (le cardinal), *Mémoires secrets et correspondance inédite*, édit. L. de Sévelinges, Paris, 1814, 2 vol. in-8. — Seilhac (comte de), *L'abbé Dubois, premier ministre de Louis XV* (publié d'après les papiers de Dubois), Paris, 1862, 2 vol. in-8. — Le P. Bliard, *Dubois*, Paris, 1900 — Rapiñ Thoyras, *Dissertation sur les whiys et les torys*, La Haye, 1717. — **De Lamberty**, *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIII^e siècle*; nouv. édit., Amsterdam, 1735-1740, 14 vol., t. IX. — **A. Chéruel**, *Saint-Simon et Vabbé Dubois*, dans *Revue Historique*, t. I, 1876. — **Ch. Filon**, *Valliance anglaise au XVIII^e siècle* (*Mém. Acad. se. morales*, février-mars 1860). — **Weber**, *Die Quadrupel AUnnz vom Jahre i 718*, Prague et Vienne, 1887 — L. Wiesener, *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais* (surtout d'après les papiers des Archives publiques et privées d'Angleterre, très important), Paris, 1891-1893, 2 vol. — Coxe, *Memoirs of the life and administration of sir Robert Walpole*, t. I, 1798. — **Bâillon**, *Waipole à la cour de France*, Paris, 1867. — Lord Mahon (Stanhope), *History of England from 1713 to 1783*, 3^e édit., Londres et Boston, 1853, 7 vol. in-12, t. II. — **W. Lecky**, *History of England in the XVIIIth Century*, t. I et II, Londres et New-York, 1878. — W. Michaël, *Englische Geschichte im XVIII^{ten} Jahrhundert*, t. I^{er}, Leipzig, 1896. — Lémontey, Michelet, etc.

Paul de Raynal, *Le mariage d'un roi, 1721-1725*, Paris, 1887, in-18. — **D'Hausson ville**, *Hist. de la réunion de la Lorraine à la France*, t. IV, 1860. — De Carné, *Les États de Bretagne*, t. II (conspiration de Pontcallec),

Paris, 1875. — Articles sur cette conjuration, dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1857, 1858, 1859 et 1868, par A. de la Borderie.

4° France, Ramle, la paix du Nord. — Pierre le Grand, *Journal* (la partie de son séjour en France a été reproduite et commentée dans l'ouvrage suivant). — Poloudenaki, *Pierre le Grand à Paris*, dans *Y Archive Russe* de 1865. — Dans le t. XXXIV de la *CollecU d'hist. de Russie*, les papiers des agents français avec lesquels Pierre le Grand eut affaire en France. — *Récit sur le séjour de P. le G. à Paris, 1717, par un témoin oculaire*, publ. dans le *Messenger Russe*, 1841. — Hubert Le Blanc, *Le czar Pierre J^{er} en France*, Amsterdam, 1741. — Le R. P. Pierling, *La Sorbonne et la Russie* (visite de Pierre le Grand à la Sorbonne), Paris, 1882. — A. Rambaud, *Pierre le Grand à Paris*, dans la *Revue Bleue* du 14 octobre 1893. — S. Solovief, *Histoire de Russie* (en russe), t. XVI à XVIII. Compléter avec la Bibl., t. VI, p. 719 et 819. — A. Vandal, *Louis XV et Elisabeth de Russie*, Paris, 1882. — Sur les affaires de Gourlande : Weber, *Moritz Graf von Sachsen*, Leipzig, 1763. — Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe*, Paris, 1870. — **Syveton**, *L'erreur de Gærtz*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1895-90.

5° Rumle, Turquie, Perse. — Hammer, trad. Hellert, t. XIV. — Zinkeisen, t. V. — Saint-Priest, *VAmbassade de France à C. P.* — Voir ci-dessus, t. VI, p. 856, les autres historiens de la Turquie. — Malcolm, *Histoire de Perse*, trad. fr., t. II et III. — *Russisch-Türkisch-und Persisches Kriegs-Theatrum*, Francfort, 1724. — P. H. Bruce (a fait partie de l'expédition persane de Pierre le Grand), *Memoirs*, Londres, 1782; Dublin, 1783; en ail., Leipzig, 1784. — *La Guerre de Perse, 1722-1725*, dans le *Messenger Russe* de 1867. — A. Vandal, *Une ambassade française en Orient sous Louis XV*, première partie, Paris, 1887. — Le règne de Shah-Nadir a beaucoup occupé les voyageurs et écrivains du XVIII^e siècle : *Relation historique du détronement du roi de Perse (Shah-Hussein) et des révolutions arrivées pendant les années 1722-1725*, Paris, 1727, in-4. — Krusinski (jésuite polonais, f 1754), *Mémoires*, Lemberg, 1834, in-4, extraits en anglais sous ce titre : *The history of the Révolution of Persia*, Londres, 1728; en f r., *Histoire de la dernière révolution de Perse*, Paris, 1728, et Paris, 1742, 2 vol. — [Anonyme], *Histoire de Thamas-Kouli-Kan, Sophi de Perse*, etc., Amsterdam, 1740-1741, 2 vol. in-12. — [Anon.], *Histoire de Tahmas-Kouli-Khan*, etc., Paris, édit. 1732 et 1748. — Pithander von der Quelle, *Herkunft, Leben und Thaten.... Shahnadyr*, Leipzig et Rudolstadt, 1738. — Salmon et **Van Goch**, *Die heutige Historié und Géographie oder der gegenivsertige Staat von Kænigthum Persien*, Flensburg, 1739, in-4. — **J. Fraser**, *The history of Nadir Shah*, 2^e édit., Londres, 1742. — [Anon.], *Histoire de Shach Nadir*, Genève, 1744, in-12. — [Anon.], *A genuinc history of the last empcror of Persia* (trad. d'un travail hollandais sur un original persan), 4^e édit., Londres, 1747, in-12. — **Otter**, *Voyages en Turquie et en Perse avec une relation des expéditions de Tahmas-Kouli-Khan*, 2 vol., Paris, 1748. — **La Mamie-Clairac**, *Histoire de Perse depuis le commencement de ce stecle*, Paris, 1750, 3 vol. — Hanway (voyageur anglais, f 1786), *British Trades oier the Caspian*, Londres, 1753. — De Peyssonnel, *Essai sur les troubles actuels de Perse et de Géorgie*, Paris, 1754. — **Ch. Picault**, *Histoire des révolutions de Perse*, Paris, 1810, 2 vol. (très intéressant, bien informé). — Détails, dans Curzon {*Persia and the Persian question*, Londres, 1892, 2 vol.), sur l'armée et la marine de Nadir-Shah. — Sur les mœurs de la Perse et les prédécesseurs de Nadir : Chardin, *le Couronnement de Soliman, roi de Perse*, Paris, 1691, et [Anonyme], *Relation de la mort du shah Soliman et du couronnement du sultan Ussain son (ils*, Paris, 1696.

CHAPITRE III

GUERRE DE LA SUCCESSION DE POLOGNE ET GUERRE D'ORIENT.

(1733-1739)

1. — *Le conflit polonais.*

La succession d'Auguste I I . — La guerre de la succession de Pologne fut la première des crises suscitées par le grand déplacement de puissance qui s'était opéré dans l'Europe orientale au début du xvin^e siècle. L'élévation de la Russie s'était faite aux dépens de ses trois voisins, Suède, Pologne, Turquie; menacés par un péril commun, ces États tendaient à se rapprocher. Pour se ménager un point d'appui, la Russie avait recherché la France et témoigné « une passion extrême » de s'allier à elle; mais la France avait refusé de sacrifier aux ambitions moscovites ses auxiliaires traditionnels ; elle n'avait pas su être ingrate : elle était restée fidèle à la Suède, à la Pologne, à la Turquie, pour les services qu'elle en avait reçus ou qu'elle en attendait, et se croyait tenue de les couvrir d'une protection plus active. Dédaignée par la France, la Russie s'était rejetée vers l'Autriche et avait signé, le 6 août 1726, le traité de Vienne, qui solidarisait l'ambition des Habsbourg et celle des Romanof¹. Étant donnés ces groupements nouveaux et ces rap-

1, Voir ci-dessus, p. 96.

ports plus étendus, toute atteinte à l'équilibre instable du Nord et de l'Orient devait provoquer une querelle européenne.

Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, mourut le 1^{er} février 1733 : la vacance du trône électif de Varsovie rouvrait la Pologne à la lutte des partis et aux compétitions internationales. Derrière chacun des candidats, une ou plusieurs puissances allaient surgir. Le nouvel électeur de Saxe, Auguste III, fils du roi défunt, se mit immédiatement sur les rangs : disposant de 33 000 baïonnettes saxonnes, il se cherra en outre des appuis en Europe. Il eût été politique à la France d'employer la maison de Saxe à régénérer la Pologne, mais la France avait un candidat obligé; comme une intrigue de cour avait donné pour-femme à Louis XV la fille de Stanislas Lesze-zinski, roi dépossédé de Pologne¹, il parut indispensable de faire réélire ce prince; ce serait justifier rétrospectivement et relever dans l'opinion un mariage modeste : « Sa Majesté, écrivait d'Argenson, se trouvait n'avoir épousé qu'une simple demoiselle, et il était nécessaire que la reine fût fille de roi » Tel fut le motif qui fit mettre en avant un candidat sans moyens propres ni ressources personnelles ; la lutte à laquelle la France s'exposait parce choix ne serait pas même une guerre de magnificence et d'orgueil : ce serait une guerre de vanité.

Combattu par la France, Auguste III trouverait-il soutien en Allemagne? Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume I^{er}, aspirait à démembrer la Pologne et la couvait comme une proie • cet âpre convoiteur du bien d'autrui rêvait ce que son fils exécuta. En 1732, il avait négocié avec Auguste II un projet de partage • la Prusse aurait obtenu Dantzic et la Basse-Pologne; on aurait désintéressé la Russie en lui donnant la Lithuanie moins Vilna, et l'Empereur en lui cédant le comté de Zips; sur le reste de la Pologne, la maison de Saxe aurait désormais régné à titre héréditaire. Il faut bien reconnaître qu'un tel arrangement eût sauvé la Pologne, au prix d'une amputation. La mort d'Auguste II avait fait manquer l'affaire. Frédéric-Guillaume essaya alors de traiter avec son fils et lui demanda tout au

i. Voir ci-dessus p. 15, 91, et t. VI, p. 804 et suiv.

moins quelques districts saxons. N'obtenant que des paroles, il disait : « Si la Saxe ne fait pas vibrer d'autres cordes, je reste neutre... Si elle ne fait rien, je ferai *la la la*. » Il finit par s'entendre avec l'Autriche pour appuyer le plus insignifiant des candidats, l'infant Emmanuel de Portugal : ce qui ne l'empêchait point d'offrir sous main à l'électeur de Saxe la royauté héréditaire d'une Pologne mutilée.

Plutôt que de se livrer à ce dangereux auxiliaire, Auguste III s'efforça de regagner l'Autriche. Pour y parvenir, il disposait d'une recette infaillible. Avant tout, l'empereur Charles VI avait à cœur de faire garantir successivement par toutes les puissances la Pragmatique qui assurait à sa fille Marie-Thérèse, après lui, la transmission de ses États héréditaires. Cette question de demain dominait la politique de l'Autriche et en partie celle de l'Europe : Charles VI passait son temps à solliciter des engagements, à quérir des signatures. Auguste III garantit la Pragmatique, que la maison de Saxe s'était refusée jusqu'alors à reconnaître; à ce prix, l'Empereur jeta par-dessus bord le prince portugais, adopta le Saxon, et, pour le soutenir, requit la coopération de la Russie.

Quoique liée à l'Autriche, la Russie jetait encore vers la France, de temps à autre, un coup d'œil de regret et de sympathie. En 1732, le premier personnage militaire de l'empire, le fold-maréchal Münich, nous avait fait à brûle-pourpoint de formelles propositions : au prix d'une alliance avec le roi, la tsarine Annalvanovna (1730-1740) eût laissé remonter Stanislas sur le trône de Pologne. Les prétentions de la Russie sur la Courlande et la ville turque d'Azof empêchèrent l'accord. Au reste, le cardinal Fleury et son coadjuteur politique, Ghauvelin, ne comprenaient pas la valeur de l'alliance russe. Ils la trouvaient trop coûteuse au sens strict du mot, vu la vénalité notoire des ministres de la tsarine : « L'utilité qu'on en pourrait retirer, écrivaient-ils, ne vaudrait assurément pas la dépense qu'il y faudrait faire. » Ils répondaient un peu plus tard à de claires insinuations : « Nous ferons les choses honnêtement, mais sans gêner ceux à qui l'on aura à donner. » On les gêna-si peu que le parti allemand reprit le dessus à Pétersbourg.

Dès la fin de 1732, la tsarine agréa par traité, de concert avec l'Empereur et le roi de Prusse, le prince de Portugal comme futur roi de Pologne; puis, lorsque l'Autriche eut changé de candidat, elle en fit autant, et les deux cours impériales, resserrant leurs liens, s'engagèrent à faire élire le Saxon par la force des baïonnettes (convention de Varsovie, 19 août 1733). Quant au roi de Prusse, chacun lui faussa successivement compagnie; il resta avec ses convoitises déçues, soutenant à moitié Stanislas sans prendre ouvertement parti, pestant contre tout le monde, furieux de n'avoir pu trouver un joint pour dépecer la Pologne.

Élection de Stanislas Leszczinski. — A Varsovie, la période électorale s'était ouverte. Le marquis de Monti, ambassadeur de France, reçut mission d'assurer le succès de Stanislas et mena l'affaire haut la main. Il se remua beaucoup, dépensa trois millions, et refit un parti au candidat français. Pendant ce temps, un faux Stanislas, le chevalier de Thiange, s'embarquait bruyamment à Brest et se dirigeait vers la Baltique, pour dépister la surveillance autrichienne et russe, alors que le vrai Stanislas traversait l'Allemagne déguisé en commis-voyageur et se glissait à Varsovie. Déjà la diète *de convocation* avait posé en principe qu'on n'élirait qu'un Polonais, catholique, ayant épousé une catholique : c'était d'avance donner l'exclusion au candidat saxon et désigner Leszczinski. Les *diétines* avaient élu des nonces favorables à sa candidature. Le 1^{er} septembre, la diète *d'élection* s'ouvre aux portes de la capitale : les électeurs polonais s'assemblent à cheval dans la plaine de Wola, au nombre de 60 000, et les Lithuaniens à Wengrow. Pendant huit heures, sous une pluie battante, le primat Potocki passa sur le front des escadrons polonais et n'entendit que les cris de : *a* Vive Stanislas ! » Mais 4000 gentilshommes et 20 sénateurs avaient fait scission et s'étaient retirés sur la rive droite de la Vistule. D'autre part les Lithuaniens se montraient défavorables. Toutefois, dans la journée du 11, le primat aurait pu proclamer l'élection de Leszczinski, s'il n'avait voulu tenter un effort inutile pour ramener les dissidents. La proclamation eut lieu le lendemain (12 septembre). Les dames de Varsovie, qui

paradaient sur le champ d'élection en brillants équipages, battirent des mains : la nation se crut régénérée sous un roi de sa race, et la France s'imagina « avoir conquis la Pologne ».

Contre-élection d'Auguste III. — Triomphe d'un jour! Déjà les dissidents avaient envoyé une adresse à la tsarine ; une armée de 20 000 hommes, soldats réguliers, hussards d'Oukraine, Kosaks du Don, Kalmouks du Volga, sous le commandement de Lascy, marchait sur Varsovie. Les dissidents lui servaient de guides; ils savaient que les lois de la République accordaient deux mois pour protester contre l'élection, au lieu même où elle s'était accomplie, et ils brûlaient d'atteindre les abords de la capitale avant l'expiration du délai. A la veille du dernier jour, arrivés avec les Russes à Praga, en face de Varsovie, ils s'assemblèrent autour d'une auberge de village et proclamèrent Auguste III, opposant cette élection de grand chemin au choix solennel de la diète, le roi d'une faction au roi de la nation (24 septembre).

« Les Polonais me nommeront, avait dit Stanislas Leszcinski, mais ils ne me soutiendront pas. » En effet, la noblesse accourue pour l'élire s'était dispersée après le vote; il restait avec 8000 hommes derrière les murs délabrés de Varsovie. Dans toute la Pologne, il n'eût pas trouvé une place assez forte pour donner un centre à la résistance. Cet abri qu'il eût vainement cherché dans ses États, une ville libre, protégée et vassale de la Pologne, le lui offrit : Dantzig l'appelait dans ses murs. Il s'y rendit et transporta son gouvernement dans cette imposante forteresse, adossée à la Baltique. Sa cause n'était pas irrévocablement compromise. A l'intérieur du pays, ses partisans se ralliaient et s'organisaient; des *confédérations* se formaient et commençaient la guerre de partisans, d'ailleurs avec peu de succès : on vit 3000 cavaliers polonais fuir devant 300 Russes, Impuissante à se débarrasser par elle-même de ses ennemis, la Pologne résisterait-elle assez pour laisser à un secours extérieur le temps d'arriver?

La France tente d'émouvoir la Suède et la Turquie. — La France allait-elle soutenir militairement, aux extrémités de l'ancienne Europe, le prince qu'elle avait mis sur le trône?

A Versailles et à Paris, l'opinion se prononçait ardemment pour la guerre. Louis XV semblait la désirer; Chauvelin la voulait; seul le cardinal Fleury cherchait à l'esquiver. Si Ton parlait de répondre à l'attitude agressive de l'Autriche et de la Russie en jetant des troupes en Allemagne» il proposait seulement de faire bombarder Luxembourg, parce que, disait-il, « bombarder n'est pas attaquer ». A la fin, il dut céder à l'entraînement général. La guerre fut déclarée à l'Autriche en octobre 1733, des alliances négociées avec l'Espagne et la maison de Savoie, divers membres du corps germanique moralement gagnés, l'Angleterre et la Hollande immobilisées par la promesse de ne point toucher aux Pays-Bas. Franchissant le Rhin et les Alpes, nos armées allaient exécuter contre l'Autriche une grande diversion; mais pouvaient-elles s'aventurer à travers l'Aile*
magne ou par mer jusqu'en Pologne, atteindre la Russie qui s'occupait à briser notre œuvre? Par son éloignement, la Russie se trouvait à peu près invulnérable à nos coups : la France essaya de lui faire la guerre indirectement et par procuration. La Turquie et la Suède se faisaient pendant à droite et à gauche de la Pologne; leur action simultanée eût dégagé Stanislas; notre diplomatie essaya de les émouvoir et entra vigoureusement en campagne.

Il parut très vite que la Suède, encore saignante de ses récentes blessures, affaiblie par une constitution qui organisait l'impuissance gouvernementale, se trouvait hors d'état d'agir avec promptitude : pour obtenir une décision, il fallait attendre la convocation d'une diète. Quant à la Turquie, par sa situation topographique, par ses forces toutes rassemblées, par l'avant-garde de 100000 Tatars dont elle disposait, elle semblait destinée à jouer vis-à-vis de la Pologne ce rôle protecteur que la France déléguait, ne pouvant l'exercer par elle-même. Un texte formel légalisait d'ailleurs son intervention : le traité du Pruth (1711), par l'un de ses articles, avait interdit aux Russes de s'immiscer dorénavant dans les affaires de Pologne. S'autorisant de cette clause, le marquis de Villeneuve, ambassadeur du roi près la Sublime-Porte, adjura Hékim-Zadé-Ali, grand-vizir du sultan Mahmoud I^{er} (1730-1754), de pousser en

Pologne les troupes de son maître, de jeter sur la Russie méridionale les hordes tatares, et d'opposer à l'agression moscovite une invasion libératrice.

La Porte, quoique gênée dans ses mouvements par sa guerre avec la Perse, se montra disposée à agir, mais réclama une garantie. Depuis deux siècles, en se servant des Turcs, la France ne les traitait pas sur un pied d'égalité avec ses autres auxiliaires. Par ses avis, ses exhortations, elle les incitait à faire diversion en sa faveur, mais s'était toujours gardée de signer avec eux un traité ou quelque acte approchant. Par scrupule de conscience et respect humain, nos rois n'entendaient point se lier positivement à l'Infidèle : ils tenaient à se réserver la faculté de renier et d'abandonner l'ami suspect qu'ils mettaient en mouvement. Lorsqu'en 1733 la France voulut reprendre ce jeu classique, le grand-vizir répondit à nos instances en demandant un traité d'alliance, qui stipulât des obligations réciproques et l'interdiction de conclure séparément la paix.

Le comte de Bonne val. — Cette exigence avait été suggérée aux Turcs par un Français renégat, le fameux comte de Bonneval, qui jouissait à Constantinople d'un crédit intermittent, mais parfois considérable. Bonneval fut l'un de ces aventuriers de haut parage, grands remueurs d'idées et faiseurs de projets, au cerveau toujours en ébullition, à l'imagination volcanique, dont l'influence en Europe pendant la première moitié du xvm^e siècle est l'un des traits caractéristiques de cette période : Alberoni, Riperda, Gøertz, Bonneval, et jusqu'à ce baron de Neuhoï qui se tailla en Corse un royaume éphémère, tous ont un air de famille.

D'illustre naissance, Bonneval avait servi la France contre l'Autriche, l'Autriche contre la France¹, et s'était fait une répu-

1. En 1709, après une querelle avec le ministre Chamillart, il était passé au service de l'Autriche : en 1709, à Malplaquet, il chargea les gardes françaises, dans lesquelles il avait servi. — On le retrouve guerroyant contre les Turcs, sous le prince Eugène, à la bataille de Peter-Varadin. Le Régent, son ancien ami, lui accorda sa grâce. Il revint en France épouser une Biron et, le jour même de son mariage, déclara à sa belle-mère qu'il se sentait « bien malheureux d'être marié ». Il retourna à l'armée autrichienne et assista à la prise de Belgrade.

talion européenne par ses talents militaires, sa fouguese bravoure, sa perspicacité politique, son orgueil intraitable et son humeur rebelle à tout frein : il avait l'esprit moderne et le caractère féodal. A la suite d'une querelle avec M. de Prié, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, il s'indigne contre le prince Eugène, qui ne Ta pas soutenu, et lui lance un cartel. Après **une** captivité d'un an au Spieiberg, il finit par désertier la chrétienté. Réfugié en Bosnie, sur territoire ottoman, il y sent « un mouvement de grâce turque intérieure qui consiste à donner sur les oreilles au prince Eugène à la tête de quelques bataillons turcs », embrasse la religion du Prophète et coiffe le turban. Il disait à Casanova : < Je crois que si on m'eût donné le commandement de 50 000 Juifs, je serais allé faire le siège de Jérusalem. » Arrivé à Constantinople, il y devint, après beaucoup de vicissitudes, chef des « bombardiers », dont il lit un corps d'artillerie modèle, gouverneur de Garamanie, *beglierbef* de Roumélie, pacha à deux queues; mais les Turcs l'employèrent surtout comme ministre consultant et firent de lui leur éducateur politique.

L'une des plus remarquables consultations qu'il leur donna se rapporte aux affaires de Pologne. Pressentant les progrès de la Russie, il ne voyait d'autre moyen d'endiguer ce torrent qu'un pacte de défense mutuelle entre la Turquie, la Pologne et la Suède : ce qui était aussi le rêve de notre diplomatie. Seulement, Bonneval n'admettait pas que la France se bornât à fomenter cette ligue et à s'en taire décerner la présidence honoraire; il voulait qu'elle en prit effectivement la direction, qu'elle payât de sa personne dans la lutte et notamment s'unît à l'empire turc par des liens étroits. Dans une série de mémoires, il ouvrit les yeux au grand-vizir sur l'égoïsme de notre politique et lui persuada de réclamer un engagement formel.

La conscience de Fleury et sa politique timorée s'effarouchèrent à Tidée d'un pacte avec l'Infidèle. Le ministère français se refusa au traité d'alliance et crut atteindre son but par des demi-mesures. Villeneuve fut autorisé d'abord à faire connaître verbalement aux Turcs que le roi ne les abandonnerait point « lorsqu'il songerait à rendre la paix à l'Europe », puis, en

mai 1734, à le leur notifier par écrit. Cette concession tardive ne put dissiper leurs méfiances. D'ailleurs, l'immobilité où ils s'étaient tenus tandis que les conseillers du roi discutaient leurs demandes, avait déjà permis aux Russes de poursuivre en Pologne leur œuvre d'oppression, d'entamer fortement les résistances locales et de resserrer Stanislas dans son asile.

Siège de Dantzig : le comte de Plélo.— En janvier 1734, l'armée russe, passée sous le commandement de Münich et renforcée de 70 000 hommes qu'on avait pu rappeler d'Oukraine grâce à l'inaction de la Turquie, mit le siège devant Dantzig. La ville s'était préparée à tenir tête : les bourgeois étaient sur les remparts; une femme tira le premier coup de canon. Monti, qui avait suivi le roi Stanislas, se faisait l'âme de la résistance. Avec son impétuosité ordinaire, Münich enleva d'assaut le faubourg de Schotlandia, puis les ouvrages de Sommerschantz ; mais un assaut donné de nuit au fort de Hagelsberg n'aboutit qu'à un grand carnage de ses troupes. H essaya d'un bombardement, sans plus de succès. Le siège fut alors transformé en blocus : les opérations traînèrent : cependant, les ressources de la défense s'affaiblissaient graduellement. Soudain, un grand espoir relève le cœur des assiégés : dans les premiers jours de mai, ils apprennent qu'une flottille française est apparue à l'embouchure de la Vistule et que des troupes débarquent à Wechselmünde , port avancé de Dantzig.

Sous la contrainte de l'opinion, Fleury s'était résigné à un essai d'intervention militaire en faveur de Stanislas. Seulement, il avait restreint ce secours à un effectif dérisoire : au lieu d'un corps expéditionnaire, il avait envoyé trois bataillons, tirés des régiments de Blaisois, Marche et Périgord, en tout 2040 hommes, commandés par le brigadier de Lamotte de la Peyrouse. A Wechselmünde, le détachement français s'aperçut que les Russes avaient élevé des lignes entre ce poste et Dantzig : il les jugea infranchissables, se rembarqua et se relira avec l'escadre à Copenhague. Notre ambassadeur en Danemark était alors le comte de Plélo, gentilhomme breton, tour à tour soldat, diplomate et poète, plein d'honneur et de vaillance, vrai type d'ancien Français. La pensée que le pavillon du roi, inconnu jusqu'à présent

dans les mers du Nord, n'y apparaissait que pour fuir, lui fut insupportable, et, sans instructions, sans permission, il prit le parti de ramener les trois bataillons devant Dantzig, lui à leur tête. Il saisit d'autorité le commandement, se fait conduire à bord, ordonne à l'escadre d'appareiller à nouveau avec son chargement de troupes et de remettre le cap sur Wechseimünde. Là, le 27 mai, il tente de trouer les lignes russes par une attaque à la baïonnette et d'introduire dans la place de Dantzig le renfort qu'il commande. Enlevant les hommes par son audace, il franchit, au Sommerschantz, une première ligne de retranchements, sous un feu d'enfer. Devant une seconde, il tombe frappé d'une balle, d'un coup de sabre, et percé de quinze baïonnettes. Privée de son véritable chef, écrasée par une pluie de fer, la petite colonne plie, recule et finalement s'enferme dans le fort de Wechseimünde. Bloquée par terre et par mer, car une flotte russe avait obligé notre escadrille à reprendre le large, elle tint un mois, puis capitula (23 juin). Les soldats furent internés à Koporié, en Ingrie, et les officiers conduits prisonniers de guerre à Pétersbourg, où la tsarine et sa cour leur firent un assez gracieux accueil. Ainsi se termina la première rencontre entre Français et Russes, ou plutôt la lutte d'un Français contre la Russie. L'acte de Plélo illustra la nation dans tout le Nord. A Versailles, on parla quelque temps de son coup de tête, les uns pour le célébrer, les autres pour le blâmer, puis on l'oublia. Lamotte fut fait lieutenant général.

Capitulation de Dantzig. — Dantzig tint jusqu'au 9 juillet, date à laquelle la ville capitula, après cent trente-cinq jours de siège. En y pénétrant, les vainqueurs firent prisonniers, en violation du droit des gens, Monti et le secrétaire d'ambassade Tercier, mais ne trouvèrent point le roi Stanislas. Il avait réussi à s'évader sous des habits de paysan et à se réfugier en territoire prussien, à Königsberg, où Frédéric-Guillaume lui permit d'appeler à lui toute une émigration, de relever son drapeau abattu et d'instituer un simulacre de gouvernement. En Pologne, quelques partis de noblesse confédérée tenaient encore la campagne, et nos agents diplomatiques ne renonçaient pas à ménager en leur faveur une intervention étrangère.

La diplomatie française en Turquie et en Russie. —

Pendant l'été de 1734, Villeneuve déploya à Constantinople une activité incomparable. A la fin de l'année, il finit par concerter avec le grand-vizir et Bonneval un plan d'action. Les Turcs et les Tatars entreraient en campagne au printemps suivant. La Porte n'exigerait plus de nous un traité d'alliance et se contenterait d'une déclaration un peu plus explicite que la précédente, appuyée par une lettre du roi au Grand-Seigneur. En même temps, Bonneval accordait la Turquie et la Suède, où le parti opposé aux Russes prenait le dessus dans la diète : tout se préparait pour un grand effort. Par malheur, la cour de France, peu confiante en la sincérité des Ottomans, ne croyant plus d'ailleurs à l'efficacité de leur concours, refusa encore une fois de se compromettre avec eux : c'est sur un tout autre terrain qu'elle allait risquer en faveur de Stanislas un dernier et naïf effort. Entre la France et la Russie, malgré les hostilités échangées, il n'y avait pas eu déclaration de guerre formelle. Profitant de cet état mal défini, sur la foi de renseignements suspects d'après lesquels la tsarine, fidèle au fond du cœur à ses sympathies françaises, n'eût pas été éloignée de reconnaître « le faux de son système », le cabinet de Versailles imagina de lui dépêcher un émissaire secret, l'abbé Langlois, sous le nom de Bernardoni, pour lui demander d'abjurer ses erreurs et de reconnaître Stanislas. L'abbé se glissa en Russie à travers mille difficultés, changeant à chaque instant de nom et de costume, se cachant si bien que sa personnalité réelle et l'objet de sa mission ont fait mystère jusqu'à ces derniers temps : à cette époque, les relations entre la France et la Russie tiennent toujours du roman. Poliment éconduit par les ministres de la tsarine, l'abbé finit par revenir au bout de six mois : six mois pendant lesquels la France refusa de mettre à profit la bonne volonté tardive des Ottomans et laissa succomber les dernières chances de Stanislas. Durant cette période, comme aucun secours n'apparaissait à l'horizon, le découragement et la défection achevèrent de ruiner son parti. Tour à tour, les principaux chefs posaient les armes, traitaient avec le vainqueur, s'éloignaient d'une cause perdue. En 1735, la Pologne entière se plia au joug, et,

durement foulée par les armées russe et saxonne, fit une fois de plus rattachement de la servitude.

//. — *La guerre franco-autrichienne.*

Chauvelin et l'Italie. — Vaincue par les Russes dans la personne de son protégé, la France prenait sa revanche sur l'Autriche. La Pologne avait été l'occasion de la lutte : l'Italie en devint l'objet. Chauvelin avait de grands projets sur l'Italie. Ce ministre entreprenant et hardi, qui se croyait de taille à recommencer Richelieu ou Mazarin, poursuivait comme eux l'abaissement de l'Autriche. Le principal moyen qu'il avait en vue était de fortifier ce que l'on appelait « le tiers parti », c'est-à-dire de multiplier le nombre des États secondaires qui, indépendants de la France et de l'Autriche, subiraient en fait l'influence de la première par peur de la seconde et pourraient, en se groupant, opposer aux Habsbourg un faisceau redoutable. La régénération de la Pologne, de la Suède, de la Turquie, faisait partie intégrante du système; mais quel renfort pour le tiers parti si l'on pouvait créer de nouveaux États en Italie, arracher la Péninsule à l'Empereur, qui y conservait le Milanais, les Présides de Toscane, les Deux-Siciles, et substituer partout à la domination autrichienne des souverainetés locales! L'Italie « libre jusqu'à l'Adriatique », obtenant l'indépendance dans le morcellement, tel était le premier article du plan formé par Chauvelin et que le marquis d'Argenson, ce précurseur de la philosophie appliquée à la politique, développait avec pédantisme.

Pour s'assurer des auxiliaires actifs, on s'était adressé à l'Espagne, seconde puissance de la Méditerranée, à l'ambitieuse maison de Savoie, maîtresse du Piémont et de la Sardaigne. A Élisabeth Farnèse, qui régnait à Madrid sous le nom de Philippe V, on promit les Deux-Siciles pour son aîné, don Carlos, qui céderait au cadet Parme et Plaisance, avec ses droits à la succession de Toscane. A ce prix, le concours de l'armée et de la marine espagnoles nous fut assuré (traité de

Madrid, 25 octobre 1733). A Charles-Emmanuel **III**, roi de Sardaigne, on promet de former un royaume de Lombardie en réunissant au Piémont le Milanais et même, s'il était possible, le Mantouan (traité de Turin, 26 septembre 1733). Les États déjà existants dans la Péninsule, tels que Venise et Gênes, seraient maintenus et sauvegardés. L'Italie deviendrait un assemblage de royaumes, de principautés, de républiques, destinés à former une sorte de confédération, à reconnaître la suprématie morale du Saint-Siège, à se placer en fait sous le patronage de la France. C'est le plan de Napoléon **III** après Solférino et Villafranca : rien n'y manque, pas même l'acquisition de la Savoie par la France au cas où le Piémont, dans sa marche en avant, pousserait jusqu'à Mantoue. Il est à présumer que l'exécution de l'entreprise italienne dans toutes ses parties nous eût valu, dès lors, plus de déceptions que d'avantages. Mais l'homme d'État qui l'avait conçue n'était pas maître absolu de nos décisions : Fleury se tenait derrière Chauvelin, employant l'énergie et la vaillance du secrétaire d'État sans approuver toutes ses idées, bien résolu à empêcher la France de s'engager à fond contre l'Autriche. Il en résultera dans nos mouvements quelque chose de contradictoire et de heurté, des saccades d'audace et des reculs timides, « une vigueur gênée », dit un mémoire du temps : Chauvelin veut aller trop vite et trop loin ; Fleury ne le laisse aller qu'en se réservant de l'arrêter en chemin.

Campagnes de 1733. — La guerre européenne allait commencer dans les plus singulières conditions : ce fut le triomphe des fictions diplomatiques. L'Empereur, en guerre avec la France sur le Rhin et en Italie, est, grâce aux engagements pris par la France avec les Puissances maritimes, neutre en Belgique : même il garde à Bruxelles la légation française. Le roi de Prusse est neutre dans l'affaire polonaise, et, comme tel, il interdit sur son territoire le passage de l'artillerie russe destinée à l'attaque de Dantzic ; mais, sur le Rhin, comme prince du Saint-Empire, il fournit contre la France un contingent de 6000 hommes, qui d'ailleurs ne marcheront qu'à petits pas. George II est neutre comme roi d'Angleterre ; comme Electeur de Hanovre, il fournit à l'Empereur un contingent de

6000 hommes, et encore garde-t-il à Hanovre les envoyés français, espagnol, sarde. La Russie est censée en paix avec la France, quoique les envoyés aient été rappelés de part et d'autre ; mais, comme puissance auxiliaire de l'Autriche, elle finira par envoyer un corps sur le Rhin : sa neutralité fictive permettra cependant la médiation française de 1739 à Belgrade.

Dès la fin de 1733, la France entama la guerre sur sa frontière de l'Est et au delà des Alpes. Le duché de Lorraine, encore fief de l'Empire, fut occupé. Par l'occupation de Kehl, en face de Strasbourg, les Français se donnèrent une tête de pont au delà du Rhin, mais n'allèrent pas plus loin cette année. La guerre d'Allemagne était surtout une diversion et une prise de gages; les grands coups se portaient en Italie.

Là, 40000 Français étaient descendus des Alpes : Villars avait été désigné pour les commander avec le titre de maréchal général, qui n'avait pas été porté depuis Turenne. Le héros octogénaire fit à la France un adieu emphatique et superbe : « Le roi peut disposer de l'Italie, dit-il à Fleury; je vais la lui conquérir. » La jonction avec les Piémontais, le passage du Tessin s'opérèrent sans difficultés. L'Empereur avait négligé de mettre le Milanais en état de défense : les troupes d'occupation, sous Daun, étaient en trop petit nombre pour tenir la campagne et durent s'enfermer dans les places. Villars entra en triomphe à Milan, portant à son chapeau trois cocardes que lui avaient données trois reines, celles de France, d'Espagne et de Sardaigne. Au milieu des fêtes, il commença l'attaque du château, où s'était réfugiée la garnison autrichienne, ouvrit à la fois le bal et la tranchée.

Il eût tenu la parole donnée à Fleury, si la politique n'avait fait tort à la guerre. Son plan était de pousser audacieusement jusqu'au Mincio, de rallier l'armée espagnole qui s'était formée sous don Carlos dans les États de Parme et de Plaisance, de bloquer Mantoue, d'occuper les défilés du Trentin et de fermer aux Autrichiens cette porte de l'Italie. Par malheur, Charles-Emmanuel, généralissime des forces combinées, se défiant de la France et encore plus de l'Espagne, voulait avant tout se mettre intégralement en possession de son lot : il perdit l'au-

tomne et l'hiver à assiéger et à prendre les places du Milanais. Quant aux Espagnols de don Carlos, au lieu de se porter à la rencontre des Français et des Piémontais, ils leur tournèrent le dos pour se diriger vers l'Italie méridionale et marcher sur Naples : elle aussi, l'Espagne tenait à se nantir. Le résultat de ces opérations divergentes fut de laisser aux Impériaux, avec Mantoue, les passes du Bas-Tyrol, c'est-à-dire un chemin pour rentrer en Italie.

Campagne de 1734 dans le nord de l'Italie. — Au printemps de 1734, l'armée autrichienne, forte d'environ 40 000 hommes, franchit les cols et descendit sur Mantoue. Son chef, l'habile et impétueux comte de Mercy, au lieu de tourner à l'ouest contre le Milanais, préféra pousser au sud. Il surprit le passage du Pô entre San-Benedetto et Borgo-Forte, cherchant à se jeter dans l'Italie centrale, dans le Parmesan, afin de séparer définitivement les Franco-Sardes des Espagnols et de couper la coalition en deux. Sa manœuvre était dangereuse, car il prêtait le flanc aux troupes de France et de Piémont, établies dans le Milanais. Villars accourut pour prendre les Impériaux en flagrant délit de passage d'un grand fleuve ; mais l'armée, retenue jusqu'alors derrière l'Oglio par les lenteurs de Charles-Emmanuel, partait de trop loin pour arriver à temps : l'opération n'aboutit qu'à une échauffourée où le roi et le maréchal, enveloppés par un parti ennemi, durent mettre l'épée à la main pour se dégager. Dégoûté d'une guerre où il n'avait pas ses coudées franches, Villars demanda son rappel. Il reprit tristement la route de France et ne put dépasser Turin : il y mourut le 17 juin. Une maladie du comte de Mercy ralentissait en même temps la marche des Impériaux. Charles-Emmanuel et les Français sous leur nouveau chef, le maréchal de Coigny, purent arriver à Parme avant l'ennemi et s'établir fortement aux abords de la ville. Il y eut là un choc violent, le 29 juin. En vain les Autrichiens renouvelèrent-ils de furieux assauts : ils ne réussirent pas à entamer la position des alliés et durent se replier en bon ordre, laissant sur le terrain plusieurs milliers d'hommes, quantité d'officiers et parmi eux Mercy, qui valait une armée. Les opérations continuèrent sur la rive droite du

Pô. Le 16 septembre, à Quistello, un corps français se laissa surprendre, perdit ses bagages et 3000 prisonniers ; mais l'armée se rallia autour de Guastalla, où la bataille de Parme recommença le 19 septembre. Ce fut encore une défense de lignes, une action meurtrière et stérile. Le roi de Sardaigne déploya la plus brillante valeur, s'offrant en habit blanc comme un point de mire aux projectiles ennemis. Après une série d'attaques et de contre-attaques, où la baïonnette française joua un rôle décisif, les Autrichiens, éprouvés par des pertes cruelles, se retirèrent sans être inquiétés. Ils finirent par repasser le Pô, tandis que l'armée des couronnes alliées hivernait sous Crémone. En somme, dans cette campagne qui avait inondé de sang le pays de Parme et de Guastalla, les Impériaux n'avaient pu reprendre position au cœur de l'Italie, mais ils se gardaient un pied en deçà des Alpes en conservant la vallée du Mincio et la grande place de Mantoue, qui remplissait à elle seule le rôle tenu plus tard par le fameux quadrilatère.

Conquête des Deux-Siciles. — Dans le sud de la Péninsule, les 20 000 Espagnols de l'infant, descendus de Parme et de Plaisance, piquaient droit devant eux, attirés par Naples. 18 à 20 000 Autrichiens, qui gardaient les Deux-Siciles, n'osèrent leur faire front et se répartirent dans les places. Le pays se souleva : il aimait mieux devenir État séparé sous un prince espagnol que de rester province autrichienne. Les quatre châteaux de Naples se rendirent successivement, et, le 15 mai, don Carlos inaugurait en grande pompe sa royauté nouvelle. A Bitonto (20 mai 1734), dans la Pouille, le général espagnol Montemar battit et pulvérisa le corps autrichien, qui s'était rallié, tandis que Pescara, Gaëte, Capoue, ouvraient leurs portes. Avant même la reddition de Capoue (21 novembre), Montemar était passé en Sicile, où la domination des *Tedeschi* s'écroula au premier choc. Dès la fin de 1734, à l'exception de quelques postes qui tinrent encore plusieurs mois, les Deux-Siciles reconnaissaient tout entières le gouvernement des Bourbons.

Siège et prise de Philipsbourg. — En cette même année, l'Empereur avait fait un grand effort en Allemagne. Il avait

décidé le Corps germanique à embrasser sa cause et à se déclarer contre nous. Mais cette lourde machine, gênée par la multiplicité et l'enchevêtrement de ses ressorts, avait toujours grand'peine à se mettre en mouvement. Plusieurs princes allemands, soldés par la France, n'entendaient d'ailleurs lui faire la guerre que pour la forme.

Les Français eurent le temps de prendre l'avance. Tandis que Belle-Isle enlevait Trêves et Trarbach, nettoyait d'ennemis la vallée de la Moselle, la grande armée, sous Berwick, franchissait le Rhin en trois colonnes. Une incursion des Impériaux contre la Haute-Alsace fut repoussée par 6000 paysans en armes, échelonnés derrière le Rhin : l'Alsace se levait d'elle-même contre l'Allemand. Le prince Eugène, généralissime des forces germaniques, n'osa nous attendre dans les lignes d'Ettlingen et se replia sur Heilbron. L'armée française, s'étant concentrée, put entreprendre le siège de Philipsbourg, cette clé de l'Allemagne que Louis XIV avait longtemps possédée. Eugène se rapprocha de la place : on crut à Vienne qu'il allait assiéger l'assiégeant et forcer nos lignes. Il amenait avec lui tout un état-major de princes : le *Kronprinz* de Prusse, le futur Frédéric II, était venu faire ses premières armes sous ce maître illustre et voir « comment un héros acquiert des lauriers ». La récolte de lauriers fut mince, et le plus clair profit que Frédéric tira de sa présence au camp fut de constater les imperfections et les faiblesses de l'armée autrichienne : en 1741, il se souviendra de cette découverte. Devant Philipsbourg, Eugène ne fit rien de grand ; il avait à peine 60 000 Allemands en face de 100 000 Français ; il craignit, s'il se hasardait contre nos lignes, de risquer la réputation qu'il avait acquise en cent combats et de compromettre ce trésor de gloire ; il laissa prendre Philipsbourg sous ses yeux, après quarante-huit jours de tranchée ouverte. Les Français perdirent à ce siège Berwick, qui eut la tête emportée par un boulet. Son successeur, d'Asfeld, était âgé et fatigué comme Eugène : la fin de la campagne se passa en marches et en contremarches, en démonstrations vaines ; ce fut une guerre de vieillards, où des deux côtés les chefs péchèrent par excès de sagesse.

Campagnes de 1735 : médiation des Puissances maritimes. — En 1735, la guerre languit encore plus sur ses deux théâtres. En Allemagne, les Impériaux reçurent pourtant un renfort. La tsarine, en exécution des traités de 1726 et 1733, détacha de ses troupes 16 000 hommes, sous Lascy, et les envoya rejoindre l'armée du prince Eugène à travers la Silesie, la Bohême et la Franconie. Pour la première fois, les soldats russes se montrèrent à l'Allemagne occidentale; ils apparurent comme réserve de l'Autriche, mais ne s'engagèrent pas effectivement contre la France et restèrent l'arme au pied entre Heidelberg et Ladenburg, presque en vue de nos avant-postes. Eugène empêcha Coigny, qui avait succédé à d'Asfeld, d'investir Mayence, mais ne reprit aux Français aucune de leurs conquêtes. En Italie, le maréchal de Noailles, appelé au commandement de nos troupes, trouva l'armée effroyablement désorganisée par l'indiscipline et la maraude, l'immoralité des officiers portée au comble, un laisser-aller général : ces campagnes d'Italie, où brillait une fois de plus la valeur du soldat français, mettaient en même temps à nu les plaies de notre état militaire. Le bonheur des Français fut d'avoir affaire à un ennemi en proie plus mal pourvu et préparé qu'eux-mêmes pour la grande guerre. Dès le mois de mai 1735, le feld-maréchal Kœnigs-eck, qui commandait les Autrichiens, se jugeant hors d'état de faire campagne, se retirait dans le Trentin et s'enfermait dans cette forteresse naturelle. Les Franco-Piémontais furent rejoints par les Espagnols de Montemar, revenus du sud au nord après avoir enlevé les présides de Toscane, et tous ensemble mirent le siège devant Mantoue. Mais les alliés se disputaient d'avance cette proie : l'Espagne y élevait des prétentions : Charles-Emmanuel, ne voulant pas conquérir Mantoue pour le compte d'autrui, refusa son artillerie, et le siège dégénéra en vague blocus. Il semblait que les divers partis, désespérant de prendre sur le champ de bataille une supériorité décidée, renonçaient à user de leurs ressources militaires et recouraient à d'autres armes : la diplomatie prenait le pas sur la guerre.

L'Empereur remuait ciel et terre pour se chercher des alliés. Son espoir était d'attirer à lui l'Angleterre, d'entraîner par elle

la Hollande et de nous jeter sur les bras une guerre maritime. Walpole était aussi pacifique que Fleury¹, mais il devait, comme le premier ministre français, compter avec l'opinion de ses compatriotes; or, nos conquêtes en Italie et sur le Rhin mettaient la jalousie britannique à de terribles épreuves. Walpole se flatta de nous enlever presque totalement le fruit de nos succès sans risquer un homme ni une guinée, par une intervention diplomatique, et de présider en arbitre au règlement du conflit. D'accord avec les États-Généraux de Hollande, il offrit une médiation et indiqua des bases d'arrangement : l'Empereur céderait les Deux-Siciles à don Carlos, qui lui abandonnerait en échange Parme et Plaisance, avec ses droits à la succession de Toscane ; Charles-Emmanuel n'obtiendrait que Novare, Tortone et quelques autres parcelles du Milanais; Stanislas renoncerait formellement à la couronne de Pologne, en conservant le titre de roi et ses biens patrimoniaux; la France se contenterait de ces satisfactions platoniques, garantirait et ferait garantir par l'Espagne et la Sardaigne la Pragmatique-Sanction. Fleury avait presque promis de traiter sur ces bases, lorsque la révolte de l'opinion l'obligea de se rétracter et de décliner la médiation. Sur ces entrefaites, le Portugal, s'étant pris de querelle avec l'Espagne, invoqua la protection britannique, et Walpole n'osa refuser secours à ce dévoué client de son pays, à ce consommateur de produits anglais. Il haussa le ton, fit exécuter quelques démonstrations militaires, mais subordonnait au concours de la Hollande sa participation à la guerre; les Provinces-Unies refusèrent de se battre pour le Portugal, et l'Angleterre reprit son attitude pacifique.

Les préliminaires de Vienne (1735). — Outré de cet abandon, par dépit autant que par découragement, l'Empereur se résigna à traiter directement avec la France. A Vienne, on savait que Fleury faisait la guerre à contre-cœur et désirait l'arrêter. En juillet 1735, l'Empereur lui adressa un appel direct, par-dessus la tête de Chauvelin ; il lui écrivit des lettres où il témoignait un grand désir de mettre fin à la rivalité

1. 11 disait avec joie en 1734 : « Il y a eu cinquante mille hommes de tués en Europe cette année, et pas un Anglais. »

surannée de la France et de l'Autriche et de ménager entre elles une étroite intelligence; c'était prendre Fleury par son faible. Le vieillard consentit à une négociation et la mena mystérieusement, en dehors de Chauvelin, à l'insu de tous nos alliés. Un agent du cardinal, La Baune, partit pour Vienne; là, il se rencontra furtivement dans un couvent avec deux ministres de l'Empereur, MM. de Sinzendorf et de Bartenstein. On s'accorda aisément sur l'Italie, en reprenant les hases indiquées par Walpole : les Deux-Siciles à l'Infant, Parme et Plaisance à l'Empereur, qui recouvrerait en sus le Milanais, moins les places accordées au roi de Sardaigne. Ce qui retardait l'entente, c'était la nécessité de trouver un dédommagement territorial pour Stanislas, car il fallait que le beau-père du roi régnât quelque part, et d'accorder un avantage à la France elle-même. En ce moment, une circonstance étrangère aux événements de la guerre causait une difficulté de plus. Le duc François III de Lorraine, souverain du Barrois et de la Lorraine, venait d'être fiancé à l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée de l'Empereur et héritière de ses domaines; les convenances et les cœurs étaient d'accord : mais le roi Très-Christien ne pouvait admettre que la Lorraine devint par ce mariage province autrichienne et mit à nos portes une grande puissance. Ce fut de cette difficulté que sortit le moyen de terminer la crise. Pourquoi ne pas donner les États de Lorraine à Stanislas en viager, tandis que le duc François recevrait en échange la Toscane, où le dernier des Médicis s'éteignait sans postérité? Il serait stipulé de plus que le Barrois et la Lorraine, à la mort de Stanislas, feraient retour à la France et constitueraient rétrospectivement une dot à Marie Leszczinska. La belle et vaillante Lorraine, au lieu de s'enfoncer comme un coin entre l'Alsace et les Trois-Évêchés et de faire brèche à nos frontières, viendrait, dans un avenir rapproché, s'incorporer au royaume et compléter la France. Cette idée, agréable aux Français, fut agréée par les Autrichiens, et les préliminaires de paix furent signés le 3 octobre 1735 à Vienne.

Par malheur, les plénipotentiaires impériaux avaient introduit dans l'acte, à la dernière heure et par surprise, une

réserve qui atténuait la valeur de leur concession. Le Barrois seul serait immédiatement livré à Stanislas : ce prince n'entrerait en jouissance de la Lorraine qu'au moment où le duc François prendrait effectivement possession de la Toscane, c'est-à-dire à la mort de Jean-Gaston de Médicis. D'ici là, beaucoup d'événements pourraient se passer : des conjonctures pourraient survenir qui permettraient à l'Autriche d'éluder l'exécution de son engagement, de garder la Lorraine tout en prenant la Toscane. Au lieu d'une certitude, la France n'obtenait qu'une espérance, une promesse, sans que la bonne foi du promettant lui fût une garantie suffisante.

Rentrée en scène de Chauvelin. — Les préliminaires, dès qu'ils furent connus, firent pousser les hauts cris à Madrid et à Turin. Élisabeth Farnèse n'obtenait qu'une moitié à peine de ce qu'elle avait convoité pour ses fils : Charles-Emmanuel de Savoie acquérait deux villes au lieu d'un royaume : nos alliés se déclarèrent trahis et, pour se venger, se mirent en coquetterie avec l'Autriche. En France, on trouva que la puissance impériale, se resserrant et se fortifiant dans le nord de l'Italie, gagnait en consistance ce qu'elle perdait en étendue; surtout, on jugea nos efforts insuffisamment payés par l'expectative douteuse de la Lorraine.

Fleury, tenant compte de ce sentiment, essaya de faire avancer la date de la cession et d'obtenir qu'elle fût fixée à l'époque où se célébrerait le mariage entre le duc François et Marie-Thérèse. Il eut le tort de formuler cette demande en termes humbles et presque suppliants, « se mettant aux pieds de l'Empereur », montrant un désir de conciliation à tout prix. L'Autriche, se sentant en présence d'un homme décidé à ne pas rompre, usa et abusa de cet avantage. Tout en équivoquant sur la date de la cession, elle essaya de reprendre en détail ce qu'elle avait paru concéder en gros : elle éleva des difficultés au sujet de la délimitation entre le Barrois et la Lorraine ; en même temps, le duc François détachait certaines parcelles de son État pour en faire largesse à des princes allemands : ce serait toujours autant de soustrait à la France. En Italie, l'armée impériale se remettait en position menaçante. Fleury présenta

des réclamations dolentes, s'adressant à la droiture de l'Empereur, à sa générosité, sans rien obtenir. A la fin, il sentit qu'il n'était pas de force à lutter contre la ténacité et l'astuce autrichiennes : en janvier 1736, il appela Chauvelin à la rescousse; après l'avoir tenu systématiquement en dehors de l'affaire, il lui en abandonna la direction pour quelques mois et lui passa la main.

Acquisition définitive de la Lorraine : traité de Vienne (1738). — Chauvelin remit immédiatement la France en plus ferme posture. Il exigea que le sort de la Lorraine fût réglé par acte spécial, avant qu'il fût question de rédiger le traité de paix définitif. L'Autriche voulait rester en dessous des préliminaires; Chauvelin demanda plus que les préliminaires, à savoir que la Lorraine fût immédiatement livrée à Stanislas, par conséquent assurée à la France. L'Autriche fit une défense savante, résistant tout en ayant l'air de céder, reprenant d'une main ce qu'elle lâchait de l'autre. Chaque jour on croyait toucher au but : le lendemain, tout était à recommencer. Pendant un an, Chauvelin usa ses forces, sa santé, sa vie, à ce travail de Pénélope. Il lui fallait en même temps surveiller de près l'Espagne et la Sardaigne, qui tendaient à lui échapper: son ascendant personnel sur la cour de Madrid le servit utilement en cette occasion, et l'Espagne resta fidèle à Chauvelin plus qu'à la France. Pour avoir raison de l'Autriche, le ministre usa finalement d'un moyen comminatoire : en Allemagne, nos troupes n'avaient pas encore évacué Philipshourg, Kehl et Trêves : la cour de Vienne fut avertie que le roi ne se désaisirait de ces gages que contre remise de la Lorraine au roi Stanislas. Après avoir longuement discuté, protesté, soupiré, l'Autriche sentit la nécessité de s'exécuter; le 15 février 1737, elle faisait signer par le duc l'acte portant cession de la Lorraine et rompant tous liens entre cette province et l'Allemagne.

Le traité de paix définitif ne fut conclu que le 18 novembre 1738 : la France y garantissait positivement la Pragmatique-Sanction¹. La tsarine Anna Ivanovna, n'étant pas en guerre

1. Cette garantie ne s'accordait pas trop avec certains engagements antérieurs, par lesquels la France avait parti admettre les prétentions de l'Électeur

déclarée avec nous et n'ayant agi que comme puissance auxiliaire de l'Autriche, n'apposa point sa signature à côté de celle de l'Empereur : les rapports diplomatiques ne seraient repris qu'ultérieurement entre la France et la Russie.

Disgrâce de Chauvelin; sa véritable cause. — La fortune politique de Chauvelin ne survécut pas au succès si valeureusement emporté. Les rapports entre Fleury et lui s'aggravaient visiblement; dès que le cardinal n'eut plus besoin de son énergie, il le brisa comme un instrument dangereux : le 20 février 1737, il lui fit signifier par le roi un congé brutal, que la servilité des subalternes rendit cruel¹. Faut-il croire que certaines intrigues de Chauvelin et la découverte d'une correspondance occulte qu'il aurait entretenue avec la cour d'Espagne furent les causes déterminantes de l'événement? Ces incidents peuvent y avoir contribué ; la raison première de la disgrâce est autre et plus haute.

Désormais, il y avait complète divergence de vues entre le cardinal et le garde des sceaux sur l'orientation générale de notre politique. Chauvelin avait vu avec peine que la lutte contre l'Autriche eût tourné court, il aspirait à la reprendre, à l'élargir, à pousser jusqu'à ses plus extrêmes conséquences l'œuvre de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin. Il ne s'apercevait pas que, depuis ces grands politiques, le temps avait marché, que la maison d'Autriche de 1737 n'était plus celle de Charles-Quint, qui nous enserrait de toutes parts et dont les États formaient à eux seuls une coalition. Aujourd'hui, l'Autriche déclinait visiblement : la fortune adverse avait partout limité ses facultés offensives, sinon ses ambitions. En s'acharnant contre elle, la France ne s'exposait-elle pas à dépasser le but, à transformer la tradition en routine, à fortifier, aux dépens d'une monarchie vieillie et sur le retour, des États jeunes, cupides, dont la jeunesse vigoureuse présageait une

de Bavière sur la succession autrichienne. Fleury espérait tourner la difficulté et mettre tout le monde d'accord. Voir sur ce point la savante étude de M. le duc de Broglie dans la *Revue historique* de 1882 : *Le cardinal de Fleury et la Pragmatique impériale*.

1. Le directeur spirituel de Chauvelin n'osait plus le confesser sans la permission du cardinal.

redoutable maturité? Fleury avait le sentiment de ce danger : il aspirait à une réconciliation avec l'Autriche et même à une alliance, dont le but eût été de contenir les deux puissances Tune par l'autre et de maintenir partout le régime établi. Louis XIV, avant de mourir, et le grand Torcy, avaient eu l'intuition de cette politique ; la force des circonstances obligerait Louis XV à la suivre pendant la dernière partie de son règne, Louis XVI à la continuer; ce sera celle de Choiseul, de Vergennes et de Talleyrand. Fleury entendait l'inaugurer, autant que le lui permettrait un reste de force et de vie. La politique de ce vieillard plus qu'octogénaire était celle de l'avenir : l'ardent Chauvelin représentait le passé et fondait toutes ses combinaisons sur un anachronisme. En principe, Fleury avait raison contre Chauvelin : il n'en faut pas moins rendre hommage au patriotisme et à l'habileté pratique du garde des sceaux, dont les efforts valurent définitivement au royaume sa dernière acquisition continentale et firent la Lorraine française.

///. — L'épilogue oriental.

Projets de la Russie et de l'Autriche sur l'Orient. — La guerre de Pologne eut un épilogue ou plutôt une suite. L'installation à Varsovie d'un prince qui prenait le mot d'ordre à Pétersbourg et à Vienne n'était que le premier acte du drame : le second se jouerait en Orient et, dans la pensée des hommes d'État russes et autrichiens, la mutilation de l'empire turc devait en être le dénouement. Depuis vingt-cinq ans, la Russie poursuivait un but invariable : déchirer l'humiliant traité du Pruth et se rouvrir un accès à l'Euxin, aux mers du Levant, que Pierre le Grand n'avait fait qu'entrevoir : de tout temps, la Russie a poussé d'instinct vers la mer. Son représentant à Constantinople, Vichniakof, jugeait le moment venu de plus grandes entreprises. Il écrivait à son gouvernement : « Les Turcs redoutent un soulèvement général, aussitôt que les

troupes russes se seront approchées de la frontière. Les Grecs habitant Constantinople sont pour la plupart des coquins sans honneur, qui ne connaissent ni foi ni loi : leur préoccupation principale est l'argent : ils nous détestent encore plus que les Turcs. Mais les Grecs de province et surtout les Bulgares, les Valaques, les Moldaves et autres travaillent avec tant d'énergie à se délivrer de la tyrannie et sont tellement dévoués à la Russie qu'ils n'hésiteront pas à sacrifier leur vie pour Votre Majesté, pour la libératrice qu'ils attendent. » Il ajoutait, en parlant des Turcs : « Voici le moment le plus opportun, non seulement pour rompre leur orgueil féroce, mais même pour détruire définitivement cette race sans loi. » Quant à l'Autriche, elle marcherait avec les Russes pour se chercher des compensations à ses pertes récentes. Vaincue en Italie, amoindrie en Allemagne, elle se laissait, par un mouvement analogue à celui qui l'emporte de nos jours, entraîner et détourner vers l'Orient, où elle avait jeté son dévolu sur la Bosnie et l'Herzégovine.

Guerre russo-turque : prise d'Azof. — La Russie prit l'initiative. Pour entamer les hostilités, elle ne manquait point de motifs. Sans seconder Stanislas avec efficacité, les Turcs s'étaient compromis pour sa cause : ils avaient fait passer des secours à ses partisans. De plus, les Tatars, vassaux du Grand-Seigneur, étaient en démêlés continuels avec les Kosaks, sujets de la tsarine : il y avait là une querelle de frontière toujours ouverte. En 1735, la Porte fit passer des troupes tatares, qui s'en allaient guerroyer contre la Perse, par certaines régions du Caucase sur lesquelles la Russie élevait des droits. Aussitôt un corps d'armée moscovite s'avança pour punir les violateurs de territoire : c'était l'avant-garde d'une grande armée qui, sous le commandement de Mûnich, descendait lentement vers les côtes du pays tatar.

Suzeraine des Tatars, la Turquie s'était retranchée sur le littoral. A l'embouchure de chacun des grands fleuves qui s'y ouvrent passage, elle avait mis une forteresse en sentinelle. La plus célèbre de ces places était Azof, situé près de l'endroit où le Don atteint la mer d'Azof, qui n'est elle-même que le prolongement septentrional de la mer Noire. Pierre le Grand s'en

était emparé, avait doublé la force d'Azof en lui donnant Taganrog pour voisine, puis avait été forcé d'abandonner ces deux positions au traité du Pruth. La reprise d'Azof était le premier objectif de la Russie.

Le 26 mars 1736, Lascy paraissait devant la place, sans qu'aucune déclaration de guerre eût été lancée contre la Turquie. Le 4 juillet, Azof capitulait. Munich était déjà devant les lignes de Pérékop, élevées pour barrer l'isthme qui relie la Crimée au continent. Il les emporte : ses troupes inondent la presqu'île, détruisent Bakhchi-Séraï, résidence du khan des Tatars, et brûlent ses palais de bois, puis se retirent chargées de butin. Pour la première fois, les Russes avaient parcouru la presqu'île aux baies profondes, aux flancs escarpés, dont ils devaient se faire plus tard une grande place d'armes.

Médiation autrichienne. — La Porte n'avait su ni prévoir ni prévenir le coup qui la surprenait. Dans son désarroi, elle imagina de s'adresser aux puissances chrétiennes, de les intéresser à son sort, et soumit pour la première fois sa cause au jugement de l'Europe. Le grand-vizir écrivit à l'Empereur, au cardinal Fleury, au roi d'Angleterre, aux États-Généraux de Hollande, à la République de Venise, des lettres fort dignes, où il invoquait leurs bons offices.

L'Empereur proposa aussitôt sa médiation. Cette offre n'était que le développement d'un plan concerté avec la Russie : la cour de Vienne sollicitait le rôle de médiatrice pour imposer à la Porte les plus dures conditions, en la menaçant, si elle hésitait à s'y soumettre, de l'écraser sous le choc des deux empires. Vainement la France essayait-elle d'ouvrir les yeux à l'Autriche sur le péril moscovite; vainement nos agents lui représentaient-ils que son véritable intérêt était « de ne pas laisser la Russie s'augmenter et s'étendre » : elle persistait à servir les desseins de la tsarine, croyant y trouver son compte.

Le grand-vizir, Esséid-Mohammed le Silihdar, ne démêla point ce projet : malgré les avertissements de Bonneval, qui lui disait que « prendre l'Autriche pour médiateur, c'était se confesser au renard », il prêtait l'oreille aux insinuations de l'internonce impérial, M. de Talnian. Pendant l'été de 1736, il

partit avec l'armée du Grand-Seigneur pour les rives du Danube, mais son désir était moins de combattre que de négocier. Talman se préparait à le rejoindre, pour diriger les conférences; les envoyés d'Angleterre et de Hollande devaient l'accompagner. Villeneuve ne les imita point : il ne lui déplaisait pas que les Turcs connussent à leurs dépens la bonne foi autrichienne : après cette expérience, ils se jetteraient dans nos bras et n'écouterait plus que nos avis. La France, ayant réservé son action, pourrait alors élever la voix, prendre en main la cause des Ottomans et tenter en leur faveur un grand effort diplomatique.

Politique de la France : question de la mer Noire.

— Tout en approuvant ce système d'abstention vigilante, la cour de Versailles suivait avec une attention de plus en plus éveillée le développement de la crise. Après avoir refusé de lier partie avec l'Infidèle pour secourir la Pologne catholique, elle allait s'employer avec une persévérante habileté au salut des Ottomans. L'intérêt matériel et économique explique d'abord cette conduite. En matière de commerce, l'Orient nous rendait tous les services d'une vaste et florissante colonie. Le but que poursuivaient les États, à cette époque de transactions restreintes, en acquérant des colonies, était de s'assurer un débouché certain pour leurs produits en même temps qu'un lieu où ils s'approvisionneraient à bon compte de certains articles. La Turquie nous offrait l'un et l'autre, en consentant, aux termes des *Capitulations*¹ qu'elle nous avait accordées et plusieurs fois renouvelées, à accueillir nos objets d'exportation et à nous livrer ses matières premières à des conditions exceptionnellement favorables. Notre commerce du Levant, troublé au xvii^e siècle par la concurrence anglaise et hollandaise, avait repris une grande importance : Marseille et nos provinces méridionales y trouvaient une source permanente de prospérité : dans le royaume, « plus d'un million de personnes » vivaient de ce négoce. Si la France laissait l'Orient passer aux mains des Russes, avec lesquels nous n'avions aucun traité de commerce,

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 739; t. V, p. 877; t. VI, p. 838.

retrouverait-elle auprès d'eux les mêmes facilités, les mêmes privilèges? En protégeant les Turcs, consommateurs de nos produits, la France luttait pour elle-même et défendait son bien : elle cherchait moins à se conserver des amis que des clients. De plus, Fleury et Chauvelin, qui dirigeait encore notre politique, sentaient que la Turquie, même inerte et passive, demeurait Tune des bases de l'équilibre continental : « La balance que les Turcs ont faite jusqu'à présent en Europe, — dit un mémoire conservé au ministère des Affaires étrangères, — n'est point inutile au repos même de la chrétienté. » La France va donc, la première, proclamer l'intégrité ottomane comme une nécessité d'ordre européen ; elle va consacrer à cette œuvre les ressources de sa diplomatie, son crédit dans les différentes cours, toutes les forces morales dont elle dispose.

Pour le moment, son plan était de persuader aux Turcs qu'il valait mieux engager la lutte que d'accepter des conditions déshonorantes pour eux et nuisibles à nos intérêts. La cession d'Azof semblait un sacrifice nécessaire, mais la tsarine annonçait l'intention de réclamer en outre le droit de navigation dans la mer Noire pour ses vaisseaux de guerre et ses navires de commerce. Subir cette exigence, c'était ouvrir aux flottes de la Russie le chemin de Constantinople ; c'était aussi permettre à ses marchands de faire à notre commerce une concurrence redoutable. Sur ce point, le ministère français jugeait qu'aucune transaction n'était possible, et, dans ses instructions à Villeneuve, il lui prescrivait d'employer « tous les ressorts imaginables pour que les Moscovites ne pussent obtenir dans la mer Noire une liberté de navigation qui s'étendrait bientôt jusqu'à la Méditerranée ».

Congrès de Niémirow : irruption des armées autrichiennes. — La cour de Versailles fit plus. A la fin de 1736, elle envoya au camp du grand-vizir, pour l'affermir dans nos vues, le baron de Tott, officier hongrois au service de la France. Tott rejoignit l'armée turque à Babadagh, dans la Dobroudja : il fut accueilli avec bienveillance, mais avec réserve. Le grand-vizir, circonvenu par les agents de l'Empereur, environné d'intrigues, croyait encore à l'impartialité de l'Autriche et

espérait obtenir par son entremise des conditions acceptables. Talman avait obtenu que l'armée du sultan ne passât pas le Danube, promettant sur l'honneur que les Moscovites observeraient la même immobilité. Suivant lui, la reprise des hostilités, interrompue pendant l'hiver, serait un obstacle invincible à la paix. Puis l'internonce était parti avec les négociateurs turcs pour la ville polonaise de Niémirow, désignée comme lieu d'un congrès : Talman avait hâte de se trouver en territoire neutre, à l'abri du ressentiment possible des Turcs. « M. de Talman va traverser le Danube, écrivait Villeneuve : ses amis parlent de ce passage comme de celui de la mer Rouge par les Hébreux » Le grand-vizir attendait avec impatience la nouvelle de l'ouverture du congrès, lorsqu'il apprit que des colonnes autrichiennes faisaient irruption dans la Valachie, traitaient en pays conquis cette principauté vassale de la Porte et la mettaient à contribution. L'Autriche se laissait glisser de la médiation dans la guerre. A Niémirow, les conférences s'étaient ouvertes, mais la Russie et l'Autriche ne dissimulaient plus leur intimité et leurs prétentions. La première exigeait, avec la liberté de navigation sur la mer Noire, le littoral de cette mer depuis le pied du Caucase jusqu'aux embouchures du Danube : la Moldavie et la Valachie seraient constituées en États indépendants. Quant à l'Empereur, il réclamait, pour prix de son courtage, les places de Zvornik, Bihacz et Novi-Bazar, qui eussent mis la Bosnie à sa discrétion. Les Turcs consternés ne savaient que répondre à cet ultimatum. Alors l'Empereur leur déclare la guerre; ses armées débordent de la Serbie, dont la majeure partie appartenait à l'Autriche depuis la paix de Passarovitz ; elles se répandent vers la Haute-Bulgarie, dont la place de Nisch, bientôt enlevée, défendait seule l'entrée.

Le grand-vizir, enfin désabusé, ne songea plus qu'à la France : le 17 juillet 1737, Tott quittait le camp avec une lettre sollicitant la médiation du roi de France. Villeneuve était parvenu à ses fins : la Turquie s'en remettait à nous seuls du soin de son salut. Le cabinet de Versailles tint une conduite aussi habile qu'énergique. Il sentait que les cours impériales avaient voulu endormir la Porte par de feintes négociations, l'effrayer

par un grand appareil militaire, brusquer sa capitulation par une subite attaque, mais qu'épuisées d'argent elles ne désiraient pas une lutte prolongée, que toute résistance déconcerterait leurs projets, et que, pour le sultan, le meilleur moyen d'obtenir la paix était de faire la guerre. Acceptant la médiation et entamant en faveur de la Porte toute une campagne diplomatique, le ministère français tint en même temps aux Turcs un langage empreint de la plus ferme décision. Amelot, qui avait succédé à Chauvelin, continuait en Orient sa politique, avec plus de partialité pour l'Autriche, mais avec une égale hostilité contre la Russie : « Nous avons cru, écrivait-il à Villeneuve, que les Moscovites se contenteraient de conserver Azof, et, quoique ce soit un poste important, il valait encore mieux que les Turcs consentissent à le céder que de courir le risque d'une guerre; mais, si les Moscovites exigent encore d'avoir la liberté de navigation sur la mer Noire, il vaut mieux tout risquer que de se prêter à une pareille proposition. » Peu de temps après, la France adressait au courage des Turcs un véhément appel : « Vous pouvez assurer les ministres de la Porte, mandait Amelot à Villeneuve, que Sa Majesté emploie actuellement en sa faveur les offices les plus pressants, et qu'elle a tout lieu de croire qu'ils ne seront pas infructueux; mais, pour lui donner le temps d'agir efficacement, il faut que les Turcs sortent de la léthargie dans laquelle ils sont plongés, et qu'ils opposent du moins quelques forces pour retarder le progrès des armes de leurs ennemis : tous les efforts que le roi pourrait faire seraient inutiles si les Turcs, en abandonnant tout, veulent hâter leur perte. »

Réveil de la Turquie : campagne de 1737. — Ces remontrances et l'excès du péril déterminèrent chez la Turquie un brusque réveil, un sursaut d'énergie qui la remit sur pied. Le sultan Mahmoud I^{er} (1730-1757), fils de Moustafa II et successeur d'Ahmed III, débile d'apparence et un peu contre-fait, était un prince doux, humain, relativement éclairé, plus politique que guerrier. Il avait foi en la France et croyait à la sagacité de nos conseils. On cite de lui ce mot : « Qui dit Français dit esprit. » L'influence de Villeneuve et de Bonneval le

tirâ de sa torpeur. Les grands-vizirs Esseïd-Mohammed et Mouezzin-Zadé-Abdoullah sont déposés successivement, et leur charge est confiée à l'intrépide Yeghen-Mohammed. Les armées mal organisées, mais nombreuses et ardentes, sont poussées vers la frontière. Bonne val rédige des plans de campagne, modernise l'armement et la tactique. Les musulmans accourent de tous côtés pour prendre part à la guerre sainte et l'Asie envoie ses inépuisables réserves.

Le danger le plus pressant semblait venir de l'Autriche, mais Charles VI n'avait plus le prince Eugène, mort le 21 avril 1736, pour organiser et commander ses armées. Des généraux sans talent et sans entrain, Wallis, Seckendorf, Neipperg, compromettaient par leurs rivalités le succès des opérations. La guerre allait avoir pour théâtre le massif montagneux qui couvre la Bosnie, la Serbie et la Haute-Bulgarie, et qui offre à la défense les ressources d'un pays accidenté, propice aux embuscades, hérissé de remparts naturels. Après la prise de Nisch, les Impériaux, au lieu de marcher hardiment sur Sofia, s'arrêtent, voulant assurer leur extrême gauche par la prise de Viddin, sur le Danube, et leur droite par l'occupation de la Bosnie. Ils échouent devant Viddin. En Bosnie, ils n'avancent que lentement, au prix de pertes énormes, décimés par les maladies qui régnent à l'état endémique dans les villes brûlantes et malpropres de l'Orient. Ils se heurtent d'ailleurs à une résistance nationale. Lors de la conquête ottomane les chefs slaves qui gouvernaient la Bosnie avaient embrassé la religion du vainqueur; ils avaient obtenu à ce prix le titre de *spahis* ou de *ùegs* et la confirmation de leurs privilèges; eux et leurs descendants, dont le sort se trouva ainsi lié à la domination musulmane, portèrent dès lors au christianisme une haine de renégats, et cette féodalité slave devint en Bosnie le rempart de l'Islam¹. En 1737, les begs bosniaques se levèrent contre l'envahisseur, comme ils devaient le faire encore de nos jours, en 1878, et le pacha de Séraïévo (Bosna-Séraï), à la tête de cette milice née du sol, iniligea sous Bagna-Louka un sanglant échec

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 112.

au prince de Hildburghausen. A la fin de la campagne, les Turcs ont pourtant repris l'offensive : de Viddin, ils se sont portés sur le Timok et en ont forcé le passage : ils ont reconquis Nisch après une courte résistance, et la possession de cette place leur rouvrit la vallée de la Morava et le chemin de Belgrade.

Ils étaient moins heureux contre leur autre adversaire. Les soldats de la tsarine avaient sur ceux du sultan une supériorité incontestable. Toutefois, la Russie était mal placée topographiquement pour s'attaquer aux parties vives de la Turquie : cent lieues de désert, les steppes brûlantes du pays tatar et de la Bessarabie, la séparaient du Danube. Tandis que Lascy ravageait la Crimée, Mûnich, après s'être emparé d'Otchakof et de Kinbourn, s'était avancé sur le Boug. Là, sous un soleil meurtrier, au milieu d'un pays dépourvu de ressources, ses troupes fondaient sans avoir combattu. L'armée comptait en moyenne 6000 hommes hors de service, laissés sans remèdes et sans secours. Mûnich luttait contre ses soldats avec une féroce énergie; il défendit d'être malade, sous peine d'être enterré vif, et le lendemain, ayant ordonné de creuser une fosse devant le front du camp, y fit jeter trois hommes qui refusaient de marcher. A la fin, il se lassa : dès le mois de septembre, harcelé par les Tatars, il ramena dans l'Oukraine son armée amoindrie, après avoir laissé dans Olchakof une garnison de 6000 hommes, contre laquelle un retour offensif des Turcs échoua misérablement.

Médiation française; campagne de 1738.— Malgré cette défaite, la résistance de la Turquie étonnait l'Europe : elle semblait faciliter la tâche de la politique française, en lui offrant l'occasion ardemment désirée de ménager une paix qui jetterait un voile sur la faiblesse réelle de l'empire ottoman. Villeneuve, reconnu comme médiateur par les trois belligérants, «était mis à l'œuvre; mais il se heurtait au fanatisme musulman, surexcité par les succès de la guerre, et à la jalousie des Puissances maritimes. Il ne put empêcher la reprise des hostilités au printemps de 1738 et l'ouverture d'une seconde campagne. En Serbie, les Autrichiens se tinrent sur la défensive, se bornant à protéger Belgrade, et après des alternatives de

succès et de revers, les Ottomans terminèrent les opérations par la prise d'Orsova. Quant aux Russes, ils avaient parcouru de nouveau les bords du Boug et du Dniester, puis s'étaient retirés et avaient même abandonné Otchakof et Kinbourn, après avoir rasé ces deux places. Cependant Münich annonçait pour 1739 un grand effort; le roi de Pologne lui offrait de traverser la Podolie et d'attaquer les provinces roumaines par le Nord, en évitant les déserts de Bessarabie. Le feld-maréchal comptait soulever les Roumains, unis à la Russie par une foi commune, et planter ses aigles sur les bords du Danube. Il est vrai que, d'autre part, les deux cours impériales voyaient avec inquiétude ce qui se passait dans le Nord. Malgré les efforts et l'argent prodigués par l'Angleterre dans la diète suédoise, notre ambassadeur Saint-Séverin remportait à Stockholm : le comité secret de la diète, le roi, les ministres, s'étaient laissés entraîner à signer un nouveau traité d'alliance et de subsides avec la France (10 novembre 1738). Si Fleury n'y avait mis bon ordre, si Louis XV avait voulu suivre les avis du parti belliqueux, représenté par le marquis de Monti et le comte de Belle-Isle, l'armée suédoise eût pu être jetée sur la route de Pétersbourg. Tout ce qu'on obtint du prudent cardinal, ce fut l'envoi d'une escadre française dans la Baltique malgré les remontrances de la Russie.

Affaires Sinclair et Bonneval. — Le parti qui venait de triompher à Stockholm envoyait à Constantinople des émissaires pour proposer aux Turcs une alliance offensive et défensive. Le grand-vizir y résistait : le croyait-on « assez léger pour s'aventurer avec des républicains »? Le chancelier de la tsarine, le vieil Ostermann, s'alarmait de ces menées : il voulut se rapprocher encore de la France pour la mieux surveiller, et obtint de la tsarine l'envoi d'Antiochus Cantémir à Paris comme ambassadeur de Russie. Il rappelait à la France qu'elle était, en somme, médiatrice, faisait demander à Louis XV d'interdire à la Suède son alliée (le traité du 10 novembre étant déjà connu) tout accord avec le Turc. Fleury assurait aux Russes qu'on n'encourageait point les velléités belliqueuses de la Suède, et, au sujet de notre escadre, se bornait à dire : « Est-il

interdit au roi d'exercer sa marine et de l'envoyer reconnaître des côtes moins explorées? » L'inquiétude entraîna les Russes à un attentat qui pouvait précipiter la crise. Un officier de l'armée suédoise, le major Sinclair, s'était rendu à Constantinople avec la mission ostensible de régler certaines dépenses se rattachant au séjour de Charles **XII** à Bender. Les émissaires de l'Empereur et de la tsarine guettaient son retour; pour éviter les premiers, il se jeta en Pologne, tomba dans les campements des Russes qui occupaient le pays, revint en Silésie, s'y trouva *filé* et poursuivi par des dragons russes, et, près de Nambourg, en territoire saxon, tomba percé de coups (printemps de 1739). Les dragons abandonnèrent le cadavre, mais enlevèrent les papiers, qui se trouvèrent n'avoir aucune importance. La nouvelle de ce crime produisit en Europe et surtout en Suède la plus vive émotion. La tsarine eut beau désavouer les meurtriers et les envoyer en Sibérie : comment expliquer que le secrétaire de l'ambassade russe à Stockholm eût naguère obtenu de l'infortuné major qu'il laissât prendre son portrait, sous prétexte qu'une « belle fille » le désirait? Dans leur indignation, les Suédois hâtèrent leurs préparatifs de guerre, et il paraissait certain qu'à l'automne leurs troupes entreraient en campagne. Les deux cours impériales y virent une raison de plus pour renforcer leurs armées, mais aussi pour supplier Villeneuve de presser l'œuvre de pacification. En revanche, au mois de novembre 1738, un des auteurs de la guerre, le comte-pacha de Bonneval, avait été brusquement disgracié et déporté à Kastamouni (Asie Mineure), mais son éloignement allait être de courte durée.

Siège de Belgrade. — Villeneuve pensa qu'il fallait brusquer les négociations, sous peine de se laisser prévenir par les événements. Jusqu'alors il s'était borné au rôle d'intermédiaire officieux entre les belligérants; au commencement de 1739, il développa officiellement son caractère de médiateur. Le 26 mai, il sortait de Constantinople en grande pompe, avec une suite de 110 personnes, pour rejoindre en Serbie l'armée du grand-vizir, qui se disposait à attaquer Belgrade. Il espérait arriver au camp avant la reprise des hostilités; le belliqueux Yeghen-

Mohammed venait d'être disgracié; son successeur, El-Hadj Aouzzadé-Mohammed, annonçait moins de fougue et des dispositions plus pacifiques. Néanmoins, Villeneuve apprit en route que la guerre avait recommencé avec violence : les Turcs avaient emporté les lignes d'Essargik, et battu à Krotchka un corps autrichien; ils étaient devant Belgrade. Quant à l'armée russe, elle n'était pas encore entrée en campagne.

Ces nouvelles inquiétèrent l'ambassadeur plus qu'elles ne le réjouirent. Si la fortune, depuis deux ans, avait miraculeusement favorisé les Turcs, leur armée n'allait-elle pas trouver, en se heurtant aux murailles de Belgrade, un terme à ses succès? Cédée à l'Autriche depuis vingt ans, Belgrade avait été entourée par les ingénieurs allemands de défenses nouvelles et placée au centre d'un camp retranché qui en faisait, disait-on, la place la plus forte de l'Europe. Villeneuve, en arrivant au camp des assiégeants, le 15 août, trouva l'enthousiasme des soldats à son comble. Les travaux d'approche étaient à peine ébauchés et déjà les janissaires demandaient à grands cris des échelles pour escalader les remparts et tenter un assaut impossible. Les Turcs n'avaient aucune expérience dans l'art de réduire une place; le général Schmettow, qui commandait à Belgrade, nous apprend dans ses Mémoires que le grand-vizir prenait si mal ses dispositions d'attaque qu'il se serait vu bientôt forcé de lever le siège.

Paix avec l'Autriche. — Il fallait, par une prompte négociation, sauver les Turcs d'un échec qui pourrait se transformer en désastre. Par bonheur, la cour de Vienne, consternée de ses nouveaux revers, en proie à une panique, consentait à traiter sans la Russie et se résignait aux plus graves concessions pour obtenir la paix : elle venait d'envoyer à Belgrade un représentant muni de pleins pouvoirs, le général comte de Neipperg. Profiter de la frayeur momentanée de l'Autriche pour la séparer de la Russie et l'amener à signer la paix, puis contraindre la Russie isolée à poser également les armes, tel fut le plan adopté par Villeneuve.

Le comte de Neipperg était arrivé au camp turc le 18 août. Il commença par offrir, au nom de son maître, la Serbie et la

Pctite-Valachie. Puis il abandonna Orsova: enfin, il consentit à la cession de Belgrade; mais, s'il se résignait à ce cruel sacrifice, c'était à la condition, sur laquelle il demeurerait inébranlable, que les Allemands, avant d'abandonner la place, en rase-raient les fortifications : l'Empereur ne pouvait souffrir qu'une citadelle, dont la force avait été accrue sous son règne, fût retournée contre ses États et devînt le boulevard de la Turquie. Le grand-vizir accueillit avec hauteur ces propositions : « Je veux la ville de Belgrade, disait-il, je la veux telle qu'elle est, et je ne consentirai à aucune négociation avant qu'on m'en ait remis les clés. » Cependant, il désirait ardemment la paix et s'il persistait dans ses exigences, c'était pour donner satisfaction au fanatisme de ses soldats. Les Turcs eurent même un instant la pensée de retenir Neipperg de force parmi eux, afin de vaincre sa résistance. Le plénipotentiaire allemand, désespérant de conclure, avait annoncé l'intention de retourner à Belgrade; il demande des chevaux, on les lui refuse : « Je ne suis plus libre, dit le comte, mais j'aime mieux laisser ici ma tête que de la porter à Vienne sur un échafaud. » A ce moment, il voit entrer Villeneuve dans sa tente : celui-ci s'est indigné à la pensée que les Turcs pourraient commettre un attentat au droit des gens; il est accouru auprès de Neipperg, le prend sous sa protection, l'amène dans sa propre tente et l'y retient plusieurs jours, à l'abri du nom respecté de la France.

En même temps, il faisait sentir aux ministres ottomans toute l'importance des concessions de l'Empereur. Finalement, ce fut lui qui proposa un expédient pouvant servir de base à une transaction. Les Autrichiens démoliraient les fortifications qu'ils avaient construites eux-mêmes autour de Belgrade, et céderaient la place avec ses anciennes murailles, telle que vingt ans auparavant les Turcs avaient été forcés de la leur abandonner. Grâce à ce tempérament, accepté des deux parts, les préliminaires de paix furent signés le 1^{er} septembre, sous Belgrade, par Villeneuve, le grand-vizir et Neipperg, tandis que le canon tonnait encore sur toute la ligne des travaux d'attaque.

Par les préliminaires de Belgrade, l'Autriche cédait, avec cette ville, tout ce que le traité de Passarovitz lui avait donné

en Serbie, en Bosnie et dans la Valachie occidentale. Le Danube, la Save et les montagnes du Banat de Temesvar redevenaient la limite des deux empires : de tous côtés, la Turquie voyait se fermer les brèches que ses désastres du commencement du siècle avaient faites à ses frontières¹.

Paix avec la Russie. — Quelques jours après la signature des préliminaires, deux courriers arrivaient en même temps à Vienne : l'un, envoyé par Villeneuve et Neipperg, annonçait le traité onéreux du 1^{er} septembre; l'autre, envoyé par M^{un}ich, apportait la nouvelle d'un succès éclatant des Russes. Le feld-maréchal, se décidant enfin à l'action, avait franchi le Pruth, remporté sur les Turcs une brillante victoire à Stavoutchani et enlevé d'assaut la forteresse de Khotin (Choczim), principal rempart de la domination turque dans la Moldavie. Cette province était aux pieds du vainqueur ; les Roumains accueillaient M^{un}ich comme un libérateur; Iassy lui avait ouvert ses portes; les avant-gardes russes paraissaient sur le Danube.

Combien la cour de Vienne regretta l'instant de faiblesse qui lui avait conseillé une paix séparée, il est aisé de le concevoir. Charles VI, dans son courroux, manifesta l'intention de ne point ratifier les préliminaires, mais Villeneuve avait prévu ce «langer et il avait su le prévenir en revêtant le traité, aussitôt signé, de la garantie de la France. L'Empereur se trouvait ainsi lié envers Louis XV comme envers le Grand-Seigneur. De plus, les Turcs avaient stipulé que la démolition de Belgrade commencerait cinq jours après la suspension des hostilités, et tandis que l'Empereur songeait encore à reprendre la lutte, les armées ottomanes, immobiles dans leur camp, voyaient crouler d'elles-mêmes ces murailles de Belgrade qui auraient pu longtemps braver leurs efforts.

Contraint de céder, l'Empereur ratifia les préliminaires, convertis bientôt en traité définitif, mais il fit arrêter le comte de Neipperg, qu'il accusait d'avoir outrepassé ses pouvoirs, et le retint en prison jusqu'à la fin de son règne. Quant à la Russie,

1. Les frontières sud-orientales de l'Autriche sont restées jusqu'en 1878 telles que les fit le traité de Belgrade, sauf une légère rectification opérée en 1791, par le traité de Sistova.

si ses armes triomphaient, la défection de son alliée et les complications qu'elle prévoyait du côté de la Suède ne lui laissaient plus l'espoir de continuer la guerre avec avantage. « Que les Turcs, s'écria Munich, rendent grâces à Mahomet, à Villeneuve et à Neipperg! » Le 18 septembre, Villeneuve signa à Belgrade, au nom de la tsarine, qui lui avait envoyé ses pleins pouvoirs, la paix des Russes avec le sultan. Les Turcs promettaient de reconnaître désormais aux souverains de Moscovie le titre impérial, comme à l'empereur d'Allemagne et au roi de France¹ : ils renonçaient à recouvrer Azof, mais obtenaient que cette forteresse fût démolie, son territoire transformé en désert et neutralisé. « Azof, disaient les plénipotentiaires ottomans, est une courtisane qui a eu trop de galants pour mériter d'avoir un mari. » La Porte conservait le droit d'élever des retranchements à l'embouchure du Don, au-dessous d'Azof, pour interdire aux Russes l'accès de la mer. La tsarine rendait toutes ses conquêtes, sauf un lambeau de territoire outre le Boug et le Dnieper. Les provinces contestées dans le Caucase étaient déclarées indépendantes. Enfin, il était formellement stipulé qu'aucun bâtiment russe, portant pavillon de guerre ou pavillon marchand, ne pénétrerait dans la mer Noire. Par contre, l'acte nouveau ne remettait point en vigueur l'article du traité du Pruth portant défense à la Russie de s'immiscer dans les querelles intérieures de la Pologne : par crainte d'éloigner la paix, la cour de France avait prescrit à Villeneuve de ne point insister sur le rétablissement de cette clause protectrice.

Renouvellement des Capitulations.— Villeneuve revint à Constantinople triomphant et glorifié. Pour prix de son entremise, il demanda et obtint des Turcs le renouvellement des *Capitulations* (8 mai 1740). Nos avantages commerciaux furent accrus et mieux précisés, notre protectorat sur les établissements catholiques confirmé à nouveau, les religieux latins maintenus en possession des sanctuaires qu'ils occupaient en Palestine et qui comprenaient alors la majeure partie des "lieux-saints;

1. Dans les actes officiels, la Sublime-Porte et ses agents qualifiaient le Ilot de Padishah », c'est-à-dire d'Empereur.

Tétat de fait de 1740 devint ainsi l'état de droit. Rappelées dans les traités conclus de nos jours avec la Sublime-Porte, les Capitulations de 1740 demeurent encore aujourd'hui la loi des Français dans l'empire ottoman.

Résultats généraux. — En somme, la double crise que venait de traverser l'Europe tournait principalement au détriment de l'Autriche. Victorieuse en Pologne, l'Autriche avait dû céder aux Bourbons d'Espagne l'Italie méridionale : en Orient, elle avait perdu tous les pays conquis par les victoires d'Eugène. La Russie, si elle s'était donné le plaisir d'imposer un roi aux Polonais, n'avait pas réussi à marquer un pas de plus sur le chemin de l'Orient : elle avait fait inutilement de ce côté une guerre sanglante : il est vrai que le recul de l'Autriche, cette alliée destinée tôt ou tard à se transformer en rivale, la débarrassait pour longtemps de toute concurrence et lui faisait gagner indirectement le terrain perdu par l'Empereur. Quant à la France, après des vicissitudes diverses, elle sortait à son avantage de l'épreuve finale : déjà, l'acquisition de la Lorraine avait jeté un voile brillant sur l'échec de sa politique en Pologne : sa médiation triomphante de Belgrade la replaçait à un haut degré de considération et valait à sa diplomatie un beau renom d'habileté.

Rarement l'autorité morale de la France avait été aussi grande. Le principal avantage de sa position, c'était de pouvoir choisir ses alliances et s'unir à qui lui plairait, faculté qui ne lui a été accordée qu'à de courts instants de son histoire, en 1856 notamment, après la guerre de Crimée et le traité de Paris. En 1740, la France pouvait resserrer ses liens avec la Turquie, la Suède, la Pologne même, et les protéger plus efficacement l'une par l'autre : la Turquie, remise en imposante posture, reconnaissait nos services et nous tendait la main : en Pologne, Auguste III se préparait à nous revenir : la Suède concluait un traité avec la Porte sous la médiation de Ville-neuve (Constantinople, 19 juillet 1740), et ne demandait qu'à compléter sous nos auspices la ligue défensive des États secondaires du Nord et de l'Orient. Si la France préférait une politique neuve et hardie, il ne tenait qu'à elle d'inaugurer de meilleurs

rapports avec la Russie. **Par** un phénomène destiné à se reproduire **dans le siècle suivant**, le conflit, **tantôt** militaire, tantôt diplomatique, **qui s'était prolongé** plusieurs années entre les deux puissances, **loin de laisser entre elles** des germes de haine, semblait avoir préparé leur réunion en **leur inspirant** des sentiments de mutuelle estime. A Pétersbourg, un parti affichait toujours des sympathies françaises; Mûnich renouvelait ses avances et se déclarait « aussi bon Français que bon Russe »; un ambassadeur du roi, La Chétardie, faisait son entrée à Pétersbourg. Enfin, la France était libre de traiter avec l'Empereur, disposé à tout pour assurer l'observation de sa Pragmatique et la dévolution paisible de ses États à sa fille : elle pouvait se rapprocher de l'Autriche sans rompre ses intelligences avec ses anciens alliés, établir ainsi un groupement et un système vraiment conservateurs.

C'est toujours dans cette voie que Fleury s'efforçait d'acheminer notre politique. Il avait regretté, au fond, que l'Autriche fût aussi maltraitée à Belgrade et tâchait de lui adoucir l'amertume de ses revers; il s'était mis en correspondance réglée avec l'Empereur : doucement, discrètement, il poussait la France vers l'Autriche, vers l'alliance qui eût réalisé l'idéal de paix et de stabilité auquel il aspirait de tous ses vœux. Si ses moyens manquaient de grandeur et parfois de dignité, son effort n'en était pas moins judicieux et sensé, car la France avait besoin d'instituer la paix continentale pour se tourner librement vers les mers, vers le grand duel qu'elle aurait tôt ou tard à soutenir contre les Anglais et « qui aurait le monde pour théâtre ». Déjà, l'organisation de la contrebande britannique dans les colonies espagnoles suscitait un conflit aigu entre Londres et Madrid, et Fleury consentait à soutenir nos alliés; à l'approche d'une grande guerre maritime, il servait utilement son pays en essayant d'immobiliser l'Europe. Frédéric II a dit de lui : « Il a relevé et guéri la France », et l'avocat Barbier : « Grâce à lui, le roi est le maître et l'arbitre de l'Europe. » Malheureusement, dans les années qui vont suivre, la main d'un vieillard sera un frêle obstacle aux dangereux emportements du roi, de la cour et de l'opinion. Quand s'ouvrira la succession d'Autriche,

dont l'expectative plane sur l'Europe, Fleury ne pourra empêcher la France, entraînée et aveuglée par les souvenirs d'un passé mal compris, de reprendre l'œuvre de Chauvelin, sans Chauvelin lui-même, et de se jeter dans la plus téméraire des aventures en croyant suivre et continuer une tradition glorieuse.

BIBLIOGRAPHIE

Recueils de textes* — *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France* : Pologne, par **L. Farges**; Russie, par **A. Rambaud**; Autriche, par **A. Sorel**; Suède, par **A. Geffroy**; Danemark, par le même; Naples et Parme, par **J. Reinach**; Bavière, par **A. Lebon**; Prusse, par **Waddington**; Savoie et Sardaigne, par **Hoirie de Beaucaire**. — *Martens, Traités conclus par la Russie avec l'Autriche*, t. I, et avec l'Allemagne, t. I — *Recueil de documents publiés par la Société impériale d'histoire de Russie*, t. XX. — *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, par le comte de **Saint-Priest**, publiés par **Ch. Schefer**, avec le texte des Capitulations. — *Documents militaires russes sur la campagne de Stavoulchany, 1739*, publiés par le général **D. Msslovski**. — *Éphémérides daces*, par **Constantin Dapon-tès**, traduction d'Émile Legrand. — Le maréchal **Münich**, *Relations sur le siège de Dantzic*, publiées par **D. Masslovski**, Moscou, 1888. — Du même, *Règlement sur le service de l'infanterie*, Moscou, 1892. — **Rousset**, *Mercurie historique*, t. CII (série de doc. diplom.). — Le roi **Stanislas Leszcynski**, *Œuvres du Philosophe bienfaisant*, 4 vol., 1753; *La voix libre d'un citoyen ou observations sur le gouvernement de Pologne*, Nancy, 1783. — Potocki, primat de Pologne, *Manifeste* (où il justifie sa conduite pendant l'inter règne), en fr. et eu ital., Dantzic, 1733. — *Papiers (mss) de Villeneuve*, ambassadeur à Constantinople, Bibl. Nat., f. fr. 7177-7198.

Livres et mémoire* antérieur* an XIX* «lècle. — Massuet, *Histoire de la dernière guerre et des négociations pour la paix, 1736-1737*. — **Rulhière**, *Anarchie de Pologne*, ouvrage posthume paru en 1807. — **Frédéric II**, *Œuvres complètes*, notamment le t. VII, 1788. — **Choiseul**, *Mémoires publiés par Calmettes*, Paris, 1904. — *Journal historique de la campagne de Dantzick*, par M***, officier au régiment de Blaisois, 1761. — *Lettres d'un gentilhomme polonais à un de ses intimes amis sur la heureuse élection du roi de Pologne*, et pièces jointes, 1733. — **De la Chapelle**, *Mémoires de Pologne*, contenant ce qui s'est passé depuis la mort du roi Auguste II, Amsterdam, 1739. — **Prince de Ligne**, *Œuvres militaires*, Vienne et Dresde, 1807, et *Mémoire sur Bonneval*, publié en 1817 après la mort de l'auteur. — Keralio, *Histoire de la guerre des Turcs, des Russes et des Impériaux, 1136-1739*, 1777. — **Laugier**, *Histoire des négociations pour la paix de Belgrade*, 1768. — **Mignot**, *Histoire de l'empire ottoman*, 1771. — *Histoire fondée sur des documents originaux de toutes les transactions relatives à la paix conclue le 21 septembre 1739 entre l'empereur Charles VI, la Russie et la Porte ottomane* (ouvrage publié par le fils du négociateur de 1739, comte **de Neipperg**, pour justifier son père). — *Mémoires de Villars, Luynes, d'Argenson*; *Journal historique de Barbier*; *Mémoires de Manstein*, de lady **Rondeau**, du baron de **Tott** sur les Turcs et les Tartares; *Mémoires du général Schmettow* sur la guerre de Hongrie. — **J.-O. Steinberg**, *Fragments de son Jour-*

nal, trad. russe, sur le meurtre du major Sainclair, 1739, dans l'*Antiquité Russe* de juillet 1878. — Voir des papiers relatifs à cette affaire dans l'*Archive Russe* de 1866. — **Safonof**, *Mémoires sur la guerre de Turquie*, dans l'*Archive Russe* de 1878 (en russe).

Ouvrages et étude» moderne». — Indépendamment des ouvrages généraux sur l'histoire de France et d'Allemagne : L. **Chodzko**, *La Pologne historique*, Paris, 1839-1841. — Solovief, *Histoire de Russie* (en russe), t. XX. Sur les autres historiens de la Russie, voir ci-dessous, bibliographie des chap. vin et Ix; sur les historiens de la Pologne, voir ci-dessus, t. VI, p. 653. — Guerrier, *La guerre de la succession de Pologne* (en russe), Moscou, 1862. — Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. Hellert, t. XIV. — **Zinkeisen**, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, 1857, t. V. — **W. Coxe**, *Histoire de la maison d'Autriche*, 1810, t. IV. — **Flassan**, *Histoire de la diplomatie française*, t. V, 1811. — Général Pajol, *Les guerres sous Louis XV*, Paris, 1881-1887, 5 vol. — **Bourgeois**, *Manuel historique de politique étrangère*, t. 1, 1893. — Comte **d'Haussonville**, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 1854-59, t. IV. — **Rathery**, *Le comte de Plélo*, 1876. — E. La visse, *Le grand Frédéric avant l'avènement*, 1893, avec les sources allemandes indiquées, notamment le t. II du *Friedrich-Wilhelm I*, de Færster. — A. Vandal, *Louis XV et Elisabeth de Russie*, 1882, et *Une ambassade française en Orient: la mission du marquis de Villeneuve*, 1887. — **De Raynal**, *Le mariage d'un roi*, 1887. — Marquise **des Réaulx**, *Le roi Stanislas et Marie Leczinska*, 1895. — Duc **de Broglie**, *Le cardinal de Fleury et la Pragmatique impériale*, dans la *Revue Historique*, 1882. — **Driault**, *Chauvelin*, 1733-37, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1893. — **Tupetz**, *La paix de Belgrade*, dans *Historische Zeitschrift*, 1878. — **Sainte-Beuve**, *Le comte-pacha de Honneval*, t. V des *Lundis*. — **A. Vandal**, *Le pacha Bontieval*, 1885. — **Baschet**, *Histoire du dépôt des Archives des Affaires étrangères*, 1875. — **Lamansky**, *les Secrets d'État de Venise*, 1884 (contient l'ordre donné par les inquisiteurs d'État d'empoisonner Bonneval). — Tibulle Hamont, *Lally-Tollendal*, 1887 (Lally-Toilendal forma en 1738 un projet d'alliance franco-russe). — Comte **de Vitzthum d'Eckstedt**, *Maurice de Saxe et Marie-Josèphe de Saxe*, 1867. — *Lettres grecques de M^{me} Chénier*, publiées par Robert de Bonnières, 1879 (contiennent quelques particularités sur le sultan Mahmoud I^{er}). — **Petvoff**, *Die Politik Friedrichs-August II von Sactisen...* (1736-39), Leipzig, 1902. — **L. Rousseau**, *Les relations diplomatiques de la France et de la Turquie au XVIII^e siècle*, t. I (jusqu'en 1716), Paris, 1908. — **Boyé**, *Vn roi de Pologne et la couronne ducale de Lorraine*, Paris, 1898.

CHAPITRE IV

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE

(1740-1748)

/ . — Ouverture de la succession.

La succession autrichienne. — La maison d'Autriche avait fini à Madrid en 1100, dans la personne de Charles II ; elle s'éteignit à Vienne le 20 octobre 1740 avec l'empereur Charles VI, dernier descendant mâle de Charles-Quint. Pour la seconde fois en un demi-siècle, la succession des Habsbourg allait, pendant plusieurs années, déchaîner la guerre européenne.

Charles VI était cet archiduc qui s'était appelé un moment « Charles III » à Madrid et qui avait obtenu en 1713 les provinces italiennes et belges de la monarchie espagnole. Après avoir cherché à déchirer le testament de Charles II, il devait passer sa vie à préparer l'exécution stricte du sien, c'est-à-dire la transmission à sa fille aînée de tous ses États. Ces États, dispersés du Danube à la mer du Nord et à la mer Tyrrhénienne, comprenaient : 1° les domaines autrichiens (Haute et Basse Autriche, Styrie, Carinthie, Carniole, Frioul, Tyrol et Vorarlberg, Souabe autrichienne, comté de Falkenstein, etc.) ; 2° le royaume de Bohême (avec la Silésie et la Moravie) ; 3° le royaume de Hongrie (avec l'Esclavonie, la Croatie, la Dal-

matie, le Banat, la Transylvanie); 4° en Italie, le Milanais, le Mantouan, les duchés de Parme et de Plaisance; 5° la Belgique.

La Pragmatique-Sanction; Marie-Thérèse. — Dès 1713, Charles VI fit réunir les articles de l'ordre de succession établi par ses prédécesseurs dans un acte qui* fut publié en conseil, approuvé de 1720 à 1723 par les États des diverses provinces de la monarchie, puis solennellement promulgué (6 décembre 1724) sous le nom de Pragmatique-Sanction. Cet acte garantissait l'existence de la fédération autrichienne en **assurant** la **continuité** de la dynastie, même en ligne féminine; mais, contrairement aux dispositions formelles de son père, Charles VI désignait pour lui succéder, à défaut d'enfants mâles, ses propres filles, préférablement à celles de son frère aîné l'empereur Joseph I^{er}. Depuis, il parut subordonner en toute circonstance la conduite de sa politique à un intérêt unique : la garantie de sa Pragmatique par les États de l'Empire *et* du reste de l'Europe. Il l'obtint de l'Espagne (1725) en reconnaissant la maison de Bourbon à Madrid, de la Russie (1725), du Brandebourg (1727) en lui conférant l'expectative des Juchés de Berg et de Juliers, de la Hollande (1731) en la délivrant de la concurrence commerciale de la Compagnie d'Oslende, de l'Angleterre (même année), de la Diète de l'Empire et du Danemark (1732), de la France (1738), celle-ci payée par la cession de la Lorraine. Seule, la Bavière s'abstint, soutenant que l'héritage autrichien devait lui revenir en vertu d'un pacte de famille remontant à l'empereur Ferdinand I^{er}. Charles VI put donc croire sa fille aînée assurée d'entrer sans difficulté en possession de son héritage.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

Léopold I ^{er}			
Joseph I ^{er}		Charles VI	
Marie-Joséph, ép. Auguste III de Saxe (1721),	Marie-Amélie, ép. Charles-Albert de Bavière (1722),	Marie-Thérèse, ép. François-Étienne de Lorraine (1736)	Marie-Anne, ép. Charles-Alexandre de Lorraine (1744).

En épousant les princes électoraux de Saxe et de Bavière, les filles de Joseph I^{er} avaient dû renoncer à la succession des États héréditaires d'Autriche.

Une sœur des deux princes lorrains gendres de Charles VI, Elisabeth-Thérèse, fut la seconde femme du roi de Sardaigne Charles-Émanuel III.

En 1740, l'archiduchesse Marie-Thérèse, femme de François de Lorraine, grand-duc de Toscane, était âgée de vingt-trois ans. Elle prit le pouvoir sous la qualification principale de « reine de Hongrie et de Bohême » et, à peine reconnue de ses sujets, dut faire face à ses ennemis. « Je ne suis qu'une pauvre reine, disait-elle, mais j'ai le cœur d'un roi. » Ni son mari bien-aimé, qu'elle s'associa aussitôt en qualité de co-régent, ni ses meilleurs conseillers, Bartenstein, Uhlfeld, Sinzendorf, n'influèrent jamais d'une façon décisive sur ses résolutions. Condamnée à vivre sur la défensive, à poursuivre sans cesse quelque revendication ou quelque revanche, « jamais intimidée, jamais ébranlée, jamais découragée et ne voulant qu'une chose à la fois, mais ne la perdant jamais de vue » (de Broglie), elle unissait en elle et elle concilia de son mieux dans ses actes un double et profond sentiment : celui de la justice et celui de sa dignité, de ses droits, de ses intérêts. Les grâces de la femme et les vertus de la chrétienne et de l'épouse relevaient en elle les hautes qualités politiques. Ses sujets s'éprirent d'elle, ses ennemis la respectèrent : témoin le roi de Prusse qui, en dehors de ses moments de passion et de mauvaise humeur, professait à son endroit une admiration contrainte, mais sincère.

Les prétendants à la succession. — Comme l'Espagne de 1700, l'Autriche de 1740 avait un trésor épuisé, une armée insuffisante : elle était affaiblie par ses récents revers en Italie et sur le Danube. Les prétentions ou les convoitises de ses voisins n'en furent que plus nombreuses, plus ardentes. Auguste III, Électeur de Saxe et roi de Pologne, Charles-Albert, Électeur de Bavière, l'un et l'autre gendres de Joseph I^{er}, Philippe V, roi d'Espagne, Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, au nom des princesses leurs femmes ou leurs aïeules, firent plus ou moins montre de leurs droits à la succession tout entière. Leurs réclamations positives et partielles eussent à elles seules, si elles eussent abouti, frappé de mort la monarchie autrichienne. Le Bavaois jetait les yeux sur la Bohême, le Saxon sur la Moravie, L'Espagnol, toujours conduit par l'ambition maternelle d'Élisabeth Farnèse, convoitait pour l'infant don Philippe un établissement important dans l'Italie du nord. Le Piémontais regar-

daît vers Milan. Enfin le roi de France, s'il était fidèle à la politique traditionnelle des Bourbons, pouvait être tenté de prendre la revanche des traités d'Utrecht et Rastadt, de faire tomber la *Barrière*, de mettre la main sur les Pays-Bas. La liquidation de la fortune des Habsbourg entraînait donc dans les vœux secrets de toutes les puissances continentales.

Frédéric II de Prusse. — Le moins prévu, le plus dangereux des ennemis de Marie-Thérèse était le nouvel Électeur-roi de Brandebourg, Frédéric II. Sauvé par Charles VI des fureurs de son père, il avait reçu de son prédécesseur cette recommandation suprême : « Soyez fidèle à l'Empire. » Depuis plusieurs années il s'était fait oublier dans une retraite studieuse et on lui attribuait avec raison certaine réfutation de Machiavel imprimée en Hollande où étaient flétries notamment la mainmise sur les dépouilles d'autrui et la manie des conquêtes. Tel était le « philosophe » de vingt-huit ans qui, devenu roi, allait étonner l'Europe par la puissance de son génie militaire comme par le jeu subtil et audacieux d'une politique sans scrupules. Peu lui importait, au lendemain de son avènement, l'expectative, promise par l'Empereur, de la Frise orientale et des deux duchés de Berg et de Juliers : il voyait à sa convenance, au sud du Brandebourg, sur le haut Oder, la Silésie, riche pays, peuplé de 1 200 000 habitants, Tchèques d'origine, mais à demi germanisés, où les protestants, assez nombreux, l'appelaient de leurs vœux secrets. Il s'avisa de ressusciter, malgré des renonciations formelles de son bisaïeul et de son aïeul, les titres périmés des flohenzollern sur quatre duchés silésiens; mais, comme il Ta avoué plus tard, « des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie et la vivacité de mon caractère, c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse... L'ambition, le désir de faire parler de moi l'emportèrent, et la guerre fut résolue ¹. »

Invasion de la Silésie. — Voulant garder les apparences, Frédéric offrit d'abord à Marie-Thérèse une nouvelle garantie

¹. Ce passage, **qui** existait dans la première rédaction des Mémoires de Frédéric, fut rayé à la lecture **par** Voltaire, qui le reprit ensuite pour l'insérer dans ses propres Mémoires.

de la Pragmatique et sa voix à l'Empire pour François de Lorraine, plus cinq millions, si elle lui cédait la Silésie. La jeune reine s'indigna, fit une réponse hautaine au filleul ingrat de son père. Frédéric répliqua par une dernière sommation qui équivalait à une déclaration de guerre et, deux jours avant l'arrivée de son envoyé à Vienne, en plein hiver (22 décembre), ses troupes franchissaient la frontière silésienne et occupaient sans résistance tout le pays, moins les places fortes. Ce gage pris, cet attentat coloré d'une façon différente auprès de chaque cour, l'envahisseur renouvela ses propositions. Marie-Thérèse lui fit savoir qu'elle « défendait ses sujets et ne les vendait pas ».

Telle fut l'entrée en scène du prince que son peuple devait proclamer *Grand*, que son ami d'Argenson nomme un « grand homme manqué », et que J. de Maistre a simplement appelé un « grand Prussien ». Il était de tous points l'antithèse vivante de Marie-Thérèse : sceptique jusqu'à douter de la bonne foi humaine autant que de la Providence divine, redoutable de loin et de près par la mobilité intéressée de ses résolutions et par l'ironie continue de son langage, « trafiquant de son génie et de ses armes comme un commerçant de ses capitaux » (de Broglie), ayant à la fois l'orgueil de ses talents et l'effronterie de ses vices, et disant sans ambages à un diplomate anglais : « Ne me parlez pas de grandeur d'âme ! Un prince ne doit consulter que ses intérêts. » Roi par la grâce de l'Autriche, il venait de donner le signal du démembrement de l'empire autrichien et de proclamer, comme il l'écrivait à Voltaire, « le changement total de l'ancien système de politique¹ ». Aussi est-ce sur sa tête, dit Macaulay, que retombe tout le sang versé dans une guerre qui

¹ 1. Lettre du 26 octobre 1740. Les historiens prussiens, notamment Droysen, ont présenté l'apologie de la conduite de Frédéric. De Sybel s'exprime ainsi : « L'esprit de conquête est pour la politique extérieure ce que la Révolution est pour la politique intérieure... Tous deux peuvent être imposés à une nation par l'intérêt de sa propre conservation; alors, en restant dans de certaines limites, ils sont quelquefois féconds en résultats. Telle a été la Révolution anglaise de 1688, telle a été aussi la conquête de la Silésie et de la Prusse occidentale par Frédéric le Grand. Cette révolution et cette conquête ne portèrent un moment atteinte à l'ordre légal que pour proclamer ensuite, avec un redoublement d'énergie, le principe du maintien de la loi et des traités. » (*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, trad. fr., t. II, p. 9.)

s'étendit, durant de longues années, jusqu'aux extrémités du monde.

Attitude de l'Angleterre et de la France. — L'invasion soudaine de la Silésie souleva aussitôt à travers toute l'Europe le trouble et le tumulte précurseurs de la guerre. Hors d'état de prendre une revanche immédiate sur le Brandebourg, en butte aux prétentions menaçantes de la Bavière et de la Saxe, Marie-Thérèse fit appel aux puissances garantes de la Pragmatique, notamment à l'Angleterre et à la France.

En Angleterre, la cour était sympathique à l'Autriche. Le roi George II n'aimait guère son neveu de Prusse et, se rappelant qu'il était prince allemand, Électeur de Hanovre, annonçait au parlement (novembre 1740) son intention de défendre, avec la reine de Hongrie, « la balance du pouvoir et les libertés de l'Europe ». Au sein du peuple anglais, les souvenirs de la confraternité d'armes entre Marlborough et le prince Eugène vivaient encore; mais le pacifique Walpole gouvernait et la nation était déjà engagée depuis l'année précédente dans une guerre maritime contre l'Espagne. D'ailleurs, en sa qualité de puissance protestante, l'Angleterre ne pouvait témoigner à Frédéric II qu'une hostilité de circonstance. Elle ne donnera d'abord à Marie-Thérèse d'autre concours que celui de ses subsides et de ses bons offices diplomatiques; encore sa médiation, conduite par ses représentants à Vienne et à Berlin, Robinson et Hyndford, tournera-t-elle à l'avantage des ennemis de l'Autriche, en Italie comme en Allemagne.

En France, la décision à prendre au sujet des affaires d'Allemagne appartenait à un jeune roi et à un vieux ministre. Louis XV, insouciant, livré à ses plaisirs, ne pensait pas encore à prendre en main le gouvernement et répugnait instinctivement à la guerre. Fleury, âgé de quatre-vingt-sept ans, aurait voulu maintenir les traités de 1738 et, par amour de l'économie et du repos, ne se compromettre en rien ni avec personne. Par des lettres pressantes, où elle abaissait devant lui sa fierté juvénile, Marie-Thérèse réclamait à Versailles l'exécution de l'engagement pris, et d'autre part un homme conduisait alors, contre la volonté affaiblie de Fleury, un mouvement de l'opinion publique

presque irrésistible. Cet homme était Fouquet, comte de Belle-Isle, petit-fils du fameux surintendant, alors lieutenant général et gouverneur des Trois-Évêchés. Soutenu par son frère et compagnon inséparable le chevalier, — r le *Bon Sens* à côté de l'*Imagination*, — il se préparait, en dressant le nouveau « grand dessein » contre la maison d'Autriche, à conquérir en France une situation sans rivale, à devenir à la fois l'émule de Richelieu et celui de Condé. Il était encouragé ou suivi par les maltresses régnautes, M^{me} de Vintimille et de Mailly, par la jeune noblesse, belliqueuse et désœuvrée.

Devant lui et, par son entremise, devant le gouvernement français, une double question se posait : l'une en Allemagne, l'autre en Autriche.

En Allemagne, l'empire était vacant. L'occasion semblait bonne, d'abord pour en exclure, après une possession continue de trois siècles, la maison d'Autriche, désormais représentée par un duc de Lorraine, justement suspect à Versailles; ensuite pour y porter l'électeur de Bavière, héritier d'une maison étroitement liée à la maison de Bourbon par les malheurs des dernières années de Louis XIV et par quatre traités successifs depuis 1713. En Autriche, les circonstances paraissaient également propices pour démembrer les États héréditaires des Habsbourg, ainsi qu'on avait déjà fait à Utrecht, pour donner, dans cette nouvelle succession, une satisfaction partielle aux prétendants bavarois, brandebourgeois, saxon et espagnol. Agir ainsi, disait-on, c'était parachever l'oeuvre de Henri IV et de Richelieu, fortifier autour du royaume la ceinture des petits États soumis à son influence et établir définitivement en Europe la prépondérance de la maison de France.

Bataille de Molwitz. — Pour réaliser ce beau plan, un allié s'offrait dans l'Empire, propre, pensait-on, à reprendre le rôle tenu au siècle précédent par Gustave-Adolphe de Suède. Mais quel fonds faire sur lui? Ici les impressions et les témoignages variaient. Après son avènement, le jeune roi de Prusse s'était montré sur le Rhin : à Glèves, où il avait rencontré Voltaire; à Strasbourg, où il était venu incognito voir des troupes françaises. Selon certain écrit anonyme daté de 1736, il avait

parlé de l'Alsace et de Metz comme de remparts nécessaires à l'Empire; mais il avait ajouté, en parlant des Français, cette phrase ironique ou tentatrice : « Il serait à désirer que le Rhin continuât à faire la limite de leur monarchie. » Pour mieux sonder ses projets, on dépêcha à Berlin un envoyé extraordinaire, Beauvau, et un messenger officieux, Voltaire. Le poète ne put rien pénétrer; le diplomate envoya un jour à Versailles ces lignes significatives : « Il déteste la France dans le fond de son cœur, et le véritable objet de son ambition et de sa gloire serait de nous humilier. » Toutefois, au moment de l'entrée des Prussiens en Silésie, Beauvau avait entendu cet ennemi secret lui dire : « Je vais jouer une grande partie; si les as me viennent, nous partagerons. » On pouvait donc espérer de Frédéric au moins une alliance intermittente, fruit d'une communauté passagère d'intérêts, et les écrivains français à la mode, dont il devait toujours caresser avec soin, entre deux batailles, Tamour-propre littéraire, tenaient leurs plumes prêtes pour pallier ses fourberies et célébrer sa gloire.

Dès le printemps de 1741, il fournit un premier thème à leurs panégyriques. Le feld-maréchal autrichien Neipperg avait débouché avec 24 000 hommes de la Moravie pour reprendre la Silésie : il fut surpris lui-même (10 avril) dans son quartier général de Molwice (Molwitz). Frédéric, à qui l'expérience seule devait donner le sang-froid et le coup d'œil militaire, échoua complètement dans sa première attaque; sa cavalerie fut rompue, son aile droite culbutée, son propre quartier envahi et pillé; il perdit la tête et se réfugia dans un moulin du voisinage, tandis que le maréchal de Schwerin, déployant à propos ses bataillons d'infanterie, « batteries ambulantes dont la vitesse à la charge triplait le feu », rétablissait l'action et décidait la victoire. Bientôt après, le roi de Prusse fit entrer ses troupes par surprise dans Breslau, malgré une convention formelle conclue avec les magistrats de cette ville libre. Pour s'attacher ceux qu'il considérait déjà comme ses sujets, il garantit la liberté religieuse des catholiques, dépensa sur place presque tous les impôts levés et supprima les tracasseries de l'administration autrichienne, notamment en matière de presse.

Traité de Nymphenburg. — Au même moment, le parti de la guerre l'emportait en France. Fleury s'engageait à son tour, malgré lui et à fond, contre l'Autriche ; il répondait insidieusement à Marie-Thérèse n'avoir garanti la Pragmatique que sous réserve des droits des tiers. Belle-Isle, nommé maréchal de France, partait pour Francfort comme ambassadeur extraordinaire, chargé d'y préparer, en faveur de la maison de Bavière, l'élection impériale. On le vit, suivi d'un brillant cortège, à Mayence, à Trêves, à Cologne, à Dresde, quêtant ou achetant des voix en faveur de son candidat; puis engageant, sans autorisation, mais avec la certitude de n'être pas désavoué, une partie plus grave. Il présida à la conclusion du traité de Nymphenburg près de Munich (22 mai), entre la France, l'Espagne et la Bavière, traité auquel accédèrent ensuite la Saxe et la Sardaigne. Les contractants se promettaient réciproquement d'enlever à la succession autrichienne, au profit de l'un ou de l'autre d'entre eux, la Haute-Autriche, la Bohême, la Moravie, les possessions d'Italie.

Au traité se superpose la convention du 4 juin conclue quelques jours plus tard entre la France et la Prusse. Frédéric avait cherché à obtenir la confirmation de sa récente conquête par l'intermédiaire britannique, mais ses efforts avaient avorté, Marie-Thérèse ne se sentant pas encore réduite à céder même un pouce de terre. Alors il se décida, comme pis-aller, à lier partie avec la France. En promettant sa voix à Charles-Albert et en renonçant à Berg et à Juliers, il obtint de Louis XV, pour l'avenir, la garantie de la possession de la Silésie et l'envoi immédiat des armées françaises en Allemagne.

Théâtres de la guerre. — Des bords de l'Oder la guerre allait s'étendre successivement aux bords du Danube, de l'Elbe, du Pô, puis de l'Escaut et de la Meuse, et par delà les Océans. La Prusse, la Saxe, la Bavière, la Hollande, la Russie n'y prirent qu'une part tardive et intermittente. Parmi les puissances qui furent constamment en lice, la France, jusqu'en 1744, resta officiellement en paix avec la reine de Hongrie, tout en secourant contre elle la Bavière; de même avec l'Angleterre, tout en combattant le roi George II, Électeur de Hanovre.

Les hostilités se poursuivirent sur trois théâtres :

1^o L'Allemagne, où Marie-Thérèse, tardivement appuyée par les Anglais, eut à combattre, sur ses domaines et dans l'Empire, les Électeurs de Brandebourg et de Bavière, soutenus par la France;

2^o L'Italie, où l'Autriche, attirant à elle la Sardaigne, défendit le Milanais et les duchés de Parme et Plaisance contre les Bourbons d'Espagne, assistés de leur cousin de France;

3^o Les Pays-Bas, champ principal d'une lutte où se renouvela la rivalité tant de fois séculaire de la France et de la Grande-Bretagne.

//. — *La guerre en Allemagne et en Bohême.*

Les Français en Allemagne. — Dans l'été de 1741, deux armées françaises, de 40 000 hommes chacune, passèrent le Rhin.

La première, sous le maréchal de Maillebois, se dirigea vers le nord pour obliger l'Électeur-roi de Hanovre à ne point inquiéter Frédéric II et à garder une stricte neutralité. L'Électeur se soumit, s'engageant à ne point contrecarrer la candidature bavaroise (28 octobre); mais Maillebois continua à occuper la Westphalie, l'œil sur la Hollande, qu'il fallait aussi maintenir, et sur les Pays-Bas, par où pouvait déboucher une armée anglaise.

Belle-Isle, sans renoncer à son ambassade, eut le commandement nominal de la seconde armée, auxiliaire des Bavaois. Celle-ci comptait dans ses rangs un frère naturel d'Auguste de Saxe, le comte Maurice, duc dépossédé de Gourlande, destiné à devenir, en France, le Turenne du xviii^e siècle¹; le lieutenant-colonel Chevert, ce type populaire de l'officier de fortune au temps où la naissance suffisait à faire les généraux, et un simple capitaine, Vauvenargues, qui devait mourir des suites de

i. Voir ci-dessus, p. 99.

cette campagne, sans avoir donné la mesure de ses mérites comme penseur et comme écrivain. Dès le 31 juillet, les Bava-rois, entrés dans la Haute-Autriche, avaient surpris Passau. Le 10 septembre, réunis aux Français, ils campaient devant Lintz, à trois journées de Vienne. Un peu plus d'audace, et, par l'occupation de cette dernière ville, la guerre était finie.

Cependant Marie-Thérèse, à la nouvelle de l'alliance franco-prussienne, avait senti fléchir ses résolutions. L'Angleterre ne lui offrait encore qu'un concours insuffisant : 300 000 livres sterling de subsides et un corps de 12 000 Allemands soldé par elle. Elle fit offrir à Frédéric, par l'entremise de l'envoyé anglais à Vienne, pour prix d'une renonciation à la Silésie, deux millions d'écus, plus la Gueldre ou le Limbourg. Frédéric reçut ces propositions avec une indignation feinte : « Vous vous fiez à la France, dit en désespoir de cause l'Anglais au ministre d'État Podewils : elle vous abandonnera. — Non, reprit Podewils, la France ne nous plantera pas là, du moment que nous ne l'abandonnons pas nous-mêmes. » Ce dernier trait suffira, entre mille autres, à montrer la fragilité de la coalition anti-autrichienne : chacun de ses membres voulait jouer au plus lin et gardait une arrière-pensée secrète, et ce fut là, a écrit depuis Frédéric, « le miracle qui sauva la maison d'Autriche ».

Marie-Thérèse en Hongrie.—En Haute-Autriche, comme en Silésie, l'ennemi se montrait menaçant, implacable. Marie-Thérèse n'avait plus de refuge et d'espoir que dans la fidélité et la vaillance des Magyars. Elle convoqua la diète hongroise dans la capitale légale de Posoni (Presbourg), y prit solennellement (25 juin) le manteau usé et la sainte couronne du roi Étienne et jura, sauf un article consacrant en certains cas le droit d'insurrection, le serment traditionnel du roi André II. Ce fut vraiment une cérémonie appropriée aux circonstances que celle où, montant à cheval au sommet du Mont-Royal, elle tira l'épée et la dirigea vers les quatre points cardinaux, en défiant les contempteurs de ses droits. A huis clos, elle disait en pleurant : « J'ignore s'il me restera un lieu sur la terre où je pourrai faire mes couches. »

Le premier enthousiasme passé, la défiance, l'esprit d'insu-

bordination reprirent le dessus dans la diète. Marie-Thérèse en vint à bout par sa promesse habile d'admettre dans l'armée impériale les contingents hongrois avec leurs chefs et leur organisation spéciale. A une séance de l'assemblée (13 sept. 1741), vêtue de deuil, l'épée au côté, elle prononça en latin une allocution courte et émue où elle réclamait le concours armé de ses fidèles sujets. On lui répondit en votant la mise en marche de 30000 fantassins et *l'insurrection* ou levée en masse de la noblesse; mais que ne devait-on pas à un souverain qui se montrait, après tant d'années, dégagé des préjugés de Vienne! On fit mieux encore : on admit la co-régence de François de Lorraine. Dans la séance où celui-ci vint prêter serment (20 septembre), Marie-Thérèse fit apporter son fils au berceau, et le présenta à la diète avec un geste ému qui indiquait toute sa reconnaissance, toute sa confiance. Finalement un compromis en 70 articles fut rédigé et accepté de part et d'autre : il devait fixer pour longtemps les droits respectifs de la dynastie et de la nation.

De ces trois journées, le sacre, le vote de la levée militaire et le serment de la régence, Voltaire a fait une seule scène et, suivant à son insu les règles d'unité chères au poète tragique, a donné la couleur d'une légende rapide et héroïque à un épisode compliqué de l'histoire. 11 a trop réduit, dans cette affaire, la part de la politique, fait trop grande celle de l'enthousiasme, de façon à ne laisser dans la mémoire populaire que l'allocution pathétique de la jeune mère, les sabres tirés et le cri célèbre : *Moriamur pro rege nostro Maria Theresia*. Les Hongrois ne se livrèrent et ne se dévouèrent qu'à bon escient; leurs garanties prises, ils donnèrent carrière à leur pitié généreuse comme à leur belliqueuse ardeur. Leurs bandes, doublées de celles de toutes les populations slaves du Sud (Croates, Pandours, etc.), se répandirent le long du Danube. Le vieux maréchal Khevenhüller put mettre à temps Vienne en état de défense.

Les Français à Prague. — Était-ce assez pour tenir tête à l'orage qui se déchaînait au nord comme à l'est? Marie-Thérèse fit aborder secrètement Belle-Isle à Francfort; elle écrit

derechef à Fleury une lettre touchante, offrant le Luxembourg, moyennant la renonciation de Charles-Albert à ses prétentions territoriales et à sa candidature à l'Empire. Par le ministre anglais à Berlin, Hyndford, elle fît savoir au roi de Prusse qu'elle était prête à des concessions en Silésie. De Versailles, on lui répondit loyalement qu'on ne pouvait traiter à part, vu les alliances récemment conclues. Frédéric, moins scrupuleux, répondit tout haut par un refus, et conclut à voix basse à un accommodement provisoire. Il promit de « ne demander jamais plus » que la Basse-Silésie, y compris les villes de Breslau et Neisse. Neisse n'était pas encore pris, mais on convint qu'il l'assiégerait quinze jours, que deux cents coups de canon seraient tirés de part et d'autre et que la place capitulerait ensuite (Protocole de Klein-Schnellendorf, 9 octobre). Frédéric, qui alors protestait auprès de toutes les cours contre le bruit répandu de sa défection, a cherché à expliquer depuis cette transaction étrange, en disant s'être aperçu que le dessein de la France était de morceler l'Allemagne et qu'il n'avait pas voulu se prêter à la ruine de Marie-Thérèse.

De son côté, l'armée franco-bavaroise, après un mois d'hésitations, se détournait de Vienne et marchait vers la Bohême. Charles-Albert tenait à devenir roi de ce pays, afin d'enlever une voix aux Habsbourg dans la diète de Francfort; il craignait d'être pris à revers dans ses propres États par des troupes autrichiennes rappelées d'Italie; il désirait se rapprocher des Prussiens pour les surveiller; enfin il tenait à utiliser sur place le concours promis de 20 000 Saxons. Il fallait se hâter, l'hiver approchant et les Autrichiens de Neipperg, rendus libres par la défection de Frédéric, accourant au secours de la Bohême. Maurice de Saxe, bien secondé par Chevert et le comte de Broglie, escalada sans combat les murs de Prague, surprit la garnison et fit capituler la ville (25 novembre). L'Électeur suivit de près et reçut, à la cathédrale, la couronne de saint Vacslav (7 décembre). Le vieux maréchal de Broglie vint prendre le commandement de l'armée d'occupation.

Charles VII empereur. — L'effet de ce succès fut irrésistible sur la diète, alors réunie à Francfort. Le 24 janvier 1742,

Charles-Albert était élu à l'unanimité empereur, sous le nom de Charles VII, et couronné (22 février). Belle-Isle triomphait : « Dans le moment, écrit-il à Fleury, que l'empereur est venu à la fenêtre de l'hôtel de ville et s'est montré au peuple... il s'est élevé des acclamations infinies... L'empereur ému... tourna les yeux vers moi et, portant la main à la couronne de Charlemagne qu'il avait sur la tête, il me fit signe que c'était au roi seul qu'il devait l'éclat dont il jouissait. »

Les événements de Prague et de Francfort n'eurent pas de lendemain. Dans les premiers jours de 1742, en plein hiver, les Autrichiens avaient repris partout l'offensive. Khevenhiiller marcha de Vienne sur Linz et enleva, dans cette ville, le corps français de Ségur qui gardait le passage du Danube (23 janvier). Hongrois et Croates inondèrent et dévastèrent la Bavière; ils occupèrent Munich le lendemain du couronnement de Charles VII, *Jean sans Terre*, ainsi qu'on appelait déjà à Paris le nouvel empereur. En Bohême, les généraux autrichiens, François de Lorraine et son frère Charles-Alexandre, Lobkowitz, Neipperg, Kœnigseck, appuyés sur une ligne de places fortes, se formaient peu à peu en cercle menaçant autour de Prague.

Paix de Breslau. — Au milieu de cette série de surprises politiques et militaires, que faisait le roi de Prusse? 11 n'avait point voulu seconder l'offensive française en Bohême, se bornant à offrir un régiment de hussards comme gage de sa sincérité. Il ne voulait, ni que l'Autriche se relevât trop vite, ni que la France devînt l'arbitre des événements. Fidèle à ses habitudes de duplicité, il arracha à Charles-Albert la promesse de la Haute-Silésie et du comté de Kladsko (Glatz), légalement dépendants de la couronne de Bohême; il obtint la même garantie d'Auguste III; puis, reprenant les armes et occupant Olomouc (Olmûtz) en Moravie, il pensa ainsi forcer l'Autriche à un arrangement définitif, avant qu'elle fût à même de lui reprendre la Silésie.

Sous le coup d'un nouveau refus de traiter définitivement venu de Vienne, il risqua contre l'armée de Charles-Alexandre, sous prétexte de lui fermer la route de Prague, une bataille à Csaclav (Czaslau) ou Chotusic (Chotusitz) (17 mai 1742). Là

encore il dut la victoire plutôt au courage et à la discipline de ses troupes qu'à ses propres dispositions ; du moins eut-il plus de sang-froid qu'à Molwitz et, après une action très meurtrière, qui se termina à son avantage, il ordonna de ne pas poursuivre les vaincus. Il devait lui suffire de paraître quitte envers ses alliés officiels : pour leur fausser compagnie, il n'avait qu'à se rappeler l'exemple des Anglais en 1711, des Français eux-mêmes en 1735. Quatre jours après sa victoire, il reprenait les négociations : « Songez à vous, dit-il au ministère de France, j'ai gagné ma partie et je fais ma paix. »

L'intervention anglaise lui valut cette fois la Silésie entière, moins le duché de Teschen, la ville de Troppau et quelques autres petits territoires, plus le comté de Glatz. Il s'engageait à rembourser les sommes prêtées à l'Autriche sur cette province par les banquiers hollandais et anglais, à laisser les habitants libres d'émigrer pendant cinq ans et à conserver le catholicisme sur l'ancien pied (Préliminaires de Breslau, 11 juin. — Traité de Berlin, 28 juillet). L'Électeur de Saxe était invité à entrer dans le nouveau traité et à se retirer de la coalition; ce qu'il ne tarda pas à faire. A Londres, à Amsterdam, on se réjouit de l'humiliation de la grande puissance catholique. A Versailles, Fleury fut stupéfait et navré ; à Paris, les récriminations et les railleries tombèrent de toutes parts sur le gouvernement, et Voltaire, convaincu par une lettre interceptée et publiée d'avoir envoyé des félicitations à son héros, fut obligé de la désavouer pour éviter la Bastille,

Broglie et Belle-Isle en Bohême. — L'armée française, désormais privée de ses auxiliaires brandebourgeois et saxons, isolée au cœur de la Bohême, se vit bientôt réduite à 25 000 hommes et, malgré un heureux engagement à Sahay (17 mai), cédait peu à peu le terrain. Belle-Isle, revenu de Francfort, ne s'accordait guère avec Broglie sur la conduite des opérations, et 10 000 hommes de renfort que d'Harcourt leur amenait étaient tenus en échec à l'entrée de la Bavière par Khevenhüller. Marie-Thérèse voyait déjà à sa merci ces triomphateurs de la veille et n'entendait se prêter de ce côté à aucune concession. Belle-Isle, dans une entrevue d'avant-postes

(2 juillet) avec Kœnigseck, ayant offert l'évacuation de la Bohême pour prix de l'évacuation de la Bavière par les Autrichiens, comme prélude d'une paix générale, elle signifia qu'elle n'accorderait qu'une capitulation sans conditions. Fleury, découragé d'une guerre entreprise à contre-cœur, fit montre, dans un accès d'expansion sénile, du plus inopportun des repentirs : il écrivit à Kœnigseck (11 juillet) une lettre où il s'excusait, en termes peu dignes, du secours fourni à la Bavière et accusait à mots couverts Belle-Isle et ses funestes conseils. Marie-Thérèse se vengea de l'homme dont elle avait imploré vainement la pitié en faisant publier sa lettre dans les gazettes hollandaises. Elle déclina de même avec hauteur les ouvertures de paix que Fleury lui adressait par l'envoyé de Toscane.

Retraite de Prague. — Le vieux ministre se redressa sous ces provocations. Sur son ordre, l'armée de Maillebois, cantonnée en Westphalie, se mit en route pour secourir Prague, bloquée depuis le 13 août. Au seul bruit de son approche, les Autrichiens battirent en retraite (13 septembre). Maillebois avait donné rendez-vous à Broglie sur la frontière de Saxe, à Leimeritz; mais il lui était recommandé de n'engager de combat qu'à coup sûr, et, contrarié dans sa marche par mille obstacles, il dut rétrograder après quelques semaines sur le Danube. On le chansonna à Paris comme incapable, et Broglie, désigné pour le remplacer, réussit, presque seul, sous un déguisement, à passer de Bohême en Bavière; mais il ne put que maintenir ses positions jusqu'au moment des quartiers d'hiver, tandis que Lobkowitz reprenait impunément l'investissement de Prague.

Belle-Isle, abandonné à lui-même et réduit aux dernières extrémités, mit à profit les rigueurs mêmes de la saison, qui rendaient moins sérieuse la surveillance des assiégeants, et, en trompant l'ennemi de façon à avoir sur lui vingt-quatre heures d'avance, il sortit de Prague dans la nuit du 16 au 17 décembre avec les 14 000 hommes qui lui restaient. Marche de la colonne, ordre du convoi, distribution des vivres, toutes les précautions avaient été prises pour cette retraite de trente-huit lieues accomplie à la dérobée, au cœur de l'hiver, à travers des défilés et des plaines glacées. Après cinq jours, on

atteignit Egra, c'est-à-dire la porte de la Bavière : 1200 hommes avaient péri de froid, tous les transports avaient dû être abandonnés; mais on n'avait perdu ni un canon, ni un étendard pris les armes à la main. Chevert, resté dans Prague avec 1800 soldats et 4000 malades ou convalescents, menaça de mettre le feu aux quatre coins de la ville si on ne lui accordait une capitulation honorable, et l'obtint (2 janvier 1743) Il rejoignit Beile-Isle quelques jours après. On se consola en France en comparant cette retraite à celle des Dix mille !

Charles VII était resté pendant toute cette année à Francfort, attendant que la fortune revînt à son puissant allié ; il avait cru la ressaisir un moment lui-même, le général de ses propres troupes, Seckendorf, étant rentré quelques jours à Munich. Ses dernières espérances s'évanouirent lorsque Belle-Isle, rappelé en France, vint l'avertir que la France ne pourrait plus le secourir, et l'autoriser, l'exhorter même à faire sa paix avec Marie-Thérèse.

Mort de Fleury; la France en 1743. — Ce fut là le dernier mot de Fleury. La longue agonie, physique et morale, de ce ministre finit le 29 janvier 1743. Cette mort amena une crise dans le gouvernement. Louis XV annonçait son intention de prendre en main le pouvoir, et, en effet, il se passa de ministre des affaires étrangères pendant près de deux ans; mais son caractère le rendait incapable de maîtriser les influences contradictoires qui grandissaient autour de lui. Belle-Isle, discrédité dans l'esprit du roi comme dans l'opinion publique par l'échec de ses plans politiques et militaires, se retirait momentanément de la scène. Les conseillers du jour, le cardinal de Tencin, les comtes de Maurepas et d'Argenson, n'étaient que des puissants du jour et de l'heure, courtisans autant qu'hommes d'État. Une nouvelle favorite, M^{me} de La Tournelle, créée depuis duchesse de Châteauroux, poussait le roi aux résolutions hardies, par désir de trôner dans les carrosses où Louis XIV, en Flandre, avait promené M^{lle} de La Vallière. Un personnage de bon conseil, neveu de M^{me} de Maintenon, le vieux maréchal de Noailles, et un adroit courtisan, le duc de Richelieu, secondaient ses instances et exhortaient Louis XV à agir par lui-même..

Il était en effet plus que jamais besoin, pour diriger la politique extérieure, d'une main ferme et d'une pensée suivie. L'opinion était déconcertée : on peut en constater le désarroi dans les *Journaux* de l'avocat Barbier, du duc de Luynes, du marquis d'Argenson, échos plus ou moins passifs des bruits de la cour et de la ville. On était parti en guerre avec l'espoir de ruiner la maison d'Autriche et de dominer l'Allemagne, et maintenant la France, menacée sur ses propres frontières, était livrée aux hasards d'une lutte dont elle ne pouvait calculer ni les sacrifices ni les conséquences. Comme à la fin du précédent règne, les traitants redevenaient des hommes influents, nécessaires. Dès 1743 il fallut recourir au tirage au sort et à la levée des milices. Aussi bon nombre de gens à Paris se laissaient qualifier d' « Autrichiens », et colportaient avec un empressement suspect les mauvaises nouvelles. Du moins, aux vieux maréchaux qui avaient cessé d'être heureux, à Coigny, à Broglie, venaient se joindre deux capitaines de premier ordre, étrangers et protestants, deux héros parmi ces aventuriers heureux, hôtes de toutes les armées d'alors, dont la série commence à Schulenburg et finit à Nassau-Siegen : le comte Maurice de Saxe, nommé maréchal (mars 1744), et le comte de Lowendal.

Les Anglais en Allemagne : Dettingen. — A côté de l'Autriche, les Puissances maritimes entraient en ligne. En Angleterre, aux souscriptions particulières, aux subsides officiels, aux démarches diplomatiques en faveur de la reine de Hongrie allait se joindre l'action des flottes et des armées. Au pacifique Walpole avait succédé (février 1742) Carteret, ennemi déclaré de la France, et jugeant l'offensive contre elle opportune sur le continent, dès qu'il eût vu la paix rétablie entre l'Autriche et la Prusse. En Hollande, les États Généraux, jusqu'à retenus par la crainte d'attirer leurs puissants voisins sur les champs de bataille des Flandres, commençaient à accueillir les excitations de l'envoyé anglais lord Stairs et se laissaient arracher (mai 1743) la promesse d'un contingent. Enfin George II, rompant sa neutralité comme Électeur, vint aux Pays-Bas se mettre à la tête d'une armée dite *pragmatique*, composée d'Anglais, d'Allemands soldés par l'Angleterre, et de Hanovriens,

Par le Palatinat, elle devait joindre sur le Mein Lobkowitz et Charles de Lorraine arrivant de Bohème et d'Autriche. La Prusse, intéressée à retarder le triomphe de Marie-Thérèse, s'inquiétait de cette intervention, mais se borna à des menaces.

Pendant que les Franco-Bavarois de Broglie et de Seckendorf battaient en retraite à travers la Bavière, le maréchal de Noailles conduisait une nouvelle armée sur le Mein, en vue d'arrêter les Anglais. Il se heurta contre eux à Dettingen, le 27 juin. Ses dispositions étaient bien prises; il avait enfermé ses ennemis dans une plaine étroite dont il gardait les abords et les avait acculés à la rivière. Une charge soudaine et intempestive de son neveu le duc de Gramont compromit tout, obligea l'artillerie à se taire et aboutit, malgré l'héroïsme de la noblesse et la bonne tenue de la maison du roi, à une mêlée confuse, puis à une retraite, qui permit aux Anglais de s'ouvrir un passage. Ce fut là toute leur victoire • leur roi avait failli être pris; ils abandonnaient leurs malades, leurs blessés de la journée et leurs positions de la veille. Mais, de son côté, Broglie continuait à reculer; Charles **VII** rentrait éperdu à Francfort comme dans un suprême asile; on dut, devant les Autrichiens, se replier jusqu'au Rhin et à la Lauter, Noailles se cantonnant dans la Basse-Alsace, Coigny remplaçant Broglie dans la Haute-Alsace. Deux mois après (1 septembre), le place d'Egra, la dernière que les Français tinssent en Allemagne, succombait.

Projets de Marie-Thérèse. — A ce moment, Marie-Thérèse semblait triompher de tous côtés. Elle avait été couronnée à Prague (12 mai); elle avait puni par l'exil et la confiscation la défection de certaines grandes familles de la Bohème et enlevé à ce royaume une partie de ses privilèges. Elle rejetait dédaigneusement les propositions que Charles **VII** lui faisait faire par le canal des Anglais et qui eussent impliqué la reconnaissance de ce prince comme empereur. Elle obligeait les Bavarois à lui prêter serment de fidélité, avec l'intention de s'indemniser en Bavière de la perte de la Silésie. On la soupçonnait de préparer, non seulement la rupture du traité de Breslau, mais le démembrement des États prussiens à son profit comme à celui de la Saxe et du Hanovre. Les rescrits de sa chancel-

lerie, répandus à travers l'Allemagne, tendaient à réveiller, sous sa forme la plus exaltée, le patriotisme germanique. Il ne s'agissait de rien moins que de reprendre les anciennes terres d'Empire, l'Alsace et la Lorraine. Ce sera au cri de *Maria Theresia*, comme signe de ralliement, que les Autrichiens, en octobre 1793, emporteront les lignes de Wissembourg. Dès lors, le Croate Menzel, parvenu avec ses bandes aux bords du Rhin, lançait des proclamations où il menaçait les Lorrains des derniers traitements s'ils n'accouraient pas au-devant de leurs anciens et légitimes maîtres. On se disait même en Europe que cette offensive menaçante visait en outre les Trois-Évêchés, la Franche-Comté et la Bourgogne. A Londres, on proclamait ouvertement que le moment était venu de ramener la France au temps de la paix des Pyrénées; l'Angleterre s'adjugeait déjà Dunkerque et le Canada. Autant annoncer que c'était la succession des Bourbons, et non celle des Habsbourg, qui était ouverte.

Guerre générale. — Jusque-là, la paix avait officiellement régné entre Louis XV et George II. Le 15 mars 1744, le premier envoya une déclaration de guerre au second, se fondant sur la violation de la neutralité hanovrienne et les pirateries des vaisseaux anglais. Le 26 avril, il en fit de même à l'égard de l'Autriche, alléguant les tentatives pour reprendre l'Alsace et la Lorraine.

Contre ces deux grands ennemis, des alliances étaient nécessaires. Celle du conquérant de la Silésie semblait la plus populaire, la plus précieuse. Voltaire, chargé de sonder les intentions du roi de Prusse (septembre 1743), fut aimablement accueilli à Berlin, mais réduit au silence dès qu'il voulait hasarder un mot de politique. Frédéric n'en était pas moins déterminé à reprendre les armes : les liaisons de la reine de Hongrie, devenues plus étroites tant avec la Saxe qu'avec la Sardaigne, lui semblaient menaçantes pour la durée de sa nouvelle conquête. Il eut d'abord quelques hésitations à faire des avances à la France : Louis XV pourrait-il lui pardonner sa défection de 1743? Se souvenant, d'autre part, qu'il avait à Paris des amis quand même, d'Argenson dan» le gouvernement, Voltaire à la

tête de l'opinion, il envoya pleins pouvoirs à son ambassadeur. Les négociations furent longues, et l'alliance conclue (5 juin) seulement après l'entrée en campagne des Français. Le roi de Prusse se réservait, après la victoire, une partie de la Bohême, Louis XV une partie des Flandres.

En même temps, le résident français Ghavigny préparait à Francfort un pacte *A'Union confédérale* (9 juin) auquel s'associèrent Charles VII, comme co-partageant de la Bohême avec la Prusse, l'Électeur palatin et le roi de Suède comme landgrave de Hesse. La France n'y était pas nommée, mais elle le garantissait comme étant la confirmation des traités de Westphalie.

///. — La guerre en Italie et en Écosse.

Les maisons de Bourbon et de Savoie en Italie. — La maison d'Autriche avait, depuis trente ans, repris pied en Italie et acquis, à divers titres, le Milanais, le Mantouan, les duchés de Parme et de Plaisance. Son domaine, assez compact, mais de date récente, devait être également convoité, à la faveur du conflit européen, par les Bourbons d'Espagne et par la maison de Savoie. Les premiers, non contents d'avoir établi l'infant don Carlos à Naples, se portaient, dans la personne de l'infant don Philippe, gendre de Louis XV, héritiers des Habsbourg espagnols à Milan, et des Farnèse, ancêtres de la reine Élisabeth, à Parme. On leur attribuait même l'intention de revendiquer à l'occasion la Corse et la Sardaigne. Les seconds, auxquels il ne suffisait pas d'être rois des Alpes, visaient un accroissement territorial assurant leur prépondérance dans l'Italie septentrionale.

Politique de Charles-Emmanuel III. — Charles-Emmanuel III, comme son père Victor-Amédée, le premier roi de Sardaigne, était bien de cette race de princes dont le cœur, a dit un vieil historien français, renferme autant d'abîmes que leur pays de montagnes. Ne pouvant plus espérer s'agrandir du côté de la Savoie, il cherchait l'extension de sa monarchie vers la

Méditerranée et dans la plaine du Pô. La dernière guerre européenne lui avait déjà valu quelques « feuilles de l'artichaut milanais » ; il se croyait hors d'état d'en cueillir d'autres, si les Bourbons d'Espagne s'établissaient dans son voisinage et, comme il avait, autant qu'Élisabeth Farnèse, l'espérance tenace et la conscience peu scrupuleuse, il s'arrêta à l'idée de mettre, à l'exemple de son père, son alliance aux enchères entre son neveu Louis XV et sa belle-sœur Marie-Thérèse.

Il avait, à Nymphenburg, réclamé, derrière le Brandebourg et la Bavière, sa part des dépouilles de Charles VI ; mais, quand il eut vu les Espagnols et les Napolitains, les uns sous Montemar, le général heureux qui avait mis don Carlos sur le trône des Deux-Siciles, les autres sous Caslropignano, se réunir autour des Présides de Toscane et se préparer à envahir le Milanais (fin de 1741), il changea prestement d'attitude. Guidé par un habile ministre, le marquis d'Ormea, il dénonça pour son compte le traité de Nymphenburg par la convention *provisoire* de Turin (1^{er} février 1742). Par cette convention bizarre, unique sans doute dans l'histoire diplomatique, il promettait à Marie-Thérèse de défendre le Milanais contre les « Bourbonniens » ; il suspendait ses revendications sur ce duché, se réservant de les reprendre à son gré, à condition de prévenir son alliée un mois à l'avance. C'était avouer qu'il appartenait d'avance au plus offrant, sans le distinguer encore, et qu'il tenait à avoir « le pied chaussé dans deux souliers ».

Campagne de 1742. — Entre Charles-Emmanuel et Philippe V, les États italiens durent prendre parti. Venise proclama et défendit à grand'peine sa neutralité ; le pape fit de même, ce qui n'empêcha pas ses provinces d'être parcourues en tous sens et dévastées par les belligérants. Gênes, qui ne demandait comme Venise que la prolongation de sa caducité tranquille, devait être entraînée à la guerre et en subir chez elle toutes les émotions, toutes les épreuves. Le grand-duc de Toscane, propre époux de Marie-Thérèse, se dit également neutre. Le duc de Modène, dont la fille allait épouser un prince français, le duc de Penthièvre, et le roi de Naples se prononcèrent, non sans tergiversations, pour l'Espagne et, plus ou moins

activement secondés par Louis XV, formèrent la contre-coalition des *Gallispanis* (Franco-Espagnols), opposée aux Austro-Piémontais, ceux-ci assurés du concours des flottes anglaises.

Au printemps de 1742 s'engagea une lutte armée, meurtrière et, en définitive, indécise, qui dura six ans et désola successivement le Piémont, l'Italie centrale, les bords du Pô, la Rivière de Gênes. Le cabinet de Versailles, dans l'espoir de conjurer la défection de la Sardaigne, n'envoya d'abord pas de troupes au delà des Alpes. Charles-Emmanuel, assisté de l'Autrichien Traun, entra dans Parme, chassa de ses États le duc de Modène, poussa jusqu'à Reggio dans l'Émilie. En revanche, don Philippe obtint de son beau-père Louis XV le passage des Espagnols par la Provence et le Dauphiné; après avoir échoué dans une attaque contre Nice, il se rejeta vers le Nord et s'empara de la Savoie. Dans la Méditerranée, une escadre anglaise obtint, par une démonstration hardie contre Naples, que le roi don Carlos se retirât momentanément de la lutte.

Traités de Worms et de Fontainebleau. — En 1743, l'alliance de la Sardaigne et de l'Autriche se consolida, grâce aux bons offices de l'Angleterre. Marie-Thérèse, alors triomphante en Bavière, ne s'était point décidée sans peine : « Je connais ce système britannique, disait-elle : il consiste à assurer à mes dépens la grandeur de la Prusse en Allemagne, et aussi de la Sardaigne en Italie. » Pour lui forcer la main, Charles-Emmanuel ne craignit pas de lui communiquer un traité proposé par la France, un peu moins avantageux que celui qu'il sollicitait d'elle, et qui n'attendait plus que sa signature. C'était avouer sa vénalité politique, qui fut d'ailleurs récompensée. Marie-Thérèse consentit enfin au traité conclu le 13 septembre au camp du roi d'Angleterre, devant Worms. Charles-Emmanuel garantissait la Pragmatique, renonçait à ses prétentions sur le Milanais et s'obligeait à entretenir 45 000 soldats en campagne. À ce prix il recevait de l'Autriche un contingent de 30 000 hommes, de l'Angleterre l'appui de ses flottes, de l'une et de l'autre des subsides annuels. De plus, Marie-Thérèse détachait à son profit quelques nouvelles parties du Milanais et lui conférait, sur le marquisat de Finale, situé entre le Montferrat et la Rivière de Gênes, des

droits qu'elle ne possédait plus, Charles VI les ayant vendus dès 1713 à la république de Gênes.

La réplique à ce défi ne se fit pas attendre. Le 30 septembre, la France déclarait la guerre à la Sardaigne, et le 25 octobre, Louis XV, sous l'influence de Maurepas, concluait avec l'Espagne, à Fontainebleau, un premier Pacte de Famille ouvrant les plus larges perspectives à l'ambition d'Élisabeth Farnèse. Il s'engageait, sans compensation pour la France, à procurer à Philippe V Parme et le Milanais en Italie, la Géorgie en Amérique, à lui faire rendre Gibraltar et Minorque. Ce pacte fut scellé par le mariage du dauphin (février 1745) avec une infante.

Campagnes de 1744 et 1745. — Les effets militaires de cette double coalition se produisirent bientôt. Marie-Thérèse, n'ayant plus rien à craindre de ses voisins du Piémont, croyait déjà pouvoir prendre dans les Deux-Siciles la revanche des traités de 1738. Un de ses généraux vainqueurs en Bohême, Lobkowitz, remplaça ſraun et se dirigea, par les États pontificaux, vers Naples, devancé par un manifeste plein de promesses. Il trouva en face de lui, outre les Napolitains, le duc de Modène et sa petite armée, les Espagnols du comte de Gages, successeur de Montemar. Les Autrichiens ne dépassèrent pas les Abruzzes. La bataille qu'ils engagèrent à Vellelri débuta pour eux par une surprise heureuse et aboutit à une défaite (11 août 1744). Les deux armées restèrent immobiles quelque temps en présence, en proie toutes deux à la disette et aux maladies. Puis, en novembre, Lobkowitz se retira jusque sur le Pô, suivi de près par les Espagnols. Les Napolitains ne dépassèrent pas leurs frontières, et don Carlos se borna désormais à envoyer clandestinement à son frère don Philippe, par la voie de Gênes, des munitions et des vivres.

En même temps, sur les Alpes, les *Gallispan*s, ayant à leur tête deux princes, l'infant don Philippe et le prince de Conti, passaient le Var et s'avançaient le long du littoral, soutenus par une flotte qui contint, dans un combat indécis (22 février), celle de l'Anglais Matthews. Ils occupèrent le comté de Nice. Puis, remontant vers les montagnes, ils forcèrent le Pas de Villefranche et le défilé de Château-Dauphin (19 juillet), emportèrent

la forteresse de Démont et pénétrèrent dans la vallée de la Stura jusqu'à Guneo (Goni). Charles-Emmanuel hasarda, pour délivrer cette place, une bataille à la Madonna dell' Olmo (30 septembre), où il fut repoussé. La crue des eaux, la disette et la mauvaise saison lui fournirent une revanche et obligèrent les assiégeants à regagner les bords de la Méditerranée.

Au printemps de 1745, les *Gallispan*s prirent de toutes parts l'offensive. Gages, arrivant des Romagnes, donna la main à Maillebois, successeur de Conti, arrivant de la Provence. La république de Gênes, pour défendre ses droits sur Finale, s'était unie aux Bourbons (traité d'Àranjuez, 4 juin) et facilitait le passage de leurs armées. Charles-Emmanuel, acculé par 70 000 hommes au confluent du Pô et du Tanaro, perdit la bataille de Bassignano (27 septembre). Ses villes fortes, Asti, Valenza, Casale, Acqui, Tortone, ayant successivement capitulé, il ne lui restait guère que Turin et la citadelle d'Alexandrie. Encore une campagne et il était réduit à merci. Mais sa ruine importait moins à Madrid que la conquête des pays promis par le traité de Fontainebleau à don Philippe. Gages se sépara de Maillebois pour occuper Parme et Plaisance, pour opérer en Lombardie une marche imprudente, qui valut du moins à l'infant une entrée triomphale dans la capitale du Milanais (19 décembre).

Le plan de d'Argenson. — Ce fut alors qu'intervint le plan du marquis d'Argenson. D'Argenson, frère du ministre de la guerre, dirigea la politique extérieure de la France pendant plus de deux ans (novembre 1744-janvier 1747). Écrivain original, âme passionnée pour le bien public, il réalisait, dans le monde des philosophes, le type du « bel esprit chimérique », personnifié jadis en Fénelon. Au pouvoir, il se montra constamment l'ennemi de l'Espagne, dont il jugeait la fidélité incommode et payée trop cher, et l'ami de la Prusse, malgré les caprices et l'hostilité secrète de son roi. Il avait approuvé le plan de reconstitution de l'Allemagne imaginé par Belle-Isle; à son tour il se préoccupa de « former une république et association éternelle des puissances italiques, comme il y en a une germanique, une batavique et une helvétique ».

C'était revenir à un projet ébauché par Chauvelin, qui n'était lui-même qu'une réminiscence partielle du *Grand Dessein* de Henri IV. La maison d'Autriche devait être exclue de la Péninsule et ses dépouilles partagées entre le roi de Sardaigne, le duc de Modène, les républiques génoise et vénitienne et un infant espagnol devenu duc de Parme. Cela fait, ces puissances s'uniraient à la Toscane, à Rome et à Naples, par un lien fédéral; les Bourbons d'Italie, nationalisés au milieu de leurs sujets, assureraient, par leur rivalité pacifique avec les princes de Savoie, la balance et, par suite, la paix perpétuelle entre tous ces États. Louis XV, séduit, collabora si bien à ce projet, que l'auteur véritable a pu écrire : « C'est l'ouvrage entier du roi, et c'est peut-être le seul ouvrage de son règne qui soit bien à lui. » Peut-être ce prince attachait-il d'autant plus de prix à cette conception généreuse, mais prématurée, qu'il y voyait une occasion d'inaugurer, à côté et à l'encontre de sa diplomatie officielle, sa *diplomatie secrète*.

À l'insu des autres ministres, d'Argenson et lui communiquèrent leurs idées au roi Charles-Emmanuel. Le résident français à Genève, Champeaux, s'aboucha à Paris, dans le jardin d'un couvent, avec l'intendant de la princesse de Carignan, puis, sous le costume et le nom d'un soi-disant abbé Roussel, à Turin même, avec le premier ministre Gorzeque. Mais la politique piémontaise d'alors se désintéressait autant de l'Italie que la politique prussienne de l'Allemagne. 11 suffisait à Charles-Emmanuel III de poursuivre l'agrandissement lent et continu de ses domaines; écartant les théories grandioses de d'Argenson, il consentit à se retourner du côté de la France, si on lui assurait le partage du Milanais avec les Espagnols, et des subsides égaux à ceux qu'il recevait de l'Angleterre. Un accord provisoire fut conclu, sur ces bases, le 25 décembre 1745.

Campagne de 1746; Plaisance. — Ce même jour, la paix était rétablie en Allemagne entre la Prusse et l'Autriche, et Marie-Thérèse allait pouvoir envoyer le gros de ses forces en Italie. 30 000 Autrichiens se dirigèrent vers les Alpes. D'autre part, l'Espagne, avertie des arrangements projetés, déclarait ne pas vouloir les reconnaître. Charles-Emmanuel,

repentant déjà de ses engagements, à la faveur d'un armistice convenu, mais non signé par lui, qui suspendait l'offensive des troupes de Maillebois, se résolut à une *combinazione* destinée à le ramener, au prix d'un nouveau manquement de foi, dans l'alliance autrichienne. Quelques jours avant que Philippe V se résignât à ratifier l'acte du 25 décembre, le roi de Sardaigne leva le masque, surprit et fit capituler les onze bataillons de la garnison française d'Asti (8 mars 1746).

Le surlendemain, le siège de la citadelle d'Alexandrie était levé. Acqui, Gasale, Valenza retombèrent aux mains des Piémontais, et Maillebois recevait de Louis XV, qui tenait à faire oublier à Madrid ses avances à la Sardaigne, l'ordre de se mettre à la discrétion des généraux espagnols. Ceux-ci, en face des Sardes rejoints par la nouvelle armée autrichienne de Botta-Adorno, évacuèrent Milan sous le coup d'une véritable panique. Pour ne pas perdre leurs récentes conquêtes, ils s'immobilisèrent sous Plaisance, où Maillebois dut venir les retrouver, et où les Austro-Piémontais leur livrèrent, le 10 juin, une bataille décisive. Ce fut non une déroute, mais une défaite; elle coûta aux Franco-Espagnols 12 000 tués ou prisonniers et les obligea de reculer peu à peu jusqu'aux frontières françaises. Gênes, abandonnée entre les Autrichiens et la flotte anglaise, ouvrit ses portes (6 septembre) sans résistance. Don Philippe se réfugia à Aix en Provence.

Sur ces entrefaites, la mort de Philippe V (9 juillet) livra à de nouvelles influences la politique espagnole. Son successeur, Ferdinand VI, beau-fils d'Élisabeth Farnèse, neveu de Charles-Emmanuel, mari enfin d'une Portugaise parente de Marie-Thérèse, crut de son intérêt de donner des espérances à l'Angleterre et à l'Autriche. Il envoya en Italie un nouveau général, La Mina, auquel il prescrivit une attitude étroitement défensive à Nice et en Savoie.

Marie-Thérèse, maîtresse de l'Italie du Nord, pensait encore à reprendre les Deux-Siciles. Les Anglais, qui visaient à détruire le port militaire de Toulon, poussèrent leurs alliés du continent en Provence. Browne, avec 35 000 Autrichiens et Sardes, renouvela dans ce pays l'invasion de 1707, occupa

Cannes, assiégea Antibes. La moitié de la Provence fut livrée, comme venaient de l'être la Bavière et les Homagnes, aux dévastations des Croates et des Pandours. L'ennemi parvint jusqu'à Hyères et au Puget, aux portes de Toulon. Marseille songeait à se rendre, et les protestants du Languedoc s'agitaient.

Belle-Isle, appelé au commandement de l'armée d'Italie en remplacement de Maillebois, sort alors brillamment de sa retraite. 30 bataillons lui sont envoyés de Flandre. Assisté de son frère le chevalier et de Chevert, il entre en campagne en plein hiver, fait lever le siège d'Antibes et reprend, par un coup de main hardi, les îles Sainte-Marguerite. Dès lors les envahisseurs reculent, et le soulèvement de Gênes (5-10 décembre) précipite leur retraite.

Événements de Gênes. — La vieille république endurait depuis quatre mois des humiliations et des épreuves telles qu'elle n'en avait pas subies de Louis XIV lui-même. Elle était livrée à un pillage régulier, écrasée par de lourdes contributions de guerre, en proie aux insultes quotidiennes de la garnison. Une querelle fortuite entre des ouvriers et des soldats se changea en tumulte, puis en bataille; des barricades s'élevèrent; toute la population exaspérée, à laquelle se joignirent les habitants des vallées voisines, vint se ranger derrière, aux cris de *Viva Maria* (la Vierge) répondant à ceux de *Viva Maria-Theresia!* Après cinq jours de lutte, les Autrichiens se résignèrent à évacuer la ville et s'abritèrent derrière l'Apennin, abandonnant de nombreux prisonniers, des canons, leurs magasins et leurs équipages.

L'impératrice-reine publia contre les Génois (29 mars 1747) un manifeste qu'on croirait daté du temps des Hohenstaufen, où elle les déclarait rebelles, coupables du crime de lèse-majesté, et confisquait tous les biens possédés par eux dans ses États. Une armée austro-piémontaise vint assiéger la ville, bloquée du côté de la mer par les croisières anglaises. La France put faire passer dans la place de l'argent, des ingénieurs, quelques milliers de soldats. Le duc de Boufflers, fils du défenseur de Lille en 1708, puis le duc de Richelieu renouvelèrent, au service des Génois, les exploits de Boucicaut en 1402, imités encore

en 1800 par Masséna. Cette série de noms était sans doute présente à la pensée des Génois en 1814, lorsque, pour sauver leur indépendance, ils demandèrent au congrès de Vienne de former une principauté, sous un cadet de la maison de France.

Campagne de 1747 : 1' « Assiette ». — Les *Gallispan*s étaient, de leur côté, rentrés en campagne. Belle-Isle avait repris une partie du comté de Nice; mais il craignit, malgré les instances de l'Espagnol La Mina, de s'aventurer au secours de Gênes dans l'étroit défilé que forment plus loin les Alpes et la mer. Il méditait une diversion par le Dauphiné qui menacerait Turin et forcerait Charles-Emmanuel à venir au secours de sa capitale. Louis XV, appelé à juger entre les deux généraux, comprit que Belle-Isle avait raison, mais lui donna tort, uniquement pour ne pas mécontenter l'Espagne. Pendant ce temps, Belle-Isle, ne doutant pas de gagner sa cause, avait réuni au pied des Alpes, sous le commandement de son frère le chevalier, 25 000 hommes. Cette seule démonstration saisit de crainte Charles-Emmanuel; il rappela des tranchées de Gênes toutes ses troupes, et les Autrichiens, hors d'état de continuer l'investissement de la ville, se retirèrent. Le chevalier de Belle-Isle n'en continua pas moins son mouvement et pénétra dans la vallée de la Doire jusqu'à Exiles. Au delà, au pied du mont de l' *Assiette* , il se heurta à une longue ligne de palissades et de redoutes en maçonnerie bien défendue, devant laquelle il périt avec une foule d'officiers et 4000 soldats (19 juillet).

Au printemps de l'année suivante, le duc de Richelieu se disposait à couvrir le territoire génois contre un retour possible des Autrichiens. Chacun des belligérants restait en armes sur ses positions, lorsque la paix générale fut rétablie à Aix-la-Chapelle.

Charles-Édouard en Écosse. — Cependant la guerre, détournée de son but primitif, s'était étendue bien au delà des limites, non seulement de l'Allemagne et de l'Italie, mais de l'Europe. Dans les Indes orientales et occidentales, la France et l'Angleterre étaient aux prises; on verra plus loin le récit des luttes soutenues de part et d'autre dans l'Indoustan et au Canada. De plus la guerre dynastique, ouverte à la fin du règne

de Louis XIV entre les Stuarts et leurs compétiteurs protestants, se rallumait sur le sol même de la Grande-Bretagne.

En 1743, Charles-Edouard, petit-fils de Jacques II, quitta Rome en secret et vint demander à la France les moyens de revendiquer en Écosse la couronne de ses ancêtres. On l'appela « prince de Galles » ; on rassembla en sa faveur quelques troupes à Dunkerque ; mais le bruit de l'expédition projetée se répandit ; une escadre anglaise vint croiser devant le port, et Louis XV oublia quelque temps encore cet héritier d'une maison chère à son bisaïeul pour porter toutes ses forces en Flandre et en Italie.

L'année suivante, Charles-Édouard dut s'embarquer clandestinement à Nantes, sur un navire fourni par un négociant irlandais de cette ville. Il aborda en Écosse, suivi seulement de quelques gentilshommes (juin 1744). A défaut des chefs de clan, quelques centaines de montagnards se groupèrent autour de l'étendard arboré par le descendant de leurs anciens rois. Charles-Édouard entra en triomphe à Édimbourg (17 septembre), recruta dès lors de nombreux partisans et se vit à la tête d'une armée. Après avoir lancé un manifeste contre la maison *étrangère* de Brunswick, il défit à Preston-Pans le petit corps anglais de Cope et s'avança jusqu'à Derby, à quarante lieues de Londres. Les Anglais, indifférents entre leur roi hanovrien et le prétendant papiste, semblaient devoir laisser faire. Leur gouvernement rappela des Pays-Bas la moitié des troupes qu'il y entretenait encore, et les Hollandais envoyèrent ceux de leurs soldats pris dans les places de la Barrière qui s'étaient engagés à ne pas servir contre la France. Pour les uns et les autres il s'agissait de soutenir l'œuvre politique et religieuse de Guillaume III.

Les secours fournis par Louis XV à Charles-Édouard étaient de bien moindre importance. Un envoyé officieux, le marquis d'Éguilles, apporta des armes et des munitions ; on annonçait l'Irlandais Lally avec 3000 Français, puis Richelieu et 8000 autres ; ni les uns ni les autres ne vinrent. Cependant les milices anglaises ayant repris Edimbourg derrière lui, Charles-Édouard dut rétrograder, repoussa encore ses adversaires à

Falkirk (28 janvier 1746) et vit son armée dispersée et détruite à Culloden par le duc de Cumberland (16 avril). Après une fuite pleine d'angoisses poignantes et d'épisodes romanesques, où certains dévouements féminins s'illustrèrent au service du royal vaincu, il réussit à regagner la France.

Les Anglais se montrèrent impitoyables envers les" partisans des Stuarts et la nation écossaise. En France même, ils prirent un semblant de revanche et jetèrent sur les côtes de Bretagne 6000 hommes (octobre), qui faillirent s'emparer de Lorient. L'année suivante, ils enlevèrent, en vue du cap Finistère d'Espagne (2 mai) et de Belle-Ile (14 octobre), deux escadres françaises.

IV. — La guerre sur le Rhin et aux Pays-Bas.

En l'année 1744 s'ouvre, aux Pays-Bas, un nouveau et vaste champ de bataille où la France et l'Angleterre, naguère auxiliaires des Wittelsbach et des Habsbourg, deviennent parties principales dans la lutte et, par leur marche offensive ou défensive de Lille à Maëstricht, préparent la paix générale d'Aix-la-Chapelle.

Les Autrichiens en Alsace; Louis XV à Metz. — Au mois de mai, 80 000 Français en deux armées, commandés par Noailles et le comte de Saxe, animés par la présence du roi, entrèrent dans la Flandre occidentale. Menin, une des places de la Barrière, fut pris en huit jours. Courtrai, Furnes, Ypres, Dixmude tombèrent ensuite (18 mai-11 juillet). L'alarme fut grande dans les Provinces-Unies : les soldats hollandais se trouvaient malgré eux engagés au premier rang, sans qu'il y eût rupture entre les États-Généraux et la France. Une diversion lointaine rassura pour quelques mois les pacifiques bourgeois d'Amsterdam.

L'armée de Charles-Alexandre, poussant devant elle les Franco-Bavarois de Coigny et de Seckendorf, surprit le passage du Rhin à Gemersheim (30 juin). La Basse-Alsace fut occupée,

le Fort-Louis bloqué; les hussards et les Pandours de Menzel se répandirent le long des Vosges et se montrèrent jusqu'en vue de Lunéville; le roi-duc Stanislas se réfugia dans la citadelle de Metz. Une proclamation de Marie-Thérèse annonçait le retour de François III au milieu de ses anciens sujets, et des feux allumés la nuit sur les collines, autour de Saint-Dié, parurent le signal d'une insurrection prête à éclater, dans les campagnes, parmi les Lorrains fidèles. Charles-Alexandre crut pouvoir écrire à sa femme : « Quand vous saurez que j'ai passé le Rhin, n'attendez plus de mes nouvelles qu'à Paris. »

Au bruit de cette invasion, le comte de Saxe se tint sur la défensive aux Pays-Bas ; le roi courut avec Noailles défendre les provinces de l'Est. A peine arrivé à Metz (5 août), il fut atteint d'une maladie qu'on crut un moment mortelle et, en recevant les derniers sacrements, ordonna d'éloigner de lui l'impopulaire favorite, la duchesse de C^hâteauroux : « Souvenez-vous, fit-il écrire à Noailles, que, tandis qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagnait une bataille. » On vit se renouveler alors dans tout le royaume, mais avec une sincérité plus spontanée et plus touchante, les manifestations de fidélité monarchique qui avaient marqué, en Hongrie, l'avènement de Marie-Thérèse. L'angoisse et la douleur publiques furent générales. A la seule sacristie de Notre-Dame de Paris, on paya 6000 messes pour la guérison du roi; puis, quand on sut le danger passé, ce fut aussi une allégresse universelle. La France, dans un accès de tendresse irraisonnée, quasi maternelle, négligeant le passé, escomptant imprudemment l'avenir, appela *Bien-aimé* cet héritier du grand roi, qu'elle s'obstinait à voir, selon le mot de M^{mc} de Ventadour, « beau comme l'espérance ».

Frédéric n en Bohême ; traité de Ftissen. — L'intervention prussienne arrêta net l'invasion allemande en Alsace et en Lorraine. Frédéric II, après avoir publié (9 août) un manifeste en faveur de la liberté germanique, entra résolument en campagne. Il demanda le passage à la Saxe, le força sans attendre la réponse, puis, se jetant sur la Bohême, assaillit Prague et enleva les 12 000 hommes de la garnison (2 septembre). L'alarme fut aussi vive à Vienne que trois ans aupa-

ravant; la Hongrie fut conviée à une nouvelle levée en masse, et Charles-Alexandre, rappelé d'Alsace, vola en toute hâte, à travers la Souabe et la Bavière, au secours de la Bohême. Les paysans catholiques prirent les armes sur les lignes de retraite des Prussiens. Frédéric, déconcerté par la jonction des Autrichiens et des Saxons et par les habiles manœuvres de Traun, repoussé de poste en poste, dut ramener en Silésie son armée délabrée et réduite. Il a avoué depuis qu'aucun général n'avait commis plus de fautes que lui dans cette campagne.

L'aventure eût peut-être moins mal tourné pour lui, si Noailles eût reconduit plus vivement Charles-Alexandre au delà du Rhin et fait une pointe vigoureuse en Allemagne; mais on se souvint sans doute alors en France que Frédéric, par son inaction, avait causé en partie la funeste issue de l'expédition de Bohême et on le laissa, sur le même théâtre, en proie aux mêmes extrémités que Belle-Isle. Louis XV passa bien le fleuve, mais s'arrêta devant une ancienne ville française, Fribourgen Brisgau. Le siège dura trois mois (août-novembre) et coûta 18 000 hommes. Il fut suivi de l'occupation delà Souabe autrichienne et des villes forestières du Rhin. La Bavière fut dégagée, et, pour la seconde fois, Charles VII put rentrer dans ses États et dans sa capitale.

Ce fut pour y mourir (20 janvier 1745). Le nouvel Électeur, Maximilien-Joseph, avait dix-sept ans et ne pouvait prétendre à l'empire. Mal soutenu par son protecteur français, délaissé même par son principal général, Seckendorf, Autrichien de naissance, il prêta l'oreille aux propositions de sa cousine Marie-Thérèse. On lui garantissait ses domaines électoraux s'il renonçait à l'empire et à ses alliances étrangères, s'il votait pour François de Lorraine. Afin d'assurer le succès de cet ultimatum, les Autrichiens occupaient une à une les places bavares, désormais sans défense. Maximilien-Joseph céda et signa sa capitulation politique à Füssen (22 avril). Il acceptait même, par un article secret, de fournir 12 000 hommes aux Puissances maritimes et de recevoir d'elles un subside. Cette fois l'*Union confédérale* était bien dissoute et le chemin de l'empire assuré au grand-duc de Toscane. Marie-Thérèse resserrait en même temps, à

Varsovie (8 janvier), son alliance avec la Saxe, l'Angleterre et la Hollande.

Bataille de Fontenoy. — Pendant ce temps, Louis XV était tout entier à sa « guerre de magnificence » aux Pays-Bas. Le maréchal de Saxe ouvrit la campagne de 1745 par le siège de Tournai. Il avait en face de lui les Anglo-Hollandais du duc de Cumberland et du prince de Waldeck, plus un petit corps autrichien commandé par Kœnigseck. Les alliés voulurent dégager Tournai et attaquèrent les Français retranchés sur la rive droite de l'Escaut. Ce fut l'occasion de la célèbre bataille de Fontenoy (11 mai 1745).

La dernière grande journée militaire de l'ancienne monarchie française eut ses phases, ses péripéties comme une tragédie classique. Dans la première, les attaques réitérées des alliés sur les deux ailes françaises échouent, et les Hollandais, toujours combattant malgré eux, se retirent de la mêlée. Dans la seconde, l'infanterie anglo-allemande, en colonne serrée et profonde, flanquée de canons, s'avance lentement contre le centre sous les feux croisés des redoutes et culbute tout devant elle. Dans la troisième, le maréchal de Saxe, malade, n'ayant perdu ni son sang-froid ni sa présence d'esprit, fait, sous les yeux du roi et du dauphin, avec le concours de Richelieu, converger toutes les forces disponibles vers la redoutable colonne, l'enveloppe simultanément sous les feux de l'artillerie, les charges de la cavalerie et de l'infanterie, et l'oblige à reculer vaincue, mais non brisée, jusqu'à l'extrémité du champ de bataille.

Cette journée excita en France un enthousiasme unanime ; la mémoire populaire garda longtemps le spectacle de ce soir de victoire, fixé depuis sur une toile célèbre d'Horace Vernet, « *les Vive le roi!* les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes, les compliments du maître à ses guerriers ; la visite des retranchements, **la** joie, la gloire, la tendresse... » (D'Argenson). Le *Bien-aimé* de Metz semblait avoir rajeuni les traditions militaires de **sa** race ; **la** maison du roi, les émigrés jacobites de la brigade irlandaise, toute **la** noblesse s'étaient couverts de gloire au prix de cruels sacrifices. Voltaire, rentré en grâce

à Versailles, se fit, dans son *Poème de Fontenoy* et son opéra du *Temple de la Gloire*, l'interprète du sentiment public plus heureusement que dans ses adulations rimées au roi de Prusse. Le maréchal de Saxe fut dès lors un héros national, digne de toutes les récompenses qui lui échurent depuis, le titre de maréchal général, le château de Ghambord, le couronnement théâtral à l'Opéra (18 mars 1746) et enfin le mausolée triomphal élevé par Pigalle, trop tôt pour la France, dans le temple Saint-Thomas de Strasbourg.

À la suite de cette journée, non seulement la ville et la citadelle de Tournai se rendirent (22 mai-19 juin), mais Grand, Oudenarde, Bruges ouvrirent leurs portes. Louis XV y entra en triomphateur, y tint sa cour comme en terre française et entendit le *Te Deum* de la Saint-Louis dans la cathédrale d'Ostende. On s'attendait à Londres à une prochaine descente de l'ennemi héréditaire.

Événements d'Allemagne; François I^{er} empereur. — Frédéric II n'avait pas accueilli avec une satisfaction sans mélange la nouvelle de Fontenoy. Autant vaudrait pour lui, disait-il, une victoire remportée à Pékin ou au Monomotapa. Il avait concentré en avant de Breslau toutes ses forces, laissant cette fois venir à lui, par les défilés des montagnes, les Saxons et les Autrichiens. Les ayant attirés en face de lui le 4 juin à Freiberg, il culbuta les Saxons avant que leurs alliés eussent eu le temps d'entrer en ligne. Puis, par un habile mouvement de conversion, força ceux-ci, pour ne pas perdre leur ligne de retraite, à lui abandonner le champ de bataille. Pour la première fois il avait déployé brillamment, sous le feu de l'ennemi, sa virtuosité tactique et ses grandes qualités d'homme de guerre.

Son succès eût eu de graves conséquences si le prince de Conti, commandant de l'armée française du Rhin, fût venu à sa rencontre à travers l'Allemagne. Le prince, obligé d'envoyer 20 000 hommes en Flandre, se contenta de vaines démonstrations. Frédéric accusa aussitôt Louis XV d'oublier les conditions de l'alliance et, fidèle à son système de bascule, se rapprocha des vaincus de Fontenoy. Il conclut avec eux la

convention secrète de Hanovre (26 août), qui déclarait à l'avance rétabli le traité de Breslau, et stipulait pour les contractants l'obligation d'en imposer, par un commun accord, la confirmation à l'Autriche.

Marie-Thérèse était alors toute à la joie de l'avènement prochain et cette fois inévitable de son mari à l'Empire. La Diète se réunissait à Francfort pour donner un successeur à Charles VII. Frédéric II, suivi par le Palatin, formula contre certaines circonstances de l'élection et contre le futur élu quelques objections destinées à expliquer son abstention. D'Argenson essaya inutilement, par-dessous main, de susciter la candidature de l'Électeur de Saxe; mais le prince de Conti n'alla pas plus, cette année-là, montrer son armée aux alentours de la Diète que dans le voisinage du camp prussien; et ce fut au milieu des troupes autrichiennes que le collège électoral élut roi des Romains (15 septembre), puis empereur, sous le nom de François I^{er}, le grand-duc de Toscane. Marie-Thérèse accourut pour donner au couronnement le signal des acclamations et passer, près de Heideiberg, la revue de son armée.

Presque en même temps, un « sacre » d'un autre genre avait lieu à Versailles. M^{mc} de Pompadour était présentée officiellement à la cour. Le rège de « Cotillon H » commençait.

Négociations franco-autrichiennes; paix de Dresde.

— La nouvelle impératrice, bien moins touchée par les conquêtes françaises sur l'Escaut que par les conquêtes prussiennes sur l'Oder, tendait alors secrètement la main à Louis XV, pour rester ensuite libre de mettre Frédéric II au ban de l'Empire et de démembrer ses États. Deux envoyés autrichien et français, d'Harrach et Vaulgrenant, s'abouchèrent à Dresde, sous le couvert d'Auguste III. Pendant ce temps, le vainqueur de Freiberg s'occupait d'imposer au plus tôt à Marie-Thérèse la ratification de la convention de Hanovre, c'est-à-dire la paix à son gré. Il fondait sur les Autrichiens à Sarov (Sohr) (Bohême) et, après une journée pleine d'émotions (30 septembre) où son génie militaire le tira avec éclat d'une situation un moment critique, il se replia vers la Silésie, laissant à la médiation complaisante des Anglais le soin de compléter son

œuvre. Cette médiation échoua encore. Marie-Thérèse, fortifiée par l'autorité que son nouveau titre lui donnait en Allemagne, méditait d'exécuter sa récente convention de Leipzig (17 mai) avec la Saxe, d'envahir le Brandebourg, de pousser jusqu'à Berlin.

Frédéric II, suivant son habitude, sut prévenir ses adversaires. Il battit une de leurs armées à Gross-Hennerdorf, tandis que son lieutenant Dessau marchait droit sur Leipzig et sur Dresde, Auguste III s'enfuit à Prague. Les Saxons tentèrent de défendre leur capitale (15 décembre). Ils tinrent d'abord bon derrière leurs retranchements de Kesselsdorf ; mais, en étant sortis pour attaquer à leur tour, ils se firent refouler et mettre en déroute. Au bruit de leur canon, d'Harrach et Vaulgrenant continuaient à préparer péniblement la réconciliation définitive de leurs souverains. Le premier offrait plusieurs places en Flandre, Parme et Plaisance en Italie, si la France abandonnait ouvertement la Prusse. Faute du consentement de l'Autriche à faire céder à l'Espagne les deux villes d'Alexandrie et de Tortone appartenant à son allié de Sardaigne, on se sépara sans conclure. Déçue du côté de Versailles, Marie-Thérèse se résigna à accorder au « méchant homme » de Berlin la paix de Dresde (25 décembre). François I^{er} était reconnu empereur, Frédéric II gardait définitivement ses conquêtes, recevait de la Saxe un million de thalers comme indemnité de guerre, et faisait confirmer son acquisition de la Frise orientale, autorisée par l'Empereur Léopold dès 1694 et opérée après l'extinction (mai 1744) de la maison régnante dans ce pays.

De peur d'attirer de nouveau les Autrichiens sur le Rhin, la France se tint désormais de ce côté sur une stricte défensive et n'agit plus en Allemagne que par les voies diplomatiques. Elle décida la Diète de Ratisbonne à maintenir, malgré les efforts de Marie-Thérèse, la neutralité de l'Empire ; elle acheta à bon prix celle de divers princes allemands. Enfin d'Argenson négocia avec le tout-puissant favori d'Auguste III, Brühl, un rapprochement qui, dans sa pensée, devait par contre-coup réconcilier la Saxe et la Prusse. Brühl, au contraire, uni étroitement à l'Autriche, se voyait déjà médiateur d'une paix générale servant à

préparer une coalition contre Frédéric II. En dépit de ce malentendu, il y eut, grâce à l'influence de Maurice de Saxe, un traité d'amitié et de subsides entre les deux États, consacré par le mariage de Marie-Josèphe, fille d'Auguste III, avec le dauphin, yeuf d'une infante (février 1747).

Campagne de 1746; préludes de la paix. — En 1746, la France chercha et trouva aux Pays-Bas la compensation de ses revers en Italie et sur les mers. Au milieu de l'hiver, le maréchal de Saxe investit Bruxelles et le fit capituler au bout de trois semaines (28 janvier-21 février). Puis, profitant de sa supériorité numérique sur les ennemis, par lui-même ou par ses lieutenants le comte de Clermont et le prince de Conti, il emporta l'un après l'autre Mons (11 juillet) au sud, Anvers au nord, Huy, Charleroi, Namur (30 septembre) au centre du pays. Charles-Alexandre, accouru avec une nouvelle armée autrichienne, n'osait risquer contre lui la bataille. Il dut l'accepter, dans des conditions défavorables, à Raucoux (11 octobre) sur la Meuse. La nuit seule préserva les alliés d'une destruction complète.

Marie-Thérèse ne détenait plus que le Luxembourg et le Limbourg, et la Hollande était menacée. L'aristocratie marchande qui gouvernait ce pays n'avait cessé de garder une attitude équivoque entre les passions du petit peuple hostile à la France catholique et ses intérêts propres, inséparables de la paix. Elle avait suivi de mauvaise grâce l'impulsion des Anglais, sans jamais dénoncer formellement les hostilités; et voici qu'en Angleterre même le ministère belliqueux de Carleret avait fait place à celui des Pelham, émules de Walpole. Dans le camp français, jamais guerre n'avait été conduite avec plus d'entrain, on pourrait même dire plus de gaieté, les ariettes de Favart et de sa troupe précédant et suivant le bruit des batailles. Jamais la noblesse n'avait plus héroïquement, plus largement payé l'impôt du sang. Pourtant Louis XV et d'Argenson, depuis que les causes primitives de la guerre avaient disparu, ne visaient qu'un but, la conquête de la paix. Louis XV se dit prêt à traiter, « non en marchand, mais en roi », aimant mieux, comme le déclare son ministre, être trompé que tromper lui-même. Cette

répulsion pour ces trafics politiques dont il avait reçu l'exemple de Berlin l'honneur, mais le sentiment auquel il obéissait était complexe, fait à la fois de générosité chevaleresque et de lassitude égoïste. De son côté, d'Argenson subissait l'influence de l'esprit philosophique qui pénétrait le gouvernement comme la société. Cet esprit supprimait Richelieu et Louvois dans la politique traditionnelle, pour se rattacher directement à Sully, à celui qui avait dit un siècle auparavant : « La France est assez grande. » Il était uni à son maître par un commun dégoût pour les horreurs de la guerre et une commune pitié pour la misère des peuples : « Le triomphe est la plus belle chose du monde, écrira-t-il après Fontenoy, mais le plancher de tout cela est du sang humain et des lambeaux de chair humaine. » Et Louis XV faisait écho à cette pensée lorsque, dans la tranchée de Menin ou sur le champ de bataille, il donnait à son fils des leçons de « sensibilité », lorsqu'il disait à un Anglais prisonnier ; « Ne vaudrait-il pas mieux songer à la paix que de faire tuer tant de braves gens? »

Durant toute l'année 1746, des tentatives de réconciliation se produisirent de part et d'autre. Le Hollandais Wassenaër vint au lendemain de la prise de Bruxelles trouver le roi à son camp devant Lille; le duc de Richelieu, chargé d'aller chercher à Dresde la nouvelle dauphine, fit tâter la cour de Vienne par l'entremise d'Auguste III. Des conférences se tinrent à Bréda entre les représentants de la France et des Puissances maritimes. Sur ces entrefaites survint (janvier 1747) la disgrâce de d'Argenson, due à des intrigues de cour, aux ressentiments de l'Espagne, aux caprices naissants du *Secret du roi*. Il eut Pui-sieux pour successeur.

Campagne de 1747 : Lawfeldt. — Il fallut de nouveau, au printemps de 1747, chercher la paix les armes à la main. Maurice de Saxe arracha enfin à Louis XV la permission, refusée jusque-là, de franchir la frontière hollandaise. Dans une déclaration solennelle du 17 avril, le roi se disait forcé, sans rompre avec les Provinces-Unies, d'envahir leur territoire et d'occuper leurs forteresses, sauf à les restituer au moment de la paix. C'était prendre fièrement, mais trop gêné-

reusement peut-être, la revanche des humiliations de Gertruydenberg.

Enfin, le 1^{er} et le 17 mai, les citadelles de l'Écluse, du Sas de Gand, d'Hulst et d'Axel, délabrées et mal défendues, capitulèrent. Gomme en 1672, l'invasion provoqua une révolution dans les Provinces-Unies. Un mouvement populaire irrésistible se produisit en faveur du gouvernement personnel, aboli depuis 1702. Guillaume IV de Nassau, petit-neveu du grand Guillaume, gendre de George II, déjà stathouder de trois provinces, fut proclamé stathouder général et héréditaire. Il portait un grand nom, mais il était sans talents militaires. Du moins le pays restait encore couvert par son beau-frère, l'Anglais Cumberland, qu'assistaient sans empressement les Hollandais de Waldeck et les Autrichiens de Battyani.

Cependant le maréchal de Saxe poussait 120 000 hommes de Tongres sur Maëstricht, et gagnait en vue de cette ville une nouvelle bataille rangée (2 juillet). Le centre de la résistance était le village fortifié de Lawfeldt; quatre attaques de l'infanterie échouèrent; deux escadrons de cavalerie chargeant « comme au fourrage » se sacrifièrent et ouvrirent une brèche. Lawfeldt emporté, les Anglais se replièrent derrière la Meuse, où on laissa les Hollandais et les Autrichiens, qui n'avaient pas donné, les rejoindre. Leur présence rendait l'investissement immédiat de Maëstricht impossible. Le vainqueur se rejeta sur l'extrémité opposée de la frontière hollandaise. Son principal lieutenant, Lowendal, assiégea Berg-op-Zoom, qui passait pour imprenable. La ville, enlevée d'assaut (16 septembre), fut livrée à un pillage dont le bruit retentit à travers toute l'Europe.

Intervention de la Russie. — Ce coup porté et reçu, on en revint volontiers de part et d'autre aux négociations. La Hollande était ouverte et désarmée, l'Angleterre fatiguée de soudoyer tous ses alliés; la France payait de l'anéantissement de sa marine militaire et de son commerce le prix de ses victoires. Les avances faites, le soir même de Lawfeldt, par Louis XV au général anglais Ligonier fait prisonnier furent renouvelées par Maurice de Saxe à Cumberland. Puisieux et lord Sandwich se rencontrèrent à Liège et convinrent d'un congrès

à réunir, en vue de la paix, dans la ville impériale et neutre d'Aix-la-Chapelle.

Un nouveau belligérant s'annonçait pour la campagne suivante, la Russie. Depuis 1740 les successeurs de Pierre I^{er} qui tenaient surtout à avoir les mains libres en Pologne, restaient, sans être indifférents, spectateurs des événements. Sous le règne nominal du roi, M^{unich} avait laissé faire le roi de Prusse. La duchesse de Brunswick avait paru pencher du côté de Marie-Thérèse. Élisabeth, dominée par La Chétardie, avait d'abord semblé favorable à Louis XV ; puis l'aide accordée par Louis XV aux Suédois ses ennemis la mit en défiance et, après avoir de nouveau donné accès aux influences françaises ou prussiennes en laissant La Chétardie reparaître à la cour et Frédéric II négocier le mariage de son héritier avec Catherine d'Anhalt-Zerbst, après avoir offert sa médiation entre les belligérants, elle céda en définitive à son chancelier Bestoujef, stipendié par les Anglais. Elle se porta garante contre le roi de Prusse de l'intégrité des États d'Auguste III. D'autre part, elle vit surgir la candidature éventuelle du prince de Conti au trône de Pologne et comprit que le succès de cette candidature séparerait la Russie de l'Autriche et la rejetterait hors des limites politiques de l'Europe. Il y eut enfin entre Élisabeth et Marie-Thérèse un traité d'alliance et de défense réciproques (26 juillet 1746), qui devint effectif lorsque l'Angleterre et la Hollande eurent promis (juillet-décembre 1747) de solder un corps auxiliaire russe de 25 000 hommes. Cette nouvelle armée parut au cœur de l'Allemagne, en Franconie, sans que Frédéric II eût fait le moindre effort pour l'arrêter au passage. Après les Pandours, les Kosaks menaçaient le Rhin.

Paix d'Aix-la-Chapelle. — Au printemps de 1748, pendant les préparatifs d'une nouvelle campagne, les Anglais, irrités contre les Hollandais, qui refusaient de prendre part à la solde des auxiliaires russes, prirent l'initiative de propositions de paix. Marie-Thérèse, outrée des manèges du roi de Sardaigne, en fit autant de son côté. Le plénipotentiaire français San-Severino (Saint-Séverin) se trouvait donc l'arbitre de la situation en arrivant à Aix-la-Chapelle. Il eut à poursuivre une

double série de pourparlers avec le Morave Kounic (Kaunitz), plénipotentiaire autrichien, et lord Sandwich, plénipotentiaire anglais, pendant que Maurice de Saxe, rouvrant les hostilités, investissait Maëstricht. Jusqu'au dernier moment, Saint-Séverin parut près de s'entendre avec Kaunitz, puis, s'avisant que l'Angleterre seule était en état de continuer la lutte au moins sur mer et d'offrir, par ses conquêtes coloniales, des compensations pour les restitutions annoncées par la France, il se décida soudainement à traiter avec elle, et le congrès se réduisit à quelques heures de tête-à-tête entre lui et Sandwich. Les préliminaires de paix furent rédigés en hâte et signés par eux le 30 avril. Il fallut six mois pour les transformer en traité définitif. L'Espagne et la Sardaigne, qui n'étaient qu'à demi satisfaites dans leurs espérances, sans trop se plaindre, ajournèrent le plus longtemps possible leur adhésion (28 juin). Quant à l'Autriche, elle résista activement et longtemps, car elle perdait l'occasion d'échapper à la servitude de la Barrière, se voyait encore amoindrie en Italie et surtout devait subir la garantie donnée par l'Europe à Frédéric II pour la Silésie, elle céda enfin (25 mai) devant l'accord constant des plénipotentiaires anglais et français.

La paix générale fut rétablie le 18 octobre, aux conditions suivantes ;

En Allemagne, la Pragmatique-Sanction était confirmée et François I^{er} reconnu empereur par tous les belligérants. Le roi de Prusse conservait la Silésie et le comté de Glatz. En Italie, l'infant don Philippe, le mari de la fille préférée de Louis XV, devenait souverain des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Le roi de Sardaigne recevait, aux dépens du Milanais, tout ce que lui avait promis le traité de Worms (sauf le duché de Plaisance), c'est-à-dire le Haut-Navarais, le Vigevanasque, une partie du Pavcsan, le comté d'Anghiera, de telle sorte que le Tessin formait sa limite, du lac Majeur au Pô. Le duc de Modène rentrait en possession de ses États. Gènes recouvrait le marquisat de Finale et la garantie de son indépendance.

Aux Pays-Bas comme sur les Alpes, le roi de France restituait toutes les places prises, tous les pays occupés par ses armes.

Sur les réclamations du maréchal de Saxe, il fut convenu, en dehors du traité, que Maëstricht, alors assiégé, serait ouvert aux troupes françaises, pour être rendu avec le reste.

Dans l'Indoustan, la France restituait Madras. En Amérique, elle recouvrait Louisbourg et le cap Breton. L'Angleterre reprenait pour quatre ans le droit d'importer des nègres et le *vaisseau de permission* dans les colonies espagnoles. La question des limites de l'Acadie, indécise depuis 1713, restait confiée à des commissaires spéciaux, c'est-à-dire en suspens. Les Anglais obtenaient enfin, sur deux points qui leur tenaient fort à cœur, le renouvellement des stipulations d'Utrecht, c'est-à-dire la démolition des défenses maritimes de Dunkerque et l'expulsion de France des Stuarts.

L'Europe en 1748. — Voltaire prétend que l'Europe ne connut pas de plus belles années que celles qui suivirent la paix de 1748. Ce furent, au contraire, après les premiers jours de satisfaction et même d'allégresse, des années de malaise général, car personne n'était satisfait et chacun attribuait ses mécomptes à l'infidélité de ses alliés. De plus, deux grandes puissances, la veille ennemies irréconciliables, sortaient matériellement amoindries et moralement humiliées de la lutte.

La première est l'Autriche et, avec elle, la vieille Allemagne. L'Autriche avait perdu, au profit de TÉlecteur-roi de Brandebourg, la plus riche dépendance du royaume de Bohême, la « perle de l'Empire ». Aussi Marie-Thérèse coupait-elle court aux félicitations de l'ambassadeur anglais sur le retour de la paix et se flattait-elle d'une revanche prochaine, « dût-elle y perdre son cotillon ». Elle ne pouvait se dissimuler, en effet, qu'entre la maison de Bavière et la maison de Saxe, trompées dans leurs espérances et refoulées au second rang, les Hohen-zollern étaient devenus en fait les égaux des Lorraine-Habsbourg; bien mieux, ils étaient leurs rivaux depuis que s'était décidé l'être hybride de l'État prussien, jusque-là indécis entre la monarchie et l'électoral. Dès 1750, un ordre donné aux consistoires supprimait dans les églises prussiennes la prière pour l'Empereur. Au dualisme religieux introduit en Allemagne par

Luther se joignait, pour un siècle, le dualisme politique. Amis et ennemis avaient en somme « travaillé pour le roi de Prusse ».

La seconde était la France. La ville de Paris eut beau élever au roi une statue en face des Tuileries, M^{me} de Pompadour le représenter sur un char de triomphe, délaissant les attributs de Mars pour ceux de Thémis. Un dicton courut sur toutes les lèvres : « Bête comme la paix ». Ainsi la voix populaire qualifiait un traité insignifiant quant à ses résultats, humiliant quant aux détails de son exécution, qui retirait bénévolement et simultanément le drapeau français de Chambéry et de Fribourg, de Bruxelles et de Maëstricht, qui ne reprenait même pas au Piémont la partie du Dauphiné cédée en 1713 ; si bien que les Pays-Bas et l'Italie allaient être fermés à la France jusqu'à l'expansion victorieuse des soldats de Fleurus et d'Arcole, jusqu'aux revanches diplomatiques de Léoben et de Campo-Formio. Le blâme tourna à l'indignation, quand on vit Charles-Édouard publiquement arrêté, garrotté, conduit à Vincennes, puis jeté hors des frontières.

Est-il dès lors étonnant qu'entre deux gouvernements, l'un dupe de l'alliance anglaise, l'autre dupe de l'alliance prussienne, — le premier inquiet, malgré tout, des progrès de la Prusse sur le continent et de l'Angleterre aux Indes, le second irrité de la perte de la Silésie, mais fort encore par le dévouement de ses sujets hongrois ou slaves et par son entente croissante avec la Russie, — un rapprochement sérieux, presque intime, se soit produit après deux siècles de lutte sans merci ? Ainsi s'expliquent certaines avances réciproques de la France et de l'Autriche, durant le cours de la guerre et pendant les négociations d'Aix-la-Chapelle, certaines vues déjà développées sur la possibilité d'une ligue catholique à opposer aux puissances protestantes. Ainsi se préparent, sur la même scène politique, mais dans un sens tout nouveau, les grands événements diplomatiques et militaires qui vont suivre.

BIBLIOGRAPHIE

Voir sur les États qui prirent part à la guerre de la succession d'Autriche les bibliographies générales des chapitres VII, VIII, XVIII, XIX, XXII, A signaler seulement ici ; D'Arneth, *Geschichte Maria-Theresia's*, t. I à III, et **Droysen**, *Geschichte der preussischen Politik*, t. XI et XII.

Documents. — **Rousset**, *Recueil historique d'actes, négociations, etc.*, depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1748, La Haye, 1728-1742, 25 vol. — Cf. les recueils plus récents de de Clercq (t. i), de Neumann, de Martens et *l'Histoire des traités de paix* de Garden (t. VII). — *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, Berlin, 1879 et suiv. — *Preussische Staatschriften aus der Regierungszeit Königs Friedrich II*, édités par Koser, Berlin, 1877. (Cf. les articles de l'éditeur dans *Historische Zeitschrift*, 1880.) — *Das Tagebuch Kaisers Karl VII* (éd. par **Heigel**), Munich, 1883. — *Die Correspondenz Karls VII mit Graf von Seinsheim* (éd. par Heigel), 1878. — Van Hoey (ambassadeur hollandais en France), *Lettres et négociations*, Londres, 1743-1744. — Valori (ambassadeur français en Prusse), *Mémoires*, Paris, 1820. — Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles publiée par C. Rousset, Paris, 1865. — Châteauroux (M^{me} de), *Correspondance inédite avec le duc de Richelieu*, etc., Paris, 1806. — Belle-Isle, *Mémoires mss.* (à la Bibliothèque nationale). — **Vitzthum**, *Maurice de Saxe, lettres et doc. inédits* lres des Archives de Dresde, Leipzig, 1867. — Podewils, *Berichte über den Wiener Hof 1746-1748*, Vienne, 1850.

Sur l'état de l'opinion en France pendant la guerre, consulter notamment le *Journal et Mémoires* de d'Argenson (éd. de la Soc. de l'Hist. de France), le *Journal* de Barbier (éd. Charpentier), les *Mémoires* du duc de Luynes, la *Correspondance* de Voltaire, indiqués p. 367.

Ouvrages i Générante*. — Spon (baron de), *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Europe de 1740 à 1748*, Amsterdam, 1749. — **San Vitale**, *Compendioso ragguaglio dei fatti succeduti per l'eredità della casa d'Austria*, Utrecht, 1750. — *Cotlection historique, ou mémoires pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle*, Londres, 1758. — [Försch] *Geschichte des österreichischen Erbfolgekrieges von 1740-1748*, Dresde, 1787. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*, ch. v-xxv, xxx. — Frédéric xi, *Histoire de mon temps* (On a publié deux rédactions de cet ouvrage, l'une datant de 1746, l'autre de 1775.) — De Flasse, *Histoire de la diplomatie française*, t. V. — Coxe, *History of house of Austria* (trad. française, t. V). (Les chapitres relatifs à Marie-Thérèse ont été rédigés d'après les correspondances diplomatiques anglaises.)

Parmi les ouvrages modernes, le plus complet est formé par la série d'études de M. le duc de Broglie, portant les titres suivants : 1° *Frédéric II et Marie-Thérèse*, 2 vol., 1883 ; 2° *Frédéric II et Louis XV*, 2 vol., 1885. 3° *Marie-Thérèse impératrice*, 2 vol., 1884 ; 4° *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, 2 vol., 1891, 5° *La paix d'Aix-la-Chapelle*, 1 vol., 1892 (y joindre les pièces publiées dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1887, p. 13 et 512 ; 1891, p. 553). — *Österreichischer Erbfolgekrieg, 1740-1748*, publication de l'État-major autrichien, 8 vol. parus de 1896 à 1905. — Valfons, *Souvenirs*, ch. m à ix (L'éditeur n'a pas publié les pages relatives à la guerre de Bohême). — Pajol, *Les guerres sous Louis XV*, t. II (Allemagne), t. III (Italie et Flandre). — Arvers, *Guerre de la succession d'Autriche*, Mémoire extrait

de la correspondance de la cour et de ses généraux, par F.-E. de Vault, etc., \$893, — longe, *Histoire de la diplomatie hollandaise pendant la guerre de la succession d'Autriche*, La Haye, 1852. — De Lacombe, *La politique française en Allemagne et en Italie de 1740 à 1748* (Correspondant du 25 juillet 1872) — *Hémoires de Noailles* (par l'abbé Millot). — [Chevrier], *Vie politique et militaire du maréchal duc de BelIsle*, La Haye, 1762. — De Boislecote, *Le maréchal de Belle-Isle pendant la guerre de la succession d'Autriche* [Rev. des quest. hist., t. 65]. — [Ranft], *Leben und Thaten des berühmten Grafen Moritz von Sachsen*, Leipzig, 1746 — *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, Mittau, 1752. — **D'Espagne**, *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, Paris, 1775. — *Lettres du maréchal de Saxe*, publiées par **Grimoard**. — **Labarre-Duparcq**, *Maurice, comte de Saxe*, biographie et maximes, 1850. — Von Weber, *Moritz, Graf von Sachsen*, 1853. — Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe*, 1865.

Première période de la guerre (1740-1743). — Fournier, *Origines de la Pragmatique-Sanction de l'empereur Charles VI* (*Historische Zeitschrift*, 1877). — Gachard, *Mémoire sur Vacception et la publication aux Pays-Bas de la Pragmatique-Sanction de l'empereur Charles VI*, Bruxelles, 1847. — Grllnhagen, *Geschichte des ersten Schlesischen Krieges*, 1881. — Unzer, *Convention von Klein-Schnellendorf*, Francfort s/M, 1880. — Baûmer, *Beitrag zur neuer Gethichte*, t. II — *Vambassade de Belle-Isle à Francfort* (extrait des *Mémoires* du prince de Croÿ-Solre, *Revue d'histoire diplomatique*, 1894). — Lipowsky, *Lebens and Regierungsgeschichte des Kurfürsten von Baiern Karl-Albert*, Munich, 1830. — Moser, *Staatshistorie Deutschlands unter Kaiser Karl VII*, Léua, 1743-1744. — Heigel, *Der österreichische Erbfolgestreit and der Kaiserwahl Karl's VII*, 1877. — Seelender, *Graf Seckendorf und der Publizistik zum Frieden von Fiisscn 1745*, 1883. — *Campagnes des maréchaux de Maillebois en Westphalie*, de Broglie et de BcUe-hle en Bohême et en Bavière, de Broglie en Bohême et en Bavière, de Noailles et de Coigny en Allemagne (dans la Collection publiée par Dumoulin à Amsterdam de 1760 à 1772). — Thûrheim, *Feldmarschall L A. Graf von Khevenhüllcr*. — Thûrheim, *Feldmarschall V. F. Graf von Abenbcnj und Traun*. — *Histoire de la dernière guerre de Bohême* (par Mauvillon), Amsterdam, 1750. — A. Lebon, Introduction du volume *Bavière, etc.*, dans le *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs de France*.

Deuxième période de la guerre (1744-1748). — Crousse, *La guerre de la succession d'Autriche dans les provinces belgiques*, Bruxelles, 1885 (cf. Namèche, *Cours d'histoire nationale*, t. XXVI). — Borkowski, *Die Englische Friedensvermittlung im Jahre 1745*, Berlin, 1884. — Pichot, *Histoire de Charles-Edouard*, 1830. — J. Colin, *Louis XV et les Jacobites. Le projet de débarquement en Angleterre de 1743-1744*, Paris, 1901. — G. Lefèvre-Pontalis, *La mission du marquis d'Éguîles en Ecosse* (*Annales de l'École libre des sciences politiques*, juillet 1887). — Cottin (Paul), *Correspondance inédite du marquis o'Éguîkes (1745-1748)* (*Nouvelle Revue rétrospective* et tirage à part, 1887). — **Zévort** (Edgar), *Le marquis d'Argenson et le Ministère des affaires étrangères*, 1880. — Oglô, *The marquis o'Argenson*, Londres, 1893. — Vitzthum, *Moritz von Sachsen und Maria Josepha*. — *Mémoires du prince de Croÿ-Solre* (batailles de Fontenoy et de Raucoux, sièges de Berg-op-Zoom et de Maëstricht, dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, juillet-août, octobre 1894). — **D'Espagnac**, *Journal historique de la dernière campagne de Varmée du roi en 1746*, La Haye, 1747. — Id., *Campagne de Varmée du roi en 1747*, La Haye, 1747. — Id., *Journal des campagnes du roi en 1744-1747*, Liège, 1748. — Id., *Exposé des manœuvres de*

l'armée des Flandres pour l'investissement de Maëstricht. — Leben und Thaten sowohl des Grafen von Löwendal, Leipzig, 1749. — Sinéty, Vie du maréchal de Lowendal, Paris, 1867. — Jorissen, Lord Chesterfield en de Republiek der Vereinigde Nederlanden, 1887. — J. Colin, Les campagnes du maréchal de Saxe, 3 vol., Paris, 1901-1906. — Béer, Die Friede von Aachen (Archiv für österreichische Geschichte, t. 47).

Affaire» d'Italie. — **D'Agliano**, *Memorie storiche délie guerre del Piemonte dal 1742 al 1747*, Turin, 1840. — **Moris**, *Opérations militaires dans les Alpes et les Apennins pendant la guerre de la succession d'Autriche*, 1886. — **Arvers**, *Les guerres des Alpes (1742-48)*, Paris, 1893, 2 vol. — **Mecatfci**, *Diario délia guerra d'Italia*, Naples, 1748. — **J. Reinach**, Introduction du vol. *Naples et Parme dans le Recueil des Instructions données aux ambassadeurs de France. — La campagna del anno 1742 (Rivista militare italiana, 1879).* — **Buffa di Perrero**, *Carlo Emanuele III di Savoia a difesa delV Alpi nella campagna del 1744. — Bonamicus* (Buonamici), *De rébus ad Velitras gestis commentarius*, Leyde (Lucques), 1746. — Id., *Cornmentarii de Bello Italico*, Leyde (Gênes), 1750-1751. — **Sforza Cesarini**, *La guerra di Velletri*, Rome, 1891. — **G. Pasquali**, *Le due battaglie di Velletri*, Velletri, 1891. — **G. Roberti**, *Carlo Emanuele III e la Corsica (Rivista storica italiana, 1889).* — **Pezay**, *Histoire des campagnes du maréchal de Maillebois en Italie pendant les années 1745-1746*, Paris, 1775. — [Grosley], *Mémoires sur les campagnes d'Italie de 1745 et 1746, avec un journal de la campagne du maréchal de Maillebois en 1745*, Amsterdam, 1777. — **Dabormida**, *La battaglia delC Assietta (Rivista militare italiana, 1877).* — *La rivoluzione e Vassedio di Genova* (anonyme) (*Rivista militare italiana, 1883*). — **Mecatti**, *Guerra di Genova*, Naples, 1749. — *Storia di Genova negli anni 1745-46-47* (anonyme) [Gênes], 1748. — **Varese**, *Storia délia repubblicadi Genova*, t. VII-VIII, Gênes, 1838. — **Neri**, *La guerra di successione austriaca e la poesia genovese del tempo (Rassegna settimanale, 1880).* — [Sbartoli], *Prête Francesco Accinelli del Borgo di Pré, difensore délia patria negli anni 1746-1747*, Gênes, 1848. — **Perrero** (Domenico), *La casa di Savoia negli Studi diplomatici del duca di Broglie, a proposito di Carlo Emanuele III e, délia guerra di successione austriaca (Filotecnico, 1887-1888).*

CHAPITRE V

LA GUERRE DE SEPT ANS EN EUROPE¹

(1756-1763)

/. — Le renversement des alliances (1748-1756).

« Bête comme la paix! » A Aix-la-Chapelle la France avait fait avec une générosité naïve le sacrifice de ses plus belles conquêtes. Ce sacrifice fut inutile. La paix de 1748 fut une simple trêve, à peine une suspension d'armes. Toutes les grandes puissances de l'Europe avaient pris part à la guerre; aucune n'était satisfaite des résultats acquis. Aucun conflit n'était définitivement réglé : ni le conflit maritime ni le conflit continental.

Rivalité entre la France et l'Angleterre. — Louis XV avait cru désarmer l'Angleterre en renonçant à toutes les conquêtes faites aux colonies. Mais le traité d'Aix-la-Chapelle avait été signé avec une hâte exceptionnelle. Les limites du domaine colonial des deux peuples n'avaient pu être tracées. La guerre ne fut donc pas un instant interrompue. Dupleix aux Indes continua de soutenir les protégés français contre les protégés anglais, L'Indoustan était sur le point de devenir français. En

1. Voir ci-dessous chapitre VI : *VIndoustan disputé entre les Français et les Anglais* et chapitre X : *L'Amérique*.

Amérique, les Anglais étaient étroitement confinés entre les Alléghanies et la mer. Nos braves Canadiens cherchaient à les y enfermer pour toujours en multipliant les postes fortifiés dans la vallée de l'Ohio, en reliant par une chaîne continue le Saint-Laurent et le Mississipi, c'est-à-dire le Canada et la Louisiane. Dans les Antilles, Sainte-Lucie, Tabago, la Dominique, Saint-Vincent, restaient en litige entre les deux puissances. Enfin, depuis la fin de la guerre, le commerce de la France avec ses colonies avait pris un essor inattendu : les îles *françaises*, la Martinique, la Guadeloupe, Bourbon et l'île de France (île Maurice) avaient leurs escadres commerciales pour transporter les riches produits de leur sol. Machault, afin de protéger la marine française, avait élevé de 50 sous à 5 livres le droit de tonnage des navires étrangers à l'entrée de nos ports. Nos flottes de commerce se multipliaient; les richesses du monde entier affluaient dans nos ports. Bordeaux, Nantes, Saint-Malo, Dunkerque se souviennent encore de ces années d'exceptionnelle prospérité. Pour réparer les pertes de notre marine dans la dernière guerre, on armait de nouvelles escadres, on garnissait les arsenaux. Deux grands ministres, Rouillé (1749-1754) et Machault (1754-1757), faisaient les plus louables efforts pour remettre notre flotte en état de lutter contre celle des Anglais.

L'Angleterre surveillait d'un œil jaloux ce relèvement de notre puissance maritime. Depuis 1688, avait commencé cette « *seconde guerre de Cent ans* » qui ne se termina qu'en 1815 et dont l'enjeu devait être pour nos rivaux la pleine domination des mers et la ruine complète de nos colonies. Fière de ses premiers succès, l'Angleterre croyait n'avoir rien fait tant qu'il resterait quelque colonie française à conquérir. Il fallait à tout prix arrêter Dupleix dans l'Inde, gagner les Français de vitesse sur les rives de l'Ohio, et détruire partout leur commerce. Louis XV, soucieux de maintenir la paix à tout prix, eut la faiblesse d'écouter les réclamations du ministère anglais. En Amérique, la petite garnison française du fort Duquesne fut attirée dans une embuscade, son chef Jumonville massacré. C'était la guerre qui recommençait spontanément. Louis XV, au lieu de frapper avec vigueur d'irréconciliables ennemis, se COU-

tentait encore d'un échange de notes avec le cabinet britannique. Encouragés par cette longanimité, les Anglais, sur un signal parti de l'amirauté de Londres, sans déclaration de guerre, donnèrent, avec l'amiral Boscawen, la chasse à nos bâtiments de commerce. En un mois, 300 navires et 8000 hommes tombèrent entre leurs mains. Quand Louis XV, dans une lettre indignée, demanda réparation, l'amiral Boscawen, pour toute réponse, se saisit de deux frégates françaises *YAlcide* et le *Lys*. Ce guet-apens, qui pèse encore aujourd'hui sur l'honneur britannique, fut le prélude de la guerre de Sept ans (1755). Malgré tout son désir de la paix, Louis XV était acculé à la nécessité de la guerre. Il devait réserver toutes ses forces pour la lutte contre l'Angleterre. Pour cela il avait besoin de la *paix continentale*.

Rivalité de l'Autriche et de la Prusse. — Une autre rivalité non moins ardente était celle de l'Autriche et de la Prusse. Frédéric II était le véritable vainqueur de la guerre de succession d'Autriche. Il y avait gagné la Silésie ; mais il n'était pas bien sûr de pouvoir la garder. Sans doute les Silésiens s'étaient donnés à lui sans arrière-pensée : Allemands en grande partie, protestants en majorité, se souvenant des persécutions endurées sous la maison d'Autriche, ils le considéraient comme le chef naturel de leur nationalité et de leur religion. Frédéric, d'ordinaire si avare, fit d'ailleurs de gros sacrifices d'argent pour améliorer la situation matérielle de ses nouveaux sujets. Il leur prodigua toutes les séductions qu'il savait déployer à l'occasion, lorsqu'il voulait gagner les esprits et les cœurs. Mais Marie-Thérèse n'avait pas renoncé à la Silésie. Elle déclarait qu'elle ne pouvait voir un Silésien sans pleurer. Vaincue, elle imita son vainqueur, développa comme lui la prospérité de ses États et reconstitua son armée, qui fut portée à 200000 hommes. Des ministres jeunes et habiles, comme le comte de Kaunitz, furent appelés dans son Conseil. Son époux bien-aimé, l'empereur François I^{er}, lui servait de banquier et d'intendant et se chargeait de toutes les fournitures de l'armée. L'Autriche reprenait son rang en Europe et sa fière souveraine ne songait plus qu'aux moyens de recouvrer la Silésie. Elle

préparait une vaste coalition contre Frédéric II. Elle avait besoin de la *guerre continentale*.

Ainsi la double rivalité de la France et de l'Angleterre sur mer et aux colonies, de l'Autriche et de la Prusse en Europe, engendra la guerre de Sept ans. Tout semblait éloigner l'une de l'autre la France et l'Autriche, les vieilles traditions de haine nationale comme les intérêts présents. Tout semblait au contraire devoir cimenter encore plus complètement l'alliance déjà ancienne de l'Angleterre et de l'Autriche. L'Angleterre voyait se détacher d'elle la Hollande, qui ne craignait plus que la France devînt maîtresse de la Belgique, et le Portugal, à qui le joug économique des Anglais commençait à peser. Les Bourbons d'Espagne, ayant regagné, grâce à l'appui de leur cousin de France, le royaume de Naples et le duché de Parme, inclinaient à un rapprochement intime avec le chef de leur famille. Dans le Nord et en Orient, Louis XV continuait la politique séculaire de la France à l'égard de la Suède, de la Pologne et de la Turquie : il les maintenait dans la clientèle de la France.

Tentatives de rapprochement entre la France et la Russie. — Malgré son intervention dans la dernière guerre, la tsarine Élisabeth (1741-1762) ne cessait de faire des avances à Louis XV. En 1753, elle lui envoyait un message secret demandant l'oubli du passé. C'est seulement en 1754 qu'on chargea le chevalier de Valcroissant d'une mission secrète auprès d'elle ; mais le grand-chancelier Alexis Bestoujef-Rioumine, ennemi déclaré de la France, faisait bonne garde ; avant d'avoir pu arriver jusqu'à la souveraine, Valcroissant fut arrêté et enfermé à la forteresse de Schlüsselbourg. Au début de 1755, nouvelles insinuations d'Élisabeth : nouvelle mission secrète confiée à l'Écossais Mackenzie Douglas, dont les instructions (du 1^{er} juin 1755), plus une sorte de vocabulaire conventionnel, furent enfermées dans une tabatière d'écaillé à double fond. Douglas eut l'audace de se faire présenter au vice-chancelier Vorontsof en qualité d'Écossais, par le ministre même d'Angleterre, le chevalier Williams. Vorontsof le reçut bien, mais n'osa prendre sur lui de le présenter à la tsarine, se contentant d'informer Élisabeth de ses propositions, et se hâta de le ren-

voyer de Pétersbourg. La correspondance secrète entre les deux souverains se continua grâce surtout à Michel de Ronen, un négociant français établi à Pétersbourg et qui faisait souvent pour ses affaires le voyage de France.

Le traité anglo-russe de Pétersbourg. — Le grand-chancelier** Bestoujef était plus ennemi encore de la Prusse que de la France-. Dès 1744, il la signalait à sa souveraine comme plus dangereuse, « à cause du voisinage et de l'accroissement de ces forces ». En mai 1753, il avait remis à la tsarine un mémoire où il montrait le péril que faisait courir à la Russie l'augmentation de l'armée et des revenus prussiens. A l'approche d'une guerre européenne, c'était donc surtout contre la Prusse qu'il entendait se prémunir, et c'est contre elle qu'il sollicitait l'appui et les subsides de l'Angleterre. Le 30 septembre 1755, à Pétersbourg, il signait avec le chevalier Williams un traité par lequel la Russie s'engageait à fournir contre les ennemis de l'Angleterre en Europe un contingent de 55 000 hommes, en échange d'une somme de 500 000 livres et d'un subside annuel de 100 000 livres sterling. Bestoujef avait oublié de stipuler que ces ennemis de l'Angleterre, ce seraient précisément les Prussiens. La tsarine détestait le roi de Prusse tout autant que le craignait son ministre. Frédéric II avait fait écarter la Russie des conférences d'Aix-la-Chapelle (1748), sous prétexte qu'elle n'était qu'une puissance mercenaire. C'était un voisin turbulent, agité, « outrecuidant ». Il se gaussait volontiers à table entre amis de la dévotion superstitieuse et de la galanterie facile de la tsarine. Sa langue lui causait parfois comme à Louis XI « moult dommage ». Il devait expier durement ses sarcasmes et ses fanfaronnades. Les Russes allaient se lever contre lui pour une guerre vraiment nationale. Sans se séparer des Autrichiens, leurs vieux alliés, ils semblaient devoir marcher de concert avec les Anglais contre les rois de France et de Prusse unis comme dans la précédente guerre.

Politique française : le « secret du roi ». — Par quel revirement la Prusse devint-elle donc l'ennemie et l'Autriche l'alliée de la France? Pour expliquer cette volte-face subite, on a rappelé les sanglantes railleries de Frédéric II contre les

« trois cotillons », Marie-Thérèse, Élisabeth et la Pompadour. On a imaginé une lettre de Faîtière Marie-Thérèse adressée à sa « cousine et bien bonne amie ¹ » la marquise de Pompadour. On a soutenu aussi que Louis XV, lassé des alliances protestantes, et détestant le *Philosophe de Sans-Souci* — à cause de son affectation d'athéisme, — s'était tourné contre la Prusse afin de prouver son orthodoxie.

L'alliance autrichienne eut des causes bien plus sérieuses. Elle est l'œuvre personnelle et raisonnée, on pourrait même dire raisonnable de Louis XV et de Marie-Thérèse. Louis XV étant très apathique, était très conservateur. Il répugnait à toute innovation. Il fit pour maintenir le vieil équilibre européen des guerres aussi nombreuses et aussi sanglantes que Louis XIV pour le détruire. Il était d'ailleurs très au courant de la politique étrangère. Se sachant mal servi, et n'ayant pas la force d'imposer ses volontés à son entourage immédiat, il se vengeait en conspirant contre ses propres ministres. Il entretint d'abord en Pologne, pour préparer l'élection au trône du prince de Conti, puis dans diverses autres cours, des agents secrets, qui correspondaient directement avec lui, à l'insu de ses propres ministres et de M^{me} de Pompadour. Leur correspondance était reconnue à un signe particulier, envoyée au château et déchiffrée dans le cabinet royal. C'était le *secret du roi*. Le prince de Conti en fut le chef de 1743 à 1756, et après lui le premier commis des affaires étrangères, le laborieux et honnête Tercier. Des hommes de valeur figurèrent parmi ces agents secrets : le comte de Broglie, qui en fut longtemps le principal, le seul représentant au dehors, le baron de Breteuil, les comtes Desalleurs, de Saint-Priest et de Vergennes. Mais aussi des aventuriers, comme l'équivoque chevalier d'Éon, Favier et Dumouriez s'y formèrent à la politique par l'intrigue. Les ministres des affaires étrangères furent toujours laissés en dehors du *secret*,

1. Cette lettre n'a jamais été écrite. Marie-Thérèse s'explique à ce propos avec l'électrice de Saxe dans des termes qui ne laissent aucun doute : « Vous vous trompez si vous croyez que nous avons jamais eu des liaisons avec la Pompadour; jamais une lettre, ni que notre ministre ait passé par son intermédiaire. Ils ont dû lui faire la cour comme tous les autres, mais jamais aucune intimité. » (Voir L. Léger, *Histoire de V'Autriche-Hongrie*, p. 344.)

Bernis, Choiseul, la Pompadour en soupçonnèrent l'existence, sans avoir réussi à en surprendre le fonctionnement. Le mystère de ces négociations semblait être un excitant pour la froide indifférence de Louis XV. Ce qui était auparavant un expédient devint avec lui une institution. Il se plut à jouer ses confidents les plus intimes ; il n'abdiqua jamais qu'en apparence son rôle de roi ; il était en réalité bien informé et il lui arriva souvent d'imprimer à la politique étrangère une allure toute personnelle.

La commandite anglaise en Prusse : traité de White-Hall. — En 1755, des parties très compliquées et très mystérieuses se jouèrent à la fois à Berlin et à Versailles. Le roi d'Angleterre était en même temps Électeur de Hanovre ; et, si la nation anglaise faisait fort peu de cas de cette petite annexe continentale, George II était au contraire très fier de son titre d'Électeur et prenait une grande part à toutes les affaires d'Allemagne. La France pouvait être amenée, comme dans la précédente guerre, à faire une diversion dans le Hanovre. Marie-Thérèse n'avait alors rien fait pour le sauver : elle était trop loin ; d'ailleurs ses troupes avaient été constamment inférieures aux troupes prussiennes : dans l'avenir elle devait tout subordonner à la reprise de la Silésie. Ainsi Marie-Thérèse n'était ni assez bien armée, ni assez libre de ses mouvements, ni assez docile à l'impulsion de l'Angleterre pour prêter désormais une aide très utile à la politique britannique. Le ministère anglais de Newcastle refusa les subsides élevés que réclamait Marie-Thérèse pour renouveler l'alliance (août 1755). Ce n'était pas une rupture ; mais il fallait chercher sur le continent une autre puissance moins exigeante sur le chiffre de la commandite et plus capable de soutenir les intérêts du roi et de la nation anglaise. Frédéric II avait une armée excellente ; il ne manquait que d'argent. George II eut l'idée de le prendre à sa solde pour défendre son apanage du Hanovre. Les ministres anglais se prêtèrent à la négociation. Frédéric II, depuis le traité de Pétersbourg, redoutait à tout instant une attaque de la Russie. En acceptant les avances de l'Angleterre, il espéra d'abord que les troupes russes l'aideraient avec l'argent anglais à se garder contre toute attaque de l'Autriche. Il n'était pas sans inquiétude sur

le mécontentement que produirait en France l'annonce de sa défection; mais il se flattait de ne pas être amené à une rupture complète. Il songeait à jouer le rôle de médiateur dans le conflit anglo-français. Pour cela, en devenant l'allié de l'Angleterre, il ne devait pas cesser de rester l'ami de la France. D'autre part, il avait reçu trop de services du roi de France : il en était gêné et comme humilié. « La cour de Versailles, écrivait-il, comptait le roi de Prusse à l'égard de la France comme un despote de Yalachie à l'égard de la Porte. » Il n'était pas fâché de faire acte d'indépendance. En voyant les Français céder humblement devant toutes les exigences de l'Angleterre, il les accusait de se montrer *a* aussi faibles que des enfants ». Au contraire la Grande-Bretagne appliquait avec décision une politique énergique et suivie. Les Hohenzollern ont le culte de la force : Frédéric se tourna du côté du plus fort. Après six mois de négociations, il signa avec le ministre Newcastle le traité de White-Hall (16 janvier 1756) ¹. Les parties contractantes s'engagent à maintenir la paix en Allemagne et à prendre les armes « contre toute puissance qui violerait le territoire germanique » ; los deux souverains se garantissent mutuellement leurs États. Un article secret est relatif à l'exclusion de la Belgique de la neutralité stipulée. L'Angleterre voyait dans ce traité le point de départ d'une coalition générale des grands États européens contre la France : la Russie, l'Autriche, la Prusse tiendraient en respect les armées de Louis XV sur le continent, tandis que l'Angleterre battrait les flottes françaises sur mer. Le roi de Prusse ne pensait qu'à s'assurer une garantie pour ses propres États. Peut-être, par surcroît, arriverait-il à réconcilier ses anciens et ses nouveaux alliés. La Russie et l'Autriche considérèrent ce rapprochement inattendu comme une trahison de la part de l'Angleterre.

Négociations de la France et de l'Autriche : premier traité de Versailles. — Presque en même temps que le ministère anglais entamait les négociations avec Frédéric II,

1. Ce traité est ordinairement désigné sous le nom de traité de Westminster, désignation qui ne s'applique en réalité qu'au pacte de 1744. L'instrument original du traité de 1756 porte White-Hall; il contient quatre articles, dont un secret.

Louis XV recevait les ouvertures de Marie-Thérèse. Déjà en 1748, l'habile Kaunitz avait insinué à M^{me} de Pompadour qu'il serait facile de réconcilier les maisons de Habsbourg et de Bourbon; que l'Autriche abandonnerait volontiers la Flandre et le Brabant, si la France l'aidait à reprendre la Silésie. A ce moment Louis XV était las de la guerre. Ces avances ne furent pas accueillies. Mais Kaunitz, chargé en 1750 de l'ambassade de France, déploya toute son habileté pour se faire bienvenir de la favorite et pour exciter sa haine contre Frédéric II qui ne la ménageait guère. Peu à peu Louis XV se détachait de ce prince. Les saillies bouffonnes du roi de Prusse, son extrême liberté de langage et de pensée le déconcertaient. Les brusques sauts de sa politique l'inquiétaient. Au lendemain des pirateries de Boscauwen, Frédéric II invita Louis XV à envahir la Belgique tandis qu'il jetterait en Bohême 140 000 hommes; chacun garderait ses conquêtes; tout serait fini en une campagne. Maître de la Bohême, Frédéric l'eût été bientôt de l'Allemagne entière : l'unité allemande eût été consommée avant la fin du xvm^e siècle. La France, agrandie de la Belgique, pouvait voir sans inquiétude l'Allemagne se constituer en une grande nation de l'autre côté du Rhin. C'était une politique aventureuse, mais conforme au sentiment national qui commençait à poindre en Allemagne, conforme au développement historique des deux nations. Le comte d'Argenson et le prince de Conti inclinaient à la suivre; Louis XV soupçonna avec raison le peu de sincérité de Frédéric¹. Marie-Thérèse, avertie, révéla à Louis XV la défection que préparait le roi de Prusse. Elle fit proposer en même temps son alliance contre lui « pour mettre de justes bornes à son ambition ». Louis XV hésita longtemps : il mettait comme un point d'honneur à ne pas abandonner son allié, même ingrat. Il envoya auprès de lui en ambassade extraordinaire le duc de Nivernais, afin de resserrer, s'il en était temps encore, l'ancienne alliance. C'est peu de temps après le départ de ce grand seigneur que l'on connut à Versailles (27 janvier 1756) l'accord anglo-prussien. Frédéric, qui ne songeait qu'à son intérêt

1. En Uffft, M. de Bismarck a fait les mêmes propositions à Napoléon III. Louis XV a eu au moins le mérite de ne pas se laisser duper.

particulier, ne s'était pas douté de la portée de l'affront qu'il infligeait à la cour de France en traitant à son insu avec son plus dangereux ennemi. Peut-être aussi se trompa-t-il sur le degré de susceptibilité de Louis XV. Mais ce fut à Versailles une vive explosion de colère. Dès lors le roi prêta une oreille complaisante aux offres de l'Autriche. Rouillé, après le premier moment de surprise passé, eût voulu encore ménager le roi de Prusse. Les diplomates de carrière éprouvaient une répugnance instinctive à conclure un pacte d'amitié avec l'Autriche. L'abbé de Bernis, renommé pour ses vers faciles et ses succès galants, et à qui la Pompadour réservait la succession de Rouillé aux affaires étrangères, inclinait vers un rapprochement plus intime avec l'impératrice-reine, sans aller cependant jusqu'à promettre une action offensive contre Frédéric II. Au syndicat de garantie entre la Prusse et l'Angleterre, il voulait en opposer un autre, d'une égale puissance, entre l'Autriche et la France. Starhemberg, l'ambassadeur autrichien, proposait la Belgique pour don Philippe, qui rendrait Parme à l'Autriche. Mons serait à la France et Luxembourg serait démantelé. Telles étaient les offres de Marie-Thérèse si elle recouvrait la Silésie avec l'appui de la France. La Prusse s'était dérobée, l'Autriche s'offrait d'elle-même : Louis XV se prononça en faveur de l'alliance autrichienne. Mais, à l'exemple de Frédéric II, il se contenta de signer avec Marie-Thérèse un traité de garantie réciproque. Par le premier traité de Versailles (1^{er} mai 1750), les deux puissances se promirent seulement un secours de 24 000 hommes contre tout agresseur. Le *renversement des alliances* était consommé.

Le traité de Versailles eût été utile aux intérêts français si Louis XV l'avait tenu pour un pacte purement défensif. Grâce à l'alliance autrichienne, le roi de France était assuré de ne pas être attaqué sur le continent. Il pouvait disposer de toutes ses forces pour la lutte maritime contre l'Angleterre. Son grand tort fut de se laisser duper par Marie-Thérèse, de travailler à lui rendre la Silésie avec le même zèle qu'il avait mis à la lui enlever. Ainsi la guerre continentale, qui n'eût dû être que l'accessoire, devint bien vite l'essentiel. La France rechercha à

la fois des conquêtes en Allemagne, au profit de sa nouvelle alliée, et des succès sur mer et aux colonies pour défendre son propre domaine. Pour avoir voulu atteindre deux buts si différents, elle a échoué dans les deux entreprises. Cette politique à double face fit le succès de nos ennemis : Frédéric garda la Silésie; l'Angleterre resta maîtresse de l'Amérique française et de l'Indoustan.

Il est important, dans cet imbroglio d'alliances et de traités, de bien établir la succession des faits. La guerre entre la France et l'Angleterre a tout précédé (1754, affaire Jumonville; 1755, pirateries de Boscawen et dépopulation de l'Acadie française). Presque en même temps (juin 1755) a lieu la première mission de Douglas à Pétersbourg, et les premières ouvertures de Starhemberg à Versailles. Le 22 septembre 1755 s'ouvrent les conférences de Babiole, et le 30 se signe le traité anglo-russe de Pétersbourg. Il est suivi, le 16 janvier 1756, par le traité de White-Hall, le 25 mars par le traité d'alliance austro-russe, le 17 avril par le débarquement des Français dans l'île de Minorque, le 1^{er} mai par le traité de Versailles. Elisabeth accède le 31 décembre 1756 à ce traité, après avoir refusé de ratifier le traité anglo-russe. Donc : 1° la guerre anglo-française ; 2° les premiers pourparlers entre la France et l'Autriche ; 3° la défection de Frédéric II à la cause française ; 4° le rapprochement entre la France, l'Autriche et la Russie.

Coalition contre Frédéric II. — Le premier traité de Versailles fut le point de départ d'une vaste coalition contre Frédéric II. Déjà, le 25 mars 1756, les deux impératrices d'Autriche et de Russie avaient signé un traité d'alliance offensive et défensive : les Russes devaient fournir 80 000 hommes pour une attaque contre Frédéric II de concert avec les Autrichiens. La Silésie resterait à l'Autriche et la Prusse-Orientale à la Russie. Elisabeth souhaitait un rapprochement direct avec la France. Louis XV s'y refusa. A Versailles, on considérait enoore les Russes comme un peuple à demi sauvage. Les Russes, au moins dans le peuple, ne savaient guère ce qu'était la France et confondaient les Français avec les Allemands. Louis XV ne fut l'allié de la Russie que par l'intermédiaire de l'Autriche :

il envoyait des subsides à Vienne pour les faire distribuer à Pétersbourg. Mais il rendit ce service à la cour de Russie de lui apporter l'alliance du roi de Pologne. Le comte de Broglie avait travaillé activement, soit en Pologne, soit à Dresde, à faire rentrer l'électeur-roi Auguste III dans la clientèle française. Il avait préparé un projet de traité destiné à contre-balancer par l'influence française l'influence russe en Pologne. Devenu par un changement de front imprévu l'allié indirect des Russes, Louis XV fit entrer Auguste III dans la coalition contre la Prusse. Il lui faisait espérer la couronne de Pologne à titre héréditaire. Les troupes russes purent traverser le territoire polonais sans opposition de la part de la diète de Varsovie. Bientôt la Suède fut entraînée comme la Pologne. Déjà en 1754, le marquis d'Havrincourt, ambassadeur français, avait négocié avec le roi Adolphe-Frédéric un traité d'alliance contre la Prusse, avec un si grand secret que la reine Ulrique-Éléonore, sœur de Frédéric II, n'en avait pas connu l'existence. Le traité public entre la France, la Suède et l'Autriche pour la garantie des traités de Westphalie est du 21 mars 1757; le traité de subsides entre les mêmes puissances est du 22 septembre : ils furent tous deux signés à Stockholm. Kaunitz, par le traité du 21 mars, promettait la Poméranie à la Suède comme prix de son concours. C'est l'époque où la coalition est complètement formée : le traité définitif entre l'Autriche et la Russie vient d'être conclu le 2 février 1757, à titre de renouvellement des alliances de 1726, 1746 et 1756. Les deux cours impériales s'engageaient à armer chacune 80 000 hommes contre Frédéric II et à ne pas déposer les armes avant que l'Autriche eût recouvré la Silésie et le comté de Glatz. L'Autriche devait payer à la tsarine un subside annuel d'un million de roubles.

Le 1^{er} mai 1757, fut signé le second traité de Versailles. Au lieu de 24 000 hommes, la France s'engagea à fournir 105 000 hommes, à solder un corps de 6000 Bavares et Wurtembergeois pour le compte de Marie-Thérèse, à lui payer un subside annuel de 12 millions de florins. « Surtout, avait écrit Bernis à Choiseul au début de son ambassade à Vienne, faites en sorte que le roi ne reste pas dans la dépendance servile de

ses alliés : cet état serait le pire de tous. » Or, le second traité de Versailles jetait la France à la remorque de l'Autriche. Bernis le signa avec peine. Le sort en était jeté : la France consacrait toutes ses forces à la guerre continentale; les colonies étaient abandonnées à elles-mêmes. L'alliance autrichienne eût pu être favorable pour contenir l'intempérante ambition de Frédéric II : l'exagération du système *autrichien* allait mener la France aux plus grands désastres.

//. — *Les opérations militaires de 1756 à 1760.*

Les souverains et leurs armées. — On connaît les protagonistes de cette longue tragédie qui dura sept ans. D'un côté, Frédéric II est arrivé au plein épanouissement de son génie. Élevé à l'école si dure de son père, fier de ses beaux succès dans la précédente guerre, il est devenu, à force de travail, bon administrateur et grand général. Il est naturellement le plus perspicace, le plus indépendant et le plus retors des diplomates. Merveilleux acteur, il sait par ses flatteries aux philosophes gagner l'opinion à ses vues; il excelle à calomnier ses ennemis pour détourner l'attention de ses actes les plus blâmables. Son dédain affecté pour la langue et les idées de l'Allemagne n'est qu'une attitude de commande : il est au fond grand patriote, en communion intime avec l'âme allemande. Beau joueur, il perd avec grâce, mais sans jamais désespérer de la revanche. On le verra plusieurs fois dans cette guerre, sur le bord de l'abîme, continuer sa correspondance avec Voltaire, garder sa verve endiablée, sa foi aveugle dans l'avenir, et finir par enchaîner la fortune à sa cause.

Son armée était la meilleure de l'Europe : des exercices journaliers, des revues fréquentes, des équipements excellents, grâce aux manufactures de drap de Potsdam et de Berlin et à l'or anglais; un corps d'officiers studieux et instruits, pris dans la noblesse, mais dans une noblesse dévouée au roi et à la patrie, confiante dans le succès et rompue à la discipline : un

armement perfectionné, grâce à l'usage du fusil à couvre-platine et à baguette de fer, tandis que les adversaires se servaient encore de baguettes de bois; l'innovation de l'artillerie à cheval et des obusiers; le développement de la cavalerie, que Frédéric-Guillaume avait négligée au profit de l'infanterie, mais qui fut fortement constituée par Seydlitz et Ziethen; tels furent les éléments des succès militaires de Frédéric II. Surtout il n'était entravé par aucune volonté étrangère : il imprimait à tous les services la fièvre d'action dont il était possédé; il disposait en maître absolu de toutes ses ressources : « Il était son propre général en chef et son propre ministre des affaires étrangères. Il savait comment on réussit dans les négociations et comment on triomphe à la guerre. Enfin il était le plus libre des penseurs en morale politique, dans un siècle qui se piquait en toutes choses d'une absolue liberté de pensée. » (A. Sorel.)

Au contraire, ses ennemis ne purent jamais arriver à s'entendre sérieusement. Leurs intérêts étaient trop souvent opposés. Leurs ressources étaient très insuffisantes, et ils en usaient mal à cause d'un manque absolu d'organisation. Leur incapacité bien plus encore que le génie de Frédéric II assura le triomphe de la Prusse. Louis XV n'était pas disposé à reparaitre à la tête des armées : son élan d'héroïsme était vite tombé; après Fontenoy, il était revenu à Versailles. La marquise de Pompadour avait supplanté dans l'intimité royale la duchesse de Châteauroux; elle ne voulait pas seulement être l'intendante des plaisirs du roi : elle aspirait à gouverner la cour et l'Europe. Elle dictait les choix des généraux et des ambassadeurs. Le roi apportait au conseil sa belle et impassible figure, mais laissait prendre les décisions par les créatures de sa favorite. Il s'occupait « historiquement » des affaires de son royaume, comme s'il se fût agi de quelque peuple lointain ou d'une époque reculée de notre histoire. Il se contentait d'être bien renseigné grâce à son *secret* et à ses rapports de police.

L'armée française se recrutait par des engagements soi-disant volontaires; les racleurs enrôlaient les naïfs, les vagabonds, les repris de justice, souvent par la ruse et par la violence. Tout leur était bon pour toucher la prime de racolement

12 livres par homme et 30 livres pour les frais. Les engagements étaient valables depuis l'âge de seize ans; ils étaient pris **pour quatre, six ou** huit ans. Le recrutement avait lieu aussi hors de France; un bureau de raclement pour la France existait à Francfort. Assurément beaucoup de Français figuraient dans les innombrables régiments allemands, suisses, écossais, hongrois, croates, etc., de l'armée française; mais l'uniforme de ces régiments rappelait par certains côtés ceux des pays d'origine ; et on apprenait aux hommes à jurer en allemand, en hongrois, ou en croate, afin de maintenir un peu de couleur locale. Les milices formaient l'élément le plus solide et le plus sain de l'armée française. Elles étaient recrutées par voie de tirage au sort, parmi les hommes de seize à quarante ans. Les miliciens étant traités comme les soldats, c'est-à-dire réduits à la plus déplorable des conditions, tous les hommes qui étaient quelque chose ou qui appartenaient à quelqu'un s'ingéniaient à échapper à la milice, et la poursuite des réfractaires prenait les allures de la chasse à l'homme. Pendant la guerre de Sept ans il y eut à l'armée 60 000 à 70 000 hommes fournis par les milices, à peu près le tiers de l'effectif total. Au régiment, le soldat ne trouvait à manger que du pain de son; pour coucher qu'un grabat partagé à quatre; pour se vêtir qu'un uniforme sordide. Une discipline de fer était imposée à ces malheureux, que l'extrême misère poussait au vice : la marque, les galères ou la mort étaient infligées pour les fautes les plus légères. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, 30 000 soldats furent fusillés ou envoyés aux galères!

Autant la condition du soldat était misérable, autant l'officier déployait de faste. Les officiers étaient des anoblis enrichis et plus souvent encore des nobles. Les grades de capitaine et de colonel s'achetaient toujours, et souvent pour de tout jeunes enfants, comme ce colonel qui fut porté dans les bras d'un de ses grenadiers à l'assaut de Port-Mahon. La faveur surtout procurait un avancement rapide. Quand le comte d'Argenson fonda l'École militaire, les candidats, pour y entrer, durent justifier de quatre quartiers de noblesse; mais on n'exigeait d'eux d'autre instruction que de savoir lire et écrire. Sans

aucun examen de sortie, les colonels choisissaient ceux qu'ils voulaient s'attacher comme officiers. Les officiers rivalisaient entre eux de luxe et de dépenses autant que de bravoure. Pendant cette guerre plusieurs généraux se firent suivre d'au moins 60 chevaux, bien que l'ordonnance de 1741 ne leur permit pas d'en avoir plus de 30. La France n'eut guère alors que des généraux de salon, fort aimables courtisans, mais d'une ignorance absolue. Un caprice les élevait, un caprice les faisait tomber, un autre leur rendait le commandement. Il fallait plaire à Versailles pour être général ou amiral. Élevés par leurs succès de cour, les chefs français ne savaient ce que c'est qu'un camp, une armée, une manœuvre. Ils ignoraient encore bien plus la géographie et la tactique. Même les meilleurs péchaient gravement contre la discipline, comme le comte de Saint-Germain qui, en montrant le quartier général du duc de Broglie, son supérieur, disait • « Voilà l'ennemi ! »

L'armée des *Cercles*, c'est-à-dire l'armée du Saint-Empire, commandée successivement par le prince de Saxe-Hildburghausen et par le duc de Deux-Ponts, auxquels étaient subordonnés nos généraux dans les opérations tentées en commun, était un ramassis sans cohésion et souvent grotesque d'hommes fournis par tous les seigneurs terriens de l'Allemagne. Cette armée vit quelquefois le feu sans jamais le soutenir.

L'armée autrichienne valait beaucoup mieux. Le prince Eugène y, avait introduit la plupart des perfectionnements imaginés par Louvois. Sans doute, après sa mort, ses utiles enseignements furent trop souvent oubliés. Cependant elle possédait une excellente cavalerie légère de hussards, de Pandours, de Croates, etc. Charles de Lorraine, Neipperg et Daun reconstituèrent l'armée dans l'intervalle des deux guerres de Sept ans. L'infanterie était composée de régiments à 2 bataillons comptant chacun 4 compagnies de 200 hommes, soit 1600 hommes par régiment. Deux ou trois régiments formaient une brigade, plusieurs brigades une aile, et deux ailes une ligne. L'ordre de bataille comprenait deux lignes espacées de 300 mètres : c'était le même ordre que dans l'infanterie prussienne. Mais la cavalerie autrichienne chargeait en échiquier,

c'est-à-dire avec des intervalles égaux au front des escadrons, tandis que la cavalerie prussienne chargeait en muraille, c'est-à-dire sans intervalle entre les escadrons. Cette armée était lourde et lente. Daun, le Fabius Cunctator moderne, ne sut jamais s'affranchir des procédés d'une soi-disant méthode savante qui lui fit presque toujours manquer les bonnes occasions de vaincre. D'ailleurs le *Hofkriegsrath* (*Conseil aulique de guerre*) de Vienne dictait les plans de campagnes, devait être consulté pour obtenir l'autorisation de livrer bataille : il paralysait tout. Marie-Thérèse, qui approchait de la quarantaine, avait gardé avec sa taille élégante et son maintien majestueux toute l'ardeur de ses ressentiments contre Frédéric. Le dévouement de ses sujets était sans bornes : l'habile et heureux Kaunitz lui avait ménagé des alliances inespérées. Mais elle ne put communiquer à ses généraux le feu qui couvait en elle : ils se firent battre suivant les règles, sans profiter d'aucune des sanglantes leçons que leur infligea Frédéric II.

L'armée russe n'était inférieure ni à l'armée autrichienne, ni même à l'armée française. Elle avait le grand avantage d'être exclusivement nationale. Recrutée parmi les paysans, elle était composée des éléments les plus sains et les plus robustes. Une fois enrôlé, le serf russe se pliait de lui-même à la discipline : son changement d'état ne modifiait guère son régime de nourriture. L'infanterie avait les bottes et le manteau, objets de première nécessité dont étaient souvent privées les autres armées. Les nobles y occupaient les grades : le paysan russe leur obéissait comme à ses maîtres naturels. A côté de la cavalerie régulière, les Kosaks, qui devaient se monter, s'armer, s'entretenir à leurs frais, moyennant une solde de 120 roubles par an, et qui élisaient eux-mêmes leurs chefs, constituaient un corps extrêmement redouté à cause de leurs *raids* audacieux et surtout à cause de leur réputation de brigandage et de férocité. L'artillerie était munie de canons, d'obusiers et de mortiers en bronze qui avaient une portée plus grande que celle de l'artillerie prussienne. Le génie avait été créé par le comte Pierre Chouvalof en même temps qu'il avait réorganisé l'artillerie. La plaie de cette armée était la multitude des charrois. Chaque

irrégulier avait deux chevaux; chaque capitaine une dizaine d'ordonnances. En 1757, l'armée d'Apraxine traînait après elle 6000 voitures. Cependant l'armée russe, toute dévouée à la tsarine, très superstitieuse, ne manquant jamais d'observer les jeûnes et fêtes, recherchant la confession et la communion avant le combat, avait vraiment l'âme russe. Elle était, à l'image de la nation elle-même, obéissante et endurante. Entre les mains de chefs russes et capables de la comprendre, elle pouvait donner beaucoup. Les chefs changèrent trop souvent : ils étaient gênés par la *Conférence*, qui de Pétersbourg dictait les plans de campagne, à peu près comme le *Hofkriegsrath* de Vienne. Élisabeth, vieille avant l'âge, disputée entre les influences rivales de Bestoujef et de Vorontzof, desservie par « la jeune cour », où l'on voyait le futur Pierre III trahir la Russie pour la Prusse et la future Catherine II vendre à l'Angleterre les secrets qu'elle pouvait découvrir, fut paralysée dans son désir d'action énergique contre Frédéric II. L'armée russe, corps lent à se mouvoir, se mettait en route au printemps, frappait sur les armées prussiennes un coup formidable et rentrait se terrer dans ses quartiers d'hiver. Pourtant ce fut elle qui infligea à Frédéric II les plus cruels désastres. Sans la mort d'Élisabeth et les revirements politiques qui suivirent, il est douteux qu'il fût sorti vainqueur de la guerre.

Grandes divisions de la guerre de Sept ans. — La guerre de Sept ans se fait à la fois aux colonies¹, dans les mers d'Europe et sur le continent. La guerre continentale comprend deux groupes principaux d'opérations : 1° Dans l'Allemagne occidentale (Westphalie, Franconie, Hesse, Hanovre) : les Français y sont opposés d'abord aux Anglais, ensuite à l'armée prussienne du prince Ferdinand de Brunswick. Ils y entretiennent deux armées : celle du Rhin et celle du Mein, qui cherchent à opérer leur jonction dans les environs de Cassel, y réussissent parfois, mais sont ensuite le plus souvent rejetées l'une vers Francfort et l'autre vers Cologne. — 2° Dans l'Allemagne centrale et orientale (Saxe, Silésie, Brandebourg, Poméranie,

1. Voir ci-dessous les chapitres vi (*Indoustan*) et x (*Amérique*).

Prusse-Orientale). Là, Frédéric II fait face de tous côtés à tous ses ennemis : Autrichiens, Russes et Suédois. Dès qu'apparaissent les Russes, Frédéric se réserve ordinairement le soin de leur résister; ses lieutenants et surtout son frère le prince Henri sont alors opposés aux Autrichiens.

Les opérations peuvent se répartir en trois périodes distinctes : dans la première (1756-1757), Frédéric II, après de grands revers, se relève par des succès inespérés; dans la seconde (1758-1760), il semble de nouveau perdu; il ressaisit, mais plus difficilement, l'avantage; dans la troisième (1761-1763), il est épuisé encore plus que ses ennemis; mais la Russie se retire de la coalition et cette défection sauve la Prusse.

Prise de Minorque. — La guerre commença sur mer par un brillant succès. Une escadre de 12 vaisseaux commandée par l'amiral La Galissonnière se jeta à l'improviste sur Minorque (17 août 1756), d'où les Anglais menaçaient toute la Méditerranée occidentale. Le maréchal de Richelieu était à la tête de l'armée de débarquement. La ville de Port-Mahon fut évacuée sans combat; la petite garnison anglaise de 2500 hommes se retira dans le fort Saint-Philippe, une des positions les plus fortifiées à cette époque. Le siège commença immédiatement. En vain l'amiral anglais Byng, avec une escadre de treize navires, chercha à délivrer la place : il dut se retirer à Gibraltar après un combat acharné (20 mai). Le siège eût pu durer longtemps encore si Ton avait attendu que la tranchée fût ouverte; mais Richelieu fit donner l'assaut de nuit au fort Saint-Philippe. La bravoure des grenadiers français vint à bout de tous les obstacles : fusillade sanglante, mine éclatant sous les pas des premiers assaillants, échelles trop courtes pour atteindre le parapet des remparts. Au point du jour les Français étaient maîtres de trois des forts de la citadelle. Le gouverneur anglais capitula (28 mai). Cet éclatant fait d'armes provoqua un indescriptible enthousiasme à Paris. En Angleterre, l'opinion publique rendit Byng responsable de l'échec, bien qu'il eût fait tout son devoir. En vain le grand ministre anglais William Pitt chercha à le sauver et donna sa démission pour ne pas signer l'ordre d'exécution; les Anglais n'admettaient

plus qu'à forces égales ils pussent être battus sur mer par les Français. L'expédition avait été commencée avant que les déclarations de guerre des deux pays eussent été échangées : celle de l'Angleterre est du 17 mai, celle de la France du 16 juin. L'état de guerre provoqué par les actes de piraterie du gouvernement anglais durait déjà depuis près d'un an.

L'offensive prussienne. — La guerre continentale commença par une brusque attaque de Frédéric **II** en Saxe. Des concentrations de troupes autrichiennes avaient eu lieu en Bohême : Frédéric **II** résolut de demander des explications. Comme le ministre anglais Mitchell lui faisait craindre une intervention de la France : « Regardez-moi en face, lui dit-il, ai-je un nez fait pour porter des nasardes? Par Dieu! je ne m'en laisserai pas mettre. Cette dame [Marie-Thérèse] veut la guerre, elle l'aura; je n'ai rien à faire que de prendre les devants sur mes ennemis. Mes troupes sont prêtes; il faut rompre la conjuration avant qu'elle soit forte. » Le 29 août 1756, il se jeta en Saxe, entra à Dresde, à Leipzig, et somma l'Électeur-roi Auguste **III** de s'unir à lui et d'incorporer ses troupes dans l'armée prussienne: « Grand Dieu! s'écria l'envoyé saxon chargé de transmettre cette proposition; pareille chose est sans exemple dans le monde. — Croyez-vous, Monsieur? répliqua Frédéric; je pense qu'il y en a, et, quand il n'y en aurait pas, je ne sais si vous savez que je me pique d'être original. Enfin telle est ma condition. Il faut que la Saxe coure la même fortune et le même risque que mes États; si je suis heureux, le roi de Pologne sera dédommagé de tout et je songerai à ses intérêts autant qu'aux miens, et pour le qu'en dira-t-on, nous enjoliverons le traité de quantité de bonbons. » Auguste **III** s'était retranché avec ses 18 000 soldats dans le camp de Pirna : il attendait les secours des Autrichiens que le maréchal Browne lui amenait de Bohême. Mais Frédéric, courant au-devant des Autrichiens, les battit à Lowositz (1^{er} octobre) et força l'armée saxonne à capituler à Pirna. Auguste **III**, laissé libre, se retira en Pologne. Les officiers saxons refusèrent l'avancement qui leur était offert s'ils voulaient entrer dans l'armée prussienne. Les soldats furent astreints à prêter le serment au roi de Prusse : on les

déshabilla de force pour les affubler d'uniformes prussiens. C'est ce monstrueux abus de la victoire que le marquis d'Argens appelle par un singulier euphémisme : « Incorporer Albe dans Rome et faire que les ennemis de l'État en deviennent les défenseurs. » La plupart des Saxons ainsi incorporés désertèrent. Le comte de Broglie, représentant de la France auprès d'Auguste III, fut brutalement chassé de Dresde.

L'intervention française. — Ce premier coup, si rudement frappé, terrifia l'Autriche. L'empereur François I^{er} lit voter par la diète de Ratisbonne la mise de Frédéric II au ban de l'empire. Maître Aprilius, actuaire du *Reichstays*, fut chargé de notifier la sentence au baron de Plotho, ministre de Frédéric à Ratisbonne. Le baron l'interrompit dès les premiers mots : « Qui? toi?... notifier! » et il fit jeter le représentant du Saint-Empire du haut en bas de son escalier; l'Allemagne battit des mains : l'institution du Saint-Empire romain germanique avait fait son temps. Un secours plus sérieux vint à Marie-Thérèse de la France. Kaunilz obtint de Louis XV la signature du second traité de Versailles; désormais la guerre continentale absorba la meilleure part des forces françaises. Ainsi l'avait décidé Louis XV. « Ayez toujours en vue, écrivait-il au comte de Broglie de passage à Vienne, l'union intime avec l'Autriche : c'est mon ouvrage, je le crois bon et je veux le soutenir. » Le maréchal d'Estrées fut envoyé en mission à Vienne pour concerter avec les Autrichiens les plans et les opérations militaires. Plus de 100 000 Français furent mis à la disposition de l'Autriche. Ils formèrent deux armées : l'armée du Rhin et l'armée du Mein. La première eut pour objectif d'envahir le Hanovre, dans l'espérance de forcer ainsi le roi l'Angleterre à faire la paix ; la seconde devait reprendre la Saxe de concert avec une des deux armées autrichiennes, tandis que l'autre chasserait les Prussiens de la Silésie.

La campagne de 1757 : Prague et Kollin. — Comme dans la précédente campagne, le roi de Prusse prit les devants. Il avait environ 100 000 hommes répartis en quatre corps : le prince Maurice commandait à Chemnitz, Frédéric II à Dresde, les maréchaux de Bevern et de Schwerin à Zittau et à Schweid-

nitz. Les deux premiers corps passèrent l'Erzgebirge, par les défilés de Komotau et de Schandau, et vinrent s'établir sur la rive gauche de l'Elbe, à Lowositz, refoulant le prince d'Arenberg et le maréchal Browne, qui leur étaient opposés, jusque sous les murs de Prague. Le duc de Bevern franchit les monts des Géants au défilé de Zittau et le maréchal de Schwerin au défilé de Trautenau *. Le comte de Kœnigsegg, battu, se mit en retraite, et les deux corps prussiens opérèrent leur jonction à Jung-Bunzlau, sur la rive droite de l'Elbe. Ainsi deux grandes masses prussiennes étaient isolées par un fleuve profond et rapide. Les Prussiens marchèrent sur Prague, où toute l'armée autrichienne s'était retirée. Le 5 mai, pendant la nuit, Frédéric avec 30 000 hommes franchit la Moldau sur trois ponts qu'il avait fait jeter en aval de Prague : il laissait Keith isolé sur la rive gauche, et voulait se joindre à Schwerin sur la rive droite. La manœuvre était dangereuse : Charles de Lorraine, avec ses 70 000 hommes, pouvait exterminer l'un de ces trois corps avant leur jonction. Il ne l'osa pas, et le génie de Frédéric II consiste précisément à avoir deviné qu'il ne l'oserait pas. Le 6 mai 1757, une grande bataille s'engagea sous les murs de Prague. Les Autrichiens y subirent une sanglante défaite, perdant 12 000 hommes, plus 4000 prisonniers. Cependant Charles de Lorraine put rentrer à Prague et détacher 12 000 hommes au-devant de Daun. Daun avait marché trop lentement pour conjurer le désastre de Prague. Frédéric espéra le vaincre aussi facilement que Charles de Lorraine. Mais Daun, tacticien consommé, prit une bonne position sur les hauteurs de Kollin et profita d'une marche de flanc aventureuse des Prussiens, qui cherchaient à tourner son aile droite, pour couper en deux leurs colonnes près du village de Chotzemitz. Les Prussiens perdirent 13000 hommes; les Autrichiens 6000 seulement. Daun vainqueur chanta des *Te Deum* au lieu de poursuivre l'ennemi. Le prince Charles de Lorraine attendit plusieurs jours avant d'oser sortir de Prague. Frédéric II put donc prendre son temps pour évacuer la Bohême. La lenteur de ses ennemis lui épargna un

1. Os manœuvres présentent une grande analogie avec celles de 1866 qui préparèrent la bataille de Sadowa.

désastre complet. « La fortune me tourne le dos, écrivait-il à Keith ; elle est femme et je ne suis pas galant. J'aurais dû m'y attendre : elle s'est déclarée pour les dames qui me font la guerre. »

La fortune semblait devoir lui réserver de plus cruelles amertumes. Le maréchal d'Estrées, à son retour de Vienne, prit le commandement de l'armée du Rhin. Il marcha sans obstacle à travers la Westphalie, qu'avait évacuée le duc de Cumberland à la tête des troupes anglo-hanovriennes. Les Anglais se couvrirent du Weser; d'Estrées le franchit à Hameln et battit l'ennemi à Hastenbeck grâce aux brillantes charges dirigées par le brave Chevert sur la gauche ennemie (28 juillet). D'Estrées, à qui l'on reprochait trop de lenteur, fut récompensé de sa victoire par un rappel immérité : on le remplaça par le brillant vainqueur de Mahon, le maréchal de Richelieu, qui reçut des renforts considérables : « Le roi de Prusse paraît toujours fort gai, écrivait Voltaire à Richelieu; il disait que les Français lui envoyaient 24 000 perruquiers; il se trouve qu'on lui en dépêche 100 000. Il y a de quoi se peigner, à ce que disent les polissons. » Richelieu conquît sans difficulté le Hanovre et le Brunswick, poursuivit le duc de Cumberland jusqu'à Stade et lui imposa la capitulation de Closterseven (8 septembre 1757), en vertu de laquelle les Hanovriens se retirèrent au delà de l'Elbe : les auxiliaires de la liesse et du Brunswick devaient ne plus sortir de leurs pays respectifs. Le maréchal de Richelieu mit en coupe réglée tout le pays conquis, tolérant le pillage de ses soldats pour s'enrichir lui-même. Avec le produit de ses exactions, il éleva à Paris le gracieux hôtel connu sous le nom de *pavillon de Hanovre*. Ses soldats l'appelaient en riant le *bon père la Maraude*.

Au nord, les Suédois franchissaient la Peene et s'apprêtaient à conquérir la Poméranie orientale. Au nord-est, les Russes entraient en campagne. Le feld-maréchal Apraxine, vieux courtisan, galant et ami de la table, qui, malgré ses allures de Falstaff, n'en était pas moins un brave soldat, envahit la Prusse-Orientale avec 90 000 hommes, dont 15 000 irréguliers. Bien secondé par ses lieutenants Fermor et Roumiantsof, il enleva

successivement Memel et Tilsit, et battit à Jaegersdorf le feld-maréchal prussien Lehwaldt (30 août 1757). Ce fut la première victoire des Russes dans une guerre véritablement européenne ; les *bonnets d'ours* de Frédéric II avaient été battus par ceux qu'il appelait dédaigneusement des Barbares.

Rosbach et Leuthen. — En même temps, la principale armée française, sous les ordres de l'aimable Soubise, remonta la vallée du Mein pour rallier à Wûrtzburg l'armée des Cercles, ou du Saint-Empire, commandée par le prince de Saxe-Hildburghausen ¹. Cette armée, tellement grotesque que son chef n'osait la montrer au comte de Saint-Germain, chargé d'aller régler avec lui les questions relatives au plan de campagne et au commandement, fut cependant assimilée à l'armée française. Les officiers français furent subordonnés aux officiers de même grade des contingents allemands : le général d'artillerie de l'évêque de Wiirtzburg devait avoir le pas sur un lieutenant-général du roi, et Soubise n'eut le commandement qu'en second. « L'armée française faisait la guerre à la remorque non seulement de l'Autriche, mais des moindres principicules allemands. » (L. Mention.) Il eût fallu au moins relier solidement l'armée de Soubise à celle de Richelieu. Mais Hildburghausen marchait en avant avec une confiance aveugle. Encombrée de 12 000 chariots, de marchands et de vivandiers, sans cesse occupée de maraude, tandis que les officiers ne songeaient qu'aux fêtes et à la toilette, l'armée franco-allemande ressemblait plus à la cohue de Xerxès qu'aux troupes de Turenne. Les Prussiens ayant reculé de Gotha sur Erfurt, Hildburghausen et Soubise s'emparèrent de Gotha. Peu de jours après, le chef de la cavalerie prussienne, le brave Seydlitz, les en chassa, en faisant manœuvrer à pied ses dragons sur un rang, de façon à faire croire qu'ils étaient très nombreux, et en prévenant Soubise par un faux déserteur que toute l'armée de Frédéric II suivait. Les deux princes évacuèrent Gotha avec tant de précipitation que le camp français tomba entre les mains de l'ennemi ; on y trouva, disent les relations du temps, une foule de secré-

1. Les Parisiens, dit l'avocat Barbier, appelaient cette armée combinée l'armée des *tonneliers*, parce qu'on la destinait à raffermir les *cercles*,

taires, de cuisiniers et de valets; des tables avec beaucoup de vaisselle et d'argenterie; quantité d'objets de toilette et de parfumerie, parasols, manchettes, eau de lavande et de non-pareille, singes, perroquets, etc. Cependant les Prussiens avaient abandonné de nouveau Gotha, puis Erfurt, et se retiraient sur l'Elbe. Hildburghausen, rendu belliqueux par cette retraite, s'avança jusqu'à la Saale et menaça Leipzig. A ce moment aussi, un corps autrichien, sous les ordres de Hadick, entra à Berlin et rançonna la capitale de Frédéric II. Jamais le roi n'avait couru un aussi grand danger. Il était pris entre cinq armées victorieuses. Il s'apprêtait, comme il l'écrivait à Voltaire, « à mourir en roi ».

Deux grandes victoires le tirèrent de ce mauvais pas. Abandonnant au *raid* des Autrichiens sa capitale, il rallia les troupes du prince Ferdinand de Brunswick et de Keith, et s'avança à marches forcées sur les coalisés. Déjà Soubise avait passé la Saale à Weissenfels et s'apprêtait à donner l'assaut à Leipzig. Sur la nouvelle du retour de Frédéric, il s'empressa de rétrograder sur la rive gauche de la Saale, détruisit les ponts et s'établit à Hosbach dans une bonne position. 60 000 Franco-Allemands allaient combattre contre 20 000 Prussiens (5 novembre 1793). Frédéric II feignit de décamper, comme s'il avait peur : les Français quittèrent les hauteurs et, allongés en trois colonnes, ils firent la conduite à l'armée prussienne au son de tous leurs tambours et fifres. Mais Frédéric avait garni les Janusberg de pièces de gros calibre et dissimulé dans les chemins creux et les bois une bonne partie de son infanterie. En arrivant en plaine sans beaucoup d'ordre, l'armée coalisée fut accueillie par une vive mitraille : il fallait combattre au lieu de poursuivre. Les Allemands lâchèrent pied sans brûler une amorce : les Français et surtout les deux brigades du comte de Saint-Germain firent meilleure contenance, mais durent abandonner le champ de bataille. C'était une surprise plutôt qu'une défaite et, en tout cas, c'était une défaite allemande. L'année alliée avait seulement 2500 hommes hors de combat; elle restait encore à peu près trois fois plus forte que l'armée prussienne. Soubise pouvait tenir la campagne : il ordonna la

retraite, qui se changea en déroute. Il avait complètement perdu la tête : « J'écris à Votre Majesté, dans l'excès de mon désespoir. La déroute de votre armée est totale. Je ne puis vous dire combien de vos officiers ont été tués ou pris. » Il contribuait lui-même à semer la panique. L'armée se débanda : « La terre a été couverte de nos soldats à 40 lieues à la ronde; ils ont pillé, violé, saccagé et commis toutes les horreurs possibles.... Il ne faut pas croire que le roi de Prusse soit détesté dans l'Empire. Les paysans ont pris les armes contre nous et fait feu sur nos détachements » (Saint-Germain à Paris-ikivorney). Les Allemands du prince de Hildburghausen, protestants pour la plupart, admiraient le roi qu'ils avaient à combattre. Soubise ne put trouver à s'attacher en Saxe un seul espion, tant Frédéric II y était populaire! Frédéric, vainqueur de l'armée française que Louis XV avait reçue du « grand roi », grandit singulièrement aux yeux des Allemands. « Au lendemain de Rosbach, il apparut à l'Allemagne non comme le héros de guerres presque civiles, mais comme le champion de la race germanique contre les races étrangères. Toute l'Allemagne, même celle qui combattait contre lui, triomphait par lui.... La gloire de Frédéric II fut le ferment de la nationalité allemande¹ » (É. Bourgeois).

En Silésie, Charles de Lorraine et Daun avaient poursuivi le maréchal de Bevern, lui avaient enlevé Liegnitz et Schweidnitz, l'avaient fait prisonnier à Breslau. Ziethen ne put amener au roi que quelques débris de ses belles troupes. Déjà les Autrichiens se croyaient redevenus les maîtres de la Silésie et y faisaient acte de gouvernement. Frédéric accourut reprendre Breslau. Les Autrichiens étaient fortement établis sur les crêtes de Leuthen, leur cavalerie en avant sur le plateau de Bornä. Frédéric s'empara d'abord de cette position. Puis, se rendant compte que les plus mauvaises troupes, formées des contingents des Cercles, étaient à la gauche autrichienne, il renou-

I. On a de nombreux récits de la bataille de Rosbach. Frédéric II a écrit dédaigneusement : « L'armée de France a eu l'air de m'attaquer le 5 de ce mois. Mais elle ne m'a pas fait cet honneur, s'étant enfuie, sans que je pusse en joindre, dès la première décharge de mes troupes. » Les Français ont mieux tenu que ne l'indique le roi de Prusse. On aurait dû chançonner le prince de Hildburghausen; on aime mieux chançonner Soubise, pour atteindre du même coup M^{me} de Pompadour,

vela la manœuvre qui avait si bien réussi à Rosbach et feignit de fuir devant cette aile gauche. « Ces gens-là s'en vont, s'écria Daun à Charles de Lorraine; laissons-les faire. » Mais, par une simple conversion, les colonnes en marche se formèrent en bataille : les troupes des Cercles furent culbutées ; les Autrichiens, qui se défendirent plus vigoureusement à Leuthen, lâchèrent pied à leur tour et reculèrent jusqu'à Lissa. Des 80 000 hommes de l'armée autrichienne, Daun en ramena à peine 30 000 (5 décembre 1757). « Cette victoire, a dit Napoléon, est une des plus complètes qui aient jamais été remportées. Elle suffirait à elle seule à immortaliser Frédéric II. »

L'intervention russe : Zorndorf (1758). — De tous côtés les Prussiens avaient ressaisi l'avantage. En Poméranie, les Suédois n'avaient pas même osé prendre contact avec leurs ennemis. Dans la Prusse-Orientale, Apraxine, resté inactif après sa victoire de Jaegersdorf, avait dû se retirer devant le mouvement offensif de Lehwaldt. Il avait brûlé lui-même ses magasins à Gumbinnen, évacué Tilsit et ramené en Russie des troupes réduites au plus extrême dénûment. Memel seul resta entre les mains des Russes. Apraxine fut disgracié, Bestoujef exilé dans ses terres. Le prince héritier Pierre et sa femme la grande-duchesse Catherine, étroitement surveillés, durent renoncer au jeu des petits papiers secrets qu'ils transmettaient à la cour de Prusse ou aux agents anglais. Vorontsof et Chouvalof, partisans de Vienne et de Versailles, se partagèrent la principale influence.

. En somme, cette campagne, où le roi de Prusse avait été à deux doigts de sa perte, avait fini par tourner à son avantage, grâce surtout à l'impéritie et au défaut d'entente de ses ennemis. Il avait livré quatre grandes batailles, à Prague, à Kollin, à Rosbach, à Leuthen, et n'avait perdu que celle de Kollin. Forcé d'évacuer la Bohême, il conservait intactes la Silésie et la Saxe. La campagne de 1757 est la plus glorieuse qu'il ait menée.

En 1758, les Russes furent prêts les premiers. Le commandement était passé entre les mains de Fermor, un des lieutenants d'Apraxine, Allemand originaire des Provinces Baltiques, mal

vu des orthodoxes et des soldats, au demeurant bon général et savant ingénieur. Dès le mois de janvier, les troupes russes se jetèrent dans la Prusse-Orientale, abandonnée par Lehwaladt, qui repoussait les Suédois de la Poméranie. Kœnigsberg capitula le 21 janvier à des conditions très douces : Fermor promit que les Russes n'exigeraient en fait d'impôts et de levées d'hommes que ce qui avait été fourni antérieurement au roi de Prusse. Les habitants et fonctionnaires de la vieille cité royale prêtèrent serment à la tsarine, le jour anniversaire de la naissance de Frédéric II ; l'aigle à deux têtes remplaça partout l'aigle monocéphale. Grâce à cette modération habilement calculée, la domination russe fut acceptée sans trop de répugnance. Fermor espérait que la conquête serait définitive. Les Russes gardèrent la Prusse royale jusqu'en 1762. Ce succès fut très mal vu des alliés d'Élisabeth : ils redoutaient plus que toute chose un agrandissement de la Russie ; Louis XV avait peur pour l'indépendance de la Pologne ; Marie-Thérèse craignait qu'Élisabeth ne voulût s'affranchir de la tutelle autrichienne. Son *Conseil milique de guêtre* insistait pour obtenir des Russes un détachement chargé de secourir les Autrichiens en Silésie. Fermor refusa de laisser jouer à la moindre partie de ses troupes le rôle d'une armée sacrifiée. Mais il commença une sérieuse diversion dans le Brandebourg. Kûstrin fut bombardé et les Russes s'installèrent dans ses faubourgs. Sans l'éloignement de Roumiantsof, qui était resté en arrière à Schwedt, la place eût été forcée de se rendre. Frédéric, qui avait repris Schweidnitz et poussé les Autrichiens en Moravie, leva le siège d'Olmûtz, pour arrêter les Russes. Daun ne fit rien pour l'entraver et se contenta d'une savante marche-manœuvre vers la Lusace, pour sauvegarder à la fois la Bohême et la Saxe. Frédéric II passa l'Oder et la Mietzel en aval de Kûstrin et vint offrir la bataille aux Russes sur le plateau de Zorndorf. Là, un dioc formidable se produisit entre les deux armées : la bataille dura de neuf heures du matin à huit heures du soir. Malgré les charges brillantes de Seydlitz, un « grand cavalier », une sorte de Murât prussien, les Russes gardèrent le champ de bataille. Ce fut une véritable boucherie dans les deux armées ;

il était plus facile de tuer les Russes que de les mettre en déroute. Mais comme Fermor ne poursuivit pas les troupes prussiennes, comme il abandonna ses positions le surlendemain sans nouveau combat, comme la tsarine, dans un ordre du jour, flétrit certains actes d'ivrognerie auxquels s'était abandonné pendant la bataille un petit détachement d'irréguliers, on attribua l'avantage à Frédéric II. Il n'avait pas manqué de chanter la victoire sur tous les tons, annonçant que l'obscurité seule l'empêchait de poursuivre les Russes, « que Fernior allait se rendre... qu'il s'était rendu ». La bataille de Zorndorf, très sanglante pour les deux armées, fut en réalité une bataille indécise (25 août 1758). Les Russes se retirèrent, comme l'année précédente. Ils gardèrent seulement la Prusse. Ils ne savaient pas encore tirer d'une campagne, heureuse en somme, tous les avantages qu'elle comporte.

Campagne de 1758 : les Français sur le Rhin; Crefeld. — En 1758, les Français agirent comme les Russes : à part des Autrichiens. C'étaient trois guerres et trois plans d'opérations complètement séparés auxquels Frédéric II devait faire face. Les Anglais avaient désavoué la capitulation de Closlervén et rappelé sous les drapeaux les contingents du Hanovre et du Brunswick qui avaient pris l'engagement de ne plus servir. Richelieu, qui avait signé cette capitulation avec une si coupable légèreté, fut remplacé à la tête de l'armée du Rhin par un *petit collet* de sang royal, le comte de Clermont, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés. C'était un frère du duc de Bourbon; il avait obtenu de Rome de porter les armes sans résigner ses bénéfices. Il eut à combattre le meilleur lieutenant de Frédéric II, Ferdinand de Brunswick. Clermont sembla d'abord vouloir montrer quelque énergie : il cassa d'un seul coup 80 officiers, coupables de graves infractions à la discipline. Mais que faire avec une armée sans vivres, souvent sans solde, sans charrois, éparpillée par petits détachements, avec une artillerie embourbée, avec 15 000 malades encombrant des hôpitaux qui sont réduits à l'état de charniers, et dans un pays hostile, ruiné par les exactions de Richelieu? Ferdinand de Brunswick entama contre cette lamentable armée une guerre

très serrée. Du Mein à l'embouchure du Weser et de Brêrae au Rhin, 62 000 Français étaient semés en petits postes : « Quand on étend son armée sur 80 lieues de superficie vis-à-vis d'un ennemi qui peut se rassembler en deux fois 24 heures, on ne peut manquer de périr. » Cette prédiction du comte de Saint-Germain ne tarda pas à se réaliser. Débordé par Ferdinand de Brunswick, qui venait de passer le Weser à Yerden, Saint-Germain dut abandonner Brême, et, à travers mille dangers, se replier sur Osnabrück. Le Hanovre était perdu. Clermont ne songea pas même à défendre la Westphalie : il se retira en débandade sur la rive gauche du Rhin. Obéissant aux adjurations du maréchal de Belle-Isle, qui venait de succéder au comte d'Argenson comme secrétaire d'État de la guerre, Clermont résolut enfin de livrer bataille, à Grefeld. Il appuya sa droite à des marais infranchissables, et protégea son centre par une puissante artillerie. Seule, la gauche était dans une position aventureuse, que l'on chercha trop tard à fortifier. Ferdinand de Brunswick simula une attaque sur le centre : en même temps il faisait filer derrière ce rideau de grosses masses de troupes pour accabler et déborder la gauche des Français. En vain Saint-Germain, à la tête des réserves, soutint avec un merveilleux sang-froid le feu d'un ennemi quatre fois supérieur. En vain le comte de Gisors, fils de Belle-Isle, dirigea contre les Allemands, en partie cachés dans les bois, une charge héroïque où il trouva la mort. Le comte de Glermont, croyant à une fausse attaque sur sa gauche, ne fit pas un mouvement pour l'appuyer; il fit sonner la retraite, au moment où les réserves, attendues par Saint-Germain depuis quatre heures, arrivaient enfin sur le terrain. Cette défaite, sans produire autant d'effet moral que celle de Rosbach, eut des conséquences aussi désastreuses. Ruremonde, Dusseldorf tombèrent entre les mains de l'ennemi. « Nous n'avons plus que le souffle d'une armée », écrivait Glermont. Bernis, qui ne devait cependant pas être difficile, écrivait : « Pour moi, j'aurais mieux aimé détruire notre armée par un combat que par une retraite ; j'ai pensé en mourir de honte. » Clermont fut rappelé et remplacé à l'ancienneté par le marquis de Gontades, qui d'ailleurs était bien en cour : « Le duc de Broglie, M. le comte Saint-Germain,

M. de Chevert paraissent avoir plus de talent que les autres, avouait Bernis; mais on ne peut leur donner le commandement sans forcer toute la tête des officiers généraux à quitter le service. » Contades ne valait pas mieux que Clermont.

Il se fit détacher de l'armée du Mein une division d'avant-garde commandée par le duc de Broglie. Le frère de celui-ci, le comte de Broglie, lui était attaché comme maréchal général des logis; il était le confident de la diplomatie secrète du roi. Ainsi, le *secret du roi* se trouvait transporté de la diplomatie à l'armée et le comte de Broglie devait correspondre avec Louis XV directement, par-dessus la tête de ses chefs et à l'insu des ministres de la guerre, contre toute règle de hiérarchie et de discipline. Les deux armées françaises tentèrent de combiner leurs opérations : Soubise rentra dans la Hesse, prit Cassel; Broglie, avec l'avant-garde, battit à Sandershausen un corps allemand de Ferdinand de Brunswick. Le Hanovre fut de nouveau envahi. Mais Ferdinand, renforcé de 12 000 Anglais débarqués à Emden, s'éloigna de Contades pour marcher à la rencontre de Soubise. Contades détacha au secours de son collègue le corps commandé par Chevert, qui fut victorieux à Lutterberg. C'était Chevert qui avait remporté la victoire : ce fut Soubise qui obtint le bâton de maréchal. Le fruit de ses victoires, d'ailleurs peu décisives, fut perdu. Contades repassa le Rhin et Soubise le Mein; tous deux prirent leurs quartiers d'hiver à bonne distance de l'ennemi; Brunswick, cantonné à Munster, surveillait les deux armées.

Profitant de la double offensive des Russes et des Français, les Autrichiens s'étaient aussi portés en avant. Laudon, vainqueur à Domstaedt en Franconie, s'était emparé de Bamberg. Daun envahit la Saxe et menaça la Silésie. Il assiégea à la fois Neiss et Dresde. Schmettau le repoussa de Dresde, mais Daun battit Frédéric à Hochkirch (14 octobre). Il ne sut pas mieux qu'auparavant profiter de sa victoire. Frédéric força la route de Silésie et rejeta Daun en Bohême. Le Reichstag de Ratisbonne fulmina contre Frédéric une nouvelle sentence d'exécution. Le roi de Prusse par ses victoires était en mesure de braver les foudres impuissantes d'une assemblée sans prestige.

Campagne de 1759 : Paltzig, Kunersdorf, Maxen. —

La campagne de 1759 fut, grâce aux Russes, la plus désastreuse pour Frédéric II. Les forces moscovites furent placées sous le commandement de Soltykof, « petit vieillard simplet », ennemi du faste, peu *tonnn* de l'armée, puisqu'il n'avait guère servi jusque-là que dans la marine, et qui fit l'effet au premier abord « d'une pauvre petite poule ». Cependant il était né pour le commandement. Nul ne comprenait mieux que lui l'âme russe ; nul ne sut mieux tirer parti des irréguliers, ne fut plus vigilant à surveiller les avant-postes ; et, le jour de la bataille, nul n'exerça le commandement avec plus de sang-froid et d'à-propos. Fermor s'honora en acceptant de diriger le premier corps, comme subordonné à Soltykof. D'après les ordres de la *Conférence*, Soltykof devait chercher à joindre Daun, qui avait promis de prendre l'offensive. Les* Prussiens reculèrent au delà de la Wartha et de l'Obra. Le lieutenant-général Wedell, à qui Frédéric II avait confié des pouvoirs dictatoriaux, fut complètement battu entre Paltzig et Züllichau. Soltykof entra victorieux à Francfort-sur-l'Oder et opéra sa jonction avec Laudon. Il avait affronté bravement « le premier coup de corne » de l'ennemi pour s'acquitter de la parole donnée à Daun, l'éternel *Cunctator*. Frédéric II, désespéré, accourut pour réparer l'échec de son lieutenant. Une nouvelle rencontre eut lieu à Kunersdorf (12 août 1759). Le roi de Prusse se crut vainqueur, parce qu'il avait délogé les Russes d'un premier plateau, le Mùlhberg, mais il envoya trop tôt des bulletins de victoire. Il s'épuisa en vains efforts pour enlever le plateau du Spitzberg, où Soltykof fit constamment arriver des troupes fraîches. La belle cavalerie prussienne fut exterminée dans ces charges meurtrières et inutiles. 60 000 Austro-Russes s'étaient trouvés engagés contre 48 000 Prussiens : les Russes perdirent 13 000 hommes et les Prussiens 19 000. Ce fut la plus cruelle défaite prussienne de toute la guerre. Frédéric songeait à se tuer. Il croyait déjà voir entrer les Russes à Berlin : nul doute qu'au lendemain de Kunersdorf les vainqueurs n'eussent pu y dicter la paix. Soltykof le voulut ; mais Daun réclama le concours des Russes en Silésie : « La Silésie a tout perdu ! ». Pour obéir à ses instruc-

tions, Soltykof se porta sur Glogau et y attendit cinq semaines le généralissime autrichien. A la fin, perdant patience en présence de cette incurable pusillanimité des Impériaux, il reprit le chemin de la Prusse-Orientale, ne voulant pas, après Züllichau et Kunersdorf, que les Russes fussent plus longtemps réduits au rôle de troupes auxiliaires. « Pendant que je croyais qu'ils marcheraient sur Berlin, écrit Frédéric débordant de joie, ils prennent le parti tout contraire.... Je vous annonce le miracle de la maison de Brandebourg. » Le miracle, ce fut l'inertie, l'incapacité des Autrichiens. Cependant tout le fruit de la belle campagne des Russes ne fut pas perdu. Les Prussiens furent chassés de la Saxe; le duc de Deux-Ponts, à la tête de l'armée des Cercles, prit Leipzig, Wittenberg et plus tard Torgau. Daun força Schmettau à capituler dans Dresde, et le vaillant Finck à capituler presque en rase campagne, à Maxen, avec 12 000 hommes, 540 officiers, 71 canons, 120 drapeaux ou étendards (20 novembre). Les Suédois surprirent Anklam et y firent prisonnier Manteuffel. Les Danois menacèrent Hambourg. Bien qu'il se « démenât comme un diable », Frédéric n'avait pu réorganiser son armée. La perte de la Saxe fut la queue du désastre prussien de Kunersdorf.

Opérations françaises : Minden — Dans l'Allemagne occidentale, Contades commandait toujours l'armée du Rhin; le duc de Broglie avait été mis à la tête de l'armée du Mein. Celui-ci infligea à Ferdinand de Brunswick son premier échec, à Bergen (13 avril 1759). Il en profita habilement pour reprendre Cassel et Minden. Contades vint le rejoindre et prit, comme le plus ancien, le commandement en chef. De là des rivalités et des brouilles. Brunswick saisit l'occasion de battre les Français à Minden (1^{er} août). Saint-Germain, avec sa vigueur ordinaire, couvrit la retraite et empêcha l'ennemi de jeter les Français dans le Weser ou de les forcer à mettre bas les armes. Mais il fallut reculer, abandonner Cassel, se mettre en quartiers d'hiver sur le Mein. Tout l'avantage de la campagne était perdu. Contades fut destitué. Broglie le remplaça; il obtint de Louis XV le bâton de maréchal, de Marie-Thérèse le titre de prince du Saint-Empire romain. « Il n'avait plus à se plaindre ni des hommes, ni de la destinée. »

Campagne de 1760 : Glostercamp. — Cependant, pour la campagne suivante, le comte de Saint-Germain fut placé à la tête d'une réserve de 33 000 hommes, sous le nom de « réserve de gauche de la grande armée », qui devait être indépendante, sauf le cas de manœuvres concertées en vue d'un plan de campagne, Saint-Germain restant alors le subordonné de Broglie. Ils avaient tous deux mêmes qualités et mêmes défauts : tous deux très entiers, très jaloux de leur autorité; l'un aspirant avec énergie au commandement suprême, l'autre l'exerçant avec une morgue qui suscitait fatalement les conflits. Tout alla bien d'abord : Saint-Germain, sur l'ordre de Broglie, se porta de Wesel et de Dortmund sur Corbach : là se livra un gros engagement de cavalerie et d'artillerie qui tourna à l'avantage des Français (10 juillet).

Saint-Germain ne pouvait s'accoutumer « au style amer, ironique et plein de mépris de son général ». Il écrivait au ministre Belle-Isle « qu'il déserterait plutôt que de continuer à servir sous un tel chef » et il demandait avec insistance son rappel. Belle-Isle enjoignit à Saint-Germain de ne pas se dérober pendant le cours des opérations. Mais Broglie, décidé à se priver d'un censeur incommode, dont toutes les critiques parvenaient à la cour par l'intermédiaire du *général des farînes*, le grand pourvoyeur de l'armée, Pàris-Duverney, lui retira le commandement, en lui reprochant injustement d'avoir compromis le succès par les retards apportés à sa marche et par ses révélations du secret des opérations. Saint-Germain se refusa volontairement à serrer avant son départ la main d'aucun de ses compagnons d'armes : son nom était populaire dans l'armée; la nouvelle de son départ aurait pu provoquer des manifestations hostiles à de Broglie. Il se sacrifia sans phrases, mais fut regretté de toute l'armée.

Le chevalier Du Muy, son successeur, se fit battre à Warburg et n'échappa à un complet écrasement que par une retraite désastreuse : ce qui fit dire que « la retraite de M. de Saint-Germain avait fait couler beaucoup de larmes et celle de M. Du Muy beaucoup de sang ». Ferdinand de Brunswick détacha son neveu, le prince héréditaire de Brunswick, qui portait aussi le

nom de Ferdinand, vers le bas Rhin, avec 20 000 hommes, pour assiéger Wesel. Broglie dut envoyer de ce côté 30000 hommes sous les ordres du marquis de Castries (neveu de Belle-Isle), qui arrêta cette tentative par la victoire de Clostercamp (15-16 octobre). Là se signalèrent le chevalier d'Assas et le sergent Dubois. Le feu était engagé la nuit : d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, était placé à l'extrémité de la ligne française. Un officier de la ligne opposée lui crie en français qu'il tire sur ses camarades. Il sort du rang suivi du sergent Dubois. Ils tombent tous deux au milieu de l'ennemi; d'Assas est blessé le premier, et Dubois de crier : « A nous, Auvergne, c'est l'ennemi! » Ainsi, dans cette nuit fameuse, il y eut deux héros au lieu d'un ¹.

Liegnitz, Berlin, Torgau. — La campagne de 1760 dans l'Allemagne centrale et orientale semble être la répétition de la campagne précédente. Frédéric 11 eut de nouveau beaucoup à souffrir des Russes, beaucoup à se réjouir de la lenteur et du pédantisme des chefs autrichiens. Kaunitz avait fait adopter par la *Conférence* de Saint-Pétersbourg un plan d'après lequel les Russes feraient leur jonction avec les Autrichiens en Silésie et conquerraient cette province, tout en évitant de livrer de grandes batailles. Frédéric II ne pouvait opposer que 120 000 hommes aux 70 000 Russes et aux 180 000 Autrichiens réunis, aux 10 000 Suédois. Il se borna donc à une guerre surtout défensive, ne frappant les grands coups que lorsque l'y invitaient les fautes de ses adversaires.

La coalition sembla d'abord triompher : Totleben entra en Poméranie et s'empara de Kœslin, tandis que Laudon battait le corps prussien de La Motte-Fouqué à Landshut (23 juin) et pénétrait en Silésie. Les Autrichiens manquèrent l'occasion d'enlever Breslau et se contentèrent de la prise de Glatz. Les Russes trouvèrent Breslau fortement occupé par le prince Henri, qui avait dérobé habilement sa marche aux Autrichiens. Us cherchèrent à rejoindre Laudon; mais, Daim s'obstinant à ne pas quitter la Saxe, Frédéric II se posta avec ses meilleures troupes entre les deux armées autrichiennes, battit Laudon sous

1. Le récit de cet épisode, souvent dénaturé, a été tiré des mémoires de Itochambeau, qui commandait le corps dont faisait partie le régiment d'Auvergne.

les murs de Liegnitz, au petit village de Pfaffendorf, avant que les Russes eussent pu le rejoindre, et marcha contre Soltykof. Abandonné par les Autrichiens, menacé d'être pris entre deux armées prussiennes, Soltykof fit retraite vers le nord. Mais il profita de ce que le Brandebourg était dégarni pour y faire une pointe hardie. Deux corps russes, sous les ordres de Tottleben et de Tchernychef, et un corps autrichien, commandé par Lascy, cernèrent à l'improviste Berlin. C'était alors une ville ouverte, peuplée d'environ 120 000 âmes : après un bombardement de quelques heures et sous la menace d'un assaut, qui eût été meurtrier, la faible garnison abandonna la place. Une capitulation assez douce fut signée, en vertu de laquelle les Berlinoises durent racheter leur vie et leurs biens au prix d'une forte contribution. Tottleben fit observer avec beaucoup de fermeté les conditions du traité. Les Autrichiens n'en tinrent que peu de compte et se livrèrent à d'odieux pillages. Tous les établissements militaires, arsenaux, fonderies de canons, manufactures de draps, furent détruits : « On vit des infâmes, dit à ce propos Frédéric, montrer à l'ennemi des dépôts pour l'armée. » — « Berlin n'offrait plus que des tristes vestiges de ce qu'il avait été autrefois. » Les Russes y restèrent seulement trois jours. Ils se retirèrent devant Frédéric II qui accourait pour dégager sa capitale. Us allèrent hiverner en Pologne. Cette occupation, quoique éphémère, produisit cependant un grand effet moral. Les clefs de Berlin figurent encore aujourd'hui, à titre de glorieuse relique, dans le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Kazan à Pétersbourg. Frédéric se vengea sur les Autrichiens qui avaient fait en Saxe des progrès sérieux : il leur infligea à Torgau (3 novembre) une sanglante défaite. La campagne de 1760 se terminait donc à son avantage. Il avait couru les mêmes périls qu'en 1757; cette fois encore il avait réussi, grâce à d'heureux coups d'audace, à dégager ses Etats et à se maintenir en Saxe.

///. — *Négociations de Choiseul (1760-1763).*

Situation de la France : M^{me} de Pompadour et Bernis. — En France, cette guerre était maudite; par une aberration inouïe on applaudissait aux succès de Frédéric II; on « l'adorait », quoiqu'il réussît aux dépens de la France; au contraire on chansonnait nos généraux vaincus. Le patriotisme était momentanément étouffé par un sentiment plus fort : la haine croissante de la vieille monarchie. On ne voulait voir dans cette guerre qu'une fantaisie royale et le caprice d'une favorite odieuse. M^{me} de Pompadour était alors le vrai roi en France. La France lui doit la chute du comte d'Argenson et de Machault, le choix de Soubise et de Contades, le refus opposé à Bougainville de tout secours à nos braves colons du Canada. Elle considérait comme son œuvre l'alliance autrichienne, et, pour la soutenir, elle engloutit toutes les forces vives du pays dans une guerre sans issue pour la France, la guerre continentale. Entre ses mains les ressources publiques semblaient se fondre : la France, d'après M^{me} du Deffand, est « Madame Job ». Un autre contemporain définit le pouvoir : « une anarchie dépensière ». Plus de trésor, plus d'armée, plus de direction politique, rien que le caprice et le désarroi : « Ce sont des volontés d'enfants qui dirigent les principes de notre gouvernement, écrit Bernis. On attend de l'argent comme de la rosée du ciel, sans le chercher où il est, sans frapper les grands coups qui le font circuler, sans émouvoir la nation, qui le jetterait par les fenêtres pour le service du roi, si on savait la remuer.... Nos places frontières ne sont pas pourvues; nous n'avons plus d'armées; l'autorité languit et le nerf intérieur est entièrement relâché. Notre marine est détruite : les Anglais se promènent sur nos côtes et les brûlent. Le commerce maritime, qui faisait entrer 200 millions par an, n'existe plus. Nous avons à craindre la perte totale de nos colonies et nous serons réduits au rang des secondes puissances de l'Europe. Au bout du compte, le roi n'est que l'usu-

fruitier de son royaume; il a des enfants, et les peuples doivent être comptés dans ce nombre. »

Ainsi la France était livrée à un maître incapable, qui l'avilissait à plaisir et qui déshonorait la royauté. « En France il n'y a ni gouvernement, ni administration, ni armée; tout ceci se décompose; on a beau étayer le bâtiment d'un côté, il croule de l'autre. Nous touchons au dernier période de la décadence.... Nous n'avons *ni généraux, ni ministres*. Je trouve cette phrase si bonne et si juste que je veux bien qu'on me comprenne dans la catégorie. » C'est le ministre dirigeant qui tenait ce langage! Aussi demandait-il à être relevé de ses fonctions. Il avait en vain prêché la nécessité de faire la paix, ou tout au moins de ne plus se mettre à la remorque de l'Autriche et de revenir au premier traité de Versailles qui ne lui attribuait qu'un secours de 24 000 hommes. « Soyons nobles, mais ne soyons pas dupes, disait-il avec raison. On paraît vouloir à Vienne tirer de nous la quintessence sans s'embarrasser de ce que nous deviendrons. » Ne pouvant arrêter cette déplorable guerre, il ne voulait pas être condamné au ministère à perpétuité. Pour s'en retirer avec honneur tandis qu'il le pouvait encore, il alléguait « ses coliques d'estomac, ses obstructions au foie ». Louis XV accepta enfin la démission de Bernis, le jour même où celui-ci était nommé cardinal (9 octobre 1758). Il lui donna le successeur qu'il avait lui-même désigné comme le plus capable : Choiseul.

Politique autrichienne de Choiseul. — Le comte de Stainville (1719-1785), créé duc de Choiseul à son avènement au ministère, était Lorrain d'origine; son père était encore à cette époque au service de l'ancien duc de Lorraine, devenu l'empereur François I^{er}. Il commença sa carrière dans l'armée, où il s'éleva jeune jusqu'au grade de maréchal de camp, récompense de sa belle conduite dans la guerre de la succession d'Autriche. Il épousa la fille du riche financier Grozat, douce et indulgente créature, toujours à l'affût d'une bonne action, qui attirait, qui charmait et qui contribua singulièrement à la haute fortune de son mari. De l'armée il passa dans la diplomatie et représenta la France à Rome d'abord (1753-57), puis à Vienne (1757-58). C'est de Vienne qu'il fut appelé à Versailles pour diriger les

affaires étrangères. Petit, roux et d'une figure désagréable, il valait surtout par son esprit vif, sémillant et caustique et par l'audace de son caractère; il osa dire tout haut à l'avance tout ce qu'il comptait faire. Habile courtisan, il eut toujours auprès des femmes de grands succès, autant par ses manières polies et câlines que par son talent de persiflage. Ce fut un personnage ondoyant et divers, étourdissant de verve, plein de confiance en ses hautes capacités, habile surtout à flatter l'opinion et à s'assurer d'utiles protections. Il gagna d'abord M^{ne} de Pompadour, en lui dénonçant les efforts d'une de ses propres parentes pour la supplanter dans les bonnes grâces du roi. Il se fit bien venir de toute la cour par sa magnificence et son goût pour les arts : il tenait table ouverte pour 80 couverts et avec 800 000 livres de revenus il fit des dettes. Il sut peu à peu s'imposer à l'Europe et prendre rang parmi les premiers des ministres d'État. Il n'eut jamais de hautes vues, ni même, surtout au début, de système politique nettement arrêté; mais il avait une haute idée de la France, il souffrait de son effacement, il voulut lui rendre son prestige perdu. En somme, parmi « les pygmées du règne, il fut comme une manière de grand homme ».

Nul ministre ne pouvait être plus agréable à l'impératrice-reine Marie-Thérèse. Au lieu de chercher comme Bernis à conclure la paix continentale, Choiseul apporta comme don de joyeux avènement à l'Autriche le troisième traité de Versailles (30 décembre 1758), qui doubla le subside payé à Marie-Thérèse. La France devait continuer à tenir sur pied 100 000 hommes en Allemagne et à payer seule le corps saxon et les Suédois. Toutes les conquêtes faites dans la Basse-Allemagne devaient être administrées au nom de l'Autriche. La paix ne devait être signée que quand Frédéric aurait restitué la Silésie. Ainsi, la France était liée plus étroitement que jamais à « cette sangsue de l'État », l'Autriche. Son action était subordonnée aux intérêts autrichiens dans toutes les questions relatives à l'Allemagne, à l'Italie et même à la Pologne, à l'Orient. En retour, l'Autriche n'apportait aucun secours à Louis XV dans sa lutte contre l'Angleterre. Les succès sur le Rhin allaient être poursuivis au prix de l'abandon de notre bel empire colonial. Après avoir

travaillé « pour le roi de Prusse », Louis XV ne songeait plus qu'à l'intérêt de sa cousine et bien bonne amie Marie-Thérèse.

La guerre maritime en Europe. — Cependant l'Angleterre tenait partout nos forces en échec; elle voulait écraser définitivement la puissance de l'*ennemie héréditaire*. Elle était alors dirigée par un grand ministre, qui, nouvel Annibal, semblait avoir juré à la France une guerre éternelle. William Pitt, fils d'un simple *esquire*, avait mérité par sa probité rigide, par l'ardeur de son patriotisme, par la vigueur de son éloquence, le surnom de *grand député des Communes*. Il ne se contenta pas de jeter sur nos colonies, abandonnées à elles-mêmes, des forces écrasantes : il insulta les côtes de France et fit trembler les populations du littoral sous la menace perpétuelle d'un débarquement. Les Anglais avaient 156 vaisseaux de guerre de tout ordre; la France 60 seulement. Ils voulurent venger d'une façon éclatante leur échec de Minorque. En 1757, une forte escadre, montée par 10 000 hommes de débarquement, enleva l'île d'Aix à l'embouchure de la Charente. Le chef anglais, en marchant tout d'une traite sur Rochefort, pouvait détruire ce précieux arsenal, qui n'était pas en état de défense. Mais de braves paysans faits prisonniers affirmèrent que tout y était prêt pour la lutte. Des renforts arrivèrent et les Anglais durent se contenter de la destruction du fort de l'île d'Aix. En 1758, ils brûlèrent quelques vaisseaux à Saint-Malo, sans pouvoir, à la suite de deux tentatives, s'emparer de la place. Ils descendirent à Cherbourg et détruisirent les premiers ouvrages qu'on avait élevés en vue d'y établir un port militaire. Une tentative de débarquement dans la baie de Saint-Cast fut glorieusement repoussée : la noblesse bretonne, aidée de paysans, de bourgeois, d'écoliers, sous les ordres du gouverneur, le duc d'Aiguillon, courut sus à l'ennemi et jeta à la mer toute son arrière-garde d'au moins 3000 hommes.

Cboiseul cherchait à donner à la guerre maritime une plus énergique impulsion. Il préparait une descente en Angleterre. Des troupes furent réunies à Dunkerque par Chevert. Soubise, proclamé chef de la grande armée d'Angleterre, devait les commander; d'Aiguillon en réunissait d'autres en Bretagne.

Des vaisseaux de transport furent préparés et les escadres de Toulon et de Brest s'apprêtèrent à appuyer le mouvement (1759). Ce fut comme une première ébauche du célèbre Camp de Boulogne, mais qui ne devait pas avoir plus de succès. La France avait bien de la peine à se défendre sur mer ; il était bien téméraire d'attaquer. Le commodore Rodney bombarda le Havre et brûla l'escadrille qu'on y construisait. Notre flotte de Toulon réussit à franchir les passes de Gibraltar ; mais elle fut attaquée à la hauteur de Lagos par les forces supérieures de l'amiral Boscawen ; l'amiral français La Clue fut complètement battu (1759). La flotte de Brest eut un sort encore plus malheureux : le marquis de Conflans, qui s'était posté près de Belle-Isle-en-Mer, n'attendit même pas l'ennemi : ses vaisseaux s'enlisèrent dans les bancs de sable ou se brisèrent contre les récifs des *Cardinaux* : l'amiral Hawke eut facilement raison des malheureux débris de cette expédition. Malgré les dangers d'une poursuite à travers ces parages difficiles, Hawke ordonna l'attaque : « Vous avez fait votre devoir en me représentant la situation, dit-il au pilote de son vaisseau amiral ; mais je réponds de tout et je vous ordonne de me placer bord à bord avec l'amiral français. » Deux vaisseaux de ligne français amenèrent leur pavillon ; quatre furent détruits. Le reste alla se cacher à Brest sans essayer de combattre. Après la bataille de Belle-Isle, appelée aussi *journée de M. de Conflans*, l'honneur même n'était plus sauf (1759). Dès lors les flottes régulières disparurent ; le secrétaire d'État de la marine Berrier vendit à l'encan les quelques navires hors de service qui se trouvaient encore dans nos arsenaux. Ce fut une liquidation complète de la marine de guenv. La guerre maritime ne se fit plus que par les corsaires : l'un d'eux, Thurot, un intrépide marin, exécuta une descente d'abord heureuse en Irlande ; mais il fut tué et sa petite escadre dispersée dans la Manche, Bientôt Belle-Isle tomba entre les mains des Anglais (1761). Depuis 1759 ils étaient les maîtres du Canada ; en 1761, Lally leur rendit Pondichéry. Ils enlevèrent encore le Sénégal, la Martinique, la Grenade, Sainte-Lucie, Tabago. La haine implacable de Pitt semblait devoir être assouvie.

Choiseul chercha à conclure une paix séparée avec l'Angleterre. Des conférences très secrètes s'ouvrirent à Ryswick et à La Haye. Le duc d'Aiguillon eut plusieurs entretiens avec l'Anglais Howe. Frédéric II, épuisé par la défaite de Kunersdorf, aurait bien voulu être compris dans la négociation. Pitt refusa avec hauteur toute concession (1759). Il songeait même en ce moment à étendre la guerre à l'Italie. Il proposait à Charles-Emmanuel de conquérir la Lombardie, et d'ajouter à ses États Parme, Plaisance et Guastalla. Don Philippe échangeait Parme contre la Toscane, les maisons de Lorraine et de Habsbourg seraient chassées de toute l'Italie. Mais les Bourbons d'Italie refusèrent d'accepter cette combinaison. A la fin de 1760, l'ancien roi de Naples, devenu le roi d'Espagne Charles III, s'entremet, à la demande de Choiseul, pour rétablir la paix. Le marquis Grimaldi, confident du roi d'Espagne, fut envoyé à La Haye. Les négociations furent reprises dans le courant de 1761, par Stanley à Paris et par Bussy à Londres, et aboutirent à l'ultimatum anglais du 25 juillet 1761. Pitt voulait imposer à Louis XV de ne secourir Marie-Thérèse qu'avec le contingent de 24 000 hommes stipulé dans le premier traité de Versailles, tandis qu'il maintenait pour l'Angleterre le droit d'envoyer à Frédéric des secours illimités en hommes et en argent. Il demandait la cession de toutes les colonies qui étaient ou seraient à la date de la signature du traité entre les mains des Anglais. II. exigeait enfin la démolition de toutes les fortifications de Dunkerque : « Non pas qu'il redoutât personnellement cette place, mais le peuple anglais avait des rancunes contre elle; et il voulait que ses murs et ses forts rasés, son port comblé fussent un monument éternel de l'abaissement de la France. » A cet insolent ultimatum, à ce langage provoquant, destiné à pousser la France aux dernières résolutions, Choiseul répondit avec une extrême modération pour bien prouver son désir sincère de faire la paix et pour perdre son ennemi dans l'opinion. *h'Ultimatissimum* de Choiseul (9 sept. 1761) acceptait la clause relative à Dunkerque; mais il réclamait pour la France la propriété absolue de Saint-Pierre et de Miquelon, et non la simple occupation sous la suzeraineté de l'Angleterre

et sous la surveillance effective d'un commissaire anglais. Il demanda aussi de justes satisfactions pour l'Espagne. Cette habile politique porta immédiatement ses fruits. L'opinion publique anglaise était irritée contre Pitt, partisan de la guerre à outrance. Le nouveau roi, George III, ne l'aimait pas. Pitt fut renversé du ministère (5 octobre 1761).

Le Pacte de Famille. — Mais déjà Choiseul avait remporté un plus beau succès diplomatique. Il avait conclu le *Pacte de Famille* avec tous les princes régnants de la dynastie de Bourbon. Une série de traités avaient déjà commencé à les unir ¹. Choiseul dans ses négociations avec le marquis de Grimaldi n'eut donc pas l'originalité de l'invention; mais il eut le mérite de l'exécution. En vertu du Pacte signé le 15 août 1761, l'union intime des deux familles de France et d'Espagne fut proclamée pour toujours. Les deux souverains devaient agir en toute occasion comme s'ils ne faisaient qu'un : qui attaque une couronne attaque l'autre. En cas d'agression contre l'un des signataires, les contingents étaient fixés de la façon suivante : la France fournirait à l'Espagne 24 000 hommes et l'Espagne 12 000 à la France; chacune 12 vaisseaux. Troupes et vaisseaux devaient être à la disposition de la puissance requérante et rester à la solde de la puissance requise. Le traité devait être tenu secret jusqu'en mai 1762, époque où l'Espagne déclarerait la guerre à l'Angleterre, si celle-ci n'avait pas consenti à faire la paix. Les princes régnant à Naples et à Parme devaient être admis dans cette alliance intime; ils y entrèrent effectivement au bout de peu de temps. Le Pacte ne pouvait être étendu qu'aux Bragance pour l'Espagne et au roi de Sardaigne pour l'Italie. Ainsi l'union étroite de la France, de

1.A la suite d'une brouille peu durable au temps de la Régence, un accord intime avait commencé dès le temps de Flcury entre les Bourbons de France et d'Espagne. Le traité de Madrid de 1733 avait réuni la France et l'Espagne contre l'Autriche, à condition que Naples et la Sicile seraient à l'infant don Carlos, Parme et Plaisance à son frère don Philippe. Le troisième traité de Vienne ne stipula que l'exécution de la première de ces deux conditions. En 1713, le traité de Fontainebleau fut comme un premier pacte de famille entre les trois cours de Versailles, de Madrid et de Naples, à l'effet d'assurer Gibraltar et Port-Manon à l'Espagne; Parme et Plaisance à Elisabeth, fille de Louis XV; le Milanais et le Mantouan à don Philippe, époux d'Élisabeth. En 1748, don Philippe acquit seulement Parme et Plaisance.

l'Espagne et de l'Italie était formée; c'était une sorte d' *union latine* conclue contre l'Angleterre; et comme l'Autriche était associée intimement à la politique française, c'était aussi l'union catholique¹ reconstituée contre les protestants d'Allemagne et de la Grande-Bretagne. La grande pensée de Louis XIV était réalisée : on pouvait espérer qu'il n'y aurait plus de Pyrénées. Lord Bute, appelé par George III pour remplacer Pitt et faire la paix, reçut bientôt la déclaration de guerre de l'Espagne. Le roi d'Espagne Charles III unit ses flottes à ce qui restait de vaisseaux français : c'était pour la France une précieuse alliance, qui allait subsister sans nuages jusqu'à la Révolution.

Dernières opérations dans l'Allemagne occidentale. — Mais il fallait de nouveaux efforts sur le continent pour abaisser la Prusse. Choiseul, devenu à la mort de Belle-Isle secrétaire d'État de la guerre, envoya en Allemagne jusqu'à 160 000 Français. Soubise reparut à la tête de l'armée du bas Rhin ; on lui donna 100 000 hommes pour lui permettre d'effacer par quelque victoire le souvenir de Rosbach. Broglie, à la tête de l'armée du Mein, avait échelonné ses quartiers d'hiver de Cassel à Langensalza. Ferdinand de Brunswick, commençant la campagne plus tôt qu'il n'était d'usage, le surprit (15 février 1761) dans cette dernière position. L'armée française brûla d'immenses approvisionnements et gagna Cassel en désordre. Cassel fut investi. Le maréchal laissa à son frère, le comte de Broglie, le soin de défendre la place, tandis qu'il allait chercher à Francfort des troupes fraîches. A son retour il battit l'ennemi à Grüneberg (21 mars 1761), lui enleva 20 canons et 18 drapeaux et le força à lever le siège de Cassel, après un blocus de 28 jours. A la suite d'un premier échec habilement réparé, les grandes opérations projetées semblaient possibles. Broglie marcha à la rencontre de Soubise : la jonction devait avoir lieu sur la Ruhr le 16 juillet; mais Broglie était jaloux et Soubise incapable. Arrivé dès le 15, Broglie attaqua Ferdinand de Brunswick sans attendre son chef, pour avoir seul l'honneur de la victoire. Il se fit battre à Villinghausen; Soubise entendit la

1. Cette union catholique était essentiellement anticléricale, comme le prouve l'expulsion des Jésuites des différents États alliés.

canonnade et laissa accabler son lieutenant. L'armée du bas Rhin se replia derrière la Ruhr, mais put occuper cependant l'Ost-Frise et la Basse-Saxe, où elle leva des contributions. L'armée du Mein se replia sur Cassel. Broglie fut disgracié. Brunswick, trop faible contre les deux adversaires réunis, se posta de façon à les séparer et à les empêcher de rien entreprendre. Désormais la guerre languit, les opérations sont plus décousues que jamais; les Français continuent de se battre autour de Cassel, pour sauver toujours à nouveau cette place toujours attaquée. D'Estrées, successeur de Broglie, est vaincu à Wilhelmstadt. Cette fois Cassel, investi, capitule; nos troupes sont rejetées de nouveau sur le Mein. A l'autre armée, le prince de Condé, qui remplace Soubise, remporte un petit avantage à Friedberg; mais à la suite de l'affaire de Brückermühle et de la perte d'Amoneburg, il est rejeté sur le Rhin. Ferdinand de Brunswick maintenait sa supériorité, malgré l'avantage du nombre qu'avaient toujours eu les Français. Ce furent, de part et d'autre, les derniers efforts dans l'Allemagne occidentale.

Reviements de la politique russe. — Sur les autres théâtres, les opérations n'avaient pas été moins languissantes. Frédéric II était épuisé par la nécessité de tenir tête à la fois aux Autrichiens, qui le menaçaient toujours, et aux Russes, qui revenaient sans cesse. Pour achever sa perte, Choiseul aurait dû se rapprocher aussi intimement de la Russie que de l'Autriche. Mais il partageait à l'égard de cette puissance les préjugés de tous les hommes d'État français du XVIII^e siècle. Quand le baron de Breteuil partit pour Pétersbourg comme ministre plénipotentiaire adjoint au marquis de L'Hôpital¹, il reçut Tordre de s'opposer à tout agrandissement de la Russie (1760). « La saine politique ne doit pas permettre qu'on laisse la cour de Pétersbourg profiter des avantages de son état actuel pour augmenter sa puissance et étendre les bornes de son empire. » Telle était la substance des instructions remises à Breteuil, et il devait insister pour obtenir que la tsarine renonçât à la Prusse-Orientale, conquise en 1758. Élisabeth, ne pouvant réussir à

1. Et aussi comme agent de la correspondance secrète et surveillant de l'ambassadeur en titre, ce qu'ignorait Choiseul.

faire agréer de la France ses avances, s'était rapprochée plus étroitement de l'Autriche : par la convention du 21 mars 1760, les deux puissances s'étaient garanties mutuellement à l'une la Silésie, à l'autre la Prusse-Orientale. La campagne de 1760 s'étant terminée à l'avantage de la Prusse, par suite de la double retraite des Russes et des Autrichiens, Choiseul chercha à mettre fin à la guerre continentale. A la suite d'une conférence très secrète avec les ambassadeurs des puissances alliées de la France (25 mars 1761), il rédigea une déclaration pour proposer de réunir à Augsbourg un congrès en vue de la paix, tandis que les cours de Versailles et de Londres continueraient leurs négociations parallèles. Mais Pitt ne voulut pas traiter. Frédéric II refusa, bien qu'épuisé par la guerre, de rien abandonner de la Silésie, « dussé-je être à la tête de six marmitons pour soutenir l'indivisibilité de mes possessions ». La guerre continua donc, mais sans entrain. En Saxe, le prince Henri résistait à l'armée des Cercles. En Silésie, Laudon s'empara de Schweidnitz; Boutourline, successeur de Soltykof, fit dans ce pays une campagne infructueuse de *marches-manœuvres*. La seule opération de quelque importance fut la prise de Kolberg par Roumiantzof et la conquête par les Russes de la Poméranie jusqu'à Stettin. Les « loups et les ours de Sibérie » étaient donc pour Frédéric II les plus rudes adversaires. Après la Prusse-Orientale, il perdait la Poméranie. Frédéric n'avait plus que 30000 hommes, son frère le prince Henri n'en avait pas davantage, et le pays était entièrement ruiné : « Si tout secours venait à nous manquer, malgré l'espérance que nous en avons, je vous avoue que je ne vois pas ce qui pourra éloigner ou conjurer notre perte. » Tel était le triste aveu de Frédéric II au prince Henri, le 9 janvier 1762.

Un coup de théâtre inattendu le sauva. Le 5 janvier 1762, Élisabeth mourut et son neveu Pierre III devint tsar. C'était un pur Allemand, qui avait dû être chassé de la *Conférence* parce qu'il dévoilait au roi de Prusse les décisions secrètes qu'on y prenait. Il n'en continua pas moins à s'affliger des succès des Russes et à applaudir aux victoires prussiennes. Le jour même de son avènement, il fit transmettre aux diverses armées russes

l'ordre de s'abstenir de toute hostilité. Son bouffon Goudovitch fut reçu au camp de Frédéric « comme la colombe de l'arche apportant le rameau d'olivier ». L'envoyé prussien en Russie, Goltz, devint pendant quelques mois le personnage le plus puissant de l'empire moscovite et presque le vrai tsar. Ce fut un renversement complet d'alliances bien plus imprévu et plus subit que celui de 1756. Pierre III résolut de soutenir Frédéric II avec bien plus de zèle et d'énergie qu'Élisabeth n'en avait mis à l'attaquer. Par le traité de paix du 5 mai 1762, il restituait la Prusse-Orientale. Par le traité d'alliance du 19 juin, les deux souverains promettaient de s'assister réciproquement d'un corps de 12 000 fantassins et 8000 cavaliers; Frédéric garantissait à Pierre III son duché de Holstein; tous deux s'engageaient à marcher d'accord dans les affaires de Pologne et de Courlande. Pierre III, dès le mois de mars, enjoignit à Roumiantzof d'attaquer le roi de Danemark, qui avait favorisé quelques mois auparavant la marche des Russes en Poméranie. Enfin l'armée de Tchernychef reçut l'ordre de se joindre à Frédéric II pour attaquer les Autrichiens. Les Kosaks entrèrent en Bohême à sa suite et Frédéric ne se sentit nullement humilié d'être devenu « l'archiconducteur d'ours de Sibérie dans le Saint-Empire » : ce qu'il avait tant reproché aux généraux autrichiens. Les chefs russes obéirent sans objection. Les soldats avaient l'âme navrée : ils se sentaient sacrifiés par un Allemand, leur maître, au prince qu'il admirait comme le héros de l'Allemagne. Ils n'eurent pas le temps de prêter à Frédéric II une aide très efficace. La réaction allemande en Russie était trop violente pour être durable. Pierre III fut déposé, enfermé sur Tordre de sa femme Catherine II et bientôt après assassiné par les complices de celle-ci. Cette révolution de palais (9 juillet 1762) fut « un coup de foudre » pour le roi de Prusse. La nouvelle tsarine semblait devoir prendre le contre-pied de la politique de Pierre III. Pourtant elle se contenta d'observer le traité de paix en laissant de côté le traité d'alliance, rappela les corps de Roumiantzof et de Tchernychef, et continua l'évacuation déjà commencée de la Prusse-Orientale. Tranquille désormais du côté de la Russie, Frédéric II eut facilement

raison des Autrichiens isolés. Il battit Daun à Reichenbach, reprit Schweidnitz, tandis que le prince Henri écrasait à Freyberg l'armée des Cercles.

Progrès dus à Frédéric II dans l'art militaire. — Au moment où Frédéric II vient de gagner ses dernières batailles, il est indispensable d'indiquer les progrès que lui doit l'art militaire. Il a donné l'exemple de préparer longuement la guerre, par l'accumulation des ressources matérielles, par les perfectionnements à l'armement de ses troupes, par leur instruction soignée et leur entraînement méthodique, par l'étude approfondie des plans de campagne. Sur le terrain, il sut exécuter avec audace et précision les manœuvres les plus imprévues et les plus téméraires, qu'il calculait d'après la lenteur et les hésitations bien connues de ses ennemis. L'artillerie ouvrait le feu à distance ; la cavalerie, dirigée par des chefs d'une rare valeur, comme Ziethen et Seydlitz, exécutait des charges en muraille, le plus souvent irrésistibles ; l'infanterie agissait par des feux simultanés, plutôt que par des feux de tirailleurs, mais avec une rapidité très supérieure à celle de l'ennemi. Enfin Frédéric excellait à tirer parti du terrain, à dissimuler derrière des plis les marches obliques de ses colonnes, à combiner au milieu des bois ou à dérober dans le brouillard ses mouvements tournants. Il recherchait toutes les occasions de prendre une offensive hardie, de déconcerter l'ennemi par ses concentrations rapides, par ses changements de position inattendus en plein champ de bataille, par ses menaces d'enveloppement. Napoléon l'a beaucoup étudié, lui a beaucoup emprunté et lui a rendu pleine justice. Il faut remarquer toutefois que l'inégalité entre la Prusse et les coalisés était plus apparente que réelle, parce qu'ils n'apparaissaient que successivement et que Frédéric pouvait les battre tour à tour. Ainsi, dans la campagne de 1757, il dirigea trois séries d'opérations distinctes en Bohême, en Saxe et en Silésie. Les Russes se montraient chaque année dans la vallée de l'Oder ; mais ils ne restaient que le temps de livrer une bataille et rentraient aussitôt dans leur pays. Les Suédois et l'armée des Cercles firent peu de chose. Enfin la coalition ne mit jamais à la fois plus de 300000 hommes

sous les armes. Grâce aux subsides de l'Angleterre, Frédéric en eut presque constamment 200 000 ; il combattait donc dans la proportion de 2 contre 3 : ce qui, étant donnée la qualité supérieure de l'armée prussienne, diminue beaucoup, selon l'observation de Napoléon, le merveilleux de cette guerre.

Traité de Paris et d'Hubertsbourg. — La campagne de 1762 fut la dernière. Les armes tombaient d'elles-mêmes des mains des combattants. La défection de la Russie devait fatalement hâter la paix. La Suède s'était déjà retirée de la lutte et avait signé le traité de Hambourg (22 mai 1762), par lequel elle s'engagea à évacuer la Poméranie prussienne.

A la suite de l'envoi du duc de Nivernais à Londres et du duc de Bedford à Paris, des préliminaires furent signés à Fontainebleau (3 novembre 1762) et aboutirent à la paix de Paris (10 février 1763), qui termina la querelle maritime et coloniale entre la France et l'Angleterre. La France abandonnait tout un empire dans l'Amérique du Nord : le Canada avec toutes ses dépendances, c'est-à-dire l'île du Cap-Breton, les îles du Saint-Laurent, toute la vallée de l'Ohio, toute la rive gauche du Mississipi, sauf la ville de la Nouvelle-Orléans. Dans les Antilles, elle cédait trois des îles contestées, ne recouvrant que Sainte-Lucie, abandonnant en outre Grenade et les Grenadines. De tout le Sénégal, elle ne gardait plus que l'île de Gorée; de tout l'Indoustan, rien que les cinq villes qu'elle possède encore aujourd'hui. Elle rendait Minorque. L'Espagne consentait à cette cession, et, comme elle cédait en outre la Floride aux Anglais, nous l'indemnisons en lui abandonnant la rive droite du Mississipi (convention de 3 novembre 1762).

Le traité d'Hubertsbourg fut signé presque en même temps (15 février 1763) que le traité de Paris et termina la guerre continentale. Il fut négocié par Hertzberg pour le roi de Prusse, par Frisch et Collenbach pour Marie-Thérèse et l'empereur, par Brühl pour Auguste III. Frédéric garda la Silésie et promit sa voix pour faire élire, comme roi des Romains, Joseph, fils aîné de Marie-Thérèse. L'Électeur de Saxe recouvra tous ses États. Ce traité consacrait le maintien de ce qui existait avant la guerre. Le roi de Prusse restait maître de la Silésie qui était l'objet du

litige; on s'était partagé « la peau d'un ours qui avait mieux su se défendre qu'on n'avait su l'attaquer... » — « Il est singulier, dit à ce propos Bernis, que toutes les cours aient manqué leur but dans cette guerre. Le roi de Prusse prétendait opérer une grande révolution en Europe, rendre l'Empire alternatif entre les protestants et les catholiques, échanger les États et prendre ceux qui seraient le plus à sa convenance. Il a acquis beaucoup de gloire à dominer les cours de l'Europe, mais il laissera à son héritier une puissance peu solide. Il a ruiné ses peuples, épuisé ses trésors, dépeuplé ses États. L'Impératrice a augmenté l'idée que l'on avait de son courage, de sa puissance et de la bonté de ses troupes... mais elle n'a rempli aucun des objets qu'elle s'était proposés. La Russie a montré à l'Europe la milice la plus invincible et la plus mal conduite. Les Suédois ont joué inutilement un rôle subalterne et obscur. Le nôtre a été extravagant et honteux. »

Conséquences de la guerre de Sept ans. — La guerre de Sept ans a été doublement fatale à la France, et parce qu'elle y a perdu, et par ce qu'y ont gagné nos ennemis ou nos rivaux. Elle nous coûte notre prestige militaire et politique, notre marine, nos colonies. L'Angleterre sort de cette rude joute, reine incontestée des mers. L'Autriche, cette exigeante alliée, à laquelle Louis XV s'est inféodé, se soustrait déjà à l'action politique de la France pour toutes les affaires d'Orient; elle va les régler en commun avec la Prusse et la Russie. La *triplice* de 1772 sortira de l'intervention commune des trois puissances en Pologne. La Russie a mis en ligne des armées déjà organisées *vi* solides, et qui ne sont pas très différentes de celles de Borodino, de Sébastopol et de Plevna. La Prusse acquiert le renom de grande puissance militaire et la suprématie effective en Allemagne. Les Hohenzollern « aux mains prenantes » ne cesseront pas d'agrandir leur domaine. La guerre de Sept ans est le point de départ de la formation de l'unité allemande.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — I. Diplomatique. — 1° MANUSCRITS. — Aux Archives des Affaires étrangères : la *Correspondance politique* et les *Mémoires et Documents* (les consulter par pays et par année pour chaque pays). Aux Archives nationales, la *Correspondance secrète de Louis XV avec de Broglie, Terrier*, etc. Elle a été complétée par le duc de Broglie, dans *Le Secret du roi*, grâce aux archives particulières de la famille de Broglie. A la Bibliothèque nationale, *Correspondance ministérielle* du duc de Choiseul-Stainville pendant son ambassade de Vienne, 1757-58, 3 vol. (Supplément français, n° 7134), et *Coirespondance* de Bernis avec Choiseul (la correspondance officielle et la correspondance privée forment deux parties distinctes, publiées par Fréd. Masson).

2° IMPRIMÉS. — *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, notamment : A. **Geffroy**, *Suède et Danemark*; A. Sorel, *Autriche*; A. Rambaud, *Russie*; L. Farges, *Pologne*. — Consulter aussi les recueils diplomatiques de Pfeffel, Koch, Flassan, F.-F. de Martens (celui-ci, t.I des séries *Autriche, Allemagne, Angleterre*). — Frédéric II, *Coirespondance politique*, mêlée d'allemand et de français. Le tome XX a paru à Berlin en 1893. Cette correspondance comprend surtout les lettres du roi, de ses ministres Podewils et Finckenstein et de ses ministres à l'étranger : Louis Michel, ambassadeur en Angleterre (1756-1763), et Henri Dodo, baron de Knyphausen, ministre à Paris de 1754 à 1756 et ensuite associé à Michel en Angleterre de 1758 à 1763. — En allemand : *Geheimnisse des Sxchsischen Cabints Stuttgart*, 1866, 2 vol. in-8. — Stühr, *Forschungen und Erläuterungen über Hauptpunkte der Geschichte des Siebenjehrigen Krieges*, Hambourg, 1842, 2 vol. — Albrecht von der Schulenburg, *Einiyc neue Actenstücke ubi r die Vcranlassung des Siebenjehrigen Krieges*, Leipzig, 1841. — En anglais : la correspondance de lord Chatham; S. Andrew Mitchel, *Manoirs and papers*, Londres, 1850, in-8 (Mitchell était ambassadeur d'Angleterre à la cour de Berlin). — *Correspondance* du duc de Newcastle (British Muséum). Il y a peu de temps que cette correspondance peut-être consultée par le public.

II. Militaire. — 1° MANUSCRITS. — Au Dépôt de la Guerre, la *Correspondance militaire* contenue dans les cartons n°s 3410 et suivants et les *Suppléments à la coirespondance*, classés année par année. — Lieutenant général de Vault, *Mémoires ou extraits de la correspondance de la cour et des généraux* (archives du dépôt de la guerre; — Fontanieu, *Papiers relatifs à l'armée*, Biblioth.Nationale, mss fonds français, 14864. — Broglie, *Papiers de Broglie*, Archives nationales, K, 1363, 1888', 3366, 3375. — Castries, *Papiers Castries*, *ibid.*, K, 7510 et suivants.

2° IMPRIMÉS — **Marquis** de Saujon, *Collection d'ordonnances militaires* (Bibliothèque du Ministère de la Guerre. Se continue). — **De Bourcet**, *Mémoires historiques sur la guerre de Sept ans, 1757-1762*, Paris, 1792. — Napoléon I^{er}, *Précis des guerres de Frédéric II*, Paris, 1872, 3 vol. — En allemand • *Der Siebenjaehrige Krieg*, publication du grand état-major prussien, Berlin, 1901-1902, 4 vol. — En russe : Barténief, *Archive Vorontsof*, t. III, IV, VI, VII, XXXIV. — Collection de la Société impériale d'histoire de Russie, t. VII et IX. — Voir aussi : l' *Archive Russe* de Barténief et l' *Antiquité Russe* (Rousskaïa Starina) (passim).

III. Divers. — Bernis, *Mémoires et lettres*, édition Fréd. Masson, Paris, 1878, 2 vol. in-8, et *Correspondance avec Paris-Duverney*, 1752-1769. —

Du clos, *Mémoires secrets du règne de Louis XV*, Paris, 1820, in-8. — **Comte de Saint-Germain**, *Mémoires*, avec commentaires du baron de **Wimpfen**, Londres, 1780, in-8. — *Correspondance du comte de Saint-Germain avec Pâris-Duverney*, Londres, 1780, in-8. — **Choiseul**, *Mémoires*, Paris, 1790, 2 vol. in-8. — *Correspondance de M^{me} de Pompadour*, publiée par Malassis, Paris, 1878, in-8. — **Henri de Catt**, *Mes entretiens avec Frédéric II*, *Mémoires et Journal*, Leipzig, 1885, in-8. — **Frédéric I**, *Œuvres* {Histoire de la guerre de Sept ans, 1763; Histoire de mon temps, 1775; *Mémoires de 1763 à 1775 et Mémoires de Brandebourg*; *Politische Correspondenz*).

Livre. — En français : **duc de Broglie**, *Le Secret du roi*, Paris, 1879, 2 vol. — **Boutaric**, *Correspondance secrète inédite de Louis XV*, Paris, 1866, 2 vol. — **C. Rousset**, *le Comte de Gisors*, Paris, 1873. — **L. Mention**, *le Comte de Saint-Germain*, Paris, 1884. — **H. Carré**, *La France sous Louis XV*, Paris, 1891, et : *Le règne de Louis XV*, dans *YHist. de France publ. sous la direct.*, de **Lavisse**, 1909. — **Filon**, *Ambassade de Choiseul à Vienne*. — **Waddington**, *Préliminaires diplomatiques de la guerre de Sept ans*, Paris, 1895, in-8; *La guerre de Sept ans*, Paris, 1898-1908, 4 vol. in-8. — **A. Rani-
baud**, *Russes et Prussiens, guerre de Sept ans*, Paris, 1895, et *Histoire de
Russie* — **L. Léger**, *Histoire de l'Autriche-Hongrie*. — **Ch. Aubertin**, *l'Esprit public au XVIII^e siècle*, Paris, 1873, in-12. — **A. Vandal**, *Louis XV
et Elisabeth*, Paris, 1882, in-8. — **Général Pajol**, *Les guerres sous Louis XV*,
Paris, 1881-1887, 5 vol. — **Soulangue-Bodin**, *La diplomatie de Louis XV et le
pacte de famille*, Paris, 1894. — **Bourguet**, *Etudes sur la politique étrangère
du duc de Choiseul*, Paris, 1909. — **Bourdeau**, *Le grand Frédéric*, Paris,
1902, 2 vol.

En allemand : **L. Ranke**, *Œuvres*, t. XXV à XXVIII, et *Der Ursprung des
Siebenjährigen Krieges*, Leipzig, 1874. — **Arnold Schaefer**, *Geschichte des Sieb.
Krieges*, Berlin, 1867-74, 3 vol. in-8, avec supplément contenant pièces justificatives; ouvrage complet et bien informé. — **A. von Arneth**, *Maria Theresia und der Sieb. Krieg*, Vienne, 1875, 2 vol. in-8. — **O. Klopp**, *Der Koenig
Friedrich II*, Schaffhouse, 1867, in-8. — **Joh. Ferd. Huschberg**, *Die drei
Kriegsjahre 1756-51-58 in Deutschland*, Leipzig, 1856, in-8. — **Duncker**,
Aus der Zeit Friedrich's des Grossen, Leipzig, 1870. — **Koser**, *Koenig Fried-
rich der Grosse*, Stuttgart, 2 vol. in-8. — **Raumer**, *Zur neuern Geschichte
aus dem britischen und französischen Reichsarchiv*, 3^e partie. — **C. Renouard**,
Gesch. des Krieges in Hannover, Hessen und Westphalen, Cassel, 1803. —
X. von Hasenkamp, *Ostpreussens unter dem Doppelkaiser*, Koenigsberg, 1886,
in-8. — **Schottmüller**, *Die Schlacht von Zomdorf*, Berlin, 1858. — Le colo-
nel **Von Etzel**, à peu près le même titre, 1858. — **Immig**, même titre,
Berlin, 1893. — **Fr. von der Wengen**, même titre, dans la *Deutsche Heeres-
Zeitung*, 1894. — **Laubert**, *Die Schlacht bei Kunersdorf*, Berlin, 1900. —
Th. von Bernhardt, *Friedrich der Grosse als Feldherr*, Berlin, 1883, in-8. —
Beaulieu-Marconnay, *Der Hubertsburger Friede*, Leipzig, 1871.

En russe : **Masslovski**, *l'Armée russe pendant la guerre de Sept ans*,
Petersbourg, 1880-91, 3 vol. — **Solovief**, *Histoire de la Russie*, t. XXIV,
Moscou, 1894. — **Pékariski**, *Expédition des Russes en Prusse sous le feld-
maréchal Apraxine*, dans le *Voiennyi Sbornik* de 1858. — **Sémovski**, *Les
adversaires de Frédéric II : Apraxine et Bestoujef* (*ibid.*, 1802). — **Féoktistof**,
Relations de la Russie avec la Prusse, dans le *Bousskii Vistnik* (*Messager Russe*)
de 1882. — **Glinovski**, *Histoire de l'état-major général russe*, 1883. —
Dmitri Kor^sakof, *Les grands personnages russes du XVIII^e siècle*, Kazan,
1891. — **Bolotof**, *Mémoires*, Petersbourg, 1875, 4 vol. in-8. — **G.-K. Rié-
pinski**, *le Comte Tottleben* (qui prit Berlin et trahit ensuite la Russie), dans
l'*Antiquité Russe* de 1888 et 1889.

CHAPITRE VI

L'INDOUSTAN LA LUTTE ENTRE FRANÇAIS ET ANGLAIS (1718-1767)

/ . — *Dissolution de l'empire mongol.*

L'empereur Mohammed (1720-1748). — Mohammed, sixième successeur du grand Aureng-Zeb, avait bien pu secouer le joug de la faction des Séïdes¹ ; il n'avait pu empêcher le démembrement de son empire. Après que Nizam-ul-Mulk et Saadet, quittant la cour impériale, eurent fondé deux puissantes dynasties, celle des *Nizam*, soubabs (*soubadar*) du Dekkan, et celle des *nababs-vizirs* d'Aoude, il ne resta plus à l'empereur que les provinces du Doab (avec Dehli, Korah, Allahabad), du Béhar (avec Bénarès et Béhar), du Bengale. C'était encore un empire plus vaste que l'Allemagne, beaucoup plus peuplé et plus riche, mais très faiblement organisé. Les Mahrattes levaient impunément le *chaout* dans les provinces limitrophes et poussaient leurs incursions de pillards jusqu'aux portes de Dehli. De l'occident, des invasions plus redoutables allaient fondre sur l'empire.

Invasion de Nadir-Shah : sac de Dehli (1738). — Nadir-Shah venait d'achever la conquête de l'Afghanistan¹.

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 877.

2. Voir ci-dessus, p. 113.

Devenu le voisin de l'empire mongol, il suivit de ce côté la pente qui avait entraîné dans l'Inde tant de conquérants. Les prétextes de guerre ne pouvaient lui manquer : dans un message à l'empereur il se déclarait humilié, comme musulman, qu'un descendant du grand Timour payât tribut à des idolâtres (les Mahrattes); il réclamait l'extradition de Persans qui s'étaient réfugiés à Dehli; ses ambassadeurs avaient été massacrés près d'Allahabad. L'empereur refusa toute satisfaction. Alors Nadir-Shah franchit l'Indus et, par force ou par négociation avec les montagnards, passa les défilés qui conduisent à Peïchaver, qui fut bientôt occupé. L'armée persane, forte de 40000 hommes, n'était plus qu'à 140 lieues de Dehli. Le Grand-Mogol, revenu de sa stupeur, réunit 200 000 hommes, 500 canons et une multitude d'éléphants cuirassés. Mais les généraux de l'empereur, son grand-vizir Devran-Khan et le Nizam du Dekkan, se querelaient sous ses yeux. L'armée indoue, marchant à la rencontre de l'ennemi, s'arrêta dans la plaine de Karnal, à 50 lieues de la capitale, et s'y retrancha. Le Nizam commandait à la droite, l'empereur au centre, son fils Ahmed à l'avant-garde, Devran-Khan à la gauche. Saadet d'Aoude, oubliant et les griefs que lui avait donnés l'entourage impérial et ses propres engagements avec l'envahisseur, était venu renforcer de 20 000 hommes l'armée du Grand-Mogol. Le 14 février 1739, la bataille s'engageait. Nadir, avec de la fumée de naphte, effraya les éléphants de l'empereur, qui se retournèrent contre l'armée indoue et y ouvrirent une brèche où pénétrèrent les Persans. 17 000 des vaincus auraient péri. Devran-Khan fut blessé à mort, Saadet fut prisonnier, l'empereur obligé de fuir avec le Nizam. Le *nabab-vizir* d'Aoude fit son traité particulier avec le vainqueur; puis, toujours jaloux de l'influence du Nizam, il aurait excité Nadir à marcher sur la capitale, dont il lui révéla les immenses richesses. Le Nizam, de son côté, conseillait à l'empereur de traiter; il lui ménagea une entrevue avec Nadir dans le camp persan (18 février). C'était une grosse imprudence ou une trahison. La tentation était trop forte pour un Nadir : il retint l'empereur, enjoignit à l'armée indoue de se disperser, mit la main sur toute son artillerie, sur les caisses militaires, sur le trésor impérial. Puis

il fit son entrée dans Dehli, traînant après lui l'empereur, sa famille et son harem (8 mars). D'abord les Persans observèrent dans la ville une exacte discipline : Nadir avait chargé Saadet de veiller à la police. Le lendemain, les réquisitions de blé provoquent des troubles; quelques soldats persans sont tués par les émeutiers; puis, le bruit de la mort de Nadir s'est tant répandu dans la ville, des milliers d'habitants courent aux armes, massacrent les soldats qu'ils peuvent surprendre, et restent maîtres de Dehli pendant une partie de la nuit. Au matin du 10 mars, Nadir, pour venger ses soldats, ordonne le sac de la capitale. Pendant toute la matinée, une population de près d'un million d'âmes fut livrée au pillage, à l'incendie, à toutes les horreurs d'une prise d'assaut. On dit que 118000 habitants périrent. Vers trois heures de l'après-midi, Nadir donna l'ordre d'arrêter la mise à sac, bornant désormais sa vengeance au supplice des meneurs. Toutefois au pillage tumultuaire succéda le pillage méthodique, les exactions officielles, les visites domiciliaires, les tortures infligées aux récalcitrants, jusqu'à ce que Nadir eût recueilli la rançon qu'il imposait à l'empereur et à la ville : ils en furent chacun pour près d'un milliard. Cependant Nadir affectait la plus grande courtoisie envers le souverain prisonnier. Il lui demanda la main d'une de ses filles pour son fils Nesr-Ali. Cela ne l'empêcha pas d'exiger, outre un butin si prodigieux, la cession des provinces de Kaboul et Kashmir. Après avoir donné des conseils à l'empereur sur la meilleure manière de gouverner, après avoir enjoint au Nizam et aux grands, les menaçant de son courroux s'ils y manquaient, la soumission la plus entière à leur souverain, il reprit le chemin de la Perse.

Première invasion d'Ahmed-Abdallah le Dourani (1747). — La renommée de l'énorme butin rapporté par Nadir enflamma les imaginations asiatiques : on verra qu'elle ne fut pas sans action sur les imaginations européennes. Avarût de mourir, l'empereur Mohammed devait revoir sur l'Indus une armée iranienne. Ce même Ahmed-Abdallah qui, dans la ruine de l'empire fondé par Nadir, avait recueilli une bonne partie de l'Afghanistan et fondé la dynastie des Dourani, essaya de

suivre les traces de son ancien maître. Il passa l'Indus en 1747. Pour cette première expédition, il se contenta de ravager le Sirhind (rive gauche du Satledge). L'empereur Mohammed mourut peu de temps après, abruti par l'usage de l'opium.

L'empereur Ahmed (1748-1759) : la « reconquête indoue » par les Mahrattes. — Le successeur de Mohammed, l'empereur Ahmed, fut encore plus malheureux que son père. Toutes les nations pillardes semblaient conjurées contre ce qui subsistait d'empire mongol : c'était, dans le Pendjab et le Moultan, les Sikhs ; plus près de Dehli, les Djauts, tribus musulmanes, établies autour de Bhartpour ; au nord, les clans montagnards des Rohillas, émigrés d'Afghanistan, qui avaient donné le nom de Rohillkhand à l'ancienne province de Kathar.

Plus redoutables étaient les Mahrattes, les vieux ennemis de l'empire, et les Afghans, auxquels Nadir et le Dourani avaient montré de nouveau les routes de l'Inde.

Les Mahrattes avaient conservé la dynastie royale issue de Sivadji « le Brigand » ; mais, quoiqu'elle fût toujours régnante dans Sattara, elle avait abandonné le pouvoir effectif aux *péshva*, devenus présidents héréditaires de l'*Ashl pardavan* ou *Conseil des Huit* et dont la résidence était Pouna. Au reste la lignée des *péshva*, maires du palais auprès de la lignée royale, n'était plus que nominale à la tête des forces mahrattes. D'autres dynasties placées à la tête des clans, et plus ou moins émancipées de celles-là, avaient trouvé une légitimité dans la guerre, le butin, la conquête. Il y en avait surtout quatre qui avaient comme essaimé hors du pays mahratte. Dans le Dekkan, elles continuaient la « reconquête » indoue et païenne commencée par Sivadji : au nord de la Nerbadda elles s'attaquaient aux dernières provinces encore tenues par l'empereur. Aux instincts de brigandage des Mahrattes s'associait la conscience obscure que, dans leur lutte contre tous les princes musulmans, ils étaient les champions de la nationalité et de la religion indigènes. Ils étaient en réaction contre les invasions afghanes, mongoles, turques, contre l'œuvre de Mahmoud le Ghaznévide, de Mohammed le Ghouride, de Timour, de Bâber : c'était l'Indoustan reconquis par des Indous. Ces belliqueuses dynas-

ties mahrattes s'acclimataient dans les provinces enlevées à l'empire : les Holkar allaient s'établir à Indore, les Sindhia à Oudjeïn, les Guikovar à Baroda, bientôt les Bhonsla dans la Bérar et le Tchota-Nagpour. Le Holkar d'alors, Malhar-Rão, fut assez puissant pour soutenir contre l'empereur un grand-vizir de son choix, Ghazi-ed-Din. Allié à celui-ci, il attaqua l'empereur auprès de Sikandra, pilla ses bagages, dépouilla ses femmes de leurs bijoux, le contraignit à s'enfuir dans Dehli. Là l'empereur fut déposé par Ghazi-ed-Din (1754), aveuglé, ainsi que sa mère, une ancienne danseuse. Il fut remplacé par Alam-Gir (1754-1759), qui ne pouvait être et ne fut qu'un fantôme d'empereur.

Nouvelles invasions du Dourani. — Les Afghans n'étaient pas disposés à laisser aux Mahrattes le monopole de l'exploitation de l'Inde. C'était une lutte perpétuelle entre les deux nations montagnardes, celle-là musulmane orthodoxe, celle-ci païenne; celle-là prétendant continuer sur le Gange la domination islamique, celle-ci tendant à opérer la reconquête de l'Inde au profit des Indous et à effacer les traces de tant d'invasions musulmanes. Déjà le Dourani avait obtenu de l'empereur Ahmed la cession du Moultan et de Lahore. Se portant le vengeur d'Achmed, il marcha sur Dehli, prit d'assaut cette capitale et lui fit subir un sac presque aussi terrible que celui de Nadir. Il laissa l'empereur Alam-Gir sous la protection d'un chef de Rohillas, Nadjib, qui prit le titre d'*émir-el-amra* (émir des émirs), et repartit pour l'Afghanistan. Tout de suite après son départ, Ghazi-ed-Din, avec l'appui des Mahrattes, reprit la ville, et fit poignarder l'empereur (30 novembre 1759). Le fils de celui-ci, le *shah-zadé* ou prince impérial, Ali-Gauhar (le futur empereur Alam II), réussit à s'échapper et se réfugia sous la protection du nabab-vizir d'Aoude. Les chefs mahrattes, le Holkar et le Sindhia, s'alliant avec les Rohillas et les Sikhs, chassèrent les garnisons afghanes de tous les pays en deçà de rindus. Le Dourani ne laissa pas impunie cette provocation : il repassa le fleuve avec 40 000 cavaliers et 10000 fantassins. Pour la troisième fois Dehli tomba au pouvoir d'une armée iranienne.

Bataille de Panipat (1761) : la « reconquête Indoue » arrêtée. — Les Mahrattes n'avaient pu empêcher cette mainmise de l'envahisseur musulman sur la capitale; mais ils rassemblaient une grande armée pour la lui reprendre.

Le premier des Pêshva héréditaires, Baladji-Visvanath (mort en 1720), avait eu pour successeur Badji-Râo. Celui-ci avait réorganisé l'armée des Mahrattes. A l'ancienne cavalerie irrégulière, celle que commandaient les *Silihdars*, Badji-Râo avait joint les *Bargirs*, cavaliers réguliers et soldés. Des aventuriers lui avaient formé une infanterie et une artillerie dressées à l'européenne. C'était ce Badji-Râo qui avait soumis les opérations, jusqu'alors désordonnées, des Mahrattes à un plan régulier de conquête et de domination. Il venait de mourir, laissant le pouvoir à Baladji II. Celui-ci confia le commandement de ses forces à son cousin Sheodâsheo-Râo, plus connu sous ce nom : « le Bhão ». Le Bhão était alors engagé dans une guerre contre le Nizam du Dekkan, auquel il venait d'enlever Ahmednagar. Sur les nouvelles arrivées de Dehli, il se hâta d'accorder la paix au Nizam, qui s'estima trop heureux de sauver le reste de ses États par la cession des provinces déjà conquises.

Parmi les chefs qui commandaient sous les ordres du Bhão marchaient Visvas-Râo, fils du Pêshva; trois chefs de la dynastie Sindhia, Dattâdji, Jankodji, et celui qui devait être un jour le plus illustre représentant de cette dynastie, Madhava-Hão; le Holkar, Malhâr-Râo; le Guikovar, Appadji; Souradj-Mall, le plus puissant chef des Djauts; Goviad Panth, un des plus puissants du Boundelkhand; enfin nombre de chefs des Radjpoutes. Les Djauts mis à part, c'était comme une levée en masse du paganisme indou contre l'envahisseur musulman. L'armée des « idolâtres », enrichie des dépouilles du Dekkan, présentait l'aspect le plus imposant : « Une multitude d'éléphants, des étendards de toute forme et de toute couleur, les plus beaux chevaux, magnifiquement harnachés, » Elle comptait 80 000 hommes; sa force principale consistait en 20 000 cavaliers d'élite, en un train de 200 canons, en un corps de 40 000 fantassins ou artilleurs, organisés en bataillons et batteries de campagne. Ce corps était dirigé par un aventurier

musulman, Ibrahim, qui avait appris la tactique française avec Bussy¹ et qui, ayant commandé à Haïderabad la garde de cet officier, en avait gardé le surnom de *Gardi*.

Entre les chefs de cette armée s'élevèrent des divergences d'opinion sur la tactique à suivre. Le Holhar et Souradj-Mall insistaient pour qu'on ne revînt pas à la vieille guérilla mahratte et qu'on se contentât de harceler l'ennemi sans risquer aucune bataille. Le Bhão, confiant en son artillerie et en ses forces régulières, résolut de pousser droit à l'ennemi. On eut d'abord un succès : en décembre 1760, Dehli fut repris de force sur la garnison afghane. Pendant ce temps le Dourani, campé à Anoupshahr sur le haut Gange, s'occupait à grouper et organiser toutes les forces musulmanes de la région. Il s'était assuré le concours des Rohillas et du souverain de l'Aoude, Shoudjaud-Daoula; il avait appelé à lui nombre de recrues turques ou afghanes. Il disposait de 28 000 cavaliers afghans à cuirasse; d'un nombre égal de cavaliers rohillas; de 38000 fantassins armés de mousquets ou de piques; de 80 gros canons. A son approche, les Mahrattes se retranchèrent dans une forte position non loin de Delhi; mais le manque de vivres les contraignit à se risquer en plaine. Dans une escarmouche, le Sindhia Dattadji fut tué; le Holkar, surpris auprès de Sikandra, s'échappa presque nu.

Enfin la grande affaire s'engagea le 17 janvier 1761, à Panipat, l'ancien champ de bataille de Bâber.

Le Bhão, avec sa cavalerie d'élite, commandait au centre; la droite comprenait la cavalerie du Holkar, du Guikovar, des Sindhia; les troupes régulières d'Ibrahim-Gardi formaient la gauche. Dans l'armée du Dourani, de gauche à droite, s'alignaient des contingents rohillas, les troupes du nouvel empereur sous les ordres de Nadjib, les 2000 cavaliers envoyés par le nabab-vizir d'Aoude, un gros de cuirassiers afghans, d'autres contingents rohillas, enfin un corps de cavalerie persane; en arrière et en réserve, l'élite de la cavalerie afghane cuirassée. Dans une des armées, on invoquait Vichnou et Siva; dans

1.. Voir ci-dessous, p. 291..

l'autre, on marchait au cri de *Din ! Din !* (pour la Foi !) D'abord, à l'aile gauche des Indous, on eut un succès dû à la tactique européenne : l'artillerie d'Ibrahim-Gardi arrêta les charges de la cavalerie persane et détruisit les contingents rohillas les plus rapprochés. Au centre, le Bhão, conduisant en personne ses cavaliers, dispersa les troupes d'Aoude; mais il se heurta contre des retranchements élevés par les Afghans, et d'où pleuraient les projectiles et les fusées. Une habile manœuvre du Dourani décida de la journée : de sa gauche et de sa droite il ramena ses réserves sur les deux flancs de l'armée indoue. Alors ce fut une complète déroute : le Bhão, confiant sa famille au Holkar, s'enfuit au galop. Yisvas-Rào fut tué sur son éléphant. Le Holkar put opérer sa retraite grâce à un accommodement avec ses anciens alliés, les Rohillas. Les Mahrattes abandonnaient sur le champ de bataille toute leur artillerie, tous leurs éléphants, 50000 chevaux, nombre de blessés et de morts, 40 000 prisonniers, ceux-ci exécutés après la bataille. Les fuyards furent poursuivis si chaudement par les vainqueurs que bien peu revirent les montagnes du pays natal. L'élan qui avait entraîné les Mahrattes à la « reconquête de l'Inde » fut brisé pour dix ans. Les Afghans restaient maîtres de l'empire; mais le Dourani, aussi sage que Nadir-Shah, comprit qu'il ne pouvait réunir dans ses mains à la fois l'Inde et l'Afghanistan. Il laissa sur le trône mongol l'empereur Alam II, rendit le pouvoir à Nadjib, et, chargé de butin, retourna dans ses montagnes. Il mourut à Kandahar en 1779. Si la victoire des Afghans a brisé l'élan des Mahrattes, l'ère des invasions musulmanes n'en est pas moins fermée. Dans le Pendjab, avec la puissance grandissante des Sikhs, s'élève contre elles une barrière qui ne sera plus franchie. L'Indoustan achève de devenir un champ clos où ne resteront en présence que les puissances indigènes et la Compagnie britannique. Cependant, si vaste est l'Indoustan que, quoique ces deux événements aient eu lieu la même année (1761), c'est à peine si dans le Nord-Ouest on s'inquiéta de la chute de Pondichéry et si, sur la côte de Coromandel, on se préoccupa de la bataille de Panipat. Les deux faits d'armes semblent se passer dans deux mondes différents.

Alam II: misère des derniers empereurs mongols. —

Alam II (1759-1806) nous présente comme un retour au type héroïque des premiers successeurs de Bâber. C'est la nécessité, c'est la pauvreté, qui l'arrachent aux délices et à l'abrutissement de la *cénana*, refont de lui ce que furent ses plus glorieux ancêtres, un chevalier d'aventures, le lancent dans les guerres contre les vassaux rebelles, dans les batailles contre les Anglais. Il est vraiment le dernier Grand-Mogol. Que seront après lui Akbar II (1806-1837) et Mohammed Bahadour (1837-1857), sinon des pensionnaires de la Compagnie britannique?

Si brave, chevaleresque, entreprenant et rusé que soit Alam I, il ne peut enrayer la décadence. Tandis que les provinces de l'Ouest sont en proie aux Afghans, aux Mahrattes, aux Sikhs, aux Djauts, aux Rohillas, celles de l'Est achèvent de se séparer de lui : le Bengale a déjà son soubab indépendant; Bénarès, le Béhar obéissent à d'autres que l'empereur; tout au plus s'il peut garder à la fois deux villes, Dehli et Allahabad. La dynastie de Bâber se termine comme celle de Charlemagne au temps de Charles le Simple ou de Louis d'Outre-Mer : les empereurs ne sont plus assurés ni de leur capitale, ni de leur liberté, ni même de leur vie.

Pourtant, en cette anarchie croissante de la Péninsule, les derniers empereurs représentent, dans le monde des idées et du droit, quelque chose de très grand. Entre leurs anciens fonctionnaires devenus des souverains, les chefs de bandits qui s'élèvent à la royauté, les Compagnies de marchands européens qui rongent l'Indoustan, l'empereur reste la source unique de toute légitimité. Les puissantes dynasties musulmanes de l'Aoude, du Bengale, du Dekkan, ne se sentent un peu fermes sur leurs trônes usurpés qu'en vertu d'un firman (*paryana*) de cette puissance impériale par eux dépouillée. C'est à elle que Dupleix et la Compagnie française, Clive et la Compagnie anglaise, s'adressent pour faire consacrer, sous le nom de *djagnirt*, de *nababies*, de *divanies*, leurs conquêtes et leurs empiétements. Ils n'ont plus rien en propre, ces empereurs « héroïques » et « victorieux »; mais en faveur d'autrui ils disposent de tout. Ils ont encore la main qui signe les firmans et qui s'ouvre ensuite pour recevoir en or son salaire.

//. — *La Compagnie française : Dupleix.*

Administration de Lenoir. —Après les successeurs immédiats de François Martin, — Dulivier, Hébert ¹, La Prévostière (celui-ci en 1718-1719), — le premier gouverneur de l'Inde française qui mérite d'être signalé est Lenoir (1721-1735)². Déjà sous l'administration précédente, il avait recommandé la culture du coton : c'était pressentir l'avenir économique de l'Indoustan (cependant il fut traité de visionnaire par le gouverneur La Prévostière). Il géra en commerçant avisé les affaires de la Compagnie française ; à ses yeux le premier devoir d'une société, c'était de payer ses dettes : il y employa l'argent reçu de France. Désintéressé, loyal, la confiance qu'il inspirait fut telle que, lors de la banqueroute de la Compagnie en 1720, où lui-même fut ruiné, les marchands indigènes consentirent à ajourner la poursuite de leurs créances. Et ceci n'est pas d'un négociant vulgaire : il voulut que, malgré le désastre financier, l'hôpital de la colonie fût bien entretenu, que le sort des vieux soldats et matelots fût assuré : « Ce sont, écrivait-il, des charités bien placées, qui font honneur à la Compagnie et attireront la bénédiction de Dieu. » Sous Lenoir se fonda notre troisième établissement politique dans l'Inde : *Maihi* ou Mahé (1725). Nous y avons un comptoir depuis 1722; mais les Anglais de l'Allichéry excitaient contre lui l'hostilité des tribus; ils capturaient les navires indigènes qui allaient à Mahé sous pavillon français. Le Conseil de Pondichéry, dont Dupleix était déjà membre, fut pris d'une révolte de fierté nationale : il chargea Pardaillan, avec quatre vaisseaux, d'aller sauver ce comptoir, assiégé du côté de la terre par les indigènes, bloqué du côté de la mer par les Anglais. Parmi les officiers de Pardaillan était Mahé de La Bourdonnais : ainsi apparaissent déjà les grands noms de cette histoire. L'escadre bombarda les

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 896.

2. Cette période de 1721-1735 souffre cependant une interruption : de 1723 à 1726, Beauvillier de Courchant. Cette interruption fut causée par un voyage de Lenoir en France, où il eut à se justifier contre d'iniques accusations.

travaux de siège et mit à terre 510 hommes, qui dispersèrent les assaillants. Du comptoir ainsi préservé, l'ingénieur Deidier fit une place de guerre. Ainsi la France devient une puissance sur la côte de Malabar : le radja de Bargaret se reconnut notre protégé; le zamorin de Calicut rechercha notre alliance et envoya une ambassade à Louis XV. Depuis la réorganisation de la Compagnie par Law (1723), nos colonies indoues s'enrichissaient par le cabotage « d'Inde en Inde ». Pondichéry, avec ses 80 000 habitants, prenait figure de capitale. Les navires portant pavillon français, de l'île Maurice à Marseille, se multipliaient.

Administration de Dumas. — Le successeur de Lenoir fut Pierre-Benoît Dumas (1735-1741). Né à Paris, dans la paroisse de Saint-Roch, il était entré à dix-sept ans au service de la Compagnie. Il avait débuté à Pondichéry comme employé, puis gouverné de 1727 à 1728 les deux îles africaines, Bourbon et Maurice (occupé en 1721). Il était destiné à être le précurseur de La Bourdonnais dans Maurice et de Duplex dans l'Indoustan. Quand il devint gouverneur de l'Inde française, les circonstances étaient plus favorables qu'elles ne l'avaient jamais été : la dissolution de l'empire mongol s'achevait : sur la côte de Coromandel, on n'avait plus affaire qu'aux dynastes locaux, le nabab du Carnatic (capitale Arcote), le soubab du Dekkan, etc. Dumas, avant Duplex, s'est immiscé hardiment dans la politique indienne. Il se lia d'amitié avec Dost-Mohammed, nabab d'Arcote, obtint de l'empereur mongol, par son intermédiaire, le droit de battre monnaie, de frapper des roupies (1736).

Ce Dost-Mohammed avait deux fils, Safter-Ali et Hassan, et deux gendres, Chanda-Sahib et Mortig-Ali. Chanda, pauvre, ambitieux, énergique, se sentit bien vite attiré vers les Français, prêt à les aider, comptant sur leur appui. En 1730, il fit la conquête du petit État indou de Trichinapaly (la *citée des démons trivéphales*) : il devenait pour nous un allié puissant et utile. Un autre vint s'offrir à nous en la personne d'un prince mahratte. Sahodji, possesseur de Tandjaore ou Tchora (c'est ce royaume, très opulent, qui a donné son nom à la côte de Coromandel : Tchora-Mandel). Chassé de son royaume par un officier du Grand-Mogoû, **Sahodji** invoqua le secours de Dumas, qui

n'hésita pas à signer avec lui le traité de Chillambaram : en échange de nos secours en argent et en vaisseaux de guerre, il promit de nous céder Karikal, le fort Kirkan-Guerrie et dix villages. Puis il oublia ses promesses; alors Dumas obtint de Chanda, suzerain de Sahodji, la cession de Karikal. Chanda envoya 4 000 cavaliers, sous la conduite de l'Espagnol Francesco Pereira; celui-ci entra dans Karikal, enleva d'assaut Kirkan-Guerrie, et fit remise du tout au Français (14 février 1739). Karikal, aussitôt fortifié par nous, devint notre quatrième établissement militaire dans l'Indoustan.

A ce moment, presque aux portes de Pondichéry, éclatait une grande guerre indigène. Le chef mahratte Ragodji-Bhonsla envahissait brusquement le Carnatic avec 50 000 hommes et, près du défilé de Dameltcherry, livrait une sanglante bataille au nabab Dost-Mohammed : celui-ci resta parmi les morts avec son fils Hassan (20 mai 1740).

La terreur se répandit dans le Carnatic : Safter-Ali s'enferma dans Vellore, Chanda-Sahib dans Tritchinapaly, mais après avoir confié leurs familles à la protection de Dumas et des remparts de Pondichéry. Dumas et le Conseil supérieur furent d'avis que l'humanité, l'honneur, la reconnaissance et l'intérêt les obligeaient à accepter ce dépôt : les familles proscrites furent donc reçues dans Pondichéry au bruit des salves d'artillerie. C'était braver la puissante armée des Mahrattes; mais Pondichéry était alors une autre forteresse qu'au temps de Martin. Dumas, aux 1200 soldats ou marins français dont il disposait, pouvait joindre 5 ou 6000 indigènes dressés à l'euro-péenne : c'est l'origine de nos armées de *cipayes* (en anglais, *sepoys*). Dumas put donc braver les sommations du chef mahratte, qui exigeait l'extradition des réfugiés. Rien ne le fit fléchir : ni la défection de Safter, qui fit sa paix avec les envahisseurs, ni la défaite de Chanda, qui dut capituler dans Tritchinapaly, ni les ravages des Mahrattes dans les campagnes et les villes ouvertes. Quand les vainqueurs lui envoyèrent un officier mahratte pour le sommer de rendre Pondichéry, Dumas lui fit voir en détail ses remparts, son artillerie, ses magasins, ses compagnies d'Européens et de cipayes. Comme l'officier, intimidé, se rabat-

tait à demander le paiement d'un tribut, Dumas lui répondit que son territoire ne produisait ni argent ni or, mais seulement du fer. Pourtant on négocia : Dumas fit parvenir à Ragodji-Bhonsla des bouteilles d'une certaine « liqueur de Nancy ». Bientôt, sans que les Français eussent fait une concession, le siège de Pondichéry fut levé.

Pendant ce temps, Mahé, notre nouvelle place de guerre, avait subi un blocus de huit mois, dont l'arrivée de La Bourdonnais, avec 300 soldats de l'île Bourbon, la délivra. Par sa loyauté envers les alliés, par sa fermeté devant les audacieux pillards du Mahratti, Dumas avait acquis dans l'Inde la réputation d'un héros, l'estime et l'admiration de tous les princes : Safter-Ali lui fit don de l'armure de son père, enrichie d'or et de pierreries ; le Nizam lui adressa une lettre de félicitations et un kaftan d'honneur ; l'empereur Mohammed lui décerna les dignités de *nabab* et de *manmbdar* commandant à 4500 cavaliers. Tous ses « suzerains » indous, du bas en haut de la hiérarchie, se déclaraient satisfaits de sa conduite. C'est Dumas qui, le premier, fit de nos quatre établissements politiques des places imprenables pour les armées indoues, traitant de puissance à puissance avec les potentats de la Péninsule, introduisant la Compagnie française dans la hiérarchie féodale de l'Inde, intervenant dans les guerres entre les princes, montrant le parti qu'on pouvait tirer des soldats indigènes dressés à l'européenne. A son successeur Dupleix il léguait des expériences, des exemples, une situation à la fois prospère et glorieuse.

Les débuts de Dupleix. — Joseph Dupleix était né, le 1^{er} janvier 1697, dans la ville forte de Landrecies. A dix-huit ans, en 1715, il s'embarquait sur un vaisseau de la Compagnie. Il fit plusieurs voyages aux Indes. En 1721, son père, fermier général et gros actionnaire de la Compagnie, et qui d'abord avait repoussé son fils comme coupable d'un goût dépravé pour les sciences, s'étant réconcilié avec lui, obtint de la Compagnie qu'il fût nommé membre du Conseil supérieur et commissaire des guerres. Nous avons déjà vu Dupleix dans le Conseil de Lenoir. En 1730, nous le retrouvons gouverneur de Chandernagor : là régnaient, avant lui, la pauvreté et l'indolence.

Il attira dans cette ville endormie les marchands de l'Europe et de l'Asie, la mit en relations suivies avec la Chine, le Japon, la Perse, l'Arabie. Au lieu de 4 ou 5 bateaux qui pourrissaient dans le fleuve, on y vit aborder annuellement 72 navires. Il s'y éleva 10 000 maisons. En avril 1741, Dupleix épousa une veuve, Jeanne d'Albert, fille d'un Français et d'une Portugaise de la maison de Castro. Née et élevée dans les Indes, elle en savait tous les dialectes, connaissait les intérêts de tous les princes. De son génie naturel elle doubla celui de son mari : elle devait être un jour son ministre des affaires étrangères, et, comme il fut presque un empereur, être presque une impératrice : la *Begum Joanna*, comme l'appelèrent les Indous. Les merveilles réalisées à Chandernagor par Dupleix excitèrent l'admiration de l'Inde et de la France : quand Dumas prit sa retraite, on n'imagina pas qu'il pût avoir un autre successeur.

L'île de France : La Bourdonnais. — A l'autre bout du champ d'activité ouvert à la Compagnie se révélait un futur collaborateur et un futur rival de Dupleix. De deux ans plus jeune que celui-ci, Mahé de La Bourdonnais était né à Saint-Malo (1699), la cité des négriers, des corsaires et des héros. Il avait dix ans (1709) quand il s'embarqua pour les colonies. De 1713 à 1718, il voyage sur toutes les mers, celles de l'Indoustan et de l'Extrême-Orient, celles du Nord et celles du Levant. À vingt ans (1719), il entre au service de la Compagnie comme lieutenant en second; à vingt-trois ans (1722), il est lieutenant en premier et accomplit son troisième voyage dans l'Inde. C'est à bord qu'il comble les lacunes de son éducation première, étudiant l'art nautique, l'artillerie, la fortification, la construction navale, rédigeant un traité de mathématiques et un traité sur la mâture des vaisseaux. En même temps se révèle en lui un caractère hardi, entreprenant, énergique, mais entêté : nous verrons aux prises le Breton La Bourdonnais avec le Wallon Dupleix. En 1724, il est capitaine et prend part à la conquête de Mahé. En 1735, il est nommé gouverneur de l'Ile de France (Maurice), dont Bourbon commençait à n'être plus qu'une annexe. Dans Maurice, il tire, pour ainsi dire, tout du néant. Il fait choix de la meilleure des deux rades pour y fonder Port-Louis,

couvert, dans l'îlot des Tonneliers, par une batterie formidable. Il forme cinq compagnies d'infanterie, dont deux à Bourbon. Il crée des ateliers, où travaillent des ouvriers nègres sous des contremaîtres européens. En 1739, il met à flot un brigantin; en 1740, plusieurs vaisseaux, dont un de 500 tonneaux. Bientôt il a toute une flotte de commerce et toute une flotte de guerre. Le ministre Machault lui prend celle-ci : avec les seules ressources de l'île, La Bourdonnais en refait une autre : c'est elle qui prendra Madras. Il n'est pas seulement un créateur de flottes et d'armées. Son génie est universel : le massif, jusqu'alors impénétrable, de l'île de France se perce de routes, se couvre de cultures : les unes pour l'exportation (canne à sucre, indigo, café); les autres toutes « vivrières » (blé, maïs, tapioca, manioc). De France, il importe les arbres fruitiers et les vaches bretonnes; de l'Arabie, des chameaux et des chevaux; de Chiraz, des vignes; de la Chine, des orangers. Il commerce avec la Perse, l'Abyssinie, le Mozambique, Madagascar. Il envoie (1742) Lazare Pécaut reconnaître les îles Amirantes, longtemps appelées îles Mahé ». Il crée jusqu'à la population de la colonie, demandant en France les enfants trouvés, les faux-sauniers, appelant de Madagascar des Malgaches, améliorant le sort des esclaves nègres dans les deux îles. Il bâtit des hôpitaux et des églises (comme celle de Pamplemousse) en même temps que des casernes. Dans File Bourbon, il transfère le chef-lieu de Saint-Paul à Saint-Denis, y fait construire l'hôtel du gouvernement et un pont suspendu de 130 pieds de long. Dans l'île de France, il crée une capitale, où les maisons remplacent les huttes, où un canal de 3600 toises amène l'eau potable, où les rues sont plantées d'arbres. — C'est la même année 1741 que Dupleix inaugure son gouvernement dans Pondichéry et que La Bourdonnais, après avoir été confondre en France ses calomniateurs, rentre triomphant dans ses îles, si petites en comparaison de l'Inde française, mais dont elles sont comme la citadelle.

La première guerre anglaise : les idées de Dupleix.

— C'est aussi en cette année-là que s'allume en Europe la guerre de la succession d'Autriche; dans l'Inde, elle aura pour

contre-coup notre première guerre anglaise; car jusque-là, au moins directement, nous n'avions eu à y combattre qu'une seule nation européenne : les Hollandais.

Il est bon de rappeler quelle est à ce moment, dans l'Inde, la situation respective des diverses nations européennes. Négligons les Danois, qui ont Tranquebar; les Portugais, qui conservent Diu et Goa; les Hollandais, maîtres à Cochîn, Négapatam, Chinsura, San-Thomé, avec le littoral de Ceylan. Ce qui importe, ce sont les deux Compagnies qui vont se disputer l'empire des Indes. Les Français ont quatre établissements *politiques* (Chandernagor, Pondichéry, Mahé, Karikal), plus un certain nombre de comptoirs (Mazulipatam, Calicut, Surate). Les Anglais ont Bombay, Madras avec le fort Saint-David, Calcutta, et des comptoirs (les mêmes que les Français, plus Hougly). Un avantage des Français, c'est que leur route d'Europe à l'Indoustan est jalonnée par nos îles de l'Afrique orientale, tandis que, sur cette même route qu'ils occuperont un jour si fortement, les Anglais n'ont encore aucun poste (ni l'île de France, qui est aux Français, ni le Cap, qui est aux Hollandais). Une supériorité plus décisive, c'est que les Français ont déjà eu dans l'Inde des Martin, des Lenoir, des Dumas, des Dupleix, tandis que les Anglais n'ont aucun nom à opposer à ceux-là, et que les idées maîtresses à l'aide desquelles l'Inde sera un jour conquise à la domination européenne n'ont germé encore que dans des têtes françaises. Dans l'Inde, Français et Anglais ont seulement ceci de commun : c'est que ni la Compagnie française ni la Compagnie anglaise ne se soucient de sortir de leurs attributions commerciales ; elles n'ont envie ni de former des armées, ni de faire ou défaire des rois, ni d'annexer des royaumes; elles n'ont cure que des dividendes à distribuer à leurs actionnaires. Ni l'une ni l'autre ne se doutent encore que la force des choses les transformera, de simples associations de commerce, en puissances conquérantes. C'est malgré elle que la première sera entraînée dans cette voie par Dupleix; c'est malgré elle que la seconde y suivra les Français, ne fût-ce que pour les supplanter. Pas plus à Londres qu'à Versailles on n'a formé le dessein de se substituer au Grand-Mogol ; et l'on y verra éclater de belles

colères contre ceux, gouverneurs français ou anglais, qui engageront leur métropole dans cette aventureuse politique. Notons seulement que ce sont les gouverneurs français qui marquèrent le but et qui inventèrent les moyens pour l'atteindre.

Dupleix peut s'expliquer par ses devanciers : de la Haye, Martin, Lenoir, Dumas. Mais il agit avec des vues plus nettes et avec plus d'énergie, jyrécisément parce que la dissolution de l'empire mongol était plus avancée ; qu'il pénétra mieux la faiblesse réelle des potentats indous sous leurs fastueuses apparences ; qu'il devina le parti qu'on pourrait tirer d'une politique qui les opposerait l'un à l'autre et profiterait de leurs divisions ; qu'il entrevit que, vu la rareté des soldats et mercenaires blancs, ce serait avec des soldats indous qu'on pourrait conquérir l'Indoustan. Dès son arrivée au gouvernement, il se prépara au rôle qu'un avenir très prochain lui réservait. Pour ce rôle, il lui fallait de bonnes finances, de bonnes troupes, de bonnes fortifications. Dès 1741, nous le voyons sévir contre les abus, réduire les dépenses, activer le commerce ; et, en même temps, rompre à la discipline ses soldats blancs, enrôler et dresser des cipayes, développer les ouvrages de Pondichéry.

Pondichéry menacé. — La guerre vint l'interrompre dans une œuvre où les instructions de la Compagnie et du roi n'avaient cessé de l'entraver. A Paris, en 1741, on ne croyait pas à la guerre avec l'Angleterre : en 1743, on enjoignait à Dupleix de « réduire absolument les dépenses de moitié », de suspendre toutes les constructions de navires et de fortifications. Puis, quand la guerre anglaise éclata en Europe, on priva Dupleix des vaisseaux de La Bourdonnais, que celui-ci reçut l'ordre d'envoyer en France ; on lui enjoignit de négocier avec la Compagnie britannique la neutralité de l'Inde. Dupleix se vit donc abandonné dans Pondichéry, avec des remparts inachevés, pour toute marine un petit navire, pour toute armée 431 Européens, avec si peu de blé qu'il fallut commencer le rationnement même avant le siège. Il dut se résigner à entrer en négociation avec Morse, gouverneur de Madras. Celui-ci repoussa orgueilleusement toute proposition de neutralité.

Dupleix ne vit de salut pour la colonie française que dans

l'appui que pourraient lui prêter ses « suzerains » indous. Une nouvelle invasion mahratte venait d'emporter nos amis Safter-Ali et Chanda; puis leur suzerain, le Nizam, était intervenu, avait chassé les Mahrattes, et placé sur le trône d'Arcote Anaverdi-Khan (Anvar-ud-Din-Khan), qui, aimant la famille de ses prédécesseurs, aimait les Français pour la protection qu'elle avait trouvée auprès d'eux. Dupleix n'eut pas de peine à plaider sa cause auprès de lui : les Français étaient, assurait-il, gens pacifiques; il» avaient proposé la neutralité aux Anglais; c'étaient ceux-ci, turbulents et belliqueux, qui l'avaient repoussée. Dupleix lui-même, ayant hérité de Dumas les dignités de nabab et *mansabdar*, était un officier de l'empereur : l'attaquer, c'était une insulte au trône de Dehli. Anaverdi, flatté dans son orgueil, s'empessa de notifier aux deux Compagnies qu'il interdisait toute attaque de l'une contre l'autre. Tel était encore le prestige de la puissance mongole, que le conseil métropolitain de la Compagnie anglaise s'effraya de cette intervention et enjoignit à Morse de se tenir en repos.

Dupleix n'était point dupe du fantôme d'empire mongol dont il terrifiait ses adversaires. Dans l'intervention si efficace du nabab, il ne voyait qu'un répit, qui donnerait aux secours de France et de l'île de France le temps d'arriver. Il expédia son unique vaisseau à La Bourdonnais pour l'aviser d'une situation aussi critique. Puis il tomba malade. Or, le 23 avril 1746, il apprenait l'arrivée de La Bourdonnais avec une flotte : il ne sentit plus son mal et s'élança de son lit pour préparer le ravitaillement de ces vaisseaux. C'était la nouvelle flotte que venait d'improviser La Bourdonnais, pressant l'achèvement des navires en chantier, retenant ceux qui venaient jeter l'ancre à l'île de France, renforçant de Malgaches et de nègres ses équipages européens. Enfin il avait pu faire voile avec 10 vaisseaux, portant 3342 hommes et un peu d'artillerie. Assailli par une tempête dans la baie d'Antongil (Madagascar), il avait réparé ses avaries avec les bois des forêts vierges. Reparti le 1^{er} juin, il avait appris la présence d'une flotte anglaise, sous l'amiral Peyton, dans les eaux de Négapatam. Il courut l'y chercher, lui livra une bataille inégale, car il n'avait que des

canons de 8 et 12 contre des canons de 24. Tous ses navires furent démâtés; lui-même, sur l'*Achille*, de 70 canons, se lançant au plus épais, supporta presque tout le poids de la bataille. La nuit survint; mais on pouvait s'attendre, dès le lever du jour, à la destruction totale de la flotte française; ce fut pourtant Peyton qui, inquiet de ses avaries, fit voile vers le sud, laissant la mer libre aux Français (6 juillet). Le lendemain, La Bourdonnais arrivait à Pondichéry. Dupleix l'embrassa en versant des larmes de joie, l'assurant « que tout l'honneur du succès lui appartiendrait ».

Le plan proposé par Dupleix fut aussitôt accepté par La Bourdonnais : d'abord détruire la flotte de Peyton avec les gros canons que Dupleix allait fournir à La Bourdonnais; puis prendre Madras et le fort Saint-David; raser ces places et chasser les Anglais de la côte de Coromandel. Restait la question du nabab : après avoir obtenu l'intervention si efficace d'Anaverdi, il fallait obtenir sa neutralité. Dupleix y parvint à force de diplomatie, de caresses et de présents. La Bourdonnais mit alors à la voile pour chercher Peyton à Geylan; mais Peyton se déroba, s'enfonça dans le sud; beaucoup de temps fut ainsi perdu. Alors on se rabattit sur le deuxième article du plan. La Bourdonnais débarqua 1700 hommes sous Madras; les Anglais essayèrent vainement de négocier la neutralité; après une courte canonnade, ils capitulèrent (21 septembre).

Ici commencèrent les divergences entre Dupleix et La Bourdonnais. Le premier, pour désarmer Anaverdi qui redevenait hostile, eut l'idée de lui remettre Madras, mais après en avoir rasé les fortifications et en avoir expulsé les Anglais : telles furent les conditions du traité d'Arcote, accepté par le nabab. De son côté, La Bourdonnais avait fait son traité avec Morse : Madras resterait aux Anglais, qui paieraient une rançon de 1 100 000 *pagodes* (environ 10 millions). Ce traité, il n'avait pas le droit de le conclure : 1° il n'était que chef de l'escadre, par conséquent subordonné au gouverneur Dupleix; 2° les Anglais s'étant rendus à discrétion, il n'avait même pas à négocier avec eux; 3° Dupleix avait pris soin de l'aviser du traité d'Arcote. L'irritation fut **grande** à Pondichéry : on y signa une pétition

« contre cet homme qui se mettait au-dessus des lois ». Puis le Conseil envoya des délégués à Madras pour signifier ses décisions à La Bourdonnais : son traité avec Morse était cassé; un Conseil provincial était établi au fort Saint-Georges; les délégués de Pondichéry prendraient dans Madras le commandement des troupes et des milices. Dans sa résistance à ces injonctions, La Bourdonnais était soutenu par ses officiers, ceux-ci entendant faire respecter les engagements pris par leur chef. Peu s'en fallut que les troupes de Pondichéry et celles de la flotte n'en vinssent aux mains. D'Épréménail, l'un des délégués, parlait de faire arrêter l'amiral : autrement, disait-il, « encore quelques heures et nous serons les prisonniers d'un traître ». A son tour, La Bourdonnais s'emportait en menaces : « Je tiendrai Pondichéry sous mes canons, et je ferai plier l'orgueil de ce marchand (Dupleix). » Il osa un véritable coup d'État contre les délégués de Pondichéry, arrêtant les uns, mettant les autres en fuite. Maintenant il était maître de Madras; mais alors arrivèrent des ordres de France : il devait y avoir à Madras un Conseil, où le nouveau gouverneur n'aurait que sa voix. La Bourdonnais parut accablé; il eut dès lors la vision de la Bastille : « J'ai été trop vite, avouait-il; je sens que je me suis trop avancé; mais le vin est tiré, il faut le boire. Mon affaire est sale. J'ai des moyens de m'en tirer; j'espère qu'ils ne me feront pas défaut. »

Il ne se retrouva que lorsque éclata l'ouragan qui sévit du 13 au 14 mars. La flotte était alors dispersée : la plus grande partie, huit vaisseaux, dans le port de Madras. S'ils y restaient, leur perte était inévitable. Au premier souffle du vent, l'amiral fit couper les amarres, et les vaisseaux, emportés par la tempête vers la haute mer, disparurent dans la nuit. La colonie française, dévorée d'anxiété, ne put qu'apercevoir sur les eaux la lueur des canons d'alarme. Du 14 au 16, on resta sans nouvelles de la flotte; puis la mer, enfin calmée, apporta des épaves et des cadavres qui faisaient pressentir l'étendue du désastre. Sur les huit vaisseaux, quatre avaient coulé, deux revinrent entièrement démâtés et deux autres terriblement avariés. Les flots avaient englouti 1200 hommes, dont tout le contingent de

Pondichéry et la moitié de l'artillerie; y compris les gros canons dont le gouverneur s'était démuné en faveur de l'amiral. La Bourdonnais quitta Madras, désespéré, déclarant qu'il « donnerait un bras pour n'y avoir jamais mis le pied ».

Les dissensions entre les deux chefs avaient coûté cher aux Français : nos forces de terre et de mer s'évanouissaient; il ne pouvait plus être question de prendre Saint-David et de compléter l'expulsion des Anglais; on ne pouvait même garder Madras, en présence du nabab mécontent et devant l'imminence d'un retour de la flotte britannique. C'était dans Pondichéry même qu'on aurait bientôt à se défendre.

Quant à La Bourdonnais, il allait avoir à rendre un compte difficile. Arrivé dans l'Inde pour y détruire la puissance anglaise, il l'avait ménagée, sauvé Madras de la destruction. D'abord acclamé par les Français comme un libérateur, il repartait chargé de leurs malédictions. Il avait amené non seulement la destruction de sa propre escadre, mais celle des ressources de la colonie en artillerie, en approvisionnements, en hommes. En arrivant à l'île de France, il y trouva un successeur déjà installé et l'ordre de révocation. Il fit voile pour la France afin d'y porter sa justification ; en chemin il fut pris par une croisière anglaise, puis relâché sur parole. A peine eut-il posé le pied sur le sol français qu'il fut enfermé à la Bastille, mis au secret le plus absolu, privé des moyens d'écrire¹. Le principal chef d'accusation était d'avoir signé des conventions secrètes avec l'ennemi. Le procès dura trois ans et demi (1748-1751). A la fin La Bourdonnais fut acquitté; mais dans sa prison il avait contracté une maladie mortelle, qui l'emporta le 9 septembre 1753².

Dupleix livré à, ses seules forces : **victoire** sur **l'armée du nabab**. — Après le départ de son rival, Dupleix se retrouvait dans une situation très périlleuse. Il n'avait plus

1. Il trouva cependant moyen de fabriquer de l'encre avec du café, une plume avec un vieux sou, etc., et c'est ainsi qu'il parvint à rédiger ses célèbres *Mémoires*, publiés seulement en 1827 par son petit-fils.

2. Les « îles françaises » qui lui devaient leur prospérité ne furent point ingrates envers sa mémoire : en l'an VIII, l'île de France, en l'an IX, l'île de la Réunion (Bourbon) accordèrent une pension à sa fille. En 1859, une statue fut élevée, dans la Réunion, à La Bourdonnais.

un seul vaisseau, et la flotte britannique était intacte; à Saint-David se maintenait une forte garnison anglaise; enfin l'armée d'Anaverdi devenait très menaçante. Le nabab enjoignit à Dupleix de lui remettre Madras, conformément aux stipulations d'Arcote. Comme on lui prêtait l'intention de rendre cette ville aux Anglais, encore fallait-il prendre le temps de la démanteler : Dupleix avait prescrit à d'Éprémesnil, qui commandait dans Madras, de se tenir sur la défensive. L'armée du nabab, commandée par son fils Mafiz-Khan, vint alors camper devant la place. Pour la priver d'eau, elle détourna le cours du Montaron. D'Éprémesnil fut bien obligé de renoncer à la défensive. Il fit sortir de Madras 400 hommes et 2 canons. Sur la petite troupe se rua une masse énorme de cavalerie indoue : mais à la première décharge, les canons y creusèrent deux trouées sanglantes. A la quatrième décharge, ce fut une complète déroute. Les Français rentrèrent en triomphe dans Madras, sans avoir même un blessé. Dans le même temps, Mafiz apprenait que 230 Européens et 700 cipayes étaient sortis de Pondichéry sous les ordres de l'ingénieur Paradis. Craignant d'être forcé dans ses lignes par une double attaque des troupes de Madras et de Pondichéry, Maliz laissa devant Madras un simple rideau de cavalerie et vint avec 40 000 hommes prendre position auprès de San-Thomé, couvert par la rivière de l'Adyar et par une ligne d'artillerie. Paradis, qui n'avait pas un canon, eut l'audace de franchir la rivière à gué, tandis que les projectiles indous, mal dirigés, passaient au-dessus de la tête de ses hommes. Puis il fit battre la charge et aborda l'ennemi à la baïonnette. En un instant, toute l'armée de Mafiz est en déroute et se rue dans San-Thomé. La ville est attaquée à la fois par les troupes de Paradis et celles de d'Éprémesnil accourues de Madras. C'est alors une course folle de Mafiz et de ses soldats : ils ne s'arrêtent que dans Arcote (4 novembre 1746). Ainsi, sous Madras, les Indous avaient été vaincus par l'artillerie; sous San-Thomé, ils le furent quoiqu'ils eussent seuls de l'artillerie. Cette double victoire répandit dans l'Inde entière la terreur du nom français. Elle fut pour les Européens comme pour les Indous la révélation de la faiblesse réelle des potentats indigènes, et le redouté

prestige de la puissance mongole, qui en imposait encore à Paris et à Londres, s'évanouit pour jamais.

Le premier résultat de la victoire, c'est que le traité Dupleix et le traité La Bourdonnais au sujet de Madras devenaient également caducs : il n'y avait plus à rendre la place ni au nabab ni aux Anglais. Paradis, nommé gouverneur, fit une proclamation qui la déclarait ville française (10 novembre); un délai de quatre jours était imparti aux habitants pour prêter serment au roi de France ou pour émigrer; dans le second cas, ils pouvaient emporter leur fortune personnelle, mais ils étaient requis de ne pas servir contre la France avant d'avoir été, comme des prisonniers de guerre, échangés. Morse et ses officiers furent conduits à Pondichéry. Quelques-uns, entre autres Robert Clive, étaient parvenus à se réfugier dans Saint-David.

Échec sous le fort Saint-David ; traité avec Anaverdi. — Ce fort était situé à environ 12 milles au sud de Pondichéry et à 60 au sud de Madras. Après la prise de cette dernière ville, il était devenu le siège du gouvernement britannique. Il était défendu par 200 Européens, 100 cipayes, 100 irréguliers indigènes, et par le nabab, son allié. Dupleix, ayant réuni toutes ses forces, disposait de 6 pièces de campagne, 6 mortiers, 1600 hommes, dont 900 Européens, 600 cipayes et 100 Africains. Par malheur il confia cette force à l'indolent De Bury, parce qu'il était le plus ancien de ses officiers. A trois kilomètres de Saint-David, les soldats se reposant près des fusils en faisceaux, Bury se laissa surprendre par l'armée du nabab, forte de 6000 cavaliers et 3000 fantassins. Il réussit à la repousser grâce à son artillerie, lui tua 2000 hommes, mais, ayant perdu quelques mousquets, n'osa attaquer Saint-David.

Le nabab ne se fit pas d'illusion sur ce prétendu succès. Il appréciait la faiblesse des Anglais et la force des Français. Il se rapprocha de ceux-ci et chargea Mafiz de faire la paix avec eux dans Pondichéry. Par ce traité, le nabab renonçait à revendiquer Madras, nous confirmait toutes nos possessions et abandonnait l'alliance britannique (février 1647).

Les Anglais de Saint-David se trouvaient maintenant réduits à leurs 400 hommes. Le 14 mars, Paradis fut chargé de

reprendre les opérations contre le fort. Puis le siège fut tout à coup levé sur une grande nouvelle : la flotte anglaise, sous l'amiral Griffin, apparaissait devant Madras. La situation était renversée, car maintenant les Anglais disposaient de 2000 marins ou soldats d'Europe. Toutefois l'année 1747 s'écoula sans qu'ils entreprissent rien de sérieux.

Siège de Pondichéry : triomphe de Dupleix. — Ce fut seulement en 1748 que l'Angleterre se résolut à un grand effort pour reprendre la suprématie dans le Coromandel. Tandis que rien n'arrivait de France pour Dupleix, ni hommes, ni argent, l'amiral Boscawen, un petit-neveu de Marlborough, réunissant le commandement de la flotte et de l'armée anglaises, disposait de 3000 Européens, dont 1200 Hollandais de Négapatam, et de 3000 soldats indigènes. C'était le plus grand armement que l'Inde eût encore vu. Parmi ses lieutenants, Robert Clive et Stringer Lawrence.

Négligeant Madras, Boscawen dirigea ses forces de terre et de mer sur Pondichéry. Le 19 août 1748, les Anglais attaquaient Ariancopan, le boulevard de Pondichéry, fortifié par Paradis et défendu par Law de Lauriston. Celui-ci canonna l'ennemi au passage de la rivière Chouaubark, puis, au pied même de ses remparts, les accueillit par un feu roulant qui leur abattit 150 hommes. Le 27, Paradis faisait une brillante sortie et bouleversait leurs retranchements; mais, le 30, l'explosion d'une poudrière rendait la position intenable : les Français firent sauter ce qui restait de leurs ouvrages et rentrèrent dans Pondichéry.

Le 6 septembre, la ville fut attaquée par le nord-ouest. Dans une sortie, Paradis fut blessé mortellement : Dupleix perdait en lui son plus brave lieutenant et le seul ingénieur de la défense. Alors il devint son propre ingénieur, s'étudiant à opposer partout aux feux des Anglais des feux doubles, canonnant leurs parapets et leurs navires, impassible sous les projectiles. Une bombe éclate presque à ses pieds sans le blesser : « Vous voyez bien, mes enfants, dit-il aux soldats, que cela ne fait pas de mal. » Le siège durait depuis cinq semaines, 20 000 projectiles étaient tombés dans la ville, lorsque Boscawen perdit cou-

rage. Le 14 octobre, il commence à démolir ses batteries; le 17, il fait retraite en désordre sur Saint-David. Il avait perdu 1065 hommes par le feu ou les maladies. L'héroïque défense de Pondichéry avait racheté les fautes et les divisions de 1746. L'Inde fut éblouie : le nabab d'Arcote, le Nizam, le Grand-Mogol adressèrent au vainqueur des félicitations et des présents.

Le traité d'Aix-la-Chapelle dans l'Inde. — En janvier 1749, Dupleix, ayant reçu de l'île de France un renfort de 200 hommes, se disposait à reprendre l'offensive contre Saint-David; mais alors arrivèrent les nouvelles d'Europe. Le 30 avril 1748 avaient été signés les préliminaires d'Aix-la-Chapelle; dès le 11 mai les hostilités avaient été suspendues en Europe; le 18 octobre la paix avait été conclue. C'était donc en pleine paix européenne qu'on avait continué à se battre dans l'Inde. Louis XV, qui faisait la paix « en roi et non en marchand », restituait aux Anglais ce Madras « acquis avec tant d'audace, conservé avec tant de vigilance ». (T. Hamont.)

Toutefois la première « guerre anglaise » de l'Indoustan avait eu des résultats incalculables : c'en était fait du prestige mongol, de l'Inde brahmanique ou impériale; il ne restait en présence que deux Compagnies de marchands européens, et ces deux Compagnies étaient devenues deux puissances qui avaient livré des batailles, pris des forteresses, dispersé des armées. Maintenant c'étaient vraiment la France et l'Angleterre qui, sur les trônes indigènes ébranlés, entraient en conflit pour se disputer le sceptre du Grand-Mogol. L'Inde serait-elle française ou anglaise? En 1748, toutes les apparences étaient en faveur de la première hypothèse.

La nababie du Carnatic et la soubable du Dekkan. — Deux États surtout intéressaient la politique de Dupleix. Le premier était la nababie du Carnatic, avec Arcote, sa capitale, avec ses forteresses de Vellore, Gingi, Tritehinapaly, Chillambaram, Volkondapouram, Tiravadi, Chinglepet, avec la royauté vassale de Maïssour (Mysore), avec celle de Tandjaore, qui avait elle-même pour vassaux, autour de Madoura, les princes Polygars. La population de la nababie était surtout de race

dravidienne, de langue tamoule, et, sauf une aristocratie de musulmans, professait la religion brahmanique. Son souverain était Anaverdi-Kban, investi en 1743 par le Nizam du Dekkan, puissance suzeraine.

La soubabie du Dekkan avait été constituée en État presque indépendant par le célèbre Nizam-ul-Mulk. Elle s'étendait de la côte de Malabar à celle de Coromandel. Elle avait pour capitale Haïderabad, pour villes principales Aurengabad, Bidjapour, Golconde, Bangalore, Mangalore, qui étaient d'anciennes capitales de royaumes. Outre le nabab de Carnatic, elle comptait parmi ses vassaux les nababs de Kanaoul, Kadapa, Savanore, le zamorin de Galicut, le radja de Bargaret, les Circars, et, au-dessous de ces princes puissants comme des rois, toute une féodalité de principicules musulmans ou indous retranchés dans leurs châteaux. La population de cette sorte d'empire était de race dravidienne. Elle parlait des dialectes dravidiens : le tamoul, de Madras au cap Comorin; le malayalais, du cap Comorin à Cananore; le télinga autour de Haïderabad; le toulou autour de Mangalore; le canarais de Mangalore à Bidjapour. Sauf les chrétiens dits de *Saint-Thomas* dans le sud, et des musulmans dans les cours et à la tête des armées, elle professait des cultes brahmaniques. L'unité de langue et de religion faisait de l'Inde méridionale presque une nation, dont l'existence était dissimulée par le morcellement des États issus de la conquête mongole.

Deux guerres de succession : l'intervention de Dupleix. — Dupleix ne pouvait espérer agrandir sa « naba-bic » de Pondichéry tant que vivraient ses deux puissants suzerains, le nabab Anaverdi et le soubab Nizam-ul-Mulk. Mais c'étaient deux vieillards : celui-ci avait cent ans, celui-là cent sept ans. En prévision des imminents conflits de succession, Dupleix tenait ses forces sur un bon pied : 2000 Européens, 3 ou 4000 cipayes, une imposante artillerie.

Or, en cette année 1748, notre ancien allié Chanda-Sahib, prisonnier des Mahrattes depuis 1741, faisait savoir à Dupleix qu'il avait signé une alliance avec eux et qu'à la tête d'une immense armée fournie par eux, il se proposait de revendiquer ses droits sur le Carnatic, contre Anaverdi et contre le Nizam.

Presque en même temps mourait le Vieux Nizam. Il laissait cinq fils; il avait déshérité l'aîné, Nazir-Singh, comme rebelle, et désigné pour son successeur Mouzafer-Singh, né d'une de ses filles et alors gouverneur de Bidjapour. Le fils déshérité protesta, leva une armée et chassa Mouzafer.

Ainsi deux guerres de succession allaient s'ouvrir à la fois, l'une dans le Carnatic, l'autre dans le Dekkan. Chanda-Sahib, actif, brave, très bon militaire, plein d'admiration pour les Français, se rapprocha de Mouzafer qu'il rencontra dans Surate, lui désigna comme protecteurs naturels Dupleix et les Mah-rattes, promit de l'aider à reconquérir la soubabie s'il consentait à l'investir de la nababie du Carnatic. C'est sur ces bases que fut conclu, entre le futur nabab et le futur soubab, le traité de Surate. Tous deux s'adressèrent à la cour de Dehli et obtinrent un *paravana* qui reconnaissait Mouzafer comme Nizam légitime et confirmait l'investiture du Carnatic à Chanda. Puis ils se tournèrent vers Dupleix, et, en échange de son appui, promirent de céder à la Compagnie, en toute propriété, les villes et territoires de Valdaour, Villenour et Bahour.

Cette proposition était de nature à faire réfléchir Dupleix. Il connaissait les idées de la Compagnie : pas de conquêtes, jamais de guerres. D'autre part, si, contrairement à ses propres idées, il déclinait la proposition des deux prétendants, il les rejetait dans l'alliance anglaise. Alors ses « suzerains », le nabab et le soubab, n'eussent plus été que les agents des rancunes britanniques. A brève échéance, c'était une coalition formidable de la Compagnie anglaise et des plus puissants dynastes contre l'existence de Pondichéry. Précisément Dupleix avait intercepté une lettre de Saunders, gouverneur de Madras, offrant à Mouzafer le concours de 2000 « soldats à chapeau », à la condition que le nouveau soubab donnerait Pondichéry et San-Thomé à la Compagnie anglaise. D'autre part, à supposer que Dupleix fût contraint d'intervenir, pouvait-il le faire en faveur de Nazir, qui ne lui demandait rien et qui était un usurpateur? Deux raisons surtout déterminèrent le sens de son intervention : la croyance à la légitimité de Mouzafer, la vieille amitié pour **Chanda**.

Il accepta donc le traité proposé par eux. Il forma un corps de 400 Français, 1200 cipayes, 6 canons, le plaça sous le commandement du comte d'Autheuil et donna Tordre de départ en juillet 1749.

Guerre du Garnatic. — A dix lieues d'Arcote, d'Autheuil fit sa jonction avec les deux prétendants, qui amenaient 1200 guerriers. Le 3 août, on rencontra l'armée d'Anaverdi, postée près du village d'Ambour, couverte par une rivière marécageuse, par une ligne de tranchées, enfin par une nombreuse artillerie que servaient des Européens. D'Autheuil, sous une grêle de projectiles, lança sa petite colonne à l'assaut 11 fut blessé à la cuisse. Alors Bussy prit le commandement, escalada les parapets, frayant la route aux Indous de Chanda. Dans la déroute de son armée, le vieil Anaverdi fut tué. Mouzafer, qui, d'abord, à la vue du petit nombre des Français, avait douté du succès, fut émerveillé quand il les vit enlever avec tant d'entrain une telle position, tandis que lui-même avec son contingent restait spectateur du combat. Il déclara qu'avec de pareils soldats il irait affronter le Grand-Mogol dans Dehli. Quelques jours après, les vainqueurs firent leur entrée dans Arcote : Mouzafer s'y proclama soubab du Dekkan et déclara Ghanda nabab du Garnatic. Pour qu'il fût visible à l'Inde entière que c'était la France qui avait tout fait dans cette double révolution, les deux prétendants durent venir à Pondichéry, où Dupleix, porté dans un palanquin, escorté de soldats et d'éléphants, les reçut au bruit des salves d'artillerie. Il leur fit comprendre qu'avant de rien tenter dans le Dekkan, il fallait consolider la conquête du Garnatic. Mohammed-Ali, fils d'Anaverdi, gardait la forteresse de Gingi et s'était enfermé dans celle de Trichinapaly. Pour continuer cette guerre, il fallait de l'argent. Malgré la résistance de Dupleix, les deux prétendants s'obstinèrent à l'aller chercher dans Tandjaore, dont la légendaire richesse les tentait. Dupleix dut céder : il chargea Duquesne d'enlever d'assaut Tandjaore : ce qui fut exécuté le 26 décembre 1749. Le radja, qui était alors Pertab-Singh, versa aux prétendants 7 millions de roupies (17 millions et demi) et céda aux Français un territoire près de Karikal. Pendant les

retards occasionnés par cette guerre injuste, le nouveau Nizam avait envahi le Carnatic. Les deux prétendants durent se réfugier dans Pondichéry. Le Nizam avait donné le *paravana* d'investiture à Mohammed-Ali. Il amenait 300 000 hommes, dont 10000 Mahrattes sous Morari-Rão, et un corps de 600 Anglais sous le major Lawrence. Ainsi, malgré la paix d'Aix-la-Chapelle, Français et Anglais, sous les drapeaux de princes indous, continuaient à se battre dans l'Inde.

La situation était critique. Tout le monde croyait les Français perdus avec leurs protégés; mais Dupleix comptait sur la solidité des remparts de Pondichéry, sur les ressources de sa diplomatie, enfin sur la faiblesse des États et l'instabilité des coalitions indigènes. Il commença par négocier, essayant d'obtenir du Nizam la nababie pour Chanda et un apanage pour Mouzafer, cherchant par-dessus tout à le séparer des Anglais. Ceux-ci avaient déjà ouvert le feu sur nos troupes. D'Autheuil leur envoya un parlementaire : « Sommes-nous donc en guerre? » leur demandait-il. Ils firent une réponse hautaine, et une violente canonnade s'engagea. L'armée du Nizam, effrayée, recula de plus d'une lieue; un boulet étant passé près de ce prince, il sauta en bas de son éléphant et s'enfuit. Dans sa colère et sa terreur, il eût voulu que les Anglais se jetassent sur les Français. Par prudence, ils refusèrent. Alors, plein de mépris pour leur timidité, il se retourna vers Dupleix et reprit les négociations. Celui-ci demandait, outre les avantages stipulés pour ses deux protégés, Mazulipatam et l'île Divy pour la Compagnie, avec la confirmation de ses anciennes possessions. Tout à coup, par suite d'une mutinerie dans les troupes françaises, on dut rétrograder sur Pondichéry et les négociations furent rompues. Dans la retraite, d'Autheuil fut assailli par les 10 000 Mahrattes de Morari-Rão : il les contint en formant son infanterie en carré. Autre incident : Mouzafer, pris de peur devant la dissolution apparente de notre armée, s'était livré à son concurrent. Nous n'avions plus de candidat pour la succession du Dekkan.

De si fâcheux contretemps abattirent un moment le courage de Dupleix. Il resta enfermé dans Pondichéry, ne voulant voir personne. Enfin sa femme, qui savait tout ce qui se passait dans

le camp ennemi, l'informa que Mouzafer, malgré son imprudence, avait encore sa tête sur les épaules et qu'il s'était même formé en sa faveur un gros parti dans l'armée du Nizam. Dupleix se reprit à espérer. Il résolut de ne pas abandonner une seule de ses prétentions.

Un incident vint encore relever ses affaires. Un de ses lieutenants, La Touche, avec 300 hommes, surprit la nuit le camp des Mahrattes. Il s'ensuivit une telle panique que le Nizam, arraché au sommeil, prit la fuite au galop de son cheval et que cette immense armée de 300 000 hommes s'évanouit comme un rêve. Les Anglais, déçus et furieux, coururent se renfermer dans Saint-David. Le nabab anglais, Mohammed-Ali, restait à notre discrétion. Le 1^{er} septembre 1749, d'Autheuil, assisté de Bussy et La Touche, attaqua le camp du nabab sur le Pounar, l'enleva d'assaut, prit 32 pièces d'artillerie, tua 1500 hommes à l'ennemi, sans éprouver d'autre perte que 4 Européens blessés et 18 indigènes tués. La plus importante forteresse du Garnatic était Gingi, un nid d'aigle, flanqué de trois citadelles sur trois pitons inaccessibles, et défendu par 10 000 soldats. Le 11 septembre, Bussy trouva moyen d'attirer dans la plaine cette garnison, la canonna, la fit charger à la baïonnette. Puis, gravissant les pentes à sa poursuite, dans les vingt-quatre heures il enleva les quatre forteresses (12 septembre). Cette capture eut encore plus de retentissement que la victoire d'Ambour. Le Nizam Nazir, qui était à Arcote, occupé à réorganiser son armée, en fut épouvanté. Il voulut reprendre les négociations; mais Dupleix savait à quoi s'en tenir sur la faiblesse réelle de ce prince. L'ivrognerie de Nazir, ses cruautés (il faisait couper le nez à qui éternuait devant lui), ses outrages aux préjugés musulmans (un jour il se fit peser, avec un porc dans l'autre plateau de la balance) avaient soulevé contre lui l'indignation de sa propre armée. Il avait fait mourir sous le bâton le père du nabab de Kadapa, menacé du même sort le nabab de Kanaoul. Ces deux princes firent savoir à Dupleix qu'ils disposaient de 20 000 soldats et qu'à la première bataille il pouvait compter sur leur défection. Le grand-maître de l'artillerie du Nizam informait Dupleix qu'il tournerait les canons contre son maître.

Nazir n'était pas sans soupçonner quelque chose de ces menées ; dans un grand divan, il proposa de faire retraite sur le Dekkan : les conjurés s'y opposèrent : ils entendaient qu'on livrât bataille.

Dans la nuit du 15 novembre 1749, La Touche, avec 565 Français et 2000 cipayes, tomba sur le camp du Nizam. Celui-ci, réveillé en sursaut, ne comprenait rien à cette attaque : n'avait-il pas fait aux Français toutes les concessions qu'ils réclamaient ? Pourtant il monta sur son éléphant et se plaça au centre de son armée : il ne put qu'assister à la défection de ses nababs et de son artillerie, à la fuite de sa cavalerie, décimée par le canon, et de son infanterie, chargée par nos baïonnettes. Alors il donna l'ordre de couper la tête à Mouzafer ; mais ce fut la sienne, tranchée par le nabab de Kanaoul, qui fut portée à son heureux concurrent. Au matin, les Français, qui avaient tué pendant cette nuit plus de 4000 Indous, furent surpris de voir l'immense armée du Nizam qui, trompettes et cymbales sonnant, le drapeau blanc fleurdelisé porté en tête, s'avancait vers eux. Mouzafer, qui maintenant la commandait, dès qu'il aperçut Bussy, descendit de son éléphant, et se prosterna devant le héros français, lui, le maître de 40 millions d'hommes ! C'était tout le vieil Indoustan qui abdiquait entre les mains de l'Europe.

Conquête du Dekkan. — L'intronisation du nouveau soubab se fit, en grande pompe, dans Pondichéry. Dupleix prit place sur un trône pareil à celui du Nizam, et Mouzafer lui décerna les titres de *Zafir-Singh-Bahadour*, le « toujours brave et victorieux ». Dupleix et sa femme reçurent des terres produisant, pour chacun d'eux, 240 000 livres de revenu ; Mazulipatam et Yanaon furent cédés à la Compagnie, le territoire de Karikal agrandi ; le Carnatic était donné à Dupleix pour en disposer comme il l'entendrait ; la monnaie de Pondichéry devait être, seule parmi les monnaies étrangères, admise dans la soubabie. Le Nizam s'engageait à n'accorder aucune faveur sans le consentement de Dupleix : c'était le protectorat sur le Dekkan, en même temps que la possession du Carnatic. Pour celui-ci, Dupleix en conféra l'investiture à son ami Chanda ; mais il se

réserva la nomination des gouverneurs. Chanda, dans l'élan de sa gratitude, fonda une ville nouvelle : *Dupleix-Faty-Abadi* « la cité de la victoire de Dupleix ».

Il restait à effectuer la conquête du Dekkan. Peut-être eût-il été plus sage de compléter celle du Garnatic, car il y avait toujours des Anglais à Madras et à Saint-David, et Mohammed-Ali, leur protégé, se maintenait dans Tritchinapaly. Cependant on ne pouvait ajourner les espérances du soubab Mouzafer. Dupleix chargea Bussy de soumettre le Dekkan. Bussy était un héros de bravoure chevaleresque, une tête sage et politique, très au courant des affaires de l'Inde, parlant presque toutes les langues de la Péninsule, et partageant toutes les idées de Dupleix. Celui-ci lui confia, pour cette conquête d'un empire, 300 Français, 1 800 cipayes, 60 Cafres, une batterie d'artillerie et, sous ses ordres, d'héroïques lieutenants, comme Kerjean.

Le 15 janvier 1751, la petite armée se mit en marche sur Golconde, emmenant le nouveau soubab et ses fils, ainsi que les fils de l'infortuné Nazir. Or les nababs qui avaient renversé celui-ci ne s'estimaient pas assez récompensés par son successeur, l'homme auquel il avait apporté une tête sanglante, le rachat de la sienne. Les nababs de Kanaoul, Kadapa, Savanore entrèrent dans un nouveau complot. Un guet-apens fut préparé contre Mouzafer dans le sauvage pays de Radapa, au château de Rachioty, parmi les fêtes et les danses des bayadères. Mouzafer faillit être sauvé par la prompte intervention de Bussy et d'une poignée de Français ; les trois nababs furent tués; celui de Kanaoul de la main même du Nizam; mais tout à coup celui-ci, en pleine victoire, fut atteint d'une flèche et tué raide. La situation de Bussy et de ses Français devenait aussi critique que le fut celle des Dix-Mille après la défaite et la mort de Cyrus le Jeune. Ils étaient à un mois de Pondichéry, entourés par 300000 Indous. Bussy prit son parti avec une décision remarquable : parmi les enfants de sang royal qu'il traînait avec ses bagages, il y avait les fils de Mouzafer et ceux de Nazir : les premiers lui paraissant trop jeunes, il choisit l'aîné des seconds, Salabet-Singh, le fit saluer par les troupes françaises et proclamer par les Indous. Venu pour soutenir les droits de Mou-

zafer contre le sang de Nazir, c'était au sang de Nazir qu'il rendait la couronne. Le jeune Nizam confirma toutes les concessions faites par Mouzafer à la Compagnie, plus un territoire dans les Circars (juin 1751). On put continuer la marche en avant. En chemin, Kanaoul, la capitale d'un des nababs félons, fut enlevé d'assaut. Salabet était émerveillé de la puissance de « son oncle » Dupleix. A celui-ci Bussy écrivait : « Le jeune soubab n'est que votre esclave.... Le Dekkan vous appartient. »

Les Mahrattes ne pouvaient admettre que les Français disposassent en maîtres du Dekkan . Leur *péshva*, Badji-Râo¹ s'avancait à la tête d'une puissante armée. Bussy, en bon élève de Dupleix, essaya de l'arrêter par des négociations. Comme elles traînaient en longueur, il lança un ultimatum : « La paix tout de suite, ou la guerre. » Les Mahrattes, pour l'instant, préférèrent la paix. Le 12 avril, on entra dans Haïdérabad et, le 20 juin, dans Aurengabad. Là fut solennellement proclamé le jeune soubab. En récompense des services rendus par Dupleix, il fit parvenir à la *Begum Joanna* un *paravana* qui l'investissait de la nababiede Kadapa : tout un royaume. A Aurengabad, pour rester maître de la ville, du soubab et de la soubabie, Bussy occupa la citadelle et y plaça des canons. Il fit observer par ses troupes une discipline sévère : aucun soldat ne pouvait quitter la citadelle que de jour et avec l'autorisation de ses chefs. Un grenadier, s'étant permis de prendre une orange, dut la payer 250 francs au propriétaire. Bussy pouvait écrire à Dupleix : « Si vous m'envoyez des renforts, l'empereur lui-même tremblera au nom de Dupleix. »

Guerre et traité avec les Mahrattes. — A ce moment Badji-Râo reparaissait avec une armée de 100000 cavaliers. Deux prestiges, deux forces réputées invincibles, allaient se trouver en présence : le sabre mahratte et la baïonnette française. Le Nizam Sababet-Singh tremblait au seul nom des Mahrattes : « Ne vous inquiétez pas », lui dit simplement Bussy. Pour enrayer l'invasion, il fit sur Pouna une audacieuse diversion. Le péshva dut courir à la défense de sa capitale. Au

1, Voir ci-dessus, P. 265.

nord-est de cette ville, à Ahmednagar, s'engagea une de ces « batailles d'Égypte » comme celles que devait livrer Bonaparte. L'infanterie française, formée en carrés, avec des intervalles pour le canon, arrêta net les charges de la cavalerie mahratte. Le 9 décembre 1751, à onze heures de la nuit, comme le camp de Badji était dans la terreur par suite d'une éclipse de lune, Bussy l'attaqua brusquement, éclairant la nuit de l'éclipsé par les feux de son artillerie : le peshva dut s'enfuir, presque nu, sur un cheval. Les Indous du Nizam, encouragés par les prouesses de leurs alliés, voulurent les imiter : ils s'avancèrent contre les Mahrattes, se firent battre, ne furent sauvés que par Bussy et purent méditer cette double leçon : on ne vainc pas les Français ; on ne peut pas vaincre sans eux. L'armée n'était qu'à 20 milles de Pouna ; mais qu'eût fait Bussy d'une telle conquête ? D'ailleurs le peshva était dompté par sa double défaite. Un armistice suivit, puis la paix (début de 1752) •. après le Carnatic, après le Dekkan, voici que le pays mahratte se rangeait sous le protectorat français. Ce fut le point culminant de la puissance française dans l'Inde : elle y régnait d'une mer à l'autre.

Continuation de la guerre du Carnatic. — Dans le pays même d'où elle s'était élancée pour soumettre tout l'Indoustan péninsulaire, dans le Carnatic et presque aux portes de Pondichéry, elle restait contestée. Ce qui avait décidé Dupleix à s'engager à fond dans le Dekkan, c'est que Mohammed-Ali avait offert de céder la nababie à son rival Chanda, de rendre la place de Tritchinapaly, de se contenter de la restitution des trésors laissés par son père et de quelque apanage que lui laisserait Chanda. Quand Dupleix le somma de s'exécuter, Mohammed-Ali opposa un refus catégorique. Dans l'intervalle, il avait fait alliance avec le radja de Maïssour, le Mahratte Morari-Rão, les Anglais de Robert Clive et de Lawrence. Dans Tritchinapaly, les Anglais avaient jeté du renfort : 700 Européens et 1 400 cipayes. Puis ils essayèrent de prendre à Chanda la ville de Volkondapouram et y perdirent toute l'artillerie qu'ils avaient amenée. Pour sauver Tritchinapaly, Robert Clive obtint du gouverneur Saunders l'autorisation de faire une diversion sur

Arcote grâce à la mollesse de Law de Lauriston, et aussi parce que la place était en ruine, il y entra. Puis il battit les troupes de Chanda, venues avec un renfort de 100 Français pour reprendre sa capitale. A son tour, Dupleix dessina une diversion sur Madras la panique s'y mit, et les Anglais y rappelèrent Clive. Tritchinapaly allait succomber quand Law, malheureux, trouva moyen de se faire battre à Covrebank. Clive put raser *Dupleix-Faty-Abad*. Law était harcelé par les Mahrattes, les gens de Tandjaore et du Maïssour. Avec 900 Européens, 2 000 cipayes, 30 000 Indous de Chanda, contre 400 Anglais et 1 100 cipayes anglais, il perdait la tête, s'enfermait à l'île fluviale de Seiïngam, dans un camp. Pendant ce temps, Clive et Lawrence agissaient, passaient onze rivières avec un long convoi, ravitaillaient Tritchinapaly, qui devenait imprenable.

D'autres désastres survinrent : d'Autheuil était surpris à Volcondapouram et posait les armes; Law, affamé dans son île de Seringhain, se rendait avec 35 officiers, 785 Européens, 2000 cipayes, 41 canons (13 juin 1752); Chanda, s'étant confié à un chef des bandes de Tandjaore, fut décapité et sa tête portée à son rival Mohammed-Ali.

Ainsi, en quelques jours, deux défaites en rase campagne, deux capitulations honteuses de Français se rendant à un nabab, 900 Européens prisonniers sans compter les cipayes, notre candidat décapité, Arcote et le Carnatic perdus, le prestige des Anglais relevé. Il ne restait, pour garder Pondichéry, que 100 invalides! Et quel effet produit sur le Dekkan, sur les Mahrattes, sur la cour de Dehli! Ajoutons : sur la Compagnie française et sur la cour de Versailles!

Énergie de Dupleix dans les revers. — Le malheur de Dupleix fut, étant un politique, un ingénieur, un diplomate, de n'avoir pas été un militaire. Quand ses lieutenants s'appelaient Paradis, Kerjean ou Bussy, tout allait bien; mais quand ils s'appelaient Bury, Law ou même d'Autheuil, il n'était point eu mesure de réparer leurs bévues. En revanche, quel merveilleux diplomate! Dans une situation si désespérée, que de ressources dans l'esprit, et aussi quelle fermeté! Quand Pondichéry ne pouvait pas lui fournir 20 hommes à mettre en

campagne, il prit la résolution de ne pas faire de paix au lendemain d'une défaite, de ne pas rappeler du Dekkan l'armée victorieuse de Bussy. D'ailleurs il se rassura par deux considérations : la France et l'Angleterre étant en paix, les Anglais de l'Inde n'oseraient pas attaquer Pondichéry; la coalition indigène pouvait être dissoute si on savait exploiter ses divisions latentes. Or il était évident que les Anglais voudraient garder Tritchinapaly, que les radjas de Maïssour et de Tandjaore convoitaient cette même ville, que le nabab n'entendait la céder ni aux uns ni aux autres. D'autre part, le soubab du Dekkan, suzerain légal de tout ce monde indigène, avait les forces suffisantes pour les mettre tous à la raison. Dupleix croyait pouvoir compter sur la fidélité du Nizam Salabet et sur l'alliance des Mahrattes, qui n'avaient aucun intérêt à voir les Anglais devenir prépondérants. Le Dekkan devint dès lors le pivot de toute sa politique. Dupleix faisait, par sa femme, promettre au radja de Maïssour la possession de Tritchinapaly, sans pour cela décourager le Tandjaore, et à Morari-Rão le Mahratte l'investiture du Carnatic. En attendant, il ne put empêcher les Anglais de prendre Tiravadi; il sentait qu'il ne pourrait les empêcher de prendre Gingi. Les yeux tournés vers la mer, il attendait les voiles qui lui amèneraient des renforts. Or, le 28 juillet 1752, apparurent le *Bourbon* et le *Centaure*, qui débarquèrent 500 hommes; il en garda 200 pour le Carnatic et envoya le reste à Bussy. Aux premiers, il ajouta 150 matelots tirés des équipages. Cela lui faisait 350 hommes, dont il confia le commandement à Kerjean. A ce moment, l'armée anglaise était partagée en trois tronçons : à Tiravadi, sous Tritchinapaly, sous Gingi. Ce fut sur les assiégeants de Gingi qu'il lança Kerjean : celui-ci les attaqua de flanc, leur tua 50 hommes avec leur général, Kinneer. Puis il courut harceler Lawrence, qui assiégeait Tritchinapaly, se fît poursuivre par lui, le battit le 6 septembre, mais paya ce succès par la perte de 20 hommes dans une surprise nocturne. Alors le nabab Mohammed-Ali, qui « nous avait crus morts », se reprit à négocier avec nous.

Dans le Dekkan, la situation devenait également difficile pour Bussy : la soubabie souffrait des maux communs à tous les

États orientaux : anarchie chronique, pénurie du Trésor, mutineries dans les troupes indigènes. De plus elle était menacée d'une nouvelle invasion par le nord, celle de l'Afghan Ganzi-Khan avec 100 000 hommes, qui força le Nizam à évacuer Aurenghabad. Là encore Dupleix comptait sur les ressources de la diplomatie orientale : il voulait mettre aux prises les ambitions de Ganzi et du peshva Badji-Rào, au besoin consentir au partage du Dekkan entre eux et le Nizam. Mais voilà que Ganzi et Badji se coalisaient; le premier faisait son entrée dans Aurenghabad. Le Dekkan semblait perdu.

La situation devenait donc chaque jour plus critique : de la Compagnie, Dupleix recevait un blâme pour s'être mêlé des affaires du Dekkan; et elle ignorait encore les dernières défaites! Dupleix essayait de s'appuyer sur Louis XV, sur les ministres, envoyait d'Autheuil en France avec mission « d'éclairer le roi ». La *Béguin Joanna* adressait de riches présents à la marquise de Pompadour.

Tout à coup une éclaircie se fit : l'envahisseur Ganzi mourut empoisonné par sa belle-mère; Badji-Rào, demeuré seul, protesta de son amour pour la paix; le Dekkan était sauvé. De ce succès inattendu Dupleix sut habilement profiter pour dissoudre la coalition : il prit au service de la France Morari-Rào, moyennant un subside de 125 000 roupies par mois; il gagna le radja de Maïssour, ses soldats, ses subsides, moyennant la promesse du *paravana* pour Tritchinapaly; il noua plus étroitement l'alliance avec le Nizam et le peshva; il put alors appeler dans le Gernalic Bussy et le Nizam, avec toutes les forces dont ils disposaient. Une mutinerie dans cette armée ne permit pas de l'employer utilement; puis, l'anarchie et les intrigues anglaises ayant recommencé dans le Dekkan, il fallut y renvoyer le Nizam et Bussy.

Avec les troupes médiocres qui lui restaient, ce « ramassis de la plus vile canaille » que la Compagnie lui recrutait dans les villes de France, Dupleix recommença le blocus de Tiravadi et de Tritchinapaly. Bientôt Tiravadi fut repris, puis Chillambaramet d'autres forteresses. Mais il était écrit que sur les murs de Tritchinapaly on n'arborerait pas le drapeau blanc fleur-

delisé : tous les assauts manquèrent; presque toutes les tentatives pour surprendre les convois dont Lawrence ravitaillait la place échouèrent. Sauf ce point noir, la situation de l'Inde française était prospère : Pondichéry et nos autres ports étaient inattaquables; le Carnatic, sauf une seule ville, était entre nos mains ; on avait sauvé le Dekkan d'une double invasion, acquis Mazulipatam, Yanaon, les Gircars, ramené à notre alliance le Maïssour, resserré nos liens avec les Mahrattes. On avait essuyé des défaites; mais on n'avait perdu aucune province. Lawrence lui-même, voyant décimer ses beaux grenadiers anglais, allemands, suisses, se lassait de la lutte. Il eût suffi d'un renfort de 500 hommes pour la terminer glorieusement.

L'opinion à Paris : négociations avec Londres. — Ce n'étaient ni des Anglais de l'Inde, ni des États de la Péninsule, que devait venir le coup qui abattit en même temps Dupleix et la puissance française. A Paris, le public n'entendait rien à cette politique flottante et compliquée de l'Indoustan ; ces faits d'armes aux noms barbares, Tritchinapaly, Chiiambaram, Vol-kondapouram, la laissaient indifférente; le projet de conquérir l'Indoustan avec 1 ou 800 Français semblait une ridicule utopie. Voltaire, un des meneurs de l'opinion, était hostile à Dupleix, par amitié pour La Bourdonnais. A la cour, il n'y avait que pusillanimité, frivolité : on n'y comprenait pas plus l'Indoustan que l'Amérique. Dupleix ennuyait; ses guerres en pleine paix semblaient un scandale intolérable. Plus hostile encore était le sentiment de la Compagnie : des aventures, des dépenses, plus de bénéfices, un gouverneur qui se faisait porter en palanquin et s'intitulait nabab! Le brave d'Autheuil, en arrivant à Paris, se heurtait à une véritable émeute d'actionnaires. Comment faire comprendre à ces gens la grandeur de notre épopée indoue, Ambour, Gingi, la conquête du Dekkan, les escadrons mahrattes arrêtés sur la pointe des baïonnettes ! D'Autheuil parlait gloire, avenir de la France, honneur du roi; on lui répondait argent, commerce, dividendes. Pour en finir avec ce scandale de Dupleix, la Compagnie envoya Duvelaer à Londres pour y négocier de concert avec notre ambassadeur Mirepoix. Ils furent bien accueillis des Anglais, s'entendirent à merveille avec eux. On

mit sur la même sellette Dupleix et Saunders, ces deux perturbateurs. Les Anglais proposèrent qu'on les rappelât tous deux ; Duvelaer et Mirepoix en référèrent à Machault. Celui-ci, affamé de paix, craignant par-dessus tout une guerre avec la Grande-Bretagne, écrivit à Mirepoix : « Vous pouvez assurer, Monsieur, que l'on ne projette ici ni d'avoir dans l'Inde des possessions plus vastes que l'Angleterre, ni de s'y faire neuf millions de rente, ni de se conserver le commerce exclusif de Golconde, encore moins celui de toute la côte de Coromandel. Nous envisageons nous-mêmes ces projets comme des chimères et des visions. » Il fut convenu avec les Anglais qu'on enverrait dans l'Inde deux commissaires, un pour chaque nation, « chargés d'établir les affaires sur un pied qui rendit la guerre impossible entre les deux Compagnies tant que les gouvernements des deux pays seraient en paix ».

Mission de Godeheu dans l'Inde. — Le commissaire désigné par la France fut Godeheu. Il reçut un ordre signé du roi (22 octobre 1753) lui prescrivant de « faire arrêter le sieur Dupleix... et de le faire embarquer sur le premier vaisseau qui partira pour France ». Les instructions de Machault portaient qu'on « s'assurerait en même temps de la dame et de la demoiselle Dupleix, pour le danger qu'il y aurait à laisser en liberté deux personnes aussi immensément riches ». On appréciera d'autant mieux la perfidie de Godeheu quand, de l'île de France, il écrivait à Dupleix, son ancien ami : « Je vais hâter notre relâche, pour avoir plus tôt le plaisir de vous voir, ainsi que Madame Dupleix et Mademoiselle sa fille » (31 mai 1754). Dupleix, qui n'était point au courant du complot tramé contre lui, fut tout heureux de l'arrivée d'un ami qui amenait dans l'Inde des renforts imposants. Le 2 août, sur la plage de Pondichéry, avait lieu l'entrevue entre les deux hommes : empressement joyeux de Dupleix; politesse froide et revêche de Godeheu. Celui-ci remit à Dupleix un premier papier : ordre de rappel, mais justifié sur la nécessité de « mettre la Compagnie à portée de ses lumières ». Puis un second papier : la révocation royale. Puis un troisième, signé Godeheu : demande d'un rapport détaillé sur la situation. Dupleix pâlit et dit seulement « qu'il

ne saurait qu'obéir au roi et se soumettre à tout ». Godeheu demanda la convocation du Conseil et y donna lecture de ses papiers. Ce fut une stupeur dans l'assemblée. Dupleix rompit ce silence glacial en criant : « Vive le roi ! » Le 3 août, Godeheu se fit reconnaître par les troupes comme gouverneur, prit les clés de la place et donna le mot d'ordre. Il n'avait qu'un regret, c'est que la prudence de Dupleix l'eût empêché de faire « un coup d'autorité ». Du moins, il fit arrêter Papiapoulé, l'homme de confiance de Dupleix, mit la main sur les revenus de celui-ci, quoique la Compagnie fût sa débitrice pour une somme de 450 000 livres.

Dupleix chassé de l'Inde. — Godeheu avait amené 2000 soldats, deux fois plus que Dupleix ou Bussy n'eussent demandé pour achever la conquête de l'Inde. Il ne songea qu'à négocier avec les Anglais. Dupleix s'étant permis une observation sur les conditions, réputées « honorables », dont se contentait la Compagnie française, Godeheu le fit embarquer (11 octobre).

Quand Dupleix débarqua sur le quai de Lorient, la population lui fit un accueil enthousiaste. A la cour, celui de Machault, de M^{me} de Pompadour, fut meilleur qu'on n'eût pu l'espérer. Ce que faisait alors Godeheu dans l'Inde causait à tout le monde un sentiment d'humiliation, surtout quand on vit que tant de sacrifices au maintien de la paix n'avaient empêché ni l'assassinat de Jumonville, ni les pirateries de Boscawen, ni enfin la guerre déclarée. Puis on oublia le traité Godeheu et même Dupleix. Pendant neuf ans le conquérant de l'Inde s'épuisa soit à se défendre contre les libelles des calomniateurs, soit à réclamer devant les tribunaux la restitution de sa fortune (évaluée à 13 millions) et le remboursement de sa créance par la Compagnie. *La Begum Joanna* mourut en 1756. Un mariage d'inclination que fit Dupleix en 1758 ne put qu'accroître ses embarras d'argent. Sa débitrice, la Compagnie ne le payait pas, mais ses créanciers le poursuivaient âprement. On vendit sa maison pour 1200 livres, on saisit ses meubles, on le jeta sur le pavé, on le menaça de la prison pour dettes. Il mourut dans la nuit du 10 au 11 novembre 1764, dans la profonde indifférence de la cour et du

public. Ce sont les Anglais, héritiers de ses grandes idées sur l'Indoustan, qui lui rendirent les premiers justice : son buste figure à Calcutta parmi ceux des grands Européens de l'Inde. Un historien anglais a dit de lui : « Les rivaux auxquels a profité sa disgrâce le placent sur un piédestal à peine moins élevé que ceux où se dressent Clive, Warren Hastings et Wellesley » (colonel Malleison).

///. — L'Indoustan perdu pour les Français.

Le traité Godeheu (1754). — Le départ de Dupleix-*Dahadour* eut dans l'Inde, parmi nos alliés, un retentissement désastreux : le Nizam Sababet en parut terrifié; Morari-Rão et le radja de Maïssour abandonnèrent les lignes d'investissement devant Tritchinapaly, que Lawrence s'empressa de ravitailler; le radja de Vellore, Mortig-Ali, se renferma dans cette place et fit sa paix avec Mohammed-Ali. C'était de bien mauvaises conditions pour négocier avec Saunders. Celui-ci, après avoir fait d'abord la sourde oreille, consentit à une trêve et à l'ouverture de conférences à Sadras. Dans l'intervalle étaient arrivées de France, où l'on savait un peu mieux la vérité, des instructions un peu plus fières. Il ne s'agissait plus, comme dans les premières, de la défense de se mêler du gouvernement mongol » ; elles prescrivaient, au contraire, de cultiver les relations avec les princes indigènes, d'en entretenir de plus intimes avec le soubab; elles faisaient pressentir à Godeheu la rupture imminente avec l'Angleterre et l'attaque probable par une flotte britannique. Il n'en montra que plus de hâte à traiter, et, disposant de 3000 soldats européens, accepta les honteuses propositions que lui transmit Saunders : 1° « les deux Compagnies renonceraient à jamais à toutes dignités indigènes et ne se mêlèrent jamais des différends qui pourraient survenir entre les princes du pays; 2° toutes les places, excepté celles qui étaient nommées dans le traité définitif, seraient rendues aux princes indigènes ». Outre que Godeheu mécon-

naissait ses nouvelles instructions, qui ne voit que, sous cette apparence d'un renoncement commun aux deux Compagnies, la France seule était soumise à restitution? Elle seule possédait des « dignités indigènes », comme la « nababie » du Carnatic; l'Angleterre, aucune. La France avait des alliés indigènes qui s'appelaient le soubab du Dekkan, le peshva des Mahrattes, le radja de Maïssour; l'Angleterre ne pouvait mentionner que le nabab détrôné du Carnatic et le radja de Tandjaore. L'Angleterre, sur la côte de Coromandel, n'occupait, outre Madras, le fort Saint-David, Dévicotta, que la place de Tritchinapaly; les Français, outre Pondichéry et Karikal, qu'on voulait bien leur reconnaître, détenaient les places fortes de Gingi, Vellore, Arcote, tout le Dekkan et tous les Circars. Un dernier article déclarait Divy et Mazulipatam indivis entre les deux nations. Tel fut le *traité Godeheu*, signé à Sadras, le 26 décembre 1754. Le colonel Malleison déclare ces « conditions non seulement désavantageuses aux intérêts français, mais dégradantes pour l'honneur de la France ». L'Anglais Mill dit ironiquement : « On conviendra que peu de nations ont jamais fait à l'amour de la paix des sacrifices d'une importance aussi considérable. » Et pour l'amour de quelle paix? L'année 1754 est celle de l'assassinat de J union ville.

Les Anglais au Bengale : le nabab Souradja-ud-Daoula. — Au moment où les Anglais nous faisaient ainsi pratiquer la vertu de renoncement, en nous expulsant de l'Inde péninsulaire, ils commençaient l'asservissement de l'Inde gangétique. C'est au moment précis où notre Compagnie affectait de se renfermer dans son rôle commercial que la leur devenait, au Bengale, une puissance conquérante.

Le Bengale, déjà pleinement détaché du domaine impérial, avait déjà eu, sous le nom de *nababs* ou *soubabs*, quatre souverains : Djafer-Khan, aventurier de race tatar ou turque, qui mourut en 1725; son fils Shoudja-Khan, qui fit ajouter à ses États le Béhar (Béhar, Patna), et mourut en 1739; le fils de celui-ci, Séréfraz, qui ne régna qu'un instant; l'usurpateur (de même race) Aliverdi-Khan, qui eut à lutter contre les Mahrattes, perdit l'Orissa et mourut en 1756. Le cinquième souverain fut

un neveu du précédent, le fameux Souradja-ud-Daoula (Siradj-ud-Daula). Dans l'État du Bengale et ses annexes, les Anglais possédaient Calcutta et les factoreries de Patna, Kassim-Bazar et Hougly; les Français, Chandernagor et des comptoirs; les Hollandais, Chinsura.* Ils y étaient tous à titre assez précaire, car le soubab du Bengale était un prince puissant et beaucoup moins endurant que ceux de l'Inde péninsulaire. Souradja-ud-Daoula, le neveu de l'usurpateur tatar, avait reçu l'éducation perverse des despotes indous : élevé en héritier du trône, il était ignorant, ivrogne, débauché, avec un caractère irascible et têt. Il était cruel, avec un dédaigneux mépris de la vie humaine : « Ses propres peines ou plaisirs avaient à ses yeux une importance immense; les peines ou plaisirs des autres hommes n'en avaient aucune » (Mill). Son premier soin fut de dépouiller ses cousins et même la fille de son bienfaiteur Alaverdi.

Prise de Calcutta par le soubab : le « Trou Noir ».

— Il haïssait d'instinct les Anglais, plus puissants en cette région que les autres Européens. Les Anglais de Calcutta ayant donné asile au trésorier et aux trésors d'un de ses malheureux cousins, ce coup porté à son avarice acheva d'envenimer sa haine. Un prétendu ambassadeur qu'il envoya dans la ville ayant été emprisonné comme espion, puis le gouverneur anglais ayant, en vue de la prochaine guerre française, augmenté les fortifications de Calcutta, l'orgueil du soubab fut à son tour froissé. Souradja saisit la factorerie anglaise de Kassim-Bazar et retint prisonnier son chef, un certain Watts. Alors la Présidence anglaise s'effraya, offrit au soubab toutes les satisfactions possibles, suspendit même les travaux de fortification de Calcutta. Il en profita pour surprendre la ville, et, dans la fuite précipitée des Anglais, en fit prisonniers 146. Tous furent enfermés, pour la nuit, dans le célèbre « Trou Noir », un cachot de vingt pieds carrés, où, dans la chaleur étouffante, l'air respirable leur manqua. Ceux de leurs geôliers qui auraient voulu les secourir n'osèrent troubler le sommeil du soubab pour lui demander des ordres. Macaulay nous a laissé un récit émouvant de l'effroyable tragédie : au matin, quand le soubab daigna enfin s'éveiller, sur les 146 prisonniers, 126

étaient morts (nuit du 19 au 20 juin 1756). Ce fut l'horreur soulevée par cette atrocité qui força les Anglais à devenir les conquérants du Bengale. La nouvelle du pillage de Kassim-Bazar parvint à Madras le 15 juillet : celle du désastre de Calcutta, le 5 août. Le Conseil de Madras résolut d'en tirer une éclatante vengeance, et chargea de celle-ci Robert Clive.

Robert Clive : ses débuts. — Il était né en Angleterre, à Market-Drayton, dans le comté de Shrop, en 1725, d'une famille ancienne et noble. Ses parents, ne pouvant faire façon de son caractère farouche et impérieux, l'engagèrent à dix-huit ans (1743), comme simple scribe, dans le service de la Compagnie. En 1746, nous l'avons vu, réfugié à Saint-David, contribuer à la défense de ce fort. En 1751, c'est lui qui prend Arcote, puis défend cette ville contre Chanda-Sahib. Il fut vainqueur à Coverbank, dans les combats sous Tritéhina-paly, etc. De 1754 à 1755, le « mauvais sujet » séjourne en Angleterre, se réconcilie avec ses parents, est présenté à Fox, qui lui trouve un bourg pourri et l'envoie siéger aux Communes; mais son élection ayant été invalidée, il se dégoûta de la politique. Il retourna dans l'Inde, nommé lieutenant-colonel par le roi, qualifié de général par la Compagnie et désigné comme gouverneur du fort Saint-David. C'est là que vint le trouver la mission de venger ses compatriotes du Bengale. On lui confia 900 Anglais, 1500 cipayes, avec pouvoirs indépendants de la Présidence de Calcutta et l'injonction d'être de retour en avril pour la guerre française.

Campagne de Clive contre le soubab du Bengale. — Le soubab, rentré dans sa capitale (Mourchédabad), était dans un état d'âme singulier. Fort ignorant, il n'imaginait pas que les Anglais osassent envoyer des troupes contre lui, encore moins qu'ils le pussent. Même, depuis que ses revenus diminuaient, il regrettait « ses Anglais » de Calcutta et prêtait l'oreille à ses ministres qui faisaient de discrètes allusions à la poule aux œufs d'or. Bref, il était tout prêt à restituer aux blancs leurs comptoirs. Il fut donc étrangement surpris quand il apprit l'arrivée d'une armée anglaise sous Calcutta; toutefois il se hâta de réunir la sienne à Mourchédabad. Clive commença

par lui enlever le fort de Budgebudge, puis chassa de Calcutta la garnison bengalaise : on y retrouva intactes les marchandises anglaises, car le soubab se les était réservées. A 30 milles en remontant le fleuve, il fallut enlever d'assaut la place de Hougly. Quand arrivèrent les nouvelles de la guerre déclarée en Europe, les Anglais, redoutant une alliance du soubab avec les Français de Chandernagor, se montrèrent plus disposés à traiter avec lui. Le soubab, furieux de la prise de Hougly, refusait tout accommodement. Le Conseil français de Chandernagor fut moins sage que lui : il sollicita des Anglais une convention de neutralité pour le Bengale. Clive l'amusa, bien décidé à refuser, ne visant qu'à retirer au soubab le secours des Français. Le 3 février, Souradja-ud-Daoula tenta de surprendre Calcutta à la faveur d'un brouillard; Clive combina ses dispositions pour le surprendre lui-même. Le coup manqua, mais le soubab fut si effrayé du danger couru que, le 9 février, il signa un traité : restitution aux Anglais de toutes leurs factoreries et privilèges; permission de fortifier Calcutta; indemnité pour les marchandises pillées. Il fut si content de cette solution qu'il proposa ensuite aux Anglais un traité défensif et offensif : ils acceptèrent avec joie.

Chute de Chandernagor. — Les Anglais le sondèrent ensuite pour savoir s'il leur permettrait d'attaquer Chandernagor. Il fit d'abord une réponse évasive; puis, apprenant que Clive marchait sur cette ville, il signifia une défense formelle. Les Anglais se rabattirent alors sur le traité de neutralité que leur avaient offert les Français. Tout à coup le soubab apprit l'invasion du Dourani dans les États de l'empereur¹; calculant que, contre l'envahisseur, il aurait besoin des Anglais, il leur octroya permission d'attaquer Chandernagor. Dès lors il ne fut plus question de « neutralité » et le sort de la ville française se trouva réglé. Le 14 mars, Clive attaqua Chandernagor : les Français montrèrent de la bravoure; mais la supériorité de l'artillerie britannique dompta leur résistance. La chute de cette ville marque la fin de la domination ou de l'influence

1. Voir ci-dessus, p. 264.

française au Bengale. Les Français du Gange expièrent leur crédulité et la faute qu'ils avaient commise en ne secourant pas le soubab. Celui-ci, du moins, protégea leurs autres comptoirs. Il recueillit les débris de nos garnisons, évadés de Chandernagor ou de notre comptoir de Kassim-Bazar. Law, qui se trouvait avec eux, eût pu lui rendre beaucoup de services. Souradja se laissa persuader d'éloigner la petite troupe française. Chandernagor tombé, c'était au soubab à éprouver la ténacité de la rancune britannique.

Bataille de Plassey : chute de Souradja (1757). —

Il ressentit bientôt de l'inquiétude, ne laissa partir Law qu'à regret, puis envoya des diamants à Bussy, le suppliant de le protéger contre Clive, « ce foudre de guerre ». Tour à tour il voulait la guerre et la paix, tantôt déchirant avec colère les lettres de Clive, tantôt lui faisant les réponses les plus serviles. Clive ne lui cédait guère en duplicité. Le même jour il adressait une lettre caressante au soubab, et promettait à Mîr-Djafer, un des officiers qui complotaient le renversement de Souradja, de lui amener 5000 soldats. Son entente avec Mîr-Djafer était complète : on ferait de celui-ci le soubab du Bengale, mais il devait promettre de payer, à son avènement, 56 millions de roupies (140 millions de francs), de supprimer toutes les factoreries françaises, d'exclure les Français du Bengale, de céder un grand territoire autour de Calcutta. Telles furent les clauses du traité formellement signé entre Mîr-Djafer et Clive. Il fut aussi convenu que les Anglais marcheraient sur Kassim-Bazar et que Mîr-Djafer ferait jonction avec eux. Puis le général musulman, comme le général anglais, hésitèrent. Brusquement, et malgré l'avis de son conseil de guerre, avis auquel il s'était d'abord rangé, Clive marcha sur Plassey, où se campait le soubab, à la tête de 50 000 fantassins, 18 000 cavaliers. 50 canons. Clive disposait de 900 Anglais, 2200 cipayes et de quelques pièces d'artillerie. On se borna d'abord à une canonade, qui tua des officiers auprès de Souradja. C'est le moment qu'attendaient les conjurés du camp indou; Mîr-Djafer accentua son mouvement de défection; le soubab monta sur un dromadaire et s'enfuit avec seulement 2000 hommes. Telle

fut la bataille de Plassey (23 juin 1757) : bataille peu sanglante, car les Anglais n'eurent pas plus de 72 hommes hors de combat et les vaincus pas plus de 500; victoire peu glorieuse, car elle fut préparée par une trahison. Mourchédabad fut occupé le lendemain. Souradja, qui s'était caché non loin de là, fut amené prisonnier à Mîr-Djafer et égorgé dans la nuit.

Law et sa petite troupe de Français, rappelés quelques jours auparavant par Souradja, avaient fait une marche forcée pour le rejoindre. En chemin ils apprirent sa défaite et sa mort. Ils se retirèrent d'abord à Patna, où le gouverneur Ramna-Râin méditait de se rendre indépendant, mais n'osa garder ces utiles auxiliaires; puis à Àoude, où le *nabab-vizir* leur fit un accueil plus décidé. On verra plus loin quelles conséquences eut, pour le Bengale et son nouveau souverain, la bataille de Plassey. Pour le moment elle valut à Clive 6 millions, que lui *xevtn*. son protégé, et une pairie d'Irlande, avec le titre de baron de Plassey. Il nous faut revenir à l'Inde péninsulaire.

L'Inde péninsulaire : arrivée de Lally-Tollendal.

— Là, malgré les renonciations de Godeheu, nous n'avions en réalité, sauf les places du Carnatic, rien abandonné. La petite armée de Bussy occupait toujours le Dekkan; elle maintenait dans notre alliance les Mahratles et le Maïssour. Godeheu repartit au bout d'un an (1755). Son successeur, Leyrit, encore qu'il fût trop imbu des idées de la Compagnie, maintint Bussy dans le Dekkan, protesta contre les empiétements des Anglais et de leur nabab dans le Carnatic, envoya des troupes au secours du radja de Maïssour. Ainsi, avant toute déclaration de guerre, la lutte avait recommencé entre la France et l'Angleterre. Elle continua plus vive après la déclaration. Les Français reprirent beaucoup des places abandonnées, ne laissant aux Anglais qu'Arcote et ïritchnapaly. Dans le Dekkan, Bussy recueillait la petite armée de Law (100 Européens, 600 ci payes, 17 canons) qui, revenant du Bengale, en apportait la nouvelle de Plassey. Bussy, un moment en disgrâce auprès du Nizam Salabet, avait regagné toute la confiance de celui-ci, tous ses honneurs ou revenus, et l'hégémonie du Dekkan.

L'homme que Louis XV avait désigné pour soutenir la guerre

anglaise dans l'Indoustan était l'Irlandais Lally-Tollendal. Diplomate aventureux, il avait été chargé de missions secrètes en Angleterre et en Russie; vaillant officier, plusieurs fois blessé, il s'était distingué aux sièges de Kehl et Philippsbourg, aux batailles de Dettingen, de Fontenoy, de Lawfeldt, aux sièges de Berg-op-Zoom et de Maëstricht. Il était instruit, savait l'histoire, les sciences, les langues mortes et vivantes. Par malheur, il ne savait rien de l'Inde, au moment où il arrivait pour diriger ses destinées. Il manquait de souplesse et d'ouverture d'esprit. Il était impérieux, tracassier, têtu. On venait de le nommer lieutenant général, grand-croix de Saint-Louis, gouverneur général de l'Inde française avec des pouvoirs extraordinaires sur les directeurs et les gouverneurs. Dans l'état-major qui l'accompagnait, de brillants officiers : Crillon, d'Estaing, Conflans, La Tour du Pin, La Fare, Montmorency. La flotte était commandée par d'Aché.

Prise de Gondelour et de Saint-David. — A peine débarqué à Pondichéry (avril 1758), Lally décida l'attaque de Gondelour et de Saint-David. Presque en même temps apparaissait la flotte anglaise, qui livrait bataille à d'Aché. Sans attendre les nouvelles de cette bataille, Lally entama le siège de Gondelour : le 3 mai, la place capitulait. Or, la flotte française, après une bataille sanglante, acharnée, indécise, était revenue sous le canon de Pondichéry. Tout de suite Lally attaqua Saint-David, réputée la place la plus forte de l'Inde, et qui avait bravé tous les efforts de Dupleix. Trois sur quatre des forts détachés furent enlevés d'assaut; le quatrième fut évacué en désordre par les Anglais. Le 2 juin, le corps de place capitulait. Le 3 juin, tombait Dévicotta. De leurs possessions propres, il ne restait plus aux Anglais que Madras. Le renom des succès de Lally ramena aux Français les sympathies et les offres de service des princes de l'Inde. Mais Lally, fort différent de Dupleix, méprisait ces « misérables noirs ». Dans sa marche précipitée sur Saint-David, on l'avait vu, faute de bêtes de trait, atteler à ses canons, pêle-mêle, des Indous de toute caste réquisitionnés dans Pondichéry, le *soudra* à côté du brahmane, le *kchatrya* à côté du paria : « c'était comme si un gouverneur

de Paris se fût avisé d'atteler un duc et pair avec le valet du bourreau pour les employer à la démolition de Notre-Dame. » (B. de Penhoën.) Lally s'écartait encore des traces de Dupleix, quand il enjoignait à Bussy d'évacuer le Dekkan. Dès lors commença la mésintelligence entre les deux hommes : c'était surtout l'opposition de deux politiques. Pour des raisons analogues, Lally eut bientôt contre lui le gouverneur Leyrit, d'Aché, le Conseil, et à peu près tout le monde.

Expédition dans le Tandjaore. — Pour son expédition contre Madras, Lally manquait d'argent. Il employa, pour s'en procurer, l'expédient dont Dupleix avait essayé de détourner ses protégés de 1748 : une expédition contre l'opulent royaume de Tandjaore. Elle fut aussi rude que l'eût été l'expédition immédiate contre Madras. Il s'y commit des actions déshonorantes; Lally, pour 500 000 francs, mit en adjudication le pillage de la petite ville de Naour. A Kivelour, il saccagea une pagode vénérée, faisant fondre les statues d'or, attachant les brahmanes à la bouche de ses canons. Tout le pays était déjà soulevé contre lui quand il arriva devant Tandjaore. Après un échange de coups de canon, le radja entra en négociations, amusa Lally, jusqu'à ce que la famine eût contraint l'agresseur à la retraite. La retraite fut désastreuse; les populations exaspérées harcelaient les Français; des fanatiques, pour venger la pagode de Kivelour, se ruèrent de nuit dans le camp français, faillirent enlever Lally, firent sauter un caisson. L'armée revint enfin à Karikal, épuisée, affamée, ayant perdu tous ses chevaux, traînant à bras les canons.

Prise d'Arcote. — Sans se décourager, Lally résolut de prendre Arcote. Mais pour qui? Par quel prétendant supplanter le nabab anglophile Mohammed-Ali? Lally fit choix d'un fils de Chanda, Radja-Sahib. Il lui promit la nababie en échange d'un tribut égal à celui que payait le nabab, plus une rente de 140 000 francs à la Compagnie. Arcote fut enlevé; mais le trésor du nabab comme celui du prétendant se trouvèrent également vides. Une attaque sur la place de Chinglepet échoua par manque d'argent et par la révolte de soldats non payés : on devait à l'armée 1 500 000 francs de solde arriérée. Rien n'arrivait

plus, ni de France, ni de l'île de France. Au contraire, depuis que les Anglais étaient maîtres du Bengale, Madras nageait dans l'abondance. D'Aché, indolent et timide, refusait la coopération de sa flotte : il préférait stationner à l'île de France, arrêtant au passage les secours que la métropole envoyait à Lally.

Attaque sur Madras. — Pour une entreprise sur Madras, Lally manquait de vaisseaux, d'argent, de vivres, de transports. Il résolut de s'en passer, et, avant l'arrivée des renforts attendus par les Anglais, de brusquer l'attaque. Madras se composait de deux villes : la ville *noire*, protégée seulement par un fossé et une muraille démantelée ; la ville *blanche*, située entre la plage et le petit fleuve Montaron, munie d'une enceinte bastionnée, où faisait saillie le vieux fort Saint-Georges. Madras était défendu par Lawrence, alors colonel, et par l'ingénieur John Gall. Le général français résolut de se loger dans la ville noire, puis d'attaquer la ville blanche par le bastion sud-est. La ville noire fut aisément conquise ; comme les Anglais avaient négligé de faire sauter les ponts du Montaron, le fleuve fut franchi sans difficulté. Mais, pendant la nuit, nos troupes affamées se ruèrent sur les provisions que renfermait la ville abandonnée, s'enivrèrent, commirent tous les excès, jusqu'à mettre le feu aux maisons. Lawrence résolut de mettre à profit leur désordre : le major Draper passa en silence le Montaron, surprit la ville noire, massacra beaucoup des nôtres, fit d'Estaing prisonnier et manqua de prendre Bussy. Celui-ci, ayant rallié Lally et Grillon, rentra avec eux dans la ville, assaillit à la baïonnette les grenadiers de Draper et les rejeta en désordre sur les ponts ou dans les flots du Montaron (14 décembre 1758). Plus difficile était d'enlever la ville blanche : on n'avait que 300 projectiles et presque pas de poudre. Enfin un navire apporta un renfort de 17 hommes, plus un million. Le siège put continuer, mais n'avancait pas. Lally ne disposait que d'un mauvais ingénieur contre l'habile John Call. Comme les Anglais n'affectaient pas le même mépris que lui pour les « misérables noirs », leurs alliés indigènes, joints à la garnison anglaise de Chinglepet, vinrent bloquer le camp français et lui coupèrent tous les arrivages. La

famine sévit parmi les assiégeants : les soldats désertèrent par bandes. Les malveillants répétaient que Lally voulait faire périr l'armée. Bussy, plusieurs fois rebuté, gardait un silence hostile. Lally s'obstina, renforça les batteries, disant qu'il brûlerait la ville, s'il ne pouvait la prendre. Il essaya d'un assaut de nuit (du 13 au 14 février 1759) : l'assaut fut repoussé. Lally en préparait un second, lorsque la Hotte anglaise apparut. 11 fallut lever le siège (16 février) et faire retraite sur Pondichéry.

Ruine de la domination française. — Pendant ce temps, les Anglais du Bengale avaient fait la conquête des Circars. Le Nizam Salabet, découragé dans sa fidélité à la France, avait signé un traité avec nos rivaux : il leur cédait Mazulipatam et les Circars, s'engageait à expulser, dans les quinze jours, tous les Français du Dekkan, à ne plus nous accorder aucun secours. Il acceptait la protection britannique. C'en était fait de l'œuvre gigantesque édiflée par Dupleix et Bussy. Nous avions tout perdu : le Carnatic, les Circars, Mazulipatam, le protectorat du Dekkan, du Maïssour, de Tandjaore, l'alliance des Mahrattes. Bussy, auquel Lally désespéré essaya de se confier, déclina la tâche, désormais impossible, de nous ramener les anciens alliés. 11 ne se rendit que sur un ordre formel auprès de Salabet, et échoua dans sa mission. Lally était à ce point irrité contre Bussy que, celui-ci ayant battu les Anglais à Vandavachy, où il leur tua 400 hommes et leur prit 4 canons, le gouverneur général n'eut que blâme pour ce beau fait d'armes. Dans ses lettres au ministère, il dépeignait Bussy comme « l'homme le plus faux, le plus menteur, le plus pillard.... Il a l'astuce maure et il est, comme Médée, versé dans l'art de trahison. » Il le comparait aux « plus grands malfaiteurs condamnés à la roue depuis cent ans ». Il n'était guère plus satisfait de d'Aché : celui-ci, arrivé le 15 septembre, déclara qu'il repartirait le 17. On Je retint presque de force; le 27, il se trouvait en présence de la flotte anglaise; mais, quoiqu'il lui fût supérieur de toute manière, en présence de toute la population de Pondichéry massée sur les toits, il déclina la bataille et cingla vers le sud.

Deuxième bataille de Vandavachy. — La situation de la colonie devenait effrayante : on avait contre soi toutes les

puissances de l'Inde ; les meilleurs régiments, comme celui de Lorraine, se mutinaient faute de solde. Les Anglais profitèrent de ce désarroi pour prendre Vandavachy, dont l'occupation inaugurerait le blocus de Pondichéry. Lally reprit la ville, mais échoua devant le fort. Alors il essaya de concentrer ses troupes, rappelant même le corps de Bussy. Il avait 2300 Européens, des cipayes, 1000 cavaliers mahrattes, que Noronha, évêque d'Halicarnasse, la croix pastorale sur la poitrine et le sabre à la main, conduisait au combat. Quand parurent les Anglais commandés par Coote, ils furent chargés par l'évêque et ses Mahrattes, mais ils les arrêtaient par un feu de mousqueterie et les firent se retirer à deux lieues. La cavalerie européenne de Lally refusa d'abord de charger, puis tourna bride au premier coup de mitraille. Lally resta presque seul à vingt pas des grenadiers anglais, l'habit criblé de balles. « Vous êtes blessé ? » lui demandèrent ses officiers. — « Plût à Dieu ! » répondit-il. Le régiment de Lorraine, sans ordre, s'ébranla, abandonnant d'excellentes positions pour foncer sur les Anglais : il fut obligé de reculer devant l'afflux de leurs réserves. Une redoute, que défendaient bravement nos marins, sauta par l'explosion d'un chariot de munitions. Vainement Bussy, à trois reprises, chargea les Anglais à la baïonnette : il fut blessé et pris. Lally ne put que rallier son armée derrière une digue et opérer en assez bon ordre la retraite sur Pondichéry (22 janvier 1760). Coote profita de sa victoire pour enlever Arcote, Chatoupet, Timeri, DévicOtlā, Karikal, Valdaour. Il ne nous restait plus, dans le Carnatic, que Gingi et Pondichéry.

Chute de Pondichéry et de Mahé. — En septembre 1760, Coote reçut des renforts : il disposait de 5000 Européens et cipayes ; Lally n'avait plus que 1200 hommes à lui opposer. Le général anglais commença par resserrer le blocus autour de Pondichéry en enlevant le fort d'Aria n cou pan et celui d'Oulgari. Lally, pour dissimuler aux ennemis la faiblesse de sa garnison, avait voulu faire prendre l'uniforme aux civils : les employés de la Compagnie s'y refusèrent. Il n'osa sévir. Malgré les consciencieux efforts de Leyrit, mais grâce aux excitations

du P. Lavour, la discorde régnait dans la ville et dans le Conseil. Lally s'était fait haïr à tel point qu'on se réjouissait de ses insuccès. On parla de le mettre en état d'arrestation, on essaya de l'empoisonner. Le blocus durait depuis cinq mois : il ne restait plus en magasin que 4 livres de riz par tête de soldat. Lally invita Leyrit à convoquer le Conseil : celui-ci refusait de « capituler », mais proposait de « demander une suspension d'armes ». Comme si Coote eût été disposé à nourrir la ville pendant cet armistice ! Il fallut se rendre à l'évidence de la situation. Le P. Lavour et l'ingénieur Dure furent envoyés au camp britannique. Coote exigea la reddition pure et simple : la garnison et les habitants seraient prisonniers de guerre ; Pigot, gouverneur de Madras, avait ordonné que la ville fût rasée. C'est à ces dures conditions que fut signée la capitulation du 18 janvier 1761.

Lally était mourant : cela ne désarma point la haine de ses administrés. Quand les Anglais voulurent le conduire à Madras, ils durent empêcher qu'il ne fût assommé par les émeutiers de Pondichéry. Cette ville évacuée, le gouverneur Pigot s'y transporta pour surveiller l'œuvre de destruction. A chaque coup de pioche il disait : « Ainsi les Français ont ruiné Saint-David ! » L'anéantissement de la puissance française fut complété par la chute de Mahé (13 février 1761). Le traité de Paris nous restitua bien les cinq villes de l'Inde, mais démantelées, avec des territoires restreints et morcelés, afin qu'aucun ouvrage de défense* n'y pût être établi.

Procès de Lally-Tollendal. — Les membres du Conseil de Pondichéry avaient pu sauver leurs richesses. Quand ils arrivèrent à Paris, ils furent accueillis comme des victimes. On leur communiqua les accusations lancées contre eux par Lally. Dès lors, ils ne cherchèrent plus qu'à charger leur accusateur, ameutant l'opinion, publiant des mémoires injurieux. Les plus acharnés contre lui furent le conseiller Lenoir et le P. Lavour ; même Bussy et le gouverneur Leyrit ne l'épargnèrent pas. Le malheureux général était accusé, non pas seulement de maladresse et d'incapacité, mais de malversations et de trahison. Lenoir affirmait qu'il avait vendu Madras « à ses chers Anglais »

et touché l'argent qui « était prêt depuis longtemps ». Lally obtint des Anglais sa mise en liberté sur parole, vint à Paris et demanda des juges. D'abord on les lui refusa. Puis, sous la pression des conseillers de Madras, il fut mis en accusation et enfermé à la Bastille (novembre 1761). Le procès traîna dix-huit mois sans que Lally eût été interrogé, les magistrats du Parlement acceptant des pamphlets comme des preuves, refusant d'écouter les témoins à décharge. Telle était leur ignorance des choses de l'Inde qu'ils prenaient « dix mille cipayes » pour une somme d'argent. Lally fut mis sur la sellette comme un voleur; on lui arracha sa plaque de Saint-Louis; Pasquier le menaça de le faire rouer. Le 6 mai 1766, l'arrêt fut rendu dans la Grand'Chambre. Lally était convaincu : 1° d'avoir trahi les intérêts de l'État et de la Compagnie ; 2° d'avoir exercé des vexations contre les sujets du roi et les étrangers. Un juge avait opiné pour la roue; on se contenta de la décapitation en place de Grève. L'exécution eut lieu le 9 mai, précédée et accompagnée de raffinements de barbarie : un des geôliers de Lally, à la Conciergerie, l'avait renversé d'un coup de genou dans le ventre pour lui voler sa montre; on le conduisit à la place de Grève dans un tombereau, les menottes aux mains, un bâillon sur la bouche, un bandeau sur les yeux. Certes il avait commis des fautes, donné des preuves d'un caractère jaloux et violent; mais s'il eut des crimes à expier, ce n'étaient pas les siens : ce furent Tétroitesse de vue et l'avarice de la Compagnie, les voleries des conseillers de Madras, le mauvais recrutement des soldats, l'ineptie ou la pusillanimité de d'Aché, par-dessus tout l'incapacité, le gaspillage, l'absence de patriotisme qui caractérisaient le roi, la cour et tout le régime de ce temps. C'est aveuglement, dans un mouvement inouï de férocité, que l'opinion, se déchaîna contre lui, depuis l'élégante M^{mc} du Deliaud, qui décrit avec tant de complaisance les indignités qui aggravèrent le supplice de « cet enragé », jusqu'aux cochers de Paris qui fouettaient leur cheval en criant : « Hue donc! Lally! » Sur cet odieux épisode se termine l'histoire de l'Inde française. Après le grabat de Dupleix, le tombereau de Lally!

IV. — *La domination anglaise.*

État de l'Inde gangétique. — Les Français n'avaient peut-être pas choisi la meilleure partie de l'Indoustan pour y porter leur effort : l'Inde gangétique est infiniment plus riche que l'Inde péninsulaire. Tandis que, dans le duel entre Pondichéry et Madras, nous usions le génie de Dupleix et l'ardeur de Lally-Tollendal, les Anglais, avec beaucoup moins de labeur, s'implantaient dans le Bengale et le Béhar, pays où la population dépasse en densité celle d'Europe, où le sol se prête à toutes les cultures de luxe, où le trésor des princes regorgeait d'or et de bijoux.

Au lendemain de la désastreuse paix de Paris (1763), voici quelle était la géographie politique de l'Inde gangétique. Sur le Bengale, avec Mourchédabab pour capitale, régnait le soubab Mîr-Djafer, la créature et le protégé des Anglais. Le Béhar obéissait au nabab Ramna-Raïn. Le *zémindarat* de Bénarès, vassal d'Aoude, avait pour chef-lieu Gazipour. L'Aoude (capitale Aoude, ville principale Luknow) formait une soubabie, sous le nabab-vizir Shoudja-ud-Daoula. Les États du Grand-Mogol étaient réduits au Doab, avec Dehli pour capitale, et Agra, Korah, Allahabad. Encore cette dernière ville avait-elle été usurpée sur l'empereur Alam-Gir (1754-1759) par le gouverneur Mohammed-Kouli-Khan. Ce reste d'empire mongol était, de toutes parts, ravagé ou envahi par les Afghans, par les Rohillas, par les Sikhs, par les Mahrattes.

Telles étaient les puissances indigènes, les puissances établies et assises, de l'Inde gangétique. Il leur fallait compter avec ces puissances mobiles et presque nomades que constituaient les compagnies d'aventuriers militaires européens. Un peu avant le siège de Pondichéry, une poignée de Français (5 ou 600 hommes) avait été expédiée par le Conseil de la colonie sur Ganjam (côte de l'Orissa, pour y former le noyau d'une armée de secours qu'on espérait constituer avec le secours des princes indigènes et s'emparer ensuite de Mazulipatam. Fille trouva cette dernière ville occupée déjà par les

Anglais (1759). Les débris de la petite troupe, décimée par le feu ou les privations, revinrent dans le Garnatic, y apprirent la chute de Pondichéry (1761), contribuèrent à la défense de Gingi, puis y subirent une capitulation. 105 Français de la garnison, contraints par les misères d'une rude captivité, prirent du service, avec le sergent Madec, dans un parti anglais, commandé par Martin Lion. Dès lors se formèrent ces compagnies errantes mêlées d'Anglais, d'Irlandais, d'Allemands, de Suisses, mais où dominait l'élément français, qui, conduites par des chefs énergiques et peu scrupuleux, passèrent tour à tour, au gré de leurs intérêts, du service de la Compagnie britannique à celui des potentats indigènes. Les principaux chefs furent Gentil, René Madec de Quimper-Corentin, qui devint ensuite nabab, surtout le Suisse Walter Reinhardt, plus connu sous le sobriquet de *Sombre*. En outre, après la chute de Chandernagor (14 mars 1757), une autre poignée de soldats français, sous le capitaine Law de Lauriston, évacuant notre factorerie de Kassim-Bazar, entra au service du soubab du Bengale, le cruel Souradja-ud-Daoula, et courut les aventures qu'on a déjà racontées. Après la capture de son chef par les Anglais, au combat de Gyah (1761), elle passa au service du soubab Mir-Kassim, et finit par se fondre avec la compagnie de *Sombre*. Celle-ci comprenait parmi ses officiers l'Allemand Pauly, l'Irlandais George Thomas, l'Anglais Dyce. Les compagnies d'aventuriers européens jetteront leur dernier éclat avec le Savoisien Benoit de Boigne (1783-1797)¹.

Coalitions des États gangétiques contre les Anglais : l'empereur Alam H. — Depuis la bataille de Plassey (1757), le Bengale était à la discrétion des Anglais. Le nouveau soubab, Mir-Djafer, n'avait d'autre rôle que de pressurer ses sujets à leur profit. Il s'en lassa bien vite, et, dès 1758, s'évada de Mourchédabab pour tenir la campagne. Une vaste coalition s'organisait dans l'Inde gangétique contre les conquérants britanniques : elle comprenait le prince Alam, fils aîné de l'empereur Alam-Gir; le gouverneur d'Allahabad, Mohammed-Kouli-

1. Voir ci-dessous, t. VIII, au chapitre *Indoustan*.

Khan; le soubab d'Aoude; la plupart des *zémindars* du Béhar; un grand nombre de chefs rohillas, djauts, mahrattes, afghans. Seul le nabab Ramna-Raïn, de Patna, hésitait. Il craignait surtout les convoitises que nourrissaient sur Patna le *shah-zadé* (le prince impérial, le futur empereur Alam II) et le nabab d'Aoude. Il finit par demander secours aux Anglais et promit à Clive de se défendre, dans sa capitale, jusqu'à la dernière extrémité. C'est précisément cette coalition du Nord-Ouest qui empêcha Clive de prendre part à la lutte contre Lally-Tollendal et le fit se borner à la conquête de Mazulipatam.

Le danger commun rapprocha le soubab Mir-Djafer et les Anglais. Leurs deux armées marchèrent ensemble à la délivrance de Patna, où Ramna-Raïn se trouvait à bout de forces, une brèche étant déjà pratiquée dans les remparts de la place. Au reste les coalisés se jalousaient autant entre eux qu'ils haïssaient les Anglais ; le nabab d'Aoude surprit traîtreusement la ville d'AUahabab et fit périr son allié Mohammed-Kouli-Khan. Cette perfidie amena la dispersion de l'armée confédérée. Resté presque seul, l'héritier du trône du Grand-Mogol entra en négociations avec Clive, lui demanda de l'argent, consentit en échange à évacuer la province de Béhar. Ainsi fut dissipée la première coalition des États gangétiques.

Le soubab Mîr-Djafer, contre qui cette coalition avait été surtout dirigée, sentait bien qu'il devait aux Anglais la conservation de son trône. Il récompensa Clive en obtenant pour lui de l'empereur Alam-Gir le titre d'émir, en lui concédant en *djaguir* (fief) la rente que la Compagnie anglaise devait au soubab du Bengale : cette rente valait environ 30 000 livres sterling (750 000 francs). Ainsi fut constitué le *Clives Jaguir* qui revient si souvent dans la discussion au parlement britannique de ce temps. Le soubab n'en restait pas moins un allié et un « suzerain » fort peu sûr. Sous main il avait excité les Hollandais de Chinsura à profiter des embarras de Clive. Ils firent alors venir de Batavia 700 soldats européens et 800 Malais. Clive les attaqua, les battit, et mit la main sur Chinsura (1759).

Batailles de Patna (1761). — Peu de temps après (février 1760), Clive s'embarqua pour l'Europe, laissant le commandement des troupes au major Caillaud, appelé du Carnatic, en attendant l'arrivée du nouveau gouverneur Vansittart. Malgré ses succès diplomatiques et militaires, Clive laissait l'Inde gangétique profondément troublée. Nous avons vu comment périt le vieil empereur Alam-Gir (1759) et comment le *shah-zadé* lui succéda sous le nom d'Alam II (1759-1806). Revêtu de la puissance impériale, celui-ci devenait sacré pour les Anglais, qui légalement n'étaient que les vassaux d'un de ses vassaux (le soubab du Bengale). Les Anglais avaient toujours manifesté un respect superstitieux de cette puissance souveraine, se demandant parfois s'ils n'agissaient pas « en rebelles » quand ils portaient les armes contre ce prince, alors même qu'il n'était encore que le fils de l'empereur. Alam II crut qu'il rencontrerait les mêmes scrupules chez Caillaud. Il réorganisa la coalition, conférant le vizirat au nabab d'Aoude, appelant à lui tous les mécontents de l'Inde. A la tête de l'armée confédérée, il reprit le chemin de Patna pour en chasser Ramna-Raïn, l'allié des conquérants. Celui-ci avait une assez forte armée indigène, plus 70 Anglais et un bataillon de cipayes que Caillaud avait mis en garnison chez lui, autant pour le surveiller que pour le défendre. Contrairement aux recommandations du chef anglais, Ramna-Raïn livra bataille pour défendre les approches de sa capitale : il fut vaincu, blessé, rejeté dans la ville. Celle-ci eût succombé si l'empereur avait su profiter de la victoire; il perdit son temps à ravager le pays.

Alors parut la petite armée anglaise, forte de 350 Européens, 1000 cipayes, 6 canons, commandée par Caillaud, et l'armée de Mir-Djafer, forte de 15 000 hommes et 27 canons, commandée par Miran, un des généraux du soubab. La première bataille de Patna s'engagea le 22 février 1761 : les Anglais et les cipayes britanniques décidèrent de la victoire; l'année du soubab n'y fut pour rien. Alam II s'enfuit jusqu'à Béhar, à 10 milles du champ de bataille. Pour la première fois les Anglais avaient osé s'attaquer à l'imposante idole, le Grand-Mogol en personne, le légitime successeur de Bâber, la source de toute légitimité et

de leurs propres droits. Et ils l'avaient contraint à la fuite!

Seulement Alam II n'était point un de ces Mongols dégénérés qui, par leur incurie ou leur lâcheté, avaient amené l'empire à sa ruine. A peine arrivé à Béhar, il reforma son armée et conçut le hardi projet de se jeter sur les derrières du vainqueur, de pousser sur Mourchédabad et d'y enlever Mir-Djafer. Gaillaud eut à peine le temps de déjouer cette manœuvre : le 4 avril, il parvint à opérer sa jonction avec le soubab; le 7, l'empereur dut mettre le feu à son camp et rétrograder dans la direction du nord-ouest. Dans sa retraite il eût pu enlever Patna, qui était alors sans défense; justement Law était arrivé dans ces parafes avec sa petite troupe. Alam Hmanquade résolution : les Anglais et leurs alliés eurent le temps d'envoyer des renforts. Law avait déjà livré deux assauts à la ville quand parut l'armée de secours, sous les ordres de Knox. Elle attaqua les assiégeants et les chassa de leurs ouvrages.

Alam II ne se tint pas pour battu. Il fit appel au Dourani d'Afghanistan; il provoqua la défection du *naïb* (gouverneur) de Pourania; mais, avant que celui-ci eût pu faire jonction avec l'empereur, il était attaqué et, quoiqu'il eût 12 000 hommes et 30 canons, dispersé par une poignée d'Européens et un seul bataillon de cipayes. Telle fut la deuxième bataille de Patna. Elle déçut toutes les ambitions de l'empereur.

Les soubab s Mir-Djafer et Mir-Kassim. — Mir-Djîifer avait pu redouter le triomphe des coalisés; celui des Anglais le désespéra. Il se trouvait dans une situation sans issue : les exigences de ses « vassaux » britanniques avaient épuisé son trésor, ruiné son peuple; son armée, qu'il ne pouvait plus payer, se mutinait et, au retour de la victorieuse campagne de Patna, assiégeait le palais et menaçait de mort le souverain. Au reste, la situation était presque la même dans Calcutta, la capitale britannique : là aussi le trésor était vide et les soldats anglais ou indigènes, non payés, se révoltaient, désertaient, allaient rejoindre les compagnies d'aventuriers. Parmi les membres du Conseil, une opinion se faisait jour : il fallait abandonner Mir-Djafer, vieux, indolent, sans autorité sur ses sujets, toujours prêt à trahir la Compagnie, et embrasser

la cause de l'empereur, qui, après tout, était le seul maître légitime. On adopta un moyen terme : ne pas détrôner Mîr-Djafer, mais déléguer le pouvoir effectif à un membre de sa famille, à son gendre Mir-Kassim, si riche qu'il pouvait prêter de l'argent à son beau-père. Le 17 septembre 1761, un traité secret fut signé entre Mîr-Kassim et la Compagnie. En échange des pouvoirs qu'on lui confiait, Mîr-Kassim abandonnait à la compagnie les trois districts de Burdwan, Midnapour, Chittagong, pour payer l'arriéré dû par son beau-père; en outre, il faisait un présent de 5 lacs de roupies (environ 1 250 000 francs) à titre de subside pour la guerre contre les Français dans le Carnatic. En exécution de ce traité, Mourchédabad fut occupé par les troupes anglaises, Mir-Kassim mis en possession du palais, Mîr-Djafer invité à se retirer dans Calcutta pour y vivre en simple particulier.

Mîr-Kassim réussit d'abord à tenir ses engagements; il paya ses propres troupes et les troupes anglaises; il versa les subsides qui permirent aux Anglais de prendre Pondichéry. Enfin la guerre put continuer contre les coalisés du Nord-Ouest et contre les compagnies d'aventuriers européens.

Combat de Gyah : capture de Laver (1761). —L'empereur avait repris les hostilités; mais il ne put réunir qu'une faible armée, dont la compagnie française de Law formait l'élite. Il fut vaincu à Gyah (1761) : l'épisode mémorable de la bataille fut la capture de Law. Voici comment le fait est raconté par l'historien indou Moutakharine. L'empereur avait fui le premier, les Français l'avaient imité. Law, resté seul, se mit à cheval sur un de ses canons et attendit. Les chefs anglais s'approchèrent en le saluant; il leur rendit le salut, et alors ils lui dirent : « Vous avez fait tout ce qu'on pouvait attendre d'un vaillant homme; certainement votre nom sera transmis à la postérité par la plume de l'histoire; maintenant déceignez vos reins de votre épée; venez parmi nous, et abandonnez toute idée de combattre les Anglais. » Law leur répondit : « Me rendre avec le déplaisir de rester sans mon épée, ce serait une honte à laquelle je ne me soumettrai jamais; vous pouvez prendre ma vie si vous n'acceptez cette condition. » Les Anglais

consentirent à lui laisser son épée et le firent monter dans un palanquin, dont le Français, « pour n'être point vu », lit tomber les rideaux. Ainsi se termina l'héroïque odyssée de Law; commencée à Tritchinapaly, elle se continua par la défense de Kassim-Bazar, l'aide prêtée au soubab du Bengale, au nabab d'Aoude, à l'empereur mongol.

Le traité avec l'empereur. — Après cette défaite, Alam I I, las d'être dans la dépendance de vassaux perfides, de rudes chefs barbares, se résolut à accepter les avances, très sincères, que faisaient les Anglais à la majesté impériale. Il fut reçu dans Patna par le major Carnac, avec tous les honneurs dus à un empereur. On lui dressa un trône sur une estrade formée de deux tables, et c'est de là haut qu'il octroya l'investiture à Mir-Kassim des trois provinces de Bengale, Béhar et Orissa. En échange, celui-ci promettait un tribut annuel de 24 lacs de roupies (G millions de francs). Alam II fut ensuite escorté par les troupes anglaises jusqu'à la frontière de ses États. Mir-Kassim profita bientôt de son investiture pour faire prisonnier Ramna-Raïn, avec la connivence des Anglais, et s'emparer de Patna.

Rupture de Mir-Kassim avec les Anglais : bataille de Gériah (1763). — Bientôt les exigences commerciales et financières des Anglais furent aussi insupportables à Mir-Kassim qu'elles l'avaient été à Mir-Djafer. D'un caractère plus résolu que son beau-père, il rompit avec la Compagnie, fit partout saisir les Anglais et leurs marchandises, les refoula et les bloqua dans leurs factoreries, pilla celle de Kassim-Bazar. Le conseil de Calcutta se résolut alors à réintégrer l'ancien soubab, Mir-Djafer. Par le traité du 11 juillet 1763, il confirma aux Anglais les concessions faites par son devancier, les exempta de presque tous les droits, promit de payer les troupes anglaises employées à sa défense, d'entretenir lui-même 12 000 cavaliers et 12 000 fantassins, de verser à la Compagnie 30 lacs de roupies (7 500 000 fr.), d'indemniser les négociants anglais pour les pertes subies, de ne permettre à aucune autre nation étrangère de se fortifier dans le Bengale (cette clause visait surtout les Français). Ainsi, à

chaque changement de règne, le Bengale tombait plus lourdement sous la domination britannique.

Mir-Kassim était décidé à résister. Il ne conservait que la moindre partie de son armée indigène ; mais c'était la meilleure, celle qui était dressée à l'européenne. Déjà il avait pris à son service la compagnie de Sombre, renforcée des soldats de Law. Le 2 août 1763, auprès de Gériah, il engagea la bataille. Elle dura quatre heures : « ce fut le plus dur combat que les Anglais eussent encore soutenu dans l'Inde » (Mill). D'abord les lignes de ceux-ci furent rompues par les troupes européennes du soubab : le 84^e d'infanterie les contint par sa ténacité, mais fut cruellement décimé. Mîr-Kassim, contraint de se retirer, emmena du moins deux canons anglais et beaucoup de prisonniers. Il arrêta l'ennemi tout un mois devant les retranchements de l'Oudwa ; quand ils furent enfin enlevés (5 septembre), quand par surcroît il apprit la chute de sa forteresse de Monghir, il entra en fureur et ordonna le massacre des prisonniers. Sombre se chargea de l'exécution. Ce fut comme une seconde édition du « Trou Noir ». Un seul des captifs fut épargné : le chirurgien Fullerton. Puis Mîr-Kassim fit retraite sur Aoude, laissant une garnison dans Patna. Après une résistance héroïque, la place fut emportée d'assaut (6 novembre).

Bataille de Buxar (1764). — Mir-Kassim fut d'abord l'hôte du nabab d'Aoude, puis de l'empereur Alam. Il offrit à celui-ci de lui conquérir, avec ses soldats européens, le Bundelkhand. La terreur de son approche suffit à soumettre ce pays. Les coalisés marchèrent ensuite d'AHahabad sur Bénarès. L'armée britannique s'étant retirée sur Patna, ils l'attaquèrent non loin de cette ville (3 mai 1764). Les réguliers de Sombre et la cavalerie chargèrent de front les Anglais, tandis que le gros de l'armée se portait sur leurs derrières. Ainsi entourés, les Anglais et leurs cipayes montrèrent une telle ténacité, prolongeant la bataille jusqu'au soir, que l'ennemi dut se retirer» Telle fut la troisième bataille de Patna.

Le 23 octobre 1764, le major Munro livra celle de Buxar, au nord-est de Bénarès. Elle fut très disputée, dura de neuf heures du matin jusqu'à midi, se termina par la déroute des coalisés»

La victoire de Plassey avait livré le Bengale aux Anglais ; Buxar leur livra le Gange supérieur. Elle brisa les forces du seul souverain qui pût encore leur résister : le nabab d'Aoude. Celui-ci reprit alors les négociations avec les Anglais, Comme conditions préliminaires, ils exigeaient qu'il leur livrât Mir-Kassim et Sombre, auquel ils ne pardonnaient pas le massacre des prisonniers. Le nabab consentait seulement à délaisser la cause de l'un, à faire sabrer l'autre dans un guet-apens. Les Anglais insistaient pour qu'ils fussent livrés. Pendant les pourparlers, Mir-Kassim réussit à s'échapper et à se réfugier chez les Rotuillas; Sombre parvint à faire retraite avec sa petite troupe. Après mainte aventure, il s'établit à 60 kilomètres au nord-est de Delhi, dans la province de Sirdannah, entre le Gange et la Djamna, et y fonda une nababie autonome.

La Begum Sombre. — C'est là qu'il mourut en 1778, laissant pour héritière de sa principauté et de son armée une femme qu'il avait épousée en 1772. Suivant une tradition, elle était une bayadère arabe, Zeïboul-Nyssa. Convertie au catholicisme, elle prit le nom de Jeanne. Elle est plus connue sous celui-ci : la *Begum Sombre*. Elle fut une fidèle alliée de l'empereur Alam et plus d'une fois mena bravement sa troupe au combat. Toutefois c'était une dure tâche que de conduire ces rudes mercenaires. En 1793, comme elle avait épousé un officier français, Le Vaisseau (ou Levassoult), un autre de ses lieutenants qui avait brigué sa main, l'Irlandais George Thomas, 8e mit, avec l'Anglais Dyce, à la tête d'une rébellion militaire. La Begum fut blessée. Le Vaisseau se fit sauter la cervelle. Puis la paix se rétablit dans la petite armée, grâce au mariage de George Thomas avec une fille d'honneur de la princesse. Du service de l'empereur, la Begum passa, en 1800, à celui du Sindhia, et lutta vaillamment contre Wellesley, le futur Wellington. En 1804, elle fit sa paix avec les Anglais, qui lui confirmèrent sa principauté. En 1825, à soixante-quatorze ans, elle les accompagna au siège de Bhartpour. Elle mourut en 1836, laissant la Compagnie anglaise héritière de ses États.

I/Inde à la discrétion des Anglais. — Après la bataille de Buxar, l'empereur Alam dut faire sa soumission. Il céda aux

Anglais Ghazipour et tout le *djaguir* de Bénarès; en revanche ils lui assuraient Allahabad et lui promettaient les États du nabab d'Aoude.

Dans l'Inde péninsulaire, le nabab d'Arcote, le vieil allié des Anglais, Dost-Mohammed, s'aperçut bien vite qu'ils n'avaient pas fait la guerre uniquement à son profit. Il subit presque les mêmes exigences que le souverain du Bengale, Dans le Dekkan, l'ancien protégé de Dupleix et de Bussy, Salabet, quoique formellement reconnu par un traité conclu avec Clive et même par le traité de Paris (40 février 1763), fut détrôné par un de ses rivaux et périt en prison. Son meurtrier, Nizam-Ali, lui succéda, essaya de lutter contre les Anglais et envahit le Carnatic (1765). Les Anglais de Madras s'exagéraient sans doute sa puissance, car ils firent avec lui un traité qui l'indemnisait de la suzeraineté perdue sur le Carnatic et mettait les troupes anglaises à sa disposition.

Au Bengale, la mort de Mîr-Djafer (janvier 1765) n'améliora point la situation du pays. La Compagnie britannique lui donna pour successeur son fils Nedjem-ed-Daoula, âgé de vingt ans. Par le traité de février 1765, il lui abandonna tout le soin de sa défense et tout le pouvoir militaire; il ne réservait que les troupes de police ou de parade; il s'engageait à ne nommer *naibs* (gouverneurs) que les candidats agréés par les Anglais. C'était le protectorat à la fois militaire et civil. D'autres clauses stipulaient la confirmation de toutes les concessions antérieures et un subside mensuel de 500 000 roupies tant que durerait la guerre contre le nabab d'Aoude, ou, pour mieux dire, tant que les Anglais le jugeraient nécessaire.

En mai 1765, Clive, fait lord et baron de Plassey, reparut dans l'Inde avec les pouvoirs les plus étendus que la Compagnie eût jamais conférés à un de ses agents : à la fois gouverneur, commandant des troupes, président du Conseil. Dans le Conseil, il n'avait pas des collègues, mais des subordonnés, au nombre de quatre. Il signa les traités qui complétèrent l'asservissement de l'Inde gangétique. Le soubab du Bengale dut subir non pas même un traité, mais un règlement encore plus dur qu'auparavant; il dut abandonner à la Compagnie la tota-

lité de ses revenus en échange d'une pension de 5 300 000 roupies, et encore les fonds de cette pension étaient-ils administrés par trois ministres indigènes que choisissait la Compagnie. De suzerain de celle-ci, l'héritier du terrible Souradja était tombé au rang de pensionnaire. Quand il mourut en mai 1766 et qu'on lui donna pour successeur un de ses frères âgé de quatorze ans, à peine si l'événement mérita d'être noté. Désormais le changement d'un soubab du Bengale n'avait pas plus d'importance que celui d'un chef de factorerie britannique.

Le nabab-vizir d'Aoude, qui avait jusqu'alors refusé de faire sa soumission, voyant ses places enlevées coup sur coup par les Anglais, s'empressa d'adresser au général Carnac une lettre très humble, accourut à Patna pour conférer avec lord Clive, s'en remettant à lui pour les conditions du traité à intervenir. Ce fut un véritable traité de protectorat. Il recouvrait tous ses États, mais restituait à l'empereur Allahabad et Korah; la Compagnie se chargeait de le défendre, mais il soldait les troupes employées à sa défense; il payait 5 millions de roupies à titre de frais de guerre; il s'engageait à n'employer ni Mir-Kassim ni Sombre. Sur un seul point il résista : les Anglais lui avaient demandé le libre trafic à travers ses États; mais il savait que cette question avait suffi pour anéantir l'indépendance du Bengale. Toutefois lord Clive pouvait se féliciter d'avoir placé sous son protectorat un État puissant, qui formerait du côté de l'Ouest un boulevard pour les territoires de la Compagnie, tiendrait en respect l'empereur, les Mahrattes, les Afghans.

Si Clive faisait restituer à l'empereur ses provinces d'Allahabad et Korah, il n'entendait pas que ce fût à titre gratuit. Par le traité du 12 août 1765, Alam II dut confirmer à la Compagnie les concessions de territoires faites par lui ou par ses vassaux aux Anglais, y compris le *Clive's Jaghir*; il lui faisait remise de tout le tribut arriéré, à raison de 2 500 000 roupies par an, mais à la condition qu'elle le paierait exactement à l'avenir; enfin il lui accordait la *divanie*, c'est-à-dire l'administration financière des trois provinces qui appartenaient naguère au soubab du bas Gange (Bengale, Béhar, Orissa). Cette clause était fort importante : elle consacrait l'asservissement de la soubabie à l'Angle-

terre. Enfin, par un firman impérial qui concédait à celle-ci les Circars, Clive assura la continuité du littoral britannique entre l'Orissa et le Carnatic.

On parlera plus loin de l'administration intérieure de Clive, ainsi que du gouvernement de ses successeurs : Verelst (1767-1769), Cartier (1769-1772), et enfin Warren Hastings (1772-1785)¹. C'est en janvier 1767 que, pour des raisons de santé, Clive se rembarqua pour l'Angleterre. Il y vécut dans l'opulence, avec une maison à Londres, un château dans le Shropshire, un autre à Claremont. Il était en Angleterre le type de ces « nababs » que l'Inde renvoyait chargés d'or dans la mère patrie. Il subit les inconvénients de cette situation, en butte aux attaques des pamphlétaires, mis en accusation devant le parlement britannique. La chambre des Communes, tout en reconnaissant que les serviteurs de l'État ne doivent rien s'approprier et que cependant lord Clive avait reçu des potentats indous d'immenses richesses, n'osa tirer la conclusion de ces prémisses. Clive fut plus heureux que notre Dupleix et notre Lally, plus heureux même que Warren Hastings. Toutefois, comme il était de nature mélancolique, que l'inaction lui pesait, que les attaques l'irritaient et l'attristaient, et qu'enfin il abusait de l'opium, il se tua le 21 novembre 1774. Ainsi périt le héros de Saint-David, d'Arcote et de Plassey. Ses contemporains l'ont épargné; ses nationaux l'ont glorifié. Macaulay, si dur pour Warren Hastings, a comparé Clive à Alexandre, à Condé, à Napoléon, à Trajan, etc. Il suffit de le comparer à notre Dupleix. Clive fut vraiment ce que Dupleix n'eut pas la fortune de devenir : un créateur d'empire. Il laissait la Compagnie propriétaire de toute la région du Gange inférieur, suzeraine de potentats comme le souverain de l'Aoude, le nabab du Carnatic, le soubab du Dekkan, le Grand-Mogol, et victorieuse de tous ses rivaux européens. L'empire britannique de l'Inde était fondé.

1. Voir ci-dessous, t. VIII, chapitre *Indoustan*.

BIBLIOGRAPHIE

Les empereurs mongol»! divers États de l'Indoustan. — Voir ci-dessus, t. VI, p. 897 et 899. — Chroniques et mémoires relatifs aux empereurs mongols du xviii^e siècle et aux souverains du Dekkan dans H. M. Eliot, t. VIII, Londres, 1877. — Le Pandit Kâai-Râi, récit de la campagne de 1760-1761 (dans le Nord-Ouest), dans *Asiatic Researches*, t. III. — **W. Franklin**, *The History of the Reign of Shah-Alum* (Alam H), *the présent emperor*, Londres, 1798. — **H.-G. Keene**, *Fall of the Moghul Empire*, 3^e édit., 1887. — **Briggs (H.-G.)**, *The Nizam, his history and relations with the British Government*, Londres, 1861, 2 vol. in-8. — M. Chr. Sprengel, *Geschichte der Marallcn bis aufden letzten Frieden mit England* (17 mai 1782), Halle, 1786. — James Grant Duff, *History of the Mahrattas*, 3 vol., 1826. — **Th. Pavie**, *Les Mahrattes de l'Ouest*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1844. — **Tone**, *Aperçu de la constitution politique de Vempire des Mahrattes*, Londres, 1808, traduit dans les *Annales des voyages*, t. V. — Hamilton, *History of the Rohillas*. — **Mark Wilka**, *History of Southern India* (jusqu'à 1799).

Histoires générales de l'Indoustan. — Voir ci-dessus, t. VI, p. 899, les indications sur Ch. Stewart, Price, Dubois de Jancigny, W. W. Hunter, Poole, Castonnet des Fosses. — L'abbé Raynal, *Histoire philosophique et politique des Européens dans les deux Indes*, 1^{re} édit. 1770. — [Le **Mascrier**], *Histoire de la dernière révolution des Indes Orientales*, 2 vol., Paris, 1757. — Orme, *History of Indostan*, 1763, t. I. — *Transactions in India from the commencement of the French War in 1756*, 1786. — **Vansittart**, *Narrative of the Transactions in Bengal (1760-1761)*. — **Edw.-J. Rapson**, *The Struggle between England and France for supremacy in India*, Londres, 1887. — Barchou de Penhoëu, *Histoire de la conquête de l'Inde par l'Angleterre*, t. I et II, Paris, 1844. — **Mill**, *History of British India*, édit. Wilson, t. II et III, Londres, 1858. — Malleon, *History of the French in India*, 1866, trad. fr ; *Décisive Battles of India; Final french Struggles*, 1884.

On vafet **sous** forme de mémoires ou de biographies. — Pour les mémoires relatifs à Dupleix, Clive, Lally-Tollendal, nous renvoyons aux deux ouvrages spéciaux de T. Hamont. — Anandarangappoullé, *Journal*, extraits traduits du tamoul, publié par Julien Vinson, gr. in-8, Paris, 1894. — Cambridge, *Account of War in India*, avec le journal du colonel Stringer Lawrence. — Le capitaine Dalton (un des combattants de Trichinapay), *Journal*, publié seulement en 1886. — Macaulay, *Essais historiques et biographiques* (lord Clive, Warren Hastings) trad. fr. en 1860 et 1880.

Il y a des vies de lord Clive par Caraccioli, Malcolm, etc. Dans la collection que publie à Oxford sir W. W. Hunter, *The Rulers of India*, voir les biographies de lord Clive, Dupleix, par Malleon; le Sindhin (Madhava Réo), par H.-G. Keene; Warren Hastings, par J. Trotter. — T. Hamont, *Dupleix*, Paris, 1881 ; *Lally-Tollendal*, 1887. — Cultru, *Dupleix*, 1901. — **Herpin**, *Mahé de la Bourdonnais et la Compagnie des Indes*, 1905. — De **Fréville**, *Lally et Bussy aux Indes*, 1907. — **E. Barré**, *Le Nabab liené Madec*, 1894. — Monchoisi, *L'Inde et les Hindous* (histoire de la Begum Sombre, etc.), 1893. — George Thomas, *Military Memoirs*, édit. par W. Franklin, Calcutta, 1803. — **James Skinner** (autre aventurier européen), *Military Memoirs*, édit. par B. Fraser, Londres, 1851. — *Les aventuriers (VEurope dans l'Inde, dans Revue Britannique, 1872.*

CHAPITRE VII

LOUIS XV GOUVERNEMENT INTÉRIEUR

(1743-1774)

I. — *Le roi et la cour.*

Louis XV. — En 1743, Louis XV¹ avait trente-trois ans. Il était beau, et longtemps il le resta, tant que le vice n'eut pas éteint ses yeux et dégradé son visage. Il était assez haut de taille et très robuste. Il avait la passion de la chasse, y était infatigable. Il était adroit de ses mains, se plaisait à des occupations mesquines : ses familiers le virent souvent faire de la tapisserie, tourner des tabatières, faire son café ou même sa cuisine. Très inégal d'humeur, il était sujet à des mélancolies, n'en sortait que pour se jeter dans la dissipation : petits soupers prolongés jusqu'au matin et où Ton se grisait de Champagne, jeu, débauche. Il avait quelque instruction en certains détails, était très au courant des cérémonies de l'Église. Il était avare, lésinait sur les dépenses de sa *cassette*. Dans son enfance, il s'était montré méchant garçon : il était resté dur, sarcastique, aimant à parler d'opérations aux malades et d'enterrements aux vieillards. Il recherchait le mystère, s'étudiait à cacher le peu

1. Sur l'éducation de Louis XV, voir ci-dessus, p. 15.

qu'il ressentit d'émotions, se plaisait à pénétrer les secrets d'autrui, ne dédaignait pas d'écouter aux portes, de regarder par les lucarnes de ses petits escaliers. Il était timide, balbutiait dans les réceptions d'ambassadeurs; mais, dans le cercle de ses courtisans, sa grâce naturelle charmait, sa politesse était parfaite, surtout avec les dames; son langage, moins correct, laissait échapper des vulgarités empruntées sans doute à ses commérages avec ses valets.

Il inspira des attachements passionnés. Aima-t-il? Rarement, et par accès, ou faiblement, et par habitude. Il avait le sentiment ou plutôt l'instinct de la famille et il se plaisait dans la société de « Mesdames » ses filles. Mais, sauf un petit nombre d'exceptions, il considéra d'un œil sec la mort de ses amis ou de ses maîtresses. Il pleuvait quand on emporta de Versailles le corps de M^{rae} de Pompadour. « Madame la marquise, remarqua-t-il, aura aujourd'hui bien mauvais temps pour son voyage. » Quant à l'amour, ce ne fut guère pour lui que la satisfaction d'un tempérament morbide en sa brutalité. On sait à quelle abjection il roula, à partir de sa quarantième année. Il n'avait connu ni son père, le sage duc de Bourgogne, ni sa mère, l'aimable princesse de Savoie; il avait eu pour gouverneur le plus vain des hommes, Villeroy; il s'était cru menacé de poison; il avait eu pour exemples les turpitudes de la Régence; il avait subi la déprimante influence de Fleury, écouté les plates familiarités de ses domestiques, recherché plus tard les propos pervers d'un Richelieu ou d'un Maurepas. Ilorrible éducation. Au fond il n'aimait que lui. Ce monstrueux égoïsme, à peine tempéré par un étroit bon sens, mais qui n'avait point comme chez Louis XIV pour contrepoids une dignité altière ni un profond sentiment de ses devoirs de roi, cet égoïsme inquiet est la clé de son caractère. Il explique son indifférence pour tout ce qui ne touchait ni à sa santé, ni à son plaisir : ses débordements et ses crises de bigoterie, son horreur pour toute application suivie, sa faiblesse, son indolence de roi fainéant. Il explique surtout son ennui, cet inguérissable ennui qui décelait le vide de son âme et le dégoût amer d'être perpétuellement à soi-même sa propre idole.

Comment Louis XV entend le gouvernement. —

Louis XV ressemble en un point à Louis XIV : par l'entière sécurité de sa foi monarchique. Il n'a aucun doute sur la légitimité de son pouvoir illimité et absolu. Il est *le Roi*, c'est-à-dire le maître des biens, de la vie, de l'honneur de ses sujets. « Sire, tout cela est à vous », lui avait dit Villeroy, en lui montrant le peuple amassé sous les fenêtres du château. Il ne ressent aucun scrupule sur l'usage qu'il fait de cette puissance. Comme chrétien et dans sa conduite privée, il sait qu'il peut commettre des péchés et il a peur de l'enfer. Comme roi, il se croit fort peu responsable. Si on le trompe, s'il se trompe, c'est fâcheux; si la monarchie fonctionne mal, se détraque, si le peuple souffre, c'est chagrinant; mais erreur n'est pas crime. « Ils me désolent par leurs querelles, disait-il à propos du Parlement et des Jésuites; ces gens finiront par perdre l'État. Au reste, en voilà assez. Les choses dureront autant que nous. » Les finances de l'État sont les finances du roi; si le roi dissipe son bien, c'est son affaire; personne n'a rien à y voir ni à y redire. « Il n'a de comptes à rendre qu'à Dieu. » A son lit de mort, il voudra qu'on lui relise cette parole de son dernier acte de contrition. — Louis XIV, après Mazarin, avait gouverné personnellement. Louis XV, même sans premier ministre, ne fut jamais le maître, ni son propre maître. Il contrecarrait sournoisement les influences diverses qui se disputaient le pouvoir autour de lui, se délectait à les opposer les unes aux autres; mais sa volonté débile, tiraillée par le soupçon, le dégoût ou le dépit, ne parvint jamais qu'à changer de servitude. — Louis XIV réservait aux affaires une bonne part de son temps. Louis XV ne présida le Conseil que fort irrégulièrement : il s'y ennuyait. Il laissa, comme il disait, « la bonne machine » marcher toute seule. Et quand les opérations de ses ministres tournaient mal, « ils l'ont voulu ainsi, soupirait-il, ils ont pensé que c'était pour le mieux ». — Louis XIV, dans sa politique, a obéi à des principes absolus. Celle de Louis XV flotte à la merci d'instincts obscurs et contradictoires. S'il déteste les parlements, les jansénistes et les philosophes, qui sont tous des opposants, il a horreur des Jésuites parce qu'ils

sont les amis de la reine et du dauphin. S'il se méfie de l'alliance autrichienne parce que ses ministres la lui imposent, il jalouse, il hait le roi de Prusse, bien qu'il tende toujours à se rapprocher de lui. Que veut-il? que ne veut-il pas? Le sait-il?

Comment il choisit ses ministres. — Louis XIV, considérant ses ministres comme des commis, les choisissait dans le Tiers, et, même le ministre de la guerre, parmi les gens de robe. Il éloignait du pouvoir les grandes familles, afin de n'avoir pas à les grandir par des honneurs, des dons et des places. Louis XV abandonna à ses maîtresses, à ses courtisans, aux nobles de haut parage, la curée des portefeuilles. On vit les d'Argenson et les Bernis, les Choiseul et les d'Aiguillon, la duchesse de Châteauroux et la marquise de Pompadour, se disputer les ministères, les distribuer, les échanger, les accaparer, les perdre, au hasard des intrigues, des coalitions, des marchés, des triomphes ou des défaites d'alcôve. Ainsi renaissait une aristocratie de gouvernement qui se transmettait héréditairement les hautes fonctions de l'État. Il se formait des dynasties ministérielles, comme celle des Phéliepeaux, avec ses diverses branches, des Pontchartrain, des Maurepas, des La Vrillière, des Saint-Florentin, qui pendant cent soixante-cinq ans (1610-1775) presque sans interruptions détint le secrétariat d'État de la Maison du roi. Toutefois cette futile noblesse de cour n'était plus redoutable : elle était pliée à l'obéissance, domestiquée. — Sous Louis XIV les ministres, soutenus par la puissante main du roi, duraient longtemps : Colbert vingt-deux ans, Louvois vingt-cinq. Sous Louis XV les ministres, élevés par une cabale, sont emportés par une autre. Dans les services les plus importants (contrôle général, affaires étrangères, guerre), les ministres les plus heureux, le comte d'Argenson, Machault, Choiseul, restèrent en fonction douze ou quinze ans au plus; les autres beaucoup moins : Laverdy, cinq; Bertin, Puisieux, Terray, d'Aiguillon, quatre; Rouillé, Belle-Isle, trois; Bernis, deux; Maynon d'Inva, une année; Silhouette, huit mois, et son passage éphémère au pouvoir créa un vocable nouveau.

Quelle confiance Louis XV a dans ses ministres : le Cabinet noir; la diplomatie secrète. — Aucun ministre

de Louis XV ne fut jamais sûr du lendemain. Une disgrâce avait pour ce blasé l'attrait d'une chasse au piège. Personne ne lui inspira jamais entière confiance. Il pouvait s'approprier ce mot de son valet de chambre à M^{me} de Mailly : « Ne vous fiez à personne. » Il surveillait tout son entourage. La police veillait aussi pour lui. Mais le principal moyen d'information était encore le *Cabinet noir*. Chaque matin, le chef d'un bureau secret, le vieux Jannel, et, à partir de 1770, d'Ogny apportait à Louis XV des extraits des lettres ouvertes à la poste. Les six commis chargés de cet office, les *interceptes*, étaient passés maîtres dans l'art de la *perlustration*. Pour ouvrir et refermer sans dommage apparent les plis les mieux cachetés, ils se servaient d'un fil rougi au feu qu'ils passaient dans l'épaisseur de la cire. C'était une volupté rare pour le roi que de pénétrer le secret des familles, de surprendre les scandales près d'éclorre, d'écouter les caquetages des plus grandes dames comme des derniers de ses sujets, de suivre à la piste les intrigues de ses ministres. Il avait une prédilection pour les exploits amoureux des ecclésiastiques et, sans en rien dire, s'en souvenait quand il s'agissait d'accorder des bénéfices. Mais cet instrument de bas despotisme se retourna quelquefois contre lui. M^{mo} de Pômpadour eut à sa dévotion Jannel, et les extraits de correspondance soumis à son royal amant ne disaient que ce qu'elle voulait bien leur laisser dire : elle savait même en fabriquer.

La diplomatie personnelle de Louis XV, le *Secret du roi*¹, comme on l'a nommée, fut un secret mieux gardé, une sorte d'énigme historique qui n'a été complètement devinée et produite en pleine lumière que de nos jours. — Le prince de Conti, grand prieur du Temple, ambitieux agité, s'était mis en tête, comme son grand-père, de se faire élire roi de Pologne. L'idée plut à Louis XV. Mais comment détrôner Auguste III de Saxe, le propre père de la dauphine? Il fallait cacher ce complot. Ainsi naquit le *Secret du roi*. Le premier commis des affaires étrangères Tercier, le valet de chambre Lebel, furent mis dans la confidence, et aussi, en 1752, l'ambassadeur de France à Var-

1. Voir ci-dessus, p. 213.

sovie, le comte de Broglie, petit homme hautain, vif et hardi, qui ne craignit pas de servir à la fois deux maîtres et enchevêtra jusqu'en 1774 les fils des deux diplomaties. Choiseul, soupçonnant une partie de la vérité, avait bien renvoyé Tercier. Mais l'habitude était prise, le jeu plaisait au roi. La trame, en partie rompue, s'était renouée; elle continua à s'étendre et aussi à s'embrouiller, même après que le renversement des alliances en 1756 eut découragé Conti et l'eut jeté dans l'opposition du Parlement. C'est depuis lors que Louis XV l'appelait « mon cousin l'avocat ». Les autres agents secrets furent Breteuil, Saint-Priest, Vergennes, Dumouriez, Beaumarchais, Mirabeau, etc. Le plus singulier de ces diplomates ténébreux fut le chevalier d'Éon. Cet imberbe gamin, ce fougueux officier de dragons, dont la grâce féminine contrastait avec des façons et un langage de corps de garde, est resté étrangement fameux. Sans rien préciser, il laissa croire toute sa vie qu'il était femme, si bien que, plus tard, Louis XVI lui enjoignit de porter les habits de son prétendu sexe.

En somme, la diplomatie secrète de Louis XV n'eut aucune influence appréciable sur les événements. Ce serait la surfaire que de vouloir y découvrir autre chose qu'une intrigue d'un prince difficile à amuser et qu'une preuve nouvelle de la petitesse de son esprit. S'il reçut parfois de ses agents d'utiles conseils, il n'eut jamais que la velléité de les suivre. S'il eut lui-même des vues partielles assez justes, à aucun moment de sa vie il ne s'éleva jusqu'à un plan général de politique extérieure. Incapable de diriger ses ministres, il semble qu'il ait voulu se venger de son impuissance par un puéril raffinement d'espionnage et de taquinerie.

Le nouveau Versailles. — Quand Louis XV, ayant atteint sa majorité, était venu habiter Versailles, il s'y était trouvé mal à l'aise. Ce décor magnifique où tout était sacrifié à l'apparat, ces vastes galeries, ces hautes et larges chambres à lumière crue, l'offusquaient, l'ennuyaient, le glaçaient, l'écrasaient. Pas de confort, rien pour amuser ni reposer les yeux, aucun mystère possible. Versailles était le temple de l'étiquette, de la représentation, des augustes cérémonies, toutes choses

qu'il avait en horreur. Gomme le temple pouvait-il être respecté par celui qui allait détruire l'antique religion de la monarchie? Peu après commença la transformation du palais. D'habiles architectes y construisirent en matériaux légers de petits appartements appropriés au goût du nouveau roi; ils les décorèrent d'un style aimable, joli, varié; ils y ménagèrent des corridors discrets, des escaliers dérobés, des cabinets de toute sorte. Aux fenêtres ils posèrent des doubles croisées et les garnirent de persiennes. Sur les cheminées ils dressèrent des glaces, dans les coins ils pendirent des sonnettes. Le roi eut une chambre à lui, à côté de la chambre fastueuse et solennelle du grand roi, une chambre bien close, indépendante, avec une alcôve, un cabinet, une porte-fenêtre ouvrant sur le balcon de la petite cour intérieure dite *Cour des cerfs*. Par là il gagnait librement, au même étage, l'appartement de Mesdames, ou bien il pouvait à son gré, par des escaliers réservés, soit descendre au rez-de-chaussée, à l'appartement que M^{me} de Pompadour occupa en 1152, soit monter aux *Petits Cabinets*, cet organe central et caractéristique du nouveau Versailles. Il y avait là, tout autour de la Cour des cerfs, un palais en miniature, encastré, caché dans le grand : quatre étages de cuisines, offices, lingerie, confiturerie, pâtisseries, rôtisseries, logements de serviteurs, avec terrasse et volière; dans les combles, bibliothèques, salles à manger, salles de jeu, atelier de tour, distillerie, laboratoire; dès 1736, appartements des maîtresses. Le tout délicatement orné, paré d'un luxe discret et charmant.

Transformation de la vie de la cour. — C'est là que Louis XV se réfugie le plus souvent qu'il peut. Bientôt il imagina de se dérober à la tyrannie de l'étiquette par une fuite plus libre : il visitait à Rambouillet la comtesse de Toulouse, dont l'esprit l'amusait; à Chantilly, le duc de Bourbon, qui avait de beaux équipages de chasse ; il allait ensuite à Fontainebleau, à Compiègne, à Choisy, à Trianon, à la Muette, à Madrid, à Bellevue, à Saint-Léger, à Saint-Hubert. Vers 1753 il ne restait jamais plus de deux ou trois jours de suite en place à Versailles. En certaines années il n'y coucha pas plus de 52 nuits. C'est

ainsi que Versailles cesse d'être la demeure perpétuelle de la royauté. L'expédition des affaires, comme les finances, souffrent de ces voyages incessants qui coûtent chacun 100 000 livres au plus bas mot. Mais le roi se plaît hors de chez lui; il vit en ses diverses résidences, non plus comme le roi de France, mais comme un simple et riche particulier. Non seulement il n'y souffre aucun cérémonial, y boit sans les pompeuses formalités de l'*essai du gobelet*; mais il n'y admet que des familiers et des convives de son choix, il s'y montre leur égal, il souffre même que dans l'orgie des petits soupers on se moque de lui, « à sa barbe ». Ce n'est pas seulement l'étiquette qui se meurt : c'est le respect qui s'en va.

Malgré cette demi-désertion du monarque, Versailles s'accroît. La population de la ville monte de 17 000 âmes en 1722 à 50 000 en 1744; celle du château, de 4 000 à 5 000; celle des annexes et dépendances du château (garde, écuries, grand commun, hôtels particuliers appartenant au roi), de 4 100 à 5 000. C'est que la cour est de plus en plus la grande foire des honneurs, des pensions et des places; c'est que le luxe ne cesse de s'y accroître et attire autour d'elle une nuée de parasites bourdonnants et affamés.

La reine. — Dans cette cour enflée de tant d'inutiles habitants, il y a des provinces enchevêtrées et des compartiments très divers. La reine a sa petite cour à elle, centre du parti dévot, où l'on fait une timide opposition au roi et à ses maîtresses. Cette pauvre Marie Leszczinska¹, douce, pieuse, bonne, pas jolie, plus résignée qu'habile et d'une intelligence assez plate, reste chez elle tout le jour. Elle lit, peint, fait de la musique, voit ses enfants, s'ennuie. Elle a pour société sa dame d'atours la duchesse de Noailles, une nièce de M^{me} de Maintenon, séduisante et spirituelle bigote; quelques autres sérieuses dames; son lecteur, le précieux et chrétien Moncrif; un jésuite, le P. Griffet, qui au carême de 1751 osa malmener les amours du roi. La vertu de la reine est d'ailleurs si solide qu'à l'occasion elle ne s'offusque point de propos un peu libres,

1. Voir ci-dessus, p. 93.

écho du monde extérieur jusqu'en ce cercle suranné. Le soir, elle va chez ses fidèles, le duc et la duchesse de Luynes; elle y trouve un pécheur converti, l'aimable et doux président Hénault. Le chien Tintamarre ronfle au coin du feu; le duc aussi, souvent. La conversation languit, mais le temps passe, on est ensemble, et, quand on est séparé, on s'écrit des lettres d'une banalité innocente. — Marie Leszczinska manquait d'esprit, surtout avec le roi. Après l'avoir retenu près de dix ans fidèle et lui avoir donné dix enfants, dont deux jumelles tout d'abord (1727-31), elle lui a témoigné lassitude et froideur. « Eh! quoi, toujours coucher, a-t-elle dit, toujours grosse, toujours accoucher! » Il se l'est tenu pour dit, et dès lors il n'a plus avec sa femme que des relations de cérémonie. Il est souvent dur pour elle et elle a peur de lui. Elle se plie à tout. Lorsqu'il nomme M^{mc} de Pompadour dame du palais, « Sire, dit-elle, j'ai un roi au ciel qui me console de tous mes maux et un roi sur la terre à qui j'obéirai toujours. » Il y avait quelque force dans cette inertie, quelque grandeur dans cette humilité. Quand la reine tomba malade, Louis XV lui témoignera sinon des remords, au moins des égards, pendant ses deux dernières années. Elle s'éteindra, à soixante-cinq ans, le 24 juin 1768.

La famille royale. — Les filles du roi, *Mesdames*, eurent sur leur père une influence que Marie Leszczinska n'avait jamais su prendre sur son mari. Leur appartement était tout proche du sien et il venait souvent leur rendre visite. Il en avait eu huit. Pour les distinguer on les avait numérotées : Madame première, Madame seconde, etc. Deux étaient mortes en bas âge. La dernière, Madame Louise, petite personne pâle, fine, vive en paroles, intrépide amazone, se fera carmélite en 1770. L'aînée, Madame Élisabeth (Madame Infante), fort ignorante, mais aimable, courageuse et sensée, épousa à l'âge de douze ans (1739) l'infant don Philippe de Panne, fils de Philippe V. Elle revint en France en 1757 et y resta jusqu'à sa mort (1759). La seconde, Madame Henriette, svelte, délicate, mélancolique, blanche comme l'ivoire, ne se consola point de n'avoir pu épouser le duc de Chartres; elle mourut en 1752. Restaient Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, que Louis XV, avec sa manie de bassesse dans

Je langage, avait surnommées *Loque*, *Coche* et *Graille*. Peu intelligentes, encore moins instruites, dévotes à l'excès, jalouses, médisantes, elles formaient une coterie remuante et parfois redoutable. Abandonnées à elles-mêmes, **Madame** Victoire, grasse et gourmande, Madame Sophie, molle et silencieuse, eussent été inoffensives : mais elles avaient un chef : **Madame** Adélaïde. Celle-ci, impérieuse, ardente, enfant gâtée, capable de légèretés singulières, protectrice enthousiaste du clergé, ennemie de l'alliance autrichienne, exerçait une action occulte sur le roi, et sa haine était sans mesure contre les philosophes et contre M^{me} de Pompadour, en attendant qu'elle s'acharnât plus tard contre Marie-Antoinette.

Le dauphin, né le 4 septembre 1729, était pieux comme sa mère et impétueux comme Madame Adélaïde sa sœur; il menait une vie fort retirée, mais il observait tout avec soin. Il était brave : il fit ses preuves à Fontenoy. Il avait du bon sens, de la droiture; il semblait dépourvu d'ambition. Cependant Choiseul et M^{te} de Pompadour, qui le redoutaient, s'étudièrent à le perdre dans le cœur et l'esprit de son père. Il s'enferma chez lui, se complaisant en son humeur bourrue, fumant pipe sur pipe, composant du plain-chant, disant matines et laudes, passant des journées entières avec l'abbé de Saint-Cyr, affectant de se désintéresser des affaires de l'État pour s'occuper de son salut éternel. —Après la mort de sa première femme, l'infante d'Espagne, il avait épousé en 1747 Marie-Josèphe, fille d'Auguste **III**, une Saxonne aimable et vertueuse, dont l'unique passion était l'attachement à sa famille de Saxe et dont le fin regard surveillait attentivement la politique de la France en Allemagne.

Les princes du sang. — Les d'Orléans, suspects à la cour, y venaient rarement. Le fils du Régent, Louis, ressemblait aussi peu que possible à son père : il s'était logé à l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il se donnait aux sciences, aux langues et à la religion. Sa sœur, veuve de Louis I^{er} d'Espagne, s'était confinée dans la dévotion. Son fils avait pris une sorte de retraite à Bagnolet, où il recevait d'aimables écrivains.

Les Bourbon-Condé, fastueux et prodigues, avaient une tout autre allure. M. le Duc, exilé à Chantilly lors de sa chute du

ministère', n'était pas mort de cette disgrâce, comme sa maîtresse M^{me} de Prie. Ayant triplé sa fortune au temps de Law, il menait un train royal. Ses écuries surtout étaient célèbres et le sont restées. La magnificence de ses chasses lui avait valu de rentrer en faveur auprès de Louis XV.

Son fils, le prince de Condé, héritier de ses immenses richesses, les dépensait avec furie : il donna d'énormes fêtes, il eut un théâtre où coulait une vraie cascade, il jeta 12 millions à la construction de son Palais-Bourbon. Il eut un cercle de gens de lettres, dont était Buffon, mais il détestait l'*Encyclopédie*, défendait les Jésuites, protestait en 1771 contre la suppression des parlements, était l'ami du dauphin, tout en faisant une cour assidue aux favorites. C'est lui qui plus tard donnera son nom à l'armée des nobles émigrés.

Plus fougueux encore et non moins hostile aux idées nouvelles était le beau et superbe prince de Conti. Ce favori secret, qui reçut du roi jusqu'à un million et demi pour payer ses dettes, dépensait en extravagances, en projets incohérents, en débauches, en violents propos, une activité désordonnée. Il avait « aussi mauvaise tête que mauvais cœur », et personne plus que ce patron de la liberté et des parlements n'a exagéré « l'abus de ses privilèges ».

Quant au dernier héritier des princes légitimés, le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, retiré dans ses résidences de Sceaux et d'Anet, il partageait sa vie entre les pratiques de la dévotion et les bonnes œuvres. Cet ami de Florian, dont la prodigalité charitable n'épuisait pas l'opulence, était très populaire.

Les grands seigneurs. — Au fond, Louis XV se défie des princes du sang. Il leur préfère l'amusante servilité et le cynisme élégant de ses familiers. Dans la noblesse s'était constituée une classe particulière, la noblesse de cour, entretenue par les largesses royales, plus entichée de ses prérogatives, plus avide à mesure qu'elle devenait plus inutile. Dans cette noblesse de cour, se distingue la société intime du « Czar

1. Voir ci-dessus, p. 16 et 96.

des Gaules ». A sa tête est le premier gentilhomme de la chambre, le fameux duc de Richelieu, qui, sous ses brillants dehors de grâce, d'esprit et de bravoure, cache la pire dépravation. On aperçoit à côté de lui : le comte d'Argenson, dissimulé, caressant et patient; le sec et futile Maurepas, rompu à toutes les intrigues, capable de toutes les méchancetés, redoutable à tous par ses épigrammes et ses chansonnettes ; un autre méchant, le duc d'Ayen (plus tard maréchal de Noailles), capitaine des gardes du corps, le triste héros de Dettingen, confident très secret du roi qui lui accorde, sur les fonds du grand aumônier destinés aux veuves et aux orphelins, 10 000 livres de pension; l'orgueilleux prince de Beauvau, un mécontent; le duc de Nivernais, acteur consommé, le plus brillant de ces hommes d'esprit de haut parage qui se piquaient de libéralisme, jusqu'à la suppression des droits féodaux exclusivement. Cependant la fortune de ces puissants favoris est toujours à la merci des cabales. D'Argenson, Richelieu, Maurepas, seront sacrifiés à M^{me} de Pompadour. Pour un ambitieux qui parvient, combien d'autres s'agitent, se dépensent en belles paroles ou en petits complots! A travers les groupes, dans les coulisses circule, s'insinue le grand abbé de Brogiie, hardi, moqueur et mal vêtu. La cour ressemble à une scène de théâtre semée de trappes perfides et dont les décors branlants menacent toujours de tomber sur la tête des acteurs.

Influence des femmes : les maltresses; la duchesse de Cbâteauroux. — Dans cette cour luxueuse, désœuvrée, débauchée, les femmes ont pris une importance prépondérante. Le cercle de Mesdames, plus discrètement celui de la reine et celui de la dauphine, sont des foyers d'intrigues. Dans les événements les plus graves comme les plus futiles, cherchez qui joue le principal rôle; c'est une madame d'Estrades, capable des plus singulières conspirations; c'est la jolie M^{me} de Mirepoix, joueuse enragée, *amie* du roi, et qui avant tout veut lui faire payer ses dettes; c'est M^{me} de Marsan, avocat passionné des Jésuites et l'une des plus méchantes femmes de la cour; c'est M^{me} de Tencin, ambitieuse sèche, libertine impudique et qui, sous son apparente bonhomie, aspire à diriger

l'État. Peu après le début du règne avait apparu un autre type : celui des grandes dames complaisantes pour les amours du roi, la comtesse de Toulouse, M^{lle} de Charolais, etc. Elles sont de toutes les parties, accompagnent partout le roi, à ses chasses, à ses continuelles promenades, et même à ses petits soupers, pour en masquer l'indécence. Entre temps, elles se chargent, comme M^{me} de Béarn, moyennant 100000 livres, de *présenter à la cour* les favorites.

La faveur de la reine n'avait duré que dix ans ; le gouvernement des maîtresses en dura trente-huit. A partir de 1736, avec les sœurs de Nesle, c'est l'aristocratie qui se dispute l'honneur de donner une maîtresse au roi. Ensuite (1745), c'est une bourgeoise, M^{me} de Pompadour, qui règne. Enfin, pendant les dix dernières années, la majesté royale achève de s'avilir, au Parc-aux-Cerfs et avec M^{me} du Barry, dans ce que la plèbe a de moins pur. Toujours ce sont les femmes qui gouvernent.

D'abord les sœurs de Nesle. Fleury vivait encore. La cour était lasse de ce vieillard. Une intrigue savante jette le roi dans les bras de l'une d'elles, M^{me} de Mailly, dame du palais, bonne fille, endiablée et sans conséquence (1736). Sa sœur, M^{me} de Vintimille, grande, laide, mais pétillante d'esprit et grisée d'ambition, s'était juré de conquérir le roi et d'en faire un héros. Elle triomphe, puis soudain elle meurt en couches (1741) et, tandis que son cadavre est insulté par la populace, Louis XV, d'abord inconsolable, revient par esprit de pénitence à M^{me} de Mailly. Puis il s'en fatigue : une troisième de Nesle, la belle marquise de La Tournelle, bientôt duchesse de Châteauroux, supprime sa sœur et, après avoir posé durement ses conditions, entreprend de gouverner. Fleury venait de disparaître : M^{mo} de Tencin souffle à la favorite un rôle patriotique. « Vous me tuez », dit Louis XV, quand celle-ci lui parle de politique et de guerre. — « Tant mieux, réplique-t-elle, il faut qu'un roi ressuscite. » Et il obéit, il se rend à l'armée des Flandres. Soudain il tombe malade à Metz^f : la peur de la mort le saisit, et voici la « concubine » congédiée sur l'ordre de l'évêque de Soissons,

premier aumônier (13 août 1744). Trois mois après, Louis XV, rétabli, était aux pieds de la duchesse dans son hôtel de la rue de Beaune (14 novembre). Mais l'émotion avait été trop forte et, avant la fin de l'année, une fièvre maligne emportait la seule femme qui eût réussi à tirer le roi de son indolence (8 décembre).

La marquise de Pompadour. — Alors parut une jolie personne, blonde, svelte, élégante, instruite en toute sorte d'arts d'agrément, mais simple bourgeoise, que sa mère, M^{me} Poisson, belle et galante femme d'un commis des finances, dressait depuis longtemps, et qu'elle avait, par précaution, mariée à M. d'ÉtioIles, assez naïf pour s'en éprendre. Après avoir longtemps piqué la curiosité du roi, elle fut introduite à Versailles par le valet de chambre Binet. Elle était, quelques mois après, marquise de Pompadour. L'intronisation de cette *rolrine*, préférée aux filles, aux sœurs, aux femmes de tant de hauts seigneurs, déchaîna une tempête de déceptions indignées, de venimeux quolibets. Mais c'était une forte tête que la nouvelle marquise, une tête obstinée, froidement calculatrice et que le cœur ne troublait point. Elle manœuvra si bien qu'elle désarma la reine, conquit Richelieu, s'annexa d'Argenson et Machault, les renvoya quand ils la gênèrent, accapara l'alliance autrichienne, essaya de Bernis, adopta Choiseul, écrasa sans pitié tous ses ennemis. Le secret de son pouvoir fut d'amuser Louis XV. Pour lui, elle inventa le théâtre des petits appartements, y joua en comédienne supérieure, imagina des divertissements toujours nouveaux. Elle dépensa des millions en achats ou en constructions de demeures fastueuses et charmantes : Crécy, La Celle, l'**I**lhermitage et surtout Bellevue, ce chef-d'œuvre d'art et de goût (malheureusement disparu). Elle s'épuisa en excitations artificielles pour plaire à son royal amant. Et, lorsqu'elle se sentit physiquement ruinée, finie pour l'amour, après avoir un instant joué de la dévotion pour obtenir le titre de dame du palais de la reine et pour asseoir sa situation nouvelle (1756), elle ne recula pas devant le double rôle d'amie platonique et de proxénète. Épuisée, crachant le sang, jusqu'au bout elle fut véritablement reine et premier ministre. Elle enchaîna à son char brillant les écrivains et les artistes. Sa punition fut l'ingrati-

tude du roi, l'impopularité, la honte de sa guerre de Sept ans, dont elle eut du moins le mérite de ne pas se consoler, enfin l'amère conscience d'avoir manqué son but, la gloire. Il y a pourtant quelque noblesse dans l'attitude toujours correcte, dans l'obstination tragique de cette courtisane d'Etat. Peut-être aussi l'art léger et gracieux qu'elle encouragea sauvera-t-il d'un complet mépris le nom de « la Pompadour ».

Le Parc-aux-Cerfs. — Quant au Parc-aux-Cerfs, il n'eut rien de commun avec la politique, et l'histoire n'en ferait qu'une simple mention s'il n'était utile d'en ramener la légende aux proportions de la réalité. Dès 1751, Louis XV glissait aux amours volages des « petites maîtresses ». Le valet de chambre Lebel amenait dans son propre domicile, bientôt surnommé « le trébuchet », non pas des enfants, comme on Ta répété à tort, mais de malheureuses filles vendues par leurs parents. Quelques-unes sont assez bien connues : M^{me} Morphy, M^{lle} de Romans (M^{me} de Cavanac, mère de l'abbé de Bourbon). En 1755, on fit emplette pour le roi, dans le quartier alors presque désert de l'ancien Parc-aux-Cerfs, rue Saint-Médéric, d'une petite maison qui pouvait loger non pas des pensionnaires, mais une ou deux au plus, avec quelques domestiques. Le roi se cachait pour y venir, se faisait passer pour un prince polonais. Il y avait en outre une maison d'accouchement, une gouvernante, des nourrices, tout un personnel des *plaisirs secrets* du roi, le tout dirigé par M^{me} de Pompadour, que sa femme de chambre M^{me} du Hausset trouvait très naturel de seconder. Ce fut une véritable institution (sur laquelle on ne sait presque rien à partir de 1757) qui se perpétua jusqu'à l'avènement de M^{me} du Barry en 1768. La maison de la rue Saint-Médéric fut vendue en 1771.

La comtesse du Barry. — Louis XV touchait à la soixantaine. Usé par la débauche, il était arrivé à une sorte d'hébétement. Il avait de fréquentes absences d'esprit, et l'on disait qu'il se livrait à la boisson. Par le duc de Richelieu et par Lebel il fit la connaissance de la comtesse du Barry. Cette fort jolie créature était la fille naturelle d'une femme de rien, Anne Bécu. Elle avait traîné dans les rues et les tripots de

Paris. Un petit gentilhomme de Toulouse, Jean du Barry, dont le métier était de vendre ses maîtresses aux grands seigneurs, lui fabriqua un état civil, la fit épouser à son frère. Le 22 avril 1769, elle était présentée à la cour. Le scandale fut énorme, bien que le parti dévot, par une étrange complaisance, en fit une nouvelle Esther qui devait délivrer d'Aman (Choiseul) le nouvel Assuérus. Louis XV songeait à faire une fin et à l'épouser. Il y eut même des négociations entamées par Madame Louise avec le Saint-Siège, pour obtenir l'annulation du mariage de la courtisane. Du reste, celle-ci avait appris très vite les grands airs de la cour : elle réservait pour l'amusement personnel du roi ses trivialités et ses folies. Avec cela, bonne fille, ayant la candeur du vice, assez étrangère à la politique, innocente du renvoi de Choiseul, assez indifférente à la haine des grands, protectrice infatigable de toute sa triste famille, ni plus ni moins dépensière qu'une autre, elle eut tout au moins le mérite de fermer le Parc-uux-Cerfs.

Le futur Louis X V I et la dauphine. — Vers 1770, après la mort de la reine, du dauphin, de M^{me} de Pompadour, après la disgrâce de Choiseul, une génération nouvelle apparaît, représentée par le nouveau dauphin, le futur Louis X V I, né en 1754, et par ses frères, le comte de Provence et le comte d'Artois. — Le jeune dauphin avait reçu de son gouverneur, le duc de La Vauguyon, une éducation d'une étroitesse, d'une bigoterie outrées. Il n'aimait que la chasse et le travail manuel. C'était un gros garçon, lourd, « mal élevé », aux cheveux en désordre, aux mains noires, qui se battait avec ses frères et chantait faux aux offices. On le maria avec Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse (16 avril 1770). 11 lui témoigna une amitié fraternelle, mais ne parut pas autrement ému tout d'abord de sa fraîche beauté, et, à cause d'un défaut physique, ne put consommer son mariage qu'en 1777. La dauphine avait une tête futile, mais du caractère et un très bon cœur; ce n'était encore qu'une grande enfant de quinze ans et qui se trouva fort dépaysée à Versailles. Elle était Autrichienne et par là suspecte à tous les ennemis de Choiseul. Elle eut aussi contre elle la dangereuse M^{me} de Marsan,

le fourbe La Vauguyon, Mesdames et tous ceux qui se disputaient l'avantage de gouverner le dauphin, le cercle de M^{me} du Barry, le comte de Provence, ambitieux hypocrite et jaloux. Elle déplut moins par son horreur de l'étiquette (dont le culte était déjà fort entamé) et par son goût pour le plaisir que par la belle insouciance de sa jeunesse, qui parut insolente, et par ses prédilections exclusives pour un petit nombre de favoris et de favorites. On l'épiait : on se flattait de la faire renvoyer à Vienne. Ses familiarités avec le jeune et brillant comte d'Artois, son amitié (1771) pour l'aimable princesse de Lamballe (veuve du fils du duc de Penthièvre), ses dédains pour son froid époux, tout était noté, méchamment interprété. On entamait contre elle une horrible guerre de calomnies et de libelles. Louis XV pourtant l'avait gracieusement accueillie et la traitait bien.

Mort de Louis XV (1774). — Le vieux monarque était incorrigible. Un dernier caprice, avec la fille d'un menuisier, lui communiqua la petite vérole : il en mourut le 10 mai 1714. « Il reçut d'une manière effrayante la punition de n'avoir rien aimé. » Il n'inspira aucune compassion : son lit de mort fut entouré d'intrigues et de cabales, sa chambre fut envahie comme un spectacle curieux. Si tôt mort, il fut abandonné. Son cadavre empestait. On remporta, au grand trot, sans la moindre escorte; il passa vers minuit par le bois de Boulogne pour aller à Saint-Denis; à son passage on entendit crier : *Taiïaut! Taiïaut!* comme à la chasse au cerf.

Influence de la cour sur les mœurs. — L'exemple de la cour de Louis XV eut une influence déplorable sur les mœurs publiques. La conduite privée du monarque, celle de ses familiers indignaient le peuple, qui poursuivit d'une égale haine toutes les favorites. La noblesse se scandalisa moins des désordres de Versailles qu'elle ne les imita. Les liens de famille se relâchèrent. Il fut ridicule pour un mari d'aimer sa femme et de se passer de maîtresse. Un sensualisme élégant, une aimable sécheresse de cœur envahirent la bonne compagnie. La méchanceté devint aussi à la mode, Maurepas fit école. L'arme redoutable du pamphlet, qui se retournera plus tard

contre la famille royale, a été employée d'abord par les proches du roi. On imita la profusion et le jeu effréné de la cour. M^{me} de Pompadour avait fait, en dix-neuf ans, plus de 36 millions de dépenses personnelles. Pour une seule fête, à Bellevue, où elle exigeait que tous ses invités fussent vêtus de pourpre, elle acheta à la manufacture de Sèvres 800 000 livres de fleurs de porcelaine. De même, à Paris et dans la société riche, on prit l'habitude de se ruiner en représentations luxueuses, chasses, bals masqués, concerts, comédies de société, soupers et orgies. Beaucoup de salons devinrent des tripots où le dévorant *cavagnole*, sorte de jeu de hasard, ne régnait pas moins qu'à Bellevue ou à Marly.

Dans la détresse du trésor et la misère universelle, le peuple ne comprenait rien à cette folie dépensière. Il souffrait plus qu'aux pires temps de la féodalité. Peu s'en fallut que l'émeute du 16 mai 1750 ne dégénérât en révolution. Louis XV, pour se rendre à Compiègne ou à Fontainebleau, dès cette époque, n'osait plus traverser Paris. Il suivait le *chemin de la Révolte*.

II. — *Le gouvernement et l'Administration.*

Choiseul (1758-1770). — Après Machault, Choiseul est à peu près le seul ministre de Louis XV digne de fixer l'attention¹. Il est un exemple de l'importance des femmes et de l'efficacité d'une intrigue² à la cour de Louis XV. En janvier 1753, il n'était encore que comte de Stainville, maréchal de camp et gouverneur des Vosges. Quelques mois après cette aventure, il était ambassadeur à Rome, puis à Vienne en 1757, duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères et pair de France en 1758. Il resta douze ans au pouvoir. Son administra-

i. Voir son portrait, ci-dessus, p. 245.

2. Un complot s'était formé dans les boudoirs de Versailles pour renverser M^{me} de Pompadour en donnant au maître une nouvelle maîtresse, la comtesse de Choiseul-Romanet. Déjà la dame avait reçu du roi quelques lignes galantes. Son beau-frère, le futur ministre, trouve le billet, s'en empare et va tout droit le porter à M^{me} de Pompadour. Cette trahison fut l'origine de sa fortune. La favorite, ainsi informée à temps, chassa de la cour sa naissante rivale.

tion se divise en trois périodes. — 1° De 1758 à 1761, il eut le portefeuille des affaires étrangères; il prépara et signa le Pacte de Famille. — 2° De 1761 à 1766, il mit aux affaires étrangères son cousin, sa doublure, le duc de Choiseul-Praslin; il prit pour lui les ministères de la guerre et de la marine; c'est alors qu'il termina la guerre de Sept ans (1763), abolit l'ordre des Jésuites (1764)¹, entreprit la réfection de la flotte et la réorganisation de l'armée. — 3° De 1766 à 1770, il confia la marine à son cousin, conserva la guerre et reprit les affaires étrangères. Par la mort de M^{me} de Pompadour et du dauphin il était devenu tout-puissant. Il réunit la Lorraine (1766), annexa la Corse (1768). Il intervint (assez maladroitement d'ailleurs) en Pologne², et, pensant avoir reconstitué les forces militaires de la France, il se préparait à reprendre la lutte contre l'Angleterre, lorsqu'il fut renvoyé (1770).

Sa politique et ses appuis. — Choiseul, par la confiance qu'il inspirait à la sultane favorite, par la connaissance parfaite qu'il avait du sérail si compliqué de Versailles, par l'ascendant qu'il exerçait sur les autres ministres, a été à la cour de France une sorte de grand-vizir. Il a eu au dedans comme au dehors une politique personnelle. Il a été homme d'État plus qu'administrateur. Il s'est occupé de l'armée et de la marine parce que c'étaient des instruments de son action, mais il n'a eu que du dédain pour les finances, l'impôt et les économies. Par scepticisme et par insouciance autant que par calcul, il a pris parti pour le libéralisme philosophique, il a flatté l'opinion, cette puissance nouvelle, en préconisant l'alliance (d'ailleurs éphémère) de la couronne avec les parlements et en contribuant à l'expulsion des Jésuites. Cette dernière opération lui a peut-être coûté cher; car, si l'édit royal du 26 novembre 1764, confirmant les arrêts du Parlement, supprima l'ordre, il exaspéra le parti toujours puissant des Révérends Pères qui se vengea six ans plus tard en travaillant pour sa part à la disgrâce du ministre.

Ce Choiseul, heureux jusqu'à sa chute et même après, ce

1. Voir ci-dessous, p. 823-826.

2. Voir ci-dessous, p. 482.

duc de vieille race, présomptueux et libertin, qui méprisait les femmes, dut aux femmes, et à trois d'entre elles en particulier, la plus grande part de sa haute fortune. — U était pauvre lorsqu'il épousa la fille d'un millionnaire de la finance, M^{lle} Crozat, qui lui apporta la richesse et lui permit d'avoir plus tard un train de maison de 800 000 livres. « Oh ! c'est bien, dit Walpole, la plus gentille, la plus aimable créature qui soit sortie d'un œuf enchanté ; si juste dans ses paroles et dans ses pensées, si pleine d'attention et de bonté ! Tout le monde l'aime, excepté son mari, qui lui préfère sa propre sœur, la duchesse de Gramont, une amazone... » — Celle-ci, Béatrice de Gramont, grande et forte personne, au teint éclatant, à l'œil brûlant, à la voix dure, à l'abord hautain, fut le démon familial et comme la tutrice de son frère. Elle l'empêcha de s'attarder « au badinage », le poussa, le força d'avancer. — Il fut enfin élevé au pouvoir par M^{me} de Pompadour, qui ne pensait guère que plus tard il rejetterait sur sa bienfaitrice une fois morte tout l'odieux des désastres de la guerre et des misères de l'État.

L'arpiée française vers le milieu du XVIII^e siècle. —

On a exagéré la décadence militaire de la France au xviii^e siècle. Si l'esprit guerrier s'est peut-être affaibli dans la nation, il s'est plutôt développé dans l'armée. Même dans la guerre de Sept ans, il y a eu de brillantes preuves de courage de la part des soldats. L'exemple du brave chevalier d'Assas¹ n'est pas unique. Les chefs non plus n'ont pas fait défaut : ils se nomment Maurice de Saxe, Lowendal, Noailles, Belle-Isle, Broglie, Chevert, Crémilles, Montcalm, Lévis, Bussy. Les ministres ont été pour la plupart au-dessous de leur tâche. Parmi ceux de la première moitié du siècle, un seul, le comte d'Argenson (1743-58), n'est pas absolument médiocre. Parmi ceux de la seconde moitié, Belle-Isle, secondé par Crémilles (1758-61), n'est pas à dédaigner. Choiseul (1761-70) seul est hors de pair (il sera question plus loin de Saint-Germain). Clairvoyant et hardi, Choiseul a su frapper aux bons endroits des coups décisifs. Pendant le siècle entier les progrès techniques

1. Voir ci-dessus, p. 242.

ont été constants¹. Il n'en est pas moins vrai que l'armée a subi, surtout de 1757 à 1760, de cruels désastres et que ces désastres ont eu pour cause sa profonde désorganisation morale. Mais celle-ci résulte moins de la constitution particulière de l'armée elle-même que des vices généraux du régime politique et social. Le roi, après la courte expérience de 1744-45, a cessé d'être un chef militaire : il ne paraît plus dès lors à la tête des armées. L'unité de commandement n'existe plus. Le choix des généraux est abandonné au hasard des intrigues de boudoir de Versailles; celui des officiers dépend presque uniquement de la naissance et de la vénalité des charges. C'est ainsi que l'immoralité, le jeu, le luxe, la rivalité puérile des amours-propres, l'ignorance, la témérité, l'indiscipline ont été importés de la cour dans les camps. Ces désordres se perpétuèrent plus ou moins ostensiblement jusqu'à la fin de la monarchie. Choiseul, sans succès marqué, s'efforça d'y porter remède.

Il n'était guère plus aisé de toucher au mode de recrutement des troupes. L'idée que le service militaire est un impôt comme les autres, obligatoire pour tous, n'existait pas au xvm^e siècle : on le considérait comme un métier. Les soldats se recrutaient par enrôlement ou plutôt par *racolage*, et l'on sait à quels abus donnait lieu ce système². En 1748, l'armée se composait de 134 régiments d'infanterie avec 222 000 hommes et de 83 régiments de cavalerie avec 56 000 hommes, sans compter 13 000 hommes de troupes légères.

Dans le nombre se trouvaient plus de 30 régiments étrangers, suisses, allemands, irlandais, écossais, hongrois, italiens; mais en réalité depuis longtemps les mercenaires étrangers étaient presque entièrement remplacés par des Français, surtout des Lorrains, des Alsaciens et des « drôles » de Paris. Les Suisses seuls restaient nombreux au service de la France, formaient des corps compacts, notamment dans la Maison du roi.

Enfin une troisième source de recrutement était la *milice*, institution rendue permanente par l'ordonnance du 25 fé-

i. Voir ci-dessus, p. 255, sur l'influence de Frédéric II dans ce progrès.

2. Voir ci-dessus, p. 221 : ce passage est à consulter également pour les troupes recrutées à l'étranger et pour la milice. Voir aussi au t. VI, p. 92.

vrier 1726 et empruntée aux règlements du roi de Sardaigne Victor-Amédée. Comme la taille, la milice n'atteignait guère que les paysans, la plupart des roturiers des villes en étant exempts. C'était de tous les genres d'impôt le plus impopulaire, le plus odieux à la population rurale. En 1748, la milice fournissait 112 bataillons formant un total de plus de 80000 hommes. C'étaient des troupes médiocres à l'origine, mais qui, peu à peu incorporées dans l'armée régulière, y devinrent bonnes. — La milice était une sorte d'exil; une fois parti pour le service qui durait parfois jusqu'à douze ans, le malheureux milicien ne savait plus quand il reviendrait. Souvent, au risque d'être pendu, il désertait. Que les désertions fussent très nombreuses, le système du recrutement l'explique trop bien. Les déserteurs allaient grossir les bandes de rôdeurs, de contrebandiers et de brigands. On les plaignait; Sedaine en 1769, Mercier en 1770 les mirent au théâtre, attendrirent le public. On adoucit un peu plus tard les peines qui les frappaient. Du reste ils étaient rarement pris et souvent amnistiés.

Progrès techniques. — De notables progrès s'accomplirent dans l'armée, surtout pendant la seconde moitié du xviii^e siècle. L'édit libéral de 1750 décida que certains grades pourraient conférer la noblesse, ce qui ouvrait plus facilement la porte aux officiers roturiers. En 1759, l'ordre du *Mérite militaire* permit de récompenser les services des officiers protestants des troupes étrangères, auxquels on ne pouvait conférer la croix de Saint-Louis. Les bureaux du ministère furent organisés. En 1751 fut créée par d'Argenson l'École militaire : c'était une idée de M^{me} de Pompadour, qui voulait faire pour les fils de la noblesse pauvre ce que M^{mo} de Main tenon, à Saint-Cyr, avait fait pour les filles; idée mal dégrossie, car les élèves admis à cette école ne savaient rien, n'étaient même pas préparés à recevoir une éducation militaire. Choiseul comprit la nécessité d'une école préparatoire : il l'établit à La Flèche (1762). Dans l'infanterie, les régiments, autrefois inégaux, eurent tous deux bataillons. Les fusils furent fabriqués exclusi-

vement dans les manufactures de l'État, à Charleville, Maubeuge et Saint-Étienne; ils eurent, comme en Prusse, une baguette de fer (1745). Le premier fusil régulier date de 1717; le fusil du modèle de 1777 fut très supérieur à ses devanciers. L'exercice se fit à *la prussienne*. Sous l'influence de Maurice de Saxe, on avait adopté le pas *emboîté* et *cadencé*, le manie-ment de l'arme décomposé en *douze temps*, les mouvements réglés par les *sonneries*. L'uniforme, composé d'un habit, d'une veste, d'une culotte de laine blanche, avec parements rouges ou bleus et de longues guêtres, devint collant, et les ailes du chapeau se relevèrent (d'où ce mot populaire : le chapeau *lam-pion*) afin de ne pas gêner le maniement des armes. Les troupes légères d'infanterie commencèrent dès 1742 avec les *chasseurs* du corps franc de Fischer, origine de nos *chasseurs à pied*. La première musique militaire fut celle des gardes-françaises en 1762; à partir de 1766, tous les régiments ont leur *chapelle* ou musique.

Dans la cavalerie, les lourds régiments furent remplacés en partie par des corps plus légers. Il n'y avait eu au xvii^e siècle qu'un régiment de hussards, formé de réfugiés hongrois (1691) : il y en a quatre en 1775, six en 1789. Ceux de dragons, sous l'administration de Saint-Germain, sont portés de dix-sept à vingt-quatre. Le corps franc de Fischer a donné aussi l'idée des *chasseurs à cheval* : il y en a six régiments en 1779 et douze en 1789. En 1746 avait paru un régiment de *hulans*, recruté de Polonais, de Croates, de Turcs, etc., et muni de la lance; il disparut bientôt : la création des *lanciers* est ajournée jusqu'à Napoléon. Des haras furent créés au Pin, à Chambord et à Pompadour. L'école vétérinaire d'Alfort s'ouvrit en 1762. Six écoles de cavalerie furent instituées par Choiseul : une est restée, celle de Saumur.

Les corps de l'artillerie et du génie, jusqu'alors confondus dans le *Royal-Artillerie*, puis à partir de 1755 dans le *Corps royal de génie et d'artillerie*, devinrent distincts en 1758. Enfin, en 1765, de la masse encore confuse du *Corps d'artillerie*, Gribeauval dégage nos sept premiers régiments d'artillerie. Il y eut six écoles d'artillerie, fondées en 1720 par Vallière, et une du

génie à Mézières. Celle-ci, créée en 1748 par d'Argenson, formait à la fois des ingénieurs militaires et des ingénieurs civils. Jusqu'à la fin de l'ancien régime, il n'y eut que des officiers du génie, mais pas de troupes spéciales à cette arme. Le directeur général J.-F. de Valière (1667-1759) inspira l'ordonnance de 1732, qui réorganisa le matériel d'artillerie, le réduisit à 10 types de bouches à feu ¹, le rendit plus léger et plus mobile, lutta contre la routine du parti *rouge* qui tenait pour les pièces longues et massives, tandis que le parti *bleu* et avec lui Maurice de Saxe voulaient des canons maniables. Un professeur de La Fère, Forest de Bélidor (1697-1761), l'auteur du *Bombardier français* (1731), fit de savantes expériences sur la poudre à canon, perfectionna la balistique et l'art des fortifications. L'Alsacien Cormontaigne (1696-1752) continua et perfectionna Vauban, fortifia Metz. Enfin l'Amiénois Gribeauval (1715-1789), par l'ordonnance de 1765, donna à l'artillerie française sa supériorité de la fin du siècle en distinguant les quatre services de campagne, de siège, de place et de côte. — Parmi d'autres progrès, les ingénieurs géographes formèrent en 1744 un corps distinct; dans les régiments, l'administration de chaque compagnie cessa d'être affermée au capitaine et fut confiée par Choiseul à un comptable, le capitaine-trésorier.

La marine royale. — La marine restaurée sans conviction par Maurepas (1723-49), par Houille (1749-54) et par Machault (1754-58) avec persévérance, était aux trois quarts détruite par la guerre de Sept ans, lorsqu'il se trouva un ministre, Berryer (1758-64), pour lui porter systématiquement le coup de grâce, pour mettre à l'encan ce qui restait de navires et d'approvisionnements et pour vider les arsenaux. Cependant une période de relèvement commença en 1761 avec les deux Choiseul.

L'armée navale était moins prisee, moins en vue que l'armée de terre : elle offrait trop de fatigues, trop de dangers, elle éloignait trop longtemps de Versailles. Elle ne recevait que les cadets des grandes familles et les petits nobles des provinces maritimes. Elle échappa ainsi en majeure partie à la

1. Savoir : 5 types de canons, 1 de pierrier, 3 de mortiers, 1 d'obusier.

contagion de la cour et ne connut pas la vénalité des charges. Les officiers gentilshommes ou *rouges*, sortis des gardes-marine (équivalent de notre École navale), n'en formaient pas moins un corps exclusif et très entiché de son origine, « le grand corps », également hostile aux officiers de plume ou d'administration, aux officiers de terre embarqués sur les navires et aux officiers *bleus*, c'est-à-dire aux roturiers, capitaines de corsaires et capitaines de la marine de commerce, qu'une action d'éclat faisait quelquefois admettre aux grades supérieurs.

Les équipages, recrutés d'après le système des *classes* de Colbert, étaient insuffisants comme nombre. Le métier de matelot était si mal payé, si dur, que les côtes se dépeuplaient, qu'il fallut soumettre aux classes les riverains de plusieurs fleuves, enrôler souvent des étrangers, et que les désertions étaient très fréquentes. — Aux anciens ports de guerre de Dunkerque (supprimé en 1763, rétabli en 1783), de Brest, de Rochefort, de Toulon, s'ajouta Lorient (fondé par la Compagnie des Indes Orientales, acquis par l'État en 1764), un peu avant la dissolution de cette Compagnie, qui céda aussi ses vaisseaux en 1770. Les galères avaient été supprimées en 1748. L'art de la navigation et de la construction des vaisseaux fit de notables progrès avec Forest de Bélidor, dont l'*Architecture hydraulique* est de 1737; avec Bouguer (1698-1758), qui s'occupa de la forme, de la direction des navires et des instruments nautiques; avec l'inspecteur général Duhamel du Monceau et ses *Eléments d'architecture navale* (1757). L'Académie royale de marine fondée à Brest en 1752, réorganisée en 1769, contribua aux progrès matériels de la flotte, à ceux de la tactique. Elle s'associa au mouvement des expéditions scientifiques. Notre marine devint un corps savant.

Réunion de la Lorraine. — Choiseul, le réorganisateur des forces militaires de la France, eut aussi la bonne fortune de l'agrandir de deux provinces. Les traités de Vienne de 1735 et 1738 avaient stipulé la réversibilité de la Lorraine à la couronne à la mort de Stanislas. Dès 1736, par une convention secrète, ce prince avait abandonné au roi l'administration financière de ses États, moyennant 2 millions. L'intendant La Galaizière,

administrateur habile et dur, avait été chargé d'installer en Lorraine le système français; il était resté, dans la coulisse, le véritable souverain du pays. Stanislas n'était pas un homme d'action. C'était un épicurien et un sage. Son règne fut une période d'heureuse transition. Sa petite cour de Lunéville fut « une société docte et lettrée, sans pédantisme, familière et spirituelle sans indécence, où l'on se piquait à peu près également de religion, de galanterie, voire d'une pointe de philosophie ». Ce monarque débonnaire, « facile et généreux, fort empêché le plus souvent de faire vivre en bon accord ensemble son confesseur, le P. Menou, et sa maîtresse, la marquise de Boufflers, correspondant assidu et conseiller intime de son dévot petit-fils le dauphin, lié toutefois avec Voltaire, jamais embarrassé, malgré sa sincère déférence envers le roi, pour accueillir généreusement, tantôt les philosophes qui fuyaient la Bastille, tantôt les Jésuites proscrits par le Parlement », conquit peu à peu l'amour de son petit peuple et mérita le surnom de *Bienfaisant*. Il embellit Nancy et Lunéville, fonda l'Académie royale (1750), créa des collèges, une bibliothèque, des hôpitaux. Il était déjà octogénaire lorsque, le feu ayant pris à sa robe de chambre, il fut brûlé grièvement, et mourut par suite de ses blessures, le 23 février 1766. La Lorraine, devenue depuis lors française, conserve pieusement sa mémoire. Cette acquisition couvrait la frontière du Nord-Est, en fermant la trouée qui jusque-là isolait l'Alsace, menaçait la Champagne et la Franche-Comté.

Annexion de la Corse (1768). — Choiseul avait en quelque sorte hérité de la Lorraine; mais c'est bien lui qui nous donna la Corse. Cette annexion, il est vrai, avait été préparée par ses prédécesseurs. Dès 1730, les Corses, fatigués d'être exploités par Gènes, avaient demandé le protectorat de la France. Le timide Fleury n'avait pas osé le leur accorder. Sur ces entrefaites, un aventurier allemand, Théodore de Neuhof, soutenu par la Hollande et probablement en sous main par l'Angleterre, avait essayé de régner dans l'île. Fleury, inquiet cette fois, avait dû envoyer 10 000 hommes, qui chassèrent Théodore en 1739. Mais l'insurrection était permanente en Corse et les Anglais menaçaient toujours d'en

profiter. Des négociations engagées avec Gênes à plusieurs reprises, et notamment en 1756 et 1764, nous accordèrent, moyennant indemnité, le droit de tenir garnison à Ajaccio, Calvi, Bastia et Saint-Florent. C'est alors que Choiseul, pour couper court à toute entreprise éventuelle de l'Angleterre, proposa au Conseil du roi de rendre cette occupation définitive. Il vanta les richesses de l'île, assura que sa possession nous était plus avantageuse que celle du Canada et en compenserait largement la perte. Enfin il obtint gain de cause : le 15 mai 1768, Gênes nous abandonna ses droits de suzeraineté. Mais Pascal Paoli et la Consulte suprême de la Corse, qui aspiraient à l'indépendance, s'insurgèrent contre cet acte de vente. Il fallut entreprendre la conquête du pays. Rude petite guerre, le long des précipices, à travers les montagnes sans routes et les impénétrables maquis. Le lieutenant général de Chauvelin y échoua. Le comte de Vaux, plus méthodique, mieux pourvu de troupes, réussit. Les Anglais, surpris par la promptitude de Choiseul, n'avaient pu intervenir et n'osèrent pas protester. La Corse était française (1769).

Aggravation du despotisme administratif. — Les provinces les plus récemment acquises ne se plièrent pas sans difficulté au régime administratif français. Les intendants en chaque généralité, au-dessous les *subdélégués*, au-dessus le Conseil du roi, étaient omnipotents. Les intendants étaient pour la plupart des hommes instruits, éclairés, animés d'intentions parfaites. Tels, à Limoges, Turgot; à Tours, du Cluzel; à Bordeaux, Tourny. Mais tous se heurtaient à des obstacles insurmontables, à la résistance du clergé, des grands et des parlements, à l'inégale répartition des charges, publiques, à toute sorte d'abus qui se résument en un seul, — le privilège. Le malheur de la liberté sous l'ancien régime, c'est qu'elle était le privilège. Impossible de détruire celui-ci sans atteindre celle-là et sans la tuer aussi du même coup. C'est ainsi que les intendants, adversaires-nés de tout privilège, s'efforcèrent d'effacer les derniers vestiges des libertés municipales et provinciales. Cette destruction s'accomplit de deux façons : tantôt on biffa ces libertés d'un trait de plume, tantôt on les étouffa sous

l'uniformité pesante des règlements. Leur plus dangereux ennemi fut le fisc.

Dans les villages, les affaires communes étaient traitées par des *assemblées*. On se réunissait le dimanche au sortir de la messe, on élisait des *syndics*. Mais on rendit ces assemblées responsables de l'impôt, on leur défendit de faire la moindre dépense sans l'autorisation du subdélégué. A la fin du xviii^e siècle, il n'y avait presque plus d'assemblées rurales.

Les villes se défendirent mieux. Déjà l'établissement de la vénalité des offices municipaux, en 1692, leur avait été fatal. La royauté, toujours à court d'argent, se fit un jeu de supprimer les offices qu'elle avait créés, pour les revendre ensuite et même pour obliger les villes à les racheter. C'est ainsi qu'en 1744, 1724, 1764, la vénalité fut abolie et qu'en 1722, 1733, 1771 elle fut rétablie. Une seule fois, et cette exception honore le ministère Choiseul, le Conseil du roi parut fermement résolu à mettre un terme à cette indigne comédie. Un ministre peu étoffé, peu scrupuleux, mais assez désireux de bien faire, Laverdy, était au contrôle général, et caressait le Parlement. La déclaration du 11 février, l'édit d'août 1764 et celui de mai 1765 rétablirent les élections municipales. Il y eut dans chaque ville : un maire, choisi par le roi sur une liste de trois noms présentée par les notables; un conseil, composé des officiers municipaux et de six conseillers choisis par les notables ; enfin une assemblée des notables, élue par les délégués des divers corps. Mais le président de l'assemblée était un juge du roi, au lieu d'être un représentant de la cité, et cette seule atteinte portée aux prérogatives des villes leur rendit suspect le présent qui leur était fait. L'institution s'écroulait d'elle-même dans l'indifférence publique lorsque l'édit de 1771, rétablissant la vénalité des offices, acheva de la détruire.

Dans les provinces, on sait quelle était la diversité du régime administratif. L'intendant gouvernait sans partage toutes les vieilles provinces, ou pays *d'élections*. Dans les pays *d'États* s'étaient conservées de véritables assemblées. Les plus vivantes étaient celles de Languedoc, de Provence, de Bourgogne, de Bretagne. Cependant depuis Louis XIV elles

avaient encore beaucoup perdu de leur autonomie. Un contrôleur général comme Machault n'admettait pas la discussion de l'impôt par les États, et lorsque ceux de Languedoc réunis à Montpellier, entraînés par les évêques, se cabraient sous le mors complaisant de Richelieu et le timide éperon de l'intendant Le Nain, et refusaient de voter le nouvel impôt du vingtième, le ministre n'hésitait pas à les dissoudre et à se passer de leur autorisation. Cependant les États, bien que surannés dans leur vaine parade et plus enclins à servir les intérêts particuliers de leurs propres membres qu'à gérer ceux de la province, conservaient du prestige; c'était une force morale avec laquelle il fallait compter, surtout en Bretagne, cette nation encore isolée du reste de la nation.

Le duc d'Aiguillon et les États de Bretagne. — Le gouverneur de Bretagne, depuis 1753, était le duc d'Aiguillon. Ce parent de Richelieu, ce neveu de Maurepas avait fait ses preuves de galanterie à Versailles, de bravoure en Savoie (1744); il devait se bien conduire aussi (quoi qu'on en ait dit) à Saint-Cast, contre les Anglais (1758). Il plaisait à Louis XV, fier de lui avoir enlevé jadis la duchesse de Châteauroux. Il déplaisait à Choiseul, qui flairait en lui un rival et ne perdit guère d'occasion de le desservir. Bien que fort incrédule, il était du parti dévot. Il cachait sous une certaine bonne grâce, apprise plus que naturelle, l'impétuosité de ses colères et de ses rancunes. C'était une rude école en effet que le gouvernement de Bretagne. Dans les États dominait une noblesse nombreuse, fière, pauvre, inaccessible aux faveurs, indépendante de caractère, intempérante de langage, disciplinée par un chef qui tenait à la fois de l'ours et du renard, M. de Kerguézec. Le clergé et le Tiers étaient plus dociles, et à deux reprises, le duc d'Aiguillon, s'appuyant sur leur vote, passa outre à l'opposition acharnée des nobles, qui refusaient d'accorder au roi les deux vingtièmes et l'imposition extraordinaire de deux sous pour livre. Mais cet expédient était redoutable. Il déchaîna dans l'assemblée une tempête de récriminations, d'injures et de menaces entre les privilégiés et les représentants de la roture. Même, à la fin, les haines s'aigrirent à tel point que l'un des

nobles put s'écrier en s'adressant aux gens du Tiers : « Messieurs, à la manière dont vous y allez, bientôt vous demanderez nos têtes ! »

La Chalotais et le parlement de Rennes. — Le parlement de Rennes était plus intraitable encore et, dès l'origine de la querelle, il avait pris fait et cause pour la noblesse ; il avait formé opposition à la levée des taxes. Il subissait l'ascendant du procureur général La Chalotais, orateur passionné, grave et caustique, qui avait prononcé en 1761 contre les Jésuites un réquisitoire retentissant. La Chalotais, devenu du coup très populaire, et à qui Choiseul et M^{me} de Pompadour désiraient témoigner leur satisfaction, avait obtenu d'associer son fils à sa charge et il avait obtenu cette faveur contrairement à l'avis du gouverneur de la province, qui n'avait pas caché l'insuffisance du jeune candidat. D'Aiguillon et La Chalotais étaient donc ennemis personnels. Cependant, le parlement de Bretagne, bien que mandé à Versailles devant le roi, refusait toujours d'autoriser la perception de l'impôt. Plutôt que de céder, il donna presque en entier sa démission (20 mai 1765), aux applaudissements de tout le peuple. La cour, après six mois d'hésitation, se décida à un coup d'autorité. Le 11 novembre, à 1 heure du matin, La Chalotais, son fils et trois conseillers furent arrêtés et une commission royale fut chargée d'instruire leur procès. Ce procédé violent causa le plus vif émoi. Le Parlement de Paris se déclara solidaire de la cause bretonne et présenta au roi les plus vives remontrances. Louis xv perdit patience. Il se rendit au Parlement, lui reprocha durement « l'indécence de son style » et « la témérité » de ses principes ; il déclara qu'il ne tolérerait pas la formation d'un corps imaginaire qui se croirait « l'organe de la nation » et « le dépositaire de la liberté ». Il affirma une fois de plus la puissance souveraine de sa royauté et termina par des menaces (3 mars 1766). Le Parlement se tut.

Quel était cependant le crime de La Chalotais ? D'avoir écrit aux ministres des libelles anonymes injurieux ? C'était absurde. Du fond de sa prison de Saint-Malo, exploitant la situation, abusant quelque peu de la courtoisie de son gardien le cheva-

lier de Fontette, il publiait; il répandait dans toute la France des *mémoires* d'une virulente éloquence. Si bien que le roi, las de cette affaire, fit annuler toute la procédure par le Conseil d'État et exila les accusés à Saintes. — Restaient le parlement et les États de Bretagne. Le duc d'Aiguillon avait essayé en vain de constituer avec quelques-uns des anciens magistrats un parlement nouveau et plus traitable; mais on avait organisé autour de ce *bailliage d'Aiguillon*, comme on l'appelait, une vaste grève. Quant aux États, ils refusaient de délibérer tant que La Ghalotais n'aurait pas des juges; leurs séances dégénéraient en scènes tumultueuses, presque en batailles. A la fin le duc d'Aiguillon capitula devant l'obstination bretonne et résigna ses fonctions (15 juillet 1769). Les magistrats démissionnaires remontèrent sur leurs sièges. Ce fut à Rennes et dans toutes les villes de la péninsule une explosion de joie triomphante. — En résumé, le duc d'Aiguillon fut surtout victime de l'incohérence des ordres, quelquefois perfides, qu'il recevait de Versailles. Aucun exemple ne prouve mieux comment se perdait lui-même le pouvoir royal.

Le Triumvirat; renvoi de Choiseul (1770). — La prépondérance de Choiseul était minée sourdement. Déjà, autour de la nouvelle maîtresse, la comtesse du Barry, se formait entre le duc d'Aiguillon, qui venait de reparaître à la cour, le chancelier Maupeou et l'abbé Terray, la ligue connue sous le nom de *Triumvirat*, destinée bientôt à supplanter l'ancien favori de la marquise de Pompadour.

Le chancelier Maupeou, dont Choiseul se croyait sûr, avait obtenu cette place en 1768. Il succédait à son père, et il était le cousin de Malesherbes. Il avait cinquante-deux ans. Il était riche, ayant épousé une héritière qui lui avait apporté 50 000 livres de rente. C'était un petit homme noir, aux sourcils épais, aux yeux perçants et durs, au teint bilieux. Il avait l'esprit vif, mais étroit, peu d'instruction, peu de goût pour les lettres, une extrême vanité, beaucoup d'âpreté au gain, une rare fertilité d'expédients, autant de facilité que d'ardeur au travail, autant de fermeté que d'ambition. De scrupules, aucun.

Les affaires de Bretagne n'étaient pas finies. La Chalotais, à

Saintes, continuait à réclamer des juges et le parlement de Rennes avait ouvert des poursuites contre le duc d'Aiguillon. Le Parlement de Paris avait évoqué le procès et entrepris d'examiner toute l'administration de l'ancien gouverneur ainsi que les instructions qu'il avait reçues du ministère, lorsque le roi cassa toute la procédure et déclara que la conduite du duc d'Aiguillon avait été irréprochable (juin 1770). Alors les événements se précipitent. — Remontrances du Parlement, bientôt cassées par le Conseil d'État. — Nouvelles remontrances ; nouvelle séance royale ; suspension du cours de la justice. — Émotion des autres cours, qui se prononcent en faveur du Parlement. — Édit du 27 novembre, rédigé par Maupeou, qui interdit aux parlements toute interruption de service, toute correspondance entre eux et toute ligue, et leur dénie le droit de représenter la nation. — Encore des remontrances ; encore des injonctions. — Itératives remontrances ; comparution du Parlement à Versailles (7 décembre). — Suprêmes remontrances ; ordre sec du roi au Parlement d'avoir à reprendre ses fonctions (20 décembre).

Choiseul avait toujours ménagé les parlements. Leur rébellion, leur obstination décidèrent de sa perte, au moins autant que ses projets contre l'Angleterre, et bien plus que les sarcasmes de sa sœur M^{me} de Gramont contre M^{me} du Barry. Le 24 décembre, il reçut l'ordre de se retirer dans sa terre de Chanteloup. Aussitôt la nouvelle connue, tout Paris, malgré la défense du roi, alla rendre visite au ministre disgracié et les voitures qui l'escortèrent sur la route de Touraine changèrent son exil en triomphe. Il fut remplacé par d'Aiguillon. Depuis un an déjà, Terray était contrôleur général ; le Triumvirat était maître, et Maupeou libre d'agir contre le Parlement.

La noblesse de robe ; les jurisconsultes et le droit civil. — La noblesse de robe, étant corps politique privilégié, n'entendait pas qu'on touchât à ses privilèges, et c'est en vertu d'une équivoque qu'elle parut défendre la cause de la liberté. On le vit bien, à la veille de 1789. Mais la noblesse de robe était encore autre chose : c'était un corps de jurisconsultes et de juges. En cette qualité, elle participe d'une autre façon au

mouvement des esprits. On connaît les principaux traits de la législation civile à la fin du xvII^e siècle : le mariage, considéré comme un sacrement; le pouvoir presque absolu du père sur ses enfants, y compris le droit de correction; le droit d'aînesse, la substitution; le servage, la mainmorte, les banalités, les corvées, les droits féodaux; l'interdiction du prêt à intérêt, etc. Cette législation variait de parlement à parlement; dans le Nord dominait le droit *coutumier*, dans le Midi le droit *romain*. Les jurisconsultes se divisaient en outre en deux écoles. Les *feudistes*, partisans des coutumes, les *domanistes*, non moins âpres défenseurs des doctrines anciennes, tous aujourd'hui peu connus, tels que Henrion de Pansey et Hervé, tenaient pour les usages féodaux. Un des magistrats les plus éclairés, le président Bouhier, faisait l'apologie de la mainmorte et vantait l'heureux sort des mainmortables. D'autres, comme Valin, comme Pothier, le savant honoré, le charitable professeur de l'Université d'Orléans, essayaient de concilier les deux droits. Énorme labeur! Le chancelier D'Aguesseau est le plus illustre de cette seconde école, qui ne mérite que par contraste le nom de *rationnelle*, car elle ne s'élevait guère à la conception d'un droit naturel. D'Aguesseau ne fut pas seulement un politique faible et indécis, à qui l'on aurait dû, suivant l'irrévérencieux abbé de Broglie, « seringuer une âme de ministre ». Ce fut un bien timide réformateur. Sans doute il s'inspirait de Platon et de Cicéron, il était nourri de droit romain, il était choqué de la diversité des jurisprudences. Il n'est que juste aussi de reconnaître de louables efforts de coordination et de simplification dans ses ordonnances sur les donations, les testaments, les substitutions (1691-1747), et une fermeté relative dans celle qui concerne l'accroissement des biens des congrégations (1749). Mais ses réformes s'arrêtent à fleur de peau, de même que son éloquence pompeuse et fade ne touchait point l'âme à fond. Il n'osait « réduire toutes les coutumes à une seule, dans ce qui regarde les droits seigneuriaux », de peur d'exciter « un murmure universel ». Ce n'était point l'avis de Voltaire qui s'écriait : « Plût au ciel que la France manquât absolument de lois : on en ferait de bonnes! »

Barbarie des lois criminelles. — Si les lois civiles étaient imparfaites, que dire des lois criminelles? La disproportion des crimes et des peines était flagrante. Une domestique voleuse fut pendue en 1733; un ecclésiastique coupable d'avoir blâmé l'expulsion de Jésuites, pendu aussi en 1762. La procédure était inique et inhumaine. L'accusé, considéré d'avance comme coupable, ignorant le crime qui lui était reproché, sans conseiller, sans avocat, interrogé à huis clos, soumis à la question *préparatoire*, était jugé secrètement. Une fois condamné, il était torturé encore avant d'aller subir sa peine. Et quelles peines! Pour la prison, la transportation ou la pendaison, passe encore. Quant au bûcher, il est tombé en désuétude. Mais le fouet, la marque au fer rouge, les galères, l'écartèlement, la roue! Surtout la roue, horrible supplice qui s'étalait en place de Grève, montrait le bourreau brisant méthodiquement avec une barre de fer, les bras, les jambes, les reins du patient, de façon à lui infliger une mort lente et atroce. C'est ainsi que périrent Damiens, un fou (1757), et Calas, un innocent (1762). De tels spectacles étaient des leçons de férocité dont la populace ne se souviendra, plus tard, que trop bien. On comprend l'indignation de Voltaire. Il est moins aisé de pénétrer l'état mental des magistrats qui approuvaient ces horreurs. Muryart de Vouglans traitait Beccaria d'insensé, jusqu'à lui la torture préparatoire « par l'avantage particulier qu'y trouve l'accusé lui-même, en ce qu'on le rend par là juge de sa propre cause et le maître d'éviter la peine capitale ». L'avocat général Séguier, l'ennemi des philosophes, pensait de même, et avec lui la grande majorité des juges, rendus insensibles et comme abêtis par l'habitude. Cependant des protestations s'élèvent vers la seconde moitié du siècle, non seulement celles des philosophes proprement dits, mais celle d'un magistrat qui est un grand philosophe, de Montesquieu; de Servan, avocat général à Grenoble; des avocats Elie de Beaumont, Loyseau de Mauléon, **Linguet**, et bientôt celle de l'honnête et bienfaisant Malesherbes. Une première réforme sera accomplie en 1780 par l'abolition de la torture préparatoire.

Ainsi la noblesse de robe ne partagea pas tout entière les

opinions rétrogrades ni les préjugés de la masse des juges du siècle. Les « lumières » de la philosophie, le sentiment de « l'humanité » s'étaient glissés jusque dans les parlements, à la veille même de leur destruction.

La réforme de Maupeou (1771). — La disgrâce de Choiseul, semblable à un de ces coups de foudre qui apaisent un instant l'orage, avait amené une accalmie. Le prince de Gondé négociait entre les belligérants; il y avait trêve. A de nouvelles *lettres de jussion* le Parlement répondit en reprenant son service; mais il renouvelait sa protestation contre le lit de justice du 7 décembre. Cette réserve déplut à Louis XV, qui la releva vivement. Alors le Parlement se fâcha aussi et refusa de nouveau de siéger, « attendant, disait-il, dans une respectueuse résignation les événements dont il était menacé » (18 janvier 1771).

La patience de Maupeou et celle du roi étaient à bout. Dans la nuit du 20 au 21, les magistrats reçurent des lettres de cachet qui les exilaient en province; leurs charges furent confisquées, puis remboursées; leurs fonctions attribuées aux membres du *Grand Conseil* (23 janvier).

Ce coup d'État judiciaire n'émut pas la nation; mais il souleva de violentes protestations dans la caste puissante qu'était la noblesse de robe. Les autres cours firent cause commune avec le parlement de Paris : elles parlaient de servitude, de despotisme. « Sire, disait l'une d'elles, vous êtes roi par la loi et vous ne pouvez régner que par la loi. » Maupeou ne se laissa point émouvoir. Par l'édit du 23 février il partagea le ressort beaucoup trop vaste du parlement de Paris entre six *Conseils supérieurs* établis à Arras, Laon, Châlons, Blois, Poitiers et Clermont-Ferrand. En même temps il annonça qu'il allait supprimer la vénalité des offices de judicature, abrégier et simplifier la procédure, condenser toutes les ordonnances de manière à réunir la France « sous l'empire du même prince ». Ces promesses de réforme furent bien accueillies par une partie de l'opinion et applaudies par Voltaire.

Cependant la magistrature ne désarmait point. Les tribunaux inférieurs refusaient de se subordonner aux *Conseils supérieurs*

récemment créés; les parlements, de correspondre avec eux. Le parlement de Rouen alla jusqu'à réclamer la convocation des États généraux. Le chancelier, impassible, répondit à ses adversaires en abolissant une foule de petites juridictions (excellente économie), en supprimant l'un après l'autre tous les parlements de province et en les remplaçant par des parlements nouveaux. Cette révolution fut accueillie ici avec faveur, ailleurs avec indifférence; nulle part elle n'excita de trouble populaire. Les nouveaux magistrats étaient-ils inférieurs à leurs devanciers? Peut-être. On ne remplace pas facilement un grand corps du jour au lendemain. En tout cas il ne faut pas juger du *Parlement Maupeou* par les mémoires éblouissants d'esprit et de méchanceté que publia Beaumarchais trois ans plus tard (février 1774), ni s'imaginer que le conseiller Goezman et M^{ne} Goezman fussent des types inconnus à la vieille magistrature. La réforme par elle-même était bonne, puisqu'elle simplifiait et régularisait l'administration de la justice et la séparait de la politique. Mais quel enseignement pour le peuple que ce renversement si facile d'un des plus anciens et des plus solides étais du trône ! Quelle leçon de méthode révolutionnaire ! Le clergé discrédité, la noblesse d'épée avilie, la noblesse de robe presque détruite, la royauté allait se trouver bientôt seule en face de la nation.

État désespéré des finances; expédients de l'abbé Terray. — Les autres dangers n'étaient rien en comparaison de la détresse des finances. La dette flottante exigible en 1770 dépassait 110 millions; le déficit annuel était d'environ 63 millions. On craignait qu'au premier jour le Trésor ne fût obligé de suspendre ses paiements. La banqueroute était imminente. Les causes de cette situation ne sont ni le luxe et le gaspillage pourtant excessifs de la cour, ni la surcharge de l'impôt qui, toutes proportions gardées, nous semblerait aujourd'hui assez léger, mais plutôt l'inégalité monstrueuse dans la répartition de l'impôt. Ici encore c'est du privilège que vient tout le mal; c'est le privilège qui se dresse, obstacle insurmontable à toute réforme. L'abbé Terray, le nouveau contrôleur général, eût été moins décrié de son vivant

si, par nécessité, non par esprit de justice, il ne s'était pas attaqué à l'ennemi traditionnel, au pire ennemi du Trésor royal, au privilège. Le personnage est au reste peu intéressant, malgré la trempe singulière de sa volonté. Né pauvre, dans un village obscur, à Boën-en-Forez, recueilli, élevé par son oncle qui était médecin du Régent, pourvu d'une modeste charge de conseiller-clerc au Parlement, il ne tarda pas à se distinguer à la fois par la basse corruption de ses mœurs et par son habileté de rapporteur dans les affaires de finances. Sa grande taille voûtée, sa figure sombre et en dessous, ses façons disgracieuses, son endurcissement à toute plainte cadraient bien avec sa persuasion qu'il était obligé, par état, d'être en butte à la haine publique. Après avoir un instant parlé à la cour d'ordre et d'économies, comme on lui faisait grise mine, il se lança dans les expédients les plus arbitraires et trancha dans le vif. Il suspendit le paiement des *rescriptions*, roгна sur les pensions et les rentes viagères, rétablit la vénalité des offices municipaux, emprunta d'autorité aux titulaires d'offices, réduisit le bénéfice des fermiers généraux, imposa au clergé et aux pays d'États des dons gratuits extraordinaires, augmenta la taille et la gabelle, établit une taxe sur les nouveaux nobles, accrut et prorogea les vingtièmes. Comme il se sentait sûr de la cour et du roi, dont il alimentait les prodigalités, et affranchi de l'opposition des parlements, que Maupeou venait de supprimer, il ne se gênait pas, prenait de l'argent partout où il en voyait, s'attaquait à tout et à tous.

Le Pacte de famine. — L'indignation publique s'emporta aux plus odieux soupçons : c'est alors que courut partout la légende du *Pacte de famine*, qui repose d'ailleurs sur un certain nombre de faits exacts. La royauté, ignorant l'insuffisance des ressources de la France en blé, aussi bien que l'efficacité du simple jeu des lois économiques, se défiait de la liberté commerciale. Elle avait établi bien avant cette époque une « police des grains », avec une foule de règlements destinés à punir les accapareurs et à assurer l'approvisionnement de chaque province. Le résultat fut inverse : on détourna les capitaux, on découragea les initiatives. L'administration fit alors sans le

savoir du socialisme d'État par une politique à la fois « fiscale et paternelle » : elle se mêla de l'achat et de la vente des blés. Il y eut une compagnie privilégiée et secrète chargée de ce commerce. On en soupçonnait depuis longtemps l'existence lorsque *YAlmanach royal* de 1774 publia, sans doute par mégarde, une indication ainsi conçue : « Trésorier des grains, *au compte de Sa Majesté*, M. Mirlavaud. » Ce Mirlavaud avait eu des prédécesseurs et il eut des successeurs, même sous Turgot, ce qui, avec la publication faite en 1774, prouverait que l'institution était honnête et avouable en principe. Mais, le mystère aidant, l'abus était facile. Quelques années auparavant, un ancien boulanger du nom de Malisset avait obtenu du contrôleur général Laverdy la soumission de cette entreprise des « blés du roi ». Il était autorisé à percevoir 2 p. 100 sur le produit des ventes, et il touchait un traitement de 24 000 livres. Malisset s'est-il livré en outre à l'agiotage? Laverdy a-t-il eu sa part dans les bénéfices et touché des pots-de-vin? Ni les mœurs du temps, ni le caractère léger et plat de Laverdy ne répugnent à cette hypothèse. Louis XV a-t-il mis des fonds dans l'affaire? C'est moins probable, mais tout le monde le crut. En octobre 1769, le lieutenant de police avait envoyé à la Bastille le secrétaire du clergé de France, Le Prévost de Beaumont, qui avait eu sous les yeux un acte de partage entre les associés de Malisset et qui l'avait obstinément dénoncé. Le malheureux Le Prévost est l'inventeur du mot : *Pacte de famine*. Mot terrible qui l'a bien *vengé* de vingt et un ans de détention. Quelle montagne de haines atroces ce simple mot n'a-t-il pas accumulée contre la royauté !

Les classes dangereuses; la police; Paris vers le milieu du XVIII^e siècle. — Le peuple, écrasé par l'impôt, profondément ignorant et malheureux, dans son désespoir, admet toutes les fables : que les grands, par méchanceté, jettent les farines à la Seine; que le roi, pour réparer ses organes usés, fait enlever les petits enfants et prend des bains de sang humain. Tout représentant de l'autorité devient suspect et ennemi. Tout révolté semble un chef légitime. Dès 1152, se forment, aux environs de Paris, des bandes de

cinquante à soixante vagabonds armés en guerre. Déserteurs, gens sans aveu, contrebandiers et faux-saulniers, réfractaires de toute sorte, vivent de fraudes et de rapines, livrent bataille à la* maréchaussée, aux soldats du guet, aux douaniers. En 1754, Mandrin recrute une troupe de 150 hommes disciplinés, attaque les employés des fermes, pénètre de force et en plein jour dans des villes telles que Beaune et Autun, y ouvre les prisons, y pille les caisses publiques, y vend ses marchandises de contrebande. Il faut envoyer contre lui une petite armée de 2000 hommes et on ne le prend que par trahison (1755).

Le lieutenant général de police Sartine (1759-1774), Espagnol francisé, austère magistrat qui savait sourire, Figaro sérieux, essaya de lutter contre le mal. Il ne manquait ni d'habileté, ni d'intelligence, ni d'ordre, mais plutôt de fermeté. Il était surtout fait pour la police secrète. On a dit de lui qu'il possédait « en circonspection, en discrétion, en souplesse, tous les menus talents de la médiocrité ». Il perfectionna l'institution déjà séculaire fondée par La Reynie. En 1770, la police de Paris, très admirée des étrangers, était déjà organisée, à peu de chose près, comme de nos jours. Ses attributions étaient même alors plus étendues. Elle veillait au respect de la religion (observation du dimanche, abstinence du carême, etc.) et à la discipline des mœurs; s'occupait de la santé (nous dirions aujourd'hui : de l'hygiène), des vivres, de la voirie, de la sûreté et de la tranquillité publiques, des sciences et arts (médecins, apothicaires, etc.), du commerce et des marchés, des manufactures, des domestiques (à qui il était interdit de se travestir, de porter cannes ou épées, d'aller aux spectacles), des pauvres et de la mendicité. La surveillance de Paris était confiée à 48 commissaires ayant chacun leur spécialité, à une garde d'un millier d'hommes (compagnie du guet et garde de Paris), à 20 inspecteurs de police (un par quartier) spécialisés aussi. Tout convergeait aux bureaux du lieutenant général de police, qui relevait lui-même directement du ministre de la Maison du roi et qui était investi des pouvoirs les plus étendus. A côté de la police officielle fonctionnait la police secrète : les « observateurs » payés et bien mis ; les « espions » inconscients que

les inspecteurs invitaient à souper et qu'ils faisaient parler; les « basses manches » chargés de suivre des pistes; les criminels dénonciateurs (moutons). — Sartine contribua à faire de la Bastille, qui était au début du siècle une élégante prison de nobles, une prison ordinaire, confortable encore, et bien différente de ce qu'on se l'imaginait en 1789, mais soumise comme les autres à l'autorité judiciaire du Parlement, soigneusement grillée et murée. Il ne supprima pas le mystère dont s'entouraient les arrestations et qui laissait croire à de monstrueux attentats. Il essaya d'assainir Paris. 11 construisit la Halle aux Blés (remplacée de nos jours par la Bourse du Commerce). Il perfectionna le service des pompes à incendie (30 pompes et 160 pompiers). Il éclaira la ville au moyen de 3500 lanternes à réverbère suspendues par une corde au milieu de la rue et manœuvrées par une poulie, — ces lanternes qui devaient jouer, pendant la Révolution, un rôle si tragique.

Paris n'était encore qu'une ville de 600000 âmes. Le faubourg Saint-Antoine, peuplé de couvents, d'hôtels, de galantes maisons de plaisance ou *folies*, avait pris un grand développement. Malgré les constructions fastueuses du dernier règne, auxquelles s'ajoutèrent les colonnades de la place Louis XV (aujourd'hui place de la Concorde), l'École militaire, l'Hôtel des monnaies, les galeries du Palais-Royal et quelques autres monuments, Paris avait conservé en grande partie son aspect féodal. Le long de la Seine s'alignaient des grèves désertes et des maisons sur pilotis. Les rues les plus larges et les plus belles étaient les rues Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Jacques. Un dédale de ruelles s'étendait entre le Louvre et les Tuileries. Malgré l'étroitesse des voies, les gens de qualité avaient la manie de lancer leurs carrosses à fond de train, au risque d'écraser les passants. Le cimetière des Innocents, bordé d'arcades et de boutiques, rendez-vous des oisifs, était un charnier nauséabond. Partout fourmillaient les mendiants. Ce Paris, avec ses théâtres, ses promenades et ses librairies, avec ses *cafés* et ses *restaurants* nouvellement créés, n'en était pas moins « la grande hôtellerie du monde entier ». Il était déjà le cerveau pensant de la France, comme Versailles en était l'artifi-

cielle capitale. A certains égards, la Révolution ne fut à son origine qu'un duel entre ces deux villes.

BIBLIOGRAPHIE

1° **Histoire» sénérales.** — **Lacretelle**, *Hist. du XVIII^es.*, 1830, 6 vol. — Les *Histoires de France* de **Michalet**, 1853; H. Martin, 1833; Dareste, 1868. — **TocqueviUe**, *Hist. philosophique du règne de Louis XV*, 1847, 2 vol.; *C Ancien régime et la Révolution*, 8^e édition, 1877. — Le C^{te} de **Carné**, *La monarchie française, études historiques*, 1859. — **Jobez**, *La France sous Louis XV*, 1864-73, 6 vol. — **Taine**, *Les origines de la France contemporaine*, t. I, *l'Ancien régime*, 1875 (Cf. Sorel, *Rev. Hist.*, 1876, II, 281-290). — **H. Carré**, *La France sous Louis XV*, 1891. — Du même : *Le règne de Louis XV*, dans *VHistoire de France* publ. sous la direction de E. La visse, t.' VIII, 2^e part., 1909. — Rambaud, *Hist. de la Civilisation française*, t. II, nouv. éd., 1909 (avec bibliographie).

2° **Mémoires et document» du temps.** — Sur les *Mémoires* ou *Corresp.* de d'Argenson, Barbier, Duclos, Hénault, Noailles, Bernis, Saint-Germain, voir ci-dessus, p. 17, 159, 259.

Mèm. sec. du comte d'AuonvUle (1770-1830), 1845, 6 vol. pub. par la Soc. d'Hist. de France. — *Mèm.* de Bachaumont, 36 vol., les cinq premiers seulement (1762-1771) sont de lui; dix (1771-1779) sont de Pidansat de Mairoberl; le reste, vingt et un, de Mouffle d'Angerville (1779-1787). — Collé, *Journal et Mèm.*, publ. par Bonhomme, 1868, 3 vol. — Duc de Croÿ, *Journal* publ. p. de Grouchy et Cottin, 1906, 3 vol. — *Mèm.* de Dufort de Cheverny, pub. par de Grèvecœur, 1886. — *Corresp.* de l'abbé Galiani (1769-1783), pub. par L. Perey et Maugras, 1881. — L'abbé Georgel, *Mèm. p. serv. à rhist. des événements de la fin du XVIII* s.* (1760-1810), 1820, 4 vol. — Grimm, Diderot, Raynal, etc., *Corresp. littéraire, philosophique et cntique* (1747-1787), édition Tourneux, 1877-1882, 16 vol. — M^{me} de Hausser *Mèm.*, Collection Barrière, t. III. — *Mèm.* de Lauzun (1747-1794), publ. p. Lacour, 1858. — *Dépenses* de Louis XV, *Rev. rétrosp.*, 2^e série, t. IV, p. 73-76. — *Corresp.* de Louis XV et du maréchal de Noailles, pub. p. C. Rousset, 1865, 2 vol. — *Une fille de France* (M^{me} Louise-Elisabeth, fille de Louis XV) et sa *corresp. inédite*, pub. p. M.-E. de Beauriez, 1887. — *Mèm.* du duc de Luynes (1735-1758), pub. p. Dussieux, 1860-65, 17 vol. — *Lettres inédites* de Marie Leczinska, pub. p. V. des Diguères, 1886. — *Lettres* de Stanislas à Marie Leczinska, pub. p. Boyé, 1901. — *Corresp. secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, pub. p. d'Arneth et Celïoy, 1874. — *Mèm.* de Maurepas, par Salé, son secrétaire, 1792, 4 vol. — *Mèm.* du prince de Montbarey, 1826. — *Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV* (1701-1744), par P. Narbonne, pub. p. Le Roi, 1866. — *Mèm.* de Richelieu, par Soulavie; *Vie privée* de Richelieu, par le même; collect. Barrière, t. XVI et XVII (Cf. Flammermont, *Rev. Hist.*, 1885, et Mazon, *Hist. de Soulavie*, 1893). — **Sénac de Meilhan**, *Portraits et caractères*, 1813. — **Voltaire**, *le Siècle de Louis XV; Correspondance*, etc. — *Chronique du règne de Louis XV*, dans *Rev. rétrosp.*, 2^e série, t. IV et V.

3° **Ouvragre» de seconde main.** — C^{sse} d'Armaillé, *La reine Marie Leczinska*, 1864. — E. de Barthélémy, *Mesdames de France* (filles de Louis XV), 1870. — **Bonhomme**, *Louis XV et sa famille*, 1873. Id., *Le duc*

de Pcnthièvre, 1869. — **Crétineau-Joly**, *Hist. des trois derniers princes de la maison de Condé*, 1872, 2 vol. — **Dussieux**, *Le château de Versailles*, 1885, 2 vol. — **H. Fortoul**, *Les fastes de Versailles*, éd. illustrée, 1858. — **Ch. Giraud**, *La maréchale de Villarset son temps*, 1881. — **Héliou de Luçay**, *Les secrétaires d'État, depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV*, 1881. — **Imbert de St-Amand**, *Les Femmes de Versailles : la Cour de Louis X^V*, 1886. — Jullien, *La Comédie à la cour*, 1885. — **Maugras**, *Le duc de Lattzun et la cour intime de Louis XV*, 1895. — **De Nolhac** [*Gazette des Beaux-Arts*, avril-sept. 1895] : *Natlier, peinture de Mesdames; La décoration de Versailles au XV^U siècle*; — Bull., de la Soc. des Sciences mor. de Seieue-et-Oise (janv.-juillet 1895) : *Le chUeau de Versailles sous Louis XV*. — **L. Perey**, *Le président Hénault et M^m du Deffand*, 1893; *Le duc de Nivernais*, 1890. — **Lion**, *Le Président Hénault*, 1903. — **P. de Raynal**, *It^e mariage d'un roi (Louis XV)*, 1887. — **M^hc de Réaulx**, *Le roi Stanislas et Marie Lecziwka*, 1895. — **Touchard-Lafosse**, *Chronique de V(MH de-bæuf*, 186*, 9 vol. — **De Nolhac**, *Mère Antoinette dauphine*, 1898, 2^e éd.

Huv le Seeret do roi. — **Boutaric**, *Correspond, secrète, inédite de Louis XV*. 1866, 2 vol. — Duc de **Broglie**, *Le Secret du roi (1752-1774)*, 1879, 2 vol. — *Mémoire à Louis XV, par le duc de Praslin*, 1763, annoté par te camte de **Broglie**, pub. par la Société de illist. de France, vol. de son cinquantenaire» 1885. — Gaillardet, *Mém. du chevalier d'Èon*, 1836. — **A. Sorel**, *Essais de critique et d'histoire*, 1885. — Soulavie, *Pièces inédites*, 1609, 2 vol. (papiers secrets de Louis XV).

Surle» maître Mea. — **E. Diétrich**, *Les maîtresses de Louis XV*, Vienne, 1881. — *La duchesse de Châteauroux*, par E. et J. de **Goncourt**, 1879. — *Vllist. de Mme la marquise de Pompadour*, par M^{11e} de **Fauques**, 1759, réimpression 1879 — A/^{mo} de **Pompadour**, par E. et J. de **Goncourt**, 1878. — M^{roc} de **Pompadour**, *Corresp. publ.* par **P. Malassis**, 1878. — *La marquise de P.*, par **Pawlowski**, 1888. — *Louis XV et M^{me} de Pompadour*, par **de Nolhac**, 1904. — *Curiosités historiques... sur Louis AT*, par **Le Roi**, 1864. — *La marquise de P.*, par **Sainte Beuve**, *Causeries du lundi*, t. II. — M^{ne} du Barry, par **Le Roi**. — Même titre, par les **Goncourt**. — *Précis hist. de la vie de M^e lu B¹*, 1775, — *Xotes sur Vincent, du mobiliei" dt Me. la comt. du P.*, par Pichon, 1872. — **Vatei**, *Hist. de M^{me}du U.*, 1883, 3 vol. — **Saint-André**, , l / ^m e du B. oVaprès les doc. authentiques, 1908. — *Sur le Parc-aux-Cerfs*, **E. Welwert**, *Rcv. Htst.*, 1887, t. 35, p. 292.

(Sur radmliilat ration de Choloel. — Choiseul, M^{cm}. (par Soulavie], 1790, 2 vol. — **De Flassan**, *Hist. gén. et rais, de la diplomatie française*, 1809-12, t. VI et VII — **MaugTas**, *La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*, 1903. — L'abbé **Mathieu**, *l'Ancien régime dans la prov. de Lorraine*, nouv. éd., 1907. — **D'Haussonville**, *Hist. t/f la réunion de ta Lorr. à la France*, 1858, t. IV. — **Boswel**, *État de la Corse*, 1769. — **Ferd. Gregorovius**, *Corsica*, 1878, 2 vol. — **Le Glay**, *Th. de Xeuhoff, roi de Corse*, Monaco, 1907.

Sur le triumvirat. — *Mém. du duc d'Aiguillon (par Soulavie d'après les notes de Mirabeau?)*, 1789. — Le comte de **Carné**, *Les États de Bretagne*, 1868, 2 vol. — *La comtesse d'Egmont*, par le comte **d'Armaillé**, 1890. — **Flammermont**, *Le chancelier Maupeou et les Parlements*, 1883. — **Ch. Lebrun**, *Opinions, rapports, etc.*, mis en ordre par son petit-fils, 1829. — **Carré**, *La Chalotais et le duc d'Aiguillon*, *Correspondance du cher, de Fontette*, 1893. — *Journal de la Révolution opérée par M. Maupeou (1771-74)*, Londres, 5 vol. — *Mém. de Terray (par Coquereau)*, Londres, 1776. — **Marion**, *La Bretagne et le duc d'Aiguillon*, 1898. — **Pooquet**, *Le duc d'Aiguillon et La Chalotais*, 1900, 3 vol.

Sur le Pacte de famine. — L. Biollay, *Études économ.*, 1885. — Afanassiev, *Le commerce des céréales en France au XVIII^e siècle*, 1894.

Sur le» parlements, la Justice, les lois. — D'Aguesseau, *Œuvres*, 1819, 16 vol.; *Lettres inédites*, 1824, *Hist de sa vie*, par **Boullée**, 1849. — Pothier, *Œuvres*, éd. Dupin aîné, 1825, il vol. — Isambert, *Recueil des anciennes lois françaises...*, 29 vol. (le t. XII, 1774). — **Voltaire**, *Hist. du Pari, de Paris*. — Bardoux, *Les Légistes*, 1877, — Bastard d'Etang, *Les Parlements de France*, 1857, 2 vol. — **Desmaze**, *Le Pari, de Paris*, 1859. — **Gérard**, *Hist. du Châtelet*, 1844. — **Mérilhou**, *Les Pari de France*, 1863. — **L. Ricard**, *Les institutions judic. et admin. de l'anc. France*, 1885. — **Simonnet**, *Les Pari, sous Vanc. monarchie*. — **Glasson**, *Le Parlement de Paris, son rôle politique*, 1900, 2 vol. — Sur les Pari, de province : Basclé de Lagrèze, 1873 (Navarre); Brives-Caze?, 1875 (Bordeaux); De Lacuisine, 1864 (Bourgogne); Pillot, 1849, 1860 (Flandres, Alsace); Michel, 1845 (Metz); Floquet, 1840-43 (Normandie); E. Lapierre, 1895, Dubédat, 1885 (Toulouse); Saulnier, 1908; Le Moy, 1909 (Bretagne).

Laferrière (Julien), *Essais sur l'hist. du droit français*, 1836-38, 2 vol. — P. Viollet, *Hist. des instit. polit. et admin. de la France*, 1890. — **Esmein**, *Cours élém. d'hist. du droit*, 1892. — **H. Beaune**, *Droit coutumier*, 1882, 1885. — **Ch. Démangeât**, *Hist. de la condition civile des étrangers en France*, 1844.

Montesquieu, *Esprit des lois*, 1748. — **Beccaria**, *Traité des délits et des peines*, 1764. — Filangieri, *Science de la législation*, 1780-85, 7 vol. — Brissot de Warville, *Théorie des lois crim.*, 1780. — Bernardi, *Essai sur le* révolutions du droit franç.*, 1783; *De l'origine et des progrès de la légis. française*, 1817. — **Valazé**, *Traité des lois pénales*, 1784. — **De Pastoret**, *Traité des lois pénales*, 1790, 2 vol. — **Faustin Hélie**, *Théorie du code pénal*, 1834-43; *Traité de l'instruction criminelle*, 1845-60, 9 vol. (voir le t. I). — Rossi, *Traité du droit pénal*, 1829. — **A. du Boys**, *Hist. du droit crim. de la France*, 1874, 2 vol. — **Esmein**, *Hist. de la procédure crim. en France*, 1882. — **A. Desjardins**, *Les cahiers des États généraux en 1789 et la légis. criminelle*.

Sur les libertés» municipales et provinciales. — Babeau, *Le village, la ville; la province sous l'ancien régime*, 1895; *Les assemblées générales des communautés d'habitants*, 1894. — **P. Boiteau**, *La France en 4789*, 2^e édition, 1889. — Challamel, *Hist. de la liberté en France*, 1886. — Darest, *Hist. de l'adm. en France*, 1848. — **F. Dumas**, *La généralité de Tours au XVIII^e s.*, 1894. — **A. Gasquet**, *Précis des inst. pol. et soc. de l'anc. France*, 1885, 2 vol. — L'abbé **Henry**, *Fr. Bosquet, intendant de Guyenne et Languedoc*, 1888. — **L. Legrand**, *Sénac de Meilhan et l'intendance du Hainaut*, 1868. — **Em. Monnet**, *Hist. de l'adm. départ. et communale en France*, 1885. — Roschach, *Études hist. sur l'hist. du Languedoc (1643-1750)*, 1877 (t. XIII et XIV de la nouvelle *Hist. du Languedoc*).

Sur la police, la Bastille, Paris. — Delamare et Leclerc du Brillet, *Traité de la police*, 1705-1738, 4 vol. — Des Essarts, *Dictionnaire de la police*, 1786-90, 8 vol. — *Journal des Inspecteurs de M de Sartine* (1761-64), 1863. — *Journal inéd. du lieutenant de police Feydeau de Marville*, pub. p. D'Estrées, 1897. — *La police à Paris en 1770*, mém. inédit composé par ordre de M. de Sartine, pub. p. Gazier (Mém. de la Société de l'Hist. de Paris, V, 1879). — Peuchet, *Dictionnaire de police et de municipalité* (Encycl. méthod.), 1789-91; *Collection des lois, ordonnances et règlements de police*, 1818-19, 8 vol.; *Mém. tirés des archives de la police*, 1837-38, 6 vol. (Dans le t. III *Souvenirs hist. de Le Noir*.) — H. Raison, *Hist. de la police de Paris (1667-1844)*, 1845. — Fr. Funck-Brentano, *Inventaire des*

archives de la Bastille, 1892. Id., *Les lettres de cachet à Paris*, 1903. — **Bournon**, *La Bastille*, 1893. — Me m. de **Latude**, 1793, nouv. édition, par G. Bertiu, 1889. — **Linguet**, *Mem. sur la Bastille*, 1763; nouv. édition, par Monin, 1890 (Cf., sur Linguet, Cruppi, 1895.) — *Les Archives de la Bastille*, pub. par **Fr. Ravaisson**, 1806 et suiv., 16 vol.

Babeau, *Paris en 1789*, 1889. — Bonnardot, *Paris artistique et monumental en 1750*, 1881. — **Mercier**, *Tableau de Paris*, 1781-88.

Sur l'armée. — Forest de Bélidor, *Science des ingénieurs dans la fortification*, 1729; *Le Bombardier fr.*, 1731. — Maurice de Saxe, *Mes Rêveries*, posth., 1757, 2 vol. — Gliév. de **Ray**, *Lart de la guerre pratique*, 1754, 2 vol.; *Réflexions et souv.* (1741-1762), pub. p. Mouillard, 1895. — **Maisero**y, (*Jours de tactique*, 1761. — Grimoard, *Essai sur les batailles*, 1775; id., *Constitution des troupes légères*, 1782. — Pirsch, *Mém.*, 1782. — Guibert, *Œuvres militaires*, au **XII**, 6 vol. — **Rochambeau**, *Mem.*, 1809, 2 vol. — Collection d'ordonnances militaires, au Dépôt de la Guerre (par ordre chronol.). — Audouin, *Hist. de l'administration de la Guerre*, 1811, 4 vol. — Duc d'Aumaie, *Les instit. militaires* *lieu*. des Deux M., 1867). — Babeau. *La vie militaire sous l'ancien régime*, 1890. — Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre*, 1841-51, 17 vol. (Bibliographie au t. II, p. 445-465). — Marquis de Belleval, *Un capitaine au régiment du roi*, 1895. — Colin, *Les campagnes du maréchal de Saxe*, 1901. — Delattre, *Hist. de la gendarmerie française*, 1879; *Esquisse histor. de la gendarm. fr.*, 1885. — A. Duruy, *Varmée royale en 1789*, 1888. — Général **Favé**, *Hist. de l'artillerie*, 1845-47, 2 vol.; *Hist. des progrès de l'artillerie*, 1862 (t. III de l'*Étude sur l'artillerie de Napoléon III*); *Études*, 1863. — GêbeHn, *Hist. des milices provinciales*, 1883. — Hennebert, *Gribeauval*. 1896. — Marbot, *Uniformes de l'armée fr.*, 1883. — Mention. *L'armée de l'ancien régime*, s. d. — Mouillard. *Les régiments sous Louis XV*, 1882. — Napoléon, *Mémoires*. — Nolan, *Hist. et tactique de la cavalerie*, trad. de l'anglais, 1854. — **Pajol**. *Les guerres sous Louis XV*, 1885, 5 vol. — A. Pascal, *Hist. de l'armée et de tous les régiments*. 1859-60, 5 vol. — **Prévost de Vernois**, *De la fortification dep. Vauban*, 18f2, 2 vol. — Simond, *Mis*, milit. de la France 1643-1871*). 1895, 2 vol. — Général Susane, *Hist. de l'infanterie fr.*, 1876-77, 5 vol.; id., *de la cavalerie*; Id., *de l'artillerie*. — Général **Thouma**a, *Causeries militaires*, 1888-92, 4 vol. — **Zurlaub**en, *Hist. milit. des Suisses au service de la France*, Paris, 1751-1753, 8 vol.

Sur la marine. — **Brun**, *Guerres marit. de la France*, Port de Toulon, 1871, 2 vol. — G. Coste, *Les anciennes troupes de la marine*, 1893. — Cunat, *Hist. du Bailli de Suffren*, 1852. — R. Degouy, *La stratégie navale* (*Rev. des Deux M.*, 1889). — A. Doneaud, *Hist. de l'Académie roy. de Marine*, 1779-82. — **Jurien de la Gravière**, *La marine d'autrefois*, 1865. — Lacour-Gayet, *La marine militaire sous Louis XV*, 1902. — Lambert de Sainte-Croix, *Hist. de l'administration de la marine*, 1892. — Lefèvre, *Hist. du service de santé de la marine*, 1867. — Levot, *Hist. de la ville et du port de Brest*, 1804-75, 4 vol. — **M. Loir**, *La marine royale en 1789*, 1894. — Amiral **Paris**, *Album du musée naval du Louvre*, 1883; *La marine française*, 1887. — Ouvrages spéciaux de **Bigot de Morogues**, 1763; **Bourde de Villehuet**, 1765; **Châteauveron**, 1765; **Poissonnier des Perrières**, 1771; vicomte de **Grenier**, 1787; comte d'**Amblimont**, 1788; d'**Arnaud**, 1789; de **Bellefontaine**, 1789; de **Bory**, 1789; chevalier de **La Serre**, 1789; **amiral de Missiessy**, 1786, 1789, 1796, etc. — **Malouet**, *Mém. sur l'admin. du départ, de la marine*, 1790. — Texier de Norbec, *Recherches sur l'artillerie en général et partie, celle de la marine*, 1792, 2 vol.

CHAPITRE VIII

LA RUSSIE SOUS LES HÉRITIERS DE PIERRE LE GRAND (1725-1762)

L'héritage de Pierre le Grand : le tsarévitch Alexis.

— Pierre le Grand ¹ avait su créer un empire : il ne sut pas se former un héritier. De sa première femme, Eudoxie Lapoukhine, était né, le 18 février 1690, le tsarévitch Alexis. Le tsar, pendant ses fréquentes absences, dut abandonner son fils à l'éducation maternelle, c'est-à-dire à toutes les influences de cette vieille Russie contre laquelle il soutenait une lutte désespérée. Quand il revint de son premier voyage d'Occident, son premier soin, comme on Ta vu, avait été de reléguer Eudoxie au monastère Pokrovski de Sousdal (1698) ², sous le nom monastique d'Hélène. Puis il prit en main l'éducation de son héritier. Mais le tsarévitch restait le fils de sa mère; il ne ressemblait en rien à son père; il était, de nature, un Lapoukhine. Paresseux de corps et d'esprit, indolent, inappliqué, sournois, enclin à une bigoterie étroite, il opposait aux volontés de son père la force d'inertie.

Pierre pensa d'abord à faire voyager son fils en Occident : en 1699, il est question de l'envoyer à Dresde; en 1701, il arrive une invitation de la cour de Vienne; en 1104, Louis XIV

i. Voir ci-dessus, t. VI, p. 676 et suiv.; 774 et suiv.; t. VII, p. 53 et suiv.

2. Voir ci-dessus, t. VI, p. 674.

aufcit proposé au tsar de faire élever Alexis à Versailles. Cependant, pour le moment, on se contenta de donner au tsarévitch des maîtres étrangers : pendant près d'un an (1701-1702) un certain Neugebauer, que dégoûte la grossièreté des mœurs moscovites et qui retourne en Allemagne, où il publie une description peu flattée du régime autocratique; puis un baron Huyssen, que Pierre le Grand chargea de réfuter Neugebauer, et qui dressa un plan grandiose d'éducation pour le tsarévitch. Mais bientôt Huyssen est occupé de missions diplomatiques à l'étranger (1705); le tsar, absorbé par la guerre suédoise, n'a plus le temps de veiller sur son fils. Celui-ci retombe sous les vieilles influences moscovites, s'enfonce dans la paresse, se livre aux excès de boisson, jusqu'à faire craindre pour sa santé. Il s'entoure de ses parents maternels, de valets ignorants et vicieux, de bigots, de moines, de visionnaires. Tandis que le père se prodigue sur les champs de bataille, le fils n'aime que l'oisiveté; tandis que le père ne s'intéresse qu'aux livres de mathématiques, de sciences militaires ou navales, d'économie politique, le fils n'a de goût que pour les ouvrages de théologie, de scolastique, d'hagiographie : il fait les extraits des *Annales ecclésiastiques* de Baronius; il demande à un savant d'Allemagne, Heineccius, de lui rédiger un catéchisme de l'Église russe; il lit des mémoires sur la nature de la manne envoyée par Dieu aux Israélites, etc. A certains égards, il rappelle les pieux tsars Alexis Mikhaïlovitch et Feodor Alexiévitch; il est un homme du *Domostroï*, un élève du pape Silvestre¹; il est plus vieux que son père de deux siècles. Aussi tous les ennemis du présent régime se prennent-ils à espérer en lui. En la personne du père et du fils, c'est la nouvelle Russie et l'ancienne Moscovie qui se retrouvent en présence, et celle-ci attend du fils la revanche de ses défaites.

Le conflit entre le tsar réformateur et son étrange héritier ne pouvait manquer d'éclater. Dès 1705 courait à Paris une singulière adaptation de la vieille *hyline* russe intitulée : *le Tsar veut tuer son fils* ». Le texte original est du xvi^e siècle, et il

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 736 et 787.

2. Voir ci-dessus, t. V, p. 740 et 783.

est question d'Ivan le Terrible, de son fils Feodor, de Tordre donné par le tsar au méchant Maliouta-Skouratof de faire mourir le tsarévitch. Dans la version de 1705, on s'est borné à changer les noms, et il s'agit maintenant du tsar Pierre, du tsarévitch Alexis, du prince Menchikof. L'envoyé de Pierre le Grand à Paris, Matvéef, fut indigné quand ce factum lui tomba dans les mains : il accusa la haine suédoise de l'avoir forgé, déclarant injurieux qu'une telle atrocité pût être imputée à un des plus grands monarques de la chrétienté. Et pourtant, avant que treize années fussent écoulées, cette tragique légende allait devenir une réalité.

Pierre le Grand se désespérait d'avoir donné le jour à un fils si différent de lui-même. Alexis se refusait à toute étude moderne, art militaire, économie politique, guerre ou administration, à tout travail ayant un caractère d'utilité pratique. Il se confiait entièrement à son confesseur, Jacob Ignatief, qui l'entretenait dans les sentiments les plus hostiles à la politique de son père. Alexis avait des relations secrètes avec sa mère, la « nonne Hélène » ; il écoutait les conseils de sa tante Maria Alexiévna, en qui revivait l'esprit factieux du *Terem* de 1689 et 1698¹. Presque malgré lui, en 1712, il épousait, à ïorgau, Charlotte de Brunswick-Wolfenbüttel. D'abord il n'eut d'autre souci que d'obtenir la conversion de cette princesse à l'orthodoxie russe; puis il se plaignit à ses confidents qu'on lui eût « attaché au cou cette diablesse ». Il négligea sa femme, eut des intrigues, finit par s'éprendre d'une esclave du prince Viazemski, Euphrosine. Il avait peur de son père, ne se sentait tranquille dans Moscou que lorsque le tsar en était loin, se reprenait à trembler quand Pierre y reparaissait. En 1713, son père veut lui faire subir un examen sur le dessin : plutôt que de le subir, il se tire un coup de feu dans la main droite. Dans d'autres circonstances analogues, il prenait des drogues pour se rendre malade. 11 disait à son confident Alexandre Kikine : « Je ne suis pas un imbécile, mais je ne peux pas, je ne peux absolument pas travailler. » Même les fêtes de la cour lui répugnaient;

1 Voir ci-dessus, t. VI, p. CM et 092.

invité par son père à une de ses *assemblées*, il disait : « J'aimerais mieux être forcé sur une galère ou attraper une bonne fièvre que de me rendre là. »

Cette instinctive antipathie pour son père se changea bientôt en une véritable haine. Alexis en vint à s'intéresser au fameux pamphlet de Talitski, où le tsar était dénoncé comme l'Antéchrist¹. Il se laissait dire par le prince Vladimir Dolgorouki : « Tu es plus sage que ton père : tu connais mieux les hommes. » Le feld-maréchal Chérémétief lui conseillait d'entretenir des espions dans l'entourage du tsar. Le prince Kourakine l'avertissait de se méfier de sa belle-mère Catherine, qui sûrement le haïrait dès qu'elle-même aurait un fils. Il écoutait avec complaisance les messages qui lui venaient du couvent de sa mère : on y avait eu des songes; le tsar ne pouvait tarder à mourir. Il avouait à son confesseur Ignatief : « Je désire la mort de mon père. » Et le prêtre lui répondait : « Nous la désirons tous. » Il confiait à ses intimes qu'à son avènement il ferait empaler les ministres de son père, couper la tête aux auteurs du mariage brunswickois. Il confiait à sa maîtresse qu'il réduirait l'armée, supprimerait la flotte, rendrait aux Suédois les provinces conquises, ne se mêlerait plus d'aucune guerre européenne, abandonnerait Pétersbourg, passerait l'hiver à Moscou et l'été à Iaroslavl.

Le tsar soupçonnait ce qui se passait dans l'esprit de son fils. A plusieurs reprises, il l'avertit : « Si tu ne changes de conduite, sache que je te priverai de ma succession. Pour la patrie et pour mes sujets, je n'ai ménagé ni ne ménagerai ma vie : crois-tu que je ménagerais la tienne? J'aime mieux pour héritier un étranger, qui soit bon, que mon propre sang qui ne vaut rien » (octobre 1715). A ce moment-là, Charlotte de Brunswick venait de mourir en couches, laissant au tsarévitch un fils, qui devait être l'empereur Pierre II ; mais peu de jours après, Catherine donnait au tsar un fils, Pierre Pétrovitch. La rivalité entre le fils aîné du tsar et sa marâtre allait s'envenimer.

1. Voir *ri-ilessus*, t. VI, p. 714.

Alexis, mis au pied du mur par la sommation de son père, répondit par une courte lettre, où il se déclarait prêt à renoncer à ses droits d'héritier, souhaitant longue vie à son frère nouveau-né. A la réception de cette lettre, le tsar eut un entretien avec le prince Vassili Dolgorouki, et celui-ci crut pouvoir informer le tsarévitch qu'il venait de le sauver de la mort. En janvier 1746, le tsar tomba malade, puis guérit. Il adressa au tsarévitch Alexis une nouvelle sommation, plus pressante que la précédente : ou le tsarévitch s'amenderait, ou il se ferait moine. « Autrement, disait Pierre, mon esprit ne peut être en repos, d'autant plus que maintenant je suis souvent malade. » Il menaçait de le traiter comme un « malfaiteur ». Toutefois le tsar n'osait aller jusqu'aux dernières conséquences de ces prémisses; d'une part, il lui était dur de ne plus pouvoir compter, pour sa succession, que sur un enfant nouveau-né et il espérait encore que le fils aîné pourrait s'amender; d'autre part, il craignait que la renonciation d'Alexis à l'héritage, même son acceptation de la vie monacale ne fussent point sincères. Pourtant il ignorait ce que le confident Kikine disait au tsarévitch, pour l'encourager à accepter provisoirement le cloître : « On en sort, disait Kikine; on ne vous cloue pas le *klobouk* (bonnet de moine) sur la tête. »

Kikine donnait au tsarévitch des conseils encore plus dangereux, l'engageant à solliciter la permission de se rendre aux eaux de Karlsbad. De là, lui disait Kikine, il pourrait se ménager, dans quelque cour d'Europe, un asile contre le courroux de son père, de manière à pouvoir gagner du temps, à laisser s'accomplir les prédictions des visionnaires et les pronostics des médecins, annonçant la mort prochaine de son père. Il l'engageait à demander cet asile à Louis XIV, « qui sait protéger même les rois ». Kikine se rendit lui-même en Occident, annonçant à son jeune maître qu'il allait travailler à lui assurer un asile. A Karlsbad, se rendit aussi Maria Alexiévna. Une autre tante, Natalie Alexiévna, sur son lit de mort, engageait son neveu à réclamer la protection de l'empereur Charles VI.

Le tsarévitch hésitait lorsqu'une nouvelle lettre de son père, plus menaçante encore, vint le trouver à Pétersbourg. C'était une

sommaton datée de Copenhague (26 août 1716) : se faire moine sur-le-champ, ou venir trouver son père. Alexis répondit qu'il irait voir le tsar, mais il prit ses mesures pour se rendre secrètement à la cour de Charles VI. De Pétersbourg il s'achemina sur Libau, où il trouva sa tante Maria et son confident Kikine. Là on tint conseil : Kikine assura le tsarévitch que son père ne l'appelait auprès de lui que pour trouver un moyen de le faire périr. C'est de là aussi que le tsarévitch osa s'adresser à Gœrtz, le confident de Charles XII, pour lui demander le secours de la Suède ¹. La réponse s'étant fait attendre, tout à coup le tsarévitch disparut. On ne le revit ni sur la route de Copenhague ni sur celle de Pétersbourg. En grand secret, il reparaît à Vienne, avec une faible suite, où se dissimulait sa maîtresse Euphrosine, travestie en page. Il y obtint du vice-chancelier Schœnborn une audience secrète, où il accuse son père d'en vouloir à sa vie et sollicite un asile. Les ministres autrichiens, espérant que la chose resterait secrète, cachèrent le tsarévitch d'abord au château d'Ehrenberg, dans le Tyrol. puis au fort Saint-Elme, dans le royaume de Naples. Les émissaires du tsar, Roumiantsof et Tolstoï, un moment dépistés, ne tardèrent pas à retrouver la trace du fugitif. Tolstoï parvint à forcer les consignes de Saint-Elme; il eut avec le tsarévitch un entretien où il le terrifia par l'annonce de la prochaine arrivée de son père, l'étourdit de menaces et de promesses, lui arracha le consentement au retour. Les ministres autrichiens, voyant leur secret découvert, craignant que le tsar ne fit entrer une armée en Bohême ou en Silésie, n'osèrent pas s'opposer à cet enlèvement. Pierre, qui était alors à Spa, fit tomber les dernières résistances de son fils en lui promettant sa grâce, s'il faisait des aveux complets. Il laissa même dire qu'il lui permettrait de vivre en simple particulier et d'épouser sa maîtresse. Le retour du fugitif se fit donc assez tranquillement. Un moment,

¹. Ce fait ne fut connu du tsar que beaucoup plus tard, en août 1718, après la mort du tsarévitch. Il est attesté par les documents que produit Fryxell dans *son Histoire de Charles XII*. Gœrtz, après la fuite du tsarévitch en Italie et son arrestation au fort Saint-Elme, se plaignit à Charles XII qu'on eût laissé échapper une si belle occasion; le roi, ayant entre ses mains le fils du tsar, aurait pu obtenir des conditions de paix beaucoup plus avantageuses.

Euphrosine lui conseilla de se réfugier dans Rome, sous la protection du pape : conseil qui ne fut pas suivi.

A peine Alexis fut-il arrivé en Russie qu'aussitôt commencèrent les vengeances du tsar. Dans une assemblée solennelle, tenue au Kremlin de Moscou (février 1718), le tsarévitch parut sans son épée. Il dut renoncer à tous ses droits au trône. Le jeune Pierre Pétrovitch fut proclamé prince héritier. Le tsar informa son peuple de ces résolutions par un manifeste où étaient exposés tous ses griefs contre son fils : Alexis, par tant de « crimes », avait mérité la mort, mais le souverain lui faisait grâce. Cette grâce n'était accordée au tsarévitch qu'à la condition qu'il ferait des aveux complets et dénoncerait ses complices et mauvais conseillers. Il dénonça aussitôt Maria Alexiévna, Kikine, les princes Viazemski et Vassili Dolgorouki, le confesseur Jacob Ignatief, etc. A leur tour, ceux-ci, mis à la torture, prononcèrent d'autres noms. Les arrestations prirent des proportions de plus en plus colossales; sur Moscou, sur Pétersbourg, sur toute la Russie plana une terreur qui rappelait celle de 1698, signalée par l'effroyable boucherie des streletsi. C'était le même parti, celui de la vieille Russie, que le tsar retrouvait conspirant contre son œuvre. Elle n'était plus en armes comme en 1698; elle avait été écrasée, réduite au silence par vingt ans d'impitoyable despotisme; Pierre le Grand n'avait plus affaire à des conspirateurs, mais à de simples mécontents, dont les manifestations se réduisaient à des plaintes, à des espérances placées sur la tête du tsarévitch, à des vœux pour que les jours de leur tyran fussent abrégés, non pas même par une main régicide, mais par la loi de la nature, par ses maladies et ses propres excès. Pourtant, contre ce parti sans organisation ni cohésion, contre ces haines inactives et presque muettes, contre ce mécontentement épars et impuissant, Pierre se montra inquisiteur aussi féroce et bourreau non moins impitoyable qu'en 1698.

Au cours du procès, l'ancienne tsarine Eudoxie, la « nonne Hélène » fut de nouveau mise en cause : elle avait entretenu des correspondances avec Maria Alexiévna et son malheureux fils; dans son couvent de Sousdal, elle avait repris au bout de

quelques semaines le vêtement séculier et s'était entourée d'une sorte de cour; dans l'église du Pokrovski, on avait prié pour elle comme pour la tsarine légitime. Le couvent avait été une officine de rêves, de visions et de prophéties relatives à la fin prochaine du tsar; l'un des prophètes avait été le métropolite de Rostof, Dosithée, tandis que l'archimandrite Pierre, à force de prières et de prosternations devant les images, espérait hâter la délivrance. A ces superstitions et dévotions bizarres s'était associée une intrigue d'amour : la tsarine avait pour amant le major Gliébof, qu'elle comptait épouser après la mort de Pierre. C'est sur ce groupe de conspirateurs que tomba tout d'abord la colère du tsaret que sévirent les tortures. La tsarine-nonne Eudoxie fut fouettée, puis internée plus rigoureusement dans le cloître de Staraïa-Ladoga, auprès de la forteresse de Schlüsselbourg (d'où elle ne sortit qu'en 1727). Dans cette forteresse fut enfermée la tsarévna Maria (pourtant elle devait obtenir sa liberté en 1721 et mourir à Pétersbourg en 1723). Leurs complices furent plus cruellement traités : Gliébof fut empalé, Dosithée et Kikine condamnés au supplice de la roue; Abraham Lapoukhine, frère de la tsarine, torturé et décapité; cinquante nonnes du Pokrovski fouettées; une trentaine de personnes soumises à des supplices divers. Parmi les complices du tsarévitch, le seul qui eût montré quelque volonté d'agir, c'était le scribe Dokoutine. Il avait rédigé la formule du serment qu'on prêterait au tsarévitch et la protestation secrète contre l'acte qui le dépouillait de ses droits. Il périt dans les tortures. En mars 1718, le tsar quitta Moscou pour Pétersbourg; c'est dans cette capitale qu'allait se continuer le procès.

Il restait à décider sur le sort du tsarévitch. Quand arriva en Russie sa maîtresse Euphrosine, dont une maladie avait retardé le voyage, le tsar voulut l'interroger en personne. C'est d'elle qu'il apprit beaucoup de propos tenus par Alexis, le projet d'une proclamation destinée aux sénateurs et aux évêques, la joie du malheureux prince à la nouvelle d'une mutinerie dans l'armée russe de Mecklembourg, sa résolution d'abandonner, dès son avènement, toute l'œuvre du tsar, etc. Les aveux du tsarévitch à son père n'avaient donc été ni complets ni sincères? La rêvé-

lation de ces nouveaux « crimes » dégageait le tsar de sa promesse de grâce. C'est ce que Pierre le Grand annonça au peuple par un second manifeste. D'ailleurs il sentait bien que, pour sauver l'avenir de son oeuvre, il devait aller jusqu'au bout : il ne servirait à rien de coiffer Alexis du *klobouk*, puisqu'il « ne se clouait pas sur la tête » ; il fallait empêcher que le vieux parti russe pût jamais faire de lui un tsar ou un régent pendant la minorité du nouveau tsarévitch. Pierre avait à garantir non seulement l'avenir de son œuvre politique, mais le nouvel ordre de succession au trône, mais la vie même de sa seconde femme et des enfants qu'elle lui avait donnés. Le procès du tsarévitch se poursuivit avec les mêmes procédés barbares qui avaient délié la langue de ses complices.

Le tsar invita les dignitaires de l'État et les chefs de l'Église à faire connaître leur sentiment sur la culpabilité de son fils, promettant que personne ne serait jamais inquiété à raison de l'opinion ainsi manifestée : cela ne rassura personne. Le Saint-Synode osa se déclarer incompétent dans une cause pareille. Le Sénat consentit à se constituer en haute cour; mais les interrogatoires devant cette assemblée n'aboutirent à rien. Alors, dans un des cachots de la forteresse Saint-Pierre-Saint-Paul, on recourut à l'application de la torture par le knout. Le 19 juin, Alexis reçut 25 coups de ce terrible instrument et avoua ce qu'il avait dit à son confesseur (ses vœux pour la mort prochaine de son père). Le 22, il reconnut avoir souhaité le concours des troupes de l'empereur Charles VI. Le 24, il reçut 15 coups de knout et convint avoir écrit au métropolitain de Kief, dans le dessein d'exciter une rébellion en Oukraine. Le 25, une commission, formée de 127 dignitaires, le déclara coupable d'avoir souhaité la mort de son père, d'avoir tenté de le renverser à l'aide de rébellions à l'intérieur ou avec l'appui de troupes étrangères. Il fut condamné à la peine capitale. Le lendemain, sur le registre de la forteresse, on pouvait lire cette mention : « Le 26 juin, à huit heures du matin, se sont rassemblés le tsar, le prince Monchikof... (suivent les autres noms); il y eut application de la torture; après quoi, à onze heures, on se sépara. Le même

jour, à quatre heures de l'après-midi, est mort dans sa prison le tsarévitch Alexis Pétrovitch. »

Sur la façon dont mourut celui-ci, les récits contemporains présentent une infinité de variantes : décapité, noyé, empoisonné, étouffé sous des coussins, etc. Cette mention du registre semble mettre fin à toute controverse. Il paraît certain que le tsar, en présence d'un certain nombre de dignitaires, fit subir une dernière fois la torture à son fils, moins pour lui faire compléter ses aveux, qui ne laissaient plus rien à désirer, que pour en finir avec lui. On sait qu'un seul coup de knout, appliqué d'une certaine façon, peut entraîner la mort immédiate : or combien de coups a reçu le tsarévitch? Il paraît avoir survécu sept ou huit heures à son supplice. On peut donc admettre le récit qui nous le montre expirant dans les bras de son père. Tel est ce drame effroyable, digne pendant de celui qui se passa entre Philippe II et son fils don Carlos¹, e! où l'on vit un chef d'État sacrifier son propre sang à la sécurité d'un ordre de choses politique.

Le supplice du tsarévitch et de sa famille maternelle est le dernier épisode de la lutte soutenue par Pierre le Grand contre les forces du passé : elle avait commencé par la défaite de Sophie (4689); elle s'était continuée par l'extermination des *slreltsi* (1698), les sanglantes répressions exercées contre les Kosaks du Don ou du Dnieper, les persécutions contre les *raskolniks*, l'asservissement de l'Eglise à l'État.

La captive de Marienburg. — Après la première disgrâce de la tsarine Eudoxie (1698), Pierre le Grand s'était abandonné à la vie la plus dissolue, à des amours de matelot et de troupiier, à des vices plus abjects. Tout lui était bon, filles de nobles ou servantes, et rien ne durait. Ses liaisons passagères relèvent à peine de la chronique, encore moins de l'histoire. Citons cependant deux traits, parce qu'ils sont caractéristiques. En 1608, à son retour d'Occident, une de ses premières visites avait été, à la *Slobode allemande* de Moscou, pour Anna Moëns, fille d'un marchand de vin ou d'un joaillier fla-

1. Voir ci-deamis, t. V, p. 62.

mand. Il l'installa dans une maison près de la Slobode, lui donna des bijoux, des terres, la gratifia de son portrait. Il retrouvait chez elle son cher Occident; elle était assez intelligente, et Ton a des billets d'elle où elle félicite le tsar sur ses succès militaires. En 1704, voulant faire une fin et très éprise de Keyserling, envoyé de Prusse, elle se laissa persuader par le prince Menchikof, son ennemi secret, de rédiger une lettre au tsar où elle lui demandait l'autorisation de se marier. Armé de ce papier, le favori courut chez son maître et lui dit : « Vous pensez qu'elle vous aime plus que tout au monde : que diriez-vous si ce n'était pas? » Et il lui remit la lettre. Pierre, qui avait trente-deux ans, jaloux comme un jeune amoureux, entra en fureur. Il reprit à sa maîtresse bijoux et domaines, lui reprit son portrait « puisqu'elle avait préféré à l'original un misérable esclave », et la fit jeter en prison avec sa sœur, la générale Balk. Il semble d'ailleurs que ces femmes avaient abusé de leur faveur pour aider à toute sorte de concussions. Trente personnes furent arrêtées pour cette affaire (1707). — L'autre épisode est celui d'une certaine Hamilton. Ayant eu du tsar un enfant, elle l'avait fait périr. Pierre la laissa juger, condamner à mort et exécuter. Longtemps il conserva sa tête dans un bocal, parmi les curiosités de son cabinet d'anatomie.

Nous voyons ensuite Pierre flirter avec les demoiselles d'honneur de sa sœur Natalie, avec trois filles Tolstoï, avec deux sœurs de Menchikof. Le favori conçut un moment l'espoir de faire épouser l'une d'elles à son maître, et, dans ce but, il recommandait à sa sœur d'apprendre l'allemand. Si ce mariage n'eut pas lieu, Menchikof ne put s'en prendre qu'à lui-même, car il est l'inventeur de la « captive de Marienburg ».

Au sac de cette ville, en 1702¹, parmi les prisonnières, se trouvait une jeune femme, Catherine, sur la race et la famille de qui les récits contemporains ont infiniment varié. Il paraît probable qu'elle était fille d'un paysan lithuanien, probablement serf d'un propriétaire baltique, et nommé Samuel Skavronski. Il ne serait pas impossible que son vrai père fût ce noble pro-

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 792.

priétaire, le colonel suédois Rosen; mais par sa mère, une *Erb-Msedchen*, elle serait toujours d'origine servile. Orpheline ou abandonnée de ses parents, elle fut recueillie par Gluck, d'abord pasteur à Ringen, puis à Marienburg; dans la maison, on l'appelait *fundling* (enfant trouvé). Elle y devint bonne d'enfants. Puis elle fut fiancée à un dragon, Johann, à qui son officier promit le grade de caporal en récompense de la bonne action qu'il faisait en l'épousant. Tout de suite après la cérémonie, le dragon fut envoyé à Riga : dès lors il disparaît de l'histoire. Quand Marienburg fut assiégé par Chérémétief, le pasteur Glück, redoutant les suites d'une prise d'assaut, trouva moyen de se rendre au camp des Russes, avec sa famille, sa servante et beaucoup de ses paroissiens. Il espérait gagner les bonnes grâces de Chérémétief en lui présentant une Bible en langue slave; mais le général remarqua la bonne, qui était une jolie blonde, la garda pour lui et envoya les autres captifs à Moscou : c'est là que nous retrouvons Glück à la tête d'une école¹. Six mois après le sac, arriva au camp des Russes le prince Menchikof; il vit Catherine, la trouva de son goût, et, comme il était le supérieur, il la prit à Chérémétief. Puis, ce fut le tour du tsar : dès qu'il vit la captive, il dit à Menchikof : « Écoute, je garde Catherine; elle me plaît; il faut que tu me la cèdes. » Menchikof dut s'exécuter. Peu de temps après, le tsar lui dit : « Tu ne songes pas sans doute que cette malheureuse est presque nue; ne manque pas de lui envoyer de quoi s'habiller... j'entends qu'elle soit convenablement nippée. » Menchikof comprit à demi-mot : dans les hardes de sa servante il glissa un écrin de diamants. Quand Catherine ouvrit le paquet : « On s'est trompé, dit-elle au tsar; voilà un objet qui ne m'appartient pas. » Après un instant de réflexion : « S'il vient de Menchikof, il congédie magnifiquement ses esclaves. » Puis elle fondit en larmes et s'évanouit. Pierre la fit revenir à elle, la rassura, lui dit de ne parler à personne de l'écrin.

En 1702, Catherine devait avoir dix-sept ou dix-huit ans. Elle était blonde, mais depuis lors se teignit les cheveux en

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 714.

noir. Le margrave de Baireuth, qui la vit en 1717, trace d'elle ce portrait: « Elle était petite, ramassée, fort basanée; elle n'avait ni air ni grâce. Il suffisait de la voir pour deviner la bassesse de son extraction. On l'aurait prise à son accoutrement pour une comédienne allemande. Son habit avait été acheté à la friperie; il était fait à l'antique et fort chargé d'argent et de crasse. Elle avait une douzaine d'ordres et autant de portraits de saints ou de reliquaires attachés tout le long de son habit, de façon que lorsqu'elle marchait on aurait cru entendre un mulet. » Catherine était absolument illettrée, car la noblesse livonienne avait formellement interdit de donner aucune instruction à ses esclaves. Les lettres de Catherine à Pierre le Grand furent écrites par une certaine Anissia Tolstoï. Quand elle devint impératrice, ce fut sa fille Élisabeth qui signait pour elle. En revanche, Catherine avait beaucoup de bon sens, de finesse, avec un certain tact, et une grande connaissance des hommes. Elle fut promptement au courant de tout ce qui intéressait Pierre le Grand, et dans ses lettres, très brèves, elle sait lui parler de ses guerres et de ses réformes. Elle fut pour lui un précieux conseiller; elle avait le don d'apaiser ses passions, pourtant si déchaînées; elle apprit à prévenir ou calmer ses crises d'épilepsie, assez fréquentes.

De son côté, il l'aimait pour sa beauté, quoique cette beauté fût sans grâce; il appréciait son sens politique; presque toujours, il fut bon pour elle, l'appelant, dans ses lettres, « Cathé-
rINETTE, m'amic ». Un hasard fit retrouver un des frères de la parvenue, Charles Skavronski, un paysan, puis, les autres survivants de cette famille dispersée : une des sœurs, Christine, qui avait épousé un simple paysan, Henri Simon, devint la comtesse Hendrikof; une autre, Anna, femme du paysan Iéfimof, devint la souche des comtes Iéfimovski; de la dernière, Catherine, retrouvée lille publique à Revel, on ne put rien faire de bon.

Cependant « Cathé-
rINETTE » n'était toujours que la maîtresse du tsar. L'affaire du Pruth, les services qu'elle y rendit¹, modi-

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 810.

fièrent glorieusement sa situation. En son honneur, Pierre fonda Tordre pour *l'amour et la fidélité*, ou de Sainte-Catherine, exclusivement réservé aux femmes : Menchikof fut le seul homme qui l'ait reçu. En 1712, le tsar épousa solennellement la captive de Marienburg. En 1715, elle lui donna un tsarévitch, Pierre Pétrovitch. Quelle fut l'attitude de la tsarine lors du tragique procès d'Alexis? Elle ne pouvait aimer Alexis, ni son tils Pierre Alexiévitich : ce n'est pas dans la nature humaine. Pierre le Grand a dit plus tard qu'elle l'avait supplié de ne pas faire périr Alexis, mais de l'enfermer dans un cloître. Aux funérailles de l'infortuné tsarévitch, on la vit pleurer. Le malheur l'atteignit aussi : son tsarévitch, à elle, fut tué par la foudre (1719). La succession au trône de Russie restait donc en suspens entre Pierre, fils d'Alexis, et les deux filles de la tsarine, Anna et Élisabeth. En 1721, le tsar publia le célèbre oukaze qui, rompant avec le droit successoral établi en Occident, attribuait exclusivement au souverain russe le droit de désigner son successeur. L'évoque Féofane Prokopovitch n'hésita pas, pour justifier cette mesure, à publier son livre intitulé *Pravda voli monarchéï* (*Le bien-fondé de la volonté souveraine*). C'était un pas de plus dans la voie qui acheminait au trône de Russie l'ancienne captive. Un second pas fut fait en 1723, lorsque le tsar la couronna solennellement impératrice de toutes les Russies.

Soudain, tout fut remis en question. La nouvelle impératrice se laissa engager dans une intrigue avec un de ses chambellans, Moëns, de cette famille flamande déjà si durement éprouvée. L'institutrice des deux filles d'Élisabeth, une Française, a fait un curieux récit d'une des scènes qui suivirent : le tsar entrant brusquement dans la salle de leçons, regardant d'un œil furieux ses deux filles, brisant tout sur son passage, frappant de son couteau la muraille, puis sortant tout aussi brusquement, comme s'il craignait de ne pouvoir se contenir. Moëns fut mis en jugement, sous un de ces prétextes qu'on savait trouver, accusé de concussions, mis à la torture, décapité, son cadavre exposé sur la roue. Quant à la tsarine, Pierre le Grand la soumit à une véritable torture morale : il lui fit faire en traî-

neau le tour de l'échafaud où le cadavre était exposé, épiant sur le visage de sa femme la moindre trace d'émotion. Elle soutint cette épreuve avec une fermeté impassible.

Pouvait-il aller plus loin contre une compagne de plus de vingt ans, l'amie des mauvais jours, l'héroïne du Pruth, la mère de ses filles, la seule personne qui pût maintenir son œuvre, protéger ses serviteurs contre une réaction des vieilles factions? Ceux-ci d'ailleurs intervinrent : Repnine, Ostermann, Tolstoï, Menchikof firent comprendre au tsar qu'un scandale empêcherait l'établissement de ses filles. Il mourut le 8 février 1725, sans qu'on sût s'il avait pardonné. Il ne laissait pas de testament. Il aurait prononcé cette phrase qu'il ne put achever : « Je laisse tout à _____ » Le nom manquait. Les serviteurs du grand tsar, qui voyaient leur perte assurée dans le règne de ses filles d'Alexis, leur salut dans le règne de Catherine, se chargèrent d'interpréter cette lacune.

Règne de Catherine I^{re} (1725-1727). — Il était déjà bien étonnant que l'ancienne serve du colonel Rosen, la bonne d'enfants du pasteur Glück, la fiancée du dragon Johann, la captive passant des mains de Chérémétief dans celles de Menchikof, eût pu devenir la femme légitime de Pierre le Grand et une impératrice couronnée. On allait voir une chose plus étonnante encore : de femme de l'empereur, elle devenait impératrice *autocrate*, régnant non pas au nom de ses filles ou de Pierre Alexiévitch, mais en son nom propre. Par elle s'inaugure cette période étrange de l'histoire russe où l'on vit, dans un pays qui autrefois claquemurait les femmes dans le *Terem*, le trône occupé, pendant soixante et onze ans, presque uniquement par des femmes. C'est le *Siècle des impératrices*. Avec de courtes interruptions (Pierre II 1727-1730; Pierre III, six mois en 1762), se succèdent : Catherine I^{re} (1725-1727), Anna Ivanovna (1730-1740), la régence d'Anna Léopoldovna (1741), Elisabeth Péetrovna (1741-1762), Catherine II (1762-1796).

D'après le droit successoral de l'Occident, le légitime héritier du trône eût été Pierre Alexiévitch, alors âgé de dix ans. Mais quelles malédictions pesaient déjà sur cet enfant! Son père, Alexis, exécuté pour sa « révolte absalonienne »; sa

grand'mère, Eudoxie, convaincue d'adultère, fouettée, enfermée à Staraïa-Ladoga ; tous ses parents maternels, les Lapoukhine, flétris, déportés, exécutés ! Le peuple et le bas clergé étaient pour lui, plaignant son malheur et le malheur des siens, s'obstinant à regarder son aïeule comme tsarine légitime et lui-même comme le légitime héritier du trône, reportant sur sa tête les espérances qu'on avait placées sur celle de son père, espérant de lui la fin du « règne de l'Antéchrist ». Quelle apparence qu'une serve de Livonie lui fût préférée pour le trône ? Mais contre lui était toute la Russie officielle, tout ce qui avait une part quelconque dans le pouvoir, tout ce qui avait trempé dans le procès et l'exécution de son père : Roumiantsof et Tolstoï, qui étaient allés relancer jusqu'au fort Saint-Elme le malheureux tsarévitch ; le vice-chancelier Chatirof, le prince Jacob Dolgorouki, les amiraux Golovine et Apraxine, le prince Menchikof et les quatre autres qui avaient assisté aux dernières tortures d'Alexis ; tout le Sénat qui avait, dans cette affaire, siégé comme haute cour ; le métropolite Féofane Prokopovitch, qui avait écrit la *Pravda voli mou archêt*. Entre eux et la veuve de Pierre le Grand il y avait un pacte de sang, rouïre du sang d'Alexis.

Le parti oligarchique, les princes Galitsyne, Dolgorouki, Repnine, Troubetskoï, tenaient pour Pierre II. Les plus ardents eussent volontiers proclamé cet enfant, jeté au couvent la tsarine et ses deux filles. Les plus modérés, comme Dmitri Galitsyne, proposaient une transaction : la régence de Catherine au nom de Pierre II. La transaction était inacceptable : aucun accord possible entre le fils d'Alexis et la femme à la sécurité de laquelle son père avait été sacrifié. Quand s'ouvrit la délibération sur l'ordre de succession, déjà les partisans de Catherine s'étaient assurés des officiers de la garde. Ils avaient pour eux les baïonnettes du Préobrajenski et du Séménovski : leurs arguments devaient prévaloir. Les adversaires de la tsarine demandaient qu'on leur montrât au moins le testament de Pierre le Grand ; mais cette série de faits, — le mariage en 1742, l'oukaze de 1721, le couronnement solennel de 1723, l'initiation de Catherine par son mari à tous les secrets de gou-

vernement, — n'équivalaient-ils pas à un testament? Bref, elle fut proclamée impératrice *autocrate*.

Son règne fut court : à peine deux ans (1715-1727). Au fond, ce fut le règne de Menchikof, son ancien maître. Il profita de sa faveur pour arrêter le procès en concussion qu'avait commencé contre lui le feu tsar. Il obtint le don de Batourine, l'ancienne capitale de Mazeppa, c'est-à-dire la principauté de l'Oukraine. Il put espérer la couronne héréditaire de Courlande ¹,

Du moins ce fut un règne qui maintint et continua l'œuvre de Pierre le Grand : Pétersbourg resta capitale en dépit de Moscou; l'armée et la marine furent maintenues sur un bon pied; on respecta les traditions diplomatiques; et ce ne fut point la faute de Catherine si Ton dut renoncer à l'alliance française, aux unions matrimoniales avec les Bourbons, pour se rejeter dans la clientèle autrichienne ². L'Académie des Sciences fut inaugurée en 1726, l'ordre d'Alexandre Nevski créé; le capitaine danois Behring poursuivit son exploration scientifique du Kamtchatka; Chafirof, rappelé de l'exil, fut chargé de rédiger l'histoire du grand empereur. La seule modification apportée au système politique de celui-ci, et qui se justifie par la nécessité d'assurer le nouvel ordre de choses, fut que le Sénat et le Saint-Synode perdirent le titre de *gouvernants*. Toute l'autorité fut concentrée dans un *Haut conseil secret*, présidé par l'impératrice, et dans lequel siégèrent les principales créatures de Pierre.

Pierre II : Menchikof; les Dolgorouki (1727-1730).

— Quand mourut Catherine I^{re}, il n'y avait plus d'inconvénients pour la faction dirigeante à tolérer le règne de Pierre II, et il n'était guère possible de l'éviter. L'impératrice elle-même l'avait senti : à son lit de mort, elle avait désigné pour son successeur le fils d'Alexis. Du reste, le plus puissant des hommes du jour, Menchikof, croyait avoir pris ses précautions : il avait déjà négocié le mariage de sa fille Marie, âgée de quatorze ans, avec le futur empereur, âgé de douze ans. Enfin le testament de Catherine avait jusqu'à un certain point assuré le régime établi contre de nouveaux caprices : Pierre II devait gouverner

L Voir ci-dessus, p. 90.

2. Voir ci-dessus, p. 67 et suiv.

avec un conseil de régence, où siégeraient les deux filles de Catherine, son gendre le duc de Holstein, les membres du *Haut conseil secret*. Tout cela constituait une transaction acceptable pour les deux partis : celui de la feuë tsarine, celui du fils d'Alexis.

Pierre II se révélait d'ailleurs tout différent de son malheureux père : il avait du goût pour l'instruction, pour les exercices militaires, surtout pour l'artillerie; à trois ans, on lui avait vu pointer un canon et y mettre le feu. Tenu à l'écart par son aïeul et par la feuë tsarine, il s'était pris d'une affection d'autant plus vive pour sa sœur Nalalie. de deux ans plus âgée que lui et très intelligente. Le tout-puissant Menchikof sentait dans cette affection un obstacle à sa propre influence. Aussi, de même qu'il avait fiancé sa fille à l'empereur, songeait-il à faire épouser son fils Alexandre par Natalie. En attendant, il escomptait sa situation de beau-père du tsar, pour s'adjuger toutes les faveurs que la feuë tsarine, pourtant si complaisante, n'avait pas cru pouvoir lui accorder. Il se fit nommer généralissime, inscrivit dans l'*Ahnanach impérial* les membres de sa famille après ceux de la famille régnante, signa les lettres à Pierre II de ces simples mots : « Votre père. » Il accaparait, il enveloppait, il couvrait le jeune empereur, lui assignant pour résidence son propre palais, lui donnant pour surveillant son fils Alexandre, faisant disgracier Tolstoï et lagoujinski, obligeant le duc dellolstein à repartir avec sa femme pour son duché, évitant que la vieille tsarine Eudoxie, rappelée de Staraïa-Ladoga, prit trop d'empire sur son petit-fils, enfin hâtant les préparatifs du mariage projeté.

Une telle faveur ne pouvait que porter ombrage à tout le monde : personne n'avait entendu faire de l'ancien garçon pâtissier un empereur de toutes les Russies. Ostermann, un Allemand avisé et surnois, vice-chancelier des affaires étrangères et nommé précepteur du jeune empereur, minait sourdement Menchikof. Celui-ci, par une sotte avarice, eut l'imprudence de se heurter à la princesse Natalie, lui reprenant une œuvre d'art que lui avaient offerte les artisans de Iaroslavl, interceptant un présent de 10 000 ducats envoyé par son frère.

Cet incident amena un premier conflit avec l'empereur : « Comment as-tu osé, prince> empêcher mon serviteur d'exécuter mes ordres? » Comme Menchikof balbutiait, alléguant la détresse du Trésor, le tsar frappa du pied, disant : « Je suis l'empereur, il faut m'obéir. » Et il tourna le dos au généralissime, qui se confondait en excuses. Dès lors ce fut pour le beau-père manqué une succession d'affronts. Pierre II refusa une invitation pour le jour de naissance de Menchikof : « Est-ce qu'il ne peut fêter son jour sans le tsar? » Il fit enlever ses meubles du palais que Menchikof lui avait assigné et se transporta au Palais d'Été. Le prince, de plus en plus inquiet, sollicita une audience pour se justifier : il ne fut pas reçu. Enfin, le 18 septembre 1727, se produisit l'espèce de coup d'État que tout le monde attendait. Le *Haut conseil secret* reçut ordre du souverain de soumettre à sa signature tous les papiers d'État et de n'accepter aucun ordre que du tsar lui-même.

Le 19, le piquet d'honneur fut retiré du palais de Menchikof; les arrêts de rigueur furent signifiés au prince; on lui retira toutes ses charges et décorations. Vainement la princesse et sa fille, la fiancée de Pierre II, vinrent se jeter aux pieds du souverain, puis allèrent supplier sa sœur Natalie et sa tante Élisabeth. « Je montrerai à Menchikof, dit le tsar, qui de nous deux est l'empereur. »

Le 22, ordre fut signifié au prince d'avoir à sortir de Pétersbourg et à se rendre dans son domaine d'Oranienbourg (province de Riazan). Le prince sortit en grand appareil : son cortège de route était composé de 133 voitures, avec une suite de 147 personnes, quelques-unes armées, le tout escorté par 20 soldats sous la conduite d'un capitaine. Mais, sur la route, arrivèrent coup sur coup une série d'ordres, qui changèrent cette marche triomphale en une déroute : ordre aux gens de la suite de déposer leurs armes; arrestation du majordome du prince; injonction de renvoyer les équipages et le personnel superflus et de continuer le voyage en simple *kibitka*; reprise à la jeune princesse de l'anneau de fiançailles; défense de passer par Moscou; fixation du lieu d'exil non dans le domaine d'Oranienbourg, mais dans la forteresse voisine; défense de recevoir

des lettres et d'en écrire autrement que sous une surveillance. Était-ce fini? Non, car en pareil cas il y a dans la disgrâce une logique impitoyable. La Russie venait d'avoir à sa tête deux empereurs : l'un des deux devait disparaître. Tout de suite un procès en concussion fut intenté au prince. Il aboutit à la confiscation de tous ses biens, évalués à près de 12 millions de roubles. Et l'on n'en était encore qu'au premier acte.

Ce n'étaient pas seulement Ostermann et les princesses Nalalie et Élisabeth qui avaient poussé à la disgrâce du prince. Plus ardents encore avaient été les Dolgorouki, surtout le prince Ivan. Cette puissante famille avait hérité de la faveur perdue par Menchikov. Elle prit à tâche de limiter en tout et commit exactement les mêmes fautes. Elle éloigna Ostermann, dont la désapprobation silencieuse la gênait. Elle se débarrassa de la vieille tsarine Eudoxie, sous prétexte de placards injurieux attribués à son confesseur, lequel fut fouetté. Elle tint à compléter la ruine de Menchikov, qui fut déporté à Hérézof en Sibérie, avec sa femme, son fils Alexandre et ses deux filles. Là ils durent vivre avec cinq roubles par jour et se trouvèrent privés de tout secours médical. La princesse était morte sur le chemin de l'exil, à Kazan; le prince tomba malade et succomba en 1739: l'année suivante expira la fiancée du tsar, Marie.

Ivan Dolgorouki, le favori, obtint de l'empereur qu'il se fiançât à sa soeur Catherine; encore que celle-ci eût une passion pour un jeune diplomate autrichien, Millesimo. Les *Mémoires* de lady Rondeau constatent qu'aux fiançailles impériales, Catherine Dolgorouki, sous sa magnifique parure, avait l'air d'une « victime ». Le soir, il y eut à la cour un bal, où elle parut plus triste que jamais. Cependant les Dolgorouki sentaient qu'ils ne tenaient pas encore l'empereur. Ils l'accaparèrent avec plus d'à-prêté, l'entraînèrent à la chasse pendant des semaines entières : on abattait des ours, on tuait 4000 lièvres en un jour. Le moment vint où il se dégoûta de la chasse, se lassa de la surveillance inquiète des quatre Dolgorouki, se plaignant de « ses quatre chiens à deux pieds ». Ils commirent avec la princesse Élisabeth la même faute que Menchikov avec la princesse Natalie : ils la laissèrent sans argent. « Ce n'est point

ma faute, disait l'empereur à sa tante; on n'exécute pas mes ordres; mais je trouverai moyen de briser mes fers. »

La mort prévint ses desseins secrets. En janvier 1730, il prit un refroidissement à cette meurtrière fête de la *Bénédiction des eaux*, qui avait hâté la fin de Pierre le Grand et qui hâta celle de Nicolas I^{er}. Le 30 (19) janvier, le jour même fixé pour le mariage, il mourut. Du coup, le rêve ambitieux des Dolgorouki s'évanouissait.

Tentative de constitution aristocratique (1730). —

La lignée mâle issue de Pierre le Grand, par le tsarévitch Alexis, s'éteignait en la personne de Pierre II. La maison de Romanof n'était plus représentée que par des femmes. Pierre le Grand avait eu deux filles : Anne, duchesse de Holstein, décédée en mai 1728 (elle laissait un fils, qui fut plus tard l'empereur Pierre III), et la princesse Élisabeth. Ivan, frère de Pierre le Grand, avait eu également deux filles mariées : Annalvanovna, duchesse veuve de Courlande; Catherine Ivanovna, duchesse de Alecklembourg¹. Dans l'opinion russe il pouvait donc se former deux partis : en faveur des filles de Pierre le Grand, surtout de la princesse Élisabeth ; en faveur du jeune héritier de Holstein. Il y en avait même qui pensaient à la vieille tsarine Eudoxie. Au fond, il n'y avait plus de droit successoral depuis l'oukaze de 1721. La question allait donc se résoudre, comme elle s'était résolue en 1725, par la décision de ceux qui détenaient le pouvoir effectif. Les Dolgorouki croyaient pouvoir jouer ce rôle; même ils se mettraient en règle avec l'oukaze de 1721 s'ils pouvaient démontrer que l'empereur défunt avait, explicitement ou implicitement, désigné son successeur. Alexis Dolgorouki, père d'Ivan le favori, eut l'idée de proposer sa fille comme impératrice : si elle n'avait pas été l'épouse du tsar, elle était sa fiancée; lors de la cérémonie des fiançailles, tous les dignitaires avaient été admis à lui baiser la main; elle « avait porté la couronne ». Comme cela paraissait insuffisant même aux autres Dolgorouki, il parla, mais à mots couverts, d'un « certain testament ». La proposition fut de suite écartée

i. Voir ri-dessus, t. VI, p. 685, note.

par le *Haut conseil secret*, où dominaient cependant les Dolgorouki. Cependant la Russie était si bien vouée à un règne de femme qu'elle ne devait échapper à celui-là que pour en subir un autre.

Alors se produisit une très curieuse tentative de gouvernement oligarchique et d'élection royale, analogues à ce qui se passait en Pologne et en Suède. Le *Haut conseil*, appelant dans son sein les maréchaux Dolgorouki et Galitsyne, se trouva composé de huit membres; à part le chancelier Golovkine et Ostcrmann, qui d'ailleurs se prétendirent malades pour justifier leur abstention, il comprenait quatre Dolgorouki et deux Galitsyne. Une fois écartée la candidature fantaisiste de Catherine Dolgorouki, le Conseil ne s'inspira plus que des idées oligarchiques les plus pures : elles étaient la négation du régime autocratique. Il s'agissait d'élire le nouveau souverain, mais après lui avoir imposé des conditions limitatives de son autorité, analogues aux *Pacta Conventa* de Pologne et de Suède. Pour que l'élu dût sa couronne uniquement à l'élection, il fallait écarter ceux des membres de la famille impériale qui paraissaient avoir le plus de droits à la couronne : on écarterait donc la princesse Élisabeth et le jeune Pierre de Holstein; la branche *pétroviennne* des Romanof serait évincée au profit de la branche *icarienne*; dans cette dernière branche, la princesse qui semblait avoir le moins de chances était précisément la duchesse, veuve de Courlande, cette Anne Ivanovna que, sous les règnes précédents, un Menchikof avait impunément humiliée.

A cette princesse on proposerait *huit points*, qui formaient toute une constitution : le *Haut conseil* se composerait toujours de huit membres, qui ne seraient pas à la nomination du souverain, mais se recruteraient par cooptation; il serait consulté sur toutes les affaires, et sans lui le souverain ne pourrait faire ni la guerre ni la paix, ni établir de nouveaux impôts, ni aliéner les domaines, ni nommer à aucune charge ou emploi, ni se marier, ni désigner son successeur; le souverain ne pourrait opérer aucune confiscation ni châtier aucun de ses sujets qu'après un jugement régulier. Évidemment ces dernières garanties auraient profité à tous les sujets: c'eût été la fin du long des-

potisme sous lequel avait gémi la Russie; les Russes obtenaient les garanties qui faisaient l'orgueil et la sécurité des Anglais et qui manquaient encore aux Français comme à presque toutes les nations d'Europe. Seulement, par les articles précédents, la couronne n'était dépouillée de ses prérogatives qu'au profit d'une oligarchie, composée presque uniquement de deux familles où elle se recruterait à perpétuité. C'était l'autorité du tsar qui passait aux Galilsyne et surtout aux Dolgorouki. La nouvelle tsarine aurait moins de pouvoir que n'en avait un roi de Pologne et que notre Constitution de 1791 n'en laissa au roi Louis XVI. Cependant elle devait souscrire aux *huit points* avec cet engagement explicite : « Et dans le cas où je manquerais à cette promesse, je serais privée de la couronne de Russie. » C'était le *sinon non* des Corlès d'Aragon.

Dans la pensée de ses auteurs, cette république oligarchique était en même temps une république réactionnaire. C'eût été la revanche de la vieille Russie contre l'œuvre de Pierre, la revanche du parti abattu en 1718 avec le tsarévitch Alexis : Moscou redeviendrait capitale; Pétersbourg et la flotte seraient abandonnées, l'armée réduite, les relations avec l'Europe interrompues.

Pourquoi cette curieuse tentative ne put-elle aboutir? C'est que la constitution nouvelle avait trop peu d'intérêts pour elle, trop d'intérêts contre elle. A part l'espèce *iñhabeas corpus* garanti à l'ensemble de la noblesse, elle ne favorisait que deux grandes familles. Elle avait contre elle : 1° tout le parti de la réforme *pctrovienne*, dans le clergé comme dans le Sénat; 2° les politiques qui prévoyaient que les institutions à la suédoise et à la polonaise ne pourraient qu'introduire en Russie l'anarchie polonaise et suédoise, avec toutes ses conséquences funestes pour la grandeur et la sécurité du pays; 3° ceux qui eussent voulu faire participer la noblesse tout entière aux avantages que se réservaient les oligarques; 4° ceux qui espéraient, dans le maintien du pouvoir absolu, surtout dans le règne d'une impératrice qui serait nécessairement le règne de la grâce, les chances que donne une loterie ouverte à tout le monde; 5° l'idée que les Russes se sont toujours faite du pouvoifr tsarien : venant de

Dieu, il est donc absolu; il a ses origines dans les *tsars* de la Bible et de l'histoire byzantine; 6° le sentiment du clergé, conforme à ces traditions; 7° celui des masses, qui dans leurs maîtres immédiats voient leur véritable oppresseur et dans le tsar absolu leur protecteur attiré. Contre la constitution de 1730 se coalisaient donc à la fois la doctrine du clergé et les instincts du peuple, la jalousie de toutes les familles nobles et le souci de la grandeur nationale, les brutes et les avisés, les intrigants et les patriotes, tous les sentiments bons et mauvais.

Le mécontentement contre les *Verkhovniki* ou *Su premiers* (membres du *Haut conseil*) se manifesta, dans Moscou, par des murmures et des attroupements, et les « libéraux » du Conseil furent tout d'abord obligés de menacer de la prison et de la toiture les agitateurs. Quelques jours après se réunit l'assemblée générale des dignitaires, la *généralité* (ainsi nommée parce qu'elle comprenait tous les *généraux* ou chefs de service). Elle se composait de 500 personnes. Elle applaudit quand on lui annonça le choix éventuel d'Anne Ivanovna; elle resta froide à la lecture *des huit points*; mais quand on lut la formule imposée à l'élue (*Et dans le cas où je manquerais à cette promesse...*), alors, « lit le métropolite Féofane IVokopovitch, « il n'y eut aucun des assistants qui, en entendant cette lecture, ne frémit de tous ses membres; ceux mêmes qui avaient espéré beaucoup de bien de cette assemblée baissèrent les oreilles comme de pauvres ânes; il y eut un chuchotement et un murmure, mais personne n'osa se récrier et prendre la parole. »

Beaucoup ne virent que ceci dans la réforme proposée : c'est qu'au lieu d'un tsar de Russie on en aurait huit. Volynski écrivait d'Astrakhan : « Avec la liberté, plus d'armée. » Iagoujinski avait d'abord été fort zélé pour la constitution, parce que son beau-père Golovkine était un des Huit. Il disait aux réformateurs : « Mes petits pères, ajoutez-nous encore un peu de libertés... Souffrirons-nous encore longtemps qu'on nous coupe la tête? Il est temps de mettre fin à l'autocratie. » Mais quand il s'aperçut que son beau-père était isolé, sans pouvoir, dans le Conseil, il se ravisa et passa dans le camp des opposants. Tous les prélats, sauf deux, partageaient le sentiment de Féo-

fane Prokopovilch; au *Te Deum* qui suivit la réunion de l'assemblée, celui-ci n'hésita pas à qualifier d'*autocrate* la nouvelle élue, et c'est le titre qu'on lui donna dans tous les actes émanés du Saint-Synode.

Le parti absolutiste, Féofane en tête, expédia message sur message à la duchesse de Courlande, pour l'avertir du mouvement qui se produisait en sa faveur et la supplier d'attendre ce qui allait se passer à Moscou. L'un des courriers, l'officier des gardes Lomonossov, fut intercepté par ordre de Vassili Dolgorouki, et, au vu de ses papiers, Iagoujinski fut également arrêté. La duchesse quitta sa cour de Mittau, escortée et surveillée par Vassili Dolgorouki, autrefois ministre de Russie dans cette cour, un de ses anciens amants. Pendant ce temps, entre les absolutistes et les réformateurs, se formait un tiers parti ou parti de la petite noblesse (*szlachta*). Il rédigeait des pétitions au *Haut conseil*, demandant l'accroissement du nombre de ses membres, suggérant de nouvelles garanties pour les sujets, s'allaquant même aux réformes sociales. Ce parti eut alors pour chef et pour organe Tatichtchef. S'il s'était développé, si on l'eût écouté, il eût été beaucoup plus dangereux pour l'autocratie que la coterie oligarchique : il eût fini par entraîner la masse de la petite noblesse; mais les deux programmes de réformes allaient être également anéantis par la restauration totale de l'absolutisme.

Le 21 (10) février 1730, la duchesse de Courlande était arrivée à Vséviatskoïé, sous Moscou. Elle y resta cinq jours, attendant la fin des obsèques de Pierre II, mais recevant de la ville beaucoup d'émissaires, achevant de se renseigner sur le véritable état de l'opinion. Bientôt arrivèrent un bataillon du Préobrajenski et un escadron de chevaliers-gardes : Anna put s'entretenir avec les officiers, distribua aux soldats des verres de *vodka*, agit de plus en plus en tsarine. Le 26, elle fit son entrée dans Moscou, en grand appareil militaire, escortée de huit régiments d'infanterie, et fut reçue à l'Assomption du Kremlin par Féofane Prokopovilch. Puis elle s'installa au palais du Kremlin, où les *Verkhovniki* purent l'empêcher de recevoir les dames de la cour et les dignitaires. Peu de temps après, le parti

de la petite noblesse lui présenta une requête, demandant la réunion d'une grande assemblée : il ne se doutait pas qu'il y partagerait la défaite du parti oligarchique.

Le *Haut conseil* n'avait soupçon de rien quand, le 8 mars (25 février), l'impératrice le fit appeler dans une des salles du Kremlin. A leur grande stupeur, les *Suprémiers* y trouvèrent réunis le Sénat, la *généralité*, beaucoup de petite noblesse, en tout 800 personnes. Ce jour-là, le Séménovski, commandé par un des absolutistes, Semen Soltykof, était de garde au palais. Tatichtchef donna lecture des pétitions (celles du tiers parti) adressées au *Haut conseil*. Anna parut les accueillir avec faveur et demanda une plume pour signer les pétitions. Mais alors on entendit les cris des officiers de la garde : « Nous ne voulons pas qu'on prescrive des lois à l'impératrice ! Elle doit être autocrate au même titre que tous les anciens souverains. » Elle feignit de vouloir les calmer ; ils se jetèrent à ses pieds, répétant les mêmes cris, et ajoutant : « Ordonnez, et nous apportons à vos pieds la tête de vos ennemis. » Suivant le plan convenu avec les affidés, elle retint à dîner les *Suprémiers*. Pendant ce temps, le parti absolutiste, avec Semen Soltykof, était à l'œuvre. Quand rassemblée fut de nouveau réunie, il ne fut plus question ni de la constitution oligarchique, ni de la constitution nobiliaire, pas même des pétitions qu'avait approuvées l'impératrice : ce fut la pétition absolutiste qui souleva l'acclamation générale. L'impératrice, feignant l'étonnement, s'écria : « Comment ! les *poinès* qu'on m'a apportés à Mittau n'ont donc pas été envoyés du consentement de la nation tout entière ! » — « Non ! » cria la foule. — Se tournant vers Vassili Dolgorouki, Anna lui dit : « Mais alors, tu m'as donc trompée ? »

Ainsi se termina cette Journée de dupes. Deux partis en furent également victimes : celui du *Haut conseil* ou de l'oligarchie, celui de la *szlachta* ou petite noblesse. Le 21 mars, au son du tambour, l'impératrice était proclamée souveraine autocrate.

La tsarine Anna Ivanovna (1730-1740); Biren; le « joug allemand ». — L'impératrice avait alors trente-cinq ans ; elle avait une taille gigantesque, une grosse voix d'homme,

des traits masculins et durs. De sa maussade cour de Mittau, où elle avait vécu ses plus belles années dans l'humiliation et sous la terreur des ordres venus de Pétersbourg, elle apportait des rancunes féroces, un appétit effréné de jouissances. Jamais elle ne devait pardonner à ceux qui avaient essayé de limiter son pouvoir. Dans sa vengeance implacable, elle procéda lentement, méthodiquement, par degré. Débarrassée, par une mort naturelle, du maréchal Galitsyne, d'abord elle se contenta d'exiler sur leurs terres Dmitri Galitsyne et Alexis Dolgorouki, d'envoyer Vassili, Michel et Ivan Dolgorouki, gouverneurs en Sibérie, à Astrakhan, à Vologda. Pour se donner un renom de démente, elle rappelait de Bérézof le fils et la fille survivante de Menchikof, nommant l'un colonel du Préobrajenski, l'autre demoiselle d'honneur. Puis elle attendit, épiant les manifestations de l'opinion : elle vit, au silence général, que les anciens favoris n'étaient point aimés. Alors elle frappa un second coup sur les Dolgorouki, les accusant dans un manifeste d'avoir ruiné la santé de Pierre II, de lui avoir imposé un mariage, d'avoir pillé les diamants de la couronne, reprochant à Vassili Louketck *a* ses crimes envers nous-même et l'empire », avec « séduction et abus de nos sujets ». En conséquence, tous les Dolgorouki étaient exilés à Bérézof ou relégués en des lieux plus ou moins éloignés. Anna prêta encore l'oreille : toujours le même silence. Elle frappa un troisième coup : par l'oukaze du 15 juillet, les biens d'Alexis et Vassili Dolgorouki étaient confisqués. Puis certaines dénonciations arrivèrent de leur lieu d'exil : Ivan, l'ancien favori, fut emprisonné à Tobolsk, des fers aux mains et aux pieds, le corps attaché à la muraille par une chaîne de fer. On lui arracha des aveux sur le « certain testament » qui devait assurer la couronne à sa sœur. Il fut alors amené à Novgorod-la-Grande, où le rejoignirent les autres exilés de la famille Dolgorouki. Leur procès fut instruit; onze condamnations prononcées : Ivan, exécuté ; Vassili et deux autres, décapités ; le maréchal, enfermé à Solovetski, et son frère Michel à Schlüsselbourg; tous les autres, mutilés, knoutés sans merci, envoyés aux travaux forcés ou enrôlés comme simples soldats. L'exécution eut lieu en novembre 1739. Un touchant

épisode dans cette sanglante tragédie, c'est le dévouement de ISatalie Chérémétief, qui, fiancée à Ivan, l'ancien favori, hâta le mariage pour partager son exil. La nouvelle impératrice s'inspirait des exemples d'Ivan le Terrible : elle procédait par extermination de familles entières (*wrodno*).

Débarrassée de ses ennemis, elle put se révéler telle qu'elle était : Allemande avant tout, n'aimant que les Allemands, auxquels, pendant dix années, elle livra la Russie. Au reste, les Russes eux-mêmes, les anciens « aiglons de Pierre le Grand », lui avaient d'avance facilité la tâche en s'exterminant entre eux : Menchikof avait supprimé Tolstoï; les Dolgorouki avaient détruit les Menchikof; à leur tour ils étaient détruits. La place restait libre pour les étrangers. De Mittau, l'impératrice se hâta de faire venir son favori en titre, un palefrenier de Courlande, Ernest Bühren ou Biren, qui, rejeté par la noblesse baltique, essayait de se rattacher aux Diron de France. Il ne s'était marié qu'afin d'avoir une personne qui pût endosser les enfants qu'il donnait à la duchesse. Il était très grand, bel homme, sans instruction, sans éducation, n'aimant que les chevaux; un superbe laquais. Au moral, aussi méchant et vindicatif que sa maîtresse. Celle-ci, par la terreur, sut l'imposer à tous : aux nobles de Courlande, quoiqu'il fût de basse origine; aux Russes, quoique étranger. Pour lui, elle obtiendra de l'Empereur le titre de prince; elle en fera un duc de Courlande, un régent de Russie. Le titre auquel il tiendra le plus sera toujours celui de grand-chambellan, qui le rapproche de la souveraine. Il méritera de donner son nom à ce régime de dix ans que les Russes ont flétri du nom de *Wronovchtchina*. En d'autres termes, c'est le « joug des Allemands ».

Biren n'est pas le seul Allemand qui se soit alors abattu sur la Russie. Tout fut allemand dans la nouvelle cour et le nouveau gouvernement : d'abord la nièce de l'impératrice, appelée aussi Anna, dont le mariage avec le duc de Brunswick-Bevern donnera au trône moscovite un héritier présomptif allemand, le futur empereur Ivan VI; puis deux des frères du favori, les généraux Biren; puis les généraux Bismarck, Munich, etc.; le grand-maréchal de la cour est un Lœwenwold, qui y attira

toute une tribu du même nom; Ostermann est vice-chancelier, Korff et Kaiserling sont ambassadeurs, etc. A la cour, les coutumes, la cuisine, les jeux sont allemands. Allemande aussi la politique extérieure; sous ce gouvernement aura lieu le premier conflit entre la France et la Russie¹.

L'instrument de règne, ce n'est plus le Sénat : c'est le *Cabinet*, où dominent les Allemands. Il faut terrifier les Russes pour qu'ils courbent la tête sous l'oppression. On les contient par l'augmentation des régiments de la garde, où l'on fait entrer beaucoup d'Allemands baltiques; par la réorganisation de l'ancien *Prèobrajenski prikaz* sous le nom de *Chancellerie secrète*; par le développement de la police, par la multiplicité des exils et des supplices : il y eut sous ce règne, en dix ans, 20000 condamnations politiques. Il semble qu'il y ait un parti pris pour détruire tout ce qui dépasse le niveau de cette nation ainsi écrasée sous le joug d'une race étrangère. L'historien Tatichtchev, dont nous avons vu le rôle en 1730, est, sous prétexte de concussions, de mauvaise gestion à Orenbourg, mis en jugement et destitué. Makarof, autre élève de Pierre le Grand, son secrétaire, son ami et celui de Catherine I^{re}, est, sous des prétextes analogues, congédié, disgracié. Roumiansof, pour s'être plaint à l'impératrice que le luxe allemand ruinait la noblesse russe, est jugé, condamné à mort, puis, par grâce, exilé dans ses villages du Volga. Féofane Prokopovitch, malgré son zèle absolutiste en 1730, est livré aux attaques d'obscurs fanatiques; l'un d'eux, Marcel, adresse une requête à l'impératrice pour demander que Féofane ne soit pas admis à la sacrer : n'a-t-il pas sacré Catherine I^{re}, qui n'a régné que deux ans, Pierre H, qui n'en a régné que trois, béni les fiançailles de Pierre II avec deux fiancées, qui toutes deux sont parties pour l'exil! Ses bénédictions portent malheur : Dieu punit en lui l'homme des réformes impies imposées à l'Église par le tsar Pierre. A la fin, on trouve que ses ennemis vont trop loin : ils sont condamnés à mort, puis enfermés dans un couvent, avec privation d'encre et de plumes. Plus marquée fut la disgrâce

1. Voir ci-dessus, p. 1211 et suiv.

d'un autre grand évêque de l'âge précédent, Féofilakte Lopatinski. Il s'était fait l'éditeur d'un ouvrage posthume de saint Dmitri de liostof, dirigé contre les protestants : la *Pierre de la Foi*. Il s'en était suivi une polémique avec des théologiens allemands, au cours de laquelle parut le pamphlet intitulé le *Marteau de la Pierre de la Foi*, où l'on dénonçait les tendances prétendues catholiques et jésuitiques de Lopatinski. L'impératrice parut s'inspirer des rancunes de ce pamphlet protestant lorsqu'elle lit confondre dans le même procès Lopatinski et les moines ses ennemis, déportant ou emprisonnant ceux-ci, l'internant lui-même à Vyborg.

Une des « causes célèbres » de ce règne, ce fut le procès d'Artémi Volynski, gouverneur d'Astrakhan et, nous l'avons vu, un des champions de l'absolutisme. Il était hautain, violent, vindicatif, avait commis bien des excès dans sa satrapie du Volga. Appelé à Pétersbourg comme « ministre du Cabinet », il s'y fit beaucoup d'ennemis par ses poursuites contre les concussionnaires, lui dont les mains n'étaient guère pures. Il entra en lutte avec le parti allemand, le vice-chancelier Oslermann, le maréchal Münich, le favori Biren. Il se compromit par la liberté de ses propos de table contre la nièce de l'impératrice (Anna Léopoldovna), contre sa favorite la Mengden, contre l'impératrice elle-même, contre tout ce régime qui rendait les Russes « plus malheureux que des chiens », allant jusqu'à vanter maintenant l'indé pétulance et la sécurité dont jouissait la noblesse de Pologne. Il osa même adresser à l'impératrice un mémoire, où il dénonçait les indignes, les hypocrites, les fripons, et où Biren et Ostermann n'hésitèrent pas à se reconnaître. Sa querelle avec le poète Trédiakovski acheva de le perdre : il s'était permis de gifler, puis de faire bâtonner le poète. On s'empessa d'accueillir la plainte de celui-ci; d'abord les amis de Volynski furent arrêtés, puis lui-même. On corrompit son maître d'hôtel, qui révéla les audacieux propos de table. La torture arracha d'autres aveux aux accusés. Les pénalités prononcées étaient effroyables : Volynski était condamné à perdre la langue, puis à être empalé; ses amis, à la décapitation ou à l'écartèlement ; ses enfants, innocents, à la relégation

en Sibérie. L'impératrice se refusa d'abord à signer cet arrêt atroce : Biren, se jetant à ses pieds, lui fit comprendre qu'il y allait de la sécurité du régime. Du moins elle commua les peines : Volynski eut la langue et la main droite coupées, puis la tête tranchée; ses amis furent décapités, knoutés, déportés; ses fils envoyés dans les garnisons de Sibérie (juillet 1740).

Tant de procès et d'exécutions valurent à l'impératrice le surnom d'*Anna la Sanglante*. Du moins l'œuvre de Pierre le Grand fut maintenue : la cour était revenue à Pétersbourg dès 1732; si l'on abolit le *majorât*, trop contraire à la coutume russe, la noblesse continuait à être astreinte au service. Pour ses fils, Munich fonda son *École* ou *Corps des cadets*.

Régence de Biren (1740). — Le testament de l'impératrice eut pour objet de perpétuer, même après sa mort, la *Bironovchtchina*. L'héritier du trône était un enfant au berceau, le fils d'Anna Léopoldovna et d'Antoine de Brunswick-Bevern, l'empereur-bébé Ivan VI. Il semblait naturel que ses parents eussent la régence; mais le parti allemand, qui craignait les représailles de la nation, avait plus de confiance en Biren. Tous disaient, avec Mengden : « Si le duc de Courlande n'est pas nommé régent, nous autres Allemands, nous sommes perdus ». L'impératrice signa la nomination de Biren, le rassura, en lui disant : « *Ne bois, ne crains rien* », et mourut le lendemain (octobre 1740).

Plus que jamais la Russie était la chose des Allemands : du régent, du petit empereur brunswickois et de ses parents; du favori et de la favorite de sa mère, le Saxon Lynar et Julie Mengden; d'Ostermann, de Munich, des Læwenwold. D'où viendrait à la Russie sa délivrance?

Elle lui vint des Allemands eux-mêmes. Ce qui leur avait livré la Russie, ça avait été les dissensions entre les Russes. Ce qui la délivra d'eux, ce furent les dissensions entre les Allemands. Les deux parents de l'empereur, Antoine et Anna, avaient chacun sa cour, qui excitait la jalousie de l'un contre l'autre. Tous deux jalousaient Biren. Il était jaloué par Ostermann et Munich. D'ailleurs quel droit avait-il pour gouverner les Russes, lui, cet ancien palefrenier, cet étranger, cet héréditaire

tique, dont le seul titre était d'avoir « prostitué leur souveraine aux yeux de l'Europe » et qui la couvrait « d'une honte éternelle qu'elle porte dans le tombeau »? (La Chétardie.) Quel droit avait-il de s'imposer aux parents de l'empereur? La Chétardie déplore « l'ignominie de l'état fait à M. le prince de Brunswick ». Surtout il signalait « l'injustice qu'on fait à M^{me} la princesse Elisabeth », sans parler de celle que subissait Pierre de Holstein. Dès lors à la cour se dessinèrent quatre partis : celui de Biren; celui des parents d'Ivan VI, car tant qu'à avoir un régent allemand, mieux valait encore le père du souverain; celui de Pierre de Holstein; celui de sa tante Élisabeth, la tille de Pierre le Grand. Les deux derniers partis, très sagement, dissimulaient leurs desseins, se bornant à nourrir l'hostilité entre les deux partis allemands.

Plus ardents étaient les jeunes officiers russes de la garde. Un complot se forma entre quelques-uns d'entre eux pour enlever le régent. Ils furent dénoncés, mais les révélations du procès épouvantèrent Biren : toute la garde, tout le peuple russe étaient contre lui. Soupçonnant la complicité d'Antoine de Brunswick en cette affaire, il lui fit, devant Anna, une scène violente, où tous deux mirent l'épée à la main. Il menaça les deux Brunswickois d'appeler Pierre de Holstein. Le prince Antoine dut comparaître devant une réunion des ministres, de sénateurs, de la *généralité*. Il dut y écouter, *vu* pleurant, les accusations portées par Biren et les remontrances d'Ouehakof, le chef de la terrible *Chancellerie secrète*, qui parla, s'il ne s'amendait, de le poursuivre « comme traître à l'empereur » son fils. Il dut supporter que les officiers conjurés en sa faveur fussent knoutés et faits simples soldats.

Biren sortait victorieux de la lutte. Mais combien [dus lourdement, depuis sa victoire, pesait son joug aux parents de l'empereur ! Pouvaient-ils oublier leur défaite, leurs cruelles humiliations, leur danger? Biren, lui, de son côté, n'oubliait pas le péril qu'il avait couru. Il se rapprocha d'Élisabeth. Des caporaux de la garde, compromis dans un complot en faveur de cette princesse, furent épargnés par le vindicatif et crue! régent. Il rêvait, voulant se garantir des deux côtés, de marier

son fils à Elisabeth et sa fille à Pierre de Holstein. Entre lui et la dynastie brunswickoise, la rupture était irrémédiable.

Le régent, par défiance contre la garde, avait fait entrer dans Pétersbourg six bataillons de ligne. On lui prêtait le dessein de remplacer dans la garde les soldats russes, dont beaucoup étaient nobles, par des Allemands et des Courlandais. Émoi dans les casernes; émoi aussi dans le peuple, qui fit des attroupements, dispersés par la force. Le nombre des mécontents croissait toujours, mais il leur manquait un chef. Le maréchal Mûnich résolut d'être ce chef. Sous un régent aussi nul que Biren, il avait espéré beaucoup : par exemple, être nommé généralissime des troupes de terre et de mer. Il se considérait comme mal récompensé du concours qu'il lui avait prêté. Peut-être les parents de l'empereur se montreraient-ils plus généreux. Le 7 novembre 1740, il obtint une audience d'Anna : celle-ci s'épancha en récriminations contre Biren, parla de quitter la Russie avec son mari et son fils. Très nettement, il lui proposa d'enlever le régent, mais à la condition que lui seul serait chargé de l'entreprise et qu'elle lui garderait le secret le plus absolu. « Bien donc! répondit-elle; mais faites vite. »

Le 28 novembre, Mûnich dînait chez Biren; il y passa la soirée. Le régent paraissait inquiet et pensif; brusquement il posa au maréchal cette question : « Dans vos expéditions militaires, n'avez-vous jamais rien entrepris de conséquence la nuit? — Mon principe, répondit Mûnich, est de me saisir de toutes les occasions quand elles me semblent favorables. » Les deux hommes se séparèrent très amicalement vers onze heures. Mûnich, rentré chez lui, avertit son aide de camp Manstein de se tenir prêt. A minuit, il le fit appeler, monta en voiture avec lui et se rendit au Palais d'Hiver, où habitaient l'empereur et ses parents. Il fit réveiller Anna et appeler les officiers de garde : quand elle implora leur dévouement, ils répondirent : « Nous n'attendions que cela. » Mûnich laissa au palais une réserve de 40 soldats et, avec 80 hommes, se dirigea sur le Palais d'Été, résidence de Biren. La garde de celui-ci fut aussitôt gagnée. Manstein put pénétrer jusqu'à la chambre où étaient couchés le duc et la duchesse de Courlande. Biren, sur-

pris, cria : « A la garde ! » — « Je l'amène avec moi », dit froidement Manstein. Le duc, qui était très vigoureux, essaya de se défendre à coups de poing. Il fut rossé, enlevé, bâillonné, garrotté avec une écharpe d'officier, porté au corps de garde, dépouillé de ses bijoux et de sa montre. La duchesse éperdue était sortie du palais en chemise. Des soldats la jetèrent sur un tas de neige où elle fut recueillie par un capitaine. Puis on arrêta le général Gustave Biren et le confident du favori déchu, Beslouwef-Hioumine, qui, ne comprenant rien à ce qui lui arrivait, demandait : « Quelle est la cause de ma disgrâce auprès du régent ? » A six heures du matin, tout était fini.

Régence d'Anna Léopoldovna (1740-1741). — Il s'agissait de partager le butin de cette expédition nocturne. Anna eut la régence. Mais quelle serait la part de Munich : serait-il généralissime ou premier ministre ? Or le prince Antoine aspirait au g-énéralissimul, Ostermann à la chancellerie. On dédommagea celui-ci en le nommant grand-amiral ; le prince Antoine fut généralissime ; Munich, chancelier. Quant à Biren, on le relégua d'abord au monastère Alexandre Nevski, puis à la forteresse de Sehlüsselbourg ; plus tard à Pélim en Sibérie.

Bientôt Munich lit sentir trop lourdement à ses protégés le poids du service rendu. Contre lui se coalisèrent le duc, la duchesse, Ostermann. Antoine disait de Munich : « Il m'a rendu un vrai service, mais il ne s'ensuit pas qu'il puisse trancher du grand-vizir. » Il se plaignit bientôt que le maréchal ne lui fit rapport, à lui généralissime, que sur des vétilles, jamais sur les choses d'importance. Ostermann, malade ou se prétendant tel, se faisait porter chez la duchesse, lui insinuant que le nouveau « premier ministre » ne savait rien des affaires, ni intérieures, ni extérieures. Inoukaze intervint pour régler les attributions des pouvoirs rivaux : au prince Antoine, la charge de généralissime ; à Munich, l'armée, avec obligation de rapports au généralissime ; à Ostermann, les affaires étrangères, l'amirauté, la flotte ; à des com-parses, les affaires intérieures ; pour les questions de première importance, délibération en Conseil. Munich se trouvait presque entièrement dépouillé, réduit à un rôle subalterne même dans

l'armée. Il offrit sa démission, comptant que la régente n'oserait l'accepter. Le prince força la main à sa femme : on fit savoir à M^{un}ich que « sa retraite, tant souhaitée, lui était accordée ». Antoine publia la nouvelle à son de caisse dans les rues de la capitale. M^{un}ich en fut froissé et irrité; la récente trouva qu'on était allé trop loin et lui fit offrir des satisfactions. Puis on trouva moyen de l'impliquer dans le procès fait à Biren, et on l'accabla sous l'humiliation d'une grâce injurieuse. Tout dépouillé et dévalisé qu'il fût, sa présence inquiétait. Il inspirait de telles craintes que l'on doubla la garde du Palais d'Hiver et que, chaque nuit, les parents de l'empereur faisaient transporter leur lit d'une chambre à l'autre. Des espions suivaient toutes les démarches du maréchal.

Le parti allemand, d'épuration en épuration, se trouvait maintenant réduit au duc de Brunswick, à la duchesse, à Ostermann. La jalousie, sous toutes ses formes, ne tarda pas à diviser les deux époux. Ostermann resta du côté de la régente; mais il ne pouvait remédier à son incapacité pour le gouvernement. Elle était paresseuse, ignorante, inappliquée, restant des journées entières sur quelque canapé, un mouchoir sur la tête, sans avoir le courage de s'habiller. Elle négligea même de faire surveiller la princesse Élisabeth.

Élisabeth : le coup d'État de 1741. — La fille de Pierre le Grand avait alors trente et un ans. Elle était jolie, bien faite, danseuse élégante, intrépide écuyère, de mœurs très libres, avec la finesse et le bon sens maternels, mais presque sans instruction. Jusqu'alors la fortune lui avait été contraire : elle avait vu le trône lui échapper en 1730; elle avait subi pendant dix années le despotisme ombrageux d'Anna Ivanovna. Tous les projets de beaux mariages caressés par son père et par sa mère s'étaient évanouis : avec Louis XV, avec le duc de Chartres, avec le duc de Bourbon, avec le comte de Charolais. Son dernier fiancé, Charles-Auguste de Holstein, évêque de Lûbeck, était mort de la petite vérole. Sous le faible gouvernement d'Anna Léopoldovna, une petite cour se reforma autour d'Élisabeth : amants ou confidents. C'étaient le Petit-Russien Alexis Razoumovski, excellent homme, mais sans énergie ni capacité; les

deux Chouvalof, Alexandre et Pierre; Michel Vorontsof ; le chirurgien hanovrien, Lestocq; le Saxon Schwartz. Élisabeth était adorée des officiers de la garde et des soldats, acceptant d'être marraine de leurs enfants, venant souvent loger dans une maison qu'elle avait près des casernes, réunissant chez elle des « assemblées pour les soldats », permettant aux grenadiers de se percher sur le dossier de son traîneau pour lui parler. Le clergé appréciait sa dévotion, lui pardonnait sa vie dissolue, voyait en elle la seule héritière légitime de Pierre le Grand. Le peuple l'aimait et plaignait ses malheurs. On a vu, déjà sous Biren, des complots militaires se former en sa faveur. Aux mécontents il ne manquait qu'un chef; on dit que Münich prétendit de nouveau à ce rôle, lit visite à la princesse, mais qu'Élisabeth lui dit : « Tu es donc celui qui donne la couronne à qui il veut? Je saurai bien, s'il me plaît, la prendre sans toi. » D'après une autre version, elle lui aurait dit : « Tu sais ce qu'il me faut, et à quoi j'ai droit. » Cette démarche de Münich ne paraît guère probable : il ne pouvait ignorer que l'avènement d'Élisabeth serait le signal d'une violente réaction contre « le joug des Allemands ». En revanche, La Chétardie, ambassadeur de France, avait intérêt, dans le moment où commençait la guerre de la succession d'Autriche, à ce que cette réaction se produisît et entraînaît une orientation différente dans la politique étrangère de la Russie. Maintenant il se risquait à de fréquentes visites chez la princesse, l'assurait de l'appui de Louis XV, lui fournissait de l'argent pour hâter la révolution. Une idée moins heureuse fut de faire entrer la Suède dans la combinaison : moyennant qu'Élisabeth promît de restituer une partie des conquêtes de son père, une armée suédoise viendrait faire diversion sur la frontière de Finlande. Élisabeth eut une entrevue avec Nolken, l'ambassadeur de Suède, mais refusa de prendre des engagements par écrit. Le cabinet de Stockholm, déjà résolu à la guerre, l'engagea quand même. Il l'annonça par un manifeste à « la glorieuse nation russe », qu'on venait débarrasser de la « pesante oppression étrangère », afin de lui rendre la « libre élection d'un gouvernement légitime et juste ». Cette agression eut à Pétersbourg une série de contre-coups, qui pré-

cipitèrent la crise. D'une part, la régente, mise en défiance, fit venir Elisabeth et tenta d'avoir d'elle une explication; mais Elisabeth se contenta de pleurer beaucoup, ce qui fit aussi pleurer la régente. D'autre part, il fallait acheminer à la frontière les troupes de la capitale; les régiments de la garde reçurent l'ordre de départ; or c'était sur eux que comptaient les amis d'Élisabeth pour opérer la révolution. Lestocq vainquit les dernières hésitations de cette princesse en l'avertissant qu'elle allait être enfermée dans un couvent. Dans la soirée du 6 décembre (25 novembre) 1741, vers minuit, elle envoya chercher quelques grenadiers dévoués, les supplia de la sauver, pleura, leur fit baiser une croix, ce qui équivalait à recevoir leur serment. Puis, accompagnée de ces grenadiers, de Michel Vorontsof, Lestocq, Schwartz, vers deux heures du matin, elle se rendit à la caserne du Préobrajenski : « Enfants, dit-elle aux soldats, vous savez *de qui* je suis la fille? — Mère! Nous sommes prêts; nous *les* tuerons tous. » Elle les calma. « Si vous agissez ainsi, je ne vais pas avec vous. » Elle ajouta : « Je jure de mourir pour vous; jurez de mourir pour moi! » Ainsi renforcés, les conjurés suivirent la Perspective Nevski, procédant en chemin à l'arrestation de Münich, Læwenwold, Ostermann. Au Palais d'Hiver, tous les soldats de garde se joignirent à la petite troupe, sauf quatre officiers qu'on dut consigner. Puis on pénétra dans l'appartement de la régente, qui fut arrêtée ainsi que son mari. Élisabeth prit dans son berceau le petit empereur de quinze mois, le baisa, disant : « Enfant, tu es innocent, mais tes parents sont bien coupables », puis le remit aux soldats. Tout de suite après on convoqua au palais les grands corps et la *yvnéralité* : l'adhésion au coup d'État fut unanime. On enferma le petit empereur à Schlüsselbourg; la régente, avec son mari et ses autres enfants, à Kholmogory sur la mer Blanche (la régente y mourut en 1746).

Réaction contre les étrangers; guerre de Suède; politique européenne. — La révolution qui venait de s'opérer en quelques heures n'eut pas seulement pour effet de transporter la couronne de la branche *ivaniennne* à la branche *pétrovienne* des Romanof, de restituer à la fille de Pierre le

Grand le trône usurpé par des Courlandais et des Brunswickois. Elle eut une portée plus considérable : le parti allemand s'était détruit par ses propres divisions: c'était donc la fin du « joug des Allemands » ; c'était le réveil de la Russie sous une souveraine vraiment russe. Le poète Lomonossov saluait en elle l'Astrée qui a ramené l'âge d'or, le Moïse qui a sauvé son peuple de la « servitude égyptienne ». Le clergé national, humilié sous la tyrannie des « hérétiques », releva la tête. Lopatinski, tiré de sa prison, presque mourant, reconnaissait en sa libératrice « l'étincelle de Pierre le Grand ». L'archevêque de Novgorod, Amvrosie Iouchkévitch, célébrait la chute « de Belzébuth et de ses mauvais anges ». L'archimandrite Florinski comparait Munich et Oslerniann à « des idoles de Jupiter et d'Hermès qui se sont brisées sur la pierre du grand tsar ». Des émeutes éclatèrent à Pétersbourg contre les Allemands; à l'armée de Finlande, contre les officiers étrangers.

A ce sentiment national il fallait donner une première satisfaction : le procès des oppresseurs, l'une commission fut réunie : les Dolgorouki, si cruellement persécutés sous la *Ijivnoo-chtchina*, siégèrent parmi les juges. Ils condamnèrent Oslerniann à la roue, Munich à l'écartèlement, Mengden et Løwenwold à la décapitation. Mais Élisabeth, le jour même de son avènement, avait fait vœu de ne jamais signer un arrêt de mort. Les condamnés reçurent sur l'échafaud une commutation de peine : Munich fut exilé à Pélim, où il avait fait envoyer les Bircn, Ostermann à Bérézof, où étaient morts les Menchikof. Des grâces furent accordées aux victimes du régime précédent : à Catherine Dolgorouki, la seconde fiancée de Pierre II; à Nathalie Chérémétief, la femme du malheureux Ivan Dolgorouki; même les Biren furent rappelés de Sibérie, et purent séjourner à Iaroslavl.

Cette réaction russe contre les Allemands semblait devoir changer du tout au tout l'orientation de la politique étrangère. Parlant de l'ambassadeur de Marie-Thérèse, le marquis Botla-Adorno, Élisabeth disait à La Chétardie : « Il ne peut que me trouver très disposée à lui donner 30 000 hommes! » Dans une lettre adressée à Louis XV le jour même de la révolution, la

nouvelle tsarine assurait le roi de sa « véritable et inaltérable » amitié. C'en était donc fait du système d'alliance autrichienne inauguré par Catherine I^{re} dans le traité de 1726¹? Tout à coup, il se fit un revirement. Il eut pour cause l'insistance que mit la France à obtenir d'Élisabeth la restitution de la Finlande russe. Or si le gouvernement « allemand » s'y était refusé au risque d'une guerre, comment pouvait-on croire que la fille de Pierre le Grand pût renoncer aux conquêtes de son père? Les hostilités, un moment suspendues, reprirent avec une vigueur nouvelle. Les Russes enlevèrent toutes les places de Finlande et, près d'Helsingfors, contraignirent une armée de 17 000 Suédois à capituler. Le traité d'Abo (août 1743) valut à la tsarine toute la Finlande méridionale jusqu'à la rivière de Kiiïmen. De plus elle fit élire héritier du trône suédois un prince de la maison de Holstein, alliée à la maison des Romanof, Adolphe-Frédéric, à l'exclusion du prince royal de Danemark. Elle maintint la Suède dans l'espèce de vassalité où Pierre le Grand l'avait déjà réduite *.

En Russie, l'héritier désigné du trône fut Pierre Ulric, neveu d'Élisabeth (fils de sa sœur Anna Péetrovna), déjà duc de Holstein, le futur Pierre III. Il dut embrasser la religion orthodoxe et épouser, en 1745, Sophie d'Anhalt-Zerbst-Dornburg, devenue « grande-duchesse orthodoxe » sous le nom de Catherine Alexiévna, et qui devait être un jour l'impératrice Catherine II.

L'affaire suédoise avait amené un refroidissement entre la France et la Russie. Bestoujef-Rioumine, après avoir partagé la disgrâce de Biren, revint aux affaires comme vice-chancelier, puis comme chancelier de l'empire russe; jusqu'au bout il fut un partisan déterminé de l'alliance autrichienne, que soutenait, avec plus de ménagement, le vice-chancelier Michel Vorontsof. Contre le chancelier intriguèrent vainement La Chétardie et Mardefeldt, représentants de la France et de la Prusse, le favori Lestocq, la princesse d'Anhalt, mère de la grande-duchesse. La Chétardie, déçu et dépité, demanda son

1. Voir ci-dessus, p. 94.

2. Voir ci-dessus, p. 87.

rappel. La Russie semblait sur le point de joindre ses forces à celles de l'impératrice Marie-Thérèse, lorsque l'ambassadeur d'Autriche, Botta-Adorno, se laissa engager dans une intrigue, à la suite de laquelle ses complices, M^{me} Lapoukhine et quelques autres, furent knoutés et mutilés, et lui-même expulsé de Russie. Tandis que l'orgueil de Marie-Thérèse hésitait à accorder les satisfactions qu'exigeait l'orgueil de la tsarine, le gouvernement français crut avoir gagné la partie. Il renvoya La Chétardie à Pétersbourg. Celui-ci, dans sa hâte d'en finir avec le chancelier Bestoujef, se laissa compromettre à son tour. La *perlustration* de sa correspondance amena pour lui une humiliante disgrâce; il reçut l'ordre de quitter Pétersbourg dans les vingt-quatre heures et la Russie dans les huit jours (juin 1744); la mère de la grande-duchesse fut renvoyée en Allemagne, et le mariage de celle-ci faillit être rompu; Lestocq fut mis en jugement, torturé et relégué à Ouglitch. Le triomphe éclatant du chancelier eut pour résultat d'accentuer les tendances autrichiennes de la politique russe : le 26 juillet 1746 fut renouvelé le traité de 1726; en 1748, 25 000 Russes traversèrent l'Allemagne, en marche sur le Rhin¹. Dans ces variations, il semble qu'on puisse saisir une pensée politique qui ferait honneur à Élisabeth comme à son chancelier : empêcher qu'aucune puissance rivale ne dominât en Allemagne, ni la France, ni l'Autriche, ni la Prusse.

Malgré tout, Élisabeth conservait un faible pour la France. Surtout elle craignait la Prusse et haïssait son roi. De là son intervention dans la guerre de Sept ans, toujours comme alliée de l'Autriche, mais cette fois comme alliée de la France».

Le gouvernement d'Élisabeth à l'intérieur (1741-1762). — Élisabeth avait peu d'instruction ; son éducation avait été encore plus négligée. Très sensuelle, elle avait eu pour premiers amants des soldats; Boutourline, Chonbine. Plus tard, Lestocq, Razoumovski, qu'elle finit par épouser secrètement (1742). Dès 1749, le favori en titre fut Ivan Chouvalof. De ses premières liaisons, Élisabeth avait pris l'habitude de boire

1. Voir ei-dirssus, p. 201.

2. Voir idessus, p. 211 ci suiv,

jusqu'à l'ivresse et de jurer comme dans un corps-de-garde. Très paresseuse d'esprit, elle abandonna la direction des affaires à Bestoujef-Rioumine, que pourtant elle n'aimait pas et dont elle se défiait. Elle avait, comme la tsarine Anna Ivanovna, le goût de la dépense, du luxe, des fêtes, des mascarades. Sa principale occupation était la toilette : elle changeait d'habits quatre ou cinq fois par jour; on trouva dans son héritage 15 000 robes, 1000 paires de chaussures, deux caisses de bas de soie. Elle s'oubliait en propos oiseux dans la société de ses servantes et de ses valets. Fidèle à son vœu de mettre fin aux exécutions capitales, elle laissa prodiguer tous les autres supplices, fut horriblement cruelle avec M^{m,e} Lapoukhine, dont elle jalousait l'élégance et la beauté. Sa dévotion était minutieuse : elle ne manquait pas un office et s'exténua à observer tous les jeûnes du calendrier orthodoxe. Cela n'excluait pas la superstition : la signature de la déclaration de guerre à Frédéric II fut retardée parce qu'une mouche, s'étant posée sur le papier, y avait fait un pâté d'encre.

La bigoterie d'Élisabeth, sous l'influence du clergé orthodoxe, dégénéra bien vite en intolérance. Sur la Perspective Nevski, qu'on avait appelée sous son père *Perspective de la Tolérance*, il fut question de fermer les églises des colonies européennes. Contre les protestants, on réimprima la fameuse *Pierre de la Foi*, et l'on interdit l'entrée des livres allemands qui pouvaient y répondre. Les poursuites reprirent contre les *raskol-ni/is*, qui répondirent au fanatisme officiel par un fanatisme égal, et recommencèrent à « se brûler » par centaines. Les églises des Arméniens furent supprimées à Pétersbourg, à Moscou, en province, sauf une seule à Astrakhan. Dans les pays musulmans, on interdit de relever les mosquées tatares : on en avait détruit 418 sur 526. Dans les pays païens, chez les Mordves, Tchérémisses, Tchouvaches, etc., les excès des missionnaires orthodoxes provoquèrent de sauvages révoltes. Les Juifs furent chassés de tout l'empire (1742), comme « ennemis du Christ » et comme « faisant beaucoup de mal à nos sujets ». Plus louables sont les efforts que fit le gouvernement pour relever la condition si misérable et parfois si abjecte des prêtres

orthodoxes. On interdit la « foire aux prêtres » où les popes sans emploi venaient se louer.

Presque tous les hommes en vue de ce règne se recrutèrent dans la petite coterie qui avait fait le coup d'État de 1741. Alexis Razoum, d'origine kosake, chantre de la chapelle, devint le feld-maréchal Razoumovski. Il disait à sa maîtresse : « Li.se, tu peux bien me nommer maréchal, mais je te défie de faire de moi ne fût-ce qu'un simple colonel que l'on prendrait au sérieux. » Son frère Cyrille fut hetman de la Petite-Russie et président de l'Académie des sciences. Puis toute une tribu de Chouvalof; Ivan, le favori, grand-chambellan; Alexandre, comte du Saint-Empire et feld-maréchal; Pierre, comte, grand-mâitre de l'artillerie, feld-maréchal. Presque autant de Yoron-tsof : Michel, vice-chancelier; ses neveux, Semen et Alexandre; ses nièces Élisabeth et Catherine, la future princesse Daehkof.

La jeune cour : le grand-duc Pierre et la grande-duchesse Catherine. — Dès le début de la guerre de Sept ans, on s'aperçut que l'impératrice vieillissait; elle n'avait pas cinquante ans, mais les infirmités étaient venues; plus incurable était sa paresse et plus incertaines ses volontés. Dès lors commença l'importance de la « jeune cour », vers laquelle se tournaient déjà les ambitieux et les mécontents. — D'une par! , le neveu de l'impératrice, Pierre de Uolsteiu, petit, chélif, malingre, sans intelligence, ni bonté, ni courage. 11 avait eu pour gouverneur un autre Ilolsteinois, Brümmer, « plus propre à dresser des chevaux qu'à élever des princes », qui le battait, l'attachait au pied de son lit, mais ne lui apprit rien. Les *Mémoires* de Catherine II ne tarissent pas en récits eutiellés sur la puérilité et la bassesse des goûts de son mari. — Au contraire, la grande-duchesse Catherine avait apporté en Russie une culture raffinée, toute française, qu'elle avait reçue, à Stettin, de M^{lle} Cardel. Elle avait lu beaucoup, et sans choix, nos poètes, nos penseurs, Molière aussi bien que Boileau, Voltaire après Bossuet, Brantôme avec Montesquieu. Dans cette cour grossière, ignorante, envieuse, elle fut soumise à la surveillance la plus rigoureuse, entourée d'espions, d'hypocrites, haïe, même de son **mari**. **Pressentant** que l'avenir était à elle,

elle sut s'adapter à ce milieu, apprit la langue russe, fit parade de son zèle orthodoxe, se montra aussi dévote que l'impératrice. Par là elle gagna le cœur des Russes, tandis que son mari les rebutait en affectant de rester un Allemand, méprisant la religion qu'on l'avait contraint à embrasser, se plaignant qu'on l'eût « traîné dans cette maudite Russie », arraché à son trône ducal de Holstein, qui était du moins celui « d'une nation civilisée ». Longtemps l'impératrice espéra que Catherine donnerait un (ils à l'héritier du trône; elle finit par se convaincre que le grand-duc était à peu près hors d'état de réaliser son espérance. Alors on laissa Catherine presque libre d'agir comme elle l'entendrait : ce fut le temps de la faveur secrète du « beau Sollykof », et dans cette période se place la naissance du futur Paul I^{er} (octobre 1754); puis d'un Polonais de culture presque parisienne, Stanislas Poniatowski, que l'ambassadeur de France fit renvoyer, mais que le ministre d'Angleterre Williams ramena dans sa suite, le présentant à la cour comme son secrétaire.

Pendant la guerre de Sept ans, tandis que les armées russes se battaient contre la Prusse, alliée à l'Angleterre, la « jeune cour » suivit d'abord une politique tout opposée à celle d'Élisabeth. Le grand-duc était tout Prussien, épris d'une admiration fanatique pour Frédéric II, imposant aubataillon holsteinois qui formait sa garde l'exercice à *la prussienne*, se comportant en « singe de Frédéric II », allant jusqu'à trahir pour lui le secret des délibérations où il était admis¹. La grande-duchesse était tout Anglaise, se conduisant par les conseils du chevalier Williams, faisant assurer le roi George de son « plus profond respect », acceptant les subsides britanniques (d'une seule fois, 20 000 ducats). L'attitude de la jeune cour paralysait les dévouements à l'impératrice, fit hésiter Apraxine dans sa campagne de 1757, détermina un revirement dans les vues de Bestoujef, qui dès lors cherchait à prendre le mot d'ordre non du grand-duc, dont il méprisait la nullité, mais de la grande-duchesse, aux ambitions de laquelle il était prêt à s'associer. Tout à coup, à la fin de 1757, la défiance de l'impéra-

1. Voir ci-dessus, p. 253 et suiv.

trice s'éveilla : Apraxine fut rappelé de l'armée (octobre), Bestoujef arrêté et mis en jugement (février 1758), la grande-duchesse très compromise, Poniatowski expulsé de Russie, ses amis emprisonnés ou exilés. De nouveau elle faillit être renvoyée en Allemagne. Elle ne se tira d'affaire qu'en s'humiliant profondément devant l'impératrice irritée, et dut renoncer pour quelques années à jouer un rôle politique. Son mari, pendant cette crise, l'avait abandonnée, dénoncée. Elle eut contre lui un grief de plus.

Le règne de Pierre III (1762). — Quand mourut l'impératrice Élisabeth (janvier 1762), Pierre avait trente-quatre ans, Catherine trente-trois. La mésintelligence entre les deux époux était plus marquée que jamais : Catherine avait pour principal favori Grégori Orlof ; Pierre s'était donné le luxe d'une maîtresse, Élisabeth Vorontsof, une nièce du chancelier. Notre chargé d'affaires Béranger la dépeint comme « une servante d'auberge de mauvais aloi ». « Elle jurait comme un soldat, louchait, puait et crachait en parlant » (Scherer). Elle s'enivrait avec le tsar et parfois le battait.

On a déjà vu le brusque revirement que Pierre **III** imprima à la politique étrangère¹ : d'alliée de l'Autriche, d'adversaire de la Prusse, la Russie devint l'alliée de celle-ci contre celle-là ; les territoires conquis sur Frédéric II, le prix de tant de sang versé par les armées russes, furent restitués sans condition ; à la guerre autrichienne allait s'ajouter une guerre danoise, pour venger les injures du duc de Holstein, empereur de toutes les Russies.

La politique intérieure de ce prince, pendant son règne si court, paraît lui avoir été inspirée par le secrétaire Volkof. Il rendit un oukaze affranchissant la noblesse du service public : ce qui donna satisfaction aux nobles, mais menaçait de désorganiser l'armée et l'administration. Il abolit la *Chancellerie secrète* : mesure d'humanité, mais qui le laissait sans défense contre les conspirations. Il protégea les *raskolniks*, alléguant qu'on tolérât dans l'empire même les musulmans et les idolâtres, tandis que les *raskolniks* sont des chrétiens. Il annonça

1. Voir ci-dessus, p. 253.

le dessein de séculariser les biens immenses des monastères. 11 acheva aussi de s'aliéner le clergé orthodoxe, déjà mis en défiance par la mauvaise tenue qu'il avait eue à l'église pendant les funérailles de sa tante. Il mécontenta l'armée qui avait battu Frédéric II en lui imposant l'uniforme et l'exercice à la prussienne; la garde, en projetant de porter ses bataillons holsteinois à un effectif de 18 000 hommes. Il supprima la fameuse *Compagnie du corps*, où sa tante avait fait entrer les grenadiers de 1741 auxquels elle devait sa couronne. Il changea l'étiquette de la cour, imposa la révérence à l'allemande. En quelques mois, il avait mis contre lui toutes les classes de la nation. Les mécontents étaient nombreux, mais ils ne pouvaient agir que par l'initiative et au profit de Catherine. Or elle eut bientôt raison de craindre que l'empereur ne s'en prît à elle-même, la répudiant et l'enfermant dans un couvent, désavouant son fils Paul, épousant Élisabeth Vorontsof. Il acheva de l'exaspérer quand, à moitié ivre, dans un grand banquet donné pour la paix avec la Prusse, il lui lança d'un bout à l'autre de la table l'épithète de *doura* (imbécile).

Révolution de 1762. — Catherine n'était pas d'un tempérament à supporter de telles menaces et de telles injures. Dès son arrivée en Russie, ayant jugé cette cour et ce mari, elle avait pensé ce qu'elle a écrit dans ses *Mémoires* : « J'avais au fond du cœur je ne sais quoi qui ne m'a jamais laissé douter un seul moment que je parviendrais à être impératrice de Russie, *de mon chef*. » Avant que sa terrible humiliation de 1758 lui eût appris la prudence, elle faisait à l'Anglais Williams de téméraires confidences, osant prévoir le cas où l'impératrice Élisabeth viendrait à mourir : « J'irai tout droit à la chambre de mon fils... Au même instant, j'enverrai un homme de confiance avertir cinq officiers, dont chacun m'amènera cinquante soldats... Moi-même j'entrerai dans la chambre de la mourante, où je recevrai le serment du capitaine de la garde, et je prendrai celui-ci avec moi, etc. » Elle ajoutait : « Je suis résolue à régner ou à périr. » Elle avait dû méditer plus d'une fois sur cette série de coups d'État qui avaient si bien réussi contre Biren, contre Anna Léopoldovna; mais, depuis l'alerte de 1758, elle

s'était remise à lire, à étudier, à cajoler sa tante, à édifier le peuple par sa dévotion. Le dernier affront que lui fit son mari, le suprême danger qu'elle courait (d'autant plus qu'elle était alors enceinte d'un fils de Grégori Orlof) la jetèrent dans l'action.

Sa société intime se composait alors de Grégori et de ses frères. Ils groupaient autour d'eux nombre d'officiers du Séménovski et de l'Ismaïlovski, comme Potemkine, Passek, Bariaïtinski, des officiers de marine, comme l'amiral Ialyzine. Le grand-maître de l'artillerie, Villebois, avait confié à Grégori Orlof la caisse de ce corps : elle devint le trésor de guerre des conjurés. D'autre part, un des familiers de Catherine, le Piémontais Odard, était entré en relation avec le comte de Breteuil, ambassadeur de France, et lui avait demandé 60000 roubles. Breteuil, qui avait peu de goût pour le rôle que joua La Chétardie en 1741, se méfia, voulut un billet de l'impératrice; puis, de moins en moins clairvoyant, quitta Pétersbourg à ce moment critique, laissant un simple chargé d'affaires, Bérenger. — Un autre centre de conspiration était la princesse Dachkof, la seule des Yorontsof qui eût pris parti pour Catherine, les autres membres de la famille faisant le jeu de la favorite Élisabeth. La princesse Dachkof paraît avoir gagné son oncle Panine, gouverneur du grand-duc Paul. Les vieux amis de la défunte impératrice, les Razoumovski, les Chouvalof, tenaient pour Catherine, mais, comme Panine, à la condition que le grand-duc Paul serait proclamé empereur et qu'elle se contenterait de la régence. Mais tandis que les politiques faisaient ce calcul, les Orlof et les jeunes officiers de leur coterie n'entendaient travailler que pour l'impératrice, espérant dans un règne de femme le règne de la faveur. Avec des conjurés si jeunes, si ardents, quelques-uns si peu discrets, tout était un peu livré au hasard. Le hasard fit bien les choses.

Le 24 juin, Pierre III s'installait à Oranienbaum avec la favorite pour y continuer les fêtes en l'honneur de la paix. Sur son ordre, Catherine dut s'installer à Peterhof. Or Peterhof, situé sur la route d'Oranienbaum à Pétersbourg, n'est qu'à 30 kilomètres de la capitale : c'était le point stratégique le plus

favorable aux projets de Catherine : de là elle pourrait opérer la révolution d'abord à Pétersbourg, puis à Oranienbaum. Le 9 juillet, Pierre III eut l'idée d'aller voir l'impératrice à Peterhof : il trouva le palais vide; il ne put cacher sa surprise et son effroi. Voici ce qui s'était passé. Dans la nuit du 8 au 9, Alexis Orlof, surnommé *le Balafre*, était accouru de Pétersbourg à Peterhof; réveillant l'impératrice, Orlof dit ces simples mots : « Il est temps de vous lever; tout est préparé pour vous proclamer. » Il ajouta : « Passek est arrêté. » Il avait amené un carrosse, qui reçut l'impératrice et une femme de chambre, tandis que lui-même grimpa sur le siège. En route on recueillit le Français Michel, coiffeur de l'impératrice. A mi-chemin les chevaux de relai manquèrent : on réquisitionna ceux d'un paysan. A 5 kilomètres de Pétersbourg, on trouva Grégori Orlof et Bariatinski. Dès qu'on fut entré en ville, la générale battit; l'impératrice distribua de l'eau-de-vie aux soldats; on alla chercher un prêtre, qui reçut leur serment; Catherine fut proclamée impératrice *autocrate*, sans qu'on eût fait mention de son fils. Quelques officiers du Préobrajenski, entre autres Semen Vorontsof, tout dévoués à l'empereur, essayèrent d'entraîner leur régiment; ils furent arrêtés par leurs propres soldats. Aussitôt tout le monde officiel de se précipiter à Notre-Dame de Kazan pour y prêter serment. Panine y vint aussi, malgré ses réserves, et Michel Vorontsof y fut amené de force. Razoumovski avait fait imprimer d'avance les proclamations. Quand la princesse Dachkof, travestie en officier de la garde, arriva au Palais d'Hiver, la tsarine y était déjà installée. La princesse ne put qu'assister à la revue que passa son impériale amie.

La partie était-elle gagnée? Non, car Pierre III avait encore, à Peterhof et Oranienbaum, 1500 Holsteinois. Le vieux Mûnich, qui se trouvait avec l'empereur, lui conseillait de marcher hardiment sur la capitale rebelle. Le prince pusillanime hésita, voulut savoir ce qui se passait à Pétersbourg, y dépêcha de ses courtisans, dont aucun ne revint. Bientôt un soldat holsteinois, arrivant de la ville, annonça que la révolution était accomplie. Mûnich conseilla au tsar de s'assurer au moins de Cronstadt,

où il trouverait des vaisseaux. Il était déjà trop tard : l'amiral Talyzine s'était rendu maître de la forteresse. Quand s'approchèrent de celle-ci les barques qui amenaient l'empereur et les femmes de sa cour, un *Qui uiue?* retentit. On répondit des barques : « L'empereur! — 11 n'y a plus d'empereur, répliqua la sentinelle, passez au large! » Sous la menace du canon, il fallut revenir au rivage. Pour la troisième fois, Münich intervint, conseillant au tsar de partir pour Revel, de s'y embarquer et d'aller rejoindre son armée de Poméranie : « Faites cela, sire, et, dans six semaines, Pétersbourg et la Russie seront à vos pieds. » Pierre hésita encore. Tout à coup on apprit que Catherine était en marche sur Oranienbaum avec 20 000 hommes : tous avaient revêtu leurs anciens uniformes, jetant avec des risées l'habit à la prussienne, et brûlaient de se mesurer avec les Holsteinois. Bientôt l'impératrice fut à Peterhof. L'empereur, épouvanté, lui dépêcha en parlementaire le prince Alexandre Galitsyne, offrant à sa femme le partage du pouvoir. Elle dédaigna de répondre. Une heure après, il signait son abdication. Catherine refusa de le voir, lui envoya seulement Panine, auquel le malheureux empereur voulut baiser la main. Il demanda qu'on lui laissât son violon, son chien, son nègre, sa maîtresse (le dernier objet lui fut refusé). Il se laissa docilement emmener dans une villa écartée, à Ropcha, en compagnie d'Alexis Orlof et Bariatinski. Quatre jours après il y mourait, « d'une colique hémorroïdale compliquée d'un transport au cerveau », assura l'impératrice à Poniatowski. Une lettre effarée d'Alexis Orlof à la tsarine dit que l'empereur s'est pris de querelle avec Bariatinski : « Avant que nous eussions pu les séparer, il n'était plus. » Les remords qui empoisonnèrent les dernières années d'Orlof semblent prouver que Bariatinski ne fut pas le coupable, ou ne fut pas le seul.

Ainsi, après la révolution de 1741, celle de 1762. C'est encore une femme qui l'opère, à la tête de quelques soldats; et, pour la seconde fois, prend fin le « joug des Allemands ». Que l'auteur de la révolution, cette fois, soit une Allemande de naissance, peu importe. Elle agit dans le sens de l'opinion russe, et, comme à l'avènement d'Élisabeth, c'est un règne russe qui

commence. Ce gouvernement, issu d'une révolution, aura longtemps à se défendre contre de nouvelles tentatives révolutionnaires. Ceux qui n'ont pas eu part au butin, à la distribution de grades, d'argent, de domaines, de faveurs de toute nature, épient une occasion semblable : d'où la tentative du lieutenant Mirovitch, en 1764, pour faire évader le jeune empereur brunswickois, détenu à Schlûsselbourg; la tentative n'aura d'autre résultat que le meurtre d'Ivan VI par ses gardiens, puis l'exécution de Mirovitch. Mais combien d'autres complots, que de révoltes même, tantôt au nom du grand-duc Paul exclu du trône par sa mère, tantôt au nom de l'empereur Pierre III prétendu ressuscité! Non moins embarrassants pour la nouvelle tsarine sont ceux qui, ayant cependant reçu leur salaire, ne se trouvent pas assez récompensés : de là les importunités d'Ivan Betski, la brouille avec la princesse Dachkof, la rupture avec les Orlof en 1772. La Russie, de plus en plus, apparaît à l'Europe comme un pays d'aventures, où tout peut arriver, où tous les régimes sont instables : tant de révolutions depuis la tentative oligarchique de 1730 jusqu'au meurtre de Paul I^{er} en 1801 ! L'oukaze de Pierre le Grand (1721) qui soumit l'ordre de succession à l'arbitraire du souverain régnant fut pour beaucoup dans ces catastrophes. La Russie n'a retrouvé quelque fixité dans le pouvoir que du jour où elle en est revenue au droit successoral de l'Occident.

La civilisation russe sous Anna et sous Elisabeth. — Le gouvernement russe, depuis Pierre le Grand, s'était donné la plupart des institutions administratives et militaires de l'Occident. Les hautes classes s'étaient résignées à porter le costume européen, qu'on appelait « l'habit allemand »; mais les culottes courtes, les souliers à boucles, les perruques poudrées, et, pour les dames, les mouches et les paniers n'avaient presque rien changé au naturel primitif. La Russie, même dans ses hautes classes, restait un peuple asiatique. Les courtisans russes ne seraient pas dépaysés à la cour du Grand-Mogol : même cupidité, même insolence dans la prospérité, même bassesse dans la disgrâce, même atrocité dans les vengeances. Dans les rapports entre propriétaires et serfs, ce n'est

qu'oppression, abus effroyable de l'autorité domaniale, prodigalité de mauvais traitements et de supplices. Dans les rues de Moscou, les équipages des seigneurs, bravant les prohibitions réitérées de la police, luttent de vitesse, écrasant les passants. Il faut des règlements, à Moscou même, pour empêcher les propriétaires d'avoir des ours qui ne soient pas attachés; d'autres règlements pour interdire les bains publics communs aux deux sexes.

Dans l'immense empire il n'y a pour ainsi dire pas d'écoles, pas même pour les prêtres. C'est au favori d'Élisabeth, Ivan Ghouvalof, qui fut comme son ministre de l'instruction publique, que la Russie doit la fondation de l'Université de Moscou : pour honorer la science aux yeux du peuple, il accorde à tout étudiant le droit de porter l'épée et le dixième rang du *tchin*; à tout professeur, le huitième rang. Il proposait de créer deux autres Universités, à Pétersbourg et à Batourine, un gymnase par gouvernement; il ouvrit des écoles dans les confins militaires du Sud; une à Orenbourg pour les enfants d'exilés. Il fut aussi le créateur de l'Académie des Beaux-Arts de Pétersbourg.

Un des caractères du règne d'Élisabeth, c'est qu'à la période de culture allemande, celle de Pierre le Grand et des règnes suivants, succède une période de culture française. Les institutrices et maîtres français se multiplient dans les maisons des nobles. Il y a un théâtre français à Pétersbourg, sous la direction de Sérigny, et les courtisans sont tenus, sous peine d'amende, d'assister aux représentations. Ivan Ghouvalof a mis en vogue les modes françaises et fait venir de Paris ses habits et ses meubles. « Il est Français à brûler », a dit de lui Frédéric II. Si nombreux sont les étudiants et voyageurs russes à Paris (parmi eux Alexandre Vorontsof, qui servit dans les chevaux-légers du roi), qu'on y élève une chapelle orthodoxe. Pour la princesse Dachkof et tous les Vorontsof, pour beaucoup d'autres, le français devient comme une seconde langue maternelle. L'ambassadeur Kantémir est, à Paris, un ami de Montesquieu. Ivan Ghouvalof entre en relation avec Voltaire, le fait nommer membre correspondant de l'Académie des sciences, lui fournit des matériaux pour écrire son *Histoire de Pierre le Grand*.

Les arts. — Les professeurs de la nouvelle Académie des Beaux-Arts sont presque tous des Français : les peintres Lorrain et Lagrénée, le sculpteur Gillet, l'architecte Valois. De 1757 à 1759 séjourna Tocqué : il fit les portraits de Cyrille Razoumovski, de Michel Vorontsof. Le Prince y resta de 1758 à 1764, y étudia les types et les costumes, en rapporta son *Corps de garde* (aujourd'hui au Louvre), son *Baptême russe*, son *Réveil des enfants*, sa *Halte de Tartares*, son *Parti de Cosaques*, sa *Vue de Pétersbourg*, sa *Guinguette de Moscou*, etc., qui, exposés pour la plupart au Salon de 1764, y obtinrent un grand succès et méritèrent les éloges de Diderot. En revanche, c'est un Italien, Rastrelli, qui éleva la plupart des monuments dont Pétersbourg s'embellit pendant cette période : le Palais d'Hiver, le monastère de Smolna, le Palais de l'Académie, et, non loin de là, le palais de Tsarskoé-Sélo. — Assez rares sont les noms d'artistes russes : citons Vechniakof, qui fit le portrait d'Elisabeth.

Littérature russe. — Le Wespthalien Müller, quoiqu'il ait écrit en allemand, mérite une place dans l'histoire littéraire des Russes. Il passa vingt années en Russie (1765-1783), accompagna Gmelin dans son voyage scientifique de Sibérie, fut membre de l'Académie et historiographe de l'empire, et mourut à Moscou. Tatichtchef, gouverneur d'Orenbourg, un des disgraciés du règne d'Anna, écrivit la première *Histoire de Russie* (de 1764 à 1784) qui mérite ce nom dans cette littérature : elle va des origines au règne d'Alexis Mikhaïlovitch. On lui doit la publication de la *Pravda* de Iaroslaf et du *Code* d'Ivan le Terrible, un *Lexique russe* (1793), etc. Son œuvre la plus originale est son *Testament*, qui, tout aussi bien que le *Domostroï* pour le xvi^e siècle, donne pour le xviii^e siècle la formule de la morale russe.

Trédiakovski (1704-1769) était fils d'un pope d'Astrakhan. Il fit ses premières études, toutes scolastiques et théologiques, dans un couvent de Moscou. Puis il visita la Hollande, de là se rendit en France à pied et fut élève de la Sorbonne. Il eut la patience de traduire l'*Histoire ancienne* de Rollin (et à deux reprises), ainsi que d'autres œuvres françaises. Au temps de

Catherine II on tournait en ridicule son poème de la *Téléma-khide*; mais il rendit à la littérature russe de très grands services : il acheva de dégager du vieux slavons le russe vivant ; il fixa les règles de la versification. Ce fut un Malherbe sans génie, peut-être sans talent.

Plus génial est Antiochus Kantémir, le fils de l'hospodar moldave de 1711. Né à Constantinople (1709) d'une mère grecque, il savait à dix ans les langues anciennes et lut devant Pierre le Grand un éloge en grec de saint Démétrius. Il a parlé onze langues vivantes. Son éducation s'acheva à Moscou : il fut officier au Préobrajenski, ambassadeur à Londres, puis à Paris, où il mourut en 1744. Il a traduit les *Lettres persanes* de Montesquieu et les *Entretiens* de Fontenelle. Il a laissé un poème épique, la *Pétréide*, des fables, des odes, mais surtout neuf *Satires* qui restent son principal titre de gloire; encore qu'elles ne soient pas tout à fait dégagées de l'imitation de Boileau, elles abondent en traits originaux, mordants, et vraiment russes. Telles ses sorties virulentes contre l'évêque Dachkof, l'archimandrite Varlaam, etc.

Le théâtre russe. — Il y eut, sous Anna Ivanovna, une troupe d'opéra italien, envoyée par Auguste de Saxe ; une troupe dramatique allemande, appelée parle favori Lynar (1737); sous Élisabeth, la troupe française que Pierre III le Holsteinois s'empres-sa de congédier.

Une des gloires du règne d'Élisabeth, c'est la naissance d'un théâtre russe, avec des acteurs russes et des pièces russes, non plus des espèces de *Mystères* comme autrefois, mais abordant les sujets profanes. Le fondateur de ce théâtre fut Alexandre Soumarokof (1717-1777), dont Catherine II a dit : « C'est notre quasi Corneille. » Encore élève au Corps des cadets, il se passionna pour le théâtre français, savait par cœur Corneille, Racine, une partie du théâtre de Voltaire. Passé officier, mais resté au Corps des cadets, il écrivit la tragédie de *Khorev*, qui eut un grand succès de salon. Élisabeth entendit parler de *Khorev* et voulut le faire jouer devant elle, laissant mettre sa garde-robe au pillage pour costumer les acteurs, tous des cadets; habillant de ses mains impériales le cadet Svistounof, qui devait

jouer le rôle féminin d'*Osnelda*. Soumarokof, encouragé, mit à la scène quatre tragédies à sujet national (entre autres un *Faux Dmitri*), une traduction *KHamlet*, un opéra lyrique, une douzaine de comédies. Il fit jouer aussi des pièces de Trédiakovski et Lomonossov.

Presque en même temps, Feodor Volkof, élève de l'Académie ecclésiastique de Moscou, fils d'un marchand de Iaroslavl, fit dans cette dernière ville un essai de théâtre. Enrôlant ses frères et des camarades, transformant en salle un des hangars de la tannerie paternelle, se faisant directeur, régisseur, architecte, décorateur, machiniste, il joua devant le gouverneur de la ville, le très lettré Moussine-Pouchkine, la *Clémence de Titus*. Sur le bruit de ce succès, la tsarine Élisabeth fit venir toute la troupe, quatorze acteurs, tous de jeunes hommes, même pour les rôles de femmes. Elle les fit presque tous entrer au Corps des cadets, qui décidément devenait une espèce de Conservatoire : ils y apprirent la littérature, les langues et le « maintien ». Bientôt elle leur donna une vraie salle de théâtre et leur adjoignit des actrices. Sur cette scène on joua non seulement du Soumarokof, mais presque tout notre répertoire français, tragédie et comédie, traduit en russe. Après Pétersbourg, Moscou eut également son théâtre, que, par ordre d'Ivan Chouvalof, les Volkof allèrent y organiser (1757).

Lomonossov. — L'intelligence russe la plus originale de ce temps, c'est Michel Lomonossov, à la fois dramaturge, poète lyrique, poète épique, prosateur remarquable, grammairien et historien, et enfin le premier « scientifique » qu'ait possédé la Russie. Sa vie n'est pas moins étonnante que son œuvre. Né en 1711 au village de Denissovka, dans une île de la Dvina, non loin de la mer Blanche, il eut pour père un pauvre pêcheur. Celui-ci s'étant remarié, sa marâtre contraria les goûts de lecture que lui avait donnés la vraie mère, une fille de diacre. Maltraité, il dut fuir à Moscou, s'y fit passer pour fils de pope, obtint son admission à l'Académie ecclésiastique. Il y travailla vigoureusement, un peu honteux de se trouver, si âgé déjà, parmi de jeunes élèves. Ajoutez à cela qu'il était de taille gigantesque, si bien que ses condisciples le traitaient de « grand

imbécile ». En 1734, nous le trouvons à l'Académie de Kief, où les études étaient meilleures, puis au gymnase de l'Académie de Pétersbourg, enfin en Allemagne, où le gouvernement russe Ta chargé d'étudier l'art des mines. Le plus souvent, on le laissait sans argent : son professeur de Freyberg le mit à la porte. Alors il mena une vie errante et misérable, parfois affamé, parfois ivre-mort, se mariant à la fille d'un tailleur de Marburg, puis, à Düsseldorf, enrôlé dans un moment d'ivresse par les racleurs prussiens, parvenant à s'évader de la forteresse de Wesel, enfin reparaissant en Russie, où nous le trouvons à l'Université de Pétersbourg, avec un petit emploi de 300 roubles dont on lui retient la majeure partie pour le logis, le bois, l'éclairage (1741). A ce prix il devait enseigner la géographie physique, la chimie, l'histoire naturelle des mines, la versification et le style russes. Alors lui, le « Russe natif », ayant conscience qu'il est chez lui et que ces gens y sont des intrus, se prend de querelle avec les professeurs allemands, les traite de voleurs, de propres à rien, de drogues; quand il a bu, il entre chez eux, rosse maîtres et domestiques, fait sauter tout le monde par la fenêtre. Il terrifie jusqu'au brutal prince Ious-souf. Pour ses méfaits, le Sénat le condamne à une détention de neuf mois. L'avènement d'Élisabeth le tire d'affaire : plus encore que son ode sur la *Prise de Khotin* au temps d'Anna Ivanovna, son ode à « l'Astrée » libératrice le met en lumière. Ivan Chouvalof le prend sous sa protection. Pas assez efficacement cependant pour que Lomonossof, avec sa femme toujours malade, ne sente la misère. Il postule une place de professeur : il allègue qu'il a traduit des livres de physique, de chimie, de poésie; qu'il en a traduit du latin, du français, de l'allemand, etc. Enfin il est nommé professeur « de chimie et d'éloquence russe » (1745). C'est l'époque de sa plus grande activité littéraire et scientifique. Il est à la fois censeur, correcteur des publications d'État, traducteur de manuels, collaborateur à la Gazette et à l'Almanach, etc. Par ses odes, il est un des plus grands poètes qu'ait eus la Russie, et c'est un « savant de génie ». En 1753, il manqua d'être tué dans une expérience d'électricité atmosphérique, analogue à celle que tenta Franklin,

el où son collaborateur, le professeur Richmann, tomba foudroyé. La Russie avait contracté envers lui une dette : elle s'en est acquittée récemment en dressant à Arkhangel la statue de Michel Lomonossov.

BIBLIOGRAPHIE

Recueil» de documents. — *Collection complète des lois russes* (40 vol.), t. IV et suiv. — *Recueil des traités et lettres des tsars*, t. IV et suiv. — Beaucoup de documents dans les coll. de l' *Archive Vorontsov*, de l' *Archive Russe*, du *Dix-huitième siècle*, tous trois édités par P. Barténief, dans l' *Antiquité Russe* (Rousskaïa Stcwinà), depuis 4870 en cours de publication, dans l' *Ancienne et Nouvelle Russie* (Drevnaïa i Novaïa Rossii), etc. — **F. de Martens**, *Recueil des traités et conventions de la Russie*, t. 1 de chacune des séries *Allemagne, Autriche, Angleterre*. — Dans la Collection de la Société Impériale d'histoire de Russie, les tomes suivants sont surtout à consulter : t. XXIV, XL, XLIX, LV, LVIII, LXIV, LXXXI, XCII, XCVI, Correspondance des envoyés de France (Campredon, Magnan, Villardeau, abbé Langlois, La Chétardie jusqu'à 1741); t. LV, LVI, LXIII, LXIX, LXXIX, LXXXIV, XCVI, Papiers du Haut Conseil Secret de 1726 à 1729; t. L, LXI, LXVJ, LXXVI, LXXXV, Corresp. des agents britanniques (de 1708 à 1741); t. XV, Corresp. de Mardefeldt (1721-1730); t. III et V, rapports de Lefort, envoyé saxon (1721-1727). — *La Cour de Russie il y a cent ans*, extraits des dépêches des ambassadeurs anglais et français, Leipzig et Paris, 1860. — A. Rambaud, *Instructions aux ambassadeurs français.... en Russie*, 2 vol., Paris, 1890.

Histoire* et biographie* russe. — Voir ci-dessus, t. VI, p. 721 : les derniers volumes de Golikof, *Actions de Pierre le Grand*; S. Solovief, t. XVII à XXV; dans N. Kostomarof, *Hist. par biographies*, études sur le tsarévitch Alexis, Menchikof, Féol'ane Prokopovitch. — Le t. VI d'Oustrielof est consacré au tsarévitch Alexis. — Dm. Korsakof, *Personnages russes du XVIII^e s.*, Kazan, 1891 (Catherine I^{re} et Moëns. Les Dolgorouki, Dmiliï Galitzvne, A. Volynski et ses *Confidents*, V. Tatichtchei). — Bestoujef-Rioumine, *Tatichtchef* (dans *Anc. et Nouv. Russie*). — N. Popof, *Tatichtchef*, Moscou, 1861. — Dm. Korsakof, *Biren* (*Ibid.*). — G. Tchistovitch, *Fane Prokopovitch* (*Travaux de l'Acad. Russe*), Pét., 1868. — **Morozof**, *Féofane Prokopovitch*, Pét., 1880. — **Morachkine**, *Féofilakte Lopatinski*, Pét., 1886. — **Andréef**, *Les dépositaires de la puissance publique après Pierre I*, Pét., 1871. — **Choubinski**, *Esquisses et récits historiques*, Pét., 1869. — **Barsoukof**, *Récits d'histoire russe au XVIII^e s.*, Pét., 1885 — Vladimirski-Boudanof, *VÉtat et la civilisation dans la Russie du XVIII^e s.* (de P. le G. à Catherine II), Iaroslavl, 1874. — *La vie intérieure de la Russie* (en 1740-1741), public, du Ministère de la Justice, Moscou, 1886. — Bantych-Kamenski, *Diction, des hommes illustres de la Russie*, Pét., 1847, 3 vol. — **A. Polovtsov**, *Diction, liogr. nisse*, Pet. 1896-1906 11 vol.

Histoires grénçrales en langues d'Occident. — Levesque, t. V, Paris, 1812. — Strahl et Hermann, t. V et VI. — Th.-V. Bernhardi, Leipzig, 1875. — A. Rambaud, 4^e édit., 1893. — Helbig (secr. de la légation de Saxe, sous Catherine II), *Die Russische Ginstlinge*, Tübingen, 1809. — E. Haumant, *La Russie au XVIII^e s.*, Paris, 1904. — Du même, *La culture française en Russie*, Paris, 1910. — **L. Pingaud**, *Les Français en Russie et les Russes en France*, Paris, 1886.

Mémoires nmet — Voir ci-dessus, t. VI, p. 720, sur la coll. Toumanski. — Néplouïef, *Mémoires* (jusqu'à 1773), dans les *Mémoires patriotiques*, 1823-1826, et *Archive russe*, de 1871 ; nouv. édit. Souvorine, Pét., 1894. — V, A. Nachtchokine, *Mémoires*, Pét., 1842. — N. D. **Khanenko**, *Diarius et Journal particulier* (de 1719 à 1754), édit. Bodianski. — Natalia Borissovna, princesse Dolgorouki, sur les malheurs de son mûri, Ivan le favori, en français dans les *Mémoires* du prince Dolgoroukow (voir ci-dessous). — Le prince J. P. Chakovskoï, *Mémoires* ^règnes d'Anna et Elisabeth),* Moscou, 1810. — M. B. Danilof, major d'artillerie, *Mémoires* (vont jusqu'à 1761), édit. Stroef, 1842. — A.-T. Bolotof, *Mémoires* (règne d'Elisabeth), édités par YAntiq. Russe, 4 vol., Pét., 1871-1875, et *Souvenirs des temps écoulés* (règne de Pierre III), Moscou, 1875. — Stæhlin, Porochine, voir ci-dessous (Révolution de 1762). — Même pour 1762 consulter la Bibl. du chap. suivant : *Catherine II*.

Mémoires, récit, corresiMudances, en langues d'Occident (contemporains). — **Weber** (résident de Brunswick de 1714 à 1720), *Das Verxnderte Russland*, 1721 et 1738-1740. — Bassewitz (résident de Holstein, depuis 1713), *Éclaircissemeiits sur plusieurs faits amivés sous P. le G.*, édit. daus le *Magazin* de Büsching, t. IX. — Bergholtz, chambellan de Holstein (lég. de 1721 à 1725), *ibid.*, t. XIX-XXII; eu russe, édit. Amon, Moscou, 1859-1860, 4 vol. — Pour la polémique entre Neugebauer et Huyssen (tous deux précepteurs du tsarévitch Alexis), voir Mintzlof, P. le G. dans la *littérature étrangère*, Pét., 1872. — Le duc de Liria, amb. d'Espagne (fils de Benvick et petit-fils de Jacques II), *Mémoires*, Paris, 1788; trad. russe, Pét., 1845; dépêches de lui dans le *Dix-huitième siècle*, t. II et III. — Rondeau, ministre d'Angleterre, dépêches en russe dans les *Lectures*; plus complètes, en anglais, dans les t. LXIII, LXXIII, LXXX, de la Société Impériale. — Lady Rondeau, femme du précédent, *Lettres*, éd. russe, Pét., 1836. — Le feld-maréchal Mûnich, *Ébauche pour former mie idée sur le gouvernement de la Russie* (ce sont des mémoires et aussi des appréciations sur la période 1725-1762), 1774. — Manstein (1711-1757), l'aide de camp de Mûnich, *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie* (vont jusqu'à 1744), Londres, 1772; réédit. dans *Bibl. pol. et russe* de Franck, 2 vol., Paris, 1800. — Le comte Lynar, envoyé saxon (favori d'A. Léopoldovna), *Hinterlassenen Staatschriften*, 1793 (voir G. Jansen, *Graf zu Lynar*, Oldenburg, 1873). — La Messelière, *Voyage à S.-Pét.*, Paris, 1803. — Le prince Pierre Dolgoroukow, *Mémoires*, Genève, 1867-1871, 2 vol. (écrits de notre temps, mais pleins de souvenirs de famille sur le XVIII^e siècle). — La princesse Dachkof, *Mémoires*, 4 vol., en anglais, Londres, 1840; en français, Paris, 1859 (*Bibl. polonaise et russe*). — Alexandre Vorontsof, *Autobiographie*, dans l'*Archive Vorontsof*, t. V (séjour h la cour de Louis XV). — Semen Vorontsof, *récit de la révolution de 1762*, t. VIII, *ibid.* — La princesse Dachkof, *Corresp.* avec son frère Alexandre, dans *Archive Vorontsof*, t. V. — J. Pauzié (joaillier français de Cath. II), dans l'*Antiq. Russe*, t. I, 1870, trad. du manuscrit original français, qui n'a pas été publié. — Le comte Hordt, *Mémoires d'un geitilhomme suédois*, Berlin, 1788. — Asseburg, *Mémoires*, édit. par Varnhagen von Ense, Berlin, 1842. — Le comte Ernest de Mûnnich, *Mémoires*, Stuttgart, 1896.

Pierre le Grand, le taarévltch Alexis, Catherine I^e. —

1. Nous rappelons que les livres ou travaux indiqués ici comme publiés dans des villes russes ou dans des recueils russes sont, à moins d'indication contraire, en langue russe.

Correspondance de **Pierre le Grand** et **Catherine I^{re}**, dans les *Lettres des souverains russes*, t. I, Moscou, 1861. — D'autres Lettres des mêmes dans *VAntiq. Russe*, août 1880. — Le tsarévitch **Alexis**, Correspondance avec son confesseur **Jacob Ignatief**, découverte seulement en 1720 par P. le G., retrouvée aux Archives par **Essipof** et publiée par **Pogodine**, Moscou, 1861. — **Oustneelof**, t. VI de *Vllist. de P. le G.* : *Le tsarévitch Alexis*, Pét., 1859, trad. fr. par C. de Wlnte, Leipzig, 1860 (voir M. de **Vogué**, *Lefilsde P. le Gr.*, dans *R. d<>s D. Mondes*, 1880). — K. **Waliszewski**, *Pierre le Grand*, Paris, 1897. — **Brtickner**, *Peter der Grosse* (coll. Oncken). — **Guerrier**, *Die Kronprinzessin Charlotte* (de Brunswick), Bonn, 1878. — N. **Doubrovski**, *Les dernières années de la tsarine Eudoxie* (Lapoukhine), dans *Lectures, etc.*, 1865. — **Slavski**. *Une tsarine divorcée* (vie, procès et mort d'Eudoxie Lapoukhine), dans *Nouvelle Revue*, Paris, 1889. — N. Kostomarof, *Catherine I^{re}*, dans l'*A. et IV. Russie*, 1877, t. 1 — *Ibid*, **Bytchkof**, Étude sur son mariage avec P. le G. — **Sémevski**, *La tsarine C. I^{re}* et Anne Wilhelm Moëns, Pét., 1884; et *La famille Moëns*, Pét., 1862. — V. **Mikhnévitch**, *Les favoris; Chronique d'une famille historique* (les Skavronski), Pét., 1885. — N.-A. Popof, *Le comte P-A. Tolstoï* (1645-1729), dans l'*A. et N. Russie*, t. I — E. **Herrmann**, *Zcitenæssische Merichte zur Gesch. Russlands. Peter d. G. und der Zarevitch Alexei* (d'après les Archives de Hanovre; Corresp. de Fr. Chr. Weber), Leipzig, 1880.

Pierre II. — N. **Kostomarof**, *Un enfant autocrate*, dans *VA. et N. Russie*, 1878, t. I. — Voir ci-dessus pour Menchikof et les Dolgorouki.

Anna Ivanovna et Anna Léopoldovna. — Anna Ivanovna, *Lettres dans l'Archive Russe* de 1873, t. II, et 1877, t. III, et *VAntiq. Russe*, de 1884. — Dm. Korsakof, *L'avènement de l'impératrice Anna Ivanovna*, Kazan, 1880. — Zagoskine, *Les oligarques et la noblesse en 1720*, Kazan, 1881. — A. Brttckner, *Les Brunswick en Russie*, Pét., 1876. — K. Waliszewski, *Vhèritage de Pierre le Grand*, Paris, 1900. — S.-A.-V. Halem, *Lebensbeschr. des russ. General-feldmarschalls Muñich*, Oldenburg, 1803. — Voir ci-dessus pour les Dolgorouki, Biren, Volynski, Tatichtchef, etc.

Elisabeth. — Lafermière (précepteur du grand-duc-Paul), *La Cour de Russie en 1761*, dans *VAntiq. Russe*, t. XXIII. — Weidemayer, *Revue des principaux événements, etc.*, et *Règne d'Elisabeth Péetrovna*, Pét., 1835 et 1849. — Sémevski, *Elisabeth*, dans le *Rousskoe Slovo* de 1839. — E. **Herrmann**, *Der russische Hof unter Kaiser in Elisabeth* dans *Hist. Taschenbuch*, Leipzig, 1882. — Pékarski, *Le marquis de La Chétardie en Russie* (1740-1742), Pét., 1862 (extraits et traduction des dépêches perlustrées). — Mémoires de Timkovski, sur Ivan Chouvalof, dans *VArchive Russe* de 1874, t. I. — Barténief, *Ivan Chouvalof* dans la *Rousskaïa Résiéda* de 1857, t. I. — Schaefer, *Aus den letzten Tagen der Kaiser in Elisabeth*, dans *Hist. Zeitschr.*, t. XXXVI. — A. **Vandal**, *Louis XV et Elisabeth de Russie*, Paris, 1882. — K. Waliszewski, *La dernière des Romanof*, Paris, 1909. — A. Rambaud, *Russes et Prussiens* (pendant la guerre de Sept ans), Paris, 1895. — Du même, *La Russie épique* (chap. sur les Impératrices), Paris, 1876. — Vassilchikof, *La famille des Razoumovski*, Pét., 1894. — Histoires de la littérature russe, Polévoï, Porphirief, voir ci-dessus, t. V, p. 794, et t. VI, p. 723. — Biliarski, *Matériaux pour la biographie de Lomonossof*, Pét., 1865. — Tatichtchef, *Testament*, trad. fr. J. Martynof, Paris, 1860 — Pierre de Corvin, *Le théâtre russe depuis ses origines*, Paris, 1890. — **Arapof**, *Chronique du théâtre russe*, Pét., 1861. — **Longhinof**, *Le théâtre russe à Pét. et à Moscou*, Pét., 1873.

Pierre III et la révolution de 1762. — **Pierre III**, Correspondance avec Frédéric II, dans l'*Antiq. Russe*, t. III; Corresp. avec Ivan

Chouvalof, dans l'*Archive Russe* de 1866. — Voir ci-dessus pour les Mémoires de Semen **Vorontsof** et de la princesse **Dachkof**. — **Volkof**, secrétaire de Pierre **III**, *Mémoires*, dans *YAnttq. Russe*, t. XI. — Du même, *Correspondance*, Ibid., t. XI. — **Catherine II**, *Lettre à Poniatowski* (sur la révolution de 1762), dans *La Cour de Russie il y a cent ans.* — **Frédéric II**, *Histoire de mon temps* (appréciation de la révolution de 1762). — Un **Diplomate espagnol**, *Relacion de la Revolucion de Rusia* (1762), dans *The Academy*, avril 1875. — **Ange Goudard**, *Mémoires pour servir à l'histoire de Pierre III*, Francfort, 1763. — *Le Pour et le Contre de Pierre III*, addition à la 2^e édit. de Goudard. — **C. F. L. de La Marche** (en réalité Ghr.-Fr. **Schwan**), *Nouveaux mémoires ou anecdotes du règne et du détronement de Pierre III*, Berlin et Dresde, 1765. — **Stœhlin**, *Mémoires* (sur Pierre **III**), dans les *Lectures*, etc., 1866. — **S. Porochine**, *Mémoires* (sur Pierre **III**), Pét., 1844. — **M. Ranft**, *Die merkwürdige Lebensgeschichte des unglücklichen Kaisers Peters III*, Leipzig, 1773. — *Histoire de Pierre III*, Londres, 1774. — **Rulhière**, *Hist. et anecdotes sur la révolution de Russie en 1762*, Paris, 1797. — **Saldern**, *Hist. de la vie de Pierre III*, Francfort, 1802; Metz et Paris, 1803. — **Helbig** (on lui attribue), *Biographie Peter's des Dritten*, Tübingen, 1808. — **Lavaux**, *Histoire de Pierre III*, Paris, 1809, 2 vol. — **A. Schumacher**, *Gesch. d. Thronensetzung u. d. Todes Peter's III*, Hambourg, 1858. — **Chtchébalski**, *Système politique de Pierre III*, Moscou, 1870.

CHAPITRE IX

CATHERINE II

RUSSIE, POLOGNE, TURQUIE, SUÈDE

De 1762 à 1774

/ . — *La Russie sous Catherine II*

Importance du favoritisme sous Catherine II. — On avait déjà vu en Russie, sous des règnes de femme, les favoris prendre une grande importance : sous la régente Sophie, Vassili Galitsyne; sous Catherine I^{re}, Menchikof; sous Anna Ivanovna, Biren; sous la régente brunswickoise, Lynar; sous Élisabeth, Lestocq, Razoumovski, Chouvalof. Leur rôle s'accrut encore sous le règne de Catherine II. Ce n'est pas sans raison que sur le monument de cette impératrice, inauguré en 1873 et dû au statuaire russe Mikiéchine, on voit, parmi les grands hommes du règne, figurer deux de ses amants : Potemkine ¹ le conquérant de la Tauride; Alexis Orlof, le vainqueur de Tcheshmé. Dans la première partie de son règne, Catherine choisit bien ses favoris: elle trouve en eux des hommes d'action et des hommes d'État; ils sont ses ministres dirigeants, ses généraux, ses amiraux.' Dans la seconde partie ils sont presque insignifiants, sauf le dernier et le plus nuisible d'entre eux.

1. Prononcer : *Patiômkin*.

Des cinq frères Orlof¹, deux furent ses amants. Grégori, le favori en titre, était un géant, très brave (il avait reçu quatre blessures à Zorndorf), mais brutal, joueur, débauché. Alexis était un géant aussi, avec une balafre au travers de la figure. De Grégori, Catherine essaya de faire un homme d'État; notre chargé d'affaires, Béranger, a dit de lui : « C'est un fort bel homme... C'est, d'ailleurs, dit-on, une bien grande bête. » Elle réussit mieux avec Alexis, qui fut grand-maître de l'artillerie et le héros de Tchesmé. Grégori, quoiqu'elle l'eût comblé d'honneurs et d'argent, abusait du service rendu en juillet 1762. Il montrait si peu d'égards à Catherine qu'il continuait à hanter les tripots, disparaissait des semaines entières, donnant à d'autres les bijoux qu'il recevait d'elle, l'injuriait et parfois la battait. Il se vantait de son influence sur les officiers de la garde. Il osait dire devant Razoumovski : « Il ne me faudrait pas plus d'un mois pour la jeter à bas de son trône. » A quoi Razoumovski répondait : « Oui, mais nous t'aurions fait pendre avant huit jours. » L'insolente faveur dont jouissait Grégori fut pour beaucoup dans les complots d'officiers (comme celui de Mirovitch, 1764) qui menacèrent le trône de sa maîtresse. Béranger pouvait écrire : « Il ne lui manque que le nom d'empereur. » Il prétendit épouser Catherine, gagna le vieux Bestoujef à ses desseins, et, par lui, la fit harceler. Quoiqu'elle vît très clairement le danger d'un tel dessein, elle convoqua les ministres pour leur soumettre la question. Panine, toujours partisan de son élève Paul I^{er}, osa dire : « L'impératrice peut faire ce qu'elle veut, mais madame Orlof ne sera jamais impératrice de Russie. » Quand Bestoujef hasarda une démarche auprès d'Alexis Razoumovski, demandant à voir son contrat de mariage avec

1. Les Orlof ont pour premier ancêtre connu un certain Ivan Orel (prononcez *Ariol*), l'un des streltsi condamnés en 1698, mais dont le sang-froid devant le supplice étonna Pierre le Grand, qui le gracia, puis le fit officier et enfin l'nobilita. Son fils Grégori fut général-major et gouverneur de Novgorod. Il eut lui-même cinq fils : Grégori et Alexis; Ivan, qui fut comte et sénateur; Feodor ou Théodore, un des lieutenants d'Alexis dans la campagne de l'Archipel; Vladimir, qui, en 1793, devint directeur de l'Académie des sciences. La lignée légitime des Orlof s'est éteinte en 1826 avec Grégori, fils de Vladimir, auteur de *Mémoires sur le royaume de Naples et des Voyages dans une partie de la France*. — De Grégori, Catherine eut un fils, qui fut le comte Bobrinski (et peut-être deux filles, les Alexiéf); d'Alexis également un fils, qui porta le nom (très significatif) de Tcheamenski.

l'impératrice Élisabeth, le vieux favori jeta le papier au feu et dit : « Je n'ai jamais été que le plus humble esclave de Sa Majesté l'impératrice Élisabeth. » Ainsi s'évanouissait le précédent sur lequel comptait s'appuyer Orlof. Bientôt son joug devint insupportable à l'impératrice. En 1771, pendant qu'il était en mission pour la peste de Moscou, elle s'essayait à l'émancipation avec un certain Vysocki. Une autre absence d'Orlof, délégué au congrès de Focsiani, coïncide avec la faveur de Vassiltchikof (1772). Quand, averti de ce qui se passait à Pétersbourg, Orlof revint en toute hâte, il se vit arrêter à trente kilomètres de la capitale, sous prétexte de lui faire purger une *quarantaine* : lui qui se croyait au-dessus des lois ! Puis il reçut l'invitation de s'établir au château de Gatchina.

Cette rupture était pour l'impératrice un coup hasardeux : il l'exposait aux représailles de toute la tribu des Orlof et de leur immense clientèle. Inquiète, elle fit occuper militairement la route de Pétersbourg à Gatchina, doubler la garde du palais. Chasser du palais le favori, ce n'était rien ; il fallait lui reprendre l'empire. Elle essaya, par la persuasion, de l'amener à résigner ses emplois. Comme il résistait, elle menaça, parla de l'interner à Ropcha, de sinistre mémoire. Il osa répondre qu'il serait heureux de « lui en faire les honneurs ». Enfin, parut un oukaze qui dépouillait Orlof de toutes ses charges et l'autorisait à voyager en Europe « pour sa santé ». Il répondit qu'il se portait bien, et resta. Plus tard, il fut autorisé à reparaître dans Pétersbourg ; mais son rôle d'*empereur* était fini.

La faveur de Vassiltchikof dura peu. En 1774 commença celle de Grégori Potemkine. Issu d'une ancienne famille de moyenne noblesse, il eut une carrière étrange, hésitant toujours entre deux directions. Ses parents le firent inscrire à la fois dans les gardes et à l'Académie ecclésiastique de Moscou. En même temps que les théories militaires, il étudia la théologie, la liturgie, l'histoire ecclésiastique, connaissant comme personne « les dessous du concile de Nicée ». Aussi dans l'aventureux soldat, dans l'insolent favori, dans le satrape de Tauride, subsista toujours un moine, épris de renoncement, ayant

parfois la nostalgie du cloître, sujet à des accès de remords et de pénitence. Il fut un des conjurés de 1762, y gagna d'être promu du rang de cornette à celui de lieutenant, puis devint chambellan. L'impératrice voulut compléter son éducation : à l'ancien élève en théologie elle donna des maîtres, français pour la plupart : comme Vaumal de Fages, un compagnon d'armes de Dupleix. Il eut une cour de Français, comme le chirurgien Massot, le chevalier de La Tessonnière, diplomate amateur, le poète Destat, un des secrétaires de Catherine. Sa faveur naissante le brouilla avec ses anciens amis les Orlof : un jour Alexis se prit de querelle avec lui, et, dans la bataille entre ces deux géants, *le Balafré* fit de Potemkine un borgne. D'où les premières velléités de retraite monacale. Pourtant, de 1769 à 1773, Potemkine se distingue dans la guerre de Turquie, est fait lieutenant général et rappelé à la cour par un billet de Catherine. Arrivé à Pétersbourg en janvier 1774, il sollicite de l'impératrice le grade de « général aide de camp ». Dans le langage de ce temps et de cette cour, c'était poser sa candidature à la charge de favori en titre. Il fut presque aussitôt agréé.

La différence qu'il sut établir entre sa situation et celle qu'occupait Vassiltchikof, celui-ci l'exprime de la façon la plus précise : « Je n'étais qu'une fille entretenue... Potemkine dicte ses volontés. Il est le maître. » Il force, malgré les ministres, presque malgré l'impératrice, l'entrée au Conseil; il enlève à Tchernychef la présidence du Collège de la guerre; les représentants des cours étrangères reconnaissent en lui un premier ministre et s'empressent à ses levers. Plus sérieux que Poniatowski, plus cultivé que les Orlof, il met dans ses relations privées avec la tsarine, avec sa « chère âme », une tendresse mystique, un amour délicat et mâle. A un certain moment, il fait le même rêve qui avait déçu Grégori Orlof. Il s'y prend autrement : dans une visite qu'il fit avec l'impératrice au couvent de Troïtsa, tout à coup il apparut en froc de moine, s'épancha en expressions de repentir sur le scandale de leur vie, lui annonça qu'il l'épouserait ou prendrait le *klobouk*. Elle fut émue, mais ne céda pas : elle ne voulait pas être « madame Potemkine ». Le charme était rompu (1775). L'année suivante,

apparaissait une autre *fille entretenue*, Zavadovski. Cette fois encore Catherine parut avoir risqué beaucoup : le courroux du géant borgne l'effraya plus encore que celui d'Orlof. Puis un accord se fit entre elle et l'amant répudié : ce n'était rien moins qu'une sorte de partage de l'empire. Il reçut pour son lot toute la Russie du Sud, une immense région, encore occupée ou ravagée par les Barbares, où il y avait à guerroyer et à conquérir, où tout était à créer, cultures, villes et ports. Ce fut là son « empire de Tauride ». En outre, il stipula que dans *XAppartement* (affecté aux favoris), il n'y aurait jamais qu'un homme à lui. Zavadovski en fut chassé (1777). Sur tous ceux qui se succédèrent, Zoritch (1777), Korsakof (1778), Lanskoï (1780), Ermolof (1784), Mamonof (1781), même Zoubof (1789), on prit l'avis, on accepta le contrôle du vice-empereur.

D'ailleurs, il garda la tendre affection de l'impératrice. Dans les lettres de celle-ci, Potemkine est toujours le *petit père* (*batiouchka*), le *cher pigeon* (*goloubtchik*), le *faisan a"or*, etc. Après la prise d'Otchakof, elle lui écrivit : « Je te prends par les oreilles et je t'embrasse. » Pour elle, il est toujours « son meilleur ami, son pupille, son élève ». Dans la part d'empire laissée à Catherine, il conserve son influence : il dirige de loin la politique, surtout la politique étrangère, contrôle le choix des ministres comme celui des favoris. Dans sa part d'empire, avec un budget de 60 millions, sur lesquels il peut s'en approprier 20, il mène la vie d'un monarque d'Orient. Il ne croit qu'user de son droit quand il enlève à son mari la princesse Dolgourouki ou fait accourir du Caucase deux officiers uniquement pour lui danser la *tsiganka*. Dans son camp, il a une cour de 200 jolies femmes, des bouffons, des musiciens tsiganes, des pianistes allemands. Il a voulu embaucher Mozart et il fait composer par Sarti le *Te Dewrn* d'Otchakof. Il a ses périodes d'activité fiévreuse ou d'inerte oisiveté. Tantôt il apparaît en costume étincelant de diamants et de [décorations, avec un casque surmonté d'un prodigieux panache; tantôt il reçoit en robe de chambre et en savates les ambassadeurs. Il n'en a pas moins, en dépit des apparences et de beaucoup de poudre aux yeux, ébauché cette création de la « Nouvelle-

Russie » qu'achèveront ensuite ses collaborateurs français, les Richelieu, les Langeron, les Traversey.

Une dernière fois, au temps de la faveur de Zoubof, il reparâtra dans Pétersbourg; les yeux épris de Catherine le trouveront « beau comme le jour, gai comme un pinson, brillant comme un astre, plus spirituel que jamais, ne rongéant plus ses ongles ». Dans le « Palais de Tauride », un cadeau de l'impératrice, il donne des fêtes colossales, où les dames peuvent puiser des diamants à la cuiller, où l'on entend des chœurs dirigés par le grand poète Derjavine. Puis, comme si sa présence avait inquiété, sur un ordre de l'impératrice, l'empereur du Sud repart pour ses États. En octobre 1791, sur la route de Iassy à Nicolaïef, pris d'une crise d'étouffement, il expire au revers d'un fossé. Au témoignage de notre ministre Genêt, l'impératrice, apprenant l'événement, perdit connaissance. L'année suivante, au jour anniversaire de cette mort, elle avait encore une crise de larmes, suspendant les audiences, s'enfermant dans son appartement.

Après les Orlof et Potemkine, le favoritisme russe, cette contre-partie du *Maitressenthum* de l'Occident, est devenu comme une institution : ainsi qu'à Versailles, il fait partie du rite de la cour; tout est réglé d'avance, l'entrée en faveur comme la sortie. Du jour où quelque heureux mortel a su attirer les regards de la tsarine, il prend possession de l'*Appartement*; dans les tiroirs de son secrétaire, il trouve 100 000 roubles; il reçoit des cadeaux en bijoux, en vaisselle précieuse; le soir il apparaît devant toute la cour au bras de l'impératrice et, quand elle se retire, il salue l'assistance et se retire avec elle. L'*Appartement* est d'ailleurs une prison comme le harem de Stamboul : le favori est un reclus; défense de sortir sans permission. Le temps de faveur passé, il reçoit la forte somme, des villages, des milliers d'âmes. C'est ainsi que les *vremenchtchiki* coûtèrent à la Russie près de 400 millions de francs.

Ce harem est en même temps une sorte d'école d'administration : Catherine II choisit de beaux hommes ou de jolis hommes, et elle a la prétention de les transformer en hommes d'État; elle entend les former, comme elle croit avoir formé

Potemkine; elle se vante d'avoir en eux des « pupilles » et des « élèves ». Elle disait au vieux Nicolas Soltykof, qui lui faisait des reproches amicaux : « Eh quoi ! je rends service à l'empire en faisant l'éducation de jeunes gens bien doués. » Et, en effet, quelques-uns lui firent honneur : Zavadovski s'occupa des « instituts de demoiselles », Zoritch créa le *Corps des cadets* de Moscou, Lanskoï mit à la mode les goûts artistiques. A mesure qu'elle avançait en âge, ses choix furent moins heureux. Elle eut même à pleurer sur des infidélités.

Le pire choix fut celui de Platon Zoubof (1789-1736) dont elle parle avec tant d'affection à Potemkine : « l'enfant, le garçon, le petit noiraud ». C'était « un bon sous-officier de la garde », sans instruction, sans capacité, mais de tête froide, de cœur sec, âpre au gain. Il sut dépasser Potemkine en insolence, et s'enrichit au pillage de la Pologne. Du reste la bassesse des courtisans avait fait des progrès : on voyait au lever du favori, comme à celui de la Pompadour, s'empressez les dignitaires, les généraux, les évêques. Zoubof les regardait à peine, tout occupé de sa minutieuse toilette, entre son coiffeur, son singe et son perroquet. En plein Sénat on décernait des louanges à son « génie bienfaisant ».

Principaux collaborateurs de Catherine II. — Au point de vue de la politique étrangère, le règne de Catherine peut se diviser en trois périodes : 1° de 1762 à 1781, ce qui domine, c'est le *Système du Nord*, c'est-à-dire l'alliance avec la Prusse et l'Angleterre; il est signalé par les premiers démembrements de la Pologne et de la Turquie; 2° de 1782 à 1788, c'est le *Système austro-français*, c'est-à-dire le retour à l'alliance avec la France et l'Autriche; de cette période datent le congrès de Teschen, la Neutralité armée, l'acquisition de la Grimée, le traité de commerce avec la France; 3° de 1789 à 1796, c'est le *Système anti-révolutionnaire* : derniers démembrements de la Pologne et de la Turquie; lutte indirecte contre la France. Dans la première période, le grand directeur est Panine; dans la seconde, Bezborodko, d'accord avec Potemkine; dans la troisième, sous les ordres de Zoubof, Bezborodko, puis Markof¹.

1. Pour cette troisième période, nous renvoyons à notre tome VIII, chapitres *Europe orientale et Directoire, diplomatie et guerres*.

Nikita Ivanovitch Panine (1718-1783), d'abord sous-officier, puis gouverneur du grand-duc Paul, n'a porté d'autre titre que celui de *premier membre* du Collège des affaires étrangères ; à côté de lui, Michel Vorontsof garda, de 1726 à 1767, son titre de chancelier ; comme vice-chancelier, Galitsyne fut remplacé en 1775 par le comte Ivan Ostermann. En apparence, trois ministres des affaires étrangères ; mais toute l'autorité appartient à Panine. Les Orlof demandèrent plus d'une fois à Catherine sa mise en disgrâce, dénonçant ses arrière-pensées en faveur du grand-duc. Elle répondait toujours : « Que voulez-vous que j'y fasse ? Je ne puis encore me passer de lui. » Panine avait conscience de sa force : « L'impératrice, disait-il à Chérémétief, a plus besoin de moi que je n'ai besoin d'elle. » Notre ministre Durand trace de lui ce portrait : « Bon homme, mais indolent, mais paresseux, et puis libertin ; sans force de corps, sans vigueur, et sans courage d'esprit... Le sommeil, la panse, les filles étaient ses affaires d'État. » Ajoutons un jeu d'enfer. Le ministre anglais Harris assure que, par jour, il ne consacrait « pas plus d'une demi-heure au soin des affaires ».

Il fut disgracié en 1781 et mourut en 1783. Désormais Catherine entend diriger elle-même (avec Potemkine, bien entendu) sa politique étrangère. Elle ne veut plus de ministre qui ait une volonté à soi, mais seulement des instruments. Parmi ces instruments, il y a du moins un caractère original, Alexandre Bezborodko (1747-1799). A côté d'Ostermann, vice-chancelier, c'est Bezborodko, simple *membre* du Collège des affaires étrangères, qui a la plus grande part d'influence. Originaire de la Petite-Russie, ancien élève du *Corps des cadets* de Pétersbourg, il savait bien l'orthographe russe, ne parlait aucune langue étrangère, parlait le russe avec l'accent d'Oukraine. L'impératrice, qui avait su apprécier son élégance de rédaction et son exacte connaissance des lois, fit don de lui à Potemkine, et bientôt le *khokol* (ainsi appelait-on les Petits-Russiens) devint comte du Saint-Empire et riche à millions. Il resta joueur, débauché, débraillé, avec les bas de soie en tire-bouchon. Parfois, déguisé en petit bourgeois, avec 100 roubles dans sa poche, il disparaissait pour vingt-quatre heures. Il se retrou-

vait dans quelque bal de populace. On comprend ce mot de M. de Vérac : « Quand on est témoin de la vie dissipée à laquelle ils se livrent, l'étonnement n'est pas que les affaires se fassent mal; l'étonnement est qu'elles se fassent. »

La grande Commission pour le code. — Presque au début du règne de Catherine, nous assistons à une curieuse tentative de consultation nationale. La tsarine réunit au Kremlin de Moscou 652 députés représentant les corporations ou les provinces de l'empire : clergé, grands corps d'État, nobles, villes, paysans libres, paysans de la couronne, miliciens, « armées » kosakes, Zaporogues, Provinces Baltiques, peuplades païennes (même les Bachkirs), etc. Les paysans serfs des seigneurs et du clergé, quoique les plus nombreux, n'étaient pas représentés. Chaque député reçut une médaille à l'effigie de Catherine II avec cette légende : « Bonheur de chacun et de tous, 14 décembre 1766. » Les députés étaient inviolables pendant la durée de la session. Pour le reste de leurs jours, exemption de la torture, de la peine de mort, des châtimens corporels, même de la confiscation. Le *maréchal* ou président de l'assemblée devait être nommé sur trois candidats présentés par elle à Catherine II : ce fut Alexandre Bibikof. La tsarine avait pour procureur auprès de l'assemblée le prince Viazemski, procureur général du Sénat. Elle avait fait distribuer aux députés son *Instruction pour la confection d'un nouveau code*, tissu de maximes empruntées à Montesquieu et à Beccaria, et où l'on trouvait, disait Panine, des « axiomes à renverser les murailles ». Par exemple, celui-ci : « La nation n'est pas faite pour moi; c'est moi qui suis faite pour la nation. » Catherine écrivait à d'Alembert : « Vous y verrez comme, pour l'utilité de mon empire, j'ai pillé le président de Montesquieu, sans le nommer. J'espère que si, dans l'autre monde, il me voit travailler, il me pardonnera ce plagiat, pour le bien de vingt millions d'hommes qui doit en résulter... Son livre est mon bréviaire. »

La session s'ouvrit par un serment prêté à l'Assomption du Kremlin, par un discours de Siétchénof, métropolite de Novgorod et député du Saint-Synode, pompeux éloge de la tsarine, et enfin par un vote de l'assemblée décernant à Cathe-

rine les titres de *Grande, Très sage, Mère de la Patrie*. Elle déclina ces hommages, s'en remettant à la postérité qui la jugerait. Elle refusa également l'érection d'une statue et d'un arc de triomphe. Il ne se tint pas moins de 203 séances, dont les dernières, à partir de février 1768, eurent lieu à Pétersbourg. Cela débuta par la lecture des cahiers (il y en eut 1500, dont les deux tiers émanant des paysans). Parmi les discours, la plupart sont lus.

Dans ces États généraux de la Russie, comme dans ceux de France, ne tardèrent pas à se manifester les antagonismes de classes. Les anciens nobles prétendaient fermer leurs rangs aux nouveaux nobles, soumettre à la revision toute l'œuvre de Pierre le Grand. La noblesse nouvelle demandait si l'ancienne noblesse n'avait pas elle-même pour origine le service du tsar. Mironof, député des Kosaks du Terek, s'écria : « La noblesse ne vient pas de la naissance; elle s'acquiert par la vertu et les services rendus à la patrie. » Toutefois les deux aristocraties furent d'accord pour demander l'organisation de la noblesse en corporations provinciales, sa participation à l'administration et à la justice, des écoles pour l'instruction de ses enfants. Les nobles des Provinces Baltiques protestèrent contre certaines conséquences de la conquête russe, invoquant les vieilles chartes, prétendant qu'on ne touchât pas à leurs lois et privilèges. L'assemblée marqua sa désapprobation. Catherine II se montra fort mécontente : « Je ne suis pas impératrice de Livonie, mais de toutes les Russies. »

Les marchands trouvaient mauvais que les nobles fussent autorisés à créer ou à posséder des manufactures; que les paysans fissent le métier de colporteurs, coquetiers, etc. Ceux-ci demandaient, si on les privait de cette ressource, comment ils pourraient acquitter l'impôt. Toutes les classes affirmaient ou revendiquaient le droit de posséder des serfs : les nobles, à titre de droit exclusif; les marchands, sous prétexte que les travailleurs libres sont trop exigeants; même le clergé; même les Kosaks.

Pendant qu'on se disputait l'avantage d'avoir des esclaves, le principe même du servage était mis en question. Des députés

paysans portèrent plainte au nom des serfs, exploités, maltraités, parleurs maîtres. Un député noble, Korobine, proposa nettement de limiter les droits des propriétaires sur leurs paysans. À quoi un autre député, Protassof, répondit : « Si l'on accueillait cette motion, il ne resterait plus qu'à donner la liberté aux paysans; si tel est l'avis de la souveraine, au moins ne faut-il opérer que peu à peu cette transformation. » Un troisième, Chtcherbatof, prononça un discours presque révolutionnaire : « Nous sommes des hommes, et ce sont aussi des hommes que nos paysans... Nous ne devons pas oublier qu'ils sont des créatures égales à nous-mêmes ». Il demandait qu'on n'eût plus le droit, à l'avenir, de les vendre « comme du bétail ¹ ».

Plus d'une fois Catherine assista, d'une loge grillée, aux séances. Puis, la crise polonaise et la guerre turque étant survenues, elle prorogea l'assemblée (décembre 1768). Celle-ci ne devait plus jamais être réunie. La tentative parlementaire de Catherine fut diversement appréciée. Le résident anglais Shirley la traite de « simple plaisanterie ». Notre chargé d'affaires Rosignol y voit une « comédie » montée par les favoris de l'impératrice. Catherine paraît y avoir vu pour elle-même un moyen de s'instruire des besoins de ses peuples. Quelques-unes des réformes proposées par l'assemblée ont passé dans les oukazes. Par malheur, ce ne sont pas les plus importantes.

État social de la Russie : aggravation du servage.

— A la vérité, Catherine renouvela la défense de vendre les serfs sur la place publique et de disperser les familles. Mais commentées abus auraient-ils pu être signalés, puisque l'oukaze de 1761 défend aux paysans de porter plainte contre les maîtres? Catherine n'osa même pas fixer un maximum au nombre de journées de travail que le serf devait par semaine : pas même le maximum de quatre jours. Elle-même introduisit le régime de la glèbe dans des provinces où il n'existait pas, comme la

1. Vers ce temps, l'impératrice avait autorisé la *Société d'économie* à mettre la question au concours. On ne reçut pas moins de 160 mémoires, en russe, français, allemand et même latin. Le prix fut adjugé à Bérard de l'Abbaye, membre de l'Académie de Dijon, qui concluait à donner aux paysans non seulement la liberté, mais la terre (c'est la solution admise de nos jours par le tsar-libérateur Alexandre II). Toutefois, l'autorisation d'imprimer le mémoire ne fut pas accordée.

Petite-Russie. Enfin, en multipliant ses présents *d'âmes* à ses favoris, elle transformait les serfs de la couronne en serfs de particuliers : ce qui était une aggravation de leur sort.

Dans le règlement rédigé par le comte Roumiantsof et qui faisait loi sur ses domaines, on punit de 5000 coups de bâton tout esclave qui sera entré dans la chambre des maîtres pendant qu'ils dorment; 17 000 coups de bâton ou 100 coups de knout ne donnent droit qu'à une semaine de repos.

Roumiantsof était un propriétaire avisé, soucieux de ses intérêts, sinon de l'humanité, nullement désireux de détruire son bétail humain. Alors que pouvait-il se passer chez les propriétaires cruels par nature, indifférents à leur intérêt, chez les pervers et chez les fous? Ce n'est que de loin en loin qu'un hasard vient illuminer les bas-fonds du ténébreux empire. Tel fut le procès de Daria Soltykof, la *Saltytchika*, digne émule de la Hongroise Bâthory, la *comtesse sanglante*¹. Restée veuve, à vingt-cinq ans, du chef d'escadron Soltykof (1756), elle est illettrée au point de ne pouvoir signer son nom. C'est la « vieille Russie » dans toute sa pureté. Daria joint la débauche à la bigoterie, et aussi la cruauté. C'est surtout contre ses serves, contre les jeunes filles, qu'elle s'acharne. Quand elle est lasse de les frapper à coups de fouet, de knout, de bâton, de fer à repasser, de tous les objets qui lui tombent sous la main, elle les fait fouetter par les palefreniers : « Battez-les jusqu'à la mort », crie-t-elle de sa fenêtre. Et c'était, en effet, jusqu'à la mort. Cela dura sept ans. Elle s'enorgueillissait de son impunité : « Personne ne me peut rien », disait-elle. Au reste, elle était apparentée aux plus puissantes familles de la Russie, aux Soltykof, Vorontsof, Golovine, Tolstoï, etc. La septième année, deux malheureux serfs, bravant les rigueurs de l'oukasz qui interdit les dénonciations des esclaves contre les maîtres, se décident à envoyer une pétition à l'impératrice, et, par extraordinaire, la pétition arrive à son adresse (1762). Une enquête fut ouverte et dura six années. Il se découvrit alors des choses effroyables : le nombre de victimes mortes sous les coups, ou de faim dans une prison, ou

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 843.

parce qu'elles furent exposées nues par les nuits d'hiver, était difficile à établir : on a donné le chiffre de 138. Ce qui stupéfia l'impératrice, c'est que, pendant ce long martyrologe, la chancellerie de Moscou, dont était si voisin le domaine de Daria, avait gardé le silence ; elle recevait les présents de la Soltykof ; elle avait fait knouter et envoyer en Sibérie les premiers qui osèrent porter plainte. Personne n'avait plus osé parler ; le pape enterrait silencieusement les cadavres mutilés.

Daria Soltykof fut dégradée de sa noblesse, privée du droit de porter le nom de son père ou celui de son mari, exposée une heure sur l'échafaud avec cette pancarte : « Bourreau et homicide », enfin condamnée à une sévère réclusion dans le cachot grillé d'un monastère. Elle mourut, folle furieuse, en 1801. Que pouvait-on faire de plus contre cette criminelle ? Les lois russes n'édicteraient même pas de pénalité contre les propriétaires qui abusaient ainsi de leur autorité : pour les atteindre, il fallut interpréter certains articles du code militaire visant les excès commis par des officiers sur leurs soldats.

Peste de Moscou ; la jacquerie de Pougatchef. — Si les maîtres étaient barbares, comment le peuple ne l'eût-il pas été ? Il n'avait pas d'écoles, un culte tout de forme, les pires exemples venus d'en haut. Sur l'état mental des classes inférieures, la peste de Moscou jeta une première lueur. Ce fléau fut engendré ou propagé par le mépris de toute hygiène et de toute propreté. Pendant les mois de juillet et d'août 1771, il mourait mille personnes par jour. Le peuple affolé s'entassait, s'étouffait, mourait autour d'une icône miraculeuse, la Vierge de Bogolioubovo. L'archevêque Ambroise, auteur de très sages réformes dans l'Église, voulut faire enlever cette image. Aussitôt une émeute éclata. Des milliers d'hommes coururent au palais métropolitain, puis aux monastères où l'on croyait Ambroise réfugié, et les saccagèrent. Enfin ils le découvrirent au *Donskoï Monastyr* et l'assommèrent à coups de bâton. Le gouverneur ayant fui, la vieille capitale de l'empire restait en proie à la peste et à l'anarchie. Catherine II y envoya Grégori Orlof. Il arriva au moment où la peste tendait à diminuer et n'eut pas de peine à rétablir l'ordre. La tsarine le

compara « aux anciens Romains de la République », lui dressa un arc de triomphe et fit frapper une médaille avec l'effigie d'Orlof et cette légende : « La Russie aussi a de tels fils! »

Une leçon plus terrible fut la jacquerie de Pougatchef, réédition de celles qu'avaient provoquées les faux Dmitri, puis Stenko Razine ¹, et amenée par les mêmes causes. Il y avait toujours des paysans en révolte latente ou déclarée contre le régime agraire, des *raskolniks* prévenus contre « le règne des femmes », des Kosaks frémissant sous le joug de « Moscou », et, sur le Volga, des populations païennes, exaspérées par l'ingérence des fonctionnaires, des colons, des missionnaires. Alexandre Bibikof exprimera très nettement la situation quand il dira : « Ce n'est pas Pougatchef qui est dangereux : c'est le mécontentement général. » Or, d'après la loi historique des insurrections russes, il fallait un homme pour donner corps à ce mécontentement; il fallait un faux empereur. Plusieurs s'étaient déjà essayés à ce rôle : de faux Pierre II, de faux Pierre III, de faux Ivan VI avaient eu leur moment de succès.

Chez les Kosaks du Iaïk (fleuve Oural), les abus commis par les employés de la chancellerie d'Orenbourg avaient amené une première révolte, cruellement réprimée (1766-1767). Ceux que les opprimés avaient députés à Pétersbourg furent punis comme rebelles. En 1771, irrités par des abus analogues, 600 000 Kalmouks émigrèrent sur les terres de l'empire chinois. Les Kosaks se refusèrent à les poursuivre; on envoya contre eux-mêmes des troupes : concentrés sous Iaïsk (Ouralsk), ils les battirent, prirent leurs canons, mais envoyèrent s'excuser à Pétersbourg. A la fin, ils furent écrasés par le général Freymann, qui prit d'assaut Iaïsk, les décima par les supplices et prononça l'abolition de tous leurs privilèges : « Patience, ¹disaient-ils entre eux; patience, et nous secouerons Moscou. »

Vers ce temps arriva dans leurs campements, pour acheter du poisson, un Kosak du Don, Émélian Pougatchef, qui s'était distingué pendant la guerre de Sept ans et à la prise de Bender. Il tenait des propos séditieux, les engageant à émigrer sur les

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 761 et suiv.; t. VI, p. 662.

terres du sultan, annonçant que ceux du Don étaient prêts à s'insurger. Dénoncé, il dut s'enfuir, fut arrêté deux fois, deux fois s'échappa, et revint à Iaïsk. Là il répandit le bruit que Pierre III était vivant : réfugié en Turquie, bientôt il viendrait faire visite à sa fidèle « armée » du Iaïk, lui restituer ses privilèges, rétablir l'ancienne Église. On le voit : Pougatchef, comme Stenko Razine, était à la fois un Kosak révolté et un *raskolnik*. Dénoncé de nouveau, traqué de village en village, il fit savoir aux Kosaks qu'il était Pierre III lui-même.

Bientôt il eut 300 hommes autour de lui et vint camper sous Iaïsk. Il ne tarda pas à se renforcer des troupes qu'envoya contre lui le commandant Simonof : 500 Kosaks et deux canons. En peu de jours il enleva les petites forteresses qui tenaient le pays, appliquant fidèlement la méthode de Stenko Razine, c'est-à-dire pendant les fonctionnaires et les officiers, enrôlant leurs soldats. La situation des places de Iaïsk et d'Orenbourg, isolées dans un pays totalement insurgé, devenait très critique. A Orenbourg, le gouverneur Reinsdorp avait 3000 hommes et 70 canons. Il n'osa les risquer, se bornant à des proclamations où il dénonçait l'imposture de Pougatchef, puis mettant en liberté Klopoucha, un chef de voleurs, aux narines coupées, afin qu'il répandit les manifestes. Klopoucha n'eut rien de plus pressé que de les porter à Pougatchef, qui le fit colonel d'un régiment d'élite, formé de bandits chevronnés. Il le chargea de soulever les ouvriers des usines impériales, d'y enlever des canons, des boulets, de la poudre. Des Polonais exilés dans ces régions organisèrent à « Pierre III » une artillerie : toutes les injustices de Catherine se retournaient contre elle. Désespérant de prendre Orenbourg, Pougatchef installa son campement de Berdsk, qui fut bientôt un curieux musée ethnographique par la variété des types humains et des habitations : baraques en bois pour les Russes, huttes de branchages pour les Tatars et les tribus païennes, chariots où dormaient les nomades. Il avait là 25 000 hommes. Il jouait en conscience son rôle d'empereur, jetant au peuple des pièces de monnaie quand il traversait le bazar, rendant la justice dans une baraque. Ses lieutenants, Zaroubine dit Tchika, Tchoumakof, Ovtchinof,

Chigaef, Perfilief, etc., s'amusaient à prendre les noms et qualités des hauts personnages de l'autre cour : Tchernychef, Orlof, Panine, Vorontsof, etc. Aucun d'eux n'était dupe de la comédie : ils profitaient de « Pierre III » pour se venger ou se divertir, pour « secouer Moscou ».

Deux corps de troupes envoyés contre lui, sous le général Carr et sous Pierre Tchernychef, furent encore battus. Alors l'impératrice chargea de la répression Alexandre Bihikof, qui s'était illustré pendant la guerre de Sept ans. La situation devenait critique : presque toutes les forces de l'empire étaient occupées à la guerre ottomane; une mauvaise récolte avait exaspéré les populations; Moscou, avec ses 200 000 esclaves, redoutait un soulèvement de sa population servile; sur tout le Volga sévissait la guerre aux châteaux, la guerre aux usines; les Bachkirs et autres allogènes étaient en pleine insurrection; les garnisons de Iaïsk et Orenbourg consommaient leurs dernières rations; la forteresse d'Ilsnk venait de succomber. On pouvait craindre que toute la Russie orientale ne se séparât de l'empire. Catherine, dans sa correspondance avec Voltaire, ne tarissait pas en plaisanteries sur « le marquis de Pougakhef » ; au fond elle était dévorée d'inquiétude.

Bihikof, arrivé à Kazan, rassura la noblesse de la province, l'arma, ainsi que les élèves de l'Université et les bourgeois. Il avait sous ses ordres d'habiles lieutenants : Michelson, de Colonges, Galitsyne. Ajoutons le poète Derjavine, audacieux officier : un jour, escorté de deux Kosaks, il entra dans un village insurgé ; deux émeutiers l'injurièrent; il les fit pendre à la vue de tout le village. On reprit Samara, Zaïnsk, et quantité de petites forteresses. Pendant ce temps-là Pougatchef s'amusait, sous Iaïsk, à célébrer ses noces avec une jeune Kosake, Outina Pétrovna, ordonnait de prier pour elle comme pour une impératrice. Il échoua dans un dernier assaut contre Iaïsk. Il fut vaincu au combat de Tatichtchéva, perdit 36 canons et Klopoucha, pris et décapité (juin 1774); puis au combat de Kargoula, où il laissa 3500 hommes et le reste de son artillerie. Orenbourg et Iaïsk étaient débloqués, lorsque Bibikof mourut en plein triomphe.

Battu sur le bas laïk, Pougatchef se mit à remonter le fleuve, puis le Volga, surprit Kazan, mit la ville au pillage, mais n'osa rien tenter contre la citadelle. Tout à coup survient Michelson : un combat s'engage sur le Kazanka ; Pougatchef y perd encore 5000 hommes et s'enfuit avec 300 Kosaks.

Il semblait que tout fût perdu pour lui. C'est précisément à ce moment que la révolte prend les proportions les plus formidables. Pendant que fuyait le faux Pierre III, de faux Pougatchef, *des poutgachs* (épouvantails), apparaissaient partout. C'est pour cela que les traditions sur le portrait physique du chef de la grande révolte sont si variables dans la mémoire du peuple. Ces contrefaçons de Pougatchef appliquent partout ses procédés, propageant au loin la jacquerie, faisant trembler Nijni-Novgorod et Moscou. Le vrai Pougatchef, méditant une fuite dans le Kouban ou en Perse, continuait à tout détruire sur son passage. Tandis que les Impériaux, commandés maintenant par Pierre Panine, couraient presque sur ses talons, il entra dans Saransk, dans Saratof, dans Tsaritsyne, faisant des boucheries de nobles, installant des municipalités « à la kosake ». Sur ses traces, les Impériaux réoccupaient les villes, pendaient ses starostes, fouettaient les populations sous la potence. A la fin, il se trouva cerné entre le Volga et le laïk. Il fut arrêté et livré par ses propres compagnons. Souvorof le conduisit à Semkirk dans une cage de fer, puis à Moscou. Là on lui fit son procès ainsi qu'à ses lieutenants. Pougatchef et Perfilief furent condamnés à Tékartèlement, Zaroubine-Tchika à la décapitation, Chigaef et les autres à la potence. D'ailleurs Pougatchef fut simplement décapité et son cadavre mis en quartiers (1775). Ainsi se termina la *Pougatchéochchina*, qui mit l'empire en danger et sur laquelle les historiens russes, comme les historiens romains sur les guerres serviles, affectèrent longtemps de garder le silence. Comme pour abolir de la mémoire des hommes des souvenirs inquiétants, le laïk et Iaïsk devinrent officiellement l'Oural et Ouralsk.

Après les Kosaks du laïk, la répression atteignit les Kosaks du bas Dnieper ou Zaporogues. Expulsés sous Pierre le Grand, rappelés sous Anna Ivanovna, ils avaient repris leur existence

de pillards. Elle n'était plus compatible avec la prospérité de la « Nouvelle Russie 175. Potemkine, sur l'ordre de la tsarine, occupa leur *sitcha*¹ et l'anéantit.

Administration et justice. — L'ancienne Russie ne formait que huit gouvernements : à ceux-là s'ajoutèrent les acquisitions de Pierre le Grand (Provinces Baltiques et Vyborg), d'Anna Ivanovna (la *Nouvelle-Serbie*), d'Élisabeth (Finlande méridionale et Kirghiz), de Catherine II (territoires lithuaniens, tatars et turcs). Ces gouvernements étaient beaucoup trop étendus : la justice et l'administration s'y trouvaient également impuissantes. Catherine II les découpa en quarante-quatre gouvernements civils, comprenant chacun de trois à quatre cent mille âmes, subdivisés eux-mêmes en *districts*. Pour la haute direction politique et pour le militaire, on groupait un certain nombre de gouvernements sous des *gouverneurs généraux* (comme celui des Provinces Baltiques). S'inspirant de quelques vœux formés par la « grande commission », la tsarine créa dans chaque province une *assemblée de la noblesse*, qui élisait son *maréchal*. Elle précisa la division des marchands en trois *ghildes* privilégiées. Elle assura aux villes l'élection de leurs magistrats et une espèce d'autonomie administrative.

Catherine II essaya de guérir cette plaie de la vieille Russie : les *vziatki*, concussions et autres vols au détriment du Trésor et des sujets. Elle augmenta le salaire des juges. Elle essaya une nouvelle hiérarchie de juridictions : d'abord deux degrés, l'un au district, l'autre au chef-lieu de gouvernement. Pour chaque degré, des juridictions particulières pour les nobles, pour les bourgeois, pour les paysans libres (les serfs étant justiciables de leurs seigneurs), car la nation russe restait partagée en classes, ayant chacune ses droits, ses privilèges, son forum. Au sommet, comme cour d'appel et de cassation, le *Sénat*. En outre, il y avait des *tribunaux militaires* pour les procès criminels des nobles; dans les chefs-lieux de gouvernement, des espèces de jurys pour *certaines* causes criminelles, et des *cours de conscience et de dignité* (2 juges nobles, 2 bour-

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 695.

geois, 2 paysans libres), qui faisaient l'office de nos justices de paix, cherchant à concilier les procès et mettant en liberté, sous caution, les prisonniers. Une réforme du code pénal fut ébauchée, l'emploi de la torture restreint

Instruction et assistance publique. — Sous ce règne, la Russie se familiarisa de plus en plus avec la culture française. Jamais les Français n'y avaient été plus nombreux, leur langue plus répandue, leur littérature et leurs arts plus appréciés ¹. A l'imitation de l'Académie Française, Catherine II fonda l'*Académie Russe* (1783), chargée de dresser un Dictionnaire et une Grammaire, et dont la princesse Dachkof devint la directrice. A l'imitation du Saint-Cyr de M^{me} de Maintenon, elle créa l'*Institut de Stnolna*, pour 480 jeunes filles de la noblesse, et en confia la direction à une Française, M^{me} Lafond. A Moscou, son familier Betski ² fonda le *Vospitatelnyi dont* ou maison d'éducation, qui reçut, de 1763 à 1786, près de 38 000 petites filles, orphelines ou abandonnées : Catherine leur conféra le droit d'affranchir tout esclave qui les épouserait. Catherine développa les services de médecine et de pharmacie. Une cause de dépopulation, pour la Russie comme pour le reste du monde, c'étaient les ravages de la petite vérole : Catherine mit en vogue la pratique de l'inoculation (importée d'Orient et qu'il ne faut pas confondre avec la vaccination, importée, mais plus tard, d'Angleterre). Elle-même se fit inoculer par le médecin anglais Dimsdale (1768), obligea ses courtisans et même ses évêques à l'imiter et à propager autour d'eux la nouvelle invention, se moquant du roi d'Espagne qui laissait mourir ses enfants de la petite vérole.

Sécularisation des biens d'Église; tolérance religieuse. — Une réforme qu'avait préparée Pierre le Grand, et que tenta maladroitement Pierre III, fut réalisée par Catherine II. Le clergé, surtout régulier, possédait des terres immenses, avec près d'un million d'âmes (paysans mâles).

1. Il y a des Russes poètes français, comme le prince Biélossielski, comme André Chouvalof, auteur de l'*Épître à Ninon*, etc.

2. Ivan Betski fut d'ailleurs une manière de ministre de l'instruction publique : il fut chargé de diriger l'Académie des Beaux-Arts.

L'administration des biens d'Église fut confiée à une *commission économique*. Celle-ci prélevait sur les revenus un rouble et demi par âme : ce prélèvement suffit à pensionner les monastères qui, proportionnellement à leur importance, furent divisés en trois classes. Le surplus devait être attribué à des œuvres d'instruction ou d'assistance publiques.

Conformément aux principes de tolérance énoncés par Catherine dans sa fameuse *Instruction pour le code* (dont l'impression fut, à la grande joie de l'impératrice, interdite par le gouvernement de Louis XV), les *raskolniks* cessèrent d'être tracassés et, par conséquent, devinrent moins fanatiques; on permit aux musulmans de reconstruire leurs mosquées; à Pétersbourg, un banquet annuel réunissait les ministres des différents cultes; même les Jésuites, abolis par le pape, obtinrent, à prix d'argent, l'autorisation de subsister en Russie.

Commerce, colonisation, fondation de villes. — Les relations commerciales se multiplièrent avec la Perse et la Chine. Astrakhan, qui languissait depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, redevint un centre de commerce, grâce à la pacification de la Russie méridionale. Des traités de commerce furent conclus avec la France et l'Angleterre. Dans les provinces du Sud la population s'éleva de 200 000 à 800 000 âmes. La Russie, qui devait un jour coloniser la Sibérie et le Turkestan, avait d'abord à coloniser les riches terres des Oukraines, jusqu'alors dévastées par les guerres entre Kosaks et Tatars. Dans la région du Volga se fondèrent des colonies allemandes, aujourd'hui prospères. Les *Frères Moraves*, pour la plupart gens de métiers, fondèrent le centre important de Sarepta. Des villes nouvelles s'élevèrent, portant le nom de la tsarine (*Ékatérina*, Catherine) : Ékatérinebourg, Ékatérinoslavl, en attendant la fondation de Sévastopol, Kherson, Odessa.

Catherine II et les philosophes français. — Catherine sut partager la royauté que s'était arrogée Frédéric II sur le monde des lettrés français et des philosophes. Plus riche ou plus généreuse que le roi de Prusse, elle sut tirer meilleur parti de ce puissant moyen d'action sur l'opinion européenne. Elle entretenait avec Voltaire une active correspondance de quinze années

(1763-1778). Elle séduisit Diderot, le fit venir pour quelque temps à Pétersbourg, lui acheta sa bibliothèque, mais lui en laissa la jouissance. Elle offrit à d'Alembert de prendre en main l'éducation de son fils Paul I^{er}. (Elle devait confier celle de ses petits-fils, Alexandre et Constantin, à un Suisse du pays de Vaud, presque un Français, le colonel Laharpe.) Elle correspondit avec M^{mo} Geoffrin, dont le salon à Paris était aussi une des forces de l'opinion. Elle flatta Marmoniel, autre puissance, en traduisant avec ses courtisans *Belisaire*. Elle combla de prévenances deux brillants écrivains, le prince de Ligne et le comte de Ségiir, ambassadeur de France. Elle témoigna son admiration à Buffon pour les *Époques de la Nature* en lui envoyant des médailles d'or et des fourrures de Sibérie. Elle eût voulu attirer à son service Beccaria, l'auteur du *Traité des délits et des peines*. Elle essaya de nos économistes, Mercier de La Rivière, Sénac de Meilhan. Du baron Grimm, un Allemand presque francisé qui habitait Paris, elle fit son pensionnaire, son *factotum*, son *souffre-douleur*, et le principal intermédiaire de ses relations avec la France intellectuelle.

Catherine II homme de lettres. — Pour les lettrés de l'Occident elle était un confrère, mais sans prétention ni jalousie de métier. Elle a beaucoup écrit, en russe, en allemand, surtout en français. Elle-même avait pris pour devise : *Nulla dies sine linea*. Parmi ses œuvres politiques, son il faut citer *Instruction pour le Code* et sa Correspondance. Sur ses années de jeunesse (jusqu'à 1760) elle a laissé, en très bon français, les curieux *Mémoires* édités par Hertzen. Sous le voile de l'anonyme, elle a entrepris de réfuter, dans son *Antidote*, le *Voyage en Sibérie* de l'abbé Chappe. Elle avait à tel point le tempérament de journaliste qu'elle fut la collaboratrice de deux revues russes : *Vsakaia Vsiatchina* (*Choses et autres*), où elle entra en polémique avec le Bourdon de Novikof, puis *Byliet Niébility* (*Réalités et fictions*), où elle batailla, toujours sous le voile de l'anonyme, contre le poète Fon-Vizine. A un moment elle s'éprit d'histoire, d'archéologie, de philologie, mais aboutit aux conclusions les plus bizarres : par exemple, que les Slaves ont autrefois peuplé toute l'Europe et que nos Mérovingiens furent une dynastie

slave. Elle réussit mieux dans les œuvres purement littéraires : outre des contes destinés à ses petits-fils, elle a bravement abordé le théâtre. Elle a laissé deux drames à sujets russes, *Hourik* et l'*Avènement d'Oleg*; des drames lyriques ou opéras-comiques, tirés de vieilles légendes russes; une sorte d'opérette satirique, le *Chevalier de Malencontre*, où elle tourne en ridicule Gustave **III**; enfin des comédies ou proverbes, les uns en français, pour son théâtre de l'Ermitage, les autres en russe, destinés à la scène nationale. Ce sont ces derniers qui sont les plus intéressants parce qu'ils sont les plus russes. *O temps! le Jour de fête*, *Madame Viestnikof*, abondent en traits bien observés et en amusantes esquisses de caractères. D'autres comédies, comme le *Charlatan* et le *Mystifié*, sont destinées à démasquer Cagliostro et les aventuriers plus ou moins faiseurs d'or qui infestaient alors la Russie.

Les lettres et les arts. — Sous ce règne, la comédie russe a pris son essor : avec Fon-Vizine, qui, dans son *Brigadier*, essaie de réagir contre l'invasion des manières françaises, et, dans son *Dadais (Niédorosl)*, se moque des jeunes nobles paresseux et de la sottise de leurs parents ; avec Ablessimof et son *Meunier*; avec Kniajnine et son *Hâbleur*, ses *Originaux*, son *Carrosse fatal*. Khéraskof produit une épopée, la *Hussiade*. Bogdanovitch reprend l'éternel sujet de *Psyché*. Ivan Chemnitzer écrit des *Fables*. Derjavine se lance dans la poésie lyrique, avec ses odes *A Dieu*, *Sur la prise d'Ismail*, etc., et aussi dans la satire, avec *Félitsa*. Novikof est presque le créateur de la presse périodique : il relève la *Gazette de Moscou*; il multiplie les *revues*; il crée des imprimeries et fonde des sociétés d'instruction populaire.

Les antiquités et l'histoire nationales sont à la mode. Le prince Chtcherbatof écrit une *Histoire de Russie* depuis les temps les plus reculés ; Boltine fait une critique de celle de Lévêque; Moussine-Pouchkine édite la fameuse *Chanson d'Igor*. Si Golikof n'est, dans ses *Actions de Pierre le Grand*, qu'un utile compilateur, nous avons de l'histoire vivante dans les mémoires russes de Bolotof, un soldat de la guerre de Sept ans, de Porochine, de Derjavine, dans les *Autobiographies*

en langue française de Semen et Alexandre Vorontsof, dans les *Mémoires* de leur sœur la princesse Dachkof.

Pour l'art, ce sont encore les Français qui gardent en Russie la maîtrise¹. C'est l'architecte Lamothe qui construit l'Ermitage (1769). Catherine II garde le peintre Louis Lagrenée (appelé en Russie par Élisabeth et venu avec son frère Jean) comme directeur de son Académie des Beaux-Arts. Elle lui donnera comme successeurs dans ce poste le peintre et graveur Lorrain et le peintre Doyen, qui tous deux termineront leur vie à Pétersbourg (1790 et 1806). — Elle commande à Houdon son buste, à Chardin des tableaux de genre, à Vernet des paysages, à Vien un plafond pour le grand escalier de Tsarskoé-Sélo, à Clérissieu un plan de palais dans le style romain, à Perronet un pont sur la Neva, à Bourgeois de Chatelblanc un phare sur la Baltique. Au début de son règne, elle aura Le Prince, arrivé dès 1758, et qui séjourne en Russie jusqu'à 1764²; à la fin, elle aura M^{me} Vigée-Lebrun, qui peindra Catherine II, les grandes-duchesses ses petites-filles, les grands de son empire, les dames de sa cour.

Un des plus grands artistes français qu'ait possédés alors la Russie, c'est l'auteur, tour à tour délicat et puissant, de *Pygmalion* et de la *Baigneuse*, du *Christ agonisant* et de *Milon de Crotoe*, c'est le statuaire Étienne Falconet. Voulant élever un monument à Pierre le Grand, mais peu satisfaite des ébauches laissées par les Italiens Rastrelli et Martelli, elle chargea son ambassadeur à Paris, le prince Dmitri Galitsyne, de lui trouver un statuaire. Diderot s'employa aussi à cette négociation, etc'est lui qui reçut Falconet à Pétersbourg. L'impératrice fut émerveillée de l'esquisse que put bientôt lui montrer Falconet, un cheval d'épopée se cabrant sous le héros couronné de lauriers. Elle écrivit à l'artiste : « Si votre coursier s'animait dans votre atelier, comme autrefois la statue de Pygmalion, il y ferait un terrible ravage, à voir la mine qu'il a! » Pour ajouter à l'effet

i. Parmi les artistes russes, on ne peut guère citer que le graveur Skoroumof, le sculpteur Ghoubine, le peintre Lossienko. Ils eurent médiocrement à se louer de la générosité de Catherine et de son ministre des beaux-arts, Betski. — Parmi les étrangers, le peintre anglais Brompton, le peintre allemand Kœnig, qui fit le buste de Potemkine, etc.

2. Voir ci-dessus, p. 421.

dramatique de la statue équestre, pour la mettre en rapport avec les grandioses proportions des monuments dont elle allait être entourée sur la place du Sénat, on lui donna pour piédestal un énorme quartier de granit, amené à grands frais de la Finlande. Falconet mit douze ans à l'achèvement de son œuvre colossale (1766-1778). Il n'était plus à Pétersbourg, il l'avait quitté en disgrâce, fatigué des tracasseries du courtisan-fonctionnaire Betski, quand le monument fut inauguré en présence de l'impératrice et de toute sa cour, au son des musiques militaires, au bruit de l'artillerie et de la mousqueterie, parmi les hurrahs de tout un peuple, les régiments des « brigades de Pierre le Grand » formant un immense carré de baïonnettes luisantes. Un grand poète russe, Pouchkine, dans son *Oniéguine*, a rendu à merveille l'impression produite par cette œuvre puissante, « le cavalier de bronze » qui, « de son frein d'acier, fit cabrer la Russie sur un abîme sans fond ».

//. — *La crise polonaise.*

Politique d'abord pacifique de Catherine II : la succession de Courlande. — Pierre III avait signé avec Frédéric d'abord un traité de paix (5 mai 1762), puis un traité d'alliance (19 juin)¹. Plusieurs des articles secrets du traité d'alliance concernaient la Pologne. Les deux souverains convenaient de ne permettre à personne de rendre ce royaume héréditaire, ou de le gouverner en souverain, ou d'abolir la « libre élection ». Ils s'efforceraient de faire tomber le choix des électeurs sur un *Piast*, à l'exclusion de tout prétendant étranger. Ils s'engageaient à soutenir les revendications des dissidents (orthodoxes et protestants). Ils réglaient la succession de Courlande : trois prétendants étant en présence, — le vieux Biren, le prince Charles de Saxe, Georges-Louis de Holstein-Gottorp, — les contractants procureraient à celui-ci l'investiture polonaise.

Catherine II, à son avènement, garda une attitude menaçante

1. Voir ci-dessus, p. 254 et 414.

à l'égard de Frédéric II, qu'elle dénonça dans un manifeste comme le « perfide ennemi » de la Russie. Nikita Panine, partisan de la Prusse, engagea la souveraine à réfléchir. Elle consentit à exécuter le traité de paix du 5 mai; au contraire, le traité d'alliance du 19 juin ne fut pas ratifié. Catherine n'entendait pas continuer la guerre danoise. Elle rappela l'armée de Roumiantsof, qui avait déjà commencé les hostilités. Quant à l'affaire de Courlande, elle la régla sans aucun égard aux articles secrets. Elle ne voulait ni du prince de Saxe, ni du prince de Holstein. Elle résolut de rétablir Biren. Une armée de 15 000 Russes entra en Courlande et en chassa le Saxon. La tsarine dédaigna les protestations d'Auguste III et le décret du Sénat polonais qui mettait en accusation Biren et « ses adhérents ».

Pour le reste, même pour les affaires polonaises, la situation générale lui commandait la prudence. Les traités qui mirent fin à la guerre de Sept ans laissaient l'Europe dans un état d'épuisement complet. Toutes les alliances conclues avant et pendant cette guerre devenaient caduques : Pierre III avait rompu la vieille alliance austro-russe de 1726, 1746, 1756, Catherine avait séparé la Russie de la Prusse. Celle-ci, délaissée par l'Angleterre, se retrouvait en mauvais termes avec la France, avec l'Autriche. Même les liens entre la France, l'Autriche, la Saxe, la Suède, s'étaient relâchés. En un mot, chacune des puissances retombait dans son isolement. Frédéric II, toujours convoiteux du bien d'autrui, était devenu très craintif : la guerre de Sept ans, en lui assurant la Silésie, avait épuisé d'hommes la Prusse; l'élite de ses troupes, ses meilleurs lieutenants étaient restés sur les champs de bataille; le roi avait plusieurs fois manqué d'y rester. Il sentait qu'il ne pourrait subir victorieusement une pareille épreuve. Il regardait avec anxiété du côté de la France, de l'Autriche, surtout de la Russie. Il n'avait garde de chicaner la tsarine sur l'exécution du traité de juin, encore moins de réveiller la question polonaise. Pourtant le sort de la Pologne ne tenait qu'à un fil : la vie de son roi. L'État *polonais-lithuanien russe* ' était arrivé au dernier degré de dissolution.

Le royaume polonais-lithuanien : état ethnographique et religieux. — Sur la carte d'Europe, cet État apparaissait immense. Il était le plus étendu de l'Europe, la Russie exceptée. A l'est, il dépassait la Dvina et le Dnieper; à l'ouest, la Vistule et la Wartha; il s'étalait du Dniester et des Karpathes à la Baltique. En 1699, il avait repris aux Turcs la Podolie.

Sur de si vastes espaces, il n'avait qu'une population de 14 millions d'âmes. C'était un pays tout en plaine (*polé*, plaine; d'où le nom de Pologne). Nulle part, sauf aux Karpathes, il n'avait de frontière naturelle ni de barrière contre l'invasion. Il manquait d'unité politique; il était *double* : d'un côté, la *Couronne* ou royaume de Pologne; de l'autre, le *grand-duché* de Lithuanie¹. Au point de vue ethnographique, il était *multiple*, comprenant au moins cinq nations : des Polonais en Grande-Pologne, Petite-Pologne et Ludométrie, Mazovie et Cujavie; des Allemands dans la Prusse royale; des Lithuaniens, plus ou moins *polonisés*, dans la Lithuanie et la Samogitie; des Russes (dits Ruthènes) dans la Russie Rouge, la Russie Blanche, la Russie Noire, la Petite-Russie; des Juifs, très nombreux, formant plus de la moitié de la population dans certaines villes. La diversité ethnographique s'aggravait de la diversité religieuse : en général les Polonais étaient catholiques; les Allemands protestants; les Russes orthodoxes. Ainsi à chaque nationalité correspondait une religion; or ces religions étaient ardemment hostiles l'une à l'autre.

Un article de l'*Union de Lublin* (1569)² avait garanti les droits de la religion orthodoxe. La première moitié du xvi^e siècle fut en effet une période de tolérance, même d'indifférence reli-

i. La *COURONNE* comprenait : 1° la *Grande-Pologne* : Posen, Gnezn, Kalish; 2° les anciens duchés de *Cujavie* et de *Mazovie*, avec Varsovie, devenue la capitale du royaume; 3° la *Prusse polonaise* ou *royale* (Poméranie, Varmie, avec Marienburg, Thorn, Dantzic); 4° la *Petite-Pologne*, avec Cracovie, l'ancienne capitale du royaume, Sandomir, Lublin; 5° la *Ludométrie* au sud de cette région; 6° la *Podlachie* ou *Podliésie* (*pays des forêts*), avec Augustowo, Pinsk, Brzec (Brest-Litovski); 7° la *Russie Rouge*, avec Lemberg (Lvov, Lwów ou Leupol); 8° *YOukraine* ou *Petite-Russie* : Podolie, Volynie, Kiovie (Kief).

Le *GRAND-DUCHÉ* comprenait : 1° la *Lithuanie* propre, avec Vilna, Grodno, Kovno, et la *Samogitie*, avec Rossiény; 2° la *Russie Blanche*, avec Mohilef, Vitepsk, Minsk; 3° la *Russie Noire*, avec Novogrodek, Slonim.

2. Voir ci-dessus, t. IV, p. 640.

gieuse, qui favorisa la diffusion du luthéranisme, du calvinisme, du socinianisme (arianisme), et assura la paix aux orthodoxes. Il n'en fut pas de même à partir de Sigismond III (1587-1632). Il soutint l'action des Jésuites, qui d'abord triomphèrent aisément des confessions protestantes, les expulsèrent des pays slaves et limitèrent leur domaine à quelques villes ou districts allemands. Puis ils s'attaquèrent à l'orthodoxie et, contre elle, inventèrent cette machine de guerre qui s'appela l'*Union religieuse*, solennellement proclamée à Rome (1595)¹. Les orthodoxes qui se refusèrent à cette union avec le pape furent persécutés ; ceux qui l'acceptèrent furent traités comme des catholiques d'espèce inférieure : aucun des avantages qui leur avaient été promis ne fut accordé. En 1765, Koninski, évêque orthodoxe de Mohilef, adressait au roi Poniatowski un mémoire où il dénonçait les excès de zèle des missionnaires catholiques qui, pour intimider les récalcitrants, « dressent des pals, étalent des verges, élèvent des bûchers ». La défection des magnats et de la *szlachta*, convertis au catholicisme par ambition, par mode, pour faire leur cour au roi, laissa la plèbe russe et lithuanienne presque sans défense. Le sort du paysan s'aggrava quand la différence de culte eut mis cette nouvelle séparation entre lui et son maître. Dans la persécution contre les classes supérieures on employa des procédés analogues à ceux qui, en France, préparèrent la Révocation. Les Sociniens, dès 1658, sont mis hors la loi. Les autres « dissidents », protestants ou orthodoxes, sont exclus de tous les emplois, de la plupart des privilèges nobiliaires. En 1719, ils sont expulsés de la diète ; en 1733, privés de tous droits politiques. Les avertissements n'avaient cependant pas manqué à la Pologne : en 1718 et 1720, représentations de Pierre le Grand à Auguste II, qui rendit un édit, resté sans exécution ; démarche du tsar auprès du pape, qui déclina toute intervention. Ce régime amena la désaffection, envers l'État polonais, des populations orthodoxes les plus paisibles ; en 1648, il avait provoqué l'insurrection des Oukraines* ; au xviii^e siècle, il devait hâter le « démembrement ».

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 719.

2. Voir ci-dessus, t. V, p. 721 ; t. VI, p. 628.

État politique : progrès de F anarchie. — Pour contraindre ces nationalités et ces religions rivales à former un peuple et un État, il eût fallu un pouvoir royal très fort. Or, tandis que dans les autres pays de l'Europe, surtout ceux qui avoisinaient la Pologne, on assiste à un progrès continu du pouvoir central, c'est tout le contraire dans l'État polonais¹. A la différence des pays d'Occident, en Pologne, dès les origines, la noblesse nous apparaît *allodiale* et non *féodale* : elle ne *tient* rien du roi; le roi n'a pas de prise sur elle. A mesure que les diverses provinces se réunissaient, très lentement d'ailleurs (la Cujavie seulement en 1526, la Mazovie seulement en 1529) à la couronne, le roi se trouva, dans chacune d'elles, en conflit avec le pouvoir préexistant de la noblesse : en Pologne, avec la *szlachta* (petite noblesse); en Lithuanie, avec la *szliachta* et les *magnats*. En Pologne, cette *szlachta* formait une masse inorganisée : rien qui ressemblât à notre hiérarchie féodale de l'Occident; tous les *szlachcici*, en principe, étaient égaux; tous des « frères ». Parfois, cette poussière de noblesse se cristallise en *confédérations*, ou, d'une façon plus normale, en *diê-tines* (*sêimiki*). En Lithuanie, au contraire, de puissants *magnats*, maîtres de provinces entières, souvent issus des anciennes maisons princières de la Russie occidentale, maintiennent en leur sujétion la *szlachta*, l'enrôlent dans leur clientèle. A mesure que l'Est tend à se *poloniser*, d'un pays à l'autre il se fait des échanges : les *szlachcici* lithuaniens et russes se font agréger aux « fraternités » et « confédérations » polonaises; les *szlachcici* polonais s'agrègent aux clientèles des *magnats* lithuaniens.

Dans les pays d'Occident, la royauté, se cherchant des alliés contre la noblesse, tend au relèvement des classes roturières; au contraire, dans cette Europe de l'Est, la noblesse, laissée sans contrôle ni contre poids, tend à deux fins : maintenir au plus bas niveau les classes roturières; affaiblir la royauté.

L'ancien Conseil du roi, d'abord uniquement composé d'évêques

1. Sur le développement de la constitution polonaise, voir ci-dessus le chapitre de M. Denis, t. III, p. 771, et les chapitres de M. Louis Léger sur la Pologne : t. IV, p. 629; t. V, p. 717; t. VI, p. 631 et suiv.

et de dignitaires royaux, a donné naissance, d'une part, à l'*Isba poselka* (chambre des *nonces* ou *décûtes*) ; d'autre part, au Sénat. Dans l'une domine la *szlachta*; dans l'autre, les magnats. La réunion des deux chambres forme la *Diète* (*Seim*).

Même pour les ministres du roi, le *processus* historique, en Pologne, est à l'inverse de ce qui se passe en France : chez nous, ils ne sont que les commis du roi, révocables à *sa volonté*; là-bas, dès le xvi^e siècle, ils sont à *vie*, par conséquent inamovibles, indépendants, rivaux du pouvoir dont ils émanent. Tels sont, *en double* pour la Pologne et la Lithuanie, le grand maréchal, le chancelier, le trésorier, le maréchal de la cour, *Yhetman* ou grand général.

La Diète dépend de ses électeurs, réunis dans les *diétines* ; c'est par celles-ci que sont élus les *nonces* ; c'est d'elles qu'ils reçoivent leurs instructions; dès 1533, leur mandat devient *impératif*. Les diétines se réservent d'ailleurs le droit de repousser les décisions de la Diète par la formule *perhorrescit*.

Ce qui favorise les empiétements de la noblesse, c'est le principe de l'élection royale, qui l'emporte décidément sur le principe d'hérédité. A chaque élection nouvelle, la royauté se dépouille, par les *Pacta conventa*, de quelque prérogative essentielle. Elle perd le droit de faire la paix ou la guerre, de légiférer, d'établir des impôts sans le consentement de la Diète.

Dès la fin du xvi^e siècle, non seulement les ministres du roi, mais les gouverneurs de province, de district, de château, voïévodes, palatins, slarostes, castellans, sont à *vie*. Ils peuvent refuser au roi l'obéissance. A plus forte raison, tout *szlachcic* peut en faire autant. Dans les délibérations de la Diète s'introduit le *liberum veto*. Il y a des diètes « rompues », par l'opposition d'un *seul* ntmce, dès le xvn^e siècle; de 1652 à 1704, sur 55 diètes, 48 sont *rompues*, souvent dès le début; sous Auguste III, pas une seule ne peut se tenir. Il en résulte qu'après qu'on a fait usurper par la Diète tous les pouvoirs du roi, on lui ôte à elle-même le moyen de les exercer. Et à qui profite cette impuissance de la Diète? Non pas au roi, assurément, mais aux ministres. Comme ils avaient à rendre compte non pas au roi, mais à la Diète, ils n'ont plus à rendre compte à

personne : ni les trésoriers, ni les *hetmans*, devenus les maîtres irresponsables des armées. Et quelle arme fournit aux souverains ennemis, aux ambassadeurs étrangers, cette facilité de rompre la Diète! Un fou, un traître, un député vendu, peut la rompre rien qu'en alléguant qu'une séance s'est prolongée jusqu'aux chandelles, ce qui est interdit par la coutume. C'est ce moyen qu'employa un jour Frédéric II.

D'ailleurs, à la Diète on pouvait légalement opposer cette contre-Diète : la *confédération*. La confédération pouvait être locale ou générale; elle pouvait se tenir « sous le bouclier », c'est-à-dire en armes; mais toujours elle avait cet avantage sur la Diète qu'elle n'admettait pas le *liberum veto* et qu'elle décidait à la simple majorité. Ainsi c'était l'opposition qui était organisée, tandis qu'on interdisait au gouvernement toute organisation.

Les Polonais, malgré l'abus qu'ils faisaient de leur liberté, au point que la liberté même en était supprimée, restaient royalistes dans l'âme. Pour eux, leur roi élu était « l'oint du Seigneur » ; ils lui prodiguaient toutes les marques extérieures de respect; il n'y a pas un régicide dans toute leur histoire. Mais ce roi si vénéré, ils en firent « un monarque en peinture ».

État social : pas de tiers état; servage des paysans. — C'est dans la noblesse que résidait la souveraineté nationale ; non pas seulement dans l'ensemble de la noblesse, mais dans chacun de ses membres. C'est à cause de la noblesse que le royaume de Pologne est une République : *RJecz pospolita*. La noblesse est le pays légal; elle est toute la nation. Mais à quoi reconnaît-on un noble? Il porte l'épée et il possède une terre, si petite qu'elle soit. Encore, à partir de 1768, la seconde condition cesse d'être exigée.

Par rapport au reste de la nation, la noblesse est une aristocratie; mais, par la multitude de ses membres, elle est une démocratie, soumise en partie à l'oligarchie des magnats. Elle est à la fois égalitaire et hiérarchisée. Si l'on cherche à la décomposer en ses divers éléments, on trouve qu'elle se compose : 1° de quatre ou cinq grandes familles; 2° d'une douzaine de familles un peu moins puissantes, issues de dignitaires royaux ; 3° de 2 ou 300 familles ayant des terres assez étendues;

4° de 20 ou 30 000, réduites au plus à un village ou deux ; 4° d'une véritable plèbe nobiliaire, comprenant environ 1 300 000 têtes, et que les Allemands désignent sous le sobriquet de *Schollen-Adel*, « noblesse de glèbe », car souvent une motte de terre fait toute la richesse du *szlachcic*. On disait de celui-ci que lorsque son chien se campait au milieu de son domaine, la queue traînait sur la terre du voisin.

En somme cela se réduit à trois classes : des magnats, chefs de clientèle ; des propriétaires relativement fortunés, mais qui pour vivre ont besoin d'entrer dans la clientèle des premiers ; au-dessous une foule de faméliques, qui vendent leur suffrage à ceux-là, sont soldats dans leur armée ou domestiques dans leur maison. Ils se laissent bâtonner par le maître, à la condition que, par égard pour leur noblesse, ce soit sur un tapis de Turquie.

Il importe de faire connaître quelques-uns de ces magnats du xvin^e siècle, plus puissants que le roi de Pologne. — Ce sont d'abord les Radziwill (issus des Jagellons), dont les domaines s'étendaient de la Baltique aux Karpathes, dont les provinces sont administrées par des espèces de préfets sous le nom de *baillis*. Leur capitale, c'était le château de Nieswiej, à la fois forteresse et palais, avec une bibliothèque riche en manuscrits précieux, avec un mobilier où se rencontraient la tente d'un grand-vizir conquise au siège de Vienne, une table d'argent massif, les statues des douze apôtres en or pur et de deux pieds de haut. Chez eux se donnaient des chasses prodigieuses, où l'on tuait des ours et des aurochs, des festins colossaux, où s'asseyaient un peuple de clients, où coulaient à flots les vins de Hongrie, où circulaient des coupes de cinq litres qu'il fallait vider d'un seul trait. Le Radziwill d'alors, Charles, vrai roi de Lithuanie, méprisait le costume d'Occident, avait le crâne rasé avec une touffe au sommet, portait le *kontusz* ou habit polonais, avec la *chapska* et les bottes à bout recourbé.

Presque aussi riches étaient les Sanguszko à Slawiata, l'hetman Jean Branicki à Bialystok, les Czartoryski à Korzec, à Pulawy. Ceux-ci possédaient quinze villes, onze châteaux, deux palais à Varsovie, deux millions de revenus. Parmi les magnats de Petite-Russie, les Walewski à Tuczyn, les Jablonowski à

Annopol, les Lubomirski à Doubno, les Potocki à Krystinopol et à Sofijowka. Le chef des Potocki était le comte Félix : un prince Czertwertyznki commandait sa petite armée, composée d'infanterie, de dragons, de hulans, de kosaks.

La classe nobiliaire accaparait les hautes dignités du clergé, l'armée, les voïévodies et castellanies, les tribunaux, même le barreau. Le seul impôt qu'elle eût subi, c'était le *Hufzins*, taxe de 10 *groschen* par charrue, au prix duquel elle avait obtenu, en 1404, l'accès à la Diète. Elle ne le payait plus depuis 1632. Elle avait obtenu l'exemption de tous les droits de douane; aux salines du roi, elle recevait le sel gratuitement. Ainsi elle avait mis la main sur tous les revenus du roi, en même temps qu'elle usurpait tous ses domaines.

Existait-il en Pologne d'autres classes que la noblesse? A peine, caries curés avaient été réduits à la condition de manants et les évêques étaient des nobles. Quant aux bourgeois, dès 1496, le droit de posséder les terres leur avait été refusé; du même coup ils furent exclus de la Diète. D'ailleurs il n'y avait presque plus de bourgeoisie polonaise. Les villes de l'ouest, Thorn, Dantzig, Kulm, Marienburg, étaient allemandes et avaient gaulé le « droit de Magdebourg ». Quant aux villes polonaises, comme Gnezen, Cracovie, Posen, Plock, russes comme Kief, Lvov, Polotsk, Smolensk, lithuaniennes comme Vilna, Grodno, Kovno, très prospères aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, elles étaient en décadence depuis le *xvi^e*. Dès le *xiv^e* siècle les Juifs y avaient accaparé les industries, le commerce, la banque, le fermage des impôts, se multipliant jusqu'à mettre en péril la nationalité polonaise, à la fois oppresseurs et opprimés, presque tous très misérables. La tyrannie des voïévodes et des seigneurs, substituant l'arbitraire à l'ancien droit municipal, avaient tué dans les villes toute espèce de liberté. La plupart n'étaient plus que de misérables et sordides bourgades, sans industrie ni commerce.

Les paysans, à l'origine, ils avaient joui d'une demi-liberté, gardant le droit de porter les armes, très distincts des *chlopy* ou esclaves ruraux. Quand la noblesse s'arrogea le droit exclusif de porter les armes, le paysan libre tomba bien vite au niveau du *chlop* (*xn^e* siècle). Dès 1496, cent ans avant les édits de

Boris Godounof, il est attaché à la glèbe. En 1556, Sigismond II renonce à toute immixtion dans les « affaires de propriété » des nobles : c'était reconnaître que le paysan était devenu leur chose. Le seigneur est son propriétaire, son juge, avec droit de vie et de mort. Le serf doit à son maître tout son travail. Plus oppressifs pour les paysans que le maître sont les suppôts de celui-ci, le bailli et le perceuteur juif¹.

L'Anglais Goxe constate (1778) que les paysans polonais sont « les plus pauvres, les plus opprimés, les plus misérables qu'il y ait au monde »; et cependant il avait vu l'Irlande! Maigres, pâles, épuisés de labeurs, anémiés, rongés de plique, apeurés, terrifiés, ils ôtaient leur chapeau à tout passant, en murmurant : « Soit loué Jésus-Christ! » Or, dit ce voyageur, « plus je les considérais, moins je pouvais comprendre de quoi ils pouvaient bien remercier Dieu ». Et Staszic (1775) : « Il faut reconnaître que, quelque destinée qui soit réservée à la Pologne, leur sort ne peut empirer. » Pour le paysan, ni loi, ni roi ; donc point de patrie. C'était la nation presque entière qui allait manquer à la défense nationale.

État des finances et de l'armée. — La conséquence de cette prépondérance usurpée par la noblesse sur la ruine des classes roturières et de la royauté, c'est que la Pologne était privée de tout ce qui peut assurer la sécurité et la grandeur d'un peuple : non seulement pas d'administration et pas de justice, mais pas de finances, et, pour ainsi dire, pas d'armée.

En 1764, sur les revenus qu'on ne lui avait point enlevés, le roi touchait 5500 000 marks pour la Pologne, 1 800 000 pour le Grand-Duché : soit 10 millions de francs. Soixante fois moins que le roi de France !

Dans un pays ouvert de toutes parts à l'invasion, une solide armée eût été de première nécessité. Voyons de quels éléments se composaient les forces polonaises. D'abord une armée qu'on peut qualifier d'irrégulière, au même titre que les *akindji* de Turquie ou les Kosaks du Don : c'était la *pospolité ruchénié*, la levée en masse de la cavalerie noble. Or il était fort difficile

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 036, 045, sur la condition du paysan polonais.

d'opérer cette levée. Chaque noble, en sa qualité d'électeur et de souverain, avait à décider s'il lui convenait de servir.

A côté de cette institution surannée, un embryon d'armée permanente. La Diète s'appliquait à la réduire de plus en plus : en 1791, elle l'avait fixée à 18 000 hommes pour la Pologne, à 6000 pour la Lithuanie. C'était un maximum, consacré par la garantie russe¹. On ne put même pas le maintenir. Sous Auguste III, l'armée royale tombait à 8 ou 10 000 hommes.

Elle se composait de deux parties : 1° l'armée royale polonaise, toute en cavalerie, car les nobles dédaignaient le service à pied; 2° l'*autoramentum*, composé de mercenaires allemands, tant à pied qu'à cheval, et plus mal recrutés que par notre racolage. Comme les nobles polonais étaient avides de places et de solde, ils trouvèrent moyen, même dans ces troupes étrangères, d'occuper les grades. Quant à la cavalerie royale, ils y prenaient les mêmes libertés que dans la *pospoliité ruczná*, se réservant de rester à la maison, sauf à se donner des remplaçants choisis parmi les *szlachcisi* plus pauvres. Pour les contenir, on avait dû multiplier les grades : il y avait dans la cavalerie polonaise plus d'officiers que de soldats; sous Auguste III, quatre régiments sont uniquement composés d'officiers. Les deux *hetmans*, de la Couronne et de Lithuanie, disposaient des grades, c'est-à-dire les vendaient. Un régiment s'achetait : Vincent Potocki paya un des meilleurs 30 000 ducats. Pourquoi des acheteurs? C'est que le colonel, outre sa solde, touchait une partie de celle de ses hommes; de plus, dès qu'on était colonel, on passait d'emblée lieutenant-général à 36 000 florins de solde. En somme, l'armée n'était, pour les nobles, qu'un moyen de plus pour dépouiller le roi. Quant à l'artillerie, elle comptait juste 100 hommes : aussi un garçon de quinze ans, une Sapiéha, pouvait-il porter le titre de grand-maître de l'artillerie. Les arsenaux étaient vides : on y trouvait surtout de vieux mortiers suédois en fonte, des armes gothiques; un grand-maître de l'artillerie employait les affûts à se chauffer. Dans ce pays de plaine, sans frontières, pas une forteresse, sauf Kaménietz,

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 640.

réparé pendant la dernière guerre ottomane. Ainsi, dans un État où tout citoyen était *miles*, on n'avait pas d'armée. Que l'on compare cette situation militaire avec celle de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse! Si le roi n'avait, pour ainsi dire, pas d'armée, les grands seigneurs, Radzivill, Czartoryski, Potocki, avaient les leurs : le premier au temps de la confédération de Bar, entretenait jusqu'à 10000 hommes.

Les antécédents du partage. — Depuis que la royauté avait cessé de se transmettre comme un héritage, chaque règne était précédé d'une élection, c'est-à-dire d'une crise intérieure et d'une crise extérieure. L'Europe a l'effroi de ces interrègnes, dont chacun peut amener une « guerre de la succession de Pologne ». Les puissances voisines interviennent et, par la brigue, la séduction, la menace, parfois l'emploi des armes, cherchent à faire prévaloir leur candidat. Souvent la France et la Suède, presque toujours la Russie, la Prusse, l'Autriche ont le leur ¹. C'est aussi entre ces trois puissances que s'ébauchaient surtout les projets de partage ². Il y eut des pourparlers : en 1518, entre Vassili Ivanovitch et Albert de Brandebourg; en 1667, entre Charles X de Suède, l'Autriche, le Brandebourg; en 1700, entre Charles XII et la Prusse; en 1711, entre la Prusse, le tsar Pierre et le roi Auguste II; en 1713, entre la Prusse et le tsar Pierre ³; en 1732, entre Auguste II et Frédéric-Guillaume de Prusse ⁴. Ainsi même le roi saxon de Pologne, dégoûté de cette anarchie, prenait rang parmi les copartageants.

Dernières années d'Auguste III : les partis. — Le règne d'Auguste III allait s'achever. Il avait quatre fils : Frédéric-Christian, époux de Maria-Antonia de Bavière; Charles, un moment duc de Courlande; Albert de Saxe-Teschen, gendre de l'impératrice Marie-Thérèse; le prince Xavier. Une fille

1. Voir ci-dessus : pour l'élection de Henri III (1572), t. V, p. 709; de Bathory (1573), p. 711; de Sigismond III (1587), p. 713; de Wisnoviecki (1669), t. VI, p. 638; de Sobieski (1674), p. 640; d'Auguste II (1696), p. 138, 646, 774; d'Auguste III (1733), t. VII, p. 119.

2. Voir ci-dessus, t. VI, p. 637, la prédiction du roi Jean-Casimir sur le partage de la Pologne entre ses trois voisins; p. 841, celle de Louis XIV à Sobieski.

3. Voir ci-dessus, t. VI, p. 648, 814.

4. Voir ci-dessus, t. VII, p. 120.

avait été mariée au dauphin, fils de Louis XV. Qui de ses fils succéderait à Auguste III? Et même un d'eux succéderait-il ?

Dans la République royale deux partis étaient en présence. D'abord celui des frères Czartoryski : l'un, le prince Michel, chancelier de Lithuanie; l'autre, le prince Auguste, palatin de *Thissie*. Au début ils avaient été le parti des « amis du roi »; ils projetaient des réformes en vue de mettre fin à l'anarchie et de fortifier le pouvoir royal. A cet effet, ils susciteraient une confédération à laquelle accèderait le roi; déjà ils avaient gagné 130 sénateurs, lorsque le nonce Mokranowski fit une scène pathétique qui regagna les esprits à la cause de la « libellé dorée ». Plus tard, les Czartoryski se brouillèrent avec le comte de Briihl, premier ministre saxon et le favori d'Auguste III. Les bonnes grâces du roi passèrent aux Potocki. Eux aussi voulaient des réformes, mais à la condition de maintenir a les libertés ». Ils s'appuyaient sur le « roi de Lithuanie » Radziwill, sur l'helman Branicki. De tous ces éléments se forma le parti *saxon*. Les Czartoryski se trouvèrent rejetés vers la Russie : de ce côté ils trouvaient un appui dans Stanislas-Auguste Poniatowski, fils de leur sœur Constance et naguère l'amant de la grande-duchesse Catherine. Il semblait que l'avènement de celle-ci dût assurer à Stanislas la protection de la nouvelle tsarine et la toute-puissance. Les Czartoryski voyaient déjà la couronne de Pologne sur la tête de leur neveu, ou sur la tête d'Adam, fils du prince Auguste. On sait quelles influences nouvelles empêchèrent Catherine de rappeler à sa cour Poniatowski. Toutefois elle lui écrivit : « J'envoie incessamment le comte Kayserling à Varsovie pour vous faire roi. » Auguste III et ses ministres saxons, très inquiets, cherchèrent un rapprochement avec les Czartoryski; leurs avances furent repoussées. A la diète de 1762, Poniatowski, nonce pour Mielnik, en contestant au fils de Briihl la nationalité polonaise, provoqua le tumulte qui fit rompre l'assemblée. De part et d'autre s'armèrent les factions, parti *saxon* et parti *russe*. Les Czartoryski firent appel à la tsarine. La guerre civile allait commencer quand tout à coup mourut Auguste III (3 octobre 1763).

Traité de 1764 entre Catherine et Frédéric. —

Depuis l'avènement de la tsarine, le roi de Prusse n'avait rien négligé pour la mieux disposer en sa faveur. Il avait rappelé Goltz, dont la présence rappelait à Catherine des souvenirs désagréables; il le remplaça par le comte de Solms. Quoique Panine continuât à se montrer fort bienveillant, Solms resta longtemps sans rien savoir de précis. Enfin, il devina les préférences de la tsarine pour Poniatowski. Si Frédéric désirait ardemment l'alliance russe, Catherine craignait que l'alliance prussienne ne la mît en conflit avec l'Autriche, avec la France. D'abord elle fit des avances à Marie-Thérèse; mais celle-ci demanda des explications sur les premiers mouvements des troupes russes. Elle fit sonder la cour de France par son ambassadeur Galitsyne : elle vit qu'à Versailles on tenait pour un candidat saxon. Avec cette hauteur des deux cours alliées contrastait l'empressement de Frédéric II : il se déclarait prêt à adopter tout candidat que désignerait la tsarine; il affirmait la solidarité d'intérêts entre les deux États. Toutefois il espérait que l'alliance projetée serait purement défensive, qu'elle écarterait toute éventualité de guerre. Flattée de cette docilité, Catherine hasarda de désigner son candidat : Poniatowski. Frédéric l'accepta sans discussion.

À Vienne, on commençait à soupçonner ce rapprochement et à s'en inquiéter. Kaunitz essaya d'obtenir des autres cours la déclaration qu'elles ne seraient pas indifférentes à une intervention étrangère en Pologne. Choiseul affecta de croire que les affaires polonaises n'intéressaient pas la France. Or, à ce moment, la moindre démarche française eût arrêté net Frédéric II, qui redoutait par-dessus tout une aventure, et du même coup Catherine, qui serait restée sans alliance.

Les négociations se poursuivirent donc à Pétersbourg entre Panine et Solms. Le roi de Prusse ne cessait de prêcher à celui-ci la prudence : il n'entendait pas s'attirer la guerre pour un Czartoryski ou un Poniatowski; à aucun prix il ne voulait faire entrer des troupes en Pologne. Or Panine tenait à ce que les troupes prussiennes fussent de suite engagées, ne fût-ce que pour intimider les récalcitrants. Frédéric finit par céder.

Le traité de Pétersbourg (11 avril 1164), comportait dans les articles patents une alliance défensive. Plus importants sont les articles secrets : ils contiennent la garantie de la constitution de Pologne, la garantie de la constitution de Suède, c'est-à-dire de deux anarchies. Plus, la garantie de ses possessions holsteinoises au grand-duc héritier de Russie. Les deux souverains s'entendent pour la protection des dissidents de Pologne et sur l'élection polonaise. Une clause secrétissime désigne le candidat choisi par les deux cours. Si, à raison de son élection, une tierce puissance (l'Autriche) faisait entrer ses troupes en Pologne, et si une guerre s'ensuivait, le roi de Prusse assisterait la Russie de 20000 hommes. Si les choses devenaient plus graves, les contractants se réservaient de « régler leurs intérêts conformément aux circonstances ».

Tel est ce traité qui allait décider du sort de la Pologne et qui faillit décider du sort de la Suède. Connu ou seulement soupçonné, il allait suffire à paralyser l'Autriche, car Kaunitz était trop prudent pour se heurter à deux puissances aussi redoutables, surtout quand il croyait ne pouvoir compter sur la France. Maintenant les scènes les plus pittoresques et les plus dramatiques pourront se développer dans les diètes polonaises : les acteurs s'agitent, mais c'est le traité de 1764 qui les mène.

Élection de Poniatowski (1764). — Aussitôt après la mort d'Auguste **III**, le prince Charles et le prince Xavier de Saxe posèrent leur candidature auprès des cours. Ils reçurent de Frédéric II, de la tsarine, même de l'impératrice-reine, les réponses les plus décourageantes. En Pologne, le parti saxon était divisé entre ces deux candidats. En outre, l'helman Branicki, quoiqu'il fût de ce parti, ambitionnait la couronne pour lui-même. Peut-être aussi Charles Radzivill. — Bientôt la cour de Saxe comprit qu'il fallait concentrer ses efforts sur un seul candidat, le prince Xavier, ce favori de la cour de France et de la dauphine sa sœur; mais, n'obtenant de Vienne ni de Versailles aucun secours effectif, Xavier dut renoncer à la lutte. Alors le parti saxon et le parti de Branicki fusionnèrent : ils devinrent le parti *patriote*, opposé au parti *russe*. Pour candidat, il eut Branicki; comme principaux chefs il eut Radzivill, les

Potocki, les Zabiellon, et les autres grands seigneurs de Lithuanie, opposés à la puissante famille lithuanienne des Czartoryski. Ce fut le parti russe qui déploya le plus d'activité : Kayserling et Benoît, ministre de Prusse, l'appuyaient, même par les menaces : 50 000 soldats russes étaient déjà massés sur la frontière. De son côté Branicki, prodiguant sa fortune, projetait de porter à 20 000 hommes l'armée royale, comptait sur 10 000 hommes de Radziwill et sur 10 000 de Potocki. Les représentants de France et d'Autriche, Paulmy et Mercy, remettaient au primat une déclaration où ils se bornaient à exprimer le vœu que l'élection fût libre. Branicki eût préféré des subsides.

En avril 1764, les chefs du parti patriote rédigèrent une adresse à Marie-Thérèse, la suppliant de prendre en mains les libertés polonaises. L'autre parti s'empessa d'en rédiger une en sens contraire, affirmant à l'impératrice-reine que « la plus grande partie de la nation a réclamé le secours des Russes pour rétablir l'ordre », la suppliant de ne pas entraver « l'œuvre de pacification ». Entre ces deux appels, l'Autriche resta immobile. Elle renonça même au projet de mobiliser des troupes pour répondre à l'invasion russe en Pologne et aux premiers mouvements des régiments prussiens.

En Pologne, les élections dans les diétines furent exceptionnellement paisibles : il n'y eut pas plus de dix tués. D'ailleurs les trois quarts de ces élections furent défavorables aux Czartoryski. En Lithuanie, il y avait lutte à main armée entre Radziwill et les Massalski, partisans des Czartoryski. Dans la Prusse polonaise, à Graudenz, bataille entre les nobles des deux partis.

Quand s'ouvrit à Varsovie la diète dite *de convocation* (mai 1764), chargée de rédiger les *Pacta Conventa*, les patriotes trouvèrent les Russes maîtres du « faubourg de Cracovie », les Czartoryski occupant militairement les principaux édifices. Ils résolurent de ne point paraître à rassemblée et de quitter la ville. Du moins, le maréchal de la dernière diète, Malachowski, éleva une protestation contre la présence des troupes ; il souleva un horrible tumulte : à grand-peine ses amis purent l'arracher aux soldats. L'assemblée élut alors, comme maréchal, Adam Czartoryski. Pendant ce temps les patriotes

se réunissaient à 3 milles de Varsovie, au château de Piaseczné, qui appartenait à Branicki. Ils étaient très divisés, très découragés : aucun secours à espérer des puissances; et Branicki, au lieu de 40 000 soldats, n'avait pu en réunir que 9 ou 10 000. La diète de Varsovie se montra autrement énergique : elle déclara Branicki déchu de tous ses droits, investit de son hetmanat le prince Auguste Czartoryski, désormais chef légal de l'armée. Branicki dut fuir dans le comté de Zips. Radziwill était attaqué, en Lithuanie même, par les clients des Czartoryski, défait au combat de Slonim (20 juin), forcé de fuir en Autriche. Le parti russe avait maintenant le champ libre.

Les Czartoryski essayèrent d'en profiter pour procéder aux réformes les plus indispensables. En cela ils se montrèrent beaucoup plus patriotes que le parti qui se décorait de ce nom. Leur erreur fut de croire que la Russie, sur laquelle ils s'appuyaient, leur permettrait de détruire une constitution garantie par le traité de 1764. D'abord ils firent voter que les grands officiers de la couronne seraient dépouillés de leur pouvoir absolu et sans contrôle. Ils firent créer quatre commissions, de seize membres chacune, qui étaient un essai de ministères : justice, intérieur, finances, guerre. Mais quand ils voulurent s'attaquer au *liberum veto*, les ministres de Russie et de Prusse les arrêtaient. On leur permit seulement de l'abolir en ce qui concernait les lois de justice et de finances. Ils obtinrent que, lorsque une diète serait rompue, les décisions prises par elle subsisteraient. Ils revinrent par un détour à leur dessein primitif : les lois qui intéressaient « le bien de la République » seraient votées à la simple majorité. Enfin la diète statua que l'on n'élirait pour roi qu'un Polonais, de parents polonais, de religion catholique. Puis elle se sépara.

En somme, les Czartoryski avaient remporté une victoire complète : ils avaient avancé l'œuvre de réforme et assuré l'élection de leur neveu. Même à Versailles on comprit la portée de ce double succès : Paulmy reçut l'ordre de se rapprocher des Czartoryski; la France était disposée à reconnaître Poniatowski, pourvu qu'une réconciliation se fit avec les *patriotes*. Les Czartoryski l'ayant refusée, Paulmy fut rappelé. L'Autriche avait

donné les mêmes conseils et ne fut pas plus écoutée : Mercy quitta Varsovie.

Poniatowski avait déjà pour lui les députés de Prusse, Lithuanie, *Russie*; beaucoup de députés polonais revinrent à lui, gagnés par ses manières élégantes et affables. Toutefois la diète *d'élection*, qui se réunit le 24 août, ne ressembla guère aux grandes diètes d'autrefois, à celle de 1733, par exemple, où 60 000 cavaliers nobles, bannières déployées, s'alignaient en escadrons dans la plaine de Wola. C'est dans une salle construite en planches, décorée de drap pourpre, que se réunirent les électeurs. Ils n'étaient que 2000. Le 7 septembre, Poniatowski fut élu à l'unanimité; le 13, il jura les *Pacta Conventa*, c'est-à-dire le programme de réformes; le 25, il fut couronné à Varsovie (il est le premier roi qui n'ait pas été couronné à Cracovic).

La Pologne avait déjà eu des rois imposés par une force étrangère : Stanislas Leszczinski, créature de Charles XII; Auguste II, restauré par Pierre le Grand; Auguste III, intronisé par la Russie et l'Autriche; Poniatowski le fut par la Russie et la Prusse. Ce qui ajoutait à cette humiliation de la Pologne, c'est que tout le monde savait que Stanislas-Auguste devait son trône au caprice tout autant qu'aux calculs de la tsarine.

Poniatowski, alors âgé de trente-deux ans, était élégant et beau; aimable, intelligent, bien intentionné; curieux d'art, de littérature (surtout française et anglaise), et l'esprit ouvert aux idées du siècle. Ce qui gâta tous ces dons, ce furent sa légèreté de caractère, le manque de suite dans ses idées, le défaut d'énergie, de fermeté, de vrai patriotisme. Il fut reconnu par toutes les cours, sauf par celles de France, d'Autriche, d'Espagne, de Saxe. Or il comprenait combien l'appui de la France et de l'Autriche lui eût été nécessaire pour contre-balancer l'influence tyrannique de la Russie. Louis XV, plus clairvoyant en cela que Choiseul, devina la secrète pensée du roi de Pologne; suivant son habitude, il ne fit rien. Tout aussi avisé fut Kaunitz quand il donnait à Marie-Thérèse ce conseil : l'élection polonaise était un fait accompli; toute la noblesse s'y était ralliée,

à part Radziwill et Branicki; ne valait-il pas mieux reconnaître Poniatowski que de le river à la protection russe et prussienne? Marie-Thérèse approuva cet avis, mais les efforts de Kaunitz pour décider la France restèrent infructueux.

La question des réformes politiques et la question des dissidents. — Le prince Repnine, d'abord adjoint à Kayserling, puis son successeur à la légation de Varsovie, était un Russe que le séjour de Paris avait civilisé et quelque peu corrompu; sous des manières élégantes et courtoises, il dissimulait la volonté la plus impérieuse. Les instructions qu'il avait reçues de Panine (octobre 1764) étaient assez sages. Il devait rappeler au roi les obligations que les traités imposaient à la Pologne, la reconnaissance que le roi devait à Catherine. En ce qui concernait les dissidents, la pieuse tsarine orthodoxe ne pouvait que s'inspirer des traditions de Pierre le Grand, des sentiments qui animaient son peuple et son clergé. Saisie des plaintes des dissidents, elle avait prescrit à Repnine, s'il ne pouvait obtenir pour eux l'égalité, de leur assurer du moins quelques droits, quelques garanties contre les persécutions. Repnine ne devait recourir à la menace, à l'emploi de la force, qu'en cas de résistance obstinée. Cette résistance obstinée, on avait pu la prévoir à Pétersbourg.

Repnine fut beaucoup moins modéré que ses instructions. Il se mêla de tout, harcela le roi et ses ministres, interdit que la République fût représentée à Versailles par un personnage de marque, consentit à l'évacuation de Varsovie, mais garda dans les provinces la majeure partie des troupes russes. Il exigea une rectification de frontière qui enleva aux Polonais 1 50 milles carrés. Trouvant le roi peu docile, Repnine tenta un rapprochement avec les Czartoryski. Mais pas plus que le roi ils n'étaient favorables à l'égalité de droits en faveur des dissidents. Non qu'il y eût chez les oncles ou chez le neveu ombre de fanatisme; ils ne s'inspiraient que de considérations politiques : n'était-il pas à craindre que les protestants et les orthodoxes, émancipés grâce à la Russie et à la Prusse, ne se fissent les instruments de ces deux puissances, surtout avec le *liberum veto* dont celles-ci imposaient le maintien? L'émancipation ne

pouvait se produire sans danger qu'après la réforme de la constitution.

Une nouvelle diète allait se réunir. Dans les diétines, deux partis, deux programmes, se trouvaient en présence. Celui des Czartoryski demandait l'abolition du *liberum veto* et la restauration du pouvoir royal. Les débris des anciens *partis patriote* ou *saxon* ne voulaient entendre à aucune réforme constitutionnelle; ils poursuivaient le renversement de Czartoryski, et quelques-uns le détrônement du roi. En ce qui concernait l'émancipation des dissidents, les « royalistes » tenaient pour l'ajournement; les patriotes pour un refus absolu.

Le 6 octobre 1766 se réunissait la diète. Elle fut d'abord assez calme : un chambellan du roi, Czapiz, fut élu maréchal. Puis Gaëtan Soltyk, évêque de Cracovie, souleva la question des dissidents (11 octobre), demandant qu'il fût à *jamais* interdit de proposer des modifications en leur faveur. Cette brusque sortie déconcerta un peu le roi; elle compromettait la politique d'équilibre qu'il avait cherché à maintenir sur cette question brûlante entre les catholiques de Pologne et les puissances protectrices. Il se tira de ce mauvais pas avec beaucoup d'habileté et d'éloquence, louant le zèle de Pévêque Soltyk, attestant son propre attachement à la foi de ses pères, mais rappelant qu'il n'appartient pas à l'homme de décréter *pour l'éternité*, parlant à mots couverts des dangers qui menaçaient à la fois la liberté et la religion. Cette brillante improvisation eut un grand succès : même les amis de Soltyk blâmèrent son imprudence.

On put alors procéder aux réformes politiques, compléter l'œuvre ébauchée à la diète de 1764. On ne pouvait s'attaquer de front au *liberum veto*, au maintien duquel veillaient la Russie et la Prusse. Du moins il fut décrété que, dans les diétines, l'élection des nonces se ferait désormais à la simple majorité (auparavant l'abus du *liberum veto* faisait que beaucoup de districts ne parvenaient pas à élire de députés); puis que, pour toutes les lois concernant la levée des impôts, les affaires militaires, l'accroissement de l'armée, le vote aurait lieu à la simple majorité. Ces salutaires mesures purent être adoptées parce que la diète de 1766, qui était censée procéder de la *confé-*

dération de 1764, délibérait comme celle-ci sans admettre le *libevum veto*.

Repnine et son collègue prussien Benoît, voyant clairement où tendaient l'assemblée et le gouvernement royal, intervinrent. Leur opposition révolta la fierté polonaise : « Ne sommes-nous pas maîtres chez nous ? » criaient les députés. — « Sans doute », répondaient les ambassadeurs, mais les Polonais oubliaient les traités qui imposaient à la République le maintien de sa constitution. Voyant qu'on allait passer outre à leur protestation, ils provoquèrent dans l'assemblée une diversion en soulevant la question des dissidents. En leur faveur ils présentèrent un *Mémoire*; ils eurent l'adresse de le faire appuyer par les ministres des puissances protestantes, Angleterre, Suède, Danemark. Le roi montra ici beaucoup d'habileté; il fit venir les évêques et les sénateurs catholiques, leur démontrant qu'on pourrait maintenir l'exclusion des dissidents, mais à cette seule condition que l'on fermerait la porte aux ingérences étrangères : pour cela, il fallait abolir le *liberum veto*, car alors on pourrait avoir une armée, défendre la patrie, « défendre la religion ». Évêques et sénateurs promirent leur concours, par « les serments les plus sacrés ». Alors Poniatowski se tourna vers Repnine, rappelant qu'à son sacre il avait promis de « maintenir la religion »; il entendait rester d'accord avec « la nation ».

C'était risquer une rupture avec la Russie. Pouvait-il du moins compter sur « la nation »? Que valait ce concours dont l'avaient assuré les évêques et les sénateurs? Il eut vite l'occasion de l'apprécier. Repnine les avait à son tour travaillés, les alarmant sur leurs libertés, sur ce *liberum veto* qui était « le joyau de leur constitution », promettant aux évêques de modérer les exigences de l'impératrice en faveur des dissidents. Une maladresse, peut-être une trahison, fut commise par le grand-chancelier Zamojski. Le roi avait entendu qu'on voterait d'abord sur les réformes, ensuite sur les dissidents. Zamojski présenta en même temps les deux projets de loi. Les catholiques demandèrent qu'on votât d'abord sur la seconde question. L'assemblée devint tumultueuse. Assailli de cris, d'in-

juries, de menaces, le roi fut contraint de quitter la salle de la diète. A la séance suivante, Repnine le contraignit, sous la menace de ravager ses domaines, à reprendre sa place sur le trône, à entendre les décisions de l'assemblée qui, sur toutes les questions, rétablissait le *liberum veto*. Cette diète de 1766, qui aurait pu sauver le royaume, consommait sa perte. La question politique ainsi réglée, celle de religion reparut au premier plan. Les évêques, malgré leur récent accord avec Repnine, montrèrent contre les dissidents un acharnement fanatique. Les motions les plus intransigeantes de Soltyk furent votées « pour l'éternité ».

Confédérations de Sloutsk, Thorn, Radom. — Frédéric II était enchanté du résultat : l'exclusion des dissidents lui importait peu, mais il s'applaudissait de voir l'anarchie préparer la voie à ses ambitions secrètes. Au contraire, la tsarine avait pris au sérieux son rôle de protectrice des orthodoxes : ceux-ci formaient la moitié de la population dans l'État polonais-lithuanien; leurs plaintes trouvaient un puissant écho dans la Sainte-Russie. Catherine informa Poniatowski qu'elle ne céderait pas sur la question des dissidents. Elle invita ceux-ci à se former en confédérations, promettant le concours de ses soldats. Alors se confédérèrent : à Sloutsk, les orthodoxes; à Thorn, les protestants (quoique ceux-ci, privés de tous droits politiques, n'eussent pas le droit de se confédérer). Bien plus, en Lithuanie, se confédérèrent les catholiques : ils poursuivaient l'abolition des réformes votées en 1764. Encore qu'ils fussent hostiles aux dissidents, Catherine II les prit également sous sa protection : tous les moyens de fomenter l'anarchie lui étaient bons. Parmi les fauteurs des confédérations catholiques, les principaux furent : le *kron-referendar* Podoski, Ossolinski, évêque de Vilna, Potocki, évêque de Kief. Les confédérations de ce type étaient les plus dangereuses pour le roi et le royaume, car, en même temps qu'elles étaient hostiles à toute réforme, leur animosité contre les dissidents ne pouvait que favoriser l'ingérence étrangère. En juin 1767, il y en eut vingt-quatre en Lithuanie. Toutes choisirent pour présidents des adhérents de Radziwill et de Branicki.

C'était le parti vaincu en 1764 qui partout relevait la tête. Le 3 juin, les Lithuaniens firent leur entrée dans Vilna; à la fin du mois, tons les confédérés se réunirent à Radom (97 kilomètres au S. de Varsovie) et élurent Radziwill pour maréchal général. Mais alors commencèrent les difficultés entre eux et la Russie. Repnine entendait qu'on votât d'abord en faveur des dissidents, tandis que les confédérés avaient surtout en vue l'abolition des réformes; en outre, beaucoup espéraient le détrônement du roi, et Repnine savait que la tsarine n'y consentirait pas.

C'était un malentendu qui avait réuni en une même confédération ceux qui avaient promis à la Russie l'émancipation des dissidents et ceux qui s'y montraient fanatiquement hostiles. Il s'évanouit quand on donna lecture de l'*acte de confédération*. Dès qu'on arriva aux articles concernant l'émancipation, la majorité fit entendre des cris de fureur. Repnine n'hésita pas sur les moyens à employer. Il fit entourer de troupes la salle des délibérations et placer des canons à toutes les issues. Il extorqua ainsi beaucoup de signatures. Soltyk lui-même signa, mais en faisant une réserve quant aux dissidents. 172 maréchaux de confédérations locales, sur 178, l'imitèrent. Radzivill, qui essaya de fuir, fut retenu prisonnier. L'équivoque qui avait présidé à la formation des confédérations subsista dans l'acte d'adhésion. Les confédérés se consolaient par l'espérance de mettre en accusation le roi, les ministres, le sénat. Mais Stanislas faisait alors toutes les volontés de Repnine.

Diète de Varsovie : abolition des réformes; violences des Russes. — Pour « faire cesser les criailleries », Repnine convoqua une diète à Varsovie. Les élections furent très orageuses. D'une part, intimidation par les Russes, leurs officiers osant paraître aux diétines, leurs soldats vivant à discrétion chez les récalcitrants; d'autre part, action des émissaires saxons, manifestes fougueux des évêques polonais. Le pape lança une encyclique, son nonce à Varsovie s'agita. Le 24 août 1767 s'ouvrit la diète. D'abord on y donna lecture du bref pontifical. L'assemblée y répondit par ce cri : « Sacrifier notre sang et nos biens pour l'Église catholique! » Puis, tout entière, elle se mit à genou pour recevoir la bénédiction du

nonce. Telle fut la scène d'ardent fanatisme qui s'offrit au sceptique Repnine quand il fit son entrée : « Cessez de faire du bruit, cria-t-il; car, moi aussi, je ferai du bruit, et plus fort que le vôtre. » La réponse unanime fut : « C'est pour la foi catholique que nous nous sommes confédérés. » Repnine se croyait bien fort, ayant obtenu de chaque député la promesse — « sous peine de dégradation de noblesse, confiscation de mes terres, de mort ou de telle peine qu'il plaira à l'impératrice de m'infliger » — de se conformer aux volontés de la Russie. Il fut trompé, comme l'avait été le roi.

Le 3 octobre, le roi fit son entrée, déclarant que, « toute la nation étant confédérée, il adhéraît à la confédération ». La diète, étant diète *confédérée*, allait délibérer à la simple majorité. On suspendait l'usage du *liberum veto* afin de mieux assurer son rétablissement et celui de la vieille anarchie.

Soltyk avait fait son testament avant de prendre la parole. Il rappela au roi le serment prêté à son couronnement : « Il devait sacrifier son trône et sa vie plutôt que de consentir à la ruine de la religion. » Tous les évoques appuyèrent Soltyk. Seul Podoski, devenu primat de Pologne par la protection de Repnine, « resta muet comme un poisson ». Le lendemain (4 octobre), discours très vifs de l'évêque de Kief, Zaluski, de Rzewuski le fils, nonce de Podolie, protestant contre la présence des troupes russes. Le 10 novembre, nouveau discours de Soltyk demandant aux Polonais s'ils voulaient se montrer « des hommes libres ou des esclaves ». Repnine se résolut alors à user de ses pleins pouvoirs. Il fit enlever par ses grenadiers les évoques Soltyk et Zaluski, les Rzewuski père et fils, et les expédia sur Smolensk.

Puis, dans cette assemblée terrifiée, il fit voter — quelques mains seulement se levant pour le vote — la nomination d'une commission de soixante membres, qui dut délibérer en présence de Repnine et des ministres des quatre cours protestantes. A un évêque qui osa demander si la protection de la tsarine s'étendait aussi au Koran : « Tais-toi! » répliqua Repnine. Ce n'est qu'à moi seul qu'il convient de savoir le vrai sens des déclarations de ma souveraine. Je ne veux que de la soumission.

Le résultat de ces délibérations fut le projet de loi du 5 décembre : 1° en matière de religion, la religion catholique était proclamée dominante ; le roi et la reine devaient être catholiques ; l'abandon du catholicisme pour un autre culte était interdit. Mais aux dissidents on accordait le libre exercice de leur culte, l'affranchissement de toute juridiction romaine, la dispense de contribuer aux frais du culte catholique, des tribunaux mixtes, l'autorisation des mariages mixtes, la restauration des évêchés orthodoxes qui avaient été supprimés, enfin l'égalité absolue et la plénitude des droits politiques : le tout sous la garantie de la Russie et des quatre cours protestantes. — 2° en matière de constitution : toutes les réformes volées en 1764 étaient abolies, le *liberum veto* rétabli sur tous les points.

Il restait à faire ratifier par la diète les décisions de la commission. Cela fut une *Aiète-rump*, « la moins nombreuse que la Pologne eût jamais vue » ; beaucoup de sénateurs et députés s'étaient enfuis ; d'autres se sauvèrent après avoir protesté. Ce qui restait vota sans discussion. Toutes les décisions prises furent confirmées par les deux traités de Varsovie (24 février 1768) conclus par la République avec la Russie et la Prusse. Puis la confédération et la diète furent déclarées dissoutes (5 mars 1768). La Pologne en revenait à ce qu'elle était à la mort d'Auguste III.

La grande confédération de Bar (1768). — La Pologne avait été absente de cette *iihte-rump*. Où était-elle ? Hors de Varsovie, partout ; et partout elle signait des protestations, s'organisait en confédérations. Le 29 février paraissait un *universai* de Michel Krasinski, frère de l'évêque de Kaménietz, s'intitulant « maréchal de la confédération ». Il dénonçait la fraude commise dans l'acte de Radom, l'enlèvement des quatre députés à Varsovie, la comédie de commission et de diète, etc. L'homme d'État de la nouvelle confédération était l'évêque Krasinski, échappé aux mains des Russes. L'homme d'action, c'était le brave Joseph Pulawski, assisté de ses trois fils, Casimir, François et Antoine. L'évêque et le soldat envoyèrent leurs émissaires dans tous les châteaux ; partout les nobles s'armaient, les femmes vendaient leurs bijoux. A Bar (en

Podolie), se rassemblèrent bientôt 300 nobles en armes; les petites armées des magnats vinrent les y rejoindre; on enrôla des aventuriers tatars. On eut bientôt 8000 hommes. On s'empara de Berditchef, où l'on trouva le Père Marc, qui donna au soulèvement sa couleur religieuse, distribuant aux insurgés des croix, des bannières, des chapelets, transformant la guerre nobiliaire en une guerre de religion.

Les circonstances paraissaient assez favorables : l'armée de la Couronne semblait prête à quitter le roi; la Porte, travaillée par Vergennes, Tott et les agents français, adressait à Repnine l'injonction d'évacuer la Pologne.

Repnine se trouva fort embarrassé : il eût voulu que le Sénat prît l'initiative d'une pétition pour implorer le secours de la tsarine contre les « perturbateurs ». De cette façon on eût pu guerroyer contre les confédérés sans porter atteinte aux traités qui constituaient la Turquie gardienne de l'indépendance polonaise. Les sénateurs se montrèrent froids. Le roi refusa de signer l'appel à la tsarine. Repnine n'eut d'autre ressource que de suspendre l'évacuation commencée par les troupes russes et de les diriger sur les confins de la Podolie. Les confédérés furent alors saisis d'inquiétude : pendant qu'ils se battraient à l'extrémité du royaume, que deviendraient leurs domaines, leurs châteaux, leurs familles, restés à la discrétion des Russes? Même en pays polonais et catholique, ils redoutaient une insurrection des serfs. Combien plus dans les pays russes et orthodoxes! Sur leurs drapeaux ils avaient inscrit : « Pour la foi et la liberté ! » Mais quel sens avait ce mot de *liberté* pour des serfs, le mot de *foi* pour les paysans orthodoxes? Pour les uns comme pour les autres, la Pologne avait-elle su être une patrie?

Cependant le Sénat et le roi étaient contraints par Repnine d'ordonner à l'armée royale de rejoindre les troupes russes. Le roi s'isolait ainsi de « la nation » ; il se livrait aux Russes, qu'il détestait; il donnait à l'une des raisons, aux autres des facilités pour le détrôner. D'autre part, les confédérations se propageaient dans toute l'étendue de la République. Potocki, neveu par alliance de Branicki, enlevait le régiment palatin de Cracovie au moment où il allait rejoindre l'armée royale,

établissait son quartier général à Podhajcé, insurgait tout le district de Galitch (Galicie). Sur une autre bande, les Russes étaient obligés de reprendre Lublin. Un audacieux *szlachcic*, Dzirnanowski, dans Varsovie même, manquait d'enlever Repnine.

La guerre religieuse et sociale dans les Oukraines.

— Tout à coup, sur les derrières et le flanc des bandes polonaises du Sud, éclata la jacquerie orthodoxe. Dans les Oukraines avaient toujours abondé les brigands, *haïdamaks*, Zaporogues, combattant pour le pillage et le butin, mais aussi « pour la foi orthodoxe et les églises de Dieu ». Le frère d'un haïdamak empalé par les Polonais, l'igoumène Melchissédec, alla chercher Jéliéznak, un brigand zaporogue qui s'était fait moine. Assistés de Gontaï, ils réunirent les haïdamaks et les paysans. Ils leur donnèrent lecture d'une prétendue lettre de Catherine II autorisant le massacre des seigneurs et des juifs. Contre la croix latine fut arborée la croix grecque; les popes contre les curés. Ainsi naquit une guerre à la fois de race, de religion, de caste, une de ces guerres que l'histoire a qualifiées d'« inexpiables ». Les insurgés massacraient même les vieux, les femmes, les enfants. Ils prenaient plaisir à pendre à une même potence un *pan*, un juif, un chien. Des hommes furent brûlés ou enterrés vifs, des femmes grosses óventrées. En peu de jours, cinquante villages et trois villes flambèrent. A Ouman (pays de Kief), Jéliéznak fit égorger 16 000 personnes, combler un puits de cadavres d'enfants. 11 périt en Oukraine de 50 000 à 200 000 victimes.

Opérations des Russes contre les confédérés. —

Sous cette poussée de furieux fanatisme, les confédérés polonais reculèrent. A Potocki, tombé malade, avait succédé Pulawski, qui ne recueillit que des bandes décimées. Bar fut aussitôt assiégé par les Russes et emporté d'assaut. Berditchef, après une résistance de plusieurs semaines, succomba. La Pologne était écrasée dans le Sud. Elle se relevait dans le Nord : en Lithuanie, où Kossakowski se retranchait dans les bois et les marais; en Mazovie, à Zakroczin, presque sous les murs de Varsovie, d'où les confédérés entretenaient dans la

capitale même des intelligences; dans la Russie Rouge, où ils s'emparaient de Cracovie.

Balta, ville du khan de Crimée, n'était séparée de l'Oukraine que par un ruisseau. Son gouverneur, Iakoub-Aga, favorisait de tout son pouvoir les confédérés, par désir de provoquer une rupture entre la Russie et la Porte. Une bande polonaise, poursuivie par des haïdamaks, se jeta dans la ville. Un colonel russe, poursuivant ou les haïdamaks ou les Polonais, enleva d'assaut Balta. Un combat s'y livra, et nombre de musulmans furent massacrés. C'est l'origine de la guerre turco-russe : on en trouvera plus loin l'exposé.

Les Russes avaient autant d'horreur que les Polonais pour les excès des rebelles d'Oukraine. Après l'affaire de Balta, ils livrèrent à l'armée royale beaucoup de ces insurgés : 800 furent envoyés aux travaux forcés, 400 exécutés à Lemberg. Quand les deux principaux chefs de rebelles, Jéliéznak et Gontaï, tombèrent prisonniers, le premier fut knouté par les Russes et déporté en Sibérie; le second, écartelé par les Polonais.

La déclaration de guerre par la Turquie (30 octobre 1768) allait occuper la meilleure partie des forces russes. Elle rendit de l'indépendance aux Czartoryski et au roi. Catherine II comprit qu'il fallait ne plus insister sur l'émancipation des dissidents. Le roi s'enhardit jusqu'à porter plainte à la tsarine contre la tyrannie de Repnine. Celui-ci fut rappelé. Le prince Volkonski, très doux, très faible, le remplaça. Il se trouva dans une situation bien différente. C'était maintenant le roi qui harcelait l'ambassadeur, réclamant l'abolition du traité de 1768, comme extorqué par la violence, demandant de l'argent pour l'armée royale, pour lui-même. Quand Volkonski prétendait qu'aucune récompense ne fût accordée sans son consentement, le roi répondait : « Plutôt me faire couper en morceaux », ou encore : « Chacun est maître chez soi. » Il refusait tout secours à l'armée russe contre les Turcs, songeait à invoquer la médiation française entre la tsarine et lui.

En août 1768, les confédérés, qui avaient négligé de compléter les fortifications de Cracovie, furent chassés de la ville basse et du château. Comme ils ne possédaient plus une seule

forteresse, l'évêque Krasinski prit asile à Teschen, en territoire autrichien. Ceux des confédérés qui avaient été repoussés de Podolie en Moldavie n'étaient pas en meilleure situation. Ils s'affaiblissaient encore par les querelles de leurs chefs. Potocki dénonça aux Turcs Pulawski comme un traître et le fit emprisonner. Camille Pulawski vengea l'honneur paternel en faisant aux Russes une infatigable petite guerre.

Les Polonais n'avaient ni forteresses, ni infanterie, ni artillerie, pas d'argent, très peu de munitions. Leurs bandes étaient tout en cavalerie. Encore n'avaient-ils pas toujours l'avantage de la rapidité, car ils cheminaient encombrés de chariots qui traînaient leurs familles, leurs meubles, tout le déménagement de leurs châteaux. Comme les Russes, ils étaient contraints de réquisitionner, de piller, d'exaspérer les paysans et même les nobles de leur parti. Aucune vue d'ensemble dans leurs opérations, tandis que le général Weymarn savait combiner tous les mouvements des colonnes russes. Cependant les Polonais, encore que leur cavalerie ne fût guère mieux équipée que celle des Kosaks, gardaient cette supériorité de bien connaître les chemins, de savoir les retraites des forêts et des marécages, de pouvoir à l'occasion surprendre les colonnes ennemies, de les épuiser en marches et en contremarches, d'enlever leurs courriers et leurs convois. C'était une guerre où l'on fuyait plus souvent qu'on ne combattait. Sur treize combats, six furent à l'avantage des Russes, cinq à celui des Polonais; deux restèrent indécis.

Les principales bandes polonaises étaient celle de Sava Caïnski (Tsalinski), ancien officier de Kosak³, qui tenait les environs de Varsovie et plusieurs fois se glissa dans la ville pour y prendre de l'argent, des recrues, des renseignements ; — dans le palatinat de Siéradie, celle de Bierzinski, agent du parti saxon, homme habile et peu sûr, courtisan avec les grands et fanatique avec le peuple; — celle de Camille Pulawski, un peu suspect à cause de son nom, mais loyal, brave, entreprenant, ayant le sens de la petite guerre; il rejoignit, à Sambor, son frère François, qui avait levé une compagnie de Turcs et de Tatars; — sur les frontières de Prusse, celle du comte Pac

(Patz), un gentilhomme lettré, qui se délectait à lire les bons auteurs, surtout ceux qui parlent contre la tyrannie.

Les deux Pulawski, ne pouvant tenir dans Sambor, allèrent, par les bois, rejoindre Radziwill et, à l'aide de son neveu Sapieha, débauchèrent quelques escadrons de l'armée grand-ducale. Ils livrèrent aux Russes deux combats victorieux, sous Brest-Litovski, puis auprès de Slonim ; mais, s'étant brouillés avec Bierzinski et Sapieha, réduits à 600 hommes, ils furent attaqués par les Russes en rase campagne et complètement défaits. Sur la fausse nouvelle que son frère Casimir était tué, François chercha la mort sur les baïonnettes russes.

Bientôt se répand la nouvelle d'une marche offensive par la grande armée turque. Toute la Pologne fut saisie à la fois d'espérance et de terreur. Les Ottomans sans doute étaient des libérateurs, mais quels libérateurs ! On se souvenait de leurs incursions d'autrefois. Potocki fut chargé d'une mission auprès du grand-vizir et sérasker Mohammed-Emin : il s'agissait de détourner le torrent de l'invasion sur les terres de Moscou. Le grand-vizir reçut Potocki avec hauteur, déclarant qu'il ne reconnaissait de république polonaise que dans le Sénat et le roi qui siégeaient à Varsovie, mais que, la Pologne officielle étant l'ennemie de la Porte, il traiterait toute la nation en ennemie. Le khan de Grimée le fit revenir à de meilleurs sentiments : il fut alors convenu que l'invasion de la Pologne se ferait par les confédérés, celle de la Moscovie par les Turcs. Puis le grand-vizir, revenant à son idée première, lança une déclaration de guerre « à la République de Pologne ». Peu de temps après, l'avant-garde turque ayant été battue sous Khotin, ce fut à la bravoure seule de Potocki que la Porte dut la conservation de cette place. Le successeur de Mohammed, le grand-vizir Moldavanghi, se montra plus intelligent de la situation : il déclara qu'il ne faisait pas la guerre à la République. Le passage du Dniester par les Turcs provoqua en Pologne l'éclosion de nouvelles confédérations. Elles devaient se réunir, à Gliniani, en une confédération générale, à laquelle travaillait Tévêque Krasinski. Après la nouvelle défaite des Turcs (1769), Catherine II résolut d'en finir avec l'insurrection polonaise. Celle-ci

avait son siège politique à Teschen ; son quartier général avait été transporté de Gliniani à Biala, sur la frontière de Silésie. Michel Krasinski était *maréchal général* et Potocki généralissime. Comme ils étaient alors en Turquie, on leur donna pour suppléants Pac et Sapieha.

Catherine II avait repris, à l'égard du roi de Pologne, l'attitude de naguère. Le faible Volkonski fut remplacé par Saldern, énergique, passionné, irritable, un autre Reprine, professant un mépris égal pour tous les partis polonais, disant que les « amis de la Russie * étaient simplement amis de l'or russe. Il mit à la raison le roi, qui s'était émancipé jusqu'à exiger le désaveu de Catherine pour tout ce qui s'était fait depuis 1768. Il entendit que l'armée royale prêtât un concours efficace aux troupes impériales, que l'on passât de la défensive à l'offensive contre les confédérés. Les troupes russes étaient maintenant commandées par Bibikof, par l'ardent Souvorof, par le brutal et sanguinaire Drévitch. Sous la poussée de leurs régiments, les confédérés du sud durent passer la frontière. Leur quartier général fut alors transféré à Eperjes, en territoire hongrois, où Joseph II vint leur faire visite. Les confédérés du nord furent battus dans une série de rencontres, notamment à Dobra, près de Kalish, puis à Blonim.

Rôle de Choiseul : mission de Taules, Dumouriez, Viomesnil. — Choiseul, qui avait armé les Turcs pour la défense des Polonais, se préoccupait d'empêcher l'anéantissement complet de leurs bandes. De là une série de missions françaises dans les camps polonais. En août 1768, le chevalier de Taules est envoyé en Podolie, avec mission d'aider les confédérés de subsides et de conseils. Il les trouva trop faibles, ne donna pas l'argent, revint en France. En 1769, il est question d'envoyer là-bas le chevalier de Châteaufort : il devait exciter les confédérés à prendre Kaménietz et à détrôner le roi. En 1770, mission de Dumouriez, un homme de ressource. A son passage par Mûnich, il achète à l'Électeur 22000 fusils, qui seront embarqués sur le Danube. En Saxe, il cherche à obtenir de l'argent et des hommes. A Eperjes, il eut une déception : l'armée polonaise, que les lettres de l'évoque

Krasinski faisaient monter à 40000 hommes, était réduite à 16 à 17 000, partagés entre huit ou dix chefs qui ne s'accordaient pas, et pour la plupart gaspillaient leur temps en banquets, en bals, ou bien à un pharaon effréné. Cependant il ne perdit pas courage. Avec des officiers et des sous-officiers venus de France, il organisa une infanterie régulière; avec des canons réquisitionnés dans les châteaux des nobles, il créa une artillerie. Pour avoir une forteresse, il engagea Pulawski à rentrer en Pologne et à prendre Czenstochowa¹. Pulawski, après avoir amusé les Russes de diversions, enleva Czenstochowa, les châteaux de Koscian, Bobrek, Tiniec, Landskrona. Les affaires de l'insurrection s'étaient relevées à tel point que l'on crut pouvoir prononcer la déchéance du roi : elle fut également proclamée au camp polonais de Varna, à Teschen, à Konieczni (frontière de Hongrie). Deux audacieux vinrent la signifier au roi lui-même en son château de Varsovie, puis réussirent à s'esquiver (1770). Cela ne fit que rejeter plus sûrement Poniatowski dans les bras de la Russie. Il donna l'ordre à Xavier Branicki de faire marcher l'armée royale contre les rebelles. Sous le double effort de cette armée et des troupes de Souvorof, Sava fut battu en Lithuanie, blessé, fait prisonnier (il mourut de ses blessures). Le général Drévitch avait attaqué et bombardé Czenstochowa, défendue par Pulawski, sans pouvoir la prendre (janvier 1771). Dumouriez fut battu sous Landskrona (22 juin 1771). Il accusa de sa défaite Pulawski, parce que celui-ci avait été courir les aventures jusqu'à Zamosc. En Lithuanie, l'hetman Michel Oginski, jusqu'alors neutre, mais poussé à bout par les violences de Saldern, avait pris les armes, battu les Russes (6 septembre); puis, surpris par Souvorof à Stolorowicé, il dut fuir à Kœngisberg. Les bandes de Kossakowski s'évanouirent. Le vieux Jean Branicki mourut à Bialystok (9 octobre). La Lithuanie, après la Pologne, était à la discrétion des Russes.

Les confédérés avaient prononcé la déchéance du roi. Restait à exécuter la sentence. Sept nobles polonais, dont Strawinski, résolurent d'enlever le roi. Ils confièrent leur dessein

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 634, sur Czenstochowa et le siège par les Suédois en 1655.

à Pulawski; celui-ci l'approuva, sous cette condition qu'on n'attenterait pas à la vie de Poniatowski. Lui-même fit une diversion qui attira toutes les troupes russes hors de Varsovie, sauf 200 hommes. C'est le moment que choisirent les conjurés pour se glisser dans la ville, à la faveur de la nuit. Arrêtant la voiture du roi, ils le forcèrent à monter à cheval et l'emmenèrent au galop. Dans la campagne, on s'égara; le roi resta seul avec un des conjurés, Lukaski; celui-ci, se jetant à ses pieds, lui offrit de le sauver. Avertis, les gardes du roi le ramenèrent dans son palais (3 novembre 1774). Au cours de cette équipée, le roi, par pur hasard, avait été blessé, très légèrement. Le scandale fut immense : Catherine, Frédéric, Voltaire lui-même, crièrent au régicide; le gouvernement d'Eperjes fut contraint par l'Autriche à désavouer hautement l'attentat. A Varsovie, on lit le procès aux conjurés; deux furent décapités; Pulawski et d'autres, condamnés à mort par contumace.

Dans sa mission de Pologne, Dumouriez, dépité de ses insuccès, fut remplacé par le baron de Viomesnil (maréchal de France en 1816). Il amenait avec lui de hardis officiers, son fils le capitaine de Viomesnil, Choisy, Dusaillans, Kellermann (celui de Valmy), Chariot, Després, Galibert, plus un certain nombre de sous-officiers déguisés en laquais, tandis que le chevalier de Murinais se rendait en Lithuanie auprès d'Oginski (1771). Choisy, le capitaine de Viomesnil, Dusaillans, par un coup de main des plus audacieux, se glissant par un égoût, réussirent à surprendre le château de Cracovie. Le gouverneur de la ville, Stackelberg, qui dansait dans un bal masqué, se hâta d'enlever son déguisement, vint donner un assaut au château et fut repoussé. Alors arriva Souvorof, qui, en peu de temps, réduisit la place à toute extrémité. Lui-même prit l'initiative des pourparlers, et fit d'ailleurs aux assiégés des conditions assez douces : trois jours pour la reddition, les honneurs de la guerre, mais les assiégés prisonniers (23 avril 1772). Les Français devaient être conduits à Lemberg et à Biala, les confédérés polonaise Smolensk, les civils où ils voudraient. Quand Choisy et les huit autres officiers français remirent leur épée à Souvorof, celui-ci la leur rendit, les embrassa. Ils déjeunè-

rent chez lui et dînèrent chez Xavier Branicjd. Le dernier coup porté à l'insurrection fut l'occupation de Landskrona (juin) par les Autrichiens. Ils s'avancèrent jusqu'en Volynie ; les Prussiens entrèrent en Grande-Pologne. Czenstochowa, où Pulawski avait repoussé trois assauts de Souvorof, dut être, sur l'ordre formel du roi, livrée aux Russes (15 août 1772). La guerre polonaise avait duré cinq ans (1768-1772). Le démembrement de la Pologne entre ses trois voisins était commencé. Des chefs de l'insurrection, les uns se cachèrent, d'autres émigrèrent, et ce fut le premier des exodes polonais. On retrouve Casimir Pulawski en Turquie, puis en Amérique, où il se fit tuer à Savannah (1779; il avait trente-deux ans). D'autres Polonais, avec Thaddée Kosciuszko, sont aux côtés de La Fayette, versent leur sang pour l'indépendance américaine et se préparent à mieux combattre pour celle de la Pologne.

1111 — *La guerre turque.*

Le sultan Moustafa III (1757-1774); le grand-vizir Raghib. — Moustafa III, fils d'Ahmed III, avait vu régner avant lui les fils de son oncle Moustafa II, Mahmoud (1730-1754) et Osman III (1754-1757) ¹. Quand il fut enfin appelé au trône, il était âgé de quarante et un ans. Il avait passé trente années dans la *kawch*, entre des eunuques et des femmes que la défiance des sultans régnants avait fait choisir comme stériles. Plus d'une fois sa vie avait été en danger; il avait étudié la médecine pour se garantir des poisons. Le baron de Tott trace de lui ce portrait : « Des jambes très courtes... il ne paraissait grand qu'à cheval. Une pâleur qu'on attribuait aux effets du poison, de gros yeux à fleur de tête, qui voyaient mal; un gros nez un peu aplati » ; la barbe teinte en noir. Ce n'était point une intelligence supérieure ; ce n'était pas non plus l'idiot

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 821, la généalogie des sultans; sur Ahmed III, p. 823; sur Mahmoud, t. VII, p. 148. — Sur Osman III, voir Bonneville de Marsangy, *Vergennes*.

dont on trouve la caricature dans les lettres de Voltaire à Catherine II. Ce « gros cochon de Moustafa » fut un protecteur des hommes de science, surtout des légistes et des théologiens. Il était zélé musulman, renouvela les ordonnances qui défendaient aux femmes de paraître en public, aux chrétiens et aux juifs de porter le costume des croyants. Il obtint de Louis XV qu'une trentaine de Turcs qui ramaient sur les galères du roi fussent renvoyés à Stamboul, où l'ambassadeur Vergennes les lit habiller proprement et leur donna de l'argent. A son tour, il affranchit des chrétiens qui ramaient sur les galères turques. Il était passionné pour les exercices du corps, laborieux, même un peu minutieux, relativement très chaste, assez généreux pour avoir dégrevé son peuple de la moitié de la taxe pour son joyeux avènement. Son faible était la passion de l'astrologie. Il chargea Resmi-Ahmed de demander à Frédéric II trois astrologues et de savoir de lui son secret « pour saisir les moments favorables aux entreprises et choisir les meilleurs généraux ». Frédéric II ne se moqua pas de l'envoyé, mais lui révéla généreusement les trois secrets de sa chance politique : étudier l'histoire et profiter de l'expérience; avoir une bonne armée, et l'exercer aussi bien en temps de paix que sur le point de faire la guerre; garder son trésor garni. « Tels sont, ajouta le roi, mes trois astrologues; je n'en ai pas d'autres; je vous prie de le faire savoir à notre bon ami le sultan. » Tott a fait de Moustafa un bel éloge : « Il voulait attaquer les vices de son gouvernement ; et j'ai lieu de présumer qu'il eût sacrifié jusqu'à celui de son propre despotisme, si ce prince avait vécu ».

Moustafa III eut la sagesse de garder pour grand-vizir jusqu'en 1764 Raghib-Pacha, quoiqu'il eût été celui d'Osman III, et de le laisser gouverner. Raghib était très intelligent, avait l'esprit ouvert aux choses d'Europe. Sous Osman III, il avait signé le premier traité que la Turquie ait conclu avec la Prusse (1761). Il espérait que la Porte trouverait un appui dans cette puissance contre ses ennemies naturelles, l'Autriche et la Russie. Il projeta de creuser un canal entre la mer Noire et la Méditerranée, par le golfe de Nicomédie. Surtout il prit en mains la réforme de l'armée, obligeant à des exercices réguliers les

mineurs, les janissaires, les spahis, même la cavalerie feudataire d'Asie; créant une fonderie de canons, maintenant les arsenaux en bon état, construisant de nouveaux navires, instituant des écoles de mathématiques, de marine, de génie et d'artillerie, dotant la Turquie d'un corps de pontonniers. Toute sa vie, Raghib eut à lutter contre la routine; Tott raconte les difficultés que lui-même rencontra à faire adopter l'écouvillon par les artilleurs, parce que l'écouvillon est garni avec des soies de porc. Raghib mort (1764), la routine resta maîtresse.

Déclaration de guerre de la Porte à la Russie (1768).

— Le sultan avait toujours été inquiet des empiétements de la Russie en Pologne et dans le Caucase. Au début de 1767, Ghobis, son médecin allemand, lui a entendu dire : « La Pologne demande que nos armées sauvent ses libertés. » En mars 1767, le sultan faisait demander à l'envoyé russe Obreskof des explications sur l'occupation de Varsovie. Puis il apprit que la Russie construisait des places en Nouvelle-Serbie, qu'elle empiétait en Kabardie, qu'elle faisait passer des secours aux Géorgiens insurgés, qu'elle intriguait dans les Roumanies et dans le Monténégro. Obreskof, de son mieux, défendait sa cour, mettant à profit l'ignorance des Turcs en géographie. La violation du territoire ottoman en 1768, les massacres de Balta portèrent au comble l'irritation du sultan. Il voulait la guerre immédiate. Le nouveau grand-vizir, Mouezzin-Zadé, ayant demandé du temps pour la préparer, fut destitué, remplacé par Hamza. Dans le *divan* du 4 octobre 1768, on rédigea cet ultimatum : la Russie prendrait l'engagement, garanti par ses quatre alliés (les puissances protestantes), de ne plus intervenir dans les affaires de Pologne. Obreskof, appelé chez le grand-vizir (6 octobre), fut reçu avec un mépris affecté, contraint d'avouer qu'il y avait au moins 25 000 soldats russes en Pologne, traité de menteur et de parjure. Sommé de signer l'ultimatum, il alléguait n'avoir pas les pouvoirs nécessaires et coucha le soir même aux Sept-Tours. Le vaillant Krim-Ghiréi, qu'avaient illustré ses campagnes du Monténégro, fut rétabli comme khan de Crimée; sur son conseil, Hamza, qu'il jugeait peu capable, fut remplacé par Mohammed-Emin (20 octobre). Le choix était

mauvais, car ce dignitaire avait fait toute sa carrière dans les emplois de la plume, manquait de sens politique et n'entendait rien à la guerre.

État de l'armée et de la marine ottomanes. — A mesure que s'invétéraient les vices des corps anciens, janissaires, spahis de la Porte, cavaliers feudataires, on voyait apparaître de nouveaux corps qui ne tardaient pas à devenir également inutilisables. C'est ainsi qu'après les *sonratchis*, au temps de Bonneval, se montrent dans la guerre de 1768 à 1774, à côté des janissaires, les *levends* (d'abord soldats de marine, puis simplement volontaires); à côté des spahis, les « sabres minces » (*akindji* et *bachi-bouzouks*). Tout ce qui a des liefs militaires ou reçoit une solde régulière tend à s'abstenir, à laisser la place aux coureurs d'aventures. Les janissaires semblent avoir perdu toute bravoure, ne conservant que leur indiscipline; en 1771, ils ont la prétention de faire à cheval le siège de Bucarest, eux qui sont par définition des fantassins; ou bien ils exigent que leurs chefs soient à pied comme eux. Dans une bataille, ils se mettent à cinquante pour rapporter un blessé au camp. Pour le moindre grief, ils couchent en joue leurs généraux. Dans telle affaire, 60 000 hommes refusent de se battre, laissant écraser les 400 qui se sont dévoués. C'est leur indiscipline qui, autant que les voleries de l'intendance, fait les magasins vides au bout de quelques semaines de campagne, change le pays traversé en désert, affame l'armée, oblige aux retraites précipitées, que la panique change bientôt en déroutes. Ils ne montrent quelque solidité que derrière les remparts d'une place : à Khotin, à Silistrie; pendant la guerre suivante, à Ismaïl, à Otchakof. — Vassif-Effendi remarque que les soldats turcs étaient toujours chargés d'or, que leurs chefs traînaient leurs trésors à dos de mulet ou de chameaux; les officiers russes, au contraire, n'avaient que des chiffons de papier; leurs soldats, 7 ou 8 morceaux de cuivre : « ils ne connaissaient même pas la couleur de l'or et de l'argent ». Il dit aussi que les musulmans sont des hommes libres, tandis que les Russes sont des soldats-esclaves, semblables aux janissaires d'autrefois, d'autant plus obéissants et plus terribles.

La marine turque, si formidable au *xv*^e siècle, souffre des

mêmes abus. Vainement Raghib a entrepris une réforme; vainement Moustafa **III** y veille, lançant à la mer de nouveaux vaisseaux : le *Château de la mer*, le *Séjour du Champion* (1767), la *Victoire*, la *Conquête* (1768). La construction reste défectueuse; les vaisseaux sont trop élevés de bord, de même que l'entrepont, à cause des hauts bonnets dont les marins s'obstinent à se coiffer; en revanche les batteries basses sont noyées au moindre flot. Nul principe d'arrimage; du matériel pourri, des poulies et des cordages qui cassent à la moindre traction; nulle uniformité dans les calibres d'artillerie, ce qui augmente les difficultés d'approvisionnement. Le capitán-pacha vend les vaisseaux aux capitaines, qui à leur tour mettent les grades aux enchères : donc nulle instruction dans le personnel de commandement. Au reste, même la flotte d'Alger est en décadence.

Campagnes de 1768 et 1769. — La déclaration de guerre est du 6 octobre 1768; mais la Porte n'est pas prête; en écartant les conseils de Mouezzín-Zadé, le sultan n'a fait que donner à la Russie, qu'il comptait surprendre, le temps de se préparer. Il faut des mois pour appeler les troupes d'Anatolie. Le capitán-pacha déclare ne pouvoir tenir la mer pendant l'hiver. Il n'y a de prêt que Krim-Ghiréï : il envahit le territoire moscovite, ramène beaucoup de prisonniers. Mais il meurt subitement, et Dévlet-Ghiréï le remplace.

Catherine II a eu le temps de se reconnaître. Elle met sur pied cinq armées: Galitsyne, avec 30 000 hommes, interdira le passage du Dniester; Roumiantsof, enOukraine, avec une force égale, contiendra les Tatars de Grimée; Berg, avec 16 000, abordera les lignes de Pérékop; Medem, avec des Kosaks du Don et des Kalmouks, défendra l'espace entre Don et Caucase; Tottleben occupera la Géorgie.

Du côté des Turcs, 6000 janissaires sont proposés à la défense de Khotin. Apprenant la mise en mouvement de la grande armée ottomane, ils veulent passer le Dniester, tuent le gouverneur qui prétend les en empêcher, se lancent à l'aventure, pendant que les Russes, passant eux-mêmes le Dniester, manquent de surprendre la place. Les Russes, repoussés, repassent le fleuve : ce qui permet au sultan de prendre le titre de *Ghazi* et d'or-

donner des réjouissances à Stamboul. Arrivé à Isaktchi, le grand-vizir convoque le conseil et lui fait cet aveu : « Je n'ai point l'expérience de la guerre. C'est à vous de me conseiller. Parlez, je vous écoute! » On ne peut décider si l'on se portera sur Khotin, Bender ou Otchakof. Cependant, on passe le Danube à Isaktchi et l'on va camper dans la plaine de Kartal (près de Kagoul), puis à Khan-Tépessy, puis à Yassy-Tepé. Là, la disette se change en famine. On s'en prend à Grégoire V Ghika, hospodar de Moldavie ; il est envoyé à Constantinople et décapité ; le defterdar de Bender, qui a reçu du sultan des sommes immenses et qui ne peut présenter que des magasins vides, subit le même sort. Cela ne remédie à rien : 8 ou 10 000 hommes, affamés, désertent, pillant tout sur leur passage.

Pour la deuxième fois, les Russes passent le Dniester, échouent devant Khotin et font retraite. Ils reviennent : troisième passage du fleuve, siège de Khotin. Ali, surnommé Moldavanghi (*marchand d'esclaves moldaves*), est chargé de débloquer la place. Le grand-vizir n'a pu décider son armée à combattre ; il la ramène en désordre sur Khan-Tépessy, se console en faisant couper des têtes, par exemple celle du Grec Nikolaki, drogman de la Porte. Sa tête, à lui-même, est en péril : quelques jours après, elle ornera la porte du Serai, avec cette inscription : « Pour ne pas avoir suivi le plan de campagne envoyé directement par Sa Hauteesse. »

Moldavanghi délivre Khotin, et, pour la troisième fois, les Russes repassent le Dniester. C'est lui qui devient grand-vizir. Il a 300 000 hommes contre 30 000. Il se décide à prendre l'offensive, jette des ponts sur le Dniester, force le passage, se prépare à entrer en Podolie. Soudain une crue du fleuve emporte les ponts (8 septembre 1679), coupe en deux l'armée turque ; tout ce qui a passé le fleuve est détruit ; le reste, dans une déroute panique, entraîne le grand-vizir jusqu'à Khan-Tépessy. Du coup, c'étaient trois provinces, Bessarabie, Moldavie, Valachie, ouvertes à l'invasion des Russes. Ceux-ci occupent Iassy. Pour occuper la Valachie, il fallait prendre les places de Galatch, Ismaël, B rai la, Giurgiévo, Rouchtchouk. Le grand-vizir essaie de les défendre. Mais pour cela il faut hiverner : ce n'est pas

l'usage dans les armées turques; officiers et soldats, privés de solde, affamés, s'y refusent. Il faut continuer la retraite, au bruit du canon des Russes, qui attaquent déjà Galatch. Bientôt ils occupent Bucarest, où ils font prisonnier Grégoire III Ghika. En somme, les Turcs se maintiennent dans les places; mais tout le pays plat est au pouvoir des Russes. Ils commencent à l'organiser : à Bucarest comme à Iassy, un *divan* de douze boïars pour l'administration; au-dessus d'eux un général russe qui les investit, les surveille, juge leurs contestations ou en réfère à Pétersbourg. Des moines russes, répandus dans les villages, disent aux habitants : « C'est le vainqueur et non le vaincu qu'il faut reconnaître pour maître. »

La flotte russe dans la Méditerranée (1770). —

Catherine II ne trouvait pas assez foudroyants les succès de son année danubienne. Elle ménageait à l'empire ottoman une surprise encore plus terrifiante. A Cronstadt appareillait une flotte russe, partagée en deux divisions, l'une sous l'amiral Spiridof, l'autre sous l'amiral Mordvinof, assisté du contre-amiral britannique Elphinstone. Les deux premiers étaient à peine des marins. L'Anglais jugeait sévèrement ces amiraux et cette flotte. Catherine II se contentait de lui répondre : « L'ignorance des Russes, c'est de la jeunesse; celle des Turcs, de la décrépitude. » Les bâtiments russes, même les plus récemment lancés, comme le *Suiatoslaf* (nom significatif), laissaient à désirer comme solidité et comme marche. La tsarine en était encore à chercher un bon fondeur de canons. Sur ces vaisseaux on avait entassé jusqu'à l'encombrement des équipages novices, des paysans arrachés à leur charrue, des convalescents repris aux hôpitaux et qui apportèrent le germe de maladies contagieuses.

Quand la première division vint aborder dans les ports anglais, l'Amirauté britannique s'empessa de la fournir d'agrs neufs, de vivres frais, de bons pilotes, de bons officiers. Elle fut saluée par les acclamations enthousiastes du peuple de Londres. L'Angleterre, qui ne professait pas encore le dogme de l'intégrité de l'empire ottoman, saisissait une occasion de faire pièce au cabinet de Versailles. Spiridof, contournant l'Europe occidentale, franchissant le détroit de Gibraltar, vint faire

escale à Livourne. Là, se trouvèrent deux des Orlof, Alexis¹ et Théodore, qui avaient obtenu de la tsarine l'autorisation de s'embarquer sur la flotte. Puis on cingla sur la Morée et l'on jeta l'ancre devant la côte du Maïna. On comprend la stupeur dont fut alors saisie la Porte. Les Turcs s'étaient refusés à croire que de la Baltique on pût naviguer jusqu'à la Méditerranée. Toutes leurs forces étant concentrées sur le Danube, leurs provinces maritimes restaient sans défense.

Les Russes en Morée; soulèvement des pays grecs.

— Déjà, sous l'impératrice Anna, le maréchal Münich avait eu pareille idée. Elle fut reprise sous Catherine II par le favori Orlof, auquel l'avait suggérée un Grec au service de Russie, Georges Papazolis, Macédonien, devenu, après beaucoup d'aventures, chef d'escadron d'artillerie à Pétersbourg. Papazolis avait de longue main préparé l'entreprise. En 1765, à Livourne il avait acheté des croix, des évangiles, des portraits de Catherine et, capturé par des pirates albanais, racheté par le consul autrichien de Trieste, était arrivé, avec sa pacotille, dans les pays grecs. Il l'avait répandue parmi les moines, les papes, les armatoles, les primats d'Albanie, d'Acarnanie, de Morée. Pour eux il avait fait une traduction en grec des règlements militaires russes; il l'avait dédiée à Grégori Orlof. Dans le Maïna, le puissant Stéphanos Mavromichalis lui avait dit : « Les Maïnotes sont hors d'état de faire la guerre aux Turcs; les discordes de tribus empêchent toute entente.... Si les Russes ne se montrent pas, point d'insurrection. » Les Moréotes de Kalamas, convoqués par le primat Bénakis, promirent, si on leur fournissait des armes et si une flotte russe apparaissait, le soulèvement de 100000 Hellènes. D'autres émissaires, comme Tamaras, comme Hadji Mouratis, avaient également parcouru les pays grecs. A Venise, les Orlof avaient convoqué les Grecs d'Italie, les Maroutsi et Adamopoulos de Venise, Jean Palasios de Toscane.

i. Ici se place un épisode qui fait peu d'honneur à cet Orlof. Une aventurière, qui se faisait passer pour fille de l'impératrice Élisabeth et prenait le nom de princesse Tarakanof, inquiétait Catherine II. Orlof l'avait suivie jusqu'à Livourne; il promit de l'aider à conquérir le trône de Russie, et, sous prétexte de vouloir l'épouser, l'attira sur son vaisseau. Il la retint prisonnière, puis l'expédia en Russie, où elle mourut dans un cachot (décembre 1175).

La République, inquiète de ces menées et redoutant les Turcs, avait invité les Orlof à quitter son territoire : c'est alors que nous les trouvons à Livourne. Au reste, sur chacun des vaisseaux de l'escadre Spiridof il y avait d'habiles marins grecs, comme Psaros de Mycône. Venu de Taganrog à Pétersbourg, Psaros avait conseillé d'embarquer sur la flotte de Gronstadt les équipages russes de la mer d'Azof, parmi lesquels beaucoup de marins hellènes. Son conseil avait été goûté. Il était alors lieutenant de vaisseau. Ainsi la flotte de Spiridof, dans les flancs de ses navires, apportait tout ce qu'il fallait pour soulever, armer, diriger une vaste insurrection.

Les Turcs, très irrités, frappaient au hasard. Le métropolite de Lacédémone fut arrêté et exécuté ; le patriarche Mélélios II destitué. En Morée, les Mavromichalis et Bénakis conseillaient aux Russes, pour assurer une place d'armes à l'insurrection, de prendre Coron. Les affiliés n'attendirent même pas cette première opération. Tous les pays grecs prirent feu comme d'un seul coup. Psaros organisa « les légions Spartiates » : l'*occidentale* et l'*orientale*. Renforcées de quelques centaines de Russes sous les ordres de Barkof, elles marchèrent sur Misitra (Sparte). Partout fuyaient les Turcs épouvantés, criant : « Ce ne sont pas des Româïques, mais des Moscovites. » Où les Russes ne purent contenir leurs sauvages alliés du Maïna des excès se commirent : à Misitra, la ville fut pillée, des habitants massacrés, des enfants précipités du haut des minarets. Le soulèvement devient général : à Ægion, le métropolite Parthénios ; à Corinthe, Georges Notaras et son fils, métropolite ; en Mégaride, Métromaras ; dans l'Acarnanie, les armatoles Christos Grivas, Stathas Gérodémos, Georges Lakhouris ; à Missolonghi, le maître d'école Palamas ; dans le Parnasse, Comnène Thrakhas ; en Béotie, Kalpoudzas ; en Crète, maître Jean le Sfakiote, etc. Les navires des îles Ioniennes arborèrent le pavillon russe, avec les capitaines céphaloniens Métaxas, Panas, Likiardopoulos, Nicolas Phocas. 2000 Grecs de Zante et 3000 de Céphalonie passèrent en Morée.

Psaros et Barkof, avec 15 000 Maïnotes et 400 Russes, avaient marché sur Tripolitza, chef-lieu du pachalik de Morée, refuge

de la population musulmane épouvantée. Ils se heurtèrent aux forces qu'avait ramassées à la hâte le pacha Mouezzine-Zadé, l'ancien grand-vizir; les Maïnotes, qui avaient apporté des sacs pour les remplir des dépouilles de la ville, se dispersèrent au premier choc et tous les Russes furent tués (mars-avril 1770). Ce fut l'occasion de violentes récriminations entre Russes et Hellènes. En mai, Alexis Orlof, fatigué du siège du château de Coron, se retira, abandonnant la ville aux vengeances des Turcs. Il cingla sur Pylos, prit cette place après six jours de siège, occupa Navarin et l'île de Sphactérie. Déjà la répression turque commençait. Les gens de Trikala, appelés à Larisse par le pacha, furent massacrés au nombre de 3000. Il y eut des tueries jusque dans l'île de Lemnos, où le métropolite et les primats furent décapités; à Smyrne, où la population chrétienne fut égorgée au sortir de l'église de Sainte-Photéina. Le pire sort fut celui du Péloponnèse. A Tripolitza, 3000 Grecs furent massacrés, l'évêque et cinq de ses prêtres décapités. En Crète, grâce aux divisions entre Sfakiotes, maître Jean fut pris et pendu. Du nord allait s'abattre sur la Morée l'invasion albanaise. Vainement, Christos Grivas, son frère Tségios, l'armatole Likliouris, avec 300 braves, essayèrent de l'arrêter au pont d'Angelo-kastro : comme les 300 Spartiates de Léonidas, ils périrent jusqu'au dernier. Après avoir massacré les chrétiens d'Étolie, saccagé Missolonghi, les envahisseurs improvisèrent une flottille, passèrent le détroit, surprirent Patras, dont les habitants assiégeaient la citadelle, passèrent tout par les armes. Une autre bande, après avoir dévasté le Parnasse, la Béotie, la Mégaride, la Corinthie, se jeta sur la Morée de l'Est. De Tripolitza, l'Albanais Osman-Pacha, avec 8000 brigands, se jeta sur la Messénie. Mavromichalis essaya de défendre l'accès du Maïna dans un défilé : après trois jours de lutte, il périt avec son fils. Psaros, qui, comme lui, attendait les Russes, se maintint aussi longtemps qu'il put dans Misitra. Contre les 150 000 Albanais qui envahissaient la presqu'île, que pouvaient les Russes, même après l'arrivée de la deuxième division navale? On n'avait pas été plus heureux devant Modon que sous Coron. Alexis Orlof résolut d'abandonner la Morée à son sort, d'évacuer Pylos, Navarin,

Sphactérie, malgré les supplications de Papazolis et de Bénakis. Le désespoir des Hellènes, livrés ainsi à d'atroces représailles, ne peut se décrire. Quelques centaines d'entre eux, avec les évêques de Coron, Modon, Kalamas, Patras, trouvèrent asile sur les vaisseaux russes; d'autres se réfugièrent dans les îles Ioniennes; le reste dut subir sa destinée.

Les Grecs avaient trop promis, tinrent trop peu; les Russes n'étaient pas assez nombreux. Hellènes et Russes ne comprenaient pas la tactique les uns des autres, et les Grecs purent être accusés de lâcheté par leurs alliés. Catherine n'était guère juste pour eux quand elle écrivait à Alexis Orlof : « Puisque les Grecs de Morée ont si mal suivi les exemples de bravoure, d'héroïsme et de fermeté que vous leur avez donnés; puisqu'ils n'ont pas voulu se soustraire au joug de l'esclavage, vous avez agi avec sagesse et clairvoyance en les abandonnant à leur propre sort ». Chez les écrivains grecs de notre temps frémit encore l'indignation contre ce qu'ils appellent « la fuite des Russes » (C. Sathas).

Tranquillité du Monténégro : un faux Pierre in. —

Au Monténégro, le vladika Danilo (1687-1735) avait eu pour successeur son neveu Sava, qui prit part, comme allié de l'Autriche, à la guerre contre les Turcs (1735-1139) et fut abandonné par elle. Sous le vladika Vassili (1735-1766), les Monténégrins se rapprochèrent de la Russie, reçurent de la tsarine Élisabeth un subside annuel de 30 000 roubles (1744), repoussèrent les propositions des Turcs qui offraient de reconnaître l'autonomie du pays, sous leur suzeraineté et moyennant un léger tribut. En 1756, ils infligèrent aux Turcs et Serbes islamisés une sanglante défaite. Le vladika Sava ayant repris le pouvoir en 1766, le rapprochement parut devoir s'accroître à la Russie. Une circonstance empêcha cependant les Monténégrins de répondre à l'appel adressé par Catherine II, en 1770, à tous les chrétiens de la Péninsule. Un certain Stéphane, dit *le Petit*, Dalmate ou Croate, peut-être déserteur de l'armée autrichienne, se fit passer, dans leurs montagnes, pour l'empereur Pierre III échappé à ses assassins. Il se subordonna le vladika, convoqua les tribus dans une grande assemblée (1767) et leur fit signer

une sorte de trêve de Dieu. Dans toutes les églises du Monténégro on pria pour l'empereur Pierre Féodorovitch. Cette apparition inquiéta la tsarine, qui poussa les Turcs à envahir le Monténégro. Ils furent battus (1768). Alors elle chargea d'une mission au Monténégro le prince Iouri Dolgorouki. A force d'intrigues, il parvint à se faire livrer l'aventurier; le peuple délivra Stéphane, qui força Dolgorouki à s'éloigner et reprit toute son autorité. Il en usa pour assouplir les Monténégrins aux travaux de la paix, perça une route. Puis, blessé par l'explosion d'une mine, il rendit le pouvoir au vladika et se retira dans un monastère. Il aurait été assassiné, en 1774, par un de ses domestiques. Très supérieur en intelligence au vrai Pierre **III**, cet imposteur rendit de grands services au Monténégro : il y apaisa les discordes entre tribus et le préserva d'une guerre inutile contre les Turcs.

Bataille navale de Tchesmé; le Bosphore menacé.

— Catherine II et les Orlof cherchaient une revanche de leur échec en Morée. Elphinstone et Spiridof ne s'entendaient pas : Alexis Orlof les mit d'accord en prenant la direction suprême de la flotte, quoiqu'il ne fût pas un marin. Les Turcs ne pouvaient compter que sur eux-mêmes, car les Barbaresques étaient alors occupés chez eux, Tripoli contre les Hollandais, Tunis contre les Français, Alger contre les Danois. Le sultan possédait deux flottes : celle de l'Archipel, sous le capitaine-pacha Hassan-ed-Din ; celle du Bosphore, sous Djafer-beg et Hassan l'Algérien. En dépit d'Orlof, elles opérèrent leur jonction dans le détroit de Chio, contre la côte d'Anatolie, en rade de Tchesmé. Elles comprenaient 16 vaisseaux de ligne de 60 à 90 canons, 6 frégates, 11 chébecs et une infinité de petits navires. Orlof ne disposait que de 9 vaisseaux, 7 frégates, 1 galiote à bombes et quelques transports. Quand il se trouva en présence d'un si formidable armement, il fut, ainsi qu'il l'avoue dans son rapport à la tsarine, « saisi d'effroi » ; mais, « sans tenir compte de la supériorité des forces turques, il résolut de les attaquer, de les détruire ou de périr ».

Le 7 juillet 1770, l'*Emtatke*, que montaient le capitaine Kruse, Greig, Spiridof, Théodore Orlof, se lança sur la capi-

tane de Hassan l'Algérien, au son de la musique du bord. Un boulet turc emporta le gouvernail de l'*Eustathe* dont les agrès se trouvèrent enchevêtrés dans ceux de la capitane. Le feu prit en même temps aux deux vaisseaux. 90 personnes, avec les chefs, réussirent à quitter le pont du vaisseau russe. Il sauta aussitôt avec 500 hommes, dont le capitaine Kruse, qui survécut. La capitane sauta également. Hassan l'Algérien put se sauver à la nage, son sabre entre les dents. Transformés en brûlots, le courant entraîna les deux vaisseaux contre la flotte turque, qui se tassa, plus serrée encore, au fond de la baie.

La nuit étant survenue, Alexis Orlof tint un conseil de guerre. « Il faut, disait-il, non seulement vaincre les Turcs, mais les détruire, afin d'avoir les mains libres dans l'Archipel. » Le 8, à deux heures du matin, des brûlots furent menés contre cette flotte par d'audacieux officiers, anglais et russes. En même temps la flotte russe l'accabla de bombes et de boulets rouges. Aussitôt l'incendie se propagea sur ces navires entassés; les explosions firent trembler File de Ghio et les rivages d'Asie. Quand le soleil se leva, il éclaira un prodigieux désastre : 14 vaisseaux de ligne sur 15, les 6 frégates, 50 navires étaient détruits ; 8 ou 9000 Turcs avaient péri. Spiridof put écrire à la tsarine : « La flotte turque, nous l'avons attaquée, battue, démolie, brûlée, lancée dans les airs, coulée.... Nous sommes maîtres de l'Archipel. »

Comment les Russes allaient-ils profiter de cette maîtrise de la mer? Elphinstone leur conseillait de cingler sur le Bosphore, et, sous la menace de leurs canons, de dicter la loi au Serai. Les chefs russes n'osèrent : les vices de construction et d'organisation de leur flotte subsistaient; le *Sviatoslaf* semblait prêt à couler; plus que jamais on était encombré de malades; on avait peur des fameux châteaux sur les détroits. Elphinstone entreprit de démontrer aux Russes que son conseil était réalisable. Il entra dans les Dardanelles, réduisit au silence le canon des châteaux, et but son thé à la santé de leurs artilleurs. N'étant pas suivi, il dut rebrousser chemin. Le baron de Tott eut le temps d'organiser la défense. Les Russes firent retraite sur Paros, et les Orlof repartirent pour l'Italie.

La victoire navale de Tchesmé n'en eut pas moins un prodigieux retentissement. Elle exalta la tsarine et la nation. Catherine fit célébrer une *panikhida* en l'honneur de Pierre le Grand, le fondateur de cette flotte victorieuse, dressa un arc de triomphe à Tsarskoé-Sélo, décerna au frère de son favori le surnom de *Tchesmenski*, fit frapper une médaille distribuée à chacun des combattants avec cette légende à la Spartiate : *Byl! (J'y étais)*, trompeta sa gloire à tous les échos de l'Europe littéraire, assurant à Voltaire qu'on avait tué 20 000 Turcs. Pour l'instant, la flotte russe se contenta d'insulter les côtes d'Anatolie, soutenant les révoltes d'Égypte et de Syrie, jusqu'au moment où Hassan l'Algérien, le « crocodile de la mer des batailles », nommé capitan-pacha, fut en mesure de lui disputer la domination de l'Archipel.

Victoires des Russes dans les régions danubiennes.

— En cette même année 1770, les Russes furent contraints d'évacuer la Valachie, où le Grec Manolakis fut nommé hospodar, et attaqués au passage du Sereth. A leur tour les Turcs espérèrent reprendre la Moldavie; mais le khan de Crimée, Kaplan, qui arrivait par le nord, fut battu au passage du Pruth; le sérasker Abdi, au lieu de se porter sur Iassy, passa la rivière pour se joindre à Kaplan. Roumiantsof, successeur de Galitzyne, n'eut plus à faire face que d'un seul côté. Franchissant le Pruth, il tomba de nuit sur les deux camps endormis et rejeta les deux armées sur le Danube : telle fut la bataille de la Larga (8 juillet 1770).

Le grand-vizir Khalil rallia les débris des deux armées, et, avec 100 000 Turcs et Tatars, vint se retrancher à Kagoul, en face de 20 000 Russes. Roumiantsof, après une attaque de nuit qui échoua, dirigea contre les retranchements un furieux assaut. Vainement le grand-vizir et Moustafa l'Albanais essayèrent d'arrêter la panique des leurs, abattant à coups de sabre les oreilles et les nez des fuyards. Il leur fallut repasser le Danube en barques. Telle fut la bataille de Kagoul (17 juillet). Les Turcs n'y perdirent que 2 000 hommes, mais y laissèrent 140 canons. Les conséquences de la victoire furent la prise de Tsmail, Kilia, Akkerman, la réoccupation de la Valachie (1771).

Conquête de la Crimée (1771). — La seconde armée russe, celle de Dolgorouki, opéra la conquête de la Crimée (1771). Dans ce pays l'anarchie était au comble : le khan, le *kalga*, le *nouredin*, les *mourzas* ou princes, se disputaient le pouvoir; ils étaient en lutte avec le pacha turc installé à Kaffa; la classe militaire opprimait les autres habitants, qui descendaient, pour la plupart, d'anciens chrétiens, taures, grecs, goths, etc. Le khan Sélim-Ghiréï disposait de 7 000 Turcs et de 50 000 Tatars; Dolgorouki, avec 30 000 Russes et 60 000 Nogaïs, força les lignes de Pérékop, enleva Kaffa, Kertch, Iénikalé. Le désarroi se mit parmi les vaincus : le pacha fut fait prisonnier; le khan s'embarqua pour Stamboul; ses fils et les principaux *mourzas* allèrent à Pétersbourg prêter serment à l'impératrice.

Situation de l'empire ottoman. — Le sultan, après Mohammed le Silihdar, avait confié le sceau à Mouezzin-Zadé, le vainqueur de Tripolitza : ce fut le septième grand-vizirat de cette guerre. Mouezzin-Zadé essaya de rétablir la discipline dans l'armée, exécuta secrètement les plus mutins, pourchassa les pillards et les brigands, augmenta l'effectif des *topadji*(artilleurs). La situation n'en était pas moins désespérée. La Porte avait perdu la Crimée, le littoral septentrional de la mer Noire, les principautés roumaines : le Danube formait au nord la limite de l'empire. Les Russes restaient les maîtres dans l'Archipel; les Grecs des îles prêtaient, comme les Roumains et les Tatars, serment de fidélité à la tsarine (mars 1771); elle nomma des syndics pour chaque île, et le vaillant Psaros comme gouverneur général. Les armatoles, vaincus sur le continent, s'étaient transformés en pirates, comme Métromaras de Mégaride, devenu l'effroi de la marine turque. La Grèce continentale n'avait été reprise sur les Hellènes insurgés et sur les Russes que pour devenir la proie des Albanais. Ce fut seulement en 1779 que la Porte put tenter la reconquête de la Hellade sur ces brigands. Elle en chargea le sérasker Hassan avec 2 000 *levends*. Il leur reprit de force Tripolitza, et, sur 10 000 Albanais qu'il y surprit, abattit 4 000 têtes dont il éleva une pyramide. Les autres regagnèrent leurs montagnes. Toutefois, pendant toute la durée de la

guerre, la Hellade, insulaire ou continentale, ne put fournir une piastre au trésor du sultan.

Négociations et dernières campagnes. — Le grand-vizir, se rendant compte de l'état des choses, se préparait à être le vizir de la paix. Catherine II la désirait, parce que les affaires de Pologne et d'Europe s'embrouillaient terriblement. Le sultan la désirait aussi; mais il y avait un parti de brouillons et de fanatiques qui allaient répétant que « les croyants ne peuvent être vaincus ». Pour les oulémas la question de Crimée soulevait des scrupules : pouvait-on céder à l'infidèle un pays où il y avait des mosquées? le « commandeur des croyants » pouvait-il renoncer à une de ses provinces spirituelles?

Un armistice fut signé à Giurgiévo et un congrès s'ouvrit à Focsiani (été de 1771). La Russie y fut représentée par le favori Grégori Orlof et par Obreskof, dont les internonces d'Autriche et de Prusse avaient obtenu la mise en liberté. Orlof manifesta les fantaisies d'un satrape : il voulait prendre à Koumiantsof le commandement des troupes et menaçait de le faire pendre; il rêvait un coup de main sur le Serai de Stamboul. Les Russes exigeant la cession de la Crimée, le congrès fut rompu. Orlof hâta la rupture parce qu'il avait reçu de Pétersbourg des nouvelles inquiétantes pour lui-même (l'installation de Vassiltchikof dans l'*Appartement*).

Roumiantsof se préparait à reprendre les hostilités quand la Porte lui dépêcha Yassif-Effendi pour obtenir une prolongation de l'armistice. Vassif devait demander à Roumiantsof une prolongation de six mois : il n'obtint que quarante jours. Après une nouvelle prolongation de quatre mois, un nouveau congrès s'ouvrit à Bucarest (1772). Cette fois, Obreskof déclare se contenter des forteresses de Crimée, plus Kinbourn, et la réintégration des hospodars amis des Russes. La résistance des oulémas à toute concession en Crimée fit encore rompre le congrès.

Alors, Roumiantsof franchit le Danube et, pour entamer la conquête de la Bulgarie, fit le siège de Silistrie. Il échoua. Dans la campagne de 1773, il échoua devant Rouchtchouk. Malheureux dans la guerre de sièges, il reprit l'avantage en rase campagne, battit les Turcs à Karasou, à Bazardjik, — éprouva un

échec à Kazikoï, — puis réussit à bloquer dans Ghoumla l'armée du grand-vizir. A ce moment mourait d'émotion et de chagrin le sultan Moustafa **III** (25 décembre 1773). Avec Abdul-Hamid (1773-1789) les Ottomans pouvaient espérer « la chance » que donne un nouveau règne. Ils eurent quelques succès de détail; mais le grand-vizir était, dans Choumla, réduit à 8000 hommes. Un nouveau congrès s'ouvrit à Koutchouk-Kaïnardji : on verra plus loin les conditions de la paix. Ainsi se termina, sur la très courte campagne de 1774, la guerre turco-russe. Frédéric II l'a ainsi appréciée : « Les généraux de Catherine II ignoraient jusqu'aux premiers éléments de la castramétie et de la tactique... de sorte que, pour se faire une idée de cette guerre, il faut se représenter des borgnes qui ont battu des aveugles. »

IV. — *Démembrement de la Pologne et de la Turquie.*

L'Autriche inquiétée par les succès des Russes; ambitions de Frédéric II. — En somme, dès l'année 1771, d'une part, le royaume de Pologne et le grand-duché de Lithuanie, d'autre part, la Crimée et les rivages septentrionaux de la mer Noire, la Géorgie, la Mingrélie, les Roumanies, la Hellade insulaire étaient à la discrétion de Catherine II. Que son armée de Roumanie parvint à franchir les Balkans, et peut-être l'empire ottoman s'écroulait. Quand on compare à ces vastes conquêtes, à ces vastes espérances les avantages, si modestes au point de vue territorial, que l'impératrice retira des traités polonais et du traité turc, on est surpris de sa modération. Elle s'explique par l'opposition que soulevèrent tout à coup en Europe les desseins de Catherine II.

Jusqu'à 1768, c'est-à-dire jusqu'à la confédération de Bar et à la déclaration de guerre ottomane, on peut dire qu'elle avait en Europe une situation prépondérante. Frédéric II, lié à la Russie par le traité de 1764, trop heureux d'être sorti par son

alliance avec elle d'un dangereux isolement, suivait docilement les impulsions de Catherine et faisait taire ses propres ambitions. L'Autriche, intimidée par leur union, ne faisant aucun fond sur son allié de Versailles, osait à peine formuler de timides protestations. Le prestige des armées russes, si imposant depuis Kunersdorf, était intact. A partir de 1768 tout changea : on vit ces mêmes armées tenues en échec par quelques bandes de confédérés polonais, par le khan de Crimée, par les hordes ottomanes.

Frédéric II ne se crut plus obligé de dissimuler ses ambitions. Elles étaient-héréditaires dans sa dynastie : pour son État si dispersé, c'était une question d'existence que de réunir, par la Prusse polonaise, la Poméranie et le Brandebourg à la Prusse orientale. Dans son testament de 1768, c'était à son neveu et successeur que le héros de la guerre de Sept ans croyait devoir léguer la réalisation de ces traditionnels desseins. Les événements de cette année lui donnèrent tout à coup l'espérance que lui-même pourrait les réaliser. Jusqu'alors l'exécution du traité de 1764 avait été uniquement à l'avantage de la Russie. Les embarras que suscita à Catherine la double prise d'armes des Polonais et des Turcs modifièrent du tout au tout la situation. Jusqu'alors c'était Frédéric qui avait besoin de la Russie : c'était maintenant la Russie qui avait besoin de lui.

En même temps que s'émancipait Frédéric II, le timide allié de la veille, se réveillait l'Autriche, l'adversaire traditionnelle des ambitions russes sur le Danube comme sur la Vistule. Jusqu'à 1768 elle avait dû tolérer que les deux cours du Nord décidassent seules des destinées polonaises, que le candidat préféré de l'Autriche fût exclu par la force des armes, qu'une anarchie savamment fomentée préparât le démembrement de la vieille République royale. Maintenant c'était le sort des provinces danubiennes, ce débouché naturel de l'empire autrichien dans la direction de la mer Noire, qui était en question. Seulement, à mesure que les progrès des Russes dans les régions danubiennes devenaient plus inquiétants, l'épuisement que leur causaient leurs victoires devait favoriser une intervention décisive de l'Autriche. On sait comment, dans la guerre do

1877-1878, les succès mêmes des Russes rendirent possible l'ingérence de l'Europe, qui leur reprit en majeure partie le fruit de leurs victoires. De 1768 à 1772 une situation analogue produisit le même dénouement : la Russie trouva devant elle sinon le concert européen agissant dans des vues d'intérêt général, du moins les ambitions antagonistes de deux puissances rivales. Le plan de Catherine avait été de soumettre la Pologne tout entière à son protectorat : la guerre ottomane contraignit la Russie à consentir au démembrement de la Pologne pour garder quelque fruit de ses victoires sur les Turcs.

Tout de suite après la déclaration de guerre ottomane, Catherine II, très inquiète, s'était tournée vers le roi de Prusse : « Je me tiens pour assurée que Votre Majesté reste fidèle à notre alliance. » Cette mise en demeure embarrassa Frédéric II : son alliée allait-elle donc le compromettre dans les complications orientales? Il se rassurait en calculant que le traité l'autorisait à fournir contre les Turcs, à défaut d'un concours armé, un simple subside de 480 000 thalers. Oui; mais si la Turquie amenait l'Autriche à la secourir, si celle-ci décidait la France, si Choiseul « prenait le mors aux dents »? Alors il sciait obligé d'aider la Russie de toutes ses forces. Or il pensait, comme plus tard Bismarck, que toutes les affaires d'Orient ne valaient pas « les os d'un grenadier poméranien ».

Cette guerre, il fit d'abord son possible pour qu'elle n'eût pas lieu. Dès novembre 1768, il enjoignait à Zegelin, son ministre à Constantinople, de ne rien négliger pour calmer la Porte : en même temps il faisait savoir à la tsarine qu'il resterait fidèle à l'alliance et qu'il était prêt à renouveler le traité de 1764.

Rapprochement de F Autriche et de la Prusse. — L'Autriche n'était pas moins en éveil que la Prusse. Seulement, tandis que celle-ci n'avait qu'un maître, l'Autriche en avait trois : Marie-Thérèse, qui représentait la politique de prudence; son fils Joseph II, empereur depuis 1765 et dont l'esprit ardent se risquait parfois aux dangereuses chimères; Kaunitz, le vieux et sage conseiller de l'impératrice, mais qui se laissait parfois entraîner à la suite du jeune souverain.

Pendant tous trois s'accordèrent dans une pensée com-

mune : contre les empiétements de la Russie, pourquoi ne pas se rapprocher de l'autre puissance allemande, encore qu'on fût séparé d'elle par de cruels souvenirs? Dès le 14 octobre, Nugent fut chargé de déclarer à Frédéric II que l'Autriche avait, pour toujours, renoncé à la Silésie. A cette ouverture le roi de Prusse répondit : « Vous et moi, nous sommes des Allemands. Que nous importe que les Anglais et les Français se battent pour le Canada et les îles d'Amérique, que les Turcs et les Russes se prennent aux cheveux?... Nous ne pourrions rien faire de plus sensé que de convenir d'une neutralité pour l'Allemagne. » Or, pour éviter que l'Autriche ne fût contrainte, par ses intérêts danubiens, à guerroyer contre la Russie, et la Prusse, par son traité de 1764, à marcher contre l'Autriche, un seul moyen s'offrait : c'était que la Russie fût indemnisée « ailleurs qu'en Turquie ». Où? Évidemment en Pologne. A cette combinaison Frédéric II trouverait ce double avantage d'éviter la guerre en Allemagne et de pouvoir reprendre ses plans héréditaires contre la Pologne.

Il fallait accoutumer la tsarine à cette idée. Le 2 février 1769, Frédéric II chargea Solms de communiquer à Panine un plan soi-disant trouvé dans les papiers du comte Lynar. Ce plan comportait : alliance de la Russie et de l'Autriche contre les Turcs; afin de les indemniser de leurs efforts, démembrement partiel de la Pologne; à l'Autriche, le comté de Zips et la Russie Rouge; à la Russie, un bon morceau de Lilhuanie; à la Prusse, qui évidemment ne pouvait être oubliée, la Prusse polonaise et la Varmie. Panine déclara le plan curieux, mais déclina toute participation de la Russie au démembrement. Frédéric II, déçu et mécontent, se réserva, attendant les événements. Il ne tarda pas à s'en produire, et c'est l'Autriche qui les lit naître. D'abord elle établit des cordons de troupes sur ses frontières du côté de la Turquie et de la Pologne. Seulement, comme du côté polonais la frontière était un peu incertaine, à tout hasard elle planta ses aigles en plein territoire royal, dans le comté de Zips.

Ces empiétements mêmes, en suscitant les réclamations de la diète polonaise et de la Russie, obligèrent l'Autriche à hâter

son rapprochement avec la Prusse : d'où les deux entrevues entre Frédéric II et le jeune empereur. La première eut lieu à Neisse, en Silésie (août 1769), où Joseph II parut incognito, sous le titre de comte de Falkenstein, où la Prusse commença à se dégager de la Russie et l'Autriche de la France, et où fut ébauché le *système patriotique allemand*.

En mars 1770, la Porte sollicita l'alliance de l'Autriche, lui offrant en récompense ce qu'elle-même ne possédait pas : la Pologne. Puis, après le désastre de Tcheshmé, elle se rabattit sur la médiation autrichienne et prussienne. L'idée lui avait été suggérée par Frédéric II. Les deux courriers qui apportaient cette requête au roi de Prusse et à l'empereur Joseph les trouvèrent réunis dans une nouvelle entrevue, à Neustadt, en Moravie (septembre 1770). Cette fois Marie-Thérèse avait fait accompagner son fils par Kaunitz. Les trois hommes d'État cherchèrent ensemble les moyens d'arrêter les progrès de Catherine II.

La tsarine, soupçonnant l'accord entre deux cours allemandes, ayant perdu toutes ses illusions sur l'alliance prussienne, écrivit à Frédéric : « Il faut éviter le mot et la forme de la médiation. Je suis prête à *accepter* les bons offices de l'Autriche. *Je réclame* ceux de Votre Majesté. » Encore fallait-il connaître les prétentions de la tsarine : d'où la mission du prince Henri à Pétersbourg (12 octobre 1770). Celui-ci ne put connaître qu'en décembre les conditions que Catherine entendait faire subir aux Turcs. Les voici : cession d'Azof et des deux Kabardies, indépendance des principautés roumaines ou occupation russe pendant vingt-cinq ans, indépendance des Tatars de Crimée, libre navigation de la mer Noire, une île dans l'Archipel, amnistie générale en faveur des Hellènes.

Quand le roi connut ces conditions, il écrivit au prince Henri (3 janvier 1771) : « Les cornes m'en sont venues à la tête... Jamais je ne puis me charger de les proposer aux Turcs ni aux Autrichiens. » Il fit entendre à la tsarine que, si elle voulait éviter la guerre avec l'Autriche, elle eût à biffer les Roumanies, la Crimée, l'Archipel. Aljrs seulement il pourrait se charger de la médiation.

Empiètements de l'Autriche et de la Prusse. — De simple instrument de Catherine II, Frédéric était devenu le maître de la situation, l'arbitre entre la Russie, la Turquie et l'Autriche. Celle-ci commettait de nouvelles imprudences, de nouveaux empiètements, rassemblant jusqu'à 50 000 hommes sur ses frontières du sud, envahissant les pays de Zips et Sandecz. « **J'ai** très mince opinion de nos droits », disait Marie-Thérèse. Le gouverneur des pays envahis n'en prenait pas moins le titre d'*Administrator provincise reiîncorporatæ* (9 décembre 1770). Par la chute de Choiseul (24 décembre), l'Autriche perdit un appui possible et un frein. Le nouveau ministère resta dix mois sans répondre à ses communications.

Le 8 janvier 1771, Catherine II, s'entretenant avec le prince Henri, prononça un mot décisif : puisque l'Autriche prenait des terres en Pologne, « pourquoi tout le monde ne prendrait-il pas? » Elle offrait à Frédéric II la Varmie. Mais le roi répondait : « La Varmie ne vaut pas six sous. » La Prusse polonaise, même sans Dantzig, à la bonne heure ! Lui aussi se mit à disposer un cordon de troupes sur sa frontière polonaise, à faire rechercher dans ses archives la preuve de ses droits sur les territoires envahis ou convoités. Il enlevait 7000 jeunes filles en Pologne pour les marier à ses grenadiers : encore exigeait-il qu'elles apportassent en dot un lit, quatre oreillers, une vache, deux porcs, trois ducats (mars 1771). Il y enlevait des recrues pour ses régiments. Il encourageait l'Autriche à outrer ses empiètements : « Faites donc encore fouiller dans vos archives, et voyez si vous n'auriez pas droit à quelque chose de plus... Croyez-moi; il faut profiter de l'occasion. Je prendrai aussi une part, et la Russie en usera de même » (27 avril). Au près de l'Autriche, Panine jouait également le rôle de tentateur : il lui proposait les principautés roumaines (avril).

Traité d'alliance austro-turque (1771). — Kaunitz, inquiet de ces offres insidieuses, craignait que l'Autriche ne se fût déjà trop engagée. La conscience de Marie-Thérèse s'alarmait. Tous deux esquissèrent un mouvement de recul. Kaunitz déclara qu'il restituerait ce qu'il avait occupé en Pologne si tout le monde en faisait autant. Le gouverneur des districts usurpés

prit le titre moins compromettant, mais un peu long, *d'Administrator districtuurn... qui linea Cæsarea includuntur* (16 mars). Les succès des Russes en 1771 épouvantèrent l'Autriche. Il ne s'agissait plus pour elle de faire du butin en Pologne, mais de préserver ses intérêts orientaux.

Pour les préserver, Kaunitz résolut de s'unir à la Turquie. Par le traité du 6 juillet 1771, il s'engageait à lui faire obtenir, par voie diplomatique ou par les armes, la restitution de ses territoires; en échange, la Turquie accordait un subside de 11 250 000 florins, une rectification de frontière en Transylvanie, la cession de la Petite-Valachie. Le 25 juillet, à Semlin, les Turcs opéraient le versement des deux premiers millions, demandant la ratification de ce traité. Elle n'eut pas lieu.

Le partage de la Pologne décidé. — Frédéric II était résolu de ne tolérer ni une résistance de la Russie au partage de la Pologne, ni cette révolte de probité que manifestait si tardivement l'Autriche. Son jeu fut dès lors d'opposer l'une à l'autre ces deux puissances, de les contraindre l'une par l'autre, de les forcer toutes deux à servir ses propres ambitions. L'Autriche et la Russie avaient également peur, celle-là d'un revirement de Frédéric, qui mettrait en danger la Bohême et la Silésie, celle-ci d'une coalition de l'Autriche et de la Prusse, à un moment où la Russie épuisée ne pouvait en finir avec les confédérés ni avec les Turcs. Catherine écrivit au roi de Prusse qu'elle renonçait aux principautés roumaines, ajoutant à l'offre de la Varmie celle de la Prusse polonaise moins Dantzig, demandant à Frédéric un secours de 20 000 hommes, promettant, s'il était attaqué, de l'assister de 6000 fantassins et 4000 Kosaks. La Russie en était au point où Frédéric avait voulu l'amener. Toutefois il ne consentit à signer de nouveaux engagements que les mains bien garnies. Il écrivait à Solms : « Je me garderai bien de faire marcher un chat avant que d'être nanti de mon dédommagement... Point de prise de possession, point de troupes. »

Devant l'accord évident de la Russie et de la Prusse, Kaunitz se trouva bien empêché. Pouvait-il faire la guerre pour la Pologne ou la Turquie? mais son impératrice ne voulait pas de

guerre. Ne valait-il pas mieux accepter les combinaisons imaginées par Frédéric : la Russie arrêtée dans sa marche triomphale en Orient, mais indemnisée en Pologne; et, pour que l'équilibre de forces entre les trois puissances ne fût pas rompu, des compensations à l'Autriche et à la Prusse aux dépens de cette même Pologne?

Lui-même proposa, le 23 janvier 1772, ce qu'il appelait ses « cinq plans », c'est-à-dire cinq combinaisons entre lesquelles Frédéric II aurait à choisir pour déterminer la compensation autrichienne : 1° ou Glatz et la Silésie; 2° ou Belgrade avec un morceau de la Bosnie; 3° ou Anspach et Baireuth; 4° ou la Valachie? 5° ou, mais faute de mieux, un morceau de Pologne. Ainsi, à part les territoires prussiens, l'Autriche acceptait de s'indemniser, aux dépens soit de la Pologne, sa vieille alliée, soit de la Turquie, son alliée récente.

Quand Swieten, l'envoyé de Kaunitz, alla proposer les « cinq plans » au choix de Frédéric, celui-ci, aux seuls mots de Silésie, Anspach, Baireuth, bondit : « Non, monsieur, s'écria-t-il, cela ne me convient pas. J'ai la goutte aux pieds, et ce serait une proposition à me faire si je l'avais dans la tête. Il s'agit de la Pologne, et non pas de mes États ! » Frédéric II la tenait maintenant, cette Autriche, traîtresse à ses alliés, convoiteuse de leurs dépouilles. Il se riait des habiletés de Kaunitz et des remords de Marie-Thérèse, qui « pleurait et prenait toujours ». Il entendait qu'ils eussent leur part de la Pologne, leur part du crime. Il écrivait à Sohns : « Si l'Autriche n'obtient rien de la Pologne, toute la haine des Polonais se tournerait contre nous; ils regarderaient alors les Autrichiens comme leurs uniques protecteurs. » Sûr de la faiblesse et de la complicité autrichiennes, certain qu'il n'aurait à compromettre ses régiments dans aucune guerre, il autorisa Solms à signer le traité.

Les traités de partage. — Le 15 janvier 1772, à Pétersbourg, fut signée, entre la Russie et la Prusse, une première convention qui consacrait le principe du partage polonais, se fondant sur « la confusion générale où se trouve la République de Pologne par la division des grands et la perversité d'esprit de tous les citoyens ». Par la convention du 10 février, les deux

contractants, prévoyant une résistance de l'Autriche, déterminaient les voies et moyens de l'alliance.

L'Autriche, en effet, résistait encore. Marie-Thérèse à la fois éprouvait des remords et se croyait lésée dans le partage du butin. C'est cet état d'âme qu'elle exprimait en ces termes : « Partager avec eux à des conditions si inégales ! » Kaunitz aurait voulu qu'on indemnisât la Pologne avec la Bessarabie et la Moldavie, et que l'Autriche, « pour sa part de Pologne », reçût la Valachie. Joseph II, moins soucieux d'indemniser la Pologne, mais répugnant à prendre part dans ses dépouilles, aurait voulu pour l'Autriche la Serbie et les Roumanies. Marie-Thérèse s'effrayait à l'idée d'une guerre contre son alliée la Turquie. La politique autrichienne s'affaiblissait par les tiraillements entre les trois pouvoirs. On fut bien obligé d'accepter les propositions, ou plutôt l'ultimatum de la Russie et de la Prusse. On y adhéra par le traité de Vienne, du 19 février 1772, à la condition que les parts seraient « parfaitement égales » et que tout se passât dans un « parfait secret ». Cette dernière clause visait une autre alliée que l'on trahissait, la France. Ces stipulations furent acceptées par Frédéric le 28 février, par Catherine le 5 mars 1772.

Dans la mise à exécution, les Russes procédèrent brutalement, les Prussiens avec résolution, et cynisme, les Autrichiens avec une méthode impitoyable et des airs de pudeur révoltée. Bientôt leurs complices durent les avertir qu'ils prenaient trop. Eh quoi ! Lemberg, les salines de Wieliczka, cette unique source de revenu pour le roi de Pologne ! Frédéric II disait à Swieten : « Permettez-moi de vous le dire : vous avez bon appétit. »

Un sixième et un septième traités intervinrent à Pétersbourg, le 25 juillet, entre la Russie et la Prusse, entre la Russie et l'Autriche, pour régulariser et consacrer les empiétements. « Au nom de la Sainte Trinité », on adjugeait : 1° à l'Autriche, le comté de Zips, les salines de Wieliczka, la Ludométrie, la Russie Rouge (Galitch, Lemberg, Beltz), une partie de la Podolie et de la Volynie : en tout 2 600 000 âmes ; — 2° à la Prusse, les palatinats de Poméranie, Varmie, Marienburg, Cujavie, c'est-à-dire la Prusse polonaise moins Dantzic et Thorn : de

600 à 900 000 âmes; — 3° à la Russie, le pays à l'est de la Dvina et du Dnieper, c'est-à-dire environ la moitié de la Russie Blanche (Vitepsk, Mohilef, etc.) : 1 600 000 âmes.

Restait à faire accepter ces traités par la Pologne : ils furent signifiés, le 2 septembre 1772, au roi et à la diète. Les Polonais résistèrent. Le 20 janvier 1773, on leur adressa un ultimatum, accusant leurs « lenteurs insidieuses », menaçant d'étendre les prétentions des cours au reste de la Pologne, semant l'argent parmi les nonces, faisant cerner par les troupes des trois puissances la salle des séances. Le 18 septembre 1773, après une résistance de plus d'une année, le roi et la diète donnèrent leur consentement.

Avant, pendant, après le partage, les trois cours alliées n'avaient pas cessé leurs empiétements. Cela nécessita trois nouveaux traités, dits de *délimitation*, signés à Varsovie par la Pologne : le 15 mars 1775, avec la Russie; le 9 février 1776, avec l'Autriche; le 22 août 1776, avec la Prusse. Ce qui porte à douze le nombre des actes dont l'ensemble constitue les traités de partage.

Conséquences politiques du partage de la Pologne.

— La part obtenue par la Prusse était la plus petite; mais elle était très précieuse, car, en massant les provinces prussiennes du Nord, elle fit de la Prusse une grande puissance. Le morceau de Russie Blanche obtenue par Catherine II n'était qu'un faible dédommagement du rêve qu'elle avait un moment caressé : réunir la totalité de la Pologne sous son protectorat. L'Autriche, qui n'avait rien risqué, obtenait la part la plus belle, comme superficie, comme population, comme richesse.

Au point de vue ethnographique, la Prusse s'annexait des territoires allemands et polonais; l'Autriche, des territoires polonais (Ludométrie) et russes (Russie Rouge, Volynie, Podolie); la Russie, rien que des territoires russes. D'ailleurs aux trois partages (1772, 1793, 1795) elle ne s'est pas annexé un seul district de territoire polonais.

Quant à l'État du roi Poniatowski, quoique réduit de 15 millions d'âmes à 10 millions, il restait encore très vaste, un des

plus vastes de l'Europe. Du côté de la Prusse et de la Russie, il avait perdu surtout des territoires contestés, cause de conflits et de faiblesse pour lui. Repoussé des rivages de la seule mer qu'il affleurât, la Baltique, du moins, grâce à Dantzig et Thoru, il se maintenait sur la basse Vistule.

Au point de vue européen, le partage de la Pologne créait entre les trois cours du Nord une complicité qui les fit pour longtemps solidaires. C'est ce que comprenait le roi de Prusse quand il écrivait (9 avril 1772) au prince Henri : « Cela réunira les trois religions grecque, catholique et calviniste (c'est-à-dire la Russie, l'Autriche, la Prusse), car nous communions d'un même corps eucharistique qui est la Pologne, et si ce n'est pas pour le bien de nos âmes, ce sera sûrement un grand objet pour le bien de nos États. » A quoi le prince répondait : « Si tout cela conduit à une alliance durable des trois puissances, cette alliance fera la loi à l'Europe. »

Enfin, un tel attentat contre un des plus anciens États du continent, et qui tant de fois avait protégé l'Occident contre les invasions barbares, jeta dans la conscience européenne un trouble profond. Le droit du plus fort s'était ouvertement substitué à l'ancien droit des gens. On avait ainsi créé un droit révolutionnaire; on autorisait d'avance toutes les conquêtes de la Convention, du Directoire, de Napoléon.

Le démembrement de la Turquie : traité de Kaïnardji (1774). — Le démembrement de la Pologne, en satisfaisant d'âpres convoitises, permit de réduire les proportions qu'avait menacé de prendre celui de la Turquie. Catherine II ayant dû abandonner la majeure partie de ses prétentions, l'œuvre de pacification, qui avait échoué aux congrès de Focsiani et de Bucarest (1772), put réussir à celui de Koutchouk-Kaïnardji. La Turquie y fut représentée par le réïs-effendi Munib et Resmi-Ahmed; la Russie par Repnine. Le danger que courait leur armée de Choumla rendit les Turcs très conciliants. Tout fut conclu en sept heures (21 juillet 1774). Le traité de Kaïnardji comprenait les stipulations suivantes: 1° les Tatars de Crimée, Kouban, Boudjak, Iédissan, etc., étaient déclarés indépendants de la Porte; toutefois le sultan restait

leur chef religieux, leur khalife ; ils auraient la libre élection de leurs khans ; la tsarine ni le sultan ne pourraient entretenir dans leur pays ni armée ni fonctionnaires ; 2° pourtant, sur les rivages tatars, la Russie acquérait les forteresses de Kertch, Iénikalé, Àzof ; 3° elle acquérait Kinbourn et les deux Kabardies ; 4° elle évacuait la Géorgie, la Mingrélie ; 5° elle restituait les îles de rArchipel, mais en stipulant pour les Grecs l'amnistie, le libre exercice de leur culte, la remise des impôts arriérés et une exemption d'impôts pour deux ans ; 6° elle restituait les deux Roumanies ; mais elle stipulait, pour ces pays, outre les mêmes conditions que pour les Grecs, la restitution de leurs biens aux monastères, les mêmes avantages que sous Mohammed IV « d'heureuse mémoire », l'autorisation pour les hospodars d'entretenir des chargés d'affaires à la Porte, et enfin pour la Russie le droit de « parler en leur faveur » ; 7° les Russes obtenaient la liberté de commercer dans tous les ports turcs, le droit d'avoir des consuls et vice-consuls où ils le « jugeront nécessaire », le libre exercice de leur religion dans l'empire, le libre accès aux Lieux-Saints de Palestine ; il y aurait une église russe à Galata ; 8° le souverain russe était reconnu *padishah* et prendrait rang immédiatement après l'autre empereur d'Europe ; 9° la Turquie paierait une indemnité de guerre, de 4 millions et demi de roubles, en trois termes.

L'empire turc semblait perdre fort peu de territoire (quelques forteresses et quelques campements de hordes). On l'entamait surtout par la reconnaissance de l'autonomie des Tatars. Si la tsarine restituait à la Porte les deux Roumanies, les privilèges et avantages qu'elle stipulait en leur faveur, surtout son droit d'intercession étaient l'acheminement au protectorat. Le libre exercice du culte russe, les consulats, les stipulations en faveur des Grecs, la question des Lieux-Saints ouvraient la porte à d'autres litiges.

L'Autriche et le rapt de la Bukovine (1774). — Le seul territoire européen qu'ait alors perdu la Turquie, ce fut l'Autriche, aussi heureuse en Orient qu'en Pologne, qui se l'appropriait. Elle n'avait pas ratifié le traité austro-turc de juillet 1774 ; elle s'était contentée de toucher le premier terme

des versements turcs; elle n'avait point fait la guerre pour la défense de son alliée- Cependant elle pouvait alléguer qu'elle avait, par son intervention diplomatique, épargné à la Turquie un démembrement. Elle se crut donc autorisée à réclamer au moins une partie des territoires dont on lui avait promis la cession. Elle obtint la Bukovine, qui lui fut accordée par le traité du 4 mai 1715. Or la Bukovine est un pays roumain, où se trouvent les châteaux et les champs de bataille des anciens princes, Suczava, la capitale primitive, la « Furet Rouge » d'Étienne le Grand, Pontna, la sépulture royale. Les boïars moldaves et l'hospodar Ghika firent entendre à la Porte d'énergiques protestations, menaçant de « chercher leur salut dans la protection d'une puissance étrangère ». Ils ne furent point écoutés, et ainsi fut accompli « le rapt de la Bukovine », moins aux dépens de la Turquie décrépite que de la vivante nationalité roumaine.

Responsabilité de la France dans les crises orientales. — On prête ce mot à Louis XV, apprenant le démembrement de la Pologne : « Ah! si Choiseul était encore là! » Or Choiseul a plus contribué que personne aux infortunes qui accablèrent la Pologne. Toute sa politique orientale n'est qu'un tissu d'erreurs. Autant que Louis XV, il s'était entiché des « libertés polonaises », et ce sont les libertés anarchiques qui préparèrent et hâtèrent la fin de la Pologne. On peut approuver qu'il ait été partisan du candidat saxon contre un amant de la tsarine. Mais à tous les avertissements, à toutes les instances de Kaunitz sollicitant de lui une manifestation quelconque, il répondit que les affaires polonaises n'avaient aucun intérêt pour la France. Un mot de Choiseul eût encouragé l'Autriche, empêché Frédéric de signer le traité de 1764, refréné l'audace de la tsarine. Ce mot, il ne le dit pas. Il ne fit rien de sérieux pour soutenir le candidat saxon. Le roi Stanislas une fois élu, la sagesse ne commandait-elle pas à la France de le reconnaître, pour éviter qu'il ne restât la créature de Catherine II, pour encourager ses essais d'indépendance, pour assurer le succès de l'œuvre réformatrice entreprise par lui et par ses oncles? Au contraire, Choiseul soutint constamment les brouillons et les fanatiques qui, sous le nom de *patriotes*, étaient les ennemis des réformes

et de la tolérance religieuse, tour à tour les complices ou les dupes de l'ambition russe. Choiseul eut la main dans tous les projets, dans toutes les tentatives pour détrôner le roi. C'est aux confédérés qu'il envoya de l'argent, des armes, des officiers français. Enfin il commit une faute suprême : par son ambassadeur Vergennes et le baron de Tott, par tous ses agents, il détermina l'intervention armée de la Turquie. Du même coup, il révéla au monde entier la faiblesse réelle des Ottomans et rendit inévitable le partage de la Pologne, dont le démembrement paya les frais de la guerre orientale. Quand Choiseul tomba (24 décembre 1770), le roi de Pologne était à la discrétion des Russes, les confédérés partout battus, les Turcs écrasés dans l'Archipel et sur le Danube. D'Aiguillon trouva la situation perdue. Il ne put que chercher un éditeur responsable du désastre inévitable : il trouva Louis de Rohan, évêque de Strasbourg, ambassadeur de France à Vienne, qui n'aurait rien su de ce qui se tramait entre les trois cours du Nord ou du moins aurait négligé d'avertir son gouvernement. Rohan, par la suite, n'eut pas de peine à prouver qu'il n'avait rien ignoré et qu'il n'avait pas ménagé les avertissements.

Revanche diplomatique de la France à Stockholm.

— Entre le démembrement de la Pologne et celui de la Turquie, on put craindre que ne s'opérât celui de la Suède. En même temps que les cours de Russie et de Prusse assuraient le maintien de la constitution anarchique de 1720 qui faisait de la Suède une autre Pologne, elles préparaient à la Suède le sort de la Pologne. Dans cette entreprise elles s'étaient également assurées d'un troisième complice : seulement, au lieu de l'Autriche, c'était le Danemark. Dans le traité de juin 1762 entre Frédéric II et le tsar Pierre **III**, dans le traité d'avril 1764 entre le roi de Prusse et Catherine **II**, il existe des articles secrets en vertu desquels les puissances contractantes s'engagent à maintenir, même par la force des armes, l'anarchie suédoise. Ces clauses sont renouvelées dans le traité du 23 octobre 1769 : afin de s'opposer plus efficacement au « rétablissement de la souveraineté * en Suède, Frédéric et Catherine prévoient le cas où ils inviteront le roi de Danemark à une coopération

armée. La coopération danoise fut déterminée avec plus de précision dans le traité du 13 décembre 1766, conclu entre la Russie et le Danemark : on attribuait à celui-ci toutes les conquêtes qu'il pourrait faire « du côté de la Norvège ». Ainsi la Poméranie à la Prusse, la Finlande à la Russie, une partie de la Suède au Danemark. Sur ce qui resterait de Suède, maintien plus rigoureux de la constitution anarchique. Par le coup d'État du 19 août 1772¹, le jeune roi Gustave III restaura le pouvoir royal et sauva la Suède du démembrement. Dans la préparation de cette révolution salutaire, il fut aidé par les conseils et l'argent de la France. Ce fut la revanche que prirent Louis XV et d'Aiguillon pour les échecs de la diplomatie française en Pologne. Les copartageants déçus exhalèrent leur dépit : Frédéric II dans des lettres menaçantes à sa sœur, la reine douairière de Suède; Catherine II, dans une curieuse lettre à Voltaire (12 septembre). Ils durent s'en tenir aux paroles, car en 1772 les affaires de Pologne donnaient assez de besogne à tous deux, et, à la seconde en particulier, les affaires d'Orient et Pougatchef. Des trois États qui formaient dans l'Europe orientale le « système français », si la Pologne et la Turquie avaient fléchi, le troisième, la Suède, se relevait tout à coup, imposant le respect à ceux qui avaient conspiré sa perte.

BIBLIOGRAPHIE

Documente. — Voir ci-dessus, p. 425. — Pour **F. Martens**, c'est en général le t. II des séries. — **A. Rambaud**, *Instructions*, t. II. — La majeure partie de la coll. de **Société Impériale**, notam. les séries : *Papiers de Cath. II*, édit. **PékarSKI** et **Grot**, t. VII, X, XIII, XXVII, XXVIII, XLII; sa *Correspond. diplomat.*, édit. **Bühler** et **Oulanitski**, t. XLVIII, LI, LVII, LXVII, LXXXVII; *Documents sur la Grande Commission*, édit. **Poliénof** et **Sergievitch**, déjà 11 vol. (t. IV, VIII, XIV, XXXII, XXXVI, XLIII, LXVIII, etc.) ; **Catherine II**, *Corresp. avec Frédéric II*, t. XX (voir la *Politische Correspondence* de Frédéric II); le prince **Repnine**, *Papiers relatifs à son ambassade de Constantinople*, t. XV; & son ambassade de Varsovie» t. XVI; au congrès de Teschen, t. LXV; *Correspond. des agents prussiens* (Solms) édit. **G. Stendtmann**, t. XXII, XXXVII, LXXII); *Correspondance* de **Mercy-Argenteau** (de 1762), t. XVIII, XLVL — Plusieurs volumes de l'*Archive Vorontsof*. — **Sabatier de Cabre**, *Cath. II, sa cour et la Russie* (extraits de

1. Voir ci-dessous, le chap. *Etats Scandinaves*,

ses dépêches), Berlin, 1869. — **Buokinghamhire**, *Despatches and cotrespondence* (1761-5, Londres, 1902, 2 vol.). — *Archives du Conseil d'Empire*, t. I (règne de C. II), Pét., 1869.

Mémoire» rawc». — **Alex. Bibikof**, *Mémoires*, publiés par son fils, Pét., 1817; Moscou, 1865. — A. B. Boutourline (1704-1767), dans *l'Antiq. Russe* de 1882. — Le poète G. R. Derjaviné, *Mémoires*, édit. Barténief, Moscou, 1860. — D. B. **Mertvyi** (f 1824), dans *l'Antiq. Russe* de 1870. — Rounitch, *Mémoires*, *ibid.* — M^{me} de Sangden (C. II et sa cour), *ibid.*, févr. 1883. — Strandmann (1771-78), *ibid.*, juillet 1884. — I. V. Dolgorouki (l'envoyé de Cath. II au Monténégro), *Mémoires*, publiés en partie dans *Récits sur la famille des Dolgorouki*. — Fon-Vizine, *Confession*, dans *Journal de Pétersbourg*, 1798, puis dans les *Œuvres* de ce poète. — Timkovski (sur la vie de l'Université), dans le *Moscovite* de 1852. — I. V. Lapoukhine (sur la maçonnerie), *ibid.*, 1844. — Dmitrief, *Regard sur ma vie*, Moscou, 1866. — Komarovski, dans *l'Archive Russe*, 1867. — Gribovski secrétaire de Cath. II, *Mémoires*, Moscou, 1847. — Khrapovitski, *id.*, *Journal*, Pét., 1874. — Le comte Bobrinski (fils de Cath. II et Grég. Orlof), *Journal*, dans *l'Archive Russe* de 1877, t. IV. — Dobrynine (curieux sur la Pologne; jusqu'à 1815), Pét., 1872. — Ribeaupierre (comte de), dans *l'Archive Russe* de 1877. — Comtesse Bloudof, *Mémoires*, dans la *Zuria* (l'Aurore), 1875. — L. N. Engelhardt (règnes de Cath. II, Paul, Alexandre), 1860 et 1867. — M^{me} Zagriajski, dans le *Dix-huitième siècle* de Barténief, t. II. — Gretch, dans *l'Archive Russe* de 1873. — Serge Galitsyne, *ibid.*, 1869. — Dmitrief-Mamonof, *ibid.*, 1869. — Prince Feodor Galitsyne, *ibid.*, 1874, t. I. — Garnovski, dans *l'Antiq. Russe*, 1876. — Davidof, *ibid.*, juin 1876. — Karabanof, *Anecdotes*, *ibid.*, 1872. — Chtcherbatof, *Sur le déclin des mœurs* (mémoires et anecdotes depuis P. le G.), *ibid.*, 1870. — Rostoptchine, *Lettres à Semen Vorontsof*, dans *Archive Vorontsof*, t. VIII.

Mémoire» et réelta en lanjques d'Occident. — Voir ci-dessus, p. 426, pour les Vorontsof et la Dachkof. — *Mémoires du comte de Ségur*, 1^{re} édit., 1824-1842; puis 1859. — *Mémoires secrets* du major Masson. — Castèra, *Hist. de Cath. II*. — Le baron-médecin anglais Dimsdale, *Notes autobiographiques* sur son séjour en Russie, dans *Société Impériale*, t. II. — *Œuvres* du prince de Ligqè, Paris, 1860. — Le i'eld-maréchal suédois Stedingk, *Mémoires posthumes*, édit. par Björnstjerna, Paris, 1844. — Thiébault, *Mes souténirs de vingt ans à Berlin*, plus. édit. de 1804 à 1860. — L. Perey, *Feodor Golovkine et ses Mémoires*, dans *Revue des Familles*, Paris, 1872. — Oberkirch (baronne d'), *Mémoires*, Paris, 1853, 2 vol. — W. Richardson, *Anecdotes of the Russian Empire*, Glasgow, 1784. — Augeard, *Mémoires secrets*, Paris, 1866. — Algarotti, *Lettres sur la Russie*, trad. fr., 1769. — *Journal* du chevalier de Corberon, Paris, 1901. — L'abbé C happe d'Auteroche, *Rel. d'un voyage en Sibérie*, Paris, 1768. — Coxé, *Travcls*, Londres, 1778. — Georgi, *Desc. de S.-Pét*, trad. fr., Paris, 1793. — Fortiade Piles, *Voyage* (1790-1792), Paris, 1796, 5 vol. — Sternberg, *Bemerkungen*, Dresde, 1794. — Ambros Bernbardi, *luge zu einem Gemâlde*, etc., Fribourg, 1798-1807, 3 vol. — L'abbé Georgel, *Voyage* (1799-1800), Paris, 1818.

Hlatorlen» de Catherine H'. — **Tooke**, *Hist. de l'empire de Rassie sous le règne de C. II*, trad. de l'anglais, 6 vol., Paris, 1801. — Leclerc, *Hist. de Russie* (de 1782 h 1802), 3 vol., 3^e édit., 1812. — Soumarokof, *Traits de la vie de C. la Grande*, Pét., 1819. — Lefort, *Hist. du règne de C. II* (en russe), Moscou, 1837, 4 vol. — **Jaufret**, *C. II et son règne*, 2 vol.,

t. Se reporter, pour la langue des ouvrages qui vont suivre, à l'observation de la page 426 ci-dessus.

Paris, 1860. — S. Solovief, *Histoire de Russie* (s'arrête à 1780), t. XXV à XXIX, Moscou, 1875-1879. — Brückner, *Catherine II* (en allemand, collée. Oncken), Berlin, 1883; *Histoire illustrée de C. II.*; Pét., 1885. — V. Bilbassof, *Histoire de C. U*, Pét., 1890 (le tome I^{er} seul a paru en russe; le t. II, interdit en Russie, a paru en allemand, ainsi que le t. I^{er}), Berlin, 1892. — K. Waliszewski, *le Roman d'une impératrice* (C. II), Paris, 1893, et *Autour d'un trône* (règne de C. II), 1894.

Catherine II sa Jeunesse, son éducation, sa famille. — Siebigk, *Katharina der zweiten Brautreise nach Russland*, Dessau, 1873. — Ch. du Bouzet, *La jeunesse de C. II*, Paris, 1800. — J. Grot, *La jeunesse de C. II*, dans l'A. et N. Russie, 1875, t. I; *Véducation de C. H*, *ibid.*, *ibid.* — Dirine, *La grande-duchesse Catherine jusqu'à son avènement*, Pét., 1884. — A. Rambaud, *C. II dans sa famille*, dans il. des D. Mondes, fév. 1874; *C. II et ses corresp. français* (Voltaire, Diderot, Falconet, etc.), *ibid.*, mars 1877.

Catherine II t mem œuvres; relations avec les lettrés et artistes d'Occident. — Voir ci-dessus pour les *Papiers* et la *Correspondance diplomatique* de C. II. — Catherine II, *Œuvres* (lettres, contes, articles, pièces de théâtre), édit. Smirdine, 3 vol., Pét., 1749; nouv. édit. Evdokimof, Pét., 1893. — Catherine II, *Mémoires* (jusqu'à 1760), édit. Herten, Londres, 1857; éd. de la Soc. Imp. (t. XII). — Catherine II, *Récit sur les cinq premières années de son règne*, dans l'Archive Russe de 1805, *Lettres et Papiers de C. II*, édit. Bytchkof, Pét., 1873; *Entretiens et dialogues*, édit. Nicolaï, Berlin, 1873; l'*Antidote*, Amsterdam, 1772; *Théâtre de l'Ermitage* (contenant les pièces de théâtre françaises), Paris, an VII; *Vie de S. Serge*, dans YAntiq. Russe, mars 1888, corresp. avec Falconet, dans Soc. Imp., t. XVII; avec Voltaire (*Œuvres* de celui-ci et *Papiers* de C. II, *ibid.*, t. XV); avec Grimm, *ibid.*, t. XXIII, XXXIII, XLIV, avec Mme Qoeffrin, *ibid.*, t. I; avec M^{me} de Bielke, *ibid.*, t. X; avec Nassau-Siegen, *ibid.*, t. I; avec Zimmermann, Brème et Zürich, 1808, avec Volkof dans YAntiq. Russe de 1877, t. I; avec le grand-duc Paul, sa femme, ses enfants, dans l'Antiq. Russe, t. VIII, et Soc. Imp., t. IX et XV.

E. Choumigorski, *L'impératrice publiciste* (G. II), Pét., 1887. — Chitchébaliski, *C. II comme écrivain*, dans la Zaria, 1869-1870. — V. A. Bilbassof, *Les premiers écrits politiques de C. II*, Pét., 1887. — P. Pôkarski, *Documents pour servir à l'histoire des travaux littéraires de C. II*, dans Mém. Acad. Pétersbourg, supplément, 1863. — Longhinof, *Le théâtre de C. II*, Moscou, 1857. — Bezsonof, *De l'influence de la poésie populaire russe sur les drames de C. II*, dans la Zaria de 1870. — Lébédéf, *De Vinfl. de Shakespeare* (sur C. II), dans le Messenger Russe, 1878. — A. Rambaud, *C. II dramaturge*, dans le J. des Débats, 17 septemb. 1895. — Karatyghine, *Mémoires* (Le théâtre sous C. II, en 1794), dans YAntiq. R., t. II. — Maurice Tourneux, *Diderot et Catherine II*, Paris, 1899. — M. Chougourof, *Diderot et ses rapports avec C. II*, dans l'Archive Russe, 1869, t. I. — V. A. Bilbassof, *Diderot à Pétersbourg*, Pét., 1884; *Lettres de Diderot à Catherine II*, dans Société Impériale, t. XXXIII; *Corresp. de Diderot et Falconet*, édit. par Ch. Cournault, dans la Revue Moderne, Paris, 1866-67. — Iazykof, *Voltaire dans la littérature russe* dans A. et N. Russie — Kobéko, *C. II et Rousseau*, dans le Messenger Historique (russe), t. XII. — Grot, *C. II en corr. avec Grimm* [Trav. Acad.], Pét., 1884. — E. Scherer, Grimm, Paris, 1887. — S. Zaroudnyi, *Le livre de Beccaria et l'Instruction de C. II*, Pét., 1879. — Stassof, *Trois sculpteurs français en Russie sous C. II* (Falconet, M^{lle} Collot et Houdon), dans A. et N. Russie, 1877, t. I; M^{me} Vigée-Lebrun en Russie, *ibid.*, 1876, t. III. — Ch. de

Larivière, *La France et la Russie au XVIII^e siècle*, Paris, 1909. — Pr. Adlung, *Catharinens der Grossen Verdienste um die Vergleichung der Sprachkunde*, Pét., 1815. — V. Zotof, *Cagliostro en Russie* dans *VAntiq. Russe*, t. XII.

Catherine II t «e» **favoris mem ministres, ses sénéraux** — **Alexis**, prince de G., C. // et ses favoris, d'après des papiers de famille, Wurzburg, 1874. — **Barssoukof**, Grégori Or lof, dans l' *Archive Russe* de 1873. — Catherine II, *Rescrits et lettres à Alexis Orlof*, t. I de *Société Impériale*. — Sur le comte Bobrinski, **Kobéko**, *Le césarévitch Paul Pétrovitch*, Pét., 1882. — Vies de Potemkine par **Saint-Jean**, Carlsruhe, 1888; *Lévchine*, Pét., 1811, 2 vol.; A. V. **Samoïlof**, Pét., 1812; **A. Brückner**, Pét., 1891. — *Souvenirs de famille* sur le pr. Potemkine, dans *VAntiq. Russe*, t. V, *Documents delà chancellerie de Potemkine*. dans l' *Archive Russe* de 1865; dans les *Public, du grand État-major*, t. VI. — Sur Zavadovski, *Archive Vorontzof*, t. II et XII, et *Antiq. Russe*, t. XIV. — Kobéko, **André Razoumovski**, dans l' *Archive Russe* de 1881, t. III. — Pierre Morane, *Paul I^{er} de Russie avant Vavènement*, Paris, 1907.

P. **Lébédef**, *Les comtes mkità et Pierre Panine*, Pét., 1863. — N. I. Grégorovitch, *Le chancelier prince A. A. Bezborodko en relation avec les événements de son temps*, dans *Société Impériale*, t. XXVI et XXIX. — La princesse **Lise Troubetskoï**, Retski, dans la *Nouvelle Revue*, Paris, 1884. — A. Téréchtchenko, *Essai biog. sur les fonct. ayant dirigé les aff. étr. en Russie*, Pét. 1837. — E. Taigny, *C. II et la princesse Dachkof*, Naumburg, 1860. — Sur Souvorof, voir ci-dessous, t. VIII, chapitres *Europe orientale* et *Directoire* (*La diplomatie et les guerres*).

Gouvernement, administration, Instruction publique; littérature. — V. Latkine, *La grande Commission législative*, Pét., 1887. — Sergiévitich, *Étude sur les causes de Vinsuccès de la Commission législative*, dans le *Messagei- d'Europe*, Pét., 1878. — Heigold, *Neuveraendertes Russland*, Riga et Mittau, 1769. — **Romanovitch-Slavatinski**, *La noblesse en Russie*. Pét.. 1870. — M-" V-f. *Les cahiers de la noblesse*, dans le *Messenger d'Europe*, 1876. — S. **Solo-vief**, *Analyse des cahiers*, *ibid.*, 1861; *Le Sénat dans les premières années du règne de C. II*, dans A. et N. *Russie*, 1875, t. I. — J. Ditiatine, *Organisât. et administration des villes russes au XVII^e s.*, Pét., 1875. — E. Anoutchine, *Coup d'œil historique sur le dével. des institutions admin. et de police depuis 1775*, Pét., 1882. — Andréévski, *Namièstniki. voïévodes et gouverneurs*, Pét., 1864. — Gradovski, *L'administration au XVIII^e s. et les procureurs généraux*, Peu 1866. — Esaïpof, *Les gens du siècle dernier* (police, chancellerie secrète, etc.), Pét. 1880. — A. Brückner. *Das Cabinet noir unter Katharina*, dans le *Grenzboten*, 1870. — Le marquis G. de Cattelnau, *Essai sur l'histoire de la Nouvelle-Russie*, Paris, 1827, 3 vol. — **Soukhomlinof**, *Hist. de l'Académie russe*, public, de l'Acad. des Se, 6 vol., Pét., 1874 et suiv. — **Ivan Betski**, *Plans et statuts... pour l'éducation*, trad. fr., Amsterdam, 1775. — **D. Tolstoï**, *Les'écoles de villes sous C. II*, Pét., 1886. — Niéziélénof, *Novikof, éditeur de journaux*, Pét., 1875. — Milioukof, *Esquisse d'une histoire de la culture russe*, Pét., 1896 et suiv., 3 vol. — A. 8. Arkhangelski!, *Vimpératrice Catherine II dans l'histoire de la littéral. et de l'instruction publ. en Russie*, Kazan, 1897.

Révolte*, eonaprlatlona; Pougratehef, la prlnresxve Tarebanof, etc. — Sugenheim, *Gesch. d. Aufhebung der Leibeigenschaft*, Pét., 1861. — V. Sémevski, *Le servage au temps de C. II*, dans *VAntiq. russe*, t. XVII. — E. J. **Stoudéikine**, *La Saltytchika*, *ibid.*, t. X. — **A. Barsoukof** *Le procès de Mirovitch*, dans A. et N. *Russie*, 1878, t. III; *Recueil des pièces*

conc. la mort du prince Ivan (rempe/eur brunswickois), Londres, 1765. — **Mordovtsef**, *Prétendants et imposteurs*, 2 vol., Pét., 1867. — Melnikof, *La princesse Tarakanof*, Pét., 1868. — **V. Panine**, *Die vorgebliche Tochter der K. Elisabeth*, Berlin, 1867, édit. G. brevern — Papiers relatifs à la princesse Tarakanof, t. I de *Société impériale*, — Pouchkine (le grand poète), *Pougatchef*, dans ses *Œuvres* (très sérieux avec beaucoup de documents). — **Chitchéalski**, *Caractéristique et essence de la Pougatchévchtchina*, Pét., 1865. — La *Pougatchévchtchina*, d'après les papiers de Panine, dans l'*Archive Russe* de 1876, t. II. — **Doubrovine**, *Pougatchef et ses complices*, 3 vol., Pét., 1884. — Aug. Galitsyne, *Le faux Pierre III*, trad. de Pouchkine, Paris, 1858. — **A. Rambaud**, *Traditions populaires dans la Russie orientale sur l'insurrection de Pougatchef*, dans *Revue Historique*, juillet 1878. — E. de Vogué, *Pougatchef*, dans *R. des D. Mondes*, 1879. — Dans la littérature russe: **Pouchkine**, *La Fille du capitaine*, roman; **Salhias**, *Les compagnons de Pougatchef*, roman, 3 vol.

Histoires générales de la Pologne, et règne de Poniatowski. — **Finkel**, *Bibliographie de l'histoire de Pologne*, Cracovie, 1891. — Solignac, *Histoire générale de Pologne*, Paris, 1750 et suiv. — L. Chodzko, *La Pologne historique et monumentale*, Paris, 1839-1841. — **J. Lelewel**, *Histoire de Pologne*, 2 vol., Paris, 1844. — *Histoires de Pologne* (en pol.), de M. Pavlichef, Varsovie, 1844; Koronowicz, Leipzig, 1860; Bobrzynski, 2 vol., 1880 (trad. russe par Karéef, 1889); Szujski, 4 vol., 1862-1866; A. Naruszewicz, 10 vol., Leipzig, 1836, Cracovie, 1859; J. Moraczewski, 40 vol., Posen, 1843-1853. — *Vies des Polonais célèbres* (en pol.), de Bobrowicz, 5 vol., Leipzig, 1837-1838; Mostowski, 3 vol., Varsovie, 1805; Bartoszewicz, Pét. — Schlæzer et **Gebhardi**, *Gesch. v. Littauen, Kurland u. Liefeland*, Halle, 1785 — Lehtonen, trad. par G. Schmidt, *Die polnischen Provzen Russlandu. Katharine II*, 1772-82, Berlin, 1907.

F Korzon, *Hist. int. de la Pologne sous St. A. Poniatowski* (pol.), Cracovie, 1882-1886, 4 vol., édit. de l'Acad. de Cracovie. — I. J. Kraszewski, *La Pologne à Vépoque des trois partages* (pol.); Posen, 1873-1875. — J. Lelewel, *Hist. de Pologne sous Poniatowski* (pol.), trad. ail., Brunswick, 1831. — H. Schmitt, *Hist. de Pologne aux XVI^{III}^e et XIX^e s.* (pol.), Cracovie, 1867. — **A. Moozynski**, *Mémoires sur l'histoire polonaise dans les dernières années d'Auguste III et les premières de Poniatowski* (pol.), Cracovie, 2^e édit., 1888. — Le roi St. A. Poniatowski, *Mémoires secrets et intimes*, Leipzig, 1862; plus complets dans la trad. polonaise de Br. Zaleski, Posen, 1870, -Corresp. avec M^{me} Geoffrin, édit. Ch. de Mouy, Paris, 1875. — Le prince Fr. Xavier de Saxe, *Correspondance*, édit. par A. Thévenot, Paris, 1874. — R. Nisbet Bain, *The last king of Poland*, Londres.

Constitution et Institutions polonaises. — Rousseau (J.J.), *Consid. sur le gouvernement de Pologne*, Paris, 1772. — **Mably**, *Du gouvernement et des lois de la Pologne*, 1781. — **Pyrrhus de Varille**, *Lettres sur la constitution actuelle de la Pologne*, Varsovie, 1771, et *Réflexions politiques*, Londres, 1772. — Komarzewski (J.-B.), *Coup d'œil rapide sur les causes réelles de la décad. de la Pologne*, Paris, 1807. — **Hüppe**, *Verfassung der Republik Polen*, Berlin, 1867. — **R. Ræpell**, *Polen um die Mitte d. XVIII Jahrh.*, Gotha, 1876. — **Kraszewski**, *Polen zur Zeit der drei Theilungen.* — **E. von der Brügg**, *Polens Auflæsung, Kulturgesch. Skizzen*, Leipzig, 1878. — **M. O. Koïlovitch**, *Leçons sur l'histoire de la Russie occidentale (provinces polonaises)*, Pét., 1884. — N. Karéef, *Les causes de la chute de la Pologne*, dans la *Revue Historique*, Paris, mars 1891; *La chute de la Pologne*, dans la *littérature russe*, Pét., 1888; *Esquisse historique de la Diète*

polonaise, Pét., 1888; *Les réformes polonaises du XVII^e s.*, Pét, 1890. — K. **Pulaski**, *La Confédération de Bar* (pol.), Lemberg, 1905. — **Pawintki**, *Le gouvernement desdiétines en Pologne* (pol.) — K. **Waliszewski**, *Les Potocki et les Czartoryski* (pol.). — **Surowiecki** (Valentin), *Considér. polit. et crit. sur ladéead de Vindustrie, du commerce et des villes en Pologne* (pol.), Varsovie, 1888. — Miakotine, *Les paysans polonais au XVIII^e s.* (en russe). — W. Coxe, *Voy. en Pologne*, etc. (1778), trad. Genève, 1786. — **Lûnanowski**, *Hist. du mouvement social en Pologne dans la sec. moitié du XVIII^e s.* (pol.), Lemberg, 1888. — Wielhorski (Mich.), *Essai sur le rêtâb de l'ancienne forme de gouv. en Pologne*, Londres, 1775, in-8.

Histoire diplomatique du premier §arta«re» — Hausser, *lur Gesch. Friedrichs II und Peters III*, dans les *Forsch. zur deutschen Geschichte*, t. IX. — L'abbé GeorgeL, *Mémoires*, Paris, 1818, 6 vol. — Fr. de Renner, *La chute de la Pologne*, trad. ir., Paris, 1837. — Raumer, *Europa von Ende des Sie enj. bis zum Anfang des Amerik. Krieges*, Leipzig, 1830. — Gros-Hofflinger, *Oie Tfieilung Polens*, 1847. — Saint-Priest (Alexis, comte de), *Études diplomatiques*, t. I. *Partage de la Pologne*, Paris, 1850. — S. Solovief, *Histoire de la chute de la Pologne*, Moscou, 1863. — Janssen (Joh.), *Zur Gencsis der ersten Theilung Polens*, Fribourg-B., 1865. — Schlæzer, *Friedrich der Grosse und Katharina II*, Berlin, 1859. — Pr. de Smitt, *Frédéric II, Catherine II et le partage de la Pologne*, Paris, 1871. — Herrmann, *Die æsterreieh-preussische Allianz und die Theilung Polens*, 1861, — Béer, *Die erste Theilung Polens*, Vienne, 1873, 2 vol. et 1 vol. de pièces. — M. Duncker, *Die Erwerbung Westpreussens*, Berlin, 1873. — Duc de Broglie, *le Secret du roi*, Paris, 1878. — A. Sorel, *La question d'Orient au XVIII^e s.*, Paris, 2^e édit., 1889. — S. Sugenheim, *Russlands Einfluss u. Bezeichnungyen zu Deutschland*, Francfort, 1856, 2 vol. — Droysen, *Gesch. d. preitssischen Politik*, t. V. — D'Arneth, *Gesch. Alaria-Theresias*, t. VIII. — Angeberg, *Recueil des traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne* ; 1762-1862), Paris, 1862. — Hterteberg (É.-Fr., comte de), *Recueil de déclarations publiées par la Cour de Prusse dep. 1756 jusqu'à H90*, Berlin, 1780-91, 3 vol. in-8. — Neumann (Léop.), *Rec. des traités et conv. conclus par CAuinche avec les puiss. étrangères de 1763 à 1859*, Leipzig, 5 vol. in-8. — Le prince Repnine, papiers relatifs à la Pologne, dans *Soc. Imp.*, t. XVI. — N. Panine, *ûl.*, dans *VArch. Russe* de 1872.

La gnerre eoot-re le» confédérés polonais. — St. A. Poniatowski et Xavier Branicki, *Correspondance* (au temps de la Conf. de Bar, 1768), édit. Gumpłowicz, Cracovie, 1872. — A. St. Radziwill, chancelier de Lithuanie, *Mémoires* (pol.), édit. E. Baczynski, 2 vol., Posen, 1839. — Grimoard (général), *Lettres particulières du baron de Viomesnil sur les aff. de Pologne de 1771 à 1772*, Paris, 1808, in-8. — Dumouriez (général), *Mémoires*, Paris, 1822, 4 vol., et 1862, 2 vol. — Thesby de Belcour, *Journal d'un officier français au service de la Conféd. de Bar.... et relégué en Sibérie*, Amsterdam, 1776, in-12. — **Rulhière**, *Histoire de l'anarchie de Pologne*, Paris, 1808, 4 vol. — **Ferrand**, *Histoire des trois démembrements de la Pologne* (pour faire suite à Rulhière), 4 vol., Paris, 1820 et 1865. — L. **Chodzko**, *Vie de Casimir Puktwsto* (pol.), 1748-1779, Lemberg, 1869. — L. **Riewuski**, *Chronique de Podotie, 1706-1879* (pol.), Cracovie, 1860. — **Kaczkowtki** (Stan.), *Renseignements sur la Conféd. de Bar* (pol.), Posen, 1843, in-8. — P. N. **Krétchétnikof**, *Journal* (de la campagne contre les confédérés polonais), dans *Lectures*, etc., 1863, t. III (en russe).

Laguerre entre Russes et Tare». — Retmi-Ahmed-Effendi, trad. du turc, sous ce titre : *WesentUche Betrachtungen* (sur la guerre de

1768-1774), par H. Fr. v. Diez, Halle et Berlin, 1813; trad. russe par Senkovski dans *Bibliothèque pour la lecture*, 1842 et 1854. — Vassif-Effendi, trad. et abr. par Caussin de Perceval, sous ce titre : *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes*, Paris, 1822. — **L. Bonneville de Marsangy**, *Le chevalier de Vergennes, son ambassade à CP.*, 2 vol., Paris, 1894. — Le baron de **Tott**, *Mémoires sur les Turcs et les Tatars*, Amsterdam, 1784, 4 vol. — Greig, *Journal de la campagne navale de Tchesmé*, Pét., 1850. — **Falckenskiold**, *Venkwürdigkeiten (Relat. der Feldziige der Russ. Armée gegen die Türken, 1769-1770)*, Leipzig, 1826. — *Gesch. des gegenwärtigen Krieges zwischen Russland, Polen und der Ottom. Pforte*, Francfort et Leipzig, 1771-1774, 34 parties. — *Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie, et partie, de la campagne de 1769* (en français), Pét., 1773. — De **Blérailio**, *Hist. de la dernière guerre entre les Russes et les Turcs*, 2 vol., Paris, 1777. — **Pétrof**, *La guerre des Russes avec la Turquie et les confédérés polonais* — Voir les histoires relatives à la marine russe, ci-dessus, t. VI, p. 723. — Saint-Priest, *Mém. sur l'amb. fr. en Turquie*, Paris, 1877.

L'empire ottoman et ses sujets chrétiens. — Hammer, *Hist. de l'empire ottoman*, trad. Hellert, t. XV à XVI, Paris, 1839. — Zinkeisen, *Gesch. des Osmanischen Reiches in Europa*, t. V, Gotha, 1857. — **S. Novakovitch**, *Vempire turc avant la révolte serbe, 1780-1784* (en serbe), Belgrade, 1906. — Du même, *La renaissance de la puissance serbe* (en serbe), Belgrade, 1904. — **A. A. Tsagareli**, *Lettres et autres documents historiques relatifs à la Géorgie* (xviii^e s., t. I (1768-1774), Pét., 1891. — W. Wilkinson, *Tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie* (avec des pièces dipl.), Paris, 1824. — V. A. Urechia, *Histoire des Roumains* (en roum.), en cours de publication, Bucarest. — Xénopol, *Histoire des Roumains*, 2 vol., Paris, 1896. — P. N. Batiouchkof, *La Bessarabie, esquisse historique*, Pét., 1892. — *Le Rapt de la Rukovine*, broch., Paris, 1875. — Ubicini et **Chopin**, *Serbie, Monténégro, Valachie, Moldavie* (Univ. Pitt.) . — **A. Lenormant**, *Turcs et Monténégrins*, Paris, 1866. — Spir. Goptchévitch, *Monténégro und die Montenegriner*, Leipzig, 1877. — **E. Maton**, *Hist. du Monténégro*, Paris, 1881. — Pouqueville, *Hist. de la régénération de la Grèce, 1740-1824*, 6 vol., Bruxelles, 1843. — K. Mendelssohn-Bartholdy, *Gesch. Grkchenlands*, 2 vol., Leipzig, 1870. — Finlay, *History of Greece*, Oxford, 1877. — G. Fr. Hertzberg, *Gesch. des Griechenlands*, t. III, Gotha, 1878. — **C. Sathas**, *Τουρκοκρατούμενη Ἑλλάς*, Athènes, 1867. — **K. Paparrigopoulos**, *Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ ἔθνους*, t. V, Athènes, 1875.

La Russie et la Suède. — Voir ci-dessous la bibliographie du chap. États Scandinaves.

CHAPITRE X

L'AMÉRIQUE

LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE

Jusqu'à 1783.

/ . — *L'Amérique depuis le traité d'Utrecht.*

Développement rapide des colonies anglaises de 1713 à. 1750. — A l'époque de la conclusion de la paix d'Utrecht (1713), la population totale des colonies anglaises s'élevait à 450 000 habitants, dont 400 000 blancs et 50 000 noirs. Le Canada ne faisait aucun progrès, ou du moins son développement était très lent. Il n'y avait pas plus de 20 000 à 30 000 Français établis dans toute la vallée du Saint-Laurent, sur les côtes découpées du nord-est du continent, sur les rives des grands lacs du centre, dans les stations et missions disséminées à travers l'immense bassin du Mississipi jusqu'à l'établissement naissant de la Louisiane. La disproportion des forces était déjà considérable entre les deux colonisations destinées à se disputer la possession exclusive de l'Amérique septentrionale. On pouvait même douter que le Canada fût en état de lutter contre le seul groupe des établissements de la Nouvelle-Angleterre, qui comptait environ 150 000 habitants.

Cette inégalité, déjà si forte en 1713, le devint plus encore

au milieu du XVIII^e siècle, alors que les colonies anglaises, après une longue enfance, firent tout à coup d'étonnants progrès en richesse et en population. La colonie du Canada, entre 1715 et 1750, reçut à peine un accroissement de 20 000 à 25 000 habitants, tandis que la population totale des colonies britanniques passait, de 450 000 en 1715, à un million en 1740, à un million et demi (dont il est vrai 300 000 noirs) en 1755.

L'Angleterre possédait donc, vers 1750, au delà de l'Atlantique, un véritable empire colonial. Les treize colonies, qui devaient, vingt-cinq ans plus tard, s'unir pour leur affranchissement, occupaient toute la côte, sans solution de continuité, du Kennebec au nord à la rivière Sainte-Marie au sud. Les trois établissements les plus puissants et les plus riches étaient la Virginie, le Massachusetts et la Pensylvanie; les plus faibles, le Delaware et la Géorgie, celle-ci tout récemment fondée (1732). Ces groupes de population différaient entre eux par le climat, le genre des cultures, l'origine des populations, les croyances, les conditions d'existence. Le climat du nord était propice à la multiplication des petites fermes, celui du sud au régime des grandes plantations. Le travail libre, personnel, dans le nord, pouvait seul arracher à la terre un produit dont on pût vivre. Dès le début de la colonisation, le travail des noirs parut, dans le sud, une condition indispensable de succès. L'esprit d'aventure et la défaite de la royauté peuplèrent la Virginie; le Maryland fut d'abord un refuge pour les catholiques; la persécution des puritains créa les républiques de la Nouvelle-Angleterre. Les quakers importèrent en Pensylvanie l'esprit pondéré, les tendances humanitaires, les mœurs simples, le sens des affaires. Le commerce fut la raison d'être du New-York, qui garda longtemps la marque hollandaise et ne l'a pas perdue complètement encore. Dans les autres colonies, les différences d'origine étaient moins tranchées, les races plus mélangées. Les Allemands colonisèrent l'hinterland, les hautes vallées de riludson, delaJuniata, du Potomac, les plateaux des Carolines. Les presbytériens d'Ecosse et d'Irlande étaient disséminés partout. Il y eut des calvinistes de France dans les États du sud et dans le New-York. C'est dans la Nouvelle-Angleterre que

la race, durant deux cents ans, subit le moins d'altération du dehors, et cette race devint dès la fin du xvii^e siècle très envahissante; du temps même de Berkeley, les puritains étaient nombreux en Virginie,

Commencement d'une histoire générale de ces colonies. — Les mœurs et les institutions étaient démocratiques dans la Nouvelle-Angleterre et en Pensylvanie, aristocratiques dans le haut pays du New-York et dans les colonies du sud. Une certaine uniformité s'était pourtant établie dans l'organisation politique. Il ne restait plus que deux colonies appartenant à des propriétaires, le Maryland et la Pensylvanie, et deux ayant le droit de nommer elles-mêmes leurs gouverneurs, conservant par conséquent leur autonomie avec leur charte, le Connecticut et le Rhode-Island. Toutes les autres étaient des provinces royales, où l'autorité de la couronne était représentée par un gouverneur et un conseil. Toutes possédaient des assemblées élues par la population, votant les taxes, et faisant des lois soumises à la sanction du pouvoir métropolitain.

L'histoire intérieure des colonies, au xviii^e siècle, est à peu près exclusivement faite des démêlés entre les assemblées coloniales et les gouverneurs royaux, aussi bien dans les établissements du sud, où elles étaient aux mains des grands planteurs, que dans celles du nord, où la représentation était plus populaire. Jusqu'en 1750 cependant, les rapports des colonies entre elles étaient peu fréquents, et si les Anglais chez eux employaient le terme « Américains » pour désigner les colons, ceux-ci ne s'en servaient point pour se désigner eux-mêmes. Il commença à n'en être plus ainsi après 1750, sous la double influence du développement rapide de la population et des efforts communs que durent faire les treize provinces pour lutter contre la colonisation française. Alors commence une histoire générale des établissements anglais d'Amérique.

État social et intellectuel. — A cette époque, quelques industries s'étaient fondées dans le nord ; les marins de la Nouvelle-Angleterre étaient engagés dans un commerce actif de cabotage, et des bateaux de Boston trafiquaient avec les Indes Occidentales et même avec quelques pays d'Europe. L'agricul-

ture cependant restait la principale occupation. Le riz et l'indigo étaient encore les productions maîtresses des trois colonies du sud, le tabac et le maïs celles de la Virginie et du Maryland. Le *code noir* sévissait dans toute sa rigueur à Charleston, avec moins de rudesse dans la région du Potomac; des voix, bien timides, s'élevaient en Pensylvanie contre l'esclavage. Les provinces septentrionales possédaient un système encore informe d'écoles publiques pour l'enseignement primaire; l'éducation, très négligée au sud de la Pensylvanie, faisait au contraire de grands progrès dans cette province, grâce aux efforts de Benjamin Franklin, dont le nom devenait familier au monde de la science en tout pays par ses expériences d'électricité, qui datent de 1751. Des centres importants d'instruction supérieure avaient été fondés sur divers points : collège Harvard (1636) à Cambridge (Massachusetts); collège William and Mary (1692) à Williamsburg (Virginie); collège de Yale (1701-1716) à Saybrook d'abord, puis à New-Haven (Connecticut); King's Collège (plus tard Columbia Collège) à New-York (1744). L'Académie de Philadelphie et le collège de Princeton (New-Jersey) furent institués en 1755 et 1757.

La colonisation au Canada; la Louisiane. — Ce qui pouvait faire illusion sur les chances de succès de la domination française dans l'Amérique du Nord, dans une lutte éventuelle contre l'empire colonial britannique en voie de formation, c'est l'immensité des territoires occupés, au moins nominalement, par les colons français, comparée à l'étroitesse de la bande côtière où s'étagaient les treize colonies anglaises, enfermées entre la mer et les monts Alleghanys. Un historien yankee fait remarquer que presque tout le romanesque de l'histoire coloniale américaine a son origine dans les établissements français. Grâce à ses missionnaires et à ses aventuriers, la France a donné leur nom au Mississipi comme au Saint-Laurent, aux Carolines comme à la Louisiane, aux Iroquois sur le lac Ontario, aux Gros-Ventres sur le flanc occidental des Montagnes Rocheuses, au « portage », à la « prairie ».

Le Canadien d'Iberville avait repris la tâche de Cavelier de La Salle, mort assassiné en 1687 dans les déserts du Texas.

Plus heureux que lui, d'Iberville retrouva l'embouchure du fleuve (1699) et fonda le petit établissement du Biloxi, bientôt abandonné pour celui de Mobile (1702). Dès lors missionnaires et marchands remontèrent et descendirent le Mississipi, explorant les rives, fondant çà et là quelques établissements, depuis Détroit sur les lacs et Kaskaskia sur l'Illinois jusqu'au fort Rosalie chez les Natchez. Cependant la Louisiane (et on entendait sous ce nom toute la vallée du Mississipi) ne comptait encore que 300 habitants blancs, lorsqu'elle fut concédée par le gouvernement français (1712), avec un monopole commercial, à Crozat, qui ne réussit pas. Elle en avait 700 lorsque la concession passa à la Compagnie d'Occident que dirigeait le financier Law, et qui envoya quelques milliers de colons. Bien-ville, gouverneur, fonda la Nouvelle-Orléans (1718). Les Natchez, hostiles, furent détruits (1732), et la paix conclue avec les Chickasaws (1740).

Guerre anglo-espagnole (1738-1740). — Au traité d'Utrecht (1713), l'Espagne avait dû céder à une compagnie anglaise *Yasiento* ou monopole de l'introduction des noirs d'Afrique dans les colonies espagnoles et le vaisseau dit de *permission* ¹.

L'*asiento* servit aux Anglais à ouvrir un vaste commerce de contrebande, où le mélange d'aventures dangereuses et de perspectives de grands bénéfices attira les derniers survivants des boucaniers, flibustiers et pirates de toutes catégories qui avaient si longtemps infesté les mers des Antilles*. Les agents de l'*asiento*, nommés par le gouvernement anglais, avaient le droit d'entrer dans les ports de l'Amérique espagnole et d'y installer des magasins; la compagnie envoyait chaque année aux Antilles un navire de cinq cents tonnes, le vaisseau de *permis-*

1. Voir ci-dessus, t. VI, pp. 732, 768. Lorsque la compagnie anglaise des mers du Sud se constitua pour l'exploitation du monopole, le roi d'Espagne fournit un quart du capital, la reine Anne un second quart, des sujets anglais l'an Ire moitié. Les souverains de Madrid et de Londres devinrent ainsi les plus grands marchands d'esclaves du monde entier. La compagnie s'engageait en effet à introduire dans l'Amérique espagnole 4800 nègres par an pendant trente ans, «oit en tout 144 000 nègres, en payant pour chacun d'eux un droit d'importation de 33 dollars, le droit s'abaissant à 16 dollars par tête pour toute quantité excédant le minimum annuel.

2. Voir ci-dessus, t. VI, p. 960.

sion, chargé de marchandises qui entraient à Porto-Bello, libres de tous droits, pour y être vendues à la foire annuelle, les produits de la vente devant être transportés directement d'Amérique en Europe par navires anglais, en lingots d'or ou d'argent ou en denrées du pays. Ce privilège ouvrait la porte à un commerce interlope que favorisa le gouvernement anglais, sans songer au coup qu'il portait lui-même aux principes de sa propre politique coloniale. Lorsque les infractions systématiques à la lettre du traité devinrent trop impudentes, la cour de Madrid fit quelques tentatives pour les réprimer. Elle dénonça la convention de *Yasiento* et envoya dans le golfe du Mexique une flottille de petits bâtiments de guerre. Des contrebandiers furent pris et sévèrement traités. Le récit de ces exécutions (les « oreilles de Jenkins »), colporté, grossi de mille exagérations, dans toutes les parties de l'empire britannique, y ravivait la haine contre les Espagnols, qui ne s'était jamais complètement éteinte depuis les temps de Philippe II. En 1738, bien que le gouvernement anglais fût de tempérament très pacifique, les clameurs des marchands et de la foule forcèrent Walpole à déclarer la guerre à l'Espagne. Walpole envoya Anson ravager la côte du Pacifique et l'amiral Vernon s'emparer de Porto-Bello et de Chagres, les deux dépôts sur l'Atlantique (isthme de Panama) des marchandises à destination des possessions espagnoles sur le Pacifique. Une flotte de renfort, commandée par Cathcart, la plus considérable qu'on eût encore vue dans les Indes Occidentales, alla rejoindre Vernon¹. Douze mille hommes bloquèrent Carthagène (1740). La fièvre jaune et des dissensions entre les chefs firent échouer l'expédition. Cette guerre, où l'Angleterre s'était précipitée par cupidité, ne lui valut, à la paix générale d'Aix-la-Chapelle, que la reprise pour quatre années du privilège de *Yasiento* et du vaisseau de permission.

L'Amérique mêlée de nouveau aux guerres d'Europe. — Toujours peu nombreux, les Français avaient des visées de plus en plus ambitieuses. Délaissant les immenses

1. Elle portait, entre autres troupes anglaises, un régiment de 3600 hommes, formé de contingents de presque toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord, et commandé par le gouverneur de la Virginie.

solitudes inconnues et inhospitalières à l'ouest du Mississipi, sur lesquelles l'Espagne, maîtresse du Mexique, revendiquait un droit vague de propriété, ils rêvaient d'occuper la vallée si fertile et si riche de l'Ohio et tout le pays compris entre cette rivière et les lacs. C'est là qu'ils allaient se heurter aux colons anglais qui, après 1748, commencèrent à franchir les Alleghany.

Anglais et Français s'étaient déjà battus en Amérique, de 1689 à 1713; les colons des Carolines et de la Géorgie se rencontrèrent plus tard, les armes à la main, en de fréquents petits combats, avec les Espagnols de la Floride; un régiment colonial prit part, on vient de le voir, à l'expédition des Anglais contre Carthagène (1740). Lorsqu'éclata une nouvelle guerre européenne (1741), les gens du Saint-Laurent et ceux de la Nouvelle-Angleterre et du New-York se trouvèrent encore une fois engagés dans la mêlée, comme s'ils avaient quelque intérêt dans la question de la succession d'Autriche. Des troupes de la Nouvelle-Angleterre, avec l'aide d'une escadre de la métropole, assiégèrent Louisbourg, capitale de l'île du Cap-Breton. La place se rendit en juin 1745. Une flotte française envoyée au secours des Canadiens fut dispersée par la tempête. A la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), l'île du Cap-Breton et sa forteresse Louisbourg furent, au grand désappointement du Massachusetts et des autres colonies du nord-est, restituées à la France, qui obtint en outre les petites îles de Saint-Pierre et Miquelon, au sud de Terre-Neuve.

Infériorité numérique des Canadiens. — La chute de Louisbourg devant les contingents du Massachusetts et du Connecticut avertit les Canadiens du péril où les exposait leur petit nombre, et fit en même temps comprendre à tous les Français de la métropole qui s'intéressaient à cette possession lointaine tenue par une poignée de défenseurs, que le moment était proche où la lutte pour la possession de l'Amérique du Nord allait éclater, définitive, sans merci, entre la France et l'Angleterre. Contre les 1 200 000 blancs des colonies anglaises le Canada proprement dit, en 1755, avait à peine 60 000 habitants, l'île du Cap-Breton 10 000, les établissements au sud-est du Saint-Laurent, peut-

être 10 000 encore, la Louisiane quelques milliers. Cette infériorité du nombre assurait déjà la défaite, s'il n'était tenté par la royauté française, pour sauver le Canada, un effort énergique et suivi. Cet effort ne fut pas fait.

La lutte pour la vallée de l'Ohio (1754-1758). — C'est sur le versant occidental des Alleghany, dans la vallée d'une des branches supérieures de l'Ohio, qu'eut lieu le premier choc, entre un parti de Français, envoyé par le gouverneur du Canada, Duquesne, pour prendre possession du pays, et un détachement de Virginiens, que commandait George Washington, alors âgé de vingt-deux ans. Jumonville, le chef de la petite troupe française, fut tué¹. Attaqué à son tour par des forces supérieures, le jeune officier virginien dut capituler et repasser les montagnes (1754). Les Français se trouvèrent maîtres momentanément de la vallée de l'Ohio.

L'Angleterre résolut non seulement de les chasser de cette vallée, mais de leur disputer encore les grands lacs et le Saint-Laurent, et d'en finir, par la conquête du Canada, avec une menace permanente pour ses établissements. Elle voulut d'ailleurs associer ses colons aux efforts qu'elle allait entreprendre pour leur sécurité. Les gouverneurs reçurent des instructions dans ce sens, et mirent les assemblées en demeure de voter des fonds et d'ordonner les levées d'hommes requises. Des délégués de ces assemblées se réunirent à Albany pour établir la répartition des sacrifices demandés. C'est dans cette réunion (1754) que Franklin proposa un projet de confédération, auquel il ne fut donné aucune suite immédiate, mais qui était le germe du futur congrès continental.

La première campagne (1755) tourna mal pour les Anglo-Américains. Le baron Dieskau put arriver de France avec 4000 hommes. Le général anglais Braddock marcha sur le fort Duquesne (Pittsburg), élevé par les Français au confluent de l'Alleghany et du Monongahela; mais il périt avec une grande partie de ses troupes dans un combat de surprise contre un corps de Français et d'Indiens. La même année eut lieu l'odieuse

1. Tué dans un combat, et non assassiné, comme on l'a prétendu trop longtemps à tort.

dispersion des colons neutres de l'Acadie occidentale, chantée par Longfellow (*Evangelina*), et Dieskau fut battu et tué à Crown-Point, sur le lac George. Les Anglais ne surent point profiter de cette victoire et laissèrent les Français fortifier Ticonderoga au sud du lac Champlain. La défaite de Braddock avait découvert les frontières de la Virginie, du Maryland et de la Pensylvanie; les Indiens vinrent exercer leurs ravages jusque dans les vallées de la Shenandoah et de la Juniata.

Cependant la guerre avait éclaté en Europe ; la cour de Versailles oublia la colonie perdue dans les glaces du continent boréal américain. Montcalm et Vaudreuil, successeurs de Dieskau et de Duquesne, réduits aux seules ressources locales pour tenir tête aux colons anglais soutenus énergiquement par leur métropole, s'en tirèrent d'abord avec éclat. Malgré l'arrivée de nombreux régiments commandés par Abercrombie et Loudon , Montcalm prit Oswego, sur le lac Ontario (1756). La chute de cette place produisit chez les Américains le même effet de terreur qu'avait fait l'année précédente la défaite de Braddock. Les généraux anglais n'osèrent attaquer Crown-Point et Ticonderoga. L'année suivante (1757), Loudon parut devant Louisbourg avec 12 000 hommes et quatre vaisseaux, mais se retira sans rien tenter. Pendant ce temps, Montcalm, qui s'était concilié les Iroquois, enlevait le fort William Henry sur le lac George. A la fin de cette campagne, les Français étaient encore en possession de tout le territoire contesté.

Conquête du Canada par les Anglais (1758-1760). — Ce n'était qu'une apparence. Tandis que le Canada épuisait ses faibles ressources non renouvelées par la métropole, en Angleterre le sentiment populaire amenait Pitt au pouvoir. Sous son impulsion, les troupes coloniales et métropolitaines allaient écraser de leur masse les derniers défenseurs du Canada.

Pitt demanda 20 000 hommes aux colonies pour 1757, et confia en outre près de 25 000 réguliers à Abercrombie, puis à Amherst, successeur du trop prudent Loudon. Abercrombie perdit 2000 hommes dans un assaut infructueux contre Ticonderoga (8 juillet 1758), mais Amherst, avec l'escadre de Boscawen, fit capituler Louisbourg (25 juillet). Un détachement anglais sur-

prit et détruisit le fort Frontenac (Kingston), et Forbes, après une marche des plus pénibles à travers les Alleghany, s'empara du fort Duquesne, devant lequel avait succombé Braddock. Les Français, débusqués de toutes leurs positions avancées, étaient refoulés dans le Canada. Les colons et les Anglais les y poursuivirent l'année suivante (1759), ayant mis pour cette campagne plus de 50 000 hommes sous les armes. Quatre armées, sous les ordres de Prideaux, Stanwix, Amherst et Wolfe, convergèrent sur Montréal et Québec. Montcalm ordonna une levée en masse et réunit toutes ses forces disponibles sous les murs de Québec. Là vint le trouver Wolfe, arrivé le premier au rendez-vous. Les deux adversaires s'observèrent de juin à septembre: dans le combat final, sur le plateau d'Abraham, tous deux furent frappés mortellement (13 septembre). La victoire était aux Anglais; Québec leur ouvrit ses portes le 18. Vaudreuil put cependant se retirer avec les débris de l'armée à Montréal, où il ne fut pas attaqué. Au commencement de 1760, il fit une tentative pour reprendre Québec, battit Murray à Sillery, le rejeta dans la ville et l'y assiégea, mais manqua de persévérance et ne rentra à Montréal que pour y capituler (8 septembre) devant trois armées -(Amherst, Murray et Haviland). Une escadre française pénétra quelque temps après dans le Saint-Laurent, mais fut détruite.

Traité de Paris (1763). — Dès lors le nom de Nouvelle-France fut irrévocablement effacé de la carte de l'Amérique du Nord. Le traité de Paris (1763) abandonna aux Anglais tout le Canada, les îles du golfe Saint-Laurent, l'Acadie française, les prétentions sur la vallée de l'Ohio et toute la Louisiane (moins la Nouvelle-Orléans, à l'est du Mississippi). La France ne conservait de son immense domaine que les îlots de Saint-Pierre et Miquelon. Elle cédait en effet d'autre part à l'Espagne la Nouvelle-Orléans avec toute la Louisiane à l'ouest du Mississippi, en dédommagement de la perte de la Floride, abandonnée à l'Angleterre. Toute la partie du continent de l'Amérique du Nord située à Test du Mississippi appartenait maintenant à la Grande-Bretagne, qui répartit ses nouvelles acquisitions en trois provinces : Floride orientale, Floride occidentale, Québec. Les Français se

résignèrent d'autant plus aisément à la domination anglaise, que la capitulation de Montréal leur garantit leurs propriétés, leurs coutumes juridiques et la liberté religieuse.

Ce duel de deux peuples eut son épilogue chez les indigènes d'Amérique. Les Peaux-Rouges avaient pris une part furieuse à la lutte, il leur semblait qu'ils travaillaient à l'extermination des blancs; ils ne purent se calmer aussi promptement que les civilisés. La guerre de Pontiac, chef de l'insurrection contre les colonies anglo-américaines, mit en péril un instant Pittsburg et Détroit. Mais une série d'échecs brisa la confédération indienne; la mort de Pontiac (1764) mit fin aux hostilités.

//. — Les colonies anglaises et la métropole.

Assemblées et gouverneurs. — Lorsque les treize colonies qui avaient pris part à la guerre contre les Français se retrouvèrent, délivrées d'un voisinage dangereux, en tête à tête avec la métropole, le désaccord ne tarda pas à éclater. La faute en fut à la fois aux hommes et aux circonstances. Les gouvernants d'Angleterre, George III et ses ministres, les Bute, Grenville et North, faibles successeurs de Pitt, conçurent à l'égard de l'Amérique des projets attestant une médiocre intelligence des conditions nouvelles où une guerre soutenue en commun venait de placer les établissements qui y avaient contribué en hommes et en argent. Montcalm avait, dit-on, prédit que, si la France perdait le Canada, l'Amérique, dix ans plus tard, se révolterait contre l'Angleterre. La prédiction allait se réaliser.

Les luttes entre les Assemblées et les gouverneurs royaux recommencèrent, plus violentes, après la victoire, lorsque tout souci extérieur eut disparu. Les questions de taxes et d'émoluments des fonctionnaires jouaient le principal rôle dans ces conflits. Les colons invoquaient le principe de la constitution anglaise que nul n'est tenu de se soumettre à des impôts non votés par ses représentants. Les tentatives constamment renouvelées par la couronne pour contraindre les colonies à

constituer une liste civile permanente à ses agents furent une des raisons déterminantes du mouvement révolutionnaire de 1775.

Les « Lois de navigation ». — D'autre part le gouvernement de la métropole prenait à tâche d'entraver le développement commercial et d'étouffer tout essor industriel en Amérique. C'était le système colonial de l'époque; les possessions exotiques devaient être exploitées au profit de la mère patrie; la grandeur maritime et commerciale de la Grande-Bretagne reposait sur l'exclusion des colonies de toute participation aux profits du trafic maritime. De là le célèbre *Act of Navigation*, édicté par Cromwell, renouvelé sous le gouvernement de Charles II et complété par d'autres stipulations dont l'ensemble constitua les « Lois de navigation », source constante d'irritation entre les colonies et la métropole. Ces lois édictaient que toute importation de marchandises européennes en Amérique eût l'Angleterre pour lieu d'origine, et que les produits naturels des établissements ne fussent importés qu'à destination de l'Angleterre. Les transports ne pouvaient être effectués que par des navires anglais. De telles clauses, prises à la lettre, eussent empêché tout trafic international, ce qui ne pouvait se faire¹. Mais elles conduisirent à rétablissement de douanes royales dans les principaux ports d'Amérique, administrées par des fonctionnaires de la mère patrie, à la disposition desquels le gouvernement anglais entretenait, dans les eaux coloniales, une force navale pour la répression de la contrebande.

Développement de l'autorité du parlement dans les colonies. — Un peu avant la fin du xvn^e siècle fut constitué à Londres, sous le nom de Bureau du Commerce (*Board of Trade*), un comité composé d'un président et de sept membres, *the Lords of Trade*, auquel fut délégué le contrôle sur toutes les affaires américaines, avec la tâche expresse de soutenir les préro-

1. Le temps-amena bien des adoucissements aux rigueurs absurdes de cette législation. Le traité d'Utrecht autorisa le commerce entre l'Angleterre et l'Espagne et leurs possessions effectives « partout où des relations de trafic s'étaient déjà établies ». Walpole encouragea positivement le commerce des colonies avec divers pays d'Europe, fermant les yeux aux **plus criantes** « irrégularités ».

gatives de la couronne et du parlement ainsi que les intérêts de la classe commerciale anglaise contre les empiétements politiques des gouvernements coloniaux et les infractions du commerce des colons aux lois de navigation. C'est du *Board of Trade* qu'émana l'inspiration de toutes les mesures restrictives imposées à l'industrie des provinces d'Amérique au xiii^e siècle, comme l'essai d'interdiction de fabriquer des outils en fer, ou de transporter d'une province à l'autre des chapeaux manufacturés dans le pays. Des droits furent établis sur l'importation des sucres et des vins, sur l'exportation des bois. Le nombre des fonctionnaires de la douane fut augmenté; la métropole établit des cours de vice-amirauté pour juger, sans jury, les procès fiscaux que multipliait une contrebande formidable¹; par l'action du *Board of Trade*, l'autorité du parlement intervint de plus en plus dans les affaires des colonies, créant un système de postes royales, interdisant des émissions de papier-monnaie, établissant une loi uniforme de naturalisation. De telles mesures n'avaient rien d'oppressif, et si les colons protestaient pratiquement contre les restrictions commerciales en les éludant chaque jour avec plus d'audace, ils ne songeaient point à contester à la métropole son juste droit de les établir. Mais le parlement n'avait pas encore, avant la guerre contre les Français, tenté d'exercer le droit, auquel il prétendait, d'« imposer aux colonies des taxes directes » dites intérieures par opposition aux impôts de douane que l'on désignait sous le nom de taxes extérieures².

L'Act du timbre; congrès de New-York (1765). — Cette prérogative, les ministres de George III résolurent, après la guerre, de l'exercer, afin de faire supporter aux colonies leur part des charges que l'Angleterre avait encourues pour la conquête du Canada. L'essai fut tenté en 1765 par le célèbre

1. Pas un dixième des 1 500 000 livres de thé consommées annuellement dans les colonies ne venait de l'Angleterre.

2. Des juges anglais avaient décidé que la Chambre des communes pouvait légalement taxer les colonies. Celles-ci n'avaient jamais admis cette prétention. Sous George I^{er} et George II, diverses propositions furent faites pour un système général de taxation coloniale. Sir William Keilh, gouverneur de la Pennsylvanie, en proposa «n à Walpole, qui le rejeta en disant : « J'ai déjà contre moi la vieille Angleterre; pensez-vous que je veuille avoir aussi la nouvelle?

A ct du timbre, que le Parlement vota, comme une affaire sans conséquence, après un insignifiant débat. L'établissement du nouvel impôt se rattachait cependant à tout un système élaboré par le *Board of Trade*, et qui comprenait, avec une application plus rigoureuse des lois de navigation, une répression sévère de la contrebande, et l'envoi de garnisons permanentes dans les principales villes; toutes mesures réclamées avec insistance par les gouverneurs, dont les rapports ne tarissaient pas en plaintes sur l'esprit factieux de la plupart des assemblées coloniales.

Benjamin Franklin 'était, à cette époque, l'agent à Londres de plusieurs des colonies; il avertit les ministres du péril que ferait naître l'adoption de ce plan de subordination, les avisant que jamais les colons ne renonceraient au droit qu'ils pensaient tenir de leur seule qualité de sujets anglais, de n'être taxés que par leurs propres représentants; or les colonies n'étaient point représentées au Parlement. Ses observations ne furent point écoutées. Lorsque les gouverneurs royaux voulurent procéder en Amérique à l'application de l'impôt du timbre, les chefs de l'opposition locale organisèrent partout une agitation populaire. Des émeutes éclatèrent à Boston et à New-York. L'assemblée de Virginie protesta ¹. Des associations patriotiques, sous le nom de « Fils de la liberté », se formèrent dans les provinces. Sur une invitation de l'assemblée du Massachusetts, les délégués de neuf des colonies se réunirent en congrès à New-York pour délibérer sur la situation (octobre 1765); ils rédigèrent une pétition au roi et au parlement, ainsi qu'un exposé des droits et des griefs des colonies.

La phase juridique de la révolution (1765-1773). — Tel fut le début de la lutte entre les Anglo-Américains et la métropole. Les huit années suivantes (1765-1773), pendant lesquelles le conflit ne sortit pas du terrain juridique, constituent la première phase de l'évolution qui transforma des établissements

i. C'est à cette occasion que Patrick Henry prononça dans l'assemblée virginienne son fameux discours où il dit : « César a eu son Brutus, Charles I^{er} son Cromwell, George III... — Trahison, trahison! s'écrièrent quelques voix — peut profiter de leur exemple », acheva Henry.

coloniaux en une nation indépendante. Les principaux *leaders* du mouvement furent Samuel Adams et Warren dans la Nouvelle-Angleterre, Sears à New-York, Patrick Henry en Virginie; un peu plus tard, John Adams, Washington, Jefferson. Franklin fut comme le représentant officie), en Angleterre d'abord, plus tard en France, du nouvel esprit américain. Le branle révolutionnaire fut donné par les avocats. Depuis le milieu du siècle, le développement des lumières, l'habitude des assemblées, quelques procès retentissants ¹ avaient poussé au premier rang des forces sociales deux professions jusque-là peu cultivées, mais appelées à jouer bientôt un rôle prépondérant dans les destinées de l'Amérique, les écrivains politiques et les gens de loi. Ce sont eux qui menèrent la campagne d'opposition contre les gouverneurs, et qui, à l'occasion de l'impôt sur le timbre, prirent la direction de la résistance légale aux prétentions autoritaires de la métropole. Patrick Henry, George Mason, Jefferson, Wythe, étaient des membres du barreau virginien.

Les loyalistes. — La masse de la population se montra d'abord assez indifférente; les agitateurs durent se donner beaucoup de peine pour stimuler un zèle patriotique, qui resta longtemps superficiel. Malgré les comités de correspondance et les associations contre l'importation de marchandises anglaises, malgré la flétrissure que les libéraux s'efforcèrent d'attacher à l'épithète de *tories* dont les tièdes se virent affublés, les tièdes restèrent fort nombreux, surtout au centre, dans le New-York, le New-Jersey, la Pensylvanie et dans les Carolines. Même dans la Nouvelle-Angleterre et dans la Virginie, sans lesquelles la révolution n'eût pas eu lieu, un fort parti royaliste entrava obstinément les efforts des révolutionnaires. Ce n'est que sous la pression des circonstances et avec une répugnance manifeste, que la majorité des colons accepta l'idée d'une rupture définitive avec la métropole. Les esprits modérés, parmi les patriotes, espérèrent jusqu'au dernier moment une réconciliation. Quel-

1. Entre autres, le procès intenté en 1761 par des officiers de la douane royale à Boston contre la police locale pour refus d'aide contre des contrebandiers. La cour suprême du Massachusetts rendit un verdict en faveur des officiers de la douane, mais James Otis s'acquitt d'une énorme popularité en plaidant pour la police locale.

ques-uns y travaillèrent encore après que la poudre avait déjà parlé. Des historiens anglais, Lecky notamment, ont mis en relief cet aspect de la révolution américaine, étudiée dans ses préliminaires. Les *tories*, si violemment flétris dans les écrits dithyrambiques de l'école de Bancroft, ont été défendus avec énergie dans nombre d'ouvrages, leur apologie a été présentée avec éclat devant l'opinion publique. L'histoire ne doit pas les accabler, bien que les faits aient donné raison aux auteurs de la proclamation de 1776, d'où sont sortis les États-Unis du *xix^e* siècle.

Le gouvernement, et l'opposition en Angleterre. —

Les démêlés du gouvernement avec les colonies intéressaient peu l'opinion publique en Angleterre, où l'attention était toute aux affaires intérieures. George III ne doutait pas qu'un peu de fermeté ne triomphât de manifestations qu'il jugeait, assez naturellement, séditieuses. Les ministres, soutenus par une forte majorité dans les deux Chambres, avaient le devoir de réprimer d'évidents symptômes de rébellion. Il y avait toutefois, dans la Chambre des Communes, une minorité libérale disposée à s'enflammer pour les droits coloniaux. Fox et ses amis déclaraient que la cause américaine était la cause de la liberté; Burke et Pitt exaltèrent en de magnifiques discours les patriotes américains. Les whigs souhaitaient ouvertement l'insuccès de la tentative du roi et des amis de la prérogative pour taxer les colonies. Beaucoup persistèrent dans cette attitude, même après que les Américains eurent passé de la résistance légale à la révolte ouverte. On les accusa, non sans raison, de manquer, eux aussi, de loyalisme, et ce fut, pendant plusieurs années, une cause de faiblesse pour le parti whig.

Devant l'éclat des protestations coloniales et pour ménager l'opposition, le ministère, peu porté, dans le début tout au moins, aux mesures violentes, décida le retrait de *Yact* du timbre (1766), mais il eut la fâcheuse idée de faire voter en même temps par le Parlement une résolution proclamant «le droit qui appartient à la législature d'imposer des taxes aux colonies». Pour affirmer plus nettement encore l'autorité royale et parlementaire au delà de l'Atlantique, le cabinet mit une garnison

britannique dans la ville de New-York, où la population était loyaliste en grande majorité. Il recommanda aux gouverneurs et aux agents des douanes une application plus rigoureuse des lois de navigation, et fit voter de nouveaux droits à l'entrée de diverses marchandises, vins, huiles, fruits, plomb, verre, papiers, couleurs et thé, dans les ports d'Amérique (1767).

Massachusetts et Virginie (1768-1770). — Ces droits étaient peu élevés. Le cabinet expliqua qu'ils étaient établis surtout pour le principe. C'est justement ce qui les rendait odieux aux Américains. La controverse qui avait fait rage en 1765 contre l'imposition des taxes directes, s'en prit maintenant à la légitimité, jusqu'alors facilement admise, des taxes indirectes et des restrictions commerciales. Les pamphlets jaillirent de toutes les presses coloniales. Dickinson publia les « Lettres d'un cultivateur de la Pensylvanie ». *Essais, Mémoires, Adresses au parlement*, se multiplièrent. On put croire que la grande querelle allait se noyer dans des flots d'encre. Cependant on vit se former de nouveau des associations pour la non-importation de marchandises anglaises; le thé fut pros crit des tables américaines. Les comités assumèrent spontanément la tâche de dénoncer comme traîtres à la cause commune les citoyens qui s'abreuyaient en secret de cette boisson, devenue symbole de la tyrannie. Des agents des douanes furent assaillis sur divers points, leurs bureaux ravagés, leurs papiers brûlés. L'assemblée du Massachusetts favorisa par son attitude les désordres populaires, au point que la conduite de ces représentants parut scandaleuse dans la métropole, et que les whigs mêmes n'osèrent prendre la défense de leurs amis américains. Le gouverneur du Massachusetts, Bernard, déclara l'assemblée dissoute puis demanda au ministère l'envoi d'une garnison à Boston (1768) Les troupes débarquèrent en octobre et occupèrent Faneuil Hall, lieu de réunion des patriotes.

L'année suivante (1769), ce fut l'assemblée de Virginie qui s'avisait de voter des résolutions contestant une fois de plus le droit de taxation du Parlement. La chambre virginienne fut dissoute, comme l'avait été celle du Massachusetts. A l'instigation de Washington et de Mason, les députés signèrent en

v
réunion privée les statuts d'une association intercoloniale de non-importation. C'est encore l'avocat Patrick Henry qui, par son éloquence de tribun, avait poussé la Chambre de Virginie à braver ainsi l'autorité royale. L'exemple fut suivi par les assemblées d'autres colonies, mais les gouverneurs ne pouvaient légalement disposer que de l'arme de la dissolution; la situation ne fut en rien modifiée. En Angleterre, les libéraux, raillant l'insignifiance du revenu que l'on pouvait tirer de la taxe sur le thé, demandèrent l'abrogation des droits récemment imposés. Lord North, chef du nouveau cabinet, n'était animé, en cette affaire, d'aucun sentiment fanatique et désirait simplement plaire à son roi. Il voulut donner une satisfaction partielle à l'opposition : tous les droits furent supprimés (1110), sauf la taxe sur le thé, toujours pour le principe. Cette unique exception fut l'occasion directe de la révolte.

L'affaire du thé (1773). — Tout d'abord le rappel des taxes fit une bonne impression; l'agitation se calma, surtout dans le New-York et la Pensylvanie. Pour amadouer les électeurs du Massachusetts, on remplaça le gouverneur Bernard par un Bostonien loyaliste, Hutchinson, l'historien de la colonie. Même, une rixe ayant éclaté, en mars 1770, entre quelques soldats et gens du peuple de Boston, rixe dénoncée par les patriotes sous le bien gros terme de « massacre de Boston », North consentit à faire retirer les troupes de la ville et à les concentrer dans une petite île de la rade. Cette conduite habile ramena un grand nombre d'Américains au loyalisme.

La seule marchandise anglaise que l'on s'obstinât encore à ne pas importer était le thé. Le mauvais sort du cabinet le poussa à vouloir le dernier mot sur cette question. Sur un ordre ministériel, la Compagnie des Indes dirigea des cargaisons de thé sur plusieurs ports d'Amérique (1773). Les patriotes, prévenus par leurs amis de Londres, organisèrent l'insurrection contre le thé officiel. A Boston, les navires qui l'apportaient furent envahis par des hommes déguisés en Indiens, et toutes les caisses de thé furent jetées à la mer. Dans les autres ports, les cargaisons ne purent être débarquées, ou pourrissent dans les magasins.

Ces incidents provoquèrent une grande indignation en Angleterre; North proposa et le Parlement adopta une série de lois destinées à punir la ville de Boston : les libertés contenues dans la charte du Massachusetts étaient supprimées, le port fermé à tout trafic jusqu'à décision contraire du roi. On envoyait en même temps le général Gage tenir garnison dans la ville rebelle, avec le double titre de commandant en chef des troupes anglaises de l'Amérique du Nord et de gouverneur civil du Massachusetts. Il lui était interdit cependant de proclamer la loi martiale, de sortir des voies de la légalité; on lui donnait des troupes sans la permission de s'en servir, inconséquence bien britannique, qui faisait honneur à la modération des gouvernants, mais qui devait paralyser l'action répressive. Aussi l'autorité de Gage fut-elle immédiatement réduite à l'enceinte de la ville. Dans la campagne, des bandes armées interrompirent le cours de la justice; la milice s'exerçait dans tous les villages; un comité insurrectionnel, dominé par Samuel Adams et Warren, réunit de la poudre et des armes. Ce même comité, ou assemblée provinciale, adressa une lettre aux autres colonies, les informant de la situation faite au Massachusetts et les invitant à envoyer des délégués à un « congrès continental » qui se réunirait le 1^{er} septembre suivant (1774) à Philadelphie.

Le congrès de 1774. — La réponse des colonies fut aussi chaleureuse que pouvait l'espérer Samuel Adams. La Virginie, sous son dernier gouverneur royal, lord Dunmore, était déjà en pleine révolution : Jefferson publiait sa « Vue sommaire des droits de l'Amérique anglaise ». Tandis que toutes les sec les dissidentes donnaient l'assaut à l'Eglise officielle, l'Assemblée ayant décrété que le 1^e juin, jour de la fermeture du port de Boston, serait un jour de jeûne, Dunmore la déclara dissoute ; ses membres se réunirent aussitôt et convoquèrent une convention populaire pour nommer des délégués au Congrès continental. Les autres provinces, notamment le New-York et la Pensylvanie, se joignirent au mouvement avec un enthousiasme plus ou moins sincère. Le Congrès, 55 délégués représentant 12 colonies (la Géorgie, trop faible encore et trop éloignée, s'était abstenue), se réunit et siégea six semaines

(5 septembre-26 octobre 1774). Il rédigea une déclaration des droits, des adresses au roi et au peuple de la Grande-Bretagne, une recommandation aux Américains de ne plus commercer avec les Anglais, et s'ajourna au mois de mai 1775.

Lexington (19 avril 1775). — Les amis des Américains en Angleterre s'étaient remis de la stupeur où les avaient jetés l'affaire du thé à Boston et l'aspect révolutionnaire que prenaient les événements. Lord Chatham demanda en janvier 1775 le rappel des troupes d'Amérique, déclarant que les Américains agissaient dans la plénitude de leurs droits, et que ces prétendus rebelles n'étaient que des whigs d'Angleterre émigrés. Mais le ministère disposait alors d'une majorité très forte et le roi ne voulait plus entendre parler de conciliation : seule la soumission formelle du Massachusetts pouvait le satisfaire. Gage ne disait plus, comme l'année précédente, que quatre régiments lui suffiraient pour rétablir l'ordre; il demandait des renforts, et on lui en envoyait, avec des instructions plus larges. North n'eut donc aucune peine à obtenir le rejet de la proposition de Chañnai», mais il lui substitua habilement des résolutions destinées à semer la division entre les colonies, offrant à celles qui n'étaient point trop engagées certaines facilités pour le retour au loyalisme. Cet essai de conciliation venait trop tard; Franklin quitta l'Angleterre, n'espérant rien d'un séjour plus long dans un pays où on le traitait en ennemi : il emportait avec lui la dernière chance d'un compromis entre l'Amérique et la métropole. Presque dans le même temps, les troupes de Gage, dans une sortie à peu de distance de Boston, se heurtaient, à Lexington, aux miliciens du Massachusetts (19 avril 1775), et étaient vivement ramenées par eux dans la ville, laissant sur la route un quart de leur effectif.

Bunker Hill (17 juin 1775). — Ce combat, livré par hasard, précipita la révolution. Des volontaires affluèrent des colonies voisines; en peu de jours 20 000 hommes, une foule il est vrai plutôt qu'une armée, assiégèrent Gage dans Boston. A la nouvelle de la rencontre de Lexington, la Virginie chassa son gouverneur, Dunmore; Patrick Henry, Lee, Washington, Jefferson, levèrent des compagnies de volontaires. Dans le nord de la pro-

vince de New-York, un hardi coup de main des « Green Mountain Boys », conduits par Ethan Allen, enleva aux Anglais (10 mai) les forts de Ticonderoga et de Crown-Point, qui commandaient la route du Canada. Ce même jour, eut lieu la réunion à Philadelphie du Congrès continental. Les membres de cette Assemblée se trouvaient dans un singulier état d'esprit. Très peu d'entre eux osaient songer à une rupture avec l'Angleterre, comme à une solution difficilement évitable, et il fallait prendre en hâte les mesures les plus graves pour parer aux conséquences du combat de Lexington. Dans la session de l'automne précédent, Patrick Henry avait prononcé au Congrès ces paroles célèbres : « La tyrannie anglaise a effacé les limites qui séparaient l'une de l'autre les colonies... Je ne suis plus Virginien, je suis Américain. » Ce cri avait paru alors prématuré. Il était mieux en situation en mai 1775. L'Assemblée, à la fois timide et téméraire, adressa une nouvelle pétition au roi, mais en même temps elle leva une armée, acheta des munitions, créa du papier-monnaie sur la garantie des « Colonies-Unies », adopta comme noyau de l'Armée continentale les milices campées devant Boston, nomma enfin à l'unanimité, sur la proposition des représentants de la Nouvelle-Angleterre, Washington général en chef (15 juin 1775). Ainsi le Congrès, nommé pour la recherche de moyens de conciliation, se trouva amené, par l'évolution rapide des faits, à diriger la guerre, à jouer le rôle d'un gouvernement national, à prendre des engagements au nom de la collectivité des colonies. Deux jours après la nomination du général en chef, une véritable bataille eut lieu à Bunker Hill (17 juin). Les troupes coloniales y tinrent tête, aux portes mêmes de Boston, à toute la garnison de cette place et les Anglais y perdirent un millier d'hommes. Les meneurs du mouvement séparatiste furent enhardis par là à déclarer que la rupture était définitive et qu'il fallait maintenant gagner le terme logique d'une telle succession d'événements : l'indépendance.

III. — La guerre de Vindépendance.

Le Congrès continental; reprise de Boston; expédition du Canada. — Quelques mois après le combat de Lexington, presque toutes les provinces avaient chassé leurs gouverneurs. Le Congrès, consulté par quelques-unes, leur conseilla de pourvoir elles-mêmes, à titre provisoire, à leur gouvernement. Cette Assemblée, sans caractère bien défini, s'était ajournée du 1^{er} août au 5 septembre. Lorsqu'elle recommença à siéger, plusieurs délégations se trouvaient renouvelées; d'autres le furent de temps en temps, au gré de chaque province, qui tour à tour envoyait au Conseil commun les plus marquants de ses citoyens. Il résulta de ces modifications successives une sorte de permanence du Congrès jusqu'en 1789, époque où fut mise en vigueur la seconde Constitution des États-Unis. Dès la fin de 1775, le Congrès continental institua, pour la décharge de ses attributions exécutives, des comités spéciaux de la guerre, des finances, de la marine, bientôt des affaires extérieures.

Washington, nommé commandant en chef immédiatement avant Bunker Hill, établit autour de Boston un blocus régulier, et transforma peu à peu les contingents hétérogènes des provinces en une véritable armée, encadrée et disciplinée. Réduit à l'inaction pendant plusieurs mois par le manque absolu de munitions, il put enfin, en mars 1776, risquer un bombardement de Boston. Les Anglais, abandonnant la place (17 mars), se retirèrent à Halifax. Pendant l'hiver de 1775 à 1776, une flotte anglaise incendia Norfolk en Virginie; ce fut tout ce que le gouvernement britannique tenta d'abord pour dompter la révolte des colonies du centre et du sud. La ville même de New-York fut évacuée en même temps que Boston.

La prise de Ticonderoga et de Crown-Point (mai 1775) par les gens du Vermont et du Connecticut avait suggéré l'idée d'une entreprise sur le Canada. On supposait que les colons français, soumis à la domination anglaise depuis 1763, accueilleraient les Américains comme des libérateurs. Le Congrès donna

son approbation à ce projet. L'expédition fut confiée, mais avec des forces insuffisantes, au général Montgomery et à Arnold. Montréal fut pris et Québec attaqué (31 décembre 1775); mais l'assaut, quoique mené avec la plus brillante vigueur, fut repoussé. Montgomery y fut tué, Arnold grièvement blessé. Les débris de l'expédition durent, quelques mois plus tard, à l'arrivée de renforts considérables envoyés d'Angleterre, abandonner la province (mai 1776). Les Franco-Canadiens, satisfaits de leurs maîtres, s'étaient montrés indifférents \

Le 28 juin 1776, une escadre anglaise échoua dans une attaque contre le port de Charleston, mais c'était d'un autre côté que se préparait l'orage. Des corps nombreux de mercenaires de la Hesse, du Brunswick, d'autres pays allemands, loués par le gouvernement anglais, arrivaient au Canada. Un armement formidable, réuni à Halifax, se disposait à lever l'ancre pour se diriger sur New-York, sous le commandement des frères Howe, l'amiral et le général.

La déclaration d'indépendance (4 juillet 1776). — Tandis que l'Angleterre prenait ses positions d'attaque, le territoire des treize colonies s'était trouvé pendant quelques semaines libre de toute occupation britannique. Le Congrès se décida alors à franchir le pas redoutable, à voter la résolution d'indépendance reconnue depuis plusieurs mois nécessaire, mais que l'on avait retardée par respect pour les répugnances d'une

1. Le Parlement anglais vota en 1774, sous le nom de *Québec Act*, en vue d'empêcher la rébellion des colonies de gagner le Canada, un bill confirmant, en les précisant, les garanties déjà données en 1760 par la capitulation de Montréal: régime du vieux droit français (coutume de Paris); pour le clergé de l'Église catholique, la jouissance de ses privilèges, la possession de ses biens, la pleine liberté de l'exercice du culte. L'autorité législative était déferée à un conseil nommé parla Couronne, le pouvoir exécutif confié à un gouverneur, la réunion d'une assemblée indéfiniment ajournée.

Les catholiques tenaient peu à une assemblée représentative. Ils accueillirent avec faveur au contraire une stipulation du *Québec Act* qui leur ouvrait l'accès aux emplois de la Couronne. Les propriétaires fonciers furent également satisfaits de la restauration des lois françaises. On chercha «nfln à gagner la noblesse de la Nouvelle-France en lui offrant des grades dans une armée canadienne qu'on se proposait de former. Lorsque Carleton, qui avait conseillé ces mesures, arriva à Québec en qualité de gouverneur du Canada, il fut reçu par l'évêque entouré de tout son clergé, et les protestations les plus vives de dévouement lui furent adressées. Cependant les Canadiens ne se montrèrent pas plus enclins à servir l'Angleterre qu'à se joindre aux colonies révoltées. Le *Québec Act* valut au moins à la Grande-Bretagne la neutralité et l'immobilité des populations françaises du Canada.

grande partie de la population, surtout de celle de la Pensylvanie, dans la capitale de laquelle siégeait le Congrès. Cette Assemblée ne pouvait plus hésiter devant l'exemple que donnait une des provinces, la plus riche et la plus peuplée : la Virginie venait de se proclamer indépendante ; elle constituait une république libre, autonome, un État doué de tous les organes de gouvernement ¹. Au nom de la délégation de ce nouvel État, Richard Henry Lee proposa au Congrès, le 1 juin, de voter une déclaration formelle de dissolution des liens qui unissaient anciennement les colonies à la métropole. La déclaration, rédigée par Jefferson, donna lieu à de très vifs débats et fut votée, le 4 juillet 1776, par les députés de neuf colonies seulement. Une commission fut instituée pour préparer des « Articles de Confédé-

i. Le 6 mai 1776, l'ancienne Assemblée de la Virginie étant définitivement dissoute, des députés des comtés s'assemblèrent en « Convention », au nombre de cent trente. Ils adoptèrent, le 15, des résolutions présentées par Pendleton, Nelson et Henry, portant que les députés de la Virginie au Congrès devraient proposer à cette Assemblée une déclaration d'indépendance des Colonies-Unies. Les résolutions étaient ainsi formulées : « Les députés virginiens proposeront au Congrès de déclarer que les Colonies-Unies sont des États libres et indépendants, dégagés de toute allégeance ou dépendance à l'égard de la Couronne ou du Parlement de la Grande-Bretagne. Ils donneront leur assentiment à une déclaration conçue en ces termes, ainsi qu'aux mesures propres à la conclusion d'alliances étrangères et à l'établissement d'une confédération des États, sous la réserve que chaque État conservera le pouvoir de former, par sa législature particulière, son propre gouvernement et de régler ses affaires particulières. » Ces résolutions adoptées, l'étendard royal, qui jusqu'alors avait continué de flotter sur la maison d'État, fut abattu.

Un comité de trente-deux membres fut constitué le 10 pour préparer une déclaration des droits et un plan de gouvernement. Mason, qui avait succédé à Washington dans la représentation du comté de Fairfax, rédigea la déclaration. Celle-ci fut présentée le 27 mai, discutée pendant quinze jours et adoptée à l'unanimité, le 12 juin. On y lisait ces belles paroles : « La nature a fait tous les hommes également libres. » Les nobles Virginiens qui approuvèrent ce texte oubliaient les 500 000 esclaves occupés à la culture des champs de l'aristocratie du Sud. La déclaration disait encore : « La nature a donné à tous les hommes des droits absolus dont ils ne peuvent, quand ils entrent en société, priver par aucun contrat leur postérité : ces droits se rapportent à la vie, à la liberté, aux moyens d'acquiescer et de conserver la propriété, de poursuivre et d'obtenir le bonheur et la sécurité. Tout pouvoir dérive du peuple, dont les magistrats ne sont que les mandataires et les serviteurs. Un gouvernement est institué pour le bonheur du peuple ; s'il ne répond pas à cette fin, une majorité du peuple a le droit, de l'abolir. Aucun office public ne doit être héréditaire... »

La Constitution nouvelle fut adoptée le 29 juin. La Convention, se transformant alors en Assemblée provisoire, élut Patrick Henry pour gouverneur. Le lendemain, 1^{er} juillet, entra en vigueur la première Constitution de la Virginie indépendante.

La population des Colonies s'élevait en 1775 à 2 700 000 habitants, dont 600 000 noirs environ. De ces derniers la Virginie possédait le plus grand nombre. La constitution virginienne ne contenait aucune clause prévoyant une abolition, même graduelle, de l'esclavage.

ration », mais le Congrès ne put aborder d'une manière sérieuse l'examen des questions constitutionnelles, toute son attention étant absorbée par les opérations militaires dont la marche, pendant la seconde moitié de 1776, devenait tout à fait inquiétante.

Perte de New-York et du New-Jersey; Trenton (1776). — Washington, ayant rendu Boston aux Bostoniens, avait conduit son armée à New-York. Il occupait la ville, la presqu'île allongée qu'elle termine, et Long-Island qui la couvre du côté de la mer. Le 8 juillet, quatre jours après l'adoption du texte qui consommait la rupture et proclamait l'indépendance, les forces anglaises réunies pendant plusieurs mois à Halifax, parurent dans la rade de New-York, et 9000 hommes furent débarqués dans Staten-Island, qui fait face à Brooklyn et à New-York. Alors commença réellement la guerre pour l'indépendance. Elle dura six années, de 1776 à 1782, et son histoire se partage naturellement en deux périodes, divisées par la conclusion de l'alliance entre les États-Unis et la France. Dans la première, de juillet 1776 à février 1778, les Américains luttent seuls contre les Anglais; dans la seconde, les Français soutiennent les Américains par des envois de troupes et de vaisseaux de guerre et engagent contre les Anglais une lutte maritime dans laquelle ils entraînent avec eux l'Espagne en 1779 et bientôt après la Hollande. Pendant la première période, les hostilités sont confinées sur le continent de l'Amérique du Nord; durant la seconde, la guerre se fait à la fois en Amérique, aux Antilles, dans les mers d'Europe et jusque dans celles des Indes.

Washington avait en face de lui 24 000 hommes d'excellentes troupes, bien armées, disciplinées, et une flotte puissante. Quelle que fût la bravoure de ses miliciens, il ne pouvait soutenir une partie aussi inégale. Il perdit le 27 août la bataille de Brooklyn (Long-Island), dut évacuer la ville et l'île de New-York, subit une nouvelle défaite à White-Plains (28 octobre) et traversa, reculant toujours, l'État de New-Jersey jusqu'au Delaware. Ses troupes s'étaient égrenées sur la route. Au commencement de décembre, il dut chercher un refuge avec quelques milliers d'hommes sur la rive gauche du fleuve. Les Anglais,

en poursuivant avec plus d'énergie leur succès et traversant à leur tour le Delaware, auraient détruit sans peine les débris de cette armée sans cohésion et occupé immédiatement Philadelphie. Ils s'arrêtèrent sur la rive orientale du fleuve, à Trenton. C'est là que Washington, à qui le Congrès, épouvanté, avait conféré à la hâte une sorte de dictature, surprit l'ennemi le jour de Noël, ayant repassé le Delaware sur la glace. Il enleva un millier de Hessois (25 décembre 1776), pénétra avec audace dans le New-Jersey, battit un corps d'Anglais à Princeton (3 janvier 1777) et refoula l'ennemi jusqu'à Staten-Island, délivrant le New-Jersey et rétablissant les communications entre les États du centre et ceux de la Nouvelle-Angleterre, par les Highlands sur l'Hudson.

La campagne étant terminée, le Congrès procéda avec Washington à la réorganisation de l'armée sur de nouvelles bases. Il s'occupa en outre des « Articles de Confédération » que la commission constitutionnelle avait rédigés, et les adopta. L'instrument fut alors soumis à l'examen des divers États et ceux-ci le ratifièrent successivement, en 1777 et 1778, à l'exception du Maryland, qui, retardant son adhésion jusqu'en 1781, empêcha le fonctionnement, pendant presque toute la durée de la guerre, de la première constitution des États-Unis¹.

La Brandywine et Saratoga (1777). — Washington, campé non loin de la rive droite de l'Hudson, en face de la ville de New-York, où les généraux anglais s'étaient renfermés durant l'hiver, attendait anxieusement qu'un indice lui fît connaître sur quel point de la côte ils allaient diriger les coups prochains. Au mois de juin seulement, Howe s'embarqua avec 20 000 hommes, et entra dans la baie de Chesapeake, qu'il remonta jusqu'à son extrémité septentrionale, prenant à revers la Pensylvanie et menaçant Philadelphie. Washington l'attendit sur la rivière de Brandywine et fut complètement battu (11 septembre). La victoire de Brandywine livrait aux Anglais la ville de Philadelphie, que le Congrès se hâta d'abandonner. Ils y entrèrent le 29 septembre. Washington essaya le 4 octobre

1 Voir ci-dessous, vol. VIII.

de les en déloger par une attaque sur Germantown, faubourg de la ville. Il fut repoussé avec de grandes pertes, et s'établit, pour hiverner, à Valley-Forge¹.

Les Américains furent plus heureux au nord. Gates, avec 10 000 hommes, avait été chargé d'arrêter, sur le haut Hudson, la marche d'un corps d'invasion composé en grande partie de troupes allemandes, que le général Burgoyne dirigeait de Montréal sur la frontière du New-York pour attaquer les Américains par le haut pays, s'emparer du cours de l'Hudson et couper en deux la confédération rebelle. Burgoyne ne put aller plus loin que Saratoga : ses troupes fondaient à mesure qu'il s'éloignait de sa base d'opération; celles de Gates se grossissaient des milices appelées des États du voisinage. Une première défaite à Bennington (16 août) lit pressentir à Burgoyne son sort prochain. Battu encore le 19 septembre à Bemus Heights, écrasé le 7 octobre à Saratoga, il dut capituler le 16 du même mois avec 6000 hommes, ce qui lui restait de son armée, si brillante quelques semaines auparavant.

Les Américains et l'opinion en France. — La nouvelle de la capitulation d'une armée anglaise devant les milices américaines produisit un grand effet en Europe. Elle décida la cour de France à traiter ouvertement avec les États-Unis.

Le Congrès américain avait reconnu de bonne heure la nécessité de chercher un appui et des secours au dehors. Sileas Deane, puis Franklin, le représentèrent officieusement près la cour de Versailles, dont il s'agissait d'obtenir une coopération efficace. Franklin, déjà connu dans l'ancien monde par ses tra-

1. Une lettre de Kalb, du 24 septembre 1777, au comte de Broglie, contient ce jugement un peu imprévu sur le commandant en chef de l'armée américaine : « Je ne vous ai encore rien dit du caractère du général Washington. C'est l'homme le plus aimable, le plus honnête; mais comme général il est trop lent, même indolent, beaucoup trop faible et ne laisse pas d'avoir sa dose de vanité et de présomption. Mon opinion est, que, s'il fait quelque action d'éclat, il la devra toujours plus à sa fortune ou aux fautes de ses adversaires qu'à sa capacité. Je dirai même qu'il ne sait pas profiter des fautes les plus grossières de l'ennemi. » Et Kalb ajoute : « Il n'a pu encore se débarrasser de son ancienne prévention contre les Français. » Cette appréciation, fort injuste, était sans doute l'écho de ce que disaient tout haut au Congrès les amis de plusieurs généraux, jaloux du commandant en chef. Trenton, Princeton, Monmouth, Yorktown, profitent, contre ces accusations de mollesse, pour ne point parler de celles d'incapacité.

vaux scientifiques, fut rapidement très populaire en France, et trouva le plus gracieux accueil auprès des grands comme auprès des écrivains, des philosophes et des savants. Il y avait dans tous les rangs de la nation un désir de revanche contre les défaites humiliantes de la dernière guerre, et ce sentiment faisait enflammer volontiers les gens pour la cause de populations qui voulaient devenir indépendantes de la Grande-Bretagne. L'entraînement fut irrésistible. L'occasion parut belle à tous les soldats de fortune. Les commissaires du Congrès étaient assaillis de demandes pour le service dans l'armée continentale: plus tard on fit quelque reproche à Sileas Deane, même à Franklin, d'avoir trop aisément concédé grades, emplois, émoluments, à des étrangers qui ne rendirent point les services promis et furent parfois un sérieux sujet d'embarras.

La politique de Vergennes. — Les affaires d'Amérique avaient été pour Choiseul, ainsi que l'établit sa correspondance avec ses agents de Londres, un sujet constant de préoccupations¹. Dès 1769 il avait étudié la question sous tous ses aspects : les ressources des colonies, les moyens de les secourir si elles se révoltaient. Vergennes trouva, dans les papiers de son département, lorsqu'il fut appelé en 1774 aux Affaires étrangères, les éléments essentiels d'une solution. Mais il résolut de faire reposer sur l'alliance avec l'Espagne toute la politique extérieure de la France. C'était la tradition du Pacte de Famille. La question de l'appui à donner aux *insurgents* fut traitée en 1776 dans le conseil du roi. Vergennes était d'avis que l'on

1. Après 1763, la France n'avait plus de vaisseaux. Choiseul (voir ci-dessus, p. 350), en fit reconstruire. Il restait heureusement un bon personnel d'officiers, de matelots et d'ingénieurs savants; Sartine continua sous Louis XVI l'œuvre de Choiseul. Il rétablit la discipline et le sentiment de la dignité professionnelle dans les rangs des officiers de mer. En quelques années d'une impulsion énergique et intelligente, jaillit, comme une protestation contre les hontes passées, la belle marine de Louis XVI, où s'illustrèrent d'Estaing, d'Orvilliers, de Grasse, Guichen, Lamotte-Picquet, Suffren, et qui tint en échec dans les mers d'Europe, d'Amérique et d'Asie toutes les forces navales de la Grande-Bretagne. Non pas que ces émules des Duquesne et des Tourville aient remporté de ces victoires éclatantes qui décident du sort d'une guerre; les grandes batailles navales qui seront livrées durant les cinq années de 1778 à 1783 seront des batailles indécises et nous subirons une grande défaite. Mais c'est beaucoup déjà que notre marine, ressuscitée après quatre-vingts ans de décadence, pourra braver les flottes d'Angleterre, si bien équipées, et commandées par des hommes comme Keppel, Byron, Rodney.

gagnât encore une année, tout en se préparant à la guerre en soutenant le courage des Américains par des faveurs secrètes. Turgot était d'avis que l'on temporisât indéfiniment. L'avis de Vergennes prévalut. Des pourparlers furent engagés avec l'Espagne. Beaumarchais fut choisi par le ministre pour être le « négociant fidèle et discret » qui dissimulerait, sous les dehors d'une entreprise privée, la participation du gouvernement à l'armement des colonies. Il établit la maison Hortales et C^{ie} pour centraliser les envois. Par elle, le Congrès reçut deux millions de livres donnés par les rois de France et d'Espagne, 200 pièces de canon, des armes de toute espèce prises dans les arsenaux, 4000 tentes, des vêtements pour 30 000 hommes.

Les volontaires; La Fayette. — L'alliance formelle eût peut-être été conclue dès la fin de l'année 1776, après la déclaration de l'indépendance, si la nouvelle des premières défaites des Américains n'avait un peu refroidi l'enthousiasme, et incliné les politiques à plus de circonspection. L'esprit public, toutefois, restait favorable à la cause des *insurgents*. En février 1777, La Fayette, qui avait vingt ans à peine, signait avec Franklin un engagement définitif. Le 20 mars, emmenant Kalb et onze autres officiers, il s'embarqua à Pasages sur la *Victoria*, bâtiment équipé à ses frais. Sa famille et le gouvernement avaient

•1. La Fayette débarqua avec ses compagnons à Georgetown, dans la Caroline du Sud. On leur fit fête à Charleston, capitale de l'État, mais le voyage par terre, de Charleston à Philadelphie, trente-deux jours, fut des plus pénibles, et la façon dédaigneuse avec laquelle ils furent reçus à leur arrivée les stupéfia. Le moment était peu favorable. Les Français qui les avaient précédés, ceux notamment qui accompagnaient Du Goudray, avaient, par leur attitude arrogante et leur incapacité prétentieuse, jeté un grand discrédit sur la classe d'aventuriers européens que ne cessait d'envoyer l'Espagne. On eut plus d'égards pour La Fayette, à cause de son nom et de son rang. Comme il se plaignait du peu de considération que lui témoignait le Congrès, on lui envoya « un chariot à quatre chevaux » pour faire cesser ses plaintes. On le confia à Washington, qui se prit d'amitié pour lui et l'employa comme une sorte d'officier d'ordonnance. La Fayette avait offert de servir comme volontaire, sans solde, mais avec le grade stipulé dans son engagement. On lui donna satisfaction. Il fut fait major-général, sans solde, il est vrai, et sans commandement.

Quant aux officiers qui s'étaient embarqués avec lui, et que son propre succès lui fit quelque peu oublier (Kalb, Mauroy, Valfort, Fayolles, Franval, Dubuysson, Gimat, Dubois-Martin, Vrigny, Bedaulx, Colombe, Capitaine, Candon), le Congrès résolut de les renvoyer en Europe en payant leurs dépenses de voyage et de séjour. Il en coûta 18 000 livres; au commencement de 1778, la plupart des

cherché vainement à le retenir. Son départ fut un coup de théâtre. La foule applaudit. L'opinion des salons et des nouvellistes imposa silence aux improbations. Les visiteurs affluèrent plus nombreux que jamais dans la maison de Franklin, à Passy, des gazetiers, des officiers, même des maréchaux de France (Maillebois, de Broglie). On avait déjà traduit à Paris les « Articles de confédération » et quelques-unes des constitutions particulières. On ne tarissait point d'éloges sur ces chartes des libertés.

Conclusion de l'alliance; la bataille d'Ouessant (1778). — Vergennes faisait de grands efforts pour entraîner la cour de Charles III dans une action commune et n'y réussissait guère. Il n'aurait point voulu cependant que la France s'engageât seule; mais, après Saratoga, il ne résista plus au courant. Franklin fut avisé, le 17 décembre 1777, que le roi avait décidé de reconnaître l'indépendance des États-Unis et de signer avec les Américains un traité d'amitié et de commerce. L'Espagne ne se décidant toujours pas, le ministère passa outre; les signatures furent données au traité le 6 février 1778. Les conventions comportaient, outre les arrangements commerciaux, un traité éventuel d'alliance, pour le cas où l'Angleterre déclarerait la guerre à la France. Le gouvernement du roi garantissait aux États-Unis leur indépendance et la possession des territoires occupés par les États à la fin de la guerre. Les États-

Français qui s'étaient rendus en Amérique sur la *Victoria* avaient déjà quitté l'Amérique.

Kalb resta néanmoins et Dubuysson, qu'il garda avec lui. Le 11 octobre, Kalb raconte au comte de Broglie, qui s'intéressait vivement aux choses d'Amérique et avait rêvé d'y être appelé comme stathouder, la bataille de Germantown à laquelle il a assisté. Le 2 novembre, il lui énumère les officiers français qui servent dans les rangs américains : La Fayette, Du Portail, La Radière, Laumoy, Govion, Conway, Fleury, Mauduit, Failly, Malmédy, La Balme. Il raconte aussi la mort récente de Du Goudray noyé dans le Schuylkill. (Voir la correspondance de Kalb avec M^{me} de Kalb et avec le comte de Broglie, et une lettre de Dubuysson à ce dernier, septembre 1777, documents publiés par M. Doniol dans *La Participation de la France*.)

La Fayette fut blessé à la bataille de la Brandywine. Au mois de décembre suivant, sur la proposition de Washington appuyant un rapport élogieux de Greene sur cette journée, le Congrès décida de lui confier une division. Kalb, peu de temps après, fut chargé également du commandement d'une division avec le grade de major-général. La Fayette rendit les plus grands services à la cause des *insurgents*, et les Américains de toutes les générations lui ont payé un large tribut de reconnaissance.

Unis garantissaient à la France ses possessions en Amérique. Les contractants s'engageaient à ne conclure aucune paix ou trêve sans l'assentiment l'un de l'autre.

Sartine fit armer immédiatement à Brest une flotte destinée à retenir en Europe la majeure partie des forces navales de l'Angleterre. Il organisa en outre à Toulon une division de douze vaisseaux, que d'Estaing fut chargé de conduire en Amérique et qui partit le 13 avril. Le cabinet anglais, dès qu'il eut reçu du gouvernement français la notification du traité, rappela l'ambassadeur. Lord North aurait voulu céder sa place à lord Chatham, mais le roi se refusa obstinément à ce changement; d'ailleurs Chatham mourut le 11 mai suivant. L'Angleterre fit d'énergiques préparatifs pour la guerre avec la France et envoya au Congrès des propositions très conciliantes, que les Américains ne consentirent même point à examiner.

Le 47 juin, la frégate française la *Belle-Poule* rencontra une frégate anglaise, l'*Aréthuse*, échangea avec celle-ci des coups de canon pendant plusieurs heures, et rentra à Brest dans un fort mauvais état, mais ayant maltraité plus encore le navire ennemi. Peu de jours après, le comte d'Orvilliers, commandant de la flotte de Brest, sortit du port à la recherche des vaisseaux de l'amiral Keppel, qui sortit de Plymouth presque en même temps. La rencontre eut lieu le 21, à l'ouest de l'île d'Ouessant. Keppel avait 30 vaisseaux; nous en avions 32; notre artillerie était un peu moins forte que celle de l'ennemi. Après une vigoureuse canonnade, les bâtiments anglais s'éloignèrent peu à peu et regagnèrent Plymouth. L'issue était honorable pour nos armes, rien de plus; mais on avait tant craint la défaite que l'opinion publique, à Paris, accueillit avec enthousiasme la nouvelle d'une bataille où une flotte française avait tenu tête à une flotte anglaise et l'avait contrainte à faire retraite en cachant ses feux. On regretta que les fautes commises par une partie de l'escadre eussent empêché cette bataille indécise de se transformer en une grande victoire. En Angleterre, le résultat du combat d'Ouessant fut, sans hésitation, interprété comme un échec. La flotte de d'Orvilliers ne fit d'ailleurs plus rien, et rentra à Brest pour n'en sortir qu'au printemps de 1119.

Monmouth (1778). — La nouvelle de la conclusion du traité parvint au Congrès le 3 mai; il le ratifia aussitôt. La joie fut profonde à York, où siégeait l'Assemblée, et à Valley-Forge, où l'armée venait de passer un hiver des plus pénibles. On ne comprend pas que les Anglais, bien nourris et bien abrités à Philadelphie, n'aient pas eu l'idée, pendant ces longs mois, d'attaquer les restes misérables de l'armée de Washington, dont ils auraient eu si aisément raison. Le coup de foudre de l'alliance les réveilla de leur joyeuse indolence comme il réveilla les Américains de leur torpeur. L'armée et le Congrès acclamèrent le roi de France comme « le protecteur des droits du genre humain » ; puis on attendit les premières conséquences du grand événement.

Les Américains, épuisés par deux années d'efforts, n'eussent sans doute pas été capables de reprendre Philadelphie. Mais Clinton, successeur de Howe, sachant que d'Estaing ne pouvait tarder à paraître à l'embouchure du Delaware, se décida à évacuer la ville (17 juin). Washington le suivit dans sa retraite à travers le New-Jersey, heurta son arrière-garde à Monmouth (28 juin), le poussa jusqu'à Staten-Island, et alla reprendre son ancien poste d'observation sur l'Hudson.

D'Estaing en Amérique et aux Antilles (1778-1779). — Malheureusement d'Estaing, parti le 13 avril de Toulon, n'arriva que le 8 juillet dans la baie de Delaware, quand l'armée anglaise était déjà en sûreté à New-York. Appelé devant cette place par Washington en vue d'une attaque combinée par terre et par mer, il ne put faire franchir à ses bâtiments la barre de Sandy-Hook. Une tempête dispersa l'escadre au moment où elle allait aider les Américains à reprendre Newport. D'Estaing dut aller réparer ses avaries à Boston, puis mettre à la voile pour les Antilles sans avoir obtenu, en 1778, aucun avantage que de montrer le pavillon français dans des eaux où n'avait flotté jusqu'alors que le pavillon britannique.

La détresse financière empêcha les États-Unis de tenter de grands efforts en 1779. Le Congrès soutint le mieux qu'il put Washington dans sa résistance tenace aux causes de dissolution de l'armée. Les Américains dans les Highlands, les Anglais

dans New-York, passèrent l'année à s'observer. Les gens du Sud, profitant d'une nouvelle apparition de d'Estaing sur la côte, en 1779, tentèrent de reprendre avec son aide la ville de Savannah (Géorgie), que les Anglais avaient occupée en décembre 1778. L'assaut donné le 9 octobre échoua. D'Estaing y fut blessé. Les autres faits de guerre furent un brillant coup de main du général Wayne sur Stony-Point, l'évacuation de Newport par les Anglais, et les exploits maritimes de Paul Jones.

Aux Antilles, la France possédait Sainte-Lucie avec la Guadeloupe et la Martinique. L'Angleterre avait la Barbade, la Dominique, Saint-Vincent, Tabago, la Grenade, les îles Vierges, Saint-Christophe, Montserrat, etc., sans compter la Jamaïque. Bouille, gouverneur français des îles du Vent, enleva la Dominique en août 1778, mais perdit Sainte-Lucie le 14 décembre. D'Estaing, qui arrivait de son infructueuse campagne aux États-Unis, essaya vainement de reprendre cette île, et n'osa pas attaquer à fond une escadre ennemie commandée par Barrington. Il s'empara seulement de Saint-Vincent (février 1779). Puis, renforcé par des divisions arrivées de France, et ayant sous ses ordres des lieutenants comme Suffren et Lamotte-Picquet, il prit la mer le 31 juin 1779 avec vingt-cinq vaisseaux, enleva la Grenade (4 juillet) et engagea contre l'amiral Byron (6 juillet) une bataille qui fut presque une victoire. D'Estaing rentra en Europe après un détour vers le Nord, où il ne recueillit que l'échec de Savannah, relaté ci-dessus. Il aurait rapporté de sa campagne de deux années des résultats autrement décisifs s'il avait pu mettre autant d'habileté dans la direction d'une grande flotte qu'il savait déployer de bravoure en conduisant une colonne à l'assaut.

Entrée de l'Espagne dans l'alliance (1779) ; échec du projet de descente en Angleterre. — Vergennes, après une nouvelle année d'un labeur diplomatique vraiment disproportionné avec le résultat obtenu, était parvenu à décider la cour de Madrid (1779). Les Américains n'inspiraient à l'Espagne qu'une médiocre sympathie, et ils ne tirèrent, non plus que les Français, grand profit de cette alliance. L'Espagne ne pensait qu'à Gibraltar et Vergennes dut promettre qu'on ne ferait pas

la paix avant que les Espagnols l'eussent repris aux Anglais. Mais il fut entendu qu'avant de s'engager dans cette entreprise, on tenterait une descente en Angleterre. Quarante mille hommes furent réunis à cet effet sur les côtes de Bretagne et de Normandie; leur passage devait être couvert par les flottes espagnole et française.

D'Orvilliers commandait toujours à Brest. Mais depuis Ouesant sa flotte avait été laissée par le ministre de la marine dans un grand dénuement. Il ne put sortir qu'avec 28 vaisseaux (juin 1779) pour opérer sa jonction avec la flotte espagnole que commandait don Luis de Cordova. Lorsque l'armée navale combinée fut complète, elle comptait 66 vaisseaux et 14 frégates. A ce formidable armement l'Angleterre n'avait à opposer que 40 vaisseaux commandés par l'amiral Hardy. 400 navires étaient réunis pour transporter les troupes massées au Havre et à Saint-Malo sous les ordres du maréchal de Vaux. L'affaire semblait devoir réussir. Mais les bâtiments espagnols marchaient mal, le scorbut ravageait les équipages des deux flottes, les approvisionnements firent défaut. Il manqua surtout aux chefs la résolution prompte, l'audace et l'intrépidité de volonté dans l'exécution. Après de longues manœuvres, les frégates de l'avant-garde s'emparèrent d'un vaisseau ennemi à l'entrée du port de Plymouth où la flotte anglaise s'était réfugiée. Un vent d'est violent rejeta les alliés dans l'océan Atlantique. Le 14 septembre, d'Orvilliers rentra à Brest, don Luis de Cordova fit voile pour Cadix. L'armée de terre fut disloquée.

Le gouvernement espagnol commença, dès le mois de juillet 1779, le blocus de Gibraltar. Mais l'amiral Rodney¹ détruisit, le 16 janvier 1780, une escadre commandée par don Juan de Langara et mit Gibraltar en état de faire une longue résistance, puis il fit voile pour les Antilles, où Guichen le tint en échec dans trois combats indécis (17 avril, 15 et 19 mai 1780). Rodney avait obtenu au moins ce résultat que les Français ne purent

1. Cet officier était à Paris, au moment où la guerre éclatait entre la France et l'Angleterre. Il voulait aller prendre du service dans son pays, mais ses créanciers ne le laissaient point partir. Le vieil esprit chevaleresque poussa le maréchal de Biron à prêter mille louis à Rodney pour que celui-ci pût aller combattre la France.

attaquer une seule des îles anglaises. En juin eut lieu à la Martinique la jonction des flottes française et espagnole, mais il n'en sortit aucun résultat ¹.

Campagne des Garolines (1780). — En 1780, les Anglais modifièrent leur plan d'opération en Amérique. N'ayant rien gagné au nord, c'est dans les États du sud qu'ils portèrent désormais leur principal effort. Déjà ils avaient conquis la Géorgie, Charleston tomba entre leurs mains (12 mai 1780) et Cornwallis, lieutenant de Clinton, entreprit la conquête des Garolines. Il mit Gates en déroute (46 août), mais perdit son aile gauche, surprise et anéantie à King's Mountain par une troupe de volontaires accourus des vallées orientales et même du versant occidental des Alleghanys (7 octobre). Il dut rentrer dans la Caroline du Sud. Un nouveau succès des Américains à Cowpens (17 janvier 1781) ne l'empêcha cependant point d'envahir la Caroline du Nord, poussant devant lui Greene, successeur de Gates, qu'il heurta à Guilford-Court House (15 mars). Il le battit, sans toutefois détruire sa troupe; lui-même avait subi des pertes énormes pour son très faible effectif. Il lui restait à peine 3000 hommes, qu'il alla faire reposer sur la côte, à Wilmington. Il lit venir là des renforts de Charleston, puis se dirigea, en avril, sur la Virginie, tandis que Greene, bien renforcé, s'enfonçait dans la Caroline du Sud, où il refoula successivement tous les détachements britanniques jusque sous les murs de Charleston.

Yorktown (1781). — Au nord, de grands changements s'étaient produits dans la situation depuis qu'une division française de troupes de terre, commandée par le comte de Rochambeau, était venue occuper (juillet 1780) la ville de Newport (Rhode-

1. Les procédés dont l'Angleterre usait contre les navires de commerce de toutes les puissances de l'Europe amenèrent la formation, en 1780, de la Ligue des Neutres, comprenant la Hussie, les États Scandinaves et la Hollande. Comme celle-ci n'avait ni flotte, ni approvisionnements, aucun moyen sérieux de défense, et que ses possessions coloniales offraient une riche proie à saisir, l'Angleterre lui déclara la guerre. Rodney s'empara sans coup férir de l'île de Saint-Eustache (février 1781) et de deux cents bâtiments de commerce qui se trouvaient dans le port. Il lit main basse sur tout ce qui se trouvait dans l'île, marchandises étrangères ou hollandaises, propriété publique ou privée, vendit une partie des dépouilles à l'encan et expédia le reste en Angleterre. Mais Lamotte-Piequet surprit le convoi et son escorte, qu'il ramena triomphalement à Brest (avril 1781). Six mois plus tard, le marquis de Bouille enleva Saint-Eustache aux Anglais.

Island), que les Anglais avaient dû abandonner par crainte d'une attaque de d'Estaing. Cette division resta plusieurs mois inactive dans la baie de Narragansett, mais sa présence, avec celle d'une escadre française qui accompagnait le corps expéditionnaire, paralysait toutes les forces de Clinton. Ce n'était plus celui-ci qui immobilisa.it l'année de Washington; il était à son tour immobilisé, et comme assiégé dans New-York par les Américains de Washington et par les Français de Rochambeau. La trahison du général Arnold (septembre 1780) ne lui apporta aucune force réelle. Il ne put employer le traître qu'à des expéditions de pillage sur les côtes de la Virginie.

Ce qui rendait Washington si timide en apparence, qu'il semblait n'avoir d'autre objectif que de surveiller l'ennemi au lieu de l'attaquer, c'était l'impuissance ou le réduisait l'absence d'un gouvernement fort, capable d'imposer aux treize États de la confédération une action énergique. Le congrès n'avait aucune autorité effective pour obliger les pouvoirs locaux à obéir à ses résolutions. Chaque État ne contribuait que dans la proportion où il le voulait bien, en hommes et en argent, à la défense de la cause commune. Le général en chef s'épuisait en efforts sans cesse renouvelés pour retenir au camp les troupes régulières ou les milices. Aux désertions isolées, très nombreuses, s'ajoutaient parfois des départs en masse qui ne lui laissaient plus que l'ombre d'une armée.

Clinton n'avait pas à lutter contre les mêmes causes d'affaiblissement. Mais, enfermé dans New-York, il écrivait à Londres qu'il ne pouvait rien faire si on ne lui envoyait de nouvelles troupes. L'Angleterre eut le tort de ne pas tenir compte, en temps opportun, de cet appel. Lorsque Cornwallis entra en Virginie par le sud (1781), Clinton ne put disposer d'aucun détachement pour le renforcer. Aussi, bien qu'il n'eût devant lui qu'une faible division commandée par La Fayette, Cornwallis ne put-il tenir longtemps la campagne. Il alla prendre position sur un point de la côte virginienne, à Yorktown, afin de rester en communication par mer avec l'armée de New-York. La Fayette alla bientôt le bloquer. D'autre part, Washington, avisé qu'une flotte française, sous les ordres du comte de Grasse, devait entrer dans

la baie de Chesapeake en août, trompa quelque temps Clinton par des démonstrations sur New-York, opéra sa jonction avec la division de Rochambeau, appelée sur l'Hudson, et dirigea l'armée alliée à marche forcée vers le sud. L'opération réussit à merveille. Tous les éléments de cette concentration combinée par terre et par mer se trouvèrent exacts au rendez-vous donné dans la baie de Chesapeake dans les derniers jours du mois d'août : les 28 vaisseaux de ligne du comte de Grasse, les 10 de l'escadre de Newport, les troupes françaises et américaines. L'armée assiégeante se composait de la division La Fayette, du corps entier de Rochambeau, de l'armée de Washington, et d'une troupe française, commandée par le marquis de Saint-Simon et amenée de Saint-Domingue par le comte de Grasse, en tout près de 15 000 hommes. Les amiraux anglais Hood et Graves, repoussés par la flotte française, ne purent entrer dans la baie et la mer fut fermée à Cornwallis. Le 29 septembre, l'investissement par terre était également complet. La tranchée fut ouverte le 6 octobre; Cornwallis résista treize jours; le 19, il capitula, rendant la place et 7000 hommes, l'élite des troupes anglaises d'Amérique.

Fin des hostilités en Amérique. — Ce grand désastre de l'armée anglaise de Virginie mit fin aux hostilités sur le continent américain. De Grasse se rendit aux Antilles, Rochambeau et Washington établirent leurs troupes clans «les cantonnements d'hiver. Les Anglais occupaient encore Savannah, Charleston et New-York, mais ils étaient comme assiégés dans ces places et ne tentèrent plus rien. Les Américains avaient proclamé leur indépendance le 4 juillet 1776; elle leur était définitivement acquise le 19 octobre 1781. Washington eût sans doute obtenu difficilement de ses compatriotes un nouvel effort comparable à celui qui avait eu un si beau succès. Mais on n'était pas moins las de la guerre en Angleterre. Le roi et les ministres étaient découragés. L'opinion publique réclamait l'acceptation du fait accompli concernant le détachement des colonies insurgées; l'opposition gagna vite du terrain dans le parlement. Une motion pour que la guerre prît fin avec l'Amérique ne fut repoussée, le 22 février 1782, qu'à une voix de

majorité. Le 20 mars, lord North avisa la Chambre des Communes qu'il avait remis au roi la démission du cabinet.

Les Saintes (1782). — La guerre continua cependant en 1782 sur les autres théâtres, la marine anglaise voulant avoir le dernier mot contre les flottes françaises et espagnoles. De Grasse, moins heureux dans les Antilles que sur la côte d'Amérique, commit faute sur faute à Saint-Christophe (janvier 1782). Il perdit l'occasion d'accabler l'escadre de Hood avant sa jonction avec la flotte que Rodney amenait d'Angleterre (février). Cette jonction opérée, il ne fut plus maître de ses mouvements. Le 10 avril, comme il naviguait pour aller réunir ses forces à Saint-Domingue avec celles de don Solano et attaquer la Jamaïque, dont les cabinets de Madrid et de Versailles avaient projeté la conquête, il fut atteint par Rodney près des Saintes. Rodney avait une certaine supériorité de forces et manœuvra mieux que son adversaire. La bataille s'engagea dans la matinée du 12. Le soir, la flotte française avait perdu plusieurs de ses meilleurs bâtiments et son chef était prisonnier.

Cette belle victoire de Rodney fournit au nouveau ministère anglais un prétexte honorable pour entamer des négociations de paix, l'amour-propre national étant maintenant satisfait. Elle fut d'ailleurs, au point de vue des résultats matériels, à peu près stérile. La Jamaïque ne fut pas attaquée, mais la flotte de Rodney avait été elle-même si maltraitée qu'elle dut passer plusieurs mois à se réparer. Vaudreuil, le plus ancien chef d'escadre, avait pris le commandement des forces navales de la France aux Antilles. Il put rallier une vingtaine de navires à Saint-Domingue, expédier en Europe, sous bonne escorte, deux convois, croiser en août sur les côtes des États-Unis, jeter un moment la terreur dans New-York, où les Anglais tenaient encore garnison, ravitailler son escadre à Boston et revenir à Saint-Domingue, sans que la flotte de la Jamaïque eût tenté de reprendre une seule des îles conquises par Bouille.

Siège de Gibraltar. — 40 000 Français et Espagnols réunis au camp de Saint-Roch sous le commandement du duc de Crillon, et l'artillerie de 50 vaisseaux de guerre, groupés à Algésiras, ne parvenaient pas à ralentir le feu de la forteresse

de Gibraltar, assiégée depuis la fin de 1779. Les *batteries flottantes* du colonel d'Arçon n'eurent pas plus de succès (13 septembre 1782). Il fallut transformer le siège en blocus. Les forces alliées ne purent même empêcher une escadre de Howe d'amener un grand convoi de ravitaillement sous la protection des canons du fort (18 octobre 1782). Lorsque l'amiral anglais reprit la mer, Lamotte-Picquet le poursuivit avec sa division, mais la flotte alliée resta en arrière, et Howe, qui avait d'ailleurs 33 vaisseaux, disparut après une courte lutte d'arrière-garde. La campagne de 1782 se terminait donc sans éclat entre Brest et Cadix. Cette même année, au contraire, Suffren fit flotter glorieusement dans l'Extrême-Orient le drapeau royal, et inquiéta quelque temps les Anglais pour leur domination dans l'Indoustan.

Suffren dans l'Inde (1782). — Suffren n'était encore que capitaine de vaisseau lorsque, le 22 mars 1781, il était parti de Brest, accompagnant la flotte que le comte de Grasse conduisait en Amérique. Le 29, il s'en détacha et fit voile vers le sud avec 8 vaisseaux et quelques transports.

Aux îles du Cap Vert, dans la baie de la Praya, il surprit l'escadre du commodore Johnstone, maltraita plusieurs de ses vaisseaux, le devança aux établissements hollandais du Cap, qu'il mit en état de défense, et alla rallier à Port-Saint-Louis (Ile de France) la division du comte d'Orves (octobre 1781). Il consacra alors deux mois à réparer les avaries de ses bâtiments et à mettre ceux de la division de l'Ile de France en état de prendre la mer pour une longue campagne. Il s'agissait de se porter sur les côtes de l'Indoustan et d'y combiner quelque opération contre les forces anglaises avec le sultan du Maïssour, Haïder-Ali, qui s'était jeté sur le Carnatic. Ayant pris Arcote, Haïder-Ali poursuivit la petite troupe anglaise de sir Eyre Cott jusqu'à Gondelour. Il l'y tenait bloquée depuis le début de 1781¹. Arriverait-on à temps pour l'aider à enlever la position?

Le 17 décembre, tout étant prêt, l'armement sortit de la rade de Port-Louis : 10 vaisseaux, 5 frégates, 8 transports,

1. Voir ci-dessous, t. VIII, le chapitre *Indoustan*.

10 000 hommes d'équipage et de troupes. Le comte d'Orves commandait en chef, mais il mourut après quelques semaines, et le commandeur de Suffren, plus connu sous le titre qu'il reçut un peu plus tard de bailli de Suffren, resta seul maître de cette force navale, la plus importante que notre pavillon eût jamais couverte dans ces parages.

Trois combats glorieux, la prise de Trinquemalé, la demi-victoire de Gondelour, tel est le bilan de cette belle campagne de 1782-1783, où Suffren déploya des qualités de premier ordre d'homme de guerre et de commandant, et qui eût enrichi nos annales de victoires décisives s'il avait été mieux secondé par ses lieutenants. La flotte française rencontra les 9 vaisseaux de l'amiral anglais Hughes, entre Madras et Pondichéry, le 17 février. Après trois heures de canonnade, la nuit sépara les combattants. Le lendemain, les voiles anglaises avaient disparu. Avant de poursuivre l'ennemi, Suffren avait à visiter Pondichéry, à entrer en communication avec Haïder-Ali pour l'empêcher de faire la paix avec les Anglais qui venaient de le battre, à retrouver son convoi disparu pendant le combat du 17 février, à se créer des moyens de ravitaillement sur cette côte où nous n'avions ni ports ni magasins. Ce programme s'accomplit en un mois. Notamment une convention fut conclue à Porto-Novo (près de Gondelour) avec Haïder-Ali; le commandant français mettait à la disposition du sultan de Maïssour un corps de troupes; Haïder-Ali donnait en retour des vivres et de l'argent, et nous concéderait, la guerre terminée, une large étendue de territoire.

Suffren se remit alors en quête de l'escadre de Hughes et la trouva, le 12 avril, devant Trinquemalé, point de relâche sur la côte de Geylan, enlevé récemment aux Hollandais par les Anglais. La partie était égale : 12 vaisseaux contre 12. Le résultat fut simplement honorable pour notre pavillon. Les pertes étaient très fortes : 5 à 600 hommes de part et d'autre. Suffren, manquant de poudre et de boulets, se retira vers Batacalo, où il retrouva son convoi et put se ravitailler. Il alla mouiller en juin devant Gondelour, dont le détachement français donné à Haïder-Ali et commandé par Duchemin s'était

emparé le 3 avril, et proposa au sultan une attaque combinée contre Negapatam. Suffren se porta SUT cette place, sachant qu'il allait y rencontrer l'amiral Hughes et pouvoir se mesurer avec lui une troisième fois. Le choc eut lieu le 6 juillet, mais une bourrasque mit les deux escadres en grand désordre. Comme dans les précédents combats, Suffren dut se résigner à ne pouvoir capturer aucun vaisseau anglais, et s'estimer heureux d'avoir causé de telles avaries à l'escadre ennemie que celle-ci se trouva pour quelque temps hors d'état de combattre. La lutte nous avait été aussi très meurtrière : nous perdions près de 800 hommes. Laissant Negapatam, qu'il ne pouvait plus être question d'attaquer, Suffren revint à Gondelour. pour relever le courage de son allié Haïder-Ali, toujours battu, abandonné par les Mahrattes, et qui paraissait décidé à traiter. Le sultan traversa pourtant cinquante lieues de pays, entraînant avec lui son encombrante armée, pour conférer avec le héros dont les exploits maritimes avaient un retentissement sur tout le continent de l'Inde. Ayant reçu de France quelques renforts, tandis que la flotte anglaise se réparait à Madras, Suffren parut devant Trinquemalé (26 août), débarqua de l'artillerie et entra dans la place le 1^{er} septembre. Lorsque l'amiral Hughes, le surlendemain, fut aperçu au large, les couleurs françaises flottaient sur les forts. Suffren crut l'occasion enfin venue de gagner une victoire éclatante. Il courut sus à l'ennemi, avec son vaisseau amiral et deux autres bâtiments; le reste suivit mal et l'avant-garde, engagée contre toute la flotte ennemie, put seulement la tenir en échec durant quelques heures (3 septembre). Un seul résultat décisif : l'amiral Hughes s'étant éloigné, Trinquemalé nous restait.

Victoire de Gondelour (1783). — Suffren laissa 2000 hommes dans cette place et se rendit à Achim, port hollandais de l'île de Sumatra, pour donner à ses hommes quelques semaines de repos. Il reprit la mer dans les derniers jours de décembre. Il n'avait toujours que 12 vaisseaux à opposer aux 18 dont disposait maintenant l'amiral Hughes; mais il savait celui-ci à Bombay, et pour quelque temps il était maître de la mer. Il renouvela l'alliance avec Tippou-Sahib,

fils de Haïder-Ali, mort en décembre 1782. Tippou-Sahib, bien que les Anglais eussent envahi ses États et occupé sa capitale, promit à Suffren de ne pas quitter le Carnatic et d'y attendre les renforts importants que Bussy, l'ancien compagnon de gloire de Dupleix, amenait de France. Bussy arriva à Gondelour le 9 mars 1783, avec 4 vaisseaux de guerre, 35 transports et 2500 soldats.

Suffren, nommé chef d'escadre pour le combat de la Praya, était néanmoins placé sous les ordres de Bussy, commandant en chef des forces françaises de terre et de mer dans l'Inde. Mais Bussy était malade et ne fit rien. Tippou-Sahib, las d'attendre un effort qui ne se produisit pas, quitta le Carnatic pour se rendre sur la côte de Malabar. L'armée anglaise de Madras reprit l'offensive et rejeta les Français dans Gondelour. De nouveau les murs d'une place forte de troisième ordre constituaient les limites de nos possessions dans l'Indoustan. Suffren, qui, à Trinquemalé, poursuivait fiévreusement ses préparatifs pour être en mesure de braver les 18 vaisseaux de l'amiral Hughes, sortit du port le 11 juin pour courir, avec ses 15 vaisseaux, cette grosse aventure. Il atteignit l'ennemi, le 12, devant Gondelour. Le 20, après huit jours d'habiles et patientes manœuvres, il l'attaqua à fond, engageant toutes ses forces. En trois heures, chaque escadre comptait déjà près de 500 tués ou blessés, et plusieurs vaisseaux, de part et d'autre, étaient fort maltraités. Les Anglais abandonnèrent le champ de bataille, se retirant à Madras. C'était le succès le plus franc qu'eût remporté l'escadre depuis son arrivée dans l'Inde. Quelques jours plus tard, Suffren apprit que la guerre avait cessé en Europe. Le 8 septembre, un courrier lui annonça que le roi l'avait nommé lieutenant général lorsqu'avaient été connus à la cour les combats des 17 février, 12 avril et 6 juillet 1782.

État maritime de la France à la fin de la guerre. —

Lorsqu'il rentra à Toulon en mars 1784, il put constater l'heureuse impression qu'avait faite en France cette série de belles batailles, et combien l'imagination populaire avait été frappée de ces exploits accomplis au fond de l'Orient. Le chagrin de la défaite de Grasse aux Saintes en était presque effacé,

et le nom de Suffren, entre tous les noms de marins que les Français s'étaient habitués à prononcer pendant le cours de cette guerre, fut celui qu'ils prononçaient avec le plus de fierté.

La France avait fait pendant la guerre pour l'indépendance américaine un effort maritime considérable. Après cinq années de guerre, en 1782, le nombre de ses bâtiments armés, de toutes catégories, s'élevait encore à 325. Le personnel fit souvent défaut; les cadres d'officiers étaient difficilement maintenus. De là, les embarras que rencontrèrent plusieurs de nos commandants en chef dans le maniement des forces placées sous leurs ordres, le défaut de concours qu'ils trouvèrent chez quelques-uns de leurs capitaines.

Les officiers généraux étaient en général excellents. Ils connaissaient à fond leur métier, les travaux scientifiques appliqués à la marine ayant été considérables depuis la guerre de Sept ans. Mais cela même fit qu'ils devinrent pour la plupart des tacticiens experts plutôt que des hommes de guerre accomplis. Ce qu'on peut leur reprocher, c'est, dans certaines circonstances, d'avoir, par un excès de prudence professionnelle, se fiant trop exclusivement aux données de la science ou à l'expérience acquise, laissé échapper des occasions de succès qu'un peu d'audace leur eût permis de saisir.

Le comte d'Estaing, par sa bravoure téméraire, inspirait une admiration enthousiaste à ses soldats. Il lui arriva de se montrer presque timide dans le commandement en chef, de reculer devant une grande responsabilité.

C'est peut-être également pour n'avoir pas su se décider à temps, soit à combattre, soit à se retirer devant l'ennemi, que le comte de Grasse vit sa grande réputation sombrer dans le désastre des Saintes.

Suffren inaugura une révolution dans la stratégie navale. Il possédait l'art de vaincre selon les règles, n'ignorait rien des évolutions savantes ni des manœuvres classiques; mais il y ajouta l'attaque à fond audacieuse, brutale : méthode à laquelle Nelson devra, quelques années plus tard, Aboukir et Trafalgar.

Dans les mers d'Europe, des forces considérables furent mises en ligne chaque année de part et d'autre, mais, les deux marine»

ayant à peu près la même valeur technique, et les chefs se faisant une guerre savante, presque circonspecte, les résultats furent constamment indécis. La lutte fut plus vive aux Antilles, avec des succès et des revers plus accentués. Le beau triomphe de Yorktown, dans l'Amérique du Nord, fut le résultat d'une combinaison ingénieuse, très habilement exécutée, qui fit concourir à l'achèvement d'un même dessein des forces de terre et de mer réunies de points très éloignés.

Traité de Versailles (1783). — Bien que cette guerre eût imposé aux grands États belligérants une dépense énorme d'hommes et de matériel, elle n'avait point épuisé leurs forces. L'Angleterre avait à flot, en janvier 1783, 132 vaisseaux et 150 frégates; les flottes réunies de France et d'Espagne comprenaient 140 vaisseaux de ligne, dont 60 à Cadix, prêts à faire voile pour les Antilles. La lutte pouvait donc recommencer dans les mers d'Amérique, dans celles d'Europe et dans celles de l'Inde. Mais depuis que l'Angleterre s'était résignée à concéder l'indépendance aux Américains, la guerre n'avait plus d'objet. Les Anglais ne l'avaient continuée en 1782 contre les Français et les Espagnols que par amour-propre.

Entre l'Amérique et la Grande-Bretagne, la cause, après Yorktown, était jugée. Le reste ne fut plus que formalités. Le ministère qui prit le pouvoir était composé d'amis de l'Amérique insurgée; il n'en voulait point aux anciennes colonies de leur triomphe sur la prérogative royale et sur la majorité tory. Shelburne, lié de longue date à Franklin, était tout disposé à reconnaître l'indépendance des États-Unis, même à faire de magnanimes concessions à la nouvelle nation. Il dut cependant, pour le décorum, paraître discuter les conditions de paix. Franklin, John Jay, John Adams, chargés des négociations par le Congrès, négligèrent leurs instructions, qui leur enjoignaient de ne traiter que de concert avec la cour de France. Jay et Adams se méfiaient plus de Vergennes que de Shelburne. Les pourparlers se prolongèrent jusqu'au 30 novembre 1782. Ce jour-là furent signés des préliminaires de paix aux termes desquels l'Angleterre reconnaissait officiellement l'indépendance des États-Unis, et leur abandonnait tout le territoire entre les

Alleghanys et le Mississipi, et dont Vergennes avait pensé à conserver une partie pour l'Espagne.

Ces préliminaires, qui concernaient l'Amérique et dont Vergennes fut avisé seulement après qu'ils furent arrêtés, ne devinrent définitifs qu'en mars 1783 par la conclusion des accords entre l'Angleterre, la France et l'Espagne, le tout constituant le traité de Versailles, signé définitivement le 3 septembre 1783. Le point essentiel était obtenu : l'indépendance des États-Unis (qui coûtait à la France, outre ses sacrifices d'homme, un milliard et demi de francs). L'île de Minorque et les Florides étaient rendues à l'Espagne. L'article du traité d'Utrecht relatif à Dunkerque était effacé. L'Angleterre rentrait dans ses possessions aux Antilles et en Asie, mais rendait à la France les cinq villes de l'Indoustan ; Tabago et Sainte-Lucie, Saint-Pierre et Miquelon, en Amérique; Gorée et le Sénégal, en Afrique.

BIB44PGRAPHIE

Bibliographie. — J.-N. Larned, *The Literature of American history; A bibliographical guide*, Boston, 1902. On peut consulter également le recueil plus abrégé de E. Channing et A. Bushnell Hart, *Guide to the study of American history*, Boston, 1896. — Poore, *Descriptive catalogue of Government Publications, 1774-81*, Washington, 1885.

Vallée du **Mississipi** — P. Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale, 1614-1698; Mémoires et documents inédits*, Paris, 1879, 3 vol.; 1614-1754, *Mémoires et documents originaux*, Paris, 1881-88, 3 vol. (Pour la valeur critique de cette collection, cf. Dr. Shea, *The bursting of Pierre Margry's bubble*, New-York, 1879). — Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal historique d'un voyage... dans l'Amérique septentrionale*, Paris, 1744, 6 vol. — Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, Paris, 1758, 3 vol. — Alcée Portier, *History of Louisiana*, Boston, 1904. — H. Gravier, *La colonisation de la Louisiane à l'époque de Laiv, 1717-1721*, Paris, 1904. — P. Heinrich, *La Louisiane sous la Compagnie des Indes*, Paris, 1907 (avec bibliographie).

La lutte pour le Canada. — Roger s., *Journal of the French War*, Londres, 1765. — Mante, *History of the late War in North America*, Londres, 1772. — J. Winsor, *The Struggle in America between England and France, 1697-1763*, Londres, 1895. — P. Parkman, *Historical narratives. France and England in North America (A half century of conflict, Montcalm and Wolfe, The conspiracy of Pontiac)*, nouv. édit., Boston, 1898. — Guénin, *Montcalm*, Paris, 1898. — Bradley, *The Fight with France for North America*, Westminster, 1900. — Casgrain, *Wolfe and Montcalm*, Londres, 1905. — Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France*, Paris, 1905.

La révolution américaine. — 1° DOCUMENTS — Pour les sources manuscrites, cf. l'étude de J. Winsor, *The manuscript sources of the history of the United States*, au tome VIII de sa *Narrative and critical history of America*, Boston, 1886-89, 8 vol.; **Peter Force**, *American Archives, a collection of authentic state papers*, Washington, 1837-53, 9 vol. in-fol. (La publication devait comprendre 6 séries de volumes et former une histoire documentaire de 1492 à 1789. Seuls ont paru les documents relatifs à la période 1760-1776). — Les débats parlementaires sont publiés dans *The journals of Congress*, Philadelphie, 1774-1788, 13 vol. in-8, réimprimés à Washington, 1823, 4 vol. in-8. — B.-P. Poore, *Fédéral and state constitutions, Colonial charters, and other organic laws of the United States*, Washington, 1877, 2 vol., traduits et abrégés par A. Gourd, *Les Chartes coloniales et les Constitutions des États-Unis*, Paris, 1885, 2 vol. — Jared Sparks, *Diplomatie correspondente of the American Révolution*, Boston, 1829-30, 12 vol., complété par F. Wharton, *Revolutionary diplomacy correspondente of the United States*, Washington, 1889, 6 vol. — B.-F. Stevens, *Fac-similés of Manuscripts in European Archives*, Londres, 1889-1898, 25 vol. — De Circourt, *Histoire de faction commune de la France et de l'Amérique*, documents originaux inédits, t. ni, à la suite de la traduction du volume x de l'*Histoire* de Bancroft, Paris, 1876. — Doniol, *Histoire de la participation de la France à rétablissement des États-Unis*, Paris, 1886-90, 4 vol.

G. "Washington, *Writings*, édition Jared Sparks, Boston, 1837, 12 vol., traduite en français, Paris, 1851, ou édit. plus critique de W.-C. Ford, New-York, 1889-93, 14 vol. — B. Franklin, *Works*, édit. Bigelow, New-York, 1887-89, 10 vol, et *Life, written by himself*, édit. Bigelow, 4^e édit., Philadelphie, 1888, 3 vol. — Th. Hutchinson, *Diary and letters*, édit. P. Hutchinson, Boston, 1883-80, 2 vol. — La Fayette, *Mémoires et correspondance*, Paris, 1837-38, 6 vol. — Rochambeau, *Mémoires*, Paris, 1808. — W. Macdonald, *Select charters and other documents illustrative of American History, 1606-1861*, New-York, 1898, 2 vol. — A. Bushnell Hart, *American History told by contemporaries*, New-York, 1897-1902, 4 vol.

2° TRAVAUX. — Histoires générales : G. Bancroft, *History of the United States*, dernière édit. revue par l'auteur, New-York, 1883-85, 6 vol. — Mac Master, *History of the people of the United States*, New-York, 1883, 5 vol. — J. Winsor, *Narrative and critical history of America*, Boston, 1886-89, 8 vol. — A. Moireau, *Histoire des États-Unis*, Paris, 1892, 2 vol, (de 1492 à 1800). — E. Channing, *The United States of America*, Cambridge, 1896. — *The Cambridge modern history*, t. vu : *The United States*, Cambridge, 1903. — Otto Hotzsch, *Die Vereinigten Staaten von Nordamerika*, 1904. — J.-A. Doyle, *The English in America*, Londres, 1882-87, 3 vol.

Pour la révolution : D. Ramsay, *History of the American Révolution*, Philadelphie, 1817, 3 vol. — W. Gordon, *History of the rise... of the Indépendance of the United States*, Londres, 1788, 4 vol. — C. Stedman, *History of the american war*, Londres, 1794, 2 vol. — Th. Jones, *History of New-York during the Revolutionary War*, édit. Floyd de Lancy, New-York, 1879, 2 vol. — Fiske, *The American Révolution*, Boston, 1891, 2 vol. — H.-C. Lodge, *Story of the Révolution*, New-York, 1898, 2 vol. — G.-O. Trevelyan, *The American Révolution*, New-York, 1899-1903, 3 vol. — R. Frothingham, *History of the siège of Boston and of the battles of Lexington, Concord and Bunker Hill*, Boston, 4^e éd., 1873. — W.-S. Styker, *Battles of Trenton and Princeton*, Boston, 1898. — G.-W. Greene, *The german élément in the War of America*, New-York, 1876. — Van Tyne, *The loyaliste in the American Révolution*, New-York, 1902. — Chevalier, *Histoire de la marine française*

pendant la guerre de Vindépendance américaine, Paris, 1886. — J. Jay, *Peace Négociations of 1782 and 1783*, New-York, 1883.

J. Marshall, *Life of G. Washington*, Philadelphie, 1804-07, 5 vol. — **W. Irving**, *Life of G. Washington*, New-York, 1855-59, 5 vol. — **H.-C. Lodge**, *G. Washington*, Boston, 1889, 2 vol. — **T.-L. Ford**, *The manysided Franklin*, New-York, 1899. — **E. Haie**, *Franklin in France*, Boston, 1887-88, 2 vol. — **P. Vinton**, *General Nathanael Greene*, New-York, 1898. — **W. Tudor**, *Life of James Otis*, Boston, 1823. — **W. Wells**, *Life of Samuel Adams*, Boston, 1865. — **M. Chamberlain**, *John Adams*, Boston, 1898. — **M. Tyler**, *Patrick Henry*, Boston, 1887. — **H. Randall**, *Life of Thomas Jefferson*, New-York, 1858, 3 vol.

La Guerre cUm* rindoiataii. — Voir ci-dessous, t. vm, cliap. *Indoustan*.

CHAPITRE XI

LA POLITIQUE EUROPÉENNE

A la fin de l'Ancien Régime¹.

/. — *Antagonisme de la France et de l'Autriche.*

Le traité d'alliance du 1^{er} mai 1756 demeura pendant plus de trente ans la règle officielle des relations entre les cours de Versailles et de Vienne ; il devint une sorte de pacte de famille après le mariage d'une archiduchesse avec le nouveau dauphin (16 mai 1770). Cependant il avait été moralement rompu dès 1763, après le triomphe des deux puissances contre lesquelles il était dirigé : l'Angleterre et la Prusse. Depuis cette époque, la France et l'Autriche restent adossées plutôt qu'associées l'une à l'autre, la première tournée surtout vers la Manche et l'Amérique, la seconde vers le Danube et le Bosphore. En dépit de protestations peu sincères de part et d'autre, un antagonisme secret grandit entre les deux États qui aboutira de nouveau, la Révolution de 1789 aidant, à une rivalité déclarée.

Louis X V I et l'alliance autrichienne. — Lorsque le gendre de l'Impératrice-reine s'appela Louis X V I (1774), on put croire à Vienne à un renouveau fécond de l'alliance de 1756.

1. Les deux premières sections de ce chapitre ont été rédigées par M. L. Pingaud; la troisième, par M. A. Waddington.

« Restez bonne Allemande », avait déjà dit Marie-Thérèse à sa fille. Elle ajoutait maintenant, et elle devait lui répéter en toute occasion : « L'intérêt de nos deux États exige que nous nous tenions étroitement liés d'intérêts comme de famille ». Le comte de Mercy-Argenteau, son ambassadeur, fut constitué en tuteur politique de Marie-Antoinette et sut discrètement, au jour le jour, faire de cette princesse, dans le tête-à-tête conjugal comme au seuil du Conseil, le porte-parole du gouvernement autrichien.

Dès le début, Louis XVI et ses ministres se tinrent sur leurs gardes. Le roi avait été instruit de bonne heure à se défier de Choiseul et des « Lorrains », et un mémoire rédigé par son père, qui lui fut remis le jour de son avènement, lui dénonçait l'Autriche comme l'ennemie naturelle et éternelle de la France. Gravier de Vergennes, appelé au ministère des affaires étrangères, se déclara tenu par conscience d'observer le traité de 1756, mais il n'entendait pas laisser un expédient, utile à son heure, aboutir à un système uniquement propre à relever la fortune des Habsbourg. Les instructions données par lui au nouvel ambassadeur à Vienne, le baron de Breteuil, attestent l'interprétation qu'il donnait à l'alliance. « Il n'est point d'équivalent, disait-il d'autre part à Louis XVI, qui puisse compenser le préjudice que causerait à Votre Majesté le moindre accroissement de la maison d'Autriche, quand bien même elle céderait à Votre Majesté tous les Pays-Bas. » Il redoutait presque autant l'Empereur, cet allié de circonstance, que l'ennemi héréditaire de Londres. En face de l'un et de l'autre, il ne souhaitait pour la maison de Bourbon aucun accroissement de territoire et, à l'inverse de Kaunitz, aimait mieux protéger les faibles autour de lui que grandir à leur détriment. Circonspect et formaliste jusqu'à se faire traiter à Vienne de « robin » et d'« intolérable pédant », réservé au point de laisser attribuer à la duplicité ses tergiversations et ses scrupules de conscience, il estimait que la France devait uniquement exercer son empire en Europe par l'ascendant de son arbitrage pacifique entre les autres nations. Le machiavélisme prussien lui faisait horreur, et il réprouvait les intrigues et les violences qui venaient d'aboutir à l'écrasement de la Turquie et de la Pologne, ces clientes séculaires de la France.

A la cour, tout un parti secondait ses efforts. Beaucoup ne se résignaient point à voir oublier pour l'œuvre de Bernis l'œuvre de Mazarin. « Mesdames », tantes du roi, le comte de Provence son frère, le duc de La Vauguyon son ancien gouverneur, le vieux maréchal de Richelieu, les Rohan tenaient pour un retour à la politique traditionnelle du xvii^e siècle. Leurs sentiments se trahissaient par une hostilité sourde contre la fille des Habsbourg; M^{mo} Adélaïde laissa la première échapper, dans un mouvement d'humeur, la qualification célèbre qui résumera un jour toutes les passions de la populace révolutionnaire : *Y Autrichienne*.

Projets de Joseph II. — Cependant Joseph II, escomptant le concours ou tout au moins la neutralité bienveillante de son beau-frère, donnait carrière à son ambition capricieuse et désordonnée. Ce prince, qui avait vu avec dépit la réunion de la Corse à la France, cherchait des territoires à sa convenance par delà toutes ses frontières : aux Pays-Bas, où il voulait humilier la Hollande; en Italie, où il convoitait les provinces maritimes de Venise; en Pologne, où il avait coopéré au partage de 1772; dans les États ottomans, dont il venait de démembrer la Bukovine (1775). Ennemi de Frédéric II par tradition de famille et néanmoins son admirateur au nom de la raison philosophique, il aspirait moins à rabaisser la Prusse qu'à accroître les possessions héréditaires de l'Autriche au détriment des princes de l'Empire, et sa puissance personnelle au détriment des libertés germaniques. Il reprenait donc à son profit la politique envahissante et sans scrupules des Hohenzollern.

De bonne heure il chercha à convertir les Français à ses vues, en même temps qu'à resserrer des liens fort affaiblis depuis le partage de la Pologne. Dès l'été de 1775, son frère l'archiduc Maximilien parut à Versailles, mais sans y laisser guère d'autre souvenir que celui d'un fâcheux débat d'étiquette avec les princes du sang. Un peu plus tard, Thugut, le futur successeur de Kaunitz, vint inutilement proposer un pacte défensif contre la Russie. Enfin l'Empereur lui-même se montra en 1777. Comme souverain philosophe et philanthrope, le « comte de Falkenstein » fut entouré d'une sorte de popularité passagère, sem-

blable à celle qui allait caresser au loin l'amour-propre de Frédéric et de Catherine, mais ses desseins ambitieux n'inspiraient que méfiance. Depuis plusieurs années il convoitait une succession attendue, l'électorat de Bavière, cette avant-garde permanente de la France contre l'Autriche, que sa mère avait tenue un moment à sa merci. Il s'attaquait ainsi malgré lui aux traités de Westphalie, dont le successeur de Louis XIV restait le garant reconnu en Allemagne.

Affaire de la succession de Bavière. — Cette succession s'ouvrit peu de temps après son voyage en France. L'Électeur Maximilien-Joseph, le bénéficiaire du traité de Füssen, mourut après une courte maladie, sans descendance directe, le 30 décembre 1777. Joseph II, qui épiait cet événement, fit immédiatement occuper par ses troupes toute la Basse-Bavière. Il revendiquait ce pays, c'est-à-dire près de la moitié de l'héritage, au nom de droits « peu constatés et surannés » (c'est l'expression de Marie-Thérèse elle-même) remontant au xv^e siècle, tant comme roi de Bohême que comme chef de l'Empire. D'autres prétentions se produisirent : l'Électeur de Saxe réclama certains fiefs bavarois dont les femmes pouvaient hériter; le duc de Mecklembourg, un landgraviat promis à sa famille depuis 1502. L'agnat le plus proche était le chef de la branche aînée des Wittelsbach, l'Électeur palatin Charles-Théodore.

Comme il était lui-même sans descendants directs et plus occupé de ses plaisirs que de ses intérêts, il avait d'avance cédé ses droits à l'Empereur. Quatre jours après la mort de son prédécesseur (3 janvier 1778), il abandonna, par le traité de Munich, les territoires occupés et s'avoua prêt à entrer en pourparlers pour le reste de la succession. Mais son héritier présomptif, Charles, duc de Deux-Ponts, protesta contre les concessions faites à son détriment; il comptait sur de puissants appuis au dehors, notamment sur le roi de Prusse. Jadis Frédéric II avait troublé l'Allemagne par sa *rabbia d'ambizione*; il s'était fait mettre au ban de l'Empire et avait remporté sur des Allemands ses plus belles victoires : devenu vieux, satisfait de ses conquêtes, il lui convenait de se poser en défenseur des immunités et des droits du Corps germanique. Non con-

tent d'exciter le duc de Deux-Ponts à la résistance, il provoqua adroitement l'intervention de la France, garante des traités de Westphalie, et celle de la Russie, intéressée à maintenir la balance en Allemagne.

Ni Louis XVI ni Vergennes n'étaient enclins à prendre parti pour l'Autriche. « L'ambition de vos parents va tout bouleverser », dit le roi à la reine à la nouvelle de l'invasion de la Bavière. Comme au temps de Belle-Isle, les étourdis de Paris, avoue Mrcy, préparaient déjà leurs équipages; mais il fallait compter d'autre part avec Marie-Antoinette et son cercle autrichien. Marie-Thérèse n'approuvait pas l'entreprise bavaroise et se disait que, comme en Pologne, le bon droit n'était pas du côté de l'Autriche; elle voyait sa fin s'approcher; elle eût voulu mourir avec la paix en elle et autour d'elle. Puis, la raison d'État reprenant le dessus, elle tenta, par l'entremise de sa fille, d'obtenir de Louis XVI, sinon un concours armé, du moins des « ostentations », des démarches diplomatiques propres à la fois à prévenir la guerre et à satisfaire les intérêts de sa maison. Vergennes l'emporta facilement dans l'esprit du roi sur Marie-Antoinette, qui n'était pas encore la mère du dauphin. Il estimait qu'approuver la mainmise de l'Autriche sur le haut Danube, c'était ouvrir à cette puissance un chemin plein de tentations vers le Rhin. D'autre part, lui servir d'auxiliaire dans une guerre continentale, selon la lettre des traités, c'était, comme en 1756, se désarmer en face d'une guerre maritime imminente : c'était fournir à l'Angleterre la diversion qu'elle souhaitait sur le continent et reformer le concert anglo-prussien.

Aussi, la veille même du jour où il devait secrètement s'unir aux *insurgents* américains, Vergennes envoya (5 février) à tous les cabinets une note par laquelle le roi déclarait n'avoir eu aucune connaissance de la convention conclue entre Joseph II et Charles-Théodore, et n'y avoir pris aucune part. Après cette sorte de désaveu, il fit refuser nettement à l'Empereur le secours armé de la France (30 mars). Il rappelait ainsi que le traité de 1756, purement défensif, n'avait garanti que les possessions de l'Autriche à cette date, et qu'il n'avait infirmé aucune des dispositions de la paix de Westphalie en faveur des

libertés germaniques. Cette attitude de neutralité ouvertement prisé, Vergennes, par un de ces tempéraments craintifs qui devenaient une tradition à Versailles, fit conseiller à Berlin de ne pas ouvrir les hostilités contre l'Autriche : puis il promit à Vienne de fournir en secret le subside de 15 millions stipulé par l'alliance en cas de guerre avec la Prusse, et de ne tolérer aucune attaque de Frédéric contre les Pays-Bas autrichiens.

Vergennes se sentait soutenu par l'opinion publique. Paris avait oublié l'Empereur philosophe pour faire fête au quaker républicain Franklin, et ceux qui songeaient aux choses d'Europe en revenaient à l'ancien engouement pour le monarque prussien. C'est à cette date de 1778 que Favier publie, sous le voile de l'anonyme et la rubrique de Londres, ses *Doutes et questions sur le traité de Versailles* et que Mably, dans *Notre gloire ou nos rêves*, dit que soutenir le conquérant de la Silésie, conserver la Silésie à ses nouveaux maîtres, c'est assurer à la France l'Alsace et la Lorraine.

Guerre de 1778. — Cependant, dans l'été de 1778, après une guerre de plume vivement soutenue contre la chancellerie aulique, le « vieux Fritz » entra en campagne. Deux armées prussiennes, flanquées d'un corps saxon, commandées par le roi et le prince Henri, deux armées autrichiennes conduites par Lascy, Laudon et le duc de Saxe-Teschen, se déployèrent les unes en face des autres sur les frontières de Saxe, de Moravie et de Silésie. Frédéric entra en Bohême (6 juillet) et trouva le gros de ses adversaires retranché autour de Kœnigsnelz, sur l'Elbe. Cette campagne, — la « guerre des pommes de terre », disait-on plaisamment à Paris, — se passa toute en escarmouches, en reconnaissances, en engagements d'arrière-garde. 11 n'y eut ni siège régulier, ni bataille rangée. Frédéric, tourmenté par la goutte, mal secondé par ses généraux, hésitait à tenter encore la fortune sur le théâtre de ses premiers exploits; de son côté, Joseph II, présent à l'armée, redoutait de jouer sur le hasard d'une bataille la réputation militaire qu'il ambitionnait, et il laissa pendant deux mois les Prussiens ravager impunément la Bohême et la Silésie autrichienne.

Durant ces démonstrations belliqueuses, les pourparlers se

continuaient. À l'insu de son fils, Marie-Thérèse dépêcha au camp prussien Thugut, chargé de tenter une transaction au sujet de la Bavière : « Pourquoi, faisait-elle dire à son vieil adversaire, nous arracher l'un à l'autre nos cheveux blanchis par l'âge? » L'Empereur, instruit de cette démarche et encore confiant dans le succès définitif, se plaignit avec amertume à sa mère : « Si la paix se fait, je quitte Vienne et je m'établis à Aix-la-Chapelle. Nous ne nous verrons plus... »

La médiation franco-russe : paix de Teschen (1779).

— C'est alors que la Russie entre en scène. Catherine II se savait près d'avoir, grâce à l'intervention intéressée de Vergennes, les mains libres du côté des Turcs. Elle se tourne alors vers l'Allemagne, et se déclare obligée, bien à contre-cœur, d'entrer dans le débat soulevé. En termes courtois, qui dissimulent mal une véritable sommation, elle prie l'Impératrice-reine de donner satisfaction aux princes de l'Empire, notamment au duc de Deux-Ponts; faute de quoi, elle enverra au roi de Prusse le corps de troupes auxiliaires qu'elle lui doit en vertu de ses traités avec lui. En d'autres termes, elle en appelle au maintien strict des traités de Westphalie et de l'ancienne constitution du Corps germanique.

La surprise fut grande à Vienne. Joseph II eût voulu frapper en Bohême, avant la fin de l'automne, un coup qui abattît la force prussienne et rendît inutile la médiation étrangère. De son côté, Frédéric, même au moment où il croyait tenir les Autrichiens à sa merci, se refusait à livrer bataille, persuadé que la France, se rangeant aux côtés de la Russie, allait assurer pacifiquement sa victoire. En effet, Catherine II, pour compléter son triomphe, associait Louis XVI aux honneurs de la médiation. Kaunitz céda le terrain pied à pied, espérant jusqu'au bout qu'une nouvelle rupture se produirait entre la Russie et la Porte; mais, la convention d'Aïn-Ali-Qâvâq une fois signée (21 mars 1779), il jugea prudent de céder. On convint alors d'un congrès à Teschen, dans la Silésie autrichienne, pour dresser l'instrument définitif de pacification. Les médiateurs officiels furent, pour la France, le baron de Breteuil, qui se croyait un peu naïvement revenu au temps des d'Avaux et des

Servien; pour la Russie, le prince Nicolas Repnine, avec l'autorité d'un double titre, comme commandant désigné du corps promis éventuellement à la Prusse et comme ministre chargé d'imposer la paix à l'Allemagne.

Le 13 mai, les divers traités entre les parties intéressées furent signés. L'Autriche recevait un lambeau de la succession bavaroise, c'est-à-dire la partie de la régence de Berghausen située entre le Danube, l'Inn et la Salza, forte position qui faisait communiquer directement l'archiduché d'Autriche et le Tyrol. Tout le reste demeura à l'Électeur palatin, ainsi maintenu malgré lui dans ses nouveaux domaines, avec substitution au duc de Deux-Ponts. L'Électeur de Saxe reçut 6 millions de florins, au lieu de 47 qu'il demandait, pour se désister de ses prétentions. Frédéric enfin, qui ne s'oublia jamais, obtint de l'Autriche qu'elle approuvât la réunion éventuelle à sa couronne des margraviats de Baireuth et d'Anspach, dont il était l'héritier.

De cette pacification, le profit fut presque entièrement pour la Russie. Cette puissance avait pour la première fois, et avec une autorité acceptée de tous, imposé son arbitrage dans les affaires allemandes; elle devenait, au même titre que la France et avec plus d'influence réelle, co-État de l'Empire. Ce résultat obtenu, elle s'éloigna de nouveau de la Prusse et se rapprocha de l'Autriche, dont elle ralluma les convoitises sur les frontières ottomanes. Quant à la France, elle avait écarté l'aigle autrichienne de son voisinage, sauvé un État qui lui servait depuis un siècle de boulevard et d'instrument, et maintenu en principe l'autorité à elle attribuée par les traités de 1648. Encore avait-elle dû payer ces avantages secondaires, en accédant à la convention qui marquait un nouveau pas des Russes sur le chemin du Bosphore.

Déçu du côté de la Bavière, Joseph II n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur ses projets d'agrandissement. Dans l'Empire même, il trouva une demi-revanche de son échec en procurant à son frère Maximilien la coadjutorerie de Cologne, c'est-à-dire la succession éventuelle de cet Électorat. Il s'associa ouvertement au « grand dessein » de Catherine II contre l'empire ottoman.

Tout en contrecarrant ainsi, sur le Danube comme sur le Rhin, les intérêts français, il continuait à protester (décembre 1780) de sa fidélité à l'alliance de 1756. Ce système, écrivait encore Kaunitz à Mercy (décembre 1783), « ne doit ni ne peut finir ». L'Empereur reparut à la cour de France (juillet 1781) ; un instant même on répandit le bruit de son mariage avec la sœur de Louis XVI. A la naissance du dauphin, il affecta de se réjouir « en très bon allié et presque en Français ». Quant à Marie-Antoinette, après comme avant la mort de sa mère (29 nov. 1780), elle confondait dans sa pensée la raison de famille et la raison d'État. Lorsque les intérêts de sa patrie d'origine étaient en jeu, elle assiégeait le roi de ses larmes ou les ministres de ses instances, sans se croire coupable envers sa patrie d'adoption; elle travaillait, bien que parfois avec une réserve constatée par Mercy lui-même, à unir les Bourbons et les Habsbourg, persuadée, disait-elle, qu'il y allait « de la gloire du roi et du bien de la France ».

Affaire de réchange des Pays-Bas contre la Bavière. — On verra plus loin quel nouveau dissentiment s'éleva entre les deux cours lors des entreprises de Joseph II contre la Hollande en 1784 et 1785. Avant que cette affaire fût résolue, l'Empereur avait déjà repris, en les modifiant, ses plans sur la Bavière. Cette fois il pensait acquérir ce pays contigu à l'Autriche et assimilé d'avance, au prix des Pays-Bas, terre éloignée, difficile à défendre, peuplée de sujets remuants, hostiles à ses réformes ecclésiastiques. En vue de ce « grand coup d'État », Catherine II lui promit son appui. L'envoyé russe à Munich, Roumiantsof, persuada à Charles-Théodore d'abandonner à l'Autriche ses deux Électorats; en revanche on érigerait en royaume de Bourgogne ou d'Austrasie, au profit de son héritier, la Belgique, moins le duché de Luxembourg et le comté de Namur, destinés éventuellement à la France. On lui faisait espérer pour cet arrangement la double garantie des médiateurs de la paix de Teschen. Un traité fut signé sur ces bases à Munich, le 13 janvier 1785.

A Versailles, l'émotion fut vive. Vergennes, craignant peut-être l'influence de la reine, prit d'abord sur lui d'approuver

l'échange et de notifier cette approbation à l'Empereur; puis il se rallia aux opinions motivées émises au Conseil par Galonné, Castries, d'Ossun, Breteuil, toutes dictées par la peur de la puissance des Habsbourg; mais en avouant son changement d'opinion, il s'abrita autant qu'il put derrière la double opposition manifestée ou présumée du duc de Deux-Ponts et de Frédéric II.

Le duc Charles, ainsi que son frère Maximilien, celui dont Napoléon fera le premier roi de Bavière, recevait une pension de Louis XVI et commandait un régiment à son service. Poussé par Vergennes, il se refusa énergiquement à souscrire à l'échange. Une guerre pouvait s'ensuivre, mettant aux prises d'une part l'Autriche et la Russie, d'autre part la France et la Prusse. Catherine II comprit à temps qu'elle ne devait point rompre cet équilibre qu'elle avait garanti à Teschen, et elle finit par subordonner son consentement à celui du duc de Deux-Ponts. Joseph II fut dès lors le premier à reconnaître que sa combinaison était devenue impossible, et l'affaire fut abandonnée.

La Ligue des Princes. — A la première nouvelle de ces négociations, l'alarme s'était répandue dans l'Allemagne entière. Les États secondaires songeaient depuis plusieurs années à se former en confédération armée, à soutenir leur neutralité, en cas de lutte nouvelle entre l'Empereur et le roi de Prusse. Plusieurs projets tendant à ce but, entre autres celui du ministre hessois Schlieffen, furent élaborés, discutés, et en définitive avortèrent. L'entreprise réitérée de Joseph II sur la Bavière permit à son rival de faire craindre aux petits États la perte de leur indépendance, de se poser en défenseur de la « liberté allemande », c'est-à-dire du *statu quo*, du morcellement. Il dépensa à cette œuvre les derniers efforts de son génie. Un traité dont il avait rédigé le texte, calqué sur celui de la Ligue de Smalkalde, fut signé par lui (23 juillet 1785) avec les trois duchés de Saxe, de Hanovre et de Mayence, puis par douze autres États : Weimar, Wolfenbüttel, Gotha, Osnabrück, Anhalt, Deux-Ponts, Schwerin, Strélitz, Cassel, Darmstadt, Bade et Anspach. Ce fut la *Ligue des Princes* (*Fürstenbund*). Dans cette ligue, dirigée contre le chef de la maison de Habsbourg, il s'agissait uniquement du « maintien

des droits constitutifs de l'Empire ». Les écrivains politiques du temps se prononçaient avec passion pour ou contre la ligue. Une question d'intérêt national se posait en effet, mais on ne songeait pas, même de loin, comme on a semblé le croire depuis, à l'unité nationale. Le ministre prussien Hertzberg, dans un mémoire rédigé sur les instructions de Frédéric II, va jusqu'à regarder l'impuissance politique de l'Allemagne comme une condition de l'équilibre européen; il invoque la garantie de l'étranger, française ou russe, s'appliquant aux traités de Westphalie et de Teschen. Que le roi de Prusse, par l'offre, d'ailleurs déclinée, de conventions militaires avec la Hesse-Gassel et le Brunswick, ait songé alors à faire du *Fürstentum* l'instrument de l'hégémonie prussienne; que le publiciste Jean de Millier ait cru y voir le premier acte d'une renaissance patriotique, il n'importe. Une fois la question bavarise réglée, la Ligue des Princes, suspecte à Pétersbourg comme à Versailles, retomba dans le néant. Frédéric II étant mort l'année suivante, le Saint-Empire romain resta debout encore quelques années entre ces deux grands établissements politiques que le premier choc allait bouleverser ou transformer, la monarchie unifiée des Bourbons et la monarchie bigarrée des Habsbourg.

L'opinion à Vienne et à, Versailles. — Les événements d'Orient en 1788 achevèrent d'accuser, entre les maisons de France et d'Autriche, la divergence des desseins et l'antagonisme des intérêts. Interprété sans cesse en sens contraire par les contractants, le pacte de 1756 aboutissait à une déception réciproque, et à Vienne comme à Versailles les sentiments exprimés dans les conversations et les correspondances diplomatiques ou privées contrastaient avec les protestations réitérées de bon vouloir et d'amitié. Marie-Thérèse elle-même est obligée de constater qu'autour d'elle le « levain contre les Français éclate en toutes les occasions ». (AMercy, 1^{er} septembre 1777.) — « J'ai passé à Vienne, écrit un Anglais, Coxe, l'hiver de 1777 à 1778 et j'ai eu fréquemment l'honneur de voir l'Empereur; il était rare qu'il négligeât l'occasion de lancer quelque sarcasme contre la nation française. » En France même, où il fut reçu sans empressement, Joseph ne put déguiser ce sentiment. Tout en

admirant Panis, il l'appelait à voix basse une Babylone; en passant près de Ferney, il négligeait d'aller faire visite au *roi* Voltaire, et l'impression générale qui lui resta de son voyage à travers nos provinces se résuma en un sentiment de jalousie et de dépit, au spectacle de la prospérité renaissante du royaume.

Tous ses parents, ses meilleurs sujets avaient été élevés comme lui dans la haine de l'ambitieuse maison de Bourbon. Le grand-duc Léopold appelle sans ambages les Français « des ennemis travestis en alliés ». Le prince de Ligne est autant en garde contre les hommes d'État de Versailles qu'en extase devant les beaux esprits de Paris. Enfin Joseph II ne se défend pas de considérer de loin chez nous, avec une joie maligne, les symptOmes de la Révolution prochaine : « Ils ne peuvent se faire du mal que par eux-mêmes, écrit-il à son frère, et ils sont en bon train. »

En France, le « système autrichien » ne passait plus pour un chef-d'œuvre, mais pour un fléau public, et ce sentiment était nourri à la fois par le souvenir des hontes de la guerre de Sept ans et par la passion philosophique persistante pour le héros de Rosbach. Vergennes répond donc à une pensée générale comme à une appréciation exacte de la situation lorsqu'il affirme, dès 1783, que l'alliance franco-autrichienne est « menacée d'une révolution plus ou moins prochaine ». Malgré de nouveaux voyages des princes autrichiens à Versailles, de l'archiduc Ferdinand et de l'archiduchesse Marie-Christine en 1786, cette alliance n'exista bientôt plus que de nom. L'année où mourut Joseph II, le successeur de Vergennes écrit (22 janvier 1790) à l'ambassadeur français en Autriche, avec l'accent de l'impuissance découragée : « Il y a si longtemps que nous éprouvons des formes désagréables de la cour de Vienne, que nous devrions y être accoutumés. » Et bientôt après l'ambassadeur réplique en définissant ladite cour une « alliée très exigeante pour ses intérêts, très inefficace pour les nôtres et en tout cas très vacillante dans sa marche. » (6 juillet.)

Ainsi tomba, en même temps que la monarchie française, l'alliance de 1756. Marie-Antoinette devait en être une victime

expiatoire. Les subsides secrets envoyés à deux reprises à l'Empereur, par un reste de respect pour les engagements pris, grossirent d'une façon démesurée dans l'imagination populaire et, devant le tribunal révolutionnaire, Marie-Antoinette sera accusée d'avoir tiré du Trésor français des centaines de millions destinés
 ses parents de Vienne. Pendant que les Jacobins l'écrasaient sous cette calomnie, ses plus fidèles courtisans allaient répétant sur les chemins de l'exil que Joseph II, par ses exemples, avait préparé, en France même, la destruction des ordres privilégiés, et par conséquent la ruine de la royauté française. L'émigré Langeron, faisant écho aux déclamations de Dumouriez et des Girondins, écrivait (juin 1792) : « La France voit maintenant les faits et l'opinion s'élever en France contre l'alliance de 1756, et elle a senti que cette puissance deviendrait encore et bientôt ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, son ennemie directe et implacable. »

//. — *Rapprochement de la France et de la Russie.*

Catherine II et la Neutralité armée. — Le rapprochement de la France et de la Russie, attesté en Allemagne par la double médiation qui présida à la paix de Teschen, s'accroît et s'affirme dans les affaires d'Amérique et d'Orient, sans cependant aboutir à une alliance.

Catherine II ne considérait point comme indifférente à ses intérêts la constitution d'une nation indépendante dans le Nouveau-Monde; car cet événement portait atteinte à la grandeur maritime et commerciale de l'Angleterre, jusque-là son alliée. Il lui servit de prétexte à se dégager du *Système du Nord*¹, à essayer sur les mers, de concert avec le cabinet de Versailles, ce qui venait d'être accompli si heureusement dans l'Empire germanique.

1. Voir ci-dessus, p. 435.

Tout en mettant, sur terre et sur mer, les forces de la France au service des *insurgents* américains, Vergennes tâchait de provoquer un mouvement de réaction en Europe contre les prétentions despotiques de l'Angleterre en fait de navigation et de commerce maritime. On voulait à Londres considérer comme contrebande de guerre tout ce qui peut être utile de près ou de loin à des belligérants, même les grains, et rendre légal par un simple acte de l'amirauté britannique le blocus d'un port. Vergennes réussit, non sans peine et après une série de déconvenues partielles, à faire adopter à La Haye, à Stockholm, à Copenhague, son règlement du 26 juillet 1778. Ce règlement proclamait les principes suivants : le pavillon neutre couvre la marchandise, même quand elle appartient à l'un des belligérants ; on ne peut considérer comme contrebande de guerre que les munitions et les armes ; le blocus d'un port ne doit être reconnu que s'il est *effectif*.

Cette première entente entre la France et plusieurs petits États ébranlait sans guerre la coalition politique et économique des puissances du Nord contre les maisons de Bourbon et de Habsbourg ; elle devait aboutir à l'isolement de l'Angleterre par l'accession de la Russie. Catherine II désirait non seulement développer au loin le commerce de ses sujets, mais reconnaître les services que la France venait de lui rendre en Orient, faire accepter sa médiation à Londres et pacifier les mers comme elle venait de pacifier l'Allemagne. Les Anglais firent de grands efforts pour prévenir ce résultat. L'ambassadeur Harris, appuyé par Potemkine, offrit à la Russie, moyennant le rétablissement, garanti par elle, de la paix de 1763, Minorque, c'est-à-dire une escale dans la Méditerranée pour le futur empire grec de Byzance. L'impératrice aima mieux écouler Panine et rendit sa célèbre Déclaration de la neutralité armée (9 mars 1780), suivie elle-même de conventions avec le Danemark (9 juillet), puis avec la Suède, la Hollande, la Prusse, l'Autriche, Naples, le Portugal. Elle ne donna à cette Ligue qu'une sanction imparfaite et se laissa aller un jour à traiter sa neutralité de « nullité » ; du moins l'initiative de "Vergennes, secondée par le génie à la fois pratique et théâtral

de Catherine II, avait fait passer dans le droit international les principes fondamentaux du droit maritime moderne.

Le grand-duc Paul en France. — Cette démonstration faite, l'impératrice reprit envers la Turquie sa politique agressive. Depuis la disgrâce de Panine (octobre 1780), Potemkine et Bezborodko avaient la prépondérance dans ses conseils; ils l'éloignèrent de la Prusse et de l'Angleterre pour la rapprocher de la France. Dès le mois de mai, Joseph II avait eu avec l'impératrice une entrevue à Mohilef et s'était assuré d'avance sa part dans les dépouilles de la Turquie, confirmée par un traité d'alliance secret (mai 1781). A ces projets, il fallait au moins l'adhésion complaisante de la France ; et afin d'en assurer l'exécution, le grand-duc héritier Paul et sa femme partirent au printemps de 1782, en ambassadeurs officiels, pour Vienne et pour Versailles. Les illustres voyageurs, accueillis en France avec un empressement qui tenait autant de la curiosité que de la sympathie, s'étudièrent à plaire, tant à la cour qu'à Paris et en province, aux ministres, aux académiciens, voire aux dames de la Halle. Le grand-duc ne négligea personne, rendant visite à Necker disgracié de la veille, ou se faisant lire le *Mariage de Figaro* interdit par la censure. Les gazeliers et les écrivains à la mode firent à l'envi le panégyrique du *Comte du Nord*, et Vergennes transmit à Pétersbourg l'expression de la grande satisfaction du roi.

En se laissant aller à de telles avances, Catherine II faisait violence à ses sentiments naturels : « Je n'ai jamais eu d'inclination pour les Français, disait-elle en 1780 à l'Anglais Harris; je n'en aurai jamais... Je puis rendre politesse pour politesse, mais je n'aurai jamais de la confiance... » De même Bezborodko avouait ne devoir s'habituer à eux que lorsque la nécessité les rapprocherait des Russes. Vergennes connaissait bien les sentiments secrets de l'impératrice : « Tant qu'elle existera, écrivait-il dans ses instructions à Ségur, la conduite du roi vis-à-vis d'elle doit se borner à de simples égards. » De ce côté donc, la confiance était aussi très limitée, fondée sur cette seule considération que l'ambition russe ne contrariait pas immédiatement, ouvertement les intérêts français. On était disposé, de part et

d'autre, moins à conclure une alliance qu'à accepter des échanges successifs de bons offices; et nul ne savait encore lequel des deux États rendrait à l'autre les services les plus signalés, et paierait le plus cher ceux qu'il allait recevoir.

Dès la *im* de 1780, l'impératrice avait offert sa médiation pour le rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre, tant par elle-même que par l'entremise de l'Autriche : Yienne fut un moment désignée, dans cette éventualité, pour le siège d'un congrès. Ni Joseph ni Catherine ne pouvaient être très empressés dans cette tentative de pacification générale, car ils estimaient la prolongation de la guerre maritime favorable à leurs projets sur l'empire ottoman. Les articles préliminaires qu'ils firent proposer à Londres et à Versailles trouvaient ici et là mauvais accueil; et ce devait être entre elles, directement, que les puissances belligérantes devaient arriver au rétablissement de la paix.

Les Russes en Crimée. — Anglais et Français étaient encore en présence, lorsque Catherine II dévoila ouvertement ses projets sur la Crimée. De 1775 à 1779, cette péninsule avait été le théâtre d'une lutte indirecte entre les Turcs et les Russes, protecteurs des divers prétendants au Khanat. La « convention explicative » d'Aïn-Ali-Qàvâq (21 mars 1779) parut apaiser le conflit, mais ne fut qu'une courte trêve. Le khan Chahin, après avoir été l'instrument des Russes, fut sacrifié par eux; ils soulèverent contre lui ses deux frères (juin 1782), se donnant ainsi un prétexte valable d'intervention à main armée. En avril 1783, Potemkine fit irruption dans le pays à la tête de 70 000 hommes. Il était précédé d'un manifeste impérial portant que sa souveraine, pour maintenir la paix de 1774, était obligée de prévenir les attaques de ses ennemis. Il se rendit maître de la Crimée moins par des victoires que par des exécutions qui coûtèrent la vie à 30000 personnes. Il occupa le Kouban, imposa l'hommage au tsar de Géorgie, et soumit ainsi tout le rivage septentrional de la mer Noire. Chahin fut interné en Russie, puis jeté à la frontière turque et conduit à Rhodes, où ses coreligionnaires, malgré l'intervention du consul français, lui tranchèrent la tête comme à un traître.

Convention de Constantinople (1784). — La guerre semblait de nouveau imminent^e sur le Danube, et elle n'avait pas encore cessé sur les mers, à l'occident de l'Europe. L'ambassadeur français à Pétersbourg, Vérac, agit par voie de représentations, et affecta de ne considérer l'occupation de la Crimée que comme temporaire. La tsarine, sentant Joseph II derrière elle, répondit qu'ayant des motifs légitimes pour opérer l'annexion de ce pays, elle ne saurait accepter la médiation française entre elle et les Turcs, mais qu'elle serait reconnaissante des bons offices qui décideraient la Porte à une cession volontaire. Vergennes comprenait si bien le danger que courait la paix continentale, qu'il hâta de son mieux la conclusion du traité de Versailles avec les Anglais; mais ce n'était point assurément pour ramener vers les parages orientaux les Hottes et les armées de la France. Il ne se décida jamais à être, sur le champ de bataille, ni l'auxiliaire de la Porte, ni l'adversaire de Joseph II : « Le roi, a-t-il écrit un jour, est trop éloigné de la Russie pour faire contre elle quelque diversion qui puisse être utile aux Turcs, et elle est trop attachée à l'Empereur pour entendre à des mesures dont ce prince pourrait être l'objet. » Aussi, tout en laissant annoncer des démonstrations militaires et maritimes dans la Méditerranée, il s'en tint à une action diplomatique vivement conduite à Vienne, à Londres, à Constantinople. A Vienne, il mit à son tour en avant l'alliance de 1756, et insinua à Joseph II que le moment était venu d'adresser en commun des représentations à la Russie. L'Empereur se déroba par des excuses qui équivalaient à des aveux de complicité dans les entreprises accomplies ou soupçonnées. D'après lui, la guerre allant éclater entre les Russes et les Turcs, il se verrait forcé d'y prendre part, en occupant la Moldavie et la Valachie. Pourquoi, dans cette éventualité, la France ne mettrait-elle pas la main sur l'Égypte? Vergennes, déçu et blessé, se tourna en désespoir de cause vers l'Angleterre, et là il lui fut brutalement répondu : « Nous ne pouvons ni nous mêler des affaires des Turcs, ni agir de concert avec la France. » Du roi de Prusse, il n'y avait rien à attendre; Frédéric II, vieilli et près de sa fin, se bornait à protester platoniquement,

sans être embarrassé par les souvenirs de la Silésie et de la Pologne, contre les empiétements de sa puissante voisine, « injustice criante et déshonorante », disait-il, n'y ayant pris aucune part.

Ainsi isolé, le cabinet de Versailles usa d'un dernier expédient, destiné à masquer sa défaite. Il essaya de désunir les deux cours impériales, en adhérant avec empressement aux nouveaux agrandissements de la Russie : « Du moins, écrit Vergennes, l'Empereur n'a rien eu, et la satisfaction de la cour de Pétersbourg; qui à la vérité pèse éminemment sur les Turcs, n'est d'aucun préjudice pour la France. » Cette concession nouvelle à la raison du plus fort fut consacrée par la convention de Constantinople (8 janvier 1784). L'ambassadeur Saint-Priest décida les Turcs à subir le fait accompli; la Crimée, l'île du Tarn an et la plus grande partie du Kouban devinrent définitivement provinces russes, et perdirent jusqu'à leurs noms pour redevenir la Tauride et le Caucase. Saint-Priest reçut de Pétersbourg le cordon de Saint-André, et de Versailles un ordre de rappel. Sa récompense comme sa disgrâce apparente disent assez où régnaient alors, aux deux bouts de l'Europe, la satisfaction du triomphe et le mécontentement secret.

Koïseul-Grouffier en Turquie; Ségur en Russie. —

La France avait alors lieu de se plaindre de ses antiques alliés, les Turcs, aussi bien que de ses amis d'occasion, les Russes. Elle ne jouissait plus sans conteste des privilèges inscrits dans ses Capitulations avec la Porte. La Russie et l'Autriche venaient d'obtenir à leur tour de sérieux avantages pour le commerce et la navigation de leurs nationaux, entre autres le passage libre pour leurs pavillons du Bosphore dans la Méditerranée. Le successeur de François I^{er} demandait à son tour et sans succès l'accès de la mer Noire pour les navires de Marseille, intéressés à aller chercher dans ces parages les blés, le goudron, les chanvres et les bois de mâture de la Russie. Tout au plus, de 1780 à 1784, l'initiative personnelle du Marseillais Anthoine avait-elle amené, avec la fondation d'une maison de commerce à Kherson, quelques étrangers; encore les bâtiments frétés par lui devaient-ils rompre charge en rade de Constantinople et se

couvrir du pavillon russe pour pouvoir continuer leur route.

L'esprit alors prédominant dans les conseils de Louis XVI donnait le pas aux intérêts économiques sur les intérêts politiques : et ce furent les questions commerciales qui préoccupèrent davantage les deux nouveaux représentants de la France à Constantinople et à Pétersbourg à partir de 1784, le comte de Choiseul-Gouffier et le comte de Ségur.

Le premier était un philhellène, un lettré qui dans son *Voyage de Grèce* avait déclamé contre le « stupide musulman », et était par conséquent suspect à la Porte. Pour mettre les Turcs en état de résister à de nouvelles attaques, il avait amené avec lui une troupe d'ingénieurs et d'officiers chargés d'améliorer les moyens de défense de l'empire, mais il s'attacha surtout, suivant ses instructions, à créer de nouvelles Échelles pour le commerce français dans le Levant. Il obtint des beys qui gouvernaient l'Égypte une convention (1785) ouvrant en principe l'accès de la mer Rouge et une nouvelle route vers l'Inde : là, Magallon se tenait en avant-garde à Alexandrie, comme Anthoine à Kherson ; mais de la Porte et même de France vinrent des obstacles, soulevés par des intérêts politiques ou particuliers, qui rendirent ce traité lettre morte. A l'entrée de la mer Noire, la barrière qui s'était levée devant l'épée russe ou autrichienne restait fermée pour nous : « Si des brigands nous ont enlevé notre pelisse, disaient les Turcs à Choiseul-Gouffier, ce n'est pas une raison pour que nos amis prétendent nous piller à leur tour. »

A Pétersbourg, Ségur, entraîné par l'opinion courante en France, remplissait un devoir en contradiction avec ses sentiments personnels, lorsque sur la Neva il s'appliquait de loin à protéger les « Barbares campés sur le Bosphore », et il ne devait guère réussir dans ses efforts pour contenir l'ambition surexcitée de la Russie. Par son esprit, il sut se faire bien venir de l'impératrice, et Potemkine fut pour lui un adversaire moins résolu que Bezborodko. Ségur prit facilement d'avance son parti de son échec dans la question orientale, et il chercha à prendre sa revanche sur le terrain commercial.

Le traité de commerce franco-russe (1787). — Depuis 1766, les Anglais jouissaient en Russie de privilèges

équivalant à un véritable monopole. Deux mille de leurs bâtiments apparaissaient chaque année dans la Baltique contre vingt navires français. Or Vergennes prétendait leur disputer toutes les avenues de ce grand marché, les rejoindre à Riga comme les devancer à Kherson. Aux premières ouvertures de Ségur pour un traité général, Potemkine répliqua par l'offre d'une convention partielle pour la mer Noire. Ségur s'en tint avec fermeté à sa première proposition, et déjoua l'opposition ardente et longtemps heureuse des Anglais. Un jour enfin, à bord d'une des galères qui suivaient la galère impériale sur le lac Ilmen, avec une plume et un encrier, malignement empruntés au ministre d'Angleterre, il rédigea, avec motifs à l'appui, les clauses essentielles d'un traité de commerce. Le 11 janvier 1787, il réussit là où tous ses prédécesseurs avaient échoué. La France et la Russie s'accordaient mutuellement le traitement de la nation la plus favorisée. Des consuls étaient établis de part et d'autre dans les ports et les principales villes commerçantes. Les navires russes étaient exemptés du droit de fret, du droit de 20 p. 100 prélevé à Marseille sur les marchandises provenant de la mer Noire, et profitaient de diminutions sur le tarif général des douanes pour leurs suifs, leurs cuirs et leurs fers. En revanche, à leur entrée en Russie, les savons de Marseille étaient assimilés à ceux de Venise et de la Turquie; les vins français étaient dégrevés, bénéficiaient même d'une double exemption de droits s'ils arrivaient par la mer Noire.

Négociations pour une quadruple alliance. — La Turquie devait payer ces avantages concédés par la politique russe au commerce français. Catherine multipliait à l'égard du Roi Très Chrétien et de son représentant les coquetteries sans conséquence; elle s'exprimait en termes flatteurs sur Louis XVI, « le digne rival d'Henri IV », et elle accordait à une mauvaise tragédie du ministre la faveur d'une représentation sur son théâtre de l'Ermitage. Potemkine tantôt raillait celui qu'il appelait *Ségiir-Effendi* de sa tendresse paternelle pour les Turcs, tantôt il cherchait à l'éblouir par des perspectives séduisantes de conquêtes à faire en commun dans la Grèce, l'Archipel et l'Égypte. Bezborodko, plus pratique, le sondait, dès novembre 1787,

sur la possibilité d'une triple alliance franco-austro-russe contre la Turquie. Ségur était déjà gagné. Il avait, dix mois auparavant, suivi la souveraine dans le voyage triomphal de Crimée, sur le « chemin de Byzance », et il ne demandait plus qu'à tirer le meilleur parti possible pour son gouvernement d'événements qu'il ne pouvait ni conduire ni même prévenir. La guerre rallumée, il comprit que la France, si elle secourait les Turcs, devrait rompre avec l'Autriche et laisser dans le Levant et ailleurs les mains libres à l'Angleterre : ne valait-il pas mieux concéder aux ennemis de la Porte quelques nouvelles parcelles de territoire, et acquérir en compensation et par eux l'accès de la mer Noire, prendre ainsi en Orient la revanche des succès qu'obtenait alors la Prusse en Hollande? Ségur accepta donc avec enthousiasme, des mains de Catherine II, le projet d'une quadruple alliance comprenant l'Espagne, greffant le Pacte de Famille de 1761 sur le traité austro-russe de 1781, et qui devait servir à résoudre, à rencontre de la Prusse et de l'Angleterre, toutes les questions pendantes en Europe.

Au début, Montmorin, successeur de Vergennes (février 1787), parut frappé des avantages apparents du nouveau système. L'opinion publique autour de lui semblait favorable ; elle en était encore au culte, dont Voltaire et Diderot avaient été les initiateurs et les thuriféraires, pour la Sémiramis du Nord ; elle saluait d'avance les « lumières » chassant de Constantinople la superstition et la barbarie musulmanes. Volney disait bien haut, dans ses *Considérations sur la guerre des Turcs* (1788), que la France ne devait pas se préoccuper des progrès territoriaux de la Russie, celle-ci dût-elle aller au Caire, à Téhéran, à Bénarès. L'abbé Barthélémy rendait populaire son Scythe *Anacharsis*, ancêtre des conquérants de la Crimée. Enfin de brillants volontaires, le duc de Fronsac, le comte de Damas, le comte de Langeron, couraient servir dans l'armée et sur la flotte russes. On comprend dès lors que Ségur ait voulu substituer à la neutralité timide de son gouvernement une neutralité agissante, et qu'il se soit cru un moment, à Pétersbourg, le véritable ministre des affaires étrangères de la France. •

Pour réaliser ce plan de quadruple alliance, Ségur avait à

vaincre beaucoup d'hésitations, beaucoup d'objections qui surgirent de toutes parts. Les Russes et les Autrichiens se croyaient assez forts pour faire à eux seuls, au gré de leurs ambitions, la guerre et la paix. Tout au plus Catherine II cherchait-elle dans cette nouvelle négociation le moyen de faciliter le passage d'une escadre russe dans la Méditerranée et l'Archipel, d'écarter les officiers français des forteresses turques, et d'empêcher une nouvelle irruption des Prussiens en Pologne. Puis ce fut de Versailles que vinrent les lenteurs préméditées; là on prétendait imposer à la Russie une rupture ouverte et immédiate avec les Anglais. En Orient, Louis XVI n'osait ni se désintéresser des événements, ni accepter l'éventualité d'une guerre s'étendant à l'Europe entière. Comme Montmorin, il craignait d'avoir à faire trop de concessions à ses alliés. De là la réserve que montra en cette affaire Marie-Antoinette, si disposée pourtant à soutenir les intérêts de son frère; de là notre refus de garantir à la Russie et à l'Autriche leurs possessions polonaises, et ces ajournements systématiques qui devaient faire avorter de pénibles et complexes négociations. Il n'était pas jusqu'à l'Espagne, sollicitée par un personnage en faveur à Pétersbourg comme à Versailles, le prince de Nassau-Siegen, qui ne marchandât son adhésion.

On arriva ainsi en France à la veille de la Révolution de 1789; le gouvernement de Louis XVI devait réserver aux affaires intérieures toute son attention, toutes ses forces. « Si nous ne sommes pas les médiateurs de cette paix (d'Orient), écrit mélancoliquement Choiseul-Gouffier au commencement de 1790, c'en est fait pour un demi-siècle de notre considération à Constantinople et dans l'Europe entière. » Et Ségur, qui, vers la même époque (octobre 1789), quittait la Russie, remportant dans ses bagages le projet de quadruple alliance, devait plus tard, en cette phrase caractéristique, résumer ses impressions sur la diplomatie de l'ancien régime expirant : « La France descendit du premier rang, pour y laisser monter l'impératrice Catherine II » ¹

1. Sur les affaires d'Orient à partir de 1787, voir au t. VIII, le chap. *Europe orientale*.

///. — *Les affaires de Hollande.*

L'établissement du stathoudérat héréditaire en 1747¹ aurait pu donner à la République des Provinces-Unies de nouvelles forces et une unité qu'elle n'avait jamais connue; mais il eût fallu pour cela que la maison d'Orange eût à placer à sa tête un homme de premier ordre. Ce n'était pas le cas de Guillaume IV. Trop faible pour mettre fin aux abus les plus criants, trop timoré même pour déclarer ouvertement la guerre à ses ennemis, il ne prit que des demi-mesures pendant sa courte administration, et laissa se perpétuer l'ancien état de choses. A peine si des émeutes violentes, notamment celle des « Doelistes »² à Amsterdam, lui arrachèrent quelques réformes, la suppression de la ferme des impôts, la mainmise de l'État sur le service postal et ses revenus. Quand il mourut prématurément, en octobre 1751, la République était devenue, suivant le mot de Voltaire, « une sorte de monarchie mixte », où l'on ne savait qui devait gouverner. Le stathouder et les *régents* se disputaient la souveraineté, et les haines de parti, loin de s'apaiser, restaient plus ardentes que jamais.

Le gouvernement de Guillaume V. — La longue minorité de Guillaume V n'améliora pas la situation. Il avait trois ans en 1751 : la régence fut confiée à sa mère, Anne d'Angleterre, qui dirigea tout avec l'aide de trois hauts personnages, Bentinck de Rhon, le conseiller pensionnaire Steijn, et le duc de Brunswick. La régente, fille de George II, avait des qualités, de l'activité et de la clairvoyance, mais son caractère hautain lui aliénait beaucoup de gens, et son origine anglaise la rendait suspecte. Elle eut de fréquents démêlés aussi bien avec ses conseillers qu'avec les patriciens de Hollande. Sa mort en 1759 fut un bonheur pour la maison d'Orange, sur laquelle rejaillissait son impopularité. Le duc Louis-Ernest de Bruns-

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 498, et t. VII, p. 200.

2. Du nom de l'hôtel Doelen, qu'ils occupèrent de force et où ils siégèrent.

wick-Wolfenbüttel, qui déjà occupait une position influente en qualité de capitaine général, fut alors nommé tuteur et représentant de Guillaume V. Fils cadet d'un petit prince allemand, le duc avait fait ses premières armes dans les rangs autrichiens et était entré depuis 1750 au service de l'Union. Ambitieux et intrigant, il aspirait à dominer son pupille et l'État tout entier. Il oublia vite son serment de ne se mêler absolument « d'aucunes affaires concernant la religion, la police, les finances ou la justice », et son action directe ou indirecte se fit sentir dans toutes les branches du gouvernement. Dès 1760 une vive opposition se manifesta contre lui : les anciens serviteurs de Guillaume IV, presque tous Frisons, cherchèrent à lui opposer la jeune princesse Caroline, sœur de Guillaume V, et sa grand'mère, qui vivait encore. Le duc de Brunswick triompha aisément de cette intrigue et sut se débarrasser plus habilement que loyalement, par une accusation calomnieuse, d'un adversaire redoutable, le Frison Onno Zwicr van Ilaren. Plus tard, au moment de la majorité de Guillaume V, il réussit à prolonger sa domination et fit secrètement signer au stathouder le fameux « Acte de consultation » (*Acte van COHSH-lentschap*) : le duc promettait d'assister le prince de ses conseils, « en toutes choses et dans tous les temps », et, de son côté, le prince s'engageait à garantir le duc de tout reproche et de toute responsabilité, « ne voulant pas qu'à ce sujet il rende aucun compte et réponde à qui que ce soit autre qu'à nous-même » (3 mai 1766). Cet acte assurait au duc le droit de conserver ses fonctions de tuteur et l'impunité pour la manière dont il les exercerait. Quant à Guillaume V, il consentait à rester mineur de fait : entre le duc d'un côté, les États Généraux et Provinciaux de l'autre, il devait, pendant dix-huit ans, ne posséder que l'ombre du pouvoir.

Le stathouder n'avait d'ailleurs rien de ce qu'il fallait pour occuper dignement le poste élevé qui lui était échu. Son physique n'était nullement majestueux : il avait un nez retroussé, des yeux saillants, de grosses joues, un teint de moricaud. La perruque poudrée qui surmontait sa tête, et son riche costume ne faisaient qu'accentuer l'inélégance étrange de sa personne.

Tel il nous apparaît dans un portrait du musée de La Haye. Au moral, c'était un prince incapable et paresseux, avec cela très vaniteux et aussi jaloux du respect public que peu propre à l'inspirer. Peut-être doit-on se défier de la partialité des diplomates français qui parlent sans cesse de sa « dissimulation », ou de sa « démente »; mais ceux-là mêmes qui lui étaient le plus favorables, comme le ministre anglais Harris, constataient son manque d'énergie, et le grand Frédéric s'étonnait « de son entêtement et de son imbécillité ». Son apathie naturelle l'empêcha de souffrir de sa dépendance et Wilhelmine de Prusse, qui devint sa femme en 1767, s'efforça en vain de secouer sa torpeur. Cette nièce de Frédéric II, dont la gracieuse et fière silhouette contraste avec celle de Guillaume V, croyait sans doute monter sur un trône; elle fut cruellement déçue par la réalité, s'indigna des maximes constitutionnelles qui faisaient du stathouder le premier serviteur de la République, et lutta toute sa vie pour réaliser son rêve de souveraineté.

Les années qui suivirent la majorité de Guillaume V furent une époque de paix et de prospérité pour les Provinces-Unies. La Compagnie des Indes-Orientales donnait de beaux dividendes; le crédit de l'État était tel que les rentes avaient pu être abaissées sans lui nuire à 2 1/2 pour 100, et un historien a pu justement comparer la vie de ses compatriotes d'alors à celle d'un rentier tranquille et satisfait. Toutefois cette prospérité était plus apparente que réelle, et certains signes révélaient qu'elle serait peu durable. L'activité du trafic diminuait insensiblement et les énormes capitaux accumulés par les particuliers se portaient sur des spéculations de Bourse. En 1780, quinze cents millions étaient placés en fonds publics étrangers; les Hollandais n'étaient plus les rouliers, mais les créanciers des autres nations. Leur commerce et leur industrie ne pouvaient plus soutenir la concurrence anglaise; ils commençaient à ressentir l'effet de la désastreuse politique qui, depuis Guillaume III, les avait subordonnés à leurs rivaux d'outre-mer. Le roi de Prusse, Frédéric II, l'avait constaté en 1740, dans un mot qui est resté proverbial et qui le mérite : la Hollande n'était plus qu'une chaloupe dans le sillage d'un puissant navire. D'autre part,

tandis que l'aristocratie des régents relevait la tête en face des stathouders et que les anciens *contrats de correspondance* reparaissaient, une certaine effervescence se manifestait au sein de la bourgeoisie et du peuple : on réclamait contre tous les privilèges politiques et sociaux, et le trouble des esprits annonçait d'autres troubles plus graves. Les malheurs de la guerre d'Amérique, où la République dut se lancer pour défendre ses intérêts maritimes, augmentèrent cette agitation. Le stathouder, qui n'avait rien préparé pour la lutte, fut accusé d'être plus anglais que hollandais et on profita de la publication de l'Acte secret « de consultation » pour l'obliger à éloigner son mentor, le duc de Brunswick, auquel on attribuait en grande partie la responsabilité des pertes subies (1784).

Le parti des patriotes et ses prétentions. — Dans l'histoire intérieure des Provinces-Unies on ne met d'ordinaire en présence que deux partis : celui des États ou des régents et celui du stathouder. De tout temps, cependant, d'autres éléments avaient existé, éléments mal groupés et mal déterminés qui peu à peu s'étaient réunis, et qui formèrent au milieu du xviii^e siècle un troisième parti, le parti démocratique, ou, comme il s'intitulait, le parti des *patriotes*. Épris d'idées libérales que la lecture des philosophes français avait développées et auxquelles l'indépendance des États-Unis donna un nouvel essor, les membres de ce parti s'étaient alliés autrefois aux orangistés contre la tyrannie des régents. Ils se rapprochaient maintenant de l'aristocratie pour arrêter les progrès de la puissance stathoudérienne. Ils se recrutaient d'ailleurs dans toutes les classes de la population, tant dans la petite bourgeoisie que parmi les patriciens et les nobles : les pensionnaires de Dordrecht et d'Amsterdam, Gyslaër et Berckel, les Van «~~der~~» Gapellen et les Zuylen, se faisaient leurs porte-parole, les uns en Hollande, les autres en Over-Yssel et en Gueldre, où ils attaquaient énergiquement le régime oppressif des corvées. Appuyés sur la France, dont nos ambassadeurs, La Vauguyon, puis Vérac, leur promettaient le secours, les patriotes avaient remporté un premier succès en obtenant le renvoi du duc de Brunswick. Le conflit de leur pays avec l'empereur Joseph II,

en 1784-1785¹, conflit qui s'arrangea grâce à un « pourboire », selon le mot irrévérencieux de Frédéric II, leur permit de s'assurer des forces militaires. Partout, en vue de la guerre possible, des *corps francs* se formèrent. Ce fut dorénavant une milice toute prête pour la révolution.

A partir de 1784, le parti des patriotes précisa de plus en plus son programme de réformes. Il s'attacha d'abord à réduire l'autorité trop grande de Guillaume V. En vertu d'un règlement de 1674, le stathouder avait le droit, dans les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel, de nommer la plupart des magistrats municipaux; dans les autres provinces, il avait pris l'habitude d'adresser aux villes des lettres de recommandation, contenant la liste de ses candidats, ce qui constituait une pression très efficace. D'autre part, en qualité de capitaine général, il prétendait donner seul des ordres aux troupes de l'Union et les employer à sa guise. Les patriotes s'élevèrent ouvertement contre le règlement de 1674 et contre tout ce qu'ils regardaient comme un empiétement sur les prérogatives des États Généraux ou Provinciaux. Sir James Harris exagérait quand il leur attribuait le projet de renverser le stathouder, mais il est certain qu'ils voulaient restreindre considérablement ses pouvoirs. De son côté, le prince d'Orange, malgré ses irrésolutions et ses craintes, n'était pas disposé à se laisser faire sans résistance. Il usa d'un moyen dont ses ancêtres s'étaient souvent servis avec profit : de l'émeute. De là des violences qui pendant trois ans agitèrent profondément la République et qui, aggravées par l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Prusse, devaient avoir les plus funestes conséquences.

La lutte des patriotes et du stathouder (1785-1787). — C'est dans la province de Hollande que les premiers désordres sérieux se produisirent. La populace orangiste s'étant soulevée à La Haye, et le stathouder qui commandait la place n'ayant rien fait pour dissiper les émeutiers, les conseillers-députés de Hollande firent marcher des troupes et rétablirent l'ordre (5 septembre 1785). Guillaume V se plaignit qu'on eût

1. Voir ci-dessus, p. 577, et ci-dessous, p. 596 et le chap. *Allemagne*.

porté atteinte à ses droits. Les États de Hollande répliquèrent que le commandement des troupes ne lui appartenait pas exclusivement et approuvèrent leurs délégués. Cette décision mit le feu aux poudres. Le prince irrité quitta La Haye avec sa famille pour se retirer en Gueldre dans son château de Loo. Sa femme Wilhelmine, avant son départ, manda le ministre d'Angleterre et lui fit d'importantes déclarations : « Le sort de la maison d'Orange va se décider vite, lui dit-elle. Ni intervention ni secours ne peuvent nous sauver. Je quitte La Haye pour n'y revenir peut-être jamais. Quelques jours suffiront pour dépouiller le prince de son reste d'autorité. Je lui crois trop d'élévation pour accepter le rôle d'un *stathonder en peinture*. » C'est à ce moment que se précise l'action de la France : médiatrice entre les Provinces-Unies et l'empereur Joseph II, elle détermina la signature du traité de Fontainebleau (10 novembre 1785; les préliminaires avaient été signés à Paris, le 20 septembre) : l'Empereur renonçait à ouvrir l'Escaut, moyennant une indemnité de 10 millions de florins, dont la France payait 4 millions et demi, et la Hollande le reste. Le même jour, Vergennes signait un traité d'alliance entre la France et les Provinces-Unies, pour la garantie des traités de 1648 et 1748 : les deux puissances s'engagent, si elles sont attaquées, à se prêter un mutuel secours.

La retraite du prince ne mit pas fin aux désordres. Le 17 mars 1786, une nouvelle émeute faillit ensanglanter La Haye. Les États Provinciaux avaient décidé de rendre à la circulation publique la porte nord du Binnenhof dont les stathouders s'étaient arrogé l'usage exclusif et qu'un contemporain a appelée « la scandaleuse porte stathoudérienne ». Le pensionnaire de Dordrecht, Gyslaër, voulut y passer en voiture; il fut arrêté par une bande d'hommes armés et aurait été précipité dans le canal voisin, sans l'arrivée de la garde. Cette échauffourée fit du tort aux orangistes et les patriotes en profitèrent pour enlever au stathouder le commandement de La Haye (27 juillet 1786) : mesure hardie qui fut maintenue en dépit des protestations de Guillaume V et des remontrances de la Prusse.

Bientôt les troubles de Hollande eurent leur contre-coup dans

d'autres provinces, particulièrement en Gueldre et à Utrecht. En Gueldre, les patriotes proposèrent d'abolir le règlement de 1674, et, pour y forcer les États, provoquèrent l'envoi de pétitions, couvertes de milliers de signatures. Les États ayant interdit ces pétitions, deux petites villes, Elburg et Hattem, se mirent en révolte contre leurs édits et contre l'autorité du stathouder ; toutes deux furent occupées par des troupes, les maisons pillées, et les habitants qui n'avaient pas fui maltraités (septembre 1786). Ces faits excitèrent l'indignation des États de Hollande, qui suspendirent « provisionnellement » le prince de ses fonctions de capitaine général; Gyslaër, dans un discours violent, avait comparé le stathouder au duc d'Albe. En même temps, à Utrecht, sous la direction du jurisconsulte Quint Ondaalje, la bourgeoisie excluait du conseil municipal les partisans du stathouder. Ce mouvement eut pour effet de diviser les États de la province en deux assemblées rivales qui se prétendirent également souveraines : d'une part, Tordre équestre et le clergé, retirés à Amersfoort; de l'autre, les députés de la majorité des villes, restés à Utrecht. Chaque jour amenait des résolutions ou des actes qui présageaient une guerre civile. Bien que l'aristocratie des régents s'effrayât déjà des revendications de la petite bourgeoisie et songeât à se rapprocher du stathouder, la cause de celui-ci semblait bien compromise. Au mois d'avril 1787, les villes d'Amsterdam et de Rotterdam renouvelèrent leurs Conseils dans un sens démocratique, et au mois de mai les bourgeois d'Utrecht repoussèrent victorieusement une attaque à l'improviste des troupes stathoudériennes. La *Gazette de Leyde* célébra le triomphe des patriotes, tandis que les organes orangistes s'indignaient de l'audace des « insurgents ». Peu de temps après, les États de Hollande nommèrent une commission souveraine de cinq membres qui devait exercer une sorte de dictature « pour sauver la chère patrie » (juin 1787). Elle siégea au château de Woerden. Le conflit dégénérait en une lutte ouverte.

La diplomatie étrangère suivait attentivement ces péripéties. La France, que l'état de ses finances mettait dans l'impossibilité d'agir par les armes, souhaitait le succès des patriotes, mais

n'osait trop se compromettre avec eux. Elle avait envoyé en Hollande, à la fin de 1786, un conseiller d'État, Gérard de Rayneval, pour conclure un accord entre les patriotes et le stathouder; cette tentative ayant échoué, elle se tenait sur la réserve. L'Angleterre était toujours représentée par sir James Harris, bien connu pour sa gallophobie et qui avait été jusqu'à dire un jour : « Je n'écrirais plus jamais une dépêche si je recevais l'ordre de plaire à la France, de l'approuver ou de coopérer avec elle. » Depuis que le stathouder avait quitté La Haye, Harris ne cessait de l'exciter à la vengeance, lui et surtout sa femme, avec laquelle il s'entendait à merveille. Il avait contribué largement à empêcher l'arrangement que désirait la France, et il appelait de ses vœux une intervention armée de la Prusse. Il se plaignait de la tiédeur du résident prussien à La Haye, Thulemeyer, et trouvait que Frédéric-Guillaume II se préoccupait trop peu du sort de sa sœur et de son beau-frère. A ce moment, un événement s'accomplit qui paraît minime à première vue et qui pourtant eut une portée incalculable. La princesse Wilhelmine, outrée de l'indolence de son mari, résolut de revenir à La Haye, pour y stimuler le courage de ses partisans. Les commissaires de Woerden craignirent que son retour ne fût le signal d'une redoutable insurrection. Ils la firent prier de s'arrêter en route, non loin de Schoonhoven, et de s'en retourner en Gueldre (28 juin 1781). Tout cela fut exécuté avec la plus grande courtoisie, et la sœur du roi de Prusse ne se plaignit alors d'aucun affront ; mais l'affaire ne tarda pas à être dénaturée par les orangistes. On transforma la démarche des commissaires en une « arrestation », et les observations faites à la princesse en insultes. A cette nouvelle, lord Carmarthen écrivait à l'ambassadeur Harris : « L'incident peut être bon... Si le roi de Prusse n'est pas le plus sale et le plus misérable des rois, il ressentira cette injure coûte que coûte. » Le ministre de George III voyait juste : Frédéric-Guillaume II, irrité des prétendus outrages que sa sœur avait subis, allait se porter à des mesures extrêmes.

L'intervention prussienne de 1787. — Le roi de Prusse, depuis son avènement en août 1786, avait pris à l'égard

des Provinces-Unies une attitude plutôt menaçante. Il avait cherché, par l'intermédiaire du comte de Gøertz, à faire rendre au stathouder ses charges et prérogatives héréditaires, et s'était indigné à plusieurs reprises des résolutions « illégales » des États de Hollande, et des « oppressions inouïes » que son beau-frère avait dû souffrir « innocemment ». Toutefois il n'avait d'abord paru disposé qu'à une intervention diplomatique d'accord avec la France et l'Angleterre. Après l'affaire de Schoonhoven, il changea subitement de ton, et exigea une réparation éclatante de ce qu'il appelait un « attentat ». Pour intimider les Hollandais, un corps de 20 000 hommes fut mobilisé en Westphalie, et le vieux duc de Brunswick fut désigné pour en prendre le commandement. Les États de Hollande, encouragés par le gouvernement français dont ils espéraient l'appui, refusèrent de s'humilier devant la Pruss'e et de s'excuser d'une injure imaginaire. Par malheur, Vergennes était mort le 14 février 1787; avec lui mourait la diplomatie de l'ancien régime. Son successeur, Montmorin, inaugura, en raison de la crise politique et financière, une attitude d'effacement. Du moins, il proposa au Conseil du roi de former un camp à Givet, pour encourager les patriotes hollandais et intimider leurs adversaires : Hochambeau ou La Fayette devaient prendre le commandement de ce corps de troupes. Galonné avait consenti à faire les fonds nécessaires. Il fut congédié (20 avril). La France tomba plus bas encore avec Brienne ¹. Il ne fut plus question ni du traité de 1785, ni du camp de Givet; on n'osa même pas envoyer La Fayette aux républicains de Hollande; on leur laissa pour général une espèce de condottiere, le rhingrave de Salm, prêt à toutes les lâchetés et toutes les trahisons. Honteux de la pusillanimité de Montmorin, consternés de cette abdication du roi, les maréchaux de Ségur et de Castries donnèrent leur démission. Une simple démonstration de la France eût contenu l'Angleterre et arrêté le roi de Prusse : son abstention décida du sort de la Hollande.

Le 12 septembre 1787, n'ayant pas reçu de réponse à un

i. Voir au chapitre suivant.

dernier ultimatum, les troupes de Frédéric-Guillaume II passèrent le **Rhin** à Wesel; le 13, la Gueldre était envahie. La campagne ne **fut** ni difficile ni longue. La rupture des digues, ordonnée par la commission de Woerden, n'amena que l'inondation de quelques prairies, sans barrer la route aux envahisseurs; les vents favorables ne soufflèrent pas comme au temps de Louis **XIV**. Enfin le rhingrave de Salm, qui commandait à Utrecht, s'enfuit sans même essayer de se défendre. De tous côtés les *corps francs* se débandèrent, et les soldats de Brunswick n'eurent guère qu'à se montrer pour se trouver maîtres des principales villes. Le 20 septembre, Guillaume V rentra à La Haye, aux acclamations de la foule; le 24 ce fut le tour de la princesse Wilhelmine, au carrosse de laquelle des bandes de femmes s'attelèrent. Le stathouder avait d'ailleurs fait alliance avec ses anciens ennemis, les membres du parti aristocratique, que les revendications des patriotes avaient bien vite effrayés. En quelques jours, au milieu de désordres et de violences déplorables, l'autorité du prince fut rétablie partout, sauf à Amsterdam. Là seulement une résistance sérieuse fut tentée, mais l'inégalité des forces était trop grande pour que la lutte se prolongeât. Le 10 octobre, la ville capitula. La révolution était terminée. Les nouveaux États de Hollande, composés uniquement de stathoudériens, eurent la bassesse de remercier le duc de Brunswick de ses services et de faire frapper une médaille en son honneur.

Triomphe du stathouder. — Guillaume V devait sa restauration aux troupes prussiennes et à la diplomatie anglaise. 11 témoigna sa reconnaissance en signant deux traités d'alliance avec la Prusse et l'Angleterre (avril 1788), qui annihilaient le traité français du 10 novembre 1785 et qui garantirent le maintien du stathoudérat héréditaire. Au dedans, il remplit de ses créatures les conseils provinciaux et municipaux; puis, au lieu de prendre des mesures de conciliation, comme le voulait le nouveau pensionnaire de Hollande, Pierre van der Spiegel, il donna libre cours à ses haines. Nombre de patriotes furent bannis, d'autres furent frappés d'amendes ou de confiscations, d'autres furent emprisonnés dans des forteresses prussiennes.

La terreur fut telle que près de 40 000 Hollandais émigrèrent dans les Pays-Bas et en France. Parmi les fugitifs, il y eut des gens de toutes les classes, et beaucoup de très distingués, comme Gapellen tot de Marsch, de Witt, Bicker, Daendels, le vieux professeur Valckenaër. Le gouvernement de Louis XVI, qui ne les avait pas secondés pendant la lutte, eut du moins la charité de les secourir dans leur exil, et leur accorda le libre exercice de leur culte. La plupart des émigrés se fixèrent dans la Flandre française, où ils attendirent impatiemment l'occasion de rentrer dans leur patrie.

Cette occasion, la France révolutionnaire ne devait pas tarder à la leur donner. Les événements de 1787 avaient eu, malgré leur courte durée, un profond retentissement; ils avaient donné le premier branle à la coalition des princes; ils avaient été comme le prologue du grand drame qui allait se jouer. Mirabeau rendit hommage, dans un pamphlet fameux *sur le stathoudérat*, au plus ancien des peuples libres, et exhorta les « Bataves » à rester imperturbablement attachés à leurs droits. — « Vous avez échoué, s'écriait-il éloquemment, dans la cause de l'humanité, de la raison, de la justice; mais vous n'êtes pas domptés. Vous ne le serez jamais : tel est l'espoir de plusieurs millions d'hommes dont les vœux ont devancé vos eflbrts, dont les regrets accompagnent votre infortune. » Le grand orateur avait raison d'insister sur ces sympathies qui garantissaient aux Hollandais un avenir meilleur. La cause des patriotes, vaincue en Hollande par les Prussiens en 1787, devait triompher en France malgré les Prussiens en 1792, et les armées de la Convention devaient réintégrer les proscrits dans les Provinces-Unies, après en avoir chassé la maison d'Orange.

Effacement de la France. — Les événements de 1787 consommèrent l'humiliation de la monarchie française devant l'Europe. Joseph II disait : « La France vient de tomber, je doute qu'elle se relève. » On a vu plus haut ce que devenait notre politique orientale. La reculade de la France dans l'affaire hollandaise acheva de désabuser Catherine II sur la valeur de son alliée de Versailles. Elle l'abandonna donc à son sort et se rapprocha de l'Autriche, certaine de poursuivre plus libre-

ment avec elle ses ambitieux desseins en Orient. Elle put regretter la mort de Vergennes et le départ de notre ambassadeur Ségur; mais dans ses boutades devant son secrétaire Khrapovitski, dans sa correspondance intime avec Grimm, éclate son mépris pour le gouvernement français. La réunion des Notables provoque ses inquiétudes ou ses railleries; la cour de Versailles n'est plus pour elle que « les pauvres gens », et Louis XVI, qui a pris pour premier ministre un archevêque, Brienne, n'est plus que *Louis le Suffragant*. Presque en même temps vont se produire la Révolution de France et les nouveaux bouleversements de l'Europe orientale.

BIBLIOGRAPHIE

I. — AFFAIRES D'ALLEMAGNE

1° **Relation» entre l'Autriche et la France.** — **D'Arneth** et **Geffroy**, *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, Paris, 1874, 3 vol. — **D'Arneth** et **Flammermont**, *Correspondance secrète entre le comte de Mercy-Argenteau, l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, 2 vol., Paris, 1889-1891. — **Flammermont**, *Correspondance des agents diplomatiques étrangers en France* [Nouv. Archives des Missions, 1896]. — **D'Arneth**, *Maria-Theresia und Maria-Antoinette*. (Cf. dans les *Nouveaux Lundis* de Sainte-Beuve, t. IX, un article visant spécialement les lettres relatives à l'affaire de la succession de Bavière). — **Traitchevski**, *La France et l'Allemagne sous Louis XVI* (*Revue Historique*, 1880). — **De Flassan**, *Histoire de la diplomatie française*, t. VI. — **Goxe**, *Histoire de l'union d'Autriche*, t. V de la traduction française. — **Doniol**, *Le comte de Vergennes et P. M. Hennin*, Paris, 1898. — **Zwiedineck-Südenhorst**, *Maria-Theresia*, Bielefeld, 1905. — **Soulavie**, *Mémoires hist. et politiques sur le règne de Louis XVI*, t. IV-VI. — Abbé **Georgel**, *Mémoires*, t. I, 3^e section. (Ces deux écrivains reflètent exactement les idées du parti anti-autrichien.)

2° **Siicceniffon de Bavière.** — **Moser**, *Staatsgeschichte des Krieges zwischen Oesterreich und Preussen*, Francfort, 1779. — [Sayfart], *Unpartheyche Geschichte des Bayerischen Erbfolgekriegs*, Leipzig, 1780. — **Mirabeau**, *Histoire secrète de la cour de Berlin*, 1789, 2 vol. — **Reimann**, *Geschichte des Bairischen Erbfolgekriegs*, Leipzig, 1869. — **Saint-Priest**, *Études diplomatiques*, t. I (Le congrès de Teschen). — **Martens**, *Actes diplomatiques concernant le congrès de Teschen* (d'après les papiers de **Repnine**, **Société Impériale**, t. LXV). — **Josef II and Graf L. Cobenzl**, *ihr Briefwechsel*, publ. par Béer et von Friedler [*Fontes rerum austriacarum*, 1901]. — **Béer**, *Zur Geschichte des Bairischen Erbfolgekrieges* (*Hist. Zeitschrift*, XXXV); *Die Sendung Tuguts an den Preussisch-Oesterreichischen Verhandlungen*, Francfort, 1890. — **Wolf**, *Oesterreich und Preussen, 1780-1790*, Vienne, 1880. — **Bailieu**, *Graf Herzberg* [*Hist. Zeitschrift*, XLII. — [Herzberg], *Recueil des déductions, manifestes, déclarations, etc.*, 1756-1790, 3 vol., Berlin, 1789. —

Unzer, Hcrzbergs Antheil an den Preussisch-Æsterreichischen Verhandlungen, Francfort, 1890. — **Schmidt**, Geschichte der Preussisch-Deutschen Unionsbestrebungen, von 1780 bis 1790, Leipzig, 1871. — **Koser**, Kœnig Friedrich der Grosse, Stuttgart, 1893-1903, 2 vol. — **Ad. Unzer**, Der Friede von Teschen, Kiel, 1903.

3° **Mgrue des princes*** — **Bailleu**, Der Ursprung des Deutschen Fürstenbundes [Hist. Zeitschrift, XLI]. — **Ranke**, Die Deutschen Msechte und der Fürstenbund, 2 vol., Leipzig, 1871. — **Gœdeke**, Hannovers Antheil an der Stiftung des Deutschen Fürstenbundes (Archiv des hist. Vereins für Niedersachsen, 1847). — **Heidenhexmer**, Hessen-Darmstadts Stellung zum Fürstenbund (Forschungen, XXII). — **Obzer**, Badische Poliiik, 1872 (Zeitschrift für Geschichte und Politik, 1888). — **Erdmannsdœrffer**, Aus den Zeiten des Deutschen Fürstenbundes, Heidelberg, 1885. — Ueber die eigentliche Bedeutung des Deutschen Fürstenbundes von 1785, Berlin, 1869. — **Tratchevski**, La Ligue des Princes (en russe), Pétersbourg, 1877. — Voir la bibliographie de Dahlmann-Waitz (7^e éd., 1906, p. 609 suiv. et supplément 1907).

II — AFFAIRES D'ORIENT

A. Rambaud, Instructions... Russie, t. I I Question d'Orient, Correspondance diplomatique du 6 janvier au 30 octobre 1783, Paris, Imp. Impériale, 1859. — **Grégorovitch**, Le chancelier Bezborodko (Société Impériale, t. XXVI et XXIX). — Ségur, voir ci-dessus, p. 516. — **Zinkeisen**, Geschichte des osmanischen Reiches, t. VI. — Papiers de **Boulgakof**, amb. russe à Constantinople (Soc. Imp., t. XLVII). — **L. Pingaud**, La France en Orient sous Lnuis XVI; Choisetd-Gouffier, Paris, 1887. — **De Barral-Montferrat**, Une tentative d'alliance franco-russe au XVIII^e siècle (Revue du Monde latin, octobre et décembre 1892). — **D'Arneth**, Joseph II und Katarina von Russland, Vienne, 1869. — Compléter avec la bibliog. du chap. Europe orientale dans notre t. VIII.

III. — NEUTRALITÉ ARMÉE

A Collection of public acts and papers relating to the principles of Armed Neutralité, Londres, 1801. — Actensfücke die Bewaffnete Neutralitæt betreffend (dans le Recueil de Herzberg, I, 443-465). — **Albedyhll** (d'), Nouveau mémoire ou Précis historique sur... la Neutralité armée, Stockholm, 1798. — **Berghohm** (Cari), Die Bewaffnete Neutralitæt, Berlin, 1884. — Danewsky, Rcch. hist. et crit. sur la Neutralité armée de 1780. — **Doniol**, L'introduction par la France du droit des neutres, etc., Paris, 1880. — **Labande**, Un diplomate français à la cour de Catherine II, journal intime du chevalier de Corbbron, Paris, 1901, 2 vol. — Eichelmann, Der Bewaffnete Neutralitætsbund liutslands (Russische Revue, 1888). — P. Fauchille, La diplomatie française et la ligue des neutres, Paris, 1893. — Hübner, Doutes et questions proposés par Montanus à Batavus sur la neutralité, etc., Londres, 1781. — Iungwirth, Dissertatio de jure sociorum Neutralitatis armatæ contra Anglos, Wittenberg, 1794. — **Kopetz**, Kurze Darstellung des von Russland... gegriindeten Sislesms..., Prague, 1801. — **Nobleman**, The secret of the armed Neutrality, Londres, 1792-1801. — Recueil de documents diplomatiques concernant, etc., tirés des Archives de Moscou, Moscou, 1859. — F. de **Martens**, Recueil, etc., série Angleterre, 2° vol., Pétersbourg, 1892. — De **Clercq**, Recueil, t. I. — **Zachrisson**, Sveriges underhandligar om bevæpned Neutralitet, 1778-1780, Upsal, 1863. — Voir ci-dessus, p. 516, sur les historiens de Catherine II.

IV. — AFFAIRES DE HOLLANDE

I. Sources. — Parmi les nombreux documents publiés de nos jours sur cette période, nous ne citerons que : **G.-W. Vreede**, *Brieven van en aan den raadpensionaris van de Spiegel, over de acte van Consulentenschap*, (184 (Nijhoff, *Bijdragen*, nouv. série, VIII, La Haye, 1875), et de **Jonge**, *Documents politiques et diplomatiques sur les révolutions de 1787 et 179* dans la République des Provinces-Unies (*Nederlandsch Rijksarchief*, I, in-8, La Haye, 1857). — Les principaux mémoires ou écrits du temps sont : **Schläzer**, *Lodewijk Ernst, Hertog van Brunswijk*, Amsterdam, 1780. — **Mirabeau**, *Aux Bataves, sur le stadhouder*, in-8, Paris, 1788. — **Mandrilon**, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution des Provinces-Unies*, Paris, 1789. — **Th. Phil. von Pfau**, *Geschichte des preussischen Feldzugs in der Provinz Holland, im Jahre 1787* in-8, Berlin, 1790 (traduction française, *ibidem*, in-8). — **Quint Ondaatje**, *Bijdragen tot de geschiedenis der omwenteling van 1787* in-8, Dunkerque, 1792. — **Caillard**, *Mémoire sur la révolution de Hollande de 1781*, publié par le comte de Ségur dans sa *Décade historique*, III, in-8, Paris, 1828. — **J. Harris (Malmesbury)**, *Diaries and correspondence*, 4 vol. in-8, Londres, 1844. — **G. K. van Hogendorp**, *Brieven en Gedenkschriften*, 4 vol. in-8, La Haye, 1887.

Les deux journaux du temps les plus importants à consulter sont : la *Gazette de Leyde*, dirigée par **Luzac**, et *De Post van den Nedermijn* (Courrier du Bas-Rhin, rédigé surtout par P. **tf Hoën**, de 1781 à 1787, et où le patriote **Bellamy** inséra des pièces de vers signées Zelandus).

II. Livres. — Nous ne revenons pas sur les histoires générales indiquées antérieurement (ci-dessus, t. VI, p. 499) : la continuation de Wagenaar, qui compte 22 volumes pour les années 1775 à 1789, est une compilation fatigante à lire, diluée et parfois inexacte. — **Blok**, *Geschiedenis van het Nederlandsche volk*, t. VI, Groningue, 1904.

Voici quelques ouvrages plus spéciaux : Schenk, *Wilhelm der fimpfe*, in-8, Stuttgart, 1854; très partial pour le prince d'Orange. — **Nijhoff**, *De lertog van Brunswijk* (1750-84), in-8, La Haye, 1889. — P. de Witt, *Une invasion prussienne en Hollande en 1781*, in-12, Paris, 1886. — **Mendels, Daendels**, La Haye, 1890. — Anonyme (Legrand), *La révolution française en Hollande. La République Batave*, Paris, 1894. — **Magnette**, *Joseph II et la liberté de l'Escaut*, Bruxelles, 1896. — **Coquelle**, *L'Aïance franco-hollandaise contre l'Angleterre*, Paris, 1902. — **Welschinger**, *La mission secrète de Mirabeau à Berlin (1786-87)* Paris, 1890. — **Vittichen**, *Preussen und England in der Europäischen Politik, 1785-88* Heidelberg, 1902. — **Schlitter**, *Die Regierung Josephs II inden Oesterreichischen Niederlanden*, t. I, Vienne, 1900.

Voir aussi les articles de Revues suivants : **Davies**, *Memorials and Times of Peter Philip Juriaan Quint Ondaatje* (*Historisch genootschap*, XI crken. XIII), Utrecht, 1870. — **Beaufort**, *Oranje en de democratie (1784-87)*, dans *de Gids*, 1875. — **Von Troschke**, *Der preussische Feldzug in Holland, 1787*, dans le *Militärwochenblatt* de 1875. — **De la Rocheterie**, *Marie-Antoinette et le différend de Joseph II avec la Hollande* (*Rev. des Quest. hist.*, 1893).

CHAPITRE XII

LOUIS XVI GOUVERNEMENT INTÉRIEUR (1774-1788)

I — *Les tentatives de réformes : Turgot.*

Le roi et la reine¹. — Louis XVI n'avait pas été préparé à gouverner. Dans la cour frivole de son aïeul, il était resté gauche et taciturne, avec des éclats soudains de violence; mais il avait du bon sens et une sincère application à l'étude. Il fuyait le monde et surtout la société des femmes, il avait horreur du jeu et de la galanterie. Quand il avait peiné tout le jour à la chasse ou à sa forge, il arrivait affamé à table et mangeait démesurément; aussi était-il sujet à des indigestions; il s'endormait ensuite d'un sommeil pesant. Il était faible de caractère, mais têtu; facile à attendrir, mais sans l'élan primesautier de la bonté; juste et droit, mais porté à de mesquines finesses. Il avait de la mémoire et quelques connaissances; il ignorait cependant tout ce qui touchait à l'administration de l'État, il ne s'était jamais occupé des affaires publiques. Il était né pour être un bon ouvrier. Quand il se vit roi (10 mai 1774), son premier

1. Voir ci-dessus, p. 342 et p. 569.

mouvement fut de la terreur ; il eut amèrement conscience de son incapacité.

Marie-Antoinette était tout autre. « Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la beauté, dit Walpole; quand elle se meut, c'est la grâce en personne. » Vive, charmante, légère, vaniteuse, dans l'épanouissement de ses dix-neuf ans, elle semblait n'avoir d'âme que pour le plaisir. Son cœur avait la flamme généreuse de la bonté ; mais son esprit était aussi mobile et aussi vain qu'il était prompt. Courses à cheval, comédies, bals, fêtes, tels étaient les grands soucis de sa vie. Elle se passionnera bientôt aussi pour les courses de chevaux importées d'Angleterre et mises à la mode par le compromettant Lauzun. Mais déjà la jeune reine dédaignait et bravait l'opinion; elle n'adoptait pour règle de ses actes que son caprice. Si sa mémoire était courte, elle n'oubliait pas les blessures faites à son amour-propre; elle était aussi extrême en ses affections qu'en ses rancunes. Elle estimait le roi, elle était trop fière pour le trahir, elle ne le respectait pas toujours. Bien qu'il se défiât d'elle et de l'Autriche, son empire sur lui, né tardivement, s'affermissait par degrés. D'ailleurs, peu soucieuse de se mêler des affaires publiques, qui l'ennuyaient, elle ne voyait en toute chose que des questions de personnes. Par son horreur de toute réflexion et de toute application suivie, elle désespérait son lecteur, l'honnête abbé de Vermond, qui aurait voulu lui apprendre au moins l'orthographe, et le patient ami de sa mère, le prudent et très avisé comte de Mercy, ambassadeur d'Autriche, qui aurait désiré lui faire jouer secrètement un rôle politique. Cependant, qu'il s'agît d'une grâce à obtenir pour un de ses favoris, ou d'une vengeance à exercer, elle déployait soudain toutes les ressources d'une tenace volonté, d'un esprit subtil et inventif. Après avoir supplié, si le roi ne cédait pas, elle se fâchait; s'il résistait encore, elle ordonnait, et elle finissait toujours par être obéie.

Ministère Maurepas. — Marie-Antoinette s'inquiétait fort peu de savoir s'il y aurait ou non un premier ministre et qui il serait. Elle ne donna aucun conseil au roi, qui d'ailleurs ne lui en demandait point. Elle ne savait que deux choses, en

ce moment solennel : qu'elle avait du penchant pour Choiseul, le représentant illustre de l'alliance avec sa maison, et qu'elle détestait le duc d'Aiguillon. Elle *exigea* le renvoi du duc d'Aiguillon; elle obtint que Choiseul serait rappelé de son exil, qu'il reparaitrait une fois au moins à la cour. Mais, pendant ce temps, Louis XVI irrésolu avait consulté ses tantes, il avait écouté le conseil de M^{me} Adeaïde, il avait fait appeler Maurepas et lui avait donné le titre de *ministre d'État* (11 mai 1774). Maurepas, âgé de soixante-treize ans, éloigné de la cour depuis vingt-quatre ans, plaisait à Mesdames parce que, dans cette longue retraite où l'avait relégué M^{rao} de Pompadour, il n'avait cessé de représenter à leurs yeux la politique personnelle du défunt roi. Ce vieillard égoïste, aimable, futile, à l'esprit fin, au cœur sec, avait, comme Louis XV, la manie des petits moyens dans le gouvernement, l'impuissance à comprendre et à vouloir le bien. Il connaissait admirablement toutes les cabales de la cour. Cette dernière considération décida sans doute en sa faveur un jeune prince qui, sur ce terrain-là surtout, se sentait novice et désirait un *mentor*. Les courtisans eurent bientôt trouvé ce surnom pour désigner le premier ministre. L'opinion publique avait attendu beaucoup du nouveau règne : elle fut déçue et froissée par le choix de Maurepas. Elle accueillit avec froideur la nomination des successeurs du duc d'Aiguillon aux deux ministères qu'il avait laissés vacants. Vergennes, appelé aux affaires étrangères, avait été initié à la diplomatie secrète de Louis XV, et Louis XVI estimait en lui, outre sa probité, son hostilité sourde contre l'Autriche. Le comte de Mui, nommé presque à son insu ministre de la guerre, modeste, honnête et sérieux, mais maladif, avait été parmi les amis fidèles du père de Louis XVI. L'un et Vautre, inoffensifs aux yeux de Maurepas, appartenaient au parti dévot, étaient étrangers aux intrigues, désireux de bien faire, mais hostiles aux nouveautés et aux réformes. Du reste, tant que le Parlement n'était point rappelé, tant que Maupeou et Terray restaient en place, le règne de Louis XV ne semblait point fini.

Le rappel du Parlement. — Une première satisfaction accordée à l'opinion et surtout au parti des philosophes fut la

nomination de Turgot comme ministre de la marine en remplacement de l'incapable Bourgeois de Boynes (19 juillet). Enfin, un mois après, le grand coup tant attendu fut frappé. Maupeou et Terray furent renvoyés. Turgot fut mis au contrôle général et remplacé à la marine par Sartine; Hue de Miromesnil, un parent médiocre de Maurepas, fut nommé garde des sceaux (24 août). De tout l'ancien gouvernement il ne restait plus en place que La Vrillière. Cette fois, une joie violente éclata dans Paris. Les deux ministres disgraciés furent pendus en effigie et peu s'en fallut que Terray lui-même ne fût jeté à Feau par le peuple au bac de Choisy. L'exil de Maupeou fut interprété comme un signe certain du prochain rappel des parlements. Louis XVI hésitait à prendre une aussi grave détermination et ne savait trop qui écouter. Le clergé était hostile à ces magistrats jansénistes ; avec le clergé étaient tous les débris de la cabale qui avait gouverné pendant le Triumvirat : Mesdames, Monsieur (le comte de Provence), le parti dévot. Le Parlement avait pour lui Choiseul et les siens, presque toute la haute noblesse, Conti et le Temple, la reine et le comte d'Artois, Maurepas, ainsi que sa femme, issus tous deux d'une vieille famille parlementaire. Quant aux philosophes et aux économistes, par une rencontre singulière, ils étaient aussi opposés que le clergé lui-même au rappel du Parlement, en qui ils voyaient la grande forteresse des abus, de la routine et du fanatisme. Le peuple, au contraire, et la plus grande part de la bourgeoisie, rangés d'instinct dans l'opposition, avaient pris l'habitude de considérer les parlements comme les défenseurs des libertés publiques. Que décider? Si Louis XVI avait été un vrai roi, il aurait compris le danger de la rentrée en scène des vieux adversaires de la royauté. Mais la pitié pour les victimes de Maupeou, le désir de se rendre populaire l'emportèrent avec Maurepas et la reine sur les conseils de Turgot et, le 12 novembre, Louis XVI rétablit solennellement sur leurs sièges les magistrats que son aïeul avait chassés. Le Parlement reçut avec une froideur hautaine la grâce qu'on prétendait lui faire. En dépit de quelques restrictions apportées à ses privilèges, il conservait le droit de remontrances; il reparut aussi fort, aussi popu-

laire, aussi bien armé qu'auparavant pour cette guerre de chicanes qu'il faisait depuis tant d'années à la monarchie. Mais le roi fut touché et rassuré par les acclamations de son peuple.

Turgot : ses origines. — En 1774, Turgot (né à Paris, 1727) avait quarante-sept ans. Il était dans la force de l'âge. Sa figure était belle, sa taille haute; ses traits mobiles reflétaient ses moindres sentiments; il était timide, avec une certaine gaucherie dans le monde, et s'exprimait difficilement en public. Ce descendant d'une lignée ancienne de graves personnages, intendants ou magistrats, était sérieux, acharné au travail, fort instruit, passionné pour le bien public. Il alliait à des opinions philosophiques très fermes une foi monarchique très raisonnée; il appartenait, mais avec une indépendance éclectique, à l'école des *physiocrates* et il avait déjà attiré l'attention par ses travaux économiques. On a dit qu'il connaissait peu les hommes et ne s'entendait pas à les manier; il est plus exact peut-être de constater qu'avec tout son siècle Turgot habitait volontiers (moins volontiers que beaucoup d'autres) le domaine des théories logiques et des généreuses abstractions. Ce penseur, profond souvent et plus d'une fois original, était non seulement un sage, mais un administrateur avisé et pratique. Il avait fait ses preuves comme intendant de Limoges. En 1761, il avait trouvé cette province dans une situation très misérable; il s'était attaché à elle, avait refusé de l'avancement pour y continuer sa tâche réparatrice. Il avait fait appel au concours des curés pour persuader les habitants de l'utilité de ses réformes. Il avait réussi à adoucir la corvée, à mieux répartir la taille, à construire de belles routes, à conjurer une disette en maintenant la libre circulation des grains, à développer l'industrie, à provoquer un mouvement d'études agricoles et économiques, à inspirer confiance au peuple et à triompher patiemment de l'hostilité des privilégiés. Il s'était essayé, pendant ces treize ans de noviciat provincial, à la pratique des grandes affaires. Par un singulier hasard, il fut appelé au ministère sans avoir rien demandé. L'abbé Véry, son ancien condisciple, la duchesse d'Enville, son amie, très liés l'un et l'autre avec M^{me} de Maurepas, prononcèrent son nom : c'était le nom d'un homme

intègre, respecté, d'un travailleur modeste, malhabile aux cabales; il fut retenu par Maurepas et agréé par le roi. Tout d'abord, le public d'élite, qui connaissait Turgot, avait été seul à saluer l'arrivée de cet « honnête homme » au ministère de la marine, croyant voir entrer avec lui au Conseil la justice et la raison mêmes. Quand au bout d'un mois il passa au contrôle général, cette fois, le peuple aussi applaudit. Mais lui, effrayé, hésita beaucoup avant d'accepter cette charge écrasante dont il entrevoyait toutes les difficultés.

Turgot et Louis X V I . — « Vous ne vouliez donc pas être contrôleur général ? » dit Louis X V I à Turgot qui venait le remercier. — « Sire, j'avoue que j'aurais préféré conserver le ministère delà marine... Mais ce n'est pas au roi que je me donne, c'est à l'honnête homme. » Le roi lui prit les deux mains en disant : « Vous ne serez pas trompé. » — « Sire, ajouta celui-ci, je dois représenter à Votre Majesté la nécessité de l'*économie*, et Elle doit la première donner l'exemple; M. l'abbé Terray l'a sans doute déjà dit à Votre Majesté. » — « Oui, il me l'a dit, mais il ne me l'a pas dit comme vous. » Tel fut le premier entretien financier de Louis X V I avec le nouveau contrôleur général.

En sortant tout ému du cabinet du roi à Compiègne, Turgot se recueille et tout aussitôt il lui écrit la lettre mémorable qui contient l'exposé de ses idées générales sur l'administration des finances. Il s'empresse de remettre sous les yeux du roi le texte de « l'engagement qu'il a pris avec lui-même ». Il en dresse une sorte de procès-verbal : « Point de banqueroute; point d'augmentation d'impôt; point d'emprunts. » Mais qu'il sera malaisé d'exécuter ce programme! « Il faudra, Sire, vous armer contre votre bonté de votre bonté même; considérer d'où vous vient cet argent que vous pouvez distribuer à vos courtisans, et comparer la misère de ceux auxquels on est parfois obligé de l'arracher par les exécutions les plus rigoureuses, à la situation des personnes qui ont le plus de titres pour obtenir vos libéralités. » Ici se manifeste la préoccupation constante de Turgot, l'intérêt des malheureux, l'amélioration du sort du peuple. En même temps se révèle sa perspicacité. Il aperçoit d'avance, il désigne cette « ligue pour les abus » qui

doit le renverser. Il prévoit qu'il sera seul à la combattre. « J'aurai à lutter contre la générosité de Votre Majesté et *des personnes qui lui sont le plus chères*. Je serai craint, haï même de la plus grande partie de la cour, de tout ce qui sollicite des grâces... Ce peuple, auquel je me serai sacrifié, est si aisé à tromper que peut-être j'encourrai sa haine... Je serai calomnié, et peut-être avec assez de vraisemblance pour m'ôter la confiance de Votre Majesté. »

Premières réformes financières. — Malgré cette vue prophétique de l'avenir, Turgot se mit résolument au travail. Il épura d'abord le personnel de l'administration centrale des finances, en exclut deux intendants durs et avides, « le grand Foulon et le petit Cochin », renvoya le premier commis du contrôle, Leclerc, « dont le luxe insolent indignait le public », et le remplaça par le sage De Vaines, chassa Brochet de Saint-Prefct, rapporteur de la « commission pour les blés », qui avait fait dans ce commerce secret une fortune scandaleuse. Puis il s'occupa de rétablir l'ordre dans les finances. Les dépenses approchaient de 400 millions, les recettes s'élevaient à 377, le déficit dépassait 22. Il y avait 78 millions d'anticipations et la dette exigible n'était pas inférieure à 235. Turgot ne se permit tout d'abord que quelques améliorations de détail, bien qu'il sentît qu'une réforme profonde des abus pouvait seule porter remède à la déplorable situation des finances. Il réduisit de 7 millions les impôts les plus lourds. Il retrancha près d'un million sur la Maison civile du roi, 9 millions sur la Maison militaire et sur l'ordinaire des guerres; un million sur les ponts et chaussées, 12 millions sur les dépenses générales des finances, plus d'un million sur divers autres services. Au contraire, il augmenta le fonds des pensions (nous dirions aujourd'hui : retraites), ayant constaté avec indignation qu'elles étaient arriérées de trois ou quatre ans; il décida même que, pour secourir d'abord les plus malheureux, il serait payé sans délai deux années à la fois des pensions de 400 livres et au-dessous. Enfin il ne craignit pas de consacrer immédiatement 15 millions au remboursement de la dette exigible arriérée. — Turgot comptait sur de nouvelles et patientes éco-

nomies et sur un meilleur rendement des impôts pour remédier progressivement au mal. Un des vices les plus criants du système financier de l'ancien régime était l'organisation des *Fermes générales*. Sur un produit brut de 152 millions, elles ne fournissaient à l'État qu'un produit net de 89 millions, retenant *le tiers* des sommes perçues. Encore n'étaient-ce là que des chiffres officiels : dans la réalité, combien d'autres inavouables profits ! Il eût fallu, pour bien faire, casser le bail des Fermes : Turgot ne l'osa pas, il ne le pouvait pas. Il se borna à supprimer des abus accessoires ; il signifia, le 14 septembre, aux Fermiers généraux, qu'à l'avenir, sur la feuille de leurs profits réguliers, on ne tolérerait plus la surcharge parasite des *croupes* et des *adjonctions*. Il se déclara l'ennemi de toute *extension*, c'est-à-dire du système qui consistait à interpréter en faveur de la Ferme toute obscurité des lois fiscales. Il refusa les 450 000 livres de pot-de-vin que recevait le contrôleur général sur le renouvellement du bail de la Ferme, et remit cet argent aux curés de Paris pour les pauvres.

La liberté du commerce des grains. — Les premiers actes de Turgot n'avaient ému que le monde des bureaux et de la finance. L'événement qui inaugura réellement son ministère fut l'arrêt qui rendait la liberté au commerce des grains dans l'intérieur du royaume (arrêt du 13 septembre 1774). Nouveauté hardie ; car si parfois, antérieurement, on avait autorisé la circulation des blés, on n'en avait pas aboli les entraves. On n'imagine point ce qu'était alors l'emprisonnement du blé. Tous ceux qui voulaient entreprendre le commerce des grains étaient tenus de faire inscrire sur les registres de la police leurs noms, qualités et demeures, le lieu de leurs magasins, les actes relatifs à leurs entreprises. Il était défendu de vendre ailleurs que dans les marchés, à des jours et à des heures fixes. Dans chaque marché, les achats et les ventes étaient surchargés de droits coûteux. La moindre transaction conclue sur place, hors des villes et bourgs désignés, était sévèrement punie. Ainsi tout semblait calculé pour entraver le commerce à découvert et faciliter les opérations secrètes du monopole royal. Turgot supprima tout ce qu'il put de ces entraves ; il déclara qu'à

l'avenir il ne serait fait aucun achat de grains pour le compte du roi; il autorisa la libre importation des blés dans le royaume, par prudence, il ajourna la liberté d'exportation. Il fit plus. Il s'adressa à l'opinion publique, qu'il voulait persuader, et, dans un admirable préambule, il exposa la doctrine de l'école économique en matière de liberté commerciale. Il s'attaqua surtout à détruire le préjugé enraciné alors « que les approvisionnements doivent être faits par le gouvernement, et qu'il dépend de lui de régler la disette ou l'abondance ». — « C'était, dit Michèle t, la *Marseillaise* du blé. Donnée précisément à la veille des semailles, elle disait à peu près : « Semez, vous êtes sûrs de vendre. Désormais vous vendrez partout. » Mot magique dont la terre frémit. La charrue prit l'essor, et les bœufs semblaient réveillés. » — A la lecture de l'édit libérateur, Voltaire s'écriait : « Il me semble que voilà de nouveaux cieux et une nouvelle terre! » Turgot connut, à la fin de cette année 1774, un inorment de très vive popularité. Qu'on le laissât faire, et la Révolution s'accomplissait pacifiquement. Sans doute. Mais qui pouvait consentir à le laisser faire? Était-ce le clergé? Était-ce la noblesse? Était-ce le Parlement? Était-ce la finance? Et qui pouvait le soutenir? Était-ce le roi?

Activité de Turgot; premières difficultés. — Il est difficile de se faire une idée de l'activité de Turgot, impossible d'énumérer toutes les petites réformes qu'il accomplit à cette époque : suppression des sols par livre ajoutés aux droits sur les blés; abolition des sous-fermes des Domaines, qui furent mis en régie; correction des tarifs d'eetroi; liberté du commerce des huiles; amélioration de la milice; abolition des contraintes solidaires, etc. Mais le grand projet auquel il travaillait sans relâche était la réforme de la corvée. Soudain il tomba gravement malade à Versailles (3 janvier 1775). La goutte, dont il soutirait depuis dix ans, atteignit la poitrine. On craignit un instant de le perdre. Cette cruelle maladie le retint quatre mois cloué sur son lit. Elle n'interrompit point son œuvre, et personne ne put s'apercevoir qu'un malade était contrôleur général; mais, en le retenant à l'écart de la cour, elle donna libre carrière à ses adversaires, qui commençaient à se rapprocher et à se concerter.

L'exécution de l'édit sur la liberté du commerce des grains rencontrait des résistances : occultes de la part des accapareurs, qui ne voyaient pas sans désappointement les arrivages de blés étrangers dans les ports; ouvertes de la part des officiers municipaux de certaines villes, qui ne pouvaient se résigner à abandonner leurs anciens droits et profits de surveillance sur ce commerce. Beaucoup d'hommes éclairés même s'effarouchaient de cette liberté et de l'abstention de l'État. « Le risque de laisser tarir pour tout un peuple les sources de la vie, écrivait Marmontel, n'était point un hasard à courir sans inquiétude. » Et bientôt Necker, dans un ouvrage déclamatoire sur « la législation et le commerce des grains », que Turgot dédaigna d'interdire, semait l'alarme. A plus forte raison le peuple prenait-il peur. Enfin les privilégiés de tout ordre suivaient avec attention ce mouvement des esprits, attendaient quelque panique, s'apprêtaient à en profiter.

La Guerre des farines (mai 1775) — La récolte de 1774 avait été médiocre. La disette menaçante fut le prétexte d'émeutes comme il s'en produisait souvent. Le 18 avril 1775, à Dijon, le peuple pilla un moulin, insulta les autorités, sans que le gouverneur intervînt. A la cour, on rapporta que la province entière allait se soulever. De sourdes rumeurs couraient dans la Brie, le Soissonnais, le Vexin, la Haute-Normandie, et se propageaient tout le long de la Seine. Par une remarquable coïncidence, c'est au même moment que la belle M^{me} de Brionne dépeignait à la reine la triste situation du royaume, que la reine remettait au roi un mémoire demandant le rappel de Choiseul, que Maurepas montrait à Louis XVI des lettres anonymes qui étaient une satire sanglante des ministres. Et, dans les campagnes de l'Ile-de-France, des bandes d'hommes à figures sinistres soulevaient le peuple avec les mots de disette et de monopole, forçaient les marchands à livrer leur grain à vil prix. Bientôt ils brûlèrent les granges, les fermes, coulèrent à fond les bateaux de blé. Il semblait que les émeutiers voulussent affamer la capitale, en s'emparant du cours des rivières, route naturelle des convois de blé. — Ce fut la *Guerre des farines*.

Le 1^{er} mai, elle éclata à Pontoise. Puis les séditieux se portèrent sur Versailles, où ils arrivèrent le 2. C'étaient de singuliers affamés : ils chantaient et beaucoup avaient de l'or dans leurs poches. Ils pénétrèrent dans la cour du palais, sans rencontrer la moindre résistance. Pas un officier de la maison du roi, pas un soldat ne bougea, et il y avait là toute une armée de 10 000 hommes. Le capitaine des gardes proposa de fuir. D'ailleurs, Louis XVI défendit qu'on employât la force. Il parut au balcon, parla à la foule menaçante, ne fut point écouté, rentra chez lui désolé, versa des larmes et, comme il devait toujours faire, il céda : il fit annoncer que le pain serait taxé à deux sous la livre. C'était désavouer Turgot. Aussitôt les vociférations cessèrent; on se dispersa, en annonçant que le lendemain on irait à Paris.

La répression des troubles. — Turgot depuis la veille était à Paris, où il se concertait, sur les mesures d'ordre à prendre, avec le lieutenant de police Lenoir et le maréchal de Biron, colonel des gardes françaises. Louis XVI, confus de sa faiblesse, lui écrivit pour le rassurer et le rappeler. Après avoir obtenu du pauvre roi l'annulation de la taxe promise, Turgot s'empessa de regagner Paris. — Le 3 au matin, malgré les troupes, les émeutiers entrèrent par plusieurs portes à la fois. On saccagea les boutiques des boulangers. Les marchés, mieux protégés, furent épargnés, Partout ailleurs, l'armée assista au désordre sans l'empêcher et la police agit très mollement. Une foule immense, plus étonnée que satisfaite, resta spectatrice de ce bizarre mouvement, qui finit de lui-même, par lassitude. Quand les Parisiens, qui étaient rentrés chez eux pour dîner, cherchèrent de nouveau l'émeute, il n'y en avait plus. Le maréchal de Biron, en occupant les carrefours, prévint toute tentative nouvelle. — Mais ce n'était pas fini. Le même jour que Paris, d'autres villes, Lille, Amiens, Auxerre, avaient eu leurs troubles; le mouvement menaçait de se propager. Turgot se révéla homme d'action. Au conseil qui se tint à Versailles dans la nuit du 3 au 4, il obtint la destitution de Lenoir, qui s'était montré hésitant, confia le commandement des troupes aux maréchaux de Biron et de Poyanne, se fit nommer lui-

même « ministre de la guerre et du département de Paris pour le fait des troubles ». Le 5, les émeutiers, qui voulaient recommencer leur jeu, se heurtèrent partout en ville à un déploiement intimidant de régiments et d'escadrons; dans la campagne, des patrouilles achevèrent de les disperser. — Le Parlement, suivant sa coutume, avait essayé d'intervenir. Il avait affiché un arrêt qui défendait les attroupements, mais qui portait que le roi serait supplié « de diminuer le prix du pain » : Turgot lit détruire ou couvrir les affiches. Le Parlement voulait juger les émeutiers arrêtés, connaître de l'affaire : Turgot évoqua les faits de sédition à une Tournelle civile et criminelle spéciale. Le Parlement adressa au roi des remontrances, afficha de nouveaux placards : Turgot fit mander le Parlement à Versailles, le 5, et là, en un lit de justice, lui fit intimer l'ordre de ne plus s'occuper des troubles, lui promettant par la bouche du garde des sceaux qu'il aurait plus tard liberté de « rechercher les vrais coupables, ceux qui, par des menées sourdes, pouvaient avoir donné lieu aux excès ». Les vrais coupables, sauf Conti, il est difficile de les désigner par leurs noms. Tout porte à croire que Louis XVI, lorsqu'il les connut, s'effraya et défendit de les poursuivre.

Nomination de Malesherbes; ses réformes (1775-1776). — La Guerre des farines avait ébranlé la situation de Turgot. La complaisance de plus en plus marquée de Louis XVI pour la reine ne pouvait guère l'affermir. Marie-Antoinette venait d'arracher à ce « pauvre homme » (comme elle osait le nommer dans une lettre à Rosenberg) l'exil du duc d'Aiguillon, la rentrée en grâce du duc de Choiseul, la promesse de la charge de surintendante de sa maison pour la princesse de Lamballe. De son côté, le clergé avait remporté sur le contrôleur général une sorte de victoire. Malgré l'avis de Turgot (effrayé de la dépense), il avait mené le roi se faire sacrer à Reims (11 juin); malgré Turgot, il avait exigé du roi le serment d'usage sur « l'extermination des hérétiques ». Il fallut que le ministre philosophe, éclairant la conscience troublée de son royal élève et maître, rédigeât exprès pour lui un mémoire sur la tolérance. — Cependant en juillet l'horizon s'éclaircit. La récolte s'annon-

çait abondante. Les intrigues de la cour semblaient s'apaiser. Enfin, et c'était pour Turgot une joie et un triomphe, son ami Malesherbes entra au ministère (24 juillet). Il remplaçait le vieux policier La Vrillière. Il avait des attributions fort étendues : la Maison du roi, le clergé, les protestants, les bénéfices, les pensions, Paris et les principaux pays d'États. Turgot et ses amis reprirent espoir et courage. « Un jour plus pur nous luit », s'écriait Dalember. — Lamoignon de Malesherbes, fils du chancelier et comme lui président de la Cour des aides, n'avait pas « la rage du bien public » dont Turgot était possédé; mais il était juste et droit; il l'était avec indulgence et modération; disposé à détruire le mal, en épargnant, s'il était possible, les méchants eux-mêmes. Plus éloquent et ingénieux en ses discours que résolu dans ses actes, il était sensible à un bon mot, fin, spirituel, paradoxal même; c'était enfin un homme de lettres et un sage aimable, élevé au pouvoir malgré lui et toujours prêt à le quitter sans regret pour retourner aux plaisirs délicats d'une vie calme, honorée, indépendante. Malesherbes, au mois de mai précédent, avait présenté au roi, au nom de la Cour des aides, des remontrances, restées célèbres, sur l'administration financière. Il y avait montré l'excès des gabelles poussant le peuple à la contrebande, la tyrannie insolente de la Ferme, la routine des bureaux, la servitude des particuliers et des villes. Il y avait demandé la réforme de l'impôt, sa répartition par des délégués de la nation. Mais Maurepas s'était arrangé pour que ces hardiesses ne fussent point suivies d'effet. — Le premier soin de Malesherbes devenu ministre fut de visiter les prisons, sordides et malsaines, surtout Bicêtre, et il entreprit de les assainir. Il alla à la Bastille et mit en liberté quelques prisonniers. Il nomma une commission chargée de surveiller l'usage des lettres de cachet. Il songea à réformer la dispendieuse Maison du roi, à donner un état civil aux protestants. Il resta, comme il l'avait été dans sa direction de la Librairie, partisan de la liberté de la presse et il voulut supprimer la censure. En somme, il témoigna des plus libérales intentions; il suivit amicalement l'impulsion de Turgot; mais il lui prêta un concours plus moral qu'effectif et militant.

Prépondérance de Turgot. — « Je vivrai peu », répondait Turgot à son ami qui s'effrayait de son zèle. Et en effet, il s'efforçait de tout embrasser. Il chassait d'Ogny de la direction du Cabinet noir et défendait qu'on produisît en justice des lettres interceptées; il consultait longuement les intendants sur la suppression des corvées; il organisait en une régie d'État le service des diligences (bientôt surnommées « turgotines ») : on ne mit plus dès lors que cinq jours et demi au lieu de quatorze pour aller de Paris à Bordeaux. Il étudiait le moyen de tixer l'uniformité des mesures par la longueur du pendule à seconde au 45° de latitude. Il faisait voter à l'assemblée du clergé un don gratuit de 16 millions. Il s'opposait à la condamnation des livres hétérodoxes. Il combattait énergiquement une épizootie qui de proche en proche avait gagné tout le royaume. Il soutenait, contre les fraudeurs d'impôts, une guerre incessante, obligeait par exemple les nobles à payer exactement la capitation, qu'ils éludaient presque toujours. Il s'inquiétait des affaires d'Amérique, d'une guerre possible, de la situation de l'armée. Il était la tête pensante et agissante du ministère.

Réformes militaires de Saint-Germain (1775-1777).

— Le 10 octobre 1775, le comte de Muy mourut des suites d'une opération de la pierre. Il avait montré dans son administration une juste sévérité et avait secondé de son mieux le contrôleur général. Comment le remplacer sans affaiblir l'unité d'action du ministère? Turgot jeta les yeux sur un officier déjà âgé (soixante-huit ans), presque inconnu, qui avait jadis abandonné le service de la France pour aller réformer les troupes du roi de Danemark et s'était retiré en Alsace. C'était le comte de Saint-Germain. — Il avait adressé à Maurepas un mémoire militaire que Turgot avait lu et qui l'avait frappé. Saint-Germain fut donc choisi, préféré à Castries, qu'essayait de produire la coterie de Choiseul. Il s'était engagé tout d'abord à céder au contrôleur général l'administration financière de l'armée, dont la réforme promettait 15 millions d'économies. Une fois ministre, il changea d'avis, s'entêta, prétendit conserver toutes les attributions de ses prédécesseurs, se rapprocha de Maurepas, crut lui plaire en s'adjoignant comme directeur de la guerre son

parent, le frivole et vicieux prince de Montbarey, qui ne lui causa que des ennuis. Saint-Germain était instruit et honnête, mais personnel, obstiné et maladroit. Esprit systématique et sans souplesse, depuis longtemps étranger au service de France, il procéda d'après des principes absolus; il compromit par une sorte d'austérité rageuse les meilleures réformes. Or beaucoup de ses réformes sont excellentes. C'est ainsi qu'il s'attaqua aux corps privilégiés, diminua le nombre des gardes du corps et des mousquetaires, supprima les grenadiers; qu'il mit de l'ordre dans la distribution des gouvernements militaires; qu'il régla les engagements et s'efforça de retenir les vieux soldats; qu'il fortifia la discipline, défendit le jeu et le luxe, adoucit les peines contre les déserteurs. Il restreignit tant qu'il put les prérogatives accordées à la naissance, se déclara l'ennemi des faveurs et des grâces, exigea une certaine ancienneté pour tout avancement, combattit la vénalité des offices. Il encouragea la petite noblesse : c'est pour elle surtout qu'il créa dix collèges, sorte d'écoles militaires préparatoires, à Sorèze, Brienne, Pontlevoy, Vendôme, Tournon, etc, et réserva l'École militaire aux cadets sortis de ces collèges. Il consacra par ordonnance l'organisation de l'artillerie créée par Gribeauval. — Il dérangeait trop d'habitudes, il inquiétait trop d'abus pour qu'on ne lui cherchât pas querelle. Il avait déclaré qu'il ne souffrirait dans les troupes aucun officier « affichant l'incrédulité ou qui aurait des mœurs dépravées ». On se souvint qu'il avait porté jadis l'habit de novice chez les Jésuites; on se moqua de sa bigoterie; on l'accusa d'hypocrisie. Il avait substitué à la peine de la prison pour fautes légères des coups de plat de sabre. Bien que les châliiments corporels, tels que les coups de bâton, fussent en usage et en grande estime dans l'armée, on affecta de s'indigner contre sa cruauté et contre l'affront qu'il infligeait à l'honneur français. On prêta même à un soldat ce propos héroïque : « Frappez de la pointe, cela fait moins de mal ! » L'impopularité croissante de Saint-Germain atteignit du même coup Turgot et compromit la cause des réformes.

Sartine ministre de la marine (1774-1780). — L'ancien lieutenant général de la police, le successeur de Turgot à la

marine, Sartine¹, était d'une tout autre école que le contrôleur général, et fort peu disposé à le seconder. Il avait conservé des intelligences dans la police et son rôle n'avait pas été net pendant la Guerre des farines. Médiocre de caractère, habitué à respecter sans examen toutes les puissances-, c'était d'ailleurs un administrateur très intelligent et d'une rare souplesse. En arrivant au ministère de la marine, il avoua « qu'il ne connaissait pas un bateau » et qu'il n'avait que « des notions très vagues sur les quatre parties du monde ». Cependant il devait soutenir honorablement le poids de la guerre d'Amérique. S'il manqua d'énergie contre les prétentions des grands, d'ordre dans les finances de son département (ce qui fut, en 1780, sur la réclamation de Necker, la cause de sa disgrâce), « jamais ministre, dit plus tard Malouet, ne fit autant de vaisseaux et n'approvisionna mieux les ports ». En 1778, il se trouva que Sartine avait créé une flotte de 84 vaisseaux, sans compter les frégates et les bâtiments plus petits. Pour compléter les états-majors, il prescrivit d'embarquer sur chaque vaisseau trois auxiliaires pris dans la marine de commerce. C'est pendant son administration que fut entreprise (en 1779) cette digue de Cherbourg qui devait nous donner un port militaire sur la Manche, et qu'on essaya pour la première fois le doublage des coques des navires au moyen de feuilles de cuivre. Il fut secondé par un habile commis, Blouin, et par un savant d'un rare mérite, le comte de Fleurieu, qu'il nomma directeur des ports et des arsenaux. — Il fut moins bien inspiré lorsque, après la chute de Turgot, à l'instigation de ce même Fleurieu, par les ordonnances du 27 septembre 1776, il acheva de détruire l'œuvre de Colbert en enlevant aux intendants civils des ports et aux commissaires de la marine la direction des arsenaux et l'administration matérielle des vaisseaux, pour les confier au corps des officiers. Dans le long duel engagé, comme on disait, entre *Yépée* et la *plume*, la victoire restait à l'épée. Mais le rôle de l'épée est de combattre, non de construire, d'armer et d'approvisionner des navires. C'était là une mesure de réaction, un

1. Voir, pour l'administration de Sartine à la police, ci-dessus, p. 365, et pour la suite de l'administration de la marine, ci-dessous, p. 035.

triomphe de l'esprit de caste que Turgot sans doute n'aurait pas approuvé. Sous prétexte de rétablir « l'harmonie » entre les deux services, on sacrifiait l'un à l'autre.

Les édits de janvier 1776 : suppression de la corvée et des corporations. — Rien ne rebutait la constance de Turgot. Pendant l'année qui venait de s'écouler, il avait pu constater son impuissance à obtenir des économies. La cour seule avait dévoré 5 millions d'imprévu. Il n'en poursuivait pas moins ses plans. Lorsque l'année 1776 s'ouvrit, il avait achevé la rédaction de six projets d'édits.

Le premier édit concernait les corvées. Il en montrait l'injustice vexatoire, prônait la confection des chemins à prix d'argent, et, s'égarant même dans l'exagération des physiocrates, affirmait que les propriétaires seuls doivent payer pour les routes; il déclarait avec plus de raison « qu'il n'est pas juste de demander un impôt aux pauvres pour en faire profiter les riches », en conséquence, il supprimait les corvées, et les remplaçait par une contribution; il terminait au nom du roi par cette grave parole : « Cette contribution ayant pour objet une dépense utile à tous les propriétaires, nous voulons que tous les propriétaires *privilégiés et non-privilégiés* y concourent. »

Le second édit supprimait tous les droits établis à Paris sur les grains. — Le troisième abolissait les offices inutiles créés par raison purement fiscale sur les ports, quais, halles et marchés de Paris.

Le quatrième est un des principaux monuments du ministère. C'est l'édit qui supprime les *jurandes, maîtrises* et *corporations*¹. « Dans presque toutes les villes, dit Turgot, l'exercice des arts et métiers est concentré dans les mains d'un petit nombre de *maîtres* réunis en communautés, qui peuvent seuls, à l'exclusion de tous les autres citoyens, fabriquer ou vendre les objets du commerce particulier dont ils ont le privilège exclusif : en sorte que ceux qui se destinent à l'exercice des arts et métiers ne peuvent y parvenir qu'en acquérant la maîtrise, à laquelle ils ne sont reçus qu'après des épreuves aussi longues et aussi pénibles que

1. Sur l'origine et le développement de ces institutions, voir ci-dessus, t. II, p. 510; t. III, p. 291; t. IV, p. 196 t. V, p. 304; t. VI, p. 232.

superflues et après avoir satisfait à des droits ou à des exactions multipliées. » Il ajoute que les pauvres sont ainsi forcément écartés de la maîtrise et souvent réduits à l'expatriation ; que les citoyens de toute classe sont privés du droit de choisir leurs ouvriers, forcés de se prêter aux lenteurs, aux prétentions, aux caprices des communautés. Ces corps privilégiés, il les condamne comme préjudiciables à l'industrie, comme contraires au droit naturel, et aussi parce qu'ils sont arbitraires, qu'ils tuent la concurrence, éteignent l'émulation, rendent impossibles les découvertes. Il n'y aura donc plus de corporations. Liberté sera rendue à l'industrie. Liberté entière ! Cependant Turgot n'était pas hostile en principe à toute association. Loin de là. Il remplaçait l'association de métier par l'association de quartier, autorisait les artisans et -marchands de chaque arrondissement de Paris à élire annuellement un syndic et deux adjoints qui seraient leurs représentants auprès du pouvoir.

Le cinquième édit supprimait la Caisse de Poissy, impôt déguisé sur la vente des bestiaux. — Le sixième diminuait les droits sur les suifs.

L'opposition aux édits : les remontrances du Parlement. — Turgot était de nouveau tombé malade. Le Parlement, à la réquisition de l'avocat général Séguier, condamna une brochure de Condorcet sur « l'abolition des corvées » : ce qui était viser clairement le rédacteur des édits. Mais la confiance que Louis XVI accordait à son ministre était encore entière. Il approuvait ses édits ; il croyait, dans sa naïveté, collaborer grandement à son œuvre en travaillant à une ordonnance sur la destruction des lapins dans les capitaineries royales ; et, tout ému par l'imminence d'une lutte décisive, « Il n'y a, disait-il tristement, que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. » L'attente était universelle. Dans la presse, la lutte était des plus vives entre les partisans et les adversaires des édits. Tandis que le Conseil supprimait les écrits de ceux qui osaient censurer des décisions royales, le Parlement, de son côté, frappait le livre de Boncerf (un économiste) sur les inconvénients des droits féodaux. Il avait reçu les édits depuis près d'un mois ; il traînait à dessein ses délibérations en longueur. Enfin, le

2 mars, ayant enregistré l'édit relatif à la Caisse de Poissy, il repoussa les cinq autres comme contraires à la justice. Au fond, ce dont il ne voulait à aucun prix, c'était de la contribution substituée à la corvée. Il affirmait hautement que les privilégiés sont de droit exempts de tout impôt; que le service du clergé est de remplir toutes les fonctions relatives à l'instruction, au culte, aux aumônes; que le noble donne à l'État son sang et assiste de ses conseils le souverain; que « la dernière classe de la nation, qui ne peut rendre à l'État des services aussi distingués, s'acquitte envers lui par les *tributs, l'industrie* et les *travaux corporels* ». Les remontrances et itératives remontrances du Parlement ne furent point écoutées et, le 12 mars, les édits furent enregistrés à Versailles en un laborieux lit de justice, malgré la lugubre harangue du premier président d'Aligre et les protestations interminables de Séguier.

Derniers travaux de Turgot : ses plans politiques et sa doctrine, — Ce devait être la dernière victoire de Turgot. — Ses derniers travaux nous le montrent aussi résolu qu'au premier jour, aussi attaché, dans la variété de ses décisions, à d'invariables principes de liberté, d'équité, de paix, d'humanité, de progrès éclairé et sage. A la demande de Voltaire, il affranchit le pays de Gex de la Ferme générale. Il crée une banque libre, la Caisse d'escompte. Il institue une commission de médecine, première ébauche de notre Comité de l'hygiène publique. Il écrit un mémoire où il invoque la raison d'économie et l'intérêt bien entendu de la France pour s'opposer à la guerre d'Amérique. Il établit la liberté du commerce des vins. Il projetait la suppression des traites et douanes et l'avènement d'un régime de libre-échange. Enfin il avait rédigé dans un *Mémoire sur les municipalités*, un plan complet de réforme politique et administrative.

Il était avant tout partisan de la liberté et de la propriété; il pensait « que la société est faite pour les particuliers, qu'elle n'est instituée que pour protéger les droits de tous, en assurant l'accomplissement de tous les devoirs mutuels ». Liberté individuelle, liberté de penser et d'écrire, liberté de conscience, liberté du travail et, comme corollaire, égalité civile et politique,

tels étaient ses articles de foi politique, avec cette restriction toutefois (empruntée aux physiocrates) que, l'agriculture étant l'unique source de la richesse, la possession du sol conférait aux seuls propriétaires, avec l'obligation de payer l'impôt, « le droit de cité », c'est-à-dire le droit de s'occuper des affaires publiques.

La souveraineté résidait essentiellement, à ses yeux, dans la raison et la justice. « Votre Majesté, disait-il à Louis XVI, règne par son pouvoir (c'est-à-dire en fait) dans le moment présent. Elle ne peut régner sur l'avenir (régner réellement, être reconnue souveraine en droit) que par la *raison* qui aura présidé à ses lois, par la *justice* qui en sera la base. » Le roi, équitable et raisonnable, est donc pour lui un *législateur absolu* et il est le *dépositaire de la 'puissance publique*. Toutefois son gouvernement doit être paternel et fondé sur une *constitution nationale*, « La cause du mal, Sire, vient de ce que votre nation n'a point de constitution. C'est une société composée de différents ordres mal unis et d'un peuple dont les membres n'ont entre eux que très peu de liens sociaux... Chacun n'est guère occupé que de son intérêt particulier exclusif... Votre Majesté est obligée de tout décider par elle-même ou par ses mandataires. On attend vos ordres spéciaux pour contribuer au bien public, pour respecter les droits d'autrui et quelquefois même pour user des siens propres. »

Que propose Turgot pour mettre fin à l'anarchie? Une hiérarchie d'assemblées ou *municipalités* de paroisse et de cité, d'arrondissement, de province (ou de généralité) et une *municipalité nationale*, composée de délégués élus par les propriétaires. Ces assemblées s'occuperont chacune en leur circonscription, et la municipalité nationale pour le royaume tout entier, des travaux publics, des secours de charité et surtout, là est le point capital, de la répartition de l'impôt. Le principal impôt, le seul juste et plus tard l'unique impôt, sera une *subvention territoriale* répartie indistinctement entre tous les propriétaires privilégiés ou non privilégiés. Ces assemblées n'exerceront pas de *contrôle*, elles ne seront ni en grand ni en petit des « États », mais elles exprimeront des vœux, elles seront *consultatives*. Cependant,

sous un gouvernement de justice et de raison, rien ne serait fondé de durable si les esprits n'étaient pas éclairés et les cœurs gagnés. « La première et la plus importante de toutes les institutions que je croirais nécessaires, celle qui me semble le plus propre à immortaliser le règne de Votre Majesté... serait la formation d'un *Conseil de l'instruction nationale*, sous la direction duquel seraient les académies, les universités, les collèges, les petites écoles. » Il établirait un nouveau système d'éducation destiné à former des citoyens. A côté et en dehors de l'instruction religieuse, on donnerait aux enfants « une instruction morale et sociale » d'après « des livres faits exprès, au concours, avec beaucoup de soin ». Tel était le plan de Turgot, incomplet assurément pour notre époque, mais admirablement appropriée la société de son temps. A la façon dont Louis XVI l'annota en marge, on voit qu'il dépassait les bornes de son intelligence. Eût-il été compris du monarque, il se serait heurté à l'obstination des privilégiés.

Chute de Turgot (13 mai 1776). — La publication des édits avait été accueillie avec vive joie par Voltaire et par l'opinion libérale, avec enthousiasme par les ouvriers et les petits marchands de Paris. Mais la guerre de libelles dirigée contre Turgot redoubla de violence. C'est en vain que dans une lettre mémorable, du 30 avril, Turgot conjura le roi de résister au terrible courant qui menaçait le trône d'une prochaine catastrophe. Une fermentation extraordinaire se répandit à la cour, dans la finance, la grande noblesse, le haut clergé. A cette ligue formidable pour le maintien des abus se joignirent les chefs des corporations dépouillées de leurs prérogatives, bientôt même beaucoup de philosophes entraînés par l'exemple. De plus en plus le roi était circonvenu. Maurepas commençait à trouver Turgot par trop hardi et gênant, « trop fort pour lui ». Il permit à un certain marquis de Pezay de communiquer à Necker, son ami, les comptes de finances et de soumettre secrètement à Louis XVI les observations malveillantes du banquier genevois. On se servit d'autres moyens. On fabriqua et on intercepta une fausse correspondance où Turgot était censé tourner en dérision le premier ministre, la reine et le roi lui-même, qui se

laissa prendre à cette basse supercherie. Mais le véritable auteur de la disgrâce de Turgot fut Marie-Antoinette. Elle s'était entichée du comte de Guines, ambassadeur à Londres, qui avait eu un procès scandaleux avec son secrétaire, et qui compromettait gravement les intérêts de la France par sa légèreté : il était en train de nous brouiller avec l'Espagne. Le contrôleur général, appuyant énergiquement les réclamations de Vergennes, avait obtenu le rappel de Guines. La reine se vengea en exigeant le renvoi de Turgot. « Le projet de la reine, dit Mercy, était que le sieur Turgot fût chassé et de plus *envoyé à la Bastille*, le même jour que le comte de Guines serait déclaré duc. Il a fallu les représentations les plus fortes et les plus instantes pour arrêter les effets de sa colère... »

,Le 12 mai, Malesherbes, découragé, avait donné sa démission. Turgot, ferme jusqu'au bout, voulut attendre qu'on le chassât. Il n'attendit pas longtemps. Le lendemain 13, Louis XVI, n'osant le recevoir, bien qu'il sollicitât depuis deux jours une entrevue, lui fit porter, par le ministre Bertin, l'ordre de résigner ses fonctions. Avec lui s'éloignait la dernière chance sérieuse de réforme pacifique, de salut pour la monarchie. Quelques jours après, dans une lettre attristée et digne qu'il écrivit au roi, il rappelait ses conseils, les difficultés de la situation et terminait par cette prophétie : « Tout mon désir, Sire, est que vous puissiez croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas. » — Après quelques années de retraite studieuse, embellie par l'amitié, Turgot mourut en 1781. Il ne vit pas la Révolution. Il l'avait pressentie, il n'avait pu l'empêcher.

//. — *Les successeurs de Turgot.*

La réaction. — Le jour du renvoi de Turgot, Marmontel observait dans un morne silence la joie tumultueuse des courtisans et des financiers, et comme on lui demandait sur quoi il méditait si gravement : « Je me représente, dit-il, une

troupe de brigands rassemblés dans la forêt de Bondy, à qui Ton vient d'annoncer que le grand prévôt est renvoyé ». De l'héritage du grand prévôt, Maurepas prit pour lui la présidence du Conseil des finances, et, sur l'avis du valet de chambre Thierry, il donna le ministère à Clugny, que Condorcet qualifie de « fripon, dur, emporté, ivrogne et débauché ». Le pillage recommença. Pour se procurer de l'argent, Clugny, ministre de la réaction nobiliaire, caressé par le clergé, adulé par le Parlement, ne trouva rien de mieux que de créer une *Loterie royale*. Ensuite il rétablit les corvées, les corporations ; il abolit la libre circulation des grains. Au bout de cinq mois, il mourut, laissant les finances dans le chaos (18 octobre).

Necker : son administration financière. — Maurepas était fort inquiet de la situation du trésor royal : or, il avait une cousine, M^{me} de Montbarey, dont l'amant, le marquis de Pezay, l'avait mis en relations secrètes avec Necker; et c'est ainsi qu'il jeta les yeux sur le banquier genevois. Necker, établi dès sa jeunesse à Paris, où il avait fait une fortune énorme pour le temps, était un gros homme, d'aspect magistral, vaniteux, ambitieux, habile et probe. Sa femme, simple, sèche, vertueuse, bienfaisante, passionnée pour la gloire de son mari, tenait un salon un peu pédant, mais fort couru. On sait que leur fille fut M^{me} de Staël. Lui, s'était rendu populaire par ses idées à la Jean-Jacques Rousseau et par ses écrits déclamatoires; il n'avait ni l'ampleur de vues, ni la haute prévoyance, ni la grandeur d'âme d'un homme d'État. Comme, en sa qualité d'étranger et de protestant, on ne pouvait le nommer contrôleur général, ces fonctions furent confiées provisoirement à Taboureau des Réaux, mais il fut minisire effectif sous le titre de *directeur général du trésor* (21 oct. 1776), puis des finances (20 juin 1777). — Pour apprécier équitablement son administration financière, il ne faut pas oublier deux choses : que la politique des réformes d'ensemble venait d'être abandonnée et paraissait impossible depuis la chute de Turgot; que la guerre d'Amérique était imminente, qu'elle éclata bientôt et qu'il fallut aviser à remplir sur l'heure, et coûte que coûte, le gouffre qu'elle creusait dans les finances. Necker usa de trois moyens principaux pour conjurer la crise :

il eut recours à des expédients financiers, il tenta des économies et il essaya des réformes partielles.

En sa qualité de banquier, il était surtout frappé de la puissance du crédit; tous ses expédients financiers sont du même genre : ce sont des emprunts, avoués ou déguisés. En 1776, il perfectionna la *Loterie* de Clugny en augmentant les lots; il créa 24 millions de rentes viagères et perpétuelles, d'après un système analogue à nos valeurs à tirage. En 1777, les emprunts faits directement par l'État ou à son compte se multiplient : rentes sur la ville* de Paris, 12 millions; rentes sur l'État, 25 millions; emprunt sur l'ordre du Saint-Esprit, 12 millions; billets remboursables sur les Fermes, 18 millions; emprunt sur les cautionnements qu'on exige des fonctionnaires, 24 millions. Total pour cette seule année 1777 : 106 millions d'emprunts (400 millions de notre époque). En 1778, 4 millions de rentes viagères. En 1779, 5 millions; en même temps, emprunts de 40 millions sur les États du Languedoc, Provence et Bourgogne: de 6 millions à Gènes; de 2 millions, prêtés par Necker lui-même à 5 pour 100; de 5 millions et demi sur la corporation nouvelle des carrossiers. En 1780, loterie de 36 millions. En 1781. 9 millions de rentes viagères. Il fallait bien trouver de l'argent. — Necker essaya aussi d'obtenir quelques économies. L'enfantillage dépensier de la reine, la triste docilité du roi étaient maintenant si connus que les appétits des courtisans étaient devenus féroces. D'une seule bouchée, le prince de Guéménée, nommé grand chambellan, arrachait un morceau de 800 000 livres et, du grand au petit, tous dévoraient. La plaie du budget était ce formidable grouillement de sauterelles de la cour. Necker décida que toutes les grâces et pensions seraient distribuées désormais chaque année, à la même époque et une fois pour toutes par le roi, qui pourrait ainsi se mieux rendre compte de la dépense. Il renouvela l'abolition des *croupes* prononcée par Turgot. Il supprima, dans l'administration des Domaines, des Bois, eaux et forêts, bon nombre de charges inutiles (1777). Il pratiqua de même des coupes sévères dans la forêt vraiment asiatique des offices ridicules de la Maison du roi. Le gaspillage n'en continua pas moins. Il se trouva par exemple

qu'en trois ans (1778-81) le roi avait accordé 2 600 000 livres de nouveaux *brevets d'assurance*, c'est-à-dire de pensions anticipées pour des offices promis et non encore vacants.

Les Assemblées provinciales. — Après Turgot, Necker put s'apercevoir que toute réforme, même la plus modeste, dès qu'elle touchait à un privilège, devenait impossible. C'est ainsi qu'on le laissa libre d'améliorer les prisons et les hôpitaux (œuvre charitable à laquelle s'intéressa vivement M^{mo} Necker) ; mais le clergé empêcha, malgré les plus vives réclamations de l'opinion publique, et il retardera jusqu'en 1787 toute concession d'état civil aux protestants. Le Parlement, supprimant la question *préparatoire*, parvint à ajourner la suppression de la question *préalable*. Quand on lui présenta l'édit du 10 août 1779, abolissant la mainmorte dans le domaine royal, il ne l'enregistra qu'en y ajoutant la clause que les anciens droits seigneuriaux seraient respectés, et cette clause enlevait à l'édit toute portée et même toute signification; enfin il combattit l'essai des « administrations provinciales », et refusa d'enregistrer l'arrêt qui instituait l'*Assemblée* de Moulins.

Ce projet d'administrations provinciales, que Necker avait consigné dans un mémoire remis au roi en 1778, était emprunté en grande partie au plan des *municipalités* de Turgot. Imitation timide et bâtarde, intéressante pourtant, car la critique faite par Necker de notre système moderne de centralisation n'a pas encore vieilli. « C'est du fond des bureaux, disait-il, que la France est gouvernée. » Le remède qu'il proposait n'avait rien de violent : il demandait qu'on entreprit dans une généralité l'expérience d'une *Assemblée provinciale* dans laquelle on établirait « un sage équilibre entre les trois ordres » et qui serait chargée de la répartition de l'impôt, de la confection des routes, des ateliers de charité, mais dont les délibérations seraient toujours soumises à l'approbation du Conseil. Il ne cachait pas son désir de substituer cet organe nouveau au contrôle inquiet, confus et dangereux des parlements. L'institution nouvelle fut essayée tout d'abord dans le Berri (12 juillet 1778), puis à Montauban (11 juillet 1779) pour la Haute-Guyenne, enfin à Moulins (19 mars 1780) pour le Bourbonnais, le Nivernais et la Marche.

Une tentative analogue échoua dans le Dauphiné, qui ne cessait de réclamer la restitution de ses États. Des quatre Assemblées fondées par Necker, deux subsistèrent jusqu'en 1789 : celles du Berri et de la Haute-Guyenne. Elles accomplirent quelques réformes utiles.

Le Compte rendu; disgrâce de Necker (1781). — Necker n'eut pas le temps de poursuivre ailleurs l'application de son système. Maurepas le trahissait. La ligue pour les abus qui avait balayé Turgot se reformait. Pour se défendre, Necker employa un moyen nouveau qui était un signe des temps : il en appela à l'opinion publique. Il publia, le 19 février 1781, un *Compte rendu* des finances qui eut aussitôt un immense retentissement. Il y faisait hardiment l'apologie de son administration, il dévoilait une partie du mystère qui avait enveloppé jusque-là la gestion des finances du royaume, il montrait le flot menaçant des dons, croupes et pensions s'élevant à 28 millions, il rappelait ses réformes; il n'avouait pas toute la vérité et, tandis qu'il parlait d'un excédent de recettes de 27 millions, en réalité le déficit était de 114 millions. En même temps il s'adressa au roi, car la situation pour lui n'était plus tenable : il lui mit en quelque sorte le marché en mains, il lui demanda de l'admettre au Conseil avec voix délibérative et de lui accorder le droit de l'entretenir en particulier une fois par semaine. Le roi n'ayant pas agréé son ultimatum, il donna sa démission (19 mai 1781). Paris, indigné et consterné, attribua sa disgrâce à l'influence de la reine et de M^{me} de Polignac.

Légèretés de la reine. — La conduite de la reine était absurde : c'était un perpétuel défi à toutes les calomnies. Forte de son honnêteté, de son mépris ou de sa froideur pour le vice, Marie-Antoinette se croyait tout permis. Elle se montrait de plus en plus incapable de comprendre son devoir de reine. Insensible aux observations de son frère Joseph II, qui fit un voyage en France en 1777, rebelle aux conseils de sa mère, qui (jusqu'à sa mort en 1780) lui écrivait sans cesse, sourde aux sages remontrances de l'abbé de Vermond et du comte de Mercy, elle s'amusait comme un simple page. Elle allait au bal de l'Opéra, causait publiquement avec un masque pendant une demi-heure

et lui laissait baiser sa main. Ou bien, forcée de garder le lit pour une légère indisposition, elle fermait sa porte au roi sous prétexte de contagion possible et, pour se désennuyer, elle admettait dans sa chambre quatre gentilshommes des plus fats et des plus compromettants de la cour, ses *veilleurs*, comme on les surnomma : Coigny, Guines, Esterhazy et Besenval. Sa passion pour les jeux de hasard devenait extravagante : après avoir quitté ostensiblement, avec son mari, les salons du comte d'Artois, elle y revenait seule, en cachette, pour y jouer encore jusqu'à cinq heures du matin¹. Elle s'était d'abord éprise de l'aimable princesse de Lamballe ; sans l'abandonner entièrement, elle était tombée sous la domination de la comtesse Jules de Polignac. Celle-ci, jeune, pauvre, charmante et très libre, âpre calculatrice sous un air de candeur, instrument de l'avidité de toute sa famille, maîtresse de Vaudreuil, alliée de Maurepas, tête de la réaction, contribua plus que personne à jeter la reine dans les plus folles prodigalités et à lui faire jouer (souvent à son insu) un rôle politique. Elle savait que, pour la rendre intraitable, il suffisait d'intéresser sa vanité au succès de ses exigences.

Louis XVI ne comptait plus pour les courtisans; il était le jouet des caprices de sa femme. Sur les conseils de Joseph II, il s'était enfin décidé à subir une légère opération qui lui permit d'être père : la grossesse de la reine, redoublant son aveugle tendresse pour elle, la naissance de la duchesse d'Angoulême (déc. 1778) furent le prétexte d'un nouveau débordement de dépenses. Les médecins reçurent 23 000 livres, rien que pour l'inoculation de la petite *Madame*. Les frais de l'éducation du fils du comte d'Artois montèrent à 650 000 livres. La comtesse de Polignac, qui réclamait un domaine de 100 000 livres de rente, daigna se contenter d'un don de 200 000 livres et de 25 000 livres de rente pour sa fille. Les prétentions de la comtesse ne connaissaient plus de bornes; par l'intermédiaire de la reine elle disposait des ministères : c'est elle qui fit nommer

1. Ou encore, ayant arraché au roi l'autorisation de jouer *une seule fois* au pharaon qu'il avait interdit dans tout le royaume, pour lui obéir, elle y jouait *trente-six heures* de suite.

le marquis de Castries à la place de Sartine, à qui Necker reprochait ses désordres financiers dans l'administration de la marine (oct. 1780); c'est elle qui mit à la Guerre, à la place de Montbarey, le comte de Ségur, que Louis XVI avait d'abord déclaré impossible à cause de sa goutte (décembre 1780); c'est elle enfin qui décida de la chute de Necker : Paris en la lui attribuant ne s'était pas trompé.

Cependant Paris et la France distinguaient encore entre le roi et ses mauvais conseillers. Le culte monarchique n'était pas éteint. On le vit bien lors de la naissance d'un dauphin (22 octobre 1781). Ce même peuple, qui avait acclamé dans sa disgrâce Necker « le restaurateur des finances », qui accueillit par des chansons la nouvelle de la mort de Maurepas (novembre 1781), criait encore avec un enthousiasme sincère : « Vive le roi! vive la reine! vive monseigneur le dauphin! »

Les successeurs de Necker: Galonné. —Après Necker, personne ne se souciait plus d'être contrôleur général. A défaut de Galonné poussé par la coterie Polignac, mais pour lequel le roi éprouvait une insurmontable répugnance, on prit Joly de Fleury, un magistrat insignifiant. Il essaya vainement de poursuivre la suppression des charges inutiles, de résister aux doléances de la maison de Guéménée qui fit une faillite princière de 25 millions, aux convoitises de la duchesse de Polignac, qui fut nommée gouvernante des Enfants de France. Il augmenta les impôts de consommation, rétablit des offices supprimés, ajouta les emprunts aux emprunts (60 millions de rentes nouvelles en deux ans). Effrayé de sa responsabilité, il imagina de s'abriter derrière un comité de finances présidé par Vergennes et qui devait être, suivant l'expression des courtisans, « le tombeau des grâces ». L'audace était trop forte : la reine le fit renvoyer (30 mars 1783). Alors Louis XVI qui repoussait encore Galonné, nomma ministre des finances un honnête et « malheureux jeune homme », incapable, il est vrai, mais « qui avait des mœurs » : d'Ornессon. Celui-ci ne dura que sept mois. Il manqua d'amener la banqueroute de la Caisse d'escompte, osa casser le bail des Fermes. La reine eut vite fait de l'expédier, et cette fois elle imposa Galonné, le candidat de son monde, le protégé

de la maison de Polignac (3 novembre 1783). Personnellement elle eût préféré Brienne.

Galonné n'était pas le premier venu. Il avait été intendant, il était de la maison. « Il avait l'esprit facile et brillant, l'intelligence fine et prompte. Il parlait et écrivait bien; il était toujours clair et plein de grâce; il avait le talent d'embellir ce qu'il savait et d'écarter ce qu'il ne savait pas. Il était laid, grand, lesté et bien fait; il avait une physionomie spirituelle et un son de voix agréable... Le public lui savait de l'esprit, mais ne lui croyait point de moralité... Comme tous les esprits faciles, il avait de l'étourderie et de la présomption. C'était la partie saillante de son caractère. » Ainsi le juge Talleyrand, qui le connaissait bien. Sa politique financière fut plus que hardie. Il pensa que pour se procurer de l'argent, il fallait du crédit; que pour avoir du crédit, il fallait feindre la richesse; et que pour avoir l'air d'être riche, il fallait dépenser beaucoup. Dépenser était le plus facile. La cour prisait fort son système : nouvelle Danaé, elle reçut avec délices la pluie d'or. La reine acheta Saint-Cloud (6 millions, mars 1785); le roi, Rambouillet (18 millions, nov. 1785). Le duc de Polignac fit rétablir en sa faveur l'office de grand-maître des postes. Le prince de Guéménéé reçut 11 millions en échange du port de Lorient. Le reste à l'avenant. Mais où prendre l'argent? Galonné emprunta. 11 profila d'abord de 100 millions qui restaient à percevoir sur l'emprunt de 1782. Il émit, en décembre 1784, un emprunt de 125 millions à 8 pour 100. Il emprunta 15 millions sur les États de Languedoc, 5 millions à Gênes, 80 millions avec primes en décembre 1785. Cette fois le Parlement se rebiffa, présenta de sévères remontrances et il fallut un lit de justice pour le réduire au silence. Dans les provinces on protestait; de tous côtés des émeutes grondaient; toute entreprise nouvelle, la refonte des espèces d'or par exemple (mars 1786), éveillait le soupçon. La veine était épuisée. Galonné était aux abois. — Cependant, le 26 septembre 1786, il fit aux économistes et aux partisans de la paix une concession mémorable en coopérant, avec Vergennes et avec sir Eden, à la conclusion d'un traité de commerce qui entre-bâillait à l'Angleterre la porte du marché

français, stimulait (à son corps défendant, il est vrai) notre industrie par cette concurrence et assurait à nos produits, à nos vins en particulier, un important débouché. L'innovation de ce traité contraste avec l'esprit de routine qui inspirait alors la plupart des actes du gouvernement.

Le maréchal de Ségur et l'armée : le règlement de 1781. — Un double courant de progrès technique et de réaction sociale s'aperçoit partout, et manifestement dans l'armée. A Saint-Germain, malade d'insuccès et démissionnaire en 1777, à Montbarey, simulacre de ministre, avait succédé le marquis Philippe de Ségur (23 déc. 1780). Celui-ci fut élevé au pouvoir par une intrigue dirigée contre Maurepas. On eût pu faire un choix moins honorable. Ce brillant officier, qui avait perdu un bras à Lawfeld, était un honnête homme, un bon mari (chose rare à la cour) et un très correct gentilhomme. Mais cet ami de Besenval, ce protégé de la comtesse de Polignac, et qui reçut en 1783 le titre de maréchal, n'en fut pas moins le prisonnier de la réaction. Déjà, en 1779, un édit avait décidé que pour devenir officier d'artillerie il fallait être *né* noble. Le règlement célèbre du 22 mai 1781 étendit ces exigences à l'armée entière en les aggravant : désormais on ne put prétendre au grade d'officier qu'en fournissant la preuve authentique de quatre degrés de gentilhommerie. C'était exclure du commandement toute la haute bourgeoisie et même beaucoup de nobles : aucune mesure peut-être n'amassa plus de haines contre l'ancien régime. — Cependant à la même époque, sous le ministère de Ségur, se poursuit dans l'armée un travail incessant d'amélioration. Le corps de l'État-major fut organisé en 1783. Des écoles d'enfants de troupes, des bataillons de chasseurs de montagne furent créés. Montalembert, dans la fortification (système polygonal), Gribeauval, dans l'artillerie, achevèrent leur œuvre. Le canon fut raccourci, l'affût rendu plus léger, les pièces furent fondues sans âme, puis forées à l'intérieur et tournées à l'extérieur ; les canons furent munis d'un point de mire, d'une hausse, d'une vis de pointage ; on se servit de gargousses ou cartouches à canon, de boîtes à balles ; toutes les voitures d'artillerie furent construites sur le même modèle. Enfin, sous le

successeur de Ségur, le comte de Brienne, frère du cardinal, la mobilisation de l'armée fut prévue et rendue facile par la répartition de toutes les forces en 21 divisions, subdivisées elles-mêmes en brigades (1788).

Quand on ne considère que ces perfectionnements de l'outillage, que ces progrès dans l'ordonnement et dans la spécialisation des choses militaires, on peut dire que la monarchie possédait à la veille de 1789 une excellente armée. Mais cette armée, divisée par l'esprit de caste, n'avait pas d'unité morale; malgré de louables efforts pour y faire régner l'ordre, elle n'avait pas de véritable discipline, et elle était en somme plus dangereuse qu'utile au roi. C'était comme un grand corps malade et troublé, à qui la Révolution, par ses réformes sociales, pouvait seule rendre la santé et donner une âme.

Le maréchal de Castries et la marine (1780-1788).

Le nouveau ministre de la marine, le marquis et bientôt maréchal de Castries, l'ancien vainqueur de Glostercamp, était un « bon officier », qui prit à cœur sa nouvelle tâche et qui attacha son nom à d'utiles réformes; mais c'était aussi un partisan déterminé des prérogatives nobiliaires. — Il eut d'abord à terminer la guerre d'Amérique, dut augmenter le nombre des matelots, donna un noble exemple d'humanité en défendant à nos escadres d'inquiéter les pêcheurs anglais. — La guerre terminée, il s'efforça de rétablir dans la marine l'ordre et l'unité. Les ordonnances qu'il inspira mériteraient d'être mieux connues. Sous son administration, les élèves de marine, préparés à Vannes et à Alais, reçurent une éducation pratique et théorique très soignée. Les canonniers-matelots remplacèrent les bombardiers. Les vaisseaux furent répartis en neuf escadres permanentes et trois stations navales. Les matelots des classes furent mieux traités, surveillés, inspectés, protégés; pourvus d'un uniforme, de casernes, d'hôpitaux (ordonnance du 31 oct. 1784). Si la justice navale et surtout les punitions restaient féroces, le règlement « sur l'ordre, la propreté, la salubrité des navires » fit cesser en partie l'horrible saleté et les épidémies qui rongeaient les équipages (1^{er} janvier 1786). Le préjugé nobiliaire renforcé par l'esprit de corps a vicié au contraire la

plupart des mesures administratives de Castries concernant le commandement. Il créa bien le grade de sous-lieutenant de vaisseau à l'usage du roturier « de bonne famille »; il fut bien obligé de rétablir les intendants supprimés par Sartine, après avoir « reconnu que la comptabilité à bord des vaisseaux ne peut être suivie avec toute l'attention qu'elle exige par les officiers de marine » (ordonnance du 1^{er} nov. 1784); mais il contribua à la désorganisation du service des ports, en soutenant la morgue insolente des commandants militaires contre ces mêmes intendants qu'il avait rétablis.

A la détresse du Trésor, qui ne parvenait à payer ni la solde, ni les retraites des matelots, ni les comptes des fournisseurs, s'ajoutèrent le désordre et l'incapacité administrative des officiers. En se croyant propres à tout, en sortant de leur compétence, ils s'exposaient à détraquer cet organisme délicat et compliqué de la marine, la plus artificielle des puissances. En s'isolant dans leur orgueil de corps d'élite, ils se mettaient hors de la nation. Ainsi s'explique peut-être qu'à l'inverse de l'armée de terre, la belle flotte française de 1789 soit tombée si promptement en ruine.

Le ministère de Castries n'en mérite pas moins, comme celui de Ségur, d'être mis à part dans cette triste fin de l'ancien régime. Il montre qu'au seuil même de la Révolution l'administration monarchique était encore capable d'heureux efforts. — Montmorin, qui remplaça Castries le 24 août 1787, semble s'être inspiré de sa tradition et avoir voulu parachever son œuvre en instituant un conseil d'administration de la marine, destiné à maintenir « l'ensemble et l'harmonie » dans nos forces navales. Mais l'opinion publique se préoccupait alors de bien autre chose que de nos ports et de nos vaisseaux.

L'affaire du Collier. — A mesure qu'on approche de la fin de l'ancien régime, tout se transforme avec rapidité. Les mœurs de l'époque de Calonne ne sont plus celles du ministère Choiseul. L'insouciance et gracieuse frivolité du style Pompadour est déjà loin. On est devenu sérieux et « sensible ». Au règne de l'esprit a succédé l'empire du sentiment, et par un singulier contraste, à mesure que les cœurs s'ouvrent à la pitié, les caractères devien-

nent plus aigres, les passions plus violentes, les haines plus tenaces. La recrudescence d'esprit féodal qui avait dicté le règlement de 1781, et qui semblait obéir à un mot d'ordre parti de la cour, sévit partout. Il faut maintenant faire preuve de noblesse pour entrer dans les parlements et dans le haut clergé. Les moindres seigneurs exhument des droits périmés, de vieux parchemins, renouvellent leurs terriers en riant au nez des vilains. Le Tiers-État est profondément humilié et découragé. Tandis que la lutte des classes s'aggrave et s'enfielle, on ne parle que d'humanité, de bienfaisance, de philanthropie, et Monthyon, en 1780, fonde les « prix de vertu ».

Les grands seigneurs affectent des idées américaines, se piquent de civisme; l'un d'eux, en 1782, plante le premier arbre de liberté. Le Parlement, qui morigène si fort le roi, ne cesse d'invoquer sa bonté et Galonné lui-même, dans ses documents financiers, sent des larmes d'attendrissement mouiller ses yeux. Une sorte de mysticisme grossier marche de pair avec la sensiblerie. En 1785, on croit que Cagliostro peut évoquer les morts et faire de l'or, et Mesmer guérit nombre de malades avec son baquet magnétique et son magnétisme animal. La France inquiète semble douter de son génie national, elle se jette avec une sorte de fureur dans l'anglomanie. — L'opinion publique, qui était devenue si impressionnable et si crédule, était un terrible juge pour les dilapidations de la cour et les folies de la reine. Elle était disposée à tout croire de Marie-Antoinette. L'*affaire du Collier* (1784-1785) ne le montra que trop. Une friponne avide, M^{me} de Lamothe, était parvenue à persuader au cardinal de Rohan, tête folle et bornée, que la reine avait envie d'acheter un collier de diamants et qu'elle le recevrait de sa main avec joie. En effet, une nuit, elle conduisit le prince dans le parc de Versailles; elle lui fit voir une soi-disant reine de France (qui n'était autre qu'une fille à qui elle avait d'avance soufflé sa leçon); elle lui montra un billet contrefait qu'elle attribuait à Marie-Antoinette. Bref elle eut le collier et en fit de l'argent. Cependant le joaillier Bœhmer, n'étant point payé, fit présenter sa réclamation à la reine, et tout se découvrit. Louis XVI, hors de lui, mande le cardinal,

l'interroge et, sans s'arrêter à sa visible bonne foi confirmée par sa sottise, il l'envoie à la Bastille, l'accuse de lèse-majesté, le traduit devant le Parlement. C'était jouer gros jeu. M^{mc} de Lamothe fut condamnée à la marque au fer rouge et à la prison (d'où elle s'échappa). Rohan fut acquitté. Ce procès scandaleux donna lieu aux plus indécentes calomnies contre la malheureuse reine. La foule applaudit à l'acquittement du cardinal. Non seulement le respect était détruit, mais la haine aveugle était née.

Galonné et rassemblée des Notables. — Calonne, sous une imperturbable assurance, dissimulait les plus vives inquiétudes. Après avoir emprunté 487 millions en trois ans, il se trouvait acculé à une dette criarde de 101 millions et à un déficit d'environ 100 millions. N'osant affronter l'opposition du Parlement à un nouvel emprunt, il n'avait qu'une ressource, l'impôt; et comme le peuple, matière écrasée, ne rendait plus, il en vint, comme ses prédécesseurs, à l'impôt sur les privilégiés. Pour obliger ceux-ci à subir la loi commune, il eut l'idée (probablement suggérée par Mirabeau) de faire appel à l'opinion publique, de convoquer, comme Henri IV, une assemblée de notables. Son plan était d'avouer hardiment le déficit jusque-là ignoré de tous, et d'obtenir d'une assemblée (qu'il supposait d'avance docile et flattée qu'on la consultât) une réforme capitale parmi d'autres réformes, l'établissement d'une *subvention territoriale* ou impôt en nature sur toutes les propriétés sans exception, privilégiées ou non privilégiées. Les autres réformes proposées concernaient les Assemblées provinciales, la dette du clergé, la taille, le commerce des grains, les corvées. Chacune faisait l'objet d'un *mémoire* distinct. — « Mais c'est du Necker tout pur! » s'écria Louis XVI lorsque Galonné lui eut exposé ses projets. — « Sire, répondit le ministre, c'est ce qu'on peut offrir de mieux à Votre Majesté » (août 1786). La nouvelle éclata comme la foudre. La cour, la reine manifestèrent la plus vive irritation; leur Calonne, devenu soudain l'adversaire des privilégiés, parut un traître. La nation, stupéfaite d'apprendre que l'*excédent* toujours vanté jusque-là s'était changé en un lamentable *déficit*, fut indignée, accusa le ministre d'incurie et d'im-

probité. Seuls, quelques observateurs plus avisés, tels que Mirabeau, se réjouirent, comprenant qu'un pouvoir à court d'argent n'était plus inébranlable, et que le déficit serait peut-être « le salut de la France » (décembre 1786).

L'assemblée se trouva composée de 142' membres, princes, évêques, nobles et hauts fonctionnaires, qui étaient presque tous de très fermes partisans des abus. Après divers délais causés par une maladie de Calonne et par la mort de Vergennes, elle se réunit à Versailles le 22 février 1787. Dans un discours irritant et maladroit, Calonne reprocha indirectement à Necker et à son *Compte rendu* de 1781 d'avoir dissimulé le déficit. Necker ayant voulu répondre, le roi l'en empêcha, ce qui fit très mauvais effet. Les Notables, froissés d'être consultés sur les moyens d'exécution et non sur le fond des réformes, prétendirent au contraire ne pouvoir donner aucun avis sans avoir recherché l'origine et l'importance du déficit. Quelques-uns discutèrent le droit du roi à fixer l'impôt. La Fayette réclama la convocation d'une Assemblée Nationale. Le clergé, inquiété par le projet d'extinction de sa dette qui figurait au nombre des *mémoires* présentés par Calonne, était le plus irrité des deux ordres rebelles et conduisait l'opposition. Aucun des *mémoires* ministériels ne trouva grâce devant l'assemblée, qui dissimulait sous d'habiles prétextes son refus de soumettre les privilégiés à l'impôt. Calonne, alors poussé à bout, osa en appeler des Notables à la nation : il publia ses *mémoires* et en répandit à profusion l'avertissement, tiré à part, très nette apologie de l'égalité de tous devant l'impôt. Les Notables, démasqués et scandalisés, répondirent en dénonçant les déprédations du contrôleur général, et tout Paris applaudissait. Enfin Calonne s'adressa à Louis XVI et il obtint, comme signe manifeste de la faveur royale, le renvoi de son ennemi, le garde des sceaux Miromesnil. — C'était fort bien : mais la reine, consultée, obtint le lendemain le renvoi de Calonne (9 avril).

Brienne et les Notables. — La reine avait en poche un homme de son choix, Brienne. Elle laissa d'abord nommer Lamoignon à la place de Miromesnil et Fourqueux à la place de Calonne ; ensuite elle produisit son Brienne et l'éleva à la

présidence du Conseil des finances (1^{er} mai); et il est juste de reconnaître qu'il avait alors une grande réputation de libéralisme et de capacité. Cet archevêque incroyant et débauché, ce destructeur d'ordres religieux attaché à toutes les prérogatives du clergé, ce grand seigneur économiste, cet ancien ami de Turgot, dévoré d'ambition, offrait un singulier mélange de vivacité brillante et d'indécision, de ruse et de légèreté. Il fut préféré à Necker, qui venait de publier un *mémoire justificatif* et que Louis XVI, de mauvaise humeur, exila à vingt lieues de Paris. Brienne avait fait, dans rassemblée des Notables, une violente opposition à Calonne. Après l'avoir supplanté, il le copia. Il contracta un emprunt de 50 millions et, dans la séance de clôture de l'assemblée, non content d'attaquer les exemptions pécuniaires, il se prononça pour le vote par tête et non par ordre dans les assemblées provinciales; il dépassa la hardiesse de son prédécesseur. Les Notables se séparèrent sans autre résultat que d'avoir renversé un ministre, dévoilé à la nation une partie des abus et fortement ébranlé le trône (25 mai).

Brienne et le Parlement : l'exil à Troyes. — Après les Notables, le Parlement. Lamoignon conseillait de lui faire enregistrer en bloc, dans un lit de justice, les projets de Calonne, qui avaient pris forme d'édits, et la création d'un impôt du timbre déjà proposé aux Notables par Fourqueux. Brienne n'osa pas : il préféra biaiser, négocier, procéder par enregistrements successifs. En effet, pour la liberté commerciale, les Assemblées provinciales, la transformation des corvées en prestation pécuniaire, le Parlement, à dessein, ne fit pas d'objection. Mais, à propos de l'impôt sur le timbre, soudain il se fâcha, imita les Notables, réclama des éclaircissements sur le déficit, adressa au roi des remontrances. L'édit sur la subvention territoriale acheva de le déchaîner. Il refusa net d'approuver les impôts nouveaux, osant dénier au roi le droit d'en créer, et il conclut solennellement à la nécessité de convoquer les États généraux (30 juillet). Dans le lit de justice tenu à Versailles par le roi, le 6 août, il persista dans son intransigeance et, le lendemain, il déclara nulles et illégales les transcriptions des édits qui lui avaient été imposées.

Dès lors, presque chaque journée eut son événement. — Le 10, le Parlement ouvre une instruction contre Galonné, qui juge prudent de s'enfuir en Angleterre. — Le 13, il proclame qu'il n'est pas compétent pour voter des subsides et que le roi ne pourra en obtenir aucun « sans avoir au préalable convoqué et entendu les États généraux », et le premier président lit cet arrêt à la foule tumultueuse qui a envahi le Palais. — Le Conseil du roi se décide enfin à sévir et, dans la nuit du 14 au 15, il expédie à tous les magistrats des lettres de cachet ordonnant le transfert du Parlement à Troyes. — Le 17, les frères du roi vont à la Cour des aides et à la Chambre des comptes pour procéder à l'enregistrement des édits. Le comte de Provence, qu'on savait hostile aux impôts nouveaux, est acclamé; le comte d'Artois est sifflé. — Le 18, les clercs du Palais provoquent dans Paris des désordres qui durent quatre jours, et ne cèdent qu'à une menaçante ordonnance contre les attroupements, à des patrouilles et à la fermeture des clubs. Ainsi le Parlement, bravant l'autorité royale, entraînait le peuple dans la révolte. A Troyes, il était reçu en triomphateur, comblé d'ovations, enivré de l'encens des plus pompeuses harangues. Mais bientôt *Messieurs*, inquiets de leur éloignement de Paris, intimidés par une déclaration énergique de Brienne, privés de leurs vacances, s'ennuyaient de leur inaction. Brienne, de son côté, effrayé de sa propre audace, allait au-devant des négociations, transigeait, abandonnait la subvention territoriale et le timbre en échange du rétablissement des vingtièmes, avec extension sur toutes les propriétés, et le Parlement, sa pénitence faite, rentrait à Paris (20 septembre). Les Parisiens illuminaient, brûlaient Calonne en effigie, insultaient « M^{me} Déficit » (la reine), traînaient dans le ruisseau le mannequin de la duchesse de Polignac.

Le roi promet des États généraux. — Brienne, que la reine avait fait nommer ministre principal, se sentait écrasé par sa tâche financière. L'argent allait manquer pour les services publics, une catastrophe était imminente. C'est alors que le conseiller d'Eprémèsnil vint proposer une paix définitive : le roi promettrait les États généraux, le Parlement approuverait les emprunts nécessaires. Mais ce plan, simple et honorable, fut

dénaturé et mal exécuté. Le 19 novembre, dès 8 heures du matin (il paraissait se cacher), Louis XVI vint au Parlement. Son discours fut sévère et vague, celui de Lamoignon désagréable. Les édits apportés étaient peu acceptables : cinq emprunts d'un total de 420 millions, échelonnés d'année en année, et la convocation des États généraux pour 1792 seulement. En vain, quand on procéda au vote, le vieux conseiller Robert de Saint-Vincent et d'Eprémesnil conjurèrent-ils le roi de réunir les États sans délai et réussirent-ils à l'émouvoir. Lamoignon l'ayant empêché de céder, il ordonna sèchement l'enregistrement des édits et, comme le duc d'Orléans, dont l'intervention était concertée avec quelques meneurs, parlait d'illégalité : « Cela m'est égal, balbutia-t-il. Si... c'est légal parce que je le veux. » Enfin, au milieu d'un morne silence, après neuf heures de séance, Louis XVI se sépara du Parlement. Celui-ci, après son départ, s'empessa de déclarer nulle la transcription des édits. Cette pénible scène eut un épilogue plus fâcheux encore. Dans la nuit du 20 au 21, deux membres du Parlement, l'abbé Sabathier et Fréteau, que les ministres soupçonnaient d'avoir assisté à un conciliabule chez le duc d'Orléans, furent saisis et enfermés au mont Saint-Michel et à Doullens par lettres de cachet; le duc d'Orléans fut exilé à Villers-Cotterets. Ainsi le Parlement allait devenir le champion de la liberté individuelle.

Nouvelles hostilités du Parlement. — Tout d'abord il se borne à des *supplications* en faveur des prisonniers; il se fait humble, comme toujours, à la suite d'un acte de vigueur de la royauté. Ensuite, il envoie une députation à Versailles porter ses *représentations*. Puis il s'enhardit : sur la proposition de Duport, chef du parti avancé ou « américain », il proteste contre les lettres de cachet, contraires « au droit public et naturel ». Encouragé par l'approbation générale, il transforme, le 11 mars, sa protestation en solennelles *remontrances* et il ose insinuer des plaintes contre l'influence de la reine. Un mois après, il s'attaque à la légalité de l'emprunt qui venait d'être émis, inquiétant les prêteurs, réclamant pour eux la garantie des États généraux. Enfin, sur la motion du conseiller Goislard de Montsabert, il censure le mode de répartition du ving-

tième, encourage les privilégiés à la résistance. — Brienne n'avait pas attendu tant d'audace pour former des projets de résistance. D'une part, il avait essayé de se concilier l'opinion en publiant un *compte rendu* qui annonçait 36 millions d'économies déjà faites et la possibilité de combler et au delà, par l'emprunt, les 160 millions de déficit. D'autre part, il méditait avec Lamoignon un coup d'État analogue à celui de 1770, l'institution d'une Cour plénière qui aurait les attributions législatives du Parlement, réduit lui-même au rôle de tribunal. Il ne comprenait pas, et le roi pas davantage, que la nation désormais n'avait plus qu'une pensée, les États généraux, et n'admettait d'autre réforme préliminaire que leur convocation.

Le coup d'État de mai 1788. — Cependant le coup d'État se préparait, sans grand mystère. D'Eprémèsnil parvint à se procurer des fragments de l'édit sur la Cour plénière. Aussitôt le Parlement s'assembla, le 3 mai, et jura solennellement de refuser son concours à toute organisation nouvelle qui léserait ses droits ; puis il formula dans une déclaration « les principes de la monarchie française », c'est-à-dire constitutionnelle. C'étaient, avant la lettre, le serment du Jeu de paume et la Déclaration des droits. — A cette nouvelle, le roi, la cour, les ministres s'émeuvent. L'ordre est donné d'arrêter Duval d'Eprémèsnil et Goislard de Montsabert, dans la nuit du 4 au 5. Mais ils sont prévenus à temps : ils s'échappent, donnent l'alarme. De grand matin, les magistrats accourent au Palais et alors commence la célèbre séance de *trente heures*. Une députation est envoyée au roi. On siège en attendant, on reçoit les visites des plus hauts personnages qui viennent s'associer à l'inquiétude du Parlement. Tout à coup paraissent des soldats dirigés par le marquis d'Agoult. Après de longs pourparlers, le chef du détachement veut procéder à l'arrestation des deux fugitifs ; mais il ne les connaît pas, et leurs collègues refusent de les faire connaître. « Nous sommes tous, s'écrient-ils, MM. Duval et Goislard ! » Il était alors deux heures et demie du matin. La députation envoyée à Versailles revint : on s'était moqué d'elle et elle n'avait pas été reçue par le roi. Toutes les issues du Palais étaient gardées. Le reste de la nuit se passa

dans l'anxiété. Enfin, vers onze heures du matin, d'Agoult reparut et il somma un pauvre exempt, Larcher, de lui désigner les deux magistrats. Larcher feignit courageusement de ne pas les apercevoir. Peu après ils se livrèrent d'eux-mêmes, s'arrachant aux embrassements de leurs confrères en larmes, comme si on les eût conduits à l'échafaud. — Le surlendemain, 8 mai, le Parlement était appelé à Versailles, dans un lit de justice. Il reçut un blâme sévère du roi, qui parla de la nécessité d'une « restauration » et il entendit cinq discours de Lamoignon. Le principal visait l'institution de la Cour plénière qui, à peine en ébauche et encore informe, fut inaugurée dès le lendemain. Ce fut sa première et sa dernière réunion. La monarchie ne se perdait pas seulement par sa précipitation succédant à de mortelles lenteurs, par ses accès de violence suivis de honteuses capitulations : elle devenait ridicule.

Les parlements, les Assemblées provinciales, les émeutes en province. — Dans les provinces, l'agitation fut encore plus vive qu'à Paris. Partout les parlements, dans leurs appels séditieux, imitèrent celui de la capitale, et il fallut, par exemple, transférer à Libourne celui de Bordeaux. La plupart des provinces qui jadis avaient eu des États, comme le Hainaut, en réclamèrent le rétablissement et repoussèrent les Assemblées provinciales. Celles-ci avaient été instituées en juin-juillet-août 1187, mais ne fonctionnèrent pas partout. A Bordeaux et à Besançon, le gouvernement recula devant la résistance du parlement. Trois autres Assemblées avortèrent, celles de La Rochelle, de Limoges et de Grenoble. Dans 49 généralités sur 24, sans compter celles de Bourges et de Montauban, les Assemblées provinciales se constituèrent et leurs travaux ne sont pas à dédaigner. Cependant, en général, ces commissions nommées par le roi furent suspectes et parurent seulement imaginées pour accroître l'impôt. Les *assemblées de paroisse* furent mieux accueillies parce qu'elles étaient électives. On a pu dire ainsi, non sans raison, « qu'en désorganisant l'ancienne administration, sans avoir eu le temps de lui en substituer une nouvelle, cette expérience a contribué à livrer la société sans défense à la Révolution ». — Les protestations les plus vio-

lentes contre les édits vinrent des provinces les plus éloignées. — A Pau, le parlement, cédant à la force, s'était dispersé : il fut rétabli par les nobles qui, lors de l'émeute du 19 juin 1788, appelèrent à leur aide des bandes de montagnards. — A Rennes, à la suite de la séance d'enregistrement des édits, l'intendant et le commandant militaire furent insultés, blessés par la foule, bloqués dans leur hôtel. L'exil des magistrats, l'emprisonnement de douze députés bretons à la Bastille, intimidèrent pour un temps l'obstination bretonne, mais sans la vaincre. — Il est remarquable que partout la noblesse fit cause commune avec les parlements. Le Tiers-État restait encore simple spectateur de la lutte entre la royauté et les privilégiés, ne se mêlait pas à cette nouvelle Fronde. Tout d'abord, il ne sortit de sa réserve qu'en Provence et en Dauphiné. — La Provence était gouvernée par une assemblée démocratique, dite *des communautés*; les nobles ayant obtenu le rétablissement des anciens États, le Tiers s'insurgea contre ce retour offensif de la féodalité et, dans l'assemblée de Lambesc, se prononça avec Pascalis pour l'égalité de tous devant l'impôt. — En Dauphiné, les événements eurent une importance nationale; le Tiers, uni aux deux autres ordres, annonça qu'il était résolu à fonder le régime nouveau. L'affaire débuta à Grenoble, comme ailleurs, par la rébellion du parlement et par son exil; mais l'émeute du 7 juin, *ajournée des tuiles*, eut un caractère exceptionnel de gravité. La victoire resta au peuple : l'ordre matériel rétabli, la révolution morale commença. Dans la réunion du 14 juin, la noblesse convia le Tiers à une « concorde fraternelle », lui promit la *double représentation* et le *vote par tête*. Le 21 juillet, au château de Vizille, six cents députés des trois ordres, inspirés par Mounier et Barnave, appelèrent les autres provinces de France à s'unir au Dauphiné pour résister au despotisme et pour refuser l'impôt tant que les États généraux ne seraient pas convoqués.

Chute de Brienne. — Brienne espérait du moins l'appui du clergé, dont il avait été le chef. Dans une assemblée extraordinaire, le clergé se prononça lui aussi, le 15 juin, contre les édits et pour la réunion des États généraux, et il saisit cette

occasion d'affirmer de nouveau ses privilèges. Le ministre, dans sa colère, précipita les événements. Puisque tous les privilégiés, les uns après les autres, attaquaient la royauté, pourquoi s'aliéner plus longtemps l'alliance du Tiers? Pourquoi tarder davantage à réunir une Assemblée nationale? Et, le 5 juillet 1788, un arrêt du Conseil invita les États provinciaux, les Assemblées provinciales et les officiers municipaux à rechercher des documents sur la convocation et la composition des États généraux antérieurs. Le 8 août, un second arrêt fixa au 1^{er} mai 1780 l'ouverture des États. Brienne s'était vengé — trop tard — de ses aveugles adversaires. — Entre temps, il avait trouvé le moyen de se ménager, dans les biens du clergé, un revenu personnel de 5 à 600 000 livres, les coffres de l'État étant vides. En vain le Trésor s'était emparé d'une partie des ressources de la caisse des Invalides et des fonds d'une loterie de bienfaisance : le 16 août il n'avait plus que 400 000 livres pour subvenir aux dépenses les plus urgentes. Il fallut suspendre les gros paiements et publier en quelque sorte la menace officielle d'une banqueroute. Tout s'écroulait : lui, cependant, se flattait encore de rester en place. Mais la clameur publique obligea la reine elle-même à lui conseiller de partir. On sécha ses larmes en lui promettant la survivance de l'archevêché de Sens pour son neveu, une dot pour sa nièce, et pour lui-même le chapeau de cardinal (25 août).

Rappel de Necker. — Le départ de Brienne, c'était le rappel de Necker. Louis XVI se soumit à contre-cœur à cette nécessité (26 août); mais, par une singulière contradiction, il conserva Lamoignon jusqu'au 14 septembre et lui laissa préparer, suivant une routine désormais usée, un lit de justice contre le Parlement. Le 14 septembre, il n'y avait plus que 380 000 livres dans le trésor royal, Brienne en ayant réclamé 20 000 pour un mois non échu de son traitement. Lamoignon voulait emporter le reste : il dut se contenter de 200 000 livres avec sa pension de retraite et avec la promesse du titre de duc et pair et d'une grande ambassade pour son fils. Tristes gens! Necker, du moins, était désintéressé et il jouissait d'une popularité universelle; il était tout-puissant; la monarchie était en

sa tutelle, la France était à ses pieds. Il se servit de son crédit pour remédier aux embarras les plus urgents du Trésor : en une seule matinée les fonds publics remontèrent de 30 p. 100. Mais ce financier de premier ordre n'avait ni clairvoyance ni fermeté politiques. Au lieu de conseiller et de gouverner le roi, il se traîna à sa remorque. Tandis que la seule ligne de conduite possible était de se mettre à la tête du mouvement qui entraînait la nation, afin de le diriger, il voulut continuer à plaire à tout le monde. Il ménagea si bien tous les partis qu'il n'en contenta et n'en maîtrisa aucun.

Fin de la popularité du Parlement. — A peine eut-il rappelé le Parlement (mesure de pacification qui s'imposait) qu'il eut la faiblesse de lui soumettre la déclaration royale du 23 septembre, qui annonçait la réunion des États généraux pour le mois de janvier 1789. Après diverses récriminations fort déplacées, le Parlement finit par enregistrer la déclaration. Mais on vit alors apparaître dans une lueur soudaine la pensée secrète de ces privilégiés qui réclamaient à si hauts cris les États généraux : ils considéraient cette antique assemblée, où les deux premiers ordres avaient la majorité sur le Tiers, comme la meilleure sauvegarde de l'ordre établi et des abus. C'est ce que le Parlement laissa clairement entendre lorsqu'il demanda que les États généraux fussent « régulièrement convoqués et composés... *suivant la forme observée en 1614* » (25 septembre).

Dès que son opinion fut connue, sa popularité tout à coup s'évanouit. « Jamais révolution dans les esprits ne fut si prompte. » Et alors se posa la question, fort habilement voilée jusque-là par le Tiers, la question capitale qu'il adressait maintenant au roi impérieusement : — *Votera-t-on par tête ou par ordre ?* Admet-on le *doublement du Tiers*?

La seconde assemblée des Notables. — Le vote par tête et le doublement du Tiers avaient été récemment adoptés par une assemblée des Dauphinois à Romans, réclamés avec force par Mounier, ils étaient manifestement voulus par la nation entière. Cependant, Necker n'osa se prononcer, mais il conçut le fâcheux projet de consulter les Notables, ces Notables

qui, l'année précédente, avaient causé tant d'ennuis sans procurer aucun avantage. Leur convocation avait le premier inconvénient de retarder celle des États généraux, attendus par tous avec une inexprimable impatience. Un autre tort de Necker, lorsqu'ils se réunirent, le 6 novembre, fut de les laisser sans direction, de mettre tous ses soins à dissimuler son avis et celui du roi. Ils étaient fort embarrassés, ces Notables, ces revenants surpris de revoir le jour et un grand jour tout nouveau; ils traînaient en longueur; ils se laissaient distraire par une motion du prince de Conti contre les écrits scandaleux (signe du revirement de la noblesse, qui déjà ne voulait plus de la liberté de la presse). Entre temps, le Parlement, fort penaud d'avoir perdu sa popularité et les couronnes de fleurs tressées par le bon peuple de Paris, cherchait secrètement, avec Necker et d'Eprémesnil, un moyen de rentrer en grâce. Il crut l'avoir trouvé, par un nouvel arrêté rendu le 5 décembre, en distinguant dans les États de 1614 : « la convocation, la composition et le nombre », et en se déclarant partisan du doublement du Tiers. Cette concession tardive n'émut personne. Fies Notables ne s'y arrêtrèrent pas; non seulement ils conclurent à l'unanimité au maintien du vote par ordre, mais un seul bureau sur sept se prononça pour le doublement du Tiers. Cette fois, Necker passa outre et se rangea à l'avis de la minorité. — Le Tiers était satisfait : ayant obtenu le doublement de ses députés, il avait le moyen d'arracher aux privilégiés le vote par tête. La Révolution n'était plus seulement prochaine : elle était commencée (décembre 1788).

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS. — 1° Document» officiel». — Isambert, Jourdan, Decrusy, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. xxm-xxix. — *Remontrances du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, publ. p. Flammermont et Tourneux, 3 vol., 1888-93 (Doc. inéd. de l'Hist. de Fr). — *Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France*, publ. p. Flammermont dans les Nouv. Archives des Missions, t. viii. — *Délibérations du Parlement de Paris*, inéd. aux Arch. nat. X^{lb} 8965 et suiv. — Necker, *Compte rendu au roi au mois de janvier 1781*, Paris, 1781. — [Brienne], *Compte rendu au roi au mois de mars 1788*, Paris 1788. — Mathon de la Cour.

Collection des comptes-rendus des finances, Lausanne, 1788. — *Collect. complète des ouvr pour et contre M. Necker*, Utrecht, 1781. — **Turgot**, *Œuvres*, éd. Dupont de Nemours, 1808-1811, 9 vol., ou éd. Daire, 1844, 2 vol. — *Almanach royal* (annuel) — **Louis XVI**, *Journal*, publ. p. Nicolardot, 1873. — *Comptes de Louis XVI*, publ. p. de Beauchamp, 1909. — **Marie-Antoinette**, *Lettres*, publ. p. de la Rocheterie et de Beaucourt, 1895-96, 2 vol. — *Correspondance inédite de Marie-Antoinette*, publ. p. **Vogt d'Hunolstein**, 1868. — **Von Arneth**, *Marie-Antoinette, Joseph II und Lèopold II*, tfr *Briefwechsel*, Vienne, 1866.

2° Mémoire*, libelles, Journaux. — Dans la collection Barrière et Lescure, les *Mémoires* de **Besenal** (t. iv), de **Bouille** (t. xxi), de **Brissot** (t. xxxn), de **Mme Campan** (t. x), de **Dumouriez** (t. xi et xn), de **Mme de Genlis** (t. xiv et xv), de **Marmontel** (t. v), du Comte de **Ségur** (t. xix), de **Vaublanc** (t. xiii), de **Weber** (t. vii) — *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth, lettres et doc. inéd.*, publ. p. Feuillet de Couches, 1862-73, 6 vol. (mélange de doc. authentiques et de pièces apocryphes). — *Marie-Antoinette, Louis XVI et la famille royale, journal anecdotique*, Paris, 1866. — *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI {1777-1792}*, publ. p. de Lescure, 1866, 2 vol. — Baron de **Kageneck**, *Lettres*, publ. p. Léouzon-le-Duc, 1884. — **Klinckowstrøm**, *Le Comte de Fersen et la Cour de France, extraits des papiers de J.-A. de Fersen*, 1877-78, 2 vol. — Mercy-Argenteau, *Correspondance secrète avec l'Empereur Joseph II et le Prince de Kaunitz*, publ. p. d'Arneth et Flammermont, 1889, 2 vol. — *L'Administration des Menus, journal de Papillon de la Ferté*, publ. p. Boyne, 1887. — Augeard, *Mém. secrets* publ. p. Bavoux, 1866. — L'abbé **Baudeau**, *Chronique secr.* (Rev. rétrospect., t. m). — Princesse de Beauvau, *Souvenirs*, publ. p. Mme Standish, 1872. — Beugnot, *Mém.*, publ. p. son petit-fils, 1861. — Ferrières, *Mém.*, éd. Barrière, 1822. — Duc de Coy, *Journal*, publ. p. de Grouchy et Coltin, 1906, 3 vol. — Garât, *Mém. sur M. Suard et le XVIII^e siècle*, 1820, 2 vol. — Mme Hyde, marquise G.-B. Solari, *Mém. relatifs à la Famille royale*, 1826, 2 vol. — **Mallet du Pan**, *Mém. et corresp.*, publ. p. Sayous, 1851, 2 vol. — La Fayette, *Mém. et corresp.*, 1837-38, 6 vol. — **Miot de Melito**, *Mém.*, 1858, 3 vol. — L'abbé Morellet, *Mém.*, 1831, 2 vol. — Baronne d'Oberkirch, *Mém.* 1880. — B. de Molleville, *Hist. de la Révol. franç.*, 1801-5, 14 vol. — Sallier, *Annales françaises*, 1813. — Maréchal de **Ségur**, *Mém.*, 1896. — Soulavie, *Mém. hist. et pol. du règne de Louis XVI*, 1801, 6 vol.; *Hist. de la décadence de la monarchie française*, 1805, 3 vol. — Baron de **Staël-Holstein**, *Corresp. diplom.*, éd. Léouzon-le-Duc, 1881. — Les œuvres et correspondances de **Voltaire**, **Diderot**, **Condorcet**, **Mirabeau**, **Buffon**, **Mme du Deifand**, Mlle de Lespinasse, les *Considérations sur la Révolution française*, de Mme de **Staël**; les *Mémoires d'Outre-Tombe*, de Chateaubriand. — **Sénac de Meilhan**, *Le gouvernement, les mœurs avant la Révol.*, éd. Lescure, 1862. — **Mounier**, *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, Genève, 1792, 2 vol. — **Rabaud S^t-Étienne**, *Considérations sur les intérêts du Tiers-État*, 1788; *Précis hist. de la Révolution française*, 1791. — **Sieyès**, *Qu'est-ce que le Tiers-État?* 1788.

A. **Young**, *Travels in France*, éd. miss Betham Edwards, Londres, 1905 (trad. fr. défectueuse par Lcsage, 1883). — **Hor. Walpole**, *Lettres et mém.*, publ. p. de Bâillon, 1872. — **Gouverneur Morris**, *Diary and Letters*, N.-York, 1888, 2 vol. — Lord **Auckland**, *Journal and Corresp.*, Londres, 1860-62, 4 vol. — **Fon-Vizine**, *Lettres de France*, publ. p. de Vogüé, 1888.

Parmi les journaux du temps (cf. la *Bibliographie de la Presse*, de **Hatin**),

la *Gazette de France* (officielle), le *Mercure de France*, les *Annales politiques*, de Linguet, le *Journal de Paris* (quotidien, 1777), le *Journal de Genève*, le *Courrier de l'Europe*, les *Nouvelles ecclésiastiques* (janséniste). — **Bachau-mont**, *Mém. secrets pour servir à l'hist. de la république des lettres*, 1777 et suiv. — **Grimm, Raynal**, etc., *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, éd. Tourneux, 1877-87, 20 vol. — *Journal de Hardy*, inédit, à la Bibl. nat., mss. fr. 6680 6687. — Les t. Ix et x du *Chansonnier historique du XVIII^e siècle*, publ. p. Raunié. — Un grand nombre de brochures et libelles, dont une partie sont indiquées au *Catalogue de l'Hûit, de France* de la Bibl. nat., Lb 39. Voir une liste des écrits financiers dans Stourm, *Bibliogr. Aïsl, des finances de la France au XVIII^e siècle*, 1895.

LIVRES. — 1° **Ouvrages généraux.** — **Jobez**, *La France sous Louis XVI*, 1877-93, 3 vol. — **Souriau**, *Louis XVI et la Révolution*, 1893. — **Sorel**, *L'Europe et la Révolution française*, 6^o éd., 1903, t. i. — Taine, *L'ancien régime*, nouv. éd., 1907, 2 vol. — **Bissing**, *Frankr. unter Ludw. XVI*, Fribourg en Brisgau, 1872. — Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, 1867. — H. Carré, *Le règne de Louis XVI* (t. Ix, 1^{re} partie, de l'Histoire de France, publ. sous la direction de E. Lavisse), 1910. — De Viel-Castel, *Marie-Antoinette et la Révolution*, 1859. — De Lescure, *Marie-Antoinette et sa famille*, 4^e éd., 1878. — E. et J. de Goncourt, *Hist. de Marie-Antoinette*, 2^e éd., 1878. — De **Nolhac**, *La reine M. Ant.*, 1899. — Campardon, *M. Ant. et le procès du Collier*, 1863. — Funck-Brentano, *Le procès du Collier*, 1907. — De la Rocheterie, *Histoire de M. Ant.*, 1890, 2 vol. — Do la Faye, *Amitiés de reine*, 1910. — Sur les approches de la Révolution, outre les ouvr. d'Aubertin, Rocquain, Tocqueville, indiqués p. 367 : **Chérest**, *La chute de l'ancien régime*, 1884-87, 3 vol.; **Sépet**, *Préliminaires de la Rév.*, 1890; De **Loménie**, *Beaumarchais et son temps*, 1855, 2 vol.; id., *Les Mirabeau*, 2^e éd.; 1889-91, 5 vol.; Cruppi, *L'instinct*, 1895. — Roustan, *Les philosophes et la société au XVIII^e siècle*, 1906.

2° **Sur l'histoire économique.** — Clamageran, *Hist. de l'impôt en France*, 1867-76, 3 vol. — **Vûhrer**, *Hist. de la dette publique en France*, t. i, 1886. — Gomel, *les causes financières de la Révol.*, 1892-93, 2 vol. — **Stourm**, *Les finances de l'ancien régime et de la Révol.*, 1885, 2 vol. — **Afanassiev**, *Le commerce des céréales en France au XVIII^e siècle*, 1893. — Bioilly, *Le Pacte de famine*, 1883. (Sur la question des subsistances, voir une bibliographie de Letaconnoux, dans la Rev. d'hist. mod., t. vm). — **Vignon**, *Étude hist. sur l'administ. des voies publiques en France*, 1862-80, 4 vol. — **C. Bloch**, *L'assistance et l'État en France à la veille de la Révol.*, 1908

[De **Montyon**], *Particularités et observations sur les ministres des Finances*, 1812. — **Condorcet**, *Vie de Turgot*, 1786. — **Foncin**, *Essai sur le ministère de T.*, 1877. — L. Say, *Turgot*, 1887. — Schelle, *Turgot*, 1909. — Hugues, *L'administration de T. dans la généralité de Limoges*, 1859. — **Lafargue**, *L'agriculture en Limousin et l'intendance de T.*, 1902. — **Schelle**, *Dupont de Nemours*, 1888. — **D'Haussonville**, *Le salon de Mme Necker*, 1882, 2 vol.; *Necker*, Rev. des D. M., 1880. — **Flammermont**, *Le second ministère Necker*, Rev. hist., 1891. — **Nourrisson**, *Trois révolutionnaires : Turgot, Necker, Bailly*, 1885.

3° **Sur l'armée, la marine, le parlement., le» assemblées provinciales.** — *Mémoires du Comte de Saint-Germain* (par l'abbé de la Montagne), 1779. — **Wimpffen**, *Commentaire des mémoires du Comte de Saint-Germain*, 1780. — **Mention**, *Le Comte de Saint-Germain et ses*

réformes, 1884. — **Hennebert**, Gribauval, 1896. — **Loir**, *La marine royale en 1789, 1892*. — **Lacour-Gayet**, *La marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI*, 1905. — **Chevalier**, *Histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine*, 1877.

Boissy d'Anglas, *Essai sur la vie... de M. de Malesherbes*, 1819-21, 2 vol. — Semichon, *Les réformes sous Louis XVI; Les assemblées provinciales et tes parlements*, 1876. — **Babeau**, *Le Parlement de Paris à Troyes*, 1877. — **H. Carré**, *La tactique et les idées de l'opposition parlementaire dans la Révol. fr.*, 1895; *La revision du procès Lally*, *Rev. hist.*, 1903; *Turgot et le rappel des parlements*, *Révol. fr.*, 1902. — **De Luçay**, *Les assemblées provinciales sous Louis XVI*, 1857. — **De Lavergne**, *Les ass. prov sous Louis XVI*, 1879. — Baron de **Girardot**, *Essai sur les ass. prov. et en partie, sur celle du Berry*, 1845. — **Faure**, *Les assemblées de Vizille et de Romans*, 1887. — **Dufayard**, *La journée des tuiles à Grenoble*, *Rev. hist.*, 1888. — **De Carné**, *Les États de Bretagne*, 2^e édit., 1868-75, 2 vol. — **Le Moy**, *Le parlement de Bretagne et le pouvoir royal au XVIII^e siècle*, 1909. — **Levé que**, *L'assemblée provinciale de la généralité de Lyon*, *Rev. d'hist. de Lyon*, 1909. — **Ardascheff**, *Les intendants à la fin de l'ancien régime*, tr. fr. par Jousserandot, 1909.

CHAPITRE XIII

LA FRANCE ÉCONOMIQUE

De 1720 à 1788

Les idées de liberté économique. — Dans l'ordre économique, le xviii^e siècle a été, au moins sous le règne de Louis XV, plus original par les vues théoriques des réformateurs que parla pratique de l'administration.

Le précurseur de nos économistes français du xviii^e siècle, c'est Boisguillebert (1646-1714), l'auteur du *Détail de la France sous Louis XIV* et du *Faction de la France*. 11 osa s'attaquer au *colbertisme*, montrant tout ce qu'il y a d'illusions dans ce qu'on appelait le *système mercantile* et la *balance du commerce*-, prouvant qu'une nation s'enrichit non point en attirant et en retenant chez elle la plus grande quantité possible d'or et d'argent, mais en multipliant les biens de la terre et les *biens d'industrie*; soutenant que les phénomènes économiques ne doivent pas être réglementés par le pouvoir, mais sont régis par les lois de la nature et par la libre concurrence. Les idées de Boisguillebert eurent quelque succès en France, mais bien plus en Angleterre, où David Hume et Josias Tucker s'en inspirèrent.

D'autre part, Law ' n'avait pas été seulement un financier téméraire : il avait émis des idées larges sur le crédit et le commerce, et si le *Système*, par sa ruine, mit pendant un demi-

1. Voir ci-dessus, p. 7 et suiv.

siècle le commerce en défiance contre le billet de banque, il avait, par ses théories, attiré l'attention sur les questions de finance. Melon, qui avait été secrétaire de Law, publia en 1734 l' *Essai politique sur le commerce*, dans lequel il défendait la doctrine erronée du maître sur l'augmentation du numéraire, mais en même temps démontrait l'importance du commerce et présentait comme moyen de le développer « une liberté qui excite l'industrie ». Dutot, qui avait été aussi employé sous les ordres de Law, lui répondit par les *Réflexions politiques sur le commerce et les finances*, dans lesquelles, tout en faisant l'apologie du *Système*, il exposait les vrais principes de la monnaie et les avantages d'une unité monétaire fixe.

Vers la même époque, quelques penseurs se réunissaient au *club de l'Entresol*, fondé en 1720 par l'abbé Alary, pour causer de politique et de réformes; l'abbé de Saint-Pierre et d'Argenson étaient au nombre des fidèles de ce cercle, que Fleury fit fermer par crainte de ses hardiesses. Après la mort du cardinal, la discussion philosophique trouva un asile dans d'autres salons. Helvétius, le baron d'Holbach, M^{mc} Geoffrin accueillirent les beaux esprits et donnèrent ou laissèrent prendre à leurs réunions un caractère plus sérieux que n'avaient eu celles de M^{mc} du Deffand ou M^{me} de Tencin. Raynal y développait avec faconde ses idées sur Colbert et l'avenir des colonies; Galiani amusait par ses paradoxes et ses contes; Morellet exposait avec discrétion ses vues claires et sages sur l'industrie; Diderot, esprit universel, versait sa chaleur et sa lumière sur toutes les questions. A travers la diversité des opinions qui s'entre-croisaient, presque tous s'accordaient à fronder les abus, et, en matière de commerce et d'économie politique, à saper l'échafaudage des règlements et des monopoles.

En dehors et au-dessus de ces cercles planaient les grandes renommées de Montesquieu, qui publiait l' *Esprit des lois* en 1748, de Voltaire, qui de loin tenait l'opinion en éveil par sa correspondance et ses écrits, de Diderot et d'Alembert, qui publiaient en 1751 le premier volume de l' *Encyclopédie*.

Les administrateurs se laissaient pénétrer par les idées nouvelles. Pendant que Forbonnais, intendant du commerce et

auteur d'une savante histoire des finances, défendait encore le colbertisme, la plupart des publicistes l'attaquaient. Un autre intendant, Gournay, se faisait un nom en montrant les inconvénients de la réglementation. « En prêchant une liberté qui va jusqu'à proscrire les règles et les inspecteurs, il a opéré l'inexécution des unes et le discrédit des autres », écrit confidentiellement au ministre, en 1761, l'intendant du Languedoc, après une tournée de Gournay. Gournay demandait qu'on levât la prohibition des toiles peintes. Morellet l'aida de sa plume; les cercles s'agitèrent, et en 1758 l'entrée des toiles peintes fut permise moyennant un droit de 15 p. 100. C'est un des premiers succès du libéralisme en matière industrielle. Il coïncidait avec un mouvement semblable dans le domaine agricole. Cependant une quinzaine d'années après, Necker, pour se distinguer, se faisait le champion du colbertisme dans un concours académique et, parvenu aux affaires, s'attaquait à l'œuvre ébauchée par Turgot.

Quesnay : les physiocrates. — Quesnay (1694-1774), médecin du roi et de M^{me} de Pompadour depuis 1744, réunissait souvent dans son entresol du palais de Versailles quelques disciples : Mirabeau le père, Mercier de la Rivière, Dupont de Nemours, etc. Par une analyse profonde sur quelques points, incomplète ou fausse sur d'autres, il s'était convaincu que la terre est la source de la richesse et qu'il n'y a de capital disponible que le revenu net du propriétaire foncier; que, d'autre part, l'industrie et le commerce, tout en rendant des services, ne font que transformer ou transporter la richesse. Toutefois cette théorie étroite le conduisait par un sentier détourné sur la grande route de la liberté du travail et des échanges. Qu'on laisse, disait-il, l'industrie et le commerce entièrement libres; la concurrence peut seule réduire les profits à leur moindre valeur; donc point de monopoles ni de privilèges, « qui retomberaient désastreusement sur les revenus du souverain et des propriétaires ».

Quesnay écrivit peu. Son premier écrit d'économie politique est l'article *Grains* dans l'*Encyclopédie* (1756); en 1758, son *Tableau économique*, en 1768, sa *Physiocratie* ou *Gouvernement*

de la nature et de ses lois supérieures et antérieures à la loi écrite. Il avait la réserve et parfois l'obscurité d'un prophète. Mais ses disciples, auxquels on a donné le nom *Æphijsiocrates*, répandirent sa doctrine par des journaux et des livres. Le marquis de Mirabeau, dans l'*Ami des hommes* (1756), délaya plutôt qu'il n'exposa quelques idées du maître en prônant l'agriculture ; son livre, quoique confus, eut un grand succès de vogue, grâce au franc parler et aux boutades de l'auteur. L'*Ordre naturel et essentiel des sociétés* de Mercier de la Rivière, publié en 1767, a été le premier exposé de la doctrine, que l'auteur fondait sur ce triple principe : propriété, sûreté, liberté. Sa conclusion était que les lois positives ne sauraient être arbitraires puisque, pour être justes, elles doivent être conformes à ce triple objet. Ce livre, d'une composition lourde, eut aussi un grand retentissement. A la suite de cet auteur, Baudeau, Dupont de Nemours, Le Trosne propageaient la doctrine de la liberté et du produit net. Turgot, esprit bien supérieur, qui avait fréquenté les salons d'Helvétius et de M^{mc} Geoffrin, écouté Gournay, adhéré à la doctrine de Quesnay, présenté dans ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* un exposé limpide de la théorie physiocratique élargie, appliqua ces idées de liberté du travail et de juste répartition des charges pendant quinze ans dans son intendance du Limousin, puis, avec éclat, pendant les deux années de son ministère.

Adam Smith. — Pendant son ministère, un philosophe anglais, qui avait eu l'occasion de rencontrer dans nos salons les philosophes et les physiocrates, mais qui, observateur perspicace, avait été attiré surtout par le spectacle du développement de l'industrie dans son propre pays, publiait en 1776 un ouvrage intitulé : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Il y exposait, avec une ampleur et un sens pratique que n'avaient pas eus les physiocrates, les conditions de la création et de la distribution des richesses et démontrait que le travail était la vraie source de toute richesse, transportant ainsi la cause efficiente de la nature à l'homme et posant le fondement définitif de la science économique, toutefois sans distinguer lui-même suffisamment les différentes espèces de travail

et sans faire assez nettement la part delà direction intellectuelle et celle de l'exécution matérielle. L'influence d'Adam Smith sur l'économie politique française ne devait se faire sentir qu'après la Révolution.

L'agriculture jusqu'en 1760. — On a vu combien la fin du règne de Louis XIV avait été désastreuse pour la population et pour l'agriculture. Il fallut à la France des années pour se relever. On pourrait composer un volume entier des doléances des contemporains sur la fréquence des disettes pendant la première moitié du xviii^e siècle, et sur le dénûment des campagnes; dans une liste peut-être incomplète, j'ai enregistré onze disettes de 1723 à 1756; en 1739, le duc d'Orléans apportait sur la table du conseil du roi un pain sans farine, eu disant : « Sire, voilà de quel pain se nourrissent aujourd'hui vos sujets. » En 1748, un vieux curé de Touraine affirmait à d'Argenson n'avoir jamais vu misère aussi grande, même en 1709. Cependant les guerres de Louis XV, même la funeste guerre de Sept ans, n'avaient pu épuiser le pays comme l'avaient fait les deux dernières guerres de Louis XIV.

Le mal était surtout dans la lourdeur et l'inégalité des charges, les mauvais procédés de culture, la langueur du commerce agricole et enfin l'avisement des prix. De 1715 à 1765, pendant un demi-siècle, le prix du blé ne s'est relevé qu'exceptionnellement dans les années de disette où le manque de produits ne permettait pas à la majorité des cultivateurs de profiter de la hausse. Aussi le prix des fermages et celui de la terre ont-ils été en moyenne inférieurs à ce qu'ils étaient pendant la période florissante du règne de Louis XIV, et, d'autre part, le paysan est demeuré dans la gêne.

L'agriculture en faveur. — La situation a changé dans la seconde moitié du siècle, surtout après la paix de 1763. Quesnay avait prôné l'agriculture comme étant la source de toute richesse et il avait demandé la sécurité de la culture et la liberté du commerce. Mirabeau publiait l'*Ami des hommes* en 1756. Dupont de Nemours entreprenait la publication du *Journal d'agriculture, commerce et finances*. De son côté, Rousseau, en exaltant le sentiment de la nature, contribuait puissamment à

éveiller le goût de la vie rustique. Les champs étaient à la mode dans les salons ; Florian écrivait ses pastorales et la reine Marie-Antoinette allait installer la bergerie de Trianon. Plus sérieuses étaient les expériences du marquis de Turbilly, quoiqu'il s'y soit ruiné, l'élevage du duc de Choiseul, relégué dans sa terre de Chanteloup, les exemples et les encouragements que La Rochefoucauld s'efforçait de donner à ses fermiers de Liancourt. Dans plusieurs provinces, des sociétés d'agriculture et des cours d'agriculture étaient fondés durant la seconde moitié du siècle, et principalement sous l'administration de Bertin. Vers la fin du règne de Louis XVI, en 1785, un *Comité consultatif d'agriculture* était institué auprès du contrôle général. Daubenton, envoyé en Espagne, en ramenait un troupeau de mérinos. Brémontier commençait à fixer les dunes de Gascogne par des semis de pins. Parmentier s'appliquait à vaincre le préjugé des Français contre la pomme de terre. Un ingénieur de la Touraine, parlant en 1766 de son temps « où le goût de l'agriculture semble être à sa dernière période », se demandait même si, après avoir poussé trop loin la préférence donnée aux manufactures, on ne la donnerait pas bientôt trop exclusivement à l'agriculture.

Hausse des prix. — De la baisse, le prix des denrées et celui de la terre tournèrent à la hausse, hausse qui semble considérable d'après les recherches de plusieurs économistes. M. le vicomte d'Àvenel estime qu'en moyenne l'hectare de terre de labour, qui valait 265 francs (estimés en monnaie actuelle) dans le premier quart du XVIII^e siècle, en valait 964 dans le dernier quart, et M. Zolla a établi par des comptes d'hospices que le prix d'un bœuf, celui d'une pièce de vin, d'un poulet avaient doublé; le prix moyen du blé avait augmenté de près d'un tiers. « Il y a peu de choses, disait Arthur Young en 1790, qui fassent aussi bon effet que cette hausse générale des prix depuis vingt ans. » Cette augmentation paraît due en partie à la production plus abondante des mines d'argent et, par suite, à une diminution de la valeur du métal (en outre, le poids de la livre avait été réduit de près d'un tiers au début du XVIII^e siècle). Quelle que soit la cause,

une élévation graduelle et constante des prix pendant une longue période est favorable aux producteurs agricoles ou manufacturiers, dont le gain va en croissant : c'est un gain non seulement nominal, mais d'ordinaire réel pendant un temps, parce que les prix de toutes choses n'augmentent pas parallèlement. Les ouvriers de la campagne l'ont éprouvé : leur salaire ne s'est pas élevé proportionnellement aux denrées, et il y a des écrivains qui pensent que leur situation était moins bonne en 1790 qu'en 1740.

État de la culture et des paysans vers la fin de l'ancien régime. — D'ailleurs, la situation générale était loin d'être excellente. On peut encore accumuler des témoignages de misère dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : Taine l'a fait, et nous en avons nous-même cité quelques-uns dans *la Population française*. « Le sol en France est bon », dit Young, parlant d'une manière un peu vague d'un grand pays dans lequel il y a des sols de toute nature; « comment se fait-il que le sol soit si faible et la rente si élevée? Cela vient de la misère des gens de la campagne. Les fermiers n'y sont guère plus riches que les journaliers, et les métayers sont très pauvres. L'impôt est écrasant et la crainte d'une aggravation paralyse en quelque sorte le bien-être. » Pourtant il ne faut pas puiser dans les archives du mal tous les traits d'un tableau qui en réalité est complexe et divers; Moheau, qui a écrit le meilleur ouvrage du siècle sur la population française, reconnaît et déplore ce mal; mais il ajoute que cependant le nombre des maisons en torchis a diminué; qu'il y a plus de paysans vèlus de laine au lieu de toile; que les famines, quoique terribles encore, le sont moins qu'autrefois; que le pain est devenu meilleur dans des contrées où l'on se contentait auparavant de seigle, d'orge ou de seigle; que l'usage du vin est plus répandu.

Toutes les provinces ne se ressemblaient pas. Les fermes de Flandre et d'Artois avaient un assolement varié et convenable; un fermier anglais, au dire d'Arthur Young lui-même, les aurait visitées avec profit; celles de l'Alsace s'en rapprochaient; celles de la Limagne et de la plaine de la Garonne étaient productives, sans être aussi bien conduites. Dans d'autres régions, même

laturellement fertiles, comme le pays de Gaux et la Beauce, les fermes étaient en médiocre état; avec l'assolement triennal tel qu'il était pratiqué, le tiers du sol labourable restait en jachère; les deux autres tiers ne rendaient guère, en froment et en ensemencement de printemps, seigle ou avoine, plus de cinq ou six fois la semence. Toutefois certains propriétaires commençaient à faire des prairies artificielles, sainfoin ou luzerne, qui permettaient d'augmenter et de mieux nourrir le bétail, et Arthur Young critiquait à la fois la courte durée du premier et la belle venue de la seconde. La culture de la pomme de terre, qui, dans quelques parties de la France, notamment en Alsace et en Lorraine, n'avait pas attendu la prédication de Parmentier, contribuait sensiblement à accroître l'aisance de certains agriculteurs en leur procurant une récolte dérobée. En Bretagne, où la natalité était alors faible et la mortalité grande, dans le centre de la France, en Gascogne, les landes et les bruyères occupaient des étendues considérables, quoique, par suite de l'accroissement de la population et du goût dominant pour l'agriculture, l'administration eût autorisé, de 1766 à 1786, le défrichement de près d'un million d'arpents.

La petite culture était de beaucoup prédominante et elle était faite, pour les trois quarts au moins, par des métayers n'ayant aucun capital. En même temps, la majeure partie des terres appartenait à la grande propriété, et les plus grands propriétaires ne résidaient guère dans leurs domaines; ils étaient à la cour, à la ville, où ils dépensaient trop pendant qu'ils ne dépensaient pas assez sur leurs terres, où, au dire d'Arthur Young, ils s'inquiétaient plus de chasse que d'assolement. Young, choqué de ce contraste, déplorait la condition du petit fermier ou métayer qui, loin de pouvoir améliorer son fonds, était souvent obligé d'emprunter du grain pour subsister jusqu'à la moisson. « Cette pauvreté, dit-il, frappe à sa racine la prospérité nationale, la consommation du pauvre étant d'une bien autre importance que celle du riche. Y a-t-il apparence qu'un pays soit florissant quand la préoccupation principale est d'éviter la consommation des objets manufacturés? »

Cependant la population augmentait. J'ai établi, dans *la*

Population française, qu'elle était vraisemblablement tombée à 18 millions, y compris la Lorraine et la Corse, à l'avènement de Louis XV, qu'elle s'était relevée à 26 millions environ en 1789 et que ce relèvement ne s'était accentué que dans la seconde moitié du siècle. C'est peut-être en partie à ce fait qu'est due la hausse du prix des aliments et de la terre.

Les routes. — Elle est due aussi en partie à l'amélioration des routes. Malgré quelques tentatives de Sully et malgré les bons effets de l'administration de quelques pays d'États, Colbert avait pu se plaindre, dans une ordonnance de 1664, que « le mauvais état des chemins empêchât notablement le transport des marchandises ». 11 essaya d'y remédier, et il fit construire des routes qui excitaient l'admiration de M^{me} de Sévigné, mais qui étaient encore en fort petit nombre à sa mort. C'est seulement au xviii^e siècle, lorsque le contrôleur général Orry se fut sérieusement appliqué à cette tâche et eut généralisé la corvée, surtout lorsque Trudaine et Perronet eurent été chargés de ce service et eurent organisé le corps des ponts et chaussées, que les provinces du royaume se couvrirent d'un réseau de grandes routes.

Le roulage était devenu plus facile; des messageries avaient pris presque partout la place des anciens coches, et les *Turgotines* marquèrent un grand progrès pour la vitesse et la régularité.

Liberté du commerce des grains et du tissage. — Une autre cause avait contribué aussi à améliorer le sort des cultivateurs : plus de facilités pour la circulation et le commerce des grains. Durant une grande partie du règne de Louis XIV, l'exportation avait été interdite, sinon par permission spéciale, ou avait été frappée de droits excessifs, en vue de favoriser la manufacture par le bas prix des denrées; dans l'intérieur du royaume, le transport d'une province à une autre était autorisé ou prohibé par l'intendant suivant les besoins supposés des localités. Ce régime, qui faisait partie de l'ensemble du *colberthme*, fut maintenu sous le règne de Louis XV jusqu'en 1749, année où la libre circulation à l'intérieur fut permise. Elle le resta jusqu'en 1753. En 1763 (déclaration du 25 mai), le contrôleur général Laverdy, inspiré par des idées

libérales, rendit entièrement libre la circulation à l'intérieur et, moyennant un droit de douane, autorisa l'exportation tant que le prix du froment n'excéderait pas sur les marchés français 12 livres 10 sous le quintal. Ce régime de liberté dura jusqu'au ministère de Terray, qui ramena un régime de réglementation sous lequel le commerce se trouva paralysé. Turgot, au début de son ministère, se hâta de rétablir la libre circulation à l'intérieur : il savait que « la liberté est l'unique moyen d'empêcher que rien n'altère le prix juste et naturel que doivent avoir les subsistances ». Après le traité de commerce avec l'Angleterre (1786), l'exportation fut de nouveau permise.

Au nombre des mesures favorables aux populations rurales, il faut placer aussi l'ordonnance de 1762, confirmée en 1765, contemporaine de la libre circulation des grains : dans les petites localités où il n'y avait pas de communauté d'arts et métiers, elle permit à tous les habitants, sans distinction, de fabriquer du fil et des tissus, industries indispensables aux campagnes et que les « maîtres » des villes leur refusaient le droit d'exercer. Cette ordonnance ne créa pas l'industrie rurale, qui avait toujours existé, mais elle lui donna la sécurité et contribua ainsi à son développement.

Les corporations. — L'organisation de l'industrie demeura sous Louis XV à peu près telle que Colbert l'avait faite : le *corps de métier*, la *manufacture royale* et l'*inspection* en étaient les traits les plus caractéristiques.

Dans un grand nombre de villes et de bourgs, les métiers étaient presque tous sous le régime corporatif; le nombre des corporations ¹ avait augmenté à la suite de l'édit de 1673 et leur esprit était toujours celui du monopole. Les unes demandaient et obtenaient, sous prétexte d'encombrement et de concurrence excessive, des arrêts qui leur interdisaient, pendant trente et quarante ans de suite, de recevoir des apprentis et des maîtres. D'autres décidaient de n'avoir qu'un compagnon par atelier. La plupart limitaient le nombre des maîtres plus étroitement qu'on ne le faisait en plein moyen âge : c'est ainsi que l'on

1. Voir ci-dessus, p. 621 et note.

voit à Montpellier fixer le nombre des orfèvres à douze; à Nîmes, les perruquiers réclamer énergiquement contre un arrêt du parlement qui avait autorisé les chirurgiens à friser les cheveux. A Paris, un chapelier, Leprevost, s'était fait une nombreuse clientèle en fabriquant des chapeaux avec de la laine mêlée de soie; mais, comme les statuts ne mentionnaient que la laine pure, les jurés de la corporation, jaloux de son succès, commencèrent par l'inscrire pour une taxe énorme sur le rôle de la capitation, puis vinrent à plusieurs reprises saisir ou détruire ses chapeaux, sous prétexte qu'ils n'étaient pas conformes aux statuts (1760). Les faits de ce genre abondent.

Politique du gouvernement à, l'égard des corporations. — Le gouvernement, moins exclusif que les intéressés, s'opposa plus d'une fois aux empiétements corporatifs. Quoique les ordonnances de 1581 et de 1597 eussent autorisé les maîtres reçus dans une ville à s'établir dans une autre ville, Paris et Lyon exceptés, les corps de métiers dans chaque ville opposaient une résistance presque toujours victorieuse. Le gouvernement rendit à ce sujet, en 1755, une nouvelle ordonnance déclarant que toutes les villes du royaume, hors Paris, Lyon, Rouen et Lille, seraient librement ouvertes à tout sujet français qui pourrait justifier de son apprentissage et de son compagnonnage : mesure libérale, mais que la mauvaise volonté des corps de métiers rendit encore à peu près vaine. Dans plusieurs cas, le gouvernement refusa d'ériger en corporation des artisans qui postulaient cette faveur. En 1773, il motivait un refus fait aux boulangers de Cahors sur « les inconvénients qui résultent de la création de pareils corps par les procès multipliés et les dépenses exorbitantes qui en sont la suite ». 11 est juste de dire que cet arrêt est d'un temps où les idées des économistes commençaient à être en faveur.

Les parlements maintenaient la jurisprudence par leurs arrêts, soutenant, d'une part, les communautés dans la possession de leur privilège légal quand il était attaqué, annulant, d'autre part, les corporations constituées sans titre suffisamment régulier : ils devenaient dans ce cas des défenseurs du travail libre. Depuis longtemps, ils n'admettaient que les statuts

sanctionnés par lettres patentes, c'est-à-dire par le pouvoir royal, refusant de reconnaître la validité des statuts revêtus seulement de l'approbation d'un seigneur haut justicier. Ils avaient posé en principe que l'obligation pour les artisans de s'agréger en corporation ne s'appliquait qu'aux « villes à jurande », conformément à l'ordonnance de 1673. Les parlements étaient essentiellement conservateurs à l'égard des communautés d'arts et métiers : ce qui était écrit devait demeurer et être exécuté. Aussi furent-ils très hostiles à la réforme de Turgot. L'avocat général Séguier, dans la protestation du parlement de Paris contre l'édit qui supprimait les corporations, s'exprime ainsi : « Ce genre de liberté se changerait bientôt en licence et ce principe de richesse deviendrait un principe de destruction. Tous vos sujets, Sire, sont divisés en autant de corps différents qu'il y a d'états différents dans le royaume; ces corps sont comme les anneaux d'une grande chaîne dont le premier est dans la main de Votre Majesté. La seule idée de détruire cette chaîne précieuse devrait être effrayante. »

Le Gouvernement paraît avoir été plus accessible aux idées nouvelles, et avoir manifesté une certaine tendance à s'opposer aux aggravations de monopole. C'est ainsi qu'on trouve des arrêts portant que toute personne était libre de faire dans le royaume le commerce des laines françaises et étrangères (1758); repoussant la prétention des habitants de Quillebeuf de n'admettre comme pilotes que des natifs de la ville (1759); déclarant libres le commerce de dentelles à Caen (1768), le métier d'horloger à Besançon (1769), celui d'orfèvre à Lille (1775); cassant un arrêt du parlement de Paris qui avait interdit aux boulangers de cuire des viandes dans leur four (1775); interdisant aux communautés de faire aucun procès sans le consentement de l'intendant de la province (1775). Dans ces décisions on sent le souffle de Turgot.

Petite industrie. — Les maîtres, dans le corps de métier, appartenaient à la petite industrie. Peu de grands ateliers : les statuts y mettaient parfois des obstacles positifs et le genre d'affaires ne les aurait guère comportés. La plupart des maîtres étaient des artisans ou de petits boutiquiers; il n'était pas rare

de compter dans une profession autant et même plus d'entrepreneurs que de salariés; mais c'étaient en général de plus petits entrepreneurs qu'aujourd'hui. C'est ce qui explique leur nombre relativement considérable dans plusieurs villes à cette époque. Voici un exemple pris dans une profession qui appartient encore aujourd'hui à la petite industrie : en 1721, Paris avait moins de 600000 habitants et 757 boulangers, soit un par 792 habitants; aujourd'hui, 2 448000 habitants et 1522 boulangers, soit un boulanger par 1608 habitants.

La réforme qu'accomplit Turgot était donc préparée depuis une vingtaine d'années par les théories nouvelles, par les discussions, par certaines tendances de l'administration. Les gens éclairés et désintéressés étaient préparés à entendre la royauté proclamer que « Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes », et en conséquence supprimer les corps de métiers afin « d'affranchir ses sujets de toutes les atteintes portées à ce droit inaliénable de l'humanité ». Mais les opinions philosophiques ne gouvernent pas le monde; les intérêts et la tradition ont une bien plus grande puissance et les édits de mai 1776 produisirent, comme on l'a vu, un soulèvement général parmi les maîtres des métiers, les gens de robe et la plupart des gens d'affaires.

Après la chute de Turgot, l'édit d'août 1776 rétablissait les six corps de marchands et quarante-quatre communautés d'arts et métiers à Paris, et une mesure semblable fut appliquée dans le ressort des autres parlements. Six ressorts (Bordeaux, etc.), où l'on avait refusé d'enregistrer les édits de Turgot, ne subirent aucun remaniement. Les édits de reconstitution portaient bien quelques améliorations à l'ancien régime, en réunissant des corporations rivales, en laissant quelques petits métiers libres et en simplifiant les formalités d'administration. Mais les corporations, rentrées en possession d'elles-mêmes, reprirent leurs anciennes habitudes. Pendant la guerre d'Amérique, la royauté les contraignit à s'endetter pour fournir des subsides,

et la Révolution les trouva à peu près telles qu'elles étaient avant l'avènement de Louis XVI.

L'ouvrier dans la corporation. — Les statuts de presque toutes les communautés d'arts et métiers tenaient les ouvriers dans la dépendance. Un maître ne pouvait recevoir un compagnon qui ne fût muni d'un certificat du maître qu'il quittait, visé par les jurés et portant que ledit compagnon était libre de tout engagement, avait terminé l'ouvrage commencé et prévenu son patron huit jours d'avance. Chez les charcutiers de Paris, le compagnon qui allait travailler chez un charcutier privilégié, c'est-à-dire autorisé à exercer sans faire partie de la corporation, était exclu à jamais de la maîtrise. Chez les horlogers, l'ouvrier qui se permettait de travailler hors des boutiques des maîtres, encourait une pénalité de trois ans de galères. Les chaudronniers de Paris obtinrent des sentences de police sanctionnant l'interdiction de la maîtrise pour les compagnons qui allaient travailler chez les fabricants du faubourg Saint-Antoine. Chez les cordonniers, il était défendu aux maîtres de donner à des ouvriers un salaire supérieur à celui qui était fixé par les règlements.

A Paris, quatre garçons de marchand de vin ayant fait cause commune avec un garçon que le maître congédiait et quitté ensemble la boutique, et un courtier ayant ensuite trouvé à les placer ailleurs, la corporation s'émut et prit une résolution (à laquelle le Parlement donna force légale par l'homologation), déclarant que l'acte des ouvriers et du courtier était contraire aux statuts de 1730 et de 1746, « que ce procédé mérite une singulière attention à cause des suites dangereuses qui pourraient s'en suivre... lesdits garçons deviendraient pour ainsi dire les arbitres, soit pour ne faire que ce qu'ils voudraient, soit pour la fixation de leurs gages... inconvénients que l'on a vu depuis peu arriver dans plusieurs communautés de Paris, entre autres les communautés des peintres, des sculpteurs, des serruriers, des chapeliers et plusieurs autres dont les garçons sortaient tous ensemble de chez différents maîtres de ces communautés, sans vouloir y rentrer qu'aux prix et conditions qu'ils avaient comploté de fixer ». L'arrêt portait que tout

garçon devait se faire inscrire à son arrivée et à chaque mutation sur le registre du bureau ; que les courtiers ne devaient pas se mêler du placement des garçons ; tous garçons ayant comploté de quitter plusieurs ensemble ou successivement leur maître ne pourraient plus être employés d'un an ; les marchands seraient tenus de prévenir le bureau de la mauvaise conduite des garçons. Cet arrêt de 1751 suffit pour donner une idée de la relation légale entre ouvriers et patrons au temps de Louis XV.

Une ordonnance du 12 septembre 1781 a rassemblé et confirmé les dispositions antérieures sur la police des ouvriers et exigé que ceux-ci fussent désormais munis partout d'un livret sur lequel seraient enregistrés les congés.

Les compagnons du métier, c'est-à-dire ceux qui avaient fait leur apprentissage chez un maître du corps, avaient en compensation quelques privilèges qui étaient eux-mêmes en harmonie avec l'esprit exclusif des corporations. Quelquefois, par usage plutôt que par disposition statutaire, leurs enfants étaient préférés aux étrangers pour « être admis à l'apprentissage ; souvent ils avaient le droit d'être embauchés avant les compagnons étrangers ; mais les statuts ajoutaient que les maîtres devenus pauvres avaient, à cet égard, le pas sur les compagnons. Dans beaucoup de professions, les compagnons du métier pouvaient seuls aspirer à la maîtrise.

Le compagnonnage. — Dans certaines professions, particulièrement celles du bâtiment, les ouvriers, comprenant que les statuts des corps de métiers rédigés par les maîtres étaient faits pour les maîtres, avaient cherché une protection spéciale dans des associations secrètes. Le compagnonnage, dont nous avons parlé en traitant de la condition des ouvriers à la fin du moyen âge, était toujours proscrit et toujours florissant. Les ouvriers l'aimaient, d'abord parce que, malgré ses nombreux inconvénients, il leur rendait des services réels dans leurs fréquentes pérégrinations ; ensuite parce qu'ils s'y trouvaient seuls, maîtres d'eux-mêmes, souvent en désaccord les uns avec les autres, mais toujours en harmonie de sentiments dans leur défiance des patrons.

L'État ne voyait pas sans inquiétude cette population flottante rejetée en quelque sorte hors de la société légale et organisée contre elle. « L'union des dévorants ' de tous les états, disait un arrêt rendu en 1773 par le Conseil supérieur de Ghâlons, formant un parti considérable et toujours en opposition avec la classe des gavots, fait trembler les citoyens sur les suites de cette guerre cruelle que les deux sociétés se font entre elles. » L'arrêt défendait aux tondeurs de îroyes, à l'occasion desquels le Conseil avait été saisi, d'employer des menaces et des voies de fait pour obliger leur maître à leur donner la clé de la maison, de la lumière dans leur chambre, à changer la nourriture (il s'agit des ouvriers logés et nourris, ce qui était un cas fréquent), de se détourner les uns les autres du travail et, pour cela, de s'attrouper dans les rues ou dans les cabarets, de célébrer inesses et fêtes, de porter des cannes ou autres armes, de faire la conduite au départ des compagnons.

Les mêmes griefs se reproduisaient depuis le moyen âge. Dans quelques métiers, le compagnonnage était parvenu à occuper une forte position; dans aucune profession peut-être plus que dans la chapellerie : un arrêt rendu en 1749 contre les compagnons chapeliers « qui ne laissent pas les maîtres choisir leurs ouvriers et qui obligent leurs camarades à quitter le maître qui a blessé quelqu'un de leurs prétendus privilèges ou refusé de leur avancer de l'argent » ne changea pas la coutume.

Les cahiers rédigés par les métiers en vue des États généraux de 1789 portent le cachet de l'intérêt personnel des maîtres qui seuls avaient voix délibérative. La plupart demandent la suppression des manufactures royales, mais le maintien des jurandes et maîtrises, avec quelques réformes. Peu parlent des ouvriers, cependant le cahier de Nîmes demande formellement « que les assemblées illicites de compagnons et les assemblées connues sous le nom de devoirs et de gavots, soient défendues et que les règlements faits sur cet objet pour Paris soient étendus à tout le royaume ».

1. Ce mot, d'aspect si rébarbatif, est simplement un dérivé de *devoir*, et *devoir* à ici le sens de *compagnonnage*. Les *dévorants* appartenaient à la grande association des « Enfants de maître Jacques », tandis que les *gavots* ou serruriers appartenaient à celle des « Enfants de Salomon ».

Les ouvriers de la grande fabrique à Lyon. — Lyon fait exception et la raison de cette différence est un trait de lumière sur la situation relative de l'ouvrier et du patron au xviii^e siècle. Il y avait eu à Lyon, depuis le xvi^e siècle, des grèves qui avaient gravement troublé la paix de la cité. Le gouvernement était intervenu : en 1731, il avait limité le nombre de métiers qu'un même maître-ouvrier, avec un compagnon, pourrait posséder; en 1731, il avait rendu aux uns et aux autres un peu plus de liberté. Mais il n'avait pu empêcher la mode de délaisser les soieries pour les toiles peintes; le travail manquant, les salaires avaient baissé et la misère était grande à Lyon. En 1774, les maîtres-ouvriers et les compagnons, réunis dans des doléances communes, demandèrent aux fabricants, pour pouvoir vivre, une augmentation d'un sou par aune. Le moment où une industrie languit n'est pas propice à une augmentation de salaire. Les pensionnaires n'ayant rien obtenu, toute la fabrique se mit en grève et, pendant une semaine, les ouvriers insurgés restèrent maîtres de la ville. Pour les calmer, le *consulat* rétablit le règlement de 1737, qui était tombé depuis longtemps en désuétude; mais le gouvernement cassa l'arrêté des consuls et envoya des troupes qui obligèrent les mécontents à se tenir tranquilles.

Douze ans après, autre crise. Les ouvriers, qui réclamaient et n'avaient pas obtenu deux sous par aune, arrêtaient leurs métiers et parcoururent la ville en bandes menaçantes (178^e). Cette fois encore, le consulat céda et fut désavoué par le gouvernement, qui fit occuper militairement les faubourgs, et substitua aux règlements et tarifs antérieurs le régime de la liberté des contrats.

Cette liberté était pourtant loin d'être entière. La « grande fabrique » — c'est ainsi qu'on dénommait la corporation — était composée : 1^o des maîtres-marchands, qui étaient moins des fabricants que des négociants possédant les capitaux et commandant le travail; 2^o des maîtres-ouvriers, petits patrons exécutant à façon les commandes; ils habitaient pour la plupart sur les hauteurs de la Croix-Rousse; 3^o des ouvriers, dits *canvts*, que les maîtres-ouvriers employaient. En 1788, les maîtres-marchands auraient

désiré avoir seuls droit de suffrage, qui, disaient-ils, « ne peut être sans danger abandonné aux ouvriers sans propriété et sans éducation ». Necker n'admit pas leurs prétentions, et, comme ils ne formaient dans l'assemblée générale qu'une faible minorité (environ 400 maîtres-marchands contre plus de 4000 maîtres-ouvriers), ils se retirèrent presque tous. Le cahier de Lyon se trouva ainsi, par une exception unique, être rédigé par des ouvriers à façon. C'est pourquoi il est le seul où il soit dit que « le salaire ne saurait suffire aux deux tiers des besoins de la vie » et que « la misère des ouvriers de nos fabriques est extrême ». Ce n'est pas que ces maîtres-ouvriers eussent plus que les marchands le sentiment de la liberté du travail; car ils se plaignent qu'on eût admis à travailler aux métiers d'autres femmes que les filles de maîtres, auxquelles « ce privilège avait été réservé jusqu'alors » ; mais ils avaient des intérêts différents.

Le salaire. — Ils dressaient un budget d'après lequel le gain d'un maître-ouvrier ayant trois métiers, le sien, celui de sa femme et celui de son compagnon, aurait été de 1944 livres pour 272 jours de travail, et la dépense de 2301 livres, laissant par conséquent un déficit de 356 livres. Un budget composé en vue d'une thèse n'est pas probant, bien que les maîtres-ouvriers missent les marchands au défi de « contester la vérité de ce tableau ». M. d'Avenel a calculé que le gain annuel d'un journalier dans la période 1776-1790 avait une valeur approximativement égale au poids de 576 francs de la monnaie française actuelle, tandis que cette valeur n'était que de 516 francs à la fin du xvii^e siècle (1676-1700), et qu'elle est aujourd'hui de 1020 : moyenne dont la précision est assurément fort contestable, mais d'où il semble résulter qu'il y eut une certaine amélioration du salaire nominal dans le cours du xviii^e siècle, et d'où il ressort certainement que la situation matérielle était sensiblement au-dessous de la situation actuelle. Il est vrai que l'ouvrier avait moins de besoins qu'aujourd'hui; mais les besoins se développent avec les moyens de les satisfaire et, si avoir peu de besoin est parfois pour l'individu un signe de force d'âme, c'est en général pour l'ensemble d'une population la preuve du manque de bien-être.

Le prolétariat proprement dit occupait une place moindre qu'aujourd'hui, parce que la manufacture était beaucoup moins étendue; mais le prolétariat, qui se manifeste par une agglomération de misérables vivant d'une manière permanente dans le dénûment, n'est pas la seule forme de la misère. Une production agricole ou industrielle insuffisante est une cause de privations et de souffrances qui atteint d'ordinaire un bien plus grand nombre d'individus. Sans chercher à établir par des statistiques si elle était suffisante, il est hors de doute que cette production était bien moindre, proportionnellement à la population, en 1780 qu'en 1880 et que, par conséquent, la situation de l'ouvrier était moins bonne.

La manufacture. — La grande industrie n'était pas emprisonnée dans les cadres de la corporation. Elle était née sous la protection de la royauté au temps depuis Henri IV. Elle s'était développée grâce à l'active sollicitude de Colbert, souvent sous le titre de *manufacture royale*, établissement privilégié auquel la charte d'institution conférait, en premier lieu, l'exemption de toute subordination à l'égard des corps de métiers, en second lieu, des immunités d'impôt et un monopole de fabrication ou de vente dans une région plus ou moins étendue et pour un certain temps. Beaucoup de créations de ce genre, que le privilège et les subsides avaient soutenues du vivant du grand ministre, avaient succombé après sa mort. Mais le système était resté et, pendant la durée du règne de Louis XV, beaucoup de manufactures nouvelles furent fondées. Les fabriques de draps et de toiles étaient, comme au siècle précédent, les plus nombreuses et les plus importantes; la bonneterie, la tapisserie, la papeterie, la verrerie, la faïencerie, à laquelle s'ajouta la fabrication de la porcelaine ¹, étaient aussi des branches plus ou moins florissantes. La manufacture privilégiée, avec son monopole, n'était pas sans inconvénient : le gouvernement s'en était aperçu quand, après une enquête, il supprima le privilège des Van Robais, manufacturiers de draps fins à Abbeville, qui durait depuis un siècle.

1. La manufacture de porcelaine, établie d'abord à Vincennes, fut transférée en 1748 à Sèvres par M^{me} de Pompadour. Voir ci-dessus, p. 344.

A la création de manufactures royales les administrateurs plus éclairés du règne de Louis XVI préférèrent souvent des encouragements d'autre nature : examen des procédés par l'Académie des sciences, prix décernés par elle ou par le ministère, instructions administratives sur les découvertes étrangères et sur leurs applications. C'est ainsi que commencèrent à être connus les procédés anglais pour la fabrication du velours de coton. Des Lyonnais avaient apporté plusieurs perfectionnements au métier de soierie à la grande tire. Quand la suppression de la Compagnie des Indes eut fait tomber la défense de fabriquer en France des toiles peintes, Oberkampf fonda à Jouy, près Versailles, la première fabrique d'indiennes. C'est en 1784 que Martin, un Amiénois, présenta la machine à filer d'Arkwright à l'Académie des sciences, qui applaudit, et que le roi accorda un privilège de manufacture pour installer cet outillage à Poix, près d'Arpajon. C'est à la même époque que Vaucanson construisait ses machines, qu'Argent inventait la lampe à double courant d'air. « Partout où la main-d'œuvre est chère, écrivait un inspecteur, il faut suppléer par des machines; il n'est que ce moyen de se mettre au niveau de ceux chez qui elle est à plus bas prix. Depuis longtemps les Anglais l'apprennent à l'Europe. »

Ce sentiment était nouveau en France, et la mécanique ne jouait encore qu'un très petit rôle dans la fabrique, quand elle y était admise. Si l'on étudie l'atelier du xviii^e siècle, on reconnaît qu'un changement considérable s'est accompli dans l'organisation du travail depuis l'époque du moyen âge où chaque maître travaillait dans sa boutique à côté de son apprenti et de son compagnon. Il n'est pas rare de rencontrer, sous Louis XV, de grands établissements occupant un grand nombre d'ouvriers; on y voit parfois des manèges et quelques rouages en bois; mais c'est plutôt un rassemblement d'ouvriers sous le même toit qu'une coordination de travailleurs méthodiquement disposée pour le meilleur emploi des forces mécaniques et la plus grande économie de temps et d'argent.

Les produits qui sortaient des ateliers grands ou petits de ce siècle valaient assurément ceux qui sortent aujourd'hui des

nôtres, si l'on compare des travaux entièrement faits à la main, des objets d'art et surtout des articles destinés à l'ameublement et à la parure des gens riches. Mais, si l'on compare les articles communs, on est souvent frappé de l'infériorité du xviii^e siècle, non sous le rapport de la solidité, mais sous celui du goût, et on sent qu'au-dessous du raffinement de la société polie, il y a la masse des consommateurs, dans laquelle le sens du beau comme les moyens de l'acheter sont encore peu développés. Sous le rapport de la rapidité de la production et de la confection des objets qui exigent une grande puissance d'outillage, la différence est beaucoup plus grande encore : le xviii^e siècle était incapable même de concevoir l'idée des emplois actuels du fer et de l'acier.

Les règlements et les inspecteurs. — Au xviii^e siècle, comme dans la seconde moitié du xvii^e, l'administration dut renouveler et multiplier incessamment les règlements sur la fabrication. Pour ne pas donner d'ouverture à la fraude, elle ne laissait pas de place à la liberté et à l'invention. Quand la mode et l'invention finissaient par triompher, un nouveau règlement intervenait; la législation allait se compliquant et s'embrouillant. En 1780, un inspecteur des manufactures fut chargé par le ministre de faire une analyse des règlements généraux et particuliers concernant la bonneterie. Quoiqu'il fût chargé de leur application, il ne les avait pas lus, et il fut effrayé du fatras énorme dans lequel il dut se plonger, « Quel est, écrivit-il, celui des administrateurs qui eût eu le temps de les lire, qui eût pu en supporter la lecture? »

Pour les tissus, par exemple, ces règlements contenaient des centaines d'articles, prescrivant minutieusement la forme des lames et des rots, le nombre des portées de la chaîne et des fils de la portée, la provenance des matières premières. Au moment où l'on commençait à se servir avec avantage de cardes de fer pour les draps, les règlements étaient un obstacle parce qu'ils ne faisaient mention que de cardes de chardons. A une certaine époque, les fabricants de Lisieux firent quatre qualités de frocs pour contenter leur clientèle, qui s'en trouva bien; mais le règlement n'en portait que deux, et un arrêt leur ordonna de

se conformer au règlement et de ne pas donner à leurs pièces plus de vingt-quatre à vingt-cinq aunes, « à peine d'être, l'excédent, coupé et donné aux pauvres ouvriers ».

Les manufacturiers résistaient, violent, ou plus souvent éludant le règlement. Les agents tantôt fermaient les yeux par complaisance et tantôt sévissaient par devoir, et aussi par intérêt; car ils avaient une part des amendes : on disait que les jurés poseurs de fils à Amiens avaient relevé tant de contraventions que la finance de leur office avait monté de 300 à 13000 livres.

Roland de la Platière (le futur Girondin), qui était inspecteur à Rouen, fit connaître au ministre, dans un mémoire qu'il lui remit en 1778, les énormes abus de la réglementation : « J'ai vu, dit-il, couper par morceaux, dans une seule matinée, 80, 90, 100 pièces d'étoffe; j'ai vu renouveler cette scène chaque semaine pendant nombre d'années; j'ai vu, les mêmes jours, en confisquer plus ou moins, avec des amendes plus ou moins fortes; j'ai vu en brûler en place publique, aux jours et heures de marché; j'en ai vu attacher au carcan avec le nom du fabricant et menacer celui-ci de l'y attacher lui-même en cas de récidive; j'ai vu tout cela à Rouen, et tout cela était voulu par les règlements ou ordonné ministériellement. Et pour quoi? Uniquement pour une matière inégale ou pour un tissage irrégulier. J'ai vu faire des descentes chez des fabricants avec une bande de satellites, bouleverser les ateliers, répandre l'effroi dans leur famille, couper une chaîne sur le métier... » Le ton est un peu déclamatoire, mais le témoignage est probant, et des faits de ce genre se produisaient avec plus ou moins de fréquence dans toutes les régions manufacturières.

Si Roland pouvait parler aussi librement, c'est que l'esprit de l'administration avait changé. Depuis Turgot et l'édit du 5 mai 1779, le règlement n'était plus aussi tyrannique; il était toujours minutieux, mais il n'exigeait plus que toute fabrication s'y soumit. Les manufacturiers étaient dès lors autorisés à livrer au commerce des types nouveaux, non conformes aux règlements, à la seule condition de les faire marquer du plomb d'étoffe libre afin que le public ne pût être trompé; et même, les

fabricants qui depuis soixante ans au moins s'étaient succédé de père en fils dans la même manufacture avaient le privilège d'apporter eux-mêmes leur plomb sans soumettre l'étoffe à la visite. Mais la réglementation est envahissante par nature. Pour expliquer et faire exécuter l'édit de 1779, il fallut publier vingt-trois règlements particuliers en dix mois, augmenter le nombre des bureaux de visite et de marque, ajouter les plombs de teinture aux plombs de tissage, autoriser les visites dès inspecteurs et les saisies. La lutte entre la réglementation et la liberté du travail ne devait cesser — pour un temps au moins — qu'avec la Révolution.

Coup d'oeil sur les mœurs. — Il ne faudrait pas se servir exclusivement de couleurs sombres pour peindre le portrait « de l'artisan et de l'ouvrier à la fin de l'ancien régime. Il y avait des nuances très diverses dans le bien-être et dans les mœurs.

Dans beaucoup de villes, la maison du bourgeois ressemblait encore à celle du ^{xvi}^e siècle, quoique depuis le ^{xvii}^e siècle on eût construit plus souvent en pierre. Le mobilier avait changé : les armoires avaient remplacé les bahuls; au lieu d'escabeaux de bois, il y avait des chaises de paille, quelquefois une bergère, souvent une grande chaise de bois à dos pour le chef de famille, et près du foyer la chaise basse à dossier et à bras, dite « caquetière » ; de la vaisselle de faïence mêlée sur le dressoir à la poterie d'étain et à l'argenterie; des estampes et même des tableaux de sainteté sur la muraille; une nappe et même des serviettes sur la table. Souvent le lit était à colonnes, avec lit de plume, oreillers et édredon.

A Paris, depuis le ^{xvii}^e siècle, les maisons avaient en général pris des proportions plus grandes ; cependant il y avait encore beaucoup de pignons sur rue avec d'étroites façades, et ce genre de construction dominait dans la plupart des villes de province. Là plupart des boutiques étaient étroites et sombres, quoique, dans plusieurs quartiers de Paris, l'air et la lumière y pénétrassent plus facilement qu'au moyen âge. M. Babeau signale encore en 1774 l'encombrement des rues de Troyes. A Paris, comme au ^{xvi}^e siècle, il y avait beaucoup de métiers de bouche, beaucoup de barbiers.

Ce temps d'ailleurs n'est pas si éloigné de nous qu'on ne retrouve, dans beaucoup de villes de province, des rues, des quartiers entiers dont l'aspect n'a presque pas changé depuis le règne de Louis XVI. On voit encore dans certaines rues de Paris près de la moitié des boutiques occupées par des métiers de bouche. Dans certaines villes du Midi, les barbiers sont encore aussi nombreux qu'ils pouvaient l'être alors à Paris.

Les bourgeois riches avaient de tout temps aimé le luxe, et le luxe avait augmenté avec les moyens de le satisfaire. Sous Louis XIII, la femme d'un bourgeois était qualifiée de « demoiselle » ; sous Louis XVI, elle était « madame » : changement de mot qui dénote un changement dans les rapports sociaux.

Il s'était fait aussi quelque changement dans l'état moral de l'ouvrier; mais l'apprenti était toujours le souffre-douleur de l'atelier. Levé le premier, il faisait les courses, il était au service des compagnons, leur donnait leurs outils, allait chercher leur déjeuner; le soir, il dînait à la cuisine avec la bonne, et la nuit il couchait dans la boutique ou dans quelque soupente.

Un Anglais, traversant Paris au temps de Louis XVI, félicite les Français de se coucher et de se lever tôt et de ne pas s'enivrer : il parlait par comparaison avec les mœurs anglaises du temps. Il n'y a pas unanimité à cet égard. Mirabeau, passant dans Paris en 1750 à six heures du matin, « à travers la partie populaire et marchande de la ville », s'étonnait de ne voir « d'ouvertes que quelques échoppes de vendeurs d'eau-de-vie ». Un autre voyageur, se trouvant à sept heures du matin dans un village près d'Étrépany, remarquait que les bonnetiers et les fileuses commençaient seulement à ouvrir leurs volets. Il n'y a pas d'ailleurs lieu de s'étonner de ces faits. Le cas d'ivrognerie est plus grave : Mercier, dans son *Tableau de Paris*, parle de régiments d'ivrognes qui revenaient des faubourgs le dimanche soir et ajoute que beaucoup d'ouvriers maçons, charpentiers et couvreurs perdaient le lundi parce qu'ils avaient trop bu la veille. Il dit ailleurs : « Les ouvriers font ce qu'ils appellent le lundi et même le mardi; voilà deux jours de la semaine pour la fainéantise et la boisson, » Il y avait aussi les jours de fête; c'est pourquoi les tisserands de Lyon ne comptaient que

272 journées de travail par an et que nous avons cru devoir, avec d'autres auteurs, calculer sur une moyenne de 250.

Le travail du dimanche était prohibé. A Paris, sauf exceptions, les marchands qui ouvraient leur boutique les jours fériés étaient punis d'une amende. Les exceptions, il est vrai, étaient nombreuses et la défense était mal observée. En 1784, une Anglaise était choquée de voir « qu'on conduit des voitures, qu'on ouvre de petites boutiques le dimanche, qu'on ne s'abstient ce jour-là d'aucun plaisir ni d'aucun travail ». Cependant elle ajoutait que les églises étaient pleines. L'Anglais Stevens, se trouvant à Paris en 1738, « rencontrait à la guinguette des barbiers, des tailleurs, des domestiques habillés presque comme des marquis, qui, le lendemain, déjeunaient à la porte de leur atelier ou de leur boutique avec deux livres de pain, une pomme crue ou un oignon, dans un costume qui ne valait pas deux sous ». — « Tout ce que l'ouvrier gagne, dit malicieusement Galiani, il le consomme et le dissipe. »

Un demi-siècle plus tard, Mercier et un autre Anglais confirmaient pleinement le témoignage de Stevens : « Lorsqu'il ferme sa boutique, le perruquier s'habille proprement en noir et va à l'opéra à côté de celui qu'il a coiffé. Les plus bas artisans, jusqu'aux savetiers, portent l'habit de magistrat. » — « La politesse se trouve chez le dernier ouvrier aussi bien que chez les grands : c'est le trait caractéristique de la nation française... » Il paraît, s'il faut en croire le graveur Wille, que l'exactitude n'était pas toujours à la hauteur de la politesse.

Le ferment révolutionnaire avait, aux approches de 1789), un peu modifié, du moins dans certains métiers de Paris, l'attitude des ouvriers à l'égard des bourgeois. « Jadis, dit Mercier, quand j'entrais dans une imprimerie, les garçons ôtaient leur chapeau. Aujourd'hui ils se contentent de vous regarder, ricament... Tous les entrepreneurs vous diront que les ouvriers leur font la loi, qu'ils s'invitent l'un l'autre à rompre tout frein d'obéissance... Dans les métiers vous n'entendez que les plaintes des maîtres qui se trouvent abandonnés de leurs garçons... »

La Caisse d'escompte. — La France est restée longtemps en arrière de l'Italie, de la Hollande et de l'Angleterre sous le

rapport des institutions de crédit. L'échec de Law contribua encore à la retarder : les négociants n'avaient plus aucune confiance dans le billet de banque. Cependant, pendant le ministère de Turgot, fut fondée une Caisse d'escompte du commerce, ayant le droit d'émettre des billets de banque, sans privilège exclusif et à la condition de ne prendre que 4 p. 100 d'escompte en temps de paix (1776). Cette Caisse, qui avait été d'abord accueillie avec réserve par le commerce, gagna sa confiance. Elle escomptait, en 1787, 493 millions d'effets et avait une circulation de 88 millions garantis par son portefeuille et par 47 millions d'espèces en caisse. Les prêts qu'elle dut faire au gouvernement dans les premières années de la Révolution la ruinèrent.

Le commerce. — La production agricole a augmenté dans la seconde moitié du xviii^e siècle; la production industrielle aussi. Le commerce, qui fait passer l'une et l'autre du producteur au consommateur, a nécessairement augmenté aussi, malgré les guerres, les crises et les obstacles de la réglementation. Arnould, dans *la Balance du Commerce*, a dressé une statistique du commerce extérieur dont les données, quoique discutables, forment dans leur ensemble le document comparatif le plus authentique que l'on possède sur cette matière : en 1716, 213 millions de livres (94 1/2 à l'importation et 118 1/2 à l'exportation); en 1787, 1155 millions (611 à l'importation et 544 à l'exportation). Les principaux articles d'importation en 1787 étaient les épiceries, les fibres textiles, les denrées alimentaires, les tissus, les bois. Ceux de l'exportation consistaient en tissus, boissons, denrées alimentaires, etc. Le progrès avait été rapide surtout depuis la fin de la guerre de Sept ans.

La France avait perdu la plupart de ses colonies. Elle avait renoncé à l'empire que Dupleix avait commencé à élever dans l'Inde et abandonné entièrement cette immense proie à l'Angleterre; elle avait cédé le Canada, sans bien comprendre alors la grandeur de la perte qu'elle faisait. La Compagnie des Indes, qui languissait depuis longtemps et à laquelle le traité de Paris avait porté le coup mortel, fut supprimée en 1769 après avoir absorbé un capital de 200 millions. Sous le règne de

Louis XVI fut constituée une nouvelle Compagnie, qui fut à son tour supprimée par la Révolution sans avoir fait ses preuves. Dans les petites Antilles, la faillite du P. La Valette, qui avait accaparé le commerce des îles, entraîna la proscription de son ordre. Néanmoins le commerce, comme le montre la statistique et comme l'attestent tous les témoignages, prospérait dans les îles. Saint-Domingue, enrichie par le sucre, faisait en 1788 un commerce total de 285 millions de livres et était la reine des Antilles. La Martinique et la Guadeloupe s'enrichissaient, sans avoir une aussi brillante fortune. La guerre d'Amérique interrompit à peine cet essor. Quoique les négociants français, après la guerre, n'aient pas profité autant qu'ils l'avaient espéré de ses relations amicales avec la jeune République, le commerce extérieur de la France avec les États-Unis s'élevait en 1787 à 37 millions de livres (24 1/2 à l'importation et 12 1/2 à l'exportation). C'était avec l'empire d'Allemagne et les pays de la Baltique, avec l'Italie, avec la Suisse, que la France faisait alors le plus grand commerce : 159 1/2, 158 et 111 millions. L'Angleterre (95 millions), l'Espagne (78 millions, y compris les colonies espagnoles), la Hollande avec ses possessions (70 millions), l'Empire ottoman (63 millions) ne venaient qu'au second rang. Cependant, depuis que la puissance de la Hollande avait décliné, la marine française avait repris une place plus large dans les Échelles du Levant, où elle importait surtout les tissus de Lyon et des fabriques du Midi.

Conformément à une stipulation du traité de Versailles, la France et l'Angleterre négocièrent un traité de commerce qui fut conclu en 1786 et qui est connu sous le nom de traité d'Eden, du nom du négociateur anglais. Aux prohibitions ou droits prohibitifs inscrits dans les tarifs des deux pays ce traité substitua des droits *ad valorem* de 10 à 15 p. 100 pour les produits manufacturés. L'exportation française pour l'Angleterre monta de 21 millions (avant 1786) à 35 (1789), et l'importation anglaise en France monta en 1789 à 60 millions, dont 23 millions environ de produits manufacturés : tissus, quincaillerie, faïences, etc. Les manufacturiers français se plaignirent hautement : en tout temps et dans tout pays, les manufacturiers se

plaignent de la concurrence étrangère. Les négociateurs avaient eu l'intention non seulement d'élargir le marché, mais de stL muler par cette concurrence même l'industrie française, qui s'était laissée distancer depuis une cinquantaine d'années par l'outillage mécanique des Anglais.

BIBLIOGRAPHIE

CŒuvre» de» économistes — *Collection des Économistes financiers du XVIII^e siècle* (Vauban, Boisguillebert, Law, Melon, Pictot), édit. par Daire, P., 1845. — *Physiocrates* (Quesnay, Dupont de Nemours, Mercier de la Rivière, l'abbé Baudeau, Le Trosne), édit. par Daire, P., 1846. — Turgot, *Œuvres*, v. ci-dessus, p. 650. — Necker, *Œuvres*, édit. baron de Staël, Paris, 1820-1821, 15 vol. — Adam Smith, *De la richesse des nattons*, 1776, trad. fr., 1781. — *Mélanges d'économie politique* : t. I (Hume, Forbonnais, Condillac, Condorcet, Lagrange, Franklin), édit. par Daire et de Molinari, Paris, 1848. — L'Encyclopédie, in-f., 28 vol. et 7 vol. de suppl., 1751-80. — Marquis de **Mirabeau**, *L'ami des hommes, ou traité de la population*, s. 1., 1755-60, 8 vol. in-18. — Baudeau, *Les Ephémérides du citoyen* (périodique), 1765 et suiv. — Moheau, *Recherches et considérations sur la population de la France*, P., 1778. — **Messanges**, *Nouv. recherches sur la popuL de la France*, Lyon, 1788. — **Forbonnais**, *Eléments du commerce*, Leyde et Paris, 1754, 2 vol. — La *Collection des Economistes et des Réformateurs sociaux de la France*, en cours de publ., comprend déjà : Dupont de Nemours, *De l'origine et des progrès d'une science nouvelle* (1768), publ. p. A. Dubois, 1910; **Baudeau**, *Première introduction à la philosophie économique* (1771), publ. p. A. Dubois, 1910; Le Mercier de la Rivière, *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1768), publ. p. Depitre, 1910, et Graslin, *Essai analytique sur la richesse et l'impôt* (1768), publ. p. A. Dubois, 1910,

Histoire de l'économie politique et des économiste». — **A. Blanqui**, *Histoire de l'économie politique en Europe*, Paris, 1837. — L. de **Lavergne**, *Les économistes français au XVIII^e siècle*, Paris, 1870. — **G. du Puynode**, *Etudes sur les principaux économistes*, 1868. — **F. Cadet**, *Pierre de Boisguillebert, précurseur des économistes*, Paris, 1870. — P. Clément, *Portraits historiques* (Law, les frères Paris, etc.), 1855. — A. Thiers, *Histoire de Law*, Paris, 1858. — Cochut, *Law*, 1853. — E. Levasseur, *hech. hist sur le syst. de Law*, 1854. — **Wiston-Glynn**, *J. Law of Lauriston, financier and statesman*, Londres, 1907. — **Turgot**, *Eloge de Gournay* (dans ses *Œuvres*). — **G. Schelle**, *Dupont de Nemours et l'école physiocratique*, Paris, 1888. — Id., *Vincent de Gournay*, Paris, 1897. — Id., *Turgot*, 1909. — [de **Montyon**], *Particularités et observations sur les ministres des finances*, Paris, 1812. — Y. Guyot, *Quesnay et la physiocratie*, Paris, 1896. — De **Loménie**, *Les Mirabeau*, Paris, 1879, 3 vol. — **Bipert**, *Le marquis de Mirabeau, l'ami des hommes*, Paris, 1901. — **Gide et Rist**, *Hist. des doctrines économiques depuis les physiocrates...* (avec bibliographies), Paris, 1909.

Les finances. — Voir ci-dessus, p. 651, et la *Bibliographie de Stourm*.

L'agriculture et la vie rurale. — [Boncerf], *Les inconvénients des droits féodaux*, 1776; *Moyens et méthodes pour éteindre les droits féodaux*, 1789. — **Renauldon**, *Traité histor. et pratique des droits seigneuriaux*, 1765.

— A. Young. *Travels in France* (1787-1789), éd. Miss Betham Edwards, Londres, 1905, trad. fr., Lesage, 1883, 2 vol. (fautive). — Rougier de la **Bergerie**, *Hist. de l'agriculture française*, 1815, et *Recherches sur les principaux abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture*, 1788. — **Doniol**, *La Révolution et la féodalité*, nouv. édit., 1885. — **Babeau**, *La vie rurale dans l'ancienne France*, 1882. — Cardinal **Mathieu**, *L'ancien régime en Lorraine*, nouv. édit., 1907. — A. de **Calonne**, *La vie rurale sous l'ancien régime dans le nord de la France*, Paris, 1884. — L'abbé **Bernier**, *Essai sur le tiers-état rural en Normandie au XVIII^e s.*, Paris, 1892. — N. **Karéïef**, *Les paysans et la question paysanne en France au XVIII^e s.*, 1899. — **Hyenne**, *De la corvée en France et en particulier en Franche-Comté*, Paris, 1863. — E. Levasseur, *Lapopulation française*, 1889-1892, 3 vol. — Le vicomte G. d'Avenel, *Hist. économique de la propriété, des salaires, des denrées, etc.*, Paris, 1894-1909, 5 vol.; édit. abrégée, 3 vol. in-12, 1895-1909. — Krug-Basse, *L'Alsace avant 1789...*, Paris, 1877. — **Levasseur**, *Des progrès de l'agriculture française dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, dans la Rev. d'écon. politique, 1898. — **Marion**, *Etat des classes rurales dans la généralité de Bordeaux au XVIII^e siècle*, 1902. — **Sée**, *Les classes rurales tn Bretagne...*, P., 100fi. — **Dupont**, *La condition des ptisyans dans la sénéchaussée de Rennes avant la révolution*, P., 1897. — **Lafarge**, *L'agriculture en Limousin au XVIII^e siècle et intendance de Turgot*, P., 1902.

L'industrie, la vie urbaine, et les classes ouvrières — **lie la Mare**, *Traité de la police, 1705-1735*, 4 vol. in-f. — *Description des arts et métiers*, (pub), de l'Acad. des sciences, 1761-1780 (113 cahiers in-ti'. — E. **Levasseur**, *Histoire des classes ouvrières en France... jusqu'à 1789*, 2^e éd., 2 vol., 1900-1901; *La France industrielle en 1789*, 1865. — A. Franklin, *Les corporations ouvrières de France*, 1884. — **Hipp. Blanc**, *Bibliographie des colorations ouvrières avant 1789*, 1885. — **Babeau**, *La ville sous l'Ancien régime*, Paris, 1880; *Les artisans et les domestiques d'autrefois*, 1885. — Boissonnade, *Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le XI^e siècle jusqu'à la révolution*, P., 1899, 2 vol. — **Des Cilleuls**, *L'histoire et le régime de la grande industrie en France au XVII^e et au XVIII^e siècle*, P., 1898. — **G. Martin**, *La grande industrie en France sous le règne de Louis XV*, P., 1900: *Les associations ouvrières au XVII^e siècle*, P., 1902. — **Godart**, *Monographie du tisseur lyonnais*, Lyon, 1900. — **Labouchère**, *Oberkampf*, Paris, 1878. — **Martin Saint-Léon**, *Le compagnonnage, son histoire, ses coutumes*, Paris, 1902.

Lée commerce, les douanes, etc. — Arnould, *La balance du commerce*, 1791. — **Tolosan**, *Mémoire sur le commerce de la France et de ses colonies*, 1789. — Gouraud, *Hût. de la politique commerciale de la France*, P., 1854, 2 vol. — **P. Clément**, *Hist. du système protecteur depuis le ministère de Colbert...*, P., 185k — **Ségur-Dupeyron**, *Hist. des négociations commerciales de la France*, P., 1863, 2 vol. — Hutteau d'Origny, *Des institutions commerciales de la France; le bureau de commerce*, P., 1857. — **Biollay**, *Le Pacte de famine*, P., 1885. — **Bord**, *Le Pacte de famine*, 1887. — G. Afanasiev, *Le commerce des céréales en France au XVIII^e s.* (en russe), trad. fr. p. Boyer, P., 1894. — **P. Rougier**, *La liberté commerciale, les douanes et les traités de commerce*. — E. **Garnault**, *Le commerce rochellais au XVIII^e s.*, La Rochelle, 1889, 2 vol. — Fournier de Flaix, *La réforme de l'impôt en France*, t. I, P., 1885. — **Vignon**, *Etudes historiques sur l'administrai ion des voies publiques*, 1862-80, 4 vol. — Letaconnoux, *La question des subsist. et du comm. des grains en Fr. au XVIII^e siècle*, Rev. d'hist. mod., t. VIII, p. 409445.

CHAPITRE XIV

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

De 1715 à 1789.

L'histoire des lettres en France, de 1715 à 1789, se divise assez commodément en quatre périodes : de 1715 à 1730, c'est-à-dire de la mort de Louis XIV jusqu'au moment où Voltaire revient d'Angleterre; de 1730 à 1750, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition de Rousseau; de 1750 à 1778, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Rousseau et de Voltaire; de 1778 à 1789, c'est-à-dire depuis l'avènement de la génération qui fera la révolution jusqu'au début de cette révolution elle-même.

I. — La Régence et la jeunesse de Louis XV (1715-1730).

La Régence fut une détente et un relâchement général en littérature comme en toutes choses. Toutes à la fois, les fortes attaches sont brisées qui donnaient à la littérature sa fermeté et sa tenue. Le haut idéal moral et religieux n'existe plus, ou perd infiniment de son influence; le goût des beautés, plus ou moins sévères, mais toujours difficiles à atteindre, de l'antiquité, s'atténue et disparaît presque. La littérature semble s'abaisser pour un temps. Les « grands genres » sont délaissés,

les genres frivoles sont en honneur, et les genres nouveaux où les idées modernes montreront leur force et leur audace n'existent pas encore. De 1715 à 1730, ni philosophie, ni grand drame, ni comédie forte, ni éloquence puissante; mais beaucoup de romans, de pamphlets et de petites feuilles. C'est une période très amusante et un peu vide.

Les poètes. — Avec La Motte et J.-B. Rousseau, dont nous avons parlé en traçant le tableau de l'époque précédente¹, celui qui représentait la grande poésie était Louis Racine. Ce « petit fils d'un grand père », comme l'appelait Voltaire, modeste du reste, qui se savait écrasé du grand nom qu'il portait et qui inscrivait au bas d'un portrait de Jean Racine ce vers de *Phèdre* : « Et moi fils inconnu d'un si glorieux père », donnait au public en 1720 le poème de *la Grâce*, avec un instinct rare de l'inopportunité, et en 1712, avec moins d'à-propos encore, son poème de *la Religion*. Il savait faire le vers, avait comme dans sa main la forme classique, mais n'entendait vraiment rien à la poésie. Ses *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, — dont il faut se défier un peu, car Louis Racine n'avait que six ans et demi à la mort de son père, — sont d'un grand intérêt documentaire.

Les tragiques. — Rappelons l'*Inès de Castro* de La Motte, chef-d'œuvre tardif de son auteur, donnée en 1723, et signalons les commencements de deux tragiques qui auront plus tard des destinées illustres, Crébillon et Voltaire. De Voltaire nous parlerons assez, plus tard, et ici nous indiquons seulement que son *Œdipe* est de 1718; de Crébillon nous pouvons tracer dès à présent toute la carrière dramatique pour n'y plus revenir. Il avait débuté très jeune, dès 1703, par *Idoménée*, qu'il fit suivre assez rapidement d'*Atrée et Thycste* (1707), d'*Électre* (1709) *delihadamiste* (1711), de *Sémiramis* (1717), enfin de *Pyrrhus* (1726). Il avait de la force, et même une certaine brutalité qui pourrait permettre, si l'on voulait, de rhabiller en précurseur du romantisme. Il avait du goût pour les situations atroces, présentées sans ménagements, sinon sans adresse. On rappelait « le terrible » et Voltaire l'appelait « le barbare ». Toutes ses

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 334.

tragédies sont des *Rodogunes*. Il eut, de 1705 à 1726, des alternatives de succès et de revers; mais son *Pyrrhus* ayant été un rude échec, il se découragea au point de se retirer, non seulement du théâtre, mais comme de la terre. Il vécut dans une solitude absolue, s'abandonnant à une humeur misanthropique, ne voyant personne, à peine son fils. On le crut mort. Tout à coup il ressuscita, après vingt ans de silence. M^{mc} de Pompadour, pour faire pièce à Voltaire, qu'à ce moment elle détestait, sollicita Grébillon de remonter sur le théâtre et obtint de lui *Catilina* (1748), qui fut bien accueilli et auquel Voltaire répondit par *Rome sauvée*. Grébillon revint à la charge par *le Triumvirat* (1754), qui n'obtint qu'un faible succès, et garda définitivement le silence qui convenait à ses quatre-vingts ans. Il s'éteignit en 1762.

Les comiques. — La comédie était moins en décadence que le drame tragique. Le sage, sans écrire un second *Turcaret*, donnait au théâtre de la Foire des divertissements très savoureux, et Destouches et Marivaux rivalisaient. Destouches, qui avait débuté dès 1709 par *le Curieux impertinent*, donna successivement, de 1712 à 1751, *l'Ingrat*, *l'Irrésolu*, *le Médisant*, *le Glorieux*, *le Dissipateur*, *le Philosophe marié*, etc. Ces titres indiquent assez que Destouches prétendait à la gloire de peintre de caractères. Son théâtre est une suite aux *Caractères* de La Bruyère. Il n'a aucune originalité, mais il est correct, assez adroit, quelquefois spirituel, sinon comique, et ses intentions morales sont excellentes. *Le Glorieux* même ressemble à une comédie. Le vers de Destouches, net, précis et prosaïque, n'a rien de celui de Regnard, mais donne l'impression d'une langue didactique assez solide. Destouches était né pour écrire assez fortement de bons traités de morale.

Marivaux est autrement original. Il a véritablement inventé la comédie romanesque. Avant lui l'amour n'était qu'un moyen de comédie. On montrait des personnages contrariés dans leurs amours par les passions des autres ou dans leurs passions à eux-mêmes par leurs amours; mais ce n'était pas leur amour même qu'on analysait, ni des démarches mêmes de leur amour qu'on faisait une comédie. C'est précisément ce que fit Mari-

vaux, et il ne fit que cela. Les débuts inconscients d'une passion, ses progrès, ses péripéties, ses « surprises », ses éclats, c'est de quoi se compose une comédie, petite ou grande, de Marivaux. Élève en cela de Racine, il est le Racine de la comédie, très digne d'un pareil nom, et capable même, quand on l'a bien étudié, de nous amener à mieux comprendre Racine qu'on ne l'entendait auparavant. Plein d'esprit, du reste, et le cherchant un peu, il a cette gloire, car c'en est une, d'avoir donné à la préciosité un nouveau nom, à savoir le sien. Mais le *marivaudage* est une préciosité galante et tendre qui est à celle de Cathos ce qu'une épigramme de Voltaire est à une épigramme de Voiture. La nuance est sensible. Les comédies de Marivaux, dont les principales sont *la Surprise de l'amour*, *le Jeu de Vamour et du hasard*, *les Fausses Confidences*, *le Legs*, *CÉpreuve*, ont été données de 1720 à 1716. Il a publié des romans, *la vie de Marianne* (1731-1741) et *le Paysan parvenu* (1736), qui, chose assez curieuse, sont beaucoup plus des œuvres réalistes que des œuvres romanesques, longs du reste et assez ennuyeux, avec des parties excellentes, où le talent de Marivaux pour mettre en relief des caractères très particuliers se retrouve tout entier. Si les qualités d'un auteur doivent faire oublier ses défauts, et si l'originalité, la « personnalité » bien marquée, est la première qualité d'un auteur, Marivaux a une place très considérable et de premier ordre, sinon tout à fait de premier rang, dans la littérature française.

Les orateurs. — L'éloquence française est peu représentée à cette époque, pour les raisons que nous avons dites. Massillon est le plus grand orateur du temps. C'était un prêtre de l'Oratoire dont on avait remarqué de bonne heure la parole facile et élégante. On l'obligea, non sans peine, à ne pas résister à sa vocation. Il prêcha à Paris, puis à la cour en 1699, en 1701, en 1704. En 1709, il prononça l'oraison funèbre du prince de Conti; en 1711, celle du grand dauphin; en 1715, celle de Louis XIV, en la commençant par ce mot admirable : « Dieu seul est grand, mes frères ». Il prêcha encore, devant le jeune Louis XV, en 1718. En 1723, il fit l'oraison funèbre de Madame, mère du Régent. Il passa la fin de sa vie, qui se termina en 1742, à administrer

sagement son diocèse de Clermont et à remanier minutieusement ses discours en vue de l'impression. Presque dépourvu de force, mais gracieux, disert, fleuri, abondant, d'un génie fécond et heureux, très bon moraliste et fort pénétrant, plein d'art dans la composition de ses discours, dont le progrès insensible et sûr semble nous soulever doucement pour nous mener où il veut qu'on le suive, il a toutes les qualités qu'on ne risque rien à essayer d'imiter, et quelquefois, du reste, comme dans *le Sermon sur le petit nombre des élus*, il a rencontré de ces traits d'imagination puissante qu'on n'imité point. C'est le dernier en date des grands orateurs de la chaire avant la renaissance de l'éloquence chrétienne au xix^e siècle. La pléiade oratoire de l'époque classique (le père Joseph, Bossuet, Bourdaloue, Mascaron, Fénelon, Fléchier, Massillon) peut être fière de ce dernier éclat qu'elle a jeté.

La philosophie.— En l'absence de véritables philosophes, il y a Heu de signaler à cette époque un homme au moins qui fut le précurseur obscur et méprisé, mais trop méprisé, des philosophes et sociologues du xvm^e siècle. L'abbé de Saint-Pierre n'eut guère que le tort de déraisonner un peu avant que c'en fût la mode. Né en Normandie en 1658, il était l'aîné de Varignon le mathématicien, de Fontenelle, et, avec eux et quelques autres, « qui se sont dispersés de là dans toutes les académies », comme dit Fontenelle, il discutait, cherchait, imaginait, dans une maison de la rue Saint-Jacques où il tenait un cénacle philosophique. Il était le plus chimérique de la compagnie et le plus candide. Il poursuivait un projet de *paix perpétuelle*. Cette paix devait être assurée par une espèce de diète internationale. On reconnaît là l'idée de « l'arbitrage européen » qui est prêché encore aujourd'hui par de très bons esprits ; car les idées de l'abbé de Saint-Pierre étaient, comme a dit le cardinal Dubois, « les rêves d'un bon citoyen ». Il recommandait la tolérance avec une raison un peu incisive, disant que l'État devrait bâtir des loges aux Petites-Maisons pour les théologiens fanatiques. Il détestait Louis XIV et en dit assez de mal pour que l'Académie française se crût obligée d'exclure de son sein cet excellent homme. Il recherchait une distribution plus équitable

de l'impôt, le moyen de supprimer le paupérisme, le moyen de perfectionner l'éducation et le moyen de simplifier l'orthographe. Toutes les nobles causes ont donc eu en lui un vaillant champion. Ses forces étaient loin d'être à la hauteur de son courage; mais il a soulevé bien des questions qui étaient dignes de solliciter l'esprit des hommes et qui n'ont pas cessé de s'imposer à leur attention. •

L'abbé Dubos embrassait un moins vaste horizon. Digne encore du titre de philosophe, il est le premier qui ait fait en France l'esquisse d'une esthétique. Ses *Réflexions critiques sur la poésie, la peinture et la musique*, sans système, mais non sans vues d'ensemble, sont d'un homme de goût, de sens et très capable de ces idées générales qui font penser et habituent à réfléchir. Comme tous les hommes qui ont de l'imagination dans les idées, il verse souvent dans le paradoxe, mais il y a des paradoxes qui sont vides et d'autres qui sont féconds, et les siens sont de celle dernière sorte. L'esthétique et la critique d'art datent de lui. Il fut aussi historien, et historien paradoxal. Il s'épuisa en trois volumes (1734-1752) pour prouver que les Francs se sont établis en France sans conquête et par les moyens les plus pacifiques. Ce mauvais « prophète du passé » était un meilleur prophète de l'avenir. Dans une brochure politique parue en 1704 il annonçait que les colonies anglaises ne tarderaient pas à se détacher de la métropole. Si se tromper pour l'avenir est plus facile que se tromper rétrospectivement, il faut tenir compte à Dubos d'avoir réussi précisément au plus difficile. Il écrivait bien, du reste, quoique avec des longueurs. Saint-Pierre et Dubos ont bien été un peu les éducateurs des « penseurs » du XVIII^e siècle. Ils ont tourné leurs esprits vers certains objets que l'on n'avait pas accoutumé de considérer. Ils ont eu le sort des professeurs qui ont des élèves brillants : c'est celui des nourrices qui ont des « enfants drus et forts ».

Les romanciers. — Le roman avait eu des destinées un peu obscures et incertaines depuis M^me de La Fayette. On n'avait imité ni sa sobriété ni son goût pour les analyses morales. D'autre part, les légers essais de roman réaliste de Scarron et de Furetière n'avaient pas été imités non plus. On lisait,

vers 1700, de prétendus romans historiques qui rappelaient La Galprenède et annonçaient, si Ton veut, Alexandre Dumas. C'étaient les écrits volumineux de Courtilz de Sandras : *les Intrigues amoureuses de France*; *les Mémoires du marquis de Montbrun*; *les Mémoires de M. d'Artagnan*. Mais voici qu'un homme heureusement privé d'imagination, observateur tranquille, sceptique sans amertume, à l'abri de tout esprit systématique et excellent écrivain, c'est-à-dire ayant toutes les qualités essentielles et toutes les lacunes nécessaires du romancier réaliste, se mit vers 1705 à écrire avec le seul souci de peindre les hommes. C'était Lesage. Comme tous les hommes dont le bon sens est le fond, il avait commencé par un excès de modestie. Il n'avait songé d'abord qu'à traduire et, à peine, à adapter. Il avait donné en 1695 les *Lettres galantes* du Grec Aris-ténète ; puis *le Traître puni* de l'Espagnol Francesco de Rojas, le *Don Félice de Mendoce* de Lope de Vega, le *Don César Ursin* de Caldéron, le *Don Quichotte* d'Avellaneda. S'encourageant peu à peu, il fit jouer au Théâtre-Français d'abord un petit acte charmant, *Crispin rival de son maître*, puis un chef-d'œuvre en cinq actes, *Turcaret*, dont nous avons parlé en son lieu. Alors il s'abandonna à son génie, qui était de peindre « la cour et la ville » avec un petit déguisement exotique pour piquer la curiosité en l'égarant à moitié, et aussi pour mettre à profit la profonde connaissance qu'il avait des choses d'Espagne. Sous prétexte d'histoires espagnoles, il peignit les Français et surtout les hommes de tous les temps et de tous les lieux, dans *le Diable boiteux* d'abord et ensuite dans l'immortel *Gil Blas*. Ce grand ouvrage, publié en quatre parties, de 1715 à 1735, est un tableau de l'humanité. Depuis le mendiant et le voleur de grands chemins, le barbier et le docteur de petite ville, la camériste et la gouvernante, le valet et le petit laquais, jusqu'au ministre et à l'archevêque, en passant, comme transition, par les comédiens, comédiennes et auteurs, tous les degrés du bâtiment social sont parcourus dans cette œuvre simple, aisée et sans prétentions. La Fontaine seul, avec plus de génie du reste, a eu autant de souplesse et de compréhension facile et de bonheur dans la peinture. Et la satire, ici aussi, est légère, sans fiel,

sans insistance, et égayée en pleine et constante bonne humeur. Et la morale, ici aussi, est celle de l'expérience, sans illusion et sans rancune, inclinant à la résignation souriante et à l'apaisement indulgent, comme si, d'avoir exactement connu les hommes, le résultat était toujours une tendance à ne pas les aimer, à ne pas les haïr et à se passer d'eux. Ce livre vivra tant qu'il y aura des hommes ni tout bons ni tout méchants et curieux de se connaître les uns les autres.

Les historiens et auteurs de mémoires. — Après la forte impulsion donnée aux études historiques par le *Discours sur l'histoire universelle* et l'*Histoire des variations*, la science historique ou au moins le goût de l'histoire ne devait plus s'éteindre en France. L'abbé de Saint-Pierre, dont nous parlions tout à l'heure, est autant un historien qu'un sociologue; et Montesquieu, tout en les trouvant mortels, a lu ses livres. L'abbé de Vertot est moins paradoxal, quoique un peu fantaisiste. Sans aucune critique et peu soucieux de vérité patiemment cherchée, il était bon écrivain, plein de feu, d'éclat, déclaré par Bossuet digne d'écrire la vie de Turenne. Il avait quelque chose en lui du poète tragique. Son *Histoire des révolutions de la république romaine*, qui eut un succès prodigieux et fut traduite dans toutes les langues de l'Europe, peut se lire encore, sinon avec fruit, du moins avec intérêt. Il faut songer qu'elle parut en 1719, au moment où Montesquieu cherchait sa voie et tournait déjà les yeux vers ses chers Romains dont bientôt il ne « put plus se lasser ». Vertot, cet historien « agréable et élégant », comme dit un peu dédaigneusement Voltaire, a rendu à l'histoire et particulièrement à l'histoire ancienne le service de la faire aimer.

Le duc de Saint-Simon, pendant ce temps, dans la solitude de son château, rédigeait ses fameux *Mémoires* sur la cour de Louis XIV et la Régence (jusqu'en 1723). C'était un homme très intelligent, tout rempli et comme pétri de préjugés ridicules, haineux, vindicatif, étroit, entêté et méchant; mais il était merveilleux pour écouter, pour entendre, pour regarder et pour voir. Sa curiosité passionnée devenait une redoutable perspicacité; il sondait les cœurs et soulevait les masques, rien

qu'à regarder les hommes, et dans son style incorrect, embarrassé, quelquefois inextricable, il rencontrait des traits admirables, pareils à des éclairs, pour mettre en un relief étonnant des personnages, des groupes, des scènes. Il a peint toute la société qui s'est groupée autour de Louis XIV, du grand dauphin, du duc de Bourgogne, du Régent, avec trop de passion pour que l'historien puisse avoir en lui une pleine confiance, mais avec une verve, un éclat et une puissance qui le rendent cher à tous les artistes. Sa gloire, qui est immense à juste titre, a quelque chose d'immoral, comme beaucoup de gloires, parce qu'elle apprend aux faiseurs de mémoires que la passion éloquente a beaucoup plus de charmes pour le lecteur que la vérité.

Un Anglais, Alexandre Hamilton, est un écrivain français de grande valeur et qui fait honneur à cette époque. Il était venu de bonne heure en France, après la mort de Charles I^{er}, y avait été en partie élevé et, après un séjour en Angleterre, était revenu en France avec Jacques II, dont il fut le commensal et l'ami jusqu'à la fin. Il s'amusa à écrire les aventures de son beau-frère, Gramont, sous le titre de *Mémoires du chevalier de Gramont*. Une narration rapide et vive, de l'esprit, de la belle humeur, quelque chose de coquet et pimpant sans préciosité firent lire ce petit livre avec agrément par tout le monde, avec transport par Voltaire, qui s'y connaissait et qui s'y reconnaissait. Ce « modèle d'une conversation enjouée plus que le modèle d'un livre », comme a dit Voltaire, fit les délices d'une société qui, n'ayant ni les convictions du temps précédent ni les prétentions du temps qui va suivre, était un modèle de frivolité.

II. — *L'époque de Voltaire (1730-1750).*

De 1730 à 1750 le siècle délaissa plus que jamais la poésie pour se tourner du côté des spéculations philosophiques, morales, historiques, politiques et scientifiques. En poésie

lyrique nous n'avons rien à signaler, et en poésie épique la seule *Henriade* frappa, pour un temps, les esprits plutôt que les imaginations. Le théâtre, sans être très éclatant, restait, du moins, l'amusement le plus cher à la société et le plus recherché. Il est encore intéressant pour la postérité.

Les tragiques. — Piron, le joyeux Piron, s'essayait à émouvoir dans *Callisthène* (1730), *Gustave Wasa* (1733) et *Fernand Cortez* (1744) et y réussissait passablement. De Belloy, avocat que le goût du théâtre fit comédien et auteur dramatique, échouait dans *Titus* (1758), mais réussissait dans *Zehnire* (1760) et surtout dans *le Siège de Calais* (1765), pièce nationale et patriotique d'une assez fière allure. Les autres tentatives tragiques, de 1730 à 1750 et même à 1770, ne valent pas la peine d'être mentionnées, et cette rubrique disparaîtra pour quelque temps de noire historique.

Les comiques. — La comédie semblait plus vivace, et la preuve c'est qu'elle savait se transformer. Avec Marivaux elle tendait au romanesque; elle y fut pleinement avec La Chaussée. Celui-ci fut l'inventeur de la comédie attendrissante, ou de la tragédie bourgeoise, bref, d'un genre intermédiaire entre la tragédie et la comédie, participant de l'une et de l'autre et qui consistait surtout à nous apitoyer sur les malheurs de gens du commun au lieu de nous attendrir sur les infortunes des grands. La comédie de La Chaussée est à la tragédie ce que les faits divers sont à l'oraison funèbre. Ces pièces, écrites en vers, par une sorte de transition entre la tragédie ancienne et le *drame* moderne, n'étaient ni sans habileté ni sans charme. Les fables qui en faisaient le fond étaient assez bien imaginées et assez neuves, les situations souvent bien trouvées, les caractères sans aucune profondeur, mais sympathiques, et la morale en était édifiante. La Chaussée avait trouvé ainsi à peu près tous les éléments constitutifs et tous les éléments de succès du drame populaire dont s'alimente le public de nos jours. Qu'il ait réussi, il le méritait, d'abord; et cela prouve surtout que le théâtre, après avoir été le divertissement d'une élite, devenait celui d'une foule. Le théâtre de La Chaussée est une date très importante de l'histoire du théâtre plutôt que de l'histoire de

la poésie dramatique. Son *Préjugé à la mode* (1738), son *École des amis* (1737), sa *Mélanide* (1741), son *École de» mères* (1744), sa *Gouvernante* (1747) firent couler des larmes et nous annoncent non seulement le théâtre, de Diderot, de Sedaine, de Beaumarchais (en partie), de Pixérécourt et de d'Ennery, mais encore cette explosion de sensibilité qui marquera la seconde partie du xviii^e siècle. La Chaussée est le point de départ d'une foule de choses, et « petit comme source, il est grand comme fleuve ». Personne n'a eu plus d'affluents.

Cela n'empêche point Piron et Gresset, qui ont moins écrit et qui ont été moins suivis, d'avoir écrit les véritables comédies de cette époque. Les quatre grandes comédies du xviii^e siècle sont *Turcaret*, *la Métromanie*, *le Méchant*, et *le Mariage de Figaro*. *La Métromanie* est de Piron et *le Méchant* de Gresset. Piron était un homme de beaucoup d'esprit et de verve, surtout en conversation, où il éteignait Voltaire lui-même. Il faisait, sans méthode, des tragédies, comme nous avons vu, des contes badins, des poésies légères, très légères, et des épigrammes jour et nuit. Sa *Métromanie* est un excellent portrait du poète un peu fou, c'est-à-dire de lui-même, et une excellente comédie, où l'esprit va souvent jusqu'à la finesse, chose assez rare, et la verve comique jusqu'au lyrisme. Cet écervelé, qui n'a rempli ni sa destinée ni son mérite, vieillit et mourut assez misérable sans être jamais chagrin, s'étant consolé à l'avance par ce mot profond qu'on n'eût pas attendu de ce plaisantin : « A ce que nous sentons que fait ce que nous sommes? »

Gresset, lui aussi, promettait plus qu'il n'a tenu et contenait peut-être plus qu'il n'a donné. Son *Ver-Vert* (1733), conte en vers très plaisant, lui fit une réputation qu'il dépassa une fois, mais que dans toutes ses autres tentatives il n'atteignit pas. En 1745, il donna *le Méchant*, qui était une image véritable et très vive d'un travers du temps, et du reste de tous les temps, la médisance et le plaisir de faire s'entre-dévorer les gens sans avoir l'air de les exciter, parce que « les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs ». La comédie, bien faite du reste, et adroitement sinon vivement conduite, abonde en traits si exacts et si nets qu'ils sont devenus proverbes et qu'on est étonné, en

lisant l'ouvrage pour la première fois, de les y retrouver. Peu fécond, et du reste devenu morose, provincial et dévot, Gresset ne retrouva pas cette bonne fortune. Il eut cette mésaventure que Voltaire et les philosophes se moquèrent de lui. Par *le Méchant* il avait un peu répondu d'avance.

Les moralistes. — Pascal, La Rochefoucauld et La Bruyère n'avaient pas plus de successeurs que Bossuet et Bourdaloue ni que Corneille et Racine. Ni Duclos, pourtant, ni Vauvenargues ne sont à mépriser. Duclos, Breton qui méritait d'être Normand, était venu tout jeune à Paris faire de bonnes études au collège d'Harcourt et des bons mots au café Procope. Personne, disait d'Alembert en bon mathématicien, n'avait autant d'esprit dans un temps donné. Il amusa bientôt les salons, et, très avisé dans sa conduite, « droit et adroit » comme disait Rousseau, entra en 1739 à l'Académie des inscriptions sans avoir rien fait de relatif aux occupations de cette compagnie, ce qui arrivait déjà quelquefois. Mais les récompenses ont cela de bon qu'après les avoir reçues on s'avise quelquefois de les mériter, et en 1741 Duclos donna son *Histoire de Louis XI*, qui, d'une information très superficielle, est fort intéressante à lire. Nommé en 1747 membre de l'Académie française et en 1755 secrétaire perpétuel, il fut un très* grand personnage de la république des lettres, indépendant, de jugement ferme, de bon conseil et de haute autorité. Il publia en 1751 son meilleur ouvrage, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, qui est d'un homme clairvoyant, spirituel et froid, sans aucune imagination ni dans les idées ni dans l'expression. Ce livre n'en est peut-être que plus instructif pour la connaissance des mœurs et surtout des tendances d'esprit pendant la première partie du XVIII^e siècle. Je dis de la première, car Duclos n'a pas assez d'imagination pour augurer ni de perspicacité pour prévoir. Il a dit pourtant des querelles entre gens de lettres : « Autrefois les hommes d'esprit faisaient combattre des bêtes devant eux pour le spectacle; maintenant c'est le contraire », — et cette observation, au moment où elle a été faite, s'appliquait à l'avenir non moins qu'au présent.

Vauvenargues», dont le goût constant fut à l'action et à ia

gloire par l'action, fut d'abord officier, puis, fatigué par les campagnes, chercha une compensation qui lui fut refusée dans la diplomatie, et une consolation qu'il obtint dans la littérature. Âme très noble, malgré quelques défaillances dont il est rare que les plus généreuses soient exemptes, il avait un certain optimisme qui, étant données ses souffrances, lui fait honneur, et une certaine confiance dans la nature humaine par où il est en réaction contre les moralistes profondément pessimistes du xvii^e siècle. « Aimez les passions nobles et ne craignez pas de vous y abandonner » était une de ses devises; « les grandes pensées viennent du cœur » en était une autre. Religieux du reste et d'une aspiration morale très élevée, il donne, avec une chaleur éloquente et une sorte de passion communicative, les plus salutaires et les plus courageux conseils. Sorte de stoïcien sans philosophie, il a laissé une manière de manuel où Ton peut puiser la constance, la vaillance, la charité et le goût des hauts entretiens de l'âme. L'air est pur dans ce petit volume. Il est composé d'une *Introduction à la connaissance de l'esprit humain* (1746), que Vauvenargues ne connaissait pas, et de *Réflexions et maximes*, d'un intérêt beaucoup plus grand, parce qu'elles sont l'analyse de son âme, qu'il ne laissait pas de connaître et qui méritait d'être connue.

Montesquieu. — Un plus grand esprit, et l'un des plus grands esprits de l'humanité, est Charles de Secondât de La Brède de Montesquieu. Il était né en 1689 au château de La Brède, près de Bordeaux, d'une vieille famille de magistrats. Président au parlement de Bordeaux dès 1716, il se dégoûta très vite de la jurisprudence, pour laquelle il n'avait aucune aptitude, et « son chagrin, disait-il, était de voir à des bêtes un talent qui le fuyait, pour ainsi dire ». Il résigna sa charge, et se consacra tout entier à l'étude et aussi à l'administration de ses terres, pour laquelle il avait beaucoup de goût et de talent. Gomme membre de l'Académie de Bordeaux, il avait déjà publié quelques travaux historiques et scientifiques : un traité sur la *Politique des Romains dans la religion* (1716), un *Éloge du duc de La Force*, une *Vie du maréchal de Berwick*, un *Discours sur les causes de l'écho*, un autre sur la *Transparence des corps*, un

projet d'une *Histoire physique de la terre*, projet qui devait être réalisé par Buffon.

Entre temps il venait à Paris, en observait les mœurs, méditait sur l'état de l'Europe et les différences de caractères et d'institutions qui existaient entre les différents peuples. De ces réflexions sortirent en 1721 les *Lettres persanes*, qui furent publiées sans nom d'auteur à Amsterdam. C'était une satire amère et souvent profonde des mœurs de Paris, de la France et même de tout l'Occident. Moins de perspicacité minutieuse et moins de ressources de style que dans La Bruyère, mais déjà plus d'idées générales et d'aperçus révélant le sociologue. On a remarqué que toutes les idées développées dans l'*Esprit des lois* sont déjà, soit en germe, soit sous forme d'indications rapides mais très nettes, dans ce livre qui se donne l'air d'être frivole. C'est le badinage d'un grand penseur. Quand on lit les *Lettres persanes*, on a l'impression d'un homme qui va devenir Voltaire : le jeune auteur préféra être Montesquieu. Il ne fut pas grisé par le succès : les éditeurs demandaient à tous les écrivains des *Lettres persanes*; il était seul capable d'en faire, et il n'en lit plus. Nommé membre de l'Académie française, après quelques difficultés, en 1728, il compléta ses études par des voyages en Angleterre, en Allemagne et en Italie, puis se confina presque continuellement en son domaine de La Brède et pendant trente ans écrivit l'*Esprit des lois*.

C'est, tout compte fait, le plus grand livre du siècle. Considérer la législation civile et politique, d'une part comme l'expression dernière du tempérament, du caractère et de la tournure d'esprit d'une nation, d'autre part comme le correctif nécessaire et salutaire de ce tempérament, de ce caractère et de cet esprit; étudier les dispositions naturelles et acquises des différents peuples, le secret des changements qui arrivent dans leur état économique, moral, politique; établir une sorte de pathologie sociale, de manière à saisir le germe morbide qui se cache sous la prospérité d'un grand État, les remèdes possibles à y apporter, les conditions probables du maintien d'un certain équilibre; de tout cela tirer, non des conclusions universelles et impérieuses, ce qu'il s'interdit, mais, pour les peuples

modernes, tels qu'ils sont aujourd'hui, et en tenant compte des différences naturelles qui sont entre eux, un certain modèle de constitution et de gouvernement, mixte, composé, savamment équilibré, dont ils devront, pour ne pas péKr ou pour retarder leur décadence, savoir plus ou moins se rapprocher et savoir autant que possible maintenir en eux l'esprit et la règle, tel est l'immense effort, qu'avec quelques traces, çà et là, de fatigue, le plus souvent avec une aisance et même une grâce de bonne compagnie, avec une clarté suprême, avec une finesse incomparable, avec de l'esprit et même trop d'esprit, avec les ressources d'un style nerveux, sobre et subtil, et pittoresque même quand il lui plaît de l'être, Montesquieu a réussi à mener à bonne fin pour sa gloire et pour l'admiration et l'instruction des hommes.

Ce grand livre, publié en 1748, eut un médiocre succès en sa nouveauté. Voltaire le loua de mauvaise grâce et avec une foule de restrictions. Ce n'est pas étonnant, dit Montesquieu, avec esprit et avec beaucoup plus de charité que n'en ont d'ordinaire les auteurs contestés, « Voltaire a trop d'esprit pour m'entendre; tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait ». Ce que Voltaire n'avait pas entendu, par « trop d'esprit », la plupart des lecteurs ne l'entendirent point pour des raisons contraires. De pareils ouvrages sont écrits pour la postérité, qui n'a eu qu'une voix à l'égard de cette œuvre et qui ne prononce le nom de Montesquieu qu'avec cette admiration particulière, la plus flatteuse, où il entre du respect.

Au cours de son grand travail, Montesquieu avait détaché de son manuscrit un chapitre pour en faire un ouvrage à part. Ce chapitre, ce sont les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Elles avaient paru en 1734. Elles sont restées classiques et estimées de tous, même après le grand travail scientifique du xix^e siècle qui a complètement renouvelé l'histoire romaine. Les qualités ordinaires de Montesquieu, — perspicacité psychologique, généralisations précises, si l'on peut ainsi parler, et autant que peuvent être précises des généralisations, art de faire revivre des âmes et des caractères très différents des nôtres, ce qui est peut-être le plus difficile des

arts — se retrouvent dans cette esquisse rapide et magistrale, et les qualités de style y sont supérieures à celles dont Montesquieu fait preuve en ses autres ouvrages. Ici, point d'esprit, point d'épigrammes*, point de boutades, point de curiosités presque inutiles et un peu frivoles; une gravité soutenue sans pesanteur et sans affectation, une vigueur et une solidité sans défaillances, un bas-relief antique aux lignes sobres, énergiques et élégantes, la perfection peut-être de la prose proprement française.

Ce grand homme, qui fut un bon homme au rapport de ses contemporains, simple, accueillant et enjoué, modeste, n'ayant pas en société ce grain de coquetterie qu'on surprend parfois dans ses ouvrages, aimant les maisons « où il s'en tirait avec son esprit de tous les jours », aimant surtout sa maison, ses bois, ses prairies, et ses beaux vignobles bordelais pour lesquels il avait une tendre sollicitude, épuisé, à ce qu'il dit, par son grand ouvrage, s'éteignit en 1755, satisfait de sa tâche, mais sans se douter peut-être que son livre était plus qu'un livre, était un grand acte historique qui devait descendre dans les faits, les modifier et y laisser pour un temps très long une profonde empreinte.

Voltaire. — Voltaire remplit le xviii^e siècle. Nous le plaçons ici comme à la date de sa pleine maturité, et parce que, pouvant raisonnablement commencer par lui encore la section suivante, on 3e trouvera l'avoir présenté ainsi, sans véritable interruption, dans toute sa suite. Il était né en 1694 à Paris; fut très jeune mêlé au mouvement littéraire et à l'agitation mondaine; fit représenter vingt-deux ans une tragédie qu'il avait commencé d'écrire à seize; fut mis à la Bastille au même âge pour des vers satiriques qu'il n'avait pas faits, mais qu'il était très naturel de lui attribuer; écrivit de vingt-deux à vingt-sept ans le poème épique qui devait donner à la France l'épopée qui lui manquait, ayant le bon sens du reste de le remanier et d'en retarder la publication jusqu'à ce que l'auteur eût atteint la trentaine; fut exilé à trente ans pour avoir ridiculisé un grand seigneur et avoir été bâtonné par la valetaille de ce gentilhomme. Et voilà une jeunesse qui promettait une vie active et

accidentée. Elle le fut à souhait. Exilé en Angleterre, où il resta trois ans (1726-1729), Voltaire s'adonna à des études sérieuses, élargit son horizon, rentra en France en publiant la *Henriade*, qui eut un succès prodigieux, et en rapportant une provision d'idées philosophiques, littéraires et historiques et une nouvelle tournure d'esprit. La *Henriade* était plutôt une histoire en vers qu'un poème épique, et aussi bien Voltaire fut toujours surtout un historien; mais elle était intéressante, pleine d'idées justes et sages sur la tolérance, la liberté de penser, la douceur dans le gouvernement, et surtout absolument dans le goût de la génération la plus fine, la plus ingénieuse, la plus curieuse et la plus prosaïque qui ait été en France. Quelque temps après, par *le Temple du Goût*, il s'érigeait, sans pédantisme, en arbitre des choses littéraires et en successeur de Boileau. Possédé du démon du théâtre, comme d'ailleurs de tous les démons littéraires, mais plus particulièrement de celui-ci, il donnait avec un succès d'estime *Brutus* (1730), avec un succès éclatant *Zaïre* (1732), avec insuccès *Adélaïde du Guesclin* (1734), avec un magnifique retour de faveur *Alzire* (1736), *Mérope* (1743). Il s'essayait dans la comédie, non sans esprit, non sans grâce, mais sans verve comique, par *la Prude* (1747), *Nanine* (1749) et quelques autres plus minces ouvrages. Le théâtre de Voltaire est fort intéressant à étudier. Il n'y faut chercher ni la profondeur psychologique de Racine, ni la puissance héroïque de Corneille, ni le style de l'un ou de l'autre. Mais une habileté d'agencement savant dans une parfaite clarté, du pathétique quelquefois, de l'éloquence souvent, des traits vigoureux qui s'enfoncent dans la mémoire, un sentiment vrai du spectacle, un effort souvent heureux pour varier les sujets, mettre à contribution l'histoire moderne, agrandir, comme on a dit spirituellement, la « géographie tragique », montrent dans Voltaire un homme au moins qui ne se trompait pas quand il se croyait né pour le théâtre, et que, si la postérité, qui n'admet que le sublime, peut le négliger, ses contemporains ont eu parfaitement raison d'applaudir.

Il n'oubliait pas du reste, avec *Zaïre* ou « l'américaine *Alzire* », qu'il était un penseur, et il donnait au public, sans compter

I' Histoire de Charles XII (1731), les *Lettres philosophiques sur f Angleterre* (1734), qui sont des espèces de *Lettres persanes* pour l'audace des idées, sans en avoir les agréments et la verve. Il faisait paraître en 1737 ses *Discours sur f homme*, en vers, où il soulevait une fois de plus et remuait, souvent en très bon style, les problèmes de la destinée humaine et de la règle morale. Il commençait même, par *Zadig* (1738), cette série de contes et romans à tendances philosophiques, genre presque nouveau par la façon dont Voltaire la entendu, et qu'il devait cultiver assidûment plus tard. Tantôt en faveur à la cour, tantôt en disgrâce, aujourd'hui prié aux petits soupers de M^{me} Pompadour et chargé décrire des divertissements pour le théâtre du roi, demain inquiet jusqu'à croire de sa sûreté de fuir au delà des frontières, il était, pendant une période de bonace, nommé de l'Académie française (1746), mais il vivait le plus souvent au château de Cirey en Champagne, auprès de M^{mc} du Châtelet, à laquelle il avait donné le goût des poètes, sinon des vers, et qui lui avait donné le goût des mathématiques, de la physique, de la chimie et de la philosophie de Newton, si bien que le temps où il fut nommé de l'Académie française est celui où il communiquait par des mémoires de toutes sortes surtout avec l'Académie des sciences. — 11 était en pleine gloire comme en pleine maturité de son génie, peut-être en disposition d'achever sa vie avec plus de tranquillité qu'il ne l'avait commencée, lorsqu'un coup imprévu le frappa, qui devait changer encore une fois le cours de son existence. En 1749, M^{me} du Châtelet mourut subitement. Isolé, attristé, mal vu à Versailles à ce moment-là, sollicité depuis longtemps par Frédéric II de venir embellir la cour de Berlin, il se décida à quitter la France. — 1749 est une date très marquante de l'histoire littéraire de la France : Montesquieu vient d'achever son œuvre, Voltaire va partir pour Berlin, l'*Encyclopédie* va commencer sa publication, Rousseau surgit avec son *Discours sur les lettres et les arts*, premier manifeste de sa doctrine. Le siècle tourne, juste au milieu de sa carrière. Une nouvelle époque littéraire commence.

///. — *L'époque de Voltaire et de Rousseau* (1750-1778)

Voltaire après 1750. — Voltaire était parti pour Berlin tout plein d'espérances et d'illusions. Elles s'entretinrent quelque temps et se dissipèrent vite. Frédéric II était impérieux et Voltaire susceptible. On se brouilla. Voltaire revint en France en 1753, chercha pendant quelques années un lieu favorable à la retraite et à l'indépendance et finit par se fixer à Ferney en 1760. Pendant son séjour en Prusse, il avait publié son *Siècle de Louis XIV* (1751) et les *Annales de l'Empire*. En 1756, il publia l' *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Les ouvrages d'histoire de Voltaire, d'abord, sont d'une lecture très agréable, comme tout ce qu'il a écrit, et ensuite sont ce qu'il a fait avec le plus de soin, de diligence, de conscience et de scrupule. Voltaire aimait les faits précis. Les erreurs historiques (de Montesquieu par exemple) le mettaient en colère autant qu'une injustice ou un acte d'intolérance. Chacun de ses ouvrages d'histoire a été refait vingt fois, avec une patience étonnante chez un pareil homme, un souci constant de réunir de nouveaux documents, de consulter de nouveaux textes et d'interroger de nouveaux témoins. Ils surprennent même les historiens modernes par la sûreté de l'information et la perspicacité critique. Il faut remarquer du reste que Voltaire n'aime à faire que les histoires qu'on ne peut faire que sur les sources. Il n'a jamais écrit une histoire qui eût déjà été écrite. L'*Histoire de Charles xvii* a été toute rédigée sur des pièces diplomatiques, des archives, des lettres, des récits de témoins oculaires. Le *Siècle de Louis XIV*, qu'il soit une histoire ou un panégyrique, question examinée dans tous les manuels d'histoire littéraire et qui nous paraît assez oiseuse, est du moins une histoire *princeps*, si l'on peut dire, faite pour la première fois, tellement pleine des échos directement recueillis par Voltaire, des papiers du temps immédiatement consultés par lui, des conversations avec les hommes de l'époque conservées par sa fidèle mémoire, qu'elle a la première des qua-

lités d'une bonne histoire, à savoir qu'elle est vivante parce qu'elle semble avoir été *vécue*. Elle l'est si bien, et Voltaire se sent si bien vivre en effet dans l'époque de Louis XIV, qu'il ne manque jamais de placer comme instinctivement dans le « siècle de Louis le Grand » ses propres contemporains, pourvu qu'ils soient considérables : « On doit mettre cet ouvrage au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de Louis XIV. » Voilà ce qu'il dit de l' *Esprit des lois*, paru en 1748. Pour lui le siècle de Louis XIV dure encore, tant il en est ! A certains égards, c'est une vue très fautive ; mais pour faire de l'époque de Louis XIV une histoire fraîche, pour ainsi dire, et dont on sente le plein contact, c'est une très bonne disposition ; c'est précisément cette histoire que Voltaire a faite.

L' *Essai sur les mœurs* est d'un tout autre genre, et ici Voltaire n'a pas craint d'abandonner son terrain ordinaire. Ce n'est pas l'histoire récente et explorée pour la première fois qu'il aborde ici : c'est l'histoire universelle, traitée, en conséquence, par grands tableaux et larges esquisses. Il n'y a réussi, à notre avis, que partiellement. Certains siècles, certaines époques au moins de l'histoire moderne, y sont résumées lumineusement et avec une grande sûreté ; mais le sens de ce qui est très éloigné de l'auteur dans l'espace ou dans le temps lui manque par trop. Il ne connaît, il ne peut connaître ni une âme antique, ni une âme du moyen âge. Il est trop de son temps et trop satisfait d'en être pour respirer vraiment l'atmosphère d'un autre, et le *velus fit animus* de Tite-Live est une transformation, nécessaire à l'historien, qui lui était interdite. Un autre reproche a pu lui être fait que nous ne lui ferons pas. Cette histoire universelle n'a pas de philosophie de l'histoire. Les grandes lois qui doivent régir impérieusement les faits n'y sont ni découvertes ni cherchées. Les grands événements y sont montrés comme sortant souvent de petites causes, ce qui est faire immense la part du hasard, ou comme nés de l'influence d'un grand homme, ce qui est encore donner le hasard comme gouvernant le monde, puisque la naissance d'un grand homme est encore un fait fortuit. Dans tout cela, rien de cette belle ordonnance d'un Bossuet ou d'un Vico, où l'on voit l'histoire suivre un droit chemin

qu'elle était prédestinée à parcourir et où elle ne pouvait pas ne point s'engager. Il est vrai. Mais c'est prudence de la part de Voltaire de n'avoir pas hasardé ces périlleux systèmes, et la philosophie de l'histoire, quand elle n'est pas une rhétorique, est une si aventureuse hypothèse que, sans nier ce qu'elle a de séduisant, on ne peut en vouloir à un homme de s'être gardé de ce qu'elle a de tentateur.

Voltaire poursuivait du reste toutes ses carrières à la fois. Dramatiste, il donnait en 1755 l'*Orphelin de la Chine*; en 1760, *Tancrède*; en 1763, *Olympie*; en 1764, *Oc4ave*; en 1767, *les Scythes*; en 1770, *Sophonisbe*; en 1773, *les Lois de Minos*; en 1778, *Irène*. Conteur, poussant dans la voie si brillamment ouverte par *Zadig*, il écrivait *Candide*, *Micromégas*, *Jenni*, *la Princesse de Baby-loue*, *l'Ingénu*, etc., sans compter de jolis contes en vers, plus courts, non moins charmants. Philosophe, il rédigeait le *Dictionnaire philosophique*, recueil d'impiétés frivoles, de pamphlets méchants et de dissertations pénétrantes et souvent profondes sur les plus hautes et les plus difficiles questions. Poète, sans parler de mille pièces de circonstance souvent ravissantes, il jetait sans compter des *satires* d'une finesse exquise, comme *le Pauvre Diable*, ou des *épîtres* gracieuses et spirituelles, comme *YEpître à Horace* ou *l'Épître à Boileau*. Critique, il écrivait le *Commentaire sur Corneille*, un peu sévère, mais qui reste un des meilleurs ouvrages pour apprendre à avoir du goût, si cela s'apprend, et pour apprendre la vraie langue française, si l'on tient encore à la savoir. Criminaliste, ou plutôt homme de bon sens réformateur d'une législation barbare, il accumulait les mémoires en faveur des La Barre, des Sirven, des Lally-Tollendal, des Calas, injustement condamnés sur des soupçons, des préjugés ou des rancunes. Et enfin il dictait à la volée ces lettres piquantes, gracieuses, bouffonnes, éloquentes, de tous les degrés et de tous les tons, toutes dans une langue admirable, dont le recueil est cette *Correspondance* en dix gros volumes qui suffirait à immortaliser un homme.

A quatre-vingt-quatre ans, après une telle vie, il devait mourir ou de vieillesse ou de fatigue. Il mourut d'une imprudence. Il vint à Paris jouir de sa gloire. Le voyage, les émotions et les

agitations de Paris le tuèrent. Il expira sur son ancien champ de bataille, devenu champ de triomphe, le 30 mai 1778.

C'est une des plus prodigieuses activités intellectuelles qui aient existé. Son caractère, qui était infiniment au-dessous de son génie, lui a fait quelque tort. Il fut susceptible, irascible, vindicatif, intraitable à l'égard de ses plus minces adversaires, trop traitable à l'égard des puissants de ce monde. Il n'eut ni le courage ni la générosité qui lui étaient très faciles, son immense fortune lui ayant assuré de très bonne heure une parfaite indépendance. Cependant il avait de l'humanité, une pitié sincère pour les hommes foulés et meurtris et un véritable souci d'alléger leurs peines, dont il serait injuste de ne lui pas tenir compte. Ce serait lui ressembler que lui refuser toute qualité parce qu'on ne pense pas comme lui. Son intelligence lumineuse et prompte, encore que peu profonde, fait encore un singulier honneur à l'humanité. Au point de vue littéraire, il ne faut pas oublier qu'à peu près seul, et en tout cas seul de sa valeur, il a ramené son siècle, qui s'en éloignait, au culte «des belles-lettres classiques et de la poésie telles qu'on les comprenait au xvII^e siècle. Il fut le héraut convaincu et éclatant, et autant qu'il put, le continuateur, non méprisable du reste, de l'école de 1660. Au point de vue philosophique, il n'a été que négateur, ou il a été très incertain et même contradictoire. Il n'a laissé que des *discussions*, du reste très intéressantes. Affirmatif et décidé seulement sur ce qu'il nie, il a repoussé de toutes ses forces l'idée de l'intervention du surnaturel dans le monde, l'idée du gouvernement du monde par Dieu, bref l'idée centrale de toutes les religions. L'abolition des religions a été sa pensée maîtresse. Bien des signes peuvent faire espérer, craindre ou prévoir, selon l'opinion dont on est, que l'avenir se rangera à cet égard du côté de Voltaire. Non pas que les religions doivent disparaître jamais; mais il est possible qu'elles deviennent l'entretien et la consolation d'une minorité seulement parmi les hommes;;Que l'avenir se range du côté de Voltaire, ce ne sera pas à dire qu'il lui donne raison. Une si immense dépression morale suivra nécessairement, quoi qu'on puisse dire, l'amoindrissement du sentiment religieux dans le

monde, que, quelque progrès matériel que l'humanité puisse faire d'ailleurs, le règne posthume du « roi Voltaire » sera assurément une décadence. Quoi qu'il en soit, Voltaire reste un des plus éclatants esprits qui aient jamais ébloui le monde, et un des représentants les plus glorieux de la race française.

Diderot. — Denis Diderot, qu'on doit nommer avant Rousseau parce qu'il n'a pas été sans influence sur le philosophe genevois, débutait à Paris, à la fois dans les lettres et dans les sciences, vers 1745. Ses premiers ouvrages, *Essai sur le mérite et la vertu*, *Pensées philosophiques*, étaient d'un écolier intelligent qui cherche sa voie. La *Lettre sur les aveugles*, déjà toute pleine de la philosophie sensualiste qui devait être le fond de la pensée de Diderot, fit emprisonner son auteur au donjon de Vincennes. C'était en ce temps-là le présage et déjà la consécration du succès. Presque aussitôt commença l'œuvre immense de l'*Encyclopédie*, entreprise par d'Alembert et Diderot, continuée par Diderot seul entouré de collaborateurs jusqu'en 1772. Tout au travers de cette entreprise formidable, Diderot trouvait le moyen decrire vingt grands ouvrages, très mêlés, très inégaux, tous d'un grand intérêt : *Jacques le fataliste*, roman philosophique inspiré de Sterne ; *le Neveu de Rameau*, portrait mêlé d'anecdotes et de dissertations d'une verve magnifique ; *la Religieuse*, roman à tendances irrégieuses ; *le Rêve de d'Alembert*, fantaisie philosophique brillante, profonde et ordurière, dont on peut dire ce que La Bruyère disait énergiquement de Rabelais ; *le Supplément au voyage de Bougainville*, paradoxe brutal et séduisant sur l'excellence de l'homme livré à ses purs instincts ; l'*Essai sur la vie de Sénèque et sur les règnes de Claude et Néron* ; les *Salons*, entretiens curieux, amusants et non sans profondeur, sur les choses de la peinture et de l'art en général ; *le Fils naturel* le *Père de famille*, *Est-il bon ? est-il méchant ?* essais dramatiques fort ennuyeux, mais qui étaient pour Diderot un prétexte à philosopher sur l'art dramatique et à recommander la substitution du drame réaliste à la tragédie et à la comédie. Ajoutez les *Lettres à mademoiselle Volland*, que Diderot écrivait au jour le jour sur sa vie, sur ses idées, sur ses projets et sur tous les

sujets possibles et qui sont ce qu'il a fait de meilleur, parce que plus en écrivant il se rapproche de la conversation abandonnée, plus il a de charmes.

A considérer Diderot même en dehors de l'*Encyclopédie*, dont nous parlerons à part, il a été un des hommes qui ont remué le plus d'idées. Sensualiste, naturaliste et Ton peut dire matérialiste sans lui faire tort, il a été le plus hardi des philosophes du XVIII^e siècle dans le sens antireligieux, à étonner et à blesser Voltaire lui-même. Très préoccupé de sciences et s'y connaissant, il a eu souvent des intuitions rapides qui ont devancé de près d'un siècle les découvertes ou les systèmes de la science moderne. Esprit bouillonnant et fumeux, il a roulé pêle-mêle des flammes, des clartés et des scories. Écrivain prodigieusement inégal, il a des pages obscures, des pages déclamatoires et des pages d'une incomparable éloquence. C'est le plus grand esprit mal équilibré que nous ayons dans toute l'histoire de la pensée française.

L'Encyclopédie. — L'*Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, devait, comme le disait la Préface, « rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre, et en exposer le système général... afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont et que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux ». Le Discours préliminaire, qui est tout un livre, fut écrit par d'Alembert. Ce même savant se réserva la direction de la partie mathématique et physique. Diderot avait la direction de tout le reste et écrivit lui-même les articles concernant la philosophie et tous les arts et métiers. Un peuple de collaborateurs fut appelé à prendre part à la tâche. Marmontel eut la partie proprement littéraire, d'où il tira [dus tard ses *Éléments de littérature*; Voltaire, Montesquieu, Buflbn collaborèrent. Citons encore Duclos, Condillac, Mably, Helvétius, d'Holbach, Jaucourt, Dumarsais, Morellet, Turgot, Necker. Les deux premiers volumes parurent en 1751. Aussitôt la publication fut suspendue par ordre supérieur (1752). Elle reprit l'année suivante et se continua jusqu'en 1757. Il y eut alors une nouvelle suspen-

si on par arrêt du Parlement. Autorisée de nouveau en 1765, l'*Encyclopédie* continua à paraître sous la direction du seul Diderot, d'Alembert s'en étant retiré pour différentes raisons, dont la principale était un grand souci de sa tranquillité. Elle fut achevée en 1773, mais il parut encore des Suppléments en 1777 et des Tables en 1780. — Il est inutile de dire que l'*Encyclopédie* est une œuvre très inégale, puisque tous les ouvrages de ce genre le sont nécessairement; mais elle l'est aussi peu qu'il est possible, et certaines parties, comme abondance de renseignements et clarté d'exposition, sont de premier ordre. Ses tendances sont « philosophiques », comme on disait alors, c'est-à-dire exclusives d'esprit religieux; mais le matérialisme du directeur y est très soigneusement réprimé, et ce qui y est suggéré est à peu près un déisme sans théologie et sans théodicée, et une morale naturelle sans trop de naturalisme. En politique, l'*Encyclopédie* est, à peu près aussi, ce qu'on a appelé plus tard *libérale*, c'est-à-dire monarchique et ennemie du despotisme sous toutes ses formes. En littérature, sous l'influence de Marmontel, élève de Voltaire, et grâce à la tolérance, sur ce point, de Diderot, elle est très conservatrice et traditionnelle, et il est assez piquant d'y voir combattues les idées qui étaient chères à son directeur. A tout prendre, la vulgarisation philosophique dont l'*Encyclopédie* était l'organe fut très anodine, et partisans et adversaires durent lire un peu entre les lignes pour se délecter ou s'indigner. Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire est beaucoup plus audacieux, sans parler des livres d'Helvétius et de d'Holbach. Ce que l'*Encyclopédie*, et en cela elle fut excellente, a surtout dû exciter, c'est la curiosité pour les *faits*, scientifiques, techniques, naturels, historiques, ethnographiques, etc. A cet égard, encore que ces sortes d'influences soient difficiles à mesurer, on peut s'aventurer à croire que *le goût du fait* et par suite la tournure de plus en plus scientifique, antimétaphysique et antidéclamatoire qu'a prise l'esprit moderne remonte à l'*Encyclopédie* comme à son origine, la plus claire du moins et la plus saisissable. Buffon et l'*Encyclopédie* sont les deux grandes sources de l'esprit scientifique moderne, qui existait sans doute avant eux, mais chez des savants isolés ou dans

des groupes et compagnies de savants, non pas à l'état de tendances générales des intelligences.

Billion. — Leclerc, comte de Buffon par anoblissement, se livra dès sa jeunesse, c'est-à-dire depuis l'année 1735 environ, aux travaux de mathématiques et d'histoire naturelle. 11 voyagea, observa, compléta ses connaissances; en 1739, âgé de trente-deux ans, il fut nommé membre de l'Académie des sciences et intendant du Jardin du roi, qu'on a nommé depuis Jardin des plantes, pour le distinguer sans doute des autres jardins, et à partir de ce moment se livra sans interruption jusqu'à sa mort à la rédaction d'une vaste *Histoire naturelle*. Il eut un grand nombre de collaborateurs ¹, mais rédigea à lui seul les parties de son œuvre auxquelles il tenait le plus : la *Théorie de la terre*, l'*Histoire naturelle de l'homme*, les *Époques de la nature*, la *Minéralogie*. Ce grand travail, laissé inachevé, l'occupait toute sa vie. Le dernier volume même ne parut qu'en 1789, un an après sa mort.

C'est la plus grande œuvre scientifique qui ait été faite en France et en même temps c'est une œuvre littéraire et une œuvre morale. Le style, admirable d'élévation soutenue et de grandeur simple quand c'est Buffon qui tient la plume, un peu emphatique et maniéré quand il se contente de remanier, peut-être insuffisamment, la rédaction de ses collaborateurs, est toujours d'une haute qualité, et dans certaines parties, comme les *Époques de la Nature*, le mouvement tranquille et puissant, le déroulement ample et magnifique des tableaux font de ce livre de science un poème imposant et majestueux. A ce titre Buffon est un grand poète dans un siècle qui n'avait pas jusqu'alors connu la poésie, une manière de Lucrèce en prose qui a donné à André Chénier l'idée et l'ambition d'être un Lucrèce en vers, le plus puissant exciteur, plus même que Rousseau, du sentiment de la nature, qui dormait un peu chez nos pères du xviii^e siècle.

Comme moraliste (car Buffon Ta été dans ses chapitres sur l'histoire naturelle de l'homme), par le haut rang qu'il donne

1. Voir ci-dessous, p. 750-752.

et maintient à l'homme dans la nature, par le but élevé qu'il lui assigne, Buffon, sans être doué de sentiments religieux, se sépare nettement de la majorité des philosophes du xvii^e siècle. Il a une sorte de spiritualisme naturel, spiritualisme sans métaphysique, que les philosophes auront à discuter, mais qui le met à part dans le siècle. Autant certains penseurs aux prétentions scientifiques ont tendance autour de lui à rapprocher l'homme de la nature, c'est-à-dire de l'animalité, et à le réduire à ses seuls instincts, autant Buffon lui montre que son vrai destin est de s'éloigner de l'animalité, c'est-à-dire de toute la nature qui n'est pas lui. Profondément « intellectualiste », comme on dit de nos jours, il fait de la pensée le but et aussi le bonheur de l'homme, l'assurant que c'est là le fonds qui manque le moins et le seul fonds qui ne manque pas. Le sensualisme, en prenant ce mot au sens moral, n'a pas eu plus grand adversaire ni plus hautain contempteur. Ces leçons, trop oubliées, reprises presque textuellement par notre grand Auguste Comte, mettent Buffon au rang des philosophes comme il est au rang des plus grands savants, au rang des plus grands écrivains, et, pour faire court, au rang des plus grands esprits. •

Rousseau. — Enfin Jean-Jacques Rousseau parut, et ce fut décidément le point de départ d'une ère nouvelle. Il était de Genève, né en 1712 de ns la classe ouvrière, n'avait fait que les études qu'il avait eu la fantaisie de faire par lui-même, avait eu une jeunesse d'aventurier, très accidentée, qu'on trouvera dans toutes les histoires de la littérature et qu'on fera mieux de lire dans ses propres *Confessions*, et vers quarante ans n'avait rien produit que quelques livrets d'opéra. Il était à Paris à cette époque, lié avec Réaumur, Fontenelle, La Popelinière, fermier général, Grimm, d'Holbach, Diderot. Il vivait péniblement en copiant de la musique. Un jour qu'il allait voir Diderot, enfermé au donjon de Vincennes, il lut dans le *Mercur*e que l'Académie de Dijon mettait au concours cette question : « Si le rétablissement des sciences et des lettres a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. » Il causa de ce sujet avec Diderot. Fut-ce Diderot ou lui-même qui eut l'idée de répondre à cette question par le paradoxe et de soutenir que les lettres et les arts avaient

dépravé l'humanité? La question, après beaucoup de textes invoqués et de controverses, reste obscure. Il faut remarquer du reste que l'Académie de Dijon elle-même sollicitait un peu à répondre par une accusation contre les lettres. Poser la question, c'était inviter à examiner de près l'opinion universellement admise et à se demander si elle était aussi fondée qu'elle paraissait l'être. Toujours est-il que ce fut pour Rousseau comme une illumination. Le fond obscur de sa pensée lui fut révélé. Il aperçut clairement ce qui s'agitait sourdement jusqu'alors dans son esprit : il n'aimait pas la civilisation, le monde, la société, les compagnies ni même les villes. Il avait au fond de lui le rêve d'une Arcadie paisible, simple, affectueuse, aux plaisirs humbles. C'était l'invention des lettres, des arts fastueux, des plaisirs prétendus délicats qui avait écarté l'humanité de cet état heureux et vertueux. C'était le procès à toute la civilisation qu'il fallait faire. Un Fénelon plébéien, véhément et déclamateur dormait dans Rousseau, et se réveilla. Dès lors, sa voie fut tracée, il ne la quitta plus, et y courut d'un pas rapide.

Il écrivit d'abord le mémoire pour l'Académie de Dijon qui, du reste, est très faible, mais qui a la valeur d'un premier manifeste. C'est le *Discours sur (es lettres et les arts)* (1750). Élargissant la question, il donne, en 1755, son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Là il cherchait à marquer le moment précis où l'humanité s'était trompée. C'était le jour où elle avait quitté la vie patriarcale, la vie par tribus dans chacune desquelles les biens sont en commun, l'aisance générale, la richesse inconnue, les luxueux plaisirs, les arts et les vices insoupçonnés. C'est ce qu'il appelle l'« état de nature », mot très souvent mal compris, par lequel Rousseau n'entend nullement l'état sauvage, mais plutôt l'état mi-pastoral mi-agricole, l'état rustique rudimentaire, l'état qui exclut les grandes nations, les grandes villes et la propriété, et qu'il appelle l'état de nature non pas parce qu'il le croit l'état primitif, mais parce qu'il le juge l'état le plus naturel à l'homme. A cet état il veut ramener l'humanité.

C'est à ce but qu'il tend dans sa *Lettre à d'Alembert sur tes*

spectacles (1758), ouvrage contre la comédie d'abord, considérée comme la manifestation la plus brillante et la plus corruptrice de l'état de société, contre toute la vie urbaine, ensuite, et tout ce qui est urbanité et tout ce qui est civilisation.

C'est aux mêmes tendances qu'il obéit dans son grand roman *la Nouvelle Héloïse* (1761), touchant du reste, brillant et charmant au travers de toutes sortes de déclamations, mais où ce que veut Rousseau surtout, c'est faire prévaloir la vie sentimentale sur la vie rationnelle. Comme les hommes se sont trompés en cessant d'être simples dans leur manière de vivre, ils se sont trompés aussi en cessant d'être simples dans leur manière de penser. L'homme qui pense subtilement est un animal dépravé. Il faut sentir plutôt que penser, se laisser aller au mouvement naturel du cœur, à la sensibilité, à la passion tendre, aux larmes de la pitié, delà reconnaissance, de l'amour. C'est le cœur qui ne trompe pas. La vie sentimentale, c'est T « état de nature » de l'âme. L'effet de ces nouveautés fut prodigieux : le siècle avait besoin de se détendre. Il était depuis soixante ans spirituel, subtil, raisonneur et sec. Il n'avait pas depuis soixante ans un poète, un orateur, un romancier qui eût remué le cœur et fait couler des larmes douces ; car La Chaussée auprès de Rousseau n'est qu'un imbécile, et l'abbé Prévost n'a que trente pages touchantes. On avait comme désappris la passion ; on n'avait que des goûts et des fantaisies. L'enfant câlin, rêveur, passionné, aventureux et qui aime à être caressé, qui est toujours au fond de l'homme, sortit soudain, sous cette caresse, de l'ombre où on l'avait refoulé. Il se livra impétueusement à l'enchantement. Les femmes frémirent d'un transport comme voluptueux. Les hommes suivent toujours les femmes. Le siècle fut conquis. Rousseau devint une espèce de mage dont on attendait, réclamait, écoutait les paroles comme des oracles.

Il poursuivit par un livre sur l'éducation, *Émile* (1762), qui est la nouveauté la plus radicale de toute son œuvre ; car il enseigne surtout à ne pas enseigner. Si l'homme était bon, en effet, et si la société et la civilisation l'ont gâté, il faut surtout le préserver du contact de ce que société et civilisation ont laissé derrière elles, et l'empêcher d'apprendre ce qu'elles ont

inventé. Contentez-vous donc de le laisser penser et surtout sentir par lui-même, et aidez-le seulement à penser et à sentir selon son impulsion. Aidez seulement son initiative. Ainsi vous ferez de lui, ou plutôt il fera de lui, sous votre surveillance attentive et affectueuse, l'homme d'autrefois, l'homme libre sain et pur, fort par conséquent pour toutes les tâches, surtout ouvert à toutes les passions naturelles, c'est-à-dire bonnes. Ce livre chimérique, excellent pourtant comme réaction contre l'éducation impérieuse et despotique qui ne laissait à l'enfant aucune démarche spontanée dans le développement de son esprit, fut accueilli avec enthousiasme et s'impose encore aux méditations des hommes les moins aventureux.

La même année parut le *Contrat social*, c'est-à-dire la Politique de Jean-Jacques Rousseau. Rien n'était plus difficile pour Rousseau que d'ajuster une politique quelconque à l'ensemble de ses idées; car elles vont toutes à l'absence d'organisation sociale. L'invention sociale est la négation même, non seulement de l'état de nature dans le sens courant du mot, mais même de l'état de nature comme Rousseau Je concevait. L'individualisme radical, l'autonomie individuelle, l'indépendance de l'homme à l'encontre de toute association, de toute tradition et même de toute pensée commune, la *raison* étant un effort des hommes pour penser tous la même chose, et le *sentiment* étant au contraire ce qu'il y a de plus individuel et personnel, tout cela est le fond même et l'essence de la pensée, de la doctrine, de la conviction et de la passion de Rousseau. Et tout cela est anti-social par définition. L'homme libre et passionnément libre n'est pas sociable. Rousseau devait, en fait d'organisation sociale, penser qu'il ne doit pas y en avoir. — Mais il faut qu'il y en ait une, au moins provisoire, dans l'état actuel des choses, et Rousseau a toujours dit, ou quelquefois, qu'on « ne remonte pas vers les temps d'innocence et d'égalité » et que tout ce que l'on peut faire « est d'arrêter le progrès des peuples vers la perfection de la société et la détérioration de l'espèce ». Soit; mais alors, s'il faut une organisation sociale, et s'il la faut de telle nature qu'elle retarde au moins « la perfection de la société », à savoir l'omnipotence sociale, la possession absolue de l'individu par l'État,

faisons-en une qui garantisse autant que possible l'indépendance individuelle, l'autonomie de chaque *moi*, la possession de l'homme par lui-même. Or c'est, dans le *Contrat social*, une société « parfaite », une société omnipotente, une société où l'homme est garrotté et emmuré, opprimé jusque dans ses opinions philosophiques et croyances religieuses, que Rousseau a constituée, recommandée et exaltée. La contradiction m'étonne; le lien entre le *Contrat social* et les autres ouvrages de Rousseau m'échappe. D'autres le voient et le montrent; mais je ne réussis pas à les comprendre. Le *Contrat social* est quelque chose, — il y a à peine exagération dans les termes, — comme un traité de l'État despote, écrit par un anarchiste. Il part de cette idée que les hommes « nés libres » ont fait aliénation de leur liberté entre les mains de la communauté pour pouvoir vivre tranquilles; à partir de ce moment la communauté a tous les droits. Ce qu'elle décide, à la pluralité des voix, est la loi civile, la loi politique, la loi morale et la loi religieuse. Nous devons faire ce qu'elle ordonne, vivre comme elle vit, croire ce qu'elle croit. En d'autres termes, les tmes sont supprimées; il n'y a plus qu'une âme sociale. Dans une pareille société il n'y a un peu de bien-être intellectuel, moral et même physique que pour ceux qui ont la chance de penser comme tout le monde, de raisonner comme le premier venu et de sentir comme n'importe qui. L'homme qui serait le plus malheureux, le plus étouffé, le plus opprimé, et qui pourrait le moins vivre dans la société rêvée par Rousseau, c'est Rousseau. Il sera toujours difficile d'expliquer pourquoi Rousseau a écrit ce livre-là.

Peut-être, comme il arrive aux plus grands génies, Rousseau a-t-il fait cette œuvre sans en bien voir les conséquences. En remplaçant le despotisme d'un seul par le despotisme de la majorité, il a cru être libéral, comme en son fond et de toute son ame il l'était. Le despotisme qu'on sent, c'est le despotisme dont on souffre. On souffrait alors de la monarchie. Rousseau a pu croire que la volonté de la foule serait moins capricieuse, moins despotique et plus raisonnable que la volonté d'un roi, et il a donné pour une œuvre de liberté la théorie d'un autre absolutisme que celui qu'il connaissait. Cela fait

songer à l'épigraphe du premier livre qu'il ait écrit : *Decipimur specie recti*.

Son œuvre était achevée : sociologie générale, critique de la civilisation, critique de la raison et apothéose du sentiment, pédagogie, politique, il avait parcouru tout le cercle des investigations essentielles. Il dit encore un mot, un peu vague, mais éloquent et touchant, sur la religion telle qu'il l'entendait, c'est-à-dire sur le sentiment religieux remplaçant les religions dogmatiques dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, puis ne s'occupa plus que d'œuvres autobiographiques. Il s'écouta vivre et épancha ses sentiments intimes dans les *Rêveries d'un promeneur solitaire*; raconta sa vie dans les *Confessions*, la plus charmante en même temps que la plus risquée et quelquefois la plus irritante de ses œuvres, comme il arrive à ceux qui, après s'être adorés et s'adorant encore, font eux-mêmes leur service divin; se discuta lui-même pour faire son apologie dans *Rousseau, juge de Jean-Jacques*, dont le titre même, en son orgueil naïf, rappelle l'épigramme de Voltaire sur « l'estime que le comte de Bussy professait pour ilabutin ».

Il mourut la même année que Voltaire (1778), d'une mort restée mystérieuse, comme toute sa vie avait eu quelque chose d'aventureux, de tourmenté et de tragique. Son influence fut prodigieuse. Ce n'est rien de dire, comme il est incontestable, que sa trace est marquée profondément dans la Révolution française : il faut ajouter que tout le xix^e siècle est mêlé, pénétré, encombré, si l'on veut, de sa pensée. Sensibilité et imagination, c'est tout le romantisme, et c'est Rousseau qui a retrouvé les sources de l'imagination et de la sensibilité; sentiment de la nature, c'est, même en dehors de l'école romantique, le tour d'esprit, ou, si l'on veut, l'affectation la plus répandue dans le siècle qui va finir, et c'est Rousseau qui l'a fait renaître parmi nous. Esprit romanesque, plus encore, habitude de chercher dans les romans l'inspiration morale et pour ainsi dire la « direction » que l'on cherchait autrefois au pied des autels, cela date de *la Nouvelle Héloïse*, et dure encore. Toutes les racines du socialisme et l'on peut dire le socialisme tout entier est dans le *Discours de l'inégalité parmi les hommes*. Toutes les

rêveries anarchiques d'une part, et d'autre part toutes les tendances *anti-intellectualistes*, malaises d'une société trop compliquée qui gémit sous le poids d'elle-même et d'une civilisation surmenée qui voudrait se ramener à un état plus instinctif ou au moins plus simple : cela est le fond même de tout ce que Rousseau a écrit et est répandu comme une subtile essence exactement dans toutes les lignes qui sont parties de sa main. On peut dire brièvement que tout ce qui, au xix^e siècle, n'est pas traditionnel, est du Rousseau. Tout esprit novateur en notre âge, jusqu'aux tout derniers venus, ou a pensé par lui, ou l'a *repensé* inconsciemment, ou l'a suivi, ou l'a rencontré. Le génie lui-même n'a pas droit de maîtrise sur la pensée des hommes, et personne n'est obligé d'acquiescer aux opinions de Jean-Jacques Rousseau ; mais tout le monde doit reconnaître qu'il y a là une force immense, qui a si profondément remué le monde des idées et des sentiments qu'elle a modifié même le monde des faits.

Auteurs divers. — Après des noms comme ceux de Voltaire, Buflbn, Diderot, Rousseau, nous n'avons que quelques mots à ajouter pour compléter le tableau de l'histoire littéraire de 1750 à 1778. Il faut connaître Grimm, spirituel Allemand, qui fit, de 1752 à 1790, pour quelques princes étrangers, une *Correspondance* sensée, spirituelle, savante, infiniment instructive pour eux et pour nous. Il faut nommer Helvétius et d'Holbach, radicaux un peu bornés de l'école philosophique et qui, le premier dans son livre de l'*Esprit* (1758), le second dans son livre sur le *Système de la nature* (1770), mettaient en formules claires le matérialisme et l'athéisme mondains de l'époque.

Il faut mentionner avec plus de respect Gondillac, philosophe sérieux, au moins, très consciencieux et très grave, passionné non seulement pour la vérité mais encore pour l'exactitude, et qui, dans son *Traité des sensations* (1754), avec une clarté admirable, réduisait toute la science de l'homme à la connaissance des sensations transformées, modifiées et développées par une sorte de mécanisme qui leur serait propre, fondant ainsi une école philosophique qui a dominé en France, au moins dans renseignement, jusque vers 1815.

Les historiens sont peu nombreux. Cependant Raynal, aidé par Diderot, donnait la brillante *Histoire philosophique des deux Indes* (1770); les moines bénédictins (Mabillon, Montfaucon, Sainte-Marthe, Dom Rivet, Dom Dantine, Dom Calmet) publiaient de vastes travaux d'érudition, dont les principaux sont la *Gallia christiana* (histoire ecclésiastique de la France), l'*Art de vérifier les dates*, le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, et surtout la colossale *Histoire littéraire de la France*.

Le théâtre, en dehors de Voltaire, n'était guère illustré que par l'aimable et spirituel Favart, auteur d'une foule d'opéras comiques et d'une jolie comédie : *Les trois Sultanes* (1761); et par Sedaine, l'ami de Diderot, l'ignorant original, ingénu et spirituel, à qui Voltaire disait : « C'est donc vous qui ne volez rien à personne », et qui répondait : « Je n'en suis pas plus riche. » Il mettait une sensibilité vraie et un pathétique naturel dans beaucoup de grâce et de finesse et composait de tout cela des comédies romanesques qui faisaient pleurer et sourire tout le monde, surtout Diderot, et dont les plus célèbres sont le *Philosophe sans le savoir* (1765) et la *Gageure imprévue* (1768).

Un poète satirique, qui fut poète lyrique un jour, avait une certaine notoriété, Gilbert, l'ennemi de tous les philosophes et assez heureux à en donner quelques définitions concises et méchantes. Son ode sur sa propre agonie (1780) est vraiment belle et est restée dans les mémoires.

Marmontel, après quelques essais dans le romanesque, comme *Bélisaire* et *les Incas*, et dans le dramatique, comme *Cléopâtre* et *les Héraciïdes*, chutes retentissantes, était devenu critique, comme nous le savons par sa collaboration à l'*Encyclopédie*, et donnait des *Éléments de littérature* qui sont très dignes encore d'être lus. Il terminait sa vie, comme la plupart des littérateurs, par la rédaction de ses *Mémoires*, qui sont charmants, surtout dans la partie relative à l'enfance de l'auteur, comme la plupart des mémoires.

D'Alembert appartient plutôt à l'histoire des sciences qu'à l'histoire littéraire. Cependant, ce savant mathématicien, « qui se crut un grand homme et fit une préface », comme disait cette mauvaise langue de Gilbert, a écrit, en effet, une préface qui

est un livre : le *Discours préliminaire* de l'Encyclopédie. Une classification, ou plutôt trois ou quatre classifications différentes des sciences, toutes un peu arbitraires, quelques pages sobrement et fortement écrites sur le mécanisme de l'esprit humain, un tableau assez fermement tracé de l'évolution de la pensée française depuis la Renaissance jusqu'au milieu du xviii^e siècle, recommandent encore cet ouvrage, qui fit grand bruit en sa nouveauté, à l'attention de la postérité. La correspondance de d'Alembert avec Frédéric II et avec Voltaire, qui a été imprimée, nous le montre comme un homme très sensé, très froid, très judicieux, de bonne tenue morale et de bon conseil¹.

IV. — *La fin du XVIII^e siècle (1778-1789).*

La fin du xviii^e siècle a vu une renaissance éphémère de la poésie et du théâtre, et les premières approches du grand mouvement oratoire qui devait marquer d'une manière si éclatante l'époque de la Révolution française. Dans ces différentes expressions, toutes nouvelles, du génie français, on peut voir çà et là, très apparentes, les traces de l'influence de Jean-Jacques Rousseau².

Les poètes. — Rousseau avait appris aux Français à aimer la nature. Ils l'aimèrent un peu gauchement, d'abord, comme qui s'essaye, mais ils la chantèrent. *Les Saisons* de Saint-Lambert, qui sont de 1769, n'auraient jamais paru avant la *Nouvelle Héloïse*. Roucher, en 1779, écrivait *les Mois*, poème didactique assez monotone, mais dont quelques passages sont d'un peintre et d'un poète. Delille publiait, dès 1782, son poème des *Jardins*. Léonard, dans ses *Idylles morales* et ses *Saisons*, avec une singulière vigueur quelquefois et une véritable émotion, décrivait des paysages de montagnes, chose

1. Sur l'œuvre scientifique de d'Alembert, v. ci-dessous p. 734.

2. C'est pour éviter l'affectation de symétrie, que nous n'avons pas intitulé l'époque de 1730 à 1750 : Époque de Voltaire; celle de 1750 à 1778 • Époque de Voltaire et Rousseau; celle de 1778 à 1789 : Époque de Rousseau.

absolument inconnue en vers avant lui, en prose avant Rousseau. Enfin, vers 1785, André Ghénier se révélait, et c'était un grand poète.

Plusieurs sources, en quelque sorte, coulent vers lui et s'y réunissent. Par son adoration de l'antiquité grecque et de nos auteurs du xvi^e siècle, il est comme un homme de la Pléiade et en même temps un contemporain de ce petit groupe d'hellénistes (Barthélémy, Ghoiseul-Gouffier, Guys, Brunck, Winckelmann) qui rendaient à l'Europe le goût de la Grèce vers 1780. Par sa manière de sentir, d'aimer et de parler d'amour, il est un homme du xviii^e siècle et d'avant Rousseau, un Gentil-Bernard très supérieur. Par sa philosophie et ses essais de poésie philosophique, il est un disciple à la fois de Lucrèce et de Buflbn. S'il est si complexe, c'est qu'il avait beaucoup de génie et est mort très jeune, avant le temps où une de ses tendances et une de ses aptitudes l'aurait emporté et eût jeté les autres dans l'ombre de manière à paraître le constituer tout entier. Tel qu'il est, c'est un poète très brillant, quelquefois touchant, quelquefois capable de cette éloquence enflammée qui est le lyrisme même, ou qui en approche. Ses *Idylles* sont agréables, sa *Jeviw captive*, trop vantée, est attendrissante, et ses *iambes* sont parmi les pages les plus ardentes, les plus passionnées, les plus vibrantes de toute la poésie française. C'était bien une résurrection de la poésie qui se faisait avec lui. Il fut victime, comme on sait, de la Révolution.

Elle en eut une autre moins illustre dans Florian, qui mourut de l'effroi et de la tristesse qu'elle lui inspira. Cet aimable nourrisson de Voltaire, fin, gracieux et gai, avait fait des romans poétiques qui eurent du succès et qui nous paraissent assez fades (*Gonzalve de Cordoue*, *Numa Pompilius*), quelques contes en vers et des *Fables* très spirituelles, d'un joli tour, qui rappellent, avec plus de simplicité, celles de La Motte. Les enfants les goûtent plus que celles de La Fontaine : d'où il ne faut rien conclure, sinon que La Fontaine n'a jamais écrit pour les enfants.

Le théâtre. — Le théâtre reprenait, lui aussi, vigueur et éclat. Il n'y a pas à parler beaucoup de la tragédie, quoique le

nom de Ducis se rencontre dès cette époque et quoique La Harpe ait essayé de faire applaudir *les Barmécides* en 1778 et réussi à faire écouter *Philoctète* en 1783; mais la comédie était souvent bonne et quelquefois remarquable. Sedaine continuait avec honneur. Collin d'Harleville commençait avec éclat. Son *Inconstant*, en 1786, son *Optimiste* en 1788, ses *Châteaux en Espagne* en 1789, son *Vieux Célibataire* en 1792 sont des pièces sans grande profondeur, mais pleines de jolies observations superficielles, ingénieusement conduites et écrites en vers aisés. Collin d'Harleville n'est pas un héritier de Molière, il n'est pas un successeur de Regnard, mais il est une seconde épreuve très bien venue de Destouches.

Quant à Beaumarchais, c'est un grand comique. Son *Barbier de S évilie*, en 1775, fut une révélation. Rien n'était très nouveau dans l'intrigue et encore moins dans les personnages, mais l'art du dialogue comique était retrouvé, et c'est au moins la moitié du mérite d'une comédie. L'auteur pétillait d'esprit et faisait parler ses personnages à la fois selon leur caractère, ce qui est quelque chose, et comme on doit parler au théâtre, ce qui est beaucoup plus. Depuis Regnard aucun comique, et du reste aucun tragique non plus, n'avait eu ce talent-là. Ces mêmes qualités se retrouvèrent dans le *Mariage de Figaro* (1784), avec une audace de satire politique et de revendications sociales qui furent loin de nuire au succès, et qui y ont aidé même depuis. Des procès très embrouillés qu'il avait eus lui furent l'occasion de publier des *Mémoires* justificatifs qui sont des satires bouffonnes, éloquentes et atroces (1775-1787) et qui ajoutèrent encore à sa réputation de redoutable homme d'esprit. Il avait pour le drame larmoyant une tendresse qui étonne de lui, mais qui était profonde, puisque, après ses succès dans le comique, c'est à la tragédie bourgeoise qu'il revint par *la Mère coupable* (1792), où il n'y a aucune espèce de talent. Il traversa d'une manière assez accidentée la Révolution et mourut obscurément en 1799. Il avait comme électrisé le théâtre. On n'osa plus être lent après lui, et la *vis comica*, au moins apparente, fut désormais exigée par les spectateurs. A cet égard, **tout le théâtre** comique moderne procède de Beaumarchais.

Les **prosateurs**. — Un historien archéologue très savant, très ingénieux, contribua plus que personne à cette petite renaissance d'hellénisme dont nous avons parlé plus haut. L'abbé Barthélémy avait, dès son adolescence, étudié les langues orientales chez les lazaristes de Marseille, et fut, très jeune encore, un des bons érudits de l'Europe. Il reconstitua et enrichit le cabinet des médailles et, dès 1745, c'est-à-dire à trente ans, membre de l'Académie des inscriptions, il fut un des plus zélés aux travaux de cette compagnie. On a de lui des mémoires sur les monuments phéniciens, sur la Palestine, sur les inscriptions grecques. Il fut nommé de l'Académie française en 1789, en considération d'un ouvrage savant auquel il avait donné très diligemment, et peut-être trop, une forme littéraire. C'est le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce vers le milieu du IV^e siècle*, paru en 1788. La vogue de cet ouvrage fut immense; elle a duré à peu près un siècle. Elle est très méritée. L'érudition très sûre, le goût juste, une résurrection complète de la Grèce en ses mœurs, en ses institutions, en ses monuments, en ses idées, font de ce livre, même aujourd'hui qu'il est dépassé, une œuvre extrêmement instructive, et la forme de roman que l'auteur lui a donnée, malgré les inconvénients inévitables de cette manière, ne laisse pas d'en rendre la lecture beaucoup plus attrayante. Un peu de coquetterie dans les procédés ingénieux d'exposition, des idées du xviii^e siècle un peu trop souvent prêtées aux Grecs anciens, malgré la très grande conscience de l'auteur, ne sont que des taches assez légères. Le Fontenelle de l'érudition ferme agréablement ce siècle que Fontenelle avait ouvert.

L'éloquence, qui avait été inconnue du xviii^e siècle jusqu'à Rousseau, et qui allait être une des gloires et un des fléaux de l'âge suivant, commençait à se montrer dans les livres avant de se montrer à la tribune. Mably, élève passionné de Rousseau, et poussant plus loin que lui les idées de réformation sociale, prêchait non sans chaleur et élévation de style l'abolition de la propriété et l'égalité absolue dans ses nombreux ouvrages : *Entretiens de Phocion sur les rapports de la morale et de la politique*; *De la législation, observations sur le gouverne-*

ment et les lois des États-Unis d'Amérique. Il mourut (1785) quelques années avant la Révolution, dont il aurait été certainement un des acteurs les plus énergiques.

Mirabeau dans *l'Ami des hommes*¹, les *Économiques*, les *Droits et les Devoirs*, les *Lettres sur la législation*, en un style oratoire et obscur, remuait les idées économiques et sociales les plus abstraites avec une sorte de fougue ardente qui enflammait les imaginations plus qu'elle n'éclairait les esprits, pendant que son fils, le grand Mirabeau, au cours de sa jeunesse tempétueuse, montrait déjà dans une foule d'écrits divers, la puissance d'assimilation et déjà la force de pensée qui allaient étonner l'Europe.

Mais, surtout au point de vue littéraire, le véritable héritier de Jean-Jacques Rousseau était Bernardin de Saint-Pierre. Il avait connu Jean-Jacques vieux et morose et avait presque réussi à l'appivoiser. Officier de marine, puis ingénieur et naturaliste, intendant du Jardin du roi, au cours d'une vie très agitée et qui ne lui fait pas toujours absolument honneur, il vit beaucoup de pays et beaucoup de choses, et ce fut profit pour les lettres. Il fit des nouvelles et petits romans qu'il place d'ordinaire dans un des pays qu'il a visités, et cela nous vaut les premiers tableaux de nature exotique qui apparaissent dans la littérature française. Le plus justement célèbre de ces petits ouvrages est *Paul et Virginie* (1787). Il décrivit ses voyages (*Voyage à l'Île-de-France*, 1773 ; *Voyage en Silésie*, 1807). Enfin il philosopha sur la nature et en rechercha les « harmonies », ou réelles ou apparentes, dans ses très célèbres *Études de la nature* (1784), mélange déconcertant de descriptions ravissantes, de rêveries un peu vagues, de raisonnements biscornus et de puérités. La tendresse, la langueur caressante, la bonté douce qui sont partout dans ses écrits et qui n'étaient nulle part dans son caractère, un style délicat, séduisant, prestigieux, d'assez mauvaise qualité au fond, et qui, par ses impropriétés préméditées, ses affectations, son mélange de prose familière et de langue poétique, annonce très clairement la période dite *romantique* du

1. Voir ci-dessus, p. 655.

commencement de notre siècle, plurent infiniment au goût du temps et firent de Bernardin, de 1780 environ à 1810, un des maîtres incontestés de la littérature française. Chateaubriand seul, qui du reste avait pour lui un parfait mépris, devait le détrôner; et Bernardin n'en reste pas moins une sorte de transition entre Rousseau et Chateaubriand.

Journaux littéraires du XVIII^e siècle. — Le *Mercur* avait continué de paraître non plus sous le titre de *Mercur galant*, mais sous le titre de *Mercur de France*, qu'il garda jusqu'à la fin. Il était devenu très riche. Le directeur en était nommé par le gouvernement, à charge de servir sur les bénéfices du journal des pensions aux hommes de lettres. Vers les approches de la Révolution, sous l'habile direction de Pancoucke, il était devenu un organe de souveraine importance. Les plus grands écrivains du XVIII^e siècle y ont collaboré : Raynal, Marmontel, La Harpe, Lacretelle, Chamfort. Il eut cet immense honneur qu'une partie de *X Essai sur les mœurs* de Voltaire y parut.

Le *Journal des savants* poursuivit aussi sa carrière moins brillante, mais honorable, à travers tout le siècle, jusqu'en 1792.

Les jansénistes publiaient les *Nouvelles ecclésiastiques*, manuscrites et courant sous le manteau jusqu'en 1728, imprimées clandestinement, mais sans périodicité fixe, jusqu'en 1803.

Les jésuites rédigeaient à Trévoux, près de Lyon, un journal intitulé *Mémoires pour servir à l'histoire des lettres et des arts recueillis par ordre de monseigneur le Prince souverain des Dombes*, et connu uniquement sous le titre plus simple de *Journal de Trévoux*. Il fut rédigé par les meilleurs écrivains de la compagnie, les P. Tournemine, Letellier, Lalleman, Ducerceau, Brumoy, et fit une guerre constante non seulement aux jansénites, mais à toute la « philosophie » du siècle, depuis Montesquieu jusqu'à Voltaire. Transporté à Paris après la suppression de l'ordre des jésuites en France, il parut sous différents titres puis s'arrêta en 1782.

En 1731, l'abbé Desfontaines avait commencé la publication du *Nouvelliste du Parnasse*, qu'il continua jusqu'en 1734. En 1735, il reprit la plume dans les *Observations sur les écrits*

modernes, qu'il poussa jusqu'en 1740. C'est dans ce journal que Fréron, le grand ennemi de Voltaire, commença à écrire. Plus tard, en 1749, il créa lui-même un journal littéraire qui s'intitulait *Lettres sur quelques écrits du temps* et qui devint de 1754 à 1776 la fameuse *Année littéraire*, le journal anti-vol tairien, anti-philosophique, et anti-encyclopédiste par excellence. C'est contre lui que fut dirigée, en 1760, la comédie aristophanesque de Voltaire *le Café ou l'Écossaise*. Fréron avait beaucoup de talent; Voltaire même l'a reconnu; sa critique est mesquine, ou au moins minutieuse, le plus souvent, mais conduite avec une très grande habileté de polémiste et soutenue avec une verve ironique qui touche parfois à l'éloquence. Ses adversaires finirent par le tuer. Ils obtinrent en 1776 la suppression de son journal, et cette nouvelle lui causa une telle émotion que la goutte lui remonta au cœur et le terrassa. C'est mourir sur le champ de bataille.

L'Almanach des Muses était moins belliqueux. C'était un recueil annuel de poésies légères, c'est-à-dire courtes, du reste de tous les genres possibles. Il a paru à Paris depuis 1764 jusqu'à 1833. La plupart des grands écrivains y ont commis quelque péché de jeunesse. C'est ainsi qu'en 1790 on y trouve la signature de Chateaubriand.

Salons littéraires. — Beaucoup plus encore qu'au xvii^e siècle les salons ont été importants en France de 1715 à 1789. Ils sont très nombreux. C'est d'abord, chez le Régent lui-même, au Palais-Royal, la société un peu mêlée, mais très spirituelle, où paraissent M^{me} de Beauvau, M^{me} de Boufflers, M^{mc} de Luxembourg, M^{me} de Ségur, la précieuse M^{rao} de **Blot**, M^{me} de Genlis, savante et philosophe, « la fée de la pédanterie », selon les mauvaises langues du temps, la marquise de Fleury, fantasque et fine, etc. C'est là que fut accueilli Voltaire au sortir de la Bastille, qu'il reçut une consolation de mille écus et qu'il remercia Son Altesse de pourvoir à sa nourriture, en la priant de ne plus pourvoir à son logement.

Dans le même temps la marquise de Lambert recevait très bonne compagnie; Fontenelle, La Motte y étaient particulièrement fêtés. Bon écrivain elle-même, M^{me} de Lambert **maintenait**

chez elle les traditions de la haute convenance et du bon goût.

M^{me} la marquise de Tencin avait un salon plus bruyant et plus connu de la foule. D'une humeur charmante sans vraie bonté, qui faisait dire à Trublet : « Si elle avait intérêt à vous empoisonner, elle choisirait le poison le plus doux », cette dame savait attirer et retenir une société tout à fait distinguée. Sa « ménagerie » se composait des d'Argenson, de Bolingbroke, Fontenelle, Helvétius, Mairan, Montesquieu, Marivaux, de Bernis, d'Argental, du Pont-de-Veyle, Marmontel. Le Régent lui-même s'y était montré souvent. Elle écrivit un peu (*Mémoires du Comte de Commiuges*). Elle fut la mère de d'Alembert. Mais son lils lui tint rigueur de l'avoir délaissé dans son enfance et fut le seul homme célèbre du temps qui ne parut pas chez elle.

L'hôtel de M^{me} la maréchale de Luxembourg était celui qui ressemblait le plus à l'hôtel de Rambouillet.il était très aristocratique, sévère sur les bonnes manières et même y cherchant quelque raffinement. Les grands seigneurs y étaient plus nombreux que les hommes de lettres. Cependant Voltaire y passa, plus tard Rousseau, que M^{me} de Luxembourg choyait particulièrement. Talleyrand tout jeune y fut remarqué. Le dauphin, lils de Louis XV, y fréquentait, ainsi que le prince de Conli, le duc de Montmorency. Elle était Montmorency elle-même par sa naissance. Un jour le dauphin lui disait : « Savez-vous bien toute l'histoire des Montmorency? — Je sais l'histoire de France », répondit-elle.

M^{me} d'Épinay n'était pas, tant s'en fallait, une aussi grande dame; mais elle a été mêlée à des incidents et presque à des événements littéraires. Amie intime de Grimm, amie de Diderot, de Voltaire et de Galiani, elle voulut être pour Rousseau ce que M^{mc} de La Sablière avait été pour La Fontaine, et en effet le logea dans une de ses maisons de campagne; mais l'humeur difficile du philosophe mit le trouble dans sa vie et dans tout le commerce de ses relations et elle ne le retint pas quand il comprit qu'il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte. Elle a laissé des *Mémoires* assez curieux, où revivent les personnages que nous venons de citer et quelques autres.

Mais les trois salons les plus considérables du xviii^e siècle ont

été ceux de M^{me} du Deffand, de M^{me} Geoffrin et de M^{lle} de Lespinasse. M^{me} Geoffrin avait succédé à M^{me} de Tencin, mais, pour prendre le mot de Villemain, comme une bourgeoise succède à une princesse. C'était proprement le salon encyclopédique. Il était administré avec une grande régularité. Il s'y donnait deux dîners de fondation : l'un, le lundi, pour les artistes (Van Loo, Vernet, Boucher, Vien, Soufflot, Lemoine); l'autre, le mercredi, pour les hommes de lettres (d'Alembert, Mairan, Marivaux, Marmontel, Morellet, Saint-Lambert, d'Holbach). Peu ou point de gentilshommes. Le ton, sans se sentir du grand seigneur, y était bon, M^{me} Geoffrin, religieuse pour elle-même, ne permettant pas à l'incrédulité de s'y établir avec effronterie.

La maison de M^{me} du Deffand était plus aristocratique. Plus spirituelle et moins bonne que M^{me} Geoffrin, la marquise du Deffand, esprit charmant et humeur inquiète, dévorée par un ennui incurable qui ne fit que s'accroître quand elle perdit la vue vers 1773, cherchait dans la société des hommes de talent un divertissement et une consolation. Elle recevait le même monde que M^{me} Geoffrin, mais de plus quelques grands seigneurs. On y voyait Choiseul, Mirepoix, Montesquieu, Marivaux, d'Alembert, Voltaire, le président Hénaut, et l'agréable et brillant Horace Walpole, pour qui elle eut dans sa vieillesse une amitié passionnée. Les lettres les plus respectueuses, les plus attentives, les plus pleines du désir de plaire et les plus belles de Voltaire sont celles qu'il lui a adressées.

M^{lle} de Lespinasse était une jeune fille pauvre, simple lectrice de M^{me} du Deffand et qui fit chez elle comme son stage de maîtresse de maison. S'étant brouillée avec la marquise, elle ouvrit un salon, que d'Alembert, Diderot, Duclos et Bernardin de Saint-Pierre aimaient à fréquenter.

On peut encore citer la maison fastueuse de La Popelinière, fermier général qui avait épousé la fille de Dancourt. Sa villa de Passy était un théâtre où l'on jouait la comédie et l'opéra; on y voyait d'Olivet, Rameau, Riccoboni, Vaucanson, Bertin, Van Loo. La Popelinière contribua aux premiers succès de Marivaux.

BIBLIOGRAPHIE

Principale» édition» de» auteur». — **La Motte**, 1754. — **Louis Racine**, éd. Lenormant, 1808. — **Crébillon**, éd. de l'Impr. royale, 1750; éd. Lebigre, 1832, 3 vol. — **Destouches**, 1811 et 1822. — **Marivaux**, éd. Duviquet, 1825-1830. — **Massillon**, éd. de l'abbé Massillon (neveu), 1745-1748; éd. Guillon, 1828. — L'abbé **de Saint-Pierre**, *Ouvrages de politique et de morale*, Rotterdam, 1738-1741, i\$ vol. — L'abbé **Dubos**, *Héflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1770, 3 vol. — **Le Sage**, 1821. — **Ver-tot**, OEIiv. choisies, 1819-21, 12 vol. — **Saint-Simon**, *Mémoires*, éd. Chérueil, et Régnier, 1873; éd. de Boislisle, en cours de publ. depuis 1879 (22 vol. parus). *Ecrits inédits*, publ. p. Faugère, 1880-89, 8 vol. — **Piron**, éd. Kigo-ley de Juvigny, 1777, 8 vol.; *LEuv. inéd.*, éd. Bonhomme, 1859. — La **Chaus-sée**, éd. Sablier, 1762, 5 vol. — **Gresset**, 1829, 2 vol. — **Duclos**, éd. Ville-nave, 1820, 3 vol. — **Vauvenargues**, éd. Gilbert, 1857, 2 vol. — **Montes-quieu**, éd. Laboulaye, 1875-79, 7 vol., ses papiers inédits, publ. par le baron de Montesquieu, 1892-1901. — **Voltaire**, éd. de Kehl, 1785-«9; éd. Beuchot, 1829-34, *Correspondant*, éd. Garnier, 1883. — **Diderot**, éd. Assé-zat, 1875-79, 20 vol. — **Buffon**, éd. Cuvier, 1825. — **J.-J. Rousseau**, éd. Musset-Pathay, 1823-26, 23 vol.; *Œuvres et corresp. inédites*, publ. p. Strec-keisen-Moultou, 1861. — G r i m m, éd. Touroeux, 1877. — **Condillac**, 1821, 21 vol. — **D'Alembert**, éd. Henry, 1886. — A. **Chénier**, éd. Becq de Fou-quièrè?, 1«72. — **Beaumarchais**, éd. Gudin, 1809, 7 vol. — **Barthélémy**, éd. Villenave, 1821. — **Sedaine**, 1813, 3 vol. — **Mably**, éd. dite de Londres, 1789. — **Bernardin de Saint-Pierre**, éd. Aimé-Martin, 1813-1820, 12 vol.; *Correspondance*, 1826, 4 vol.

Onvraje» sꝛéjoéraux. — Les Histoires de la littérature française de **Demogeot**, **Nisard**, **Lan son**, **Lintilhac**. — **Sainte-Beuve**, *Causeries du lundi* »† *Souï-eaux lundis*. — Villemain, *Tableau du XVIII^e siècle*, 1828, 4 vol. — **Vinet**, *flist. de la litt. fr. au XVIII^e siècle*, 1853, 2 vol. — **Prévost-Paradol**, *Les moralistes français*, 1864. — **Bersot**, *Études sur le XVIII^e siècle*. — **Faguet**, *XVIII^e siècle*, et *Les Epoques du théâtre français*. — **Brunetière**, *Etudes critiques*. — **Ducros**, *Les Encyclopédistes*, 1900. — **Roustan**, *Les Phi-losophes et la société française au XVIII^e siècle*, 1906 (avec bibliographie, p. 439).

Ouvrage sur les principaux écrivain» en particulier. — **LA MOTTE** : **Rigault**, *La querelle des Anciens et des Modernes*, 1859. — **DES-TOUCHES** : **J. Lemaitre**, *La comédie après Molière et le théâtre de Dancourt*, 1882. — **MAFUVAIX** : **Larroumet**, *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, 2^e éd., 1893. — **CRÉBILLON** : **Dutrait**, *La vie et le théâtre de Crébillon*, 1896. — **MASSILLON** : **Maury**, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, 1810, 2 vol.; — **Sainte-Beuve**, *Port-Royal*; — **Blampignon**, *La jeunesse de Massillon*; *l'épiscopat de Massil-lon*, 1884, 2 vol. — **ABBÉ DE ST-PIKRRE** : **Goumy**, *Etude sur la rie et les écrits de rabbé de St-P.*, — **Molinari**, *l'abbé de St-P.*, 1851. — **AHBÉ DUBOS**; **Morel**, *Etude sur l'abbé D.*, 1880. — **LESAGE** : **L. Claretie**, *Lesage romancier*, 1890; — **Lintilhac**, *Lesage*, 1893. — **ST-SIMON** : **Chérueil**, *S.-S. considère comme historien*, 1865; — **Baschet**, *S.-S., son cabinet et ses mémoireè*, 1874; — **Boissier**, *S.-S.*, 1892. — **PIRON** : **de Mastaing**, *Les Piron*, 1861. — **LA CHAUS-SÉE** : **Lanson**, *Nivelle delà Ch. et la comédie larmoyante*, 1887. — **GRESSET** : de **Cayrol**, *Essai sur la vie et les ouvr. de G.*, 1872. — **VAL;VENARGUES** : **Barni**, *Les moralistes français, du XVIII^e siècle*; — **Paléologue**, *Vauv.*, s. d. —

MONTESQUIEU : **Destutt de Tracy**, *Essai sur le génie et les ouvr. de Mont.*; — **Sorel**, *Montesquieu*, 1887; — **Broche**, *Une époque*, 1905; — **Barckhausen**, *Montesquieu, ses idées et ses œuvres*, 1907. — VOLTAIRE : Bengesco, *Volt., bibliographie de ses œuvres*, 1882-90, 4 vol.; — **Condorcet**, *Vie de V.*, 1787; — **Desnoiresterres**, *V. et la société française au XVIII^e siècle*, 1867-76, 8 vol.; — **Maugras**, *V. et J.-J. Howxeau*, 1886; — **Perey et Maugras**, *V. aux Délices et à Ferney*, s. d.; — **Campardon**, *Doc. inédit. sur V.*, 1873; — **Champion**, *Voltaire*, 1892; — **Crouslé**, *La vie et les œuv. de V.*, 1899; — **Lion**, *Les tragédies et les théories dramatiques de V.*, 1896; — **Lanson**, *Voltaire*, 1906. — DIDEROT : **Schéer**, *Diderot*, 1880; — **J. Beinach**, *Diderot*, 1894; — **Ducros**, *Diderot*, 1896; — **Morley**, *O. and the Encyclopaedists*, 1878. — BUFFON : **Nadault de Buffon**, *B., sa famille, ses collaborateurs*, 1861; — **Flourens**, *B., histoire de ses idées et de ses travaux*; — **De Quatrefages**, *Ch. Darwin et ses précurseurs français*, 1870. — ROUSSEAU : **M^me de Staël**, *Lettres sur le caractère et les ouvrages de J.-J. R.*, 1788; — **Musset-Pathay**, *Hist. de la vie et des ouvrages de J.-J. R.*; **Streckeisen-Moultou**, *J.-J. R., ses amis et ses ennemis*, 1865; — **Morley**, *J.-J. Rousseau (en anglais)*, 1873; — **Beaudoin**, *La vie et les œuvres de J.-J. R.*, 1891 (avec **bibliographie**); — **Chuquet**, *J.-J. Rousseau*, 1893; — **Texte**, *J.-J. R. et les origines du cosmopolitisme littéraire*, 1896; — **Lasserre**, *Le romantisme français*, 1907. — GRIMM : **Schéer**, *M. Grimm*, 1887. — GONDILLAC : **V. Cousin**, *Cours d'hist. et de philosophie morale au XVIII^e siècle*. — D'ALEMBERT : **Bertrand**, *D'Alembert*, 1889. — A. CHÉNIER : **Géruzez**, *Hist. de la littérature française pendant la révolution*; — **Haraszki**, *Essai sur A. Ch.*; — **Bertrand**, *La fin du classicisme*, 1898; — **Potez**, *L'élégie en France avant le romantisme*, 1898. — BEAUMARCHAIS : **de Loménie**, *B. et son temps*, 1856; — **Lintilhac**, *B. et ses œuvres*, 1884; — **A. Hallays**, *Beaumarchais*, 1897. — MABLY : **Barthélémy**, *Vie de M.* — B. DE SAINT-PIERRE : **Patin**, *Eloge de B. de S.-P.*, — **A. Barine**, *B. de S.-P.*, 1891; — **Maury**, *Etude sur la vie et les œuv. de B. de S.-P.*, 1892.

CHAPITRE XV

LES SCIENCES EN EUROPE

De 1715 à 1788.

Les héritiers de Leibnitz : les Bernoulli, Euler, Lagrange. — Un des faits les plus singuliers de l'histoire des sciences, c'est que, pendant tout un siècle après Leibnitz*, l'Allemagne ne produit aucun mathématicien de valeur. Il y a bien à Halle un professeur, Christian Wolf (1679-1754), qui prétend succéder à la fois comme savant et comme philosophe à l'inventeur de l'algorithme infinitésimal, et qui, de fait, acquiert une singulière réputation; mais le succès même de son pédantisme infécond montre combien sa patrie avait besoin d'une longue éducation pour s'élever au niveau de la France et de l'Angleterre.

Ce n'est pas qu'il manque de géomètres en Allemagne. Tout au contraire, l'Académie de Berlin, après avoir longtemps végété, devient, sous Frédéric II, un foyer scientifique dont l'éclat ne le cède nullement à celui des sociétés de Londres et de Paris. Mais les maîtres qui lui donnent la vie sont des étrangers : le Bâlois Euler de 1747 à 1766, le Mulhousien Lambert de 1764 à 1777, le Turinois Lagrange de 1766 à 1787, et à côté d'eux nombre d'autres savants qui brillent encore au second rang. Le nouveau royaume du Nord semble incapable de recruter dans son sein le haut personnel enseignant; à cet égard

il ne paraît pas encore plus favorisé que l'empire russe, où en 1724 une Académie des sciences est également fondée à Saint-Pétersbourg et dispute à Berlin les mathématiciens de renom.

L'école dont ils sortent surtout est celle de Bâle ¹. On a déjà vu que les frères Jacques et Jean Bernoulli s'étaient rapidement approprié la méthode leibnitzienne. Après la mort de l'aîné en 1705, le second le remplaça à la chaire de mathématiques de l'Université de Bâle; il vécut jusqu'en 1748, et pendant la première moitié du siècle fut, sur le continent, le savant le plus en renom. Son fils aîné, Nicolas II Bernoulli^a (1695-1726), celui qu'il affectionnait le plus, mourut malheureusement à la fleur de l'âge, à Pétersbourg, où il avait été appelé pour y professer les mathématiques; mais le troisième, Jean II (1710-1790), succéda à son père à Bâle en 1743, tandis que le second, Daniel (1700-1782), parvint à en balancer la gloire. Après avoir accompagné son aîné à Pétersbourg, il revint à Bâle en 1732, y professa successivement l'anatomie, la botanique et la physique, rédigea un célèbre traité d'hydrodynamique, remporta dix prix à l'Académie des sciences de Paris et fit des mathématiques les applications les plus variées. Jean III (1744-1807), fils de Jean II, appelé à dix-neuf ans comme astronome à Berlin, y dirigea à partir de 1779 la classe de mathématiques de l'Académie. Enfin son frère Jacques II (1759-1789), après avoir suppléé dès 1777 son oncle Daniel, fut appelé à l'Académie de Pétersbourg et, comme Nicolas II, succomba dans cette ville, avant d'avoir pu remplir les espérances qu'il donnait.

Le génie mathématique le plus marquant du siècle fut le Bâlois Leonhard Euler (1707-1783). Elève de Jean I^{er} Bernoulli, appelé en Russie sur la recommandation de son condisciple. Il Daniel, il le remplaça en 1733. Quatorze ans après, Frédéric 1. Quoique Bâle soit d'ils n'écrivent pas en latin, le font en français et très purement (Euler, **par** exemple). Us ont donc contribué pour leur part à la vogue de notre langue au siècle dernier en Allemagne et en Russie.

11. Le nom de Nicolas 1^{er} est donné au fils d'un autre Nicolas, frère de Jacques et Jean 1^{er}. Nicolas I^{er} (1687-1759) professa les mathématiques à Padoue (1716), puis la logique et le droit à Bâle (1722). — Voir ci-dessus, t. VI. p. 416.

le fil venir à Berlin, mais en 1766 il retourna en Russie, où il travailla jusqu'à sa mort, quoique devenu à peu près aveugle.

Lagrange (1736-1813), au contraire, s'était formé à peu près seul à Turin. Dès l'âge de dix-sept ans, il y professait les mathématiques, formait une société (qui devint Académie royale). Puis il publiait dans les *MisceUanea taurinensia*, qu'elle édita, de nombreux mémoires, dont la haute valeur le classèrent bien vite au premier rang des géomètres. En 1760, Euler le désigna comme le plus capable de le remplacer à Berlin. Lagrange y passa vingt ans, mais, après la mort de Frédéric II, n'y trouvant plus la même faveur auprès de son successeur, il accepta les offres de Louis XVI. Il publia en 1788, à Paris, sa *Mécanique analytique*, à laquelle il avait travaillé vingt-cinq ans.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des progrès réalisés par ces géomètres. Il suffira de dire, en thèse générale, qu'ils poussèrent à bout les conséquences de l'invention de Leibnitz et montrèrent toutes les ressources du calcul analytique, l'une des preuves les plus singulières qu'ils avaient atteint le tuf, comme disait Lagrange, c'est que précisément à son arrivée en France celui-ci est pris de dégoût pour les mathématiques. Il veut s'occuper d'autre chose, faire de la chimie avec Lavoisier. La terrible secousse de la Révolution, en l'appelant à déployer ses qualités professorales dans des conditions toutes nouvelles, devait réveiller son génie et le provoquer à de nouvelles œuvres, qui relevèrent définitivement au-dessus d'Euler.

Si les mathématiques sont désormais devenues trop abstraites, si elles ont atteint un niveau trop élevé pour que leur histoire précise ne doive pas être réservée à des ouvrages spéciaux, il importe au moins d'en présenter ici quelques traits extérieurs.

En outre des facilités qu'elles offrent pour la publication des mémoires des savants, les Académies, pendant cette période, excitent une singulière émulation en proposant des prix, et les résultats des concours qu'elles ouvrent, par le nombre et la valeur de ceux qui y prennent part, sont de véritables événements scientifiques. Or il est à remarquer qu'au Heu de se rapporter, comme le plus souvent maintenant, à la théorie pure, les

sujets proposés sont d'ordre pratique ou concernent au moins des sujets d'astronomie ou de physique. Il s'agit de la mâturation des vaisseaux, de la forme des voiles, ou bien des marées ou de l'inclinaison des orbites planétaires ; telles sont les questions à l'occasion desquelles les Bernoulli, les Euler, les Lagrange font progresser le calcul infinitésimal.

Si merveilleux que soit l'instrument nouveau, quelque inespérés que soient les résultats qu'il permet d'obtenir, il est facile d'en abuser : on est conduit à prendre comme point de départ une hypothèse *a priori* sans trop s'inquiéter si elle est la seule possible et dans quelle mesure elle sera justifiée par l'expérience ; on se laisse aller, d'autre part, à dédaigner la géométrie pure et les ressources qu'offre le genre de considérations qui lui sont propres. De là, parfois, de longs calculs qui peuvent être intéressants par eux-mêmes, parce qu'ils sont faits par un maître, mais qui ne conduisent nullement à une vérité nouvelle d'ordre physique, ou qui auraient pu être évités par une méthode plus concrète. C'est le double écueil dont les mathématiciens du xviii^e siècle ont à se garder ; en revanche l'habitude de l'abstraction leur permet de conquérir à la science un nouveau domaine, la théorie des nombres, dont Fermât avait jeté les fondements par des énoncés célèbres qui restaient à démontrer ou à vérifier⁴.

Un autre danger consiste dans l'insuffisance de certains modes de démonstration, par l'emploi de séries indéfinies : les principes du calcul infinitésimal n'avaient pas été soumis encore à une critique rigoureuse, et la possibilité des erreurs auxquelles peuvent conduire les symboles analytiques, à moins de certaines précautions nécessaires, n'avait pas encore été reconnue.

Tels sont les défauts auxquels l'avenir avait à parer ; mais un autre caractère distingue singulièrement les écrits d'Euler de ceux des mathématiciens de nos jours.

La fécondité d'Euler a été tout à fait extraordinaire. Ses œuvres complètes rempliraient 16000 pages in-4°. C'est que, dans

4. Voir ci-dessus, t. V, p. 468. — Euler reconnut l'inexactitude de l'un de ces énoncés ; il y en a un autre dont la généralité n'a pu être démontrée jusqu'à présent, quoiqu'aucun cas d'exception n'ait été trouvé.

ses Mémoires, il concentre tout d'abord ses efforts sur la solution d'un problème particulier, puis résout séparément, en variant les méthodes avec une merveilleuse dextérité, les questions qui se rattachent à la première. 11 se plaît ainsi au spécial et au détail, tandis qu'après Lagrange, et à son exemple, les mathématiciens ont plutôt visé la recherche de méthodes abstraites, permettant de condenser en des résultats généraux l'intime variété des cas particuliers. Il est clair, qu'eu égard à la possibilité de renseignement et à la préparation de nouveaux progrès, les procédés d'Euler ne pouvaient être conservés.

La *Mécanique analytique* de Lagrange est une œuvre particulièrement typique comme construction complète d'une science physique en partant d'un principe unique abstrait (celui des vitesses virtuelles), et non seulement sans aucun autre appel à l'expérience, mais même sans aucune figure représentant à l'imagination le sens réel des formules qui se déroulent « comme les vers d'un poème scientifique » dans un merveilleux agencement. A côté de ce tour de force analytique, il faut aussi voir dans celle œuvre magistrale un des plus heureux effets d'une tendance générale qui s'accuse vers la fin du siècle. Après l'éparpillement des efforts dans toutes les directions, on tend à les concentrer pour une synthèse générale des résultats acquis. C'est ainsi que Lagrange ramène à un seul principe fondamental toute la mécanique et fait découler de ce principe tous les théorèmes trouvés avant lui par d'Alembert, Euler et autres qui avaient constitué la science sur les fondements jetés au siècle précédent par Galilée, Newton et Huygens.

L'école de Newton : Taylor, MacLaurin. — Pendant que les conséquences de l'invention de Leibnitz se développaient en Suisse et en Allemagne, l'Angleterre s'isolait du continent et les savants de ce pays poursuivaient la voie tracée par Newton. Ce dernier y avait formé une brillante école; après Roger Cotes (1682-1716), dont il disait : « Si Cotes avait vécu, nous saurions quelque chose », vinrent Brook Taylor (1685-1731) et l'Écossais MacLaurin, dont les noms sont attachés à d'importantes formules pour le développement des fonctions en séries suivant les puis-

sances de la variable ou de son accroissement¹. Mais il faut remarquer que la valeur théorique et pratique de ces formules n'a pas été mise en lumière avant Lagrange et que les inventeurs n'avaient pas considéré la question capitale de la convergence des développements. Taylor n'en est pas moins un des fondateurs du calcul des différences finies², tandis que Maclaurin fut l'un des plus élégants géomètres que Ton ait connus. A côté d'eux on doit placer Abraham Moivre (1667-1754), protestant français, qui, à la révocation de l'édit de Nantes, alla vivre à Londres comme professeur de mathématiques. Analyste profond, il révolutionna la haute trigonométrie par la découverte du théorème connu sous son nom. Son ouvrage sur les probabilités, la *Doctrine of the chances* (1716), resta pour cette matière le traité le plus complet jusqu'à l'apparition de celui de Laplace.

Mais, en thèse générale, les savants anglais de cette période, s'en tenant aux notations imparfaites de Newton et négligeant les travaux des mathématiciens du continent, laissèrent subir à leur nation un retard qui fut très sensible à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e. S'ils cultivèrent davantage la géométrie pure, au contraire à peu près abandonnée sur le continent, il est précisément remarquable que, malgré la valeur des travaux de Robert Simson (1687-1768) et surtout de Mathew Stewarl (1717-1785), le plus puissant mathématicien anglais du siècle après Maclaurin, ils n'aboutirent pas à former une école dans ce sens et que la rénovation de la géométrie était réservée aux savants de France et d'Allemagne.

Les géomètres français : Clairaut, d'Alembert. — Pendant la même période, la France se relevait brillamment de l'état d'infériorité relative où elle était tombée dans la seconde partie du règne de Louis XIV. Au reste, Paris n'avait jamais cessé d'être un centre pour les travailleurs, et l'Académie des sciences avait peu à peu gagné la prééminence sur la Société

1. La formule de Maclaurin, qui n'est qu'un cas particulier de celle de Taylor, devrait en tout cas porter le nom de James Stirling, qui la publia dès 1730, douze ans avant le traité des *Fluanôns* de Maclaurin. La *Methodus* de Taylor remonte d'ailleurs à 1715.

2. L'autre est le Français Nicole (1683-1758), qui développa les travaux de Taylor. au reste passablement obscurs.

royale de Londres. Notre pays, d'autre part, devint, grâce à Voltaire, et à la suite de la lutte qu'il entreprit contre le cartésianisme, l'intermédiaire par lequel la doctrine de Newton sur le système du monde se répandit et se développa. Il s'ensuivit que les géomètres français, sans négliger les recherches de théorie pure, tournèrent plutôt leurs efforts vers les applications du calcul leihnitzien à l'astronomie, et ils eurent la gloire d'élever l'édifice de la mécanique céleste, qu'au début du siècle suivant Laplace devait si brillamment couronner.

Deux questions capitales devaient être résolues, afin d'écarter définitivement toutes les objections de fait qui pouvaient être soulevées contre la doctrine de la gravitation universelle, telle que Newton l'avait exposée; ces questions étaient celle de la figure de la Terre, d'une part, et, de l'autre, celle de la théorie de la Lune (problème des trois corps).

D'après Newton, la Terre devait être renflée vers l'équateur, aplatie vers les pôles. Or les opérations géodésiques poursuivies en France, et les seules qui, par leur importance, dussent entrer en ligne de compte, semblaient indiquer tout le contraire. Jacques Cassini (1677-1756), le fils du grand Dominique, en résumant ces opérations en 1720, conclut dans le sens contraire à celui de Newton : ce qui amena d'interminables discussions sur le degré d'exactitude des opérations anciennes et de celles que Ton continuait. Finalement on reconnut que la différence des degrés en France n'était pas assez grande pour permettre une conclusion assurée et qu'il était essentiel de mesurer effectivement un degré voisin du pôle et un degré voisin de l'équateur. On décida en conséquence une double mission : en 1735, Godin, Bouguer et La Condamine partirent pour le Pérou; en 1736, Maupertuis, Le Monnier, Camus et Clairaut s'embarquèrent pour la Laponie. C'est ainsi que l'aplatissement de la Terre aux pôles se trouva définitivement reconnu.

Mais il ne suffisait pas d'avoir fait cette constatation, il fallait encore déterminer dans quelle mesure les longueurs de degrés trouvées pouvaient être mises d'accord avec la théorie¹. Clairaut

1. En fait, l'aplatissement trouvé était un peu trop fort, et il subsista sur la longueur du méridien une légère incertitude qui obligea, pour obtenir l'étalon

(1713-1765), en prenant comme point de départ les recherches de Maclaurin sur l'attraction des ellipsoïdes homogènes, résolut ce difficile problème dans sa *Théorie de la figure de la terre* (1743), dont Laplace transforma plus tard les calculs, mais qu'il ne dépassa point.

Newton avait pleinement résolu le problème du mouvement de deux astres supposés isolés et gravitant l'un autour de l'autre, et l'accord de sa théorie avec la circulation des planètes autour du Soleil ne laissait pas à désirer. Mais, si l'on suppose trois astres, comme le Soleil, la Terre et la Lune, le problème est infiniment plus compliqué, et Ton ne peut en obtenir que des solutions de plus en plus approximatives. Celle de Newton laissait notablement à désirer : il n'avait pas pu, en particulier, rendre compte du mouvement de la ligne des apsides de l'orbite lunaire. Clairaut, après avoir, en 1741, présenté à l'Académie, le même jour que d'Alembert, une solution du problème des trois corps, parvint en 1752 à donner l'explication désirée.

Un autre travail de Clairaut, le calcul de la date du retour de la comète de Halley, au 13 avril 1759, calcul vérifié, à un mois près, par l'événement, rendit son nom singulièrement populaire et fit, pour ainsi dire, comprendre à tous quelle certitude le système de Newton pouvait permettre d'atteindre pour des phénomènes si longtemps considérés comme en dehors de toute prévision possible.

Enfant prodige, qui lisait à dix ans l'*Analyse des infiniment petits* de l'Hospital, qui à seize ans avait composé sur les courbes à double courbure des *Recherches* d'une singulière élégance, plus tard homme du monde et de plaisir autant que travailleur acharné, Clairaut devait mourir épuisé dans toute la force de l'âge. Son rival d'Alembert (1717-1783), grâce à sa vie plus longue et à la part qu'il prit à l'Encyclopédie, devait l'éclipser aux yeux de la postérité.

On sait que, fils naturel de M^{me} de Tencin et de Destouches-Canon, abandonné à sa naissance¹, d'Alembert fut recueilli

définitif du mètre, à reprendre en France, sous la Révolution, les grandes mesures **géodésiques**.

1. Peu de jours après, une pension de 1200 livres fut constituée sur son nom et servit à son éducation.

par une pauvre ouvrière qu'il voulut toujours regarder comme sa mère. Après de brillantes études, il commença le droit, mais l'abandonna bientôt pour les mathématiques, et dès l'âge de vingt-quatre ans il entra à l'Académie. Deux ans après, il publiait son *Traité de dynamique*, fondé sur le principe qui a gardé son nom, et qui lui mérite d'être regardé comme le créateur de la mécanique analytique. Puis il appliquait sa méthode à la statique et à la dynamique des liquides et de l'air, et constituait la théorie des cordes vibrantes : ce qui l'amena à traiter des équations dites aux différentielles partielles et à obtenir dans ce domaine des résultats d'une importance théorique capitale. Pour la mécanique céleste, son principal titre de gloire est l'explication complète de la précession des équinoxes¹.

Missions scientifiques. — Ainsi le développement des mathématiques entraînait comme conséquence immédiate celui de la mécanique, avec ses applications aux différentes branches de la physique, mais surtout à l'explication des mouvements célestes. L'astronomie d'observation, de son côté, loin d'être délaissée, réalisait d'importants progrès. Les gouvernements continuaient à subvenir à ses dépenses; on vit, en particulier, organiser, sur la proposition des Académies, des missions scientifiques dans des conditions jusqu'alors sans précédents. Ce fut la France qui prit à cet égard l'initiative et la direction du mouvement.

Nous avons déjà mentionné les missions du Pérou et de Laponie pour la mesure des degrés du méridien; il est à peine utile de faire remarquer que, si le principal objet de ces missions est astronomique, les voyageurs sont aussi chargés d'étudier des questions de physique : on leur adjoint des naturalistes et des dessinateurs. Toutes les branches de la science profitent donc de ces expéditions, qui d'ailleurs, souvent dirigées vers des pays peu connus, prennent alors nettement un caractère d'exploration.

La seconde mission importante dont le souvenir mérite d'être conservé eut moins d'ampleur que la première. Il s'agissait de

I. Dans les autres pays de l'Europe, l'Italie seule a encore quelques mathématiciens de valeur; on peut citer Riccati (1707-1715), Fagnano (1682-1766), Maria Agnesi (1718-1770).

déterminer la distance de la Lune à la Terre, par des observations simultanées faites à de grandes distances, mais à peu près sur le même méridien. Lalande fut envoyé à Berlin¹, Lacaille au cap de Bonne-Espérance (1751). Ce dernier (1713-1762), savant aussi modeste que méritant, resta quatre ans dans l'observatoire qu'il installa au Gap et y détermina, avec une étonnante précision, plus de dix mille étoiles du ciel austral, qu'il fut ainsi le premier à faire bien connaître. Sa mission, y compris les frais de construction d'instruments, ne coûta que 9144 livres 5 sous; et quand il rendit ses comptes aux agents du Trésor, ceux-ci furent les premiers à railler sa naïve probité.

Le résultat obtenu par Lalande et Lacaille pour la distance de la Terre à la Lune a été considéré depuis comme n'ayant pas besoin d'un nouveau contrôle. Il n'en est pas de même pour l'objet de la troisième grande mission dont il nous reste à parler : la détermination, suivant une méthode proposée par Halley, de la distance du Soleil à la Terre au moyen des passages de Vénus sur le premier de ces astres. Ces observations, dont la délicatesse est beaucoup plus grande, ont dû être recommencées dans notre siècle.

Les passages de Vénus, au nombre de deux que sépare un intervalle de huit ans, ne reviennent en effet que tous les cent-vingt ans environ. Au XVIII^e siècle, ils devaient avoir lieu en 1761 et 1769. Les divers gouvernements de l'Europe se concertèrent surtout en vue du second*. Les Anglais firent des observations à Tahiti (Green avec le capitaine Cook), dans la baie d'Illudson et à Madras ; les Danois près du cap Nord; les Suédois en Finlande; les Russes en Laponie et en Sibérie³; les Français en Californie (Chappe y mourut). A Pondichéry, Legentil, qui était parti en 1761, n'avait pu débarquer à cause de la

1. Ce fut le début de cet astronome (1732-1807), que son maître Le Monnier fit accepter pour le remplacer, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans. Observateur renommé, bon calculateur, mais surtout écrivain fécond et doué d'un grand talent de vulgarisation, Lalande acquit une très grande réputation, qu'il chercha encore à grandir vers la fin de sa vie au moyen d'excentricités bien connues.

2. Le premier, qui tomba au milieu de la guerre de Sept ans, fut observé au Cap, en Laponie et à Tobolsk (ce dernier par le Français Chappe). La moyenne des observations fut considérée comme donnant un résultat trop fort.

3. Ce fut l'occasion de la mission donnée, par Catherine II au célèbre naturaliste Pallas.

guerre et avait pris le parti d'attendre dans l'Inde l'année 1769, eut la malchance de voir un nuage lui cacher le soleil.

Le résultat obtenu par l'ensemble de ces observations se trouva en désaccord assez sensible avec ceux des calculs tirés des perturbations de la Lune et des étoiles, et l'erreur possible à la fin du siècle était évaluée à encore près d'un cinquième de la distance.

À côté de ces missions extraordinaires, il convient de mentionner les grands travaux géodésiques que le gouvernement français continua à faire diriger par les membres de l'Académie. La mesure de la méridienne exécutée sous Louis XIV, celle de la transversale de Brest à Strasbourg, dirigée par Jacques Cassini (1733-1734), paraissaient entachées d'erreurs depuis les missions de Maupertuis et de Bouguer. La vérification fut menée avec autant de rapidité que d'exactitude en fait par Cassini de Thury (1714-1784), fils de Jacques, par son cousin Dominique Maraldi (1709-1788) et par Lacaille. Ce dernier retrouva (1740) l'erreur principale, provenant d'une différence d'étalonnage entre la toise dont s'était servi Picard pour mesurer la base, et celle qui avait été adoptée plus tard par l'Académie (dite toise du Pérou). Cassini de Thury obtint ensuite l'appui du gouvernement pour dresser avec Maraldi la carte générale de France. Lorsque les subventions lui firent défaut, en 1756, il n'en poursuivit pas moins son œuvre comme entreprise privée, grâce à d'autres appuis qu'il sut se ménager. S'il mourut avant de l'avoir complètement achevée, son fils, Jean-Dominique, put la publier. Cette célèbre carte, dite de Cassini, à l'échelle d'une ligne pour cent toises ($\frac{2}{86400}$), fit une véritable révolution en géographie, et elle a été le modèle de toutes celles que l'on a exécutées depuis sur le même pied.

Nouveaux progrès de l'astronomie : Bradley, Herschel. — Quelque considérables qu'aient été les travaux poursuivis en France pour l'astronomie, il faut reconnaître que la palme appartient à l'Angleterre.

Bradley (1692-1762), professeur d'astronomie à Oxford, reconnut en 1727 que la position des étoiles fixes subit de petites variations périodiques dont il débrouilla la loi et reconnut les

causes. L'une de ces variations est un mouvement annuel, dit d'aberration, qui est lié au déplacement de la Terre, c'est-à-dire du lieu d'observation, et au fait que la propagation de la lumière ne se fait pas instantanément. Grâce à la détermination de la vitesse de la lumière, due à Rømer, Bradley put ainsi donner une preuve décisive, qui manquait jusqu'alors, du mouvement de circulation de la Terre autour du Soleil. Ce fut là certainement, comme importance théorique, la plus grande découverte astronomique du siècle.

La seconde variation fut expliquée par Bradley comme une nutation de l'axe terrestre pendant une période égale à celle de la révolution du nœud de l'orbite lunaire. C'était une complication du mouvement de précession connu depuis Hipparque. La théorie mécanique de cette complication fut, quelques années plus tard, établie par d'Alenibert, comme nous l'avons déjà indiqué.

Doliond (1706-1761), opticien anglais, d'origine française, parvint, vers 1758, à construire des lunettes achromatiques, desideratum longtemps regardé comme impossible, en conséquence d'une proposition optique avancée par Newton. Le point de départ de Doliond fut au reste une expérience du physicien suédois Klingenslierna, publiée en 1754. En tout cas, il réalisa un des progrès les plus décisifs pour le développement de l'astronomie d'observation et créa une industrie dont l'Angleterre garda le monopole jusqu'au début du XIX^e siècle.

William Herschel (1738-1822), organiste à Bath, avec un télescope à réflexion qu'il s'était construit lui-même, découvrit le 13 mars 1781 une nouvelle planète, Uranus¹, située au delà de Saturne et qui fut assez longtemps prise pour une comète, jusqu'à ce que le calcul de ses éléments eût démontré l'erreur. Ce succès de l'astronome amateur attira sur lui les libéralités du gouvernement anglais. Herschel put désormais se consacrer tout entier à l'observation du ciel et aussi construire des télescopes de plus en plus grands. Ces instruments, déjà essayés

1. Ce nom a été donné par l'astronome allemand Bode (1747-1826), qui dirigea pendant cinquante ans l'observatoire de Berlin et qui est bien connu pour une formule empirique marquant la distance des planètes au Soleil.

au siècle précédent, entrèrent dès lors en concurrence avec les lunettes; mais nul ne sut mieux s'en servir qu'Herschel, qui notamment reconnut la division de l'anneau de Saturne en deux parties concentriques séparées par une bande noire, découvrit deux nouveaux satellites de Saturne, six satellites d'Uranus, dressa les premiers catalogues d'étoiles doubles et étendit à ces systèmes la loi de la gravitation; enfin constitua la théorie des nébuleuses. D'ailleurs penseur aussi original qu'habile observateur, William Herschel agrandit le domaine de l'astronomie, par les questions nouvelles qu'il souleva, encore plus qu'il n'avait reculé les limites du système solaire par la découverte de sa planète.

Il est à remarquer que les progrès que nous venons de mentionner s'accomplirent en Angleterre en dehors de l'observatoire de Greenwich, qui manqua longtemps d'une bonne direction. Il ne fut relevé qu'en 1765 par Maskelyne (1732-1811), surtout connu par ses essais pour mesurer l'attraction des montagnes et la densité de la Terre, mais qui fut un des principaux observateurs de la fin du XVIII^e siècle.

L'Angleterre prit encore une part prépondérante aux perfectionnements de l'horlogerie, poursuivis avec ardeur depuis Huygens pour la construction de chronomètres pouvant servir à la détermination des longitudes en mer. Le problème fut résolu par Harrison vers 1741, un peu plus tard en France par Berthoud et Leroy, indépendamment l'un de l'autre. Dès la fin du siècle l'horlogerie de précision ne laissait plus guère à désirer.

Si elle ne produisait pas encore de grands mathématiciens, l'Allemagne pouvait au moins fournir de bons observateurs et d'éminents calculateurs. Avec Bode, que nous déjà mentionné, il faut nommer Tobie Mayer (1723-1762), qui observa à Göttingue et donna en 1753 des *Tables lunaires* qui éclipsèrent aussitôt celles de Halley et restèrent en usage, à peine retouchées, pendant plus d'un demi-siècle.

Néanmoins, et malgré les brillantes découvertes faites en Angleterre, il n'y eut nulle part au XVIII^e siècle une école astronomique aussi bien organisée et aussi vivante qu'en France.

Elle n'attendait qu'un Laplace pour coordonner ses travaux et en présenter la synthèse dans d'immortels ouvrages. Quant à l'Italie qui, au siècle précédent, nous donnait encore Cassini, elle est désormais distancée et se désintéresse de la science. Ses princes ne peuvent plus même garder un Lagrange.

Physique : la doctrine des fluides impondérables.

— Si, de l'étude du ciel, nous redescendons à celle de la terre, nous retrouvons en première ligne les mêmes hommes, surtout pour ce qui concerne les questions théoriques. L'astronome exclusif n'existe guère, ou il se condamne à des travaux utiles, mais obscurs; autrement il penche vers la physique ou vers les mathématiques. Mais les géomètres du xviii^e siècle, à leur tour, avec l'instrument du calcul infinitésimal entre les mains, cherchent à en étendre l'usage au delà des anciennes limites de leur science, et ils jettent les fondements de la physique mathématique. Et ce n'est pas seulement parce que, ainsi que nous l'avons dit, les encouragements officiels visent surtout des résultats pratiques : ils prennent goût à ces questions concrètes et se signalent souvent par des travaux ou des ouvrages qu'on aurait pu ne pas attendre d'eux. Il suffit de rappeler ici les célèbres *Lettres à une princesse d'Allemagne* (1768) écrites par Eulcr ou, en France, les nombreuses incursions de d'Alembert sur les domaines étrangers aux mathématiques.

Un des savants ou des philosophes, comme ils se qualifiaient de fait alors, qui déploient le plus brillamment cette universalité de connaissances presque générale au xviii^e siècle, est sans contredit Jean-Henri Lambert (1728-1777), protestant, né à Mulhouse, qui se forma lui-même et que Frédéric II fixa à Berlin. C'est l'homme qui a peut-être jeté le plus d'idées neuves et fécondes pour l'avenir et, si sa gloire n'est pas à la hauteur de son talent, c'est précisément parce que ces idées ont été reprises plus tard par d'autres qui les ont développées, tandis qu'il s'était trop dépensé pour pouvoir le faire. Par exemple, en mathématiques pures, c'est lui qui le premier démontre l'incommensurabilité du rapport de la circonférence du cercle à son diamètre et ouvre ainsi la voie à un ordre de recherches jusqu'alors considéré comme inabordable; en astronomie, c'est

lui qui donne le théorème élégant qui sert encore pour le calcul des orbites des comètes et qui fournit à Herschel ses aperçus sur la forme du système stellaire auquel appartient notre soleil ; en physique, il jette les fondements de la photométrie et de l'hygrométrie, tandis qu'en philosophie il essaie une révolution dont les rapports avec celle de Kant ont été trop négligés.

Dans le mouvement d'idées très compliqué qui résulte de l'intervention de penseurs aussi originaux et d'éducation aussi diverse, on ne peut ici qu'indiquer quelques courants généraux ; l'exposition sera donc forcément incomplète et ne peut en aucun cas valoir pour un précis exact.

Le plus clair, c'est l'abandon définitif de la physique corpusculaire de Gassendi, de Descartes et de Boyle, qui essayaient d'expliquer les phénomènes par la forme des particules de la matière, en même temps que par leur mouvement. Tandis que les géomètres, dans leurs hypothèses, traitent généralement les corps solides ou fluides comme continus, au point de vue physique, on reconnaît encore généralement les particules de la matière pondérable comme isolées, mais on ne les fait plus s'accrocher ou s'entrechoquer. Les questions relatives à leur forme s'éclairent donc, et Boscovich¹ (1711-1787) va jusqu'à les réduire à de simples points, centres de forces attractives et répulsives. Quant au milieu dans lequel sont plongées ces particules, l'incohérence est très grande et aucune opinion ne peut obtenir la prééminence.

C'est que, maintenant que les questions relatives aux effets de la pesanteur sont à peu près débrouillées, on s'est mis à étudier, à part les uns des autres, les autres phénomènes physiques. Le son, la lumière, la chaleur, le magnétisme, l'électricité constituent désormais cinq groupes bien distincts, et, quand on passe de l'un à l'autre, on ne se fait pas faute d'adopter des hypothèses contradictoires. Le premier de ces groupes, seul est regardé comme lié à des vibrations des particules de la matière pondérable, parce que le son ne se propage pas dans le vide apparent. Pour la lumière, la théorie de Newton, dite de l'émission,

i. Jésuite, né à Raguse et élevé à Rome. Il vint en France après la suppression de son **ordre pour diriger l'observatoire de la marine.**

a la prépondérance, parce qu'elle offre des explications simples et commodes. Cependant les contradicteurs ne manquent pas et remarquent que ces effluves incessants de molécules impondérables lancés par les corps lumineux dans les vides intra-stellaires ou intra-moléculaires devraient les avoir comblés depuis longtemps. La doctrine de Huygens, des ondulations dans un milieu impondérable, garde donc des adhérents, en attendant l'heure de son triomphe. Newton lui-même a émis des doutes, aussi bien que sur le fait de la transmission à distance de la force de gravitation. En tout cas, la lumière s'explique par un agent impondérable spécial.

Pour la chaleur, après Newton, les physiciens se laissent de plus en plus aller à l'idée qu'elle est causée par la présence d'un fluide se logeant, en quantité plus ou moins considérable, dans les interstices des molécules pondérables. Non-seulement on regarde ce fluide, le calorique, comme impondérable, mais on cherche à établir qu'il rend les corps plus légers : conséquence à laquelle on est conduit par la théorie chimique du phlogistique. Lorsque cette théorie s'écroule, la conséquence est abandonnée, mais la croyance au calorique ne se trouve pas ébranlée.

Ceux qui s'occupent de magnétisme concluent de même à l'existence d'une matière magnétique, ceux qui étudient l'électricité imaginent de même un ou deux fluides électriques. Personne ne semble se préoccuper de la façon dont toutes ces matières supposées peuvent agir dans l'espace indépendamment les unes des autres. La dispersion des efforts dans le champ immense de la physique entraîne ainsi de fait, au point de vue théorique, un recul dans les conceptions générales.

En revanche, les progrès dans chaque branche particulière sont considérables. Pour la chaleur, il s'agissait avant tout de trouver un moyen de mesure, permettant d'arriver à formuler des lois mathématiques. Le problème de construire des thermomètres comparables entre eux donnait lieu à de sérieuses difficultés et suscita de nombreux essais plus ou moins heureux, jusqu'à la construction en Angleterre du thermomètre de Fahrenheit (vers 1724), en France de celui de Réaumur (1730), en

Suède du thermomètre centigrade (Celsius, vers 1742), qui devait finalement supplanter les deux autres.

On sait que la graduation des thermomètres repose sur la fixité des points de fusion et d'ébullition (sous une pression déterminée). Cette fixité fut expliquée, dans la théorie du calorique, en supposant que, lors de l'un ou de l'autre des deux phénomènes en question, une certaine quantité du fluide entrant en combinaison nouvelle avec les molécules pondérables, se dégageait au contraire dans le phénomène inverse. Cette doctrine de la *chaleur latente*, due à l'Écossais Black (1762), introduisait un nouvel élément à mesurer pour chaque corps. Il fallut bientôt considérer aussi la *chaleur spécifique*, c'est-à-dire, dans le langage du temps, la quantité de calorique nécessaire pour élever d'un degré la température des corps (Wilcke en Suède, Crawford en Angleterre). Les expériences les plus importantes sur ces questions furent celles de Lavoisier et de Laplace (vers 1780), dont le *calorimètre* servit désormais de type, à perfectionner plutôt qu'à modifier.

La variation du point d'ébullition de l'eau avec celle de la pression atmosphérique fut surtout étudiée par le Genevois De Luc (1727-1817). La dilatation des solides et des liquides fut l'objet de nombreux travaux, parmi lesquels ceux de Lavoisier et de Laplace sont encore à signaler particulièrement.

L'expression de *chaleur rayonnante* est due à Scheele (*de Aère et igné*, 1777), qui montra que les rayons de chaleur se réfléchissent comme ceux de lumière. La distinction de la chaleur lumineuse et de la chaleur obscure fut faite par Lambert (1779).

La conductibilité des corps pour la chaleur fut l'objet de travaux de Franklin, d'Ingenhousz et de Rumford.

La théorie de la lumière, considérée comme définitivement établie à la suite des travaux de Huygens et de Newton, se trouva généralement négligée, si l'on excepte la découverte de l'achromatisme, dont nous avons déjà parlé, et les tentatives pour constituer la photométrie.

Les études sur le magnétisme terrestre, commencées par Halley, devinrent l'objet d'observations régulières et méthodiques. Les mesures d'intensité furent abordées après celles

des variations de déclinaison et d'inclinaison, sans aboutir à des résultats définitifs. Mais la loi générale de l'action magnétique, sa variation en raison inverse du carré des distances, fut établie par le Français Coulomb (1736-1806), qui avait déjà montré la même relation pour l'action électrique. Il y eut dès lors une tendance marquée à chercher le lien entre ces deux actions, tendance qui se trouve combattue dans les *Recherches sur l'électricité* du célèbre révolutionnaire Marat.

Mais c'est surtout la connaissance des effets électriques qui fut, en physique, la grande conquête du XVIII^e siècle.

Les machines électriques, simples boules de soufre ou de verre qu'on faisait tourner en les frottant avec de la laine ou seulement avec la main, comme le préférait l'abbé Nollet, n'étaient encore qu'un joujou, lorsqu'en 1729 les Anglais Gray et Wheeler découvrirent la conductibilité électrique et la propriété des corps isolants. En France, Dufay (1698-1739) répéta et multiplia leurs expériences, et proposa, pour les expliquer, la doctrine de deux fluides de propriétés opposées. Peu à peu les machines électriques se perfectionnèrent par l'addition de conducteurs, de coussinets, et enfin par l'emploi de disques de verre. Vers 1746, la bouteille de Leyde fut inventée par le Hollandais Musschenbroek. Bientôt après, Franklin (1706-1790) combina les premières batteries électriques et obtint des effets assez puissants pour lui faire soupçonner l'identité de l'étincelle avec l'éclair. La preuve de cette identité, qu'il obtint par la célèbre expérience du cerf-volant (juin 1752), fut le grand événement scientifique du siècle, et l'invention du paratonnerre, première application utile des études poursuivies depuis la découverte de Gray, mit le comble à la gloire du savant américain. La possibilité de l'emploi de l'électricité pour la transmission de signaux à distance fut bien soupçonnée dès le même temps, mais l'idée ne dépassa pas les essais de cabinet.

L'industrie n'utilisait encore que la chaleur; l'idée scientifique de Papin avait été réalisée en Angleterre par Savery (1693), puis par Newcomen, qui construisit en 1705 la première machine à vapeur pour l'épuisement de l'eau dans les mines. Dans cette machine, dite à simple effet, la vapeur n'agissait que sur une

face du piston pour contre-balancer la pression atmosphérique. On condensait la vapeur par une injection d'eau froide dans le cylindre même, et la pression atmosphérique faisant redescendre le piston était le moteur réel.

Il était bien simple théoriquement de rétléchir que, puisqu'il suffisait de mettre le cylindre en communication avec la chaudière pour mettre immédiatement la tension de la vapeur en équilibre dans les deux espaces, il en serait de même si on mettait au contraire le cylindre en communication avec un vase plein d'eau froide (condenseur). Cette remarque capitale, qui permettait d'éviter le refroidissement en pure perte de l'enveloppe du cylindre, et de combiner des machines à double effet, c'est-à-dire où la vapeur agissait successivement sur les deux faces du piston, cette remarque, dis-je, se fit longtemps attendre, et elle fut réservée à un constructeur mécanicien, Watt, en 1765. En la complétant par l'invention de la détente et du parallélogramme articulé, il créa un type qui se perpétua pendant plus d'un siècle et servit de point de départ pour tous les perfectionnements ultérieurs.

La machine de Watt, bientôt répandue dans toute l'Angleterre, donna à ce pays une avance industrielle énorme, que les autres nations ne regagnèrent que lentement. En France, on fit plusieurs essais (notamment ceux du marquis de Jouffroy) afin de construire des moteurs pour la navigation fluviale, mais ils n'aboutirent pas.

Notre pays eut la gloire d'une invention plus brillante, mais dont les applications pratiques sont encore bien limitées. Le 5 juin 1783, les frères Montgolfier, fabricants de papier à Annonay, lancèrent le premier aérostat, gonflé avec de l'air chaud. L'expérience fit grand bruit et fut bientôt répétée à Paris, avec emploi de gaz hydrogène, par le physicien Charles. Le 21 novembre de la même année, Pilaire de Hoziers exécutait la première ascension en ballon.

;

Stahl et le phlogistique. — Quelque importants qu'aient été les progrès de la physique pendant le XVIII^e siècle, surtout en ce qui concerne l'électricité, la chimie devait encore faire des pas plus rapides et plus décisifs. D'un amas confus de

recettes pratiques allait sortir une science définitivement constituée. Toutefois il fallut d'abord écarter une fausse théorie, liée à la doctrine des fluides impondérables.

Le phénomène chimique le plus saillant, la combustion, apparaît comme le dégagement d'un principe volatil, et en effet, dans la plupart des combustions, il s'opère, par l'effet de la chaleur, une distillation de substances inflammables. Mais tant qu'on n'avait pas reconnu l'action de l'air, dont un des éléments, par sa combinaison avec ces substances, amène précisément ce phénomène de la flamme, il était tout indiqué de supposer que le dégagement en question était celui du principe même du feu, auparavant latent dans l'intérieur du corps combustible.

Ce fut cette idée que réduisit en théorie le célèbre Slahl (1660-1734), d'abord professeur à l'Université de Halle, puis médecin du roi de Prusse Frédéric-Guillaume I^{er}. Il s'ensuivait (le cette doctrine que les corps qui, comme les métaux, ne perdent pas en réalité de substances volatiles par la calcination, n'en devaient pas moins être considérés comme une combinaison de leur chaux (ou oxyde) avec le phlogistique, c'est-à-dire avec le principe hypothétique du feu. Si cependant ces métaux gagnent réellement en poids par la calcination (en raison de l'oxygène qu'ils absorbent), on l'expliquait en attribuant au phlogistique une pesanteur négative, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, c'est-à-dire la propriété de rendre plus légers les corps dans lesquels il passait à l'état latent.

Cette doctrine eut un tel succès que, dans la préface de la seconde édition de la *Critique de la raison pure* (1787), Kant la mettait encore au rang de la découverte par Galilée de la loi de la chute des corps. Cependant, tant qu'elle subsista, elle entrava évidemment tout progrès théorique et ne permit que l'entassement de nouveaux faits, provoquant, pour les expliquer, des discussions souvent aussi violentes qu'inutiles.

Au reste, Stahl forma de nombreux disciples et, au moins pour la chimie, l'Allemagne eut une véritable école scientifique. Son plus illustre représentant est le Berlinoise Marggraf (1709-1790), auquel on doit notamment d'avoir découvert le sucre dans la betterave et d'avoir en même temps indiqué les moyens d'extrac-

tion. Mais cette école devait repousser obstinément les idées de Lavoisier et, par suite, s'éteindre dans une décadence prolongée.

L'Angleterre rendit à la chimie des services plus féconds. Haies (1677-1761) enseigna le premier dans sa *Statique des végétaux* (1727) le moyen pratique de recueillir tous les gaz produits dans une distillation ou une combustion ; il ne les considéra d'ailleurs que comme de l'air imprégné de diverses particules.

L'Écossais Black (1728-1799), dont nous avons déjà signalé les travaux sur la chaleur latente, distingua le premier nettement l'acide carbonique, qu'il appela *air fixe* ; il montra qu'il existe en combinaison dans les sels alcalins, les terres calcaires, et qu'il se produit dans la respiration, la fermentation, et la combustion du charbon (1757).

Priestley (1733-1804) poussa plus avant les recherches sur les gaz ou, comme on disait, la chimie pneumatique. Il étudia l'air inflammable (hydrogène), connu depuis Boyle, découvrit l'air nitreux (bioxyde d'azote), isola le premier (1774) l'oxygène et l'azote, qu'il appela *air déphlogistiqué* et *air phlogistiqué* et, en se servant de la cuve à mercure, les gaz solubles, comme son air alcalin (gaz ammoniac), et son acide de l'esprit de sel (acide chlorhydrique). Sous l'empire de la théorie de Stahl, il ne voyait d'ailleurs dans ces gaz que de l'air diversement modifié par le principe phlogistiqué. Toutefois le nombre de faits importants qu'il a mis le premier en lumière doit le faire mettre au premier rang des chimistes du XVIII^e siècle, et après lui l'école anglaise continua à soutenir brillamment la concurrence avec l'école de Lavoisier.

Un autre pays, la Suède, produisit également des travaux considérables. L'Académie d'Upsal, fondée en 1728, celle de Stockholm, instituée en 1739, devinrent de brillants foyers scientifiques, tant pour la chimie que pour l'histoire naturelle.

Brandt (1694-1768) montra le premier (1733) que l'arsenic blanc était la chaux (oxyde) d'un régule (métal), et retira le cobalt (1747) d'un minerai déjà employé depuis longtemps pour la préparation de l'émail bleu, mais qu'on croyait contenir du cuivre. Le nickel fut extrait bientôt après par Cronstedt d'un minerai analogue.

Bergman (1735-1784) fut, comme théoricien, le véritable précurseur de Lavoisier. Le premier, il considéra l'air comme un mélange de trois fluides élastiques, l'air *vicié*¹ (azote), l'air *pur* (oxygène), l'*acide aérien* (acide carbonique). Il prouva, avec la teinture de tournesol, que ce dernier est bien un acide, établit les principes de l'alcalimétrie, insista sur la constance de la proportion des éléments dans les composés bien définis, multiplia les réactifs d'analyse qualitative, et commença l'analyse quantitative. Il obtint l'*acide de sucre* (oxalique) et le décomposa en volumes égaux d'acide carbonique et d'oxyde de carbone.

L'influence de Bergman sur le mouvement scientifique fut d'autant plus considérable qu'il est, comme écrivain, remarquablement précis et lucide. Cependant sa gloire fut éclipmée par celle de son disciple Scheele (1742-1786) qui, dans sa courte carrière, découvrit l'acide muriatique déphlogistiqué (chlore, 1774), l'acide fluorique (fluosilicique), la *materia tingens* du bleu de Prusse (acide cyanhydrique), isola les acides citrique, oxalique, gallique, lactique, urique, la glycérine, distingua la baryte et coopéra enfin à la découverte du manganèse, du tungstène et du molybdène². Quoiqu'il soit demeuré, même après les travaux de Lavoisier, adepte de la théorie du phlogistique, on lui doit en tout cas d'avoir le premier, en 1778, fait une analyse scientifique de l'air³ et proposé un procédé pratique pour la production de l'oxygène (au moyen de l'acide sulfurique et du peroxyde de manganèse).

La chimie moderne : Lavoisier. — Longtemps l'école française resta inférieure comme éclat à celles d'Angleterre et de Suède; cependant elle avait assez d'originalité pour ne pas s'engager à fond dans la théorie dominante. Avant Lavoisier, le nom le plus marquant fut celui de son maître Rouelle (1703-1770), professeur plein de verve et judicieux expérimentateur.

Lorsque l'illustre créateur de la chimie moderne (né en 1743

1. Il n'attache d'ailleurs à ce nom, qu'il donne provisoirement, aucune idée préconçue. — Bergman fut le premier à préparer l'eau de Seltz artificielle.

2. Avec Bergman, il reconnut la nature particulière des minerais de ces corps, dont les régules (métaux) furent obtenus presque aussitôt, d'après ses indications, par d'autres chimistes suédois.

3. 11 absorbait l'air à froid au moyen d'un mélange humide de limaille de fer et de fleur de soufre.

à Paris, mort en 1794 sur l'échafaud), commença vers 1770 ses recherches sur la composition de l'air atmosphérique, il partait de l'idée que la doctrine du phlogistique était insoutenable, que les métaux, dans leur calcination, absorbaient une partie de l'air, qu'enfin ce dernier devait être un mélange. S'il avait, dès cette époque, possédé l'acquis de Priestley, de Bergman et de Scheele, qui, comme on l'a vu, touchèrent à sa découverte ou obtinrent même, avant lui, l'isolement des éléments de l'air, il eût sans aucun doute, grâce à ses idées plus nettes, résolu le problème du premier coup et montré immédiatement la véritable signification des faits constatés, mais mal appréciés par les chimistes des autres écoles. Toutefois une erreur de début l'entraîna dans un long dédale d'expériences dont il ne sortit qu'après cinq ans.

Réduisant du minium en plomb en présence de charbon et observant que le gaz dégagé (acide carbonique) avait précisément le même volume que celui de l'air (oxygène) absorbé par le plomb pour passer à l'état de minium, Lavoisier se figura en effet tout d'abord, comme il l'a raconté lui-même, que l'élément absorbé par la calcination était l'air fixe de Black (acide carbonique). Quand il reconnut, par des pesées exactes, que cet air fixe, dégagé par la réduction, devait en réalité être composé de charbon et d'un autre élément provenant du minium, il essaya d'un inutile compromis avec la doctrine du phlogistique, puis eut à prouver que le principe du feu, s'il traversait le verre des cornues, ne modifiait en rien, ni en plus ni en moins, le poids des substances soumises à une réaction en vase clos. Il en arriva dès lors aux conclusions déjà émises par Bergman sur la composition de l'air, mais en les appuyant d'expériences précises et en écartant nettement toute intervention de fluide impondérable.

Si considérable que fût jusque-là le travail de Lavoisier, il ne pouvait suffire pour apporter la conviction, et il suscita au contraire de nombreuses et ardentes contradictions. Il était indispensable non seulement d'isoler la partie irrespirable de l'air (azote) en absorbant la partie respirable (oxygène), ce qui avait été fait, mais encore de dégager à nouveau l'oxygène de la corn-

binaison formée en reproduisant le corps employé pour l'absorption. On sait comment Lavoisier se servit du mercure, dont l'oxyde rouge, formé par la calcination, se redécompose, à une température plus élevée, en mercure coulant et en oxygène. La démonstration était complète.

Lavoisier s'attacha dès lors à étudier la combustion sous toutes ses formes, c'est-à-dire la combinaison avec l'oxygène. Il reconnut aisément la composition de l'acide carbonique et il en obtint en brûlant du diamant dans de l'oxygène pur. La respiration lui apparut comme une combustion de carbone entretenant la chaleur animale, et il entreprit sur celle-ci, avec Laplace, de célèbres recherches liées à celles qu'il poursuivit également sur les chaleurs latente et spécifique». Il constata, sur divers acides, qu'ils contenaient des proportions d'oxygène relativement beaucoup plus considérables que celle qui entre dans les oxydes ou bases salifiables, et fut conduit par là à donner au gaz qu'il avait découvert un nom qui signifie *générateur des acides*.

La composition de l'eau fut relativement plus longue à établir. L'hydrogène était connu depuis longtemps sous le nom d'air inflammable, mais l'idée qu'il formait un des éléments de l'eau (et non d'un des autres corps mis en réaction), qu'il n'y avait en outre dans l'eau qu'un autre élément gazeux, l'oxygène, cette idée était si loin de tous les esprits que les premières remarques sur la production de l'eau par la combustion de l'hydrogène à l'air libre (Macquer, 1776) n'attirèrent d'abord que l'incrédulité ou ne provoquèrent que des explications erronées.

Enfin Lavoisier, en s'entourant de toutes les précautions, opéra, le 24 juin 1783, la synthèse de l'eau : résultat qui semble avoir été contraire à son idée préconçue, car il paraît s'être attendu à trouver un produit acide. Le même résultat fut obtenu en Angleterre, à peu près à la même époque, par Cavendish (1731-1810). Lavoisier fit ensuite l'analyse de l'eau en en décomposant la vapeur sur du fer rouge.

Pour achever de jeter les fondements de la chimie moderne, il restait à découvrir les combinaisons de l'azote. Berthollet

(1748-1822) montra en 1785 que l'ammoniac était un composé d'hydrogène et d'azote, tandis que la même année Cavendish prouvait que l'acide nitrique était formé d'azote et d'oxygène.

Les progrès décisifs qu'accomplissait la science rendaient indispensable l'établissement d'une nomenclature méthodique. Le projet en fut formé par Guyton-Morveau en 1782 et les bases en furent adoptées en 1786, de concert avec lui, par Lavoisier, Berthollet et Fourcroy.

Les collègues de Lavoisier avaient longtemps combattu ses idées et ne s'étaient rendus qu'à l'évidence. L'établissement de la nomenclature consacra le triomphe de la révolution qu'il avait opérée. La chimie moderne était décidément fondée. En possession d'une théorie simple et féconde, de méthodes précises d'analyse et de synthèse, elle allait rapidement multiplier ses découvertes et ses applications industrielles.

Histoire naturelle : Buffon, Linné, les Jussieu. — Tandis que la chimie était ainsi en voie de création, et comme pour attendre que les vérités que cette science allait dévoiler offrissent un nouveau champ d'études, l'histoire naturelle traversait un stade tout opposé; les noms qui y marquent le plus représentent la coordination et la systématisation de tout le travail accompli depuis la Renaissance.

A la vérité, il ne manque pas de naturalistes, surtout en zoologie, qui se consacrent à des études toutes spéciales, à des monographies. On doit citer les mémoires de Réaumur sur les insectes (1734-42), la célèbre *Anatomie de la chenille du saule* (1760) par Lyonnet, qui représente un travail de vingt ans, les observations d'Antoine de Peyssonnel sur le corail (1756), de Tremblay (1744) sur *un Polype d'eau douce*, qui donnèrent les premières notions exactes sur les zoophytes.

Mais tous ces noms pâlisent devant celui de Buffon (1707-1788)¹. Fils d'un conseiller au parlement de Dijon, il sent s'éveiller son goût pour les sciences naturelles dans un voyage en Italie, à la suite des conversations d'un botaniste anglais qu'il rencontre. Dès lors, il s'en occupe activement, est admis,

1. Voir ci-dessus, p. 106, pour la valeur littéraire de Buffon.

dès l'âge de vingt-six ans, à l'Académie des sciences, publie nombre de mémoires et de traductions diverses, puis, désigné par Dufay pour le remplacer comme intendant du Jardin du Roi, il conçoit et exécute le plan grandiose de l'œuvre qui a immortalisé son nom.

Les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle* (théorie de la terre, généralités sur les animaux, histoire de l'homme) parurent en 1749. Les douze suivants (1753-1767) sont consacrés aux quadrupèdes. Puis viennent dix volumes sur les oiseaux et les minéraux (1771-1786) et sept volumes de suppléments (1774-1789), dont le cinquième est formé par les *Époques de la nature* (1779). Lacépède acheva, d'après les notes de Buffon, l'*Histoire des Serpents* (1789) et rédigea plus tard sur le même plan celle des *Poissons* et des *Cétacés* (1799-1804). Si les invertébrés avaient sans doute figuré dans les premiers projets de Buffon, la mort ne lui permit pas de s'en occuper, et en tout cas, les connaissances qu'on en avait alors étaient encore trop incomplètes pour se prêter à une coordination utile.

Le monument élevé par notre grand naturaliste avait exigé des collaborateurs : Daubenton pour les quadrupèdes, Guéneau de Montbeillard, l'abbé Bexon, Sonnini, etc., pour les oiseaux. L'examen des manuscrits, qui subsistent au Jardin des Plantes, a permis de déterminer exactement la part de ces collaborateurs et de détruire les légendes qui ont couru sur la façon de travailler de Buffon. Nombre des pages les plus vantées au point de vue de la magnificence de style ne sont nullement de lui. D'autre part, s'il remettait vingt fois son œuvre sur le métier, c'était soit pour tenir compte des observations de ses collaborateurs, soit pour améliorer le fond, nullement pour perfectionner la forme.

La doctrine est, au reste, à la hauteur du style et Buffon, comme penseur, a une personnalité très marquée; il tient pour la continuité de la nature, s'oppose, en principe, aux classifications comme détruisant cette continuité, se prononce même contre la fixité des espèces, sans arriver toutefois à réunir des preuves de leur variabilité. Il montre la vie résidant dans les molécules organiques, qu'il considère comme non engendrées

et incorruptibles ; par un trait de génie, il rapproche la génération de la nutrition, et, sur bien des points, il prélude aux théories de Bordeu et surtout de Bichat. C'est lui qui le premier détermine nettement l'habitat naturel de chaque espèce et fonde ainsi la géographie zoologique, comme il est aussi le fondateur de l'anthropologie et de l'ethnographie, par ses études sur les races humaines. Enfin son système de géologie, exposé dans les *Époques de la Nature*, présente déjà les grands traits de celui de Cuvier, auquel il a fourni d'autre part le principe de la prééminence relative des organes, fondement des restitutions paléontologiques.

Un autre Français, Adanson (1727-4806), dont on connaît *l'Histoire naturelle du Sénégal* (1757) et les *Familles des plantes* (1763), rêva une œuvre aussi grandiose que celle de Buffon, une encyclopédie de la Nature, avec une classification des êtres fondée sur la similitude de l'ensemble de leurs caractères. Si cette méthode est en réalité impraticable, et si les divers caractères sont loin d'avoir la même valeur, Adanson n'en a pas moins le mérite d'avoir su nettement définir les familles botaniques et d'avoir, dans bien des cas, supérieurement exposé leurs affinités et leurs différences. L'idée, en elle-même, n'était pas nouvelle, puisque Tournefort avait déjà constitué quelques-unes des familles les plus saillantes, que d'autre part Bernard de Jussieu (1697-1777) venait, en 1759, de disposer dans un ordre méthodique les plantes du Jardin du Roi. Les idées de Bernard furent développées par son neveu Antoine-Laurent dans une suite de Mémoires présentés à l'Académie des sciences de 1773 à 1777, puis sous une forme définitive, dans le traité des *Gênera plantarum* (1789).

Pendant ce temps régnait sans conteste en botanique la classification de Linné qu'on oppose souvent comme artificielle au système dit naturel des Jussieu. En réalité, une classification vraiment naturelle est impossible, et sur ce point Buffon avait raison. La question n'est que du plus au moins, et Linné n'a, au reste, nullement présenté comme définitif l'arrangement qu'il a suivi en se fondant uniquement sur les caractères de la fleur. Le grand avantage de cet arrangement, qui n'est en somme

qu'une clef analytique, consiste dans la facilité avec laquelle il conduit au nom de la plante. Au reste, à côté de l'ordre relatif qu'il créait, Linné apportait, dans toutes les parties de la botanique, d'importantes innovations, dans lesquelles il était guidé par un admirable sentiment de la nature. Sa nomenclature binominale est restée définitivement acquise à la science et ses descriptions des espèces, en phrases courtes, précises, où se condensent les faits négligés ou ignorés avant lui, resteront toujours des modèles.

Le célèbre naturaliste suédois (1707-1778) commença par étudier à Upsal sous Rudbeck II et Çelsius. A la suite de quelques difficultés, au retour d'un voyage d'exploration en Laponie, il quitta son pays et se fixa en Hollande où un riche amateur, G. Clifford, lui confia son jardin d'Hartecamp et l'aida à publier son *Systema Naturae* (1735) qui embrasse les trois règnes, ses *Fundamenta botanica* (1737), sa *Flora Lapponica* (1737) et ses *Gênera plantarum* (1737). Revenu en Suède déjà célèbre, nommé médecin du roi et professeur à l'Université d'Upsal, il compléta son œuvre par sa *Philosophia botanica* (1751) et ses *Species plantarum* (1753). Les critiques ne lui manquèrent pas, mais n'ébranlèrent pas le succès de son œuvre. Les plus violentes furent celles du grand physiologiste suisse Haller. On répète souvent que Linné se vengea de celles de Buffon en donnant le nom de *Bufonia* à une plante qui croît dans les marais. Il n'y a probablement là qu'une coïncidence amenée par le nom latin du crapaud (*bufo*).

Vers la fin du siècle, la minéralogie, longtemps restée dans les limbes, fit un progrès décisif grâce à l'invention de la cristallographie, due à l'abbé Haüy (1743-1822), frère de Valentin, l'instituteur des aveugles. Simple régent de cinquième au collège de Navarre, Haüy donna ses premiers mémoires en 1781 ; en 1783, l'Académie lui ouvrait ses portes.

Physiologie. — Pour l'histoire des animaux et des végétaux, un savant suisse, Albert de Haller (1708-1777), dont le nom n'est plus guère connu que des spécialistes, avait, pendant sa vie, égalé sa réputation à celle des Linné et des Buffon. Élève de Boerhaave, médecin à Berne, professeur à Göttingue

(de 1735 à 1752), de nouveau fixé dans sa patrie jusqu'à sa mort, Haller a énormément écrit sur les sciences, sans compter un poème et trois romans politiques. Ses *Elementa physiologiae* (1757-1766) ont eu une influence extraordinaire. Aujourd'hui on consulte toujours ses ouvrages de bibliographie médicale, chirurgicale, anatomique, botanique, qui témoignent d'une érudition prodigieuse. Sa grande découverte est la distinction de l'irritabilité des tissus et de la sensibilité proprement dite.

A côté de lui, pour la physiologie animale, on ne peut guère citer que des noms secondaires (comme celui de Vicq d'Azyr, en France), si l'on excepte celui d'un des rares savants que l'Italie enfanta au XVIII^e siècle. Spallanzani (1729-1799) a fait nombre de recherches aussi originales que fécondes sur la circulation, la respiration, la digestion. Son travail le plus connu concerne les *Animalcules infmoires* (1767), découverts vers 1747 par l'Anglais Needham, prêtre catholique, qui conclut à leur génération spontanée. Spallanzani soutint au contraire la préexistence des germes.

En tout cas, le progrès le plus considérable accompli dans cette branche de la science correspond à l'explication, si incomplète qu'elle fût encore, que Lavoisier donna de la respiration. L'importance des études chimiques en physiologie était désormais établie sans conteste.

Pour les végétaux, la découverte correspondante (concernant la décomposition de l'acide carbonique et le dégagement de l'oxygène par les feuilles), découverte pressentie par Priestley, fut acquise grâce aux travaux (1783) du Genevois Senebier (1742-1809). Ainsi fut provisoirement couronné l'ensemble des recherches poursuivies sur la circulation de la sève et dont les plus importantes sont celles de l'Anglais Haies (*Vegetable Statics*, 1737, expériences sur la force de poussée, de transpiration et d'absorption) et du Français Duhamel de Monceau (*Physique des arbres*, 1758), qui montra le premier, contre le Genevois Bonnet, le rôle distinct de la sève ascendante et de la sève descendante.

Sur la fécondation dans les plantes, les premières idées justes furent émises par Sébastien Vaillant en 1717, à l'ouverture de

son cours au Jardin des Plantes. Mais l'idée de la sexualité des plantes fut combattue jusque vers le milieu du siècle, et c'est un des principaux titres de gloire de Linné d'avoir su la faire triompher définitivement.

Médecine et chirurgie. — La médecine, après Boerhaave et Hoffmann, vit éclore de nouveaux systèmes qui se partagèrent les théoriciens et se substituèrent aux anciennes doctrines chimiatriques ou mécanistes. L'inventeur du phlogistique, Stahl, fonde l'*animisme*, c'est-à-dire qu'il explique les phénomènes de l'économie animale par l'intervention du principe immatériel de la pensée. En France, Bordeu (1722-1776) adopte en partie les mêmes idées; il insiste surtout sur l'insuffisance des lois de la mécanique et de la chimie pour expliquer les fonctions vitales, admet une force spéciale à chaque organe, à laquelle il donne le nom général de sensibilité. A Montpellier, Barthez (1734-1802) professe avec éclat des doctrines analogues, sépare nettement les lois vitales des lois inorganiques, mais rompt avec Stahl en admettant un principe vital distinct de l'âme. En Angleterre, l'Écossais John Brown (1736-1788) fonda à son tour une école qui dura moins que le *vitalisme*, mais eut un moment de vogue et qui, en tout cas, accéléra singulièrement l'évolution de la thérapeutique. Les *brownistes* définissaient la force vitale comme incitabilité et réduisaient la médecine à l'art d'augmenter ou de diminuer cette force, suivant que les affections proviennent de son excès (sthénisme) ou de son défaut (asthénisme). Le maître admettait d'ailleurs que la cause de la plupart des maladies réside dans la seconde alternative. Par suite, il préconisait l'usage des stimulants, tandis que l'Italien Rasori (1766-1837) devait au contraire recommander les contre-stimulants. Il est à peine besoin de rappeler, à côté de ces systèmes, celui de Mesmer (1733-1815), qui, mêlant à des faits singuliers qu'il découvrit des hypothèses sans fondement et quelque peu de charlatanisme, prétendit substituer à l'emploi des remèdes des pratiques extérieures, agissant, d'après lui, sur un fluide propre aux êtres animés et analogue à celui par lequel on expliquait les phénomènes du magnétisme.

La grande découverte médicale du siècle fut celle de la vaccine par Jenner (1749-1823). Mais il ne commença à l'essayer qu'en 1796. Pendant le xviii^e siècle, pour préserver de la petite vérole, on avait commencé à essayer l'inoculation du virus, pratique orientale rapportée de Constantinople en Angleterre par lady Montague en 1721, et qui se propagea lentement sur le continent. En France, la Faculté de médecine n'eut à se prononcer (en sa faveur) qu'en 1764. Louis XV, qui devait mourir de la petite vérole, avait refusé de se faire inoculer.

La chirurgie n'a guère de grands noms à citer; mais l'école française, désorganisée à la suite du procès gagné par la Faculté de médecine contre la corporation de Saint-Côme¹, se reconstitua brillamment après la création de l'Académie royale de chirurgie (1731), obtenue par Mareschal, attaché à la personne du roi. Les Mémoires qu'elle publia furent un excellent recueil de descriptions d'instruments et d'observations. Aucun homme seul n'aurait pu faire autant. Les cours professés commencèrent à attirer les étrangers et les usages de Paris furent imités dans les autres pays. L'Italie et l'Angleterre rivalisèrent avec la France, tandis que l'Allemagne restait un peu en arrière. Les deux Anglais Hun ter William (1718-1783) et John (1728-1793), surtout le second, qui toucha en maître à toutes les questions de son ressort, ont laissé des œuvres écrites remarquables. Les chirurgiens français les plus marquants furent Louis (1723-1792), secrétaire de l'Académie, et Desault (1744-1795), esprit novateur, qui fut le maître de Bichat.

En résumé, la médecine échappe définitivement à la routine et tend à se constituer rationnellement, à l'exemple des sciences de la nature. Si les systèmes entre lesquels elle hésite sont et seront longtemps encore fondés sur une expérience insuffisante, elle n'en a pas moins irrévocablement dépassé le stade de l'empirisme primitif. La matière médicale s'est, d'autre part, singulièrement transformée et améliorée par suite des progrès de la chimie directement applicables à la pharmacie. Enfin la chirurgie se maintient à hauteur de la physiologie animale.

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 423.

Caractères généraux du mouvement scientifique pendant le XVIII^e siècle. — Au tableau du mouvement scientifique que nous venons d'esquisser, il manque encore un trait essentiel : c'est que la connaissance de la nature s'appelle toujours philosophie, et tous ceux qui en étudient les lois se qualifient de philosophes. Ce titre s'applique donc à tous les savants pour ainsi dire, car il n'y a guère de mathématicien qui se confine dans la science pure, et les autres spécialités, quoique se prononçant de plus en plus, n'excluent pas davantage les aperçus généraux.

La séparation tranchée qui s'était opérée, vers la fin du xvi^e siècle, entre les sciences mathématiques et physiques d'une part, les sciences naturelles de l'autre, cette séparation, dis-je, s'efface de plus en plus, les progrès de la chimie, même sous un système erroné, comme celui de Stahl, venant combler l'abîme. Laplace concourt aux expériences de Lavoisier sur la chaleur animale et la respiration, c'est-à-dire à la découverte de physiologie la plus importante depuis celle de la circulation du sang. Le savant du xviii^e siècle peut n'être pas universel; néanmoins, par là même qu'il se considère comme l'héritier des anciens philosophes, il regarde sa compétence comme s'étendant à toutes les questions philosophiques. Euler, dans ses *Lettres à une princesse d'Allemagne*, traite de la théorie du syllogisme tout aussi bien que des hypothèses physiques de l'émission et de l'ondulation.

A côté des savants proprement dits, agit une classe de penseurs et d'écrivains que nous appelons d'ordinaire maintenant « les philosophes du xviii^e siècle », parce qu'ils s'occupent plus spécialement des questions concernant directement l'homme moral et la société. En réalité, il n'y a pas entre eux et les savants de distinction tranchée : ou bien, avec une éducation littéraire, comme Voltaire et Diderot, ils sont attirés par la science et s'efforcent de la vulgariser; ou bien, avec un fonds scientifique réel, comme le médecin La Mettrie ou d'Holbach, ils transportent dans le monde moral la doctrine mécaniste, désormais triomphante dans le monde physique.

Il n'y a pas, bien entendu, unité de tendances parmi les

savants ou les philosophes; les uns restent profondément religieux, les autres se bornent au simple déisme ou vont jusqu'à l'athéisme. Mais ils ont un lien commun, qu'ils le proclament hautement, ou qu'ils se contentent de le reconnaître. Tous sont pour la liberté de penser et d'écrire, tous sont pour le progrès social, et ils admettent que la science y suffira.

La différence est très marquée avec le ^{xvII}^e siècle, où les penseurs les plus hardis regardent une discipline extérieure comme nécessaire, respectent, à de très rares exceptions, les dogmes religieux, où celui qui touche de plus près les questions morales et sociales, Hobbes, se prononce en fait pour le despotisme. Qu'après les abus de ce système de gouvernement, une réaction dût se produire en France, cela était inévitable : mais il faut constater que le mouvement vint d'Angleterre, où la clôture de l'ère des révolutions avait amené, avec des libertés notablement supérieures à celles du continent, un scepticisme général, au milieu duquel les attaques contre les dogmes religieux avaient pu commencer sans difficulté.

Voltaire, comme on sait, fut un des principaux agents de la transmission sur le continent des idées qu'il avait apprises à connaître en Angleterre, et dont il fut toute sa vie le courageux apôtre. Mais avant tout les *Lettres anglaises* sont un exposé de la philosophie de Newton, c'est-à-dire du système du monde tel que Newton le concevait, et il s'agit tout d'abord pour Voltaire de faire œuvre scientifique en propageant ce système contre les doctrines cartésiennes, qui ont en France retrouvé des défenseurs et qui ont fini par forcer les portes des collèges.

Diderot, comme partie du plan de son *Encyclopédie*, entreprendra une œuvre des plus utiles, la description exacte et raisonnée des procédés suivis dans les arts et métiers. Son nom, pas plus que celui de Voltaire, ne doit pas être oublié dans l'histoire de la science.

Au contraire, nous n'avons pas à nous arrêter sur l'éclosion des doctrines nettement matérialistes, que le mouvement intellectuel amena comme sa conséquence extrême. Cependant leur véritable signification est que la science du ^{xvIII}^e siècle ne reconnaît aucun domaine comme inaccessible : la connaissance com-

plète de la nature doit mener à la connaissance de l'homme. Déjà, au reste, il y a un certain nombre de questions sociales qui sont unanimement reconnues comme pouvant faire l'objet d'une étude scientifique immédiate; l'école des physiocrates s'y consacre et jette les premières bases de l'économie politique.

Le mouvement qui, de l'Angleterre, avait gagné la France se propagea bientôt dans les États du Nord, grâce à la faveur de Frédéric II et de Catherine. Les pays de l'Europe qui restaient soumis au despotisme monarchique et religieux, comme l'Italie, l'Espagne et l'Autriche, y échappèrent; mais en même temps ils se désintéressèrent du progrès scientifique, qui, comme nous avons cherché à l'expliquer, s'y trouvait intimement lié.

Deux hommes se levèrent en Europe et firent tête; leur action fut assez puissante pour faire dévier le courant et réserver un domaine qui fut désormais considéré comme propre à la philosophie, celle-ci se séparant de la science.

Quand Rousseau apparut au milieu des philosophes français, avec ses anathèmes contre la civilisation dont chacun était fier, avec ses mépris pour ce que chacun estimait le plus, il fit le même effet que, dans la Grèce antique, Socrate survenant au milieu des sophistes. Il amusa d'abord, ennuya bientôt, finit par se faire haïr. Mais sa parole enflammée retentit au loin et les disciples qu'elle rallia devaient prouver à tous, par les faits, que l'heure était encore loin où la science gouvernerait le monde.

Avant cette terrible épreuve, s'éveillant au milieu du « long sommeil dogmatique » de l'Allemagne, Kant avait déjà soumis à sa critique les principes de la connaissance et la raison humaine, c'est-à-dire la science; il lui avait tracé théoriquement le cadre infranchissable qu'elle ne peut dépasser sans poursuivre autre chose qu'une vaine illusion¹.

Telle apparaît, dans ses grands traits, l'évolution de la pensée humaine pendant le XVIII^e siècle. Si nous cherchons mainle-

1. Il faut au reste remarquer que ni Rousseau ni Kant n'ont, en fait, rompu avec l'étude de la nature et commencé le schisme regrettable qui s'est surtout accusé en France entre la science et la philosophie : le premier s'occupa activement de botanique, le second a eu, comme savant proprement dit, une valeur incontestable.

nant à caractériser plus particulièrement le développement scientifique, nous reconnâtrons aisément qu'il suit une loi dont d'autres exemples historiques pourraient être multipliés.

A toute époque créatrice, comme le xvii^e siècle, succède une période où se déroulent normalement les conséquences des principes dus aux génies novateurs. Pendant cette période, les efforts individuels divergent plutôt qu'ils ne se concentrent vers un même but; car il s'agit de reconnaître, dans toutes les directions, jusqu'où peut conduire le nouveau moyen à employer. Le terme du développement est marqué par des tentatives de coordination de l'ensemble des résultats acquis, travail qui réclame des génies d'une autre nature, mais d'une puissance au moins égale à celle des novateurs proprement dits. Ces coordinations, satisfaisant l'esprit de recherche, ont à leur tour pour conséquences, soit un arrêt du progrès scientifique, comme on l'a vu dans l'antiquité, soit un changement de direction générale, quand il se produit heureusement en même temps, ainsi que cela est arrivé à la fin du xviii^e siècle et au commencement du xix^e, une nouvelle poussée rénovatrice.

Pour la mathématique pure et pour la mécanique rationnelle, ce sera à Lagrange qu'il appartiendra de condenser et de résumer l'œuvre accomplie depuis Leibniz : la *Mécanique céleste* de Laplace mesurera de même, pour l'astronomie, les progrès réalisés depuis Newton. Enfin la grande histoire des mathématiques de Montucla (1725-1799) correspond également à la tendance coordinatrice que nous signalons.

Cette même tendance apparaît plus tôt, et dès le milieu du siècle, dans les sciences naturelles, pour lesquelles la période créatrice est en réalité plus éloignée; les grands génies de Buffon, de Linné, de Haller cherchent à embrasser dans toute son étendue l'ensemble des connaissances sur la nature. Mais précisément à la même époque, la physique et la chimie sont en pleine période d'évolution. — En physique, les découvertes sur l'électricité ont commencé un mouvement qui est encore loin d'être terminé, puisque l'électricité dynamique n'est pas encore connue; il faudra près d'un demi-siècle avant qu'il soit temps de poser la question de l'unité des forces physiques. —

En chimie, la tentative malheureuse de Stahl n'est **qu'un** prélude de l'époque créatrice, celle de Lavoisier. De pareils essais plus ou moins heureux indiquent que le courant intellectuel se porte sur une question déterminée et sont comme le signe précurseur du progrès. — Ainsi les sciences, au xviii^e siècle, obéissent à l'ordre naturel de leur développement; leur marche en avant est déjà assez rapide et assez régulière pour que cet ordre puisse nettement frapper l'esprit et que l'on aperçoive le lien qui les réunit l'une à l'autre.

La tentative encyclopédique¹. — Une des tentatives de coordination scientifique les plus curieuses et les plus intéressantes est sans contredit l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, en ce qu'elle montre à la fois, par le succès immense qu'obtint cette conception, le besoin marqué auquel elle répondait, et, par la façon dont elle fut exécutée, le caractère réel du mouvement scientifique de l'époque.

Le but, tel qu'on le comprendrait d'après le célèbre *Discours préliminaire*, est absolument manqué; le monument grandiose, mais bien ordonné, que l'on attendrait, est en réalité une immense Tour de Babel où chacun est venu apporter sa pierre. Les articles d'un même auteur sont loin de présenter l'unité et l'accord nécessaires. La tentative était trop prématurée, et la confusion d'idées que cache le mot d'ordre philosophique éclate dans tout son jour.

L'œuvre n'en a pas moins exercé une influence énorme, par la diffusion qu'elle reçut, par l'esprit qui l'anime, par la valeur réelle et l'originalité de la majorité des articles. Mais son histoire est également intéressante parce qu'elle fait sentir quelles entraves subissait encore à cette époque la liberté d'écrire, qu'elle peut faire juger quelles précautions un *Buflbn* par exemple devait prendre pour mener à bien, sans difficultés majeures, une œuvre comme celle qu'il entreprenait. Avant que parût le tome I^{er} (1751), Diderot avait été emprisonné trois mois à Vincennes, et une perquisition avait été faite chez lui sous le prétexte d'autres écrits de sa plume, mais, sans aucun

1. Voir ci-dessus, p. 704.

doute, pour mettre l'embargo sur un ouvrage dont la seule annonce avait excité les défiances du parti religieux.

Dès 1751, commençait une contrefaçon suisse, que suivirent plusieurs autres. En 1770, Panckoucke lançait en France une réimpression avec supplément lorsque, sur les plaintes de l'assemblée du clergé, les volumes en furent saisis et ne furent rendus qu'en 1777. Le même Panckoucke tenta, dès 1781, une refonte par ordre de matières : c'est l'*Encyclopédie méthodique*, qui comprend 166 volumes, et ne fut achevée qu'en 1832.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les Histoires des sciences, voir t. III, p. 308; t. IV, p. 324; t. V, p. 490; t. VI, p. 429. — Ajouter : Bail, *A short account of the History of Mathematics*, Londres, 1848. — **Cajori**, *A History of Mathematics*, New-York, 1895. — Cantor, *vorlesungen über die Geschichte der Mathematik*, 2^e éd., Leipzig, 1901, t. NI. — Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie*, 2^e éd., 1875. — Gerhardt, *Geschichte der Mathematik in Deutschland*, 1877. — Mach, *Die Mechanik in ihrer Entwicklung historisch-kritisch dargestellt*, 4^e éd., Leipzig, 1901. — **Rosenberger**, *Geschichte der Physik*, 1887. — Wurtz, *Histoire des doctrines chimiques*, 1868. — Berthelot, *La révolution chimique, Lavoisier*, 1890.

Comme monographies et ouvrages spéciaux : — Sur Herschel, **Fourier**, *Éloge historique*, 1823. — **Pfaff**, *W. Herschels Entdeckungen*, 1828 et 1850. — Arago, *Annuaire du Bureau des longitudes*, 1842. — Holden, *Sir W. Herschel, his life and works*, New-York, 1881.

Sur Buffon : Flourens, *Histoire des travaux et des idées de Buffon*, 1844 *Des manuscrits de Buffon*, 1860.

Sur Franklin : • *Vies ou Éloges*, par **Condorcet**, 1796; **Fauchet**, 1791; **Mignet**, 1848 et 1869; **Schultz** (en ail.), 1840; **Weems**, 1835, Philadelphie; **Holley**, 1848, New-York; **Sainte-Beuve** (*Causeries*, t. VII). — **Parton**, *Life and Times of Benjamin Franklin*, New-York, 1864.

Sur le mouvement intellectuel : **Barni**, *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII^e siècle*, 1867. — Brunet, *Les philosophes et l'Académie française au XVIII^e siècle*, 1884. — J. Bertrand, *D'Alembert, sa vie et ses travaux* (Rev. des Deux Mondes, 15 oct. 1865). — **Caro**, *La fin du XVIII^e siècle*, 1880. — Pascal Duprat, *Les encyclopédistes, leurs travaux, leurs doctrines, leur influence*, 1866. — Raumer, *Diderot und seine Werke*, Berlin, 1843. — **Rosenkranz**, *Diderots Leben und Werk*, Leipzig, 1866. — Morley, *Diderot and the Encyclopédiste*, 1878 et 1886. — Cournot, *Considérations sur la marche des idées... dans les temps modernes*, Paris, 1872, 2 vol. — **Maigron**, *Fontenelle, l'homme, l'œuvre, l'influence*, Paris, 1906. — **L. Bloch**, *La philosophie de Newton*, Paris, 1908. — **Duoros**, *Les encyclopédistes*, Paris, 1900. — **Id.**, *Diderot*, Paris, 1894.

Sur l'histoire de la médecine, voir ci-dessus, t. VI, p. 429.

CHAPITRE XVI

L'ART EN EUROPE

De 1715 à 1788.

Caractères généraux de cette période. — On ne saurait faire tenir dans les termes d'une même définition les caractères principaux d'un siècle d'art aussi brillant, agité et divers que celui dont nous avons à présenter ici une rapide esquisse. Si le principe générateur vient encore d'Italie, si les maîtres des styles « baroque », « rococo » ou « rocaille » procèdent tous de Francesco Borromini, de Lorenzo Bernini² et de Guarino Guarini, le constructeur du Turin moderne, c'est par l'intermédiaire de la France qui, en se l'assimilant, l'a façonnée un moment à sa mobile image, égayée de son sourire et épurée à son goût, que l'Europe reçoit la tradition italienne et vient chercher l'enseignement et les modèles qu'elle s'efforce d'imiter. Mais ce style avait à peine atteint son apogée et commencé de célébrer en ses contournements fantaisistes et ses paradoxales boursofflures son triomphe éphémère, qu'une double réaction se dressait contre lui. Tandis que les uns se tournaient vers la nature, s'avisait de la regarder avec des yeux et des intentions plus simples et semblaient vouloir y chercher les éléments d'un art plus intime et plus sain, d'autres, — bientôt plus

1. Sauf la section *Musique*, rédigée par M. H. Lavoix, ce chapitre est l'œuvre de M. André Michel.

2. Voir t. VI, p. 371.

nombreux, — revenaient à l'antiquité, que les archéologues entreprenaient de découvrir une fois de plus. Dès les premières années de la seconde moitié du siècle, les *lettres*, *mémoires*, *dissertations* et *recueils* des antiquaires, des amateurs et des érudits, remettent sous les yeux et proposent à l'admiration des artistes le trésor de l'antiquité enrichi par les fouilles nouvelles. Leroy, le comte de Caylus, Winckelmann, Rewett et Stuart Bottari, Zanetti, Gaburri renouvellent les bases de l'enseignement de l'art ancien. Les esthéticiens, au nom du « grand art sévère et antique », prêchent une réforme dont les progrès rapides étaient partout sensibles et le triomphe assuré à la veille de la Révolution. On pouvait même prévoir dès lors les excès qui devaient suivre et imposer aux artistes du commencement du xix^e siècle la doctrine étroite et abstraite de la nouvelle académie. — Par le bénéfice de sa situation géographique et des conditions de son développement, l'Angleterre — la dernière venue à l'art parmi les nations européennes — ne se laissa pas détourner du mouvement naturaliste. A l'heure même où la formule du « Beau absolu » tel que l'avait défini Winckelmann allait peser sur l'imagination des architectes, des sculpteurs et des peintres du continent, l'Angleterre vit se constituer chez elle, du moins en peinture, une école indépendante et nationale.

/. — *L'Art en France,*

Administration et enseignement de l'art; « l'École royale des élèves protégés ». — Le duc d'Antin, qui remplissait à la mort de Louis XIV les fonctions de directeur général des bâtiments (ce titre avait remplacé celui de surintendant, sans qu'il fût rien changé d'ailleurs aux attributions du titulaire), les conserve jusqu'à sa mort (2 nov. 1736). Il donne tous ses soins à relever l'Académie de Rome, qui avait « grand besoin d'un protecteur, car elle tombait tous les jours ». Il promet à Poerson des subsides : « Je vais dès aujourd'hui bien mettre tout en usage avec M. Law pour vous faire tenir de

l'argent ». Mais l'état des finances lui permettra rarement des largesses et le mettra, par la suite, dans l'impossibilité de les continuer. 11 exige des pensionnaires une exacte discipline « et qu'ils travaillent pour le roy, tant pour juger de leurs ouvrages et des progrès qu'ils font à Rome que pour rendre leur travail utile à notre patrie en y portant les merveilles que nous n'avons pas ». Il veut « au moins que la dépense qu'ils coûtent au roy ne soit pas inutile ».

En 1727, pour stimuler l'ambition des artistes vers le grand art et essayer peut-être de réagir contre les tendances nouvelles qui depuis la Régence s'étaient de toute part manifestées, il eut l'idée d'ouvrir, dans la galerie d'Apollon, « entre les peintres les plus renommés de l'Académie », un grand concours. Les résultats furent loin de répondre à ses espérances; les décisions des juges furent attaquées de toutes parts et de vifs dissentiments suscités entre les concurrents. Il ne poussa pas plus loin l'expérience et renonça désormais à exercer toute action sur l'art. Son administration, qui comprit les années difficiles de la fin de Louis XIV et de la minorité de Louis XV, fut en somme assez incolore.

Son successeur, Philibert Orry, comte de Vignory (1736-1745), eut surtout à se débattre au milieu d'embarras financiers sans cesse croissants. C'est avec l'entrée en charge de Charles-François-Paul Lenormant de Tournehem (décembre 1745-1754) qu'on sent une direction active et efficace imprimée aux beaux-arts. Tournehem arrive au pouvoir quelques mois après que M^{mc} Lenormant d'Étiolés, sa nièce, a été « présentée » à la cour et « déclarée » maîtresse du roi. Il est non seulement l'oncle du mari de M^{me} de Pompadour, mais l'amant de la Poisson, et la rumeur publique le désigne même comme le père de la nouvelle favorite. En réalité, celle-ci prend dès lors la haute main sur tout ce qui concerne l'administration des bâtiments. Elle en fait donner la survivance à son « petit frère », son « frerot », Albert-François Poisson, marquis de Vandières en 1746, de Marigny en 1755 et de Ménars en 1774, qui deviendra en 1754 directeur général en titre et le restera jusqu'à la mort de Louis XV.

Lenormant voulut, en 1747, reprendre l'idée de concours solennels qui, vingt ans plus tôt, avait médiocrement réussi au duc d'Antin. Il en avait présenté le projet au roi « pour encourager le talent des peintres et les engager à s'y appliquer plus qu'ils ne font présentement » (Arch. Nat., O¹ 1922). Il avait arrêté que « dix officiers de l'Académie » seraient désignés chaque année à tour de rôle pour prendre part à ce concours, laissant d'ailleurs à chacun toute liberté pour le choix des compositions, « l'intention du roy étant que chacun travaille dans le genre de peinture pour lequel il se sent le plus de génie et d'inclination ». Six bourses de cent jetons argent et une médaille d'or étaient mises à la disposition des « compositeurs », qui devaient désigner eux-mêmes les lauréats au scrutin secret. « Je souhaite, écrivait assez comiquement Tournehem, que celui qui donnera le nom pour chacun des prix ne mette pas le sien. » Sur la proposition de Boucher, Natoire et Dumont le Romain, qui étaient parmi les concurrents, il fut décidé, « afin d'éviter toute jalousie, que, sans aller au scrutin, on partagerait également les prix : ce qui fut extrêmement approuvé ».

Le moyen des concours solennels était décidément condamné; mais le directeur, inspiré sans doute par le premier peintre Charles-Antoine Goypel, voulait relever le niveau des études, — et considérant « qu'il serait à souhaiter que l'on pût être plus assuré du génie, des dispositions et des mœurs des jeunes gens » qu'on envoie à Rome et qui « souvent n'ont pas l'indication convenable pour leur orner l'esprit des connaissances de l'histoire, de la géographie, etc., qui seraient à désirer pour former un bon peintre », il provoquait, en 1748, la fondation de l'*École royale des élèves protégés*. On devait y entretenir six élèves « protégés », c'est-à-dire recevant, après concours aux écoles de l'Académie, une pension du roi. Jusqu'à leur départ pour l'école de Rome, ils vivaient ensemble, dans la même maison, sous la conduite du directeur nommé par le roi. Un professeur était chargé de « leur orner l'esprit des connaissances de l'histoire, de la fable et autres relatives aux arts qu'ils embrassent ». Ils lisaient l'*Histoire universelle* de Bossuet, l'*Histoire ancienne* de Rollin, l'*Histoire des Juifs* du P. Galmet; — des extraits

d'Hérodote, Thucydide, Xénophon, Tacite et Tite Live, — et quand les élèves « avaient lu un trait d'histoire qui offre un beau sujet pour la peinture », ils devaient en faire des esquisses : « ce qui non seulement exercera leur génie, mais aussi ne contribuera pas peu à graver les faits dans leur mémoire ». (Règlement du 8 décembre 1748.) — Bernard Lépicié fut nommé professeur; Doyen, élève de Garle Van Loo, Hutin et De La Traverse, élèves de Boucher, De La Rue, élève de Parrocel, — Edme Dumont, élève de Bouchardon, Auguste Pajou, élève de Lemoine, furent les premiers pensionnaires. — Le concierge de l'École se nommait Houdon. Son fils Jean-Antoine, le futur grand sculpteur, alors âgé de sept ans, grandit dans les ateliers : il y reçut, en jouant avec les boulettes de terre glaise, ses premières leçons. La direction, après une courte tentative de Dumont le Romain, fut donnée à Carie Van Loo, — et après lui à Louis Michel, son neveu. L'École fut supprimée au moment de la nomination de Vien comme directeur de l'Académie de France à Rome (1775). — De pareilles mesures étaient significatives et montrent assez que, même « sous le règne de la Pompadour », et quelle que fût d'ailleurs la valeur des moyens employés, un commencement de réaction se préparait contre les entraînements de la mode et le relâchement des études.

A l'Académie, le comte de Gaylus, qui avait pris dans la « classe des amateurs » une situation et acquis une autorité prépondérantes, ne se contentait pas dans les « conférences » de disserter ingénieusement, et souvent avec un sens critique très avisé, du dessin et de la couleur : il donnait aux professeurs, pour leurs classes, des livres, des meubles, des instruments de travail, comme les « tables à rouleau ». Il fondait des prix annuels : prix d'expression (1759-1760); prix d'ostéologie (1764) et prix de perspective. Et, en même temps, dans la ferveur de sa foi archéologique, il entreprenait de « chercher l'avantage de la peinture par l'union avec les poètes de l'antiquité », et publiait les *Tableaux tirés d'Homère et de Virgile* (1757). Nous verrons les effets de son intervention en parlant de la peinture.

Marigny, qui s'était préparé à ses fonctions de directeur général par un voyage en Italie, « à cette source où se puise

la connaissance des vraies beautés de l'art », en compagnie de Cochin, de Soufflot et de l'abbé Leblanc, ne renia rien des traditions de son prédécesseur. Dans les notes qu'il adresse à Natoire, directeur de l'Académie de France, à Rome, sur les travaux des élèves, il critique les « tours maniérés », les « incorrections » ; il encourage les tendances « au grand », et rappelle que « le but de la peinture est la vérité » (Arch. Nat., O¹ 1923). Plus tard, en 1764, il recommande à Cochin, chargé comme secrétaire de l'Académie de « tout le détail des arts » — et de plus en plus influent auprès du directeur général, de l'Académie et de la Pompadour, — de désigner, après entente avec Dandré-Bardori, quelques sujets pris parmi ceux que « l'histoire peut fournir de favorables à la peinture ». On feuilleta Suétone et Flavius Josèphe pour y trouver des actions « généreuses et pleines d'humanité » qui unissent à la dignité de l'histoire la magnanimité chère aux philosophes. On se décide pour les règnes d'Auguste, de Trajan, de Titus, de Marc-Aurèle.

Le comte d'Angivillers, appelé par Louis XVI à la direction des Bâtiments, poussera plus loin encore les précautions et les scrupules. Dès son avènement, il annonce l'intention de « rendre aux arts, autant qu'il est possible, toute leur dignité », et de « les rappeler à leur ancienne origine et à leur véritable destination... » Avant l'ouverture du Salon de 1775, il écrit à Pierre, premier peintre du roi : « Quelque persuadé que je sois de l'attention que donneront les membres du comité à ce que, dans cette exposition, il ne se glisse aucun ouvrage qui puisse par des nudités indécentes alarmer les mœurs, je crois devoir leur recommander de veiller avec soin sur l'observation de cet article. Je sais que l'habitude de travailler d'après le nu y accoutume tellement les yeux, que sans s'en douter et sans aucune mauvaise intention, on peut donner lieu à des plaintes. » Et il adresse à l'Académie une lettre spéciale « sur l'influence des arts sur les mœurs » (7 avril 1775). L'année suivante, il écrit : « Il y a déjà longtemps que, désirant encourager en France la grande peinture, je vous ai annoncé le projet de distribuer entre un certain nombre d'artistes, plusieurs tableaux pour le roy, dont la plupart auraient pour sujet des traits d'histoire,

propices à ranimer la vertu et les sentiments patriotiques ». En même temps, il veut confier à quatre sculpteurs, choisis tous les deux ans, l'exécution de figures de marbre « représentant quelque homme célèbre dans la nation par ses vertus, ses talents, son génie ». Et les quatre premiers qu'il désigne sont Sully, le chancelier de L'Hôpital, Fénelon, Descartes, attribués à Pajou, Lecomte, Mouchy et Goys.

L'administration de Tournhem, de Marigny et du comte d'Angivillers, l'activité de Gochin, conseiller ingénieur, plein de raison, de goût et de finesse (et dont la correspondance administrative, conservée à peu près complète aux Archives Nationales, formerait plusieurs volumes), mériterait de faire l'objet d'une étude spéciale. Elle serait, en somme, tout à leur honneur. Quels qu'aient pu être les faiblesses des hommes, les vices du régime et du temps, il est impossible de n'être pas frappé, à lire les dossiers de la Maison du roi, de tout ce qui se dépensa dans cette administration, au cours du XVIII^e siècle, d'intelligence et de travail. Beaucoup d'idées et de fondations y furent entreprises ou préparées que l'époque suivante réalisa, mais dont il serait injuste de ne pas tenir compte à ceux qui les « amorcèrent ». Les « collections des tableaux du roy », au Louvre et au Luxembourg, furent ouvertes aux artistes et, dès le 14 octobre 1750, on y put pénétrer à jour et heure fixes. Quand la Révolution éclata, tout avait été préparé pour transformer le Louvre en musée. La Convention n'eut que l'honneur d'exécuter, eu l'agrandissant, ce projet de la monarchie.

Mais les embarras d'argent allaient s'aggravant toujours, principalement sous l'administration de Terray, qui — heureusement — ne fût que passera celle des Bâtiments (1773-24 août 1774). Les directeurs des Bâtiments durent défendre, — et ils le firent courageusement, — leurs services, leurs entrepreneurs et employés, dont les comptes ou salaires ne se soldaient plus qu'avec des années de retard¹ et qui se voyaient réduits à la dernière misère.

1. Même les lampistes devaient attendre le règlement de **leurs mémoires** jusqu'à trois et quatre ans. L'un d'eux, le sieur Le Roy, écrivait (**11 mai 1771**) : « Étant dans l'impossibilité de satisfaire aux engagements que **j'ai pris, j'envoie**

Autres écoles et fondations privées. — L'initiative de l'administration ne pouvait d'ailleurs suffire à tous les besoins. A mesure que l'opinion publique acquérait plus d'autorité et tendait à devenir la première puissance, on vit l'initiative privée, excitée ou soutenue par elle, pourvoir à des fondations reconues utiles et finir par les imposer à l'État. Le duc d'Antin avait laissé tomber l'école de dessin instituée par Colbert à la manufacture des Gobelins; Orry la rétablit en 1736; mais elle restait limitée aux enfants des artisans patronnés par le roi, insuffisante pour les besoins de l'industrie parisienne. Le peintre de fleurs Bachelier, membre de l'Académie royale, résolut d'étendre à tous les enfants pauvres le bénéfice d'un enseignement gratuit. Malgré l'indifférence ou même l'hostilité de l'Académie, il se voua tout entier à son idée, y consacra 60 000 francs — toute sa fortune, — sut intéresser à son projet le roi, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, M. de Sartines, lieutenant de police, et plusieurs amateurs et obtint en 1766 l'autorisation d'ouvrir, « à ses risques et périls », au collège d'Autun, rue Saint-André des Arcs, une école où les enfants et apprentis de l'industrie et du commerce parisien pourraient apprendre gratuitement les éléments du dessin. « Le dessin, disait-il dans son *Mémoire*, ne doit pas être considéré comme un art de simple agrément; les avantages que l'on en peut retirer par une étude suivie, pour les arts mécaniques, sont infiniment précieux à l'État. Il est l'ame de plusieurs branches de commerce; c'est lui qui fait donner la préférence à l'industrie d'une nation; il centuple la valeur des matières premières et souvent il en fait sortir du néant... Les étoffes, l'orfèvrerie,

à M. le contrôleur général les poursuites de mes créanciers. A qui dois-je m'adresser pour obtenir justice? Sera-t-il possible qu'on laissera périr un citoyen honnête homme, qui aura employé ses fonds pour éclairer les bâtiments du roy? » — On lui doit quatre années; — il en est réduit aux dernières extrémités. — (Arch. Nat., O¹ 1910.) — Un sieur Richef, serrurier, employé aux travaux du petit Trianon, réclamait encore en 1779 le paiement de ses salaires : « Votre protection, écrit-il, s'étend sur les arts mécaniques moins brillants qu'utiles comme sur les beaux-arts qui ajoutent tant à la gloire de la nation. Elle ne laissera pas plus longtemps privé de ses salaires *un cyclope docile qui forgea de grand cœur quelques fers pour le palais de Vénus.* » Vénus, c'était M^{me} du Barry, avec qui Louis XV avait inauguré le palais préparé pour M^{me} de Pompadour.

les bijoux, la porcelaine, les tapisseries et tous les métiers relatifs aux arts ne doivent opérer que par ses principes... »

Il réunit d'abord quinze cents enfants. Les classes comprenaient trois divisions : la géométrie et l'architecture, la figure et les animaux, les fleurs et l'ornement. Après un an d'exercice et quand elle eut fait ses preuves, l'école gratuite fut consacrée par l'État et devint « l'École royale ». On la transporta delà rue Saint-André des Arcs à l'amphithéâtre de chirurgie de Saint-Côme, rue des Cordeliers; 5000 demandes d'inscriptions y furent présentées. Tout en la déclarant officielle et en la plaçant sous le patronage de l'Académie royale, les lettres patentes du roi maintenaient dans la nouvelle école le principe des fondations particulières qui avaient rendu possible sa naissance.

Ce fut ce même principe qui fut appliqué pour les fondations d'écoles provinciales, si nombreuses au cours du xviii^e siècle. Le bon vouloir de quelques amateurs et artistes fut partout nécessaire pour en provoquer la naissance. De Versailles ou de Paris, le directeur général et l'Académie royale encourageaient ou réglementaient et accordaient « aux académies et écoles régionales leur patronage », presque toujours sollicité. Partout, d'ailleurs, l'enseignement de l'art était compris et dirigé de la même manière, et les plus vivantes et les plus florissantes de ces académies provinciales avaient comme ambition suprême d'entretenir aussi leurs grands prix de Rome. Prud'hon alla en Italie comme pensionnaire des États de Bourgogne, et nous verrons plus tard ce qu'il y trouva! Toulouse fut parmi les premières à donner l'exemple en 1716, mais l'organisation définitive de son académie ne date que de 1750. Montpellier l'imita et en un certain sens la devança en 1739; Rouen en 1747; Reims en 1752; Marseille en 1753 et 1761, avec de nouveaux statuts qui donnèrent lieu à une longue correspondance et échange de mémoires entre Marigny, Cochin et Dandré-Bardon; Lyon en 1756; Le Mans en 1757; Amiens en 1758; Dijon en 1767; Troyes en 1773; Tours en 1777. Toutes ces écoles se tenaient en rapport avec les bureaux de la direction des Bâtiments et avec l'Académie royale. Elles leur demandaient à l'occasion des directions ou des services. En 1768, le prince de Beauvau

transmet à Marigny une demande de Moudron, directeur de l'académie de Toulouse, à l'effet d'obtenir « des copies de Rubens, Titien, Van Dyck, pour former les élèves peintres de l'académie à un bon coloris ». Et Cochin répond avec son habituel bon sens : « On ne peut disconvenir de l'importance dont il est d'accoutumer de bonne heure les yeux à un bon ton de couleur ; mais il est plus difficile que ne paraît le penser M. de Moudron de se procurer de bonnes copies de tels peintres. » On lui envoie d'ailleurs des copies de la *Tomyris* de Rubens, de *Vénus et Adonis* de Véronèse (?), de la *Pastorale* de Giorgione, mais en faisant encore loyalement observer que « ce serait mal juger du coloris de ces peintres que d'en juger par celui de ces copies! »

Si elle consentait à favoriser les écoles provinciales placées sous sa haute tutelle, l'Académie royale restait aussi intransigeante et exclusive à l'égard de toutes les tentatives que les maîtrises pouvaient faire en vue de regagner un peu du terrain qu'elles avaient perdu. Ses conflits avec l'*Académie de Saint-Luc* furent nombreux et violents, et, pour défendre leurs privilèges, interprétés toujours dans le sens le plus étroit, les académiciens royaux eurent constamment l'appui des directeurs des Bâtiments, et par eux de la police. « J'ai appris par la lettre que vous m'avez écrite, lit-on dans une lettre de Marigny à Cochin (30 octobre 1766), l'entreprise que font les maîtres de la communauté de Saint-Luc de s'approprier les privilèges de l'Académie royale de peinture et sculpture. Je regarderais leur réussite à se parer soit du titre d'Académie royale, soit des prérogatives qui distinguent celle à qui seule convient ce nom, comme un très grand malheur pour les arts, puisqu'il anéantirait la distinction qui est le principal moteur de l'émulation et des talents. Vous ne devez donc pas douter que je ne m'apprête à mettre incessamment à leurs prétentions tous les obstacles qui dépendent de moi... » (Arch. Nat., O¹ 1115). L'école de l'Académie de Saint-Luc fut supprimée (1776). Ses élèves refluèrent dans les classes de l'Académie royale. Il y eut encombrement, on dut y organiser des salles nouvelles, afin que « le public ne puisse élever aucune plainte fondée sur un défaut d'instruction résultant de

cette suppression » (Arch. Nat., O¹ 1911). — En 1785, nouvelle alerte. « Sourdement on projette à Paris un établissement qui aurait en quelque sorte l'air d'une nouvelle académie de peinture, dans laquelle on se propose de donner des prix aux divers genres de ces arls autres que l'histoire..»(Arch. Nat., O¹ 1216). Des ordres sont donnés, et « si bien », que la petite association signalée est aussitôt dissoute.

L'architecture française de Robert de Cotte & Soufflot. — « Quelques auteurs traitent la morale comme on traite la nouvelle architecture, où l'on cherche avant toutes choses la commodité. » Cette pensée de Vauvenargues indique bien la transformation qui s'opéra dans l'architecture au lendemain de la mort de Louis XIV. On était fatigué de discipline, de représentation officielle ; on en était venu à trouver les grandes galeries d'apparat plus ennuyeuses encore qu'imposantes ; on voulait secouer le joug d'une trop longue étiquette. Moins de « grandeur » et plus d'agrément. Le décor intérieur se renouvelle. On a vu ⁱ qu'avant même la fin du règne de Louis XIV, des symptômes significatifs s'étaient manifestés par une certaine agitation des lignes : la chapelle de Versailles, terminée après la mort de Mansart par son beau-frère Robert de Cotte, pourrait être considérée, dans le style monumental, comme représentative de cette évolution. — Mais ce fut surtout dans la conception des appartements et des « maisons de plaisance » que le changement de goût fut rapide et expressif. Un des historiens de l'architecture au xviii^e siècle, P. Patte, comparant le style de cette période à celui du siècle précédent, écrivait : « On donnait tout à l'extérieur, à la magnificence ; à l'exemple des bâtiments antiques et de ceux de l'Italie que l'on prenait pour modèle, les intérieurs étaient vastes et sans aucune commodité ; c'étaient des salons à double étage, de spacieuses salles de compagnie, des salles de festin immenses, des galeries à perte de vue, des escaliers d'une grandeur extraordinaire ; toutes ces pièces étaient placées sans dégagements au bout les unes des autres ; on était logé uniquement pour représenter et

1. Ci-Ueséus, t. VI, p. 862.

l'on ignorait l'art de se loger commodément et pour soi. Toutes ces dispositions agréables que l'on admire aujourd'hui dans nos hôtels modernes n'ont été inventées que de nos jours. Ce changement dans nos intérieurs fit aussi substituer à la gravité des ornements dont on les surchargeait toutes sortes de décorations de menuiserie, légères, pleines de goût, variées de mille façons diverses. On supprima les solives apparentes des planchers, on les revêtit de ces plafonds blanchis qui donnent tant de grâce et de lumière aux appartements et que l'on décore de frises et de toutes sortes d'ornements agréables; au lieu de ces tableaux et de ces énormes bas-reliefs que l'on plaçait sur les cheminées, on les a décorées de glaces, qui par leur répétition avec celles qu'on leur oppose forment des tableaux mouvants qui animent les appartements et leur donnent un air de gaieté qu'ils n'avaient pas. » — L'imposante galerie se subdivise en boudoirs; aux colonnes droites de marbres polychromes, aux ornements amples et « ressentis » des voussures, aux lignes nobles et sévères, on substitue l'ornementation légère des lambris, les fonds vert d'eau, citron, ou plus souvent blanc « mêlé de gris de lin adouci », des panneaux chantournés, où toutes les couleurs sourient et toutes les formes ondulent. Le programme consiste désormais à décorer un salon pour la causerie ou un *boudoir* pour les tête-à-tête d'une société dont la grande affaire semble être de s'amuser, et l'amusement par excellence de faire l'amour, c'est-à-dire de conduire gaiement ail dénouement prévu une aventure galante où, sous un vernis de politesse, on s'abandonne à toutes les réalités comme à toutes les fantaisies du plaisir.

Robert de Cotte (1656-1735) et Germain Boffrand (1667-1754), tous deux élèves de Mansart, sont les interprètes et les initiateurs du goût nouveau. Dans les appartements de l'hôtel de Soubise, commencé au Marais en 1706, sur les dessins de Lemaire, et dont la décoration fut confiée à Boffrand, la ligne droite est partout bannie. Tous les angles sont rabattus; les volutes, les courbes se multiplient, et, des boutons de porte aux girandoles fixées à la muraille, toutes les formes offrent à l'œil ou au toucher des sinuosités gracieuses et de molles inflexions. A la

demande d'un pareil milieu, la sculpture s'assouplit encore, la peinture s'éclaircit et s'égaye.

Gilles-Marie Oppenort (1672-1742) s'engage plus avant encore dans cette voie et représente exactement le style *Régence*, Just-Aurèle Meissonier (1693-1750), originaire de Turin, naturalisé Français, pousse jusqu'au déchiquetage l'évidement et l'enroulement des formes, où les contre-parties non symétriques, les courbes les plus capricieuses donnent l'impression d'une sorte d'ivresse. Ce sont les excès de ce style, — pour lequel fut inventé le mot de *rocaille*, — qui provoquèrent les protestations de Cochin. Dans sa *Supplication aux orfèvres, ciseleurs, sculpteurs en bois pour les appartements et autres*, par une Société d'artistes (*Mercure de France*, 1754), il prenait aussi à partie les architectes et les suppliait très humblement « lorsque les choses pourront être carrées de vouloir bien ne pas les torturer; que lorsque les couronnements pourront être en plein cintre, ils veuillent bien ne pas les corrompre par les contours en S qu'ils semblent avoir appris de maîtres écrivains... Nous osons les assurer qu'en architecture, il n'y a que l'angle droit qui fasse bon effet. Ils y perdraient leurs salons octogones. Mais pourquoi un salon carré ne serait-il pas aussi beau? On ne serait pas obligé de supprimer les corniches dans le dedans... Ils n'auraient pas été réduits à substituer des herbages ou de pareilles gentilles mesquines, aux modillons, aux denticules et autres ornements inventés par des gens qui en savaient plus qu'eux. » Et revenant, dans sa *Lettre d'une société d'architectes à l'abbé R.*, sur l'oeuvre du « grand » Meissonier, il le loue ironiquement d'avoir obligé les « corniches des marbres des plus durs à se prêter avec complaisance aux bizarreries ingénieuses des formes de cartels... qui devaient porter dessus. Les balcons ou rampes d'escaliers n'eurent plus la permission de passer droit leur chemin; il leur fallut serpenter à sa volonté et les matières les plus roides devinrent souples sous sa main triomphante... Nous voudrions bien voir ces messieurs de l'antique entreprendre de décorer l'extérieur d'un bâtiment avec toutes les sujétions que nous leur avons imposées! »

A vrai dire, « l'extérieur des bâtiments », sauf dans quelques

« pavillons » et « petites-maisons » — et en France du moins, — ne se ressentit guère du style *rocaille*» Toutes les fois qu'ils eurent à édifier des hôtels et des monuments, Lassurance (f 1757) au palais Bourbon par exemple, Brizeux (1680-1754), Lajoue (1687-1761), Girardin, A. Le Mollet au palais de l'Élysée (1715-1757) surent ordinairement allier à la grâce du décor la stabilité nécessaire des lignes architectoniques.

Dès le milieu du siècle, on commençait d'ailleurs de sentir les effets de la renaissance « classique » provoquée par les archéologues. Blondel (1705-1774), le neveu de l'architecte de Louis XIV, professait à l'école d'architecture qu'il avait fondée une admiration sans bornes pour les monuments grecs et romains et l'application de leurs formes aux monuments français, avec les modifications réclamées par les besoins contemporains. Quand le Florentin Servandoni (1695-1766), décorateur de l'Opéra, dessine la façade de Saint-Sulpice, il ne fait certes pas un chef-d'œuvre d'architecture, mais du moins s'efforce-t-il d'en faire un décor imposant et d'un « goût sévère ». Même au petit Trianon, construit par Gabriel (1710-1782) pour la Pompadour, occupé par la Du Barry et enfin donné par Louis XVI à Marie-Antoinette, on voit, de 1761 à 1774, le décor s'assagir, une élégante sobriété tempérer les grâces légères et les colonnes corinthiennes, la corniche et l'attique de la façade proclamer au dehors de quels modèles l'architecte a voulu s'inspirer.

L'École militaire (que Louis XV fit entreprendre en 1751 par Gabriel et dont l'achèvement ne put être assuré qu'au moyen d'une loterie), le Garde-Meuble (dont le premier projet remonte à 1748 et qui fut commencé quelques années plus tard), témoignent également à la fois de l'aisance supérieure avec laquelle Gabriel savait distribuer les grandes masses d'un décor architectural, et de sa fidélité aux colonnades classiques, telles que le siècle de Louis XIV en avait transmis la tradition à ses successeurs.

En 1757, les religieux de l'abbaye de Sainte-Geneviève, trouvant que leur église menaçait ruine et ne répondait plus à sa destination, demandèrent l'autorisation de la rebâtir. L'architecte Soufflot (1714-1781) fut chargé des travaux. La première

Pierre fut posée en 1764. Il s'efforça de combiner le péristyle du Panthéon de Rome avec les colonnades circulaires de certains temples antiques et la coupole de Saint-Pierre de Rome. Une contribution royale et les ressources d'une loterie furent nécessaires pour mener à bien les travaux, dont l'architecte ne vit pas la fin.

« L'antique » avait alors repris tout son prestige. A Saint-Philippe du Roule (1769-1784), Chalgrin introduit les volutes ioniques. Au couvent des Capucins, Brongniart s'inspire du temple de Pæstum. A l'hôtel de la Monnaie (1771), Antoine, qui d'ailleurs approprie très ingénieusement l'édifice à sa destination, ordonne sur le quai Conti une façade sobrement et sévèrement conçue. Peyre (1730-1785), avec de Wailly (1729-1785) élève le théâtre de l'Odéon.

Mais déjà les exagérations du classicisme entraînaient à de singulières aberrations quelques architectes trop zélés. Aux barrières de Paris, Ledoux élève, pour les percepteurs de l'octroi, de petits édicules, compositions saugrenues où les colonnades, les frontons et les coupoles attestent que l'imitation littérale des formes de l'antiquité était décidément pour l'architecture française un danger menaçant et une cause de mort.

En même temps, l'architecte Louis (1735-1800), que nous retrouverons surtout à l'époque suivante, construisait le théâtre de Bordeaux, son chef-d'œuvre (1773-1780). Ledoux, qui avait fait bâtir pour la Du Barry le château de Louveciennes, dessinait dans un style sévère et expressif la prison d'Aix; Sous les derniers ducs de Lorraine, Nancy s'était couvert de monuments. Boffrand et Blondel, qui travailla surtout à Metz, y avaient été appelés.

Dans leur ferveur classique, les chanoines ne se laissaient pas de faire disparaître les « colifichets » de la « barbarie gothique ». En 1723, le jubé de Saint-Étienne de Meaux est détruit; en 1755, celui d'Amiens; en 1763, celui de Chartres. En 1748, les sculptures du tombeau d'Ulger à Saint-Maurice d'Angers sont mises en morceaux. En 1757, douze tombes en cuivre disparaissent de la cathédrale de Beauvais. En 1770, nouvelles mutilations à Reims, où un chanoine se charge à

ses frais de faire détruire le labyrinthe de la cathédrale. On lui vota, en remerciement, une stalle d'honneur.

Pourtant, on rencontre alors chez quelques historiens de l'architecture, certains témoignages qu'il importe de relever. Tous les yeux n'étaient pas fermés aux beautés de la vieille architecture nationale. Si Jean-Jacques Rousseau, interprète en cela de son temps, pouvait écrire que les statues placées au portail des églises gothiques ne subsistent que « pour la honte de ceux qui eurent la patience de les sculpter », Frémin (*Mémoires critiques de Varchitecture*, 1702) reconnaît au portail de Notre-Dame, « malgré l'amas confus des figures monstrueuses », sa « grâce et sa beauté ». Le P. Laugier (*Essai sur l'architecture*, 1753), en même temps qu'il est plein d'admiration pour la « superbe décoration » que Robert de Cotte a mise au chœur de Noire-Dame, proclame qu'en fait d'architecture religieuse, « nos églises gothiques sont encore ce que nous avons de plus passable ». Malgré « tous les défauts » qu'il reconnaît dans Notre-Dame, il s'écrie : « Voilà qui est grand ! » A Saint-Sulpice, au contraire, « la plus considérable de toutes celles qui ont été bâties dans le goût de l'architecture antique », il n'est « ni saisi ni surpris » et trouve l'édifice « fort au-dessous de sa réputation ».

Des jugements semblables, précurseurs des revanches que l'avenir réservait à l'architecture française, pourraient être encore relevés dans les écrits du temps.

Les jardins. — A peu près au moment où les archéologues avaient découvert une fois de plus l'antiquité, des littérateurs et des « jardiniers » avaient découvert « la Nature ». Presque au lendemain de la *Nouvelle Héloïse*, Girardin, maistre de camp de dragons, vicomte d'Ermenonville, entreprenait la plantation des célèbres jardins « paysagers » où Jean-Jacques devait trouver un refuge et un tombeau. Dès 1770, Horace Walpole lançait contre les « jardins français » un réquisitoire plein de verve, et à leur régularité géométrique opposait la liberté et le pittoresque des grands parcs anglais. Trois ans après, M. de Biron, rue de Varennes, et M. de Caraman, rue Saint-Dominique, avaient des *jardins anglais* que le dauphin allait visiter. Dans la plaine

Monceau, le duc de Chartres faisait dessiner un « grand jardin à la mode anglaise », où il prodigua les inventions les plus variées et les imaginations les plus poétiques : ruines d'un sanctuaire de Mars, temple circulaire en marbre blanc, moulin hollandais, jeu de bague chinois, île où paissaient des moutons, bois parsemés de mausolées et de colonnes, « présentant des inscriptions analogues aux lieux que le promeneur parcourt et aux objets qui s'offrent à sa vue », tentes tartares et turques, minarets mauresques, grande pelouse, jardin d'hiver avec grottes... Et l'abbé Delille,

... dont l'éloquente voix
De la simple nature a su plaider les droits,

se faisait le chantre inspiré de toutes ces beautés et décrivait, au milieu de l'enthousiasme général, la Nature reconquise!

Marie-Antoinette, fatiguée de l'étiquette delà cour, impatiente d'un coin réservé où elle pourrait ne plus être « la reine », mil une activité dévorante à la création de son jardin de Trianon. Antoine Richard, le comte de Caraman, l'architecte Mique présentèrent des projets « conformes à l'art de former des jardins modernes » et à « la *composition des paysages ou moyens d'embellir la nature autour des habitations* ». Le projet de M. de Caraman fut choisi. Il comportait, comme motif principal, une rivière serpentant au milieu de vertes pelouses, ornées de fleurs, « avec trois groupes principaux de bosquets de manière à former des points de vue ». Quant aux « fabriques » proposées par Mique, avec « *ruines de temple ancien entouré de débris, supposés tombés des frontispices* », la reine n'en retint que deux motifs, qui sont deux petits chefs-d'œuvre : le temple circulaire placé dans la grande île, et le « Belvédère » sur « la montagne ».

La sculpture française des Goustou à Houdon. — Ce que Piron écrivait en 1746 de Guillaume Goustou,

Qui donnait à la pierre
Et la vie et le sentiment,

on pourrait le dire de presque tous les sculpteurs du xviii^e siècle, décorateurs brillants, statuaires épris de la grâce et de la sou-

plesse des formes en mouvement, portraitistes expressifs et pétillants, praticiens habiles et féconds. Quand les dessinateurs et les peintres du temps ont eu à représenter la sculpture, ils n'ont jamais manqué de l'évoquer sous les traits d'amours potelés, maniant avec une aisance souriante la lourde masse et le ciseau. Carie Van Loo a mis à son petit ouvrier, comme costume de travail, une robe de chambre aux manches retroussées, un serre-tête négligemment noué, et, dans sa main agile et vigoureuse, des outils bien tenus. Il y avait beaucoup de savoir sous cet apparent enjouement et dans cette désinvolture; et si « la Muse silencieuse et secrète », comme disait Diderot, n'habitait pas ces ateliers ouverts à tous les bruits du monde et même aux caprices sinon aux fadeurs de la mode, le génie français n'en reconnaît pas moins dans les œuvres qui en sortirent, des enfants légitimes et qui lui font honneur. — Nicolas Goustou, neveu, comme on a vu', élève et collaborateur de Coyzevox, peut servir de transition entre les sculpteurs de Louis XIV et ceux de Louis XV. Son frère cadet, Guillaume (1078-1746), formé à la même école et aussi, à Rome, par les leçons du berninèsque Legros, a continué, en l'adaptant aux nuances nouvelles de l'esprit du temps, la manière libre et large de son oncle Coyzevox. De la *Duchesse de Bourgogne* de l'oncle à la *Marie Leszczinska* du neveu, la parenté est évidente, et si dans la seconde la grâce est plus légère, la sensibilité plus délicate peut-être et plus fine, c'est bien de la même tradition et du même enseignement que procèdent ces deux chefs-d'œuvre. On y voit, mieux qu'en aucun des illustres exemples qu'on pourrait invoquer, comment, sous les ajustements conventionnels et les bizarreries des modes mythologiques, la sincérité et la vérité, l'interprétation directe et le profond sentiment de la nature restent reconnaissables, bienfaisants et féconds aux mains des statuaires français. A Marly, où, des figures charmantes d'Atalante et d'Hippomène aux groupes héroïques, tumultueux et d'une silhouette si largement dessinée et si ingénieusement diversifiée des chevaux qui se cabrent, il montra

cette entente de la sculpture décorative, admirablement appropriée tantôt au cadre plus intime d'un « bosquet », tantôt aux grands fonds de plein air et d'arbres mouvants au milieu desquels il faut replacer pour les comprendre la plupart des œuvres du xiii^e et du xviii^e siècle, — à Notre-Dame, où il exécuta pour le *Vœu de Louis XIII* la figure du roi, — dans le beau portrait de son frère Nicolas, comme dans la statuaire monumentale, Guillaume Coustou est au premier rang des maîtres de son temps. Son fils Guillaume (1716-1777) continua les traditions de la famille. Dans le tombeau du dauphin et de Marie-Josèphe de Saxe, sa femme (cathédrale de Sens), il convie la Religion et l'Immortalité, le Génie des sciences avec ses attributs, le Temps et l'Amour conjugal, auxquels un petit amour montre d'un geste pathétique une chaîne de fleurs brisée. Il enrichit ainsi d'un monument caractéristique la série de ces mausolées symboliques où des figures allégoriques, plus théâtrales que persuasives, font beaucoup de façons pour « porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant ».

La tradition de ces monuments, lentement formée depuis le xvi^e siècle et qui allait se chargeant d'intentions littéraires et de pan (omîmes académiques de plus en plus agitées, ne vaut pas assurément la belle et imposante iconographie funéraire du moyen âge, où l'idée de la mort était si fortement, si simplement et si religieusement exprimée. Du moins faut-il reconnaître tout ce que les maîtres du temps y dépensèrent de qualités brillantes et faire à ces œuvres, si importantes dans l'histoire de la sculpture, la place qui leur revient. Le « portrait » d'ailleurs y retrouvait ses droits, et la statue du cardinal Dubois, par exemple (à Saint-Roch), sortie de l'atelier de Coustou l'aîné, est une des meilleures figures iconographiques du siècle.

Les Slodtz, — comme les Coustou, comme les Lemoyne, les Dumont, les Adam, les Van Loo, les Coyzel, les Cochin, les Huet, — étaient une de ces familles de praticiens et d'artistes où, jusque dans les mœurs académiques nouvelles, se continuaient, de génération en génération, des traditions d'art et des vertus professionnelles, héritées des patriarcales maîtrises. Le plus célèbre de la lignée flamande des Slodtz est Michel-Ange

(1705-1764), fils de Sébastien, frère de Paul-Ambroise, maître de Houdon, — et son œuvre la plus caractéristique est le tombeau (marbres polychromes et bronze) de l'abbé Languet de Gergy, à Saint-Sulpice (1750). Le père de Slodtz avait passé dans l'atelier de Girardon. C'est de celui de Le Lorrain, l'auteur des fougueux et étincelants bas-reliefs des *Chevaux du Soleil conduits à Vabrevoir*, pour les écuries de l'hôtel de Rohan, que sortait Jean-Baptiste Lemoyne (1704-1778), fils de Jean-Louis. La plupart de ses œuvres monumentales ont été détruites ou démembrées (monuments de Louis XV à Bordeaux, à Rennes, à l'École militaire, tombeaux du cardinal Fleury et de Mignard). Mais ses bustes très nombreux (M^{lle} Clairon, Louis XV, Trudaine, Crébillon...) sont, par la souplesse, la grâce pénétrante et l'élégance, au nombre des œuvres les plus fines du temps. Pigalle et Falconet furent ses élèves.

Les Adam, originaires de Nancy, forment une véritable tribu d'artistes, dont la production singulièrement abondante, abandonnée à toutes les fantaisies les plus fringantes et à tous les entraînements d'une facilité et d'une imagination un peu trop superficielles, est dispersée en France, en Italie et en Allemagne. Adam le père (Jacob-Sigisbert, 1670-1747) eut trois fils : Lambert-Sigisbert (1700-1759), qui travailla successivement à Home pour le cardinal de Polignac, à Saint-Cloud, à Versailles (bassin de Neptune), à Choisy et à Berlin; — Nicolas-Sébastien (1705-1778), qui collabora souvent avec son frère, et dont les églises de Nancy, de Rome, de Lunéville, conservent les principaux ouvrages, — et François-Gaspard-Balthazar (1710-1761), qui fut surtout occupé à Potsdam et à Sans-Souci. — Diderot, qui se convertissait au grand « goût sévère et antique », a été impitoyable pour les « abominables, exécrables Adam! » Mariette ne leur est pas plus indulgent : l'un « manquait de principes » et « jetait de la poudre aux yeux » ; l'autre « mettait dans tout ce qu'il faisait un goût *sauvage et barbare* » et, pour persuader au public que personne ne savait fouiller le marbre comme lui, « ne mettait que des trous dans ses ouvrages; aussi ses figures ont-elles plutôt l'air de rochers que de toute autre chose,.. » C'est qu'en effet les Adam continuent jusque dans la seconde

moitié du siècle, au moment où la réaction commence de se faire sentir, le style tourmenté et chiffonné qui correspond en sculpture à ce qu'est la *rocaille* en architecture et décoration. Chez nous, la vogue en disparut à peine née : c'est à l'étranger surtout qu'elle se répandit et se développa. La mesure de l'esprit français ne la laissa pas s'acclimater chez nous. Rien qu'à suivre la série chronologique des « morceaux de réception », on peut la voir rapidement naître, s'accroître et décroître.

Edme Bouchardon (1698-1762), lui aussi fils de sculpteur et ami du comte de Caylus, fut, parmi les sculpteurs du temps, un des premiers attentifs aux leçons que les archéologues et les esthéticiens recommençaient de professer d'après l'« antique ». Il fut mis en garde par eux contre l'excès du maniérisme à la mode. Il lut Homère avec ferveur et, l'ayant lu, trouva « les hommes plus grands de quinze pieds et la nature accrue ». Cette nature, il la regarda avec une attention exacte mais un peu froide, et, même quand il copiait des statues antiques, comme le Faune Barberini, il reprenait d'après le modèle vivant l'étude de certaines parties. Son père lui avait appris les premiers éléments de l'architecture, qu'il exerçait à Chaumont en Bassigny. Aussi fut-il en état d'ériger seul la fontaine monumentale de la rue de Grenelle que le prévôt des marchands et les échevins lui commandèrent en 1739 « pour la commodité des habitants et l'ornement de la ville ». Les figures, qui ne valent pas les bas-reliefs, ont l'élégance un peu molle de l'*Amour taillant un arc dans la massue d'Hercule*, venu de Versailles au Louvre. — De la statue équestre du roi, en bronze, de quatorze pieds de haut, qu'il avait exécutée pour la place Louis XV, il ne reste qu'une réduction. L'original fut détruit à la Révolution.

Jean-Baptiste Pigalle (1714-1785), fils d'un menuisier de Paris, est le grand sculpteur de la seconde moitié du siècle. Mariette lui reproche de ne pas « manier le marbre » avec une souplesse suffisante et de n'avoir pas mis « assez de finesse dans la touche ». Pigalle, en effet, rechercha habituellement la puissance plus que la grâce; mais on ne saurait le traiter de « praticien inférieur », Il trouva de reste, dans son *Mercure*, morceau de réception à l'Académie, dans l'*Amour et l'Amitié*,

qu'il sculpta pour la Pompadour, dans le *Mercur*e et la *Vénus*, que Louis XV donna en 1748 au roi de Prusse et « qu'on ne vit pas sans regret sortir de France », que la grâce non plus ne lui était pas étrangère, ni, pour en exprimer les sourires et la souplesse dans le marbre, l'habileté de la main et les caresses de rutil. Mais son imagination se plaisait plus habituellement à des œuvres de grande allure. Les monuments du marquis d'Harcourt à Notre-Dame, celui du maréchal de Saxe à Saint-Thomas de Strasbourg, celui du marquis Guillaume de Bade à Baden-Baden, la statue de Louis XV à Reims, avec les figures allégoriques qui l'entourent, donnent de son talent puissant, pathétique, une idée plus exacte. Il avait conçu pour la décoration des grandes promenades, et notamment de celle du Peyrou à Montpellier, de vastes projets dont les archives ont conservé les traces. Gomme portraitiste, il avait, avec une sobriété plus grande qu'aucun de ses contemporains, le sens de la réalité, l'expression large et vive. Quelques-uns de ses bustes d'hommes sont des chefs-d'œuvre. Mais quand il fut chargé d'exécuter en 1776 la statue que les littérateurs et les philosophes avaient décidé d'ériger en l'honneur du patriarche de Ferney, il voulut, — en dépit des justes objections qui de tous côtés lui furent faites, — donner à l'effigie de ce vieillard décharné un caractère à la fois héroïque par la nudité et réaliste par la ressemblance, qui en fait l'œuvre déconcertante et désagréable qu'on voit aujourd'hui à la bibliothèque de l'Institut.

Quoiqu'il n'eût pas fait à l'âge où tous les artistes l'entreprenaient le voyage de Rome¹, Maurice-Étienne Falconet (1716-1791) n'en faisait pas moins profession de connaître, d'admirer, mais aussi de critiquer librement les Anciens. Traducteur et commentateur de Plin, théoricien un peu prolix, il disserta sur le cheval de Marc-Aurèle, dont le « ventre est trop large et aplati », l'allure « pas ensemble » et « contraire au mécanisme de la nature », la tête « trop courte, trop large vers le museau », — les plis « au-dessus du nez trop réguliers ».

1. Il voulut l'entreprendre à son retour de Russie. Nous avons trouvé aux Archives Natioimles (O¹ 1912) cette note : « M. Falconet.... demande au Directeur un congé pour aller en Italie où il n'a pas encore été. »

— Il estime que les Anciens « négligeaient les plis et les mouvements de la peau dans les endroits où elle s'étend et se replie selon les mouvements des membres » et que cette partie de la sculpture a été portée, par les modernes, à un plus haut degré de perfection, — que pour les draperies et les plis des étoffes, tout n'a pas été dit par l'antiquité — et que « si les sculpteurs modernes avaient servilement imité les anciens et n'eussent osé essayer quelque chose d'eux-mêmes », l'art eût été privé de beaucoup de beautés. « Ce qui est aujourd'hui fort ancien fut autrefois nouveau et ce que nous faisons sans exemple servira d'exemple. » Aussi les théoriciens du temps de l'Empire placeront-ils Falconet « au nombre des artistes de son siècle, qui eussent mieux valu dans un temps meilleur! » Son chef-d'œuvre est en Russie : c'est la statue de Pierre le Grand \ pour l'exécution de laquelle il resta plusieurs années éloigné de France. Quand il y rentra, la maladie le terrassa, et la Zdernière partie de sa vie fut perdue pour l'art.

La famille Caffieri était depuis longtemps employée à la décoration des châteaux royaux quand trois de ses membres devinrent illustres : Jacques Caffieri (1678-1755), fondateur et ciseleur du roi; Philippe Caffieri, son fils (1714-1774), et surtout Jean-Jacques Caffieri (1725-1792), dont les bustes de comédiens admirables par la couleur, la poésie, l'intensité de la vie, sont la gloire du foyer de la Comédie-Française.

Autour de ces artistes, des sculpteurs comme Allegrain (1710-1795), François Masson, J.-B. d'Huez, Vassé, Tassaert, qui travailla surtout à Potsdam, Hutin, Ladatte, Gillet, etc., collaborèrent à l'œuvre commune. Et avant la Révolution, trois maîtres, qui devaient vivre jusqu'au siècle suivant — Houdon, Pajou et Claude-Michel Clodion de Nancy — étaient déjà célèbres. Ils avaient même accompli la meilleure partie de leur œuvre. Nous les retrouverons au volume suivant, en même temps que nous constaterons chez leurs contemporains et dans l'évolution de leur propre talent les effets de la réaction classique, devenue dès lors plus systématique et déjà malfaisante.

L'orfèvrerie et le mobilier. — Aux architectes et aux sculpteurs il convient de rattacher les orfèvres, ciseleurs et ornementalistes, dont l'œuvre reflète toutes les nuances du goût public et tient étroitement à l'histoire de l'art. En dépit des lois somptuaires, à plusieurs reprises promulguées sous la Régence et les régimes suivants, le luxe de l'orfèvrerie fut très répandu au XVIII^e siècle. Mercier pourra écrire dans son *Tableau de Paris* (XII, p. 20) : « L'ambition d'un bourgeois, c'est d'avoir de la vaisselle plate. Il commence par un huillier, par une soupière; mais le jour qu'il a de la vaisselle plate, il va chercher ceux qu'il n'a pas vus depuis longtemps pour leur annoncer cette illustration et les inviter à un dîner qui n'en est pas meilleur. » Après Nicolas Delaunay (f 1727), qui reste intransigeant, Claude Ballin le neveu, Thomas Germain, « fameux orfèvre en grande réputation dans toute l'Europe », subissent l'influence du style nouveau qui triomphe un moment avec Oppenort et Meissonier, — tout en se lamentant sur ce « qu'on gâtait les belles formes en substituant aux sages ornements des anciens des écrevisses et des lapereaux qui ne sont pas faits pour garnir les dehors des vases d'orfèvrerie ». On a déjà vu comment la *Supplication aux orfèvres* insérée par Gochin dans le *Mercur* donna le signal d'un commencement de réaction. On ne tarda pas à parler de vases *antiques* — et avec François Thomas Germain le fils, le style s'assagit. La fonte a fait disparaître à peu près toutes les œuvres charmantes qui étaient sorties des ateliers des Germain, des Rœttier, des Lalonde, des Lafosse, des Pineau, des Babel — et qui de France s'étaient répandues dans toute l'Europe. L'introduction du « plaqué à l'argenterie contrôlée » et de la porcelaine porta le dernier coup à l'art des orfèvres. — Les ciseleurs-doreurs leur tenaient de près, et, avant les noms glorieux de Gouthières, de Gaffieri, on peut citer ceux de Moudon, Chancelier, Prieur, Delarche, Hervieux, et des fondeurs Le Blanc et Duplessis. — Dans le mobilier enfin, sous la Régence, Charles Cressent, premier ébéniste de la maison du duc d'Orléans, sous Louis XV, Jean-François Oeben, dont la veuve épousa son « premier garçon » Riesener, le maître charmant du temps de Louis XVI, — les

peintres vernisseurs Martin, F. Leleu, Carlin, Saunier, Montigny, Levasseur, enrichissent de chefs-d'œuvre l'industrie et l'art français. — L'ébéniste Jacob devait être, dans ce domaine, l'homme de la réaction classique.

La peinture française de Watteau à David; les salons et la critique d'art. — Louis XIV avait pris Valenciennes et le traité de Nimègue l'avait donnée à la France juste à temps pour que le fils du maître couvreur Jean-Philippe Watteau naquît Français. Ce coin du Hainaut avait déjà donné à l'art français plus d'un maître important, et, pour n'en citer qu'un, André Beauneveu. C'est de ce côté que nous arrivèrent tous les grands courants de naturalisme qui, au cours de sa longue évolution, rajeunirent plus d'une fois notre école. Il n'est pas indifférent de remarquer que c'est encore de la terre flamande, de la France du Nord, que nous vint à la fin du xvii^e siècle celui que l'on a appelé « le plus français des maîtres français » et qui ne mit jamais le pied dans Rome. Quoique l'Académie de France à Rome

Nous dictât amplement les leçons du dessin
Dans la manière grecque et dans le goût romain,

les Flamands, — fortement romanisés, il est vrai, — n'avaient pas cessé de compter à Paris et dans l'Académie des représentants et des partisans. Dès la fin du xvii^e siècle et le commencement du xviii^e, la galerie du Luxembourg, dont l'aile droite contenait l'histoire allégorique de Marie de Médicis par Rubens, était souvent visitée par les peintres. Dans le quartier Saint-Germain-des-Prés comme autour des Gobelins, de petites colonies flamandes s'étaient établies. Après avoir, durant son enfance, beaucoup baguenaudé sur la place de Valenciennes, les jours de foire, « pour aller dessiner les différentes scènes comiques que donnent ordinairement au public les marchands d'orviétan et les charlatans qui courent le pays », Watteau vint à Paris. Il travailla à la journée pour un entrepreneur de peinture religieuse, qui lui commandait, pour la province et les marchands en gros, des *Saint Nicolas*, « qui est un saint que l'on demandait beaucoup ». Il était entré en rapport avec Claude

Gillot, décorateur ornemaniste, peintre de genre et de mœurs à l'occasion, qui avait manifesté un goût très décidé pour les choses et les gens de théâtre, avait dessiné beaucoup de costumes et croqué beaucoup de types à la comédie italienne. Or, en 1716, après un exil de vingt ans, Pierrot et Colombine furent autorisés par M. le lieutenant de police à rentrer dans Paris, et Watteau, qui avait d'abord profité des cartons de son maître, put étudier à loisir les originaux. Après Gillot, Claude Audran, « alors le premier décorateur pour les grotesques », donna des conseils et du travail à Watteau. Or, Audran habitait le Luxembourg, où il était « concierge ». Watteau en profita pour, étudier deux grands modèles qu'il aimait d'une égale ardeur : Rubens et la nature. Rubens, il le trouvait dans la galerie de Médicis. La nature, il l'entrevoyait et la devinait à travers les grandes ramures des arbres, dans la splendeur mélancolique des crépuscules, au fond des larges allées silencieuses.

Un échec au concours pour le prix de Rome le découragea. Il rentra à Valenciennes. C'est alors sans doute qu'il peignit ces tableaux militaires : *Départ de troupes, Recrues allant rejoindre le régiment, Haltes d'armées*, etc., dont les gravures de Laurent Cars, de Thomassin et de Cochin nous ont conservé le souvenir. Bientôt il revint à Paris : son caractère inquiet et « le peu d'émulation qu'il trouvait à Valenciennes » l'y ramenaient. Accueilli chez Crozat, dont il eut à décorer l'hôtel, il put encore étudier chez le célèbre amateur, avec son cher Rubens, Titien et Véronèse (on a des dessins de lui d'après Véronèse, au Louvre), les maîtres de Venise après ceux d'Anvers.

Mais notre ignorance à son endroit reste fort grande, et pour avoir un morceau de sa façon à date certaine, il faut arriver *à l'Embarquement pour Cythère*. « Aujourd'hui, samedi trentième juillet 1712, l'Académie étant assemblée à l'ordinaire, le sieur Antoine Watteau, peintre né à Valenciennes, s'est présenté pour être reçu académicien et a fait voir de ses ouvrages. La Compagnie, après avoir pris les voix par les fèves, a agréé la présentation. Le sujet de son ouvrage de réception a été laissé à sa volonté ». Il fit attendre cinq ans la production du chef-d'œuvre. Toujours inquiet, changeant de place, insaisissable,

il est tantôt à l'hôtel Crozat, tantôt aux Porcherons, tantôt à Montmorency où les arbres de la forêt avaient sans doute beaucoup de choses à lui dire. La solitude, la campagne et la musique étaient son grand apaisement. Enfin, le 28 août 1717, après plusieurs rappels de l'Académie, il envoya au Louvre son morceau de réception : l'*Embarquement pour Cythère*, et l'on connut le grand Watteau.

. Ce n'est, on le sait, qu'une esquisse. Il reprit plus tard son idée et la poussa plus avant dans l'exécution : c'est le tableau de Berlin. La simple ébauche vaut mieux. Le grand peintre est là tout entier, avec sa divine aïssance, ses harmonies légères et exquises, la vérité spirituelle de son dessin expressif autant qu'élégant, et son observation puisée à même la nature, enfin cet inexprimable mélange de réalité et de rêverie, de fantaisie et de mystère, de vblupté et de mélancolie où semble se révéler, derrière le spectateur un moment amusé des fêtes galantes, des lignes ondoyantes et des tons chatoyants, un témoin sérieux et pensif, qui n'est pas dupe des apparences joyeuses, qui regarde passer devant l'immortelle nature les couples éphémères et sait qu'il va bientôt mourir. Si, eh effet, les acteurs de la comédie humaine sont toujours revêtus dans ses tableaux de jolis déguisements, quelle gravité et quelle tristesse d'impression se dégage des admirables paysages où il aime à les évoquer ! Quelle mélancolie descend, avec le crépuscule, derrière les grands arbres, au miroir mystérieux du lac de l'*Ile enchantée* ! — Watteau était mortellement atteint ; « il traînait une vie languissante ». Un voyage qu'il fit en Angleterre, en 1720, pour consulter peut-être le docteur Richard Mead, acheva l'œuvre de lente consommation depuis longtemps commencée. Mais ce séjour à Londres, où ses tableaux étaient connus et recherchés, devait y avoir de grandes conséquences. Les peintres anglais de la seconde moitié et de la fin du siècle ne furent pas sans profiter des leçons d'un tel maître. Reynolds, Gainsborough, et Turner après eux, qui prit pour motif d'un de ses tableaux *Watteau peignant*, se rattachent par plus d'un côté au peintre de l'*Ile enchantée*.

Watteau avait pu voir le Salon de 1704 (s'il est vrai, comme

on est « n droit de le supposer, qu'il soit arrivé à Paris dès 1702) et y constater le déclin déjà sensible des académiciens du temps de Golbert et du « style Louis XIV ». Trente-trois ans s'écoulèrent avant que le directeur des Bâtiments « ordonnât » un nouveau Salon, et quand il s'ouvrit, Watteau n'était plus là depuis déjà seize ans. Ceux qui assistèrent aux deux expositions, le vieux Rigaud par exemple, purent d'un seul coup d'oeil mesurer le chemin parcouru et les changements accomplis. Une génération nouvelle était arrivée à la vie; un idéal nouveau s'était levé sur l'art. Les maîtres des « fêtes galantes », ceux qui furent les chroniqueurs de la Régence, dont Watteau reste le grand poète, Lancret (1690-1743), J.-B. Pater (1696-1736), étaient déjà vieux ou disparus. Leurs continuateurs, Antoine Baudouin (1723-1769) et Jean-Honoré Fragonard (1732-1809), qui devait survivre à tant de choses et voir les sanglants réveils de ses jolis carnivals roses, ne comptaient pas encore. François Lemoyne (1688-1737) venait de se tuer. François Boucher (1703-1770) commençait de régner.

Ces Salons, dont la tradition commence à vrai dire au xviii^e siècle (ceux du siècle précédent restant très mal connus), allaient se succéder régulièrement et devenir un facteur nouveau de la production artistique. Pour la première fois, en 1737, le *Mercur de France* publiait non pas encore une critique, mais des annotations du catalogue. En 1738, les « descriptions raisonnées » commencent de paraître. Aux expositions suivantes * les *Observations sur les tableaux exposés*, les *Lettres sur le Salon*, les *Réflexions* ou *Sentiments sur les tableaux*² les pamphlets en prose ou en vers, souvent sous les titres les plus singuliers, allèrent se multipliant. La liberté des critiques fut poussée si loin que les académiciens s'émurent, dénoncèrent au bras séculier l'audace et l'incompétence des pamphlétaires, demandèrent protection au lieutenant de police. L'opinion publique, par ses critiques et ses engouements, apparut ainsi comme la régulatrice de l'art. Quoique le directeur des Bâtiments restât l'ordonnateur

1. Elles furent annuelles jusqu'en 1755, puis bisannuelles (les années à millésime impair) à partir de cette date.

2. Voir notamment les *Salons* de Diderot (1765-1767).

des salons et leur protecteur, que l'Académie en réservât jalousement le monopole à ses membres et poursuivît d'une implacable exclusion toutes les tentatives qui furent faites par « l'Académie » de Saint-Luc et d'autres associations en concurrence ou à côté de ces expositions, — cette rencontre périodique des artistes et du public, le retentissement des discussions (fui s'émurent autour des œuvres remarquées déplacèrent rapidement le centre de l'autorité et agirent profondément sur l'art lui-même.

Il est impossible d'entrer ici dans le détail de l'œuvre des peintres de cette période. On peut les diviser en trois groupes principaux. — D'abord ceux qui se réclament du titre de peintres d'histoire, depuis Rivaltz de Toulouse (1667-1735) et son élève Pierre Subleyras (1699-1749), jusqu'à Joseph-Marie Vien (1716-1809), le « sectateur des Grecs », le maître de David (1748-1825). Jean-François de Troy (1679-1752); — la tribu des Van Loo (1641-1712): Jean-Baptiste (1684-1745), Louis-Michel (1707-1765), Charles-Amédée-Philippe, et surtout Charles-André (Carie) (1705-1765); — les Coypel : Noël-Nicolas (1692-1734), Charles-Antoine (1694-1752); — Charles Natoire (1700-1777), y font belle figure.

François Boucher reste le plus célèbre. Sans doute, il n'est pas de la race des grands artistes; il n'a rien apporté à son temps qui lui fût supérieur et n'a guère fait que lui présenter sa propre image dans un miroir enguirlandé de roses. Doué d'un esprit aimable et moyen, il refléta, — avec une sorte de naïveté, — l'idéal du monde qui l'entourait, c'est-à-dire du « monde qui s'amuse » sous Louis XV et la Pompadour.

Une des belles amies du président Hénault, M^{me} de Civrac, ayant été envoyée aux eaux d'où elle ne devait revenir que mourante, le président prit soin d'organiser une série de fêtes dans tous les lieux où elle s'arrêterait. De relais en relais, un groupe d'amis, costumés tantôt en anciens chevaliers français, tantôt en villageois d'opéra-comique, accompagnés des meilleurs musiciens de la Chapelle du roi, vient l'attendre et l'escorte en lui chantant des couplets composés par le président. Et la malade s'achemine ainsi vers la catastrophe finale dans un décor, renouvelé à chaque étape, de pastorale et de féerie. Ce voyage d'une

mourante au milieu de plaisirs artificiels et de jolis déguisements, c'est le symbole de la société du xviii^e siècle, s'amusant aux mythologies amoureuses et aux idylles factices de ses peintres favoris.

Mais, de cette société, les portraitistes nous ont laissé des images fidèles et vivantes. Les portraits des Van Loo, ceux de Nicolas de Largillière (1656-1746), de Louis Tocqué (1696-1772), du Suédois Alexandre Roslin (1718-1793), de Nattier (1685-1766), de l'aimable M^{me} Vigée-Lebrun, qui vécut jusqu'en 1842, mais qui reste le portraitiste par excellence du temps et des amis de Marie-Antoinette, — enfin et surtout ceux du grand et profond réaliste, de l'admirable pastelliste Maurice Quentin de la Tour (1704-1788), composent une galerie historique également précieuse pour l'histoire de la peinture et des mœurs.

A côté des paysages de théâtre de Boucher, Lantara (1725-1778), Joseph Vernet (1714-1789), Bruandet (1750-1803), Hubert Robert, le peintre des ruines (1733-1808), De Marne (1754-1829), commencent, timidement et avec des réussites inégales, l'école de paysage naturaliste dont nous aurons à indiquer dans la suite les origines et le développement.

Enfin des peintres comme Jean-Baptiste-Siméon Chardin (1699-1779), un des maîtres les plus complets, les plus simples, les plus originaux et les plus charmants de l'école française, Liotard de Genève (1703-1789), Lépicié (1735-1784), Greuze (1725-1805), interprètent, — les premiers avec une sincérité souriante, le dernier avec une sentimentalité littéraire, — la vie bourgeoise, qui continuait son cours paisible et restait la plus fidèle et la plus saine expression de la vie nationale.

A ces peintres il convient d'ajouter les maîtres spirituels, ingénieux et charmants, que furent les dessinateurs, graveurs et vignettistes. Hubert-François Bourguignon, plus connu sous le nom de Gravelot (1699-1773); Cochin le fils (1715-1790), l'ami de la Pompadour; son « directeur des menus-plaisirs », le conseiller de Marigny; Charles Eisen (1720-1778), Jean-Michel Moréau (1741-1784), Gabriel et Augustin de Saint-Aubin (1724-1783 et 1736-1807), Debucourt (1755-1832), que nous retrouverons, ont laissé sur l'art et sur la vie de leur temps des

documents à tous les points de vue précieux et dont on ne saurait négliger la mention dans un résumé, si rapide soit-il, de l'histoire de cette époque si vivante et pétillante.

A la veille de la Révolution, Louis David était déjà chef d'école. Nous aurons à revenir sur son rôle et ses débuts en étudiant l'art de la période révolutionnaire.

//. — *L'Art hors de France.*

L'Art en Allemagne et dans les pays du Nord. —

C'est encore l'art français qu'on y retrouve, soit qu'il y ait été importé par des artistes appelés à cet effet, soit qu'il y ait été imité par des artistes indigènes, qui en ont habituellement exagéré le style. Le « rococo » allemand est du « rococo » exaspéré. Les architectes eurent beaucoup à travailler en Allemagne au cours du xviii^e siècle. Le palais archiépiscopal de Wûrzbourg (où Boffrand et Tiepolo furent aussi appelés) et celui de Bruchsal, que s'étaient fait édifier les évêques de Spire, sont l'œuvre de Jean-Balthazar Neumann (1687-1753), qui était allé en Italie et en France apprendre son métier. Le château de Benrath, près de Dusseldorf, le château royal de *Mon Repos* à Stuttgart (1748-1768), le palais de Mannheim (1720-1729), celui d'Amalienbourg dans le parc de Nymphenbourg, près de Munich (1734), où, dans l'ornementation intérieure, toutes les lignes semblent prises d'une sorte de folie, tandis que des statues enjambent les corniches et que des feuillages échevelés, des instruments de musique et des guirlandes, des filets et des trophées de toutes sortes entremêlent leurs motifs compliqués; — le Zwinger de Dresde (1711-1722) et l'église catholique de la cour (1738-1754); — les châteaux *Mon Bijou*, de Charlottenbourg, la Bibliothèque royale, le Ministère de la maison royale à Berlin; Sans-Souci, la Maison japonaise (1754), le temple de l'Amitié (1763) et le nouveau palais à Potsdam (1754-1763), sont parmi les plus caractéristiques. — Von Knobelsdorff (1697-1753), et Poppelmann (1662-1736) ont signé là leurs chefs-d'œuvre.

Dans l'Allemagne catholique, et principalement dans les villes épiscopales, on construit encore ou l'on agrandit et remanie des églises conçues dans la donnée que les Seamoszi, les Guarini et les Borromini avaient mise à la mode. Ce sont des salles de fêtes, où se célèbrent en grande pompe les spectacles religieux (église des Jésuites à Mannheim; églises de Weingarten, 1715-1724, par Joseph Frizzoni; de Melk, d'Ottobeuren avec coupole centrale, 1725-1740; de Lichtenfels, 1747-1752, par Neumann; d'Einsiedeln en Suisse, par Gaspard Moosbrugger et Thomas Meyer). A Prague, à Bamberg, à Fulda, la famille des Dingenhofer, à Munich celle des Asam élèvent des chapelles et des églises dont le style théâtral et brillant ne va pas sans provoquer dans la protestante Allemagne quelques scandales. On lit sur un temple cette inscription significative : *Der Fræmmigkeit nicht der Bauicunt eûi Beispiel*. — Mais la *Frauenkirche* de Dresde, pour être consacrée au culte réformé, n'en est pas moins conçue dans le style jésuite, tout en empruntant à l'appareil de la construction dirigée par George Baehr, une gravité relative que Chiaveri, l'architecte de la *Hofkirche* (1738-54), ne trouve pas assez galante. A Salzbourg et à Vienne, Fischer von Erlag et Martinelli élèvent l'église votive de Charles Borromée et la collégiale. — La réaction classique se fait sentir dans l'église abbatiale de Saint-Biaise, que l'architecte Ixnard construit dans la Forêt Noire (1768-1780), avec quelques réminiscences du Panthéon.

L'Allemagne, dont les princes et les rois avaient adopté avec une sorte d'enthousiasme les modes franco-italiennes, n'en fut pas moins en effet la patrie des archéologues, — et l'heure était proche où ses poètes et ses théoriciens, reniant les entraînements d'un moment de frivolité, allaient proclamer la parenté du génie germanique avec l'antique Hellade :

Des deutschen Kûnstlers Vaterland
Ist Griechealand, ist Griechenland !

En attendant, c'est à Rome qu'ils se préparaient à retrouver l'antique et que la réaction tint son quartier général. Winc-

kelmann, qui publiait en 1755, à Dresde, ses *Réflexions sur l'imitation des artistes grecs*, aussitôt traduites en italien, en français et en Anglais, professait dès lors que « ce n'est qu'en imitant les Anciens qu'on peut parvenir à exceller et même à devenir inimitable », tout en reconnaissant d'ailleurs la nécessité de l'étude directe de la nature. — Raphaël Mengs (1728-1779) tenait à Rome (où il mourut) une véritable école, C'est à Rome que le sculpteur danois Wiedevelt, le peintre Abildgaard viendront chercher la révélation du grand art héroïque et classique qu'ils s'efforceront d'acclimater dans le Nord et qui comptera bientôt Thorwaldsen (1770-1844) au premier rang de ses adeptes. C'est à Rome que va en pèlerinage, le cœur plein de grands rêves et d'une sorte d'enthousiasme sacré, le jeune Asmus-Jakob Carstens (1754-1798). C'est à Rome qu'allait mourir Angelica Kauffmann (1741-1807).

Pourtant quelques peintres, au milieu de l'essor du classicisme renaissant, comme des modes étrangères, restaient fidèles au vieux réalisme national. Ils laissaient sur leur temps et leur pays une série de témoignages que l'avenir devait consulter avec profit. Le plus connu et le plus digne de l'être est Daniel Chodowiecki de Dantzig (1726-1801).

En Hollande, — sous l'influence italienne que le professeur Nicolas Goldmann de Breslau, établi à Leyde au xvii^e siècle, avait contribué plus qu'aucun autre à répandre par ses livres sur Palladio, traduits et commentés par Liénard-Christoph Sturm (1662-1719), — s'était constituée une architecture que les historiens allemands ont appelée *hoUando-palladiesque* et qui se répandit surtout dans le nord protestant de l'Allemagne et dans le Danemark. — De nombreux artistes français réfugiés étaient venus d'ailleurs, sous Guillaume d'Orange, apporter à l'hospitalière Hollande leur travail et leur talent, Daniel Marot, par exemple. Ses publications et ses planches eurent une grande influence, dont on retrouve les traces à Berlin dans les travaux de l'architecte Gosander de Goethe, à *Mon Bijou* et à Charlottenbourg.

Parmi les peintres hollandais, les traditions nationales vont en perdant de plus en plus. Si Jan Mauritz Quinckhard

(1688-1772) et son fils, et surtout Cornelis Troost (1697-1750), peignent encore des tableaux de régents, des portraits et des scènes de mœurs où Ton voit se continuer quelque chose de l'esprit de l'ancienne école, — les académiciens qui sont alors à la mode sont si fades et si creux qu'on peut les négliger sans faire tort à leur pays. Il faut citer cependant Jakob de Witt (1695-1754), moins pour son talent que pour l'influence qu'il exerça par ses grandes décorations murales en grisaille (palais d'Amsterdam).

Pour la Belgique, Anvers resta la capitale de l'art., mais de l'art dégénéré. Willem Ignatius Kerriex (1682-1745), Jacob von Helmont (1683-1720), Jacob de Roore, peintres d'histoire aussi maniérés qu'insipides, Balthazar van den Bosse lie (1681-1715), Jan Josef Horemans (1682-1759) et son fils, peintres de genre; Abraham Genoëls (1640-1723) et Hendrick Josef Anthonissen (1737-1794), paysagistes ou animaliers, assistent à l'agonie de l'école que l'ancienne Ghilde, transformée en Académie, ne peut même plus entretenir.

L'Art en Angleterre. — Le style « rococo », qui s'épanouit sur le continent, ne prit jamais racine en Angleterre. Les architectes du xviii^e siècle y continuèrent, en les modifiant à peine, le système et les formes d'architecture que nous avons vus s'y constituer à l'époque précédente. Après la mort de sir Christophe Wren, — sir John Vanbrugh, l'architecte de Blenheim (1686-1726) pour le duc de Marlborough et de Castle Howard pour le comte de Carlisle, — James Gibbs d'Aberdeen (1720-1751) (église Saint-Martin à Trafalgar Square, maison du Sénat universitaire à Cambridge, Radcliff Bibliothek à Oxford), — Colin Campbell, auteur du *Vitruvius Britannicus*, — Richard Boyle (1695-1753) et Kent (1685-1748), architectes du comte de Burlington, grand bâtisseur de quartiers entiers, conduisent l'architecture anglaise jusqu'au point où James Stuart (1713-1788) et Nicolas Rewett (1722-1804), restaurateurs des études archéologiques, la trouveront dans la seconde moitié du siècle.

C'est dans la peinture que l'art anglais arrive alors à l'originalité. Il prend au xviii^e siècle un brillant essor, et c'est à dater de ce moment qu'il peut vraiment être question d'une école

anglaise. Libre de tout passé académique, l'Angleterre ne subit qu'assez superficiellement l'influence du classicisme continental. Sans doute, sir James Thornhill (1676-1734), le décorateur de la coupole de Saint-Paul, de l'hôpital de Greenwich et de quelques salles d'Hampton Court et d'Oxford, jouit parmi ses contemporains de la réputation d'un grand peintre. Mais ce n'est pas de son œuvre, tout imprégnée de Lebrun et de Jouvenet, que sortit la peinture anglaise. Elle date de trois artistes contemporains : William Hogarth (1697-1764), sir Josuah Reynolds (1723-1792) et Thomas Gainsborough (1727-1788), auxquels il faut joindre le nom du paysagiste Richard Wilson (1714-1782).

Bien qu'il procède, au point de vue technique, des maîtres flamands et hollandais, avec lesquels l'Angleterre avait entretenu de si constants rapports, Hogarth, par les intentions morales et le caractère de son œuvre, est profondément de son pays et de sa race. Il met de côté tout bagage académique, estimant « qu'étudier d'après nature est la voie la plus directe et la moins périlleuse qu'on puisse choisir », et, au lieu de se « fatiguer les yeux à copier des toiles endommagées par le temps », il regarde autour de lui les passants et la vie de Londres. *Histoire d'une servante, d'une courtisane, d'un débauché, d'un mariage à la mode*, voilà ses sujets préférés et ses œuvres les plus significatives. Elles ouvrent la série de l'art proprement anglais, parce qu'elles contiennent les deux caractères qui le distingueront par la suite : dans le sujet, une intention littéraire, un point de départ autre que le pittoresque ; et dans l'expression, une intensité, dont la recherche procède au fond du même principe et du même besoin d'intellectualité.

Avec sa grande culture, son esprit délié, son éloquence académique, sa manière éclectique où l'on retrouve tour à tour les souvenirs des musées et des pays qu'il a traversés et étudiés, — Venise, Hollande, Espagne, — sir Josuah Reynolds est le représentant le plus brillant de l'art anglais au XVIII^e siècle. Portraitiste de l'aristocratie, il a laissé une galerie historique où revivent toutes les élégances et aussi tous les caractères de l'Angleterre contemporaine.

Avec plus de spontanéité, Thomas Gainsborough, son émule,

Complète par ses portraits cette précieuse galerie. Il y ajoute, par ses paysages, où le sentiment de la nature est si présent et si vif, la révélation de la terre anglaise. Il fonde le paysage moderne.

Richard Wilson l'avait devancé dans cette voie. Il y fut suivi par une pléiade d'artistes que nous retrouverons au commencement du xix^e siècle en contact avec l'art français.

L'Art en Italie et en Espagne. — Rome, qui allait devenir dans la seconde moitié du siècle la capitale du classicisme renaissant (dont les prophètes les plus célèbres lui vinrent, au reste, de l'étranger), vit surtout se former dans son école des peintres de ruines et d'architectures Andréa Locatelli (f 1741), Gasparo Vanvitelli (f 1736), d'origine hollandaise, surtout Giovanni Paolo Pannini (mort vers 1764), que l'Académie royale de Paris admit parmi ses membres, jouirent d'une renommée européenne. Mais c'est avec les planches, — archéologiquement négligeables, pittoresquement admirables, — de Piranesi (1707-1778) que la poésie des ruines trouva un interprète éloquent.

Lanzi a rangé parmi les « réformateurs de l'art » l'élégant, consciencieux et fade Pompeo Batoni (1708-1787), l'ami de Winkelmann et de Raphaël Mengs, qui ne fit guère cependant qu'introduire dans ses ouvrages une correction plus froide.

L'école vénitienne continue, au milieu de la décadence universelle, à témoigner d'une vitalité encore intéressante. Des maîtres comme Giovanni Battista Piazzetta (1682-1754), « *gran maestro d'ombra e di fume* », Giovanni Battista Tiepolo (1692-1770), le décorateur abondant et brillant des coupoles et des parois des églises et des palais ; — des pastellistes comme Rosalba Carriera (1675-1757); des paysagistes comme Antonio Canale, (le Ganaletto) (1697-1768), Francesco Guardi (1712-1793), Bernardo Belotto (1720-1780), — méritent d'être appelés les dignes continuateurs des peintres de la grande époque.

En 1757 était né, près de Bassano, Antonio Canova, qui devait, à la fin du siècle et jusqu'en 1828, jouir dans l'Europe académique d'une renommée de grand sculpteur. Nous aurons plus tard à étudier son influence et son œuvre.

Quant aux architectes italiens, c'est surtout à l'étranger que

nous avons trouvé l'occasion de mentionner leurs œuvres. L'un d'eux, Giovanni Battista Sacchetti, fut appelé en Espagne par Philippe V et travailla au palais royal de Madrid.

Les influences italiennes sont alors encore dominantes en Espagne. Pourtant, don Ventura Rodriguez marque d'une empreinte personnelle l'hôpital royal de-Santiago, l'église Saint-Georges in Gorûna (1758). — A Séville, Antonio Rodriguez construit le beau palais de San Telmo (1734)-

L'art espagnol d'ailleurs, en dépit des Académies fondées par les Bourbons et des artistes étrangers qu'ils appellent, languit jusqu'au moment où Francisco Goya (1746-1828), dont l'œuvre appartient plutôt à la période qui va suivre, viendra — pour un moment au moins — le réveiller.

///. — *La Musique* '.

Le XVIII^e siècle et la symphonie. — Au moment de la mort de Louis XIV, le xviii^e siècle commence réellement, siècle de grâce et d'élégance, mais aussi siècle de hautes pensées et de profonde philosophie. Aussi bien la musique de la période qui s'étend de 1715, environ, à 1789, présente-t-elle ce double caractère : elle est grave et hautement inspirée dans la tragédie lyrique et dans la symphonie; elle est vive et gaie dans l'opéra-comique et l'*opéra bujfa*, doucement sentimentale dans la comédie musicale des Monsigny et des Grétry. Le xviii⁰ siècle est une des époques les plus magnifiques et les plus fécondes de la musique. Dès ses premières années ce sont ces trois glorieux noms de Bach, de Haendel et de Rameau que les musiciens inscrivent avec orgueil au livre d'or de leur histoire. Quatre-vingts ans plus tard, au moment où le monde va changer de face, Haydn et Mozart sont dans toute la force de leur génie; Beethoven a vingt ans et prélude à ses premiers chefs-d'œuvre.

Le xvii^e siècle avait donné naissance à l'opera, c'est-à-dire

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 383.

que les musiciens avaient créé alors l'expression dramatique, et cette création était si bien venue qu'il fallut les révolutionnaires du romantisme moderne pour briser le moule de la tragédie lyrique qu'avaient modelé les maîtres d'Italie, Péri, Caccini et Monteverde, et les musiciens de France, Cambert, Lulli, Charpentier, etc. Au xviii⁰, on vit s'élever, à côté de la tragédie lyrique, la comédie en musique, dans laquelle les musiciens prouvèrent qu'eux aussi pouvaient, comme les poètes dramatiques, exprimer non-seulement la gaieté et l'esprit, mais encore la sensibilité délicate et sincère. Les Italiens, avec l'*opéra buffa*, les Français, avec l'*opéra-comique*, firent résonner une corde jusqu'à ce jour inentendue. Ces conquêtes étaient grandes, puisque tant de bons esprits les ont regardées et les regardent encore comme définitives et suffisantes. Mais il en était cependant une plus belle, plus haute et plus éclatante d'où devait sortir notre art nouveau moderne; je veux parler de la symphonie, et c'est aux musiciens du xviii^e siècle que revient l'honneur de l'avoir créée. L'art symphonique n'a pas procédé, comme les autres parties de la musique, par progrès successifs. Au contraire. Il suffit de comparer quelques-unes des pièces de Corelli, ou quelques sérénades pour instruments divers du commencement du xviii⁰ siècle, avec une des plus minces symphonies, ou même avec un trio ou une sonate d'Haydn, pour bien voir quel bond prodigieux la musique a pu faire dans l'espace d'un demi-siècle.

La symphonie n'est pas, comme la mélodie, l'harmonie, le contrepoint ou l'orchestration, une partie technique de la musique. C'est une musique à part, un art dans l'art, art complexe entre tous et qui ne pouvait se manifester que lorsque les procédés matériels de la science musicale étaient arrivés à un degré très avancé de perfectionnement. Cet art emprunte ses principaux éléments à toutes les parties de la musique, mais surtout au contrepoint et à l'instrumentation. Jusqu'à ce jour, la musique avait été, pour ainsi dire, guidée par la poésie, dont elle n'était guère que l'accompagnement et le commentaire sonore. Maîtres de leurs procédés, les musiciens voulurent monter plus haut. Se libérant des poètes, ils demandèrent à

la musique seule leurs inspirations; un numéro d'œuvre, une simple indication de ton leur suffit pour désigner une composition digne d'être comparée aux plus magnifiques créations du génie humain; aussi bien, sans un sujet pour se guider, comme le poète, sans un modèle pris dans la nature, comme le peintre ou le sculpteur, sans la magie des lignes extérieures qui s'emparent de l'œil et le charment, comme l'architecte, le compositeur, grâce à la seule force de son art, et à ce don merveilleux que possède la musique de vivre par elle-même et sur elle-même, peut éveiller en nous les sentiments les plus profonds, ouvrir notre âme aux sensations les plus douces ou les plus terribles, suspendre toute une foule haletante au bâton d'un chef d'orchestre. Créer l'opéra, c'était ajouter une force nouvelle à l'expression du poète ou de l'auteur dramatique; former la symphonie, c'était conquérir le domaine de la musique pure, dégagée de toute entrave et de toute dépendance des autres arts. La symphonie n'est pas seulement l'arrangement plus ou moins heureux de quelques notes, ou de quelques timbres d'instruments : c'est une voix nouvelle dont les musiciens ont doté l'humanité pour pleurer ses douleurs et chanter ses joies, et c'est au xviii^e siècle que revient la gloire d'avoir fait naître cet art sublime et bienfaisant, gloire au moins égale à celle d'avoir produit les plus illustres philosophes et les conquérants les plus célèbres.

Jean-Sébastien Bach. — Des trois grands noms de musiciens que nous rencontrons au seuil du xviii^e siècle, le plus grand, assurément, est celui de J.-S. Bach. Ce maître est aussi le plus absolument musicien des trois. Je m'explique : aucune influence littéraire ne guide son inspiration, mais aucune ne l'entrave; les textes sur lesquels Bach écrit sa musique sont quelconques, ou tirés des livres saints; mais combien de nouveautés, encore toutes fraîches aujourd'hui, le grand artiste a-t-il prodiguées dans son œuvre immense! Sa fécondité est prodigieuse : quarante volumes ne suffisent pas à contenir ses compositions. On y compte plus de cent cinquante cantates d'église avec orchestre, chœurs et soli, onze profanes, cinq *Messes* dont celle en si mineur (admirable monument), deux *Passions*, deux *Oratorios*,

une quantité énorme de *Concertos* pour instruments divers. Son œuvre de piano, fugues, *toccatas*, fantaisies et préludes, etc., est couronné par le *clavecin bien tempéré* qui est resté l'évangile de tout pianiste. Vient ensuite l'orgue : pour lui Jean-Sébastien sut créer un art grandiose et tout spécial, et il fut le plus habile organiste de son temps. Je ne compte pas une quantité innombrable de chorals, de canons, de *quodlibeta*, de plaisanteries musicales où se reconnaît toujours la griffe du maître ; en effet, Jean-Sébastien Bach était gai, de la gaieté saine des forts. Toute cette musique, si riche, si variée, est tout entière basée sur la science du contrepoint. La fugue, les imitations canoniques, tous les artifices de l'art le plus subtil sont les formes ordinaires du style de Bach. Aucune audace ne l'effraie : à côté de duretés qui rappellent les rudes contrapontistes du moyen âge, voici les hardiesses charmantes qui évoquent déjà les harmonies caressantes de nos maîtres modernes. Né en 1685, Jean-Sébastien meurt en 1750. En lui se résument l'ancienne et la nouvelle musique. Ne pas connaître l'œuvre de ce grand poète-musicien, c'est ignorer une des pages capitales de l'histoire de notre art.

Georges-Frédéric Haendel. — Tout autre était Georges-Frédéric Haendel. Absolument contemporain de Jean-Sébastien Bach, né comme lui en 1685, il mourut en 1759; mais, loin de rester dans sa patrie, comme l'auteur des deux *Passions* attaché à son pupitre de la *Thomas Schule*, il avait parcouru le monde. Après des études faites en Italie, il écrivit des opéras à la mode dont la postérité a conservé à peine le souvenir. Plaire à la chanteuse en vogue, se faire applaudir par un public frivole, rapporter de l'argent au théâtre dont il était le directeur à Londres, telle fut pendant longtemps l'ambition banale de ce musicien mondain. Quelques oratorios, écrits en partie dans le style dramatique, avaient été composés pendant cette période de sa vie que nous pourrions appeler italienne. Ce ne fut qu'en 1739, lorsque Haendel avait déjà cinquante quatre ans, que son véritable génie se révéla. Jusqu'à ce moment, il n'était qu'habile musicien; de ce jour, il devint grand artiste. Il brossa ces grandes et majestueuses compositions qui ont pour titre *Israël en Égypte*,

Samson, *Josuah*, et surtout le *Messie* et *Judas Macchabée*. C'est un genre tout spécial que celui de ces immenses oratorios dont on trouve déjà quelques essais dans les maîtres allemands du xvii^e siècle : tableaux bibliques pleins de grâce, de fraîcheur et de douce poésie; toiles immenses, comme le triomphe de *Judas Macchabée*, ou cette page prodigieuse de l'*Alléluia* du *Messie* dans laquelle Haendel a appelé à son aide toutes les forces de la musique pour peindre l'enthousiasme des hommes chantant la gloire du Christ sauveur du monde, tel est l'admirable musée qui se déroule à nos yeux dans l'œuvre de Haendel. Œuvre nombreuse et riche aussi, car ce maître a laissé des concertos, des pièces d'instruments, de clavecin, d'orgue, etc., et partout on retrouve les traces de ce génie lumineux et puissant; mais une page comme l'*Alléluia* prend glorieusement place à côté des grandes créations du génie humain.

Jean-Philippe Rameau. — Vue dans le lointain de l'histoire, la figure de Rameau n'a pas les colossales proportions de celles des deux maîtres dont nous venons d'esquisser rapidement les traits. En effet, la France, qui, au moyen âge et au xvi^e siècle, avait brillé au premier rang, s'était éclipsée au xvii^e. La science de l'harmonie, du contrepoint, de l'orchestre, du style, en un mot, n'avait guère fait de progrès chez nous. Aussi la musique de Rameau eut-elle quelque peine à se dégager de la monotonie et de la lourdeur pompeuse de celle de Lulli et de ses contemporains. Ce sont ces défauts que l'on peut reprocher aujourd'hui à l'auteur de *Dardanus*. Mais ce n'était pas en vain que la France avait vu naître Corneille et Racine et créé le grand art de la tragédie : la musique s'était inspirée en plus d'une page de ces belles œuvres; elle leur avait emprunté l'expression, la clarté, la justesse dans les proportions. Lulli avait fondé la tragédie musicale; Rameau la perfectionna, augmenta sa force expressive, y ajouta le prestige d'un style, sinon très souple et très varié, du moins vigoureux et original et d'une instrumentation colorée. Il prépara de la sorte les voies au grand Gluck, qui porta jusqu'à la perfection le noble genre de l'opéra. Les partitions de Rameau, comme *Castor et Pollux*, *Dardanus*, *Hippolyte et Aricie*, respirent surtout la

grandeur et la force. On est surpris de la hardiesse et de la couleur de son style harmonique. L'instrumentation est savante et juste d'effet. Mille traits pleins de puissance et de nouveauté naissent sous la plume de ce grand tragique. Rameau n'avait ni la largeur de Haendel, ni la gigantesque envergure de Bach, mais, en vrai Français qu'il était, le maître bourguignon a perfectionné cet art français par excellence : le théâtre et la tragédie. Il avait aussi la grâce virile, la richesse et la fécondité de l'imagination, comme le prouvent ses délicieux ballets des *Fêtes d'CHébé*, des *Indes galantes*, etc., et ses pièces pour le clavecin encore aujourd'hui si fraîches et si charmantes. C'était même un artiste philosophe, car, dans son *Traité de l'harmonie*, il rédigea le premier code de la science des accords.

Par une curieuse coïncidence, ces trois grands musiciens furent aussi des maîtres du clavecin et de l'orgue; grâce à eux, la musique pure prit un essor inconnu jusqu'à ce jour. Aussi, leur avons-nous donné place au commencement de ce chapitre. Comme de trois sources jaillissantes, la musique du xviii^e siècle découlera de l'œuvre de Haendel, de Rameau et surtout de J.-S. Bach, le père des musiciens modernes.

L'opéra et la tragédie lyrique. — De Lulli à Gluck, c'est-à-dire dans l'espace de près d'un siècle, ce fut Rameau qui resta le maître incontesté du grand art de la tragédie en musique. Nous avons vu les Italiens créer l'opéra, mais, à peine avaient-ils fait cette belle et grande découverte qu'ils en perdaient immédiatement les fruits. Un demi-siècle après les premiers essais de Péri, de Caccini et de Monteverde, le *drame en musique* est livré aux virtuoses qui en faisaient une sorte de concert aussi monotone que peu musical. A l'époque qui nous occupe, le mal est devenu incurable. On trouve des noms de musiciens, Legreezi, Scarlatti, Porpora, liasse, etc., des titres de partitions, mais des œuvres point. Car on ne peut donner ce nom aux suites d'airs écrits pour de merveilleux virtuoses, comme Grossi dit Siface, Broschi dit Farinelli, Majorano dit Caffarelli, la Tesi, la Bordoni, la Cuzzoni, la Gabrielli : compositions pauvres d'idées et de style uniquement disposées pour faire briller le talent du chanteur ou de la cantatrice. 11 faut attendre la fin

du XVIII^e siècle pour voir l'*opéra seria* italien se relever entre les mains de Gimarosa. Tout autre fut en France le sort de la tragédie lyrique ou opéra. Tel Lulli l'avait créé, tel on le conserva, donnant le premier rang au sujet, à la juste expression des passions exprimées. Les successeurs du Florentin, — Charpentier, Marais, Destouches et surtout Campra, — n'avaient pas tous, à coup sûr, le beau génie du maître, et plusieurs d'entre eux cherchèrent dans l'opéra-ballet, plus souple et plus gracieux, à varier le genre un peu sévère de l'opéra. Mais, en somme, ils conservèrent les lignes principales de la noble tragédie lyrique. Puis vint Rameau, dont nous avons tenté plus haut de définir le génie et dont la première œuvre dramatique, *Hippolyte et Aricie* (1733), révolutionna la musique française, mais sans en changer les tendances. Le règne de Rameau dura jusqu'en 1763 environ. Durant ce long intervalle, il y eut cependant des révoltes contre le genre du grand opéra, dont la pompe grandiose ne laissait pas d'être quelque peu monotone. Aussi vit-on les Italiens, en 1725, apporter leur gracieuse et agréable musique avec la *Serva fadrone* de Pergolèse. Un des grands ennemis de l'opéra fut Jean-Jacques Rousseau, qui, en 1753, donnait à l'Académie royale de musique le *Devin de village* et suscitait une grande et terrible guerre entre les amateurs de l'art sérieux et les partisans de la musique légère. Après lui vinrent Floquet et Mondonville, qui eux aussi cultivèrent le genre aimable et pastoral. Le succès allait aux œuvres nouvelles, et c'en était peut-être fait en France, comme en Italie, de la tragédie lyrique, de la création des Lulli et des Rameau, si un puissant génie ne l'avait relevée d'une main vigoureuse et ne lui avait rendu victorieusement sa place. J'ai nommé Christophe-Willibald Gluck. C'est le goût des princes allemands, et par conséquent du public pour la musique italienne qui a donné à la France ce sublime maître. En effet, quoique né en Bavière en 1714, Gluck est cependant bien Français par son génie et sa conception du théâtre. L'école allemande, particulièrement à Hambourg, avait tenté, elle aussi, de créer un opéra. On avait entendu vers la fin du xvii^e siècle et au commencement du xviii^e siècle des partitions composées par des Allemands,

tels que Keyser, ïheile, Telemann ; mais cette tentative avait en somme peu réussi, et les musiciens nés en Allemagne, comme Haendel et flasse, s'étaient tournés vers le genre italien, le seul dans lequel ils pouvaient rencontrer le succès. Gluck lui-même suivit pendant longtemps la même route. Il avait déjà quarante-huit ans et il avait fait applaudir à Vienne nombre d'opéras écrits à l'italienne lorsqu'il pensa que la musique avait un but plus noble que de faire briller quelques sopranis ou de chercher uniquement à charmer les oreilles des dilettantes par de molles mélodies. Il écrivit d'abord un opéra, *Orfeo e Euridice*, où il marquait ses nouvelles tendances; puis, en 1769, *Alceste*, précédée d'un véritable manifeste en forme de préface. L'œuvre et sa préface furent assez mal reçues des Viennois. Gluck résolut de chercher un meilleur public. On aimait en France la tragédie et la noble expression, on y applaudissait Rameau : il vint donner à notre pays le meilleur de son génie, *Iphigénie en Aulide*, *Orphée et Eurydice*, *Alceste*, *Armide*, *Iphiyénie en Tauride* (1773-1779), ne sont pas seulement de beaux et sublimes opéras, c'est l'essence même de la tragédie française, des Corneille et des Racine, transportée dans la musique. Gluck a non seulement la mélodie puissante et forte, mais, plus que tout autre, il sait trouver, comme le poète, l'expression humaine et, pour ainsi dire, spontanée de la passion. Comme nos grands tragiques, il a des mots sublimes qui remuent l'auditeur jusqu'au plus profond de l'âme. Son art est noble et beau, mais il est surtout vrai et humain. Si c'est notre gloire en France d'avoir appelé, aimé et applaudi ce grand génie, c'est notre gloire aussi d'avoir produit Rameau qui, de l'aveu même de Gluck, fut son précurseur. Jusqu'à la révolution artistique et littéraire du commencement du xix^e siècle, nos musiciens restèrent sous l'influence de ce grand maître. Il vint d'Italie des compositeurs qui furent ses émules, comme Piccini, ses imitateurs parfois heureux, comme le tendre Sacchini et le vigoureux Salieri; plus tard nous retrouverons de nobles musiciens, comme Spontini, Lesueur, Chérubini, Méhul, qui tous subiront la bienfaisante influence de l'auteur à *Alceste*. Pour l'Allemagne aussi son œuvre ne fut pas perdue, car au moment où nous touchons à cette grande date

de 1789, nous rencontrons le nom de Mozart; *Don Giovanni* (1787), la *Flûte enchantée*, *Idoménée* marquent une date nouvelle dans la marche de la grande musique dramatique; mais on y retrouve plus d'une fois la trace de l'immortel auteur *iYAlceste* et *àArmide*.

L'opéra buffa et la comédie musicale. — La haute tragédie et le genre noble semblent tenir la première place dans la musique dramatique; mais le grand art ne doit pas nous faire oublier combien sont aimables les qualités d'esprit, de finesse, de gaieté, de sensibilité délicate. C'est au XVIII^e siècle, avec l'*opéra buffa* italien et l'opéra-comique français, que les musiciens créèrent ce genre nouveau et charmant. Déjà dans les œuvres du xvii^e, on peut trouver des essais de musique comique; mais ce ne fut que vers 1720 que la muse légère italienne prit son vol, avec le doux Pergolèse. Après lui les progrès de l'*opéra buffa* furent rapides. On vit briller Lattilla, Logroscino, qui inventa le *Finale* devenu traditionnel dans le répertoire italien, Rinaldo da Capua, qui renforça l'instrumentation, Guillelmi, Traetta. Puis, plus tard, Piccini, Sarli, Sacchini, Anfossi, Paisiùillo, dont le plus bel opéra, *Nina o la pazza per amore*, date justement de 1789, Zingarelli et surtout le divin Cimarosa, dont le *Matrimonio segreto* reste encore aujourd'hui pour tous ceux qui aiment la musique un admirable chef-d'œuvre. Autant l'*opéra seria* italien est monotone et sans invention, autant, au contraire, l'*opéra buffa* est vif, varié, riche d'idées, élégant de style. Il a la grâce et le charme, mais il a surtout la franchise, la gaieté exubérante, éclatante et communicative.

On a dit que l'opéra-bouffe italien avait donné naissance à notre opéra-comique français. Historiquement, le fait est admissible. Mais quelle différence entre les deux genres! Là où l'Italien est gai, le Français est fin; où l'un est galant, l'autre est sensible et ému. L'*opéra buffa* est écrit d'une plume plus alerte et plus habile, mais combien de traits touchants et justes, d'effets délicats et spirituels, relèvent la trame un peu légère du style de nos compositeurs! L'opéra-comique avait emprunté ses premiers flonflons au théâtre de la foire. Puis les maîtres italiens étaient

venus et avaient fait applaudir leurs œuvres bouffes. Enfin, en 1753, parurent les *Truqueurs*, avec la musique du compositeur français Dauvergne. De ce jour notre opéra-comique ne s'arrêta plus dans ses progrès, Sous l'influence de Rousseau, de Marmontel et surtout du tendre Sedaine, le vaudeville musical se fit touchant et sentimental. Le premier musicien qui accomplit cette évolution fut Monsigny, dont le *Déserteur* (1769) contient en certaines pages de véritables chefs-d'œuvre de sensibilité naïve et sincère. Autour de Monsigny se groupent des artistes comme Gossec, Philidor, plus habiles, à la vérité, mais qui n'ont pas dépassé l'auteur du *Déserteur* et de *Félix* en justesse d'expression. Après cette première période apparaît un genre d'opéra-comique moins tendre, moins ému, mais plus serré et plus fin, dont Grétry est le maître incontesté : *Richard Cœur de Lion* est le chef-d'œuvre de cette période (1784). En effet, *Richard* est plus qu'un opéra, c'est une date. 11 marque la fin des bergeries et des pastorales chères aux admirateurs de Florian; il annonce presque l'opéra historique. Un pas de plus et, l'imitation de Gluck aidant, les musiciens français abordent le grand opéra-comique, presque drame lyrique, qui est celui des Méhul, des Lesueur, des Gherubini, et dont nous parlerons pendant la période suivante.

Musique religieuse. — Pendant que l'art du théâtre suivait sa marche progressive, la musique religieuse, lui empruntant quelque chose de sa forme et de son esthétique, se transformait à son tour. Cependant, ce fut là que se conservèrent avec le plus de pureté les traditions des vieux maîtres contrapontistes du moyen âge et de la Renaissance. En Allemagne, au xvii^e siècle, on trouve de grands oratorios mystiques écrits dans le style le plus sévère. Puis viennent les deux maîtres, Haendel et Bach, dont il nous suffit maintenant de citer les noms. Le drame du Golgotha, les *deux Passions*, devinrent le sujet préféré des maîtres allemands, et Jean-Sébastien lui-même n'a pas fait oublier la *Mort de Jésus* de Charles Graun. Bientôt les maîtres se relâchèrent de leur sévérité, et alors furent écrites les douces et aimables Messes d'Haydn. Pendant cette période, la musique religieuse en Allemagne a pour couronnement le

célèbre *Requiem* où Mozart mourant a trouvé quelque chose de la foi sereine et résignée des vrais croyants. En Italie, l'oratorio suivit un peu les péripéties de l'*opéra seria*, sans pourtant tomber dans les abus que nous avons reprochés à leur musique dramatique. En effet, cette musique d'église n'était plus à la vérité le grand art de Palestrina, mais des maîtres comme Scarlatti, Stradella, Durante, Léo, surent la maintenir, dans l'oratorio et la cantate d'église, à la hauteur des grandes œuvres des anciens compositeurs. Joignons à ces noms Benedetto Marcello, dont les Psaumes sont empreints d'un sublime sentiment religieux, et Pergolèse, dont le touchant *Stabat* a résisté au temps. Dans la seconde partie du xviii^e siècle, le théâtre envahit l'église; l'oratorio devient un véritable opéra, avec ses airs, ses vocalises, en un mot toutes les futilités de la musique dramatique italienne d'alors. Jomelli inaugura celle période, qui n'offre à l'historien qu'un intérêt des plus médiocres.

En France, au contraire, l'art religieux se maintint plus noble qu'en Italie. Les motets, les inesses, les oratorios de Lalande, de Dernier, de Desmarets, de Campra, de Gilles sont écrits d'un style un peu lourd, mais d'un grand caractère et d'un sentiment religieux élevé et majestueux. Cependant cette musique avait peu varié dans ses formules lorsque, à la fin du xviii^e siècle, un jeune maître renversa les anciennes traditions reçues. J.-F. Lesueur, abandonnant le style de convention des anciens compositeurs religieux, recourut aux chants les plus simples et aux mélodies populaires, disposant, pour ainsi dire, sa musique comme les vitraux d'une cathédrale et concevant une musique sacrée -s'appliquant expressément au caractère de chaque fête de l'année. Il chanta Dieu en poète et non en théologien, et ses grandes compositions pour l'*Assomption* et Noël en 1786, pour *Pâques* et la *Pentecôte* en 1787, eurent un immense retentissement. Elles ouvrirent des horizons nouveaux à l'art religieux moderne.

L'art instrumental : Haydn, Mozart. — L'opéra, Topéra-comique, les oratorios, les motets ont leur origine dans les époques antérieures au xviii^e siècle, mais nous avons dit que les pièces instrumentales que l'on peut signaler jusqu'à

ce jour sont loin de faire prévoir à quel degré de perfection devait arriver, pour ainsi dire d'un bond, l'art difficile d'écrire pour l'orchestre. En effet Haendel, Philippe-Emmanuel Bach, Graun en Allemagne, Corelli, Gasparini, Sammartini en Italie avaient, à coup sûr, écrit de nombreuses pièces pour instruments, dont quelques-unes même portaient le nom de *Symphonies*; les œuvres de Jean-Sébastien sont remplies de compositions de ce genre ; mais personne n'avait pensé à faire de ces sortes de fantaisies de musicien un art véritable et spécial. Personne n'avait deviné qu'une phrase mélodique, développée suivant les règles et les artifices du contrepoint, colorée de mille manières par les timbres variés de l'orchestre, deviendrait à elle seule un majestueux maniement musical, un et cependant divers dans ses trois ou quatre parties toutes différentes de caractère et de mouvements et toutes issues de la même pensée. Personne surtout n'imaginait que le musicien, par la force seule de son art, pourrait monter si haut dans le domaine de la création géniale. C'est à Joseph Haydn que revient l'éternel honneur d'avoir créé dans la musique le genre de la symphonie, qui, après lui, devait grandir au point de bouleverser l'art musical tout entier et de transformer la musique dramatique elle-même. Le génie de Haydn est fait de simplicité et de clarté. En dégageant un peu la musique instrumentale des anciennes formes scolastiques, il la rendit plus facile et plus accessible, sans cependant cesser d'être savante et pure. On connaît de lui 120 symphonies, 83 quatuors, 44 sonates, sans compter ses autres compositions de théâtre et d'église, sans compter surtout ses deux admirables oratorios des *Saisons* et de la *Création*. Toute cette musique brille par le charme, la lucidité parfaites ; la force n'y fait pas défaut, mais seulement par exception et paraissant plus forte encore au milieu de toute cette grâce simple dont la bonhomie et la douce gaieté n'excluent pas la science profonde.

Après Haydn, la symphonie paraissait devoir suivre son développement logique et naturel. Mais un autre grand maître vint qui lui donna un nouvel et prodigieux élan. Nous avons cité Mozart au théâtre, où *Don Giovanni* et le» *Nozze de Figaro*

annoncent un art nouveau ; comme le maître symphoniste, il mérite une place à part. De ses 49 symphonies, beaucoup sont écrites sur le modèle de celle de Haydn ; mais les trois dernières, composées en 1788 (en *ut majeur*, en *sol mineur* et en *mi bémol*), sont d'un style plus large, d'un développement plus savant, d'une conception plus haute. Il semble qu'avec ces trois chefs-d'œuvre l'art de la symphonie soit arrivé à la perfection, et cependant il est appelé à monter encore. Le maître qui le portera jusqu'aux plus hautes régions de la musique sera le plus grand des musiciens et aura nom Beethoven.

Ainsi finit le xviii^e siècle; Mozart meurt en 1791 et, à ce moment, Haendel a donné à la musique la grandeur ; Jean-Sébastien Bach l'a dotée d'une langue souple et riche; Haydn a jeté à flots la lumière dans cet art encore un peu complexe ; Rameau, Gluck, Mozart ont augmenté sa force expressive et dramatique. Cent ans à peine ont suffi pour réunir ces grands génies auxquels notre art moderne doit ses plus remarquables progrès. Enfin nous allons rencontrer Beethoven. Après mille ans de travail incessant et de combats, les musiciens, sûrs d'eux-mêmes et de leur art, ont pris noblement leur place à côté des plus grands créateurs, peintres, sculpteurs, poètes. N'était-il pas juste de dire, au début de ce chapitre, que le xviii^e siècle surtout était le siècle fécond et béni de la musique?

BIBLIOGRAPHIE

1° ARCHITECTURE, SCULPTURE, PEINTURE

Voir t. VI, p. 391 et suiv., les ouvrages généraux.

France. — Archives Nationales, série O'. — Collection du *Mercure de France*. — **Boffrand**, *Livre d'architecture contenant les principes généraux de cet art*, Paris, 1745, in-f^o — **Blondel**, *Distribution des maisons de plaisance*, Paris, 1737, et *Disc, sur la nécessité de l'étude de l'architecture...*, Paris, 1754, in-8. — **Briseux**, *L'art de bâtir des maisons de campagne*, Paris, 1743. *Essai sur l'architecture*, par le B. P. **Laugier**, Paris, 1753, in-12. — **Lajoue**, *Premier livre de différents morceaux d'architecture, péristyles et perspectives, Recueil nouveau de différents cartouches*. — **Oppenort**, *Livre de fragments d'architecture recueillis et dessinés à Rome d'après les plus beaux monuments*. — De **Cuvillier**, *Morceaux et caprices propres à divers usages*. — *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV*, par **Pierre Patte**, Paris, 1775. — *Vie des fameux sculpteurs*, par **D'Argenville** le fils, Paris, 1787. — *Livre-*

Journal de Lazare Duvaux, publ. p. Courajod, Paris, 1872. — Courajod, *L'École royale des élèves protégés*, Paris, 1874. — E. et J. de Goncourt, *L'Art au XVIII^e siècle*, 2 vol., 1880-1882. — Alf. von Wuzsbach, *Die fran-zæsischen Mater des XVIII^m Jalirhunderts*, Stuttgart, 1879. — Rocheblave, *Essai sur le comte de Caylus*, Paris, 1889. — A. de Montaignon, *Le livret de l'exposition... avec un essai de bibliographie des livrets et des critiques des salons*, P., 1852. — Id., *Des critiques faites sur les salons depuis 1699*, P., 1872. — Diderot, *Salons*, aux t. X-XII des *Œuvres*, éd. Tournoux. — Guiffrey, *Table générale des artistes ayant exposé au XVIII^e siècle*, P., 1873. — *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Home*, publ. p. de Montaignon et Guiffrey, t. VI et suiv. — A. Fontaine, *Les doctrines d'art en France de Poussin à Diderot*, P., 1909. — P. Marcel, *La peinture française au début du XVIII^e siècle*, P., 1906. — Courajod, *Leçons professées à l'École du Louvre...* publ. p. Lemonnier et Michel, t. III, 1903. — F. Benoit, *L'art français sous la Révolution*, P., 1897. — Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, P., 1897. — Flammermont, *Les portraits de Marie-Antoinette*, dans la *Gaz des B.-Arts*, 1897-98. — Lady Dilke, *Franck painters of the XVIIIth Century*, Londres, 1900, id., *Architects and Sculptors*, 1901; id., *Engravers and draughtsmen*, 1903; id., *French furniture and décoration*, 1902. — De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, P., 1898. — Molinier, *Le mobilier aux XVII^e et XVIII^e siècles*, P., 1899. — Bouilhet, *L'orfèvrerie française*, P., 1908. — Havard, *Hist. de l'orfèvrerie*, P., 1896. — Mémoires de J.-G. Wille, graveur du Roi, publ. p. Duplessis, P., 1877, 2 vol. — R. Dumesnil, *Le peintre graveur français, 1833-1871*. — Lechevallier-Chevignard, *Les styles français*, P., 1892; id., *Hist. de la porcelaine de Sèvres*, P., 1909. — Fenaille, *Etat général des tapisseries de la manufacture des Gobelins; — XVIII^e siècle*, P., 1901-1907, 2 vol.

Lépicier, *Vies des premiers peintres du Roi*, P., 1752. — P. Mantz, *Boucher, Lemoyne et Natoire*, P., 1880. — A. Michel, *François Boucher*, P., 1886. — G. Kahn, *Doucher*, P., 1901. — P. Mantz, *Watteau*, P., 1892. — G. Séailles, *Watteau* (Coll. des grands artistes), s. d. — Gabillot, *Watteau, Pater et Lancret*, P., 1907. — De Fourcaud, *Watteau* (Hev. de l'Art anc. et mod., 1901). — *Corresp. inéd. de Maurice Quentin de La Tour*, publ. p. (Guiffrey et Tournoux, P., 1885. — Tournoux, *La Tour*, P., 1904. — Rocheblave, *Les Cochin*, P., 1893. — Gabillot, *Les Iluel*, P., 1892. — De Nolhac, *Nattier*, P., 1904. — Id., *Fragonard*, P., 1900. — C. Mauclair, *J.-Li. Gruczc*, P., 1904. — Schefer, *Chardin*, P., 1903. — Pilon, *Chardin*, P., 1908. — Roserot, *Bouchardon*, P., 1894. — Dussieux, *Les artistes français à l'étranger*, P., 1870.

Allemagne. — Dohme, *Die Barock and Rococo Arkitektur*, 3 vol., Berlin, 1892. — Id., *Mæbel aus den königlichen Schlæssern zu Berlin und Potsdam*, Berlin, 1886. — Ebe, *Die Spaet.-Renaissance Kunstgeschichte der europdischen Lsender... bis zum Ende der XVI^{ten} Jahrhunderts*, Berlin, 1886. — Mathias Osterreich, *Description et explication des groupes, statues, etc. qui forment la collection de S. M. le roi de Prusse*, Berlin, 1774. — Halm, *Die Kinstler Familie der Asam...*, Munich, 1896. — Winckelmann, *Recueil de différentes pièces sur les arts*, traduit de l'allemand, Paris, 1786. — Cari Justi, *Winckelmann, sein Leben, seine Werke und seine Zeitgenossen*, Leipzig, 1898. — Carsten's, *Jugend und Lehrjahre*, Halle, 1881. — Wiesner, *Die Akademie der bildenden Künste zu Dresden*, Dresde, 1864.

Angleterre. — H. Walpole, *Anecdotes of Painting*, Londres, 1761-1772. — L. de Pesquidoux, *l'École anglaise (1672-1874)*, *Etudes critiques*, Paris,

1878. — **Chesneau**, *La peinture anglaise*, Paris (s. d.). — **Bouchot**, *La femme anglaise et ses peintres*, 1903. — **J.-B. Nichols**, *Anecdotes on W. Hogarth written by himself*. — *Life of J. Reynolds*, par son fils **Th. Reynolds**, Londres, 1839. — **Bob. Pratt**, *Sketch of the life and painting of Thomas Gainsborough*, Londres, 1788. — **W. Armstrong**, *Reynolds*, trad. fr., P., 1902. — Id., *Gainsborough*, trad. fr., P., 1900.

Italie. — **P. D. Guarini**, *Architettura civile* (ouvrage posthume), Turin, 1737, in-f°. — **Piranesi**, *Antkhite romane : Campus Martius; Trofei di Ottaviano Augusto; Lapides capitolini; Carceri; Délia magnificenza e d'architettura de' Romani*, Rome, 1756-1785, 26 vol. in-f°; nouv. édit, Didot, Paris, 1836 et suiv., in-f°. — **Gurlitt**, *Geschichtc des Barock Stiles in Italien*, Stuttgart, 1882. — **Onofrio Boni**, *Eloyio duel cavalière Vompeo Battoni*, Rome, 1787.

2° MUSIQUE

Alaleona, *Studi su la storia deW oratorio musicale in Italia*, Turin, 1908, in-8. — **Bitter** (G. H.), *Johann-Sebastien Bach*, 1880, in-8. — **Brenet**, *ffistoire de la symphonie à orchestre depuis ses origines jusque Beethoven*, 1882, in-8. — Id., *Grétry, sa vie et ses œuvres*, 1884, in-8. — Id., *Haydn*, P., 1909, in-12. — **Carpani**, *Li Haydine*, Milan, 1812; trad. Mondo, 1821, in-8. — *Chefs-d'œuvre de l'opéra français* (collection Michaélis, Musique). — **Chouquet**, *Histoire de la musique dramatique en France*, 1873, in-8. — **Chrysander**, *G.-F. Hændel, 1856-1860*, in-8. — **Clément** (Félix), *Histoire de la musique religieuse*. — **David** (Ernest), *J.-S. Bach, sa vie, son œuvre*, 1882, in-8. — Id., *G.-F. Hændel, sa vie, ses travaux et son temps*, 1884, in-12. — **Desnoiresterres**, *La musique française au XVIII^e siècle. Gluck et Piccini*, 2^o éd., 1875, in-12. — **Fuller Maitland**, *The âge of Bach and Ilandel* (coll. The Oxl'ord history of music) 1902. — **Gevaert et Wilder**, *Les gloires de V Italie*. — Grétry, *Mémoires ou essais sur la musique*, 1796, in-8. — **Grove's**, *Dictionary of music*, éd. by Fuller Maitland, Londres, 1904, 5 vol. — **Jahn** (Otto), *W.A. Mozart*, 4 vol. — **Lacome**, *Les fondateurs de Vopéra français*. — Id., *de l'opéra-comique* (Musique). — **Lajarte**, *Bibliothèque de l'Opéra*, 1876, in-8. — **Laloy**, *Rameau*, P., in-12. — **Lavoix**, *Hist. de Vinstrumentation*. — Id., *Histoire de la musique*, in-8. — Id., *La musique française*, in-8. — **Lemaire et Lavoix**, *Le chant, ses principes et son histoire*, 1881, in-4. — **Merreaux**, *Les clavecinistes, de 4637 à 1790*, 1867, in-4. — **Pasquetti**, *Voratorio musicale in Italia*, Florence, 1906. — **Pirro**, *J.-S. Bach*, 2^e éd., P., s. d. — **Pougin**, *Rameau, essai sur sa vie et sur ses œuvres*, 1876, in-8. — **Schmid**, *Christian-Willibald von Gluck*, 1854, in-8. — **Schœlcher**, *The life of Hændel*, 1857, in-8. — **Schweitzer**, *J.-S. Bach, le musicien-poète*, Leipzig, 1905, in-8. — **Wilder** (V.), *Mozart, Vhomme et l'artiste*, 1885, in-8.

CHAPITRE XVII

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

De 1715 à 1788.

L'Eglise, au xviii^e siècle, traverse, dans presque toute l'Europe, une période d'agitation due à quatre causes principales. C'est d'abord la querelle du *Jansénisme*, qui renaît en France et en Hollande; puis la question des *Jésuites*; la propagation des idées gallicanes en Allemagne et en Autriche, où elles donnent naissance au *Joséphisme*, enfin des conflits divers avec les protestants. Nous allons étudier successivement ces quatre ordres de faits.

/ . — *Le Jansénisme.*

La bulle « *Vineam Domini* » (1705) et la bulle « *Unigenitus* » (1713). — Depuis 1668, la querelle du jansénisme semblait, sinon éteinte, du moins assoupie, ¹ Le principal docteur des jansénistes, Antoine Arnauld, exilé volontaire, était mort à Bruxelles en 1694, et un oratorien, Paschase Quesnel, connu surtout pour avoir publié un *Nouveau Testament avec des réflexions morales*, lui avait succédé comme chef du parti.

Voir ci-dessus, t. VI, p. 268.

Quesnel n'était point alors soupçonné de jansénisme. En 1693, M. de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, avait même donné son approbation à la troisième édition des *Réflexions morales*, et lors de la quatrième (1699), s'était borné à exiger quelques corrections. La « paix de Clément IX » semblait donc devoir durer, lorsqu'en 1702 la publication d'*Un cas de conscience* la rompit brusquement.

On supposait qu'un ecclésiastique, ayant souscrit le *formulaire* de foi imposé par le pape, confessait à son lit de mort avoir signé sans croire que l'Eglise fût infaillible dans la décision d'une question de *fait*, et seulement pour garder, comme disaient les jansénistes, un « silence respectueux ». Le confesseur demandait s'il pouvait l'absoudre. Quarante docteurs de Sorbonne, entre autres Ellies du Pin, répondirent affirmativement. Cette réponse raviva immédiatement les vieilles querelles. M. de Noailles, devenu archevêque de Paris et cardinal, obligea la plupart des docteurs à se rétracter. Fénelon et d'autres évêques suivirent son exemple. — Pour terminer la discussion, devenue très vive, Clément XI (1700-1721), à la demande expresse de Louis XIV, publia en 1705 la bulle *Vineam Domini Sabaoth*, qui confirmait la bulle *Ad sacram*, et déclarait qu'en présence des faits condamnés par l'Eglise, le silence respectueux ne suffisait pas, et qu'on devait croire de cœur sa décision, fondée à la fois en *droit* et en *fait*. La nouvelle bulle ne mit pas fin à la controverse. L'évêque de Saint-Pons la combattit. Les religieuses de Port-Royal refusèrent de l'accepter sans restrictions. En 1709, sur l'ordre du roi, elles furent dispersées par la police en différents couvents. L'année suivante, leurs bâtiments furent rasés. L'opinion publique imputa cette exécution au P. Le Tellier, qui venait de succéder au P. de la Chaise dans la charge de confesseur du roi, et dont le caractère entier et dominateur ne connaissait pas les ménagements de son prédécesseur.

Cependant les Jésuites avaient porté leur attention sur les *Réflexions morales* de Quesnel, et n'avaient pas tardé à reconnaître qu'elles s'inspiraient des théories de Jansenius sur l'efficacité irrésistible de la grâce et la volonté imputée à Dieu de

ne sauver qu'une partie des hommes. Le livre **fut** déferé au jugement du Saint-Siège. Clément XI institua pour l'examiner une commission composée non de jésuites, qui passaient pour les ennemis particuliers des jansénistes, mais de dominicains. L'ouvrage fut censuré (1708), et les évêques de Luçon et de La Rochelle en défendirent la lecture dans leurs diocèses. Leurs mandements, affichés à Paris, provoquèrent un conflit avec le cardinal de Noailles, qui, ayant jadis approuvé les *Réflexions morales*, hésitait à se déjuger. À sa considération, le pape fit examiner à nouveau le livre incriminé ; mais, après une longue et mure délibération, il condamna expressément 101 propositions qui en avaient été extraites. La bulle de condamnation est devenue célèbre sous le nom de bulle *Unigenitus* (1713).

Dès qu'elle eut paru, le cardinal de Noailles proscrivit les *Réflexions morales* dans son diocèse ; mais, quelques-unes des propositions condamnées paraissant offrir, quand on les isolait du contexte, un sens orthodoxe, il profita de cette circonstance pour demander à Clément XI des explications avant d'accepter la bulle, et alla même jusqu'à défendre, sous peine de suspense, toute adhésion publique aux décisions dogmatiques rendues par le pape à ce sujet. Cette attitude ambiguë de l'archevêque de Paris surexcita les passions. M^{mc} de Maintenon, qui avait la « maladie anti-janséniste » (Saint-Simon) et la manie de vouloir régenter l'Église avec l'aide d'un petit cénacle de prélats qu'on appelait par dérision le *concile des Gaules*, poursuivit le jansénisme partout, dans le clergé, les couvents, l'administration. Poussé par elle, Louis XIV força le Parlement à enregistrer la bulle, et songeait à réunir un concile national pour trancher la question lorsqu'il fut prévenu par la mort (1745).

Agitation soulevée par la bulle « Unigenitus ». — Sous la régence sceptique du duc d'Orléans, il y eut une réaction janséniste, et il se forma contre la bulle *Unigenitus* un assez gros parti. Les Facultés de théologie de Paris, Reims, Nantes, qui l'avaient acceptée, révoquèrent leur adhésion. Quatre évêques interjetèrent appel au futur concile œcuménique (1717), exemple bientôt suivi par le cardinal de Noailles et cent docteurs de Sorbonne. Clément XI s'empressa de condamner les

appelants par la sévère bulle *Pastoralis officii* (1718), qui retranschait de l'Église quiconque n'admettait pas la bulle *Unigenitus*. De son côté le Régent, fatigué de cette agitation, essaya d'imposer silence aux deux partis. Ni le pape ni le prince ne réussirent. Le concile du Latran (1725), qui ordonnait d'accepter la bulle comme règle de foi, n'eut pas plus de succès. Pendant plusieurs années, la France, seule entre tous les pays catholiques, se divisa entre *acceptants* et *appelants* : les premiers, soutenus par le gouvernement qui, désireux d'en finir, cherchait par tous les moyens à obtenir l'adhésion à la bulle ; les seconds, encouragés par l'attitude des parlements, qui admettaient facilement les appels comme *d'abus* contre les ecclésiastiques acceptants.

Parmi les appelants, l'évêque de Senez, Soanen, vieillard de quatre-vingts ans, se faisait remarquer par son opiniâtreté. Un concile, présidé par un ancien agent de Dubois, Tencin, archevêque d'Embrun, se réunit dans cette dernière ville, et déposa le prélat, qui ne cessa de protester (1726). Noailles et l'évêque do Montpellier, Golbert, janséniste ardent, contestèrent la légitimité du concile, et l'agitation augmenta. La politique s'en mâla. Quiconque était de l'opposition, le clergé inférieur, les bourgeois, le peuple, les femmes mêmes étaient jansénistes, « en gros et sans savoir la matière » (Barbier). Un diacre obscur, nommé François Paris, connu seulement par sa charité et sa résistance à la bulle, étant venu à mourir (1727), son tombeau, au cimetière Saint-Médard, devint l'objet de scènes" étranges : extases, convulsions, prétendus miracles, que les *appelants* exploitèrent auprès des gens crédules, mais qui commencèrent à les discréditer auprès des gens sensés. Pour dégager sa responsabilité, le cardinal de Noailles, qui d'ailleurs s'étaft plutôt attaché à des questions de forme qu'à la question de fond, se soumit sans réserve à la bulle *Unigenitus* (1728). Son exemple entraîna l'adhésion de la plupart des prélats appelants. Seuls, les évoques de Troyes, Auxerre, Montpellier, les parlements et quelques avocats s'obstinèrent. Quant aux *convulsions*, elles tournaient à l'épidémie. Fleury fit fermer en 1732 le cimetière Saint-Médard. Les convulsionnaires en furent quittes pour se livrer à leurs exercices à huis clos.

Ces diverses circonstances changèrent complètement en France le caractère du jansénisme : en bas, il dégénéra en une secte superstitieuse ; en haut, et principalement parmi les parlementaires, il devint un parti politique, caractérisé surtout par son attachement aux « libertés » de l'Église gallicane, sa haine des Jésuites, et son hostilité contre quiconque, pape, évêque ou roi, semblait menacer les premiers et protéger les seconds. — Cet esprit s'était déjà manifesté en 1728 à propos de la canonisation de Grégoire VII, dont l'office, mentionnant l'excommunication de l'empereur Henri IV, avait éveillé les susceptibilités du parlement de Paris, ainsi que des gouvernements de Venise et d'Autriche. Il se manifesta de nouveau en 1731. Certains prêtres du diocèse d'Orléans ayant voulu obliger leurs ouailles à adhérer à la bulle, le Parlement les décréta *d'abus*. Puis, par un singulier oubli des limites de sa compétence, il enjoignit par arrêt à Tévêque d'Orléans de s'opposer au renouvellement de ces faits. Fleury finit par évoquer au conseil toutes les affaires relatives au jansénisme, ce qui provoqua de la part des parlementaires et des avocats une véritable « grève », les premiers refusant de siéger, les autres de plaider. Fleury exila l'un des principaux meneurs, l'abbé Pucelle, et emprisonna à Vincennes le conseiller Titon. On vit alors les parlementaires, même anti-jansénistes, venir offrir en masse leur démission, acclamés par le peuple, qui criait sur leur passage : « Voilà les vrais Romains, les Pères de la Patrie » (20 juin); mais trois semaines après, ce même peuple put voir « Messieurs » siéger de nouveau sur les fleurs de lis. Surpris de ce revirement inattendu, il cessa de s'intéresser à une lutte dont il ne comprenait plus les mobiles.

Les refus de sacrements. — Un nouveau conflit eut lieu quelques années plus tard, à propos des *refus de sacrements*. Plusieurs curés, résolvant à leur manière le « Cas de conscience » posé en 1702, avaient exigé des mourants une déclaration d'adhésion à la bulle *Unigenitus* ou un billet de confession émanant d'un prêtre non-janséniste. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, avait enjoint à son clergé d'agir ainsi. En 1752, le curé de Saint-Étienne-du-Mont, se

conformant aux ordres de l'archevêque, refusa les sacrements à l'oratorien Lemère, accusé de jansénisme. Ce fut le signal d'une lutte étrange. Le Parlement cite le curé à sa barre, lui ordonne de conférer les sacrements au malade, et invite l'archevêque à retirer son mandement. Le roi évoque la cause, et casse l'arrêt du Parlement. Sur ces entrefaites, Lemère meurt sans avoir été administré. Le Parlement rend un nouvel arrêt, décrétant le curé de prise de corps et confisquant ses biens. L'arrêt cassé, il fait des remontrances; puis, s'autorisant d'une réponse ambiguë du roi, il annule les procédures commencées, mais défend, par un arrêt de règlement, « à tout ecclésiastique de faire aucun acte tendant au schisme ».

A cet arrêt, affiché partout, l'archevêque et les curés de Paris répliquent en remontrant à leur tour au roi que l'autorité ecclésiastique est seule compétente pour juger des conditions dans lesquelles les sacrements doivent être administrés, et que c'est là une matière qui n'est pas *mixte*, mais purement spirituelle. Ce point aujourd'hui ne serait même pas discuté. Sous l'ancien régime, malgré la confusion qui subsistait à certains égards entre le spirituel et le temporel, il n'aurait pas dû l'être non plus. A défaut du bon sens, l'édit de 1695 était là, qui réservait aux juges d'Eglise la connaissance des causes sacramentelles et disciplinaires¹. — Malgré un arrêt du Conseil leur défendant de s'immiscer dans les matières spirituelles, les parlementaires ne se tinrent pas pour battus. Ils multiplièrent les procédures sur les refus de sacrements, examinèrent les breviaires, condamnèrent les mandements. Le Conseil du roi multiplia de son côté les cassations. Puis l'agitation gagna les provinces : à Toulouse, à Aix, les parlements décrétèrent plusieurs prêtres de prise de corps pour refus de sacrements.

Au mois de décembre, à la suite d'un nouvel incident, le parlement de Paris, fort de la faiblesse du roi, qui était incapable de prendre un parti vraiment ferme, saisit le temporel de l'archevêque et le cita devant lui. Sollicité par vingt-sept évêques, le roi interdit de continuer les poursuites. Le Parlement céda,

1. Voir cklessus, t. VI, p. 259-269.

mais reprit bientôt l'offensive. Cette fois, Louis XV se résolut à montrer quelque énergie. Il exila les membres du Parlement en divers lieux (1753), et tenta de les remplacer par une Chambre royale; mais, les autres juridictions refusant de reconnaître cette juridiction nouvelle, il plia, rappela le Parlement, interdit les billets de confession et les refus de sacrements, et exila à Conflans l'archevêque de Paris (1754). Les parlementaires triomphaient. — De son côté, Benoît XIV déclara que les ordonnances de l'archevêque seraient maintenues dans toute leur rigueur, mais ne s'appliqueraient plus qu'à ceux qui seraient « publiquement et notoirement » réfractaires à la bulle *Unigenitus* (16 octobre 1756).

Ainsi se termina le conflit, dont une des plus tristes conséquences fut l'ingérence arbitraire du gouvernement dans les affaires religieuses, et par cet empiétement sur un domaine qui n'est pas le sien, le trouble apporté à la fois dans les juridictions et dans les consciences. En France toutefois ce trouble n'engendra pas de schisme positif, et les jansénistes n'en vinrent pas à une rupture extérieure de communion.

Le schisme d'Utrecht. — Il n'en fut pas de même dans les Pays-Bas, où un schisme véritable se déclara à Utrecht. Dans les Pays-Bas, à la suite du bouleversement religieux produit par la Réforme protestante, la plupart des évêchés avaient été détruits, et les catholiques étaient alors gouvernés par un vicaire apostolique, en résidence à Utrecht, qui avait conservé, grâce à cette circonstance, son titre d'archevêché et son chapitre. En 1702, le vicaire apostolique, Pierre Kodde, archevêque de Sébaste, s'étant déclaré ouvertement pour eux, Utrecht devint le refuge préféré des jansénistes. Clément XI suspendit Pierre Kodde; mais le chapitre refusa de reconnaître les nouveaux vicaires que le pape envoya. Quesnel, retiré à Amsterdam depuis 1703, d'autres jansénistes après sa mort (1719), les États-Généraux, toujours hostiles au Saint-Siège, encouragèrent la résistance, si bien que pendant vingt ans les fonctions épiscopales ne furent plus remplies.

Le chapitre, pour mettre fin à cette situation, élit de sa propre autorité comme archevêque d'Utrecht le vicaire général

Cornélius Steenoven, dont l'élection ne fut pas ratifiée à Rome (1723). Le chapitre passa outre, et chercha un consécrateur pour le nouvel élu. L'évêque de Babylone, Dominique Varlet, tout suspendu qu'il fût de ses fonctions, s'offrit : le schisme était consommé (1724). Varlet sacra de même les trois premiers successeurs de Steenoven, qui furent excommuniés par le pape. Après la mort de Varlet (1742), pour assurer la durée du nouvel épiscopat schismatique, l'archevêque Meindarts reconstitua, comme suffragants d'Utrecht, les évêchés de Harlem (1742) et de Deventer (1752). En 1763, il célébra un concile dont il envoya les actes à Rome. Les membres de la petite Église d'Utrecht affectaient de se regarder comme catholiques. Ils reconnaissaient la primauté du pape, condamnaient même les erreurs de Jansenius, mais refusaient obstinément d'admettre la bulle *Unigenitus*. Malgré de nombreux essais de réunion, notamment sous Clément XIV, le schisme s'est perpétué jusqu'à nos jours. Il compte cinq à six mille adhérents, qui, en 1872, ont fait alliance avec les « vieux-catholiques ».

//. — *Suppression des Jésuites.*

Réaction contre la Compagnie de Jésus. — La part prise par les Jésuites à la condamnation de l'*Augustinus* et des *Réflexions morales*, ainsi qu'aux difficultés suscitées par les bulles *Vineam Domini* et *Unigenitus*, leur avait attiré de nouvelles inimitiés. Aux protestants, aux jansénistes, aux parlements¹, vinrent se joindre tous ceux qui, rêvant la diminution du pouvoir pontifical ou la destruction du catholicisme, voyaient dans les Jésuites les auxiliaires dévoués du Saint-Siège et le principal appui de l'Église. De là l'hostilité que leur manifestaient en toute occasion les gallicans, les philosophes, les encyclopédistes, et la société secrète des *liberi muratori* ou francs-maçons, que venaient de condamner comme

1. Sur ces divers points, voir ci-dessus, t. V, p. 41; t. VI, p. 266-267; t. VII, p. 345 et 818.

anlichrétienne Clément **XII** (bulle *In eminenti*, 1738) et Benoît XIV (bulle *Providas*, 1751).

D'un autre côté, l'influence acquise par les Jésuites dans les collèges, dont ils avaient pris presque partout la direction, auprès des rois, dont beaucoup les choisissaient comme confesseurs ou comme conseillers, avait éveillé contre eux la jalousie des Universités et des ministres. Les princes mêmes qui les écoutaient voyaient avec défiance grandir leur puissance. — 11 ne faut pas oublier non plus les inimitiés privées : la marquise de Pompadour ne pardonna jamais aux Jésuites de lui avoir refusé l'absolution tant qu'elle resterait la maîtresse du roi.

Les Jésuites avaient d'ailleurs donné prise sur eux. Leur ferveur primitive avait diminué. Ils s'embarrassaient trop souvent dans les affaires séculières. Dès 1741, Benoît XIV, le grand pape du xviii^e siècle (1740-1758), s'était vu obligé de leur rappeler les règles canoniques et de leur interdire le commerce en général et celui des esclaves en particulier (bulle *Immetisa pastorum*). Il songeait à réformer l'ordre, lorsqu'il mourut (1758).

Tout cela avait déterminé contre les Jésuites une réaction si forte qu'il était facile de prévoir, dès le milieu du xviii^e siècle, que des mesures graves ne pouvaient manquer d'être prises contre eux. Leurs nombreux ennemis avaient fini par s'entendre, et dans plusieurs États leur suppression était résolue. Une association, composée principalement de jansénistes, avait même fondé une caisse spéciale pour payer les pamphlets destinés à agiter l'opinion publique, et l'agent de cette association écrivait de Rome : « Le cordon tracé autour des Jésuites est de telle nature qu'ils ne sauraient le rompre, malgré leur crédit et tous les trésors de l'Inde. » Il ne s'agissait plus que de trouver l'occasion favorable ou au besoin de la faire naître.

Mesures prises contre les Jésuites en Portugal. — C'est du Portugal que partirent les premiers coups. Le Portugal était alors gouverné par Sébastien Carvalho (plus tard marquis de Pomhal), qui dominait entièrement le roi José I^{er} (1750-1777), et dont les Jésuites gênaient les projets ambitieux. Il exploita

contre eux la révolte du Paraguay en 1750 et un attentat à la vie du roi en 1758.

En 1750, le Portugal avait signé avec l'Espagne un traité aux termes duquel il devait recevoir, en échange de la colonie de San-Sagramento, les sept districts du Paraguay, où se trouvaient les « réductions » si prospères organisées par les Jésuites¹. Les habitants des districts cédés, mécontents du traité, se soulevèrent contre les Portugais. Pombal rendit les Jésuites responsables de la révolte, supprima leurs « réductions », et les dénonça au pape Benoît XIV, qui, sur ses instances, nomma le cardinal Saldanha, patriarche de Lisbonne, visiteur de l'Ordre. Saldanha défendit aux Jésuites de prêcher et de confesser dans le territoire soumis à sa juridiction (1758).

La même année, le roi, circulant un soir incognito dans les rues de Lisbonne, reçut deux coups de mousquet qui le blessèrent grièvement (3 septembre). Pombal transforma cet attentat en un vaste complot, dans lequel il impliqua, — outre ses ennemis personnels, qui furent exécutés le 13 janvier 1759 et réhabilités comme innocents en 1777, — les Jésuites, qui n'étaient pas plus coupables. Il confisqua leurs biens, en déporta la plus grande partie sur les côtes des États pontificaux, et emprisonna les autres.

Mesures prises contre les Jésuites en France. — En France, l'occasion attendue se produisit vers 1760. L'ancien procureur général de l'Ordre à la Martinique, le P. Lavalette, avait fondé dans cette île un grand établissement de commerce, qui réussit d'abord. Mais en 1756, plusieurs bâtiments chargés de ses marchandises ayant été capturés par les Anglais, le P. Lavalette fut ruiné et obligé de suspendre ses paiements. La faillite s'élevait à près de trois millions de livres. Des négociants de Marseille, créanciers du P. Lavalette, prétendirent rendre l'Ordre entier responsable de ses dettes, et en réclamèrent le paiement. Les Jésuites, qui avaient exclu le P. Lavalette, refusèrent de solder le déficit, en se retranchant derrière leurs constitutions. Un procès s'ensuivit, qui passionna

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 45.

les esprits et que les Jésuites perdirent successivement devant les juges-consuls de Marseille et devant le parlement de Paris. L'arrêt, dit Barbier, fut accueilli par le public « avec une joie quasi indécente » (1761).

Le procès commercial terminé, on en commença un autre. L'Ordre, invoquant imprudemment ses constitutions pour se soustraire à une obligation au moins morale, fournissait aux magistrats un prétexte tout naturel pour rechercher si ces constitutions ne renfermaient pas quelque principe contraire aux « maximes du royaume ». Sur l'appel *comme d'abus* interjeté par son procureur général (juillet 1761), le parlement de Paris commit plusieurs de ses membres pour examiner les statuts incriminés. En attendant, il rendit un arrêt qui condamnait au feu plusieurs livres des Jésuites, défendait aux sujets du roi d'entrer dans l'ordre et aux membres de la Compagnie d'enseigner (6 août 1761). Pour gagner du temps, le roi, par lettres-patentes, ordonna qu'il serait sursis durant un an à l'exécution de l'arrêt. Pendant ce délai, l'examen des constitutions se poursuivit simultanément au Conseil du roi, au parlement de Paris, et dans les divers parlements de province, également saisis. Le choix de certains rapporteurs fut significatif : à Paris, l'abbé Chauvelin, conseiller-clerc, qui avait été emprisonné comme janséniste; à Rennes, l'ardent procureur général La Chalotais, affilié aux encyclopédistes. En même temps, quelques bénédictins et oratoriens jansénistes faisaient circuler une brochure intitulée : *Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses... que les soi-disant Jésuites ont... enseignées... avec l'approbation de leurs supérieurs, vérifiées par les commissaires du Parlement*. La brochure fit sensation.

Les Jésuites se défendirent par des écrits, Ils publièrent l'*Apologie* de leur institut, le *Compte rendu des comptes rendus*, *V Appel à la raison*, etc. Quarante évêques adressèrent au Dauphin un *Mémoire* en leur faveur (nov 1761). Le Dauphin, qui était à la tête de ce qu'on appelait à la cour le *parti dévot*, plaida leur cause auprès du roi. Mais il ne put triompher de l'inertie de Louis XV, de l'influence de M^{me} de Pompadour, de l'hostilité de Choiseul. Il obtint seulement qu'on demanderait

au général des Jésuites, Lorenzo Ricci, d'opérer des réformes et de se choisir un vicaire particulier pour la France. Ricci en référa à Clément XIII, qui refusa toute modification. C'est à cette occasion que fut prononcée, — par le général ou par le pape, on ne sait, — la fameuse parole : « *Sint ut sunt, aut non sint.* »

La trêve expirée fut suivie d'un déluge d'arrêts. Le parlement de Rouen déclare qu'il y a *abus* dans les constitutions, ordonne leur lacération, et enjoint aux Jésuites de vivre comme clercs séculiers sous la juridiction des Ordinaires (février 1762), pendant que celui de Rennes prononçait la fermeture de leurs collèges. A Paris, la même mesure est prise en février et mars. Puis un dernier et long arrêt, rendu le 6 août, proclame, comme à Rouen, qu'il y a *abus* dans les statuts de la Compagnie de Jésus, la déclare dissoute, défend à ses membres d'en porter l'habit, leur interdit de vivre en commun, et ordonne la fermeture de leurs maisons. Dans les considérants de l'arrêt, il était dit que la Compagnie était dissoute parce qu'elle enseignait « une morale et une doctrine perverses » et qu'elle tendait à former un État dans l'État. Pour échapper au reproche de tyrannie, les parlementaires affectaient de dire qu'ils ne s'en prenaient point aux personnes, mais à l'Ordre seulement, que sa suppression n'était pour eux qu'une mesure de police, et que cette mesure ne pouvait avoir que des conséquences avantageuses pour l'Église et pour le roi. Les philosophes furent plus clairvoyants. Dès le 4 mai, d'Alembert écrivait à Voltaire « que les parlements croyaient servir la religion par cette mesure, mais qu'ils servaient la raison sans s'en douter, qu'ils étaient les exécuteurs de la haute justice pour la philosophie, dont ils accomplissaient les ordres sans le savoir ». Quelques jours plus tard (17 mai), Voltaire écrivait à son tour à La Chalotais : « Il faut espérer qu'après avoir purgé la France des Jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis. »

Les autres parlements mirent moins d'empressement et moins d'ardeur à se prononcer. Ceux de Metz, de Dijon, de Grenoble, et d'Aix admirèrent la suppression, mais les premiers

avec certains ménagements, le dernier à la majorité d'une seule voix. A Douai et à Besançon, la suppression fut rejetée. Il y avait donc contrariété d'arrêts : la décision définitive appartenait par suite au Conseil du roi. Louis XV, sollicité en sens divers, hésita longtemps. Il céda enfin aux instances de Choiseul, et rendit, au mois de novembre 1764, un édit portant « que la Société n'existerait plus en France; qu'il serait seulement permis à ceux qui la composaient de vivre en particulier dans les États du roi, sous l'autorité spirituelle des Ordinaires des lieux, en se conformant aux lois du royaume ». C'était la reproduction, sous une forme adoucie, des arrêts de Rouen et de Paris. Les « ci-devant soi-disant Jésuites », établis en France au nombre de 4000 environ, ne furent plus dès lors regardés comme formant une congrégation; ils purent toutefois, à titre individuel et sous l'autorité des évêques, continuer à exercer le ministère ecclésiastique. Vainement le pape Clément XIII confirma-t-il une fois de plus la Compagnie (bulle *Apostolicum pascendi*, 7 janvier 1765); sa bulle demeura sans effet.

Mesures prises contre les Jésuites en Espagne, à, Naples, à Parme. — Deux ans plus tard, l'Espagne suivait l'exemple donné par le Portugal. Le roi Charles **III**, qui avait déjà pris à l'égard des Jésuites quelques mesures restrictives, les fit tous arrêter dans la nuit du 2 au 3 avril 1767, conduire au bord de la mer, et transporter sur les côtes des États pontificaux. Il rendit ensuite une ordonnance abolissant l'ordre, sans information préalable et en se bornant à dire qu'il avait des motifs graves. — A Naples, où sous le nom de Ferdinand IV, fils de Charles **III** d'Espagne, régnait l'ancien ministre de ce dernier, Tanucci, la Compagnie fut également supprimée, sans autre forme de procès, le 20 novembre 1767. — A Parme et à Plaisance enfin, le duc Ferdinand adopta la même mesure en 1768.

Le pape, qui avait dû se borner à des protestations à l'égard des autres princes, pouvait agir plus vigoureusement à l'égard du duc de Parme, son vassal : il prononça sa déchéance. Tous les Bourbons, liés entre eux par le Pacte de Famille (1761), prirent aussitôt fait et cause pour le duc. Le roi de France s'empara

d'Avignon et du Gomtat-Venaissin (juin 1768); le roi de Naples prit Bénévent et Pontecorvo. Puis toutes les cours bourbonniennes, auxquelles se joignit celle de Portugal, essayèrent d'arracher au pape l'abolition de la Compagnie (10 décembre 1768). Clément XIII mourut subitement, le 2 février 1769, sans avoir apaisé le conflit.

Abolition de la Compagnie de Jésus par Clément XIV (1773). — Les ambassadeurs de France et d'Espagne réunirent leurs efforts pour obtenir la nomination d'un pape favorable à leurs visées. Fait jusqu'alors inouï, ils notifièrent au Conclave jusqu'à vingt-trois exclusions. Grâce aux intrigues du cardinal de Bernis, le choix du Sacré-Collège finit par tomber sur le franciscain Lorenzo Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV (1769-1774). Le nouveau pape s'était montré, sous son prédécesseur, partisan d'une politique de conciliation vis-à-vis des puissances, avait donné par écrit au cardinal espagnol de Solis l'assurance « que le souverain pontife pouvait en conscience éteindre la Société de Jésus, en observant les règles canoniques », avait même laissé entendre au cardinal de Bernis que l'ordre devait être sacrifié à la paix. Après son élection, les cours de France et d'Espagne exigèrent des promesses formelles. Clément XIV essaya d'apaiser les deux rois en supprimant la lecture de la bulle *In cœna Domini*¹ et en leur proposant de travailler de concert à la réforme de l'ordre. Il chercha ensuite à gagner du temps, en demandant un délai pour informer contre les Jésuites. Les cours bourbonniennes restèrent inflexibles.

Désespérant alors de pouvoir autrement rétablir la paix et recouvrer ses provinces perdues, le pape céda. Le 21 juillet 1773, il signa le bref *Dominus ac Redemptor*, qui abolissait la Compagnie de Jésus. Les Jésuites avaient la permission d'entrer dans d'autres ordres, ou de se mettre à la disposition des évêques pour exercer le ministère comme prêtres séculiers. Ils pouvaient aussi demeurer dans leurs propres maisons, mais sous l'autorité de l'Ordinaire et sans y remplir de fonctions.

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 32.

Dans une rédaction embarrassée, le pape donnait comme motifs de sa décision que la Compagnie de Jésus ne pouvait plus rendre les services considérables pour lesquels elle avait été fondée ; qu'elle avait suscité des plaintes nombreuses en se mêlant à la politique et en provoquant la discorde ; que son existence mettait obstacle au rétablissement de la paix et des relations amicales entre les cours de la maison de Bourbon et le Saint-Siège. — Pour assurer l'exécution du bref, le vieux général des Jésuites, Lorenzo Ricci, ses assistants et quelques autres Pères influents furent incarcérés dans le château Saint-Ange. Ricci protesta jusqu'à sa mort qu'aucun grief sérieux ne pouvait justifier l'abolition de son ordre et sa propre captivité. Il mourut en prison, le 24 novembre 1775.

L'abolition des Jésuites causa une profonde émotion dans tous les pays où ils étaient établis, même dans les pays non catholiques. — Le roi de Prusse Frédéric II, qui les appréciait comme instituteurs, voulut les maintenir en Silésie. Ce fut sur leur demande et pour éviter à l'archevêque de Breslau un conflit avec le Saint-Siège qu'il consentit à les laisser se dissoudre en tant que corporation, mais il les conserva dans ses écoles comme prêtres séculiers. — La tsarine Catherine II alla plus loin. Elle interdit la publication dans ses États du bref d'abolition, et maintint les Jésuites de la Russie-Blanche dans leurs deux collèges de Mohilef et de Pololsk. Pie VI (1774-1799), ami des Jésuites, régularisa cette situation par un plein pouvoir donné à l'archevêque de Mohilef, le 15 août 1778¹. Le vice-provincial Stanislas Czerniewicz put alors recevoir des novices, et assurer ainsi la durée de l'ordre en Russie (1779). Trois ans plus tard, sur l'injonction formelle de Catherine, il convoqua à Polotsk une réunion plénière, où il fut élu vicaire général de l'ordre pour la Russie (1782). Paul I^{er} ayant accordé aux Jésuites une église à Pétersbourg, le pape Pie VII abrogea partiellement le bref de Clément XIV, et rétablit la Compagnie

1. Pie VI avait déjà rendu à la liberté les Jésuites incarcérés avec Ricci, et refusé de canoniser, malgré les instances de l'Espagne, l'évêque Jean de l'Alafox, qui s'était montré un des adversaires résolus de la Compagnie de Jésus (voir ci-dessus, t. VI, p. 274).

de Jésus pour toute la Russie (bref *Catholicæ fidei*, 7 mars 1801). De cette façon, l'ordre ne fut pas entièrement détruit.

La Commission des Réguliers (1776-1784). — La suppression des Jésuites fut le signal de diverses mesures contre les autres ordres religieux. A Paris, dès 1776, une *Commission* dite *des Réguliers* fut nommée par le roi pour « réformer » le clergé régulier. L'archevêque de Toulouse, Brienne, fut l'agent le plus actif de cette commission, qui ne comptait guère que des laïques. Elle inspira l'édit du 24 mars 1778 qui, sous prétexte de réforme, préparait la ruine d'un grand nombre de monastères. Le roi y fixait l'âge requis pour la profession à vingt et un ans pour les hommes et dix-huit ans pour les filles; interdisait aux différentes congrégations d'avoir plus de deux maisons à Paris et plus d'une dans chaque ville de province; établissait enfin pour chaque couvent un chiffre minimum de personnes qu'il devait renfermer, faute de quoi il était supprimé ou condamné à périr par voie d'extinction. La Commission des Réguliers succomba en 1784 sous l'opposition des parlements et des évêques. Mais pendant les sept années de son existence, elle avait été vite en besogne. Neuf congrégations disparurent de France, notamment celles de Grandmont, de sainte Brigitte, des Servites, des Antonins, des Célestins. L'ordre de la Merci et la congrégation de Saint-Maur subsistèrent, fort ébranlés.

Vers le même temps, en Autriche, Joseph II supprimait aussi un grand nombre d'ordres.

Nouveaux ordres religieux. — Ces suppressions furent en partie compensées par la création d'ordres nouveaux. — Le plus important est celui des *Rédemptoristes*, ou « Congrégation du Très-Saint-Rédempteur », fondé en 1732 par saint Alphonse de Liguori, à Scala, près d'Amalfi. Alphonse de Liguori, né à Naples en 1696, d'une famille noble, s'était d'abord consacré à l'étude du droit. En 1722, la perte inattendue d'un procès qu'il avait plaidé le dégoûta du barreau et le tourna vers l'Église. Prêtre en 1725, il s'adonna à la prédication et à la direction des âmes, principalement dans les campagnes, dont l'ignorance religieuse l'avait vivement ému. C'est

pour les évangéliser, au moyen de missions dirigées suivant un plan méthodique, qu'il fonda les Rédemptoristes. Le nouvel ordre reçut sa règle en 1742 et fut approuvé par Benoît XIV en 1749. Alphonse de Liguori en fut le premier supérieur général. Il fut ensuite nommé, malgré lui, par Clément XIII à l'évêché de Sainte-Agathe-des-Goths (1762); mais, devenu avec l'âge sourd et presque aveugle, il résigna ses fonctions en 1775, et revint passer les dernières années de sa vie à Nocera de Pagani, où se trouvait la principale maison de son ordre. Il y mourut le 1^{er} août 1787. Le pape Grégoire XVI le canonisa en 1839, et Pie IX, en raison de ses nombreux ouvrages, toujours orthodoxes, lui décerna en 1871 le titre de Docteur de l'Église. Les Rédemptoristes, souvent appelés Liguoriens, s'étaient répandus rapidement dans le royaume de Naples et les États Pontificaux. Ils furent introduits en Allemagne et en Autriche par Clément-Marie Hoffbauer.

Comme les Rédemptoristes, les [*Passionist.es*](#) ou « Clercs déchaussés de la Sainte Croix et de la Passion de Notre-Seigneur » sont d'origine italienne. Ils furent fondés en 1737, à Orbitello (Toscane), par saint Paul de la Croix, dans le but de prêcher la pénitence par la parole et par l'exemple. Approuvé par Benoît XIV en 1741 et confirmé par ses successeurs, l'ordre prit un grand développement après la mort de son fondateur (1775). Il se répandit alors en Italie, en France, en Belgique, en Angleterre. En 1782, le pape lui confia la mission de Bulgarie et de Valachie. — Signalons enfin l'extension en Amérique des *Sulpiciens*¹, qui créèrent à Baltimore, en 1791, le premier séminaire des États-Unis.

///. — *Le Joséphisme.*

Le gallicanisme en Allemagne; Justinus Febronius.

— Le « Joséphisme » n'est autre chose que le gallicanisme poussé à ses dernières conséquences '. Jusqu'au milieu du

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 38.

2. Sur le gallicanisme, voir ci-dessus, t. VI, p. 249 et suiv.

xviii^e siècle, les théories gallicanes étaient restées à peu près cantonnées en France et dans les autres pays gouvernés par des princes de la maison de Bourbon. Mais, vers cette époque, elles furent propagées en Allemagne par l'historien Jean-Nicolas de Hontheim (1701-1790), devenu en 1748, avec le titre d'évêque de Myriophite, auxiliaire de l'Électeur de Trêves. Rêvant une réforme générale de l'organisation ecclésiastique, Hontheim publia en 1763, sous le pseudonyme de *Jusiinus Febronius*¹, un ouvrage intitulé : *De præsenti statu Ecclesæ deque legitima potestate romani Pontificis*, où il exposait et essayait de justifier par l'histoire un système analogue à celui des « libertés » gallicanes. Pour lui, la vraie constitution de l'Église n'est pas monarchique; ce n'est pas le Christ, mais l'Église qui a conféré à l'évêque de Rome la primauté dont il jouit. Le pape, il est vrai, est bien le chef de l'Église, et a, comme tel, le devoir de veiller à l'exécution des canons et à la conservation de la foi; mais à l'égard des évêques, ses collègues, il n'a aucune juridiction. Le droit qu'il s'est arrogé de les confirmer, de les déposer, de se faire représenter par des nonces auprès des souverains, n'est qu'un produit des Fausses Décrétales. Quant aux jugements qu'il prononce en matière de foi et de morale, ils doivent être reçus avec soumission par les fidèles, mais sont subordonnés à l'approbation de l'Église universelle représentée par un concile œcuménique. Febronius concluait en invitant le pape à se désister de ses prétentions, et les princes catholiques à l'y forcer au besoin.

Le livre de Febronius produisit une agitation d'autant plus vive qu'on fut quelque temps sans en découvrir l'auteur. Il eut en peu d'années trois éditions, et fut traduit en français, en italien, en espagnol, en portugais. Dès le 27 février 1764, Clément XIII le condamna. Plusieurs auteurs catholiques le réfutèrent ensuite, notamment le savant Pierre Ballerini, le jésuite Zaccaria, l'abbé Bergier, le chanoine Jean Pey, etc. Quelques protestants, tels que Lessing et Jean de Millier, l'attaquèrent également. — Hontheim cependant ne se rendait pas.

1. Ce pseudonyme était emprunté au nom de sa nièce Justine, en religion Febronia, chanoinesse de Juvigny.

Il avait rencontré parmi les évêques d'Allemagne un certain nombre de partisans, et obtenu des Électeurs ecclésiastiques, qui partageaient ses opinions à l'égard des nonces, la présidence d'une commission qu'ils avaient convoquée à Goblentz et chargée de rédiger un mémoire contenant leurs griefs contre le Saint-Siège. Ce mémoire, en trente articles, fut envoyé à Marie-Thérèse, qui n'en tint pas compte (1769).

La démarche des Électeurs prouve que les idées de Febronius s'étaient déjà répandues en Allemagne. Pie VI, inquiet de leurs progrès, exigea la soumission de l'auteur, qui céda aux instances de l'archevêque de Trêves, et écrivit en 1778 une rétractation en règle. Mais la joie du pape fut courte; car dès 1781 Honthcim remettait entre les mains de l'archevêque une explication de sa rétractation qui en affaiblissait la portée et laissait soupçonner qu'elle n'avait pas été sincère. Cette explication lui attira de nouvelles censures de la part du Saint-Siège.

Réformes ecclésiastiques de Marie-Thérèse. — Les doctrines de Hontheim, répandues en Autriche par Valentin Eybel, professeur de droit canonique à l'Université de Vienne, exercèrent une grande influence dans les nombreuses réformes que Marie-Thérèse (1710-1780) et, après elle, Joseph II (1765-1790), plus hardi et plus radical, entreprirent dans les matières ecclésiastiques. Marie-Thérèse fit porter son attention sur trois points principaux : le renouvellement des études théologiques, la réforme des ordres religieux, le régime des biens ecclésiastiques.

Le renouvellement des études théologiques se fit par les soins de l'évêque de Rosone, Simon de Stock, et de l'abbé de Braunau, Rautensbrauch, sous la direction du médecin hollandais de l'impératrice, le baron Gérard Van Swieten. L'évêque Stock écarta les Jésuites de l'enseignement de la théologie et du droit canon, qu'il confia à des professeurs italiens ou à des laïques. L'abbé Rautensbrauch, qui dressa le plan des études, et le baron Van Swieten, qui était en relations suivies avec les jansénistes de Hollande et les philosophes de Berlin, achevèrent de soustraire l'Université de Vienne à l'influence ecclésiastique. — A l'égard des ordres monastiques, Marie-

Thérèse interdit de faire profession religieuse avant vingt-cinq ans, et d'augmenter le nombre des monastères. — Elle plaça les biens d'Église sous l'administration de l'État, défendit de les accroître au delà d'une certaine mesure, et soumit les clercs à l'impôt.

Marie-Thérèse s'occupa aussi des fêtes chômées, dont elle trouvait le nombre trop considérable. Déjà en Espagne, à la demande du concile provincial de Tarragone, Benoît XIII avait réduit ce nombre, exigeant seulement pour les fêtes supprimées l'assistance à la messe, avec permission de travailler ensuite (1728). En Autriche, Marie-Thérèse obtint de Benoît XIV la suppression de 24 fêtes dans les mêmes conditions qu'en Espagne (1753); puis, comme l'obligation d'entendre la messe ces jours-là paraissait trop gênante, Clément XIV l'abrogea. — Marie-Thérèse abolit encore l'Inquisition en Lombardie en 1775 ¹, et subordonna au *placet* royal, comme en France, la publication des bulles et des brefs émanés de la cour de Rome ².

Pour certaines de ces mesures, qui empiétaient évidemment sur le domaine spirituel, Marie-Thérèse s'était efforcée d'obtenir l'assentiment du pape. Si elle n'y réussit pas toujours, elle sut au moins éviter une lutte ouverte avec le Saint-Siège.

Réformes ecclésiastiques de Joseph II. — Il n'en fut pas de même sous son successeur. Joseph II avait adopté toutes les idées de Febronius et d'Eybel sur les droits des souverains *circa sacra*. De concert avec Kaunitz, il les mit en pratique avec une telle ardeur que le « Fébronianisme » devint le « Joséphisme », et que le Joséphisme confina de bien près au protestantisme.

A partir de 1780, les ordonnances en matière ecclésiastique ou même purement spirituelle se succèdent sans interruption,

1. L'Inquisition fut supprimée en 1782 en Toscane et en Sicile, en 1797 à Venise.

2. La même mesure, prise à Venise en 1754, amena un conflit entre la République et Benoît XIV, conflit qui n'était pas encore pacifié à la mort de ce dernier. — Benoît XIV avait au contraire terminé par un concordat le différend relatif à la *Monarchia Sicula* (voir ci-dessus, t. VI, p. 261). En 1727, Benoît XIII avait accordé à l'empereur Charles VI le droit d'établir en Sicile un juge ecclésiastique en troisième instance, ne retenant pour lui que les affaires importantes. Benoît XIV, de concert avec le futur Charles III d'Espagne, institua un tribunal composé en nombre égal de juges ecclésiastiques et séculiers et seul chargé de connaître des affaires spirituelles.

et sans que Joseph II s'inquiète d'en référer au Saint-Siège et de suivre les règles canoniques. En 1781, il prétend donner aux évêques le droit d'absoudre même des cas *réservés* au pape. En 1783, il leur enjoint d'accorder, sans recourir à Rome, des dispenses de mariage pour cause de parenté au 4^e et au 3^e degré, et publie sur le culte et la liturgie une ordonnance minutieuse, qui le fait surnommer par Frédéric II de Prusse « l'empereur sacristain ». En 1784, il soumet au placet, non plus seulement les bulles pontificales, mais encore tous les mandements des évêques, qu'il prétend également nommer sans confirmation du pape. En 1786, il autorise l'usage de la langue allemande dans la liturgie, etc. — Entre iemps, il entreprend une nouvelle limitation des diocèses plus en harmonie avec les circonscriptions civiles; puis, pour s'assurer un clergé conforme à ses vues, il supprime tous les séminaires diocésains et les remplace par cinq « séminaires généraux », placés sous la tutelle des Universités, à Vienne, Pcsth, Fribourg, Louvain, Pavie, avec quelques séminaires affiliés, sortes de succursales, à Gratz, Oimùtz, Inspruck, Luxembourg, Prague. Il ne devait y avoir dans ces établissements que des professeurs *éclairés*, c'est-à-dire dévoués aux idées josphistes. Les séminaires généraux étaient en fait sous la main de l'empereur, et les jeunes clercs se trouvaient par là soustraits à la direction de leurs évêques. — Les ordres monastiques ne furent pas épargnés. Sous prétexte d'achever la réforme commencée par le concile de Trente, l'empereur supprima tous les ordres contemplatifs et tous les ordres de femmes, sauf les ordres hospitaliers et enseignants, ferma un grand nombre de couvents des autres ordres, s'empara de leurs biens et mit des écoles à leur place. On évalue à six cents le nombre des monastères qu'il fit ainsi disparaître. A ceux qu'il laissait subsister, il défendit de recevoir des novices pendant douze ans, et de s'affilier avec des couvents du même ordre situés à l'étranger. — Il interdit également d'accepter du pape une dignité quelconque sans son autorisation, abolit toutes les confréries, plusieurs processions, diverses fêtes. Il semblait qu'il eût voulu isoler de Rome l'Eglise d'Autriche et en faire une sorte d'Eglise nationale, dont il aurait été le chef.

Dès 1782, Pie VI, inquiet, s'était rendu à Vienne, dans l'espoir d'arrêter Joseph II dans la voie où il était engagé. Son voyage fut un triomphe auprès des populations, un échec auprès de l'empereur. Joseph II affecta de ne pas paraître à l'office pontifical, défendit de parler au pape sans son autorisation, et, pour empêcher qu'on ne parvînt secrètement jusqu'à lui, fit murer toutes les entrées de son palais, sauf une, qu'il entoura de gardes. Quand Pie VI voulut lui parler d'affaires, il répondit qu'il consulterait son Conseil. Auprès de Kaunitz, qui se montra grossier, le pape n'eut pas plus de succès. Après un mois de séjour, tout ce qu'il obtint de Joseph II fut la promesse que les réformes projetées ne seraient pas contraires à la doctrine de l'Église ou à la dignité de son chef. Cette promesse ne devait pas être tenue.

Congrès et « punctuation w d'Ems (1786). — Joseph II avait une excuse : c'est qu'une partie de l'épiscopat allemand, en lutte avec les nonces dont l'autorité était trouvée gênante, l'approuvait, au moins par son silence. Telle était notamment l'attitude gardée par les trois Électeurs ecclésiastiques, l'archiduc Maximilien, frère de Joseph II, à Cologne, le prince Clément-Wenceslas de Saxe à Trêves, Charles d'Erthal à Mayence, auxquels s'était joint l'archevêque de Salzbourg, Jérôme de Colloredo. L'érection d'une nonciature à Munich, faite à la demande de l'Électeur de Bavière, Charles-Théodore, augmenta leurs griefs contre le pape (1785). L'Électeur de Bavière ayant ordonné aux ecclésiastiques de ses États de s'adresser à l'avenir au nouveau nonce, les évêques protestèrent contre cette mesure auprès du pape, qui leur donna tort, puis auprès de Joseph II, qui leur promit sa protection. Les Électeurs reprirent alors le projet de donner à l'Église d'Allemagne une organisation plus indépendante de la cour de Rome. Ils nommèrent des délégués qui se réunirent en congrès à Ems, pour y rédiger, comme l'avaient fait ceux de Coblenz, un mémoire ou *punctuation*, contenant l'exposé de leurs griefs (1786).

La punctuation d'Ems comprenait 23 articles, dont l'idée générale, empruntée à Febronius, était de réduire les droits du pape à ceux qu'il avait exercés pendant les trois premiers siè-

cles et de rétablir l'épiscopat dans ses prérogatives anciennes. Comme conséquences, les évêques demandaient la suppression des *exemptions* accordées aux monastères, la concession à titre définitif des *facultés quinquennales*, c'est-à-dire des pouvoirs que le pape ne leur conférait habituellement que pour une durée de cinq ans, l'abolition de la juridiction exercée par les nonces. Les rapports de l'Église d'Allemagne avec le Saint-Siège devaient être réglés par les décrets du concile de Bâle adoptés à la diète de Mayence de 1439, et par le concordat de Vienne de 1448¹. Les bulles et brefs du pape ne devaient obliger les fidèles qu'après leur acceptation par les évêques. Enfin ces derniers, une fois rétablis dans leurs droits primitifs, pourraient introduire des améliorations dans la discipline de leurs diocèses respectifs sans avoir besoin de recourir à Rome.

Joseph II approuva naturellement les articles d'Ems et promit son appui aux Électeurs, mais leur entreprise échoua devant l'opposition de la majorité des évêques et l'attitude énergique du nonce de Cologne, Pacca. L'archevêque de Trêves battit en retraite le premier, en demandant au pape le renouvellement de ses pouvoirs quinquennaux pour le diocèse d'Augsbourg (1787). L'archevêque de Mayence se rapprocha à son tour de Home, quand il eut besoin de faire confirmer la nomination de son coadjuteur, le célèbre Dalberg. En 1789 enfin, les trois Électeurs firent leur soumission, et reconnurent unanimement au souverain pontife le droit d'envoyer des nonces et d'accorder des dispenses. Pie VI, en leur répondant, réfuta avec une grande fermeté les articles d'Ems.

La retraite des Électeurs était pour la politique ecclésiastique de Joseph II un premier échec. Vers la fin de sa vie, il put en prévoir d'autres. Les évêques commençaient à s'apercevoir que leur condescendance à son égard les soumettait à un joug autrement pesant que celui du Saint-Siège. Déjà les archevêques de Gran et de Vienne lui avaient adressé de courageuses remontrances. Quand il voulut abolir le célibat ecclésiastique, la résistance se généralisa. En Belgique, où le cardinal Frankenberg,

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 336 et 341.

archevêque de Malines, empêcha rétablissement d'un « séminaire général » par l'énergie de sa *Déclaration doctrinale*, il y eut un véritable soulèvement. Joseph II allait céder lorsqu'il mourut. Son frère et successeur Léopold II (1790-1792) retira les décrets concernant la Belgique; mais dans le reste de l'Empire, il supprima seulement les séminaires généraux et quelques entraves mises au service divin.

Synode de Pistoie (1786). — Léopold II ne pouvait d'ailleurs aller plus loin sans se déjuger; car lui aussi avait accepté les idées de Febronius et tenté d'introduire en Toscane (1765-1790) les réformes joséphistes. Aidé par l'évêque janséniste de Pistoie-Prato, Scipion Ricci, et par Tamburini, professeur à Padoue, il aurait voulu transformer complètement l'organisation de l'Église toscane. Son plan était de faire adopter ses projets de réforme par les synodes diocésains, puis de les faire consacrer par un concile national. En 1786, Scipion Ricci convoqua en effet son synode diocésain à Pistoie, et proposa à son approbation 57 articles inspirés par Léopold et touchant au culte, au droit canonique, aux prérogatives du pouvoir séculier *circa sacra*. Le synode accepta la déclaration gallicane de 1682 ¹ et les doctrines de Quesnel, prétendit que l'Église ne devait plus admettre qu'un seul ordre religieux, soumis à la règle de Port-Royal, et reconnut au grand-duc des droits inconciliables avec ceux de l'Église.

Après ce premier succès, Léopold convoqua à Florence les dix-sept évêques de Toscane, et leur demanda d'adhérer aux décisions synodales de Pistoie (1787). La plupart s'y refusèrent, et le grand-duc se vit obligé de dissoudre le concile, pendant que le peuple de Pistoie, exaspéré contre Scipion Ricci, assaillait et détruisait son palais épiscopal (1787). Après l'avènement de Léopold II au trône impérial, Ricci quitta son diocèse et donna sa démission (1791). Le nouveau grand-duc, Ferdinand, abolit les réformes faites par son père, et Pie VI condamna 85 propositions du synode de Pistoie (bulle *Auctorem fidei*, 1794). Scipion Ricci se soumit en 1799.

1. Voir ci-dessus, t. VI, p 255 et suiv.

IV. — *Les Protestants.*

État des Églises protestantes au XVIII^e siècle. — Il nous reste à étudier les rapports de l'Église catholique avec les Églises protestantes. Indiquons d'abord dans quel état se trouvaient ces dernières au xviii^e siècle. Le principe du libre examen, posé par Luther et Calvin comme fondement de la Réforme, avait eu pour conséquence d'engendrer des sectes nombreuses dans chacune des trois confessions principales (luthérienne, calviniste, anglicane) qui dès l'origine s'étaient partagé les adhérents de la nouvelle religion.

On avait vu se former au xvi^e siècle : — en Allemagne, les *anabaptistes* ou *mennonites*, subdivisés en « fins » et « grossiers », les *schwenkfeldiens*, les *an ti tri ni taires* ou *sociniens*, qui passèrent au xvii^e siècle en Pologne, puis en Transylvanie ; — dans les Pays-Bas, les *remoutrants ouarminiens*; — en Angleterre, les *baptistes*, les *puritains* ou *non-conformistes*, les *indépendants* ou *congrégationalistes*, auxquels s'ajoutèrent, en 1649, les *quakers* (trembleurs). Quelques-unes de ces sectes avaient disparu, ou à peu près, au xviii^e siècle. D'autres s'étaient maintenues, qui subsistent toujours. Ainsi les anabaptistes ont encore des adhérents en Allemagne, en Hollande, dans l'Amérique du Nord. Les baptistes, qui s'étaient répandus en Amérique au milieu du xvii^e siècle, y comptent quatre millions de partisans, sous treize dénominations différentes. Les puritains sont nombreux en Écosse et même en Angleterre, où le bill de tolérance de 1689 leur a permis de vivre. Les quakers, qui fondèrent en 1681 l'État de Pensylvanie (Amérique), où ils prospérèrent pendant un siècle, sont au nombre de 200 000; on en trouve quelques-uns en France, autour de Nîmes.

A diverses reprises, les chefs du protestantisme officiel avaient essayé de rallier tous ces dissidents. Mais les tentatives faites pour constituer un *Credo* unique, « le bill d'uniformité » (1559), les « formules de concorde » (Maulbronn, 1574; Torgau, 1576; Bergen, 1577), les essais de « synchrétisme » (Georges

Gallisen, 1586-1656), et enfin la réforme générale entreprise par les *piétistes* en Hollande et en Suisse et introduite en Allemagne par Spener (1635-1705), tout cela avait échoué. Les sectes continuaient à se multiplier. Plusieurs prirent naissance dans la période même qui nous occupe, notamment celles des *llerrnhuters*, des *Méthodistes*, des *Swedenborgiens*,

Sectes protestantes nouvelles. — La secte des *Herrnhuters* doit sa création à un gentilhomme de Dresde, le comte Nicolas-Louis de Zinzendorf (1700-1760), ancien élève du collège piétiste de Halle, où il avait déjà cherché à fonder parmi ses condisciples une sorte d'ordre de chevalerie, appelé successivement ordre des « Esclaves de la vertu », des « Confesseurs du Christ », du « Grain de sénévé ». En 1722, il permit à quelques Frères moraves de créer dans ses domaines, sur le Hutberg (Haute-Lusace), un établissement qu'il développa en 1727. La nouvelle communauté prospéra, et donna naissance à une petite ville, appelée par Zinzendorf *Herrnhut* (bergerie du Seigneur). Les *Herrnhuters* étant de provenances et de croyances fort diverses, Zinzendorf les divisa en trois groupes : les moraves, les luthériens, les réformés. Leur seul point de contact était leur foi commune à « la rédemption par la mort sanglante du Christ crucifié ». Ils fondèrent quelques communautés en Hollande, en Angleterre, en Amérique.

Les *Méthodistes* tirent leur origine d'une association de jeunes gens formée à Oxford, en 1729, par John Wesley et son frère Charles, et bientôt surnommée le « Club des pieux » ou des « méthodistes », parce que les membres s'engageaient à suivre une règle de vie, *methodus vitæ*. Les deux frères entrèrent d'abord en relations avec les *Herrnhuters*, puis allèrent par toute l'Angleterre et l'Amérique propager leurs idées. Ils s'adjoignirent en 1732 un prédicateur de grand talent, nommé George Whitefield, qui fit faire des progrès sensibles à l'association. Le but des frères Wesley était simplement de ranimer la ferveur de l'Église épiscopaliennne d'Angleterre; mais leurs rapports avec les *llerrnhuters*, la résistance des anglicans, la jalousie inquiète du clergé orthodoxe les conduisirent peu à peu à la séparation. Les *Méthodistes* conservèrent toutefois l'organisation et la

liturgie de l'Église anglicane; mais, une fois séparés, ils entrèrent en lutte avec elle, et se virent interdire en 1739 la prédication en plein air. En 1740, ils s'éloignèrent des Herrnhuters, dont ils repoussaient la doctrine spéciale sur la régénération. En 1741, ils se divisèrent entre eux, John Wesley ayant adopté sur la question de la grâce et de la prédestination les idées des arminiens, tandis que Whitefield restait fidèle à celles des calvinistes. Les deux amis se réconcilièrent ensuite; mais après la mort de Whitefield (1770), le schisme recommença. En 1771, à l'instigation de son disciple John Fletcher, Wesley présida une conférence des principaux « wesleyens » pour définir les points contestés et mieux marquer leur dissidence avec les « whitefieldiens ». Les communautés méthodistes, mises à la mode par la comtesse Huntingdon dans le *high life* anglais, se sont répandues dans l'Amérique du Nord, où elles comptent aujourd'hui vingt millions d'adhérents, tant blancs que nègres.

La secte des *Swedenborgiens* ou « Nouvelle Église » a pris naissance en Suède, où elle a été fondée en 1743, par un illuminé, Emmanuel de Swedenborg, fils d'un évêque suédois. Swedenborg disait avoir des relations constantes avec les anges et les âmes des morts, et se prétendait appelé par Dieu à révéler « le sens intérieur et spirituel » de l'Écriture, et à préparer la Jérusalem céleste qu'annonce l'*Apocalypse* et dont il fixait l'avènement au 19 juin 1770. Ses théories incohérentes, mélange bizarre de théosophie et de rationalisme, trouvèrent de nombreux adeptes en Suède, en Angleterre (où il mourut en 1772), dans l'Amérique du Nord, en France même, et enfin dans le Wurtemberg, où elles furent propagées par Tafel.

Signalons pour mémoire les petites sectes de *liuttlar* dans la Hesse (1702), des *Hébreux* dans les Pays-Bas (vers 1730), de *Sion* dans le duché de Berg (vers 1737), de *Bordelum* dans le Holstein (1739), de *Brûgg* dans le Bernois (1748), et deux nouvelles variétés de quakers en Cornouailles (vers 1700), les *Jumpers* (sauteurs) et les *Shakers* (agités), ces derniers fondés par Anne Lee, la « fiancée de l'Agneau ».

Rapports des catholiques et des protestants en Angleterre et en Allemagne. — Quels étaient maintenant

les rapports de ces Églises avec l'Église catholique? De temps à autre, il se produisait des essais de rapprochement. Vers la fin du xvii^e siècle, des pourparlers s'étaient engagés dans toute l'Allemagne (principalement en Hanovre) entre l'évêque espagnol Rojas de Spinola (f 1695), chargé des pleins pouvoirs de l'empereur Léopold I^{er}, et l'abbé protestant de Lockum, Molanus, délégué par l'Électeur de Hanovre. Malgré les efforts de Bossuet et de Leibnitz, ces pourparlers n'avaient pas abouti; et depuis, aucune tentative sérieuse n'avait eu lieu. Le deuxième jubilé de la Réforme, célébré en 1717, était venu au contraire aigrir les esprits et ranimer les vieilles polémiques. Là où l'un des partis était au pouvoir, il opprimait l'autre. Toutefois les idées de tolérance réciproque, jusqu'alors inconnues, commençaient à se faire jour. Elles aboutirent vers la fin du siècle à améliorer sensiblement la condition des « dissidents ».

En Angleterre, le bill de tolérance de 1689, qui avait accordé le libre exercice de leur religion à toutes les sectes, l'avait refusé aux sociniens et aux catholiques. Ces derniers restèrent privés de tous droits civils et politiques; leurs écoles furent fermées, leurs prêtres poursuivis, ceux de leurs enfants qui se convertissaient à l'anglicanisme mis en possession des biens de leurs parents. En Irlande surtout l'oppression des catholiques atteignit un degré de cruauté inouïe. Au milieu du xviii^e siècle, il se trouva un tribunal anglais pour déclarer « que la loi ne reconnaissait point de catholiques dans le royaume, et que leur existence n'y était possible qu'autant que l'État voulait bien fermer les yeux ». Ce n'est qu'en 1779 que les catholiques furent assimilés aux autres « dissidents », en ce sens qu'ils purent pratiquer leur culte; mais ils restèrent toujours exclus des fonctions politiques, municipales et judiciaires.

En Allemagne, après la paix de Westphalie, les protestants avaient cherché les moyens de conserver la liberté que le traité leur avait assurée, et avaient constitué en 1663 une autorité chargée de maintenir leurs droits, le *Corpus evangelicum*. Il résulta de là, de temps à autre, des luttes contre les princes catholiques, par exemple contre les Neubourg du Palatinat et contre l'archevêque de Salzbourg. Ce dernier, en 1731, expulsa

de ses États 20000 protestants, qui émigrèrent en Lithuanie, en Angleterre, en Amérique. En 1744, le prince de Hohenlohe ayant voulu obliger les ministres luthériens de ses domaines à, célébrer la Pâques en même temps que les catholiques, le *Corpus evangelicum* prit les armes contre lui (1750). En Silésie, Frédéric II mit les deux Églises catholique et protestante sur le même pied (1742). En Autriche, Joseph II publia en 1781 un édit de tolérance, accordant aux protestants la jouissance des droits civils et le libre exercice de leur culte.

Condition des protestants en France et en Pologne.

— En France, la condition des protestants fut très dure et à certains égards singulière. Depuis la révocation de l'édit de Nantes (1685), il était admis officiellement qu'il n'y avait plus d'hérétiques dans le royaume. Tous les réformés étaient censés convertis. Cette fiction explique la plupart des mesures qui furent prises contre eux : — 1° étant tous *convertis*, les protestants doivent se soumettre à toutes les lois de l'Église catholique; ils doivent notamment se marier devant le prêtre catholique (édit de 1698); sinon, ils sont considérés par la loi civile, ainsi que par le droit canon, comme vivant en concubinage; leurs enfants sont bâtards et le roi en hérite; — 2° ne pas se marier devant l'Église constitue une *rechute* dans le protestantisme, une récidive; les « nouveaux convertis » doivent alors subir les peines portées par le droit canonique et séculier contre les « relaps »; — 3° refuser les sacrements au lit de mort, c'est encore faire acte de relaps; par suite, si le moribond survit, il sera condamné aux galères à perpétuité avec confiscation de ses biens. Lacordaire a qualifié ces mesures « d'actes de démence ».

En 1762, l'exécution à Toulouse du protestant Calas, accusé d'avoir tué son fils en haine de la religion catholique que celui-ci avait embrassée, fournit à Voltaire l'occasion d'attaquer la législation en vigueur. Aussi, dès l'avènement de Louis XVI, et malgré les remontrances du clergé (1775), une tolérance de fait très large s'établit à l'égard des protestants. Finalement, le roi, par son fameux édit de novembre 1787, leur rendit l'état civil dont ils étaient privés depuis un siècle, en déclarant que la fiction légale dont on avait usé était « inadmissible ». Désormais les réformés

purent se marier, après trois publications, soit devant le curé faisant fonction d'officier d'état-civil, soit devant le juge royal. L'officier choisi devait déclarer aux parties, « au nom de la loi, qu'elles sont unies en légitime et indissoluble mariage ». C'était la première application du *mariage civil*. Les naissances et les décès devaient être constatés de la même manière. L'édit ajoutait que les réformés ne seraient plus inquiétés pour leur religion; toutefois l'exercice public n'en était pas autorisé. Il leur était loisible de se livrer au commerce, aux arts et à toutes professions; mais ils ne recouvraient pas l'aptitude à remplir « les charges de judicature et les places donnant droit à l'enseignement public ». Malgré ces restrictions, l'édit de 1787 souleva au Parlement une violente opposition.

En Pologne, il y eut au xviii^e siècle une forte réaction catholique, exaspérée par les troubles qui éclatèrent dans la ville protestante de Thorn, où une procession avait été interrompue par une émeute (1724). Les diètes de 1719, 1733, 1736, 1747, supprimèrent en partie les droits religieux et civils accordés aux dissidents. Ceux-ci firent appel à la Russie et à la Prusse, et, sous la pression de ces puissances, la diète de Varsovie¹ leur restitua en 1768 tous les droits spirituels et politiques qui leur appartenaient en 1717, et s'immisça même dans des affaires purement ecclésiastiques, notamment celle des mariages mixtes.

La question des mariages mixtes. — On sait que le droit canon fait de la diversité de religion (*disparitas ciiltiis*) un empêchement *dirimanl* au mariage quand la partie non-catholique est infidèle ou juive, un empêchement prohibitif quand elle est seulement schismatique ou hérétique (*disparitas imperfecta*). Dans ce dernier cas, le Saint-Siège, tout en conseillant aux catholiques de s'abstenir, accorde assez facilement des dispenses, sous certaines conditions destinées à préserver la foi de l'époux catholique et celle des enfants à naître du mariage. Malgré les anathèmes formulés par Luther, Calvin et plusieurs synodes protestants (Lyon, 1568; Montpellier, 1598), qui considéraient comme un « acte impie » l'union des réformés avec les catholiques, les

1. Pour les détails, voir ci-dessus, p. 474-476.

mariages *mixtes* étaient devenus assez fréquents dans certains pays, par exemple en Hollande et en Pologne.

Il en résulta au xviii^e siècle, entre les pasteurs réformés ou les prêtres orthodoxes d'une part, et les évêques catholiques de l'autre, des conflits assez graves pour amener ces derniers à demander au souverain pontife une règle de conduite précise. Benoît XIV répondit aux évêques de Hollande, en 1741, par une *Declaratio*, et aux évêques de Pologne, en 1748, par la bulle *Magnæ nobis admirationi*, qui dispose que les mariages mixtes ne seront *tolérés* dans l'Église catholique et la bénédiction nuptiale donnée aux futurs époux qu'aux conditions suivantes : l'époux non-catholique devra s'engager à abjurer, à ne pas troubler son conjoint dans l'exercice de sa religion, et à laisser élever ses enfants dans la foi catholique. Conformément à la *Declaratio* de 1741, le consistoire de Posen avait déjà défendu aux ministres luthériens de baptiser et d'instruire aucun enfant issu d'un mariage mixte (1743).

La Diète polonaise de 1768 décida au contraire « que les mariages mixtes ne pouvaient être empêchés par personne; que les enfants qui en naîtraient devaient être élevés, les garçons dans la religion du père, les filles dans celle de la mère; que le mariage serait toujours célébré par le ministre du culte professé par la fiancée et, dans le cas où le prêtre catholique s'y refuserait, par le ministre de la religion dissidente » (art. II, § 10). Le nonce du pape, Maria Durini, protesta contre ces décisions. Clément XIII se plaignit au roi. Stanislas-Auguste s'excusa sur les circonstances. Le clergé, plus ferme, déclara ne pouvoir considérer comme obligatoires des résolutions prises par la Diète en dehors de sa compétence. Le consistoire de Posen envoya une circulaire en ce sens, et les évêques reçurent de Clément XIV l'injonction de s'en tenir aux bulles de Benoît XIV (1777). Ces bulles devaient faire loi en la matière, non seulement pour les Églises de Pologne ou de Hollande, mais pour toute l'Église catholique.

BIBLIOGRAPHIE

I. Généralités. — Documents. — Barbieri, *Bull. romani continatio* (dep. Clément XIII), Rome, 1835, et suiv. — *Acta hist.-eccles.*, Weimar, 1736-1787, 48 vol.

Livre». — Les diverses *Hist. générales de l'Église*, bibliogr. dans Funck, *Hist. de l'Eglise*, trad. Hemmer, Paris, 1891, § 5. — **Walch**, *Nouv. hist. ecclésiast.*, Lemgo, 1771-1783, 9 vol. — Les *Hist. ecclésiastiques du XVIII^e siècle* de **J.-A. de Einem**, Leipzig, 1776, 3 vol. in-f°, de **J.-R. Schlegel**, Heilbronn, 1784 et suiv., 2 vol., de **P.-J. de Huth**, Augsburg, 1807-1809, 2 vol. — **P. de Crousaz-Crétet**, *L'Église et VÉtat ou les deux puissances au XVIII^e s.* (1715-1789), Paris, 1894. — **A. Mater**, *L'Eglise catholique, sa constitution, son administration* (avec bibliographie), P., 1906. — *Vie et actes de Benoît XIII*, Francfort, 1731. — **Alex. Borgia**, *Benedicti XIII vita*, Rome, 1752, in-4. — *Vie de Benoît XIV*, Paris, 1783, in-12. — **P. de Ravignan**, *Clément XIII et Clément XIV*, Paris, 1854. — Carraccioli, *Vie de Clément XIV*, Paris, 1775, in-12. — **[De Reumont]**, *Ganganelli, Papst Clemens XIV, seine Briefe und seine Zeit*, Berlin, 1847. — **A. Theiner**, *Hist. du pontificat de Clément XIV*, trad. P. de Geslin, 1852, 2 vol. — **A. Theiner**, *démentis XIV epistolæ et brevia*, Paris, 1853. — **Crétineau-Joly**, *Le pape Clément XIV*, Paris, 1862. — **Bourgoing**, *Pie VI et son pontificat*, Vienne, 1799. — Tavanti, *Fasti di Pio VI*, Florence, 1804. — **Artaud de Montor**, *Hist. de Pie VI*, 1847. — **Wolf**, *Geschichte der römischen kathol. Kirche unter Pius VI*, 1793-1802, 7 vol.

II. Jansénisme. — Documents. — Pasch. Quesnel, *Nouveau testament avec des réflexions morales sur chaque verset*, 1671, 1687, 1693, 1699; *Correspondance*, éd. de M^{me} A. Le Roy, Paris, 1900, 2 vol. — **Bulles**, *Actes du concile de Latran (1725)*. — R.-J. Dubois, *Collectio nova actorum publicorum constit. clementinx Unigenitus*, Leyde, 1725. — Pfaff, *Acta publica constit. Unigenitus*, Tübingen, 1728. — L. Mention, *Doc. relatifs aux rapports du Clergé avec la royauté de 1682 à 1789*, Paris, 1893-1903, 2 vol.

Livres. — Sur le Jansénisme en général et sur Port-Royal, cf. t. VI, p. 277. — *Errores et synopsis vitæ Pasch. Quesnel...*, Anvers, 1717. — Schill, *Die Konstitution Unigenitus*, 1876. — **Barthélémy**, *Le cardinal de Noailles*, 1888. — *Vie de M. François Paris*, Utrecht, 1729. — *Relation des miracles de saint Paris*, Bruxelles, 1731. — Montgeron, *La vérité des miracles*, 1737. — E. Regnault, *Christophe de Beaumont*, Paris, 1882. — Janssonius et Benning, *Geschiedenis der oud-katholieke Kerk in Nederland*, La Haye, 1870. — **Mozzi**, *Storia della rivoluzione della chiesa d'Utrecht*, Venise, 1787, 3 vol. — **Hooijkaas**, *Coup d'œil sur l'ancienne Église cathol. de Hollande, etc.*, La Haye, 1890. — **Nippold**, *Der Altkatholicismus in dem Nederland*, 1872.

III. Jésuites. — Documents. — L'abbé Chauve lin, *Discours sur les constitutions des Jésuites*, Paris, 1761. — La Chalotais, *Compte rendu des const. des Jésuites*, Rennes, 1762, 2 vol. — Abbé Goujet, *dom Clémencet*, etc., *Extraits des assertions... que les Jésuites ont enseignées*, Paris, 1762. — *Actes législatifs français à leur date dans le Recueil des anciennes lois françaises*, d'Isambert. — **Bulles.** — **[Le Bret]**, *Sammlung der merkwürdigsten Schriften die Aufhebung des Jesuitenordens betreffend*, Francfort, 1773, 4 vol. — **Cor-dara**, *Mem. sulla suppressione della Compagnia di Gesit*, 1774.

Livres. — Sur les Jésuites en général, cf. t. V, p. 48. Se reporter toujours à la *Bibliographie historique* du P. Carayon, et à la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, par De Backer, Sommervogel et Carayon,

10 vol., 1890-1909. — **Fouqueray**, *Hist. de la Compagnie de Jésus en France*, 1910. — **Duhr**, *Gesch. def Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge*, 1908 et suiv. — Bæhmer, *Les Jésuites*, traduct. fr. p. Monod, P., 1910. — G. von **Murr**, *Geschichte der Jesuiten in Portugal unter Pombal*, Nuremberg, 1787, 2 vol. — Du Hamel de Breuil, *Carvalho, marquis de Pombal*, dans la Rev. Hist. t. IX et X. — Crétineau-Joly, *Clément XIV et les Jésuites*, P., 1847. — **De Saint-Priest**, *Hist. de la chute des Jésuites au XVIII^e siècle*. P., 1844. — **[Reinerding]**, *Klemens XIV und die Aufhebung der Gesellschaft Jesu* [crit. de A. Theuer], 1854. — **W. Sohr**, *Hist. authentique des Jésuites en Silésie*, dans les *Feuilles silésiennes*, 1835. — **Chaillot**, *Pie VII et les Jésuites*, Home, 1879. — **Sanguinetti**, *La Compagnia di Gesù et la sua leg. csistenza nella Chiesa*, Rome, 1882. — Sur les Rédemptoristes, cf les *Vies de saint Alphonse de Liguori*, par: Giattini, Rome, 1815; Tannoja, 1842; Villecourt, 1804, Dilgskrort, en ail., 1887, 2 vol. — Saint Liguori, *Opéra omnia*, 68 vol. in-12, Monza, 1839 et suiv. — Michel Haringer, *Leben des ehrw. Dieners Gottes Ci. M. Hoffbauer*, Vienne, 1877. — P. Louis de Jésus-Agonisant, *Hist. de saint Paul de la Croix*, Paris, in-8.

IV. Joréphlaue. — Documents. — Justinus Febronius [Hontheim], *De prwsenti statu Ecclesiae deque légitimá potestac romani Pontificis*, Bouillon (en réalité, Francfort), 1763, 1765, 1770. — P. Ballerini, *De potestac eccles. summorum pontificum et concil.*, Vérone, 1768. — Zaccaria, *Antifebronio*, Pisaro, 1768, 2 vol. in-4, trad. Peltier, Paris, 4 vol. in-8; et *Antifebronius vindicatus*, Césène, 1771, 4 vol. — **Mamachi**, *Epistolæ ad Just. Febronium*, Rome, 1776, 2 vol. in-8. — Jean Pey, *Traité de Vautorité des deux puissances*, 1781, 3 vol. in-8. — *Briefw. zwischen Hontheim und Clem. Wenceslas* (arch. de Trèves), Francfort, 1813. — Febronius, *lietractatio*, 1778; *Commentarius in retractationein*, Francfort, 1781. — **Card. Gerdil**, *Animadversiones in commentarium Justini Febronii in suam retractationnn*, Rome, 1792, in-4. — *Nouvelle instruction pour servir aux Facultés de théologie de l'Empire*, Vienne, 1776; 2^e éd., 1784. — *Articles d'Ems*, 1786. — *Pii VI responsio ad metropolit. Mog., Trevir., Colon., Snlisb. super nuntiatur apostol.*, Rome, 1789. — **Van Espen**, *Commentarius in canonis juris...*, Louvain, 1753. — *Codex juris ecclesiastici Josephini*, Presbourg, 1788. — **Pacca**, *Souvenirs histor. de son séjour en Allemagne*, 1786-1794. — *Actes du synode de Pistoie*, éd. Schwarzel, Bamberg, 1790. — Potter, *Scipion Ricci's Mémoires*, Stuttgart, 1826, 4 vol. — Gelli, *Memorie di Scipione de Ricci*, 1865, 2 vol. — Sur les règnes de Marie-Thérèse et Joseph II (en général), voir, ci-dessous, la Bibliogr. du chap. xlv.

Livre». — O. Mejer, *Febronius*, Tübingue, 1880, 1885. — J. Kuntziger, *Febronius et le Fébronianisme*, Bruxelles, 1889. — **S. Brunner**, *Die theoloyisch: Dienerschaft am Hofc Josephs II*, Vienne, 1868. — **K. Ritter**, *Kaiser Joseph II und seine kirchlichen Reformen*, Ratisbonne, 1869. — **S. Brunner**, *Die Mysterien der Aufklxung in (Esterrcich*, 1869; et *Joseph II*, 2^p éd., 1886. — Abbé **Gendry**, *Les débuts du Joséphisme*, dans la *Revue des Quest. Hist.*, 1894; *Voyage de Pie VI à Vienne en 1782*, dans le *Congrès scientif des cathol.*, 1891. — Verhaegen, *Le cardinal Frankenber*, 1891. — Aquilin Csesar, *Hist. des nonciatures d'Allemagne*, 1790. — *Hist. pragmatique de la nonciature à Munich*, Francfort, 1787. — *Le Congrès d'Ems*, Francfort et Leipzig, 1747, in-4. — **Stigloher**, *Die Errichtung der päpstslichen Nuntiatur in Miinchen und der Emser Kongress*, 1867, — **Reumont**, *Geschichte Toskanas*, t. II, 1877. — Scaduto, *Stato e Chiesa sotto Leopold I*, Florence, 1885.

V. Protestftntiftiitie. — Documents. — **Ph. Spener**, *Wbhrh. Erzseh» lung*, Francfort, 1697. — **Zinzendorf**, *Gegenw. Gestalt des Kreuzes Christ.*,

Leipzig, 1745, in-8. — **John Welsey**, *Le papisme examiné de sang-froid*, Londres, 1779, 3^e éd.; *Les principes d'un méthodiste*, Londres, 1796, in-8, *La nature, l'objet et les réglemens généraux des sociétés méthodistes*, Londres in-8. — **Swedenborg**, *Arcana cœlestia*, Londres, 1749-1756, 8 vol. in-4; *De cælo et inferno ex auditis et visis*, Londres, 1758; *Vera christ, religio complect. univ. theolog. novæ ecclesiæ*, Amsterdam, 1771, 3 vol. — **Bossuet**, *Projet de réunion des protestants de France et d'Allemagne à l'Église catholique*, dans ses *Cœuvres*. — **Leibnitz**, *Systema theologicum*, éd. Lacroix, Paris, 1845. — *Jus dissidentium in regno Polonix*, Varsovie, 1736, in-f^o — *Cœuvres de Voltaire* (sur le procès Calas).

Livre. — **Erbkam**, *Geschichte der protestantischen Sekten im Zeitalter der Reformation*, Hambourg, 1848. — **Dorner**, *Hist. delà théologie protest.*, trad. **Paumier**, 1870. — **Bossuet**, *Hist. des variations des Églises protestantes*, Paris, 1690 (cf. **Rébelliau**, *Bossuet historien du protestantisme*, 2^e éd. Paris, 1909). — **Desnoiresterres**, *Voltaire et la société française au XVIII^e siècle*, P., 1867-75, 7 vol. — **Coquerel**, *Hist des églises du Désert*, P., 1841. — Id., *Jean Calas et sa famille*, P., 1869. — **Rabaud**, *Sirven*, 2^e éd., P., 1891. — Série d'articles dans le *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme*, notamment sur les nouveaux convertis et sur l'édit de 1787. — **Hunzinger**, *La religion, l'Église et les écoles des Memnonites*, Spire, 1831. — **Kadelbach**, *Gaspard Schwenkfeld*, Laubau, 1861. — **O. Fock**, *Der Socialismus*, Kiel, 1847, 2 vol. — **Hopkins**, *The Puritans*, 1860, 3 vol. — **Drysdale**, *History of the Presbyterians in Enyland*, 1889. — **Fletcher**, *Hist. of the Independents in England*, 1862, 4 vol. — **Waddington**, *Congregat. Hist.* 1874. — *History of the life, travels, and sufferings of G. Fox* (fondateur des Quakers), Londres, 1691. — **Penn**, *Summary of the history, doctrine and discipline of Friends*, Londres, 1692. — **Cunningham**, *The Quakers*, 1868. — **H. Weingarten**, *Die Reoolutionskirchen in England*, 1868. — **Henke**, *G. Calixt (Callisen) und seine Zeit*, Halle, 1853. — **Dowding**, *The life and covresp. of Calixt*, Oxford, 1863. — E. Suchsse, *Vrsprung und Wescn des Pietismus*, 1884. — **A. Ritschl**, *Geschichte des Pietismus*, Bonn, 3 vol., 1880-1886. — **Hossbach**, *Spener und seine Zeit*, Berlin, 1828, 2 vol. in-f^o. — **Dorner**, *Der Pietismus bes. in Wårtemberg*, Hambourg, 1840. — **Aug. Spangenberg**, *Leben des Gr. Zinzendorf*, Barby, 1772-1775, 8 vol. in-8. — **Varnhagen von Ense**, *Leben des Gr. Zinzendorf*, Berlin, 1830. — **H. Rôhmer**, *Zinzendorf*, Gnadau, 1900. — **Southey**, *Life of Wesley*, Londres, 1820, trad. ail. par **Krummacher**, 1828, 2 vol. — **Tholuck**, *Vie de Whitefield*, Leipzig, 1834. — **Baum**, *Die Methodism*, Zurich, 1838. — **Taylor**, *Wesley and Methodism*, Londres, 1859. — **A. Stevens**, *History of Methodism*, 1868, 3 vol.* — **Gærres**, *Em. Schioedenborg*, Spire, 1828. — *Tafel, Swedenborg und seine Gegncr*, Stuttgart, 1843. — **Briickmann**, *Die Lehre der neuen Kirche*, Cologne, 1871. — **W. Herring**, *Geschichte der kirchl. Unions vers, seit der Reform.*, Leipzig, 1836-1838. — *Super reunione protestantium cum Ecclesiâ cathol tract, inter J.-B. Bossuetum et Molanum, abbatem in Lockum*, Vienne, 1783, in-4. — [Precht], *Pourparlers entre Bossuet, Leibnitz et Molanus pour la réunion des cathol. et des protest.*, Salzbourg, 1815. — *Histoire complète de l'émigration des Luthériens chassés du diocèse de Salzbourg*, Leipzig, 3^e éd., 1733. — **De Caspari**, *Hist authent. de Vémigration de Salzbourg* trad. **Huber**, Salzbourg, 1790. — **Jablonski**, *Les troubles de Thorn*, Berlin, 1725. — **Kunstmann**, *Les mariages mixtes*, Ratisbonne, 1839. — **Kutschker**, *Les mar. mixtes au point devue cathol*, Vienne, 3^eédit., 1841. — **Roskovany**, *Hist. matrim. mixtorum*, 1842, 2 vol. — **Reierding**, *Le principe du droit canon dans la question des mar, mûtes*, Paderborn, 1854.

CHAPITRE XVIII

L'ANGLETERRE SOUS LES TROIS PREMIERS GEORGES

De 1714 à 1784.

I. — L'Angleterre utilitaire et les whigs (1714-1754).

Les éléments du parti whig. — L'avènement de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre est en réalité l'avènement des whigs au pouvoir pour très longtemps. Nous devons donc nous demander avant tout quels sont les éléments du parti whig, et, par suite, quelles sont les causes de sa durable puissance. Ces éléments sont au nombre de trois : la haute aristocratie, le commerce, les dissidents. Quelques mots sur chacune de ces trois forces.

On se représente volontiers les whigs comme une démocratie relative en face des tories aristocrates. Le contraire serait presque vrai dans la période qui nous occupe. Le régime issu de la révolution de 1688 ne se serait pas établi sans quelques grandes familles, les premières de l'aristocratie britannique : les Gavendish, les Russell, les Bentinck, les Campbell, les Pelham, avec une douzaine de moins illustres, toutes nombreuses, riches, possédant par leur chef un titre éclatant ¹.

¹. Le chef des Gavendish était duc de Devonshire, le chef des Bentinck duc de Portland, le chef des Pelham duc de Newcastle, etc.

toutes ayant des bourgs et des domaines sous leur patronage électoral, toutes dévouées au libéralisme aristocratique de la Révolution, c'est-à-dire à elles-mêmes, puissantes par leurs chefs dans la Chambre des Lords, puissantes par leurs cadets et leurs protégés dans la Chambre des Communes, liées d'une part avec la noblesse rurale, d'autre part avec le commerce, le second élément du parti.

Ce second élément comprend les hommes que Bolingbroke, leur ennemi, appelle avec beaucoup de précision, par opposition aux *landed then*, aux propriétaires terriens, les *moneyed men*, les hommes d'argent, de richesse mobilière : en d'autres termes, la Cité de Londres, les autres grands ports de mer, et déjà quelques villes industrielles, qui vont bientôt grandir formidablement. La politique de Guillaume III, puis celle des whigs sous la reine Anne, avait développé, par la guerre et par la paix, les forces de cette classe sociale, à savoir la marine marchande, la Bourse de Londres, la rente sur la dette publique. Les réfugiés français augmentaient cette population, et lui infusaient leur haine de Louis XIV et du catholicisme. Dans la seule ville de Londres ils ne possédaient pas moins de trente-cinq églises. Donc les hommes d'affaires, Anglais ou Français d'origine, sont des whigs de la Révolution, et, ce qui revient au même, des fidèles de la Succession protestante. Ils viseront de plus en plus, non seulement à fortifier le parlementarisme, mais à obtenir eux-mêmes les honneurs parlementaires. Cela n'ira pas sans inconvénient moral, car ils seront portés à faire des sièges aux Communes un objet de trafic ; et cela n'ira pas sans inconvénient économique, car ils imprégneront les lois d'égoïsme mercantile, notamment au détriment de l'Irlande. Mais le parti whig trouvait de ce côté d'immenses ressources.

Un troisième élément, qui se confondait en partie avec le second, les augmentait encore : le *Dissent*, les non-conformistes, non seulement les huguenots, mais les dissidents anglais, presbytériens, indépendants, baptistes, ou d'autres dénominations moins importantes. A quel chiffre les évaluer ? Les statistiques diffèrent étrangement : elles varient d'un tiers à un vingt-deuxième de la population, et cette évaluation très

faible est probablement plus près de la vérité. Même en admettant qu'ils ne fussent qu'un vingtième des Anglais, les dissidents représentaient bien davantage en politique, par suite de leur concentration à Londres et dans les grandes villes. Tous avaient peur et horreur des ambitions jacobites, à peu près confondues dans ce temps-là avec le torysme. Le pasteur dissident Burgess expliquait à sa congrégation que les descendants de Jacob s'appelaient les Israélites, parce que Dieu n'avait pas voulu que son peuple portât le vilain nom de jacobites. Le pasteur dissident Bradbury, pendant que se mourait la reine Anne, et que l'on croyait encore au triomphe de Bolingbroke et du Prétendant, était sur le point de monter en chaire. Il rencontra l'historien Burnet, anglican sans doute, évêque de Salisbury, mais aussi intéressé que les non-conformistes à ce que l'œuvre de la Révolution ne fût pas renversée. Bradbury dit à Burnet qu'il s'attendait à une persécution capable de rappeler celles de Marie la Sanglante; et Burnet, mieux au courant, prévoyant déjà que George I^{er} serait proclamé, lui promit pour le rassurer qu'il lui donnerait un signal qu'il pourrait voir de sa chaire. Le signal fut donné avant la fin du culte, et le pasteur annonça à son petit Israël la délivrance.

Avènement des Hanovre : George I^{er} (1714-1727).

— Donc trois minorités, mais trois minorités ardentes et puissantes, voilà le secret de la longue force du parti whig. Il allait en avoir grand besoin pour ne pas succomber dans les années difficiles qui furent comme la crise initiale de cette dynastie, aujourd'hui établie si solidement sous les descendants de George III. Les difficultés n'apparurent pas au premier moment, c'est-à-dire pendant les derniers mois de 1714. Au fond, assez peu de personnes désiraient l'arrivée du Prétendant, prélude inévitable d'une guerre civile et religieuse. Lorsque le plus habile et le plus énergique des ecclésiastiques jacobites, Atterbury, proposa à Bolingbroke de proclamer Jacques III à Charing-Cross, Bolingbroke lui-même recula devant cette violation de la légalité. Jacques III en personne, qui, à la nouvelle de la mort de sa sœur, avait quitté sa retraite de Lorraine pour chercher fortune à Paris, bientôt découragé,

revint sur ses pas. Le 18 septembre, George I^{er} débarquait dans son nouveau royaume, refusait avec éclat de recevoir Bolingbroke et formait un ministère purement whig, dirigé par lord Townshend : Stanhope, Sunderland, Cowper, Marlborough, Nottingham, Argyle en occupaient les principaux postes à côté de deux jeunes hommes d'État, pour le moment collègues l'un de l'autre, mais destinés à un long antagonisme parlementaire, le payeur général des troupes Walpole, le secrétaire de la guerre Pulteney. Au couronnement de l'usurpateur s'empressèrent de notoires jacobites, moitié sarcastiques, moitié caressants. La comtesse Cowper nous raconte cette cérémonie. Elle-même, femme de ministre, prenait la chose au sérieux, et se réjouissait, dit-elle, « de voir notre sainte religion, nos libertés, nos biens sauvegardés et mis hors d'atteinte ». Mais lady Dorchester lui disait, au moment où l'archevêque de Cantorbéry, suivant le rituel, demandait à l'assemblée si elle reconnaissait le nouveau roi : « Ce vieil imbécile croit-il qu'on va lui répondre non, au milieu de ces épées nues ? » Bolingbroke, entre son affront et son exil, n'avait pas voulu manquer le couronnement. Il vint fléchir le genou, et comme le roi demandait à son entourage quelle était cette figure inconnue, il se retourna, saluant trois fois jusqu'à terre ce souverain assis sur un trône dont il n'avait pu l'écarter. Quelle allait être la nouvelle Chambre des Communes ? George, l'obligé, presque la créature des whigs, se regardait uniquement comme le roi des whigs. Il lança dans le pays une proclamation d'une violence inouïe contre le gouvernement précédent et contre tous les tories. Les électeurs, dans leur joie d'avoir évité la guerre civile, répondirent par l'envoi d'une forte majorité whig.

Dès le début de l'année 1715, les nuages s'amoncelèrent. La personne du roi, un vieil Allemand qui ne savait pas un mot d'anglais, causait une déception générale. Sa cour hano-vrienne, ses vieilles favorites allemandes, comtesses ou duchesses d'occasion, qui regardaient la couronne d'Angleterre comme une proie, comme un moyen de trafiquer des grâces royales, produisirent rapidement le même effet que les favoris écossais de Jacques I^{er}. A la liste déjà longue des nations

détestées venaient s'ajouter les Allemands. Ces sentiments menaçaient le parti whig comme les sentiments anti-français avaient menacé le parti tory. Les masses profondes du torysme, ni plus ni moins que la campagne et l'Église, se réveillaient d'une courte léthargie. D'autant plus que le système du roi et des ministres, d'exclure complètement des fonctions politiques les tories de toute nuance, rejetait naturellement vers la cause des Stuarts tout ce qui était tory. L'Université d'Oxford, citadelle de l'anglicanisme extrême, reprenait ses vieilles théories du droit divin, et çà et là les maisons des dissidents recommençaient à brûler, comme pendant le procès de Sachevereli. Le parti dominant subissait précisément alors une crise toujours grave : l'extinction rapide, presque simultanée, de son état-major. Les hommes redoutables de la Révolution et des guerres contre Louis XIV, Somers, Marlborough, Wharton, Burnet, Halifax, mouraient ou languissaient paralysés; et leurs successeurs ne les valaient pas. La force croissante de la presse se tournait contre eux : pamphlets et journaux jacobites surgissaient de toutes parts. Un soulèvement se préparait en Écosse.

L'énergie du nouveau personnel sauva le parti whig et son prince exotique. Il lutta contre la presse jacobite, tantôt par la violence, tantôt par la ruse : crieurs de pamphlets mis en prison, bavards séditieux fouettés à mort avertirent leurs imitateurs. Avec les écrivains de talent, autre tactique : lord Townshend ne dédaignait pas de négocier avec Daniel de Foë, qui préparait son chef-d'œuvre de *Robinson Crusoe* au milieu de variations politiques difficiles à suivre. Le ministre persuada au pamphlétaire d'entrer secrètement à son service tout en jouant un rôle de journaliste jacobite, et ce double jeu, si peu honorable pour l'immortel romancier, dura plusieurs années. Au parlement, système d'accusations et d'exclusions : procès contre les auteurs de la paix d'Utrecht, emprisonnement de Harley, dégradation politique de Bolinghroke fugitif.

Rien de tout cela pourtant n'aurait ramené l'opinion sans les maladroites levées de boucliers en faveur de la dynastie déchue, en Écosse et en Angleterre, juste au moment où la mort de Louis XIV leur enlevait toute chance de succès. Dans le vieux

pays des Stuarts, le comte de Mar et le Prétendant venu en personne montrèrent la plus grande incapacité et découragèrent pour longtemps leurs partisans. La capitulation de Preston délivra le gouvernement d'une insurrection anglaise dans les districts catholiques du nord du royaume. La grande majorité du pays applaudit à cette double déconvenue, et la répression ne l'indigna pas. Sept pairs furent condamnés à mort, deux exécutés, les lords Derwentwater et Kenmure (1716). Quelques grâces furent accordées ou refusées dans des circonstances peu flatteuses pour la moralité de l'époque. Un grand personnage répondit à la femme d'un des condamnés, qui le sollicitait pour son mari : « Avez-vous bien réfléchi? Si votre mari est pendu, vous aurez droit, comme provision de veuve, à un revenu de cinq cents livres; tandis que s'il a la vie sauve, vous n'aurez rien pour vivre, ni l'un ni l'autre. » Finalement le mari fut exécuté.

Cependant l'entente cordiale de George I^{er} avec le Régent de France affermissait les whigs. La paix favorisait le commerce anglais, comme précédemment la guerre. Le Prétendant n'avait plus de soutiens sur le continent, excepté des aventuriers sans avenir, et les ministres le poursuivaient haineusement dans toutes ses tentatives pour se marier. Il réussit très difficilement à épouser une princesse polonaise, comme lui sans couronne. De cette union naquit Charles-Édouard, qui fera éclater plus tard une valeur toute polonaise, plus brillante qu'utile. Le parti jacobite déclaré ou secret restait malgré tout considérable, avec des journaux, des orateurs tels que sir William Windham à la Chambre des Communes, mais sans aucune chance présente ou prochaine, et avec ses deux éléments, l'un protestant, l'autre catholique, comme toujours profondément divisés.

Conséquences politiques et religieuses. — Les Hanovre duraient, on n'en pouvait plus douter. Quels changements d'institutions ce changement dynastique allait-il produire?

Les défauts de la famille, l'abaissement de la couronne britannique dans ce nouveau sang, voilà ce qui saute aux yeux tout d'abord. Aucun des quatre Georges n'est sympathique, et l'antipathie a commencé par s'exercer entre leurs personnes.

Chacun des trois premiers a détesté son fils, qui le lui rendait. Tous, sauf le troisième, furent scandaleusement vicieux, sans grâce et sans bonté : le dernier mettra en péril la couronne même, dans le procès de la reine Caroline, trait suprême de cette vilaine histoire familiale d'un siècle. En eux rien de national : le premier ne sait pas l'anglais, le second le prononcera mal. Ce sont des Électeurs de Hanovre, rois d'Angleterre par-dessus le marché. Le prestige royal, encore si considérable chez Anne Stuart, tombe à rien. La cour est plus rapace que magnifique. Personne ne croit plus et ne peut plus croire au droit divin. La royauté n'est qu'un ressort politique nécessaire au train du parti vainqueur, et quatre ou cinq grands seigneurs whigs réunissent plus de crédit, plus de *patronage*, plus de richesses peut-être que n'en possède le roi.

Oui, mais tout ce que perd la couronne, le parlement le gagne, surtout la Chambre élective, prédominante dans l'État. Le premier personnage n'est plus le roi : c'est le premier ministre, c'est-à-dire l'Anglais qui jouit de la confiance de la majorité des Communes ; et le plus souvent, c'est un membre de cette assemblée, un *great commoner*, un Walpole, un Robert Peel, pour ne parler que des plus illustres. Le triomphe complet et prolongé des whigs établit peu à peu un principe contesté mais essentiel du parlementarisme, l'unité, l'homogénéité du ministère, malgré de grands esprits imbus des doctrines d'ailleurs les plus opposées, malgré Somers jadis, aujourd'hui malgré Bolingbroke, plus tard malgré Chatham. Les haines parricides de la famille royale, au lieu d'ébranler son trône, le consolideront à plusieurs reprises, car ceux des courtisans qui n'espèrent rien du roi régnant se groupent autour du prince de Galles, ennemi de son père, et attendent patiemment un nouveau règne. D'ailleurs la plupart des hommes politiques se préoccupent de la Chambre plus que de la cour, et malheureusement plus que de leurs électeurs. Les Communes sont tellement puissantes qu'elles tournent à l'aristocratie vénitienne : elles se perpétuent autant que possible ; elles font une loi de septennalité qui leur permet de ne se présenter devant leurs commettants qu'à de longues échéances.

La législation religieuse des whigs est telle qu'on pouvait

l'attendre : libérale, dans les limites des intérêts du parti. Le clergé anglican, regardé avec raison comme hostile, est traité avec défiance, réprimé ou paralysé dans ses manifestations intolérantes. Son redoutable concile, la *Convocation*, est indéfiniment ajourné. Les lois qu'il avait obtenues contre les dissidents sont rapportées : de nouveau, on permet à ceux-ci les fonctions publiques moyennant la « conformité occasionnelle », c'est-à-dire moyennant une acceptation intermittente de la communion anglicane. Les mesures récentes qui leur interdisaient l'enseignement sont supprimées aussi, et toutes les facilités sont rendues aux réfugiés français pour se faire naturaliser, c'est-à-dire pour augmenter le nombre des électeurs whigs. D'autre part, les catholiques sont encore plus maltraités que précédemment, car ils forment le noyau irréductible du torysme jacobite. Pourtant on ne s'attaque pas aux privilèges et aux richesses du clergé protestant épiscopal, foyer d'un torysme moins irréconciliable : on préfère l'endormir dans l'opulence et l'indifférence. La prudence gouvernementale est secondée par les controverses intérieures, par les progrès du latitudinarisme, du rationalisme même, qui réduit la religion à un philosophisme respectueux, enfin par l'infiltration sourde du déisme incrédule; et l'Eglise anglicane se plonge dans un long sommeil.

Le schisme whig de 1717. — Un parti qui jouit d'une majorité incontestée se divise facilement; telle fut la cause principale d'une scission qui se produisit dans le ministère. La question hanovrienne en fournit l'occasion. George I^{er}, adversaire de la Suède en tant que prince allemand, voulait entraîner dans sa politique personnelle le cabinet britannique. Celui-ci voyait bien dans l'acquisition de Brème et de Verden par le souverain commun des deux pays une bonne affaire pour le commerce national; mais on devait rester dans ces limites, ne pas mettre la monarchie au service d'une principauté allemande et ne pas l'exposer à une invasion de Charles XII, protecteur des Stuarts. Townshend et son beau-frère Walpole, dont le rôle parlementaire grandissait tous les jours, se détachèrent à ce propos du ministère, et le nouveau cabinet Slanhope-Sunderland se trouva affaibli d'autant. Mais le

schisme rendait un service réel au parti whig dmis son ensemble : il dédoublait son personnel gouvernemental, et laissait disponible une administration de rechange, toute prête en cas de crise grave. La crise grave ne devait pas tarder.

En attendant, il s'en déclarait une d'importance assez sérieuse. Slanhope et Sunderland, membres tous deux de la Chambre des Lords, cherchèrent à éterniser dans cette assemblée la suprématie du parti. La composition leur en paraissait excellente, car la fournée de pairs tories introduite par Bolingbroke et Harleyne l'empêchait pas de présenter une solide majorité dynastique. Mais comment empêcher dans l'avenir l'éventualité d'une nouvelle fournée? Comment garantir l'indépendance de la haute chambre? Déclarer la pairie un corps fermé, non susceptible d'augmentation, telle fut la proposition du ministère. Un pareil bill aurait obstrué les fonctions du gouvernement constitutionnel, en supprimant le seul moyen qui reste à la couronne et à la chambre élective pour vaincre la résistance des Lords : la menace d'une fournée de pairs suffisante pour déplacer la majorité. Walpole, devenu député de l'opposition, combattit le bill et resta victorieux. Les deux grands journalistes whigs du règne précédent s'étaient divisés sur cette question comme le parti lui-même : Steele défavorable, Addison favorable. Celui-ci, comblé d'honneur par la victoire des siens, un moment même secrétaire d'État, se mourait alors : avec lui descendait dans la tombe la première grande école des prosateurs politiques.

Le scandale de la mer du Sud (1720). — L'Angleterre, comme tous les pays d'Occident, avait assisté à une reprise fiévreuse des affaires depuis la paix générale. La Compagnie de la mer du Sud donna une seconde édition du système de Law, beaucoup plus impure et scandaleuse. Cette Compagnie, mêlée depuis plusieurs années à la politique whig, proposa en avril de se substituer à l'État vis-à-vis des particuliers porteurs des titres de la dette publique, et les deux Chambres acceptèrent, comme le gouvernement, cette transformation dangereuse. On remboursa, partie en argent comptant ou obligations, partie en actions. Or ces actions étaient montées, à force d'agiotage ,

de 100 livres à 800. On en donna 4 pour rembourser 50 livres de rente : le créancier s'imaginait recevoir, très avantageusement, un capital de 3200 livres, ce qui n'était sérieux que s'il avait réalisé sur-le-champ. Presque tous, pleins de confiance, attendirent une nouvelle hausse des actions. En septembre, elles montèrent à 4000 livres. Alors les habiles réalisèrent, et la baisse s'ensuivit, vertigineuse : le 13 septembre, 760; à la fin du mois, 180; ensuite moins encore. On signalait de tous côtés des ruines et des faillites.

Tout le gouvernement était ou paraissait compromis dans cette affaire louche. En janvier 1721, le parlement nomma une commission d'enquête, qui constata la fuite du caissier Knight et arrêta les députés directeurs. L'honnête Stanhope, assailli de reproches, mourut d'une attaque. Passaient pour avoir reçu de grosses sommes : le chancelier de l'Échiquier, Aislabie, le secrétaire d'État, Craggs, et son père, la duchesse de Kendal, favorite du roi, si ce n'était peut-être le roi lui-même. Aislabie fut mis à la Tour; les deux Craggs moururent et Ton parla de suicides; Sunderland obtint un vole en sa faveur, et peu à peu l'on revenait à l'indulgence : une amnistie parut venir bien à propos pour couvrir plus d'un mystère.

Walpole (1721-1742); grands côtés de son ministère. — Sir Robert Walpole, le plus irréprochable des grands chefs whigs, arrivait nécessairement aux affaires. Aucun ministre parlementaire d'aucun pays ne s'est maintenu aussi longtemps de suite au pouvoir. La seule durée de ce gouvernement si célèbre et si attaqué rendit déjà un grand service. Elle habitua les esprits à voir dans ce simple gentleman, maître sous deux rois de suite, sous George I^{er} et George II ennemis l'un de l'autre, sans que l'année 1727 qui sépara ces deux règnes ait amené de crise sérieuse, le personnage principal de la monarchie. Pourquoi le principal? Parce que trois Chambres successives, élues suivant la loi de septennalité, lui continuaient leur confiance. Le régime parlementaire plongea ainsi de profondes racines dans le pays, et du même coup la dynastie. Ce *commoner* resta *commoner* tant qu'il resta ministre; il ne se conféra aucun de ces titres de lords qui éloignaient le chef du

gouvernement de la chambre élective, et la chambre élective apparaissait de plus en plus comme prééminente. Autre aspect de la question : la *gentry* rurale, la classe tory par excellence, voyant un des siens au pouvoir, s'habitua peu à peu à la maison de Hanovre, ce qu'elle n'aurait pas fait sous une administration de ducs ou de négociants. Elle goûtait d'ailleurs la politique financière de Walpole, pleine de sollicitude pour ses intérêts. La réduction de l'impôt foncier figurait en tête de son programme. La diminution de la dette par l'établissement d'un *sinking fund* d'un fonds d'amortissement, les économies permises par une longue paix permettant à leur tour de dégrever la terre, la sécurité générale et cette même paix prolongée finissant par tripler la valeur des terrains et les revenus des propriétaires fonciers : comment résister à tant d'efforts et de succès, dus à un whig, au ministre d'un usurpateur, si bon tory que Ton soit, voire si têtù jacobite ? C'est même pour dégrever plus encore la campagne que ce conservateur un peu stagnant, qui détestait les questions dangereuses, qui professait la maxime *quiela non movere*, risqua son seul échec, le projet sur l'*excise* de 1733. Il aurait voulu faire des impôts indirects la base du système financier ; il recula devant une tempête de l'opinion publique.

Encore un honneur pour sa mémoire : il entendait gouverner par la persuasion, et se refusait à soutenir un bill impopulaire par des démonstrations militaires qui auraient amené l'effusion du sang. L'humanité de ce colosse campagnard à l'œil madré, de cet épicurien qui passait pour un gros égoïste, ne saurait être contestée. Elle contribuait à sa pacifique diplomatie, qui faisait la fortune de l'Angleterre *moneyed* aussi bien que de l'Angleterre *landed*. Un commencement de libre-échange activait encore les effets naturels de la paix. Walpole, comprenant mieux que certains négociants l'intérêt général du commerce britannique, voulait faciliter l'exportation des produits manufacturés et l'importation des matières premières, et remaniait en ce sens toute la législation douanière. Rompant avec un préjugé partout répandu, il permettait aux colonies de négocier avec d'autres pays que la mère patrie. De toutes parts éclataient

merveilleusement les résultats de ces principes. Dans les colonies : les Carolines et la Géorgie vendaient leur riz à toute l'Europe. Dans les ports de mer : Bristol et Liverpool grandissaient par le commerce colonial. Dans les régions industrielles : Manchester et Birmingham doublèrent en trente ans. L'exportation générale doubla en un demi-siècle.

Les défauts de Walpole; ses ennemis. — Cette administration utile et utilitaire avait, au degré le plus déplorable, les défauts de ses qualités. L'élévation morale lui faisait complètement défaut, et la soumission à l'opinion la plus forte lui plaisait moins comme un acte de libéralisme que comme un moyen de durer. Ne pas troubler l'eau qui dort, fort bien; mais il faudrait savoir troubler les abus qui ne sommeillent pas. On s'en abstient, crainte de grabuge. On interrompt pour un demi-siècle le courant de tolérance en faveur des dissidents, crainte de réveiller l'Église, encore redoutable dans sa torpeur. Avec cet argent que l'on sait faire affluer en Angleterre, on achète les consciences des députés : Walpole se vante de connaître le taux de chacune d'elles. Il n'est pas, comme on a dit, le père de la corruption, née bien avant lui : il en serait plutôt le jeune frère complaisant. Ce procédé de gouvernement pouvait-il s'éviter à cette époque? Macaulay ne le croit pas. Lecky, plus moral sur ce point et probablement plus exact, blâme le « long ministère » d'avoir volontairement et égoïstement aggravé un mal contre lequel protestaient nombre d'honnêtes gens, et qu'il aurait pu au moins atténuer. Il lui reproche d'avoir tenu une déplorable école de scepticisme. Le type des élèves qui jusqu'au réveil national gouverneront l'Angleterre, c'est le premier Fox, le père du grand orateur, homme d'argent sans scrupules d'aucune sorte, et qui ne transmettra que trop à son illustre et généreux fils des habitudes de désordre nuisibles à tout son avenir. Walpole n'aime que les hommes à vendre, ne croyant pas, il est vrai, qu'il en existe d'autres. Tout esprit indépendant, si bon wigh puisse-t-il être, est exclu ou écarté du pouvoir, même son beau-frère Townshend. Ce gouvernant, le plus doux de l'Europe, traitait en despote les députés de son parti, en tyran jaloux les membres de son cabinet. Le cynique

utilitarisme de Walpole a sacrifié jusqu'à sa louable passion de la paix : voyant la Cité de Londres se ruer à une guerre commerciale contre l'Espagne (1739)¹, il se laisse entraîner au mouvement qu'il juge funeste, et se console par un calembour intraduisible : « *Theij now ring the bells; they will soon toring their hands.* » Terre à terre jusqu'à la maladresse, il dédaigne trop la littérature pour lui demander ou lui rendre des services. Aucun ministre n'a été aussi peu mécène que lui.

Par un juste retour, chacun des défauts de "Walpole suscite ou encourage un des groupes d'ennemis qui contribueront à sa chute : les « *boys* », les « patriotes », les tories. Les deux premiers groupes se recrutaient parmi les whigs. L'un d'eux réunissait les jeunes gens ardents, tels que William Pitt, qui voulaient mettre un terme à la corruption; l'autre, les mécontents exclus des affaires, qui reconnaissaient Pnlleney pour leur chef. L'abaissement d'une Angleterre trop pacifique leur servait de drapeau, mais leur longue éviction du pouvoir n'excitait pas peu leur éloquence. Les tories, alors un peu jacobites, un peu démocrates, comme Windham, n'auraient pas fait grand'chose sans le mécontentement général des hommes de lettres. Le lettré et mécène Bolingbrokc, revenu de son exil, les massait contre Walpole; son journal le *Craftsman* le battait en brèche et tirait à dix mille exemplaires.

Chute de Walpole (1742). — Tant d'ennemis n'en vinrent pas à leurs fins sans de longs efforts et des déceptions réitérées. Ils avaient compté sur l'avènement de George II, naturellement brouillé avec le ministre de son père; mais la nouvelle reine Caroline s'opposa à tout changement. Ils avaient compté sur les élections générales de 1735, et elles tournèrent contre eux au point de décourager Bolingbroke, qui repartit pour le continent. La mort de la reine (1737) ranima leur espoir, car le prince de Galles Frédéric, héritier des traditions familiales, qui détestait encore plus sa mère que son père, et qui dirigeait l'opposition contre sir Robert, avait maintenant plus de crédit. Cet événement ébranla quelque peu le tenace ministre, la déclai-

1. Voir ci-dessus, p. 526.

ration de guerre à l'Espagne encore un peu plus. Les élections générales de 1741 et le centenaire de la première Révolution déterminèrent une effervescence étrange dans la froide Angleterre de ce temps-là. Certains espéraient relever l'échafaud de Strafford. Les votes se comptaient un à un dans la nouvelle assemblée, qui se réunit au complet comme jamais. Horace Walpole décrit plaisamment les béquilles, les flanelles et les cataplasmes des députés infirmes qui venaient soutenir ou renverser son père. Celui-ci, réduit à trois voix de majorité, se retira. Il accepta le titre de comte d'Orford, mais le gros farceur joua un dernier tour à son antagoniste Pulteney, en le faisant nommer comte de Bath. La première fois que les deux vieux lutteurs, jeunes dans la pairie, se rencontrèrent dans les couloirs de la Chambre des Lords, le ci-devant Walpole dit au ci-devant Pulteney : « Eh bien! mylord, nous voilà devenus les deux garçons les plus insignifiants de l'Angleterre. »

George I I, Garteret, et les Pelham (1742-1754). —

Lorsque l'enquête instituée par les ennemis du ministre déchu dans l'espoir de faire tomber sa tête eut montré que rien ne donnait prise à une accusation positive, lorsqu'on vit le train de l'utilitarisme reprendre tel qu'avant sa chute, l'exaltation politique tomba, et l'indifférence morale fit de nouveaux progrès. Carteret, un homme très instruit, très au courant des affaires d'Allemagne, lui succédait. Sa politique antifranaise plaisait à l'Électeur de Hanovre, mais ne rendait point populaire le roi d'Angleterre : les patriotes sentaient qu'ils avaient trop réussi à renverser le ministre pacifique. Leurs propos, en 1743 ou 1744, contre leur souverain et ses Hanovriens, faisaient pressentir une révolution. Pitt plaignait « cette grande monarchie de n'être plus qu'une dépendance d'un Électorat mendiant ». Chesterfield proposait qu'on donnât le Hanovre au prétendant Stuart, car, une fois établi dans ce pays de malheur, les Anglais ne voudront plus entendre parler de lui. Le Hanovre ayant dans ses armoiries un cheval blanc, un pamphlet rappelait « le cheval pâle de la Bible, dont le nom était la mort, et que l'enfer suivait ». Pitt demandait la séparation complète des deux États du roi George. Une adresse signée de vingt-quatre

lords flétrissait la « troupe mercenaire », c'est-à-dire les 16 000 soldats hanovriens à la solde de l'Angleterre, et la « scandaleuse partialité » dont elle était l'objet. Voilà de quoi expliquer, et la retraite de Carteret, et les espérances jacobites lors de l'invasion de Charles-Édouard (1745-1746). Pourtant, si cette tentative montra combien toute bravoure disparaissait de cette société mercantile qui ne savait plus prendre un fusil, elle produisit l'effet de toutes les tentatives armées des Stuarts : elle réunit tous les Anglais contre eux. Henri Pelham, avec son frère aîné le duc de Newcastle, gouverna paisiblement l'Angleterre et son parlement pendant les années les plus insipides de leur histoire. Il restreignit le plus possible la part de l'Angle terre dans la guerre, et conclut la paix d'Aix-la-Chapelle. Bon financier, il diminua l'intérêt de la dette publique et en consolida les différentes branches. Le parlement ne s'occupait plus que de chiffres, et Burke, dans un de ses premiers écrits, caractérisait cette période en disant que les figures d'arithmétique faisaient plus d'effet que les figures de rhétorique.

La société anglaise sous les deux premiers Georges.

— Les vilains traits de cette génération enrichie frappent tout d'abord, d'autant plus qu'elle nous a laissé des portraits peu flatteurs d'elle-même par la plume de ses romanciers et le pinceau de Hogarth. Non seulement le *Gulliver* de Swift en est la cruelle satire, mais les tableaux réalistes de De Foë, de Fielding, ne sont que trop conformes aux réalités constatées : mœurs grossières, en haut et en bas; criminalité effrayante, inutilement réprimée par une législation féroce; Londres livré la nuit, par l'insuffisance des *watchmen*, aux fantaisies sangui- naires des *mohocks*, bandits dont le masque cache plus d'un noble désœuvré; domesticité voleuse ou mendiante, en quête de larcins; intrigantes vivant dans le jeu et dans la débauche; ivrognerie du vin de Porto dans les classes riches; chez les pauvres, ivrognerie du gin et autres liqueurs, dont la consommation est triplée de 1714 à 1735; mariages sans garantie et parfois simulés; villes d'eaux qui offrent des rendez-vous suspects; spectacles immoraux ou cruels . tel est le premier aspect de la médaille.

L'autre côté ne doit pas être oublié, d'autant plus que c'est lui surtout qui a frappé pendant leurs séjours Voltaire et Montesquieu, admirateurs d'une liberté alors inconnue sur le continent. Le souci de cette liberté comptait pour beaucoup dans l'horreur du militarisme, qui n'avait guère diminué depuis les « majors » de Cromwell. Si l'on se faisait difficilement à l'idée d'avoir des casernes, c'est que l'on y voyait des forteresses possibles du despotisme. Dans la pratique, les bons éléments ne manquent pas plus que les mauvais. Pelham, lord Hardwicke et le parlement prennent d'utiles mesures contre les scandales produits par la boisson et par les mariages clandestins. Londres est mieux éclairé la nuit, et se constitue une meilleure police; les célèbres lieux d'asile du brigandage achèvent d'y disparaître. Un philanthrope, Oglethorpe, devance et annonce Howard dans la visite des affreuses prisons. Les bains de mer et les bains d'eau froide commencent à rétablir la santé publique. L'innoculation, rapportée d'Orient par l'ambassadrice voyageuse lady Montague, puis adoptée par la reine Caroline, atténue les épidémies de variole¹. Kent crée le jardin anglais, conforme au romantisme national et reproduisant, dans ses sinuosités, ses plantations, sa distribution des eaux artificielles, l'illusion de la nature. Hændel, soutenu par George I^{er}, dont la seule bonne passion semble avoir été celle de la musique, donne aux Anglais le goût des oratorios, et l'acteur Garrick va leur rendre le goût des drames shakespeariens. La presse se développe, et déjà sous Walpole on se plaint de la royauté qu'elle exerce : « Nous avons, dit le député Dan vers, un gouvernement nouveau ; ce n'est pas un gouvernement de cotillon, c'est un gouvernement de papiers. » En 1724, Londres possède déjà dix-huit feuilles quotidiennes ou hebdomadaires; en 1750, on ne compte pas moins de huit *magazines*. Le progrès est donc réel, non seulement dans la liberté politique, mais dans l'ordre économique et intellectuel.

De grands hommes et de grands événements y ajouteront bientôt le progrès moral.

i. Voir ci-dessus, p. 736.

Progrès de l'Ecosse. — Au commencement du xviii^e siècle, l'Ecosse à peine sortie du régime des guerres civiles qui devaient encore la troubler deux fois, en 1715 et en 1745, était le pays le plus arriéré de l'Europe. Les Hautes-Terres n'avaient rien de commun avec les Basses-Terres, ni la langue, ni les lois, ni les mœurs. Les chefs des *Highlands*, seuls véritables rois, seuls juges, ne connaissaient ni parlement ni tribunaux, disposaient de la vie et de la mort de leurs sujets, pillaient les *Lowlands*, emmenaient leurs habitants en esclavage, parfois les vendaient aux planteurs des colonies, ou levaient des tributs réguliers chez les cultivateurs qui préféraient s'abonner ainsi contre leurs exactions. Un voyageur anglais se risquait-il à affronter leur hospitalité célèbre, on le recevait bien, par respect pour cette vertu barbare : on lui montrait des Anglais captifs, ou, pour le distraire, on faisait couper la tête d'un de ces malheureux. Le type de ces brigands chevaleresques, Rob-Roy, de son vrai nom Mac-Gregor, protégé du duc d'Argyle, ue mourut qu'en 1736, octogénaire et dans son lit.

La misère était grande, même dans les villes. La plus civilisée, Inverness, contemplait une voiture coramo une bête curieuse; les rais de la prison dévoraient un homme. On connaissait la boue d'Édimbourg et les violences toujours prêtes de sa populace. La famine sévissait. En ce pays si peu peuplé au total, 200 000 mendiants ou vagabonds constituaient un tel fléau que le patriote Fletcher de Saltoun proposait de parquer les meilleurs dans une sorte de servage, et d'expédier les pires sur les galères de Venise. Suivant lui, on ne viendrait à bout de la barbarie des *Highlanders* qu'en les forçant à s'établir dans les Basses-Terres, dont les habitants laborieux repeuplèrent à leur tour les *Highlands*.

On adopta de meilleurs remèdes sous l'impopulaire mais bienfaisant régime de l'Union. L'antagonisme prolongé des épiscopaux et des presbytériens fut résolu par un système équitable. D'une part, l'Eglise presbytérienne, celle de la majorité, la « *Kirk* » vraiment nationale, devint l'établissement officiel. D'autre part la tolérance fut assurée au culte épiscopal, celui de la minorité. Les whigs montrèrent en cette occasion

un vrai libéralisme, car les épiscopaux écossais passaient en général pour jacobites; aussi le parlement britannique leur imposa-t-il un serment d'abjuration politique dirigé contre le Prétendant. Même avec cette précaution, les presbytériens acharnés acceptèrent difficilement que ces « prélatistes », qui les avaient si longtemps opprimés, eussent le libre exercice de leur culte. Ce n'était donc pas sans danger ni sans inconvénient que la Kirk obtenait une grande puissance. Son puritanisme superstitieux maintenait jusqu'en 1727 les exécutions de sorcières, faisait du repos dominical un ennui tyrannique, poussait à l'infanticide les malheureuses filles-mères par la crainte de pénitences humiliantes. Mais ses écoles de paroisse rendirent d'immenses services, et donnèrent rapidement à l'Écosse un niveau d'instruction primaire très élevé. Le goût du travail intellectuel montait de là dans toutes les classes de la nation, et donnait à une élite la passion des études philosophiques. L'Écosse adoptait avant l'Angleterre la physique de Newton. Hume, et, avec des doctrines fort différentes, Hutcheson, Reid, Adam Smith créaient une philosophie écossaise.

Le développement scolaire de l'Écosse fit beaucoup pour l'unité morale de la Grande-Bretagne. Les écoles paroissiales se proposaient pour but avoué de « déraciner le langage irlandais », c'est-à-dire la langue gaélique, celtique. Elles n'y réussirent que trop rapidement au gré des amateurs de couleur locale, de particularisme ethnographique et de poésie populaire. Ceux-ci trouveront en Walter Scott un interprète immortel, qui recouvrira d'un vernis d'idéal l'ancienne grossièreté et l'ancien brigandage. En réalité, les progrès de la langue anglaise furent aussi les progrès de la civilisation, de la vraie vie politique, de l'obéissance aux lois. La répression du soulèvement jacobite en 1746 accéléra ce mouvement par le désarmement, l'interdiction du costume highlander, l'abolition des juridictions héréditaires. Les nouvelles routes, entreprises dans des vues stratégiques, servirent à la circulation des produits et à l'augmentation, d'ailleurs générale, de la richesse matérielle. L'agriculture subit une crise en passant de l'état féodal à l'individualisme et au mercantilisme modernes, mais finit par se

trouver fort bien du changement. Le premier vaisseau écossais traversait l'Atlantique en 1716, et dès 1735 le port de Glasgow comptait 67 navires. De 1735 à 1760, le tonnage de la marine marchande écossaise quadrupla. La fabrique de la toile écossaise, déjà considérable en 1730, doubla pendant les vingt années suivantes.

Misère de l'Irlande. — Pendant les soixante premières années du siècle, le petit pays catholique présente un aspect tout contraire à celui du petit pays presbytérien. Tous deux également sortaient de longues guerres civiles pour entrer dans une longue paix intérieure, et même, en Irlande, cette paix n'est pas interrompue comme en Écosse par deux soulèvements. Comment donc se fait-il qu'elle ait produit des résultats juste inverses, et que la misère irlandaise ait plutôt empiré?

La cause principale gît dans la différence de religion que nous venons de rappeler. L'Angleterre whig, au lieu d'« établir » en Irlande la religion de la majorité, la poursuit d'une haine froide et tenace. On emploie couramment pour la désigner le terme d'« ennemi commun », et dans les conseils de la couronne, et dans le parlement de Londres, et dans le soi-disant parlement de Dublin. La qualité de catholique exclut de toute carrière élevée, la médecine exceptée, les quatre cinquièmes de la population. L'Église établie n'est même pas celle de tout le cinquième restant, car les protestants dissidents forment une partie considérable de ce cinquième. Donc une faible minorité numérique, celle des évêques, ou pour l'appeler de son vrai nom celle des anglicans d'Irlande, vit des dîmes oppressives payées par la grosse majorité catholique ou par la petite minorité presbytérienne. Cette première différence avec l'Écosse est complétée par un développement, en sens tout contraire, de l'instruction primaire. Ici les *charter schools* sont destinées à « sauver du papisme et de l'idolâtrie les âmes des pauvres enfants, et leurs corps de la mendicité » : instruments de propagande mal organisés d'ailleurs, qui dans les périodes de famine réussissent à séparer les enfants de leurs parents misérables, leur donnent de six à dix ans l'enseignement élémentaire, plus tard l'apprentissage d'un métier; mais dans de si tristes cou-

ditions que le philanthrope Howard, qui les visita, les compare aux prisons, objets habituels de son étude.

Seconde différence. Loin d'affaiblir au profit de tous une vieille aristocratie terrienne, on en constitue une nouvelle par tous les moyens légaux ou autres : confiscations, ventes à bas prix. Les neuf dixièmes du sol passent à des Anglais. Ces grands propriétaires ne résident même pas dans le pays ; ils vont manger chez eux le revenu de la terre irlandaise ; ils livrent à des *middlemen*, sortes de régisseurs impitoyables, les anciens propriétaires, devenus sur leur propre champ des *cottiers*, semblables par leur condition aux colons antiques. Cet absentéisme, la difficulté de vendre un peu avantageusement, d'autres causes, parmi lesquelles le découragement du peuple inférieur, multiplient la pâture aux dépens de la culture, et sur les pâturages erre une population nomade, prête au brigandage, rongée d'une haine muette.

Troisième différence avec l'Écosse. Au lieu d'associer les Irlandais à leur activité économique croissante, les Anglais font tout leur possible pour les paralyser. Produits agricoles, matières premières, produits manufacturés, tout cela est tué par le régime douanier le plus féroce entre la petite et la grande île. Les florissantes manufactures d'Irlande sont réduites à fermer l'une après l'autre. Pour compléter cette ruine, on invente une petite monnaie spéciale que flétrit un pamphlet de Swift. C'est en effet la dernière période de la vie du redoutable satirique, et la plus honorable. Faisons tant qu'on voudra la part de ses rancunes lorsqu'il se voit à jamais écarté de l'Angleterre et de l'épiscopat, confiné dans son doyenné de Saint-Patrick : l'humanité lui saura gré d'avoir dénoncé tant d'iniquités, constaté les ravages de la famine, et proposé par une vengeresse ironie que l'on mange les petits Irlandais pour qu'ils servent à quelque chose au lieu d'affamer leurs parents.

On peut se demander, en effet, ce que devenait la population. Les énergiques, laissant les résignés à leur détresse, prennent le parti d'émigrer, ou plutôt continuent volontairement les émigrations forcées du xvii^e siècle. On doit distinguer entre l'émigration catholique et l'émigration protestante. Celle des

catholiques est la plus connue ; elle a rempli de noms irlandais les états-majors de presque toutes les armées de l'Europe : Lally-Tollendal, Lascy. Barclay de Tolly, etc. Elle a fondé en Espagne une industrie fâcheuse pour les intérêts britanniques. Cette émigration est une des grandes fautes de la politique whig, qui se trouvait, par une juste punition, avoir travaillé contre elle-même. Que voulait-elle en effet ? Augmenter la proportion numérique du protestantisme ? Elle rendait cet accroissement impossible en décourageant les nombreux ouvriers protestants, d'origine anglaise ou huguenote, qui travaillaient en Irlande. Environ 42 000 d'entre eux allaient coloniser en Amérique, en Allemagne, en France même, où, par une exception singulière, on les recevait bien, du moment qu'ils étaient Irlandais.

Mais que devenaient ceux qui n'émigraient pas, c'est-à-dire la masse principale ? Les deux races également prolifiques, Celtes et Anglo-Saxons, résistaient assez bien, et aux fréquents départs, et aux ravages de la famine. Malgré la plus terrible de toutes, celle de 1741, qui aurait fait périr, dit-on, par inanition ou par épidémies consécutives, 400 000 personnes, une statistique approximative indique, pour cet horrible demi-siècle, loin de la diminution à laquelle on s'attendrait, une augmentation de 300 000 âmes. Leur état moral ? Beaucoup de crimes, des vols à main armée, des enlèvements dirigés surtout contre les riches héritières protestantes pour faire capituler la famille, crimes catholiques en réponse aux crimes protestants des « chasseurs de prêtres », duels et habitudes d'ivrognerie chez les riches oisifs. Les prisons, encore pires qu'ailleurs, sont si mal surveillées que dans l'une d'elles, pendant la guerre de la succession d'Autriche, on laisse brûler 47 prisonniers français. Déplorable administration ; parlement mensonger, où dix grands propriétaires disposent de cinquante sièges. Ce qui surprend, dans les violences de ces opprimés, c'est un manque complet de fanatisme confessionnel ou de patriotisme particulariste. Est-ce loyalisme, est-ce lassitude ?

Pourtant quelques traits de ce déplorable tableau font prévoir un meilleur avenir. Les grandes villes se civilisent, ici comme

en Écosse. Dublin devient un centre intellectuel, avec d'utiles sociétés savantes. Plusieurs évoques protestants sont des hommes distingués par leur intelligence et leur caractère : Berkeley, Slynge, auteur d'un sermon sur la tolérance qui contribue au relâchement des lois contre les prêtres catholiques. Mais le véritable espoir de l'Irlande est dans les tenaces Anglo-Saxons devenus ses enfants adoptifs. Les vrais indigènes, les Celtes irlandais seront rarement à la tête de la résistance. La langue anglaise gagne tous les jours du terrain sur la langue celtique ; et précisément à cause de cela se dessine un intérêt irlandais, un parti irlandais, que les politiques de Londres ne pourront pas toujours mépriser, car ses chefs seront comme eux des esprits politiques de la race de Hampden.

//. — *L'Angleterre des Pitt et de George III* (1754-1784).

Pitt et le réveil national. — Pour apprécier le réveil des passions anglaises par le premier William Pitt, il faut lire *l'Estimate* de Browne, publié vers le moment où le grand ministère (1751-1761) allait commencer. Jamais citoyen n'a dépeint son pays sous de plus noires couleurs. Un mot contemporain de Chesterfield : « l'Angleterre n'est plus une nation » pourrait y servir d'épigraphe. Égoïsme efféminé, couardise allant jusqu'à dire : « Si les Français arrivent, je veux bien payer, mais quant à me battre, que le diable m'emporte ! » (blasphème textuel, et qu'on ne se permettra plus après Wesley). Frivolité, débauche et gourmandise, les Anglais *en train de perdre leurs colonies*, en attendant que les Français les battent dans les plaines de Salisbury.

Cette prophétie allait être démentie de telle façon qu'elle peut nous paraître, à nous Français, une ironie amère. Pitt est l'auteur du démenti. Son regard d'aigle, son éloquence à la fois antique et shakespearienne, son âpre patriotisme romain ont exalté, transformé moins encore le parlement, dont il n'avait

point la superstition, que le peuple anglais, dont il se sentait le tribun, et qui regardait vers lui comme vers un consul conquérant, chef impérieux des généraux, chef terrible des amiraux. Il n'a pourtant point versé le sang de Byng : il a même essayé de lui sauver la vie; mais il croyait les exemples nécessaires, et, le jour où l'amiral Anson lui déclara qu'il lui serait impossible d'être prêt tel jour pour telle expédition, le ministre lui dit ces simples paroles : « Alors, j'aurai le regret de mettre Votre Seigneurie en accusation. » L'expédition fut prête au jour dit. Du peuple et des soldats comme des chefs, il obtenait tous les sacrifices; il infusait à nouveau l'enthousiasme dans l'âme anglaise. Il venait à son jour, dans une période décisive pour les conquêtes coloniales, car, à l'inverse de son fils, il avait toutes les qualités et toutes les connaissances exigées par la guerre de terre et la guerre de mer, étroitement associées sous sa dictature, tandis que son ignorance financière et commerciale l'aurait rendu un mauvais ministre en temps de paix. Son mépris des obstacles budgétaires rendit même service, car l'Angleterre jouait une partie qu'il fallait gagner à tout prix. Pour lui-même il ne dédaignait pas l'argent comme le dédaigna son fils; il fut heureux de se voir enrichir par les testaments de la vieille duchesse de Marlborough et d'un vieux maniaque whig qui saluaient en lui le triomphe éclatant de la vieille politique whig; mais il savait refuser les sinécures peu méritées, et il apprenait à ses concitoyens à mettre d'autres choses, la probité, la gloire, l'empire des mers, au-dessus de l'argent comptant. Dès lors, ils ne se complaisaient plus dans la corruption établie, et le vent des réformes commençait à souffler.

Whig réformiste, le chef de la plus glorieuse administration whig a détraqué ce puissant parti et ne s'en est point fait scrupule. A la domination d'une coterie serrée il préférerait l'« administration mélangée », nous dirions la « concentration », système dont il devait être, après Bolingbroke et avant George III, l'un des derniers partisans. L'avenir constitutionnel de l'Angleterre lui donnera tort sur ce point; il donnera raison à sa conception d'une Chambre des Communes représentant plus largement, plus directement, plus sincèrement, la nation. Au total, l'An-

gleterre est redevable au premier William Pitt autant qu'à aucun autre de ses enfants. Et cela, malgré les graves défauts intellectuels ou moraux qu'on ne doit pas laisser dans l'ombre : une déclamation théâtrale, une humeur quinteuse et dangereuse que la goutte explique, l'égoïsme brutal de son patriotisme, et parfois des intrigues louches.

Wesley et le réveil religieux. — Tous les historiens récents rapprochent avec raison ce ministre à la romaine de l'apôtre chrétien John Wesley¹, parce qu'ils ont tous deux, en touchant des fibres différentes, fait revivre l'enthousiasme. Vaste sujet dont nous ne pouvons indiquer ici que les points intéressant l'histoire générale. Voici les cinq principaux. Sous le rapport religieux proprement dit, Wesley, puissamment aidé par le grand prédicateur populaire Whitefield, a ranimé la vie évangélique, endormie depuis longtemps dans toutes les classes de la population, surtout parmi les pauvres. Sous le rapport ecclésiastique, au lieu de fonder simplement une église dissidente de plus, totalement brouillée comme les autres avec celle de l'État, Wesley, qui, pendant sa longue activité pastorale (1738-1790), s'est toujours regardé comme un clergyman, réveille le clergé officiel lui-même, le pénètre de son ardeur de conversion; et ce n'est qu'après sa mort qu'une puissante église méthodiste se constituera décidément à part. Sous le rapport social, il a ranimé la philanthropie dans toutes ses branches, il a remédié aux misères causées par l'accroissement rapide des populations industrielles. Sous le rapport politique, le très conservateur fondateur du méthodisme, bien vu du défiant George III, qu'il soutient de sa plume contre les Américains, a prévenu les progrès possibles de l'esprit révolutionnaire en nourrissant le paupérisme anglais d'aspirations religieuses. Sous le rapport intellectuel, le « Réveil » a assaini la littérature anglaise, la plus immorale de l'Europe depuis le milieu du xvii^e siècle jusqu'au milieu de xviii^e, la plus morale désormais. Pourquoi faut-il signaler de sérieux inconvénients à côté de pareils services? La défiance de la culture théologique et de l'indépendance scien-

1. Voir ci-dessus, p. 839.

tifique; certains retours superstitieux; le repos dominical devenant un abus; surtout, la réaction du fanatisme antipapiste, et l'émancipation des catholiques retardée d'autant.

Les dernières années de George II (1754-1760). — Le vieux roi, qui ne pardonnait pas à Pitt ses attaques contre le Hanovre, fit son possible pour l'éviter comme ministre : Henri Pelham eut pour successeur au pouvoir son frère le duc de Newcastle, jaloux, lui aussi, de la popularité de Pitt. Ce grand seigneur, célèbre par ses perruques et ses ridicules, s'est longtemps maintenu chef ou simple membre du ministère par sa connaissance de la matière parlementaire et du prix que valait chaque député. Ce corrupteur cynique était personnellement incorruptible : quand il quitta les affaires, où il avait dépensé la plus grande partie de sa fortune, il refusa une pension de retraite dont il avait presque besoin. Mais on lui chercherait en vain d'autres mérites : ses manœuvres entre Pitt, Fox et le roi, pendant trois années d'indignation populaire grandissante, sont aussi basses que dépourvues d'intérêt. Enfin Pitt consentit à une coalition avec Newcastle (1757), et le roi céda, laissant la dictature militaire au premier, la manutention parlementaire au second. Dès lors et pendant quatre ans, la lecture des bulletins de victoire fait toute la vie politique des Anglais. George II était récompensé, dans ses derniers jours, de sa correcte attitude constitutionnelle. Son fils et son ennemi Frédéric l'ayant précédé dans la tombe, son petit-fils, âgé de vingt-deux ans, lui succéda, commençant un des règnes les plus longs et les plus remplis de l'histoire (1760-1820).

George in et la crise constitutionnelle. — Ce n'était point un avènement ordinaire. La situation de la couronne et ses projets changent brusquement. Le nouveau roi est un Anglais, qui se déclare Anglais dans son premier discours du trône, et qui ne présente plus rien d'exotique ni dans son aspect, ni dans son accent. Le jacobitisme n'est plus qu'un parti de dilettantes sans espoir, et qui diminue tous les jours. Les vieilles forces du torysme, la noblesse rurale et l'Église, achèvent de se rallier à la dynastie des Hanovre. Et précisément le chef de cette dynastie est imbu de leurs principes. Sa

mère l'a élevé dans les préjugés absolutistes des petites cours allemandes, ne laissant que peu d'idées, peu de personnes, arriver jusqu'à lui. Le pair d'Ecosse lord Bute, ami personnel et pour le moins confident de la princesse douairière, a fait l'éducation politique de son fils avec deux ouvrages, l'un récemment publié, l'autre sur le point de l'être et dont il connaissait le contenu : le *Roi patriote* de Bolingbroke (mort en 1754) et les *Commentaires* de Blackstone. Ce dernier livre célèbre la prérogative de la couronne en termes que le jeune roi compare amèrement à l'effacement de la couronne sous son aïeul et son bisaïeul. Il décide qu'il en fera une réalité, et le trait essentiel de sa nature, on ne le verra que trop, c'est l'entêtement. Le système de Bolingbroke exerce sur lui une influence plus funeste encore. Le vieil et spirituel adversaire des whigs dénonce leur gouvernement de parti et leur oligarchie parlementaire comme les sources de la corruption. Le roi et les Communes doivent se faire équilibre, comme la France et l'Autriche. Vienne le « Roi patriote », il comprendra que son devoir est de « commencer à gouverner en commençant de régner ». Il écartera les mauvais du pouvoir, il choisira les bons ministres dans tous les rangs où il les trouvera, et la corruption n'existera plus. Alors s'affirmera le parti national, recruté dans l'Angleterre rurale, car « les *landed men* sont les vrais propriétaires de notre vaisseau politique, les *moneyed men* n'y sont que des passagers ». Pas besoin de chercher ailleurs le programme de George III, qui au besoin se déclarait whig, mais qui ramenait en sa personne le torysme anglican sur le trône.

On ne doit pas plus laisser dans l'ombre les bons côtés de ce prince médiocre que les mauvais côtés du grand Pitt ou du grand Wesley. Sincèrement pieux, très honnête dans sa vie privée, personnellement simple et économe au point de se faire caricaturer en « fermier George » avec la « fermière » qui lui a donné sa nombreuse famille, il obtint toujours, comme il la mérita toujours, l'estime de son peuple. S'il a traversé plus d'une fois, dans la première moitié de son règne, des phases d'extrême et de juste impopularité, ni ses fautes, ni l'obscurcissement graduel de sa raison, dans la seconde moitié, ne l'ont

empêché d'être habituellement populaire. Allons plus loin : malgré tout, l'instinct national, si conservateur, lui a su gré de prendre au sérieux sa couronne, et il a ranimé d'une façon durable le vieux royalisme anglais. Quelques réformes, celles qui ne heurtaient aucun de ses nombreux préjugés, trouvaient grâce devant ses yeux, même quand des dissidents les avaient imaginées : les écoles du dimanche, les visites de Howard dans les prisons, les prédications wesleyennes. Cela dit, on doit blâmer sévèrement sa nuisible et tenace opposition aux réformes les plus importantes, à l'abolition de l'esclavage, à l'élargissement de la tolérance, à l'émancipation des catholiques, plus sévèrement encore ses tentatives pour supprimer les franchises américaines et pour tourner ou confisquer la constitution britannique. Les moyens ne valaient pas mieux que le but : des créatures, des « amis du roi » venaient former une majorité obéissante à la Chambre des Lords ; sur les Communes s'exerçait directement le *patronage* ou le marchandage royal, dans des proportions telles que ce souverain parcimonieux était constamment endetté.

Les ministères Bute (1761) et Grenville (1763). —

La prétention de Pitt d'exercer le pouvoir comme mandataire du peuple anglais, titre qu'il assumait en plein Conseil, irritait plus le jeune roi que l'éclatant triomphe de sa politique extérieure ne le satisfaisait. Pressé d'avoir un ministère à lui, George y poussa presque de force son favori lord Bute, qui prépara et fit la paix de 1763. Ses *amis*, groupe qui allait grandissant dans les deux Chambres, firent accepter cette paix malgré les objurgations de Pitt, et la princesse crut pouvoir dire : « Maintenant mon fils est roi. » Mais l'opinion publique fit explosion contre le ministre courtisan, contre le torysme revenu, contre les Écossais, qui retrouvèrent leur impopularité du temps de Jacques I^{er}. Cette tempête effraya lord Bute, qui se retira. Les deux beaux-frères de Pitt, Grenville et lord Temple, deux caractères encore plus quinteux que le sien, devinrent nécessaires. Le roi se résigna à une série de ministères plus ou moins whigs, se promettant de les user rapidement l'un après l'autre. Pour le moment il subissait le joug d'un excellent financier,

médiocre politique, d'accord avec lui seulement sur la nécessité d'imposer aux Américains les volontés fiscales de la métropole. Grenville menait durement à la fois le roi et la nation, au nom d'une Chambre des Communes toute-puissante. Ce système portait dans ses flancs la guerre d'Amérique pour plus tard, et d'abord des troubles intérieurs.

Wilkes et la liberté de la presse (1763). — L'opposition contre Bute avait déchaîné les passions démagogiques sur la froide oligarchie parlementaire, et de ces passions, surexcitées par les prétentions royales, sortit en quelques années un monde nouveau : l'Angleterre des *meetings*, des processions, politiques, de la presse ne ménageant plus rien. L'homme de ce mouvement méritait peu d'estime personnelle. Wilkes faisait partie d'un cercle de libertins, dans tous les sens du mot, où s'engloutissait dans le jeu, la débauche, les blasphèmes copieusement arrosés, la fortune de sa femme, lorsque l'idée lui vint d'affronter la vie politique. Une première fois il eut recours au stratagème le plus singulier pour un futur réformateur démocrate. Plusieurs électeurs de son adversaire devaient se rendre au lieu du vote, d'un point à l'autre de la côte, sur un bateau norvégien : Wilkes paya le capitaine, qui les mena faire un tour en Norvège. Non élu cette fois, il devint en 1757 député d'Aylesbury, puis colonel de la milice, et peu à peu un personnage populaire. Il n'aurait point dédaigné l'ambassade de ConsUmtinople, et lord Bute, la lui ayant refusée, devint son point de mire. Il opposa aux journaux ministériels, et aux caricatures ministérielles de son ennemi acharné Hogarth, le *North Briton*, dont 44 numéros parurent avec succès, sans encombre. Bute n'osait pas réprimer les pamphlets, ni les dessins injurieux qui, jouant sur son nom, représentaient une botte, avec un jupon enroulé autour : allusion indécente aux relations qu'on lui supposait avec la mère du roi. Grenville n'entendait supporter rien de pareil ; et précisément le fameux numéro 45 coïncida avec son avènement au pouvoir. Cette feuille critiquait le Discours du Trône, en affectant de plaindre le roi et d'accuser les ministres, qui « en imposaient au souverain et à la nation », qui compromettaient « un prince doué de qualités

grandes et aimables » par d'odieuses mesures. Le roi se déclara l'ennemi personnel de Wilkes; les ministres et la majorité ne pardonnèrent pas à un député d'avoir porté le débat devant le public par la voie de la presse; car tel était le vrai, le profond grief.

Le pamphlet n'était pas signé, et la loi anglaise rendait très difficiles les poursuites contre un anonyme, même transparent. On lança donc un « mandat général » d'arrestation contre les personnes qui pouvaient être soupçonnées. Wilkes était naturellement du nombre, et la saisie de ses papiers prouva qu'il avait écrit de sa main le manuscrit du 45. Enthousiasme général quand le grand juge Pratt (plus tard lord Camden) relâche Wilkes, comme député, déclare les mandats non individuels illégaux, enfin condamne les ministres et leurs agents à de fortes amendes. On illumine : le numéro 45 flamboie de tous côtés. La magistrature soutenait donc la presse et assurait sa liberté dans l'avenir. Les vengeances n'en guettaient pas moins Wilkes, qui, ne trouvant plus d'éditeur, imprimait chez lui. Par malheur, il imprimait, entre autres choses, un écrit licencieux qui lui fit le plus grand tort. Pendant un voyage en France, il fut blessé en duel. La Chambre n'admit pas le certificat de son médecin, et le déclara déchu de son siège (19 janvier 1764). On le condamne alors par contumace comme auteur de libelles séditieux et obscènes.

Les ministères Rockingham (1765) et Chatham (1766). — Nous n'avons pas à raconter ici la guerre d'Amérique, dont les lointains mais très directs préliminaires remplissent les années que nous traversons. Nous indiquerons seulement la succession rapide des ministères. Le marquis de Rockingham, chef de la fraction la plus honnête et la plus libérale des whigs, à la suite d'un projet de régence qui mécontente le roi par l'exclusion de sa mère, remplace Grenville. Ses concessions aux Américains, qui paraissent au roi une faiblesse, sont votées au milieu d'une grande agitation du parlement et du public. Rockingham ne se fait pas moins d'honneur en obtenant de la Chambre des Communes deux résolutions condamnant l'usage des mandats généraux d'arrestation et la saisie des papiers dans

les affaires de libelle. Malheureusement il n'avait à sa disposition qu'une des coteries qu'on appelait alors « connexions » : le duc de Bedford, Grenville, Pitt dirigeaient les autres. Une coalition s'imposait : celle de Pitt avec Rockingham aurait tout sauvé. Mais Pitt, dont la santé s'altérait au point de produire des éclipses mentales, se laissa nommer premier ministre et comte de Chatham, au grand scandale de ses admirateurs populaires. Pour donner la mesure de l'incohérence de son administration, il suffira de dire que ce chef du gouvernement resta une année entière sans venir à la Chambre des Lords. Finalement le duc de Grafton occupa le pouvoir et n'y parut pas plus solide. Les intrigues compliquées qui présidèrent à la formation et à la dislocation de tous ces ministères, dans l'émiettement croissant du parti whig et sous les moqueries des absolutistes du continent, ont perdu tout intérêt. Ce qui en présente beaucoup au contraire, c'est la lutte des idées, la lutte des livres, les éléments nouveaux de la société politique.

La littérature politique : Johnson, Delolme et Blackstone, Hume, Burke. — A chaque système politique correspondent un ou plusieurs écrivains.

Celui des tories, du roi et des *amis* du roi est l'énorme docteur Johnson, l'arbitre des lettres pendant trente ans, que la reine Anne avait touché tout petit sans le préserver de la scrofula qui lui rongea le visage, mais qui resta fidèle toute sa vie à l'antique notion royale ressuscitée par George III. Celui-ci avait d'ailleurs redoublé son zèle en causant avec lui une demi-heure. Pour Johnson, la subordination est la condition essentielle du bonheur humain : « Il n'y a pas de degré dans la souveraineté... Dans toute société doit exister un pouvoir dont on ne puisse pas appeler. » Rousseau devrait être déporté. Tout whiggisme est détestable. Le premier whig a été le Diable.

Le whiggisme satisfait, oligarchique et béat, recrute avec bonheur un nouvel admirateur étranger, Delolme, qui écrit sur la constitution. Le livre anglais du jurisconsulte Blackstone rentrerait plutôt dans cette catégorie.

Le sceptique du temps mérite une place à part. Tory en tant qu'historien, Hume, en tant que philosophe politique, doute

de la constitution anglaise, de son utilité et surtout de son avenir. Il pense, sans regrets, qu'elle ne tardera pas à mourir de sa belle mort, au sens propre du mot : le rétablissement du pouvoir absolu serai' « euthanasie » de cette constitution. Prévision pour nous plus que bizarre, partagée alors par beaucoup d'esprits.

Grand écrivain, grand orateur, Edmond Burke apporte son double talent au whiggisme réformiste, et en même temps conservateur, du marquis de Hockingham. Cet Irlandais protestant, ce théoricien de 1688 que ses ennemis qualifièrent stupidement de jésuite et de jacobite à cause de ses vues originales, unissait au sens politique anglais l'imagination brillante et colorée de son pays natal. Peu d'hommes ont exercé par la magie de leur style autant d'influence sur leurs contemporains. Le libéralisme domine dans les premiers écrits de Burke, dont le dernier écrit deviendra le catéchisme de l'Europe contre-révolutionnaire. Entre ces deux phases, si l'on y réfléchit bien, nul désaccord. Pour Burke, une nation, une société, est un organisme vivant, dont le développement doit suivre les lois naturelles et divines. Une révolution ne vaut que par son caractère défensif et conservateur. L'Angleterre vit de libertés qu'il faut soigneusement préserver de toute attaque, et élargir peu à peu suivant l'esprit qui est en elles. Les réformistes doivent respecter cette grande force, la prescription, car il existe une prescription en faveur de l'ordre établi. Comme député, Burke refuse le mandat impératif. Il soutiendra, dans certaines limites, les Irlandais et les Américains. Pour le moment, les aspirations absolutistes de George III n'ont pas d'adversaire plus décidé.

Naissance du radicalisme anglais (1768) : Wilkes, Junius et le parlement. — Elles en ont de plus violents, et qui, chose nouvelle autant que grave, sont aussi les ennemis de l'oligarchie parlementaire. Depuis que le roi pratiquait comme on sait le *patronage*, la composition de la Chambre des Communes prêtait le flanc plus que jamais à de justes attaques. Près de 200 députés avaient des places. Électeurs et députés puisaient à pleines mains dans les caisses royales. L'inégale répartition des sièges devenait plus frappante depuis

que certaines villes triplaient de population, que certains bourgs se dépeuplaient, sans que jamais la carte des circonscriptions fût remaniée. Maintenant 700 électeurs nommaient à 56 sièges, et six de ces derniers avaient seulement trois électeurs chacun. La majorité des électeurs de Shoreham se syndiquait pour vendre la députation au plus offrant : il est vrai qu'elle paya pour beaucoup d'autres, et que les délinquants furent frappés d'incapacité. Une Chambre ainsi recrutée n'aimait pas que les mandants vissent clair dans la conduite de leurs mandataires, et que les débats fussent publiés : ce qui soudait la question de la presse à la question parlementaire. L'équilibre devenait mensonger entre une royauté aux prétentions à moitié turques et une assemblée aux prétentions à moitié vénitiennes.

Alors naquit le radicalisme anglais. En ce pays politique, lui aussi fut conservateur, car il rétablit la constitution britannique faussée. Le retour de Wilkes, élu par le comté de Middlesex, en fournit l'occasion. De nouveau le numéro 45 flamboie à Londres. Mais la cour du Banc du Roi condamne à la prison cet objet personnel de la haine du roi, et la majorité le déclare indigne de siéger. Mais voici que les électeurs du Middlesex le nomment une seconde, une troisième fois. La Chambre, non contente de casser encore son élection, déclare élu son concurrent le colonel Luttrell. Toutes les passions se déchaînent pour ou contre Wilkes. Redevenu (jusqu'à sa dernière heure) orateur de l'opposition, Chatham s'écrie : « Pour les uns, c'est un grand patriote; pour d'autres, un vil incendiaire. Quant à moi, je ne le considère que comme un citoyen anglais à qui la loi confère certains droits que la loi seule peut lui enlever. » Pour faire respecter ce principe, on imagine les *meetings*, grandes réunions de citoyens affirmant directement les réclamations de la conscience publique. Horne Tooke organise la société des *Champions du Bill des droits*, qui impose à ses candidats le programme suivant : représentation égale et complète du peuple; droit pour les Américains de se taxer eux-mêmes; suppression de la corruption parlementaire; exclusion des députés fonctionnaires.

Au milieu de cette effervescence paraît, sous le pseudonyme de Junius, une série de lettres que ce masque, autant que

l'amer talent de Fauteur, a sauvées de l'oubli. Le duc de Grafton et autres ministres, le roi, Blackstone, etc., y sont invectives avec une passion froide. Les pages contre George **III** seraient trop longues à citer. Une phrase, moins connue, pourra suffire : « Tout est disproportionné chez ce ministre : il a les yeux trop gros pour leurs orbites, et la tête trop lourde pour ses épaules. » Qui est Junius? Il a satisfait les passions radicales, mais sur plusieurs questions il n'est point un radical, ni même un réformiste. On sent le grand seigneur ou le fonctionnaire haineux, peut-être avide de se faire acheter. Le nom? Temple? Sackville? Plus probablement Francis. Après tant de controverses on peut conserver des doutes. En tout cas, Junius a contribué au succès de deux justes causes radicales : le droit des électeurs et la liberté de la presse.

Toutes deux allaient triompher. Wilkes, sorti de la prison où viennent le trouver des friandises, des adresses, des visiteurs tels que Burke et Rockingham, redeviendra député, et fera biffer le vote en faveur de Luttrell. Une loi de 1771 autorisera définitivement les comptes rendus et la discussion des séances parlementaires. La presse, sous la protection du jury, deviendra rapidement une puissance, d'autant plus que les cabinets de lecture, les sociétés, les conférences se multiplient. Elle se transforme : jusque-là les journaux donnaient simplement les nouvelles; les seules brochures discutaient. Désormais les journaux discuteront, et les feuilles aujourd'hui si puissantes de Londres vont bientôt se fonder sous les titres qu'elles portent encore.

Le ministère de lord North et du roi (1770-1782). — Et pourtant, par un singulier contraste, George **III** réussissait enfin à gouverner personnellement. Les whigs de toute nuance s'étaient usés ou dégoûtés. Après le départ de Grafton, de Camden, du général Gonway, le roi restait seul avec ses amis. Le plus distingué d'entre eux, par son esprit, ses talents, sa clairvoyance malheureusement inutile, son dévouement sincère sinon désintéressé, était lord North. Il consentit à couvrir longtemps de sa responsabilité apparente l'administration active et directe de George **III** contre une opposition encore éloquente,

mais de plus en plus restreinte et découragée. La nation, qui alors savait gré au roi de sa politique américaine, le laissait maître absolu de l'Église et de ses bénéfices, de la magistrature et de ses sièges, de toutes les places, même de celles de ministres. Gatham écrivait en 1771 que les Anglais contemporains ne ressemblaient pas plus aux Anglais qu'il avait connus que les *monsignori* romains ne ressemblaient aux Decius et aux Caton. Wilkes tournait au conservateur engraisé de sinécures. Les sarcasmes de Fox et de Sheridan sur son apostasie ne l'empêchaient pas d'aller faire sa cour. Un jour le roi lui demandait son opinion sur certain avocat radical. « Sire, répondit Wilkes, je ne l'ai pas bien connu; il était wilkiste, et moi je ne l'ai jamais été. » — Trois questions remplissent cette période : la tolérance religieuse, le réveil de l'Irlande, les fluctuations de l'opinion sur la guerre d'Amérique.

Tolérance et intolérance : Vémeute antipapiste de 1780. — Cette première question présente deux aspects différents : tolérance entre protestants, tolérance envers les catholiques. D'un côté, le courant général du siècle produit ses effets, malgré certains remous dus au respect britannique pour les lois vieilles. D'autre part, certaines améliorations sont interrompues par une surprenante explosion de fanatisme qui rejette brusquement l'historien un siècle en arrière.

Le pouvoir légal de l'Église anglicane sur ses propres fidèles continue à diminuer lentement. Le pilori saisit un dernier libre penseur, Pierre Anet (1762). On voit de moins en moins les femmes coupables faire pénitence devant les églises de campagne et les refus de la dîme punis de l'excommunication, sans sépulture chrétienne. La haute société intellectuelle ne supporte plus le joug des 39 articles, bien que l'esprit conservateur se garde de les supprimer. Deux cents clergymen présentent une pétition à la Chambre des Communes pour que l'adhésion à cette confession de foi du xvi^e siècle ne soit plus obligatoire. Dans la discussion, les partis se divisent : le tory lord Germaine vote pour, le libéral Burke vote contre, comme presque tous les *amis* du roi. Si la réforme échoue quant aux anglicans, elle va réussir quant aux non-conformistes. En 1769, on ne demande

plus à leurs ministres et à leurs professeurs que de se déclarer chrétiens et protestants. Lord Mansfield a déjà fait décider (1767) qu'ils ne peuvent plus être frappés d'amende pour refus de fonctions, quand ces fonctions supposent l'anglicanisme de leur titulaire.

N'allait-on pas adoucir le sort des catholiques? Le parlement, George III lui-même, si hostile à l'Église romaine, semblaient s'y préparer lorsque, par le *Québec Act* (1774), ils reconnurent officiellement le culte catholique au Canada. Mais le peuple de Londres n'approuvait pas cette mesure si politique. Il applaudissait Ghatham, adversaire de la loi. Il criait : *No popery!* sur le passage du roi, que l'on comparait à Charles I^{er} pour sa complaisance envers les catholiques. Il voyait avec peine, que, depuis la condamnation du prêtre Malony (1767), on ne metlait plus de curés en prison pour avoir exercé leur ministère, et que les grands jurisconsultes lord Mansfield et lord Camden utilisaient les biais de la législation britannique en faveur de la liberté de ce culte. Et sir George Savile fait voter par les deux Chambres (1778) un bill supprimant les anciennes pénalités, permettant les achats et les héritages fonciers aux papistes moyennant qu'ils abjurent la cause du Prétendant et la juridiction temporelle du pape! Le mouvement wesleyen et le centenaire du complot papiste échauffaient les esprits.

Un jeune fanatique, lord Gordon, se mit à la tête d'une *association* protestante. Une pétition demandant le rappel de la loi Savile se couvrit de 120 000 signatures (1780). Aux hommes de bonne foi s'ajoutèrent des coquins de toute espèce, et la procession légale dégénéra en insurrection contre les législateurs. La foule brisa le carrosse de lord Mansfield, qui dut la vie aux efforts de l'archevêque d'York. Le parlement fut bloqué par 60 000 individus, que le député lord Gordon dirigeait de l'extérieur de la Chambre des Communes. La troupe finit par les disperser, mais elle n'empêcha pas l'incendie des chapelles des ambassadeurs. Le 7 juin, l'émeute se tourna contre les particuliers catholiques, brûla leurs maisons au nombre de 72, et parmi elles la fabrique d'un grand distillateur. D'affreuses scènes d'ivrognerie et de brûleries humaines se passèrent en cet endroit.

300 personnes avaient péri dans ces journées, qui coûtèrent encore la vie à une vingtaine de coupables exécutés. Un plaidoyer de l'éloquent Erskine sauva lord Gordon. Double résultat : horreur des Anglais pour les scènes révolutionnaires chez eux ou ailleurs ; retard indéfini de l'émancipation catholique.

Réveil de l'Irlande (1768-1784). — Deux mouvements différents agitèrent l'Irlande dès le commencement du règne de George III. Les masses rurales indigènes voyaient leur misère augmenter par suite des épizooties qui, dans toute l'Europe, mais en cette pauvre île plus cruellement que partout ailleurs, détruisirent une grande partie du bétail. Peu leur importait que l'économiste voyageur Arthur Young admirât les progrès obtenus çà et là par quelques agronomes anglais. Leur désespoir fit naître parmi eux la société secrète des *Blancs Garçons* (*Whiteboys*). Ces insurgés se proposaient de « rendre justice aux pauvres en restaurant les anciennes coutumes et en redressant les griefs ». Ni passions confessionnelles, ni visées séparatistes : certains protestants entraient dans le mouvement, certains catholiques se déclaraient contraires. Les Blancs Garçons étaient plus redoutables aux collecteurs de dîmes qu'aux clergymen. Ils ne profitaient pas non plus des guerres soutenues par l'Angleterre pour chercher à secouer sa domination. Ils manifestaient avant tout contre la tyrannie agraire.

D'autre part, la vie politique renaissait dans les villes, surtout entre Anglais d'origine, et sur la base du libéralisme britannique. On ne pouvait indéfiniment refuser à l'Irlande un parlementarisme sérieux, une tolérance relative, *l'habeas corpus*, le contrôle financier. Les protestants opprimés s'indignaient contre une oligarchie de protestants oppresseurs. Quel gouvernement ! Un lord lieutenant qui venait résider tous les deux ans pendant six mois, durée de la session d'un soi-disant parlement ! Cette assemblée nommée par quelques « entrepreneurs » ! Les élections une fois par règne, soit une seule pendant trente-trois ans de George I I ! Les deux Conseils, celui de Londres, celui de Dublin, maîtres de tout et en conflit l'un avec l'autre ! La Chambre des Lords anglaise décidant souverainement contre la Chambre des Lords irlandaise ! En un mot, tous les inconvénients d'une

aristocratie régnicole et tous les inconvénients d'une domination étrangère.

En 1767 commence une lutte patiente de quinze années, illustrée par l'éloquence de Grattan. Les lords lieutenants sont plus sérieux : ils résident; ils s'occupent activement de leurs difficiles affaires; ce sont les lords Townshend, Harcourt, Buckingham, Carlisle. Peu à peu, les pires énormités s'atténuent. Le parlement est renouvelé tous les huit ans. Les catholiques, sans obtenir l'égalité, peuvent acquérir le sol moyennant un serment spécial d'allégeance. Le commerce est rétabli entre les deux îles. Edmond Burke s'intéresse à son pays natal; pourtant il ne veut pas que les Irlandais prennent des mesures contre l'absentéisme, car ce serait admettre que l'Angleterre est pour eux un pays étranger; mais il est d'accord avec Grattan quant aux autres réformes. Les dissidents protestants sont relevés de leurs incapacités, les catholiques sont moins maltraités. La guerre d'Amérique faisant craindre une invasion française, les volontaires forment dans l'Ulster une véritable armée, exigeante autant que loyaliste. Les whigs d'Angleterre, maîtres du pouvoir en 1782, récompensent l'Irlande de son attitude en reconnaissant son indépendance sous la couronne et le drapeau britanniques. Autonomie gâtée par toutes sortes d'abus, et que nous verrons finir avec le siècle.

L'opinion pendant la guerre d'Amérique (1774-1783). — Pendant neuf ans, la grande question intérieure est aussi la grande question diplomatique et militaire : l'Indépendance américaine.

Il faut le dire, bien que les contemporains et la postérité en aient voulu à George III de son obstination et de son malheur : la plupart des Anglais furent ses complices. L'orthodoxie whig se liguaît avec le loyalisme tory : « Le principe whig essentiel, disait Grenville, est la souveraineté du parlement » ; or les colons méconnaissent cette souveraineté. Les élections de 1774 donnèrent une grosse majorité gouvernementale, hostile à toutes les réformes, résolue à soutenir la politique personnelle du roi. George est de plus en plus son propre ministre; lord North, son homme de paille constitutionnel; lord Germaine, son très actif

commis pour les affaires d'Amérique. Wesley le soutient de sa plume, comme le parti de l'Église, comme les Universités, comme des littérateurs de tout ordre : Cowper, Adam Smith, Johnson, Gibbon. Même une partie notable des commerçants voient dans la guerre, dans les équipements et les fournitures qu'elle exige, une source de bénéfices.

Par contre, les différentes fractions du whiggisme réformiste opposent au roi et au courant général une résistance admirable, fondée sur cette conviction que la cause des libertés anglaises se décidera en Amérique avec la cause des insurgés. Discours, lettres, actions s'inspirent de cette inquiétude. Chatham rappelle la lutte contre Charles Stuart et le *ship money*. Le général Conway déclare que les officiers anglais ne sont pas plus obligés de tuer les frères d'outre-mer que les officiers français ne l'étaient de tuer les protestants lors de la Saint-Barthélémy. Burke écrit tristement à Rockingham que le caractère anglais change, qu'il ne tient plus à la liberté. Le duc de Richmond refuse d'appeler rebelles les colons. Il croit si bien au prochain rétablissement du despotisme qu'il vient en France, quelque temps avant la rupture diplomatique, pour réclamer ses droits à une pairie française : tant il prévoit que la France sera bientôt la plus libérale et la plus habitable des deux monarchies ! L'opposition fait une précieuse acquisition dans la personne de Charles Fox, jeune conservateur héréditaire, qui dès lors et pour toute sa vie est acquis aux principes whigs, en ce qu'ils ont de plus libéral, surtout de plus humain. Les écrivains non-conformistes, excepté Wesley, se rangent tous de ce côté ; le docteur Price produit quelque effet avec ses *Observations sur la liberté* (1776). Tant de forces morales ne suffisent pas. En 1777, le découragement est au comble ; la fraction Rockingham s'abstient même de venir aux séances du parlement.

La terrible situation de l'Angleterre, isolée entre ses colonies rebelles, sa vieille ennemie la France, et la neutralité européenne de plus en plus hostile, produisit un effet moral double et inverse. On mesura le péril avec angoisse, mais d'abord on se raidit pour le braver. L'opinion réclama un ministère Chatham, espérant que ce nom serait aussi funeste à Louis XVI

qu'à Louis XV. Le roi s'y refusa : on peut l'en blâmer pour le principe, mais lord Chatham, mourant, n'aurait pu rien faire. Il n'eut que le temps de donner un dernier acte à sa « tragédie oratoire ». Son patriotisme romain ne voulait plus lâcher l'Amérique, du moment que les Français la disputaient à son pays. Il cherchait une réconciliation, l'Union sans violence. Dans son dernier discours, dans cette séance où le prosaïque appareil des goutteux se revêtit de la plus grande poésie, tant la mort était près, tant la passion était poignante, le premier William Pitt, appuyé sur le second William Pitt, âgé de dix-neuf ans, protesta contre le rappel des troupes demandé par Richmond, contre « le démembrement de cette antique monarchie ». En face de ce testament, le rôle de l'opposition devint de plus en plus difficile jusqu'au jour où le bon sens public lui donna raison. Ce revirement de l'opinion porte la date de 1780.

Alors les mauvaises nouvelles ouvrent les yeux sur cette violation permanente de la constitution britannique qui s'appelle le ministère de lord North, homme de paille du roi. La conduite de cet homme d'État est blâmable, parce que, plus clairvoyant que personne, il restait aux affaires en couvrant une politique qu'il désapprouvait. Il ne pouvait plus plaider le dévouement à la personne royale, car George III, pour le décider à rester, venait de le nommer baron des Cinq Ports, une sinécure lucrative de plus ! Les meetings réclament des élections sincères. Burke demande aux Communes que l'on mette des limites au patronage royal ; et l'on voit réussir la motion Dunning : « L'influence de la couronne s'est accrue et doit être diminuée. » Sawbridge propose que l'on revienne aux parlements triennaux. La majorité reste aux tories, mais elle diminue. Un énorme effort est nécessaire à la fin de 1780, et George III se plaindra plus tard que ces élections lui aient coûté le double des autres. Du moins, elles lui sont encore suffisamment favorables, car elles ont eu lieu pendant une éclaircie de bonnes nouvelles, qui semblent persister en 1781. Mais voici que l'automne amène la capitulation de Yorktown ! Les meetings redoublent. Le ministère North traîne péniblement jusqu'au 20 mars 1782. Alors il se retire. George III n'est pas seulement

détrôné comme souverain de la Nouvelle-Angleterre : il est vaincu comme souverain de l'Angleterre.

Le second ministère Rockingham. — Le roi en eut si bien le sentiment qu'il annonça son projet d'abandonner le royaume insulaire et de retourner dans l'Électorat. Puis il eut recours à l'intermédiaire d'un homme d'État qui lui déplaisait moins que les autres, lord Shelburne, plus tard marquis de Lansdowne. Celui-ci entreprit des négociations laborieuses. Un second ministère Rockingham en sortit, malade en naissant, de la mauvaise volonté royale et de l'antipathie réciproque des deux secrétaires d'État, Fox et Shelburne. Cette antipathie, violente de la part de Fox, comptera parmi les grandes causes des malheurs de l'Europe à l'époque révolutionnaire. Talents éprouvés, talents nouveaux, abondaient dans les deux Chambres. L'éloquent chancelier Thurlow restait en place. Deux jeunes gens se signalaient déjà dans les rangs libéraux : le très brillant mais très peu pratique Sheridan, et le second William Pitt, à peine majeur, déjà homme d'autorité en même temps qu'orateur. Le ministère offrit à l'ambitieux fils cadet de Chatham la place très lucrative de vice-trésorier de l'Irlande, place qu'il pouvait d'autant mieux accepter que Burke occupait celle de payeur général de l'armée. Le jeune avocat pauvre refusa, se faisant dès ses débuts une réputation d'incorruptibilité poussée jusqu'à l'indifférence en matière d'argent.

William Pitt n'en appuyait que mieux le marquis dans ses projets réformistes. Presque radical en ce temps-là, il voulait les élections fréquentes, la suppression complète des « bourgs pourris ». Le duc de Richmond, membre du gouvernement, visait, avec les wilkistes avancés, au suffrage universel. Le premier ministre et Burke allaient beaucoup moins loin : de sorte que la cause de la réforme électorale, comprise dans le cabinet de façons si opposées, perdit la meilleure occasion de triompher qui dût lui être offerte jusqu'en 1832. En revanche, de très utiles améliorations furent adoptées. On exclut du parlement les entrepreneurs de corruption. On raya de la liste des électeurs les fonctionnaires qualifiés de *revenue officers*, coup terrible porté au *patronage royal*. **Burke fit adopter de**

sérieuses économies par des suppressions de places. Naturellement George **III** détestait de plus en plus ce ministère qui le retenait prisonnier. Seul, Shelburne lui était agréable par un certain dédain pour les gouvernements de parti. Le cabinet vivait péniblement lorsque la mort subite de Rockingham (1^{er} juillet 1782) « rendit au roi sa couronne ».

Le ministère Shelburne et la « Coalition ». — **11** confia à Shelburne la direction suprême, croyant recommencer lord North et le « ministère du roi ». Les jours d'autocratie ne devaient jamais revenir pour le roi de la guerre d'Amérique. Ce malheureux souvenir pesa même sur l'innocent Shelburne. Lors du traité de Versailles, ses bonnes relations avec la société française lui facilitèrent les négociations, mais lui portèrent préjudice dans son propre pays. Peu respectueux de l'orthodoxie parlementaire, assez partisan de la prérogative royale et d'une démocratie relative, il passait pour un envahissant et dangereux collègue. Fox ne voulut absolument pas rester à sa suite : sa démission, celle de Burke, furent cassantes et hostiles. Pour faire face à une opposition si redoutable dans la Chambre des Communes, il ne fallait pas moins que William Pitt. On vit pour la première fois un chancelier de l'Échiquier, un *leader* de la puissante assemblée, âgé « de vingt-trois ans. L'assemblée elle-même présentait une division funeste, d'où la coalition allait sortir.

Le « problème des trois corps » se posait. Les vieux cadres du parti whig étant détruits, trois partis à peu près égaux reconnaissaient pour chefs, l'un Shelburne, l'autre Fox, le troisième North. Fox, arbitre à ce moment des destinées de l'Angleterre, pouvait choisir entre les deux autres chefs pour former une majorité de gouvernement. Aucun principe ne le séparait sérieusement de Shelburne, mais sa haine les séparait. Il préféra North, l'homme fatal, que son éloquence et celle de Burke avaient si souvent dénoncé. Scandale libéral doublé de ce scandale loyaliste : North adversaire de George **III** ! Tous deux y perdirent leur considération : le vieux parti de l'Église et de la noblesse rurale méprisa son cher ministre ; la cité de Londres déplora la défaillance de Fox. Inventée pour le parle-

ment, la « Coalition » ne réussit que dans le parlement, mais là, du moins, réussit. Sheridan, l'un de ses orateurs, dans une réplique célèbre au chancelier Pitt, qui avait encore ses joues roses de jeune Anglais, l'appela : « enfant colère ». Et ce mot fut plus remarqué que cette heureuse définition de la Coalition donnée par Pitt : « un mariage contre nature; au nom du bien public, j'interdis la publication des bans. »

Le ministère Fox (avril 1783) et le bill sur l'Inde. —

Le cabinet Shelburne se trouvant mis en minorité, George III dut subir un ministère de Fox et de North, des deux hommes qu'en ce moment il détestait le plus. Dans d'autres circonstances, une victoire remportée sur la volonté royale aurait fait plaisir. Celle-ci déplut par son extrême immoralité et par le peu de garanties de durée qu'elle présentait. La Chambre ne répondait plus aux sentiments du pays, qui voyait quelques oligarques substituer leur *patronage* à celui du roi en vertu îles récentes réformes. Le public savait gré à Pitt de refuser d'entrer dans ce ministère et de présenter comme député de l'opposition un nouveau bill de réforme, élargissant les cadres du corps électoral tout en réprimant la corruption. Cette fois, une majorité des deux tiers se prononça contre, et les ministres se crurent fortement établis.

Alors ils présentèrent un hardi projet de loi. Le gouvernement de l'Inde anglaise passerait des mains de la Compagnie à celles d'une commission de sept membres nommés par le parlement et non révocables par la couronne. Nous ne devons envisager ici ce bill célèbre qu'au point de vue de l'opinion anglaise, laquelle s'occupait fort peu des intérêts de l'Inde. Seul, Burke soutint la cause de l'humanité contre la rapacité de la Compagnie. Selon lui, son ami Fox voulait assurer à trente millions d'âmes le riz quotidien, en digne descendant du roi de la poule au pot (Fox descendait en effet de Henri IV par Charles II et les Richmond). Le public n'était que trop disposé à voir en Fox un personnage quelque peu royal; déjà on l'appelait le Khan Charles, ou bien Gromwell. Les commissaires de l'Inde, disait-on, seraient choisis dans son entourage, et, comme la richesse indoue communiquait maintenant **par** de

nombreux conduits avec la richesse britannique commerçante ou rurale, son *patronage* personnel engloberait une cinquantaine de circonscriptions électorales. De plus les corporations de toute espèce voyaient avec inquiétude la ruine de la plus puissante corporation du royaume, la Compagnie des Indes. Le bill était donc impopulaire en dehors de la Chambre, mais là il triompha, puis il fut soumis à l'approbation des Lords.

George le guettait à ce passage pour l'étrangler, et tuer du coup son odieux ministère, en se servant cette fois de la constitution, au lieu de la violer. Il chercha un ambassadeur qui recrutât les lords douteux ou dépendants, en leur faisant savoir que le roi regarderait comme ses ennemis tous ceux qui voteraient la loi présentée par son gouvernement. Il trouva un pair, cousin de Pitt, lequel se justifia ensuite de toute complicité dans cette manœuvre. Les obligés personnels du roi, les pairs de petites pairies écossaises, les évêques de petits diocèses qui en désiraient un grand, formèrent l'appoint nécessaire, et 87 voix contre 79 rejetèrent la loi. Le ministère ne tombait pas pour cela, et même, en bonne règle, il ne devait pas se retirer, puisqu'il conservait la majorité dans l'assemblée élective. Il ne se retira pas, mais le roi redemanda les sceaux à Fox et à Xorlh. Puis il nomma premier lord de la trésorerie, c'est-à-dire chef du gouvernement, William Pitt, qui crut pouvoir accepter (décembre 1783). Son acceptation est l'un des plus grands faits européens de cette époque.

Le ministère Pitt et les élections de 1784. — La lutte était déclarée, non plus entre la nation et le roi, mais entre la Chambre et la nation. Les crises récentes avaient achevé de désorganiser les vieux cadres : qu'était-ce au juste qu'être whig? qu'était-ce au juste qu'être tory? La vieille citadelle du torysme, l'Université d'Oxford, n'espérait qu'en William Pitt; la vieille citadelle du whiggisme, la cité de Londres, n'espérait qu'en William Pitt. Ainsi se formait un torysme nouveau, qui allait gouverner longtemps l'empire britannique : torysme fait de loyalisme modéré, d'esprit conservateur, de sentiment national, d'ambition nationale, de goût pour un pouvoir fort entre les mains d'un homme. Seulement il faut que cet homme dirige par

son éloquence la Chambre élective, et que cette Chambre exprime elle-même le mouvement général : condition essentielle qui manquait à l'assemblée siégeante, tandis qu'aucune condition ne manquait au ministre dirigeant. Il puisa dans cette double certitude la force de lutter contre la majorité pendant trois mois pénibles (jusqu'en mars 1784). Seize fois mis en minorité, il persista. Il ne se pressait même pas de recourir à l'arme légale de la dissolution, laissant la question mûrir, recevant de la cité de Londres, dans une boîte d'or, ses lettres de bourgeoisie, recevant les adresses d'encouragement qui affluaient de toutes parts. Encore une fois, une riche sinécure à vie se trouva à la disposition de ce cadet pauvre; encore une fois il refusa la richesse : avant Robespierre, William Pitt était l'*Incorruptible*. 11 guettait l'occasion : Burke la lui fournit en soutenant un projet de remontrance qui passa à une voix de majorité. Alors, dissolution. Les électeurs allèrent au vote avec fureur, et, malgré tous les patronages, toutes les situations acquises, jetèrent bas 160 députés de la Coalition. Dès lors le jeune premier ministre est maître de l'Angleterre comme personne, ni Marlborough, ni Walpole, ni son propre père, ne l'a été avant lui. Nous étudierons plus utilement les premières années de ce grand ministère en même temps que la période qui correspond à la Révolution française. Constatons simplement qu'en 1784 le roi George a réussi à donner un maître à son royaume; seulement ce maître s'appelle William Pitt.

BIBLIOGRAPHIE

Source». — *Calendar of Home Office Papers (1760-1772)*, édit. Redington, 1878, et Roberts, 1881. Sur les débats parlementaires, un aperçu critique a été publié par **Mantoux**, *Notes sur les comptes rendus des séances du Parlement anglais au XVIII^e siècle, conservés aux Archives du ministère des Affaires étrangères*, Paris, 1906, in-8°. Le recueil le plus pratique est celui de Cobbett, *Parliamentary History of England*, continué par Cavendish, *Debates of the House of Commons (1768-1771)*, édit. Wright, 1841, 2 vol. — Les correspondances et les mémoires sont très abondants pour toute cette période : **Mary Cowper**, *Diary (1714-1720)*, édit. Spencer Cowper, Londres, 1864, 8 vol. — **Lord Herlrey**, *Memoirs of the reign of George II*, édit. Croker, 1848, 2 vol. — **Wraxall**, *Historical and posthumous memoirs*, édit. Wheatley, 1884, b¹ vol. — **H. Walpole**, *Memoirs of the reign of George III (1760-1772)*, édit.

Russell Barker, 1894, 4 vol.; *Journal of the reign* (1771-1783), édit. Doran, 1859, 2 vol.; *Lctters*, édit. Cunningham, 1880, 9 vol. — **Chesterfield**, *Mcmoires*, édit. Ernst, 1893; *Lctters*, édit. Bradshaw, 1842, 3 vol. — **Coxe**, *Mcmoires of sir R. Walpole*, 1839, 3 vol. — **Nichols**, *Literary anecdotes of the eighteenth Century*, 1812, 6 vol. — *Correspondence of George III xvith Lord North* (1708-1783), édit. W. B. Donne, 1807, 2 vol. — **Junius**, *Lctters*, édit. de Paris, 1819, 2 vol.; traduct. franc. par **Parisot**, Paris, 1823, 2 vol. — **Burke**, *Works and Correspondence*, édit. de 1852, 8 vol. — **Grenville**, *Papers*, édit. Smith, 1852, 4 vol. — **Rockingham**, *Memoirs*, édit. Albemarle, 1852, 4 vol. — **Chatham**, *Correspondence*, édit. Taylor et Pringle, 1838-40, 8 vol. — Henry **Grattan**, *Memoirs*, publ. par son fils, 1839, 5 vol.

Travaux. — Lecky, *History of England in the 18 th. Century*, 1879-90, 8 vol. — *Political History of England*, en cours de publication; pour cette période, seul le tome X (1760-1801) a paru, par **W. Hunt**, Londres, 1905. — T. E. **May** (lord Farnborough), *Constitutional History of England, from 1760 to 1860*, 5^e édit., 1875, 3 vol.; trad. franc. par Cornélis de Witt, 1866, 2 vol.

Biographies : outre les articles, très documentés, de *VEnglish national Biography*, les *Essais littéraires* de **Macaulay**, sur Addison, Atterburg, Walpole, W. Pitt, etc. — Stanhope, *Life of... William Pitt*, 2^e édit., 1802, 4 vol. — **A. von Ruville**, *William Pitt, graf von Chatham*, Berlin, 1905, 3 vol. — **Lord Fitzmaurice**, *Life of the Earl of Shelburne*, 1875-76, 3 vol. — **Trevelyan**, *Early History of C. J. Fox*, 1880. — **J. Morley**, *iiwAv?*, 1879.

Sur l'Irlande, outre **Lecky**, voir **T. Dunbar Ingram**, *A critical examination of Irish History, ... from the elizabethan conquest to the Législative union of 1800*, Londres, 1900, 2 vol. in-8°.

Sur la question religieuse et le méthodisme : **Tyerman**, *Life and Times of Wesley*, 1871, 3 vol. — Lelièvre, *Histoire du méthodisme dans les îles de la Manche*, Paris, 1885, in-16. — Elie Halévy, *La naissance du méthodisme en Angleterre*, dans la *Revue de Paris*, 1900, t. IV.

Sur les questions économiques : **Cunningham**, *Growth of English Industry and Commerce*, 2^e partie : *Modern Times*, 3^e édit., Cambridge, 1903. — P. **Mantoux**, *La dévolution industrielle au XVIII^e siècle, Essai sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre*, Paris, 1900, in-8°, avec une bibliographie très complète.

Sur la vie sociale et littéraire : *Social England*, edited by H. D. Traill, t. V, 1714-1815, Londres, 1896, in-8°, avec des bibliographies détaillées. — **Leslie Stephen**, *History of english Thought*, 1870, t. II. — **Sydney**, *England and the English in the eighteenth Century*, 1891, 2 vol.

CHAPITRE XIX

L'ALLEMAGNE

SAINT-EMPIRE — AUTRICHE — PRUSSE

De 1713 à 1786.

/, — *Le Saint-Empire.*

L'agonie du Saint-Empire. — Nous avons vu que les traités de Westphalie avaient consacré la ruine définitive de l'Empire ¹. Les événements qui s'étaient accomplis en Europe depuis 1648 avaient fait éclater à tous les yeux son impuissance. L'Empire ne repose plus maintenant que sur des traditions surannées; il n'est plus qu'une organisation toute de surface, qu'une caricature de la conception grandiose par laquelle les théoriciens du moyen Age avaient jadis espéré maintenir la paix. Il se compose de plus de 300 États enchevêtrés les uns dans les autres par les accidents les plus divers de conquête ou de succession. Les petits (*Kleinstaaten*) sont enclavés dans les grands; les diverses possessions d'un même maître sont le plus souvent éparses à tous les points de l'horizon. À la tête de ces divers États on trouve des potentats de toute taille, ornés de toutes les dénominations, rois, ducs, archiducs, comtes palatins, évêques, margraves, burgraves,

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 533.

landgraves. La variété des titres est l'image d'une incohérence et d'une confusion d'autant plus frappantes que l'unité nationale est plus fortement constituée en France et en Angleterre. En Allemagne, on rencontre toutes les formes politiques qu'une société peut revêtir, depuis la monarchie pure, jusqu'à la domination ecclésiastique à Mayence ou à Cologne, jusqu'à la liberté quasi républicaine des villes impériales; et à l'intérieur même de ces États la division est poussée à l'infini par la coexistence d'une multitude de seigneuries, d'abbayes, d'ordres, de chapitres, dotés d'immunités diverses et investis de juridictions privilégiées. Le plan de l'édifice antique est si difficile à retrouver que l'unité de l'Empire n'apparaît plus, comme dit Pütter, qu'en trois endroits : au Conseil aulique, à la Diète, à la Chambre impériale; c'est-à-dire à Vienne, à Ratisbonne et à Wetzlar. Et s'il conserve encore quelque importance dans la vie générale de l'Europe, c'est parce qu'il est le pivot autour duquel on cherche d'autant plus volontiers à faire tourner le système politique européen qu'il porte moins d'ombrage.

Tout le monde au XVIII^e siècle était convaincu que les institutions impériales n'étaient plus que des formes vides. On commençait à se demander si l'existence de l'Empire rendait à l'Allemagne le moindre service, si elle contribuait en quoi que ce fût au développement de sa prospérité matérielle, de sa vie intellectuelle ou morale, si elle servait même à faciliter les rapports de ses divers États. Quelques-uns allaient jusqu'à dire que sa disparition serait un bonheur pour le pays : ceux mêmes qui étaient encore persuadés qu'ils occupaient une place à part parmi les peuples européens, et que l'Empire était la continuation du Saint-Empire romain du moyen âge, ne croyaient plus guère à la possibilité d'un rajeunissement. Mais les Allemands étaient de tous les peuples de l'Europe le plus lent à se mouvoir et le plus patient à souffrir. Gomme il aurait fallu, si l'Empire avait disparu, élever quelque chose à sa place, on préféra se servir de la machine détraquée, tant qu'elle ne fut pas hors de service. La situation s'aggrava encore lorsque plusieurs des princes eurent, en dehors de l'Allemagne, reçu en héritage ou créé des trônes.

L'Empire n'est plus un État du moyen âge, et ce n'est pas encore un État moderne. Pourtant c'est en lui qu'on s'obstine à chercher cet équilibre des puissances qui est devenu l'objet capital de la politique européenne, équilibre bien fragile qui ne se maintient qu'à l'aide de guerres continuelles et d'un accroissement incessant des armées. C'est à peine si l'on peut lui reconnaître une autorité morale : elle n'est que l'ombre d'un grand souvenir. On ne sait même plus si c'est une institution internationale et européenne, ou une organisation nationale et allemande.

Impuissance de l'Empereur. — Le nom même d'Empereur n'est plus qu'un vain titre; tous les droits effectifs de la souveraineté sont passés aux seigneurs territoriaux. L'élection et le couronnement sont encore, il est vrai, entourés d'un certain éclat, mais cette splendeur déguise à peine ce que les Allemands eux-mêmes appellent « la misère d'Empire ». Le nouvel élu est encore, revêtu des vêtements magnifiques des anciens jours. On lui place dans les mains le sceptre doré, la boule du monde, symbole de la prétendue monarchie universelle; on lui met au côté le glaive de Charlemagne, ce glaive redoutable avec lequel l'Empereur devait autrefois poursuivre les infidèles et les mauvais chrétiens. Mais ce glaive et ce globe ne sont que des hochets. Goëthe, qui eut en 1764 la bonne fortune d'assister à Francfort au couronnement de Joseph II, n'en décrit si cornplaisamment la pompe que parce qu'il y voit beaucoup moins la triste réalité du présent que les souvenirs glorieux du passé.

C'est en vain que les juristes énumèrent les attributions de l'Empereur et nous disent que toute autorité vient de lui, comme toute lumière vient du soleil. C'est en vain qu'ils paraissent accorder quelque importance au triple serment qu'il prête, celui de maintenir à l'Empire son caractère électif et de ne pas le rendre héréditaire dans sa famille, celui de respecter les droits et privilèges des princes, y compris le droit de faire la guerre, celui enfin de les aider à gouverner leurs États et à réprimer les révoltes qui pourraient y éclater.

En réalité, chaque *capitulation* nouvelle apporte de nouvelles limitations aux droits de l'Empereur. Comme le dit très bien Dohm, pour qu'il ne fasse rien de mal on lui a enlevé le pouvoir

de faire quoi que ce soit. Il n'est plus que le simulacre pompeux d'un souverain. On ne lui laisse pas même le **libre** choix des fonctionnaires impériaux. C'est l'archevêque de Mayence, en qualité d'archichancelier de l'Empire, qui les désigne, et ils lui doivent obéissance comme à l'Empereur lui-même. Les prérogatives de ce dernier se réduisent donc à peu de chose : il accorde les lettres de noblesse et les élévations de classe qui font d'un chevalier un comte, d'un comte un duc ou un prince. Il institue les foires, permet de battre monnaie ou d'établir des péages, concède des délais aux débiteurs pour le paiement de leurs dettes; il accorde des privilèges aux Universités et aux libraires; il légitime les bâtards. Et encore sur bien des points son autorité est-elle en conflit avec la souveraineté des États. Le seul droit qui ait encore quelque valeur, c'est celui de disposer, dans certaines circonstances, des fiefs vacants.

Son impuissance est accrue par sa pauvreté : il y avait autrefois des impôts d'Empire, tels que le *gemeine Pfennig*, mais ils sont tombés en désuétude, et l'Empereur ne perçoit plus, comme tel, que des droits minimes de chancellerie, l'impôt sur les Juifs et quelques subsides de charité (*subsidia charitntwa*) payés par les chevaliers ou les villes, au total 14 000 florins environ. Il y a bien aussi une armée d'Empire : elle devrait être de 40 000 hommes en temps de paix et de 120 000 en temps de guerre. Mais en fait on a bien de la peine à réunir 20 000 hommes. Et puis, chaque régiment, chaque compagnie même, est formé des contingents de plusieurs États, dont chacun garde son uniforme et son armement; il y a des États dont le contingent se borne à deux hommes.

Les rouages de la machine impériale. — Les institutions communes, à l'aide desquelles on avait voulu édifier la constitution impériale, sont en complète décadence. La Chambre impériale (*Reichskammergericht*), que les publicistes se plaisaient encore à appeler le joyau de la constitution, avait été transférée de Spire à Wetzlar. Elle devait toujours être le tribunal suprême pour tous les membres de l'Empire; mais son fonctionnement semblait incompatible avec les prétentions de ceux-ci. Surchargée d'ailleurs d'un amas de vieilles

procédures, elle apportait un retard considérable à l'administration de la justice et au prononcé des sentences.

Et puis l'Empereur, se voyant avec peine dépouillé de ses prérogatives de haut justicier, avait eu l'idée de créer à Vienne un Conseil impérial aulique (*Reichshofrath*) pour en faire un tribunal rival de la Chambre impériale elle-même. Ce tribunal nouveau fut composé des juges qui étaient appelés à trancher les débats relatifs à la propriété foncière en Autriche et les procès entre les États (*Reichsstaende*). On protestait avec raison contre cette idée d'une double juridiction et de deux tribunaux indépendants l'un de l'autre. Leur compétence respective était en effet très mal définie : l'un était plutôt le tribunal de l'Empire, l'autre le tribunal de l'Empereur. Beaucoup d'affaires pouvaient être portées indifféremment devant l'un ou devant l'autre. La juridiction nouvelle était plutôt une juridiction administrative : ses membres, qui dépendaient étroitement de l'Empereur, avaient bien plus mauvaise réputation que ceux de Wetzlar. On les accusait de se laisser corrompre encore plus aisément : un mémoire de 1741 s'élève avec force contre « l'abominable et coupable injustice qui fait qu'on peut acheter à prix d'or la sentence qui doit être rendue ». Et plusieurs des juges sont accusés d'avoir trahi pour de l'argent le secret professionnel. Quant à la vénalité de ces juges, elle s'explique d'autant mieux que leur situation matérielle était fort précaire. D'après un règlement de 1720, les États de l'Empire (*Reichsstsende*) devaient fournir pour leur paiement 103 000 thalers; or on ne parvint pas une seule fois à réunir cette somme. La question d'entretien du tribunal devint un problème difficile : on proposa de subvenir à la dépense, soit par la création d'un timbre spécial, soit par la formation d'un fonds de réserve. On alla jusqu'à demander la création d'une loterie et celle d'un impôt sur les Juifs. Le nombre des juges dut être réduit progressivement de moitié. On voit peu à peu toutes les affaires criminelles (à l'exception de celles concernant les violations de la paix publique), toutes les affaires ecclésiastiques, matrimoniales et féodales, toutes les questions juridiques se rattachant aux privilèges accordés par l'Empereur, notamment les lettres de

sauvegarde et les *moratoria* échapper à la compétence de ce tribunal. La confusion en matière judiciaire devient extrême. On essaye vainement d'y porter remède par un service d'inspection appelé *Kammergerichtsvisitation*; après neuf ans d'efforts et d'expériences malheureuses, il faut y renoncer. La lenteur de la procédure accumule les affaires; plus de 60 000 procès étaient en souffrance à la veille de la Révolution; l'un d'eux attendait depuis 188 ans sa solution.

La Diète et les trois Collèges. — Le pouvoir législatif aurait dû résider dans la Diète d'Empire ou *Reichstag*. Mais nous avons vu qu'un grand changement s'était produit. Au lieu d'être une assemblée composée de l'Empereur et des princes, ce n'était plus qu'une réunion de diplomates ne décidant rien de leur propre autorité, et sollicitant toujours de leurs souverains respectifs des instructions, de sorte qu'il était impossible de prendre aucune résolution immédiate. « Un ministre qu'un souverain envoie à cette assemblée, disait le grand Frédéric, est l'équivalent d'un mâtin de basse-cour qui aboie à la lune. » Les affaires traînaient en longueur, et ce même principe qui a fait la force de nos assemblées parlementaires modernes, la permanence, acheva d'enlever au *Ueichstag* allemand toute importance.

La Diète se partageait en trois Collèges : celui des Électeurs, celui des princes, celui des villes impériales. La présidence du Collège des Électeurs appartenait toujours à l'archevêque de Mayence, auquel était dévolue la direction générale des affaires de l'Empire. C'était le premier personnage de l'Allemagne après l'Empereur, c'est lui qui nommait le vice-chancelier, et présidait à Francfort à la cérémonie du couronnement. Mais que pouvaient maintenant les Électeurs ecclésiastiques en face des Électeurs laïques, des souverains de Prusse et d'Autriche, ou d'un souverain qui à la dignité électorale de Hanovre unissait la couronne de Grande-Bretagne et d'Irlande?

Le plus curieux des trois Collèges était celui des princes, qui réunissait trente-trois ecclésiastiques ¹ et une soixantaine de

i. Trente-quatre lorsque l'évêque d'Osnabrück était catholique (ce siège épiscopal alternait entre les deux confessions).

laïques; il comprenait le *banc* des princes ecclésiastiques et celui des princes temporels! La décadence de l'élément ecclésiastique n'y était pas moins sensible que dans le Collège des Électeurs, et se manifestait surtout par la crainte de sécularisations nouvelles. L'une des bizarreries du Collège des princes c'étaient les voix dites *collégiales*. Un grand nombre d'abbés, de prévôts, d'abbesses, surtout dans la vallée du Rhin et dans la Souabe, trop infimes pour posséder une voix en propre, réunissaient leurs voix pour en former deux *curies*; ils disposaient donc tous ensemble de deux voix *curiales* et devaient se concerter pour émettre leur suffrage. Les comtes et seigneurs de l'Empire, dont le nombre s'était accru par l'accession *au Fürstenstand* d'un grand nombre de personnages auxquels on n'avait pas accordé de voix *virile*, étaient répartis de leur côté en quatre curies : celle de Wettéravie, de Souabe, de Franconie et de Westphalie. Malgré leur faiblesse et l'exiguïté de leurs territoires, ils s'étaient rendus fameux par leurs incessantes réclamations; jaloux de leur petite influence, ils avaient organisé une sorte de *directoire*, et, fort entêtés de leurs privilèges, étaient un élément de trouble dans toutes les délibérations.

Le troisième collège comptait cinquante-deux villes, réparties en deux bancs, celui de Westphalie et celui de Souabe ; le premier n'en comptait que quatorze et était cependant plus important que celui de Souabe, qui en comptait trente-huit. La plupart des villes impériales étaient en décadence ; presque toutes succombaient sous le poids de leurs embarras financiers. Le Collège des villes n'avait sur les délibérations de la Diète qu'une influence secondaire et tout dépendait de ce qu'on appelait les deux *hauts collèges*. Il arrivait souvent que chacun avait son opinion et il était alors bien difficile de s'entendre.

Parmi les princes représentés à la Diète, l'inégalité de puissance était considérable. De plus, les grandes maisons qui réunissaient plusieurs principautés disposaient par là même de plusieurs voix : l'Autriche, de trois, la Prusse de six; — outre leurs clientèles dans le Collège des princes.

Opposition du « Corpus catholicorum » et du « Corpus evangelicorum ». — Dans les matières qui touchaient

à la religion, le vote par collège était suspendu ; les deux partis religieux, le *Corpus catholicorum* et le *Corpus evangelicorum*, restaient en face l'un de l'autre, formant deux corporations pleinement indépendantes, et armées l'une et l'autre d'un veto sans condition contre toutes les résolutions de la Diète qui leur semblaient toucher à leurs intérêts religieux. Quant à savoir ce qui constituait une matière religieuse, c'est de quoi chaque parti était juge. Ce n'était plus alors deux classes, ce n'était pas même deux partis qui étaient en présence, c'étaient deux églises, deux armées rivales. Le principe qui avait triomphé à la paix de Westphalie, « *eu jus regio ejus religio* », ne fit en définitive que perpétuer les divisions au lieu de les éteindre.

Discrédit de la Diète. — L'Empereur était représenté par un commissaire principal (qui devait être un prince d'Empire) et par un *concommissarius*. Ils étaient chargés de saisir la Diète des propositions de loi et de les distribuer à ses membres. On discutait séparément dans chaque Collège jusqu'à ce qu'on fût arrivé à une *conclusion*. Pour y arriver, il fallait une série de *relations* et de *corrélations*, c'est-à-dire de négociations qui souvent n'aboutissaient pas. On se contentait alors de former un avis d'Empire (*Gutachten*) qui, revêtu de la sanction impériale, devenait une décision d'Empire, un *Reichsschluss*.

Le *Reichstag* était tombé dans un grand discrédit. A la veille de la Révolution, il ne se composait plus que de vingt-neuf personnes, qui étaient dépositaires de tous les suffrages et traitaient toutes les questions. Les petits États, soit par esprit d'économie, soit par le sentiment de leur faiblesse, avaient renoncé à avoir des ambassadeurs propres, et donnaient leur voix aux représentants des États plus puissants. C'est ainsi que le Collège des princes était réduit à quatorze voix au lieu de cent. Les cinquante-deux villes d'Empire étaient représentées par huit conseillers municipaux de Ratisbonne, tous passablement suspects.

L'ambassadeur de Prusse avait, indépendamment de la voix électorale du Brandebourg, dix autres voix, provenant soit de territoires princiers acquis par la Prusse, soit de délégations volontaires. Le représentant de l'archevêque de Cologne en

avait autant; celui du Hanovre en avait neuf; ceux de l'Autriche et du Palatinat chacun sept.

Le discrédit de la Diète était encore accru par la puérilité du cérémonial et la raideur de l'étiquette. Les questions de préséance, de visites, de présentations, de titres à donner, de places à occuper, de livrées à employer provoquaient d'interminables débats, quelquefois même de véritables guerres. Ces ambassadeurs ne se passionnaient que pour des questions de ce genre, pour la question de savoir, par exemple, si les envoyés des princes devaient s'asseoir sur des sièges verts, ceux des Électeurs étant assis sur des sièges rouges. Ce n'était plus, comme disait Frédéric II, qu'une assemblée de juristes, uniquement préoccupés de questions de forme et étrangers aux intérêts de l'Allemagne. Aussi demandait-on la suppression de la permanence, et le retour à l'ancienne périodicité.

La division en *Cercles* subsistait encore, mais n'avait plus guère d'importance. Plusieurs d'entre eux avaient été annexés en tout ou en partie à des couronnes étrangères : le cercle autrichien avait été réuni aux couronnes de Hongrie et de Bohême. Dans le cercle de la Basse-Saxe, le Hanovre avait été réuni à l'Angleterre, la Poméranie occidentale à la Suède, le Holstein au Danemark. L'Électeur de Brandebourg était roi de Prusse, et l'Électeur de Saxe roi de Pologne. La réunion de tant de pays allemands à des pays étrangers rendait illusoire toute organisation administrative, et les ressources des cercles servaient des intérêts non seulement étrangers, mais souvent hostiles au bien de l'Empire. L'ancienne division n'avait conservé quelque importance que pour les cercles rhénan, souabe, franconien et bavarois, c'est-à-dire là où il n'y avait pas d'État prédominant.

L'esprit public était tout provincial, tout local même. Sans doute, beaucoup d'Allemands désiraient être mieux gouvernés; mais fort peu avaient l'idée de se gouverner par eux-mêmes. On s'attachait de plus en plus à l'idée de la souveraineté locale. L'Empereur apparaissait de plus en plus comme une puissance étrangère. «C'est à peine si les bourgeois des villes impériales, écrit un contemporain, se demandent parfois comment les choses vont en Allemagne. Chacun se regarde comme Autri-

chien, Prussien, Saxon, Hanovrien, Mecklembourgeois. Il n'y a que ceux qui n'ont pas de patrie qui s'intitulent Allemands. » Si les Autrichiens parlent de l'Empire, c'est parce que la couronne impériale repose sur la tête de leur souverain. Mais le nom d'Empire est odieux aux Prussiens, et l'Allemagne du Nord se considère comme dégagée de toute subordination à l'égard de l'Empereur. — Assurément on découvre, sous la division en royaumes, duchés, principautés qui morcelle l'Allemagne officielle, une Allemagne intellectuelle qui, sans avoir nettement conscience d'elle-même, semble poursuivre un certain idéal d'unité. Il y a des poètes, des philosophes, des jurisconsultes qui travaillent à solidariser les esprits et à développer l'idée d'une patrie allemande. Mais le nombre en est restreint. Les penseurs allemands du xviii^e siècle sont beaucoup plus préoccupés des idées d'humanité et du progrès de la philosophie que d'une réorganisation politique.

//. — *L'Autriche.*

Si la carte d'Allemagne, surtout vers le centre, ressemble à une véritable mosaïque, il s'y produit cependant peu à peu une concentration au profit de quelques souverainetés plus puissantes qui tendent à envahir les autres. En première ligne, il faut placer la maison d'Autriche, qui a dix millions et demi de sujets dans l'Empire, sans parler de quatorze millions de Hongrois, de Slaves, de Belges, d'Italiens. Les Habsbourg détiennent en outre la dignité impériale. Les États héréditaires de la maison d'Autriche ressemblent à un grand corps disloqué, auquel toute cohésion fait défaut et dont les fragments épars excitent sans cesse les convoitises des voisins. On y trouve des nations entières, comme les Hongrois, les Tchèques, les Belges, qui ont leurs traditions propres et leurs intérêts particuliers, et qui mettent leur honneur à rester fidèles à leurs origines. Aussi est-il impossible de les fondre en un tout. Toucher à l'une des pièces de l'échafaudage, c'est s'exposer, selon l'expression

de Montesquieu, à les voir toutes tomber les unes sur les autres. Investis de cette fonction impériale qui aurait pu les enflammer de quelque passion pour la gloire de l'Allemagne, les Habsbourg n'ont l'autre but que d'équilibrer ces forces opposées; ils ne se servent de la dignité impériale que comme d'un instrument pour la satisfaction de leurs visées dynastiques.

L'empereur Charles VI (1711-1740). — Charles VI avait succédé aux royaumes de Bohême et de Hongrie et avait été élu sans contestation à l'Empire. Intelligent, mais mou et indécis, il se laissa inspirer beaucoup plus par le souvenir d'une puissance évanouie que par le sentiment de sa faiblesse réelle. Il se fit illusion sur l'importance des résultats obtenus par les traités de 1714, 1715 et 1718. Il ne vit pas que les compensations accordées à la maison d'Autriche, en échange de sa renonciation à l'Espagne, serviraient moins à la fortifier qu'à l'affaiblir.

Sa pensée essentielle fut de consacrer l'indivisibilité de la monarchie autrichienne et d'en assurer la possession à sa descendance. On peut dire que les négociations qui aboutirent à la fameuse Pragmatique-Sanction et celles plus ardues encore qui tendirent à la faire reconnaître par les autres pays furent la grande pensée du règne. Ce fut là son seul succès. La guerre de la succession de Pologne lui fit perdre une partie de ses possessions d'Italie, et le traité de Belgrade rendit à la Porte la plupart des territoires que le traité de Passarovitz lui avait enlevés.

Ami de la paix, Charles VI fut amené par les circonstances à être presque toujours en guerre; mais on ne doit méconnaître ni ses bonnes intentions, ni son désir de gouverner avec sagesse, ni ses efforts pour réformer la justice. On vante avec raison son goût pour la musique et les arts. Il travailla à l'embellissement de sa capitale, y attira plusieurs artistes et encouragea de son mieux poètes et écrivains. Les séjours qu'il avait faits dans sa jeunesse en Hollande, en Angleterre, en Portugal, en Espagne, lui inspirèrent le désir de développer par le commerce le bien-être de ses États. Il construisit des routes, créa à Vienne une société pour le trafic avec l'Orient, améliora les ports de l'Adriatique et organisa une flottille sur le Danube. Il tenta aussi

d'établir à Ostende une Compagnie privilégiée, qu'il dut sacrifier ensuite aux exigences de l'Angleterre et de la Hollande. Fidèle aux principes de sa maison, Charles VI favorisa toujours l'aristocratie et le clergé. Aussi ses projets de réorganisation judiciaire se heurtèrent à la résistance des *Starnde*, et son règne ne fut en somme caractérisé par aucune réforme digne de ce nom.

Les principaux ministres; frivolité de la cour de Vienne. — D'ailleurs il n'eut que des collaborateurs médiocres. Son ancien gouverneur, le prince de Lichtenstein, dont il avait fait le grand maître de sa maison, manquait de tact. Le comte d'Altheim n'était qu'un intrigant, tout occupé de remplir de ses créatures les ministères et d'entretenir la mésintelligence entre ses rivaux, les comtes de Sinzendorf et de Starhemberg. Souple et opiniâtre, humble et arrogant, Sinzendorf, qui devint chancelier et secrétaire d'État pour le département des affaires étrangères, avait l'esprit trop étroit pour sacrifier ses rancunes aux grands intérêts qu'il aurait dû défendre. L'opposition de caractère de tous ces personnages augmenta encore la propension naturelle de Charles à l'indécision. La chasse, la musique, les pratiques d'une dévotion minutieuse, et les vaines cérémonies qui remplissaient alors des journées entières, l'absorbèrent peu à peu. Jamais, grâce à l'influence espagnole devenue prépondérante, l'étiquette de la cour de Vienne ne fut plus rigide, ni le luxe plus extravagant. Les familles de la haute noblesse rivalisaient de prodigalité dans le nombre de domestiques, la richesse des livrées, la splendeur des équipages. Paroles, salut, formules, tout était pesé et calculé; la moindre erreur occasionnait des froissements et provoquait des plaintes. Les rapports des ambassadeurs sont remplis de doléances sur ce cérémonial fastidieux et puéril. Une seule personne trouve grâce devant eux. C'est l'impératrice Élisabeth, princesse de Brunswick-Wolfenbüttel, qui, par le charme de sa physionomie, la grâce de son maintien, la distinction de sa personne, exerça en effet une heureuse influence; mais elle s'abstint de toute intervention dans la politique, et se consacra exclusivement à l'éducation de ses enfants. « Le caractère de Charles VI était mêlé de tendances contradictoires. Son allure réservée lui

donnait l'apparence de la fierté. Et cependant il se montrait, dans l'intimité, d'une familiarité affectueuse qui était pleine de charme. Bien que fort intelligent, il n'avait pas ce coup d'oeil pénétrant qui voit de loin... Indécis et hésitant dans le détail, il portait dans ses plans une ténacité digne d'un meilleur sort; on doit lui faire honneur, dans un temps où le mérite de la fidélité à la foi jurée passait pour folie, d'avoir été l'esclave de sa parole (D'Arneth). » Le dernier des Habsbourg emporta dans la tombe ce qui restait encore de vitalité au vieil Empire romain; avec l'avènement de Marie-Thérèse l'histoire de l'empire d'Autriche se substitue à celle du Saint-Empire.

Marie-Thérèse (1740-1780); sa jeunesse; son avènement. — En 1740, aucun État ne semblait plus facile à disloquer que cette monarchie disparate, où un fragile équilibre servait de constitution, et dont les différentes parties ne tenaient ensemble que par une adhésion plus ou moins sincère à la Pragmatique-Sanction, qu'aucun des prétendants étrangers ne voulait plus reconnaître. Marie-Thérèse avait alors vingt-trois ans. On eût pu croire que, faute de chef, la monarchie autrichienne allait se dissoudre. Mais la jeune princesse avait un jugement sûr et pénétrant, une capacité de travail remarquable, et surtout une énergie à toute épreuve. L'ambassadeur anglais Thomas Robinson vante dans un de ses rapports la fermeté de son caractère, la perspicacité de son jugement, l'attention soutenue que dès sa jeunesse elle donnait aux affaires publiques. Le Vénitien Foscarini écrit qu'elle réunit à un si haut degré les plus belles qualités du cœur et de l'esprit que, « si le choix de l'héritière de la monarchie autrichienne eût pu être fait entre toutes les femmes du monde, il fût tombé assurément sur l'archiduchesse Marie-Thérèse ». On l'avait mariée en 1736 à François III, duc de Lorraine, prince médiocre, que son sourire aimable, son humeur toujours égale, sa simplicité extrême rendaient populaire, mais qui n'était guère fait pour la dignité impériale. Il détestait la France, ne lui pardonnant pas le mal que les Bourbons avaient fait à la maison de Lorraine. Marie-Thérèse, tout en s'associant son mari en qualité de co-régent, ne lui laissa qu'une faible part du pouvoir; elle le consultait

dans les affaires importantes, mais s'arrangeait de manière à prendre elle-même la décision. Son esprit impérieux n'eût guère admis de partage.

Réformes de l'administration et des finances. — Si Marie-Thérèse a laissé l'Autriche affaiblie au point de vue national ¹, il faut rendre hommage aux efforts qu'elle fit pour développer la prospérité matérielle de ses États héréditaires et y introduire d'importantes réformes. Les péripéties des guerres et les négociations diplomatiques qui remplissent la moitié de son règne ne lui ont pas permis de mettre à exécution toutes les réformes qu'elle avait projetées. Elle s'occupa d'abord de la réorganisation de l'armée, qu'elle avait trouvée à la mort de son père dans un triste état, et, secondée par le conseiller aulique Wœber, tint à justifier le titre de *Mater castrorum* inscrit sur une médaille frappée en son honneur.

Nous la voyons ensuite préoccupée d'une refonte de l'administration et des finances. La réforme de la première fut entreprise de façon à augmenter l'autorité centrale et à affaiblir le pouvoir des « États ». Ceux-ci furent dépouillés du droit de voter librement les impôts et durent en outre soumettre leur comptabilité à la Cour des comptes de Vienne. On leur enleva leurs attributions politiques, et la surveillance de tous les fonctionnaires administratifs fut déferée à un Conseil d'État. L'organisation communale fut profondément modifiée. Les communes offraient alors le spectacle d'une étrange diversité : les unes dépendant de seigneuries ecclésiastiques, les autres de seigneuries laïques, d'autres placées sous la domination directe du prince. Ces diversités disparurent, et les anciennes juridictions locales firent place à de véritables tribunaux.

Pour relever les finances, complètement épuisées à la mort de Charles VI, un double impôt fut établi sur les personnes et sur les fortunes, et toutes les anciennes exemptions disparurent. Marie-Thérèse, qui aimait peu le faste, se montra cependant prodigue, et ce n'est pas sans raison qu'on lui a reproché d'avoir consacré des sommes énormes à l'embellissement des

1. Car l'acquisition de la Galicie, pays polonais et ruthène, ne pouvait compenser, à ce point de vue, la perte de la Silésie.

châteaux impériaux, et surtout de celui de Schœnbrunn, pour lequel elle avait une affection particulière.

Réformes dans l'instruction publique. — Elle fit aussi de grands efforts pour améliorer l'instruction publique, très négligée à cette époque. Pendant tout le règne de Charles VI, la culture intellectuelle avait été médiocre, certainement inférieure à ce qu'elle était dans les pays voisins. En même temps qu'elle développait l'industrie par la création de manufactures de draps, de porcelaine, d'étoffes, de soie, Marie-Thérèse portait son attention sur les écoles. C'est d'elle que date vraiment l'organisation de l'enseignement primaire en Autriche. Nous la voyons, dès 1752, créer des établissements analogues à nos écoles professionnelles, inviter le « bureau des métiers et fabriques » à établir des écoles d'apprentissage mécanique, et fonder l'Institut des langues orientales, pour faciliter les rapports de l'Autriche avec la Turquie et l'Orient. Les écoles d'architecture et de dessin, les observatoires, les hôpitaux et les asiles se multiplient. L'Académie militaire de Wiener-Neustadt est fondée. A l'instigation du savant hollandais Gherard van Swieten, devenu son médecin, tout un plan de réorganisation des études médicales est élaboré. Le programme des Facultés de droit est considérablement allégé. Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que les écoles de toutes catégories deviennent des établissements d'État : les Universités ne peuvent plus administrer librement leurs revenus; tous les professeurs sont placés sous le contrôle du gouvernement. Un souffle de césarisme inspire toutes ces réformes. D'Arneth reconnaît que Marie-Thérèse fut beaucoup moins guidée par l'amour de la science que par des considérations pratiques. Dans les écoles supérieures comme dans les instituts destinés à l'éducation des classes moyennes, elle ne voyait, dit-il, que les pépinières où se formaient les ecclésiastiques, les médecins, les avocats. C'est dans le même esprit que fut encore créé le *Theresianum*, où n'étaient admis que de jeunes nobles, et dont la direction fut confiée au grand chambellan, le comte de Khevenhüller.

Réformes législatives et religieuses. — L'application du principe d'après lequel chacun devait être jugé par ses pairs

avait fait éclore une multitude de tribunaux spéciaux; le» affaires traînaient en longueur, et les châtiments, barbares pour la plupart, étaient appliqués par des juges ignorants. Marie-Thérèse tenta de créer une législation uniforme pour tous les pays de la monarchie, et institua à cet effet une commission spéciale. Le plus célèbre des codes auquel son nom soit demeuré attaché est la *Constitutio criminalis Theresiana*, qui maintient des pénalités rigoureuses et admet encore la torture ; mais celle-ci devait bientôt disparaître.

C'est surtout dans ses rapports avec l'Église qu'apparaissent les tendances absolutistes de Marie-Thérèse. On a vu quelles avaient été les principales réformes ecclésiastiques de son règne, et de quel esprit elles étaient animées *. Elle se préoccupait assez peu de la distinction du spirituel et du temporel, et des droits de l'Église opposés à ceux de l'État. Il suffit de se reporter aux instructions envoyées aux capitaines des cercles, qu'elle oblige à « réprimer vigoureusement les scandales et les habitudes vicieuses qui attirent la colère de Dieu ». Sa répulsion pour les Juifs, « une engeance, disait-elle, qui est le pire fléau de l'État à cause de ses tromperies, usures et tripotages d'argent, et de son habileté à tondre le public », amena un ralentissement des transactions, car ils avaient accaparé presque tout le commerce. Trop sensible au souvenir des blessures faites à la maison d'Autriche par les protestants, elle se montra fort dure pour ces derniers. Ils personnifiaient à ses yeux l'esprit de révolte et de rébellion non seulement contre l'Église, mais contre le souverain légitime. Les commissions, dites de religion, instituées par elle, furent composées des hommes les plus connus pour leur intolérance.

Marie-Thérèse et les paysans. — On doit rendre hommage, bien qu'ils n'aient pas toujours été couronnés de succès, aux efforts qu'elle fit pour améliorer le sort des paysans. Vers le milieu du xviii⁰ siècle, leur situation était misérable. Attachés à la glèbe, ils ne pouvaient, sans la permission de leurs maîtres, quitter le territoire, se marier, faire embrasser

1. Voir ci-dessus, p. 832.

à leurs enfants une autre profession que celle de cultivateur. Ils étaient astreints à une foule de corvées et de redevances. Secondée par François de Blanc, à l'instigation duquel fut créée, en 1768, une commission agraire, et par François-Antoine de Raab, qui fut nommé, en 1776, directeur suprême des domaines de Bohême et des anciens biens enlevés aux Jésuites, Marie-Thérèse entreprit de réagir contre la dureté des *Robotpatente* (règlements de corvées). Le paysan commence maintenant à être regardé comme un homme, à être protégé pour lui-même, et non pas seulement en vue de l'utilité pécuniaire qu'il peut offrir. Les bons exemples que Marie-Thérèse donne sur ses domaines ne sont malheureusement guère suivis par la noblesse. Joseph II reprendra courageusement l'œuvre laissée inachevée par sa mère.

Les principaux ministres. — Marie-Thérèse fut secondée dans l'administration intérieure de l'Autriche par d'habiles ministres. Le plus célèbre de tous est le prince de Kaunitz.

Intelligent, instruit, doué de grands talents, mais très infatué de sa personne, de son génie, de ses principes surtout, et, au surplus, dépourvu de tout scrupule, Kaunitz, « qui unissait à la légèreté d'un Français la pénétration d'un Italien », nous apparaît comme un des hommes les plus habiles du siècle dans l'art de plaire et de tromper. Alliant l'impertinence de cour à la morgue du pédant, il affecte les grandes vues et les considérations élevées. Mais il est trop frivole, trop égoïste, et d'un esprit trop étroit pour comprendre les temps nouveaux. Il diffère, à beaucoup d'égards, de l'Impératrice. Mais, comme elle, il hait la Prusse, et, partageant ses visées d'alliance, il lui apparaît comme le seul homme capable de les transformer en faits. Il arrive à se rendre indispensable, et sait, pendant quarante ans, malgré ses défauts, ses ridicules et ses airs de « petit-maître parisien », se maintenir dans la plus haute fortune.

L'un des plus intelligents parmi les autres ministres de Marie-Thérèse fut le comte de Haugwitz, issu d'une famille protestante de la Silésie, resté fidèle à Marie-Thérèse après la conquête du pays par Frédéric II. Dès 1742, il avait rédigé un remarquable mémoire où il dénonçait l'ambition du roi de Prusse. Marie-

Thérèse le chargea de réorganiser les finances. C'était en effet un tempérament reconstituteur qui possédait, à un haut degré, l'art d'élever sans secousse, avec des matériaux anciens, des édifices nouveaux. Ses plans de réforme financière impliquaient l'obligation pour les États de chaque province de renoncer à leurs franchises en matière d'imposition, d'élever l'ensemble de leurs contributions de cinq millions de florins, et de se désister, en faveur du pouvoir central, de tout droit de contrôle dans la nouvelle organisation. Mais ces projets soulevèrent une formidable opposition, qui fut dirigée par un autre ministre, le comte Frédéric de Harrach, un homme de valeur, mais d'un tempérament trop frondeur et d'un caractère trop raide. Marie-Thérèse soutint Haugwitz, qui parvint à donner au pouvoir royal plus d'élasticité et à simplifier son action.

Kœnigseck, aimé des soldats qui l'appelaient le général « Repos », à cause de la lenteur de ses mouvements, eut, à défaut du don de commandement, un vrai talent d'organisateur. Kinski, un grand seigneur de la vieille école, à l'aspect rébarbatif, au caractère violent, aux mœurs sévères, introduisit d'importantes améliorations dans les finances et fit une guerre à outrance à la fraude. Mais le meilleur collaborateur à cet égard de Marie-Thérèse, ce fut peut-être le comte Rodolphe Ghotek, président de la commission des finances, qui l'aïda à payer les dettes de l'État et à relever le crédit.

Quant à l'empereur titulaire, l'honnête et indolent François de Lorraine, sa personnalité est bien effacée. Grand ami de la chasse et du jeu, collectionneur passionné de médailles et de pierres, il eût certainement préféré à la perspective du trône impérial une fortune plus modeste. « L'Impératrice et nos enfants, disait-il, sont ceux qui composent la cour; moi je ne suis qu'un particulier. » Étranger à l'organisation politique de l'Autriche, à ses lois et à ses mœurs, François I^{er} n'accepta ses nouvelles fonctions qu'avec le sentiment de son insuffisance. Bien que d'humeur pacifique, il sut à l'occasion se montrer brave jusqu'à la témérité. La simplicité de ses manières, son humeur toujours égale, sa générosité surtout lui ont valu de sincères sympathies.

Marie-Thérèse savait soutenir autrement que lui son rang d'impératrice; tous les contemporains vantent sa dignité, se plaisent à décrire ses charmes et à célébrer sa beauté. Sa popularité ne s'est pourtant point maintenue intacte jusqu'à sa mort, et ses obsèques (1780) provoquèrent, comme celles de Louis XIV, les insultes de la foule. Les déceptions qu'elle avait éprouvées avaient en effet aigri son esprit et altéré la droiture de son caractère. Trop docile aux conseils de Kaunitz, elle n'avait pas toujours su échapper à la tentation des compromis avec sa conscience. Elle souffrit certainement des infirmités du droit public et de la licence des mœurs politiques de l'Europe : le partage de la Pologne lui causa bien des angoisses avant la faute, bien des remords après. « Elle ne put, comme elle l'écrivit elle-même, dissiper l'inquiétude d'un cœur qui n'était habitué ni à s'étourdir soi-même ni à faire passer la duplicité pour la franchise. » On peut lui reprocher aussi de n'avoir pas voulu identifier ses intérêts avec ceux de l'Allemagne. Tantôt le protestantisme l'effraie, tantôt elle redoute l'Église catholique, mais uniquement parce que ses doctrines pourraient contrecarrer son pouvoir. Trop infatuée du lustre de sa maison trop imbue des idées de centralisation, elle confondit souvent la notion d'autorité avec celle d'absolutisme. L'esprit national faisant défaut à cette monarchie incohérente, elle prétendit que l'esprit dynastique en tînt lieu, et n'admit jamais ni les résistances opposées à ses ordres par ses sujets ni le bien fondé de leurs droits. Malgré les ombres qui planent sur sa mémoire, son règne est encore aujourd'hui regardé comme une ère de gloire, presque comme un âge d'or pour les peuples de la maison d'Autriche. Et Frédéric II, son plus constant adversaire, lui a rendu ce bel hommage : « J'ai donné, écrivit-il à d'Alembert, des larmes bien sincères à sa mort. Elle a fait honneur à son sexe et au trône. Je lui ai fait la guerre et je n'ai jamais été son ennemi. »

Joseph II (1765-1790); son éducation et son caractère, — Empereur d'Allemagne et co-régent de sa mère depuis la mort de François I^{er} (1765), l'aîné des fils de Marie-Thérèse arrivait au pouvoir avec les meilleures intentions. Il avait, avec

une mine un peu fière, une physionomie agréable. La nature l'avait doué d'une grande vivacité d'esprit et d'une ardente imagination, mais son éducation avait été négligée. Ses parents avaient fait preuve à son égard d'une tendresse excessive. Marie-Thérèse, dans les instructions qu'elle donna au maréchal de Bathiany, son précepteur, disait : « Mon (ils a été tellement dorloté depuis son berceau qu'on a beaucoup trop cédé à sa volonté et à ses exigences. A force d'entendre glorifier ses actes, à cause de sa naissance, par les gens de service, il a pris l'habitude de se faire obéir. Toute résistance le fâche : de là vient qu'il se rend désagréable et incommode à autrui, » Un trait surtout semble avoir inquiété sa mère. « On a observé, dit-elle, que l'enfant se refuse toujours à reconnaître ses torts et tente de les dissimuler par toutes sortes de faux-fuyants. » Bathiany, vieux soldat, n'était pas fait pour le rôle de précepteur. Il ne s'entendit avec son élève que sur un point : l'amour du militaire. Aussi ne doit-on pas être surpris de voir Joseph II abandonnant la politique de sa mère, si fidèle aux vieilles traditions de l'Autriche, se jeter inconsidérément dans les aventures et justifier ce que Frédéric II dit un jour de lui : « qu'il faisait toujours le second pas avant le premier ».

Peu de souverains ont provoqué des jugements plus contradictoires. Sa vie simple et active mérite l'admiration, car il n'en réserva rien pour les plaisirs et se regarda toujours comme le premier serviteur de son pays. Son amour du peuple fut sincère; mais on ne saurait approuver le zèle inconsidéré avec lequel, dès le lendemain de son avènement, il tenta de mettre en pratique les théories du « despotisme éclairé », pour constituer en Autriche une monarchie unitaire. En voulant aller trop vite en besogne et en poursuivant sans ménagement les buts les plus divers, il mérita d'être « malheureux dans toutes ses entreprises ». On a vu quelles réserves il convient de faire sur sa politique religieuse et comment il faut apprécier le système connu sous le nom de *josephisme*¹. Ses procédés despotiques froissèrent surtout les populations catholiques des Pays-Bas, où

1. Voir ci-dessus, p. 830.

il supprima les couvents, multiplia les règlements sur les processions et les cérémonies religieuses, et, dans son désir « d'enlever à la tribu de Lévi le monopole de l'intelligence humaine », n'hésita pas à transformer jusqu'à renseignement théologique. S'il abolit la peine de mort, sauf pour les crimes d'État, il conserve les pénalités les plus sévères, prodigue la bastonnade, confisque les biens des criminels sans égard pour les héritiers. Il proclame la liberté, mais il prohibe les marchandises étrangères, punit ceux qui émigrent, décrète une « taxe des absents », et encourage la délation.

Réformes administratives et sociales. — C'est par ses efforts pour améliorer le sort des paysans qu'il a conquis en Autriche une certaine popularité. Opprimés par l'aristocratie, les paysans préféraient le gouvernement direct du souverain. C'est de lui qu'ils attendaient l'abolition ou l'adoucissement du régime féodal. En effet, le servage est aboli : en 1781, dans la Bohême, la Moravie et la Silésie; en 1782, dans la Carinthie, la Carniole, le Brisgau; en 1785, dans la Hongrie. La propriété est rendue accessible à tous, et un cadastre est établi pour arriver à une assiette plus équitable de l'impôt. Secondé par un professeur de l'Université de Vienne, Sonnenfels, très admirateur comme lui des doctrines des physiocrates, Joseph II tenta d'instituer un impôt unique sur la terre et d'établir un système de perception d'après lequel chaque commune était responsable du paiement de la somme qui lui avait été imposée. Son but avoué était la centralisation des ressources de l'Autriche par la restriction des privilèges de la noblesse et l'abrogation des prérogatives particulières de différentes provinces. Mais dans les masses -et surtout chez les paysans ces idées de liberté rencontrèrent peu de crédit et ne soulevèrent aucun enthousiasme. Les premières réformes entreprises par Marie-Thérèse avaient été faites avec prudence et modération, mais cette manière d'agir ne se conciliait pas avec le caractère impétueux de Joseph, qui voulait recueillir avant d'avoir semé. N'était-ce pas un projet impraticable que de vouloir faire cesser toute distinction de langage et de coutumes, sous prétexte qu'il ne devait y avoir en Autriche qu'une nation, une famille et un empire?

Comment faire de tant de peuples divers un seul corps, gouverné par un système d'administration uniforme et uni par un intérêt commun? Joseph II commença l'exécution de ses vastes plans en supprimant les juridictions particulières si nombreuses et en divisant la monarchie en treize *gouvernements* subdivisés en *cercles*. A la tête de chaque cercle il plaça un magistrat qui eut le titre de *Kreishauptmann*, avec mission de faire exécuter les lois et de protéger les paysans contre les seigneurs. Dans chaque gouvernement fut instituée une cour de justice divisée en deux chambres, l'une pour la noblesse, l'autre pour la bourgeoisie. L'appel devait être porté à une seconde cour et finalement à la Cour aulique de Vienne. Tous les magistrats et officiers furent en outre subordonnés aux chancelleries d'État de Vienne, dont les résolutions étaient soumises à l'approbation du souverain. Joseph II créa l'assistance publique, supprima le crime de sorcellerie, autorisa la recherche de la paternité, établit le mariage civil et permit le divorce. S'il échoua dans sa tentative pour substituer la conscription à l'enrôlement volontaire, il introduisit dans l'armée, avec l'aide de Lascy, plus d'ordre et d'économie et organisa les inspections générales. Mais la façon souvent arbitraire, toujours autoritaire, avec laquelle il procéda souleva dans la plupart des provinces, surtout en Hongrie ¹ et dans les Pays-Bas, de vives protestations. Il se heurta à des résistances invincibles et se vit, à la longue, obligé de révoquer presque toutes ses réformes.

Les dernières années de sa vie furent encore attristées par l'insuccès de sa guerre avec les Turcs. Ceux-ci opposèrent une résistance inattendue, et Joseph contracta, dans les marais, du Danube inférieur, le germe d'une fièvre qui l'emporta prématurément (20 février 1790).

1. Voir ci-dessous, chap. xx.

///. — *La Prusse.*

Frédéric-Guillaume I^{er} (1713-1740). — Le premier roi de Prusse avait, pour satisfaire ses goûts de représentation, compromis l'équilibre d'un trésor restreint. Frédéric-Guillaume I^{er} (1713-1740) est l'antithèse vivante de son père. Deux passions remplissent sa vie : la passion de l'or et celle des soldats. Au lieu de dépenser pour son couronnement six millions de thalers, comme avait fait Frédéric I^{er}, il n'y consacre que 2547 thalers. Plus de luxe ni de beaux habits. L'étiquette lui est odieuse. Il tient un compte exact des moindres dépenses. C'est le modèle de l'économie. Sans s'inquiéter des services passés, il supprime la plupart des charges de la cour : le nombre de chambellans est réduit de 100 à 12. De vieux serviteurs sont congédiés, sans même recevoir de pension, et les gros traitements sont réduits. Il fait vendre aux enchères les bijoux et les chevaux de luxe de son père et convertit en monnaie une partie de l'argenterie royale. Il n'a d'autres distractions que les revues, la chasse et ce fameux *Tabackscollegium* où il invite, avec quelques généraux et quelques intimes, de jeunes officiers, des bourgeois de Berlin, des étrangers de passage, des artistes, des savants. Tout le monde doit boire, fumer ou faire semblant de fumer ; fumer beaucoup est une façon de lui faire la cour. Ceux à qui le tabac tourne le cœur, comme le prince de Dessau ou l'ambassadeur impérial Seckendorf, doivent au moins avoir une pipe vide à la bouche. Cette « société du soir » devient, pour Frédéric-Guillaume, un besoin ; les affaires les plus importantes y sont traitées. C'est un véritable Conseil privé.

Frédéric-Guillaume I^{er} et l'armée. — C'est du côté de l'armée que se porta d'abord l'effort du roi. Dès sa jeunesse il avait témoigné d'une grande affection pour les soldats : son père lui avait permis de former une compagnie de cadets parmi les jeunes nobles de son âge. C'était son occupation

favorite d'exercer son petit bataillon, auquel il avait donné un uniforme particulier et qui manœuvrait admirablement.

Ces premiers goûts de son enfance ne firent que se développer après son avènement. Son idée (et il y tient d'autant plus qu'il n'en a qu'un petit nombre), c'est qu'un roi a besoin d'être fort, et que pour être fort il lui faut une bonne armée, car une bonne armée est le principal instrument de la grandeur d'un pays (E. Lavisse). De 45 000 hommes en 1713, l'armée prussienne fut portée à 64 000 en 1725 et atteignait à la mort de ce prince 84 000. Seules la France et l'Autriche disposaient à cette époque de forces plus considérables.

Frédéric-Guillaume se préoccupa surtout d'améliorer le corps des officiers. Il abolit l'ancien usage qui laissait aux colonels la nomination des lieutenants et des capitaines, et se la réserva. Dans leur avancement, il ne considéra pas seulement leurs aptitudes pour le service, il attacha aussi un haut prix à l'esprit d'économie et à la moralité. La noblesse sentit bientôt qu'avec un pareil maître elle avait mieux à faire que de rechercher les plaisirs de la cour ou de se borner à l'administration de ses domaines. La carrière des armes devint le plus noble des métiers, et le corps des cadets fondé à Berlin reçut de préférence les fils de nobles, mêlés à un certain nombre de réfugiés français.

Frédéric-Guillaume fut puissamment aidé dans son œuvre par le prince Léopold de Dessau, le vieux Dessau, comme il disait familièrement, à l'instigation duquel eut lieu la substitution, pour la charge, de la baguette de fer à la baguette de bois (ce qui permit de tirer quatre ou cinq coups à la minute), l'introduction du pas égal dans la marche, et la disposition moins profonde des rangs dans le combat. Il aimait tendrement ses soldats, qu'il appelait « ses enfants bleus ». Il avait le plus grand soin de leur bien-être; mais était intraitable sur les questions de discipline et de tenue : plus d'un fit connaissance avec sa canne.

Il avait une affection particulière pour sa garde géante de Potsdam, composée de soldats d'une taille exceptionnelle, recrutés à grands frais dans tous les pays d'Europe. La meilleure manière de lui faire la cour était de lui fournir des

hommes grands. Ses racoleurs avaient ordre de lui ramener par force ou par ruse les hommes de haute taille qui leur étaient signalés. C'est à une réclamation de la Faculté de théologie du Halle, se plaignant de l'enlèvement en plein jour d'un de ses étudiants, que Frédéric-Guillaume fit la réponse fameuse : « Pas de raisonnement, *nicht raisonnieren*. »

Ces géants étaient payés suivant leur taille : l'Irlandais Kirckland reçut 7553 thalers. Il leur accordait une solde plus élevée, la jouissance d'une petite maison, l'autorisation de tenir un débit de bière ou de vin. Il les connaissait tous, leur faisait toutes sortes de cadeaux et déferait plus volontiers à leurs suppliques qu'à celles de ses propres ministres.

Cette bizarrerie n'a pas fait oublier à Frédéric-Guillaume ses autres devoirs de souverain. Il se rend un compte très exact des besoins de ses États, ne néglige aucun détail, et veut tout voir par lui-même. Il faut avant tout augmenter les revenus de la Prusse. Ceux-ci étaient de deux sortes : revenus domaniaux, comprenant les fermages des terres de la couronne, le produit des forêts, mines, salines, postes, douanes, etc; revenus de guerre, comprenant un impôt direct levé sur le plat pays, et l'accise, impôt indirect perçu dans les villes. La gestion des premiers était confiée aux *Chambres des domaines*; la gestion des seconds, à des *Commissariats de guerre*. Les collisions étaient fréquentes : le roi tondit les deux administrations en une seule, qui devint le *Directoire général supérieur des finances, de la guerre et des domaines*, dont il se réserva la présidence. Ce directoire fut divisé en départements, et les ministres durent lui présenter toutes les semaines un rapport. « Nous les payons, disait le roi, pour qu'ils travaillent. » Leur premier devoir était l'exactitude, et le manquement à une séance leur valait une retenue de six mois de traitement. Le Directoire général exerça son autorité sur toute l'administration, et la bureaucratie prussienne devint le premier organe de la nation de Prusse. Mais personne n'a supporté moins aisément que ce roi la contradiction, et les coups de canne vinrent souvent accentuer la brutalité de ses réponses; « son œil et son bâton étaient partout » et tous ses employés tremblaient devant lui.

Colonisation intérieure. — Il s'agit aussi de repeupler le royaume. Les désastres de la guerre de Trente ans n'étaient pas encore réparés, bien des villages étaient en ruine, et dans les villes beaucoup de maisons n'avaient pas été reconstruites. Comme le Grand Électeur, Frédéric-Guillaume I^{er} voit un remède dans la colonisation. Il institue une commission spéciale et publie une série d'ordonnances qui forment tout un code des droits et des devoirs des colons. Non seulement il leur assigne des terres en toute propriété, mais il fournit encore une partie des frais de construction et les dispense du paiement des impôts pendant plusieurs années. Plusieurs centaines de villages furent ainsi créés, les marais de la Havel furent en partie desséchés et de vastes territoires mis en valeur.

Parmi ces colons, il faut mentionner surtout des Bohémiens, victimes de l'oppression religieuse, et des protestants salzbourgeois qui aimèrent mieux abandonner leur pays que de renoncer à leur foi. Frédéric-Guillaume, soutenu par l'Angleterre, la Hollande et le Danemark, obtint de l'Empereur que leur archevêque, le baron de Firmian, qui voulait les traiter en rebelles, leur accordât la libre sortie. Il échelonna sur leur route des commissaires qui leur fournissaient l'argent nécessaire, bâtit à leur intention des maisons, des églises et des écoles, et pourvut aux premiers frais d'installation. La province de Prusse eut la plus forte part dans la répartition des colons; elle en reçut plus de 15 000 et en fut transformée.

L'agriculture, l'industrie, l'instruction. — Préoccupé de la triste situation des classes rurales, surchargées par les seigneurs de corvées ou de prestations, et traitées avec une grande dureté, il abolit le servage dans tous les domaines de l'État, et, par une ordonnance du 10 juillet 1719, engage les nobles à suivre son exemple. Il défend d'expulser sans motif les paysans et réprime les mauvais traitements corporels dont ils étaient l'objet.

La prospérité des villes est aussi l'objet de sa sollicitude. Il sait quelle est l'importance de l'établissement des manufactures; il s'applique donc à ce que tous les genres d'industrie, lainages, cuirs, bois, fer, y soient installés; il veut que la production industrielle augmente comme la production agricole, et pour

qu'on achète le moins possible à l'étranger, il frappe ses produits de droits considérables à l'entrée du royaume. Il porte les revenus du royaume à 7 millions de thalers.

Mais la prospérité matérielle de ses États ne lui suffit pas : il s'occupe aussi de propager l'instruction dans les classes populaires, et fonde des milliers d'écoles. Il établit à Berlin une Faculté de médecine et un hôpital; mais il n'aime guère les arts, et se méfie des savants (comme Wolf, qu'il chasse de Halle); et s'il charge le président du tribunal de préparer un nouveau code judiciaire, il ne dissimule pas son aversion pour les avocats, qui ne sont bons qu'à « tourner le droit ». Il intervient dans les arrêts de la justice, et quand ils ne lui semblent pas assez sévères, il aggrave de son autorité la peine prononcée.

Très attaché au protestantisme, il se constitue le protecteur de tous les protestants opprimés, soit dans le Palatinat, soit en Pologne, et fonde beaucoup d'églises. Ce qu'il voudrait, c'est une Église évangélique générale : les subtiles différences entre réformés et luthériens ne sont à ses yeux que des disputes de prêtres (*Pfaffengezänk*).

Peu de souverains eurent une vie plus laborieuse que Frédéric-Guillaume I^{er}. « Dieu, disait-il, n'a pas fait les rois pour passer leur temps dans les jouissances, comme font la plupart, mais pour gouverner leur pays. Les souverains sont faits pour le travail, et s'ils veulent régner avec honneur, ils doivent diriger eux-mêmes les affaires. » Nul souverain ne s'est fait une conception à la fois plus mystique et plus pratique de son office. En établissant sa souveraineté comme un rocher de bronze (le mot est de lui), il a laissé en même temps à son successeur un peuple aguerri, sobre, recueilli et capable de faire de grands efforts le jour où un prince éclairé sera à sa tête. Le règne de Frédéric-Guillaume I^{er} était nécessaire pour que Frédéric II pût porter la Prusse au degré de puissance où il l'a élevée.

Frédéric-Guillaume I^{er} avait épousé Sophie-Dorothée de Hanovre, dont il eut dix enfants. Ce fut l'aîné, Charles-Frédéric, né le 24 janvier 1712, qui lui succéda¹.

1. Frédéric-Guillaume I^{er}, par le traité de Wusterhausen (12 oct. 1726), où il reconnut la Pragmatique-Sanction, obtint de l'empereur Charles VI la promesse

Frédéric II (1740-1786); sa jeunesse, son éducation. — Frédéric II, que les Prussiens ne se contentent pas d'appeler *le Grand*, mais qu'ils nomment *l'Unique*, est une figure à part dans l'histoire, et son œuvre est d'autant plus digne d'attention qu'elle est le produit d'une volonté ferme et persévérante, aussi exempte de défaillances que de scrupules. « Les princes prussiens qui se succèdent aux xvii^e et xviii^e siècles se complètent les uns les autres, Frédéric les réunit tous en lui, et les surpasse. Il est le roi prussien par excellence. » Élevé par une réfugiée française, M^{me} de Kocouilles, qui commença à lui inspirer l'amour des lettres françaises, il eut ensuite pour gouverneur le comte de Finckenstein, un soldat selon le cœur de son père, et pour précepteur un autre Français, Duhan de Jandun. Frédéric-Guillaume I^{er}, qui n'abandonnait rien au hasard, s'imaginant qu'on pouvait manœuvrer un esprit comme un régiment, avait réglé minute par minute les journées de son fils, qu'il voulait voir en tout semblable à lui : prompt, pratique, dévot et surtout soldat. Le plan d'études du jeune prince ne comportait que l'écriture, le calcul, l'économie, l'histoire et la géographie. La littérature en était exclue. La reine et Duhan s'efforcèrent en cachette de réparer cet oubli. Il se fit peu à peu dans l'esprit de Frédéric un travail tout différent des exercices de soldat et de chrétien auxquels il était astreint. Peut-être cette éducation de contrebande lui lit-elle plus de tort que ne l'eût fait l'ignorance, en lui inculquant le goût du fruit défendu. Il ne se plia qu'en apparence à la volonté de son père, raillant au fond l'étroitesse de son esprit. Il avait à peine seize ans lorsqu'on l'emmena à Dresde. Les séductions de cette cour brillante et dissolue lui inspirèrent une aversion d'autant plus grande pour le service militaire, et les mœurs grossières des officiers le rebutèrent davantage. La nouvelle qu'il avait contracté quelques dettes, le goût qu'il manifestait pour les

qu'il l'aiderait, à l'extinction de la ligne palatine de Neubourg, à se mettre en possession de Juliers, Berg et Ravenstein, et tâcherait d'obtenir de la ligne de Sulzbach, une renonciation définitive à ses prétentions. Si le résultat désiré ne fut pas atteint, c'est que Charles VI fit avec Sulzbach un contrat du même genre. Frédéric-Guillaume dut se contenter de Berg, et encore en payant aux comtes palatins de Sulzbach deux millions de thalers.

lettres et la musique, l'arréligion dont il faisait déjà montre, le plaisir qu'il trouvait dans la société des gens d'esprit et des femmes ne tardèrent pas à irriter son père : il s'emporta un jour jusqu'à lever sa canne sur ce fils indigne qui allait « gâter toute sa besogne ».

La mésintelligence entre le père et le fils s'accrut encore lorsqu'on négocia les mariages de Frédéric et de sa chère sœur Wilhelmine avec un prince et une princesse d'Angleterre. Depuis plusieurs années déjà, Frédéric pensait à s'enfuir : il avait soif de liberté et rêvait d'aller passer quelque temps en France et en Angleterre. Un voyage que son père entreprenait dans le sud de l'Allemagne parut fournir l'occasion favorable, et, dans un village près de Manheim, il tenta l'évasion (1730).

Il fut ramené à Berlin. Sa première entrevue avec son père faillit avoir une issue tragique. Le roi tira son épée, et eût peut-être tué son fils si le général Mosel ne se fût précipité. Le « colonel Fritz » (car le roi ne voulait plus voir en lui qu'un colonel) fut enfermé dans la citadelle de Kûstrin, sans meubles, sans livres, sans lumière, avec une Bible pour toute distraction. Un conseil de guerre fut assemblé pour le juger avec ses deux complices, les lieutenants Keith et Katte. Le premier réussit à s'enfuir, le second fut condamné à la dégradation, et aux travaux forcés; pour Frédéric, le tribunal se déclara incompetent. Le roi, furieux de ce jugement, qu'il trouvait trop doux, condamna Katte à mort et régla lui-même les détails de l'exécution : il contraignit Frédéric à en être le témoin, dans l'espoir de le remuer jusqu'au fond de l'âme puisqu'il était décidé à lui laisser la vie. Le pasteur Mûller eut pour mission de faire rentrer le jeune prince en lui-même, et quelques jours après, Frédéric repentant jurait « d'obéir strictement aux ordres du roi, et de faire en toute chose ce qui convient à un fidèle serviteur, sujet et fils », souscrivant à l'avance, au cas où il désobéirait, à la perte de ses droits héréditaires.

Frédéric dut alors commencer sa « seconde éducation », se livrer à l'étude de l'administration des domaines, et, pour allier la pratique à la théorie, fut chargé d'inspecter les domaines royaux dans le voisinage de Kûstrin. Bien qu'il se moque de

son nouveau métier, et prétende que les « caméralités » ne seront jamais son affaire, il n'en profite pas moins pour étudier les terrains, les cultures, les bêtes et les paysans, et acquiert la connaissance de ces détails d'administration auxquels beaucoup de souverains restent ordinairement étrangers. Il s'intéresse surtout aux affaires qui confinent à la politique et forme déjà des plans pour améliorer le commerce de la Silésie. Il tire en somme grand profit de la sévérité de son père, et sa ressemblance avec celui-ci apparaîtra quand il sera devenu roi.

Frédéric-Guillaume rappela son fils à Berlin au moment du mariage de Wilhelmine avec le prince héréditaire de Baireuth. Il songeait à le marier lui-même avec Élisabeth-Christine, princesse de Brunswick-Bevern, nièce de Charles VI. Frédéric, quoiqu'il ne se sentit pas « du bois dont on fait les bons maris », et éprouvât quelque dépit d'épouser une femme qu'il n'avait pas choisie, se soumit à la volonté paternelle (1733).

Après son mariage il va s'établir au château de Rheinsberg, que le roi avait fait construire à son intention, et y tient une petite cour où il attire un cercle de gens spirituels et de savants avec lesquels il cultive plus ardemment que jamais les lettres et les arts. « Pour vivre avec nous, disait-il, il faut que la matière ne l'emporte pas sur l'esprit. » Ses premières études avec Duhan l'avaient préparé à la large culture intellectuelle qu'il entend se donner : philosophie, histoire, politique, art militaire, mathématiques, il veut avoir sur tout au moins des lumières. Il n'y a que la religion qu'il méprise et qu'il hâisse; s'il a de temps en temps quelques égards pour le protestantisme, tout culte au fond lui est importun et odieux.

La guerre de la succession de Pologne éclate fort à propos pour donner à ses connaissances théoriques un utile complément d'expérience. Il accompagne le contingent prussien à l'armée du prince Eugène, sur le Rhin; par la vivacité de son esprit, il s'attire les bonnes grâces du vieux héros; il voit surtout les côtés faibles de l'armée autrichienne, et s'affermir dans la résolution d'en profiter un jour.

De retour à Rheinsberg, il y reprend ses études littéraires, entretient une correspondance étendue avec des savants de

toutes les nations, surtout avec Voltaire, rédige son *Anti-Machiavel*, prend un plaisir manifeste à étudier « la République d'Europe », dissimulant à peine ses projets sur la manière d'entrer en scène, et donnant à tous ceux qui le voient l'idée que « son sentiment dominant est la gloire et que celle qui s'acquiert par les armes aura sa préférence ». Frédéric-Guillaume n'appréciait guère la littérature et la philosophie, mais Frédéric eut l'habileté de lui mettre sous les yeux un régiment qui manœuvrait à merveille, et le père ravi en arriva à penser que son fils ne serait peut-être pas le plus mauvais successeur que Dieu pût lui donner. Lorsqu'il mourut le 34 mai 1740, la réconciliation était complète.

Succès diplomatiques et militaires. — On put croire tout d'abord que le nouveau règne allait inaugurer une ère de paix où fleuriraient la philosophie, les lettres et les arts. N'était-ce pas un poète, un philosophe, un écrivain qui succédait au « roi sergent » ? Frédéric II s'empresse en effet de rappeler Wolf, que son père avait exilé, de licencier la garde géante, de réorganiser l'Académie de Berlin, et d'aller jusqu'à la frontière de Hollande rendre visite à Voltaire.

Mais sa pensée maîtresse est d'augmenter le prestige de son pauvre « royaume de lisières » et d'en faire un des grands États de l'Europe. Or ce but ne pouvait être atteint que par la guerre. Frédéric sentait ses forces et connaissait la faiblesse de l'Autriche. On a vu comment s'engagea la guerre, quels en furent les résultats et comment au bout de cinq ans Frédéric avait déjà mérité son surnom de *Grand*,¹ Ensuite, la guerre de Sept ans eut pour la Prusse des conséquences encore plus considérables. Le démembrement de la Pologne lui valut de nouvelles acquisitions. La *Ligue des Princes* en fit, en 1785, le défenseur de la « liberté germanique » ».

Administration intérieure de Frédéric II. — Quels qu'aient été les mérites de Frédéric comme politique et

1. Voir ci-dessus, p. 164 et suiv.

2. Voir ci-dessus, p. 208 et suiv. ; p. 578-579. Mentionnons aussi l'**acquisition**, en 1780, d'une partie (les deux cinquièmes) du comté de Mansfeld, dans la vallée de la Saale.

homme de guerre, il mérite surtout notre admiration par l'activité qu'il déploya pour transformer et enrichir son pays. Cette activité fut si grande, qu'il réduisit les fonctions des ministres eux-mêmes à celles de simples commis. Sous lui il n'y avait aucune place pour un Richelieu, un Colbert, un Louvois ou un Torcy. Il avait trop de méfiance pour se confier à qui que ce fût. Il fut son propre trésorier, son propre général, son propre intendant des travaux publics, son propre ministre du commerce et de la justice, de l'intérieur et des affaires étrangères. Fidèle à la devise qu'il avait adoptée au commencement de son règne, que « le prince doit être le premier serviteur de l'État », il entendait tout voir et tout examiner. Il multipliait les voyages à travers les provinces de son royaume autant pour surveiller l'administration que pour passer les troupes en revue, et son œil pénétrant découvrait les plus petits abus. Comme son père, avec lequel il eut en somme « un air de famille fortement marqué », il avait l'amour de l'ordre et du travail, la parcimonie, l'esprit impérieux et l'humeur irritable; mais le calcul et la ruse remplaçaient chez lui la brutalité. On ne peut méconnaître son immense désir de remplir avec conscience son métier de roi; et c'est surtout par son incroyable besoin d'activité qu'il faut expliquer son désir de tout réglementer. Nul souverain n'eût pu dire avec autant de vérité que lui : « L'Etat, c'est moi ».

Frédéric II et les classes rurales. — Les longues guerres dans lesquelles Frédéric s'était engagé lui imposèrent un double devoir : celui de repeupler la Prusse et celui de réorganiser les finances. Villes et villages avaient en effet bien souffert. Berlin avait été par deux fois pillé. C'était pis dans les campagnes : dans quelques régions les hommes valides faisaient complètement défaut; les femmes et les vieillards étaient obligés de labourer. La situation du pays était aussi déplorable qu'après la guerre de Trente ans.

Disciple de l'école physiocratique, Frédéric est convaincu que « les paysans sont les pères nourriciers de la société », et ses efforts pour en accroître le nombre, commencés dès le début de son règne, ne se ralentissent pas un instant jusqu'à la fin.

Ce sont d'abord les seigneurs qu'il oblige à reconstruire des milliers de *Bauernhöfe* et à y installer des paysans. Lui-même, dès que la conclusion de la paix permet de s'en passer, leur accorde une partie des chevaux de sa cavalerie et des grains amassés pour l'armée, qui leur serviront de semence. Il exonère d'impôts pour plusieurs années les contrées que la guerre a le plus éprouvées et fait procéder à des distributions d'argent. En dépit de vives résistances, qui sur plusieurs points dégénèrent en émeutes, il propage la culture de la pomme de terre, qu'il regarde comme « une ressource admirable pour le pauvre peuple ». Il en fait distribuer des voitures entières et enjoint à ses fonctionnaires d'en manger comme il fait lui-même. Il supprime sur ses domaines le servage et les corvées, sans oser toutefois imposer cette suppression aux seigneurs, car il entend respecter les contrats qui sont intervenus entre eux et leurs tenanciers. Il veut au moins leur donner l'exemple et interdit toute violence contre ses sujets.

Colonisation intérieure. — C'est surtout par la colonisation proprement dite que Frédéric II a contribué au développement économique de son royaume. La colonisation devient, avec lui, une branche spéciale de l'administration prussienne. Les chambres des diverses provinces doivent lui rendre compte des besoins de leur région, faire le relevé des maisons inoccupées, évaluer le nombre de colons qui peuvent être établis dans leur ressort. Pour se procurer ces colons (auxquels il accorde d'ailleurs de grandes faveurs), il établit deux agences spéciales, l'une à Francfort sur le Main, pour l'Allemagne du Sud, l'autre à Hambourg pour l'Allemagne du Nord. Il cherche à faire profiter la Prusse des persécutions dont souffrent les pays voisins et se procure en somme plus de trois cent mille colons. Souvent il leur donne quelque argent pour leur voyage, presque toujours il contribue aux frais de leur installation. Il s'occupe, avec une sollicitude admirable, de la façon dont ils sont répartis entre les provinces de la monarchie, et veut qu'on les envoie dans des contrées ayant quelque analogie avec leur pays d'origine : les Wûrtembergeois et les Hessois, adonnés à l'agriculture, iront là où il faut de bons agriculteurs; les Hol-

landais et les Frisons, là où on fait de l'élevage; les habitants du Palatinat, là où Ton cultive les fruits et les légumes. Dans la Prusse Occidentale, les Souabes, âpres à la besogne, économes jusqu'à l'avarice, ont quintuplé la valeur du sol. Grâce à ces colons, le sol cultivable du royaume s'accroît notablement, surtout dans les vallées de l'Oder, de la Wartha et de la Netze. Une région de 500 kilomètres carrés entre Francfort sur l'Oder et Freienwalde, que des inondations fréquentes rendaient inutilisable pour l'agriculture et qu'on avait déjà vainement tenté d'assainir au siècle précédent, est peu à peu mise en valeur; 43 villages y sont créés et 1200 familles s'y installent. Plus de 300 kilomètres carrés sont également conquis dans la vallée de la Wartha. La population de la Poméranie augmente de plus de 60 000 âmes. Frédéric semble avoir eu une prédilection pour la Silésie : c'était la plus jeune de ses provinces; il tenait à lui faire oublier l'invasion. On peut en dire autant de la Prusse Occidentale, qui fut la part de la Prusse dans le premier partage de la Pologne. Kulm, pour ne citer que cet exemple, fut réédifié par ses soins, et il put se vanter d'avoir créé une province nouvelle. Le roi eut maintes fois à lutter contre les résistances des populations, qui souvent ne voulaient pas renoncer à leurs anciennes occupations, telles que la chasse ou la pêche. « Je sais bien, disait-il, que les hommes ne sont pas en état de transformer la nature, mais je pense qu'avec beaucoup de travail on peut, d'un terrain inutilisable, faire un sol passable. » Lorsqu'après quelques années il visitait une région transformée par ses soins, il s'écriait tout joyeux : « J'ai conquis une province en pleine paix et sans avoir eu besoin de mes soldats. » Si l'on ajoute son œuvre à celle de ses devanciers, on arrive à cette conclusion qu'à la fin du xviii^e siècle presque le tiers de la population était composé de colons ou de fils de colons établis en Prusse depuis le grand électeur. « Pareil fait ne se retrouverait dans l'histoire d'aucun autre État moderne! » (E. Lavisse)¹.

1. Les hôtes les plus extraordinaires de la monarchie prussienne furent des Tsiganes. Frédéric voulut attacher au sol de ses États jusqu'à ces étrangers immigrés de l'Orient, qui erraient par troupes nombreuses dans la Prusse Orientale, redoutés des habitants. Il en établit plusieurs colonies dont on reconnaît

Progrès du commerce et de l'industrie. — Frédéric II n'a pas moins fait pour le développement du commerce et de l'industrie. C'est à lui que remonte la création de plusieurs canaux, comme ceux de Bromberg, de Plauen, de Finow, qui mettent en communication l'Elbe avec la Vistule. Il se préoccupe moins de créer des routes, craignant qu'elles ne facilitassent un jour la marche des troupes ennemies. Pour le commerce de mer, il fonde la *Compagnie de commerce maritime*. En 1765, pour diminuer le nombre des usuriers, il fonde la Banque royale, qui prête de l'argent moyennant un modique intérêt. Pour préserver d'une ruine totale la noblesse des campagnes, il favorise la création, dans les provinces, de caisses hypothécaires (*Landschaften*) qui, fondées sur le principe de la responsabilité solidaire des associés, avancent à un faible taux les capitaux nécessaires à l'amélioration du sol.

Imbu des idées économiques du temps et convaincu qu'il ne faut pas que l'argent sorte du pays, il empêche, le plus qu'il peut, ses sujets d'acheter à l'étranger et développe dans son royaume toutes les industries nécessaires à un grand État. La fabrication des toiles en Silésie devient bientôt célèbre. Le roi importe des moutons d'Espagne, et les fabriques de draps rapportent bientôt de notables profits. Il fait venir à grands frais d'habiles ouvriers de l'étranger pour donner des leçons à ses sujets et crée la première manufacture de porcelaine de Berlin. Pour développer la fabrication des soieries, il introduit l'élève des vers à soie et fait planter des milliers de mûriers. Les filatures, l'impression sur étoffes de colon, la fabrication du papier, les raffineries de sucre, les verreries et les fonderies, sont ou introduites ou considérablement améliorées. Sous ce règne, on commence à exploiter les mines de la Silésie, avec l'aide d'ouvriers mineurs qu'on fait venir de la Saxe.

Réorganisation des finances. — Cet essor de l'industrie et du commerce ne suffisait point à remplir les caisses de l'État. Frédéric pensa qu'il fallait réorganiser l'administration finan-

aujourd'hui encore les descendants à leurs traits, à leurs mœurs, à l'habitude de voler, qui a persisté surtout chez les femmes, victimes d'un atavisme séculaire. (E. Lavisse.)

cière et imagina d'adapter à la perception des impôts le système de la *régie*, qui avait eu en France d'heureux résultats. Sans ajouter de nouveaux impôts à l'ancienne accise introduite par son père, il voulut lui faire rapporter davantage et confia à cinq fonctionnaires français, aidés d'un certain nombre d'employés, français également, la nouvelle « administration générale des revenus royaux ». Le système de la régie ne donna pas les bénéfices que le roi en attendait et fut vu avec d'autant plus de défaveur que les nouveaux employés se livrèrent à des perquisitions odieuses pour rechercher toutes les marchandises imposables. Il eut aussi l'idée de frapper de lourds impôts certains objets de luxe, comme le vin et l'épicerie, dont les pauvres ne faisaient guère usage, puis de faire un monopole royal de la vente du café et du tabac. Mais la contrebande se développa, la surveillance se fit vexatoire, et ces mesures fiscales valurent à Frédéric une certaine impopularité. Les meilleures économies furent celles qu'il réalisa sur ses propres besoins : des 1 200 000 thalers destinés annuellement aux frais de sa personne et de sa cour, il ne dépensa que la sixième partie et consacra le reste à développer le bien-être du pays. Sa parcimonie grandit avec les années, et il laissa à son successeur un trésor de 55 millions de thalers.

Réforme du droit et de l'instruction. — Frédéric porta sur toutes les branches de l'administration et de la vie publique une égale sollicitude. Le droit prussien était jusqu'alors un mélange de droit romain, de droit canonique et de vieilles coutumes saxonnes. Pour remédier aux embarras et aux contradictions qui en résultaient, il fit publier d'abord un projet de code de procédure, suivi bientôt du *Corpus jurû Fredericiani*, qui avait principalement pour base le droit romain. Tous deux furent l'œuvre du chancelier Samuel de Coccéji. L'atrocité des peines y était mitigée, mais la procédure inquisitoriale était maintenue et le ministère des avocats interdit. Bien qu'il ne s'intéressât guère aux questions juridiques, Frédéric finit cependant par charger Cramer de rédiger un code en allemand et de réunir à cet effet les meilleures coutumes; mais le nouveau *Preussisches Landrecht* ne devait être publié qu'en 1795.

Frédéric promulgua une importante loi scolaire rendant l'école obligatoire pour les enfants de cinq à treize ans, et créa plusieurs séminaires d'instituteurs afin de leur assurer de bons maîtres. On a vu que toutes les formes de la religion ou de l'irréligion rencontrèrent un asile dans ses États, et que les Jésuites trouvèrent en Prusse la sécurité qui leur manquait partout ailleurs¹. Mais Frédéric ne put s'élever au-dessus des préjugés de caste dont il était imbu. Si, dans la sphère spéculative, il fut un philosophe français, il resta dans la vie pratique un prince très allemand. Non seulement on ne pouvait voyager hors de ses États que s'il le voulait bien, mais il fixait en outre la somme que chacun pouvait emporter : 250 thalers pour un négociant, 400 pour un noble. Le même besoin de tout décider lui-même le poussait à intervenir souvent dans la justice : il s'emportait jusqu'à donner des coups de pied aux juges, croyant fermement qu'il défendait ainsi les pauvres contre les riches.

Frédéric II, bien que sa santé n'eût jamais été très forte, conserva toute son énergie jusqu'au dernier jour de sa vie. Sa mort (17 août 1786) fut non seulement pleurée par les Prussiens, mais déplorée par toute l'Europe. Frédéric II offre en sa personne un mélange frappant de la force et de la faiblesse de la nature humaine. Ses vices ne peuvent faire oublier son génie, et, si on peut lui refuser sa sympathie, on ne peut nier qu'il ait été un des plus grands rois des temps modernes. Le peuple prussien, qui lui doit tant, a gardé son souvenir dans une foule d'anecdotes qui reproduisent les principaux traits de sa vie privée, et nul, parmi les Hohenzollern, n'est encore aujourd'hui plus populaire que le « vieux Fritz ».

Levé à quatre heures du matin en été, à cinq heures en hiver, il réglait minutieusement l'emploi de sa journée. Il commençait par lire les lettres qui lui étaient adressées, donnait sur-le-champ la réponse, s'occupait ensuite des affaires militaires, passait en revue ses troupes, puis réservait quelques heures à la lecture, à des compositions littéraires et à la musique. A six heures commençait le concert, où il faisait, avec talent, sa partie de flûte.

1. Voir ci-dessus, p. 828

La conversation, qui se prolongeait parfois jusqu'à minuit, se faisait toujours en français. Sa prédilection pour cette langue se manifeste par le soin avec lequel il accueille les savants français : Voltaire, qu'il finit par décider à venir à Potsdam (1750-1753), pour « unir sa royauté à la sienne » ; le marquis d'Argens, qui reste son confident dans les bons comme dans les mauvais jours; La Beaumelle, LaMettrie, l'abbé de Prades, le jeune poète Baculard d'Arnaud, le géomètre Maupertuis, qu'il nomme président de l'Académie de Berlin. Il les honore d'une affection et d'une estime qu'il n'a jamais témoignée à ses ministres et à ses généraux, pas même à la reine, qu'il tient éloignée de Potsdam. C'est un des traits saillants du caractère de Frédéric, qu'au milieu des soucis du gouvernement, il conserva toujours son goût pour la musique, la lecture, la société des lettrés. Derrière le grand capitaine, l'habile administrateur, le fin politique, on retrouve toujours le penseur et l'écrivain, s'inspirant avant tout des idées françaises, créant autour de lui un cercle élégant où la poésie tient la première place, et où surtout l'on n'épargne personne. On comprend l'admiration des contemporains pour ce roi si cher aux philosophes cosmopolites qui distribuaient alors la renommée. Frédéric en effet, bien que tout le monde le regardât comme un politique dénué de moralité, insatiable dans sa rapacité, éhonté dans sa perfidie, a laissé la réputation d'un « sage couronné ».

IV. — *Les autres États de l'Allemagne.*

Le morcellement de l'Allemagne n'est pas partout le même : il est moins accentué dans l'Est et le Nord que dans l'Ouest et le Midi. C'est dans la Souabe et la Franconie que l'émiettement est poussé le plus loin : on trouve en Franconie 29 États sur une surface de 484 milles carrés; il y en a en Souabe 90 (sans compter les enclaves des chevaliers d'Empire) pour une superficie de 729 milles carrés. Tous ces petits princes font valoir de leur mieux leurs droits de souveraineté. Leurs ordonnances

commencent toujours par la formule : « Nous, par la grâce de Dieu... » Ils ont des chancelleries organisées comme celles des grands royaumes et nombre de fonctionnaires et d'employés.

États de l'Allemagne du Nord : Saxe, Hanovre, Mecklembourg, Hesse. — Dans l'Allemagne du Nord, c'est la Saxe qui occupe toujours le premier rang. Frédéric-Auguste I^{er}, le Fort (1694-1733; en Pologne, Auguste II, depuis 1697), eut pour successeur Frédéric-Auguste II (1733-1763; Auguste III en Pologne). On a vu comment celui-ci, époux de Maria-Josepha, fille aînée de l'empereur Joseph I^{er}, fut impliqué dans les guerres du xviii^e siècle, (d'abord succession de Pologne, puis succession d'Autriche). L'insuccès de sa politique et l'influence néfaste que prit sur lui son premier ministre, l'intrigant comte de Brihl, provoquèrent le mécontentement de ses sujets. En se rapprochant de l'Autriche et en complotant avec elle le partage de la monarchie prussienne, il s'attira de nouveaux désastres, qui coûtèrent à la Saxe 40 millions de thalers. La maison de Wettin était définitivement reléguée au second plan par les Hohenzollern. La couronne de Pologne lui échappa définitivement lorsque Catherine II la plaça en 1764 sur la tête d'un Poniatowski.

En se convertissant au catholicisme, Frédéric-Auguste I^{er} avait respecté la situation de l'Église luthérienne dans son royaume de Saxe et en avait effectivement conservé la direction en confiant celle-ci à l'un de ses cousins, le duc (protestant) de Saxe-Weissenfels. Mais les prétentions rivales des ducs de la branche *ernestine* suscitèrent à Frédéric-Auguste II de graves embarras. Les récriminations du *Corpus Evangelicorum* provoquèrent des représailles de la part des catholiques. Elles amenèrent l'intervention des États voisins et ne furent pas étrangères à la fermeture des églises catholiques en Prusse, dans le Hanovre et dans la liesse. La Saxe se releva un peu sous Frédéric-Christian (1763) et Frédéric-Auguste III (1763-1827). Ce dernier, placé d'abord sous la tutelle du prince Xavier, s'occupa d'améliorer les finances et l'administration. Il accrut l'importance du Conseil d'agriculture et de commerce, et fonda en 1765 l'école des mines de Freiberg. L'armée saxonne fut transformée à l'exemple de l'armée prussienne; le commerce et l'industrie

se développèrent; des filatures de coton et des ateliers de tissage furent créés; la dette publique diminua; l'organisation judiciaire fut réformée, la torture abolie. L'instruction publique fit de grands progrès, et un nouveau code civil fut élaboré. La paix de Teschen (1779) valut à la Bavière 6 millions de florins, et des droits de suzeraineté sur plusieurs seigneuries de Bohême¹.

Quant aux rameaux issus de la branche *ernestine* et compris dans le cercle de la Haute-Saxe, ils régnèrent au xviii^e siècle à Gotha, à Weimar, à Cobourg, à Eisenach, à Altenburg, à Iéna, à Meiningen, à Hiidburghausen, à Saalfeld, ailleurs encore. Ils se réduisirent finalement à quatre.

La partie de l'ancienne Saxe passée aux mains des Welfs avait constitué, par l'extinction des lignes collatérales, un État compact, dont le souverain Georges-Guillaume était devenu, en 1714, roi d'Angleterre. On a vu quelle part George I^{er} et George II (1727-1760) avaient prise dans les guerres du xviii^e siècle. Demeuré très allemand, George II eut toujours une grande affection pour son pays d'origine, qui lui apparaissait sans doute comme un refuge éventuel, dans le cas où une nouvelle révolution éclaterait en Angleterre. L'or anglais fut employé par lui à agrandir son Électorat. Il acquit ainsi le duché de Brome, la principauté de Verden, le pays de Hadeln, ancienne dépendance du duché de Saxe-Lauenbourg, et le comté de Bentheim; mais il échoua dans son projet d'annexer la Frise orientale, que Frédéric II sut réunir à la Prusse. C'est à lui que remonte la fondation en 1737 de l'Université de Göttingue.

Dans le duché de Brunswick, la principale ligne (celle de Brunswick-Wolfenbüttel) s'éteignit en 1735 avec Louis-Rodolphe. Charles I^{er} de Brunswick-Bévern, qui lui succéda, devint beau-frère de Frédéric II, et transporta sa résidence à Brunswick. Ami du faste, il gaspilla ses finances, fut obligé par le traité de Closterseven de renoncer à son alliance avec la Prusse, et vit son pays occupé par les Français.

1. La cour de Saxe fut (surtout dans la première moitié du xviii^e siècle) une des plus célèbres de l'Europe par son élégance, mais aussi par son immoralité. C'était une fourmière de favoris, de danseuses, de maîtresses italiennes, frangaises et polonaises. La prodigalité comme le cynisme y étaient sans mesure.

Le xviii^e siècle fut une période très agitée pour le Mecklembourg. Le règne de Charles-Léopold (1713-1720) fut une suite de troubles et de désastres. A la suite de ses discussions avec les États (*Stænde*), l'empereur Charles VI était intervenu, et de sa propre autorité, sans consulter les États de l'Empire (*Reichsstænde*), avait déposé le duc. Cette sentence indisposa particulièrement l'Électeur de Hanovre, qui convoitait une partie du Mecklembourg. Il déféra la sentence au Reichstag, mais dut s'arrêter devant l'intervention de la Prusse.

Christian-Louis, frère de Charles-Léopold, prit en main, sous le nom d'administrateur, les rênes du gouvernement, devint duc à la mort de son frère en 1747, et régna jusqu'en 1756. C'est à ce moment que deux lignes collatérales apanagées, celle de Grabow, bifurquée de la branche de Schwerin, et celle de Mirow, de la branche de Strelitz, se fondirent (1746 et 1752) dans les deux grandes lignes.

Christian-Louis eut à soutenir de nouvelles luttes avec ses *Stænde*, qui triomphèrent, et conclut avec eux en 1745 un pacte important qui leur reconnut le maintien de leurs privilèges : ce qui d'ailleurs retarda l'avènement dans ce pays d'un régime constitutionnel et y maintint longtemps une organisation quasi féodale très oppressive pour les paysans. Christian-Louis eut pour successeur son fils aîné Frédéric, remplacé lui-même en 1785 par son neveu Frédéric-François, qui acquit Wismar et une partie de la principauté de Lûbeck.

Le pays d'Oldenbourg, qui était passé aux rois de Danemark, échut en 1773 au prince Paul de Russie, représentant de la branche aînée de Gottorp, qui renonça à toutes ses prétentions sur le Holstein. Dès 1774, il transmit son acquisition à l'évêque de Lûbeck, et l'empereur Joseph II Térigéa en grand-duché.

En Hesse-Cassel, Frédéric I^{er} (1730-1751), qui avait épousé Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, fut appelé à monter sur le trône de Suède¹. L'appui que son frère Guillaume VIII (1751-1758) accorda à la Prusse et à l'Angleterre coûta cher à la Hesse. Son fils Frédéric II (1758-1785) favorisa, surtout pendant

1. Voir ci-dessous, chap. xxlll.

la guerre de l'Indépendance américaine, le trafic des mercenaires hessois, ce qui lui permit de restaurer les finances.

Dans la Hesse-Darmstadt, le landgrave Ernest-Louis (mort en 1738), en voulant imiter la cour de Versailles, appauvrit le trésor. Louis VIII (1738-1768) ne fut pas moins prodigue. Louis IX (1768-1790), très épris d'art et de littérature, s'efforça surtout de copier Frédéric II et se rendit ridicule par sa manie de passer sans cesse en revue son régiment de grenadiers.

Les deux Hesses furent agitées au xviii^e siècle par la succession du comté de Hanau. La plus grande partie du comté de Hanau-Munzenberg passa à la Hesse-Cassel ; le comté de Hanau-Lichtenberg échut à la Hesse-Darmstadt,

États de l'Allemagne du Sud : Bavière, Wurtemberg, Bade. — Dans l'Allemagne du Sud, c'est surtout la Bavière qui fixe l'attention. Maximilien II Emmanuel (1679-1726), qui joua un certain rôle dans les affaires européennes¹, réussit surtout à pourvoir richement ses fils de principautés ecclésiastiques. Clément-Auguste devint en 1716 évêque de Ratisbonne et abbé de Berchtesgaden ; en 1719, évêque de Mûster et de Paderborn ; en 1723, prince-évêque et Électeur de Cologne ; en 1732, grand-maître de l'Ordre teutonique. Jean-Théodore reçut d'abord l'évêché de Ratisbonne, à la place de son frère, ensuite celui de Liège. C'est sous Maximilien-Emmanuel que fut conclu, en 1724, avec le Palatinat, la convention qui soumit à une administration commune les deux pays.

Bien qu'ayant trouvé, en arrivant au pouvoir, une dette de 30 millions de florins, Charles-Albert (1726-1745) déploya un grand luxe, donna des fêtes splendides et ne fit d'économies que sur l'armée. On sait qu'il fut couronné roi de Bohême à Prague et élu empereur à Francfort sous le nom de Charles VII (1742). Sa mort prématurée fit évanouir le rêve, un instant caressé par les Wittelsbach, de conquérir l'hégémonie en Allemagne.

Maximilien III Joseph (1745-1777) est un des meilleurs princes allemands du xvii^e siècle. Sa bienveillance lui a valu le surnom de « Bon ». Son principal mérite, c'est d'avoir rétabli l'ordre

1. Voir t. VI, p. 575.

dans les finances, en même temps qu'il améliorait le sort des classes rurales, introduisait en Bavière de nouvelles cultures, y développait l'élevage du bétail et y attirait des colons. C'est à lui que remontent la fondation de l'Académie de Munich (1759), l'essor donné à l'instruction et la réorganisation de l'Université d'Ingolstadt. Bien que catholique fervent, il consentit à la suppression des Jésuites (1773) et autorisa le libre exercice du culte protestant. Son principal auxiliaire fut le vice-chancelier Kreittmayr, le principal rédacteur du code pénal, connu sous le nom de *Codex Maximilianus* (1754), que suivirent, en 1753, le code d'organisation judiciaire, en 1756, le *Baijerisches Landrecht*, fondé sur les principes du droit romain, qui servirent à guider les juges dans les cas douteux ou difficiles, et complété par les *Annotationes* de 1768.

Ce ne fut pas sans peine que lui succéda, à défaut de postérité, son cousin, l'Électeur palatin Charles-Théodore. La Bavière n'eut guère à se louer de ce prince indolent : l'impulsion donnée par Maximilien III se ralentit, les tendances libérales furent étouffées, la corruption envahit l'administration, l'armée et les finances se désorganisèrent.

Au duc de Wurtemberg Eberhard-Louis (1708-1733), succéda Charles-Alexandre, qui avait commandé avec distinction un corps de troupes impériales dans la guerre de la succession de Pologne, et sut se faire restituer par la France, en 1736, le comté de Montbéliard. En revenant au catholicisme, il promulga des *Reversalia* par lesquels il s'engagea à ne rien changer à la constitution protestante du duché. Son règne est surtout connu par les dilapidations d'un financier auquel il avait accordé sa confiance, le juif Süss-Oppenheimer, dont la maison était devenu le théâtre d'ignobles orgies. Les États (*Stænde*) protestèrent énergiquement contre les impôts dont il accablait ses sujets. On parlait déjà de coup d'État lorsqu'il mourut subitement.

Charles-Eugène (1737-1793) avait fréquenté la société de Frédéric II avant son avènement, et c'est pour lui que le futur roi de Prusse avait composé son *Miroir des princes*. Son long

règne est une triste époque pour le Wurtemberg, qui fut écrasé par les dépenses qu'occasionnaient son amour des jouissances, ses voyages coûteux, l'entretien de ses favorites, ses fêtes et ses chasses. Pour se procurer de l'argent, il trafiqua honteusement de ses soldats. Violent et autoritaire, il persécuta le jurisconsulte J.-J. Moser et le poète Schubart, et il fallut vingt années de discussions, au cours desquelles intervinrent la France, la Prusse et l'Angleterre, pour aboutir au pacte héréditaire du 2 mars 1770, qui reconnut aux *Slænde* le droit de consentir les impôts.

Dans le pays de Bade, Charles-Frédéric (1738-1811) fut un excellent prince et eut la bonne fortune d'avoir de sages ministres (Hahn, et surtout Edelsheim). Passionné pour le bonheur de ses sujets, il travailla au développement de l'agriculture, du commerce et de l'instruction publique, embellit sa capitale, y attira les étrangers, fit preuve d'une grande tolérance politique et religieuse, et sut pendant la guerre de Sept ans préserver son pays des maux qui affligèrent alors l'Allemagne. Admirateur des physiocrates, il chercha à propager leurs idées, et composa lui-même un *Abrégé des principes d'économie politique*. L'extinction en 1771 de la ligne de Baden-Baden, par la mort de son cousin le margrave Auguste-Georges, eut pour conséquence un accroissement territorial considérable du margraviat.

Rôle des États secondaires. — La grande préoccupation de tous ces États ¹, c'est de défendre leur liberté. Ils craignent surtout de voir la Prusse et l'Autriche concerter contre eux leurs ambitions pour se partager l'Allemagne. Ils s'attachent à la constitution de l'Empire, parce que celle-ci leur garantit leur autonomie, et tâchent de balancer par leur masse commune celle des deux grandes puissances. Mais leur méfiance réciproque les empêche de s'entendre, et leur avidité les conduit souvent à se dépouiller les uns les autres. Le mot « patrie » apparaît bien dans les correspondances diplomatiques ou les manifestes, mais leur patriotisme se révèle surtout par leur méfiance et leur haine envers les Français.

1. Quant à la Chevalerie et aux Villes d'Empire, nous n'avons rien à ajouter à ce qui en a été dit ci-dessus, t. VI, p. 576.

Les idées de Frédéric II surtout ont une influence considérable sur l'esprit de plusieurs souverains, qui semblent rivaliser de zèle pour mettre en pratique les idées de justice, de bienveillance, de philanthropie alors à la mode. Ainsi font Charles-Frédéric de Bade, Charles-Auguste de Weimar, et même ce triste Charles-Eugène de Wûrtemberg, qui déclare, pour le cinquantième anniversaire de sa naissance, qu'il « entre maintenant dans une nouvelle période de sa vie, et veut employer tous les jours de son existence à accroître le bien du peuple ». Tels aussi plusieurs princes ecclésiastiques comme les archevêques Max-Frédéric de Cologne, Clément-Wenceslas de Trêves, Emmerich-Joseph de Mayence, et surtout ce prince-évêque de Wûrtzburg, François-Louis de Erthal, qui ordonne à ses sujets, au moment de son avènement, de supprimer les formules de déférence (*unterthânigst*, par exemple) rappelant unjemps d'oppression, et déclare que « le prince est pour le peuple, et non le peuple pour le prince ».

V. — *La civilisation allemande.*

Le xviii^e siècle est une époque importante dans l'histoire de la civilisation allemande, non pas tant peut-être pour l'éclat même de cette civilisation que pour l'essor que prend la pensée germanique et l'influence qu'elle exerce peu à peu en Europe. Sans doute l'admiration accordée aux Français continue à faire regarder longtemps comme barbare la littérature nationale. En lui souhaitant « plus d'esprit et moins de consonnes », Voltaire l'avait frappée d'un discrédit dont elle eut peine à se relever. Le xviii^e siècle nous fait assister néanmoins à un travail fécond de reconstitution de l'Allemagne intellectuelle dans le domaine de la philosophie, de la critique, de la littérature, et de l'art.

Wolf et la « philosophie des lumières ». — C'est l'influence de Leibnitz qui reste d'abord prépondérante, et c'est lui qui prépare le mouvement nouveau des esprits, tel que Christian Wolf (1679-1754) va le diriger. Exposant sous une forme

lourdement systématique les doctrines de son maître, Wolf en vulgarise la connaissance, à tel point que beaucoup de penseurs, et Kant lui-même, ne voient guère Leibnitz qu'à travers son disciple. La doctrine de Wolf, en raison même de la netteté scolaire de ses divisions, devient la philosophie officielle des Universités. Son influence est considérable dans tous les domaines de la science enseignée, droit, physique, mathématiques, médecine.

Mais quoique le rationalisme classique de Wolf soit entré comme un élément important dans la formation de ce qu'on a nommé la *Philosophie des lumières*, il faut, pour expliquer et apprécier cette forme germanique de l'esprit du xviii^e siècle, remonter à d'autres sources. Jamais la pensée allemande n'a été plus qu'alors ouverte aux suggestions du dehors : il ne paraît pas en Angleterre ou en France un livre de quelque intérêt qui ne soit lu, traduit, discuté. Avant de prendre pleine conscience de son propre génie et de produire sa philosophie originale, l'Allemagne fait, pour ainsi dire, ses années d'apprentissage; mais tout en paraissant subir passivement des influences extérieures, elle y mêle quelque chose de son esprit.

C'est d'abord le piétisme, qui, en dépréciant la foi fondée sur l'autorité pour faire prédominer dans la religion le sentiment individuel et les inspirations du cœur, tend à émanciper les esprits de l'orthodoxie et favorise, à côté de lui, le développement d'une religion naturelle. Puis le déisme anglais, en déclarant que la raison humaine s'élève spontanément à Dieu, rencontre en Allemagne, surtout auprès de la classe moyenne, honnête et sentimentale, un accueil enthousiaste.

Plus grand encore est le succès des philosophes français, Helvétius, d'Holbach, Voltaire, et aussi Rousseau, qui apparaît, même à Kant, comme le Christophe Colomb ou le Newton d'un monde nouveau. C'est principalement dans la haute société allemande que la philosophie française du xviii^e siècle, moins respectueuse des croyances morales et d'esprit plus caustique, recrute ses admirateurs : de la cour de Frédéric II elle rayonne comme de son centre, et elle règne avec le roi philosophe.

C'est de ces éléments disparates que se forme l'*Aufklärungs*

Philosophie, à laquelle on peut rapporter les noms de Reimarus (1694-1765), de Mendelssohn (1729-1786), de Garve (1742-1798), d'Eberhard (1738-1809) et même, à certains égards, de Lessing (1729-1781). Elle consiste essentiellement à croire que tout homme cultivé trouve en lui des lumières suffisantes pour gouverner sa pensée et sa vie; que la philosophie, œuvre toute laïque et tout entière fondée sur la seule raison, est à la portée de tous; qu'en un mot le moment est venu où l'esprit humain peut se déclarer « majeur », en s'affranchissant définitivement des « ténèbres de l'ignorance et de la superstition ».

Le caractère propre de cette libre pensée allemande, et ce par quoi elle se distingue de la philosophie de nos encyclopédistes, c'est le sérieux ordinaire et la gravité solennelle de son attitude, c'est son dogmatisme compatible avec les croyances traditionnelles, son attachement aux vérités morales et religieuses. Sans doute la métaphysique, avec Wolf et ses successeurs, se déclare indépendante; mais elle se met ou semble se trouver spontanément d'accord avec les enseignements théologiques. Mendelssohn, par exemple, estime que la philosophie a pour tâche de rendre clair ce que le sens commun admet avant toute démonstration rationnelle. Peu à peu, à force de maudire le fanatisme et la superstition, l'on arrive à opposer la religion aux religions, à revendiquer l'émancipation pour tous, et à forcer les gens à être raisonnables en imposant la liberté et la lumière d'emblée aux ignorants eux-mêmes. C'est ainsi que les apôtres déclarés de la tolérance, poussant au dernier degré leur infatuation dogmatique, deviennent intolérants à leur tour.

Kant. — Déjà Jacobi, d'accord avec Herder dans son aversion pour ce rationalisme étroit et figé, avait protesté au nom de la conscience profonde qu'il avait du mystère partout répandu, et au nom du sentiment si vivant en lui des vérités morales. C'est au moment où sa querelle avec les *Aufklärer* devenait aiguë, que parut l'œuvre maîtresse d'Emmanuel Kant. Elle inaugure une révolution intellectuelle qu'on ajustement comparée à celle que Copernic avait accomplie dans l'astronomie.

L'idéalisme critique de Kant est l'aboutissement complet et l'application à l'ordre philosophique de la doctrine que le pro-

testantisme contenait en germe. En outre, de la philosophie anglaise et notamment de Hume qui « l'a tiré de son sommeil dogmatique », Kant a reçu l'idée de critiquer nos facultés, de connaître et de limiter la portée des principes directeurs de toute pensée humaine. De Wolff et de la « philosophie des lumières », il a gardé, avec le dégoût d'une métaphysique superficielle et présomptueuse, le rationalisme qui l'inspirait. Du piétisme surtout, dans lequel il a été élevé par sa mère et par son premier maître Schulze, il a retenu le sérieux incomparable du caractère et l'estime de la vie morale : il y trouve l'idée maîtresse de sa philosophie entière : à savoir que nous n'avons de certitude absolument valable que pour agir; et que la croyance est d'un tout autre ordre que la science, puisque seule elle nous ouvre, hors de notre pensée, le champ de l'absolu. Même après que l'évolution des idées a prouvé l'impossibilité de garder la position où Kant s'était placé, il n'en reste pas moins vrai que son action, depuis un siècle, a été décisive dans l'histoire de la pensée humaine : d'une façon qui semble irrévocable, il a marqué la distinction de la connaissance proprement scientifique et de celle qui, seule, peut être appelée philosophique; il a défini le premier, avec une parfaite précision, la question de leur valeur respective, et posé un problème qu'on ne peut plus négliger.

C'est à cause de l'originalité même de cette initiative que la *Critique de la raison pure* avait déconcerté ses premiers lecteurs. Kant, d'ailleurs, conscient de la nouveauté de l'entreprise, demandait un siècle pour que son œuvre fût pleinement comprise et portât ses fruits. Le succès, un moment incertain, devait être plus rapide qu'il ne l'avait prévu.

Poésie. — La poésie allemande était restée longtemps dominée par le pédantisme et l'imitation servile de l'étranger. Gottsched (1700-1766), que nous retrouverons bientôt comme critique, n'est guère lui-même qu'un copiste, mais il sait du moins s'adresser à de beaux modèles.

Le chef de l'école de Zürich, Bodmer (1698-1783), n'est pas un plus grand poète; l'imagination est à ses yeux la folle du logis qu'il faut bannir. On ne lit plus, ni sa *Noachide*, ni ses

poésies patriarcales; et ses disciples, tels que Kaestner ou Schwabe, sont oubliés depuis longtemps.

Au contraire Gellert (1715-1769), qui s'est essayé dans les genres les plus divers, est un poète de talent. Il a surtout comme fabuliste une réputation méritée. Mais malgré l'estime que Frédéric II lui témoigne, il ne peut réveiller-le goût de la poésie dans les âmes.

L'épopée a manqué longtemps à l'Allemagne, bien que Gottsched ait cru pouvoir opposer l'*Arminius* ou l'*Allemagne délivrée* du baron de Schœnaich, à la *Messiede* de Klopstock. Le plus important parmi les écrivains indépendants est un savant de génie, le grand Haller (1708-1777). Son immense activité se répandit sur toutes les branches des connaissances humaines, et sa réputation devint européenne¹; son véritable titre de gloire littéraire, ce sont ses odes, et surtout son grand poème *Les Alpes* (1729), tout débordant d'enthousiasme lyrique.

Avec Klopstock et Wieland, l'Allemagne arrive à la première phase de l'âge classique. Klopstock (1724-1803) tient dans la littérature allemande la place que Corneille et Descartes occupent dans la nôtre. Son œuvre est inspirée par une triple passion : l'amour du christianisme, celui de la patrie allemande et le culte de la liberté. « S'il y avait, dit M^{me} de Staël, des *saints de la poésie*, Klopstock aurait, parmi eux, sa place au premier rang. » Son grand poème, l'épopée du *Messie*, qui marque en Allemagne une date importante, ne peut être apprécié cependant que des âmes naturellement inclinées vers la foi. C'est moins à ses accents religieux qu'à l'ardent patriotisme qui anime ses odes, que Klopstock doit sa popularité. Ce n'est pas, d'ailleurs, l'Allemagne de son temps qu'il célèbre avec enthousiasme : c'est la vieille Germanie défendant son indépendance contre les Romains; c'est le culte des anciennes traditions qu'il cherche à faire revivre, secouant ainsi, au profit des gloires nationales, le joug de l'imitation. Ses succès lui suscitèrent de nombreux mais pâles imitateurs, tels que Ramier (1725-1798), Kretschmann (1738-1809), Lavater (1741-1801), célèbre surtout

1. Voir ci-dessus, p. 753-754.

par ses *Fragments physiognomoniques* et sa prétention de connaître les hommes par la seule inspection du visage. Ce ne sont que des poètes médiocres qui, en s'appropriant la forme extérieure de la poésie de Klopstock, ne savent guère s'approprier son esprit. Nous verrons quels progrès Schiller, nourri lui-même dans la lecture de la *Messiad*e, fera bientôt faire à la poésie allemande.

L'école anacréontique de Halle, illustrée par Gleim (1719-1803) et Ewald de Kleist (1705-1759), bien qu'elle manque souvent de force et d'inspiration, mérite une place à part. Kleist surtout, dans sa belle ode à l'armée prussienne, a le sentiment de la grandeur. Le philosophe Jacobi fut aussi un poète de talent.

A la poésie pastorale se rattachent les *Idylles* de Salomon Gessner (1730-1786), qui devint le favori de la société élégante même à Paris et à Versailles.

Lessing, mêlé à toutes les controverses du siècle, tient une place considérable dans la poésie; il a trop manqué de sentiment pour être un grand lyrique; mais sa principale œuvre poétique, *Nathan le Sage*, qui est un plaidoyer en faveur de la tolérance, n'est pas indigne de sa réputation.

Chez Wieland (1733-1790), nous retrouvons une imitation presque constante de la littérature française. Il fut loué surtout d'avoir su traiter en allemand des sujets légers ou folâtres qu'on n'avait jusqu'alors pu lire qu'en français. Dans son principal poème, *Obéron*, qui l'a fait surnommer l'Arioste allemand, la grâce touche souvent à l'affectation.

Théâtre. — Le théâtre allemand a eu grand'peine à s'élever au niveau d'un art national. Les pièces de Gottsched marquèrent cependant un progrès qui s'accrut vers 1750, sous l'influence de Lessing. L'imitation des auteurs anglais, qu'il contribua à mettre en faveur, aboutit à la substitution du drame à la tragédie. Personne ne pourra dorénavant écrire pour le théâtre sans tenir compte de la *Dramaturgie*. Le succès de *Minna de Darnhelm* et celui d'*Émilie Galotti*, ne sont pas encore épuisés.

Prosateurs. — C'est la critique qui fait d'abord son apparition dans la littérature. Ses premiers essais sont peu heu-

reux; l'Allemagne ne sort pas de l'imitation française; mais si Gottsched ne réussit pas, comme il l'espérait, à être le Boileau de l'Allemagne, son livre fondamental, l'*Essai d'une poétique critique pour les Allemands* (paru en 1730), déblaie du moins la voie où Lessing va bientôt s'engager.

Imitateur de Bayle, ce dernier a excellé à mettre en discussion les opinions qui passaient pour les mieux établies; il a passé en revue presque toutes les productions nouvelles de l'Allemagne. Son *Laocoon* (1767) est pour lui l'occasion de discuter les questions les plus importantes de l'esthétique, et il fait avec infiniment de sagacité la part de la vérité et de la convention dans les œuvres d'art. Le *Laocoon* porta à la poésie descriptive un coup dont elle ne put se relever.

Les prosateurs allemands du xviii^e siècle n'ont suivi que de loin les traces de Lessing. Il faut citer pourtant, parmi les historiens, Justus Moser (1720-1794), connu par son *Histoire d'Osna-brück* et ses *Fantaisies patriotiques*-, Schmidt (1736-1793), auteur d'une *Histoire des Allemands*-, Schlœzer, Spittler, Meiners, Jean de Miiller (1752-1809), resté célèbre par son *Histoire de la Confédération suisse*, Herder (1744-1803) surtout, qui, trouvant les idées du noble et du beau plus développées dans les nations que dans les individus, voulut composer une *Histoire de Vhumanité d'après les desseins de Dieu manifestés dans ses œuvres*, et se laissa égarer par des interprétations fantaisistes. Toutefois on a justement comparé l'action qu'il a exercée sur son temps à celle d'un levain généreux, et son influence a puissamment contribué au développement de la critique et de l'histoire pendant cette période. Frédéric II doit être également regardé, qu'il écrive en français ou en allemand, comme un des premiers écrivains du temps. Formé à l'école de Voltaire, il a, avec une pensée libre et un fond de philosophie sérieuse, un style ferme, éclairé de formules vigoureuses et souvent pittoresques.

Tout ce mouvement des esprits montre que l'Allemagne se ressaisit peu à peu elle-même. Les sociétés secrètes qui sont un des caractères distinctifs de cette époque hâtent ce travail de régénération. Nulle époque ne semble avoir été plus favorable aux associations mystérieuses vers lesquelles on se reje-

tait en haine des intrigues politiques. L'illuminisme prit un grand empire sur les esprits, et prépara la fermentation d'idées qui marquera la fin du xviii^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Recueils de document* et écrits contemporains — Consulter parmi les recueils et ouvrages systématiques du xviii^e siècle relatifs à l'organisation constitutionnelle de l'Allemagne: — Gerstlacker, *Handbuch der teutschen Reichsgesetze in systematischer Ordnung*, 11 vol., 1786-1793. — J.-J. Moser, *Teutsches Staatsrecht*, 50 vol., 1737-1756. — Hæberlin, *Handbuch des deutschen Staatsrechts*, 3 vol., 2^e éd., 1797. — **Harppecht**, *Staatsarchiv des Reichskammergerichts*, 6 vol., 1757-1785. — **Herchenhahn**, *Geschichte der Entstehung, Bildung, und gegenwärtigen Verfassung des Kaiserlichen Reichshofraths*, 2 parties, 1792. — **Von Roth**, *Staatsrecht deutscher Reichsländer*, 2 vol., 1790-1792. — **J. J. Moser**, *Staatshistorie Deutschlands unter Karl VII, 1748*. — **Schaurroth**, *Vollständige Sammlung aller Conclusorum, Schreiben, und anderer übrigen Verhandlungen des Corporis evangelicorum*, 1751-1786. — **Frhr. v. Ompteda**, *Geschichte der vormäligen ordentlichen Kammergerichts Visitationen*..., 1792. — **Bielfeld**, *Institutions politiques*, 2 vol., 1760.

Parmi les écrits contemporains, il faut citer d'abord les *Œuvres* de Frédéric II, 30 vol., 1846-1857, publiés par Preuss sous les auspices de l'Académie de Berlin et sa *Politische Korrespondenz*, Berlin, 1879-1906, 31 vol.; voir ci-dessus, p. 258-59, et les *Éludes critiques* de Koser et de Lehmann dans *Historische Zeitschrift*, 1884 et 1889. — *Preussische Staatschriften aus der Regierungsjahre Friedrichs des Grossen*, 3 vol., 1877-1892 (publiés par **Koser et Krauske**). — *Miscellaneen zur Geschichte König Friedrichs des Grossen*, publiés par les Archives royales de Prusse, 1878. — *Acta Borussica, Denkmäler der preussischen Staatsverwaltung im 18^{ten} Jahrhundert*, Berlin, 1892 et suiv. — **Mirabeau**, *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, 4 vol., 1788. — Baron de **Trenck**, *Examen critique de l'histoire secrète de la cour de Berlin*, trad. fr., 1789. — Dieudonné Thiébault, *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, 5 vol. 1804, 2^e éd., 1860. — *Mémoire sur le roi de Prusse Frédéric II*, par le prince de Ligne, 1789. — *Mémoires de la margrave de Baireuth*, parus d'abord en 1810, éd. Leipzig, 1888. — *Mémoires de Pöellnitz pour servir à l'histoire des quatre derniers souverains de la maison de Brandebourg*, publiés par Brunn, 1791. — *Mémoires und Tagebücher* de Henri de Katt, publ. par Koser 1885. — *Lettres de Frédéric-Guillaume à Léopold de Dessau*, publiées par Krauske, Berlin, 1905. — *Briefe an den Kaiser in Maria-Theresia an ihre Kinder und Freunde*, publ. par **D'Arneth**, 4 vol., 1881. — *Correspondances intimes de Vempereur Joseph II avec Cobenzl et Kaunitz* publiées par Brunner, 1874. — *Mémoires de la princesse Sophie de Hanovre*, publiés par Kæcher, 1879 (cf. **Bodemann**, *Die Herzogin Sophie von Hannover*, 1888). — **DeLamberty**, *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIII^e siècle*, 1735-1740. — **V. Dohm**, *Denkwürdigkeiten meiner Zeit*, 5 vol., 1814-1819. — **J. J. Moser**, *Patriotische Phantasien*, 4 parties 1774-1786 (souvent réédités). — Garve, *Fragmente zur Schilderung des Geistes, des Charakters und der Regierung Friedrichs II*, 2 parties, 1798.

Livre. — GÉNÉRALITÉS. — Se reporter aux ouvrages déjà indiqués,

t. VI p. 587, de **Dahlmann-Waitz** (pour la bibliographie), de **Erdmannsdorfer**, von **Zwiedineck-Slidenhorst**, von **Noorden**, **Færster**, **Krones**. — Ajouter **Oncken**, *Das Zeitalter Friedrichs des Grossen*, 2 vol., 1880-82. — **Haeusser**, *Deutsche Geschichte vont Tode Friedrichs der Grossen bis zur Grilndung des deutschen Bundes*, t. 1 (4^e éd., 1869). — **Biedermann**, *Deutschland im achtzehnten Jahrhundert*, 4 vol. (2^e éd., 1880-1884), très utile. — **Dove**, *Deutsche Geschlchte im Zeitalter Friedrich's des Grossen und Josephs II*, 1883. — **M. Immich**, *Geschichte des Europâischen Staatensystems vont 1660-1789*, Mûnich, 1905. — **Sorel**, *VEurope et la Révolution*, 1889, liv. III, chap. V, VI et vll. — **Lévy-Bruhl** *l'Allemagne depuis Leibnitz*, 1890

Voir aussi *YAllgemeine deutsche Biographie* : Charles VI, par **D'Arneth**; Charles VII, par **Heigel**; Marie-Thérèse, par **D'Arneth**; Joseph II, par **Fournier**; Frédéric-Guillaume 1^{er}, Frédéric II, par **Ranke**; haut et Jacobi, par **Prantl**; Herder, par **Haym**, etc.

SPECIALITÉS. — § I (LE SAINT-EMPIRE). — Voir les Histoires générales des Institutions de **Eichhorn**, **Schröder**, **Daniels**, **Walter**, **Zœpfl**. — **Perthes** (G. Th.), *Das deutsche Staatsleben vor der Révolution*, 1845 (encore excellent). — **Berghaus**, *Deutschland vor Hundert Jahren*, 2 vol., 1859-60. — **Wenck**, *Deutschland vor Hundert Jahren*, 2 vol., Leipzig, 1887. — **A. Rambaud**, *Les Français sur le Rhin*, 3^e édité., 1883, chap. H et ni. — **Thudichum**, *Das vormalige Reichskammergericht (Zeitschrift für deutsches Recht*, t. XX, 1861). — **Stobbe**, *Reichshofgericht und Reichskammergericht* 1878. — **Zacharise**, *Geist der deutschen Territorialverfassung*, 1800. — **Hörmann**, *Das Heerwesen des deutschen Reichs in 18^{ten} Jahrhundert*, 1877. — James **Bryce**, *le Saint-Empire romain germanique*, trad. fr. Paris, 1890.

§ II (AUTRICHE). — Voir les ouvrages généraux indiqués t. VI, p. 588, de **Mailath**, **Biedermann**, **Huber**, **Krones**. — Ajouter **Coze**, *Histoire de la maison d'Autriche*, t. IV et V, trad. fr., 1810. — **Von Arneth**, *Geschichte Maria-Theresias*, 10 vol., 1863-1879; et un résumé, *Maria-Theresia*, 1888; *Maria-Theresia und Joseph II*, 3 vol., 1867; *Marie-Antoinette*, *Joseph II*, und *Leopold II*, 1866. — **Wolf** et **von Zwiedineck-Sûdenhorst**, *CEsterreich unter Maria-Theresia, Joseph II, und Leopold II*, 1884 (coll. Oncken); *Maria Theresia*, 1905 (Monogr. z. Welt-Gesch.). — **Meynert**, *Kaiser Franz I*, 1872. — **Herrmann**, *Maria-Theresia als Gesetzgeberin*, 1888. — **Wolf**, *Aus dem Hofleben Maria-Theresias*, 2^e éd., 1858; *CEsterreich und Preussen*, 1780-1790, 1880. — **Gross-Hoffinger**, *Lebens-und Regierungsgeschichte JosephsII*, 4 vol., 1835-1837. — **Béer**, *Joseph II, Leopold II, und Kaunitz*, 1873. — **Meynert**, *Kaiser Joseph II*, 1852. — **Wendrinsky**, *Kaiser Joseph II*, 1880. — **Ramshorn**, *Kaiser Joseph II und seine Zeit*, 1845. — **F. Bright**, *Joseph II*, 1897. — **Jeeger**, *Kaiser Joseph II und Leopold II, Reform und Gegenreform*, 1867. — **Wolf**, *Das UntenHchtswesen in CEsterreich unter Joseph II*, 1880. — **Ritter**, *Kaiser Joseph II und seine hirschlichen Reformen*, 2 vol., 1876. — **Lustkandl**, *Die Josephinischen Ideen und ihr Erfolg*, 1881. — **Brunner**, *Joseph II Charakteristik seines Lebens, seiner Regierung und seiner Kirchenreform*, 2^e éd., 1885. — **D'Elvert**, *Zur æsterreichischen Verwaltungsgeschichte*, 1880. — **Huber**, *Geschichte der æsterreichischen Verwaltungsorganisation* (Rede), 1884. — **Gachard**, *La Belgique au commencement du XVIII^e siècle*, 1880. — **Ottokar Lorenz**, *Joseph II und die belgische Révolution*, 1862. — **H. Schlitter**, *Die Regierung Josephs II in den CEsterreichischen Niederländern*, 1900. — **Béer**, *Die Staatsculden und die Ordnung des Staatshaushalts unter Maria Theresia* (*Archiv für æsterreichische Geschichte*, t. 82, 1895). — Voir aussi les ouvrages du **duc de Broglie**, indiqués ci-dessus, p. 258-59.

§ III (PRUSSE). — Consulter les ouvrages généraux indiqués t. VI, p. 588,

de SfttnaeL, von Orliek, fiberty, Raake (L Va XII), Voigt, Berner, E. LATMte, Droysen (L IV À Vil, 2^e édit), Isaacsohn, Bombait, Riedel, Lrekmann, Brandes, et ajouter Rairoann, *Neutre Geschichte des preussischen Staates*, 2 vol., 1882-1888. — H. Prutz, *Preussische Geschichte*, 4 vol., 1899-1902; et plusieurs revues, les *Mxrküclw Forschungen*, les *Forschungen zur Brandmburgischen und Preussischen Geschichte* (qui font suite dep. 1888); y consulter notamment l'article Critique de Koeer, t.1); les *Preussische Jahrbücher*, la *Zeitschrift für Preuss. Geschichte*.

Fœrater, *Friedrich Wilhelm I Kœnig von Preussen*, 3 vol., 1834-1835. — Paulig, *Friedrich Wilkeim I*, 2^e éd., 1889. — Beheim Schwaixbach, *Fricdrichs Wilhelm I Colonisationstoerk in Littauen*, 1879. — Schmoller, *Das polit. Tettament Fr. W. I*, 1896. — G. Parâet, *L'État et l'Église en Prusse sous Frédéric-Guillaume I* », 1897.

Koser, *Friedrich d. Gr. als Kronprinz*, 1886. — K. La visse, *La jeunesse du grand Frédéric*, 1891 ; *Le grand Frédéric avant Vavènement*, 1893. — R. Brode, *Friedrich der Grosse und der Konflikt mit seinem Voter*, 1904, — Carlyle, *History of Frederick il*, 7 vol., 1856-1868, nouv. édiU en 10 vol., 1874-1888. — K o w r , *Friedrich der Gr.*, 2 vol., 1893-1905. — W, Wiegand, *Friedrich d. Gr.*, 1901. — BouMeau, *Le grand Frédéric*, 2 vol. 1900-1902. — Winter, *Friedrich d. Gr.*, 1906. — Reimann, *Abhnndlungen zur Geschichte Friedrich's*, 1892. — Trendelenborg, *Friedrich d. Gr. und sein Grosskanzler Samuel von Cocceji*, 1863. — Holtee, *Geschichte des KawmergerirJUs in Brandenburg-Preuten*, t. II, 1891. — Rothwish, *Der Staatminister Frciherr von Zcdlilz und Preussens hæheres Schulwesen im Zeitatter Friedrichs des Grossen*, 1881. — Stadehnann, *Preussens Kctnige im ihrer Thwtigkcit fur die Landeshultur*, t. I (Friedrich Wilhelm I), 1878; t. II (Friedrich II), 1882. — Von Brünneck *Die Leibeigenschaft in Preussen...* (*Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, t. XXI, XXII et XXIII). — Knapp, *Die Bauembefreiung und der Unprnung der Landarbeiter in den ätteren Theilen Pretmem*, 2 vol., 1887. — Grünberg, *Die Bauembefreiung und die Auftæsung des gutsherrUchbæuerlicften Verheelt-nisses in Bähmen, Mwhren, und Schlesien*, 2 vol., 1893. — Sugenheim, *Ge schichte der Aufhebung der Leibeigenschaft und Hærigkeit in Europa*, 1861. — Bornhak, *Die Bauembefreiung und die Gutsherrlichkeit in Preussen*, 1888. — Voir surtout les excellentes études de Sehmoeller, sur l'histoire et la situation économique de la Prusse au xviii^e siècle (*Zeitschrift für preussische Geschichte*, t. VIII, X, XI, XII, XX; *Preussische Jahrbücher*, t. XXV et XXVI; *Historische Zeitschrift*, t. XXX; *Deutsche Rundschau*, t. III, *Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte*, t. I; *Jahrbuch für Gesetzgebung...*, Neue Folge, 1884, 1886, 1887; *Sitzungsberkte der Bclrlncr Akademie*, 1888). — Voir aussi Mommsen, *Die Wirthschaftspolitik Friedrichs des Grossen* (*Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1891). — Isaacsohn, *Das Erbpachtsystem in der preussischen Domûnenverwaltung* (*Zeitschrift für preussische Geschichte*, t. XI).

§. IV. — Consulter plusieurs des ouvrages indiqués t. VI, p. 589 : ceux de Becttiger-Flathe, Seibertz, Rommel, Wenok, Buchner, Schreiber, Hausser, Sattler, Vehse. — Ajouter ; Michaelis und Hamberger, *Einleitung zu einer vollstendigen Geschichte der Kur und Fürstlichen Hæuser in Deutschland*, 3 vol., 1759-1785. — Koser, *Von deutschen Fürstenhæfen um 1750* [*Deutsche Zeitschrift für Geschichte*, t. IX]. — Ranke, *Die deutschen Mxchte und der Fiirstenbund*, 2 vol., 1871-1872. — Schmidt, *Geschichte der preussisch-deutschen Unionsbestrebungen seit der Zeit Friedrichs des Grossen*, 1851 (chap. i et II). — Weisse, *Geschichte des kurssechsischen Staates*, 7 vol., 1802-1812. — Gretschel, *Geschichte sæchsischen Volks und Staates* (continué

par **Bûlau**), 3 vol., 1841-1854. — Ziekursch, *Sachsen und Preussen um die Mitte des 18. Jh.*, 1904. — **A. Brabant**, *Das Heilige Rômische Reich Teutscher Nation im Kampfe mit Friedrich d. Gr.*, t I^{er}, JosefFr., Hczog zu Sachsen-Hildburghausen, 1904. — **Jusû**, *Leben und Charakter des Grafen von Brühl*, 2 vol., 1760-1764. — **Havemann**, *Geschichte der Lande Braunschweig und Lûneburg*, 3 vol., 1853-1857. — **Boll**, *Geschichte Mechlenburgs*, t. II, 1856. — **Lipowsky**, *Lebens- und Regierungsgeschichte des Churfürsten von Bayern Karl AWCvt nachmaligen Kaisers Karl VII*, 1830. — **Heigel**, *Der æstemeichische Erbfolgestreit....*, 1877. — **Reimann**, *Geschichte des baierischen Erbfolgekrieges*, 1869. — **Lipowsky**, *Karl Theodor, Çhurfiirst von Pfalz Bayern*, 1828. — **Vely**, *Herzog Karl-Emmanuel von Wûrtemberg*, 3^e éd., 1877. — **Pfaff**, *Geschichte des Fürstenhames und Landes Wûrtemberg*, 4 vol., 1835-1839. — **Zimmermann**, *Joseph Süss, Ein Finanzmam des achtzehnten Jahrhunderts*, 1874. — **Schoepflin**, *Historia Zaringo-Iiadensis*, 7 vol., 1763-1766. — **Bader**, *Badische Landesgeschichte*, 1864. — **JKleinschmidt**, *Karl Friedrich von Baden*, 1878. — **Erdmannsdouërffer**, *Politische Korrespondenz Karl Fnedrichs von Baden*, t. I, 1888.

§ V (VIE INTELLECTUELLE). — Consulter les ouvrages généraux indiqués, t. VI, p. 589, de **Hteinrich**, **Scherer**, **Wilmar**, **Lotheissen**, **Schmidt**, **Hettner**, **Bartholmess**, et les histoires générales de la civilisation allemande. — Ajouter : **Koberstein**, *Grundriss der deutschen Nationalliteratur*, 5^e éd., 1872-1874, 5 vol. — **Grædeke**, *Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung*, 3 vol., 1859-1882. — **Gervlnus**, *Geschichte der poetischen Nationalliteratur der Deutschen*, 5 vol., 1871-1874. — **Hillebraxtd**, *Die deutsche Literatur des achtzehnten Jahrhunderts*, 3^e éd., 1879. — **Biedermann**, *Deutschland im 18trnJahrundert*, 2^e éd., 1880-1884. — **Bauer**, *Geschichte der Politik, Kultur und AuffUærung des 18ten Jahrhunderts*, 3 vol., 1843-1845. — **J. Bourdeau**, *L'Allemagne au XVIII^e siècle* (Revue des Deux Mondes, t. LXXVI). — **Fester**, *Rousseau und die Deutsche Geschichtsphilosophie, Ein Beitrag z. Gesch. des deutschen Idcalismus*, 1890. — **Kawerau**, *Kulturbildcr aus dem Zcitalter der AufMgerwig*, 2 vol., 1886-1888. — **Hettner**, *Das Zcitaltr Fried. d'i Grossen*, 4^e édit., 1893. — **Præhle**, *Friedrich II und die deutsche Literatur*, 1873. — **Pinloöhe**, *La réforme de l'éducation en Allemagne au XVIII^e siècle*, 1889. — **Huber**, *Das Verhæltmiss der deutschen Philosophie zur nationalen Erhebung*, 1871. — **Schmidt**, *Geschichte des geistigen Lcbens von Leibnitzbis auf Lessings Tod*. — **Grucker**, *Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne*, 2 vol., 1883-1896. — **L. Lévy-Bruhl**, *l'Allemagne depuis Leibnitz (1700-1848)*, 1890. — **Croualô**, *Lessing et le goût français en Allemagne*, 1863.

CHAPITRE XX

LA HONGRIE ET LA TRANSYLVANIE

De 1715 à 1790.

L'objet de ce court chapitre est, sans répéter ce qui a été dit à propos de l'Autriche, des guerres européennes et de l'empire ottoman, de suivre les vicissitudes de l'esprit public et de la vie politique chez les Magyars pendant les trois règnes qui remplissent cette période.

Charles III et la Pragmatique-Sanction (1715-1740).

— Nous donnons ici à l'empereur Charles VI son numéro comme roi de Hongrie. Son règne fut incolore et médiocre, à part les victoires du prince Eugène et les discussions de la diète sur la succession d'un souverain qui n'avait pas de fils. Le héros de Belgrade a exercé sur les destinées de la nation magyare une influence assez complexe. D'une part, les Nàdasdy et les Pâlffy, combattant sous ses ordres à côté des généraux allemands, ont libéré définitivement le sol de l'occupation turque, et rendu au royaume de Saint Étienne l'intégrité de son territoire. D'autre part, l'organisation définitive par ce grand général des *Confins militaires* mettait sur les flancs de la Hongrie des soldats laboureurs slaves, soustraits à l'action des diètes, prêts au besoin à détruire la vie constitutionnelle des Magyars, race abhorrée par eux. Enfin ce grand politique comprenait mieux que les médiocres ministres autrichiens la nécessité de prévenir les mécontentements d'une nation aussi prompt à la

révolte, alors surtout que Râkóczy, réfugié en Turquie, pouvait reparaître, et de calmer, par quelques demi-mesures, les plaintes des protestants que la réaction catholique recommençait à persécuter. Tant qu'Eugène vécut, au moins tant qu'il fut en bonne santé et maintint sa prééminence dans les conseils du roi Charles, les froissements graves furent généralement évités. Il prévoyait qu'un jour ou l'autre la maison d'Autriche perdrait la Belgique et dans ce cas, disait-il, « la Hongrie deviendra la base même de la monarchie ».

Elle allait le devenir prochainement, et le roi sentait bien l'importance de son adhésion à la Pragmatique-Sanction destinée à assurer le trône de Hongrie à Marie-Thérèse, âgée de cinq ans (1722). On avait lieu de redouter le vote de la diète, car le principal orateur de cette assemblée, Szluha, protonotaire du palatin, soutenait que le roi, âgé de trente-cinq ans, pouvait fort bien avoir encore un fils, et qu'il n'y avait pas lieu de décider si tôt en faveur de la succession féminine. Au fond, cette opposition patriotique désirait des garanties contre le danger de voir la Hongrie absorbée dans la masse des États autrichiens. Le roi et le cardinal Csâky parvinrent à la rassurer. Szluha lui-même prononça un discours qui associait, en faveur de la jeune princesse, l'intérêt national à l'intérêt monarchique. Il termina en poussant un *vivat* qui fut accueilli par les cris de : « Yive la maison d'Autriche! Vive la descendance féminine! » Charles, enchanté de cette initiative qu'il avait voulu laisser à ses sujets, vint ouvrir régulièrement la diète de Pozsony (Presbourg). La Pragmatique-Sanction devint loi fondamentale, et, en récompense, la Hongrie se vit reconnaître un régime de large autonomie. La diète devait se réunir au moins tous les trois ans. Le roi résiderait le plus possible dans le pays, et, en son absence, un conseil de lieutenance devait, sous la présidence du palatin, expédier toutes les affaires, sans aucun mélange avec l'administration des autres provinces autrichiennes.

Ce conseil avait pour mission spéciale de relever le commerce et de faire sortir le royaume de la misère où l'avaient plongé guerres civiles et guerres turques. Le canal de la Bega sembla promettre une rénovation bien nécessaire, comme l'attestent les

descriptions de lady Montague, ambassadrice d'Angleterre à Constantinople. Bientôt l'inertie, la routine, les autres fléaux autrichiens se déchaînèrent plus que jamais, pendant que l'esprit étroitement aristocratique et réactionnaire de la noblesse prenait de graves responsabilités. On écartait toute réforme du servage et de l'impôt; on recommençait à persécuter protestants et *orthodoxes*. D'autre part, on subissait de nouveau le fléau des garnisons étrangères; la décadence militaire se déclarait dans la guerre contre les Turcs; et au total, lorsque mourut Charles III, l'état général n'était pas meilleur qu'à son avènement.

Marie-Thérèse (1740-1780); l'esprit public pendant les grandes guerres. — On a déjà raconté les scènes qui se passèrent à la diète de Pozsony. La nation magyare s'y montra, conformément à son caractère, chevaleresque et légiste tout ensemble. Elle s'est vraiment dévouée, elle a été vraiment généreuse, mais sans perdre son sang-froid de jurisconsulte, sans renoncer, le sabre au poing, à dicter des articles. Cela est vrai surtout de la petite noblesse, de la chambre basse, car les magnats montraient, alors déjà, un conservatisme plus autrichien; tels le grand juge Pálffy, le primat Eszterházy, le nouveau palatin Jean Pálffy. L'élection de Charles de Bavière comme empereur fut loin de déplaire aux patriotes, qui pendant son court règne virent avec joie le royaume magyar devenir le pivot de la monarchie autrichienne. Pourtant ils aimaient François de Lorraine, qui avait résidé parmi eux, et ils se résignèrent facilement à son élévation. Frédéric II répandit des brochures pour détacher les Hongrois de leur souveraine, mais sans succès. Plus tard, dans la guerre de Sept ans, un général magyar, *Iladdik*, occupa Berlin. Donc, dans ces guerres souvent malheureuses, pas le moindre désaccord entre le peuple noble et la couronne.

Politique pacifique de Marie-Thérèse. — A l'intérieur, il y eut des alternatives de bonne et de mauvaise intelligence, et comme une sorte de coquetterie, sans rien de trop grave, pour finir aussi bien que possible. Commençons par indiquer les conflits parlementaires de 1751 et de 1764.

La première fois, il s'agissait d'un accroissement d'impôts

nécessité par la guerre qui venait de finir et par celle que Ton préparait. Le vieux palatin Jean Pálffy l'avait déconseillé à sa souveraine, pour qu'elle ne se fit pas accuser d'ingratitude ; mais il mourut, et Louis Bathiany, qui fut élu à sa place, avait moins d'autorité. D'ailleurs la maison d'Autriche se plaignait de ce que la Hongrie, formant au moins le tiers de ses possessions, ne figurât que pour un dixième dans son budget général. 1 200 000 florins paraissaient une réclamation modérée à la reine et même à la chsynbre des magnats. Les députés regimbèrent, on échangea des propos aigres, mais on finit par accorder les subsides, et la reine par venir se faire adorer de ses braves sujets, au milieu de fêtes splendides. Après son départ, nouvelle discorde. Pour favoriser le commerce des villes, Marie-Thérèse éleva quatre d'entre elles au rang de villes libres royales, ce qui leur donnait un droit de représentation, et ce qui déplut infiniment à la noblesse rurale. Après la guerre de Sept ans, le conflit avec cette classe dominante de la nation prit une tournure sociale et économique. Le gouvernement désirait relever la condition des paysans, sur qui le servage, introduit tardivement, tardivement aussi se maintenait. A cette réfofrne, il trouvait popularité, satisfaction au courant humanitaire du siècle, et en outre meilleure assiette financière pour les contributions. Le parlementarisme aristocratique se donna le tort de ne pas s'y prêter, et de mêler à des griefs fondés une résistance déraisonnable. La chambre basse se plaignait justement de certains empiétements de l'administration allemande et des gouverneurs militaires récemment nommés, d'un despotisme paternel ou maternel qui se glissait partout. Justement aussi peut-être, elle ne voulait entendre parler ni de l'organisation de l' « insurrection » en une sorte d'armée permanente, ni d'augmentation d'impôts. Elle aimait mieux céder sur ce dernier point, et se séparer sans avoir consenti à une réforme sociale. Donc elle en laissa la gloire à Marie-Thérèse qui, par son célèbre *Urbarium*, fixa le sort de la plèbe rurale jusqu'à la transformation libérale de 1832. Désormais les paysans étaient libres d'aller s'établir où ils voulaient, et d'élever leurs enfants comme bon leur sem-

blait, aussi bien pour une profession libérale que pour le travail des champs. Leurs procès étaient évoqués devant la juridiction du *comitat*, et les redevances étaient assujetties à un taux proportionnel. Ces sérieuses améliorations ne s'établirent pas sans difficulté, ni même sans rixes sanglantes, mais elles s'établirent. Marie-Thérèse conserva de ces difficultés l'horreur des diètes pour le reste de son règne.

Elle n'en suivit pas moins, avec les aristocrates magyars pris un à un, une politique de séduction et de fusion. Elle les invitait à séjourner à sa cour et, sauf à porter elle-même parfois leur costume national, elle les y faisait tout doucement renoncer. Elle leur conféra des titres de princes, comtes, barons, qui les séparaient davantage de la petite noblesse nationale et qui les rattachaient à l'aristocratie allemande, ainsi que les mariages combinés par sa féminine adresse. Elle leur faisait prendre l'habitude de la langue allemande, et surtout, c'est en cette langue qu'elle faisait donner à leurs jeunes fils l'éducation militaire. En 1760, ces jeunes gens formèrent une garde du corps : *nobilium turma*, ou *magyar testørség*.

Quant à l'administration même de la Hongrie, on a déjà vu que la reine préparait, avec beaucoup moins de brutalité, le centralisme germanique de son fils. Le commerce maritime de Fiume, le commerce par terre avec l'Autriche, l'exploitation des mines, aussi bien que le travail des paysans, ne s'en trouvèrent pas trop mal. La politique religieuse était nettement catholique : la création de nombreux évêchés changea et fortifia l'organisation ecclésiastique; les protestants languissaient sous une demi-persécution; l'antipathie gouvernementale contre les *orthodoxes* trancha, en faveur de l'unité magyare contre les Slaves, des questions territoriales longtemps suspendues.

En effet, d'une part elle réunit aux comitats de Bács, d'Arad et de Csanád les Confins militaires de la Theiss et du Maros. D'autre part, elle plia docilement les Serbes sous la légalité hongroise, et réincorpora au royaume le Banat de Tèmesvar, formant désormais les trois comitats de Torontal, Ternes et Krassô. Enfin elle profita du premier partage de la Pologne pour rétrocéder à la couronne de Saint-Étienne la contrée de

Zips, aliénée au xv^e siècle et toujours regrettée. Aussi, en faveur de cette reine patriote, sinon très constitutionnelle, se montrait-on prêt à tous les dévouements.

Lutte contre le centralisme de Joseph II (1780-1790). — En ce qui concerne la Hongrie, les efforts de cet empereur-roi et les résistances qui lui furent opposées portent sur trois points principaux : la religion; la politique et l'administration; le commerce. Sur le premier et le dernier de ces points il avait, sinon toujours, du moins assez souvent raison; mais sur tous, avec sa raideur d'esprit théorique, il se donna des torts de forme, qui préparèrent son échec.

Son principe religieux était une sorte de tolérance mutuelle entre les diverses branches du christianisme. Les protestants en attendaient de larges effets, de sorte que VÉdit de tolérance (1780), l'un des titres de gloire du souverain, ne les satisfît qu'à moitié à cause des réserves qu'il contenait. Les évêques, dont Joseph II espérait l'adhésion, mécontents de voir le roi remplacer presque le pape comme chef de l'Église et protéger les hérétiques, firent une sorte de manifeste contre lui. Ils se rendirent tous auprès de Pie VI, lors de son fameux voyage à Vienne. Quant aux 1500 religieux et religieuses, dispersés avec une pension alimentaire parla suppression de 140 couvents hongrois, ils augmentaient presque tous le nombre des ennemis de l'empereur. Brochait sur le tout un vaste plan de réorganisation des études, notamment à l'intention des ecclésiastiques.

L'antagonisme politique eut pour centre, maladroitement choisi, la Sainte-Couronne elle-même. En 1780, Joseph II refusa de la mettre sur sa tête, parce qu'il ne se considérait pas comme roi de Hongrie; en 1784, il la fit venir à Vienne pour la déposer dans sa collection de couronnes. La nation sentait que son territoire n'était plus qu'une province sans assemblée nationale et sans langue nationale. Dans les diètes de Charles III et de Marie-Thérèse, on avait parlé tantôt en latin, tantôt en magyar, cette dernière langue étant surtout employée par les orateurs de l'opposition. L'un et l'autre idiome furent supprimés et remplacés par l'allemand, uniformément imposé à l'administration de toutes les provinces autrichiennes. Seuls, en

Hongrie, les Slaves en furent presque contents, parce qu'ils assistaient à la vexation des Magyars, et parce que d'ailleurs Catherine II les recommandait à la bienveillance de Joseph. La bureaucratie centraliste réalisait cependant quelques vrais progrès : elle réorganisait la justice sur des bases plus modernes ; elle faisait des plus humbles paysans presque des hommes libres et presque des propriétaires. Seulement elle portait à l'autonomie magyare ou à ce qui subsistait de cette autonomie deux graves et inutiles défis. D'abord le recensement de 1784 méconnut toute l'autorité des comitats, tous les privilèges de la noblesse, nivela tout sous le despotisme étranger. Ensuite et surtout, les comitats furent remplacés, ou à peu près, par dix *cercles* se partageant le territoire du royaume, chacun d'eux gouverné par un *Kreishauptmann*. Joseph II osait donc plus que n'avaient osé et Léopold et les Turcs.

Comme économiste, il était certainement supérieur à ses sujets magyars, mais il ne leur rendit que de mauvais services en méditant leur bonheur. Il leur déplut à la fois par sa fidélité et par son infidélité aux doctrines physiocratiques. Ses principes, en effet, ne l'empêchaient pas de désirer à tout prix le développement de l'industrie autrichienne, sans distinction de provinces ; et pour l'encourager, il ne trouva rien de mieux qu'un rigoureux système de douanes sur toutes les frontières de sa monarchie. Ces douanes comblèrent de joie les seuls industriels qu'elle renfermât, ceux de Vienne et de la Bohême ; elles firent souffrir doublement la Hongrie, tout agricole, en lui imposant les produits des fabriques autrichiennes, et en gênant son exportation. Mais nous venons de dire que Joseph était physiocrate. Comme tel, en général, il appréciait beaucoup la fertile Hongrie, voulait la couvrir de routes et de canaux ; mais en attendant il la regardait comme la plus imposable de ses provinces, et l'effrayait par ses travaux de cadastre.

Tant d'inimitiés soulevées n'attendaient qu'une occasion pour se déchaîner. Une guerre malheureuse contre les Turcs ne tarda pas à la fournir. Les impérieuses réquisitions de Joseph furent déclarées illégales par les comitats, qui réclamèrent à grands cris la convocation d'une diète. Un soulèvement général des

Magyars paraissait tellement menaçant que le souverain, malade, découragé, retira presque toutes ses ordonnances et, comble d'humiliation pour lui, renvoya la Sainte-Couronne. La tenace nationalité remportait une victoire de plus.

La littérature magyare (1715-1790). —L'année 1772 coupe ces trois quarts de siècle en deux périodes inégales.

La première est languissante. Les érudits Bel, Bod et Pray rendaient des services à l'histoire nationale, mais ils écrivaient en latin. On ne peut guère citer que Paul Ràday, ancien secrétaire de Rákóczy rallié à la Pragmatique-Sanction, orateur et poète religieux protestant; le baron Orczy, qui arma à ses frais un régiment de cavalerie; et Faludi, confesseur en langue magyare dans Saint-Pierre de Rome. Le caractère ultra-classique de leurs œuvres ne leur enlève pas toute couleur nationale : Faludi, traducteur de Virgile, fait chanter dans la forêt de Bakony son Corydon magyar, et célèbre les victoires de Nâdasdy; le baron Orczy ne dédaigne pas d'adresser une de ses pièces au pauvre peuple des paysans et il chante la patrie, « la terre dont Dieu lui-même a tracé les limites ». Peu de chose, néanmoins, pour soixante ans d'histoire littéraire.

Sans le vouloir assurément, Marie-Thérèse prépara une renaissance, dont les initiateurs furent le jeune Bessenyei et ses camarades de la *nobilium turma*. Réunis à Vienne, où le mouvement d'idées de l'Occident pénétrait plus facilement que dans les châteaux paternels, ils étudiaient le français, dévotaient Montesquieu et Voltaire comme Molière et Racine. L'idée leur vint bientôt de traduire, puis d'imiter de plus en plus librement. Bessenyei fut le Du Bellay de la Hongrie, et le français joua dans ce pays le rôle qu'avaient joué le grec et le latin dans la France du xvi^e siècle. Une tragédie de Ladislas Hunyade s'écrivait dans des vers pareils à l'alexandrin français. La *Henriade* servait de modèle à un poème sur Mathias Gorvin. Anyos traduisait Marmontel ; Péczely, les tragédies de Voltaire; de modestes étudiants transylvains, les comédies de Molière. Mais l'école française n'était déjà plus la seule : l'école classique imitait les poèmes anciens en empruntant leurs rythmes, et

l'école populaire se dégageait de toute servitude exotique en chantant les héros nationaux.

Les édits de Joseph II, pour imposer la langue allemande, fortifièrent ce mouvement au lieu de l'enrayer. Plus que jamais on célébra les Hunyades, les Zrinyi, les Bâthory. Un grammairien poète, Rêvai, fit subir à la langue un travail d'épuration, d'assouplissement pour la mettre au niveau des nécessités modernes. Les premiers journaux hongrois, fondés depuis quelques années, continuaient à paraître; on fondait deux recueils littéraires, on préparait la création d'une Académie nationale. Quant aux classes populaires, Marie-Thérèse les avait véritablement dotées d'une instruction primaire.

Les Roumains de Transylvanie. — Dans le royaume de Saint Étienne, il n'y avait pas que les Serbes et les autres Slaves qui fussent hostiles à la prépondérance magyare. Les Roumains formaient, dans le Banat de Tèmesvar, une notable partie, et, dans la Transylvanie, la majeure partie de la population. Dans ce pays surtout, les « trois nations privilégiées » — Magyars, Széklers, Saxons — déniaient tout droit politique même à l'élite roumaine. Elles excluaient les Roumains de la diète transylvaine, sous prétexte qu'ils n'étaient pas catholiques, et en même temps entravaient les missions qui s'efforçaient de les convertir. Vainement Innocent Micu, métropolite orthodoxe de Transylvanie (de 1730 à 1751), obtint-il l'adhésion d'une partie de son peuple à l'Union avec Rome : les Roumains *unis* ne furent pas mieux traités que les Roumains *orthodoxes*. Les revendications de Micu à la diète manquèrent de le faire jeter par la fenêtre. Quant au peuple, il était, en immense majorité, soumis à un servage plus dur que celui du paysan magyar. Le glorieux nom de *Roumain* était devenu synonyme de serf. L'aristocratie magyare ne maintenait ce régime qu'à force de supplices. Joseph II fit, en 1763 et 1772, deux voyages en Transylvanie. Lors du deuxième, sa mère prit soin d'ordonner au gouverneur de ce pays que les cadavres de pendus, de roués et d'empalés qui empestaient les routes en fussent enlevés (lettre du 11 mai). Quand le jeune empereur parut, les Roumains se tenaient partout agenouillés sur les routes et

lui remirent jusqu'à 19 000 suppliques. Son édit de tolérance de 1780, ses mesures en faveur du paysan (1783), qui n'allaient cependant pas jusqu'à l'abolition du servage, aigrirent les oligarques contre l'empereur et accrurent les haines de classes. En 1784, un paysan roumain, Ursu Horia, qui avait plusieurs fois porté à Vienne les doléances de ses compatriotes, revint leur annoncer que l'empereur les autorisait à employer la force contre les nobles réfractaires à ses édits. Horia et ses lieutenants, Closchea et Grichanu, furent bientôt à la tête de 15000 paysans, qui se mirent à brûler les châteaux, à piller et à tuer les nobles. Les troupes autrichiennes, d'abord immobiles, s'ébranlèrent enfin, sous le comte Jankowilz, gouverneur du Banat et étouffèrent la révolte. Les chefs de l'insurrection furent exécutés. Joseph II profita de la terreur imposée à la noblesse par cette Jacquerie pour décréter l'abolition du servage en Transylvanie. — Dans ce pays commençait d'ailleurs un réveil intellectuel de la nationalité. Samuel Micu, neveu de Tévèque Innocent, Georges Schinkai, Pierre Maïor, étudiaient les chroniques, écrivaient l'histoire des Roumains en la faisant remonter à celle de la vieille Rome, cherchaient à débarrasser le roumain, langue néo-latine, des mots étrangers, l'écrivaient en caractères latins : jusqu'alors on l'avait écrit en caractères slaves ! Alors commença la renaissance roumaine, qui, de Transylvanie, devait se propager dans les deux Principautés du bas Danube.

BIBLIOGRAPHIE

Au tableau donné p. 606 du tome VI, ajouter : **Salamon**, *A Magyar Kirdlyi szék betöltése*, Pest, 1866; — relations des ambassadeurs vénitiens dans le tome XXII des *Fontes rerum amtriacarum* ; — brochures de la collection Jancso à l'Académie de Budapest. — **Ballagi**, *A Magyar Kiralyi testørség*, Pest, 1872. — **Molnar**, *A Kæzoktatàs* (l'instruction publique) *Mayyarorszdgonr*, Budapest, 1881. — **Marczali**, *Magyarorsdzg II Joseph Koraban*, Budapest, 1882 et s. — **Kont**, *La Hongrie littéraire et scientifique*, Paris, 1896.

Sur les Roumains de Transylvanie, consulter les bibliog. relatives aux Roumains, ci-dessus, t. III, p. 892, et t. VII, p. 521 ; notamment **Xénopol**, *Hist. des Roumains* (en fr.), Paris, 1896, t. II.

CHAPITRE XXI

L'ITALIE, SOUVERAINS ET MINISTRES RÉFORMATEURS

De 1715 à 1783

Royaume de Sardaigne. — Le titre royal dans la maison de Savoie apparaît à l'instant où les domaines de Victor-Amédée II s'agrandissent d'une "ande île méditerranéenne, qui fut d'abord la Sicile, puis la Sardaigne¹.

Victor-Amédée II s'était voué de tout cœur à restaurer en Sicile l'ordre et la justice et à y ramener la plus grande prospérité possible*. Aussi fut-il attristé de l'échange imposé par le traité de Cockpit (2 août 1718) et ne se soucia-t-il guère de sa nouvelle possession.

Pourtant la Sardaigne aurait eu besoin, elle aussi, de réformes et d'améliorations. Les quatre siècles de domination espagnole qui avaient pesé sur cette île l'avaient réduite à une situation déplorable. Inculte en majeure partie, dépourvue de routes, elle était possédée presque entière par de grands feudataires, pour la plupart espagnols. Montesquieu écrit, d'après les renseignements qu'il recueillit sur la Sardaigne lors de son passage à Turin en 1728 : « La Sardaigne, 300 à

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 768, et t. VII, p. 68 et suiv.

2. Voir ci-dessus, t. VI, p. 531. — Montesquieu l'atteste formellement : « Il aurait remis ce pays-là... » (*Voyages*, Paris, Picard, 1894, t. I; à consulter aussi pour la Sardaigne.)

380000 habitants. Il n'y a ni eau ni air. L'eau est presque toute saumâtre ou salée... Le marquis de Saint-Rémy, qui y a été deux fois vice-roi, envoyait quérir son eau à Pise... Il n'y a que cinq mois de l'année où l'on puisse sortir des villes, à cause de l'intempérie... Il n'y a non plus, en Sardaigne, d'arbres fruitiers. On fait quelquefois vingt milles sans trouver une maison, ni un arbre... Le marquis de Saint-Rémy dit que si son maître voulait la lui donner, il ne la prendrait pas. »

Réformes de Victor-Amédée H. — Si Victor-Amédée II se désintéressa de la Sardaigne, il s'occupait, avec une louable activité, d'introduire des réformes dans ses États de terre ferme.

Par ses négociations avec le Saint-Siège, négociations difficiles et où se signala par son habileté le marquis Ferrero d'Ormea, alors général des finances, il obtint du pape Benoît XIII une réduction des privilèges du clergé. Il limita également les droits et prérogatives de la noblesse. Il réunit en un seul corps et publia en 1729 toutes les lois et constitutions du royaume, dans le dessein de restreindre les abus et d'unifier au point de vue législatif les diverses parties de ses domaines. Il s'efforça, par le système du protectionnisme, de développer les industries locales, particulièrement celle de la soie, alors très florissante. Il favorisa l'agriculture. Il construisit le palais où siège encore l'Université de Turin ; il créa le *collège des Provinces*, qui reçut gratuitement les jeunes gens de famille peu aisée.

Lui qui devait sa fortune aux succès de la guerre n'avait garde de négliger les choses militaires. Il fit édifier au-dessus de Pignerol le fort de Fénestrelle. Sous son règne furent commencés dans le val de Suse les importants ouvrages de la Brunetta¹ et s'agrandit l'arsenal de Turin. Cette ville s'embellit de nombreux édifices, sur les plans dressés par Invara, alors le meilleur architecte de l'Italie. Montesquieu trouva Turin petit, « mais bien bâti », et le président de Brosses, qui y passa en 1740, en emporta une bonne impression. « C'est la plus jolie ville de l'Italie, et, à ce que je crois, de l'Europe, par l'aligne-

1. Cette forteresse devait être rasée par la suite, en exécution d'une clause du traité de paix conclu à Paris le 15 mai 1796.

ment de ses rues, la régularité de ses bâtiments et la beauté de ses places », et il ajoute : « Il est vrai que l'on n'y trouve plus, ou du moins rarement, ce grand goût d'architecture qui règne dans quelques endroits des autres villes; mais aussi on n'y a pas le désagrément d'y voir des chaumières à côté des palais. Ici, rien n'est fort beau, mais tout y est égal; rien n'est médiocre, ce qui forme un total, petit à la vérité (car la ville est petite), mais charmant¹. »

En 1730, Victor-Amédée II, veuf depuis quatre ans, désirait se remarier sans cependant apporter de trouble dans l'État par l'avènement d'une nouvelle reine. Il avait un fils en âge de régner, et qui avait lui-même un rejeton mâle. Il résolut donc, en même temps, de quitter le trône et d'épouser une dame de sa cour, la comtesse de San-Sebastiano. En septembre de cette année 1730, il abdiqua en faveur de son fils Charles-Emmanuel III et, avec sa nouvelle compagne, se retira à Chambéry.

L'année suivante, sous le prétexte que le séjour de Chambéry ne convenait pas à sa santé, il alla s'établir au château de Moncalieri, à quelques milles de Turin. On s'aperçut bientôt qu'il ne demandait qu'à reprendre le pouvoir et que la seconde épouse aspirait à monter sur le trône. Charles-Emmanuel III semblait disposé à rendre la couronne à son père; ses conseillers, particulièrement le marquis d'Ormea, la jeune reine Élisabeth, qui ne se souciait pas de voir son ancienne dame d'honneur devenir sa souveraine, décidèrent le roi à prendre des mesures énergiques. Il donna, en pleurant, l'ordre d'arrêter son père, qui, en septembre 1731, fut conduit du château de Moncalieri à celui de Rivoli, et tenu là sous une étroite surveillance. Plus tard, soit par égard pour sa santé, soit plutôt qu'on ne voulût point le laisser si près de la frontière française, le roi déchu fut ramené à Moncalieri, où il mourut en octobre 1732. Son corps fut transporté dans cette église de la Superga, qu'il avait fait édifier en commémoration de sa victoire de Turin (du 7 septembre 1706).

1. Charles de Brosse, *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*, Paris, an VII, t. III, p. 383.

Charles-Emmanuel III (1730-1773). — Charles-Emmanuel III, en prenant part aux guerres des successions de Pologne et d'Autriche, agrandit quelque peu ses États; il en porta les confins, vers le Milanais, de la ligne de la Sésia à celle du Tessin, rivière que la frontière du Piémont devait suivre jusqu'en 1859. S'il n'obtint pas tout le Milanais, que ses alliés — la France d'abord, et plus tard l'Autriche — lui avaient promis, il n'en eut pas moins l'esprit constamment tourné vers ce but, se souvenant du mot de son père : « L'Italie est un artichaut qu'il faut manger feuille à feuille ». Aussi était-il toujours dans l'attente d'une occasion propice, et tenait-il en respect les autres États de l'Italie par son année forte et bien disciplinée.

Il fut moins soucieux de réformes que son père et moins énergique à l'égard de la noblesse, surtout à l'égard du clergé. Même, pour se rendre favorable la cour de Rome dans les négociations diplomatiques, il fit emprisonner Pietro Giannone, le grand historien napolitain, qui défendait les droits de l'État contre les prétentions de l'Église, et qui acheva sa vie dans la citadelle de Turin (f 1748).

En général on peut dire des réformes de Charles-Emmanuel III qu'elles furent inspirées simplement par le désir d'assurer l'ordre et la régularité de l'administration, et nullement par les idées nouvelles que propageaient les philosophes. Il fit établir le cadastre, réorganisa les administrations communales, ouvrit des routes, etc. Il tourna son attention vers la Sardaigne, si négligée jusqu'alors. La population de cette île augmenta beaucoup : au début du siècle elle comptait seulement 300 000 habitants; vers 1773, elle approchait de 450 000.

Victor-Amédée III (1773-1796). — Il eut pour successeur, en 1773, son fils Victor-Amédée III, âgé de quarante-sept ans. Bon et de caractère droit, mais imbu d'idées archaïques, il n'avait pas l'intelligence des temps nouveaux et des nouveaux besoins de la société; non seulement il ne tenta aucune réforme nouvelle, mais il n'acheva aucune de celles qu'avaient préparées ses prédécesseurs. D'une seule chose il s'occupa avec passion : l'armée. Il lui vouait tout son temps, tous

ses soins, et son bonheur était de contempler des manœuvres. Le modèle qu'il ambitionnait d'égaliser était Frédéric II. Tout fut à la prussienne : uniformes, armement, discipline, exercice. Sur un budget de 20 millions, l'armée en absorbait presque 10. Son effectif net fut de 40 000 hommes.

On devine ce que pouvait être l'administration financière : le déficit, qui s'était déclaré quelques années auparavant, allait toujours augmentant, ainsi que les impôts. Et Ton continuait droit devant soi, dans la même voie, avec une inconscience inouïe. Le roi, très médiocre par lui-même, avait encore le malheur d'être entouré de ministres faibles et incapables. Ils étaient choisis, cela va de soi, parmi la noblesse de cour.

La cour, la noblesse, le clergé. — La cour de Turin, moins dissolue que celle de Versailles, était organisée sur le même pied. Autour du roi, environ 330 courtisans; la dépense annuelle dépassait 2 millions, soit le dixième des recettes. A la noblesse étaient attribués toutes les charges du gouvernement, toutes les dignités du clergé, tous les grades de l'armée; il n'y avait que dans les corps du génie et de l'artillerie que pouvaient entrer et avancer des officiers roturiers. En revanche la noblesse était contrainte, même dans les affaires privées, à une obéissance absolue, et cette dépendance envers le souverain était d'autant plus rigoureuse et plus pesante que le royaume était plus petit. Les nobles feudataires ne pouvaient passer la frontière, même pour l'absence la plus brève, qu'avec l'autorisation royale; elle ne s'obtenait pas sans difficulté, et c'était toujours pour un temps très court. Alfieri remarque que « dans ce pays béni le roi s'immisce constamment dans les choses les plus intimes; tout est prétexte à permis et licences ».

Un tel régime devait provoquer un certain mécontentement même parmi l'aristocratie; mais il n'était ressenti que par les caractères indépendants. Encore leur dépit s'atténuait-il beaucoup parce qu'en somme la famille royale était naturellement bonne et animée des meilleures intentions. Le même Alfieri, un si farouche contempteur des tyrans, écrivait : « Bien que je n'aime guère les rois en général, et les plus despotiques en particulier, je dois pourtant dire loyalement que la race de nos

princès est en général très bonne, surtout si on la compare à la plupart de celles qui gouvernent actuellement le reste de l'Europe. Et au fond du cœur je me sens pour elle plus de sympathie que d'aversion; car ce roi, comme son prédécesseur, témoigne d'intentions excellentes. Ces princes sont d'un caractère aussi doux et honnête que leur vie est exemplaire, en sorte qu'ils font à leur pays plus de bien que de mal. »

Grande était l'influence du clergé à la cour et dans l'État. Dans les seules provinces du Piémont, c'est-à-dire — sans compter la Sardaigne et la Savoie — sur une population d'environ 2 millions et demi d'habitants, il y avait au moins 20 000 prêtres et 12 000 moines. Le clergé, si nombreux, était assez riche. Il n'en était pas de même de la noblesse. « Les gentilshommes piémontais, écrit Montesquieu, sont très pauvres; à la réserve du marquis de Coroil, qui a, dit-on, 40 à 50 000 livres de rente, tout le reste vit sur 10 ou 12 000 livres de rente. » Noblesse et clergé étaient, en général, exemptés des impôts, qui pesaient entièrement sur les autres classes.

La bourgeoisie et les paysans. — La bourgeoisie ne pouvait voir sans dépit la noblesse jouir de tant de privilèges. Les plus riches d'entre les bourgeois cherchaient à acheter un titre. Au cours d'un peu plus de soixante-dix ans (à partir de 1722), il fut vendu 819 brevets de noblesse. Les autres sentaient chaque jour plus vivement l'iniquité de ces différences sociales qui se manifestaient en tout, jusque dans le vêtement. Sans se départir de leur loyalisme envers un trône ancien et glorieux, ils auraient voulu des réformes. Beaucoup d'hommes de talent et de savoir commençaient à se distinguer dans la bourgeoisie piémontaise. Négligés ou tracassés par le pouvoir, ils cherchaient hors de leur pays la protection et les honneurs dus à leur mérite. C'est ainsi que Giuseppe Baretti (1716-1789), critique éminent et auteur de la *Frusta litteraria*, vécut nombre d'années en Angleterre, et l'abbé Carlo-Giovanni Passeroni (1713-1803) à Milan, où il écrivit d'agréables satires contre les vices de son temps. Le grand historien Carlo Denina (1731-1813), l'auteur des *Révolutions d'Italie*, exécré et tenacement persécuté par les moines pour son livre *Dell'impiego*

délie persone, dut s'en aller à Berlin, où Frédéric II l'avait mandé, puis à Paris, où il mourut bibliothécaire. L'illustre mathématicien Louis Lagrange (1736-1813) passa les années les plus glorieuses de sa vie à Berlin et à Paris. Le célèbre chimiste Claude-Louis Berthollet (1747-1822) s'établit à Paris. J.-B. Bodoni (1740-1813) émigra à Parme, où il sut porter à la perfection l'art de la gravure. Ainsi l'élite de la bourgeoisie, les personnalités qui auraient pu déterminer un mouvement dans les idées, se voyaient réduits à l'émigration.

La bourgeoisie piémontaise n'était pas encore bien nombreuse, sauf dans la capitale. C'est que l'industrie n'était ni très répandue, ni très florissante; elle était exercée par des corporations, protégée par des privilèges royaux, soumise à une multitude de règlements minutieux.

La situation de l'agriculture était au contraire assez bonne, en particulier à cause du grand fractionnement de la propriété. Le pays était bien cultivé, couvert de mûriers et de vignes. Au dire de Montesquieu, « les paysans sont assez bien dans le Piémont; ils ont tous chacun un morceau de terre, qui est très fertile, et sont quelquefois aussi riches que leurs seigneurs ». Aussi restaient-ils fidèles au clergé, respectueux à l'égard de la noblesse, fermement attachés à tout ce qui faisait corps avec le passé.

Les nouvelles aspirations. — En somme, le Piémont se trouvait dans des conditions semblables à celles de la France d'alors, à part que les idées nouvelles n'y avaient pas encore fait autant de progrès. Jusqu'à la veille de 89, on était encore à cette période où les désirs d'innovations n'étaient le fait que de quelques esprits, les plus élevés de la noblesse. C'est ainsi que le comte Dalmazzo Vasco traduisit et commenta Montesquieu, publia un *Discours philosophique* sur un nouveau code de lois et la réorganisation de la magistrature. Il fut jeté en prison, et y mourut, à cause de son ouvrage *la Monarchie modérée*, où il tentait de formuler un système de gouvernement constitutionnel. Son frère, l'abbé J.-B. Vasco, préconisa la liberté du commerce et de l'industrie et exposa bien des idées nouvelles en économie politique; aussi a-t-on voulu voir en lui un

précurseur du socialisme¹. Le comte Galeani Napione manifestait des aspirations à un avenir plus souriant et plus glorieux pour l'Italie. Mais la voix la plus puissante qui se fit entendre en faveur de la liberté, fut celle du comte vittorio Alfieri.

La Lombardie sous l'Autriche. — Depuis le commencement du siècle le Milanais et le Mantouan appartenaient à l'Autriche²; au cours des deux guerres de succession de Pologne et d'Autriche ils avaient été le théâtre de fréquentes batailles³. Avec Marie-Thérèse s'inaugura pour ces pays une période de régénération matérielle et intellectuelle. L'administration fut réorganisée entièrement et les impôts mieux répartis. Le clergé perdit de ses privilèges. L'Inquisition et le droit d'asile furent abolis. On améliora les routes, on favorisa l'agriculture, le commerce et l'industrie. Le pays seconda l'initiative du gouvernement, même étranger; les principales familles prirent part à l'administration; aussi nous voyons des Belgiojoso, des Visconti, des Serbelloni, des Trivulce, des Castelbarco, des d'Adda, des Pallavicino, des Borromei, des Litta, etc., occuper de hautes charges dans l'État.

Ces familles et d'autres, toutes fort riches, menaient grand train et recevaient avec faste. A ce point de vue, Milan pouvait se dire la première cité de l'Italie. En 1778, s'ouvrit le théâtre de la Scala, qui acquit immédiatement une renommée universelle par ses spectacles grandioses. Les études florissaient; de Brosses remarquait que la bibliothèque Ambrosienne était constamment pleine de lecteurs⁴. Dans la plupart des salons de la haute société, littérateurs et savants étaient toujours accueillis avec faveur; on y discutait sur les idées des philosophes français et les projets de réformes que mettaient en avant les hauts fonctionnaires de l'État. Parmi ceux-ci, le comte Gian-Rinaldo Garli (1720-1795), auteur de l'*Histoire des monnaies et de l'institution de la monnaie en Italie*. Plus ardent encore, le comte Pietro Verri

1. *Riforma sociale* du 25 août 1895,

2. Voir ci-dessus, t. VI, p. 524-25,

3. Voir ci-dessus, chap. III et IV.

4. « On l'ouvre tous les jours, soir et matin, et je l'ai toujours trouvée remplie de gens qui étudiaient, à la différence des nôtres. » (De Brosses, *Lettres*, I, t. p. 122.)

(1728-1797), qui mérite d'être distingué pour ses *Méditations sur l'économie politique*, et davantage, s'il se peut, pour avoir induit le gouvernement à abolir les *fermes* et à créer un nouveau système financier. Frère d'Alessandro Verri, littérateur de talent (1731-1816), et intime ami du marquis Cesare Beccaria (1738-1793), il fut le centre d'une société de jeunes gens cultivés qui, animés du dessein généreux de secouer la torpeur des esprits, entreprirent de publier un périodique : dans les premiers jours de juin 1764 commença à paraître le *Café*, qui, pour éviter les ennuis de la censure impériale, était imprimé à Brescia, c'est-à-dire sur le territoire de Venise. Pendant plus d'une année, ils entretenirent le public de législation, d'économie politique, de morale, d'histoire, de littérature, disant à haute voix des vérités neuves, franches, inattendues. Cesare Beccaria, par les instances de Verri, avait fait publier dès 1761 son admirable traité *Des délits et des peines*.

Milan devenait l'un des foyers de la nouvelle philosophie, et entre cette ville et Paris il se faisait alors un fructueux échange d'idées. Toutefois ce mouvement intellectuel restait limité aux classes supérieures. Seul, un homme issu de souche plébéienne sentit et proclama la nécessité d'une réforme civile intégrale, et ce fut l'abbé Giuseppe Parini, dont les vers enflammés trouvèrent un écho dans toute la Péninsule.

Milan comptait alors plus de 130 000 habitants, et le reste du pays un million. Parmi les villes de province, Pavie était célèbre par son Université, où le gouvernement avait réuni des hommes de haute valeur, comme le physicien Alessandro Volta, le naturaliste Spallanzani, le mathématicien Mascheroni, le médecin Pietro Moscati, etc.

La campagne était bien cultivée et pourvue d'un réseau serré de canaux d'irrigation. Mais le paysan ne possédait presque rien par lui-même; il menait une vie misérable. La culture du maïs s'étant énormément développée, il en était résulté un détestable système d'alimentation¹.

1. « J'ai ouï dire à Scipion Maffei que la Lombardie avait reçu un grand préjudice de ce qu'on y a semé trop de blé de Turquie ou d'Espagne ; que cela est une mauvaise nourriture; que les habitants du pays sont devenus plus

Beaucoup de propriétés étaient entre les mains du clergé, qui, en dépit de toutes les réformes accomplies, était encore puissant et nombreux. Il y avait encore près de 18 000 prêtres et religieux. Joseph II, plus libre depuis la mort de sa mère (1780), put procéder avec plus d'énergie^f.

En même temps, il restreignait de beaucoup les privilèges de la noblesse, et édictait un nombre considérable de dispositions tendant à transformer toutes les branches de l'administration. Il voulait faire du bien à ses sujets malgré eux, fût-ce à coups de bâton ; aussi ne respecta-t-il ni traditions, ni intérêts, ni habitudes. Ses efforts violents, pressants, ne plurent pas toujours aux Milanais ; mais il laissa des traces profondes dans le pays, qui, maté par des siècles de dominations étrangères, ne semblait pas souffrir de celle-ci.

Les Lombards, depuis si longtemps déshabitués du manie-ment des armes, ne demandaient qu'à s'exonérer du service de la garde civique. Quant aux troupes régulières, il y avait d'abord deux régiments recrutés d'Italiens, et, comme ceux-ci étaient des volontaires, engagés à prix d'argent, ils représentaient la lie du pays. Tous les autres soldats — plus de 12000 — étaient des Allemands entretenus aux frais des Lombards.

Toutefois le bien-être matériel, la prospérité du commerce, l'épanouissement des études, le développement des réformes, étaient si peu contestables, que les Lombards considérèrent toujours la période de Marie-Thérèse et de Joseph II comme une des meilleures de leur histoire.

République de Venise. — « Les républiques d'Italie ne sont que de misérables aristocraties, qui ne subsistent que par la pitié qu'on leur accorde, et où les nobles, sans aucun sentiment de grandeur et de gloire, n'ont d'autre ambition que de maintenir leur oisiveté et leurs prérogatives. » Ce jugement si sévère de Montesquieu était vrai, du moins en grande partie.

Cette même Venise qui, quelques années auparavant, s'était

faibles, leur visage plombé, le corps malsain; que, quand on est obligé de faire travailler les hommes à un travail pénible, comme à des fossés, on est obligé de leur donner du pain de froment. » (Montesquieu, *Voyages*, t. I, p. 314-15.)

1. Voir ci-dessus, p. 833.

encore couverte de gloire avec François Morosini, se laissait aller maintenant à la plus complète inertie. Depuis la paix de Passarovitz (1748), qui lui avait fait perdre la Morée, elle ne se mêla plus à aucune guerre et se renferma dans un isolement absolu. Elle redoutait les ambitions de l'Autriche, mais n'osait conclure alliance avec la France. Aussi, au cours des diverses guerres qui ensanglantèrent l'Italie, observa-t-elle une neutralité, qui du reste, presque constamment désarmée, était peu respectée. Sa dernière guerre contre les Turcs avait témoigné, non seulement de sa faiblesse, mais aussi de sa mauvaise organisation militaire. Dans son arsenal autrefois si fameux, peu de navires en construction, peu d'ouvriers occupés, à peine des armes. Aussi, lorsque Angelo Emo alla lutter contre les pirates méditerranéens et bombarder Tunis (1784), ne disposait-il que de navires et d'équipages de hasard. Après trois années d'hostilités et une dépense de 7 millions de ducats, il n'obtint pas sans peine du Beg la promesse de respecter le pavillon, le commerce et les sujets de Venise. En guise de compensation, il lui renouvelait le tribut que la république lui payait, à l'exemple d'ailleurs des autres États maritimes. L'armée était dans une situation pire que la flotte. L'effectif n'atteignait pas 20 000 hommes, et ce n'était qu'un ramassis de gens mal vêtus, sans discipline, sans instruction. Le patricien octogénaire Francesco Pesaro avait donc raison de s'écrier : « Nous vivons à l'ombre de la bonne foi de nos voisins et amis! »

Nulle réforme n'était introduite. On s'efforçait de conserver intact tout l'édifice du passé, de crainte que, si une pierre eu était ébranlée, il ne vînt à crouler tout d'un bloc. Tandis qu'autour de Venise le monde entier se transformait, les patriciens considéraient comme le chef-d'œuvre de la sagesse politique de maintenir la république dans l'immobilité la plus absolue. Cet État, d'environ 3 millions d'habitants, était toujours gouverné par le *Grand Conseil*, composé exclusivement des patriciens vénitiens âgés de plus de vingt-cinq ans; en 1780, leur nombre était de 1023. Un tel gouvernement n'était plus guère en rapport avec les temps nouveaux. Dès 1736, le marquis Scipion Maffei, de Vérone, avait adressé aux pouvoirs de Venise son

Conseil politique : pour refaire la vitalité de l'État, il proposait d'intéresser les provinces de terre ferme au sort de la république en leur donnant une part dans le gouvernement. Ses paroles n'avaient rencontré que l'indifférence. Les nobles des familles dirigeantes avaient foi en l'éternité de leur oligarchie. Si quelqu'un d'entre eux s'était laissé gagner par les idées nouvelles venues de France, il courait grand danger de mal finir. Témoin Àngelo Querini, incarcéré en 1761. Le chef du parti conservateur était alors le distingué littérateur Marco Foscarini, qui fut élu doge en 1762, justement en récompense de l'activité qu'il avait déployée dans la répression de cette tentative de rébellion. De nouveaux projets de réformes furent mis en avant, quelques années plus tard, par deux autres patriciens, Giorgio Pisani et Carlo Gontarini. Eux aussi furent jetés en prison (1780). Pisani y demeura jusqu'aux événements de 1797. Gontarini, relégué à Caltaro, y mourut.

A Venise, on ne pensait qu'à se divertir; le carnaval y absorbait une bonne moitié de l'année. Tous les oisifs de l'Europe accouraient dans cette ville où l'on jouissait de la pleine liberté des plaisirs. Les mœurs y étaient très libres, pour ne pas dire plus; la passion du jeu régnait en souveraine. Le fameux aventurier Giacomo Gasanova a représenté dans ses *Mémoires* — certes non sans quelque exagération — l'existence joyeuse et vaine des Vénitiens de cette époque. Les fêtes étaient fréquentes et splendides. En 1784, il se donna au palais Pisani un banquet, un bal et une fête de nuit dans les jardins, en l'honneur de Gustave III de Suède; on y dépensa 18 700 ducats. Certaines familles — peu nombreuses — étaient très riches. Très riche aussi était le clergé, toujours nombreux, puisqu'il y avait dans la république près de 40 000 prêtres ou religieux.

En somme le pays n'était pas prospère. L'industrie se réduisait à peu de chose; le commerce tombait. L'unique travail de grande utilité que l'on fit à cette époque, fut la construction du long quai *contra mare*, établi sur d'énormes soutènements de marbre (les *Murazzi*). En revanche, la campagne était bien cultivée, les impôts assez légers : ce qui conciliait au gouvernement beaucoup de gens, surtout dans le bas peuple.

Venise n'était pas non plus privée d'une certaine vie artistique et littéraire. Benedetto Marcello s'acquerrait un beau renom dans la musique; le peintre Giambattista Tiepolo émerveillait ses contemporains par ses décorations hardies. Mais le dernier siècle de la république fut surtout illuminé de gloire par Carlo Goldoni (1707-1793), le grand réformateur du théâtre italien.

Faiblesse de la république de Gênes. — Dans sa longue lutte contre la Corse¹, Gênes avait démontré toute sa faiblesse. Et cependant son peuple était fier encore et ardent, et il donna une belle preuve de son courage dans les fameuses journées de décembre 1746, en chassant de la ville les Autrichiens*. Mais ces efforts passagers ne pouvaient rendre l'énergie et la vitalité à un gouvernement qui ne se souciait plus que de vivre en paix. A Gênes aussi, le pouvoir était aux mains de l'aristocratie³; le doge était élu par le *Grand Conseil*, mais les autres charges de l'État étaient tirées au sort, entre les nobles naturellement⁴. Toute l'activité des habitants s'employait au commerce; celui-ci continuait à être florissant, et l'importance de l'État résidait tout entière dans le mouvement très considérable du port de Gênes. Toutefois la république comptait peu désormais; réduite à la seule possession de la côte ligurienne, elle avait au plus 400 000 habitants.

Parme et Plaisance; Modène et Reggio. — Le duché de Parme, après l'extinction des Farnèse (1731) et à travers maintes vicissitudes, finit par passer, en 1748, à don Philippe⁵. Guidé par son premier ministre, le Français Guillaume du Tillot, il entreprit de grandes réformes. Il limita les prérogatives de la noblesse et les immunités du clergé. Il favorisa si bien les lettres et les arts que Parme devint l'une des cités les plus cultivées de l'Italie.

L'œuvre réformatrice de du Tillot se poursuivit même après la mort de don Philippe, durant la minorité du duc Ferdi-

1. Voir ci-dessus, p. 352, comment la Corse fut perdue par Gênes et acquise par la France.

2. Voir ci-dessus, p. 187-188.

3. Voir ci-dessus, t. VI, p. 527.

4. C'était ce tirage au sort qui avait donné naissance à la loterie, laquelle se propagea ensuite dans quelques autres États de l'Italie.

5. Voir ci-dessus, p. 37, 98 et suiv.; 181-202.

nand (1765-1802). L'énergie qu'il déploya contre le clergé, et en particulier contre les Jésuites, amena un violent conflit avec la cour de Rome¹. Mais lorsque le prince Ferdinand atteignit sa majorité et épousa Marie-Amélie, fille de Marie-Thérèse, du iillot vit son influence décroître et finit par se retirer (1771).

Le jeune duc, qui cependant avait été élevé par Gondillac et par Mably, devint, par un phénomène du reste assez fréquent, non seulement croyant, mais bigot; il chantait au chœur avec les moines, servait la messe, donnait audience dans la sacristie, et se délectait aux sonneries de cloches. Avec tout cela, très débauché. D'un pareil prince, il n'y avait nulle réforme à espérer. Même celles qui étaient déjà faites furent abolies.

Cet État ne comptait guère plus de 400 000 habitants. Son voisin, le duché de Modène et Reggio, était plus petit encore, — 380 000 habitants. François III, qui le gouverna longtemps (1737-1780), ne pensait qu'à thésauriser. Son fils, Ercole Rinaldo (Hercule III, 1780-1796), imita en cela l'exemple paternel, et pour le reste ne s'inquiéta que de vivre tranquille, sans faire de grandes innovations et sans s'aliéner Rome. Il n'avait qu'une fille, Béatrix, qu'il avait mariée à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, un des fils de Marie-Thérèse. Celle-ci ne voyait pas sans plaisir s'étendre ainsi l'influence autrichienne en Italie.

Grand-duché de Toscane. — Il semblait que le destin eût résolu que les principales familles princières de l'Italie s'éteindraient en même temps. En 1737, ce fut le tour de la famille des Médicis. Son dernier représentant, Jean-Gaston (1723-1737), n'avait rien fait pour remédier aux maux produits par le long et triste règne de Cosme III,² car il se considérait comme un simple usufruitier du grand-duché, et assistait indifférent aux intrigues nouées par les puissances autour de sa succession. En 1738, la paix de Vienne assigna le grand-duché à François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse. Il séjourna peu en Toscane, tout de suite mêlé à la guerre de la succession d'Autriche et occupé ensuite de son élection au trône impérial (1745).

1. Voir ci-dessus, p. 826.

2. Voir ci-dessus, t. VI, p. 528.

Du moins ses ministres commencèrent à introduire des réformes qui reçurent une grande extension sous le gouvernement de son fils cadet Pierre-Léopold I^{er}.

Léopold I^{er},. — Aujourd'hui encore le nom de Léopold (1765-1790) est cité en Toscane avec un sentiment de vive sympathie et de reconnaissance. Ce souverain doit être considéré comme le plus grand parmi les princes réformateurs de l'Italie. Entouré d'hommes de valeur, natifs du pays même, et tous inspirés des idées de progrès, comme Pompeo Neri, Giulio ttucclai, Francesco Gianni et autres, le grand-duc entreprit d'effacer toute trace du moyen âge. Il s'efforça, avant tout, d'abattre la puissance du clergé. Elle avait prodigieusement grandi en Toscane, sous les derniers Médicis, puisque, sur une population qui n'atteignait pas un million d'âmes, on comptait 27000 ecclésiastiques, possédant la majeure partie du territoire rural. C'est en parcourant la Toscane que Montesquieu écrivait : « On ne peut, sur les chemins d'Italie, tourner la tête sans voir un moine, comme, dans les rues des villes, sans voir un prêtre. » Léopold montra de l'habileté et de l'énergie. Nous avons déjà vu ses conflits avec la cour de Rome².

Léopold accomplit des réformes dans toutes les branches de l'administration publique. Il édicta la liberté absolue du commerce des grains. Il institua l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, commençant par imposer ses propres biens. Il tenta d'améliorer les Maremmes en desséchant plusieurs marais. Il favorisa le commerce et fit prospérer Livourne. Il réforma les Universités de Pise et de Sienne. Il fut le premier des souverains qui ait abolit la peine de mort et la torture. Peut-être eut-il tort de ne point s'occuper de l'armée; elle ne comptait que 6000 hommes. En 1789, il publia un compte des recettes et dépenses de 1165 à 1188. Il avait, paraît-il, l'intention de donner à son pays une constitution. Mais en 1190, à la mort de son frère Joseph II, il fut appelé au trône impérial. En général, ses réformes dépassaient déjà le degré de culture de ses sujets; le plus grand nombre n'en comprenait pas Futilité.

1. Léopold II comme empereur d'Allemagne.

2. Voir ci-dessus, p. 837.

Les États de l'Église. — Si dans les autres États de la Péninsule le clergé était puissant, dans les États pontificaux il était tout. Le pouvoir y était considéré comme un bénéfice ecclésiastique. Personne ne pensait au bien-être des populations, et personne aux progrès de la civilisation. Bologne, à laquelle on avait laissé jusqu'alors certaines apparences républicaines, s'efforça en vain de les conserver; dans le travail d'unification poursuivi par les papes, elle finit par être réduite (1788), 11 y eut même une tentative, assez ridicule et vaine, du cardinal Alberoni, pour réunir aux domaines de l'Église la minuscule république de Saint-Marin¹. Deux millions et demi d'habitants subissaient un tel gouvernement. De Brosses, qui séjourna quelque temps à Rome en 1740, a écrit contre ce régime des paroles enflammées : « Le gouvernement est aussi mauvais qu'il soit possible de s'en figurer un à plaisir. Machiavel et Morus se sont plu à forger l'idée d'une utopie; on trouve ici la réalité du contraire. Imaginez ce que c'est qu'un peuple dont le tiers est de prêtres, le tiers de gens qui ne travaillent guère, et le tiers de gens qui ne font rien du tout; où il n'y a ni agriculture, ni commerce, ni fabrique, au milieu d'une campagne fertile et sur un fleuve navigable; où le prince, toujours vieux, de peu de durée, et souvent incapable de rien faire par lui-même, est environné de parents qui n'ont d'autre idée que de faire promptement leur main tandis qu'ils en ont le temps, et où, à chaque mutation, on voit arriver des voleurs frais qui prennent la place de ceux qui n'avaient plus besoin de prendre; où l'impunité est assurée à quiconque veut troubler la société, pourvu qu'il soit connu d'un grand ou voisin d'un asile² » ; etc. Il va de soi que dans un tel État, condamné par sa nature même à l'immobilité, il n'y a aucune réforme à enregistrer. A la fin du siècle, Francesco Becattini, dans un éloge du pape Pie VI, était forcé de constater que les États de l'Église étaient les plus mal administrés de tous les pays d'Europe, la Turquie exceptée³. De l'armée, inutile de parler; des troupes

i. Voir ci-dessus, p. 78, note.

2. *Lettres*, t. II, p. 245-46.

3. *Storia di Pio VI*, Venise, 1800, 4 vol.

du pape, d'ailleurs peu nombreuses, de Brosses nous dit : « Le soleil et la pluie sont les ennemis ordinaires devant lesquels elles prennent la fuite; leur campagne de fatigue est de monter la garde à la porte de l'Opéra¹ ». Montesquieu en parle peu différemment².

Rome fourmillait d'ecclésiastiques accourus de toutes les parties du monde pour y tenter la fortune, car tous les offices y étaient vénaux. Avec les recettes qu'elle en tirait et les offrandes des fidèles de toute la terre, la Curie pouvait aller de l'avant sans trop surcharger les Romains; mais comme il n'y avait dans le pays ni commerce, ni industrie, à peine d'agriculture, le peuple souffrait de payer même de faibles impôts.

Les souverains pontifes employaient une grande partie de leur budget aux pompes et magnificences de la cour et à l'embellissement de Rome par des monuments splendides. A cette époque, en effet, se construisirent la fontaine de Trevi, et la façade de Saint-Jean de Latran; alors fut réunie l'admirable collection qui constitue le Musée Pie-Clémentin. Rome comptait alors 160 000 habitants.

Seul Pie VI (1775-1799)³ tourna quelque peu son attention vers la campagne. Il tenta de faire dessécher les Marais Pontins et y dépensa des sommes énormes, sans beaucoup de résultats. Les travaux ne servirent qu'à enrichir son neveu Braschi, pour lequel il fit en outre bâtir un palais à Rome.

Ce prince Braschi eut quelque temps pour secrétaire le jeune abbé Vincenzo Monti, qui avait commencé à s'acquérir un beau renom par sa tragédie (*l'Aristodème*. Il y avait à Rome un peu de vie littéraire et artistique. L'archéologue Ennio Quirino Visconti était déjà célèbre; le sculpteur Antonio Canova s'était déjà fait remarquer; le littérateur milanais Alessandro Verri était venu s'établir à Rome; Alfieri y avait composé ses premières tragédies et les avait lues dans les salons. Mais tout ce mouvement ne dépassait pas un cercle restreint de personnes

1. *Lettres*, t. III, p. 136.

2. *Voxigoes* t. I p 240.

3. Papes du XVIII^e siècle : Clément XI (1700-1721), Innocent XIII (1721-1724), Benoît XIII (1724-1730), Clément XII (1730-1740), Benoît XIV (1740-1758), Clément XIII (1758-1769), Clément XIV (1769-1775), Pie VI (1775-1799).

cultivées, La noblesse ne s'occupait point de choses intellectuelles, et les ecclésiastiques mêmes n'y pensaient guère. La bourgeoisie n'existait pas. La grande majorité de la population n'était qu'une plèbe misérable et ignorante; toutes les villes des États pontificaux étaient littéralement inondées de mendiants.

Royaume de Naples et Sicile : Charles de Bourbon (1734-1759). — Le royaume voisin ne présentait pas un spectacle moins désolant. C'était le plus grand des États italiens, — 6 millions d'habitants. Après la courte domination autrichienne, s'y était implantée en 1734 la nouvelle dynastie des Bourbons, avec don Carlos (futur Charles III), fils aîné d'Élisabeth Farnèse¹.

Le roi Charles eut le bonheur et le mérite de choisir pour premier ministre le professeur toscan Bernardo Tanucci, que l'on doit considérer comme l'inspirateur de toutes les réformes du règne. Elles portèrent d'abord sur les privilèges et les immunités ecclésiastiques, et sur le nombre des prêtres et religieux, qui était vraiment énorme : rien que sur le continent, sur une population qui n'atteignait pas cinq millions, on comptait 100 000 gens d'Église.

Puis le pouvoir s'assujettit la féodalité, qui était restée en ce pays bien plus forte que nulle part ailleurs en Europe. Le roi s'efforça d'affaiblir le pouvoir des barons. Pour atteindre plus facilement ce but, il attira ceux-ci à la cour. Beaucoup d'entre eux se ruinèrent dans les magnificences de Naples, pendant que, sur leurs terres, leur autorité diminuait en raison de leur absence.

Avec la nouvelle dynastie, Naples rayonnait non seulement par la splendeur de la cour, mais aussi par la construction d'édifices magnifiques, tels que le théâtre de San-Carlo et le palais de Capo di Monte. Enclin à se modeler sur Versailles, le roi fit bâtir le vaste palais de Caserte et planter un parc immense ; il dépensa là plus de six millions de ducats. Ce fut alors que l'on commença les fouilles d'Herculanum et de Pompéi².

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 530, et t. VII, p. 130-140.

2. On a pu reprocher à l'œuvre de Charles d'avoir fait la part trop large au faste et aux plaisirs du roi, les vraies réformes n'ont d'ordinaire été qu'ébauchées ou sont restées lettre morte (cf. Schipa).

Ferdinand IV (1759-1806). — Charles, appelé à monter sur le trône d'Espagne, laissa le royaume de Naples à son fils Ferdinand, qui était encore mineur. Tanucci continua donc à régir l'État. D'accord avec l'Espagne, il en chassa les Jésuites en 1767. Il s'ensuivit une réorganisation de l'instruction publique. Plus tard fut aboli l'hommage de la *haquenée*, cheval richement harnaché que l'on avait coutume d'envoyer chaque année au pape en même temps que 7000 écus d'or; ce double cadeau symbolisait le vasselage du royaume à l'égard du Saint-Siège.

La reine Caroline et Acton. — Bientôt l'autorité de Tanucci commença à être battue en brèche par l'influence croissante qu'acquerrait sur l'esprit du roi sa femme, Marie-Caroline, fille de l'Impératrice-Reine. Il se passa donc là le même phénomène qu'à Parme. La reine Caroline, belle, résolue, ambitieuse, voulait soustraire le royaume de Naples à l'influence de l'Espagne pour le soumettre à celle de l'Autriche. Elle y réussit. En 1776, Tanucci fut congédié.

La direction du gouvernement passa entre les mains de la reine, car Ferdinand, ignorant et grossier, n'avait aucun souci des affaires publiques. Caroline présidait les conseils des ministres. Elle y fit entrer John Acton, qui, né à Besançon de parents irlandais, avait servi dans la marine française, puis dans la marine toscane, et, ayant été appelé à Naples par Ferdinand, y avait obtenu un haut grade dans la flotte. Il ne larda pas à devenir le favori de la reine et le premier personnage de l'État. Il tourna toute son attention vers l'armée et la marine, qui étaient dans une situation déplorable. Mais si énormes que fussent les sommes qu'il y fit dépenser — trois millions de ducats par an, sur onze et demi que représentaient les recettes de l'État, — il ne réussit pourtant guère à améliorer cette situation. Par contre, il ralentit les réformes civiles et ecclésiastiques, et cela justement alors que les idées nouvelles faisaient de plus rapides progrès, en particulier grâce aux efforts de quelques écrivains de valeur. Citons d'abord le spirituel abbé Ferdinando Galiani, qui avait été secrétaire d'ambassade à Paris, et y avait noué de chaudes amitiés avec beaucoup de

philosophes. Citons aussi Antonio Genovesi, professeur d'économie politique; Gaetano Filangieri, auteur de cette *Science de la Législation* (1780-1785) qui exerça une si grande influence sur les penseurs et les juristes de l'Europe; Mario Pagano, qui fut le véritable vulgarisateur des idées nouvelles. Ainsi donc, il s'était formé à Naples un foyer de vie intellectuelle, où les idées des encyclopédistes français étaient ardemment soutenues.

La Sicile : Garacciolo. — La Sicile était beaucoup plus arriérée dans le mouvement des idées. Elle avait toujours été tenue à l'écart du courant de la civilisation européenne. Elle conservait son *parlement*, où prédominaient les barons et les prélats. Sur une population de 1 200 000 habitants, presque 800 000 âmes dépendaient des seigneurs; et il y avait bien 63 000 prêtres et religieux. La plèbe, ignorante et mourant de faim, s'insurgeait de loin en loin, comme en 1773. Mais, de même qu'au xvii^e siècle, ces mouvements n'étaient pas guidés par une conception précise, mais seulement déterminés par la famine ou par quelque mécontentement : il était toujours facile aux classes privilégiées de les calmer à l'aide de quelques concessions temporaires. En 1780, le marquis Domenico Caracciolo, précédemment ambassadeur à Paris, fut nommé vice-roi de Sicile. Animé de cet esprit rénovateur qui soufflait dans la capitale de la France, il entreprit ardemment des réformes. Mais la noblesse et le clergé, entamés dans leurs intérêts, lui firent une opposition tenace. En Sicile, il n'existait pas de bourgeoisie, et la plèbe, superstitieuse, ne pouvait comprendre l'utilité des transformations qu'il rêvait. Ces efforts, faiblement secondés par la cour de Naples, échouèrent complètement. En Sicile, le mouvement des idées était à peine sensible; le poète Giovanni Meli se délectait à des frivolités. Il y avait quelques prosateurs, mais ils se vouaient exclusivement à l'érudition, comme Mongitore, Di Giovanni et Rosario Gregorio.

Situation générale de l'Italie. — Sans compter le groupe de Malte, qui appartenait aux Chevaliers de Jérusalem, la petite république de Saint-Marin, celle de Lucques avec ses

120 000 habitants¹, la principauté de Piombino, où régnaient les Buoncompagni, et celle de Monaco, qui appartenait aux Matignon, lesquels l'avaient héritée en 1731 de la famille génoise des Grimaldi, il y avait en Italie huit États indépendants. — La Lombardie et le Mantouan étaient soumis à l'Autriche, et la Corse avait passé à la France.

On pouvait dire de l'Italie qu'elle n'était réellement rien d'autre qu'une expression géographique. Chaque État avait une histoire à lui et des intérêts particuliers. Parfois une haine profonde séparait les habitants d'une région à l'autre : les Génois, souvent menacés par les tenaces ambitions de la maison de Savoie, exécraient les Piémontais. Les Lombards ne voyaient pas ceux-ci d'un bien bon œil. Il n'y avait pas plus d'accord entre les gouvernements qu'entre les populations. Le gouvernement napolitain craignait que la maison de Savoie ne s'agrandît du côté de la Lombardie, etc. Le sentiment de la nationalité ne se trahissait nulle part.

Dans tous les États, deux classes de privilégiés : la noblesse et le clergé. En face d'elles, il n'y avait en Sicile, dans le pays de Naples et dans les États pontificaux, qu'une plèbe misérable et ignorante. En Toscane, au contraire, et plus encore dans la Haute-Italie, commençait à compter la bourgeoisie, qui peu à peu s'accroissait en nombre et en richesse.

Parini et Allieri. — Dans un peuple d'imagination vive et ardente comme le peuple italien, les idées nouvelles devaient pénétrer plus efficacement par le véhicule de la poésie. Aussi Milan, ce foyer principal des esprits novateurs, produisit-il Giuseppe Parini (1729-1799), avec qui la poésie renouvella sa mission éducatrice. Son *Jour* est une satire merveilleuse de l'existence oisive et molle de l'aristocratie, et un éloge des vertus laborieuses des autres classes sociales. Il proclama nettement l'idée de l'égalité civile : « Peut-être n'est-ce pas vrai, mais la tradition affirme qu'un jour les hommes furent égaux, et que furent inconnus les mots de plèbe et de noblesse ». Les vers de Parini trouvèrent un écho puissant dans la Péninsule

1. Sur Lucques, voir ci-dessus, t. VI, p. 528.

entière. Mais c'était surtout vers le théâtre que l'Italie d'alors tournait son attention.

Les théâtres les plus grandioses et les plus riches de l'Italie furent édifiés au xviii^e siècle. La musique occupait naturellement la première place dans les spectacles; Pergolèse, Porpora, Tartini, et bien d'autres compositeurs, excitaient l'enthousiasme du public. Celui-ci venait pourtant avec plaisir écouter aussi des comédies et des tragédies. Et ce fut précisément sur la scène que s'exprima le plus fièrement le sentiment patriotique de l'Italie. Vittorio Alfieri (1749-1803), ce caractère dur et fier, énergique et indépendant, dans un temps de caractères faibles, lâches et incertains, se servit de la tragédie pour secouer les Italiens en leur mettant sous les yeux l'antique grandeur de la patrie et la décadence présente. Il faisait sentir la nécessité d'un réveil et le proclamait imminent; il parlait toujours d'une Italie nouvelle, alors que personne encore n'y pensait. Ses tragédies ont donc une importance beaucoup plus politique que littéraire : elles hâtèrent la formation de la conscience nationale.

BIBLIOGRAPHIE

I. Auteurs et documents contemporains t 4° Hfiatolre générale «le l'Italie. — Muratori, *Annali d'Italia* (jusqu'à 1749). — Denina, *Délie rivoluzioni d'Italia* (la première édition a été publiée en 1769-1771) ; trad. fr. par l'abbé Jardin. — Bonamicus, *De rébus adVelitras gestis et de bello italico commentant*, 2 vol., Lucques, 1784. — Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, 2 vol., Rome, 1789. — Montesquieu, *Voyages*. — De Brosses, *Lettres*. — *Recueil des traités et conventions diplomatiques concernant l'Autriche et l'Italie (1703-1859)*, Paris, 1859. — Recueil des Instructions aux ambassadeurs et ministres de France... X, Naples et Parme (p. par J. Reinach); XIV et XV, Savoie, Sardaigne, Mantoue (p. par Hoirie de Beaucaire).

2° **Histoires particulières** t Piémont. — Ferrari, *Fasti di Carlo Emanuele III*, Turin, 1786. — Tettoni, *Le glorie del regno di Vittorio Amedeo III*, Verceil, 1789. — Denina, *Storia delV Jtalia occidmtale*, Turin, 1809-1810, 6 vol Du même, une *Histoire du Piémont*, qui n'a paru qu'en trad. ail. par Strass, Berlin, 1805. — Costa de Beauregard, *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie depuis le commencement du XI^e siècle jusqu'à 1796*, 3 vol — *Traité publics de la maison de Savoie avec les puissances étrangères depuis la paix de Cateau-Cambrésis jusqu'à nos jours*, Turin, 1854 et suiv. — *Relazioni diplomatiche délia monarchia di Savoia délia prima alla seconda ristorazione (1559-1814)*, Turin, 1890 et suiv. — *Lettere di Vittorio Amedeo II a Morozzo délia Rocca, ambasciatore a Madrid (1713-1717)*, publiées par E. Morozzo délia Bocca, Turin, 1887.

Lombardie. — **Reina**, *Descrizione corografica ed istorica délia Lombardia*, Milan, 1714. — Foscari, *Arcane memorie ossia segreta historia del regno di Carlo VI*, Padoue, 1750. — Serrao, *Commentarius de rébus gcstis Mariæ Theresiæ Austriacæ*, Rome, 1781. — Pietro Verri, *Storia di Milano* continuata fino al 1792 da P. Custodi, 3 vol., Milan, 1835.

Venise. — Ferrari, *Délie notizie storiche délia lega tra Vimperator Carlo VI e la repubblica di Venezia contro il gran sultano Acmet III e dei loro fatti iïarmi dal 1717 alla pace di Passarowitz*, Venise, 1723. — Diedo, *Storia délia repubblica di Venezia dalla fondazione al 1717*, 4 vol., Venise, 1751. — Laugier, *Hist. de la république de Venise*, 12 vol., Paris, 1768.

Gênes et la Corse. — De Mailly, *Hist. de la république de Gênes depuis son établissement jusqu'à présent*, 3 vol., Paris, 1742. — Cambiagi, *Storia del regno di Corsica*, 4 vol., Livourne, 1770. — Oudard Feudrix de Brequigny, *Hist. des révolutions de Gênes depuis son établissement jusqu'à laconclusion de la paix de 1748*, 3 vol., Paris, 1750. — *Délia storia diGenova dal traltato di Worms fino alla pace di Aquisgrana*, Leyde, 1750.

Toscane. — Galluzzi, *Storia del granducato di Toscana sotto la casa dei Medici*, Florence, 1781, 5 vol. (il y a une traduction française). — Atti, *memorie ed istoria deW assernblea degli arcivescovi e vescovi délia Toscana tenuta in Firenze nelV anno 1787*, 7 vol., Florence, 1787-88, — Josef H und Leopold von Toscana, *ihr Briefwechsel (1781-90)*, 2 vol. Vienne, 1872.

États de l'Égrille. — Orsi, *Storia degli ultimi quattro secoli délia Chiesa*, 12 vol., Rome, 1788-97. — Lafitau, *Vie de Clément XI pontife*, 2 vol., Padoue, 1752. — Fabroni, *De vita et rébus gestis démentis XII Commentarius*, Rome, 1760. — Fabroni, *Vita di Benedetto XIV*, Rome, 1787. — Clément*XIV, *Lettere ed altre opère*, Milan, 1841, 4 vol. — Becattini, *Storia di Pio VI*, Venise, 1801. — Ferrari, *Vita Pii VI*, Padoue, 1802.

Naples et Sicile. — Giannone, *Storia civile del regno di Napoli* (1^{re} édit. 1723). — Pecchia, *Storia civile e politica del regno di Napoli* (suite de Giannone), 2 vol., Naples, 1783. — Becattini, *Storia del regno di Carlo III di Borbone*, Venise, 1790. — Giannone, *Il tribunale délia Uonarchia di Sicilia*, édit. de Pierantoni. — Rosario di Gregorio, *Consid. sulla storia délia Sicilia dai Normanni a noi*, 7 vol., Palerme, 1816. — Corresp. de.. Tanucci avec l'abbé Galiani, *Arch. stor. napol.*, xxviii, xxxi, et *Arch. stor. ital.*, xx et xxv, avec le prince Albertini, ib., m et w.

II. Ouvrages récents s 1^o Histoire générale de l'Italie. — **Botta, Léo**, Cantù, Cosci ((voir ci-dessus, t. V, p. 706): — Cantù, *Storia di cento anni (1750-1850)*, 3 vol., Florence, 1851. — Coppi, *Annali d'italia in continuazione a quelli del Muratori*, 10 vol., Florence, 1856-60. — *La Vila italiana nelsettecento*, Milan, 1895 (confér. par des auteurs divers). -- Callegari, *Preponderanze straniere*, t. IV de la *Storia politica d'italia*, Milan, 1895.

2^o Histoiress particulières. (Voir ci-dessus, t. V, p. 706-707.) — **Piémont.** — Carutti, *Storia del regno di Vittorio Amedeo 11*, Turin, 1866, 3^e éd. 1897; *Storia del regno di Carlo Emanuele III*, Turin, 1859. — DeMazade, *Le premier roi de Sardaigne* (R. des D. Mondes, juin 1859), *La politique française en Italie dans le XVIII^e siècle et Charles-Emmanuel 111* (H. des D. Mondes, sept. 1859). — Bianchi, *Storia délia monarchia piemontese dal 1773 sino al 1861*, 4 vol., Turin, 1877-85. — Carutti, *Storia délia Corte di Savoia durante la rivoluzione francese*, 2 vol., Turin, 1893. — Saluées, *Histoire militaire du Piémont*, Turin, 1818. — Pinelli, *Storia militare del Piemonte dalla pace di Aquisgrana fino a noi*, Turin, 1858. — Manno, *Storia délia Sardegna*, 5 vol., Turin, 1825-1842. — Bertana, *V. Alfieri, studiato nella vita, nel pensiero e nelV arte*. TuriD, 1902.

Lombardie. — Cantù, *Vabbate Parini e la Lombardia nel secolo passato* Milan, 1854. — **Bonfadini**, *Milano nei suoi momenti storici*, **Milan**, 1883-85. — Del Mayno, *Vicende militari del Castello di Milano dal 1706 al 1848*, Milan, 1894. — Marc Monnier, *Un aventurier italien du siècle dernier : le comte Joseph Gorant*, Paris, 1884.

Venise. — Mutinelli, *Memorie storiche degli ultimi cinquant'anni della repubblica veneta*, Venice, 1854. — Dandolo, *La caduta della repubblica di Venezia ed i suoi ultimi cinquant'anni*, 2 vol., Venice, 1855-59. — Bonnal, *Chute d'une république : Venise*, Paris, 1885. — Goldoni, *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre*, 3 vol., Paris, 1822. — Molmenti, *La dogaressa di Venezia*, Turin, 1884; *La storia di Venezia nella vita privata*, 3 vol. illust., Bergamo, 1906. — **Phil. Monnier**, *Venise au XVI^e siècle*, Paris, 1907. — Kovalevsky, *La fin d'une aristocratie*, trad. de Kranz, Turin, 1901.

Gênes et la Corse. — Celesia, *Storia dei Genovesi nel XVIII secolo.* — Varnhagen von Ense, *Il re Teodoro di Corsica* (Biogr. Denkmale), Berlin, 1845. — **Giamarchi**, *Vita politica di Pasquale Paoli*, Bastia, 1858. — **Buttafuoco**, *Fragments pour servir à l'hist. de Corse de 1764 à 1769*, Baslia, 1859. — A. Le Glay, *Théodore de Neuhoff, roi de Corse*, Monaco, 1907.

Toscane. — Delécluse, *Florence et ses vicissitudes (1215-1790)*, 2 vol., Paris, 1837. — Zobi, *Storia civile della Toscana dal 1737 al 1848*, 6 vol., Florence, 1850-53. — **Scaduto**, *Stato e Chiesa sotto Leopold I*, Florence, 1887. — De Reumont, *Giuseppe H, Pietro Leopoldo e la Toscana*, Arch. Stor. Ital., t. XXIV.

États de l'Égrilse. — **Gendry, Pie VI**, *sa vie, son pontificat*, 2 vol., Paris, 1907.

Parme. — C. Stryenski, *Le gendre de Louis XV, dom Philippe infant d'Espagne et duc de Parme*, Paris, 1904.

Naples et Sicile. — Colletta, *Storia del reame di Napoli dal 1734 al 1825*, 4 vol., Capolago, 1834; trad. franç., Paris, 1835; éd. critique Manfroni, Milaji, 1905. — Orlof, *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples*, 5 vol., Paris, 1819-21. — D'Ayala, *Memorie storico-militari dal 1734 al 1815*, Naples, 1835. — Pozzo, *Cronaca civile e militare della Sicilia sotto la dinastia Borbonica dal 1734 in poi*, Naples, 1857. — **A. Dumas** (le romancier), *I Borboni di Napoli*, 10 vol., Naples, 1864-67. — G. Carignani, *Il tempo di Carlo III, re del regno della Sicilia*, Naples, 1865, auquel doit être substitué : M. A. Schipa, *Il regno di Napoli al tempo di Carlo di Borbone*, Naples, 1904. — Gagnière, *La reine Marie-Caroline de Naples*, Paris, 1886. — A. Bonnefons, *Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles*, Paris, 1905. — Ferrari, *Della teoria economica nelle provincie napoletane dal 1735 al 1830*, Milan, 1888. — Bianchini, *Della storia delle finanze del regno di Napoli*, 3 vol., Naples, 1834. — Rinieri, *Della rovina di una monarchia. Relazioni storiche tra Pio Vile la corte di Napoli*, Turin, 1901. — Blasi et Gambacorta, *Storia civile del regno di Sicilia*, 17 vol., Palermo, 1811-21. — Ferrara, *Storia generale della Sicilia*, 3 vol., Palermo, 1830-38. — **Lanza**, *Considerazioni sulla storia di Sicilia dal 1532 al 1789, quale commento al Botta*, Palermo, 1836. — Palmieri, *Saggio storico e politico sulla costituzione del regno di Sicilia fino al 1816*, Lausanne, 1847. — Bianchini, *Della storia economico-civile della Sicilia*, 2 vol., Palermo, 1841.

CHAPITRE XXII

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL SOUVERAINS ET MINISTRES RÉFORMATEURS

De 1724 à 1788,

/ . — *L'Espagne.*

Philippe V : réformes des ministres nationaux. —

Dès l'avènement des Bourbons au trône d'Espagne avait commencé obscurément le mouvement des réformes¹. Il se continue pendant les vingt-deux dernières années de Philippe V, et se poursuit avec éclat sous des princes imbus des idées du *despotisme éclairé*, tels que Ferdinand VI et Charles III. Les souverains espagnols, qui d'abord s'efforçaient surtout d'accroître le pouvoir royal, de relever la puissance militaire de l'État, d'améliorer ses finances et son administration, finissent par étendre leur sollicitude à la vie économique, sociale et intellectuelle de leur pays. Œuvre féconde, malgré ses incohérences, qui devait arracher l'Espagne à la léthargie où l'avaient plongée les Habsbourg.

Philippe V, Elisabeth Farnèse et les ministres nationaux (1724-1746). — Les réformes inaugurées par Amelot et Orry, continuées par Alberoni, c'est-à-dire jusque-là

1. Voir ci-dessus, p. 1 et suiv., pour les réformes entreprises sous les ministres étrangers, Amelot, Orry, Alberoni.

dues à des étrangers, furent poursuivies, dans la seconde partie du règne de Philippe V, par des ministres nationaux formés à leur école. Philippe, obligé à la suite de la mort prématurée de son fils Louis I^{er} de reprendre la couronne (1724), n'était plus sans doute qu'un fantôme de roi, que les excès sensuels, les terreurs religieuses, les accès fréquents d'hypochondrie, finirent par réduire au dernier degré de l'animalité. Mais il avait pour le remplacer une femme violente, emportée, énergique, qui, afin d'assurer à ses enfants les trônes de Naples, de Sicile et de Parme, avait besoin d'hommes d'État capables de lui donner les forces militaires et les ressources financières propres à assurer le succès de ses plans. Sous ce prince à demi privé de raison, qui finit dans l'ordure, velu, laissant pousser ses griffes comme une bête fauve, refusant même de changer de linge, muet et hagard; sous cette reine, tyran domestique qui gouvernait le royaume comme son imbécile époux, trois hommes de talent, Patino, Campillo, Ensenada, essayèrent de rendre à l'Espagne une partie de sa puissance passée.

Le premier, don José Patiño, né à Milan d'une famille noble d'Aragon, avait quitté le Gesù pour devenir intendant de la flotte et de l'armée, puis ministre de la marine. Alberoni avait trouvé en lui son meilleur auxiliaire. Il remplaça en 1726 le « fou » Roperda, qui l'avait fait disgracier, écarta du pouvoir le fidèle ami du roi, don José Grimaldo, et gouverna pendant dix ans comme un véritable premier ministre sans en avoir le titre. Son activité, sa probité, ses services lui valurent la grandesse, la Toison d'Or, mieux encore, l'estime de ses contemporains. Il mourut à soixante-dix ans (nov. 1736). Ses successeurs, parmi lesquels le vainqueur de Bitonto, Montemar, se « chargèrent, disait une satire, de faire pleurer sa mort ». Parmi eux toutefois ne tarda pas à prendre la première place un financier de mérite, José Campillo, qui depuis 1741 surtout fut le véritable chef du ministère. Enfin, après la mort de Campillo (1743), le célèbre marquis de la Ensenada commença à fonder la grande influence qu'il devait exercer sous le règne de Ferdinand VI.

Les efforts de ces trois ministres tendirent principalement à accroître le pouvoir ministériel, à diminuer l'autorité des

Conseils, en même temps qu'à reconstituer la puissance militaire de l'Espagne, compromise par les aventures de 1718. Patifio réorganise les arsenaux du Ferrol, de Cadix et de Carthagène, l'école des gardes-marine de Cadix pour le recrutement des officiers, crée celle de Barcelone (1727) pour former des ingénieurs et des artilleurs, et peut mettre en mer (1733) jusqu'à 22 vaisseaux de ligne de fort tonnage et 340 bâtiments de transport. L'effectif de l'armée de terre est accru. A la garde royale et aux troupes étrangères viennent s'ajouter de nouveaux régiments suisses. Les troupes permanentes, fortes de 80 000 hommes environ, mais dont le recrutement et la discipline laissent beaucoup à désirer, sont fortifiées par la formation d'une excellente réserve de 30 000 miliciens, répartis en 28 régiments, désignés par le sort et exercés un mois tous les ans. Le service de l'armée est organisé à l'imitation de la France. On crée pour les invalides une sorte de retraite.

Patifio et surtout Campillo n'osèrent remanier l'ancien système financier ni rompre avec les errements du passé. Bien que l'abolition des privilèges des provinces du Nord eût accru d'un tiers les revenus du Trésor, qui s'élevèrent jusqu'à 211 millions de réaux (53 millions de francs), la politique guerrière d'Élisabeth Farnèse, les dépenses croissantes de la maison du roi, triples de celles de son prédécesseur, la manie de constructions de Philippe V, dont le Versailles, le palais de la Granja de San-Ildefonso, coûta 45 millions, portèrent la dette publique à 240 millions de francs et perpétuèrent le déficit. Toutefois, les ministres eurent le mérite de supprimer divers impôts de guerre abusifs et de réformer l'administration financière. Patifio mit en régie l'impôt du tabac, et Campillo (1742), malgré les clameurs de la Ferme, osa confier à des régisseurs la perception des aides dans une partie des Castilles.

Ils essayèrent aussi de ranimer la vie économique en Espagne, mais il eût fallu pour y parvenir autre chose que des textes de lois et de bonnes intentions. Quelques remaniements de taxes, quelques décrets tels que celui de 1724 pour protéger les laboureurs contre les violences du fisc et mettre plus d'équité dans la répartition des impôts, des ordonnances d'ailleurs

inexécutées pour assujettir les biens d'Église aux charges communes, ne suffirent pas à ranimer l'agriculture. S'inspirant des procédés de Colbert, les hommes d'État espagnols crurent développer l'industrie nationale en prohibant les soieries et les draps étrangers, en attirant des fabricants, en ouvrant aux ouvriers l'accès des charges municipales, en édictant des ordonnances somptuaires contre l'importation des articles de luxe, en promulguant des règlements pour la fabrication, en instituant des manufactures privilégiées. Telles furent celles de Guadalajara, qui occupa 24 000 ouvriers pour les draps et les toiles, de Llana et d'Olmedo pour les cristaux, de Madrid pour les tapis. Ils obtinrent des succès, mais partiels et coûteux. La suppression des douanes intérieures (1717), sauf sur les frontières d'Andalousie, aurait dû favoriser le progrès du commerce extérieur : mais on les rétablit sur les limites des Provinces Basques (1727), et d'ailleurs l'absurde système des *alcavalas* (aides), joint à l'absence de chemins, continua à l'enrayer. Les économistes Zabala et Campillo, qui préconisaient la liberté commerciale, soit entre les provinces espagnoles, soit entre l'Espagne et l'Amérique, ne purent faire prévaloir leurs idées. On se borna à réduire les droits de douane pour les produits nationaux destinés au Nouveau-Monde, à remplacer la flotte et les lourds galions par les *navires de registre* (navires isolés), d'un entretien moins coûteux, et à créer les deux Compagnies privilégiées de Cadix et de Guipuzcoa, dont l'une disparut presque aussitôt, dont l'autre végéta obscurément.

Ferdinand VI (1746-1759) et la reine Barbara; les ministres Carvajal et Ensenada. — Sous le règne de Ferdinand VI, le fils de Philippe V et de Louise de Savoie, qui succéda à son père le 9 juillet 1746, le mouvement réformateur reçut une impulsion plus énergique. Le nouveau roi, qu'on surnomma *le Sage*, en dépit de son indolence, de sa dévotion outrée et de son tempérament hypocondriaque, se fit aimer par ses manières gracieuses, la prudence de sa conduite, son amour pour la paix et l'économie, sa fidélité à la parole donnée, « au point, disait-on, que son plus grand défaut était de n'y jamais manquer ». Il subissait l'influence de sa femme Bar-

bara de Bragance, princesse d'une rare laideur, à qui une bouche énorme, de grosses lèvres, de grosses joues, de petits yeux donnaient une physionomie étrange; mais elle avait la grâce, plus belle encore que la beauté, et sa douceur, ses goûts de simplicité et de solitude, lui avaient acquis sur son époux un grand ascendant. La reine, avare et tatillonne, le roi, sombre et mélancolique, avaient deux favoris : l'un était le confesseur, le P. Rabago, jésuite vaniteux, intrigant, et l'autre le ténor napolitain Carlos Broschi, surnommé Farinelli, un castrat, dont la voix divine parvenait seule à dissiper les accès de bizarre hypocondrie du couple royal. Ce chanteur, modeste, affable et honnête, sut user avec sagesse de sa faveur et rester en dehors des intrigues de cour. Deux ministres, l'un protégé du roi, Carvajal, l'autre de la reine et du confesseur, Ensenada, se partagèrent la direction des affaires. Don José de Carvajal y Lancaster, fils cadet d'un grand seigneur, le duc de Linarès, et diplomate distingué, fut chargé, avec le seul titre de président du Conseil de Castille, de la direction de la politique extérieure. C'était une sorte d'Alceste à l'espagnole, d'extérieur négligé, de manières bourruës, de caractère rude et indépendant, brusque et hautain, mais dont l'expérience indiscutée, le jugement droit, et surtout l'intégrité et la véracité reconnues maintinrent toujours le crédit. Ferdinand, qui l'estimait sans l'aimer, renonça, sur ses conseils, à la politique du règne précédent, se rapprocha de l'Angleterre par les traités de 1748 et de 1749, et se renferma dans une stricte neutralité, malgré tous les efforts des diplomates français. Cette politique pacifique fut très populaire, et Carvajal, qui ne voulait être, disait-il à l'envoyé Keene, « ni Français ni Anglais », balança jusqu'à sa mort (1754) l'ascendant de son rival Ensenada.

Celui-ci, né dans un petit village de la Rioja, d'une famille obscure et pauvre, s'était fait apprécier comme intendant de la flotte, de l'armée et des finances, si bien qu'à quarante et un ans il avait obtenu la succession de Campillo, c'est-à-dire les secrétariats de la guerre, delà marine, des Indes et des finances (1743), que Ferdinand VI lui conserva. Il avait ajouté neuf ans auparavant à son nom primitif, celui de Cenon de Somodevilla,

le titre plus sonore de marquis de la Ensenada ou de la mer, que le roi de Naples, ami des logogriphe, lui avait conféré. Courtisan souple, avisé et flatteur, parvenu fastueux, étalant sur ses habits des bijoux d'une valeur de plusieurs millions, ayant une luxueuse garde-robe où l'on trouva, lors de sa disgrâce, jusqu'à 40 riches vêtements, 180 paires de culottes, 1170 paires de bas de soie, 40 montres, réunissant des collections de porcelaine et de tableaux, dont la première seule fut évaluée à 10 millions, il se justifiait en disant : « A la livrée du serviteur, on reconnaît le maître ». Plus que son esprit, ses vastes connaissances, sa puissance de travail, son exactitude, ses talents « qui seront rarement dépassés », disait l'Anglais Keene son ennemi, le rendirent pendant huit ans indispensable. Son administration intérieure fut remarquable, mais son attachement imprudent à l'alliance française et les intrigues de ses ennemis amenèrent sa disgrâce. Il fut arrêté dans la nuit du 20 juillet 1754 et exilé à Grenade. Il ne devait plus revenir aux affaires. Le P. Rabago partagea son sort. Un aventurier irlandais, don Ricardo Wall, d'abord militaire, puis diplomate, intrigant spirituel et hardi, vint alors remplacer Carvajal. Mais il n'avait pas de capacités administratives. On crut un moment qu'un grand seigneur de la maison d'Albe, le duc de Huescar, qui ne manquait ni de savoir ni de lumières, deviendrait le principal conseiller du roi : mais le caractère fantasque et violent, les insolences du duc ne tardèrent pas à ruiner son influence. Au fond, les créatures d'Ensenada, qui peuplaient l'administration, et dont quelques-unes s'étaient même maintenues au ministère de la marine et de la guerre, continuèrent à gouverner d'après ses maximes.

Réformes du règne de Ferdinand VI. — Bien que le ministre de Ferdinand VI fût l'ami des Jésuites, et quoique le roi subît l'influence du clergé, les principes des légistes espagnols (*regalistas*) inspirèrent les relations de la couronne et du Saint-Siège. L'une des réformes capitales de ce règne fut, en effet, la diminution des pouvoirs de la papauté sur l'Église espagnole. Le Concordat du 11 janvier 1753, conclu avec le pape Benoît XIV, reconnut à la couronne le droit de pourvoir à la

plupart des bénéfices, abolit les plus lourdes des taxes apostoliques, restreignit le droit d'asile, et répara les concessions imprudentes que Philippe V avait consenties en 1723 et 1737. L'Inquisition, dans laquelle le roi défunt voyait « le rempart de la foi », et qui avait prononcé en trente ans 14 000 condamnations, parmi lesquelles 782 au bûcher, est obligée de tempérer ses rigueurs contre les écrits et les personnes. De 1746 à 1759, les autodafés généraux cessent : on ne compte plus que 34 autos particuliers et 10 exécutions. Les réformes techniques du règne précédent sont continuées. L'armée de terre est un peu négligée ; tout l'effort se porte vers l'accroissement de la marine. Déjà Ensenada avait organisé l'inscription maritime : il confie au célèbre Ulloa la construction de l'arsenal de Carthagène, et il porte la flotte à un effectif qui n'avait été jamais atteint depuis l'Armada. Avec ses 49 vaisseaux de ligne, ses 21 frégates, ses 26 000 matelots, l'Espagne devenait une puissance maritime redoutable. Les dépenses du palais réduites de moitié, les folles constructions suspendues, une longue paix, une stricte économie, permettent de rétablir l'équilibre budgétaire. Ensenada étend à toute l'Espagne le système de la perception par l'État, substituant pour les aides la régie à la ferme. Il commence à amortir la dette, il essaie de supprimer les aides (*alcavala et mil-loties*) en instituant un impôt général sur le revenu (*contribution unica*), projet qui échoue faute d'un cadastre et d'une évaluation de la fortune mobilière. De 53 millions les recettes du Trésor s'élèvent à 90 millions, et Ferdinand laisse en mourant une réserve de 60 millions de francs. L'abolition des droits qui frappaient la circulation intérieure des céréales, la création des *positos*, sortes de monts-de-piété et de greniers d'abondance destinés à avancer des semences aux laboureurs et à les secourir en temps de famine, furent des mesures utiles à l'agriculture. On fut moins heureux en essayant de détruire le vagabondage et de proscrire le luxe. L'industrie se développa, quoique lentement ; la fabrication des soieries prit une extension notable. Le commerce fut encouragé : l'exportation des métaux précieux autorisée moyennant un léger droit. Le canal de Vieille-Castille est projeté, la route du Guadarrama ouverte. C'est le

prélude de la grande ère des réformes qui va s'ouvrir avec l'avènement de Charles III.

Avènement de Charles III : caractère de ses réformes. — Ferdinand VI, atteint d'une sorte de folie entremêlée d'accès d'épilepsie, était mort le 14 août 1759, un an après la reine Barbara. Il ne laissait pas d'enfants. Le fils aîné de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, Carlos, déjà roi de Naples et de Sicile, abdiqua sa royauté italienne pour lui succéder sur le trône d'Espagne. Charles III avait alors quarante-trois ans, et les réformes qu'il avait entreprises en Italie avec son ministre Tanucci lui avaient valu le renom d'un des adeptes les plus convaincus des idées du despotisme éclairé. De taille moyenne, de constitution robuste, la peau tannée par le grand air, chasseur infatigable, il menait la vie simple et frugale d'un bourgeois de ses États. La jovialité de son caractère, sa bonté et son affabilité exerçaient une sorte de séduction sur tous ceux qui l'approchaient. Il perdit en 1760, après vingt-deux ans de mariage, Marie-Amélie de Saxe, excellente mère de famille, qui lui avait donné treize enfants; il refusa depuis de se remarier et pendant son long veuvage, la dignité de sa vie ne laissa aucune prise à la malignité. D'une probité rigide, d'une équité inflexible, il remplit toujours avec une régularité minutieuse, presque mécanique, tous ses devoirs de roi. A une piété ardente, qui confinait à la superstition, il alliait la liberté d'esprit la plus étonnante. D'ailleurs sans talents supérieurs, il fut par la rectitude du jugement, l'amour profond du bien public, l'art de distinguer le mérite, l'attachement inébranlable aux principes et aux hommes d'État investis de sa confiance, le meilleur souverain que l'Espagne eût possédé depuis les Rois Catholiques. Et mieux qu'un grand roi : un bon roi. Le programme qu'il résolut d'appliquer, et dont rien ne put le faire dévier, était hardi pour l'Espagne. Il s'agissait d'émanciper l'État de l'influence de l'Église, et de détruire dans l'organisation administrative, économique et sociale, des abus enracinés, chers par leur durée même au cœur des Espagnols. Aidé d'une élite de légistes (le parti de la *golilla*, comme on l'appelait, du nom d'une pièce du costume des gens de loi), de grands seigneurs, de

publicistes, il essaya d'imposer à ses sujets des innovations auxquelles les mœurs nationales répugnaient. Il rencontra d'abord une opposition ouverte qui se manifesta dans les séditions de 1766, puis sourde jusqu'à la fin de son règne. Il s'en rendait bien compte quand il disait : « Mes sujets font comme les enfants qui pleurent quand on les nettoie ». Mais sa foi dans l'avenir des réformes restait intacte. Du reste, si ces changements furent souvent précipités, exécutés sans méthode suffisante, si les réformateurs, généreux mais parfois chimériques, voulurent trop entreprendre et trop réformer, oubliant de compter avec le temps et les traditions, ils n'eurent pas moins le mérite, avec le prince qui les inspira et les soutint, d'arracher l'Espagne à l'isolement farouche où elle se confinait et de la jeter dans le courant fécond de la civilisation moderne.

Les ministres italiens : Grimaldi et Squillace; le soulèvement de 1766. — Pour exécuter ses desseins, le nouveau roi avait peu de confiance dans le personnel des hommes d'État nationaux. Aussi ne voulut-il pas rappeler au pouvoir les anciens ministres Macanaz et Ensenada, qu'il se contenta de tirer de leur exil. « Je n'aime les chapons que sur ma table », dit-il un jour en présence de l'ancien favori Farinelli. Le chanteur comprit et se retira en Italie. Charles appela aux affaires deux Italiens : un Sicilien, le marquis de Squillace, et un Génois, le marquis de Grimaldi, qui s'appuyèrent sur le parti, peu nombreux mais résolu et influent, de la *golilla*, dont le savant Campomanès et le futur ministre Moñino étaient les chefs respectés. Grimaldi, qui remplaça Wall en 1763 au ministère d'État, dirigea les affaires étrangères jusqu'en 1776. C'était un grand seigneur de formes aisées, élégantes et polies, parfois hautaines, homme de plaisir, mais spirituel et souple. Une étroite alliance, le Pacte de Famille, négociée par lui pendant son ambassade à Paris, unit la France et l'Espagne dans les revers communs de la guerre de Sept ans, dans la rupture avec l'Angleterre et le Portugal, et dans l'affaire des îles Malouines. Le rival d'influence de Grimaldi, Squillace, fut surtout l'instrument actif des réformes intérieures que le roi méditait. C'était un parvenu, sans grandes lumières, mais vieilli dans la carrière

administrative, laborieux, exact, minutieux et ordonné, inventif et hardi, de parole exubérante, de manières vulgaires, auquel Charles III avait voué une vive affection. Sa femme doña Pastora, avide et intéressée, accueillait les présents des solliciteurs sans que son mari, par lui-même assez désintéressé, s'y opposât et sa vie privée était en butte à la calomnie. Le ministre, par son activité réformatrice, ne tarda pas à susciter des haines violentes. Le clergé, qui avec ses 3 000 couvents, ses 66 000 bénéficiers ou curés, ses 85 000 moines ou religieuses, ses 25 000 sacristains ou acolytes, ses biens immenses comprenant le cinquième du sol, formait un État dans l'État, ne lui pardonnait pas ses attaques contre les privilèges de l'Église. Le peuple, ignorant et fanatisé, abhorrait des ministres qu'il appelait des hérétiques. Il ne voyait dans les lois qui décrétèrent la libre circulation des grains, la répression de la mendicité, l'assainissement des villes, que des manœuvres de spéculateurs ou des actes tyranniques de novateurs. L'aristocratie, soutenue par le prince des Asturies, détestait ce gouvernement d'étrangers et de légistes.

Toutes ces rancunes se firent jour dans le soulèvement de 1766. Une mesure de police maladroite, la prohibition du costume national, des longs manteaux (*capas*) et des chapeaux à bords rabattus (*sombreros*), qui permettaient de dissimuler, les premiers les armes, les seconds les traits du visage, et favorisaient ainsi les désordres, amena une explosion formidable. Le jour des Rameaux (23 mars 1766), elle éclatait à Madrid aux cris de : « Vive le roi ! vive l'Espagne ! meure Esquilache ! » Les demeures des ministres sont envahies ; le palais du roi lui-même est menacé ; l'attitude énergique de la garde wallonne arrête seule les émeutiers, qui guidés par un moine, le P. Yecla, et par un ouvrier échappé du bagne, promènent dans les rues l'étendard de la foi. L'évêque de Garthagène, président du Conseil de Castille, et une partie des grands montrent une étrange faiblesse. Le roi est forcé de recevoir une députation des révoltés, de rapporter son ordonnance, de renvoyer Squillace, qui alla mourir ambassadeur à Venise. Il fallut toute l'habileté et l'énergie d'Aranda, appelé à la présidence de Castille, son

ascendant sur le peuple, qui aimait « cette grande tête » de justicier, pour ramener le calme dans la capitale (mars-avril 1766). Presque en même temps, des émeutes avaient éclaté à Guenca et à Palencia en Castille, à Saragosse en Aragon, en Catalogne, en Navarre, en Guipuzcoa, en Andalousie. La ferme attitude des troupes, des intendants et des gouverneurs en eut rapidement raison. Charles **III**, un moment ému de ces troubles, ne tarda pas à reprendre fermement l'exécution de ses projets, mais avec le concours de ministres nationaux.

Aranda, Floridablanca et Campomanès. — Celui qui eut, grâce aux philosophes, la plus éclatante renommée fut le comte d'Aranda. Ce grand seigneur aragonais, beau-frère du duc de Híjar, avait, à quarante-trois ans, après avoir servi en Italie et dans la courte guerre de Portugal, obtenu le titre le plus élevé de la hiérarchie militaire, celui de capitaine général. A quarante-six, il exerçait la première charge de la monarchie, celle de président de Castille. Sa physionomie n'était pas moins originale que son caractère. Un teint bistré, des cheveux châtain foncé, un nez gros et recourbé, toujours barbouillé de tabac, de grands yeux gris, « dont l'un, disait la chanson, regarde au levant et l'autre au couchant », une bouche édenlée, lui constituaient une laideur sans banalité. Au moral, c'était un étrange assemblage de qualités et de défauts. Le seul vrai « philosophe » incroyant et obstiné de son pays, grand épicurien mais discret, aristocrate intransigeant, bilieux, emporté, tracassier, « plus têtue, disait le roi, qu'une mule aragonaise », maniaque, dépourvu de tact, lourd et commun dans la conversation, très instruit mais d'une instruction mal ordonnée, « puits profond dont l'ouverture est trop étroite », suivant le mot de Caracciolo, il rachetait tout par sa générosité, sa rude bonhomie, ses manières franches et ouvertes à l'égard du peuple, son attachement pour les humbles, qu'il écoutait sans se rebuter, enfin par une vaste intelligence servie par une volonté de fer. 11 continua avec fermeté l'œuvre de réformes ébauchée, et que sa popularité rendit seule possible, pendant les années qui suivirent le mouvement de 1766. Mais son caractère difficile, son humeur intraitable, son langage qui n'était pas toujours celui d'un sujet,

amenèrent sa disgrâce, que le roi déguisa en lui confiant l'ambassade de France (1773). Grimaldi prétendit alors gouverner comme un premier ministre, mais sa qualité d'étranger, l'échec d'une expédition qu'il avait organisée contre Alger (1775), la haine du parti d'Aranda, l'obligèrent à se retirer en 1776.

Charles **III**, déjouant l'espoir de la cabale aragonaise, appela au ministère un légiste, José Moñino, qu'il créa, après la reprise de la Floride, comte de Floridablanca, et qu'il maintint au pouvoir jusqu'à sa mort. Moñino était le fils d'un notaire de Murcie, et après avoir au début du règne joué un rôle considérable à la tête du parti de la *golilla*, avait rempli avec fermeté les fonctions d'ambassadeur à Rome. De tempérament froid et réservé, d'esprit net et méthodique, de caractère pondéré et prudent, de manières empesées et solennelles, d'humeur despotique, le « vieux renard », comme l'appelaient ses adversaires, sut gagner l'attachement invincible du roi, qui lui maintint toute sa confiance, disant un jour que « la parole de son ministre valait celle de l'Évangile ». Floridablanca inaugura à l'extérieur une politique indépendante. Il profitait de la guerre d'Amérique pour reconquérir Minorque et la Floride, mais refusait de laisser son pays dans une dépendance aveugle de la France, nouait avec le Portugal une alliance intime, signait avec l'Angleterre un traité de commerce, mettait à la raison les Barbaresques.

À l'intérieur, il continuait résolument les réformes, aidé du plus grand des économistes castillans, Gampomanès, qu'il n'aimait pas, mais dont il reconnaissait le mérite. C'est pendant cette période que don Pedro Rodriguez, comte de Gampomanès, exerça la plus grande influence. À la fois érudit, historien, juriste, économiste, administrateur, le Turgot espagnol devait à l'intégrité de son caractère, à la largeur de ses vues, à la supériorité de son intelligence, le respect de ses concitoyens. Le titre de président du Conseil de Castille récompensa son active coopération aux réformes, et lui conféra la place qu'il méritait, la première, à côté de Floridablanca.

Les réformes politiques : apogée de l'absolutisme.
— Les légistes qui gouvernent avec Charles **III** ont une défiance profonde pour les libertés publiques. Leur idéal, tout romain,

consiste dans le despotisme. « Si pressantes que soient les nécessités de l'État, qu'on se garde d'appeler à l'aide les Cortès, écrit Floridablanca; elles seraient bientôt nos souveraines et nos juges. » Aussi, à l'exception de la Navarre et des Provinces Basques, toute l'Espagne, qui conserve encore quelques libertés locales, n'a-t-elle plus de libertés générales. Les Cortès castillanes, auxquelles on a réuni depuis 1713 et 1715 celles d'Aragon, de Catalogne et de Valence, ne sont plus réunies qu'à l'avènement du prince pour prêter serment de fidélité au souverain. La loi se fait sans elles : « elle vaut, disent les édits, comme si les Cortès l'avaient votée ». La députation permanente qu'elles nomment, d'ailleurs formée de courtisans serviles, n'a plus même, depuis Alberoni, le droit de participer à la répartition des aides (*millones*). L'autorité tend à se concentrer de plus en plus aux mains des six ministres ou secrétaires, chargés des affaires étrangères (*Estado*), des finances, de la guerre, de la marine, des Indes, des affaires ecclésiastiques et judiciaires (*grâce et justice*). Ces agents, dociles et laborieux, sont même groupés par Floridablanca en une sorte de Conseil des ministres (*junta de Estado*), sous la présidence et la direction du secrétaire d'État, qui devient ainsi une sorte de chef du ministère. Le Conseil d'État, jadis rival en influence des secrétaires, n'a plus qu'un rôle honorifique, et les autres Conseils, surtout celui de Castille, ne sont plus que des auxiliaires du pouvoir ministériel. Les *intendants* qui gouvernent depuis Philippe V les 28 provinces des couronnes d'Aragon et de Castille, ont, comme en France, fortement centralisé l'autorité, ne laissant aux 13 capitaines généraux que, des attributions militaires.

Sous ce gouvernement, l'aristocratie achève de perdre toute importance politique. Les membres de la grandesse servent le roi dans les ambassades ou remplissent les emplois de cour. Les uns voyagent et s'enquière des idées nouvelles, les autres achèvent de perdre dans les aventures d'une existence débraillée (*majismo*) les débris de leur fortune et de leur influence. Le reste de la noblesse, qui n'a d'ailleurs jamais formé qu'une caste sociale, et non un corps politique, sans cesse grossie par la foule des anoblis, ne constitue plus qu'une classe où le roi

prend une partie de ses fonctionnaires civils et militaires. Au contraire, l'Église, dans les premières années du règne, reste intacte avec sa puissance formidable. Mais le roi, qui vouait ses États « à l'Immaculée Conception de la Vierge », était, comme les Bourbons de France, persuadé que « tenant de Dieu même son autorité souveraine et indépendante », il avait le droit non seulement de sauvegarder l'indépendance de sa couronne, mais encore de soumettre le clergé national à l'État. Dès 1762, il subordonne la publication des bulles, brevs et autres actes du pape, à l'examen et à l'autorisation du prince et de son Conseil. Dans l'affaire de l'expulsion des Jésuites¹, il répond à une admonition de Clément XIII « qu'il ne doit compte de ses actes qu'à Dieu », et il fait condamner la lettre pontificale par ses conseillers. L'enseignement des doctrines théocratiques est prohibé, celui des maximes *régalistes* sur l'indépendance du pouvoir civil rendu obligatoire. Le tribunal de la nonciature, où le délégué du nonce exerçait seul, au nom du pape, la juridiction d'appel civile et criminelle sur le clergé espagnol, est composé d'une cour (*rote*) de six prêtres présentés par le roi (1711). Le roi et ses conseillers s'efforcent aussi de diminuer la puissance de l'Église nationale; ils restreignent sa capacité d'acquérir, soumettent ses biens à l'impôt, ses acolytes et sacristains à la conscription, ses hôpitaux au contrôle des juges civils, diminuent le nombre des confréries, au profit des établissements charitables, abaissent de près de 20 000 l'effectif des membres du clergé, abolissent son droit d'asile, réduisent sa juridiction, soustraient les ordres religieux à la dépendance de supérieurs étrangers, forcent les évêques à reconnaître l'autorité supérieure du Conseil. Ils n'osent supprimer l'Inquisition, dans laquelle d'ailleurs beaucoup de juristes tels que Macanaz voyaient pour l'État « une garantie de tranquillité, un moyen de gouvernement ». Mais ils la forcent à soumettre ses décrets contre les écrivains et les livres à l'approbation du Conseil royal, à adoucir sa procédure et ses pénalités; ils limitent strictement sa juridiction aux questions religieuses,

1. Voir ci-dessus, p. 826.

et même, dans les cas importants, subordonnent ses jugements à l'approbation du prince.

De 1759 à 1788, c'est à peine s'il y a quatre exécutions par le bûcher; les autodafés se réduisent à une sentence lue à huis clos, les peines à l'exil ou à une prison peu rigoureuse. C'est ainsi que se termine le plus célèbre procès du temps, celui de don Pablo Olavide, intendant d'Andalousie, condamné pour ses relations avec les philosophes à huit ans d'emprisonnement; sa réclusion fut si peu sévère qu'il put se réfugier aisément en France. Aussi peu rigoureux sous Charles III que le régime des lettres de cachet sous Louis XVI, le pouvoir inquisitorial n'avait plus rien de terrible. Au reste, le roi et ses ministres, hostiles à l'influence politique du clergé, ne le sont pas à sa mission religieuse. Ils créent partout des séminaires pour instruire les prêtres, des maisons de correction pour réprimer leurs désordres, exigent des conditions de capacité et de vertu pour la collation des bénéfices, recrutent avec soin le haut clergé, qui ne fut jamais plus recommandable qu'alors, au dire de Bourgoing, « par la charité et l'austérité des mœurs ».

Réformes administratives, militaires, financières.

— Quelques améliorations sont introduites dans le système administratif. On sépare les fonctions des corregidores de celles des intendants, en confiant aux premiers la justice et la police. On abolit l'hérédité des offices municipaux, qui furent conférés à l'avenir par les notables, chargés aussi de élire les municipalités. Les ordonnances de 1783 et de 1787 déterminant la compétence des divers tribunaux et corrigent les abus des justices royales et seigneuriales. On codifie de nouveau les lois civiles, on projette la revision des lois criminelles, sans parvenir d'ailleurs à supprimer la chicane et la rapacité des gens de loi (*escribanos*), sans oser porter atteinte à la juridiction de la Compagnie des troupeaux (*la mesta*), si nuisibles à l'agriculture. La création la plus durable, due à Aranda, fut celle d'une bonne police, soit à Madrid, soit dans les villes importantes de l'Espagne. Les ordonnances fameuses de 1774 et de 1776 établissent une sorte de loi martiale pour réprimer les émeutes. On tente de supprimer à coups de règlements la

licence des théâtres, l'ivrognerie, le jeu, la vie errante des baladins et des gitanos, les coutumes populaires contraires aux bonnes mœurs.

Si l'armée permanente continue à être mal recrutée, si son corps d'officiers s'étiole dans l'oisiveté des garnisons, si l'esprit militaire semble s'éteindre sous un prince trop pacifique, si l'on ne réussit pas, en dépit de l'ordonnance de 1770, à supprimer les exemptions qui rendaient inutile le système de la conscription (*quinta*), du moins l'ordonnance de 1768, encore aujourd'hui en vigueur, règle d'une manière libérale la discipline et le régime intérieur des troupes, et la réserve est accrue par la création de quatorze nouveaux régiments de milices provinciales. Un Irlandais laborieux et entreprenant, le comte O' Ileilly, introduit la tactique prussienne et crée les écoles militaires d'Avila pour l'infanterie, d'Ocana pour la cavalerie, de Ségovie pour l'artillerie, d'où sortent de bons officiers. Un Napolitain, le comte Gazzola, organise les quatre départements d'artillerie de Barcelone, la Corogne, Valence, Séville, améliore la fonte des canons, crée les fonderies de Lierganes et de Gavada, les forges d'Eugui et de la Mouga, les manufactures de fusils de Plasencia et de Ripoll, d'armes blanches de Tolède, de salpêtre de Madrid, les moulins à poudre d'Alcazar San-Juan et de Villa-Feliche. L'ingénieur Sabbatini réforme le corps du génie. On assure des retraites et bénéfices aux officiers et soldats vieilliss au service de l'État; pour eux est créé l'ordre célèbre de Charles III, et, pour leurs veuves, on institue une sorte de caisse de secours ou mont-de-piété militaire. Mais c'était toujours la marine qui formait l'objet des soins incessants du roi. Un moment réduite, par les désastres de 1762, à 37 vaisseaux et 30 frégates, elle compte, en 1788, 80 vaisseaux de ligne, 32 frégates, et en tout 163 bâtiments avec un effectif de 40 000 matelots. L'ingénieur Gauthier est appelé pour réorganiser les constructions navales et créer les bassins de radoub de Carthagène. O' Reilly fait de Cadix le grand arsenal espagnol. On crée une académie de marine, des écoles de pilotage, le dépôt des cartes à Madrid, et l'Espagne devient la troisième grande puissance navale.

Les dépenses militaires, qui absorbent le tiers ou la moitié des

ressources, et les exigences grandissantes de la famille royale, obligent à suspendre l'amortissement, à accroître par des emprunts successifs, surtout de 1779 à 1786, la dette de l'État, qui s'élève de 150 à 560 millions de francs, à créer enfin des ressources nouvelles, telles que la loterie royale et l'impôt des *frutos civiles* ou de 5 0/0 sur le revenu. Toutefois, l'abolition de taxes vexatoires telles que la *bolla*, qui frappait en Catalogne toutes les ventes d'un droit de 15 0/0, la réduction d'un tiers ou de la moitié opérée sur l'*alcabala* et les *millones* qui grevaient les objets fabriqués et les denrées de première nécessité, la mise en régie des rentes générales (douanes, gabelles, etc.), furent d'excellentes mesures. Elles compensèrent l'échec du projet d'impôt global ou unique sur les revenus, auquel après quinze ans d'essai on dut renoncer, et permirent de quadrupler les revenus publics qui de 54 millions s'élevèrent à environ 200. L'institution de la Banque Saint-Charles (1782), due à un Français entreprenant, Cabarrus, fortifia le crédit de l'État.

Réformes économiques. — Sous l'impulsion des économistes, tels que Campomanès et Jovellanos, on se préoccupa de développer la richesse publique. L'ordonnance de 1765 qui décrète la libre circulation des céréales et en autorise l'importation et l'exportation, l'établissement de *positos* dans 5000 communes pour prévenir les disettes, la création de monts-de-piété pour les prêts agricoles, la colonisation des déserts du nord de l'Andalousie par Thurriegel et Olavide et la création de la Carolina, les tentatives de reboisement des plateaux de Castille, les encouragements à la culture de la garance et à l'exportation des laines, l'institution des haras royaux de Cordoue et d'Aranjuez, d'une École pratique d'élevage et de culture, l'ordonnance de 1772 sur la chasse et la pêche, montrèrent la sollicitude qui animait le pouvoir pour l'agriculture. On s'efforça d'allotir les biens communaux entre les ouvriers agricoles, d'améliorer la condition des fermiers; on établit les registres hypothécaires. Les publicistes attaquent, sans succès encore, les privilèges de la *mesta*, la coutume des majorats et des substitutions, la main-morte, les droits féodaux. Pour attirer les bras et les capitaux vers l'industrie, l'État ouvre aux femmes

l'accès des métiers, recherche les ouvriers et fabricants étrangers, crée à Madrid et ailleurs des collections de modèles et des écoles techniques. On protège les produits fabriqués contre la concurrence étrangère, surtout française et anglaise. L'exploitation active des richesses minérales (sel, cuivre, soude, fer), la fabrication des draps fins dans les manufactures royales de Guadalajara et de San-Fernando réunies et dans celles de Ségovie et de Valdemoro, qui occupent ensemble jusqu'à 30 000 ouvriers, coïncident avec le grand développement des fabriques de draps communs en Biscaye, Catalogne, Andalousie, des manufactures de toiles fines ou grossières à Avila et San-Ildefonse, à Cadix et au Ferroî, d'indiennes à Barcelone, de soieries et rubans à Valence, Barcelone et Séville (ces trois villes ayant à elles seules plus de 60 000 ouvriers), de cuirs à Burgos et à Reus, de porcelaine au Retiro, de glaces et cristaux à San-Ildefonse, et des 300 papeteries de la Catalogne. De cette époque date vraiment le réveil de l'industrie espagnole.

Floridablanca, avec plus d'activité que de méthode, commence le réseau des grandes routes, ouvre 2000 lieues de chemins, en achève 195 lieues, fait édifier 322 ponts, unit par des voies excellentes Madrid à Irun, à la Corogne, à Valence, à Séville, à Cadix, établit un service régulier de messageries entre la capitale, Cadix, Barcelone et la France. Le canal de Vieille-Castille, exécuté sur 36 lieues, ceux de Campos (ou Nouvelle-Castille) et du Guadalquivir restèrent inachevés. Celui de Murcie demeura à l'état de projet. Un seul, le grand canal de l'Èbre ou d'Aragon, fut terminé grâce à l'indomptable énergie du chanoine Pignatelli, son promoteur. Les canaux d'irrigation d'Urgel et de Lorca, l'aqueduc de Lozoya, qui mena à Madrid les eaux du Guadarrama, aboutirent aussi. L'autorisation accordée en 1765 et 1778 à tous les ports espagnols de commercer librement avec l'Amérique décupla le commerce colonial, dont l'ensemble s'éleva, en 1788, à plus de 200 millions de francs. Le progrès économique avait été lent, mais il est certain : de 6 millions d'habitants, la population s'éleva, en un demi-siècle, à 11 millions.

Réformes sociales ; assistance et instruction publiques. — Une idée favorite des économistes espagnols était l'extinction de la mendicité et de la misère, chimère généreuse qu'ils croyaient pouvoir réaliser en combinant Faction de l'État avec celle des particuliers. De là les ordonnances qui proscrivirent les mendiants et les vagabonds, la création de maisons de travail pour les pauvres valides, d'hôpitaux et d'asiles pour les infirmes, d'une Junte générale à Madrid et de commissions charitables dans les villes pour la répartition des secours, d'une Caisse de bienfaisance (*Fondo Pio beneficiari*) alimentée, avec l'autorisation de Pie VI, par les revenus d'une partie des bénéfices. De grands seigneurs, des prélats charitables, et surtout les 54 sociétés économiques et patriotiques qui furent créées à l'exemple de la *Société Basque* fondée par le marquis de Peñaflorida, secondèrent activement ce mouvement philanthropique.

Elles aidèrent aussi beaucoup à la diffusion de l'instruction. Après l'expulsion des Jésuites, l'Etat entreprend la réforme de l'éducation, suivant les plans de Campomanès. Il crée des écoles spéciales pour les sciences et les métiers, institue une inspection officielle des écoles, recrute les maîtres par le concours, sécularise l'enseignement secondaire. Il tente la réorganisation de l'enseignement supérieur : l'accès des six Collèges majeurs qui se trouvaient à Alcaia, Salamanque, Oviedo et Valladolid est ouvert à tous, cesse d'être le monopole de la haute noblesse. On essaie de repeupler les Universités désertes, d'introduire à côté des études théologiques la philosophie moderne et les sciences. Quelques-unes, Alcaia et Valence, entrèrent dans cette voie. La plus célèbre, Salamanque, s'y refusa, déclarant que la philosophie d'Aristote suffisait à tout, et que pour les sciences physiques mieux valait s'en tenir au vieux traité de Goudin, parce qu'il était écrit avec concision et en bon latin.

Fin du règne de Charles III (1788). — Malgré ces échecs partiels, malgré la précipitation de certaines réformes, l'insuffisance de plusieurs, ce long règne avait été bienfaisant. Le bon roi qui en avait été le promoteur, très affecté de la mort de sa belle-fille et de son frère, mourut à soixante-treize

ans, le 15 décembre 1788, après une courte maladie. A ce gouvernement réparateur allait succéder le gouvernement dissolvant d'un prince aveugle et d'une reine débauchée. Les guerres de la Révolution, l'invasion française, compromettront, sans le détruire, et retarderont seulement pour un demi-siècle, l'effet des innovations heureuses de Charles III.

La renaissance intellectuelle en Espagne. — Les Académies créées par Philippe V et Ferdinand VI, académie du langage (1714), académies d'histoire (1738), de médecine et de chirurgie (1734), des beaux-arts ou de San-Fernando (1757), du droit canon et de l'histoire ecclésiastique (1757), travaillent à réformer la langue, à répandre et encourager le goût des sciences et des arts. L'Académie gréco-latine, réorganisée par Charles III, forme des professeurs. Des sociétés semblables pour les recherches scientifiques et pour les travaux littéraires s'organisent à Séville, Grenade, Barcelone, Valladolid, et les études économiques sont mises en honneur par les 54 sociétés des *Amis du pays*. Des salons littéraires et artistiques (*tertulias*), où les membres des hautes classes et les grandes dames figurent à côté des gens de lettres, attestent la renaissance de la culture intellectuelle. Les membres de la grandesse, tels que le duc d'Albe et Aranda, ne dédaignent pas d'entrer en relations avec nos philosophes et nos économistes. Les livres français et anglais sont traduits et se répandent dans la société lettrée. En même temps sont ouvertes des bibliothèques, à l'exemple de celle du roi à Madrid. On crée des collections scientifiques, cabinets d'histoire naturelle, de physique et de chimie, jardins botaniques. La presse, sous la forme de gazettes journalières et hebdomadaires (*estafetas*, *diarios*, *correos*, *memoriales*, *sernanarios*, *noveleros*), commence, dès 1737 et surtout depuis 1759, à discuter les questions de littérature, de sciences, d'économie politique.

Les Espagnols peuvent mentionner les explorations et les travaux d'astronomie et de mécanique dus aux grands marins Jorge Juan et Antonio Ulloa, la rénovation des études médicales due aux recherches de Martinez, de Rodriguez et surtout des frères Santpons, les travaux de J. Quer, d'Ortega et de

Gavanilles sur la botanique, les publications de l'orientaliste Casiri, des érudits Burriel, Perez Bayer, Enrique Florez, Ponz, Masdeu, des historiens Ferreras, Ayala et Capmany relatives à l'histoire d'Espagne. La jurisprudence et les études économiques sont représentées par les grands noms de Campomanès et de Jovellanos, la critique littéraire et scientifique par ceux de l'illustre bénédictin Feijoo et de Mayans y Ciscar.

Les poésies et les préceptes d'Ignacio de Luzan (1737), le roman satirique (*fray Gerundio*) dû au P. Isla (1758), avaient contribué dès le milieu du siècle à réformer le goût. Parmi les littérateurs, les uns, partisans de l'imitation de la littérature française, les autres, fervents de la vieille poésie castillane, cherchèrent à renouveler l'art dramatique et les formes poétiques. Leandro Fernandez Moratin et Ramon de la Cruz ouvrirent au théâtre une voie nouvelle par les vives peintures de la vie mondaine et populaire qu'ils tracèrent dans leurs saynètes et leurs zarzuelas. Le satirique Cadahalso, les fabulistes Iriarte et Samaniego, le lyrique Melendez Valdes dans ses *Odes* et ses *Élégies* montrèrent que le génie poétique de l'Espagne n'était pas éteint. Dans la prose, des œuvres telles que le roman du P. Isla ou les *Carias Marruecas* de Cadahalso, et les écrits de Jovellanos, ne sont pas indignes des meilleures productions de l'ancienne littérature castillane. Ainsi se manifestait jusque dans le domaine de l'intelligence le réveil d'un pays que les Bourbons avaient trouvé endormi dans sa misère matérielle et morale, et dont ils eurent le mérite de hâter les premiers progrès.

//. — *Le Portugal.*

Le Portugal depuis João IV jusqu'à José I^{er} (1656-1750). — Pendant le siècle qui suit le soulèvement du Portugal (1640), ce petit royaume ne joue qu'un rôle effacé dans l'histoire générale. Après la mort de João IV, fondateur de la dynastie des Bragance (1656), l'Espagne est forcée de reconnaître l'indépendance de l'État lusitanien (1667).

Puis au règne du sanguinaire et brutal Affonso VI, dont le premier ministre avait été un habile politique, le comte de Castelmelhor, succède celui de son frère don Pedro II, qui enlève à Afibnso sa femme et sa couronne (novembre 1667). Depuis ce moment, le Portugal, allié et vassal de l'Angleterre, lui livre son commerce par le traité que lui fait signer John Méthuen (1703). Mais Pedro II, par la découverte des mines d'or de Minas Geraes au Brésil, devient un des plus riches princes de l'Europe.

Sous son successeur Joào V (1707-1750), prince à la fois charitable et cruel, « bigot sans pitié et fastueux sans grandeur », les Cortès ne sont plus convoquées, « de peur de troubler, dit-il, la tranquillité publique ». Les ressources du Trésor sont gaspillées dans des constructions colossales et disparates telles que le couvent de Mafra, ou en dons incessants à la cour de Rome. Elle reçut, dit-on, de ce roi, jusqu'à 180 millions de *cruzadas*. Le clergé gouverne sous le nom d'un souverain « dont les plaisirs étaient des fonctions sacerdotales, les armées des moines, et les maîtresses des religieuses » (Frédéric II). Le cardinal de Mota, puis le chanoine Gaspard de l'Incarnation sont les premiers ministres de João V. Quand il meurt, le royaume n'a ni industrie, ni commerce, ni armée, ni finances : le peuple croupit dans la misère, et le clergé comme les hautes classes vivent dans la routine et l'ignorance.

José I^{er} (1750-1777); Pombal. — José I^{er}, qui remplaça João, n'avait certes rien d'un réformateur. La frivolité de ses occupations, la faiblesse et l'indolence de son caractère, son horreur du travail, ses goûts voluptueux ou dissipés, ne le prédisposaient guère à ce rôle. Mais au moment où les Jésuites et le chanoine Gaspard se disputaient la direction des affaires, la reine mère, Marie-Antoinette d'Autriche, fille de Léopold I^{er}, persuada à son fils d'appeler au ministère un noble portugais, dom Sebastian-José de Carvalho-Mello, qui n'inspirait de crainte à personne. C'était le futur comte d'Oeyras et marquis de Pombal, titres qu'il obtint plus tard, et sous lesquels il est connu dans l'histoire. Il avait cinquante et un ans : issu d'une famille de moyenne noblesse, d'abord juriste, puis diplomate, il avait géré sans éclat, grâce à la faveur du cardinal de Mota,

les ambassades de Londres et de Vienne, et avait épousé en secondes noces une nièce du maréchal Daun. Bel homme, de constitution robuste, de haute taille, d'un abord facile et agréable quand il lui plaisait, parlant avec aisance les langues étrangères, instruit, il savait aussi bien séduire que faire trembler. Souple au besoin, dissimulé, avide, intéressé, cruel, il acquit sur le roi un ascendant sans bornes, grâce à l'implacable énergie de sa volonté, à une ténacité, à une puissance d'assimilation et de travail extraordinaires. Il exerça une dictature dont il y a peu d'exemples, osant désobéir au prince quand il jugeait ses ordres dangereux, tranchant toutes les questions par lui-même, traitant ses ennemis personnels en criminels de lèse-majesté. Les philosophes crurent trouver en lui un adepte. Au fond, il n'eut qu'un but : réunir, comme dans la Rome impériale, tous les pouvoirs aux mains du prince pour gouverner sous son nom.

Gouvernement et réformes de Pombal (1750-1777).

— Nommé d'abord secrétaire des affaires étrangères, puis encore de l'intérieur et de la marine, enfin premier ministre, il exerce pendant vingt-six ans une sorte de dictature, réduit les autres secrétaires à régler sur lui leurs actes et même leurs paroles, s'entoure de prélats serviles et d'aventuriers prêts à toutes les besognes, fait de son fils aîné un président du Sénat et à ce titre le directeur du Trésor, d'un de ses frères le patriarche de Lisbonne et le grand inquisiteur, de ses fils de grands seigneurs qu'il unit aux plus riches familles. Il gouverne ainsi en maître; employant comme moyens de gouvernement la hache, le bâcher, la prison, l'exil, la déportation, dur aux haute classes comme aux moyennes. Une police soupçonneuse viole le secret des lettres, épie la vie privée. Un tribunal de la censure (*Mensa censoria*) arrête ou surveille les livres; tout écrit périodique est interdit. La délation fleurit comme à Venise autrefois; une parole, un geste, une démarche suffisent à motiver un procès pour atteinte « à la majesté du roi, de ses lois ou de son État ». Les prisons sont encombrées de 9000 captifs traités avec une cruauté inouïe. Par ce régime de terreur, il terrasse l'aristocratie portugaise. Au moindre écart, au plus léger soupçon il sévit : les Mendoza, les La Cerda, les Souza, les Bragance sont

exilés. L'attentat du 4 septembre 1758, qui faillit coûter la vie au roi, et dont le but était de venger l'honneur d'une grande famille, celle des Tavora, dans laquelle le roi avait pris sa maîtresse, fut le prétexte d'atroces vengeance. Leduc d'Aveiro, les Tavora, le comte d'Atouguia furent exécutés (janvier 1759) avec des raffinements de cruauté. Les deux frères de José I^{er} sont enfermés dans un couvent; le marquis de Marialva et le comte de Prado, ses confidents, écartés. Presque toutes les familles nobles sont frappées. On restreint leur faculté d'instituer des majorats, on leur enlève les terres coloniales, on va jusqu'à surveiller leurs mariages. Sans être partisan des idées irrégulières, le terrible ministre, qui trouva dans le haut clergé et parmi les Dominicains ses instruments les plus dociles, prétendait émanciper l'État de la tutelle pontificale et soumettre l'Église portugaise à la royauté. C'est pourquoi, après avoir renvoyé les confesseurs jésuites, il détruit la société de Jésus¹ (19 janvier 1759). L'un des membres de l'Ordre, un vieillard mystique, le P. Malagrida, est brûlé vif en 1761. Le pape proteste. Pombal chasse le nonce sous un futile prétexte, soumet la publication des bulles à l'autorisation royale, restreint la juridiction ecclésiastique, et, en renouant les relations avec le Saint Siège (1770), obtient encore la diminution des pouvoirs du tribunal de la nonciature. Il fait écrire contre les prérogatives du pape, mais s'il enlève à l'Inquisition la censure des livres, il n'attribue pas moins à ce tribunal le nom de *Majesté*; il nomme ses membres et il les emploie à assouvir ses vengeance, substituant aux autodafés religieux des autodafés politiques. Cet ami des philosophes fait brûler les œuvres de Raynal et interdire l'entrée des publications européennes non autorisées. « Vous ne sauriez croire, dit-il un jour en parlant de l'Inquisition, combien il est utile d'avoir la haute main sur ce département. »

Au reste, il use du pouvoir pour faire le bien comme le mal, à coups de hache. Avec l'aide du comte de Lippe-Schaumburg, il organise une armée de 32 000 hommes (24 régiments d'infan-

1. Voir ci-dessus, p. 822.

terie, 12 de cavalerie, 4 d'artillerie) sur le modèle prussien, mais qui, mal payée, mal recrutée, avec des états-majors d'étrangers, ne réalisa pas toutes ses espérances. Il réorganise la marine militaire, et fait respecter le pavillon portugais de l'Angleterre, son alliée, comme de la France et de l'Espagne, ses ennemies. Les confiscations, la réunion à la couronne des domaines aliénés, des monopoles, l'établissement de l'impôt du dixième sur les biens de l'Église, accroissent les revenus du roi sans néanmoins arrêter le gaspillage. Pombal essaie de développer l'agriculture ; Talemtejo est défriché; le canal d'Oeyras ouvert; la grande propriété attaquée par les restrictions apportées aux substitutions. Il déploie une énergie infatigable pour créer des fabriques privilégiées de draps et de soieries, des raffineries, des verreries; il a pour elles, dit l'envoyé autrichien Lebzelter, « des yeux de père ». Il défend d'exporter les matières premières, il frappe les produits fabriqués étrangers. Le commerce était monopolisé depuis 1703 aux mains des Anglais. Pombal crée des Compagnies privilégiées pour leur enlever le trafic du Portugal et des colonies : Compagnie d'agriculture du haut Douro pour l'achat et la vente du vin, Compagnie des Algarves pour la pêche, Compagnie de Pernambouc, de Para et de Maranon pour le commerce du Brésil. 11 les maintient par la force, malgré les plaintes qu'elles suscitent. Il autorise le libre trafic du tabac, il crée une École de commerce, il frappe d'un droit de 4 1/2 0/0 les marchandises étrangères, interdit l'exportation des métaux précieux. Il releva Lisbonne, détruite par le tremblement de terre de 1755, qui coûta la vie à 30 000 personnes et au Portugal 2 milliards 1/2 de pertes. On le vit abolir la distinction entre les anciens et les nouveaux chrétiens, créer des hôpitaux et des asiles, laïciser l'enseignement, établir 837 écoles élémentaires ou secondaires entretenues par l'État, introduire à l'Université de Coïmbre les sciences naturelles et exactes (1772), créer le Collège des Nobles, instituer des Musées de médecine et de chimie et un Observatoire.

Mort de José I^{er} : réaction contre l'œuvre de Pombal (1777-1789). — Aussitôt que José I^{er} fut mort (24 février 1777), les haines se déchaînèrent contre le terrible dictateur. La reine

dona Maria, princesse timide et dévote, subissait l'influence du clergé et des nobles. Les prisons furent ouvertes, les tribunaux d'exception abolis, les proscrits rappelés à la cour, le duc de Lafoëns, ennemi mortel de Pombal, appelé au pouvoir. Le vieux ministre, mis en jugement, déclaré « criminel et digne d'un châtiment exemplaire », meurt exilé à quatre-vingt-deux ans (1782). Il n'avait tenu compte pour exécuter ses desseins, ni du temps, ni des hommes, ni de l'état de son pays. Son œuvre, fruit de la violence et de la terreur, ne lui survécut pas.

BIBLIOGRAPHIE

1° L'ESPAGNE

Documenta et écrit» contemporain». — Un certain nombre de pièces originales se trouvent dans la *Novissima hecopilacion de las Leyes de España*, 6 vol. in-f°, 1805-1829; la *Gaceta de Madrid* et autres journaux du temps; le *Semanario erudito* de **Valladares de Sotomayor**, t. II, III, V, VI, VII, IX, XI, XII, XIII, XIV à XXVIII, Madrid, 1787, in-4; *Valmacen de frutos literarios* in *Mitos*, 8 vol. in-4, 1818-1819; la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. VIII, XII, XVIII, XXVIII, XCXIII; le *Boletin de la Biblioteca Balaguer*, août, 1890 etc. — On peut citer aussi la *Représentation al rcy Felipe V*, 1731 (de **Zabala**), in-f°; les *Ordenanzas para el regimen de los ejercilos*, 2 vol. in-4, 1768, le *Censo ejecutado de orden del rey*, 1787, in-(°, etc.; la continuation des *Commenlanos de St-Philippe*, par **D. José del Campo Raso** (1725-1742), 2 vol. in-4, Madrid, 1736-63; l'*Illistoria civil de Espana*, par le franciscain **Nicolas de Jésus Belando**, 3^p p. (1713-1733), in-4, 1740; les *Eloges de Philippe V*, par **Clavijo** et **Oquendo**, 1779; la *Théorie et pratique du commerce et de la marine*, par **Ustariz**; 2^e éd., 1742, trad. fr. par **Forbonnais**, in-4, 1753; le *hétab. du commerce et des manuf. d'Espagne*, par **B. de Ulloa**, trad. fr., Paris, 1753; les *Œuvres de Feijoo*, de **Caxnpomanes**, de **Jovellanos**, de **Floridablanca** (éditées dans la *Biblioteca de los autons esparoles* de Ribadeneyra), in-4, Madrid, 1870 et suiv. ; *La Vida di Carlos III*, par **Fernan Nunez**, éd. **Morel-Fatio** et **Paz y Melia**, Madrid, 1896; la *Storia del regno di Carlo di Borbone*, Venise, 1790, par **Becattini**; les opuscles de **Cabarrus**, 1782-1784; les *Cartas politico-ecônomicas* (de **Caxnpomanes**), p. p. **Rodriguez Villa**, xMadrid, 1878; — **Clarke**, *Letters concerning the state of Spain*, London, 1763, in-4. — **Arthur Young**, *Voyage en Italie et en Espagne* (1787-1789), trad. **Lesage**, Paris, 1860. — *Voyage de Figaro en Espagne* (par le marquis de **Langle**), 1784. — *Dénonciation de l'ouvrage précédent* (par **d'Aranda**), Paris, 1785. — *Mémoire* de Favier sur l'Espagne (*Corrcsp. secr. de Louis XV*, p. p. **Boutaric**, t. II, 1866). — *Voyage en Espagne*, par **Alex. Ballet** (p. dans *Revue rétrosp.*, 3^e série, t. II). — **Dalrymple**, *Voyage en Espagne et Portugal*, Paris, 1783. — **Bourgoing**, *Tableau de l'Espagne moderne*, 2^e édit., 1797, 3 vol. — *Essais sur l'Espagne* (par **Peyron**), Genève, 2 vol., 1780. — *Considérations sur les finances de l'Espagne* (par **Forbonnais**), 1753. — *Recueil des instructions aux ambassadeurs de France...*, XII et XII bis, III (Portugal).

Ouvrages postérieurs : A. TRAVAUX GÉNÉRAUX. — Ortiz, *Compendio de la historia de España*, t. VIII. — Schœll, *Cours d'histoire moderne*, t. XXXIX. — Lafuente, *Historia gênerai de España*, t. XIX à XXI (a utilisé beaucoup de documents). — Rosseeuw Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne*, t. XII et XIII. — W. Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, trad. A. Muriel, 3 vol., Paris, 1813 (encore utile, d'après dépêches des envoyés anglais), 2^e éd. 1827, 6 vol. — *Historia gênerai de España*, sous la direct. de Canovas del Castillo (règne de Charles III par M. Danvila y Collado, 1892, 6 vol., surtout **narratif**). — **Morel Fatio**, *Études sur VEspagne ; grands d'Espagne et petits princes allemands*, Paris, 1890. — B. TRAVAUX PARTICULIERS. — Macanaz, *España y Francia en el siglo XVIII*, Madrid, 1876. — A. BaudrUlart, *Phil. V et la Cour de France*, 5 vol., Paris, 1889 et suiv. — Fr. Rousseau, *Règne de Charles III d'Espagne*, 2 vol., Paris, 1907 (juge assez sévèrement les réformes). — L. Serey, *Une reine de douze ans, Marie-Louise Gabrielle de Savoie*, Paris, 1905. — Rodriguez Villa, *El marques de la Ensenada*, Madrid, 1876. — Haebler, *Maria-Josefa Amalia, Kœnigin von Spanicn*, Dresde, 1893. — A. Danvila, *Fernandez VI y doña Barbara de Braganze*, Madrid, 1905. — Ferrer del Rio, *Historia del reinado de Carlos III*, 4 vol. 1856. — J.-D. de lavalie, *Don Pablo Olavide*, Lima, 1885. — Biographies d'Aranda, par J. de la Pezuela, *Rev. de Espanâ* (1872), t. XXV; et A.-M. Fabiô (*Diccionario gen. de politica*, t. I, 1868). — Sur l'affaire des Jésuites, voir p. 845.

Ouvragée* relatif)» aux Institutions et au mouvement Intellectuel. — Les ouvrages déjà indiqués de Canga Arguelles, Gallardo, Clonard, Llorente, Menendez Pelayo, Lafuente, Ticknor, etc., — Menendez y Pelayo, *Historia de las ideas estéticas en Espana*, t. III, Madrid, 1886; Manuel Colmeiro, *Historia de la Economia politica en Espanâ*, Madrid, 1866; Miguel Colmeiro, *la Bôtanica y los bôtanicos*, 1858. — G. Desdevises du Dezert, *VEspagne de l'ancien régime*, 3 vol., Paris, 1897-1904. — Fernandez Duro, *Armada espafwla...*, 9 vol., Madrid, 1895-1903, t. VI et VII. — G. Reynier, *La vie universitaire dans l'ancienne Espagne*, Paris, 1902. — J. Humbert, *Les origines vénézuéliennes*, Paris, 1905 (pour la compagnie du Guipuzcoa). — Gil y Zarate, *Manual de literatura*, 4 vol., 1844. — Cotarelo y Mori, D. *Ramon de la Cruz y sus obras*, Madrid, 1899, et *Marte y su epoca*, Madrid, 1897. — Principaux auteurs dans la *Biblioteca Ribadeneyra*.

2° LE PORTUGAL

Documents et écrits contemporains. — Deux recueils principaux : *Mém. du marquis de Pombal*, 4 vol., 1784 (*hostile*) et *Administra du m^{re} de Pombal*, Amsterdam, 1787, 4 vol. (favorable). — *Anecdotes du ministère de Pombal*, 1784. — Les traités de Figueiredo, de Syabra de Sylva (agents de Pombal), etc. — Southwell, *Relation de la cour de don Pedro II*, 2 vol., Amsterdam. — *Souv. du baron de Gleichen*, Paris, 1866. — *Voyage du duc du Châtelet en Portugal* (par Serieys, avec notes de Bourgoing), 2 vol., Paris, 1808. — *État présent du Portugal* (par Dumouriez?), Lausanne, 1775.

Ouvrages postérieur*. — *Histoires du Pbrtugal*, de F. Denis, 1846; J.-P. Oliveira Martins, Lisbonne, 2 vol., 1901 (en port.), Silva, t. III (en port.). — Luz Soriano, *Histoire du règne de dom José I^{er}*, Lisbonne, 1866. — F.-L. Gomes, *Le marquis de Pombal*, Paris, 1869. — M. Chevalier, *Pombal, R. des D. M., sept. 1870; et Acad. des se. mor.*, t. XCXI. — Le P. (jésuite) Duhr, *Pombal, sein Charakter und seine Politik*, Fribourg, 1891. — Du Hamel de Breuil, *Un-ministre philosophe : Pombal* (en port.), *Rev. hisl.*, sept. 1895 et janv. 1896 (très hostile). — [A. Billot], *Pombal et les Tavora*, *Revue Bleue*, 1889 (1^{er} sem.).

CHAPITRE XXIII

LES ÉTATS SCANDINAVES

De 1715 à 1788.

/ . — *La Suède.*

La fin du « temps de la grandeur ». — Les dernières années de Charles XI marquent véritablement l'apogée de la puissance suédoise. Le royaume avait atteint alors, tant au point de vue de son influence en Europe qu'au point de vue de sa situation intérieure, un degré de prospérité vraiment surprenant. Cet état de choses, toutefois, dura peu. Les écrivains Scandinaves ont coutume de faire rentrer également dans la période qu'ils nomment le « temps de la grandeur », tout le règne de Charles XII et cela se conçoit, étant donné le prodigieux retentissement des exploits de ce prince. Il n'en est pas moins certain que son gouvernement fut le début de la décadence de la Suède. On a vu, dans un autre chapitre, comment, au point de vue territorial et militaire, cette décadence commença dès les premières années du xviii^e siècle, par les revers des généraux suédois dans les Provinces baltiques. Au point de vue intérieur, les premiers symptômes de décadence se manifestent aussi dès le début du nouveau règne. Les causes qui la provoquèrent furent nombreuses et complexes.

Ruine de la Suède. — Les dépenses nécessitées par les armements et l'entretien des troupes compromirent rapidement la situation financière; les réserves du dernier règne furent épuisées avant même le commencement de la guerre et les excédents de recettes firent place, dans le budget, à des déficits de plus en plus considérables, et de plus en plus difficiles à combler. Le pays, en effet, se ruinait peu à peu, tarissant ainsi les sources des revenus de l'État. L'occupation progressive des Provinces balliques par les troupes russes, en réduisant le nombre des contribuables, imposait au reste du royaume des charges plus lourdes. Puis, les levées continuelles dépeuplaient les campagnes : un moment vint bientôt où les hommes manquèrent littéralement aux champs, et l'agriculture fut ruinée. En même temps, la guerre rendait tout commerce maritime impossible. Les ports étant déserts, les douanes ne rapportaient plus rien. Ainsi, les revenus baissaient sans cesse tandis que les dépenses ne faisaient que croître.

Pour essayer de remédier à une situation pareille, il fallut d'abord augmenter considérablement les impôts. Ceux-ci devinrent rapidement exorbitants. La misère du peuple s'accrut et, du même coup, les embarras de l'État ne firent que grandir. On recourut à des emprunts, mais la situation même de la Suède lui ôtait tout crédit. Il fallut d'abord consentir à des conditions onéreuses; puis, le jour arriva où, personne n'ayant plus la moindre confiance, il devint impossible d'emprunter. Charles XII eut alors recours à une série d'expédients déplorables. Lorsqu'il revint dans son royaume, après son long séjour à Bender, il prit pour ministre un aventurier allemand, le baron deGœrtz, auquel il ne tarda pas à accorder toute sa confiance (1715). Celui-ci, n'étant soutenu que par la faveur royale, mit tout en jeu pour la conserver et, afin de satisfaire les désirs du roi en lui fournissant les moyens de continuer la guerre, il proposa et fit adopter une suite de mesures étranges, dont les résultats furent désastreux. L'une des plus connues et des plus caractéristiques est l'émission de jetons de cuivre auxquels on attribua arbitrairement la valeur d'un écu d'argent, valeur qui n'était en réalité gagée par rien. Le gouvernement se servit de ces

jetons, — bientôt appelés « écus de Gœrtz » ou « monnaie de détresse », — pour ses paiements. Il prétendit même obliger les particuliers *h* s'en servir dans leurs transactions, tout en faisant des difficultés pour les accepter des contribuables.

Gouvernement de Charles XII. — Les maux que la guerre faisait ainsi souffrir au pays étaient aggravés encore par le désordre de l'administration, ou, pour mieux dire, par l'absence de tout gouvernement véritable. Charles XII voulut être un roi plus absolu encore que son père et gouverner toujours par lui-même et à lui seul, sans admettre que les circonstances pussent parfois l'empêcher de le faire. Il ne délégua jamais aucun pouvoir à personne, et ses ministres furent de simples secrétaires. A partir de 1715, Gœrtz parut faire exception à cette règle : encore ne faut-il pas oublier que l'action de Gœrtz se borna presque uniquement à fournir au roi les ressources que celui-ci désirait. Lorsque Charles XII quitta sa capitale pour se mettre à la tête de son armée, il y laissait le sénat qui aurait dû, semble-t-il, être chargé de l'administration du royaume. Mais il n'admit jamais que ce corps eût la moindre indépendance ni la moindre initiative. Il ne voulut voir en lui que l'exécuteur de ses ordres et, au plus fort de ses campagnes comme pendant son séjour à Bender, il entendit gouverner lui-même son royaume, du fond de sa tente. Seulement, les communications étant lentes et difficiles et l'attention du monarque constamment distraite par les choses de l'armée, le royaume ne fut bientôt plus gouverné du tout. D'autre part, lorsque l'action du roi s'exerça d'une manière efficace, cette action fut souvent très malencontreuse. Pendant son séjour en Turquie, et surtout après son retour dans le Nord, Charles XII voulut réaliser d'importantes réformes, notamment remanier, pour la rendre plus équitable, la répartition des impôts. Mais, encore que plusieurs de ses idées fussent justes en elles-mêmes, elles étaient inapplicables, en un moment de grande crise extérieure et alors que le royaume était aux abois. De plus, l'esprit impatient et trop simpliste de Charles XII ne lui permettait pas de mûrir suffisamment ses desseins. Il introduisit des innovations sans mettre le reste de l'administration en harmonie avec elles, et,

ainsi, ses tentatives n'eurent, somme toute, pas d'autre résultat; que d'accroître encore la confusion.

Diète de 1713; succession au trône. — La ruine et la désorganisation de la Suède provoquaient naturellement, dans le pays tout entier, un mécontentement profond. Pendant assez longtemps, toutefois, celui-ci ne se manifesta point ouvertement. Le sentiment monarchique était trop vif et trop sincère pour que l'on songeât à critiquer vivement les actes du roi. L'absence même de Charles XII le garantissait contre l'impopularité : chacun pensait que le désordre et la misère provenaient surtout de son éloignement et que tout changerait le jour où il rentrerait dans son royaume. Plus tard, quand il fut revenu sans apporter au pays autre chose que des charges nouvelles, l'exaspération commença.

Ce ne fut pas tant au roi personnellement que l'on s'en prit qu'à la forme du gouvernement qu'il représentait. L'absolutisme perdit chaque jour du terrain dans les esprits et, bientôt, on en vint à songer à une modification de l'état de choses établi par Charles XI et à un retour aux anciennes traditions de la Suède. Assurément, ces aspirations et ces tendances étaient assez timides : elles n'en étaient pas moins réelles. Elles ne tardèrent pas à se manifester par des actes, sans grande portée, il est vrai, mais caractéristiques.

La Suède n'était en réalité pas gouvernée, entre un souverain absent et un sénat sans autorité. Un moment vint où la nécessité de sortir d'une situation pareille s'imposa. Le sénat, n'ayant point confiance dans ses seules forces, convoqua une « commission des États » (1710). Cette commission ne joua aucun rôle saillant ni ne découvrit aucun remède aux maux du pays. Elle est cependant intéressante à mentionner, car sa convocation, faite par le sénat, était une véritable atteinte à l'omnipotence royale. Trois ans plus tard, le sénat, toujours en quête d'appui, chercha à augmenter son prestige en s'adjoignant une princesse du sang, Ulrique-Éléonore, sœur du roi. Enfin, il se décida à convoquer la diète, toujours sans l'assentiment de Charles XII (1713).

A peine réunis, les États firent parvenir des protestations au

roi. On put même craindre un moment qu'ils ne prissent des mesures tout à fait graves et singulières. Un parti nombreux voulut, en effet, rendre à l'État un gouvernement digne de ce nom et pour cela nommer la princesse Ulrique-Éléonore régente du royaume jusqu'au retour du roi. Ce projet eût certainement abouti si le sénat n'eût employé toute son énergie et tout son crédit à le faire avorter.

Une cause venait encore aggraver l'incohérence du gouvernement et le trouble des esprits : c'étaient les rivalités et les dissensions qui se manifestaient à propos d'une question importante entre toutes, celle de la succession au trône. Charles XII, ne s'étant point marié, n'avait aucun successeur direct. Il n'avait point non plus de frère, mais seulement deux sœurs, Hedvige-Sophie et Ulrique-Éléonore. La première avait épousé le duc Frédéric IV de Holstein-Gottorp, mort en 1702. Elle en avait eu un fils, Charles-Frédéric, et était morte elle-même en 1708. Ulrique-Éléonore avait épousé Frédéric de Hesse-Cassel. La question qui se posait était donc celle-ci : à la mort de Charles XII, le trône devait-il revenir à Ulrique-Éléonore, la sœur encore vivante, ou au duc Charles-Frédéric, fils de la sœur aînée. A la vérité, ni l'un ni l'autre n'avaient de droits incontestables.

Charles XII n'avait jamais voulu prendre aucune disposition à cet égard. La loi de succession de 1604, à laquelle il fallait dès lors se reporter, stipulait qu'à défaut d'héritier mâle le trône appartiendrait à l'aînée des filles non mariées. Or, légalement, une princesse suédoise ne pouvait se marier sans le consentement de la diète, et la diète n'avait été consultée ni pour Hedvige-Sophie, ni pour Ulrique-Éléonore. Les droits d'Ulrique-Éléonore pouvaient être donc considérés comme primés par ceux du jeune duc de Holstein ; mais on pouvait aussi contester les droits de ce dernier, le mariage de sa mère ayant été illégal. Cette situation confuse amena rapidement, bien avant la mort de Charles XII, des discussions longues et passionnées : de véritables partis se formèrent pour soutenir les prétentions de l'un ou l'autre des candidats. D'autre part, l'absence de tout héritier incontestable favorisait singulièrement les projets des hommes qui désiraient arriver à un changement dans la forme du gou-

vernement. On en eut la preuve aussitôt après la mort du roi. Ainsi, lorsque Charles XII mourut, 30 novembre 1718, il laissait la Suède amoindrie et humiliée à l'extérieur, et, à l'intérieur, ruinée, désorganisée, divisée et sans personne qui pût de plein droit reprendre le pouvoir.

Le « temps de la liberté » : règne d'Ulrique-Éléonore. — Le mécontentement qui s'était développé durant le règne de Charles XII se manifesta ouvertement à la mort de ce prince et provoqua une réaction complète contre l'ordre de choses établi. Ce fut le début d'une nouvelle période de l'histoire de la Suède, période à laquelle la forme du gouvernement alors établi a fait donner le nom de *temps de la liberté*.

Des deux candidats qui pouvaient revendiquer le trône, ce fut Ulrique-Éléonore qui l'emporta. Aussitôt qu'elle apprit la mort du roi, elle convoqua le sénat et se fit reconnaître par lui. Quelques semaines plus tard, la diète l'élut régulièrement. Seulement, il lui fallut, pour assurer son élection, consentir à des modifications profondes dans la forme du gouvernement. Les États profitèrent de la situation pour restreindre à leur profit l'autorité royale et élaborèrent dans ce but une constitution nouvelle, sur laquelle nous reviendrons.

Le règne d'Ulrique-Éléonore fut court, et sans événements saillants. En dehors des négociations avec les puissances étrangères, en vue du rétablissement de la paix, il ne fut guère marqué que par des discussions constitutionnelles et par le procès et l'exécution du baron de Gœrtz ¹.

Avènement de Frédéric I^{er}. — Si la reine avait accepté la constitution de 1719, elle ne l'appliquait pas cependant d'une manière très conforme à son esprit. Imbue des principes du pouvoir absolu, elle était sans cesse portée à gouverner par elle-même. D'autre part, très dévouée à son mari, elle lui laissa prendre, bien qu'il n'y eût aucun droit, une grande influence sur les affaires de l'État. Ces deux causes ne tardèrent pas à provoquer des mécontentements et les promoteurs du nouvel ordre de choses en vinrent à penser qu'il vaudrait mieux avoir,

1. Voir ci-dessus, p. 82.

à la place d'une reine peu sympathique à leurs idées et subissant l'influence d'un prince sur lequel ils n'avaient aucune prise, ce même prince, auquel ils pourraient alors imposer leurs volontés. Des intrigues se nouèrent pour atteindre ce but. Elles réussirent. Ulrique-Éléonore renonça au gouvernement et la diète élut son mari, Frédéric (24 mars 1720).

Il dut signer une capitulation qui restreignait encore son autorité. Il essaya bientôt de se dégager de ces entraves. A la diète de 1723, il chercha, en s'appuyant sur l'ordre des paysans, à restaurer un peu l'autorité de la couronne. Cette tentative, très maladroite, échoua complètement. Loin de faire la moindre concession, les États élaborèrent un *règlement de la diète*, qui, en les précisant, augmentait encore leurs prérogatives. Le roi se tint dès lors pour battu. Il ne s'occupa plus guère que de ses chasses et de ses maîtresses, et le royaume fut gouverné d'une manière absolument conforme à la constitution de 1719, complétée par la capitulation de 1720 et par le règlement de 1723.

Constitution de 1719; partis politiques. — La constitution de 1719 restreignait considérablement le pouvoir royal, au profit de la diète et du sénat. Ceux-ci, toutefois, ne bénéficièrent pas également de l'abaissement de la couronne. La haute noblesse subit le même sort que la royauté, et le sénat, qui la représentait, s'il vit développer ses attributions, ne vit pas son autorité s'accroître. En fait, la puissance passa presque tout entière entre les mains de la diète.

Celle-ci conserva son ancienne organisation et notamment sa division en quatre ordres. Elle eut le droit de se réunir tous les trois ans. Seulement elle ne fut plus, comme autrefois, un corps destiné à autoriser ou à sanctionner les actes de la couronne. Les sénateurs durent être choisis sur la proposition d'une de ses commissions et furent déclarés responsables devant elle. Le sénat devint donc son instrument et l'interprète de ses volontés. Or, ce même sénat tenait la couronne directement en bride : le roi ne pouvait rien sans lui ; il devait toujours se soumettre à l'avis de sa majorité et, dans les affaires importantes, son suffrage n'était compté que pour deux voix. Ainsi, le roi dépend du sénat, qui dépend de la diète. C'est à elle que tout se

ramène. Elle n'est plus, comme au xvii^e siècle, un auxiliaire du pouvoir : elle devient le pouvoir lui-même.

Mais la diète était loin d'être un corps homogène, ayant communauté de vues, d'ambitions ou d'intérêts. Ainsi les paysans étaient systématiquement tenus à l'écart par les autres ordres. Ils étaient donc perpétuellement mécontents, et, comme ils n'avaient pas retiré grand profit des changements constitutionnels, ils se montraient, en général, sympathiques à la couronne et favorables à une extension de son autorité. Entre le clergé, la bourgeoisie et la noblesse, les divisions n'étaient pas aussi tranchées. Elles n'en existaient pas moins. D'ailleurs, des rivalités se manifestaient jusque dans le sein d'un même ordre. La haute noblesse n'était pas animée du même esprit que la noblesse inférieure, en général assez besogneuse et vivant des emplois administratifs. Lorsqu'on parle de la noblesse suédoise, à cette époque, il ne faut se représenter ni une aristocratie de cour, ni une caste de hobereaux, mais une classe de fonctionnaires. Les « réductions », qui l'avaient en bonne partie ruinée, l'avaient contrainte à se jeter sur les emplois de l'État, tandis que la bourgeoisie se cantonnait surtout dans les emplois municipaux. Les fonctions publiques étaient d'ailleurs nombreuses et importantes : après l'abaissement du pouvoir royal et l'omnipotence de la diète, « le temps de la liberté » est surtout marqué par le développement du fonctionnarisme et de l'esprit bureaucratique.

Un autre caractère du « temps de la liberté », — et c'est peut-être celui qui frappe le plus au premier abord, — est le rôle considérable que jouèrent à cette époque les partis politiques. Leur formation fut une conséquence de la forme même du gouvernement. Tout dépendant de la majorité de la diète, ceux qui, pour une cause ou une autre, désiraient exercer une action quelconque, devaient chercher à grouper des partisans et à gagner des voix. Au cas où il ne se serait pas trouvé de Suédois pour jouer un pareil jeu, les puissances étrangères ne pouvaient manquer d'y recourir afin de faire servir plus durement la Suède à leurs desseins. Les partis qui se constituèrent au lendemain de la révolution de 1719 et ceux

qui se succédèrent par la suite n'eurent pas seulement pour programme une politique intérieure déterminée. Ils furent toujours, plus ou moins, à la solde ou à la dévotion d'une puissance étrangère et c'est ainsi que les fluctuations de la politique intérieure de la Suède se manifestent généralement par les alliances qu'elle contracte et les guerres qu'elle déclare.

Le parti holsteinois. — En essayant, en 1723, de restaurer l'autorité royale, Frédéric I^{er} avait mécontenté tout le monde : les partisans du nouvel ordre de choses crièrent à la trahison et les absolutistes lui reprochèrent d'avoir trahi leurs espérances. Ce mécontentement profita surtout à un parti, ancien quant à son origine, mais qui prit alors soudain une importance considérable et inaugura ces luttes de factions qui allaient pendant un demi-siècle déchirer la Suède.

Déçu dans ses espérances en 1719, le duc Charles-Frédéric de Holstein n'avait cependant pas renoncé à ses visées sur le trône de Suède. Frédéric I^{er} et Ulrique-Éléonore n'ayant pas d'enfants, l'idée lui était venue de se faire reconnaître pour leur successeur. En même temps, il, cherchait à rentrer en possession d'une partie de ses États héréditaires dont la guerre du Nord l'avait privé et nouait pour cela des relations avec Pierre le Grand, qui le prit bientôt complètement en gré, et, en 1724, le h'ança à sa fille Anna. Dès lors, quand l'irritation causée par Frédéric I^{er} eut donné, dans la diète suédoise, la majorité au parti holsteinois, celui-ci voulut, avant toute chose, un rapprochement avec la Russie. La question de la succession au trône demeura en suspens; Charles-Frédéric dut se contenter de quelques promesses et d'une pension; mais un traité formel d'alliance fut conclu entre la Suède et le tsar (1724) ».

Le succès même du parti holsteinois devint bientôt la cause de sa chute. Le traité avec la Russie éveilla les défiances des autres puissances et notamment celles de l'Angleterre. Encouragés et soutenus par elle, les adversaires du duc de Holstein se mirent à l'œuvre. Ils parvinrent à reprendre l'avantage, et la diète de 1727, au lieu de décider l'accession de la Suède à

l'alliance de Vienne, conclue entre la Russie et l'Autriche, décida l'accession à l'alliance de Hanovre, conclue entre la France et les Puissances maritimes¹. Cette évolution diplomatique marquait la fin de la prépondérance du parti holsteinois.

Arvid Horn : les Chapeaux et les Bonnets. — Les années qui suivirent furent, au point de vue des luttes intérieures, des années de repos, durant lesquelles la Suède fut, en fait, gouvernée presque uniquement par le président de la chancellerie, Arvid Bernard Horn. Celui-ci était d'ailleurs, à tous égards, à la hauteur de sa tâche. Son administration ne fut peut-être pas marquée par des réformes retentissantes, mais elle fut profondément bienfaisante pour le pays. Il suivit une politique étrangère très prudente, évitant de se compromettre avec aucune puissance, afin de permettre à la Suède de reconstituer ses forces. Grâce à lui, les finances se rétablirent peu à peu, le commerce reprit, l'industrie fit des progrès, et, si l'apaisement qui avait suivi la diète de 1727 s'était prolongé, la Suède se serait assez rapidement relevée. Mais les luttes de partis recommencèrent bientôt, plus ardentes que jamais.

Les premiers symptômes s'en manifestèrent dès 1731. Il ne s'agissait, d'abord, que de simples questions de personnes. Les rapports entre Horn et le roi étaient devenus très tendus, à propos notamment de la liaison du souverain avec M^{lle} Åube, liaison que Horn, très puritain, désapprouvait ouvertement. Un certain nombre d'ambitieux, débris pour la plupart du parti holsteinois, se groupèrent alors autour de la favorite. Peu à peu cette faction prit de la consistance, les influences étrangères s'en mêlèrent, et ce fut bientôt un parti véritable, ayant une signification et un programme. Il était essentiellement belliqueux, hostile à la Russie et favorable à la France. C'est ce parti qui prit plus tard le nom de *Chapeaux*, par opposition à ses adversaires, affublés, à cause de leur humeur plus calme, du sobriquet de *Bonnets* (de nuit). Bonnets et Chapeaux devaient subsister, avec des fortunes diverses, jusqu'à la fin du « temps de la liberté ».

1. Voir ci-dessus, p. 94 et suiv.

Aussitôt constitué, le parti des Chapeaux commença contre Horn une campagne très vive. Au moment de la guerre de la succession de Pologne, il fit tous ses efforts pour y entraîner la Suède. Battu à cette époque, il redoubla d'intrigues et parvint enfin à l'emporter à la diète de 1738. Horn comprit alors qu'il n'avait qu'à se retirer. Il donna sa démission et fut remplacé par Gyllenborg, un des membres les plus en vue du parti des Chapeaux.

Gouvernement des Chapeaux : fin du règne de Frédéric I^{er}. — Au point de vue de la politique intérieure, l'avènement des Chapeaux n'amena aucun changement considérable. Ils suivirent dans ses grandes lignes le plan déjà appliqué par Horn, mais avec moins de succès, car leur politique extérieure eut pour résultat immédiat d'imposer de nouvelles charges au pays. Voulant venger les défaites de Charles XII, ils ne tardèrent pas à se lancer dans les aventures, et au début de la guerre de la succession d'Autriche, déclarèrent la guerre à la Russie¹.

Il suffira de rappeler ici que la guerre fut désastreuse pour la Suède, et se termina par la nomination, imposée par la Russie, du prince Adolphe-Frédéric de Holstein comme héritier de la couronne (1743). Ces divers événements auraient dû, semble-t-il, amener la chute des Chapeaux. Les hontes de la campagne de Finlande étaient en effet la conséquence de leur imprudence et, d'autre part, on devait croire que le prince héritier les combattait pour complaire à la Russie. Mais ils gagnèrent Adolphe-Frédéric et surtout sa femme en laissant entrevoir une augmentation possible du pouvoir royal et rejetèrent la responsabilité des événements de la campagne sur les généraux, dont deux, Buddenbrock et Levenhaupt, furent jugés, condamnés à mort et exécutés. Les Chapeaux parvinrent ainsi à se maintenir au pouvoir et gouvernèrent tranquillement jusqu'à la mort de Frédéric I^{er} (1751).

Règne d'Adolphe-Frédéric : lutte contre le sénat. — Adolphe-Frédéric, d'une intelligence médiocre, plein de douceur et de piété, semblait fait pour régner sur la Suède d'alors et se

i. Voir ci-dessus, p. 409.

soumettre à toutes les exigences de la diète ou du sénat. Mais sa femme, qui exerçait sur lui un grand ascendant, était loin d'avoir le même caractère. Louise-Ulrique de Prusse, sœur de Frédéric II, était aussi énergique et entreprenante que son mari était timide et effacé. Elle ne pouvait se résigner à le voir occuper aussi peu de place dans le gouvernement. Elle le poussa à une tentative de restauration de l'autorité royale. Ses intrigues dans ce but avaient commencé du vivant même de Frédéric I^{er}. Le prince héritier et sa femme étaient alors devenus le centre d'un parti ambitieux que l'on désignait sous le nom de « jeune cour ». Mais ce ne fut qu'après l'avènement d'Adolphe-Frédéric que les tentatives de restauration du pouvoir devinrent sérieuses.

L'essai commença par une querelle entre le roi et le sénat. Le souverain manifesta ses velléités d'indépendance en refusant souvent de se ranger à l'avis de la majorité des sénateurs. En même temps, il cherchait à profiter de certaines obscurités de la constitution pour revendiquer le droit de nommer les fonctionnaires lui-même et comme il l'entendrait. Si l'on se souvient du caractère essentiellement bureaucratique de la Suède, on comprendra que si ce droit avait été reconnu au roi, il serait parvenu à reprendre une prépondérance absolue dans l'État. Le sénat résistant naturellement à ces prétentions, le débat fut porté devant la diète de 1755. Celle-ci déclara que le roi était, en tout état de cause, lié par la majorité du sénat. La diète ne se borna pas à cette déclaration de principes : elle résolut de donner à la reine Louise, qu'on savait être l'âme de toutes les intrigues, un avertissement sévère. Usant de son droit de contrôle sur l'éducation des enfants royaux, elle destitua les gouverneurs nommés par les souverains et en désigna d'autres. La reine Louise perdit alors toute mesure, et prépara un coup d'État. On devait soulever le peuple, l'armer, et avec son aide et celui de la garde, arrêter de nuit les sénateurs et les principaux membres de la majorité de la diète. Mais la veille du jour fixé, un caporal de la garde révéla le complot. Le sénat prit aussitôt ses mesures. Les conjurés furent arrêtés; huit d'entre eux condamnés à mort et exécutés. Il fut même question

de se saisir de la reine, mais après réflexion on se borna à lui faire adresser des remontrances par le clergé. Enfin le sénat et la diète profitèrent de l'occasion pour abaisser encore la royauté. Adolphe-Frédéric fut contraint de remettre aux États une déclaration où il reconnaissait ses torts et sanctionnait une décision menaçant de le priver de la couronne, au cas où il persévérerait dans ses coupables errements. Le dernier reste de pouvoir lui fut même retiré : le sénat reçut une griffe portant la signature royale, et dont il devait user si le souverain refusait d'accepter une de ses décisions (1756).

Les années qui suivirent sont parmi les plus tristes de l'histoire de la Suède. À l'extérieur, la monarchie suédoise était complètement déconsidérée. Les tentatives pour reconquérir un peu de prestige et d'influence n'aboutissaient qu'à faire mieux encore éclater sa faiblesse : ainsi son intervention dans la guerre de Sept ans fut de tous points lamentable. Son abaissement fut bientôt tel que les puissances voisines en arrivèrent à songer à la supprimer complètement et à se partager son territoire. À l'intérieur, l'anarchie était complète. Il y avait certes dans le pays, et même aux affaires, des hommes d'État honnêtes et capables, mais tout gouvernement digne de ce nom était devenu impossible. Les luttes de partis étaient plus âpres que jamais. Bonnets et Chapeaux rivalisaient d'intrigues et se précipitaient alternativement du pouvoir. Les partis eux-mêmes se fractionnaient et s'effondraient, si bien que la confusion était à son comble. Le pays souffrait profondément : la misère devenait de jour en jour plus grande et la situation financière plus déplorable. En même temps, et par une conséquence naturelle, on en venait à souhaiter un nouveau changement dans la forme du gouvernement. Une tentative pour y arriver fut même faite à la diète de 1769 par la cour et une fraction du parti des Chapeaux. Elle échoua complètement. Ainsi Adolphe-Frédéric mourut sans avoir pu, malgré deux tentatives, restaurer l'autorité royale (février 1771). Son fils devait être plus heureux.

Gustave III : coup d'État de 1772. — Gustave III avait, à son avènement, vingt-cinq ans. Bien qu'il fût loin

d'être un génie de premier ordre, il était d'une intelligence très supérieure à celle de son père. Son esprit curieux, éveillé, comprenait aisément toute chose, encore qu'il fût peut-être incapable d'en approfondir aucune. Il avait, en outre, un certain sens politique, qui avait été développé par les circonstances où il avait vécu. Constamment entouré d'adversaires qui épiaient tous les actes de son père, il avait dû s'habituer de bonne heure à une grande prudence. Élevé parmi les luttes des partis et les intrigues de toutes sortes, il s'était assoupli et rompu à l'art de tourner les obstacles. Enfin, son esprit avait été mûri par un long séjour à l'étranger, notamment en France, où il fut pendant un temps le héros de Trianon. Ayant été ainsi mis à même de comparer la situation d'autres royaumes avec celle de la Suède, il avait compris ce qu'il fallait entreprendre pour sauver sa patrie.

Le nouveau roi ne se faisait aucune illusion sur la gravité de l'état de son royaume et il se rendait compte que le premier remède à lui appliquer était le renversement de la constitution de 1719. Il s'était, dès avant son avènement, assuré l'appui de la France. Devenu roi, il hésita quelques mois, mais à la suite de la diète de 1771, où la confusion fut inexprimable, il reçut divers encouragements qui fixèrent sa résolution.

Le 19 août 1772, il harangua la garde du palais, déclarant aux soldats que « s'ils étaient disposés à le suivre comme leurs pères avaient suivi Gustave Vasa et Gustave-Adolphe, il risquerait sa vie pour leur salut et celui de sa patrie ». Ce discours fut accueilli avec enthousiasme. Les portes du palais furent alors fermées et le sénat, qui délibérait, mis en état d'arrestation. Le roi sortit ensuite dans la ville, parla au peuple et aux troupes. Partout il fut accueilli avec des transports de joie : les magistrats et la garnison lui prêtèrent serment de fidélité. Deux jours après, le 21 août, la diète se réunit. Gustave y donna lecture d'une nouvelle constitution : elle fut adoptée par acclamation. Le coup d'État était dès lors un fait accompli. Aussitôt les sénateurs furent remis en liberté. Jamais, dans aucun pays, révolution ne s'était accomplie d'une façon aussi paisible. Il n'y eut aucune bagarre, aucune exécution, ni même aucune pour-

suite contre personne. Il fut entendu que tout le passé devait être oublié.

La nouvelle constitution comprenait les mêmes rouages que toutes celles qui l'avaient précédée. On y retrouvait, à côté de la couronne, le sénat et la diète. Seulement, elle attribuait à ces divers pouvoirs une situation respective très différente de celle qu'ils avaient au « temps de la liberté ».

Le sénat reprenait son ancien caractère de conseil du souverain, duquel il relevait, cessant ainsi de dépendre de la diète. Il devait délibérer sur les questions qui lui seraient posées par le roi, sans que le roi fût obligé d'accepter ses décisions.

La diète perdait aussi la plupart de ses prérogatives. Son concours était toutefois nécessaire pour l'établissement d'impôts nouveaux et pour l'élaboration de certaines lois. Le roi ne pouvait déclarer la guerre sans son assentiment.

Le roi, on le voit, ne redevenait pas complètement absolu. Il redevenait cependant prépondérant dans l'État et, en fait, il pouvait gouverner la Suède avec le seul concours des hommes de son choix. L'un des hommes qui exercèrent l'influence la plus grande au temps de Gustave III fut Charles-Frédéric Scheffer, dont le frère Ulrik était chancelier, mais qui, lui, ne faisait même point partie du sénat.

Règne de Gustave III. — Les années qui suivirent immédiatement le coup d'État furent heureuses. À part quelques mécontents, assez peu nombreux d'ailleurs, le pays tout entier était satisfait. Assurément Gustave III ne parvint pas à réparer tout le mal qu'avait causé le désordre de la période précédente. Il ne put rétablir complètement la situation financière, et cela d'autant moins qu'il n'était pas, tant s'en faut, un administrateur économe et prudent. Toutefois l'état général du royaume s'améliora très sensiblement. Les forces militaires furent reconstituées. Les ressources économiques recommencèrent à se développer. Le roi, qui se piquait de largeur d'idées et qui réalisa assez bien le type du « despote éclairé », prit diverses mesures libérales : les Juifs furent admis à jouir de certains droits civils et les immigrants étrangers non luthériens purent librement pratiquer leur religion.

A un tout autre point de vue, le règne de Gustave **III** a, dans l'histoire de la Suède, une place très spéciale et une physiologie bien tranchée. Il fait songer immédiatement à une époque d'élégance raffinée et de brillante floraison artistique et littéraire. Le roi aimait les choses de l'esprit. Il écrivait lui-même avec talent et voulait surtout se montrer constamment un Mécène éclairé. Il encouragea les écrivains et les artistes, fonda un théâtre suédois et des académies, notamment l'Académie suédoise, imitation assez exacte de l'Académie française. Gustave **III** avait, en effet, conservé une impression profonde de son séjour en France. Charmé et ébloui par la cour de Versailles et les salons de Paris, il chercha à réaliser dans son pays le même idéal d'élégance et de bel esprit. L'influence des mœurs et des idées françaises, qui avait déjà commencé à se manifester en Suède, devint alors prépondérante. Toute la haute société parla et écrivit le français comme sa langue maternelle. La cour devint brillante, sans cesse en fêtes et en divertissements. Des châteaux royaux, tous avec une salle de spectacle, s'élevèrent autour de la capitale, et les littérateurs suédois imitèrent les écrivains français. Toutefois, et c'est là un trait que l'on ne saurait trop faire ressortir, cette invasion d'idées étrangères n'a jamais submergé complètement le vieux fonds national. Les idées et les traditions suédoises subsistèrent dans les mœurs comme dans la littérature : pour n'en citer qu'un exemple, un des écrivains les plus réputés de cette époque, Léopold, composa des tragédies calquées sur celles de Racine, mais l'une d'elles est intitulée « Odin ». Quelque épris qu'il fût de la France, Gustave **III** ne voulut pas que la Suède oubliât son passé et il s'appliqua, en plus d'une occasion, à favoriser le développement des tendances nationales.

Mécontentement en Suède; diète de 1786. — La satisfaction avec laquelle le gouvernement de Gustave **III** avait été d'abord accueilli dura peu. Au bout de quelques années, des symptômes de mécontentement se manifestèrent dans toutes les classes du peuple. Ce fut surtout l'administration financière du roi qui les provoqua. Pour essayer de rétablir l'équilibre du budget, il avait accru sensiblement les charges qui pesaient

sur les contribuables. Ceux-ci se montrèrent d'autant moins satisfaits qu'ils pouvaient reprocher au gouvernement de se montrer peu économe de leurs deniers, et critiquer, avec raison, les dépenses somptuaires du roi. Les expédients mêmes auxquels Gustave III avait recours étaient profondément impopulaires. Il établit notamment une sorte de monopole de l'alcool qui irrita vivement les paysans. Les prêtres protestaient contre le trafic des charges ecclésiastiques. Les trois ordres roturiers s'irritaient des faveurs que le roi prodiguait à la noblesse. Celle-ci n'était pas non plus satisfaite. Elle aurait voulu autre chose que des avantages d'apparat, c'est-à-dire retrouver l'importance politique dont le coup d'État de 1772 l'avait privée.

Les protestations devinrent bientôt assez vives, et l'on vit s'organiser une opposition véritable qui combattit résolument le gouvernement à la diète de 1786. La plupart des projets présentés par Gustave III furent repoussés, et les États critiquèrent très vivement nombre de ces actes.

Le roi en fut exaspéré. Il vit dans cette résistance à ses volontés des symptômes d'un retour aux errements fâcheux du « temps de la liberté », et ses idées absolutistes s'accrochèrent de plus en plus. Tandis que la nation prétendait reprendre une part plus active dans le gouvernement, le souverain se sentait chaque jour plus enclin à s'affranchir de toute collaboration et de tout contrôle. On en avait eu la preuve quelques années auparavant. Gustave III avait entrepris un long voyage à l'étranger, notamment en Italie (1783-84). Or, durant son absence, le pouvoir ne fut pas confié au sénat, ou au moins, à un certain nombre de sénateurs, comme l'aurait voulu la Constitution : il appartint à divers Conseils nommés par le bon plaisir du roi.

Ce fut pendant la guerre de 1788-1790 avec la Russie que le roi trouva l'occasion d'accroître son autorité et compléta par un second coup d'État, celui d'avril 1789, la restauration du pouvoir royal commencée en 1772 '.

1. Voir ci-dessous, t. VIII, *Europe orientale*, et t. IX, *États Scandinaves*.

//. — *Le Danemark.*

Le Danemark au XVIII^e siècle. — Après le traité du 3 juin 1720 avec la Suède, qui mit fin pour lui à la guerre du Nord, le royaume de Danemark jouit d'une longue paix. Durant tout le cours du xviii^e siècle, sa politique extérieure fut presque constamment très prudente, souvent même très effacée. Cette époque ne fut d'ailleurs brillante pour lui à aucun égard. Malgré les efforts de certains hommes de haute valeur, malgré même diverses mesures heureuses et quelquefois excellentes, l'administration du royaume fut médiocre et surtout décousue. Il est presque impossible de discerner, dans aucun domaine, un courant continu et un progrès constant. Les événements saillants et caractéristiques sont également rares. C'est une période grise et terne, où toutes les tentatives d'amélioration sont presque immédiatement suivies de réactions complètes. Trois traits y dominent cependant. D'abord, le développement du mouvement intellectuel, qui prit, vers le milieu du siècle, un essor considérable. Puis, l'influence, à certains moments prépondérante, de l'étranger : tandis qu'en Suède, même au plus fort de l'engouement pour la France, la langue et les traditions nationales ne perdaient jamais leurs droits, on vit des souverains danois mépriser ouvertement la langue du pays, ne se servir que de l'allemand, et laisser s'abattre sur leur cour une horde de parasites étrangers. Enfin, l'histoire intérieure du Danemark est dominée tout entière par la question des paysans. Ceux-ci, on s'en souvient, étaient, à la fin du xvii^e siècle, dans une condition tout à fait misérable et complètement asservis. Leur sort ne fit qu'empirer durant la période à laquelle nous arrivons. Cependant, un mouvement d'opinion ne tarda pas à se manifester en leur faveur et alla sans cesse grandissant. Des propriétaires firent même des expériences d'émancipation qui donnèrent d'heureux résultats; les rois, de leur côté, rendirent de nombreuses ordonnances destinées à améliorer la condition des classes rurales. Mais la plupart de ces tentatives allèrent

directement contre le but qu'on s'était proposé, et cela n'est point pour surprendre si l'on songe que la noblesse, prépondérante dans le royaume, se croyait directement intéressée au maintien du servage.

Règne de Frédéric IV (1699-1730). — Ce fut précisément par une ordonnance sur les paysans que s'ouvrit le règne de Frédéric IV. Le servage de la glèbe fut déclaré aboli; les seigneurs n'eurent plus le droit de vendre leurs serfs et durent rendre la liberté, à un prix déterminé, à tout homme qui la réclamait. Ce fut, dans le royaume, un enthousiasme général. Il dura à peine quelques mois. Bientôt, en effet, une autre ordonnance organisa une milice nationale et donna au seigneur le droit de désigner les hommes qui en feraient partie. C'était remettre, par une voie détournée, les paysans sous la dépendance absolue du seigneur. Quelques années plus tard, une ordonnance établit le « domicile forcé ». Et, comme ces ordonnances s'appliquèrent même à des parties du royaume où les paysans n'étaient pas, jusque-là, complètement asservis, il en résulta que non seulement l'affranchissement décrété par Frédéric IV ne profita à personne, mais finit par rendre, dans certaines régions, la situation plus fâcheuse.

Toutefois, l'administration de Frédéric IV, prise dans son ensemble, fut loin d'être malheureuse pour le royaume. Elle ne se signala par aucune amélioration retentissante, mais fut constamment prudente et sage. Les finances furent bien conduites et prospères, malgré les longues guerres.

Christian VI (1730-1746). — Christian VI commença également son règne en cherchant à améliorer le sort des paysans. L'année même de son avènement, il abolit la milice, dont l'institution avait eu des conséquences si déplorables. Mais, de même aussi que Frédéric IV, il prit ensuite une série de mesures qui rendirent la première illusoire. Deux mois après la première ordonnance, il en parut une seconde défendant aux paysans de s'éloigner d'un domaine à moins d'avoir reçu un passeport du seigneur, ce qui était rétablir le « domicile forcé », sans qu'il fût justifié, même en apparence, par des raisons militaires. La milice, légèrement modifiée, ne tarda pas à être

rétablie. Enfin, une série de mesures, qui s'espacèrent sur toute la durée du règne, vinrent préciser et accroître encore les droits des seigneurs, si bien que Christian VI, qui paraît avoir sincèrement désiré venir en aide à la classe rurale, travailla constamment à favoriser son oppression. Et ce fait ne laisse point que de former un contraste singulier avec la haute dévotion du roi, qui prétendait faire, toujours et partout, triompher les principes essentiels de la religion.

Sous Christian VI, en effet, le piétisme régna en maître. Ce fut un temps sombre et ennuyeux. Les mœurs, à coup sûr, ne devinrent point meilleures, mais le puritanisme et l'austérité s'étalèrent partout. Le roi, profondément impopulaire, vivait complètement à l'écart de la nation, ne se montrant qu'entouré d'une garde, comme s'il eût craint un attentat. Il affectait de toujours parler et écrire en allemand. On dit cependant qu'il n'allait point aussi loin que sa femme, la reine Sophie-Madeleine, qui faisait montre d'un mépris complet pour tout ce qui était danois. Ce fut l'apogée du germanisme à la cour de Copenhague. C'est alors aussi que l'on vit arriver une nuée de gentilshommes allemands, plus ou moins parents de la reine et qui vécurent aux dépens de la couronne. Sophie-Madeleine ne se bornait point à subventionner ainsi des étrangers. Possédée par une véritable manie de construction, elle fit élever de tous côtés des édifices, et les dépenses qu'elle engagea ainsi, jointes à ses autres prodigalités, ne tardèrent pas à compromettre la situation financière de l'État.

Frédéric V (1746-1766). — Le règne de Frédéric V forme, à plus d'un égard, un contraste complet avec celui de Christian VI. D'abord, il n'avait pas hérité de la dévotion austère de son père. La cour redevint gaie et le peuple eut de nouveau le droit de s'amuser comme bon lui semblerait. Le germanisme perdit du terrain. Alors qu'il n'était encore que prince royal, Frédéric V s'était fait remarquer par son affection pour tout ce qui était danois. Devenu roi, il ne se démentit pas sur ce point. Il n'avait pas épousé une Allemande : la reine Louise était une princesse anglaise et s'appliquait à devenir véritablement et complètement danoise.

A d'autres égards, le règne de Frédéric V est, exactement, la suite du règne précédent. Sous son gouvernement, on vit se constituer, en s'accroissant, le mouvement intellectuel et économique commencé au temps de Christian VI.

Christian VI s'était beaucoup occupé de l'instruction de son peuple. Il avait fondé des écoles, en avait réformé d'autres, et enfin s'était appliqué à redonner un peu de vie à l'Université de Copenhague, tombée dans une décadence complète. Frédéric V le suivit dans cette voie. Il rouvrit l'académie de Sorô, destinée à l'éducation d'un certain nombre d'enfants nobles, et fermée depuis le milieu du siècle précédent. Il fonda également des académies et divers établissements scientifiques. Enfin, il s'efforça de se montrer sans cesse un protecteur éclairé des arts et des sciences. Ses efforts furent couronnés de succès, et l'on vit alors se produire en Danemark un réel mouvement intellectuel. Deux choses frappent dans ce mouvement. D'abord, et bien que Frédéric V fût un roi exceptionnellement national, il dut faire constamment appel à des savants étrangers : il en fit venir un assez grand nombre, et toujours d'Allemagne. En effet, et ceci est le second trait qu'il convient de signaler, tandis qu'en Suède, à cette époque, c'est l'influence de la France qui tend à devenir de plus en plus prépondérante, en Danemark, ce sont les influences allemandes.

Une des conséquences de ce réveil intellectuel fut de maintenir plus que jamais à l'ordre du jour la question des paysans. Sous l'influence des idées libérales qui avaient cours en Europe, les Danois qui se piquaient d'être « éclairés », commencèrent à protester contre la condition misérable des classes rurales. Les uns se bornèrent à des déclarations de principes, d'autres tentèrent des expériences. Quelques grands propriétaires fonciers, déchargeant leurs paysans des dîmes et des corvées, les transformèrent en fermiers.

Le gouvernement se préoccupait, lui aussi, de la condition des paysans, mais il n'améliora aucunement leur sort. Au contraire, il prit une mesure désastreuse pour un grand nombre d'entre eux. Pressé par des besoins d'argent, Frédéric V vendit d'immenses domaines appartenant à la couronne, et cette opération

fit passer de nombreux paysans de la domination royale sous celle, beaucoup plus dure, des grands seigneurs.

Au point de vue économique, Frédéric V continua également les traditions de son père. Gomme lui, il s'efforça de développer le plus possible le commerce et l'industrie. De grandes Compagnies commerciales furent fondées. Toutes n'eurent pas un égal succès; certaines cependant, la Compagnie des Indes notamment, furent bientôt florissantes. Grâce aux efforts du roi, des relations s'établirent ainsi avec des contrées lointaines, et le commerce danois pénétra dans des pays qui lui étaient jusqu'alors demeurés fermés, les États barbaresques de la Méditerranée, par exemple. Frédéric V chercha aussi à développer l'industrie nationale et suivit pour cela une politique sévèrement protectionniste. Là également, ses tentatives réussirent parfois, et nombre d'établissements industriels prospérèrent. Cette prospérité était toutefois un peu artificielle. Prise dans son ensemble, la politique économique du roi fut loin d'être heureuse. L'état des finances en témoignait.

Christian VII et Struensee. — A la mort de Frédéric V, survenue en janvier 1766, son fils, Christian VII, lui succéda. Il avait à peine dix-sept ans. C'était un prince bizarre. D'une certaine intelligence, mais vaniteux, déséquilibré, et, surtout, d'une paresse prodigieuse, il était hors d'état d'administrer son royaume, et, de fait, il ne le gouverna jamais lui-même. Par contre, il donna bientôt à ses sujets le plus triste spectacle et les exemples les plus déplorables. Pour le faire rompre avec ses habitudes et l'arracher à l'influence de ses favoris, ses ministres résolurent de le marier, et lui firent épouser, en novembre 1766, la sœur de George III d'Angleterre, Caroline-Mathilde, qui n'avait encore que quinze ans. Le mariage n'ayant produit aucun changement heureux, les ministres voulurent essayer d'un autre remède, et former l'esprit du roi en le faisant voyager. En mai 1768, Christian VII partait pour l'étranger. Ce voyage devait avoir une importance considérable pour les destinées du Danemark, car ce fut en passant par Altona que le roi fit la connaissance du médecin Jean-Frédéric Struensee, qu'il attacha à sa personne.

Struensee ne tarda pas à occuper en Danemark une situation absolument prépondérante. Il gouverna bientôt le roi comme il voulut, tant par suite de son ascendant direct que par l'influence de la reine, dont il était l'amant. Il fut donc rapidement investi de charges importantes et enfin, en septembre 1170, le ministère fut congédié, et Struensee se trouva complètement maître du pays. Aussitôt, les réformes se multiplièrent et le gouvernement du Danemark fut, en peu de temps, entièrement transformé.

Gomme s'il eût compris, que son règne ne devait être que de courte durée, Struensee se mit à l'œuvre avec une activité fébrile, s'occupant à la fois des questions les plus diverses. Complètement étranger à toutes les traditions et à toutes les idées danoises, il ne se sentait gêné ou retenu par rien, et n'hésitait jamais devant les mesures radicales et les bouleversements. La même cause qui lui faisait ainsi commettre des erreurs le servait dans d'autres occasions : il voyait, parfois mieux que n'eût pu le voir un Danois, le vice véritable des rouages administratifs et le remède qu'il convenait d'employer. Nombre de ses réformes furent excellentes, au moins dans leur principe. Il mit de l'ordre dans la plupart des services, réforma l'organisation de la justice, qui devint, notamment pour la ville de Copenhague, plus simple et plus expéditive. Un grand nombre de sinécures furent abolies, et le Trésor réalisa ainsi des économies. Les paysans ne furent pas oubliés et le nombre des jours de corvée fut rigoureusement déterminé. Mais la plus retentissante de toutes les réformes de Struensee fut celle qu'il introduisit dès le lendemain de son arrivée définitive aux affaires. Le 44 septembre 1770, une ordonnance royale abolit la censure pour les ouvrages imprimés et proclama la liberté absolue de la presse. Une ordonnance parue l'année suivante donna, il est vrai, au gouvernement le moyen de restreindre très sensiblement les effets de cette mesure, mais ces restrictions ne furent guère employées qu'après la chute de Struensee. Celui-ci montrait souvent, dans ces procédés de gouvernement, des tendances autoritaires et absolutistes : cependant, il témoignait volontiers d'un certain libéralisme, étant complètement

imbu des idées philosophiques alors à la mode. Ces mêmes idées lui faisaient aussi considérer toute religion comme une superstition indigne d'un homme éclairé et lui donnaient, en morale, des idées d'une largeur singulière. De là, toute une série de mesures portant atteinte à des principes jusque-là respectés : par exemple, les enfants naturels furent assimilés aux enfants légitimes, et le mariage fut autorisé entre complices d'un adultère.

Le caractère même de ces réformes souleva l'opinion contre Struensee. Son pouvoir illimité et sa fortune scandaleuse lui avaient suscité de nombreux ennemis. Une conspiration s'ourdit pour le précipiter du pouvoir : l'âme en fut la reine douairière, Julienne-Marie, seconde femme de Frédéric V. Le 17 janvier 1772, les conjurés pénétrèrent à quatre heures du matin dans la chambre du roi et le forcèrent à signer les ordres d'arrestation de la reine, de Struensee et de leurs principaux partisans. Toujours incohérent et incapable, Christian VII subit l'ascendant des conjurés aussi complètement qu'il avait subi celui de Struensee. Une commission d'enquête fut nommée, Struensee condamné à mort et exécuté, Caroline-Mathilde fut exilée en Hanovre. Le pouvoir passa à un ministère présidé par le comte Guldberg, mais subissant les inspirations de la reine douairière.

Le premier soin du nouveau gouvernement fut de détruire toute l'œuvre de Struensee, dont certaines parties auraient cependant mérité d'être conservées. L'ancien état de choses fut complètement rétabli et, douze années durant, le ministère Guldberg mit tous ses soins à ne rien entreprendre qui pût ressembler à une réforme. Puis le prince héritier Frédéric, ayant atteint sa seizième année, entra au conseil : il renversa Guldberg par une sorte de petit coup d'État, et prit le pouvoir en main (1784). Aidé par des ministres éminents, dont le plus célèbre est le comte André-Pierre Bernstorff, il prit une série de mesures heureuses. Il eut notamment la gloire de mettre fin, dès cette époque, au servage des paysans : des ordonnances de 1787 et 1788 proclamèrent leur émancipation.

BIBLIOGRAPHIE

Outre les ouvrages déjà mentionnés dans les volumes précédents :

Pour 1A Suède. — **Fryxell**, *Berättelser ur svenska historien* (Récits de l'histoire de Suède), à partir du tome XXI, Stockholm. — **Axelson**, *Bidrag-till kännedomen om Sveriges tillstånd på Karl XI:s tid*. (Contribution à la connaissance de la situation de la Suède au temps de Charles XII), Visby, 1888. — **Karl XII: s egenhändiga bref, samlade och ittgifna af Krnst Carlson** (Lettres autographes du roi Charles XII, recueillies et publiées par Ernst Carlson), Stockholm, 1893. — **Malmström**, *Sveriges poitiska historia från Karl XILs död till statshvälfningen 1772* (Histoire politique de la Suède, de la mort de Charles XII au coup d'État de 1772), Stockholm, 1855-77, 6 vol., nouv. éd., 1893-1901. — R. **Nisbet Bain**, *Charles XII*, Londres, 1895. — E.-G. Geijer, *Teckning af frihetstiden*. [Esquisse du temps de la liberté. Figure dans les œuvres de Geijer à la suite de l'Histoire du peuple suédois]. — V. Geijer et F.-F. Carlson, *Geschichte Schwedens, 1718-1772* (tr. du suédois par G. Koch), Gotha, 1908 (dans *Gesch. der Europ. Staaten*). — L. **Stavenow**, *Frihetstiden dess. epoker och Kulturlif* (Givilis. suéd. à l'époque de la liberté), Goeteborg, 1907 (dans la grande Hist. de Suède, P.-P.-E. Hiidebrand). **Gustaf III: s cfterlemnade och femtio år efter hans död öppnade papper** (Papiers du roi Gustave III dépouillés et publiés 50 ans après sa mort, par **Geijer**), Stockholm, 1843-45, 3 vol. (recueillis également dans les œuvres de Geijer). — Schinkel, *Minnen ur Sveriges nyare historia* (Souvenirs se rapportant à l'histoire contemporaine de la Suède), édit. par Bergman, Stockholm, 1855 et suiv. — **Sheridan**, *History of the late révolution in Sweden*, Londres, 1783. — **Geffroy**, *Gustave III et la cour de France*, Paris, 1867, 2 vol. — R. **Nisbet Bain**, *Gustavus III and his contemporaries*, Londres, 1894, 2 vol. — J.-H.-E. **Schttck**, *Gustaf III*, Stockholm, 1904. — *Gustave III et la Russie*, documents dans le *Spornik de la Société Imp. Russe*, t. XIII, XIX, XXIII, et Y.-K. **Grot**, *Ekaterina II i Gustav III*, S.-Pét., 1884. — **Bonneville de Marsangy**, *Le comte de Vergennes, son ambassade en Suède, 1771-74*, Paris, 1898. — C.-T. **Odhner**, *Sveriges poitiska historia under Konung Gustaf III's regering*, 3 vol., Stockholm, 1885-1905.

Pour le Danemark. — **E. Holm**, *Danmarks Riges Historié 1699-1814*, Copenhague, 1906, in-4 (t. V. d'une grande Histoire du Danemark, illustrée mais sans indicat.bibliogr.). — Le même, *Danmark-Norges Historié 1720-1814*, Copenh., déjà 5 vol., 1891-1906 (t. V arrive à 1784). — Recueil des Instructions aux ambassadeurs de France., Danemark, par A. Geffroy. — L. **Laurssen**, *Danmark-Norges Traktater 1523-1750*, Copenh., 1907. — **Høier**, *König Friedrich IV, gloriwürdiges Leben*, Toender, 1829, 2 vol. — **W. Wilkins**, *A queen of tears [Caroline-Mathilde]*, Londres, 1904, 2 v. — J.-C. **Blangstrup**, *Christian VII og Caroline Mathilde*, Copenh., 1891. — Sur Struensee **Høest**, *Grev Struensee og hans ministerium* (Le comte Struensee et son ministère), Copenh., 1824, 3 vol. Édition allemande complétée, Copenh., 1826. — *Struensee et la cour de Copenhague*, *Mémoires de Réverdit*, Paris, 1858. — **De Lagrèze**, *La reine Caroline-Mathilde et le comte Struensee*, Paris, 1887. — Sur Bernstorff, cf. t. IX, chap. XXIII, et ajouter les *Bernstorffske Papirer, 1732-1835*, p. par **Aage Friis**, Copenh., 1904-7, 2 vol. (il y a une éd. ail.; d'ailleurs textes presque tous en franc.) et, par le m., *Bernstorfferne og Danmark 1750-1835*, Copenh., 1903, in-4.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. BLONDEL (Georges), docteur es lettres, professeur agrégé à la faculté de droit de Lyon.

BOISSONNADE (P.), docteur es lettres, maître de conférences à la faculté des lettres de Poitiers.

CHÉNON (Emile), professeur adjoint à la faculté de droit de Paris.

FAGUET (Emile), docteur es lettres, chargé de cours à la faculté des lettres de Paris.

FONCIN (Pierre), docteur es lettres, agrégé d'histoire et de géographie, inspecteur général de l'Instruction publique, ancien directeur au ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de l'Alliance française.

LAVOIX (Henri), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

LEVASSEUR (Emile), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, au Conservatoire des arts et métiers et à l'École libre des sciences politiques.

MARTIN (G.), agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée de Rouen.

MICHEL (André), conservateur adjoint au Musée du Louvre.

MOIREAU (Auguste), agrégé des lettres.

ORSI (Pietro), professeur au lycée Foscarini, à Venise.

PINGAUD (Léonce), professeur à la faculté des lettres de Besançon.

RAMBAUD (Alfred), sénateur, professeur à la faculté des lettres de Paris et à l'École libre des sciences politiques.

SAYOUS (Edouard), professeur à la faculté des lettres de Besançon.

SCHEFER (Christian), professeur à l'École libre des sciences politiques.

TANNER Y (Paul), ingénieur des manufactures de l'État, professeur (remplaçant) au Collège de France.

VANDAL (comte Albert), professeur à l'École libre des sciences politiques.

VAST (Henri), docteur es lettres, examinateur d'admission à l'École Saint-Cyr.

WADDINGTON (Albert), professeur à la faculté des lettres de Lyon.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

PREMIÈRES ANNÉES DE LOUIS XV

LA RÉGENCE, BOURBON, FLEURY : GOUVERNEMENT INTÉRIEUR

1715-1731.

Par M. G. MARTIN.

Le testament de Louis XIV est cassé, 1. — Le duc d'Orléans, 2. — La réaction nobiliaire : les Conseils, 3. — Le Parlement, 4. — Etat des finances : les frères Paris, 6. — Le système de Lavoisier : la Banque, les Compagnies, 7. — L'agiotage, 10. — Débâcle du système, 10. — La liquidation, 11. — Conséquences du système; les mœurs de la Régence, 12. — La peste de Marseille, 13. — Majorité du roi : le duc d'Orléans premier ministre, 13. — Le duc de Bourbon et M^{me} de Prie, 14. — Affaires financières, 14. — Persécution religieuse, 15. — Louis XV : éducation et caractère, i.ii. — Disgrâce du duc de Bourbon, 16. — Fleury : ses antécédents; son caractère, 16.

Bibliographie, 17.

CHAPITRE II

L'EUROPE

AU LENDEMAIN DES TRAITÉS D'UTRECHT

1715-1731.

Par MM. P. BOISSONNADE et A. RAMBAUD.

/. — Établissement des Bourbons en Espagne,

Philippe V et Marie-Louise de Savoie, 18. — Le gouvernement français en Espagne, 19. — L'anarchie : impopularité et détresse du gouvernement, 21. — Mouvement national en Castille en faveur de Philippe V, 24. — Déclin de l'influence française : les Italiens à la tête du gouvernement, 26. — Les réformes : leurs auteurs; leur caractère, 28. — Réformes politiques : le despotisme accru, 29. — Réformes administratives, militaires, financières, 31. — Déclin économique et intellectuel, 33.

//.— *Traité de La Haye et d'Amsterdam.*

Situation troublée de l'Europe, 34. — Antagonisme de Philippe V et du duc d'Orléans, 35. — Alberoni et la reine Elisabeth Farnèse, 37. — Dessesins et réformes d'Alberoni, 41. — Le Régent et George I^{er}, 43. — Attitude de la Hollande, 45. — Voyage de George I^{er} en Hanovre, 47. — L'abbé Dubois, 48. — Dubois en Hollande et Hanovre, 49. — Triple alliance de La Haye (1717), 51. — Hostilité de la Russie et de la Suède contre George I^{er}, 53. — Pierre le Grand à Paris (1717), 56. — Traité d'Amsterdam : France, Russie, Prusse (1717), 59.

«

///.— *La guerre espagnole.*

Le « plan » de George I^{er}, 60. — Rupture entre l'Espagne et l'Autriche, 62. — Invasion des Espagnols en Sardaigne (1717), 63. — Le traité de Quadruple alliance (1718), 65. — Invasion des Espagnols en Sicile (1718), 69. — Bataille navale de Syracuse : destruction de la flotte espagnole, 71. — Déclaration de guerre à l'Espagne, 72. — L'exécution contre l'Espagne (1719), 76. — Chute d'Alberoni et soumission de Philippe V, 77.

IV.— *La paix du Nord.*

Suite de la guerre du Nord : congrès d'Aland, 79. — Mort de Charles XII : réaction oligarchique en Suède, 81. — Paix avec le Hanovre, la Prusse, le Danemark, 82. — Reprise de la guerre entre Russie et Suède, 83. — Médiation de la France, 84. — Traité de Nystad (1721), 86. — Le titre impérial du tsar : sa puissance dans le Nord, 86. — Pierre le Grand et la France : projets de mariages et d'alliance, 87.

V.— *Nouveaux conflits en Occident.*

Rapprochement entre la France et l'Espagne, 89. — Guerre probable contre l'Autriche, 90. — Politique du duc de Bourbon : le mariage polonais, 91. — Rupture avec l'Espagne, 93. — Nouveau groupement des puissances européennes : les deux Liges, 94. — Rupture avec la Russie : le traité austro-russe (1726), 94. — La guerre générale prête à éclater : avènement de Fleury, 96. — L'Europe pacifiée provisoirement, 97. — Nouvelle orientation contre l'Autriche, 98. — Maurice de Saxe en Courlande, 99.

VI.— *Russie, Turquie, Perse.*

Pierre le Grand et la Turquie : première médiation Bonnac (1720), 102. — Les révolutions de la Perse : conquête par les Afghans, 103. — Conquêtes russes et ottomanes en Perse, 106. — Conflit persan entre la Russie et la Turquie : deuxième médiation Bonnac (1724), 107. — Nadir : la Perse affranchie des Afghans, 108. — Guerre contre la Turquie : chute du sultan Ahmed III, 109. — Les Ottomans chassés de la Perse, 111. — Nadir proclamé roi, 113. — L'unité de l'Iran reconstituée, 113. — Meurtre de Nadir : ruine de son empire, 114.

Bibliographie, 116.

CHAPITRE III

GUERRE DE LA SUCCESSION DE POLOGNE
ET GUERRE D'ORIENT

1733-1739.

Par M. A. VANDAL.

J. — *Le conflit polonais,*

La succession d'Auguste II, 119. — Élection de Stanislas Leszczinski, 122. — Contre-élection d'Auguste III, 123. — La France tente d'émouvoir la Suède et la Turquie, 123. — Le comte de Bonneval, 125. — Siège de Dantzig : le comte de Plélo, 127. — Capitulation de Dantzig, 128. — La diplomatie française en Turquie et en Russie, 129.

//. — *La guerre franco-autrichienne,*

Chauvelin et l'Italie, 130. — Campagnes de 1733, 131. — Campagnes de 1734 dans la Haute-Italie, 133. — Conquête des Deux-Siciles, 134. — Siège et prise de Philipsbourg, 134. — Campagnes de 1735 : médiation des Puissances maritimes, 136. — Les préliminaires de Vienne (1735), 137. — Rentrée en scène de Chauvelin, 139. — Acquisition définitive de la Lorraine : traité de Vienne (1738), 140. — Disgrâce de Chauvelin; sa véritable cause, 141.

III. — *L'épilogue oriental.*

Projets de la Russie et de l'Autriche sur l'Orient, 142. — Guerre russo-turque : prise d'Azof, 143. — Médiation autrichienne, 144. — Politique de la France : question de la mer Noire, 145. — Congrès de Niémirow : irruption des armées autrichiennes, 146. — Réveil de la Turquie ; campagne de 1737, 148. — Médiation française : campagne de 1738, 150. — Affaires Sinclair et Bonneval, 151. — Siège de Belgrade, 152. — Paix avec l'Autriche, 153. — Paix avec la Russie, 155. — Renouveau des Capitulations, 156. — Résultats généraux, 157.

Bibliographie, 159.

CHAPITRE IV

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE

1740-1748.

Par M. L. PINGAUD.

/. — *Ouverture de la Succession.*

La succession autrichienne, 161. — La Pragmatique-Sanction; Marie-Thérèse, 162. — Les prétendants à la succession, 163. — Frédéric II de Prusse, 164. — Invasion de la Silésie, 164. — Attitude de l'Angleterre et de la France, 166. — Bataille de Molwitz, 167. — Traité de Nymphenburg, 169. — Théâtres de la guerre, 169.

II. — La guerre en Allemagne et en Bohême.

Les Français en Allemagne, 170. — Marie-Thérèse en Hongrie, 171. — Les Français à Prague, 472. — Charles VII empereur, 173. — Paix de Breslau, 174. — Broglie et Belle-Isle en Bohême, 175. — Retraite de Prague, 176. — Mort de Fleury; la France en 1743, 177. — Les Anglais en Allemagne : Dettingen, 178. — Projets de Marie-Thérèse, 179. — Guerre générale, 180.

III. — La guerre en Italie et en Ecosse»

Les maisons de Bourbon et de Savoie en Italie, 181. — Politique de Charles-Emmanuel III, 181. — Campagne de 1742, 182. — Traités de Worms et de Fontainebleau, 183. — Campagnes de 1744 et 1745, 484. — Le plan de d'Argenson, 185. — Campagne de 1746; Plaisance, 186. — Événements de Gênes, 188. — Campagne de 1747 : l'Assiète, 189. — Charles-Édouard en Ecosse, 189.

IV. — La guerre sur le Rhin et aux Pays-Bas.

Les Autrichiens en Alsace; Louis XV à Metz, 191. — Frédéric II en Bohême; traité de Füssen, 192. — Bataille de Fontenoy, 194. — Événements d'Allemagne; François I^{er} empereur, 195. — Négociations franco-autrichiennes; paix de Dresde, 196. — Campagne de 1746; préludes de la paix, 198. — Campagne de 1747 : Lawfeld, 199. — Intervention de la Russie, 200. — Paix d'Aix-la-Chapelle, 201. — L'Europe en 1748, 203.

Bibliographie, 205.

CHAPITRE V

GUERRE DE SEPT ANS EN EUROPE

1756-1763.

Par M. IL VAST.

I. — Le renversement des alliances {1748-1 756}.

Rivalité entre la France et l'Angleterre, 208. — Rivalité de l'Autriche et de la Prusse, 210. — Tentatives de rapprochement entre la France et la Russie, 211. — Le traité anglo-russe de Pétersbourg, 212. — Politique française : le « secret du roi », 212. — La commandite anglaise en Prusse : traité de White-Hall, 214. — Négociations de la France et de l'Autriche : premier traité de Versailles, 215. — Coalition contre Frédéric II, 218.

II. — Les opérations militaires de 1756 à 1760.

Les souverains et leurs armées, 220. — Grandes divisions de la guerre de Sept ans, 225. — Prise de Minorque, 226. — L'offensive prussienne, 227. — L'intervention française, 228. — La campagne de 1757 : Prague et Kollin, 228. — Rosbach et Leuthen, 231. — L'intervention russe : Zorndorf (1758), 234. — Campagne de 1758 : les Français sur le Rhin; Crefeld, 236. — Campagne de 1759 : Paltzig, Kunersdorf, Maxen, 239. — Opérations françaises : Minden, 240. — Campagne de 1760 : Clostercamp, 241. — Liegnitz, Berlin, Torgau, 242.

III. — *Négociations de Choiseul {1760-1763}.*

Situation de la France : M^{me} de Pompadour et Bernis, 244. — Politique autrichienne de Choiseul, 245. — La guerre maritime en Europe, 247. — Le Pacte de Famille, 250. — Dernières opérations dans l'Allemagne occidentale, 251. — Revirements de la politique russe, 252. — Progrès dus à Frédéric II dans l'art militaire, 255. — Traités de Paris et d'Hubertsbourg, 256. — Conséquences de la guerre de Sept ans, 257.

Bibliographie, 258.

CHAPITRE VI

L'INDOUSTAN

LA LUTTE ENTRE FRANÇAIS ET ANGLAIS

1718-1767.

Par M. A. RAMBAUD.

I. — *Dissolution de l'empire mongol.*

L'empereur Mohammed (1720-1748), 260. — Invasion de Nadir-Shah : sac de Dehli (1738), 260. — Première invasion d'Ahmed-Abdallah le Dourani (1747), 262. — L'empereur Ahmed (1748-1759) : la « reconquête indoue » par les Mahrattes, 263. — Nouvelles invasions du Dourani, 264. — Bataille de Panipat (1761) : la « reconquête indoue » arrêtée, 265. — Alam II : misère des derniers empereurs mongols, 268.

II. — *La Compagnie française : Dupleix.*

Administration de Lenoir, 269. — Administration de Dumas, 270. — Les débuts de Dupleix, 272. — L'île de France : La Bourdonnais, 273. — La première guerre anglaise : les idées de Dupleix, 274. — Pondichéry menacé, 276. — Dupleix livré à ses seules forces : victoire sur l'armée du nabab, 280. — Échec sous le fort Saint-David : traité avec Anaverdi, 282. — Siège de Pondichéry : triomphe de Dupleix, 283. — Le traité d'Aix-la-Chapelle dans l'Inde, 284. — La nababie du Carnatic et la soubabie du Dekkan, 284. — Deux guerres de succession : l'intervention de Dupleix, 285. — Guerre du Carnatic, 287. — Conquête du Dekkan, 290. — Guerre et traité avec les Mahrattes, 292. — Continuation de la guerre du Carnatic, 293. — Énergie de Dupleix dans les revers, 294. — L'opinion à Paris : négociations avec Londres, 297. — Mission de Godeheu dans l'Inde, 298. — Dupleix chassé de l'Inde, 299.

III. — *VIndoustan perdu pour les Français.*

Le traité Godeheu (1754), 300. — Les Anglais au Bengale : le nabab Souradja-ud-Daoula, 301. — Prise de Calcutta par le soubab : le « Trou Noir », 302. — Robert Clive : ses débuts, 303. — Campagne de Clive contre le soubab du Bengale, 303. — Chute de Chandernagor, 304. — Bataille de Plassey : chute de Souradja (1757), 305. — L'Inde péninsulaire : arrivée de Lally-Tollendal, 306. — Prise de Gondelour et de Saint-David, 307. — Expédition dans le Tandjaore, 308. — Prise d'Arcote, 308. — Attaque sur Madras, 309. — Ruine de la domination française, 310. — Deuxième bataille de Vandavachy, 310. — Chute de Pondichéry et de Mahé, 311. — Procès de Lally-Tollendal, 312.

IV. — *La domination anglaise.*

État de l'Inde gangétique, 314. — Coalitions des États gangétiques contre les Anglais : l'empereur Alam II, 315. — Batailles de Patna (1761), 317. — Les soubabs Mir-Djafer et Mir-Kassim, 318. — Combat de Gyah : capture de Law (1761), 319. — Le traité avec l'empereur, 320. — Rupture de Mir-Kassim avec les Anglais : bataille de Gériah (1763), 320. — Bataille de Buxar (1764), 321. — La Begum Sombre, 322. — L'Inde à la discrétion des Anglais, 322.

Bibliographie, 326.

CHAPITRE VII

LOUIS XV

GOUVERNEMENT INTÉRIEUR

1743-1774.

Par M. P. FONCIN.

I. — *Le roi et la cour.*

Louis XV, 327. — Comment Louis XV entend le gouvernement, 329. — Comment il choisit ses ministres, 330. — Quelle confiance Louis XV a dans ses ministres : le Cabinet noir; la diplomatie secrète, 330. — Le nouveau Versailles, 332. — Transformation de la vie de la cour, 333. — La reine, 334. — La famille royale, 335. — Les princes du sang, 336. — Les grands seigneurs, 337. — Influence des femmes : les maîtresses; la duchesse de Châteauroux, 338. — La marquise de Pompadour, 340. — Le Parc-aux-Cerfs, 341. — La comtesse du Barry, 341. — Le futur Louis XVI et la dauphine, 342. — Mort de Louis XV (1774), 343. — Influence de la cour sur les mœurs, 343.

77. — *Le gouvernement et l'administration.*

Choiseul (1758-1770), 344. — Sa politique et ses appuis, 345. — L'armée française vers le milieu du xviii^e siècle, 346. — Progrès techniques, 348. — La marine royale, 350. — Réunion de la Lorraine, 351. — Annexion de la Corse (1768), 352. — Aggravation du despotisme administratif, 353. — Le duc d'Aiguillon et les États de Bretagne, 355. — La Chalotais et le parlement de Rennes, 356. — Le Triumvirat; renvoi de Choiseul (1770), 357. — La noblesse de robe; les juriconsultes et le droit civil, 358. — Barbarie des lois criminelles, 360. — La réforme de Maupeou (1771), 361. — État désespéré des finances; expédients de l'abbé Terray, 362. — Le Pacte de famine, 363. — Les classes dangereuses; la police; Paris vers le milieu du xviii^e siècle, 364.

Bibliographie, 367.

CHAPITRE VIII

LA RUSSIE

SOUS LES HÉRITIERS DE PIERRE LE GRAND

1725-1762.

Par M. A. IUMBAUD.

L'héritage de Pierre le Grand : le tsarévitch Alexis, 371. — La captive de Marienburg, 380. — Règne de Catherine I^{re} (1725-1727), 385. — Pierre II :

Menchikof; les Dolgorouki (1727-1730), 387. — Tentative de constitution aristocratique (1730), 391. — La tsarine Anna Ivanovna (1730-1740); Biren; le « joug allemand », 396. — Régence de Biren (1740), 401. — Régence d'Anna Léopoldovna (1740-1741), 404. — Elisabeth : le coup d'État de 1741, 405. — Réaction contre les étrangers; guerre de Suède; politique européenne, 407. — Le gouvernement d'Elisabeth à l'intérieur (1741-1762); 410. — La jeune cour : le grand-duc Pierre et la grande-duchesse Catherine, 412. — Le règne de Pierre III (1762), 414. — Révolution de 1762, 415. — La civilisation russe sous Anna et sous Elisabeth, 419. — Les arts, 421. — Littérature russe, 421. — Le théâtre russe, 422. — Lomonossov, 423.

Bibliographie, 425.

CHAPITRE IX

CATHERINE II

RUSSIE, POLOGNE, TURQUIE, SUÈDE

De 1762 à 1774.

Par M. A. RAMBAUD.

I. — La Russie sous Catherine II.

Importance du favoritisme sous Catherine II, 429. — Principaux collaborateurs de Catherine II, 435. — La grande Commission pour le Code, 437. — État social de la Russie : aggravation du servage, 439. — Peste de Moscou; la jacquerie de Pougatchef, 441. — Administration et justice, 446. — Instruction et assistance publique, 447. — Sécularisation des biens d'Église; tolérance religieuse, 447. — Commerce, colonisation, fondation de villes, 448. — Catherine II et les philosophes français, 448. — Catherine II homme de lettres, 449. — Les lettres et les arts, 450.

II. — La crise polonaise.

Politique d'abord pacifique de Catherine II : la succession de Courlande, 452. — Le royaume polonais-lithuanien : état ethnographique et religieux, 454. — État politique : progrès de l'anarchie, 456. — État social : pas de tiers état; servage des paysans, 458. — État des finances et de Tarnobrzeg, 461. — Les antécédents du partage, 463. — Dernières années d'Auguste III : les partis, 463. — Traité de 1764 entre Catherine et Frédéric, 405. — Élection de Poniatowski (1764), 466. — La question des réformes politiques et la question des dissidents, 470. — Confédérations de Slutsk, Thorn, Radom, 473. — Diète de Varsovie : abolition des réformes; violences des Russes, 474. — La grande confédération de Bar (1768), 476. — La guerre religieuse et sociale dans les Ukraines, 478. — Opérations des Russes contre les confédérés, 478. — Rôle de Choiseul : mission de Taules, Dumouriez, Viomesnil, 482.

III. — La guerre turque.

Le sultan Moustafa III (1757-1774); le grand-vizir Raghib, 485. — Déclaration de guerre de la Porte à la Russie (1768), 487. — État de l'armée et de la marine ottomanes, 488. — Campagnes de 1768 et 1769, 489. — La flotte russe dans la Méditerranée (1770), 491. — Les Russes en Morée;

soulèvement des pays grecs, 492. — Tranquillité du Monténégro : un faux Pierre III, 495. — Bataille navale de Tchesmé; le Bosphore menacé, 496. — Victoires des Russes dans les régions danubiennes, 498. — Conquête de la Crimée (1771), 499. — Situation de l'empire ottoman, 499. — Négociations et dernières campagnes, 500.

IV. — *Démembrement de la Pologne et de la Turquie.*

L'Autriche inquiétée par les succès des Russes; ambitions de Frédéric II, 501. — Rapprochement de l'Autriche et de la Prusse, 503. — Empiètements de l'Autriche et de la Prusse, 506. — Traité d'alliance austro-turque (1771), 506. — Le partage de la Pologne décidé, 507. — Les traités de partage, 508. — Conséquences politiques du partage de la Pologne, 510. — Le démembrement de la Turquie : traité de Kaïnardji (1774), 511. — L'Autriche et le rapt de la Bukovine (1774), 512. — Responsabilité de la France dans les crises orientales, 513. — Revanche diplomatique de la France à Stockholm, 514.

Bibliographie, 515.

CHAPITRE X

L'AMÉRIQUE

LA GUERRE DE LMN DÉPENDANCE

Jusqu'à 1783.

Par M. A. MOIREAU.

I. — *L'Amérique depuis le traité d'Utvecht.*

Développement rapide des colonies anglaises de 1713 à 1750, 522. — Commencement d'une histoire générale de ces colonies, 524. — État social et intellectuel, 524. — La colonisation au Canada : la Louisiane, 525. — Guerre anglo-espagnole (1738-1740), 526. — L'Amérique mêlée de nouveau aux guerres d'Europe, 527. — Infériorité numérique des Canadiens, 528. — La lutte pour la vallée de l'Ohio (1754-1758), 529. — Conquête du Canada par les Anglais (1758-1760), 530. — Traité de Paris (1703), 53).

II. — *Les colonies anglaises et la métropole.*

Assemblées et gouverneurs, 532. — Les « Lois de navigation », 533. — Développement de l'autorité du parlement dans les colonies, 533. — L'Act du timbre; congrès de New-York (1765), 534. — La phase juridique de la révolution (1765-1773), 535. — Les loyalistes, 536. — Le gouvernement et l'opposition en Angleterre, 537. — Massachusetts et Virginie (1768-1770), 538. — L'affaire du thé (1773), 539. — Le congrès de 1774, 540. — Lexington (19 avril 1775), 541. — Bunker's Hill (17 juin 1775), 541.

III. — *La guerre de l'Indépendance.*

Le Congrès continental; reprise de Boston; expédition du Canada, 543. — La déclaration d'indépendance (4 juillet 1776), 544. — Perte de New-York et du New-Jersey; Trenton (1776), 546. — La Brandywine et Saratoga (1777), 547. — Les Américains et l'opinion en France, 548. — La politique de Vergennes, 549. — Les volontaires; La Fayette, 550. — Conclusion de

l'alliance; la bataille d'Ouessant (1778), 551. — Monmouth (1778), 553. — IV Estaing en Amérique et aux Antilles (1778-1779), 553. — Entrée de l'Espagne dans l'alliance (1779); échec du projet de descente en Angleterre, 554. — Campagne des Carolines (1780), 556. — Yorktown (1781), 556. — Fin des hostilités en Amérique, 558. — Les Saintes (1782), 559. — Siège de Gibraltar, 559. — Suffren dans l'Inde (1782), 560. — Victoire de Gondelour (1783), 562. — État maritime de la France à la fin de la guerre, 563. — Traité de Versailles (1783), 565.

Bibliographie, 566.

CHAPITRE XI

LA POLITIQUE EUROPÉENNE A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

Par MM. L. PINGÂCD et A. WADDINOTON.

I. — Antagonisme de la France et de l'Autriche.

Louis XVI et l'alliance autrichienne, 569. — Projets de Joseph II, 571. — Affaire de la succession de Bavière, 572. — Guerre de 1778, 574. — La médiation franco-russe : paix de Teschen (1779), 575. — Affaire de l'échange des Pays-Bas contre la Bavière, 577. — La Ligue des Princes, 578. — L'opinion à Vienne et à Versailles, 579.

II. — Rapprochement de la France et de la Russie.

Catherine II et la Neutralité armée, 581. — Le grand-duc Paul en France, 583. — Les Russes en Crimée, 584. — Convention de Constantinople (1784), 585. — Choiseul-Gouffier en Turquie; Ségur en Russie, 586. — Le traité de commerce franco-russe (1787), 587. — Négociations pour une quadruple alliance, 588.

III. — Les affaires de Hollande.

Le gouvernement de Guillaume V, 591. — Le parti des patriotes et ses prétentions, 594. — La lutte des patriotes et du stathouder (1785-1787), 595. — L'intervention prussienne de 1787, 598. — Triomphe du stathouder, 600. — Effacement de la France, 601.

Bibliographie, 602.

CHAPITRE XII

LOUIS XVI GOUVERNEMENT INTÉRIEUR 1774-1788.

Par M. P. FONCIN.

I. — Les tentatives de réformes : Turgot.

Le roi et la reine, 605. — Ministère Maurepas, 606. — Le rappel du Parlement, 607. — Turgot : ses origines, 609. — Turgot et Louis XVI, 610. — Premières réformes financières, 611. — La liberté du commerce des grains, 612. — Activité de Turgot; premières difficultés, 613. — La Guerre

des farines (mai 1775), 614. — La répression des troubles, 615. — Nomination de Malesherbes; ses réformes (1775-1776), 616. — Prépondérance de Turgot, 618. — Réformes militaires de Saint-Germain (1775-1777), 618. — Sartine ministre de la marine (1774-1780), 619. — Les édits de janvier 1776 : suppression de la corvée et des corporations, 621. — L'opposition aux édits : les remontrances du Parlement, 622. — Derniers travaux de Turgot : ses plans politiques et sa doctrine, 623. — Chute de Turgot (13 mai 1776), 625.

//. — *Les successeurs de Turgot.*

La réaction, 626. — Necker : son administration financière, 627. — Les Assemblées provinciales, 62. — Le Compte rendu; disgrâce de Necker (1781), 630. — Légèretés de la reine, 630. — Les successeurs de Necker : Calonne, 632. — Le maréchal de Ségur et l'armée : le règlement de 1781, 634. — Le maréchal de Castries et la marine (1780-1788), 635. — L'affaire du Collier, 636. — Calonne et l'assemblée des Notables, 638. — Brienne et les Notables, 639. — Brienne et le Parlement : l'exil à Troyes, 640. — Le roi promet des États généraux, 641. — Nouvelles hostilités du Parlement, 642. — Le coup d'État de mai 1788, 643. — Les Parlements, les Assemblées provinciales, les émeutes en province, 644. — Chute de Brienne, 645. — Rappel de Necker, 646. — Fin de la popularité du Parlement, 647. — La seconde assemblée des Notables, 647.

Bibliographie, 648.

CHAPITRE XIII

LA FRANCE ÉCONOMIQUE

De 1720 à 1788.

Par M. É. LEVASSEUR.

Les idées de liberté économique, 652. — Quesnay : les physiocrates, 65t. — Adam Smith, 655. — L'agriculture jusqu'en 1760, 656. — L'agriculture en faveur, 656. — Hausse des prix, 657. — État de la culture et des paysans vers la fin de l'ancien régime, 658. — Les routes, 600. — Liberté du commerce des grains et du tissage, 660. — Les corporations, 661. — Politique du gouvernement à l'égard des corporations, 662. — Petite industrie, 663. — L'ouvrier dans la corporation, 665. — Le compagnonnage, 666. — Les ouvriers de la grande fabrique à Lyon, 668. — Le salaire, 669. — La manufacture, 670. — Les règlements et les inspecteurs, 672. — Coup d'œil sur les mœurs, 674. — La Caisse d'escompte, 676. — Le commerce, 677.

Bibliographie, 679.

CHAPITRE XIV

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

De 1715 à 1788.

Par M. É. FAGUET.

/. — *La Régence et la jeunesse de Louis XV (1715-1730).*

Les poètes, 682. — Les tragiques, 682. — Les comiques, 683. — Les orateurs, 684. — La philosophie, 685. — Les romanciers, 686. — Les historiens et auteurs de mémoires, 688.

II. — L'époque de Voltaire (1730-1750).

Les tragiques, 690. — Les comiques, 690. — Les moralistes, 692. — Montesquieu, 693. — Voltaire, 696.

III. — L'époque de Voltaire et de Rousseau (1750-1778).

Voltaire après 1750, 699. — Diderot, 703. — L'Encyclopédie, 704. — Buffon, 706. — Rousseau, 707. — Auteurs divers, 713.

IV. — La fin du XVIII^e siècle (1778-1788).

Les poètes, 715. — Le théâtre, 716. — Les prosateurs, 718. — Journaux littéraires au xviii^e siècle, 720. — Salons littéraires, 721.

Bibliographie, 724.

CHAPITRE XV

LES SCIENCES EN EUROPE

De 1715 à 1788.

Par M. P. TANNEHY.

Les héritiers de Leibnitz : les Bernouilli, Euler, Lagrange, 726. — L'école de Newton : Taylor, Maclaurin, 730. — Les géomètres français : Clairaut, D'Alembert, 731. — Missions scientifiques, 734. — Nouveaux progrès de l'astronomie : Bradley, Herschel, 736. — Physique : la doctrine des fluides impondérables, 739. — Stahl et le phlogistique, 744. — La chimie moderne : Lavoisier, 747. — Histoire naturelle : Buffon, Linné, les Jussieu, 750. — Physiologie, 753. — Médecine et chirurgie, 755. — Caractères généraux du mouvement scientifique pendant le xviii^e siècle, 757. — La tentative encyclopédique, 761.

Bibliographie, 762.

CHAPITRE XVI

L'ART EN EUROPE

De 1715 à 1788.

Par MM. A. MICHEL et IL LA VOIX.

Caractères généraux de cette période, 763.

I. — L'Art en France,

administration et enseignement de l'art; « l'École royale des élèves protégés », 764. — Autres écoles et fondations privées, 770. — L'architecture française de Robert de Cotte à Soufflot, 773. — Les jardins, 778. — La sculpture française des Goustou à Houdon, 779. — L'orfèvrerie et le mobilier, 786. — La peinture française de Watteau à David; les salons et la critique d'art, 787.

II. — VArt hors de France.

L'art en Allemagne et dans les pays du Nord, 793. — L'art en Angleterre, 796. — L'art en Italie et en Espagne, 798.

III. — *La Musique.*

Le xviii^e siècle et la symphonie, 799. — Jean-Sébastien Bach, 801. — Georges-Frédéric Haendel, 802. — Jean-Philippe Rameau, 803. — L'opéra et la tragédie lyrique, 804. — L'opéra buffa et la comédie musicale, 807. — Musique religieuse, 808. — L'art instrumental : Haydn, Mozart, 809.

. **Bibliographie, 811.**

CHAPITRE XVII

L'ÉGLISE CATHOLIQUE**De 1715 à 1788.**

Par M. K. CMKNON.

I. — *Le Jansénisme.*

La bulle « Vineam Domini » (1705) et la bulle « Inigenitus » (1713i, 814. — Agitation soulevée par la bulle « Lnigenitus », 81 G. — Les refus de sacrements, 818. — Le schisme d'Utrecht, 820.

II. — *Suppression des Jésuites.*

Réaction contre la Compagnie de Jésus, 821. — Mesures prises contre les Jésuites en Portugal, 822. — Mesures prises contre les Jésuites en France, 823. — Mesures prises contre les Jésuites en Espagne, à Naples, à Parme, 820. — Abolition de la Compagnie de Jésus par Clément XIV (1773; 827. — La Commission des Réguliers (1770-1784), 829. — Nouveaux ordres religieux, 829.

III. — *Le Joséphisme.*

Le jallcanisme en Allemagne; Juslinus Febronius, 830. — Réformes ecclésiastiques de Marie-Thérèse, 832. — Réformes ecclésiastiques de Joseph II 833. — Congrès et « punctuation » d'Ems (1780), 835. — Synode de Pistoie (1780), 837.

IV. — *Les Protestants.*

État des Églises protestantes au xviii^e siècle, 838. — Sectes protestantes nouvelles, 839. — Rapports des catholiques et des protestants en Angleterre et en Allemagne, 840. — Condition des protestants en France et en Pologne, 842. — La question des mariages mixtes, 843.

Bibliographie, 845.

CHAPITRE XVIII

L'ANGLETERRE**SOUS LES TROIS PREMIERS GEORGES****De 1714 à 1784.**

Par M. K. SAYOUS.

I. — *L'Angleterre utilitaire et les whigs (1714-1784).*

Les éléments du parti whig, 848. — Avènement des Hanovre : George I^{er} (1714-1727), 850. — Conséquences politiques et religieuses, 853. — Le

schisme whig de 1717, 855. — Le scandale de la mer du Sud (1720), 856. — Walpole (1721-1742); grands côtés de son ministère, 857. — Les défauts de Walpole; ses ennemis, 859. — Chute de Walpole (1742), 860. — George II, Carteret, et les Pelham (1742-1754), 861. — La société anglaise sous les deux premiers Georges, 862. — Progrès de l'Ecosse, 864. — Misère de l'Irlande, 866.

//. — *L'Angleterre des Pitt et de George III (1754-1784).*

Pitt et le réveil national, 869. — Wesley et le réveil religieux, 871. — Les dernières années de George II (1754-1700), 872. — George III et le péril constitutionnel, 872. — Les ministères Bute (1761) et Grenville (1763), 874. — Wilkes et la liberté de la presse (1763), 875. — Les ministères Rockingham (1765) et Chatham (1766), 876. — La littérature politique : Johnson, Delolme et Blackstone, Hume, Burke, 877. — Naissance du radicalisme anglais (1768) : Wilkes, Junius et le parlement, 878. — Le ministère de lord North et du roi (1770-1782), 880. — Tolérance et intolérance : l'émeute autipapiste de 1780, 881. — Réveil de l'Irlande (1768-1784), 883. — L'opinion pendant la guerre d'Amérique (1774-1783), 884. — Le second ministère Rockingham, 887. — Le ministère Shelburne et la « Coalition », 888. — Le ministère Fox (avril 1783) et le bill sur l'Inde, 889. — Le ministère Pitt et les élections de 1784, 890.

Bibliographie, 891.

CHAPITRE XIX

L'ALLEMAGNE

SAINT-EMPIRE — AUTRICHE — PRUSSE

De 1713 à 1786.

Par M. G. ÎLONHEL.

7. — *Le Saint-Empire.*

L'agonie du Saint-Empire, 893. — Impuissance de l'Empereur, 805. — Les rouages de la machine impériale, 896. — La Diète et les trois Collèges, 898. — Opposition du « Corpus catholicorum » et du « Corpus evangelicorum », 800. — Discrédit de la Diète, 900.

IL — L'Autric'ie.

L'empereur Charles VI (1711-1740), 003. — Les principaux ministres; frivolité de la cour de Vienne, 904. — Marie-Thérèse (1740-1780); sa jeunesse; son avènement, 905. — Réformes de l'administration et des finances, 906. — Réformes dans l'instruction publique, 907. — Réformes législatives et religieuses, 907. — Marie-Thérèse et les paysans, 908. — Les principaux ministres, 909. — Joseph II (1765-1790); son éducation et son caractère, 911. — Réformes administratives et sociales, 913.

///. — *La Prusse.*

Frédéric-Guillaume I^{er} (1713-1740), 915. — Frédéric-Guillaume I^{er} et l'armée, 015. — Colonisation intérieure, 918. — L'agriculture, l'industrie, l'instruction, 918. — Frédéric II (1740-1786); sa jeunesse, son éducation, 920.

— Succès diplomatiques et militaires, 923. — Administration intérieure de Frédéric H, 923. — Frédéric II et les classes rurales, 924. — Colonisation intérieure, 925. — Progrès du commerce et de l'industrie, 927. — Réorganisation des finances, 927. — Réforme du droit et de l'instruction, 928.

IV. — *Les autres États de l'Allemagne.*

États de l'Allemagne du Nord : Saxe, Hanovre, Mecklembourg, Hesse, 931. — États de l'Allemagne du Sud : Bavière, Wurtemberg, Bade, 934. — Rôle des États secondaires, 930.

V. — *La civilisation allemande.*

Wolf et la « philosophie des lumières, 937. — Haut, 939. — Poésie, 940. — Théâtre, 942. — Prosateurs, 942.

Bibliographie, 944.

CHAPITRE XX

LA HONGRIE ET LA TRANSYLVANIE

De 1715 à 1790.

Par M. É. SA VOU.

Charles III et la Pragmatique-Sanction (1715-1740), 948. — Marie-Thérèse (1740-1780); l'esprit public pendant les grandes guerres, 950. — Politique pacifique de Marie-Thérèse, 950. — Lutte contre le centralisme de Joseph II (1780-1790), 953. — La littérature magyare (1715-1790), 955. — Les Roumains de Transylvanie, 956.

Bibliographie, 957.

CHAPITRE XXI

L'ITALIE, SOUVERAINS ET MINISTRES RÉFORMATEURS

De 1715 à 1788.

Par M. P. ORSI

Royaume de Sardaigne, 958. — Réformes de Victor-Amédée II, 959. — Charles-Emmanuel III (1730-1773), 961. — Victor-Amédée III (1773-1790), 961. — La cour, la noblesse et le clergé, 962. — La bourgeoisie et les paysans, 963. — Les nouvelles aspirations, 964. — La Lombardie sous l'Autriche, 965. — République de Venise, 967. — Faiblesse de la république de Gènes, 970. — Parme et Plaisance; Modène et Reggio, 970. — Grand-duché de Toscane, 971. — Léopold I^{er}, 972. — Les États de l'Église, 973. — Royaume de Naples et Sicile : Charles III (1734-1759), 975. — Ferdinand IV (1759-1800), 970. — La reine Caroline et Acton, 976. — La Sicile : Caracciolo, 977. — Situation générale de l'Italie, 977. — Parmi et Alfieri, 978.

Bibliographie, 979.

CHAPITRE XXII

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL
SOUVERAINS ET MINISTRES RÉFORMATEURS

De 1724 à 1788.

Par M. P. BoissorsNADE.

I. — *L'Espagne.*

Philippe V : réformes des ministres nationaux, 982. — Philippe V, Elisabeth Farnèse et les ministres nationaux (1724-1746), 982. — Ferdinand VI (1740-1759) et la reine Barbara; les ministres Garvajal et Ensenada, 985. — Réformes du règne de Ferdinand VI, 987. — Avènement de Charles **III** : caractère de ses réformes, 989. — Les ministres italiens : Grimaldi et Squillace; le soulèvement de 1766, 990. — Aranda, Floridablanca et Campomanès, 992. — Les réformes politiques : apogée de l'absolutisme, 993. — Réformes administratives, militaires, financières, 996. — Réformes économiques, 998. — Réformes sociales; assistance et instruction publiques, 1000. — Fin du règne de Charles **III** (1788), 1000. — La renaissance intellectuelle en Espagne, 1001.

II. — *Le Portugal.*

Le Portugal depuis João IV jusqu'à José I^{er} (1656-1750), 1002. — José I^{er} (1750-1777); Pombal, 1003. — Gouvernement et réformes de Pombal (1750-1777), 1004. — Mort de José I^{er} : réaction contre l'œuvre de Pombal (1777-1780;), 1006.

Bibliographie, 1007.

CHAPITRE XXIII

LES ÉTATS SCANDINAVES

De 1715 à 1788.

Par M. CHR. SCBEFER.

I. — *La Suède.*

La fin du « temps de la grandeur », 1009. — Ruine de la Suède, 1010. — Gouvernement de Charles XII, 1011. — Diète de 1713; succession au trône, 1012. — Le « temps de la liberté » : règne d'Ulrique-Éléonore, 1014. — Avènement de Frédéric I^{er}, 1014. — Constitution de 1719; partis politiques, 1015. — Le parti holsteinois, 1017. — Arvid Horn : les Chapeaux et les Bonnets, 1018 — Gouvernement des Chapeaux: fin du règne de Frédéric I^{er}, 1019. — Règne d'Adolphe-Frédéric; lutte contre le sénat, 1019. — Gustave III : coup d'Etat de 1772, 1021. — Règne de Gustave **III**, 1023. — Mécontentement en Suède; diète de 1786, 1024.

II. — *Le Danemark.*

Le Danemark au xviii^e siècle, 1026. — Règne de Frédéric IV (1699-1730), 1027. — Christian VI (1730-1746), 1027. — Frédéric V (1746-1766), 1028. — Christian VII et Struensee, 1030.

Bibliographie, 1033.

